Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [x] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [x] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

1	2	3

1
2
3

1	2	3
4	5	6

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique

DICTIONNAIRE

DE LA

PRONONCIATION MODERNE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR VICTOR DELAHAYE

Seul ouvrage [illegible] donnant la prononciation figurée de tous les mots de la langue française

Ouvrage précédé d'une lettre de M. Louis [illegible] à [illegible]

PRIX - - $1.25

MONTREAL
C. [illegible] BEAUC[illegible] [illegible] FILS [illegible]
[illegible] rue Saint-Paul

DICTIONNAIRE

DE LA

PRONONCIATION MODERNE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

Les exemplaires de ce Dictionnaire mis en vente au Canada et aux États-Unis doivent porter la signature de l'auteur

V. Delahaye

et celle des éditeurs, concessionnaires du droit d'auteur pour le Canada et les États-Unis.

C. O. Beauchemin & Fils

Édition spéciale pour le Canada et les États-Unis

DICTIONNAIRE

DE LA

PRONONCIATION MODERNE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

VICTOR DELAHAYE

SEUL OUVRAGE PORTATIF
DONNANT LA PRONONCIATION FIGURÉE
DE TOUS LES MOTS
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Précédé d'une lettre à l'Auteur

DE

M. Louis FRÉCHETTE

MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN ET FILS, ÉDITEURS
256 ET 258, RUE SAINT-PAUL

A MES CHERS ÉLÈVES ET A MES AUDITEURS

DU CANADA

Dans une de mes conférences, je vous disais :

Les mots écrits, n'ont qu'une orthographe.

Les mots parlés n'ont qu'une prononciation.

Vous vous êtes soumis aux règles du dictionnaire, vous écrivez bien.

Soumettez-vous aux lois de la prononciation, vous parlerez bien.

— Mais, il n'y a pas de dictionnaire de prononciation répondant à nos besoins.

— Je vous en ferai un dès mon retour en France.

Le voilà. J'ai tenu ma promesse. Ma tâche est accomplie.

Permettez-moi donc d'inscrire votre nom sur la première page de ce dictionnaire. Ce qui m'a permis de le mener à bonne fin, a été la pensée que je pourrais vous le dédier.

V. D.

LETTRE A L'AUTEUR

Cher Monsieur Delahaye,

Plus que tout autre peut-être, vous avez contribué par votre savoir et votre travail, à répandre parmi mes compatriotes Canadiens le goût du pur langage et l'amour de ce qu'on appelait autrefois « le doulx parler de France ».

La semence jetée par vous dans nos sillons n'a pas été perdue. Les élèves que vous avez formés suivent vos traditions et s'efforcent de perpétuer votre œuvre.

Cela ne suffit pas à votre zèle, cependant; et vous nous offrez aujourd'hui, sous une forme tangible, comme résumé de vos leçons, un code de prononciation qui pourra servir de *vade mecum* non seulement à tous ceux qui, comme nous, n'ont pu apprendre notre belle langue que loin du foyer d'où elle rayonne, mais encore à n'importe qui l'aime et désire la cultiver dans toute sa fraîcheur et sa grâce, dans toute son harmonieuse délicatesse.

Vous aviez à votre service pour l'exécution de cette œuvre, une compétence indiscutable, aidée par l'ouvrage si complet du savant philologue Darmesteter, qui fait aujourd'hui autorité partout. A tous les mérites de cet ouvrage de haute maîtrise, vous avez ajouté celui de la

concision qui vulgarise, et du format portatif qui ajoute un nouveau prix à tout volume d'une utilité journalière.

Donc, mon cher monsieur Delahaye, succès à votre *Dictionnaire de la prononciation moderne!*

C'est un des plus précieux souvenirs que vous puissiez nous laisser. Pas un Français du Canada qui ne devrait l'avoir à portée de la main, sur ses rayons, sur son bureau, sur sa table... et même dans sa poche.

Çette publication vous donne un titre de plus à la reconnaissance de mon pays : veuillez en agréer l'expression, avec l'assurance de mes sentiments personnels les plus distingués.

Louis Fréchette.

TABLEAU DES SONS

VOYELLES

ȧ
- ESCLAVAGE (ès-klȧ-vȧ-jẹ).
- FEMME (fȧ-mẹ).
- SOLENNEL (sȯ-lȧ-nèl).
- TABAC (tȧ-bȧ).

ā
- ESCLAVE (ès-klā-vẹ).
- LAS (lā).
- POÊLE (poā-lẹ).
- DAMNER (dā-né).

ẹ
- HEURE (ẹ-rẹ).
- BIENFAISANCE (biin-fẹ-zan-sẹ).
- JEUNE (jẹ-nẹ).
- RESSORT (rẹ-sor).

eu
- JEÛNER (jeu-né).
- VŒUX (veu).
- QUEUE (keu).
- BŒUFS (beu).
- NEVEUX (nẹ-veu).

é
- DÉGÉNÉRER (dé-gé-né-ré).
- CLEF (klé).
- CHEZ (ché).
- JE SAIS (sé).
- PIEDS (pié).

è
- PAIX (pè).
- PESTE (pès-tẹ).
- LEGS (lè).
- THÈSE (tè-zẹ).
- OBJET (ȯb-jè).

i
- INITIALE (i-ni-siȧ-lẹ).
- FUSIL (fu-zi).
- HYPOCRISIE (i-pȯ-kri-zi).
- PRIX (pri).

ȯ
- OCTOBRE (ȯk-tȯ-brẹ).
- HOMME (ȯ-mẹ).
- COLIS (kȯ-li).
- [illegible]E ([illegible]-lȯ-zȯ-fẹ).

ō
- OSEILLE (ō-zè-yẹ).
- ÉCHO (é-kō).
- BATEAU (bȧ-tō).
- CHAOS (kȧ-ō).
- LOT (lō).

u
- J'EUS (ju).
- COHUE (kȯ-u).
- CACTUS (kȧk-tus).
- GAGEURE (gȧ-ju-rẹ).
- TUNNEL (tu-nèl).

an
- BANC (ban).
- EXEMPT (èg-zan).
- GENS (jan).
- TEMPS (tan).
- FAON (fan).

in
- VINGT (vin).
- MAIN (min).
- PLEIN (plin).
- BIEN (biin).
- THYM (tin).

on
- PIGEON (pi-jon).
- PLOMB (plon).
- TAON (ton).
- TRONC (tron).
- PROMPT (pron).

un
- HUMBLE (un-blẹ).
- PARFUM (pȧr-fun).
- JEUN (jun).
- CHACUN (chȧ-kun).

ou
- HOUILLE (ou-yẹ).
- POULS (pou).
- LOUP (lou).
- BOUE (bou).
- TOUX (tou).

or
- HORS (or).
- J'AURAI (jor-é).
- HORAIRE (or-è-rẹ).
- ORCHESTRE (or-kès-trẹ).
- HOROSCOPE (or-ȯs-kȯ-pẹ).

CONSONNES

b	BOMBE (bon-bẹ). BARREAU (bā-rō). BARIL (bâ-ri). NABAB (nâ-bâb). APLOMB (â-plon).
ch	CHAUX (chō). ARCHITECTE (âr-chi-tèk-tẹ). CHOC (chôk). PUNCH (ponch).
d	ADDITION (âd-di-sion). LAID (lè). SUD (sud). CODE (kô-dẹ). DÉDIT (dé-di).
f	FEUILLET (fẹ-yè). PHOSPHORE (fôs-for-ẹ). PHASE (fā-zẹ). PHOQUE (fô-kẹ).
g a toujours le son dur	GOSIER (gō-zié). DOIGT (doâ). GORGE (gor-jẹ). STAGNATION (stâg-nā-sion). IGNÉ (ig-né).
h quand il n'y a pas élision	HÉROS (hé-rō). HÉROÏNE (é-rô-i-nẹ). HOMARD (hô-mâr). HOMMAGE (ô-mâ-jẹ). HARPE (hâr-pẹ). HARMONIE (âr-mô-ni).
j	JUGE (ju-jẹ). GEÔLIER (jō-lié). JAUGEAGE (jō-jâ-jẹ). GYMNASE (jim-nā-zẹ). JET (jè).
k est marqué aussi pour c et q	KAOLIN (kâ-ô-lin). KERMESSE (kér-mè-sẹ). CADUC (kâ-duk). ARCHIÉPISCOPAL (âr-ki-é-pis-kô-pâl). CHIROMANCIE (ki-rô-man-si).
l	CIEL (sièl). GRIL (gri). ESCALIER (ès-kâ-lié). VILLE (vi-lẹ). BULLE (bu-lẹ).
l son mouillé est marqué y	TRAVAIL (trâ-vâ-y). DEUIL (dẹ-y). SOLEIL (sô-lè-y). ÉCUEIL (é-kẹ-y). FENOUIL (fẹ-nou-y).
ll son mouillé est marqué yẹ	QUADRILLE (kâ-dri-yẹ). ASSAILLIR (â-sâ-yir). BATAILLE (bâ-tā-yẹ). BATAILLON (bâ-tâ-yon). ROUILLE (rou-yẹ).
m	MARS (mârs). MAI (mè). FAIM (fin). ADAM (â-dan). JÉRUSALEM (Jé-ru-zâ-lèm).
n	NOM (non). ENCENS (an-san). NAGE (nâ-jẹ). RIEN (riin). SPÉCIMEN (spé-si-mèn).
p	PEUPLE (pẹ-plẹ). BEAUCOUP (bō-kou). CORPS (kor). CAP (kâp). SEPTEMBRE (sèp-tan-brẹ).
r	RIVAGE (ri-vâ-jẹ). FIER (verbe) (fié). FIER (adjectif) (fièr). BARRE (bā-rẹ). BARBARE (bâr-bâ-rẹ). ERRER (èr-ré).
s dur est marqué pour c et t	SALUT (sâ-lu). CÈNE (sè-nẹ). INITIATION (i-ni-siā-sion). ALORS (â-lor). JADIS (jā-dis).
s doux est marqué z	LOISIR (loâ-zir). ASILE (â-zi-lẹ). ZÉPHIR (zé-fir). ZODIAQUE (zô-diâ-kẹ). NEZ (né).
t	TENTATION (tan-tā-sion). EXACT (èg-zâkt). TROT (trō). DOT (dôt). PITTORESQUE (pit-tor-ès-kẹ).
v	VIVANT (vi-van). ENVERS (an-vèr). VAILLANCE (vâ-yan-sẹ). AVRIL (â-vril). AVIS (â-vi).
x	EXIGER (èg-zi-jé). LUXE (luk-sẹ). EXEMPLE (èg-zan-plẹ). PIEUX (pieu). EXQUIS (èks-ki).

DICTIONNAIRE

DE LA

PRONONCIATION MODERNE

A

À (à) son grave. *s. m.* Première voyelle, première lettre de l'alphabet.

A (à) son aigu. Ind. p. du v. avoir, 3me pers. du sing.

À (à) son aigu. *Prép.* Rapport entre deux termes.

ABAB (à-bâb) *s. m.* Matelot turc.

ABACA (à-bâ-kâ) *s. m.* Platane des Indes.

ABAISSE (à-bè-sę) *s. f.* Pâte amincie par le rouleau, servant dans les pâtisseries.

ABAISSEMENT (à-bè-sę-man) *s. m.* Diminution de hauteur. Déchéance.

ABAISSER (à-bè-sé) *v. tr.* Rendre moins haut. Réduire, humilier, avilir. **S'abaisser,** *v. pr.* Condescendre, se proportionner à, se dégrader.

ABAISSEUR (à-bè-sę.r) *adj. m.* Qui abaisse; substantiv. : muscle qui sert à abaisser.

ABAJOUE (à-bâ-jou) *s. f.* Poche que divers mammifères ont de chaque côté de la bouche.

ABALIÉNATION (à-bâ-lié-nâ-sion) *s. f.* Aliénation de meubles, de bestiaux.

ABALIÉNER (à-bâ-lié-né) *v. tr.* Autoriser une abaliénation.

ABALOURDIR (à-bâ-lour-dir) *v. tr.* Rendre lourd, gauche, hébété.

ABANDON (à-ban-don) *s. m.* Délaissement. Renonciation, confiance, négligence heureuse. **À l'abandon,** *loc. adv.* négligemment, sans ordre.

ABANDONNATAIRE (à-bân-dô-nâ-tèrę) *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE (à-bandô-na-tę.r, tri-sę). Celui ou celle qui abandonne ses biens à ses créanciers.

ABANDONNEMENT (à-ban-dô-nę-man) *s. m.* Acte d'abandonner. Cession. Déréglement.

ABANDONNÉMENT (à-ban-dô-néman) *adv.* D'une manière abandonnée. Complètement.

ABANDONNER (à-ban-dô-né) *v. tr.* Céder, livrer, quitter, renoncer. **S'abandonner** *v. pr.* Se négliger, se soumettre.

ABAQUE (à-bâ-kę) *s. m.* Partie supérieure d'un chapiteau. Table à calcul.

ABASOURDIR (à-bâ-zour-dir) *v. tr.* Assourdir, accabler, importuner.

ABASOURDISSEMENT (à-bâ-zour-disę-man) *s. m.* Accablement, prostration.

ABAT ou **ABAS** (à-bâ ou à-bâ) *s. m.* Une forte pluie qui s'abat soudainement.

ABATAGE (à-bâ-tâ-ję) *s. m.* Coupe des arbres. Coucher un navire pour le réparer. Mettre à mort les bestiaux, les chevaux.

ABÂTARDIR (à-bâ-târ-dir) *v. tr.* Corrompre, altérer.

ABÂTARDISSEMENT (à-bâ-târ-di-sęman) *s. m.* Action de s'abâtardir.

ABATÉE (à bâ-té) *s. f.* Mouvement de rotation d'un vaisseau autour de son axe vertical.

ABATELLEMENT (à-bâ-tè-lę-man) *s. m.* Interdiction de tout commerce, à ceux qui ne paient pas leurs dettes, par les consuls du Levant.

ABAT-FAIM (à-bâ-fin) *s. m.* Viande servie la première à table.

ABAT-FOIN (à-bâ-foin) *s. m.* Ouver-

ture au-dessus du râtelier pour y passer le foin.

ABATIS (â-bâ-ti) *s. m.* Choses abattues. La tête, le cou, les ailes, les pattes, le gésier d'une volaille.

ABAT-JOUR (â-bâ-jour) *s. m.* Fenêtre en soupirail, réflecteur qu'on place sur les lampes; volet, toile placée devant les ouvertures des maisons.

ABAT-SON (â-bâ-son) *s. m.* Lames de bois qui rabattent le son des cloches.

ABATTEMENT (â-bâ-tę-man) *s. m.* État de faiblesse; langueur; accablement.

ABATTEUR (â-bâ-tę.r) *s. m.* Qui abat. Bûcheron; celui qui prétend avoir fait des prouesses.

ABATTOIR (â-bâ-toâr) *s. m.* Bâtiments où l'on abat les bestiaux destinés aux boucheries.

ABATTRE (â-bâtrę) *v. tr.* Jeter à terre, tuer; assommer; vaincre. **S'abattre.** Tomber; fondre sur; s'apaiser.

ABATTURE (â-bâ-tu-rę) *s. f.* L'action d'abattre, particulièrement les glands. *Pl.* Traces des fauves dans les broussailles.

ABAT-VENT (â-bâ-van) *s. m.* Toit en saillie qui garantit du vent et de la pluie; paillasson.

ABAT-VOIX (â-bâ-voâ) *s. m.* Le dessus d'une chaire à prêcher.

ABBATIAL, E, AUX (â-bâ-si-âl, ę, ô) *adj.* Ce qui appartient à l'abbaye, à l'abbé, à l'abbesse.

ABBAYE (â bé-yię) *s. f.* Les bâtiments d'un monastère; bénéfice attaché au titre d'abbé.

ABBÉ (â-bé) *s. m.* Tout homme portant l'habit ecclésiastique; supérieur d'un abbaye.

ABBESSE (â-bè-sę) *s. f.* Supérieure d'une abbaye qui a le droit de porter la crosse.

ABC (â-bé-sé) *s. m.* L'alphabet; Livre pour les enfants. Commencement d'une science, d'un art.

ABCÉDER (âb-sé-dé) *v. intr.* Se tourner en abcès.

ABCÈS (âb-sè) *s. m.* Tumeur pleine d'humeur.

ABDALAS (âb-dâ-lâ) *s. m. plur.* Nom que les Persans donnent aux Religieux.

ABDICATION (âb-di-kâ-sion) *s. f.* Abandon volontaire d'une dignité royale.

ABDIQUER (âb-di-ké) *v. tr.* Quitter volontairement le pouvoir suprême, de hautes fonctions.

ABDOMEN (âb-dô-mèn) *s. m.* Le partie du bas-ventre qui renferme les intestins, le foie, la rate, etc.

ABDOMINAL (âb-dô-mi-nâl, lę, ô) *adj.* Qui a rapport à l'abdomen.

ABDUCTEUR (âb-duk-tę.r) *adj.* Muscles qui produisent l'abduction. *s. m.* l'abducteur de l'œil, du nez

ABDUCTION (âb-duk-sion) *s. f.* Mouvement des muscles en dehors; fracture d'un os.

ABÉCÉDAIRE (â-bé-sé-dèrę) *adj.* Qui a rapport à l'A b c. *s. m.* Petit livre élémentaire.

ABECQUEMENT (â-bè-kę-man) *s. m.* Action d'abecquer.

ABECQUER (â-bè-ké) *v. tr.* Donner la becquée à un oiseau.

ABÉE (â-bé) *s. f.* Rigole, passage de l'eau d'un moulin.

ABEILLAGE (â-bè-ya-ję) *s. m.* Droit seigneurial sur les abeilles.

ABEILLE (â-bè-yę) *s. f.* Insecte ailé qui produit le miel et la cire.

ABERRATION (â-bèr-râ-si-on) *s. f.* Mouvement qui apparait dans les astres. Erreur de l'esprit, des sens.

ABÊTIR (â-bè-tir) *v. tr.* Rendre bête. *V. int.* et *pr.* Devenir inintelligent.

ABÊTISSEMENT (â-bè-ti-sę-man) *s. m.* État de celui qui est abêti.

ABHORRER (â-bor-ré) *v. tr.* Avoir en horreur, détester, haïr.

ABIGÉAT (â-bi-jé-â) *s. m.* Vol de troupeaux.

ABÎME (â-bi-mę) *s. m.* Gouffre insondable; les flots, l'Océan; l'enfer.

ABÎMER (â-bi-mé) *v. tr.* Jeter dans l'abime; gâter; perdre. **S'abîmer,** *v. pr.* s'engloutir, se perdre, se ruiner.

ABJECT, E (âb-jèkt, jèk-tę) *adj.* Méprisable, indigne d'estime.

ABJECTION (âb-jèk-sion) *s. f.* Avilissement, humiliation, abaissement

ABJURATION (âb-ju-râ-sion) *s. f.* Action d'abjurer.

ABJURER (ab-ju-ré) *v. tr.* Renier une opinion, une doctrine, une religion, [redacted]

ABLACTATION (â-blak-tâ-sion) *s. f.* Cessation de l'allaitement par la mere.

ABLATIF (â-blâ-tif) *s. m.* Le sixième cas de la déclinaison latine.

ABLATION (â-blâ-sion) *s. f.* Action d'enlever, de retrancher.

ABLE (â-blé) *s. m* ou **ABLETTE** *s. f.* Petit poisson de rivière, argenté, plat et mince.

ABLÉGAT (â-blé-gâ) *s. m.* Vicaire d'un légat.

ABLERET (â-ble-rè) *s. m.* Filet pour pêcher des ables.

ABLUER (â-blu-é) *v. tr.* Faire revivre l'écriture avec une préparation.

ABLUTION (â-blu-sion) *s. f.* Action de laver les taches, les souillures. Cérémonie religieuse.

ABNÉGATION (ab-né-gâ-sion) *s. f.* Renoncement. Sacrifice.

ABOI (â-bôâ) *s. m.* Cri du chien. *Pl.* Extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins.

ABOIEMENT ou **ABOIMENT** (â-bôâ-man) *s. m.* Action d'aboyer.

ABOLIR (â-bô-lir) *v. tr.* Annuler. Cesser. Anéantir.

ABOLISSABLE (â-bô-li-sâ-ble) *adj.* Qui doit être aboli.

ABOLISSEMENT (â-bô-li-se-man) *s. m.* Action d'abolir.

[redacted] (â-bô-li-sion) *s. f.* Anéantissement; extinction; rémission d'un crime.

ABOLITIONNISTE (â-bô-li-siô-nis-te) *s. m.* Partisan de l'abolition de l'esclavage.

ABOMINABLE (â-bô-mi-nâ-ble) *adj.* Exécrable, horrible, détestable.

ABOMINABLEMENT (â-bô-mi-nâ-ble-man). D'une manière abominable.

ABOMINATION (â-bô-mi-nâ-sion) *s. f.* Répulsion. Chose abominable.

ABOMINER (â-bô-mi-né) *v. tr.* Avoir en abomination. Détester.

ABONDAMMENT (â-bon-dâ-man) *adv.* Avec abondance.

ABONDANCE (â-bon-dan-se) *s. f.* Enorme quantité. Mélange d'un peu de vin et de beaucoup d'eau.

ABONDANT, E (â-bon-dan-te) *adj.* Qui est en abondance.

ABONDER (â-bon-dé) *v. intr.* Avoir ou être en grande quantité.

ABONNATAIRE (â-bô-nâ-tè-re) *s. m.* Qui obtient une concession temporaire.

ABONNÉ, E (â-bô-né, e) *s.* Qui a un abonnement.

ABONNEMENT (â-bô-ne-man) *s. m.* Convention, marché à prix fixe pour un temps déterminé.

ABONNER (â-bô-né) *v. tr.* Prendre un abonnement pour quelqu'un. **S'abonner** *v. pr.* Contracter un abonnement pour soi.

ABONNIR (â-bô-nir) *v. tr.* Rendre bon. **S'abonnir.** *v. pr.* Devenir meilleur.

ABORD (â-bor) *s. m.* Action d'aborder; acces; approche, entrée. **D'abord**, *loc adv.* Avant tout.

ABORDABLE (â-bor-dâ-ble) *adj.* Accessible, qu'on peut aborder.

ABORDAGE (â-bor-da-je) *s. m.* Action d'aborder, heurt de deux [redacted]

ABORDER (â-bor-dé) *v. tr.* Accoster une personne. *V. int.* Aller à bord; prendre terre.

ABORIGÈNE (â-bor-i-jè-ne) *adj.* Qui est originaire du sol. *S. m. pl.* Les [redacted]tants primitifs d'un pays.

ABORNEMENT (â-bor-ne-man) *s. m.* Limite, action d'aborner

ABORNER (â-bor-né) *v. tr.* Limiter un terrain avec des bornes.

ABORTIF, IVE (â-bor-tif, ive) *adj.* Avorté, venu avant le terme. Re[redacted]

ABOUCHEMENT (â-bou-che-man) *s. m.* L'union de deux veines. Entrevue.

ABOUCHER (â-bou-ché) *v. tr.* Réunir pour un entretien. **S'aboucher** *v. pr.* Conférer.

ABOUT (â-bou) *s. m.* Extrémité par laquelle toute pièce de bois est assemblée avec une autre.

ABOUTER (â-bou-té) *v. tr.* Joindre par les abouts.

ABOUTIR (â-bou-tir) *v. intr.* Se terminer, converger, suppurer.

ABOUTISSANT, E (â-bou-ti-san, te) *adj.* Qui touche par un ou plusieurs bouts. *S. m. pl.* Les circonstances et les détails d'une [redacted]

ABOUTISSEMENT (â-bou-ti-se-man) *s. m.* Action d'aboutir; suppura-

tion; pièce d'étoffe ajoutée à une autre trop courte.

ABOYANT, E (â-bôâ-yan, tę) *adj.* Qui aboie.

ABOYER (â-bôâ-yé) *v. int.* Japper. Crier fort contre un plus puissant que soi. Convoiter.

ABOYEUR (â-bôâ-yę.r) *s. m.* Chien qui aboie. Crieur de nouvelles dans les rues.

ABRACADABRA (â-brâ-kâ-dâ-brâ) *s. m.* Mot magique contre la fièvre

ABRACADABRANT, TE (â-brâ-kâ-dâ-bran, tę) Etonnant, surprenant, stupéfiant.

ABRAQUER (â-brâ-ké) *v. tr.* Tirer un cordage de main en main.

ABRAXAS (â-brâk-sâs) *s. m.* Pierre symbolique portée en amulette.

ABRÉGÉ (â-bré-jé) *s. m.* Réduction d'un ouvrage. **En abrégé**, *loc. adv.* En peu de paroles.

ABRÉGEMENT (â-bré-ję-man) *s. m.* Raccourcissement. Action d'abréger.

ABRÉGER (â-bré-jé) *v. tr.* Accourcir, resserrer. Rendre plus succint

ABREUVAGE ou **ABREUVEMENT** (â-brę-vâ-ję) ou (â-brę-vę-man) *s. m.* Faire boire les animaux. Humecter profondément la terre.

ABREUVER (â-brę-vé) *v. tr.* Conduire les bêtes à l'abreuvoir; outrager quelqu'un; mouiller par irrigation.

ABREUVOIR (â-brę-vôâr) Où boivent les animaux et où ils se baignent.

ABRÉVIATEUR (â-bré-viâ-tę.r) *s. m.* Qui abrège l'ouvrage d'autrui.

ABRÉVIATIF, IVE (â-bré-viâ-tif, tivę) *adj.* Qui sert à marquer une abréviation.

ABRÉVIATION (â-bré-viâ-sion) *s. f.* Retranchement de lettres dans un mot.

ABRÉVIATIVEMENT (â-bré-vi-â-ti-vę-man) *adv.* Par abréviation. D'une manière abrégée.

ABRI (â-bri) *s. m.* Endroit où l'on est à couvert. Retraite. Sûreté.

ABRICOT (â-bri-kô) *s. m.* Fruit à noyau.

ABRICOTIER (â-bri-kô-tié) *s. m.* Arbre rosacé qui produit les abricots.

ABRITER (â-bri-té) *v. tr.* Mettre à l'abri.

ABRIVENT (â-bri-van) *s. m.* Ce qui garantit du vent. Hutte de bivouac. Paillasson de jardin.

ABROGATION (â-brô-gâ-sion) *s. f.* Suppression, cassation, abolition.

ABROGEABLE (â-brô-jâ-blę) *adj.* Ce qui peut être abrogé.

ABROGER (â-brô-jé) *v. tr.* Détruire, casser, mettre hors d'usage. Annuler.

ABRUPT, E (â-brupt, brup-tę). Ce qui est en pente rapide et comme rompu. Style saccadé, inégal, sans liaison.

ABRUPTEMENT (â-brup-tę-man) *adv.* D'une façon abrupte.

ABRUTI, E (â-bru-ti) *adj. et s.* Qui est devenu brute.

ABRUTIR (â-bru-tir) *v. tr.* Rendre comme une brute. **S'abrutir** *v. pr.* Devenir stupide.

ABRUTISSANT, E (â-bru-ti-san, santę). Qui abrutit. Qui est propre à abrutir.

ABRUTISSEMENT (â-bru-ti-sę-man) *s. m.* Etat de celui qui est abruti.

ABRUTISSEUR (â-bru-ti-sę.r) *s. m.* Celui qui abrutit.

ABCISSE (âb-si-sę) *s. f.* Portion de l'axe ou du diamètre d'une courbe entre son sommet et l'ordonnée.

ABSENCE (âb-san-sę) *s. f.* Eloignement; distraction, manque d'attention.

ABSENT, E (âb-san, tę) *adj.* Qui est éloigné.

S'ABSENTER (sâb-san-té) *v. pr.* S'éloigner de l'endroit où l'on est habituellement.

ABSIDE (âb-si-dę) *s. f.* Voûte, arche, sanctuaire.

ABSIDIOLE (âb-si-diô-lę) *s. f.* Petite abside.

ABSINTHE (âb-sin-tę) *s. f.* Plante aromatique. Liqueur faite avec cette plante.

ABSOLU, E (âb-sô-lu) *adj.* Indépendant, impérieux, arbitraire.

ABSOLUMENT (âb-sô-lu-man) *adv.* Souverainement, entièrement.

ABSOLUTION (âb-sô-lu-sion) *s. f.* Rémission, pardon.

ABSOLUTISME (âb-sô-lu-tis-mę) *s. m.* Système d'un gouvernement absolu.

ABSOLUTISTE (âb-so-lu-tis-tə) *s. m.* Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE (âb-so-lu-toâ-rə) *adj.* Qui absout.

ABSORBABLE (âb-sor-bâ-blə) *adj.* Qui peut être absorbé.

ABSORBANT, E (âb-sor-ban, tə). Qui absorbe.

ABSORBER (âb-sor-bé) *v. tr.* Engloutir, faire disparaître, pomper. **S'absorber**, *v. pr.* s'enfoncer, se perdre.

ABSORPTION (âb-sorp-sion) *s. f.* Action d'absorber.

ABSORPTIVITÉ (âb-sorp-ti-vi-té) *s. f.* Faculté d'absorber.

ABSOUDRE (âb-sou-drə) *v. tr.* Décharger d'un crime, d'une faute. Remettre les péchés.

ABSOUTE (âb-sou-tə) *s. f.* Absolution solennelle donnée le Jeudi-Saint. Cérémonie autour du cercueil à l'office des morts.

ABSTÈME (âbs-tè-mə) *s. et adj.* Qui ne boit pas de vin.

ABSTENIR (S') (sâbs-tə-nir) *v. pr.* Se priver, s'empêcher, s'interdir.

ABSTENTION (âbs-tan-sion) *s. f* Action d'un juge qui se récuse. Renonciation à un héritage.

ABSTENTIONNISTE (âbs-tan-sio-nis-tə) *s. m.* Partisan de l'abstention dans une élection.

ABSTERGENT, E (âbs-tèr-jan) *adj.* Qui dissout.

ABSTERGER (âbs-tèr-jé) *v. tr.* Nettoyer une plaie.

ABSTERSIF, IVE (âbs-tèr-sif, sivə) *adj.* Propre à absterger.

ABSTERSION (âbs-tèr-sion) Action d'absterger.

ABSTINENCE (âbs-ti-nan-sə) *s. f.* Privation volontaire. Action de s'abstenir.

ABSTINENT, E (âbs-ti-nan, tə) *adj.* Sobre, tempérant.

ABSTRACTEUR (âbs-trâk-tə.r) *s. m.* Auteur d'un extrait.

ABSTRACTIF, IVE (âbs-trâk-tif, tivə) *adj.* Qui exprime une abstraction.

ABSTRACTION (âbs-trâk-sion) *s. f.* Action d'abstraire.

ABSTRACTIVEMENT (âbs-trâk-ti-və-man) *adv.* par abstraction.

ABSTRAIRE (âbs-trè-rə *v. tr.* Séparer intellectuellement.

ABSTRAIT, E (âbs-trè, tə) *adj.* Qui a le caractère d'une abstraction.

ABSTRAITEMENT (âbs-trè-tə-man) *adv.* D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E (âbs-tru, zə) *adj.* Difficile à concevoir.

ABSURDE (âb-sur-də) *adj.* Qui choque l'esprit, la raison.

ABSURDEMENT (âb-sur-də-man) *adv.* D'une manière absurde.

ABSURDITÉ (âb-sur-di-té) *s. f.* Défaut de ce qui est absurde.

ABUS (â-bu) *s. m.* Usage immodéré, excessif, mauvais, pernicieux.

ABUSER (â-bu-zé) *v. tr.* Tromper; Faire un mauvais usage.

ABUSEUR (â-bu-zə.r) *s. m.* Qui trompe. Qui abuse.

ABUSIF, IVE (â-bu-zif, zivə) *adj.* Contraire aux règles, aux lois, à l'usage.

ABUSIVEMENT (â-bu-zi-və-man) *adv.* D'une manière abusive.

ACABIT (â-kâ-bi) *s. m.* Qualité bonne ou mauvaise.

ACACIA (â-kâ-sià) *s. m.* Arbre à fleurs légumineuses.

ACADÉMICIEN (â-kâ-dé-mi-si-in) *s m* Membre d'une académie.

ACADÉMIE (â-kâ-dé-mi) *s. f.* Compagnie de savants, d'artistes; maison d'études, d'exercices, de jeu; figure d'après un modèle nu.

ACADÉMIQUE (â-kâ-dé-mi-kə) *adj.* Qui concerne une académie.

ACADÉMIQUEMENT (â-kâ-dé-mi-kə-man) *adv.* D'une manière académique.

ACADÉMISTE (â-kâ-dé-mis-tə) *s. m.* Elève dans une académie.

ACAGNARDER (â-kâ-gnâr-dé) Accoutumer à une vie fainéante. **S'acagnarder**, *v. pr.* S'habituer à l'oisiveté.

ACAJOU (â-kâ-jou) *s. m.* Arbre d'Amérique dont on emploie le bois en ébénisterie.

ACALÈPHES (â-kâ-lè-fə) *s. m. pl.* Classe de zoophytes.

ACANTHACÉ, E (â-kan-tâ-sé, sé) *adj.* épineux.

ACANTHACÉES (â-kan-tâ-sé) *s. f. pl.* Plantes acanthoïdes.

ACANTHE (â-kan-tə) *s. f.* Plante

émolliente, labiée. Ornement qui imite ses feuilles.

ACANTHOPTÉRYGIENS (à-kan-tôp-té-ri-ji-in) *s. m. p.* Poissons ayant la nageoire dorsale épineuse.

ACARIATRE (à-kâ-ri-â-trę) *adj.* D'humeur désagréable, aigre, fâcheuse.

ACARUS (à-kâ-rus) *s. m.* L'insecte qui produit la gale.

ACAULE (à-kô-lę) *adj.* Sans tige apparente.

ACCABLANT, E (à-kâ-blan, tę) *adj.* Qui accable.

ACCABLEMENT (à-kâ-blę-man) *s. m.* Abattement, prostration.

ACCABLER (à-kâ-blé) *v. tr.* Surcharger. Faire succomber sous le poids.

ACCALMIE (à-kâl-mi) *s. f.* Apaisement momentané des flots ou du vent.

ACCAPAREMENT (à-kâ-pâ-rę-man) *s. m.* Action d'accaparer.

ACCAPARER (à-kâ-pâ-ré) *v. tr.* Amasser une denrée pour la revendre plus cher.

ACCAPAREUR, EUSE (à-kâ-pâ-rę.r, reu-zę) *s.* Celui ou celle qui accapare.

ACCÉDER (âk-sé-dé) *v. int.* Consentir à..., adhérer. Arriver à...

ACCÉLÉRATEUR, TRICE (âk-sé-lé-râ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui accélère.

ACCÉLÉRATION (âk-sé-lé-râ-sion) *s. f.* Augmentation de vitesse, mouvement plus rapide.

ACCÉLÉRER (âk-sé-lé-ré) *v. tr.* Augmenter la vitesse. Hâter, presser, activer.

ACCENT (âk-san) *s. m.* Ton de la voix. Intonations particulières. Signe grammatical.

ACCENTUATION (âk-san-tu-â-sion) *s. m.* Manière d'accentuer; système qui l'indique.

ACCENTUER (âk-san-tu-é) *v. tr.* Mettre des accents; bien faire sentir la prononciation.

ACCEPTABLE (âk-sèp-tâ-blę) *adj.* Qui peut être accepté.

ACCEPTATION (âk-sèp-tâ-sion) *s. f.* Action d'accepter. Promesse de payer une lettre de change.

ACCEPTER (âk-sèp-té) *v. tr.* Recevoir; Agréer ce qui est offert.

ACCEPTEUR (âk-sèp-tę.r) *s. m.* Celui qui accepte un billet, une lettre de change.

ACCEPTION (âk-sèp-sion) *s. f.* Signification, sens d'un mot; égard, préférence.

ACCÈS (âk-sè) *s. m.* Abord, entrée; attaque d'un mal.

ACCESSIBILITÉ (âk-sè-si-bi-li-té) *s. f.* Libre accès.

ACCESSIBLE (âk-sè-si-blę) *adj.* Qui peut être abordé.

ACCESSION (âk-sè-sion) *s. f.* Consentement. Adhésion à un engagement contracté par d'autres puissances.

ACCESSIT (âk-sè-sit) *s. m.* Récompense de celui qui a approché du prix.

ACCESSOIRE (âk-sè-soârę) *s. m.* Parties secondaires d'un tableau. *Adj.* Ajouté à la chose principale.

ACCESSOIREMENT (âk-sè-soâ-rę-man) *adv.* D'une manière accessoire.

ACCIDENT (âk-si-dan) *s. m.* Evènement malheureux, cas fortuit. **Par accident**, *loc. adv.* Par hasard

ACCIDENTÉ, E (âk-si-dan-té) *adj.* Inégal, mouvementé, varié dans ses aspects.

ACCIDENTEL, LE (âk-si-dan-tèl, lę) *adj.* Qui arrive par hasard, d'une façon imprévue.

ACCIDENTELLEMENT (âk-si-dan-tè-lę-man) *adv.* D'une manière accidentelle.

ACCIDENTER (âk-si-dan-té) *v. tr.* Varier, mouvementer, inégaliser.

ACCISE (âk-si-zę) *s. f.* Taxe sur les boissons.

ACCLAMATEUR (â-klâ-mâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fait des acclamations.

ACCLAMATION (â-klâ-mâ-sion) *s. f.* Cri d'enthousiasme, de joie, d'applaudissement.

ACCLAMER (â-klâ-mé) *v. tr.* Accueillir, saluer, nommer par acclamation.

ACCLIMATATION (â-kli-mâ-tâ-sion) *s. f.* Action d'acclimater.

ACCLIMATER (â-kli-mâ-té) *v. tr.* Accoutumer à la température d'un climat. **S'acclimater**, *v. pr.* Se faire à un nouveau climat.

ACCOINTANCE (â-koin-tan-sę) *s. f.* Fréquentation.

ACCOINTER (S') (sâ-koin-té) *v. pr.* Se lier intimement. Se familiariser.

ACCOLADE (â-kô-lâ-dę) *s. f.* Embrassement. Cérémonie pour la réception d'un chevalier. Trait qui embrasse plusieurs mots. Deux lapereaux servis ensemble.

ACCOLAGE (â-kô-lâ-ję) *s. m.* Action d'accoler la vigne aux échalas ou contre un mur.

ACCOLEMENT (â-kô-lę-man) *s. m.* Action d'accoler, de joindre, de réunir.

ACCOLER (â-kô-lé) *v. tr.* Embrasser, grouper.

ACCOLURE (â-kô-lu-rę) *s. f.* Lien pour la vigne et les branches d'arbres fruitiers.

ACCOMMODABLE (â-kô-mô-dâ-blę) *adj.* Qui se peut accorder.

ACCOMMODAGE (â-kô-mô-dâ-ję) *s. m.* Apprêt des mets, des viandes.

ACCOMMODANT, E (â-kô-mô-dan, tę) *adj.* Complaisant, facile, traitable.

ACCOMMODATEUR (â-kô-mô-dâ-tę.r) *adj.* Qui se rapporte à l'accommodation.

ACCOMMODATION (â-kô-mô-dâ-sion) *s. f.* Changement qui s'opère dans le cristallin selon l'éloignement des objets.

ACCOMMODEMENT (â-kô-mô-dę-man) *s. m.* Arrangement que l'on fait dans sa maison pour sa commodité. Accord, réconciliation.

ACCOMMODER (â-kô-mô-dé) *v. tr.* Donner de la commodité, de l'aisance, convenir. Arranger, concilier. Apprêter. **S'accommoder**, *v. pr.* se contenter de.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE (â-kon-pâ-gnâ-tę.r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui accompagne la partie principale d'un morceau.

ACCOMPAGNEMENT (â-kon-pâ-gnę-man) *s.* Action d'accompagner.

ACCOMPAGNER (â-kon-pâ-gné) *v. tr.* Aller de compagnie. Reconduire. Escorter. En musique, jouer la partie d'accompagnement.

ACCOMPLI, E (â-kon-pli) *adj.* Achevé, parfait.

ACCOMPLIR (â-kon-plir) *v. tr.* Achever, effectuer, exécuter complètement.

ACCOMPLISSEMENT (â-kon-pli-sę-man) *s. m.* Exécution entière, achèvement parfait.

ACCORD (â-kor) *s. m.* Assentiment être du même avis. Sons formant harmonie.

ACCORDABLE (â-kor-dâ-blę) *adj.* Qui peut être accordé.

ACCORDAILLES (â-kor-dâ-yę) *s. f. pl.* Fiançailles.

ACCORDÉ, E (â-kor-dé) *s.* Fiancé, Fiancée.

ACCORDÉON (â-kor-dé-on) *s. m.* Instrument de musique.

ACCORDER (â-kor-dé) *v. tr.* Concéder; concilier; mettre d'accord un instrument de musique.

ACCORDEUR (â-kor-dę.r) *s. m.* Celui qui accorde les instruments de musique.

ACCORDOIR (â-kor-doâr) *s. m.* Outil d'accordeur.

ACCORE (â-kor-ę) *s. m.* Étai pour soutenir les vaisseaux. *adj.* Très escarpé.

ACCORT, E (â-kor, tę) *adj.* Qui est à la fois avisé et gracieux.

ACCORTISE (â-kor-ti-zę) *s. f.* Douceur, aménité.

ACCOSTABLE (â-kos-tâ-blę) *adj.* Qu'on peut aborder facilement.

ACCOSTER (â-kos-té) *v. tr.* Aborder quelqu'un pour lui parler. Embarcation qui vient se placer le long du quai.

ACCOTEMENT (â-kô-tę-man) *s. m.* L'espace entre la route et le fossé, entre le ruisseau et la maison.

ACCOTER (â-kô-té) *v. tr.* Affermir, appuyer de côté. **S'accoter** *v. pr.* s'appuyer.

ACCOTOIR (â-kô-toâr) *s. m.* Appui, étai.

ACCOUCHÉE (â-kou-ché) *s. f.* Femme qui vient d'accoucher.

ACCOUCHEMENT (â-kou-chę-man) *s. m.* Action d'accoucher.

ACCOUCHER (â-kou-ché) *v. int.* Enfanter.

ACCOUCHEUR, EUSE (â-kou-chę.r, eu-zę) *s.* Qui pratique les accouchements.

ACCOUDER (S') (sâ-kou-dé) *v. pr.* S'appuyer du coude.

ACCOUDOIR (â-kou-doâr) *s. m.* Ce qui sert à s'accouder.

ACCOUER (â-kou-é) *v. tr.* Attacher des chevaux pour qu'ils marchent à la file.

ACCOUPLE (â-kou-plę) *s. f.* Lien pour accoupler les chiens.

ACCOUPLEMENT (à-kou-plę-man) *s. m.* Assemblage par couple.

ACCOUPLER (à-kou-plé) *v. tr.* Mettre deux à deux. Apparier.

ACCOURCIR (à-kour-sir) *v. tr.* Rendre plus court.

ACCOURCISSEMENT (à-kour-si-sę-man) *s. m.* Diminution d'étendue ou de durée.

ACCOURIR (à-kou-rir) *v. int.* Venir en hâte.

ACCOUTREMENT (à-kou-trę-man) *s. m.* Habillement étrange, ajustement ridicule.

ACCOUTRER (à-kou-tré) *v. tr.* Habiller d'une façon bizarre.

ACCOUTUMANCE (à-kou-tu-man-sę) *s. f.* Habitude.

ACCOUTUMÉ, E (à-kou-tu-mé) *adv.* Habituel. **A l'accoutumée** *loc. adv.* Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER (à-kou-tu-mé) *v. tr.* Habituer *v. int.* Avoir l'habitude. **S'accoutumer** *v. pr.* s'habituer.

ACCRÉDITER (à-kré-di-té) *v. tr.* Mettre en crédit. **S'accréditer** *v. pr.* S'acquérir du crédit.

ACCROC (à-krô) *s. m.* Déchirure, difficulté, obstacle.

ACCROCHE-CŒUR, (à-krô-chę-kę.r) *s. m.* Petite mèche de cheveux tournée sur la tempe.

ACCROCHEMENT (à-krô-chę-man) *s. m.* Action d'accrocher.

ACCROCHER (à-krô-ché) *v. tr.* Attacher, suspendre à un crochet. Jeter le grappin. Déchirer. **S'accrocher** *v. p.* Saisir tous les moyens pour se tirer d'affaire.

ACCROIRE (FAIRE) (à-kroâ-rę) *v. tr.* Faire croire ce qui n'est pas vrai.

ACCROISSEMENT (à-kroâ-sę-man) *s. m.* Augmentation. Agrandissement.

ACCROÎTRE (à-kroâ-trę) *v. tr.* Rendre plus grand, plus étendu *v. int.* Aller en augmentant *v. pr.* Prendre de l'accroissement.

ACCROUPIR (S') (sâ-krou-pir) *v. pr.* S'asseoir sur ses talons.

ACCROUPISSEMENT (à-krou-pi-sę-man) *s. m.* Action de s'accroupir.

ACCRUE (à-kru) *s. f* Augmentation d'une chose par l'adjonction d'une autre.

ACCUEIL (à-kę-y) *s. m.* Réception.

ACCUEILLIR (à-kę-yir) *v. tr.* Recevoir bien ou mal une personne ou une chose.

ACCUL (à-kul) *s. m.* Lieu sans issue. *pl.* Piquets pour retenir un canon.

ACCULEMENT (à-ku-lę-man) *s. m.* Ce qui est acculé.

ACCULER (à-ku-lé) *v. tr.* Mettre dans l'impossibilité de reculer. **S'acculer** *v. pr.* S'adosser.

ACCUMULATEUR, TRICE (à-ku-mu-la-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui accumule *s. m.* Appareil mécanique.

ACCUMULATION (à-ku-mu-lâ-sion) *s. f.* Entassement, amas.

ACCUMULER (à-ku-mu-lé) *v. tr.* Amasser, mettre ensemble

ACCUSABLE (à-ku-zâ-blę) *adj.* Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (à-ku-zâ-tę.r, tri-sę) *s.* Qui accuse quelqu'un en justice.

ACCUSATIF (à-ku-zâ-tif) *s. m.* Quatrième cas des déclinaisons.

ACCUSATION (à-ku-zâ-sion) *s. f.* Plainte en justice contre quelqu'un. Imputation. Reproche.

ACCUSÉ, E (à-ku-zé) *s.* Déféré en justice.

ACCUSER (à-ku-zé) *v. tr.* Imputer un crime à quelqu'un. Déférer en justice. Reprocher. **S'accuser** *v. pr.* Se déclarer coupable.

ACÉPHALE (à-sé-fâ-lę) *adj.* Sans tête.

ACÉRAIN (à-sé-rin) *adj.* (fer). Qui tient de l'acier.

ACERBE (à-sèr-bę) *adj.* Âpre, sûr; Dur, sévère, mordant.

ACERBITÉ (à-sèr-bi-té) *s. f.* Amertume, âpreté, sévérité.

ACÉRÉ, E (à-sé-ré) *adj.* Tranchant, aigu; piquant.

ACÉRER (à-sé-ré) *v. tr.* Garnir d'acier. Aiguiser.

ACÉRINÉES ou **ACÉRACÉES** (à-sé-ri-né) (à-sé-râ-sé) Famille des érables.

ACESCENCE (à-sès-san-sę) *s. f.* Disposition à l'acidité.

ACESCENT, E (à-sès-san, tę) *adj.* Qui devient acide.

ACÉTATE (à-sé-tâ-tę) *s. m.* Sel chimique formé par la combinaison de l'acide acétique avec différentes bases.

ACÉTEUX, EUSE (â-sé-teu, teu-zę) *adj*. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFIER (â-sé-ti-fié) *v. tr.* Transformer l'esprit de vin en vinaigre, en acide acétique.

ACÉTIQUE (â-sé-ti-kę) *adj*. Acide d'une saveur très forte qui fait la base du vinaigre.

ACHALANDAGE (â-chă-lan-dâ-ję) *s. m*. Action d'achalander.

ACHALANDER (â-chă-lan-dé) *v. tr.* Faire avoir des chalands.

ACHARNÉ, E (â-chăr-né) *adj*. Attaché furieusement à sa proie.

ACHARNEMENT (â-chăr-nę-man) *s. m*. Ardeur opiniâtre.

ACHARNER (â-chăr-né) *v. tr.* Exciter, animer, irriter. **S'acharner**, *v. pr.* S'appliquer avec excès.

ACHAT (â-chă) *s. m*. Emplette, acquisition.

ACHE (â-chę) *s. f.* Céleri non cultivé.

ACHEMINEMENT (â-chę-mi-nę-man) *s. m*. Moyen pour arriver au but qu'on se propose.

ACHEMINER (â-chę-mi-né) *v. tr.* Mettre une affaire en train. **S'acheminer**, *v. pr.* Se mettre en chemin.

ACHÉRON (â-ché-ron) *s. m*. Fleuve des enfers.

ACHETER (â-chę-té) *v. tr.* Acquérir à prix d'argent. Corrompre, obtenir avec peine.

ACHETEUR, EUSE (â-chę-tęur, eu-zę) *s*. Qui achète.

ACHEVÉ, E (â-chę-vé) *adj* Accompli, parfait.

ACHÈVEMENT (â-chè-vę-man) *s. m*. Fin, action d'achever.

ACHEVER (â-chę-vé) *v. tr.* Finir, terminer une chose. Porter le coup mortel à un blessé.

ACHILLÉE (â-ki-lé) *s. f.* Genre de plantes de la famille des composées.

ACHOPPEMENT (â-chŏ-pę-man) *s. m*. Ecueil, obstacle. Occasion de faillir.

ACHOPPER (â-chŏ-pé) *v. int.* Heurter du pied, trébucher. Faillir.

ACHROMATIQUE (â-krŏ-mă-ti-kę) Qui fait voir les images des objets colorées exactement.

ACHROMATISATION (â-krŏ-mă-ti-ză-sion) Action d'achromatiser.

ACHROMATISER (â-krŏ-mă-ti-zé) *v. tr.* Rendre achromatique.

ACHROMATISME (â-krŏ-mă-tis-mę) *s. m*. Qualité des verres achromatiques.

ACIDE (â-si-dę) *s. m* Substance d'une saveur aigre et piquante. *Adj* Aigre.

ACIDIFIABLE (â-si-di-fiă-blę) *adj*. Qui peut passer à l'état d'acide.

ACIDIFIANT, E (â-si-di-fian, tę) *adj*. Qui acidifie.

ACIDIFICATION (â-si-di-fi-kă-sion) *s. f* Action d'acidifier.

ACIDIFIER (â-si-di-fié) *v. tr.* Rendre acide. **S'acidifier**, *v. pr.* Devenir acide.

ACIDITÉ (â-si-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui est acide.

ACIDULE (â-si-du-lę) *adj* Légèrement acide.

ACIDULER (â-si-du-lé) *v tr.* rendre légèrement acide.

ACIER (â-sié) *s. m*. Fer combiné avec le carbone et devenu très dur par la trempe.

ACIÉRAGE (â-sié-ră-ję) *s. m*. Action d'aciérer.

ACIÉRATION (â-sié-ră-sion) *s. f. v.* Aciérage.

ACIÉRER (â-sié-ré) *v. tr* Convertir en acier.

ACIÉRIE (â-sié-ri) *s. f.* Atelier où l'on fabrique l'acier.

ACNÉ (âk-né) *s. f.* Couperose.

ACOLYTAT (â-kŏ-li-tă) *s. m*. Le plus élevé des quatre ordres mineurs.

ACOLYTE (â-kŏ-li-tę) *s. m*. Clerc promu à l'acolytat.

ACOMPTE (â-kon-tę) *s. m*. Somme à valoir sur la totalité d'une dette.

ACONIT (â-kŏ-nit) *s. m*. Plante fort vénéneuse.

ACOQUINANT, TE (â-kŏ-ki-nan, tę) *adj*. Qui acoquine.

ACOQUINER (â-kŏ-ki-né) *v. tr.* Attirer, attacher par l'habitude. (**S'acoquiner**. *V. p.* S'adonner.

ACOTYLÉDONE (â-kŏ-ti-lé-dŏ-nę) *adj*. Plante sans lobes.

À-COUP (â-kou) *s. m*. Mouvement saccadé, temps d'arrêt brusque.

ACOUSTIQUE (â-kous-ti-kę) *s. f.* Théorie de l'ouïe. *Adj*. qui sert à produire ou à modifier les sons.

ACQUÉREUR (â-ké-rę.r) *s. m.* Qui acquiert.
ACQUÉRIR (â-ké-rir) *v. tr.* Se procurer ; acheter ; posséder.
ACQUÊT (â-kè) *s. m.* Chose acquise, biens acquis.
ACQUÊTER (â-kè-té) *v. tr.* Acquérir.
ACQUIESCEMENT (â-ki-è-sę-man) *s. m.* Adhésion, consentement, soumission.
ACQUIESCER (â-ki-è-sé) *v. int.* Consentir, adhérer, se soumettre.
ACQUIS (â-ki) *s. m.* Connaissances ; savoir.
ACQUISITION (â-ki-zi-sion) *s. f.* Action d'acquérir.
ACQUIT (â-ki) *s. m.* Quittance, décharge.
ACQUIT-A-CAUTION (â-ki-â-kô-sion) *s. m.* Autorisation de laisser librement circuler des marchandises d'un entrepôt à un autre.
ACQUITTABLE (â-ki-tâ-blę) *adj.* Qui peut être acquitté.
ACQUITTEMENT (â-ki-tę-man) *s. m.* Action d'acquitter.
ACQUITTER (â-ki-té) *v. tr.* Payer ce qu'on doit. Absoudre un accusé.
ACRE (â-krę) *s. f.* Ancienne mesure agraire.
ÂCRE (â-krę) *adj.* Piquant, corrosif, qui prend à la gorge.
ÂCRETÉ (â-krę-té) *s. f.* Qualité de ce qui est âcre.
ACRIMONIE (â-kri-mô-ni) *s. f.* Âcreté,
ACRIMONIEUX, EUSE (â-kri-mô-nieu, eu-zę) *adj.* Qui a de l'acrimonie.
ACROBATE (â-krô-bâ-tę) *s.* Danseur ou danseuse de corde.
ACROCÉPHALE (â-krô-sé-fâ-lę) *n. et adj.* Qui a la tête se terminant en pointe.
ACRONYQUE (â-krô-ni-kę) *adj.* Se dit d'un astre qui se lève au coucher du soleil où se couche à son lever.
ACROPOLE (â-krô-pô-lę) *s. f.* Nom de la ville élevée ou citadelle dans les cités grecques.
ACROSTICHE (â-krôs-tichę) *s. m.* Pièce dont chaque vers commence par une des lettres d'un nom pris pour sujet.
ACROTÈRE (â-krô-tè-rę) *s. m.* Petit piédestal.
ACTE (âk-tę) *s. m.* Action ; partie d'une pièce de théâtre ; écrit ; thèse.
ACTEUR, TRICE (âk-tę.r, tri-sę) *s.* Qui joue un rôle dans un théâtre, dans un événement.
ACTIF, IVE (âk-tif, ivę) *adj.* Vif, travailleur. Qui agit. Qui exprime l'action. *S. m.* Ce qu'on possède.
ACTINOMÈTRE (âk-ti-nô-mè-trę) *s. m.* Instrument servant à mesurer l'intensité des radiations.
ACTINOMÉTRIE (âk-ti-nô-mé-tri) *s. m.* Mesure de l'intensité des radiations.
ACTION (âk-sion) *s. f.* Tout ce qu'on fait ; combat ; gestes et attitudes qui accompagnent la parole. Part dans une entreprise financière.
ACTIONNAIRE (âk-si-ô-nè-rę) *s. m.* Qui a des actions dans une entreprise.
ACTIONNER (âk-si-ôné) *v. tr.* Intenter une action en justice.
ACTIVEMENT (âk-ti-vę-man) *adv.* D'une manière active.
ACTIVER (âk-ti-vé) *v. tr.* Accélérer, hâter, presser.
ACTIVITÉ (âk-ti-vi-té) *s. f.* Faculté active ; diligence, promptitude.
ACTUALISATION (âk-tuâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'actualiser.
ACTUALISER (âk-tuâ-li-zé) *v. tr.* Rendre actuel.
ACTUALITÉ (âk-tuâ-li-té) *s. f.* Etat présent d'une chose.
ACTUEL, ELLE (âk-tuèl, èlę) *adj.* Présent, effectif. Ce qui est usité au moment où l'on parle.
ACTUELLEMENT (âk-tuè-lę-man) *adv.* Au moment présent.
ACUITÉ (â-kui-té) *s. f.* Etat de ce qui est aigu, pointu.
ACULÉIFORME (â-ku-lé-i-for-mę) *adj.* Qui est en forme d'aiguillon.
ACUMINÉ, E (â-ku-mi-né) *adj.* Qui se termine en pointe.
ACUPONCTURE (â-ku-ponk-turę) *s. f.* Piqûre avec des aiguilles d'une partie malade.
ACUTANGLE (â-ku-tan-glę) *adj.* A angles aigus.
ADAGE (â-dâ-ję) *s. m.* Proverbe, maxime.

ADAGIO (â-dâ-jio) *adv.* Lentement.

ADAMANTIN, INE (â-dâ-man-tin, ti-ne) *adj.* De la nature du diamant.

ADAMIQUE (â-dâ-mi-ke) *adj.* Race humaine primitive. Terres déposées par le flux.

ADAPTATION (â-dâp-tâ-sion) *s. f.* Action d'adapter.

ADAPTER (â-dâp-té) *v. tr.* Appliquer, ajuster.

ADDITION (âd-di-sion) *s. f.* Action d'ajouter. La première règle d'arithmétique.

ADDITIONNEL, ELLE (â-di-sio-nèl, nè-le) *adj.* Qui est ajouté.

ADDITIONNER (â-di-sio-né) *v. tr.* Ajouter ; réunir plusieurs nombres en un seul.

ADDUCTEUR (âd-duk-te.r) *adj. s. m.* Muscle qui meut en dedans.

ADDUCTION (âd-duk-si-on) *s. f.* Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION (â-damp-sion) *s. f.* Révocation d'un legs, d'une donation.

ADENT (â-dan) *s. m.* Entaille en forme de dent exécutée sur des pièces de bois.

ADEPTE (â-dèp-te) *s.* Personne initiée aux mystères, aux secrets.

ADÉQUAT,E (â-dé-kouâ,te) *adj.* Entier, total; d'une étendue, d'une compréhension égale.

ADHÉRENCE (â-dé-ran-se) *s. f.* Union intime, attachement.

ADHÉRENT,E (â-dé-ran,te) *adj.* attaché fortement. Partisan.

ADHÉRER (â-dé-ré) *v. int.* Être attaché à, être uni. Approuver, adopter.

ADHÉSIF, IVE (â-dé-zif,zive) *adj.* Qui adhère, qui s'attache.

ADHÉSION (â-dé-zion) *s. f.* Union, jonction; l'action d'adhérer.

ADIANTE (â-dian-te) *s. f.* plante capillaire.

ADIEU (â-dieu) *int.* Salut en se quittant. *s. m.* Séparation douloureuse.

ADIPEUX, EUSE (â-di-peu, peu-ze) *adj.* Qui est de nature graisseuse.

ADIRER (â-di-ré) *v. tr.* perdre, égarer.

ADITION (â-di-sion) *s. f.* Acceptation d'une succession.

ADJACENT, E (âd-jâ-san, te) *adj.* proche. contigu.

ADJECTIF (âd-jek-tif) *s. m.* Mot qui exprime la qualité ou la modification.

ADJECTIVEMENT (âd-jèk-ti-ve-man) *adv.* en manière d'adjectif.

ADJOINDRE (âd-join-dre) *v. tr.* Joindre à... associer, donner un auxiliaire.

ADJOINT, TE (âd-jôin,te) *s.* Officier qui assiste le maire.—*adj.* Qui aide. Suppléant.

ADJONCTION (âd-jonk-sion) *s. f.* Jonction d'une personne à une autre.

ADJUDANT (âd-ju-dan) *s. m.* qui aide. Sous-officier..

ADJUDICATAIRE (âd-ju-di-kâ-tè-re) *s.* La personne à qui on adjuge une chose.

ADJUDICATEUR, TRICE (âd-ju-di-kâ-te-r, tri-se) *s.* La personne qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE (âd-ju-di-kâ-tif, -tive) *adj.* Qui adjuge.

ADJUDICATION (âd-ju-di-kâ-sion) *s. f.* Action d'adjuger.

ADJUGER (âd-ju-jé) *v. tr.* Attribuer par autorité de justice. Donner au plus offrant.

ADJURATION (âd-ju-râ-sion) *s. f.* Action d'adjurer. Formule d'exorcisme.

ADJURER (âd-ju-ré) *v. tr.* Sommer au nom de Dieu. Supplier. Invoquer.

ADJUVANT, ANTE (âd-ju-van, van-te) *adj. et s.* Qui aide ; auxiliaire. Substance qui seconde l'action d'un médicament.

ADMETTRE (âd-mè-tre) *v. tr.* Recevoir. agréer.

ADMINICULE (âd-mi-ni-ku-le) *s. m.* Tout ce qui aide à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, TRICE (âd-mi-nis-trâ-te.r, tri-se) *s.* Qui régit.

ADMINISTRATIF, IVE (âd-mi-nis-trâ-tif, tive) *adj.* Qui tient à l'administration.

ADMINISTRATION (âd-mi-nis-trâ-sion) *s. f.* Gouvernement, direction, gestion des affaires publiques ou particulières.

ADMINISTRATIVEMENT (âd-mi-nis-trâ-ti-ve-man) *adv.* Par des moyens administratifs.

ADMINISTRÉ, E (âd-mi-nis-tré, e) *s.* Les citoyens par rapport à l'administration.

ADMINISTRER (àd-mi-nis-tré) *v. tr.* Gouverner, diriger, gérer. *v. pr.* Se donner.

ADMIRABLE (àd-mi-rà-blę) *adj.* Qui mérite l'admiration.

ADMIRABLEMENT (àd-mi-rà-blę-man) *adv.* D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE. (àd-mi-rà-tę.r, tri-sę) *s.* Celui ou celle qui admire.

ADMIRATIF, IVE (àd-mi-rà-tif, tivę) *adj.* Qui tient à l'admiration.

ADMIRATION (àd-mi-rà-sion) *s. f.* Action d'admirer.

ADMIRER (àd-mi-ré) *v. tr.* Considérer avec étonnement, avec plaisir.

ADMISSIBILITÉ (àd-mi-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de qui est admissible.

ADMISSIBLE (àd-mi-si-blę) *adj.* Qu'on peut admettre.

ADMISSION (àd-mi-sion) *s. f.* Action par laquelle on admet, résultat de cette action.

ADMONESTATION (àd-mô-nès-tâ-sion) *s. f.* Avis, censure, réprimande.

ADMONESTER (àd-mô-nès-té) *v. tr.* Avertir, reprendre, faire une admonition.

ADMONITION (àd-mô-ni-sion) *s. f.* Avertissement. Réprimande.

ADOLESCENCE (à-dô-lès-san-sę) *s. f.* Entre l'enfance et l'âge adulte.

ADOLESCENT, TE (à-do-lès-san, tę *s* Qui est dans l'âge de l'adolescence.

ADONIEN (à-dô-ni-in) ou **ADONIQUE** (à-dô-ni-kę). Vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (à-dô-nis) *s. m.* Jeune homme qui fait le beau et prend soin de sa parure.

ADONISER (à-dô-ni-zé) *v. tr.* Parer, ajuster avec affectation. **S'adoniser.** *v. pr.* S'ajuster avec un trop grand soin.

ADONNER (S') (sà-dô-né) *v. pr.* S'appliquer avec ardeur à ce qui plaît.

ADOPTABLE (à-dôp-tà-blę) *adj.* Qu'on peut adopter.

ADOPTANT (à-dôp-tan) *s. m.* Qui adopte.

ADOPTÉ, E (à-dôp-té) *part. p.* Proposition qui est acceptée.

ADOPTER (à-dôp-té) *v. tr.* Prendre quelqu'un pour fils ou pour fille dans les formes choisies par la loi. Accepter, sanctionner, choisir.

ADOPTIF, IVE (à-dôp-tif, tivę) *adj.* Qui a été adopté.

ADOPTION (à-dôp-sion) *s. f.* Action d'adopter.

ADORABLE (à-dor-à-blę) *adj.* Digne d'être adoré.

ADORATEUR, TRICE (à-dor-à-tę.r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui adore.

ADORATION (à-dor-à-si-on) *s. f.* Action d'adorer, amour extrême.

ADORER (à-dor-é) *v. tr.* Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer passionnément.

ADOS (à-dô) *s. m.* Terre élevée en talus.

ADOSSEMENT (à-dô-sę-man) *s. m.* État de ce qui est adossé.

ADOSSER (à-dô-sé) *v. tr.* Appuyer contre.

ADOUBER (à-dou-bé) *v. tr.* Toucher un pion pour l'arranger, non pour le jouer. Réparer, raccommoder.

ADOUCIR (à-dou-sir) *v. tr.* Rendre plus doux.

ADOUCISSANT, E (à-dou-si-san, tę) *adj.* Qui calme la douleur, l'irritation.

ADOUCISSEMENT (à-dou-si-sę-man) *s. m.* Action par laquelle une chose est adoucie.

ADRAGANT ou **ADRAGANTE** (à-drà-gan, gantę) *s.* Matière gommeuse produite par plusieurs espèces d'astragales.

ADRESSE (à-drè-sę) *s. f.* Dextérité; habileté soit dans les exercices du corps ou les choses de l'intelligence. Indication. Pétition.

ADRESSER (à-drè-sé) *v. tr.* Diriger vers un but où l'on vise.

ADROIT, E (à-drôà, tę) *adj.* Qui a de l'adresse ; fin, rusé, habile.

ADROITEMENT (à-drôà-tę-man) *adv.* D'une manière adroite.

ADULATEUR (à-du-là-tę-r, tri-sę) *s.* Qui donne des louanges excessives.

ADULATION (à-du-là-sion) *s. f.* Flatterie basse et intéressée.

ADULATOIRE (à-du-là-tôà-rę) *adj* Qui a rapport à l'adulation.

ADULER (à-du-lé) *v. tr.* Louer excessivement et avec fausseté.

ADULTE (à-dul-tę) *s.* et *adj.* Qui est parvenu à l'âge de raison.

ADULTÉRATION (à-dul-té-rà-sion) *s. f.* Action d'altérer.

ADULTÈRE (â-dul-tè-rẹ) *adj.* Qui viole la foi conjugale. *s. m.* Violation de cette loi.

ADULTÉRER (â-dul-té-ré) *v. tr.* Altérer. Falsifier.

ADULTÉRIN, E (â-dul-té-rin, ri-nẹ) *adj* et *s.* Qui est le fruit d'un adultère.

ADUSTE (â-dus-tẹ) *adj.* Brûlé.

ADUSTION (â-dus-tion) *s. f.* Etat de ce qui est brûlé ou cautérisé.

ADVENIR (âd-vẹ-nir) *v int.* Arriver accidentellement.

ADVENTICE (âd-van-ti-sẹ) *adj.* Qui survient par hasard.

ADVENTIF, IVE (âd-van-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui arrive par succession collatérale.

ADVERBE (âd-vèr-bẹ) *s. m.* Partie invariable du discours qui se joint à l'adjectif, au verbe ou à un autre adverbe pour les modifier.

ADVERBIAL, E, AUX, (ô) (âd-vèr-biâl biâ-lẹ) *adj* Qui tient de l'adverbe.

ADVERBIALEMENT (âd-vèr-biâ-lẹ-man) *adv* De la manière d'un adverbe.

ADVERBIALITÉ (âd-vèr-biâ-li-té) *s. f* Qualité d'un mot considéré comme adverbe.

ADVERSAIRE (âd-vèr-sè-rẹ) *s. m.* Celui qui est opposé et sur lequel on veut remporter l'avantage.

ADVERSATIF, IVE (âd-vèr-sâ-tif, ti-vẹ) *adj* Qui marque opposition.

ADVERSE (âd-vèr-sẹ) *adj* Contraire, opposé.

ADVERSITÉ (âd-vèr-si-té) *s f* Etat, situation de celui qui éprouve les rigueurs du sort. Malheur, affliction.

ADYNAMIE (â-di-nâ-mi) *s. f.* Faiblesse causée par maladie. Etat d'atonie.

ADYNAMIQUE (â-di-nâ-mi-kẹ) *adj.* Qui vient de l'adynamie.

AÈDE (â-è-dẹ) Poète qui, en Grèce, composait des poèmes héroïques qu'il chantait dans les fêtes.

ÆDICULE (é-di-ku-lẹ) *v.* Edicule.

ÆGAGROPILE (é-gâ-grô-pi-lẹ) *s. m.* Boule de poils dans l'estomac des ruminants

AÉRAGE, *s. m* ou **AÉRATION** *s. f.* (â-é-râ-jẹ) *m.* (â-é-râ-sion) *f.* Action d'aérer.

AÉRÉ, E (â-é-ré, ẹ) *adj.* Qui est en grand air, en bel air.

AÉRER (â-é-ré) *v. tr.* Donner accès à l'air. Renouveler l'air. Ventiler.

AÉRIEN, ENNE (â-é-riin, riè-nẹ) *adj.* Qui est de l'air, qui tient de l'air, qui est un effet de l'air.

AÉRIFÈRE (â-é-ri-fè-rẹ) *adj.* Qui conduit l'air.

AÉRIFORME (â-é-ri-for-mẹ) *adj.* Qui ressemble à l'air. Tous les gaz.

AÉRISER (â-é-ri-zé) *v. tr.* Réduire à l'état d'air ou de gaz.

AÉROBIE (â-é-rô-bi) *adj.* Êtres microscopiques pour qui l'oxygène de l'air est indispensable.

AÉROGRAPHIE (â-é-rô-grâ-fi) *s. f.* Description, théorie de l'air.

AÉROLITHE (â-é-rô-li-tẹ) *s f.* Pierre tombée du ciel.

AÉROLOGIE (â-é-rô-lô-ji) *s. f.* Traité de l'air.

AÉROMANCIE (â-é-rô-man-si) *s. f.* Art de connaître l'avenir par le moyen de l'air.

AÉROMÈTRE (â-é-rô-mè-trẹ) *s. m.* Instrument pour mesurer l'air.

AÉROMÉTRIE (â-é-rô-mé-tri) *s. f.* L'art de mesurer l'air.

AÉRONAUTE (â-é-rô-nô-tẹ) *s.* Qui parcourt les airs dans un aérostat.

AÉROSCOPE (â-é-ros-kô-pẹ) *s. m.* Instrument propre à recueillir la poussière de l'air.

AÉROSTAT (â-é-ros-tâ) *s. m.* Ballon, globe rempli de gaz qui s'élève en l'air.

AÉROSTATION (â-é-ros-tâ-sion) *s f.* Art de construire des aérostats.

AÉROSTATIQUE (â-é-ros-tâ-ti-kẹ) *adj.* Relatif à l'aérostation.

AÉROSTIER (â-é-ros-tié) *s. m.* Celui qui dirige un aérostat.

AÉTITE (â-é-ti-tẹ) *s. f.* Pierre d'aigle.

AFFABILITÉ (â-fâ-bi-li-té) *s. f.* Qualité d'une personne affable.

AFFABLE (â-fâ-blẹ) *adj* Qui reçoit avec bonté, avec bienveillance.

AFFABLEMENT (â-fâ-blẹ-man) *adv.* Avec affabilité.

AFFABULATION (â-fâ-bu-lâ-sion) *s. f.*

Moralité d'une fable, d'un apologue.

AFFADIR (â-fâ-dir) *v. tr.* Rendre fade, insipide, donner du dégoût.

AFFADISSEMENT (â-fâ-di-sę-man) *s. m.* Effet produit par ce qui est fade.

AFFAIBLIR (â-fè-blir) *v. tr.* Débiliter, diminuer, amoindrir.

AFFAIBLISSANT, E (â-fè-bli-san,tę) *adj.* Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT (â-fè-bli-sę-man) *s. m.* Diminution de force, de vivacité.

AFFAIRE (â-fè-rę) *s. f.* Chose qui est à faire ; occupation, combat, querelle.

AFFAIRÉ, E (â-fè-ré) *adj.* Qui a beaucoup d'affaires.

AFFAISSEMENT (â-fè-sę-man) *s. m.* Etat de ce qui est affaissé. Accablement.

AFFAISSER (â-fè-sé) *v. tr.* Faire plier. Faire courber sous le faix. Accabler.

AFFAITAGE (â-fè-tâ-ję) *s. m.* Action d'affaiter.

AFFAITER (â-fè-té) *v. tr.* Apprivoiser un oiseau de proie.

AFFALER (â-fâ-lé) *v. tr.* Peser avec effort sur un cordage pour l'abaisser. **S'affaler** *v. pr.* S'approcher trop d'une côte.

AFFAMÉ, E (â-fâ-mé) *adj.* Pressé de la faim ; Avide de gloire.

AFFAMER (â-fâ-mé) *v. tr.* Oter, retrancher les vivres. Causer la faim.

AFFECTATION (â-fèk-tâ-sion) *s. f.* Propension vicieuse à parler ou agir d'une manière singulière ; recherche.

AFFECTÉ, E (â-fèk-té) *adj.* Qui a de l''affectation, où il y a de l'affectation.

AFFECTER (â-fèk-té) *v. tr.* Faire ostentation ; rechercher ; consacrer ; affliger.

AFFECTIF, IVE (â-fèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui excite, émeut, impressionne.

AFFECTION (â-fèk-sion) *s. f.* Bienveillance, attachement, impression fâcheuse.

AFFECTIONNÉ, E (â-fèk-sié-né) *adj.* Qui a de l'affection.

AFFECTIONNÉMENT (â-fèk-sié-né-man) *adv.* Avec affection.

AFFECTIONNER (â-fèk-sié-né) *v. tr.* Aimer, chérir.

AFFECTUEUSEMENT (â-fèk-tu-eu-zę-man) *adv.* D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE (â-fèk-tu-eu, eu-zę) *adj.* Rempli d'égards, d'affection.

AFFENER (â-fę-né) *v. tr.* Pourvoir de foin les animaux.

AFFÉRENT, E (â-fé-ran, tę) *adj.* Qui revient à chacun dans un partage.

AFFERMAGE (â-fèr-mâ-ję) Action d'affermer.

AFFERMER (â-fèr-mé) *v. tr.* Donner ou prendre à ferme.

AFFERMIR (â-fèr-mir) *v. tr.* Rendre ferme, consolider.

AFFERMISSEMENT (â-fèr-mi-sę-man) *s. m.* Action d'affermir.

AFFÉTÉ, E (â-fé-té) *adj.* Ce qui est plein d'afféterie.

AFFÉTERIE (â-fè-tę-ri) *s. f.* Recherche prétentieuse dans le langage, les manières, le style.

AFFICHAGE (â-fi-châ-ję) *s. m.* Action d'afficher.

AFFICHE (â-fi-chę) *s. f.* Feuille manuscrite ou imprimée pour avertir le public de quelque chose.

AFFICHER (â-fi-ché) *v. tr.* Mettre des affiches. Publier (**S'afficher**) *v.pr.* Mettre le public dans la confidence de ses désordres.

AFFICHEUR (â-fi-chę.r) *s. m.* Celui qui pose des affiches.

AFFIDAVIT (âf-fi-dâ-vit) *s. m.* Déclaration faite sous serment.

AFFIDÉ, E (â-fi-dé) *adj.* A qui l'on se fie.

AFFILÉE (D') (dâ-fi-lé) *loc. adv.* Sans interruption.

AFFILER (â-fi-lé) *v. tr.* Aiguiser, donner le fil.

AFFILERIE (â-fi-lę-ri) *s. f.* Endroit où l'on affile.

AFFILIATION (â-fi-li-â-sion) *s. f.* Réception dans une société avouée ou secrète. Union de deux sociétés.

AFFILIÉ, E (â-fi-lié) *adj.* et *s.* Qui est membre d'une association.

AFFILIER (â-fi-lié) *v. tr.* Adopter, admettre.

AFFILOIR (â-fi-loâr) *s. m.* Pierre à aiguiser.

AFFINAGE (â-fi-nâ-jẹ) *s. m.* Action d'affiner.

AFFINER (â-fi-né) *v. tr.* Purifier. Rendre plus fin, plus délicat.

AFFINERIE (â-fi-nẹ-ri) *s. f.* Où l'on affine.

AFFINEUR (â-fi-nẹ.r) *s. m.* Celui qui affine l'or et l'argent.

AFFINITÉ (â-fi-ni-té) *s. f.* Alliance, parenté par le mariage. Analogie, convenance, rapport entre diverses choses.

AFFINOIR (â-fi-noâr) *s. m.* Sorte de peigne qui affine le lin et le chanvre.

AFFIQUET (â-fi-kè) *s. m.* porte-aiguille; petits ajustements de fe[illegible]

AFFIRMATIF, IVE (â-fir-mâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui affirme. *S. f.* Toute proposition qui affirme.

AFFIRMATION (â-fir-mâ-sion) *s. f.* Action d'affirmer.

AFFIRMATIVEMENT (â-fir-mâ-ti-vẹ-man) D'une manière affirmative.

AFFIRMER (â-fir-mé) *v. tr.* Assurer, Soutenir qu'une chose est vraie.

AFFIXE (â-fiksẹ) *adj.* Syllabe ou lettre qui s'ajoute aux mots pour en modifier le sens. *S. m.* Le nom commun des préfixes et des suffix[illegible]

AFFLEURAGE (â-flẹ-râ-jẹ) *s. m.* Action de délayer la pâte du papier.

AFFLEUREMENT (â-flẹ-rẹ-man) *s. m.* Etat de ce qui est affleuré.

AFFLEURER (â-flẹ-ré) *v. tr.* Nivel[illegible]

AFFLICTIF, IVE (â-flik-tif, ti-vẹ) *adj.* Peine corporelle qui frappe directement le condamné.

AFFLICTION (â-flik-sion) *s. f.* Abattement d'esprit; douleur, malheur, disgrâce.

AFFLIGÉ, E (â-fli-jé) *adj.* Qui éprouve de l'affliction.

AFFLIGEANT, E (â-fli-jan, tẹ) *adj.* Qui afflige.

AFFLIGER (â-fli-jé) *v. tr.* Causer du chagrin, mortifier, désoler, tourmenter.

AFFLOUAGE (â-flou-â-jẹ) *s. m.* Action d'afflouer.

AFFLOUER (â-flou-é) *v. tr.* Remettre à flot un bâtiment échoué.

AFFLUENCE (â-flu-an-sẹ) *s. f.* Abondance de choses; foule, multitude.

AFFLUENT (â-flu-an) *s. m.* Endroit où une rivière se jette dans une autre. *Adj.* Cours d'eau qui se jette dans un autre.

AFFLUER (â-flu-é) *v. int.* Couler vers. Abonder. Survenir en grand nombre.

AFFLUX (â-flu) *s. m.* Action d'affluer.

AFFOLEMENT (â-fô-lẹ-man) *s. m.* Etat d'une personne qui est affolée.

AFFOLER (â-fô-lé) *v. tr.* Rendre fou.

AFFOUAGE (â-fou-â-jẹ) *s. m.* Répartition entre les habitants d'une commune, du bois dont ils ont la propriété en commun.

AFFOUAGER, ÈRE (â-fou-â-jé, jè-rẹ) *adj.* Qui se rapporte à l'affouage.

AFFOUILLEMENT (â-fou-yẹ-man) *s. m.* Dégradation produite par les eaux.

AFFOUILLER (â-fou-yé) *v. tr.* Creuser, dévaster.

AFFOURAGEMENT (â-fou-râ-jẹ-man) *s. m.* Provision de fourrage.

AFFOURAGER (â-fou-râ-jé) *v. tr.* Donner du fourrage aux bestiaux.

AFFOURCHER (â-four-ché) *v. tr.* Disposer deux ancres en croix, en fourche.

AFFRANCHI, E (â-fran-chi,) *adj.* Esclave à qui on a rendu la liberté.

AFFRANCHIR (â-fran-chir) *v. tr.* Mettre en liberté; exempter, décharger de droits, etc.

AFFRANCHISSEMENT (â-fran-chi-sẹ-man) *s. m.* Action d'affranchir.

AFFRE (â-frẹ) *s. f.* Peur, frayeur, angoisse.

AFFRÈTEMENT (â-frè-tẹ-man) *s. m.* Louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER (â-fré-té) *v. tr.* Prendre un vaisseau à louage.

AFFRÉTEUR (â-fré-tẹ.r) *s. m.* Qui affrète.

AFFREUSEMENT (â-freu-zẹ-man) *adv.* D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE, (â-freu, freu-zẹ) *adj.* Qui cause de la frayeur, de l'effroi. Très laid.

AFFRIANDER (â-fri-an-dé) *v. tr.* Rendre friand, attirer.

AFFRIOLER (â-fri-ô-lé) *v. tr.* Attirer par quelque appât; rendre délicat.

AFFRONT (â-fron) *s. m.* Injure, outrage. déshonneur, honte.

AFFRONTER (â-fron-té) *v. tr.* Attaquer de front, avec hardiesse; tromper; braver.

AFFRONTERIE (â-fron-tę-ri) *s. f.* Action d'affronter.

AFFRONTEUR, EUSE (â-fron-tę.r, eu-zę) *adj.* Qui affronte.

AFFUBLEMENT (â-fu-blę-man) *s. m.* Habillement ridicule et sans goût.

AFFUBLER (â-fu-blé) *v. tr.* Habiller d'une maniere étrange.

AFFUSION (âf-fu-zion) *s. f.* Action de verser de l'eau chaude ou froide sur une partie du corps.

AFFUT (â-fu) *s. m.* Support de canon. Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier au passage.

AFFUTAGE (â-fu-tâ-ję) *s. m.* Action d'affuter.

AFFUTER (â-fu-té) *v. tr.* Mettre le canon en état de tirer. Aiguiser.

AFFUTEUR (â-fu-tę.r) *s. m.* Celui qui affute.

AFFUTIAU (â-fu-tiô) *s. m.* Bagatelle, brimborion, affiquet.

AFIN QUE ou **DE** (â-fin-kę). *Loc. conj.* ou *prép.* Qui dénote le but, la fin.

AFIOUME (â-fiou-mę) *s. m.* Lin fin d'Egypte.

AFRICAIN, AINE (â-fri-kin, kè-nę) *adj.* et *s.* Qui est d'Afrique.

AGA (â-gâ) *s. m.* Chef chez les Turcs.

AGAÇANT, E (â-gâ-san, tę) *adj.* Qui excite, qui agace.

AGACE (â-gâ-sę) *s. f.* Pie.

AGACEMENT (â-gâ-sę-man) *s. m.* Sensation désagréable, irritation.

AGACER (â-gâ-sé) *v. tr.* Exciter, provoquer, chercher à plaire.

AGACERIE (â-gâ-sę-ri) *s. f.* Manières d'une personne qui cherche à attirer l'attention.

AGAILLARDIR (S') (sâ-gâ-yâr-dir) *v. pr.* Devenir plus gaillard, plus gai.

AGAME (â-gâ-mę) *adj.* Plantes qui n'ont ni étamines, ni pistils comme les champignons.

AGAMI (â-gâ-mi) *s. m.* Oiseau d'Amérique.

AGAMIE (â-gâ-mi) *s. f.* Etat des plantes agames.

AGAPE (â-gâ-pę) *s. f.* Repas que les premiers chrétiens faisaient en commun.

AGAPÈTES (â-gâ-pè-tę). Vierges qui vivaient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC (â-gâ-rik) *s. m.* Champignon qui croit au tronc des arbres.

AGATE (â-gâ-tę) *s. f.* Espèce de pierre siliceuse fort dure. Instrument de brunisseur.

AGAVÉ (â-gâ-vé) *s. m.* Plante de l'Amérique du Sud.

ÂGE (â-ję) *s. m.* La durée de la vie; le temps écoulé depuis la naissance; siècle; période.

ÂGÉ, E (â-jé) *adj.* Qui a un certain âge. Vieux.

AGENCE (â-jan-sę) *s. f.* Charge, fonction d'agent.

AGENCEMENT (â-jan-sę-man) *s. m.* Action d'agencer.

AGENCER (â-jan-sé) *v. tr.* Ajuster, ranger, parer.

AGENDA (â-jin-dâ) *s. m.* Carnet destiné à noter les choses qu'on doit faire.

AGENOUILLER (S') (sâ-ję-nou-yé) *v. pr.* Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR (â-ję-nou-yoâr) *s. m.* Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT (â-jan). *s. m.* Tout ce qui agit, opère. Celui qui fait les affaires d'autrui. Entremetteur pour les affaires de banque, etc.

AGGLOMÉRAT (â-glô-mé-râ) *s. m.* Masse de plusieurs substances minérales réunies par un ciment.

AGGLOMÉRATION (â-glô-mé-râ-sion *s. f.* Action d'agglomérer.

AGGLOMÉRER (â-glô-mé-ré). Assembler, amonceler; réunir, entasser.

AGGLUTINANT, E (â-glu-ti-nan, tę) *adj.* Qui agglutine.

AGGLUTINATIF, IVE (â-glu-ti-nâ-tif, ti-vę) *s.* et *adj.* Emplâtres qui adhèrent fortement à la peau.

AGGLUTINATION (â-glu-ti-nâ-sion) *s. f.* Action d'agglutiner.

AGGLUTINER (â-glu-ti-né) *v. tr.* Recoller, réunir les chairs, la peau (**S'agglutiner**) *v. pr.* Se recoller.

AGGRAVANT, E (â-grâ-van, tę) *adj.* Ce qui aggrave.

AGGRAVATION (à-grà-vâ-sion) *s. f.* Augmentation.

AGGRAVE (à-grà-vę) *s. f.* Censure ecclésiastique.

AGGRAVEMENT (à-grà-vę-man) *s. m.* Action d'aggraver.

AGGRAVER (à-grà-vé) *v. tr.* Rendre plus grave (**S'aggraver**) *v. pr.* Devenir plus grave. Empirer.

AGILE (à-ji-lę) *adj.* Qui a de l'agilité. Qui est léger, dispos.

AGILEMENT (à-ji-lę-man) *adv.* Avec agilité.

AGILITÉ (à-ji-li-té) *s. f.* Légèreté, souplesse.

AGIO (à-ji-ô) *s. m.* Échange des effets de commerce contre de l'argent. Change de monnaie. Escompte.

AGIOTAGE (à-ji-ô-tâ-ję) *s. m.* Spéculation sur les fonds publics, [redacted] usuraire; jeu de bourse.

AGIOTER (à-ji-ô-té) *v. int.* Faire l'agiotage.

AGIOTEUR (à-ji-ô-tę.r) *s. m.* Qui fait l'agiotage.

AGIR (à-jir) *v. int.* Toute cause qui produit ou tend à produire un effet. *V. Impers.* Il est question de.

AGISSANT, E (à-ji-san, tę) *adj.* Qui agit; qui a de l'activité; qui opère avec force.

AGISSEMENT (à-ji-sę-man) *s. m.* Façon d'agir.

AGITATEUR (à-ji-tâ-tę.r) *s. m.* Qui cherche à agiter les esprits.

AGITATION (à-ji-tâ-sion) *s. f.* Ebranlement, trouble.

AGITER ([redacted]ji-té) *v. tr.* Mouvoir; troubler; ébranler; secouer; discuter.

AGNAT (àg-nâ) *s. m.* Collatéraux descendant par mâles d'une même souche masculine.

AGNATION (àg-nâ-sion) *s. f.* Qualité des agnats.

AGNATIQUE (àg-nâ-ti-kę) *adj.* Qui tient aux agnats.

AGNEAU (à-gnô) *s. m.* Petit d'une brebis.

AGNEL (à-gnèl) *s. m.* Ancienne monnaie.

AGNELER (à-gnę-lé) *v. int.* Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET (à-gnę-lè) *s. m.* Petit [redacted]

AGNELINE (à-gnę-li-nę) *adj. f.* Laine des agneaux tondus pour la première fois.

AGNELLE (à-gnè-lę). Voyez agneau.

AGNÈS (à-gnès). Jeune fille très innocente.

AGNUS (àg-nus) *s. m.* Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau.

AGNUS-CASTUS (àg-nus-kâs-tus) *s. m.* Arbrisseau appelé aussi faux poivrier.

AGNUS-DEI (àg-nus dé-i) *s. m.* Une des prières de la messe, commençant par ces mots.

AGONIE (à-gô-ni) *s. f.* Dernier combat de la nature contre la mort.

AGONIR (à-gô-nir) *v. tr.* Injurier; invectiver.

AGONISANT, E (à-gô-ni-zan, tę) *adj.* Qui est à l'agonie.

AGONISER (à-gô-ni-zé) *v. intr.* Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE (à-gô-nis-ti-kę) *s. f.* Partie de la gymnastique où les athlètes luttaient armés.

AGONOTHÈTE (à-gô-nô-tè-tę) *s. m.* Magistrat [redacted]ui présidait les jeux sacrés chez les Grecs.

AGORA (à-gor-â) *v. f.* Le marché, la place publique dans les villes grecques.

AGOUTI (à-gou-ti) *s. m.* Quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui ressemble au lapin.

AGRAFE (à-grà-fę) *s. f.* Sorte de crochet qui s'engage dans un anneau, un œillet, une porte.

AGRAFER (à-grà-fé) *v. tr.* Attacher avec une agrafe.

AGRAIRE (à-grè-rę) *adj.* Loi pour le partage des terres.

AGRANDIR (à-gran-dir) *v. tr.* Rendre plus grand; exagérer. **S'agrandir**, accroître ses propriétés.

AGRANDISSEMENT (à-gran-di-sę-man) *s. m.* Action d'agrandir.

AGRÉABLE (à-gré-à-blę) *adj.* Qui plait.

AGRÉABLEMENT (à-gré-à-blę-man) *adv.* D'une manière agréable.

AGRÉÉ (à-gré-é) *s. m.* Défenseur admis à plaider devant le tribunal de commerce.

AGRÉER (à-gré-é) *v. tr.* Accueillir; trouver bon; équiper. *V. int.* Plaire.

AGRÉGAT (à-gré-gà) *s. m.* Corps solide dont les molécules adhèrent entre elles.

AGRÉGATION (à-gré-gâ-sion) *s. f.* Réception dans une compagnie; assemblage.

AGRÉGÉ (à-gré-jé) *s. m.* Gradué chargé de suppléer les professeurs.

AGRÉGER (à-gré-jé) *v. tr.* Amasser; admettre dans un corps; associer.

AGRÉMENT (à-gré-man) *s. m.* Approbation; bonne grâce; ornement.

AGRÉMENTER (à-gré-man-té) *v. tr.* Orner; relever par quelque agrément.

AGRÈS (à-grè) *s. m.* Tout ce qui est nécessaire pour mettre un bâtiment en état de naviguer.

AGRESSEUR (à-grè-sœ.r) *s. m.* Qui attaque le premier.

AGRESSIF, IVE (à-grè-sif, i-vę) *adj.* Qui tient de l'agression.

AGRESSION (à-grè-sion) *s. f.* Action de celui qui attaque.

AGRESTE (à-grès-tę) *adj.* Champêtre; rustique; sauvage; inculte; grossier.

AGRICOLE (à-gri-kô-lę) *adj.* Qui a rapport à l'agriculture.

AGRICULTEUR (à-gri-kul-tœ.r) *s. m.* Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURE (à-gri-kul-tu-rę) *s. f.* Art de cultiver la terre.

AGRIFFER (S') (sà-gri-fé) *v. pr.* S'attacher avec les griffes.

AGRIPAUME (à-gri-pô-mę) *s. f.* Plante labiée.

AGRIPPER (à-gri-pé) *v. tr.* Saisir avidement.

AGRONOME (à-grô-nô-mę) *s. m.* Qui est versé dans la théorie de l'agriculture.

AGRONOMIE (à-grô-nô-mi) *s. m.* Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE (à-grô-nô-mi-kę) *adj.* Qui a rapport à l'agronomie.

AGROUPER (à-grou-pé) *v. tr.* Mettre en groupe

AGUERRIR (à-gè-rir) *v. tr* Accoutumer à la guerre, aux fatigues, à tout ce qui est pénible.

AGUETS (à-gè) *s. m. pl.* Epier, guetter.

AH (â) *interj.* Qui exprime la joie, la douleur, l'admiration.

AHAN (â-an) *s. m.* Cri de fatigue, de peine.

AHANER (â-â-né) *v. int.* Avoir beaucoup de peine en faisant quelque chose.

AHEURTEMENT (à-œ.r-tę-man). *s. m.* Obstination extrême.

AHEURTER (S') (sà-œ.r-té) *v. pr.* S'opiniâtrer.

AHI (â-i) *interj.* Qui exprime la douleur physique.

AHURI, E (à-u-ri) *adj.* Troublé, abasourdi, interdit.

AHURIR (à-u-rir) *v. tr.* Troubler, étourdir.

AÏ (à-i). Vin de Champagne.

AIDE (è-dę) *s. f.* Secours, assistance, protection. *s. m.* et *f.* Personne qui aide.

AIDER (è-dé) *V. tr.* Secourir, assister. *v. pr.* Se soutenir.

AÏE (à-ye) *interj.* Qui marque la douleur.

AÏEUL, AÏEULE (à-yœ-l, à-yœ-lę) *s.* Grand-père, grand-mère.

AIGLE (è-glę) *s. m.* Le plus fort des animaux de proie. Aigle est toujours masculin, quand, pris figurément, il indique la supériorité. Il est féminin quand il désigne les armoiries, les étendards.

AIGLON, ONNE (è-glon, glô-nę) *s.* Petit de l'Aigle.

AIGRE (è-grę) *adj.* Acide, piquant au goût, rude. *S.* Saveur piquante.

AIGRE-DOUX, CE (è-grę-dou, dou-sę) *adj.* Mêlé d'aigre et de doux.

AIGREFIN (è-grę-fin) *s. m.* Escroc, chevalier d'industrie.

AIGRELET, TE (è-grę-lè, tę) *adj.* Un peu aigre.

AIGREMENT (è-grę-man) *adj.* Avec aigreur.

AIGREMOINE (è-grę-moâ-nę) *s. f.* Plante vivace.

AIGRET, ETTE (è-grè, grè-tę) *adj.* Un peu aigre.

AIGRETTE (è-grè-tę) *s. f.* Sorte de héron blanc Ornement de tête, panache militaire.

AIGRETTÉ, E (è-grè-té) *adj.* Terminé en aigrette.

AIGREUR (è-grœ.r) *s. f.* Qualité de ce qui est aigre; disposition à offenser.

AIGRIN (è-grin) *s. m.* Nom donné aux jeunes poiriers et pommiers.

AIGRIR (è-grir) *v. tr.* Rendre aigre.

AIGRISSEMENT (è-gri-sę-man) *s. m.* Action de devenir aigre.

AIGU, UË (è-gu) *adj.* Terminé en pointe. Tranchant, perçant.

AIGUADE (è-gâ-dę) *s. f.* Eau douce pour les vaisseaux. Lieu où l'on en fait provision.

AIGUAIL (è-gâ-y) *s. m.* Rosée.

AIGUAYER (è-gè-yé) *v. tr.* Baigner, laver dans l'eau.

AIGUE-MARINE (è-gę-mâ-rinę) *s. f.* Pierre précieuse, émeraude couleur d'eau de mer.

AIGUIÈRE (è-giè-rę) *s. f.* Vase où l'on met de l'eau.

AIGUIÈRÉE (è-gié-ré) *s. f.* Ce que contient une aiguière.

AIGUILLADE (è-gui-yâ-dę). Gaule pour piquer les bœufs.

AIGUILLAGE (è-gui-yâ-ję) *s. m.* Action d'aiguiller.

AIGUILLE (è-gui-yę) *s. f.* Petite broche d'acier pour coudre; petite tige de métal pour marquer l'heure; pyramide; rail mobile.

AIGUILLÉE (è-gui-yé) *s. f.* Longueur de fil, soie ou coton nécessaire pour travailler à l'aiguille.

AIGUILLER (è-gui-yé) *v. tr.* manœuvrer les aiguilles pour qu'un train change de voie.

AIGUILLETTE (è-gui-yè-tę) *s. f.* Cordon ferré par les deux bouts; ornement militaire.

AIGUILLEUR (è-gui-yę.r) *s. m.* Celui qui fait manœuvrer les aiguilles sur un chemin de fer.

AIGUILLIER (è-gui-yié) *s. m.* Étui à aiguilles; ouvrier qui fait les aiguilles.

AIGUILLON (è-gui-yon) *s. m.* Dard d'insectes; bâton pointu; tout ce qui incite à agir.

AIGUILLONNER (è-gui-yô-né) *v. tr.* Piquer avec l'aiguillon; exciter.

AIGUISAGE (è-gui-zâ-ję) *s. m.* Action d'aiguiser.

AIGUISEMENT (è-gui-zę-man) *s. m.* L'action d'aiguiser.

AIGUISER (è-gui-zé) *v. tr.* Rendre aigu, tranchant.

AIGUISEUR, EUSE (è-gui-zę.r, eu-zę) *s.* Celui ou celle qui aiguise.

AIL (a-y) *s. m.* au *pl.* **Aulx** (ô). Espèce d'oignon d'une odeur très forte.

AILANTE (è-lan-tę) *s. m.* Arbre des Moluques.

AILE (è-lę) *s. f.* Partie du corps des oiseaux et d'un grand nombre d'insectes, qui leur sert à voler.

AILÉ, E (è-lé) *adj.* Qui a des ailes.

AILERON (è-lę-ron) *s. m.* extrémité de l'aile.

AILETTE (è-lè-tę) *s. f.* Avant corps ajouté à un corps de bâtiment et plus petit qu'une aile. Pièce sur le côté d'un soulier, d'un bas.

AILLADE (â-yâ-dę) *s. f.* Sauce faite avec de l'ail.

AILLEURS (â-yę.r) *adv.* En un autre lieu. (**D'ailleurs**) *Loc. adv.* D'un autre lieu; de plus; en outre.

AILLOLI (â-yô-li) *s. m.* Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AIMABLE (è-mâ-blę) *adj.* Digne d'être aimé.

AIMABLEMENT (è-mâ-blę-man) *adv.* D'une manière aimable.

AIMANT, (è-man) *s. m.* Minéral qui a la propriété d'attirer le fer.

AIMANT, E (è-man, tę) *adj.* Porté à aimer.

AIMANTATION (è-man-tâ-sion) *s. f.* Action d'aimanter.

AIMANTER (è-man-té). Communiquer les propriétés de l'aimant à un autre corps.

AIMANTIN, E (è-man-tin, ti-nę) *adj.* Qui a la propriété de l'aimant.

AIMER (è-mé) *v. tr.* Avoir un sentiment plus ou moins profond, d'affection, d'attachement.

AINE (è-nę) *s. m.* Jonction de la cuisse et du bas-ventre.

AÎNÉ, E (è-né) *adj.* Celui des enfants qui est né le premier.

AINESSE (è-nè-sę) *s. f.* Priorité d'âge entre frères et sœurs.

AINSI (in-si) *adv.* En cette manière, de cette façon. *conj.* Donc, par conséquent.

AINSI-SOIT-IL (in-si-sôâ-til) *loc. adv.* Formule qui sert d'expression à un vœu et qui termine certaines prières.

AIR (èr) *s.m.* Substance fluide qui enveloppe la terre; vent; phy-

siomomie, apparence, suite de tons formant un chant.

AIRAIN (è-rin) *s. m.* Alliage de cuivre et d'étain.

AIRE (è-re) *s. f.* Lieu où l'on bat le grain, nid d'oiseaux de proie.

AIRÉE (è-ré) *s. f.* La quantité des gerbes contenues dans une aire.

AIRELLE (è-rè-le) *s. f.* Arbrisseau de la famille des bruyeres.

AIRER (è-ré) *v. int.* Faire son nid.

AIS (è) *s. m.* Planche de bois.

AISANCE (è-zan-se) *s. f.* Liberté de corps ou d'esprit, fortune suffisante

AISE (è-ze) *s. f.* Contentement; commodité. (**A l'aise**). *Loc. adv.* Sans peine *Adj.* Content, joyeux.

AISÉ, E (è-zé) *adj.* Facile, commode. Riche.

AISÉMENT (è-zé-man) *adv.* Facilement.

AISSELLE (è-sè-le) *s. f.* Le dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule.

AJOINTER (à-jöin-té) *v. tr.* Joindre ensemble.

AJONC (à-jon) *s. m.* Genêt épineux.

AJOUPA (à-jou-pâ) *s. m.* Espèce de hutte portée sur des pieux et couverte avec des branchages.

AJOUR (à-jour) *s. m.* Ouverture. Ce qui est à jour en sculpture.

AJOURÉ, E (à-jou-ré) *adj.* Terme de blason. Se dit des pieces percées à jour.

AJOURNEMENT (à-jour-ne-man) *s. m* Remis à un autre jour.

AJOURNER (à-jour-né) *v. tr.* Remettre une affaire à un temps indéterminé. Différer.

AJOUTAGE (à-jou-tâ-je) *s. m.* Chose ajoutée.

AJOUTER (à-jou-té) *v. tr.* Mettre en plus, joindre, amplifier.

AJUSTAGE (à-jus-tâ-je) *s. m.* Action d'ajuster, l'affinage des monnaies.

AJUSTEMENT (à-jus-te-man) *s. m.* Arrangement, parure.

AJUSTER (à-jus-té) *v. tr.* Rendre juste; approprier; embellir; viser.

AJUSTEUR (à-jus-te.r) *s. m.* Ouvrier qui réunit les pièces exécutées par d'autres ouvriers.

AJUSTOIR (à-jus-töar) *s. m.* Petite balance où l'on pèse les monnaies avant de les frapper.

AJUTAGE (à-ju-tâ-je) *s. m.* Tuyau court qu'on adapte à un orifice d'écoulement pour en augmenter la dépense.

ALAMBIC (à-lan-bik) *s. m.* Appareil à distiller.

ALAMBIQUER (à-lan-bi-ké) *v. tr.* Raffiner; subtiliser, fatiguer l'esprit.

ALANGUIR (à-lan-gir) *v. tr.* Rendre ou être languissant. (**S'alanguir**). *v. p.* Perdre son énergie

ALANGUISSEMENT (à-lan-gi-se-man) *s. m.* Action d'alanguir.

ALARGUER (à-lâr-gé) *v. int.* Gagner le large.

ALARMANT, E (à-lâr-man, te) *adj.* Qui alarme.

ALARME (à-lâr-me) *s. f.* Cri; appel aux armes, émotion; inquiétude; crainte.

ALARMER (à-lâr-mé) *v. tr.* Donner l'alarme **S'alarmer** *v pr.* s'inquiéter; s'effrayer.

ALARMISTE (à-lâr-mis-te) *s.* Qui répand et exagère tous les bruits alarmants.

ALATERNE (à-là-tèr-ne) *s. m.* Arbrisseau; espece de nerprun.

ALBARELLE (âl-bâ-rè-le) *s. f.* Champignon bon à manger qui croit sur le châtaignier.

ALBÂTRE (âl-bâ-tre) *s. m.* Pierre de la nature du marbre, mais transparente. Blancheur éclatante.

ALBATROS (âl-bâ-trôs) *s. m.* Oiseau palmipede très vorace.

ALBERGE (âl-bèr-je) *s. f.* Sorte de pêche dont la peau est adhérente au noyau.

ALBERGIER (âl-bèr-ji-é) *s. m.* Nom d'une variété de l'abricotier.

ALBIGEOIS, E (âl-bi-jö-â, ze) *adj.* et *s.* Sectaires du douzieme siècle.

ALBINISME (âl-bi-nis-me) Absence total du pigment destiné à colorer la peau et les cheveux.

ALBINOS (âl-bi-nôs) *s. m.* et *f.* Individu qui est atteint d'albinisme.

ALBUGINÉ, E (âl-bu-ji-né) *adj.* Certaines membranes de couleur blanche et de nature fibreuse.

ALBUGINEUX, EUSE (âl-bu-ji-neu, ze) *adj.* Qui est constitué par des fibres albuginées. Blanchâtre.

ALBUGO (âl-bu-gô) *s. m.* Tache blanche, placée entre les lames de la cornée transparente.

ALBUM (âl-bôm) *s. m.* Livre élégant dans lequel sont réunis des dessins, des autographes, des vers, de la musique.

ALBUMEN (âl-bu-mèn) *s. m.* Substance qui enveloppe l'embryon dans quelques graines.

ALBUMINE (âl-bu-mi-ne) *s. f.* Substance de la nature du blanc d'œuf.

ALBUMINEUX, SE (âl-bu-mi-neu, ze) *adj.* Qui contient de l'albumine.

ALCADE (âl-kâ-de) *s. m.* Certains magistrats en Espagne.

ALCAÏQUE (âl-kâ-i-ke) *adj.* Sorte de vers grec ou latin.

ALCALESCENCE (âl-kâ-lès-san-se) *s. f.* Fermentation produite par les alcalis.

ALCALI (âl-kâ-li) *s. m.* Sel tiré de la soude.

ALCALIN, E (âl-kâ-lin, li-ne) *adj.* Qui a les propriétés de l'alcali.

ALCALINITÉ (âl-kâ-li-ni-té) *s. f.* Propriété alcaline.

ALCALISATION (âl-kâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'alcaliser.

ALCALISER (âl-kâ-li-zé) *v. tr.* Extraire d'un corps l'alcali qu'il contient.

ALCALOÏDE (âl-kâ-lô-i-de) *s. m.* Certains corps extraits des végétaux qu'on regarde comme alcalis.

ALCARAZAS (âl-kâ-râ-zâs) *s. m.* Vase de terre poreux pour rafraîchir l'eau.

ALCÉE (âl-sé) *s. f.* Sorte de mauve; Rose trémière.

ALCHIMIE (âl-chi-mi) *adj.* Art chimérique qui cherchait la panacée universelle et la transmutation des métaux.

ALCHIMIQUE (âl-chi-mi-ke) *adj.* Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (âl-chi-mis-te) *s. m.* Qui exerçait l'alchimie.

ALCOOL (âl-kô-ôl) *s. m.* Esprit de vin très pur.

ALCOOLAT (âl-kô-ô-lâ) *s. m.* Médicament obtenu en distillant de l'alcool sur des substances aromatiques.

ALCOOLIQUE (âl-kô-ô-li-ke) *adj.* Qui contient de l'alcool.

ALCOOLISATION (âl-kô-ô-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'alcooliser.

ALCOOLISER (âl-kô-ô-li-zé) *v. tr.* Mêler de l'alcool à un autre liquide.

ALCOOLISME (âl-kô-ô-lis-me) *s. m.* Maladie provenant de l'abus des boissons alcooliques.

ALCOOLOMÈTRE (âl-kô-ô-lô-mè-tre) *s. m.* Pèse liqueur pour mesurer ce qu'un liquide contient d'alcool.

ALCÔVE (âl-kô-ve) *s. f.* Enfoncement dans une chambre pour y placer un lit.

ALCYON (âl-si-on) *s. m.* Hirondelle de mer.

ALCYONIENS (âl-si-ô-nîn) *s.* Les sept jours avant et après le solstice d'hiver. *Adj.* Qui se rapporte à l'alcyon.

ALDÉBARAN (âl-dé-bâ-ran) *s. m.* Etoile fixe de première grandeur, dans l'œil du Taureau.

ALDÉE (âl-dé) *s. f.* Bourgs et villages des possessions européennes en Afrique et dans les Indes.

ALDERMAN (âl-dèr-mân) *s. m.* Adjoint au maire, en Angleterre.

ALE (è-le) *s. f.* Bière anglaise.

ALÉA (â-lé-â) *s. m.* Cas fortuit.

ALÉATOIRE (â-lé-â-tô-â-re) *adj.* Qui dépend d'un évènement incertain.

ALÉATOIREMENT (â-lé-â-tôâ-re-man) *adv.* D'une manière aléatoire.

ALÈNE (â-lè-ne) *s. f.* Instrument pour percer le fer.

ALÉNIER (â-lé-nié) *s. m.* Qui fait et vend des alènes.

ALÉNOIS (â-lé-nôâ) *adj.* Espèce de cresson.

ALENTOUR (â-lan-tour) *adv.* Aux environs.

ALÉPINE (â-lé-pi-ne) *s. f.* Noix de galle d'Alep. Etoffe soie et laine.

ALÉRION (â-lé-rion) *s. m.* Petit aiglon aux ailes étendues, sans bec ni pieds.

ALERTE (â-lèr-te) *s. f.* Alarme, frayeur; *Adj.* Attentif; vif; gai. *Interj.* Debout! garde à vous!

ALÉSAGE (â-lé-zâ-je) Action d'aléser.

ALÉSER (â-lé-zé) *v. tr.* Agrandir, polir des trous ou des parois de tuyau

ALÉSOIR (â-lé-zôâr) *s. m.* Machine pour aléser.

ALEVIN (à-lę-vin) *s. m.* Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE (à-lę-vi-nâ-ję) *s. m.* Action d'aleviner.

ALEVINER (à-lę-vi-né) *v. tr.* Jeter de l'alevin dans un étang.

ALEXANDRIN (à-lèk-san-drin) *adj.* et *s. m.* Vers de douze syllabes.

ALEXIPHARMAQUE (à-lèk-si-fâr-mâ-kę) *adj.* Remede contre le venin.

ALEZAN, E (à-lę-zan, zâ-nę) *adj.* Cheval bai tirant sur le roux.

ALÈZE (à-lè-zę) *s. f.* Petit drap plié en plusieurs doubles, qu'on met sous les malades. Planche étroite.

ALFA (âl-fâ) *s. m.* Graminée d'Algérie.

ALFÉNIDE (âl-fé-ni-dę) *s. m.* Mélange de cuivre et de nickel.

ALGALIE (âl-gâ-lì) *s. f.* Sonde creuse en argent.

ALGANON (âl-gâ-non) *s. m.* Chaine des galériens.

ALGARADE (âl-gâ-râ-dę) *s. f.* Insulte; Sortie brusque contre quelqu'un.

ALGÈBRE (âl-jè-brę) *s. f.* Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres.

ALGÉBRIQUE (âl-jé-bri-kę) *adj.* De l'algèbre.

ALGÉBRIQUEMENT (âl-jé-bri-kę-man) *adv.* Selon les règles de l'algèbre.

ALGÉBRISTE (âl-jé-bris-tę) *s. m.* Qui sait l'algèbre, l'enseigne.

ALGIDE (âl-ji-dę) *adj.* Froid, rigide.

ALGUAZIL (âl-gouâ-zil) *s. m.* Officier de police en Espagne.

ALGUE (âl-gę) *s. f.* Herbe marine.

ALIBI (â-li-bi) *s. m.* Absence d'une personne d'un lieu où un crime a été commis.

ALIBOFORAIN (â-li-bô-fô-rin) *s. m.* Propos échappatoire.

ALIBILE (â-li-bi-lę) *adj.* Propre à la nutrition.

ALIBILITÉ (â-li-bi-li-té) *s. f.* Qualité qu'a un aliment de renfermer plus ou moins de substances alibiles.

ALIBORON (â-li-bor-on) *s. m.* Ane; homme stupide; sot; ignorant.

ALICANTE (â-li-kan-tę) *s. m.* Vin du territoire d'Alicante.

ALIDADE (â-li-dâ-dę) *s. f.* Règle pour mesurer les angles.

ALIÉNABILITÉ (â-lié-nâ-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE (â-lié-nâ-blę) *adj.* Qui peut être aliéné.

ALIÉNATION (â-lié-nâ-cion) *s. f.* Action d'aliéner. Egarement; folie.

ALIÉNÉ, E (â-lié-né) *adj.* et *s.* Fou; folle.

ALIÉNER (â-lié-né) *v. tr.* Vendre; donner de l'aversion; rendre fou.

ALIÉNISTE (â-lié-nis-tę) *adj.* et *s.* Médecin de fous.

ALIGNEMENT (â-li-gnę-man) *s. m.* Action d'aligner.

ALIGNER (â-li-gné) *v. tr.* Ranger sur une même ligne droite. **S'aligner**, *v. pr.* Se battre en duel.

ALIMENT (â-li-man) *s. m.* Ce qui nourrit et entretient.

ALIMENTAIRE (â-li-man-tè-rę) *adj.* Relatif aux aliments.

ALIMENTATION (â-li-man-tâ-cion) *s. f.* Action d'alimenter.

ALIMENTER (â-li-man-té) *v. tr.* Nourrir.

ALIMENTEUX, SE (â-li-man-teu, zę) *adj.* Qui nourrit.

ALINÉA (â-li-né-â) *s. m.* Ligne nouvelle dont le premier mot rentre sur les autres lignes.

ALIQUANTE (â-li-kan-tę) *adj. f.* Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout. Deux est une partie aliquante de cinq.

ALIQUOTE (â-li-kô-tę) *adj. f.* Qui est exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout. Deux, trois, quatre, six, sont des parties aliquotes de douze.

ALISE (â-li-zę) *s. f.* Fruit de l'alisier.

ALISIER (â-li-zié) *s. m.* Arbre de la famille des rosacées.

ALITER (â-li-té) Forcer à garder le lit. **S'aliter** *v. pr.* Se mettre au lit par maladie.

ALIZARI (â-li-zâ-ri) *s. m.* Racine de la garance.

ALIZÉ (â-li-zé) *adj.* Vents qui soufflent généralement entre les tropiques de l'Est à l'Ouest.

ALKÉKENGE (âl-ké-kan-ję) *s. m.*

Plante dont les baies sont légèrement rafraîchissantes et diurétiques.

ALKERMÈS (âl-kèr-mès) *s. m.* Composition dont le kermès est la base.

ALLAH (âl-lâ) *s. m.* Nom que les Arabes donnent à Dieu.

ALLAITEMENT (à-lè-tę-man) *s. m.* Action d'allaiter.

ALLAITER (à-lè-té) *v. tr.* Nourrir de son lait.

ALLANTS (à-lan) *s. pl.* Ceux qui vont (par opposition à ceux qui viennent).

ALLÉCHANT, E (à-lè-chan, tę) *adj* Ce qui allèche.

ALLÈCHEMENT (à-lè-chę-man) *s. m* Action d'allécher.

ALLÉCHER (à-lé-ché) *v. tr.* Attirer par quelque appât.

ALLÉE (à-lé) *s. f.* Passage étroit pour entrer ou sortir d'une maison; chemin bordé d'arbres.

ALLÉGATION (âl-lé-gâ-sion) *s. f.* Citation; assertion.

ALLÈGE (à-lè-ję) *s. f.* Embarcation qui suit un bâtiment pour l'alléger. Mur d'appui d'une fenêtre.

ALLÉGEANCE (âl-lé-jan-sę) *s. f.* Soulagement; serment de fidélité, d'obéissance.

ALLÉGEMENT (à-lè-ję-man) *s. m.* Action d'alléger.

ALLÉGER (à-lé-jé) *v. tr.* Rendre plus léger; soulager.

ALLÉGIR (à-lé-jir) *v. tr.* Diminuer le volume d'un corps.

ALLÉGORIE (âl-lé-gor-î) *s. f.* Fiction; allusion; métaphore prolongée.

ALLÉGORIQUE (âl-lé-gor-i-kę *adj.* Qui tient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT (âl-lé-gor-i-kę-man) *adv.* Par allégorie.

ALLÉGORISER (âl-lé-gor-i-zé) *v. tr.* Expliquer selon le sens allégorique.

ALLÉGORISEUR (âl-lé-gor-i-zeur) *s. m.* Celui qui subtilise pour chercher des allégories.

ALLÉGORISTE (âl-lé-gor-is-tę) *s. m.* Celui qui explique les auteurs en un sens allégorique.

ALLÈGRE (à-lè-grę) *adj.* Dispos; agile; vif; gai.

ALLÈGREMENT (à-lè-grę-man) *adv.* D'une manière allègre.

ALLÉGRESSE (âl-lé-grè-sę) *s. f.* Joie très vive qui éclate au dehors.

ALLÉGRETTO (âl-lé-grèt-tô) *adv.* Diminutif d'allégro.

ALLÉGRO (âl-lé-grô) *adv.* Vivement et gaiement.

ALLÉGUER (âl-lé-gé) *v. tr.* Citer une autorité, un passage, un fait. Mettre en avant.

ALLELUIA (âl-lé-lui-ya) *s. m.* Mot de réjouissance que l'Église chante au temps de Pâques à la fin des traits et des versets.

ALLEMAND, E (à-lę-man, dę) *adj.* Originaire d'Allemagne. *S. f.* Danse vive et gaie.

ALLER (à-lé) *v. int.* Marcher; avancer, passer d'un lieu à un autre. **S'en aller** *V. pr.* Partir.

ALLEU (à-leu) *s. m.* Domaine héréditaire. Franc. Fonds de terre exempt de droits.

ALLIACÉ, E (âl-lia-sé, sée) *adj.* Qui tient de l'ail.

ALLIAGE (à-liâ-ję) *s. m.* Combinaison de métaux; mélange.

ALLIANCE (à-lian-sę) *s. f.* Union; confédération; mélange; bague.

ALLIÉ, E (à-lié) *adj.* Parent; confédéré.

ALLIER (à-lié) *v. tr.* Mêler, combiner, unir. **S'allier**, *v. pr.* Se liguer. Se marier. *Subst.* Sorte de filet pour les oiseaux.

ALLIGATOR (âl-li-gâ-tor) *s. m.* Sorte de crocodile de l'Amérique.

ALLOBROGE (âl-lô-brô-ję) *s. m.* Homme grossier, rustre.

ALLOCATION (âl-lô-kâ-sion) *s. f.* Action d'allouer.

ALLOCUTION (âl-lô-ku-sion) *s. f.* Courte harangue.

ALLODIAL, E (âl-lô-diâl, ę) *adj.* Tenu en franc-alleu. Libre de redevances.

ALLODIALITÉ (âl-lô-diâ-li-té) Qualité de ce qui est allodial.

ALLONGE (à-lon-ję) *s. f.* Pièce pour allonger.

ALLONGÉ, E (à-lon-jé) *adj.* Qui est plus long.

ALLONGEMENT (à-lon-ję-man) *s. m.* Augmentation de longueur.

ALLONGER (*âl-lon-jé*) *v. tr.* Rendre plus long; étendre.

ALLOPATHE (*âl-lô-pâ-tə*) *s. m.* Médecin qui traite l'allopathie.

ALLOPATHIE (*âl-lô-pâ-ti*) *s. f.* La médecine qui traite par les contraires.

ALLOPATHIQUE (*âl-lô-pâ-ti-kə*) *adj.* Qui a rapport à l'allopathie.

ALLOPATHIQUEMENT (*âl-lô-pâ-ti-kə-man*) *adv.* D'une façon allopathique.

ALLOUABLE (*â-lou-â-blə*) *adj.* Qu'on peut allouer.

ALLOUER (*â-lou-é*) *v. tr.* Accorder; Approuver.

ALLUCHON (*â-lu-chon*) *s. m.* Dent qui fait tourner la roue.

ALLUMAGE (*â-lu-mâ-jə*) *s. m.* Action d'allumer.

ALLUMER (*â-lu-mé*) *v. tr.* Mettre le feu.

ALLUMETTE (*â-lu-mè-tə*) *s. f.* Brin de bois ou de toute autre substance qui sert à allumer.

ALLUMETTIER (*â-lu-mè-tié*) *s. m.* Fabricant d'allumettes.

ALLUMEUR (*â-lu-mə.r*) *s. m.* Qui allume.

ALLURE (*â-lu-rə*) *s. f.* Façon de marcher, démarche.

ALLUSION (*âl-lu-zi-on*) *s. f.* Allégorie, rapport.

ALLUVIAL, E (*âl-lu-viâl*) *adj.* Qui a les caractères de l'alluvion.

ALLUVION (*âl-lu-vion*) *s. f.* Accroissement de terrain que laissent les eaux en se retirant.

ALMAGESTE (*âl-mâ-jès-tə*) *s. m.* Collection d'observations astronomiques.

ALMANACH (*âl-mâ-nâ*) *s. m.* Calendrier.

ALMÉE (*âl-mé*) *s. f.* Danseuse et chanteuse chez les Orientaux.

ALOÈS (*â-lô-ès*) *s. m.* Plante grasse de l'Afrique, vermifuge et purgative.

ALOÉTIQUE (*â-lô-é-ti-kə*) *adj.* Qui contient de l'aloès.

ALOI (*â-lôâ*) *s. m.* Titre des métaux; Qualité bonne ou mauvaise.

ALOPÉCIE (*â-lô-pé-si*) *s. f.* Chute des cheveux et des sourcils, etc.

ALORS (*â-lor*) *adv.* (L'S ne se lie jamais). En ce temps-là; en ce cas-là.

ALOSE (*â-lô-zə*) *s. f.* Poisson de mer.

ALOUETTE (*â-lou-è-tə*) *s. f.* Oiseau des champs.

ALOURDIR (*â-lour-dir*) *v. tr.* Rendre lourd.

ALOURDISSEMENT (*â-lour-di-sə-man*) *s. m.* État de celui ou de ce qui est alourdi.

ALOYAU (*a-lôâ-yô*) *s. m.* Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALPACA (*âl-pâ-kâ*) *s. m.* Ruminant sans cornes, de l'Amérique du Sud.

ALPAGA (*âl-pâ-gâ*). Etoffe de laine.

ALPESTRE (*âl-pès-trə*) *adj.* Des Alpes.

ALPHA (*âl-fâ*) *s. m.* Première lettre de l'alphabet grec; le commencement.

ALPHABET (*âl-fâ-bè*) *s. m.* Recueil de toutes les lettres d'une langue.

ALPHABÉTIQUE (*âl-fâ-bé-ti-kə*) *adj.* Selon l'ordre de l'alphabet.

ALPHABÉTIQUEMENT (*âl-fâ-bé-ti-kə-man*) *adv.* Par ordre alphabétique.

ALPIN, E (*âl-pin, nə*) *adj.* Qui croît sur les Alpes.

ALPISTE (*âl-pis-tə*) *s. f.* Graminée qui sert à la nourriture des oiseaux.

ALQUIFOUX (*âl-ki-fou*) *s. m.* Minerai de plomb sulfuré. Employé pour le vernis des poteries.

ALSINE (*âl-si-nə*) *s. f.* Plante médicale.

ALTAIQUE (*âl-tâ-i-kə*) *adj.* Race originaire des montagnes de l'Altaï.

ALTÉRABILITÉ (*âl-té-râ-bi-li-té*) *s. f.* Qualité de ce qui est altérable.

ALTÉRABLE (*âl-té-râ-blə*) *adj.* Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, E (*âl-té-ran, tə*) *adj.* Qui altère; qui cause la soif.

ALTÉRATION (*âl-té-râ-sion*) *s. f.* Changement en mal, falsification émotion; grande soif.

ALTERCATION (*âl-tèr-kâ-sion*) *s. f.* Dispute, contestation.

ALTÉRER (*âl-té-ré*) *v. tr.* Changer l'état d'une chose.

ALTERNAT (*âl-tèr-nâ*) *s. m.* Action d'alterner.

ALTERNATIF, IVE (*âl-tèr-nâ-tif, ti-və*) *adj.* Qui se succède.

ALTERNATIVE (*âl-tèr-nâ-ti-və*) *s. f.* Option entre deux choses.

ALTERNATIVEMENT (àl-tèr-nà-ti-ve-man) *adv.* Tour à tour.

ALTERNE (àl-tèr-ne) *adj.* Angle formé par une ligne qui coupe deux parallèles.

ALTERNER (àl-tèr-né) *v. tr.* Faire une chose à deux et tour à tour; se succéder régulièrement. Varier la culture.

ALTESSE (àl-tè-se) *s. f.* Titre d'honneur qui se donne aux princes et aux princesses.

ALTHÆA (àl-té-à) *s. m.* Plante, espèce de guimauve.

ALTIER, ÈRE (àl-tié, tiè-re) *adj.* Fier; hautain; orgueilleux.

ALTIÈREMENT (àl-tiè-re-man) *adv.* D'une manière altière.

ALTITUDE (àl-ti-tu-de) *s. f.* Elévation d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO (àl-tô) *s. m.* Instrument de même forme, mais un peu plus grand que le violon.

ALTRUISME (àl-tru-is-me) *s. m.* Ensemble des penchants bienveillants. Sentiment opposé à l'égoïsme.

ALUCITE (à-lu-si-te) *s. f.* Insecte nocturne.

ALUDE (à-lu-de) *s. f.* Basane colorée pour la reliure.

ALUDEL (à-lu-dèl) *s. m.* Assemblage de pots qui s'emboitent et forment un tuyau.

ALUMELLE (à-lu-mè-le) *s. f.* Lame, outil.

ALUMINE (à-lu-mi-ne) *s. f.* Argile pure; Base de l'alun.

ALUMINEUX, EUSE (à-lu-mi-neu, ze) *adj.* Qui contient de l'alumine.

ALUMINIUM (à-lu-mi-niòm) Corps métallique blanc, semblable à l'argent.

ALUN (à-lun) *s.m.* Sel neutre formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec l'alumine.

ALUNAGE (à-lu-nà-je) *s. m* Action d'aluner.

ALUNATION (à-lu-nà-sion) *s. f.* Formation de l'alun.

ALUNER (à-lu-né) *v. tr.* Imprégner d'alun.

ALUNIÈRE (à-lu-niè-re) *s. f.* Mine; Lieu où se fait l'alun.

ALVÉOLAIRE (àl-vé-ô-lè-re) *adj.* Qui appartient aux alvéoles.

ALVÉOLE (àl-vé-ô-le) *s. m.* Cavité où est la dent; cellule dans un rayon de miel; intérieur de l'oreille.

ALVÉOLÉ, E (àl-vé-ô-lé) *adj.* Creusé de trous anguleux.

ALVIN, E (àl-vin, vi-ne) *adj.* Qui a rapport aux intestins.

AMABILITÉ (à-mà-bi-li-té) *s. f.* Douceur, aménité.

AMADOU (à-mà-dou) *s. m.* Partie spongieuse de l'agaric du chêne, qui prend feu aisément.

AMADOUER (à-mà-dou-é) *v. tr.* Caresser; flatter, pour obtenir ce qu'on désire.

AMADOUEUR (à-m-dou-e.r) *adj.* Flatteur.

AMADOUVIER (à-mà-dou-vié) *s. m.* Champignon dont on se sert pour fabriquer l'amadou.

AMAIGRIR (à-mè-grir) *v. tr.* Rendre maigre, *V. int.* Devenir maigre.

AMAIGRISSEMENT (à-mè-gri-se-man) *s. m.* Diminution d'embonpoint.

AMALGAMATION (à-màl-gà-mà-sion) *s. f.* Action d'amalgamer.

AMALGAME (à-màl-gà-me) *s. m.* Alliage du mercure avec un autre métal. Mélange bizarre.

AMALGAMER (à-màl-gà-mé) *v. tr.* Union des métaux. *V. pr.* S'amalgamer. S'unir.

AMAN (à-man) *s. m.* Cri de grâce des musulmans.

AMANDE (à-man-de) *s. f.* Fruit de l'amandier; graine contenue dans un noyau.

AMANDIER (à-man-dié) *s. m.* Arbre fort répandu dans le Midi de la France et qui donne les amandes.

AMANT, E (à-man, te) *s.* Qui aime une personne d'un autre sexe. Qui aime passionnément la vérité, la gloire, la liberté.

AMARANTE (à-mà-ran-te) *s. f.* Fleur d'automme d'un rouge pourpre et velouté. *Adj.* Drap, satin, velours de couleur amarante.

AMARINAGE (à-mà-ri-nà-je) *s. m* Action d'amariner.

AMARINER (à-mà-ri-né) *v. tr.* Habituer à la mer. Remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

AMARRAGE (à-mà-rà-je) *s. m.* Action d'amarrer.

AMARRE (â-mâ-rę) *s. f.* Cordage pour amarrer.

AMARRER (â-mâ-ré) *v. tr.* Attacher avec une amarre.

AMARYLLIS (â-mâ-ril-lis) *s. f.* Plante de la famille des narcisses.

AMAS (â-mâ) *s. m.* Ensemble de choses accumulées ou réunies.

AMASSER (â-mâ-sé) *v. tr.* Accumuler; thésauriser.

AMASSETTE (â-mâ-sè-tę) *s. f.* Lame flexible pour ramasser les couleurs broyées.

AMASSEUR, EUSE (â-mâ-sę.r, eu-zę) *adj.* Qui amasse.

AMATELOTAGE (â-mâ-tę-lô-tâ-ję) *s. m.* Action d'amateloter.

AMATELOTER (â-mâ-tę-lô-té) *v. tr.* Mettre les matelots deux à deux.

AMATEUR (â-mâ-tę.r) *s. m.* Celui qui cultive les beaux-arts, sans en faire profession.

AMATIR (â-mâ-tir) *v. tr.* Rendre mat.

AMAUROSE (â-mor-ô-zę) *s. f.* Cécité causée par l'insensibilité de la prunelle.

AMAZONE (â-mâ-zô-nę) *s. f.* Femme guerrière. Robe à longue jupe pour monter à cheval.

AMBAGES (an-bâ-ję) *s. f. pl.* Détours, circonlocutions; équivoques.

AMBASSADE (an-bâ-sâ-dę) *s. f.* Fonction, charge d'ambassadeur.

AMBASSADEUR (an-bâ-sâ-dę.r) *s. m.* Représentant d'un Etat près d'un autre Etat. Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE (an-bâ-sâ-dri-sę) *s. f.* Femme d'ambassadeur. Femme chargée d'un message.

AMBE (an-bę) *s. m.* Deux numéros de loterie pris ou sortis ensemble.

AMBESAS (an-bę-zâs) *s. m.* Coup de dés qui amène deux as.

AMBIANT, E (an-bian, tę) *adj.* Qui enveloppe, circule, entoure.

AMBIDEXTRE (an-bi-dèk-strę) *adj.* et *s.* Qui se sert des deux mains aussi facilement.

AMBIGU, E (an-bi-gu) *adj.* A double sens. *S. m.* Repas où l'on sert à la fois la viande et le dessert.

AMBIGUITÉ (an-bi-gui-té) *s. f.* Ce qui est équivoque, obscur, à double

AMBIGUMENT (an-bi-gu-man) *adv.* D'une manière ambiguë.

AMBITIEUSEMENT (an-bi-sieu-zę-man) *adv.* Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE (an-bi-sieu, zę) *adj.* Qui a de l'ambition.

AMBITION (an-bi-sion) *s. f.* Désir immodéré de gloire, d'honneurs, de fortune.

AMBITIONNER (an-bi-sio-né) *v. tr.* Désirer, rechercher par ambition.

AMBLE (an-blę) *s. m.* Allure dans laquelle le cheval lève les deux jambes du même côté.

AMBLER (an-blé) *v. int.* Aller l'amble.

AMBLYOPIE (an-bli-ô-pi) *s. f.* Affaiblissement de la vue.

AMBON (an-bon) *s. m.* Jubé, tribune d'église.

AMBRE (an-brę) *s. m.* Substance résineuse et odorante.

AMBRER (an-bré) *v. tr.* Parfumer d'ambre.

AMBRETTE (an-brè-tę) *s. f.* Petite fleur qui sent l'ambre.

AMBROISIE (an-broâ-zi) *s. f.* Nourriture des dieux: mets exquis.

AMBROSIEN, ENNE (an-brô-ziin, zi-ènę) *adj.* Chant introduit dans l'église de Milan par St-Ambroise.

AMBULANCE (an-bu-lan-sę) *s. f.* Hôpital militaire qui suit une armée.

AMBULANCIER, ERE (an-bu-lan-sié, èrę) *s.* Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT, E (an-bu-lan, tę) *adj.* Qui n'est pas sédentaire.

AMBULATOIRE (an-bu-lâ-toâ-rę) *adj.* Qui n'a pas de siège fixe.

AME (â-mę) *s. f.* Substance spirituelle qui est unie au corps pendant la vie et qui s'en sépare à la mort.

AMÉLIORATION (â-mé-lior-â-si-on) *s. f.* Action d'améliorer. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER (â-mé-lior-é) *v. tr.* Rendre meilleur.

AMEN (â-mèn) *adv.* Ainsi soit-il.

AMÉNAGEMENT (â-mé-nâ-ję-man) *s. m.* Action d'aménager.

AMÉNAGER (â-mé-nâ-jé) *v. tr.* Régler les coupes d'une forêt. Débiter le bois.

AMENDABLE (â-man-dâ-blę) *adj.*

sujet à l'amende; Susceptible d'amélioration.

AMENDE (à-man-dę) *s. f.* Peine pécuniaire. **Amende honorable,** aveu public d'un crime.

[redacted] (à-man-dę-man) *s. m.* Changement en mieux; modification d'une loi ; engrais.

AMENDER (à-man-dé) *v. tr.* Corriger; condamner à l'amende. **S'amender,** *v. pr.* Se corriger.

AMENER (à-mę-né) *v. tr.* Conduire. Introduire; faire condescendre.

AMÉNITÉ (à-mé-ni-té) *s. f.* Douceur; grâce; agrément.

AMENTACÉES (à-man-ta-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes à chatons.

AMENUISER (à-mę-nui-zé) *v. tr.* Rendre plus menu.

AMER, ÈRE (à-mèr, mèrę) *adj.* D'une saveur rude; douloureux, offensant.

AMÈREMENT (à-mè-rę-man) *adv.* Avec amertume.

AMERS (à-mèr) *s. m.* Objets très apparents sur les côtes, servant d'indice aux navigateurs.

AMERTUME (à-mèr-tu-mę) *s. f.* Saveur amère; aigreur.

AMÉTHYSTE (à-mé-tis-tę). Pierre précieuse violette.

AMEUBLEMENT (à-mę-blę-man) *s. m.* Tous les meubles qui garnissent un appartement.

AMEUBLIR (à-mę-blir) *v. tr.* Faire entrer ses immeubles dans la communauté; rendre une terre plus légère.

AMEUBLISSEMENT (à-mę-bli-sę-man) *s. m.* Action d'ameublir.

AMEUTEMENT (à-meu-tę-man) *s. m.* Action de réunir les chiens en meute.

AMEUTER (à-meu-té) *v. tr.* Exciter à la sédition; mettre les chiens en meute pour chasser.

AMI, E (à-mi) *s.* Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque.

AMIABLE (à-mià-blę) *adj.* Doux et gracieux. **À l'amiable,** *loc. adv.* De gré à gré.

AMIABLEMENT (à-mià-blę-man) *adv.* D'une manière amiable.

AMIANTE (à-mi-an-tę) *s. m.* Substance minérale incombustible.

AMICAL (à-mi-kàl) *adj.* Inspiré par l'amitié.

AMICALEMENT (à-mi-kà-lę-man) *adv.* D'une manière amicale.

AMICT (à-mi) *s. m.* Linge bénit qui couvre les épaules du prêtre à la messe.

AMIDON (à-mi-don) *s. m.* Farine dont on fait l'empois.

AMIDONNER (à-mi-dò-né) *v. tr.* Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE (à-mi-dò-nę-ri) *f.* Fabrique d'amidon.

AMIDONNIER (à-mi-dò-nié) *s. m.* Celui qui fait ou vend de l'amidon.

AMINCIR (à-min-sir) *v. tr.* Rendre plus mince.

AMINCISSEMENT (à-min-si-sę-man) *s. m.* Action d'amincir.

AMIRAL (à-mi-ràl) *s. m.* Grade le plus élevé dans la marine.

AMIRALAT (à-mi-rà-là) *s. m.* Dignité d'amiral.

AMIRALE (à-mi-rà-lę) *s. f.* Femme d'un amiral.

AMIRAUTÉ (à-mi-rō-té) *s. m.* Administration supérieure de la marine.

AMISSIBILITÉ (à-mi-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est amissible.

AMISSIBLE (à-mi-si-blę) *adj.* Qu'on peut perdre.

AMISSION (à-mi-sion) *s. f.* Perte.

AMITIÉ (à-mi-tié) *s. f.* Affection mutuelle; faveur; *pl.* caresses.

AMMI (àm-mi) *s. m.* Plante annuelle de la famille des ombellifères.

AMMONIACAL, E, AUX (à-mò-nià-kàl, lę, kō) *adj.* Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (à-mò-nià-kę) *s. f.* Alcali volatil.

AMMONITE (à-mò-ni-tę) *s. f.* Coquille fossile qui ressemble à des cornes de bélier.

AMNISTIE (àm-nis-ti) *s. f.* Grâce; pardon général.

[redacted]**TIÉ, E** (àm-nis-tié) *adj.* Compris dans une amnistie.

AMNISTIER (àm-nis-tié) *v. tr.* Accorder une amnistie.

AMODIATAIRE (à-mò-dià-tè-rę) *s. m.* Celui qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR (à-mò-dià-tę.r) *s. m.* Celui qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION (â-mô-diâ-sion) *s. f.* Act. d'amodier.

AMODIER (â-mô-dié) *v. tr.* Affermer une terre, en denrée ou en argent.

AMOINDRIR (â-moin-drir) *v. tr.* Diminuer. Rendre moindre.

AMOINDRISSEMENT (â-moin-dri-se-man) *s. m.* Diminution.

AMOLLIR (â-mô-lir) *v. tr.* Rendre mou.

AMOLLISSANT, E (â-mô-li-san, te) *adj.* Qui amollit.

AMOLLISSEMENT (â-mô-li-se-man) *s. m.* Action d'amollir.

AMONCELER (â-mon-se-lé) *v. tr.* Entasser.

AMONCELLEMENT (â-mon-sè-le-man) *s. m.* Action d'amonceler.

AMONT (â-mon) *adv.* En remontant. Côté d'où vient une rivière.

AMORCE (â-mor-se) *s. f.* Appât; tout ce qui attire; poudre dans le bassinet d'une arme à feu.

AMORCER (â-mor-sé) *v. tr.* Garnir d'amorce.

AMORÇOIR (â-mor-soâr) *s. m.* Tarière.

AMOROSO (â-mor-ô-zô) *adv.* Tendrement.

AMORPHE (â-mor-fe) *adj.* Tout ce qui ne présente pas une forme régulière et déterminée.

AMORTIR (â-mor-tir) *v. tr.* Rendre moins ardent; affaiblir, diminuer.

AMORTISSABLE (â-mor-ti-sâ-ble) *adj.* Qui peut être amorti.

AMORTISSEMENT (â-mor-ti-se-man) *s. m.* Rachat d'une rente.

AMOUR (â-mour) *s. m.* Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paraît aimable.

AMOURACHER (â-mou-râ-ché) *v. tr.* Engager dans un amour peu justifié. **S'amouracher.** S'éprendre follement.

AMOURETTE (â-mou-rè-te) *s. f.* Attachement passager. *Pl.* Parties délicates de la viande.

AMOUREUSEMENT (â-mou-reu-se-man) *adv.* Avec amour.

AMOUREUX, EUSE (â-mou-reu, ze) *adj.* Qui aime d'amour.

AMOUR-PROPRE (â-mour-prô-pre) *s. m.* Orgueil ; vanité.

AMOVIBILITÉ (â-mô-vi-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est amovible.

AMOVIBLE (â-mô-vi-ble) *adj.* Qui peut être destitué.

AMPÉLOGRAPHIE (an-pé-lô-grâ-fi) *s. f.* Description de la vigne. Traité sur la vigne.

AMPHI (an-fi) Préfixe qui signifie des deux côtés.

AMPHIBIE (an-fi-bi) *adj.* et *s.* Qui vit également sur la terre et dans l'eau.

AMPHIBIENS (an-fi-biin) *s. m.* Animaux aquatiques possédant des poumons et des branchies.

AMPHIBOLE (an-fi-bô-le) *s. m.* Schorl noir, opaque.

AMPHIBOLOGIE (an-fi-bô-lô-ji) *s. f.* Vice du discours et qui le rend ambigu.

AMPHIBOLOGIQUE (an-fi-bô-lô-ji-ke) *adj.* A double sens.

AMPHIBOLOGIQUEMENT (an-fi-bô-lô-ji-ke-man) *adv.* D'une manière amphibologique.

AMPHICTYON (an-fik-sion) *s. m.* Député par une des villes de la Grèce.

AMPHICTYONIDE (an-fik-si-ô-ni-de) *adj.* Ville qui avait le droit d'amphictyonie.

AMPHICTYONIE (an-fik-si-ô-ni) *s. f.* Droit d'envoyer un député aux amphictyons.

AMPHICTYONIQUE (an-fik-si-ô-ni-ke) *adj.* Qui a rapport au Conseil des amphictyons.

AMPHIGOURI (an-fi-gou-ri) *s. m.* Discours sans ordre et vide de sens.

AMPHIGOURIQUE (an-fi-gou-ri-ke) *adj.* Obscur. Qui tient de l'amphigouri.

AMPHIGOURIQUEMENT (an-fi-gou-ri-ke-man) *adv.* D'une manière amphigourique.

AMPHISCIENS (an-fis-siin) *s. m. pl.* Habitants de la zone torride.

AMPHITHÉÂTRE (an-fi-té-â-tre) *s. m.* Partie d'un théâtre en face de la scène. Salle garnie de gradins où un professeur fait son cours.

AMPHITRITE (an-fi-tri-te) *s. f.* Déesse de la mer, et, poétiquement, la mer elle-même.

AMPHITRYON (an-fi-tri-on) *s. m.* Le maître d'une maison où l'on dîne.

AMPHORE (an-for-e) *s. f.* Vase antique à deux anses.

AMPLE (an-plẹ) *adj.* Long, large, copieux.

AMPLEMENT (an-plẹ-man) *adv.* D'une manière ample.

AMPLEUR (an-plẹ.r) *s. f.* Qualité de ce qui est ample.

AMPLIATIF, IVE (an-pli-à-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui augmente, qui ajoute.

AMPLIATION (an-pli-â-sion) *s. f.* Copie d'un acte en double.

AMPLIFIANT, E (an-pli-fi-an, tẹ) *adj.* Qui amplifie.

AMPLIFICATEUR (an-pli-fi-kà-tẹ.r) *s. m.* Celui qui amplifie.

AMPLIFICATION (an-pli-fi-kâ-sion) *s. f.* Développement d'un texte. Extension.

AMPLIFIER (an-pli-fié) *v. tr.* Etendre, augmenter, exagérer.

AMPLITUDE (an-pli-tu-dẹ) *s. f.* Etendue en longueur et en largeur.

AMPOULE (an-pou-lẹ) *s. f.* Petite pustule sous la peau; enflure.

AMPOULÉ, E (an-pou-lé) *adj.* Boursouflé; emphatique.

AMPUTATION (an-pu-tâ-sion) *s. f.* Action d'amputer.

AMPUTÉ, E (an-pu-té) *adj.* et *s.* Qui a subi une amputation.

AMPUTER (an-pu-té) *v. tr.* Couper avec un instrument tranchant, un membre ou une partie du corps.

AMULETTE (à-mu-lè-tẹ) *s. f.* Objet auquel on attribue une vertu préservatrice.

AMUNITIONNER (à-mu-ni-siô-né) *v. tr.* Pourvoir de munitions.

AMURE (à-mu-rẹ) *s. f.* Cordages qui fixent les voiles.

AMURER (à-mu-ré) *v. tr.* Fixer l'amure d'une voile pour qu'elle se présente bien au vent.

AMUSABLE (à-mu-zà-blẹ) *adj.* Qui peut être amusé.

AMUSANT, E (à-mu-zan, tẹ) *adj.* Qui amuse.

AMUSEMENT (à-mu-zẹ-man) *s. m.* Action d'amuser.

AMUSER (à-mu-zé) *v. tr.* Divertir, faire perdre le temps; tromper.

AMUSETTE (à-mu-zè-tẹ) *s. f.* Petit amusement.

AMUSEUR (à-mu-zẹ.r) *s. m.* Qui amuse.

AMYGDALE (à-mig-dâ-lẹ) *s. f.* Chacune des glandes placées de chaque côté de la gorge.

AMYGDALITE (à-mig-dâ-li-tẹ) *s. f.* Inflammation des amygdales.

AMYGDALOÏDE (à-mig-dâ-lô-i-dẹ) Pierre qui renferme des parties ayant la forme d'une amande.

AMYLACÉ, E (à-mi-là-sé) *adj.* Qui a la propriété de l'amidon.

AN (an) *s. m.* Le temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil.

ANA (à-nà) *s. m.* Recueil de pensées, de bons mots, etc.

ANABAPTISME (à-nà-bâ-tis-mẹ) *s. m.* Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE (à-nà-bâ-tis-tẹ) *s. m.* Sectaires qui ne baptisent les enfants qu'à l'âge de raison.

ANACHORÈTE (à-nà-kor-è-tẹ) *s. m.* Ermite; religieux qui vit dans la solitude.

ANACHRONISME (à-nà-krô-nis-mẹ) *s. m.* Faute contre la chronologie. Erreur de date.

ANACOLUTHE (à-nà-kô-lu-tẹ) *s. f.* Ellipse qui consiste à employer un relatif sans son antécédent.

ANACRÉONTIQUE (à-nà-kré-on-ti-kẹ) *adj.* Dans le genre des odes d'Anacréon.

ANAÉROBIE (à-nà-é-rô-bi) *adj.* Se dit d'êtres microscopiques vivant sans air.

ANAGOGIE (à-nà-gô-ji) *s. m.* Ravissement de l'âme dans la contemplation des choses divines.

ANAGOGIQUE (à-nà-gô-ji-kẹ) *adj.* Qui se rapporte à l'anagogie.

ANAGRAMME (à-nà-grà-mẹ) *s. f.* Transposition des lettres d'un mot pour en former un autre mot.

ANALECTES (à-nà-lèk-tẹ) *s. m. pl.* Morceaux, fragments choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPTIQUE (à-nà-lèp-ti-kẹ) *adj.* Propre à redonner des forces.

ANALOGIE (à-nà-lô-ji) *s. f.* Rapport; ressemblance, similitude; conformité.

ANALOGIQUE (à-nà-lô-ji-kẹ) *adj.* Qui est conforme à l'analogie.

ANALOGIQUEMENT (à-nà-lô-ji-kẹ-man) *adv.* D'une manière analogique.

ANALOGISME (à-nà-lô-jis-mẹ) *s. m.* Argument de la cause à l'effet.

ANALOGUE (à-nà-lô-gẹ) *adj.* Qui a de l'analogie, du rapport.

ANALYSABLE (â-nâ-li-zâ-blę) *adj.* Qui peut être analysé.

ANALYSE (â-nâ-li-zę) *s. f.* Résolution d'un tout en ses parties constitutives ou en ses éléments primaires.

ANALYSER (â-nâ-li-zé) *v. tr.* Faire une analyse.

ANALYSTE (â-nâ-lis-tę) *s. m.* Qui est versé dans l'analyse.

ANALYTIQUE (â-nâ-li-ti-kę) *adj.* Qui procède par analyse.

ANALYTIQUEMENT (â-nâ-li-ti-kę-man) *adv.* D'une manière analytique.

ANAMORPHOSE (â-nâ-mor-fô-zę) *s. f.* Tableau changeant suivant les points de vue.

ANANAS (â-nâ-nâ) *s. m.* Plante qui produit le fruit délicieux et rafraîchissant appelé aussi ananas.

ANAPESTE (â-nâ-pès-tę) *s. m.* Pied de vers grec ou latin.

ANAPESTIQUE (â-nâ-pès-ti-kę) *adj.* Composé d'anapestes.

ANARCHIE (â-nâr-chi) *s. f.* État d'un peuple sans chef; grand désordre; confusion de pouvoirs.

ANARCHIQUE (â-nâr-chi-kę) *adj.* Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT (â-nâr-chi-kę-man) *adv.* D'une manière anarchique.

ANARCHISTE (â-nâr-chis-tę) *s. m.* Partisan de l'anarchie.

ANASARQUE (â-nâ-sâr-kę) *s. m.* Sorte d'hydropisie.

ANASTOMOSE (â-nâs-tô-mô-zę) *s. f.* Embranchement de deux vaisseaux.

ANASTOMOSER (S') *v. pr.* Se joindre par anastomose.

ANASTROPHE (â-nâs-trô-fę) *s. f.* Inversion inusitée.

ANATHÉMATISER (â-nâ-té-mâ-ti-zé) *v. tr.* Frapper d'anathème.

ANATHÈME (â-nâ-tè-mę) *s. m.* Excommunication.

ANATOMIE (â-nâ-tô-mi) *s. f.* Dissection; analyse.

ANATOMIQUE (â-nâ-tô-mi-kę) *adj.* Relatif à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT (â-nâ-tô-mi-kę-man) *adv.* D'une manière anatomique.

ANATOMISER (â-nâ-tô-mi-zé) *v. tr.* Faire l'anatomie.

ANATOMISTE (â-nâ-tô-mis-tę) *s. m.* Celui qui est versé dans l'anatomie.

ANCÊTRES (an-sè-trę) *s. m. pl.* Les aïeux; tous ceux qui nous ont devancés.

ANCHE (an-chę) *s. f.* Languette mobile pour les instruments à vent.

ANCHILOPS (an-ki-lôps) *s. m.* Petite tumeur au coin de l'œil.

ANCHOIS (an-choâ) *s. m.* Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE (an-siin, siè-nę) *adj.* Qui existe depuis longtemps; antérieur. *S. m.* Personnage de l'antiquité.

ANCIENNEMENT (an-siè-nę-man) *adv.* Jadis; autrefois.

ANCIENNETÉ (an-siè-nę-té) *s. f.* Antiquité, priorité.

ANCILE (an-si-lę) *s. m.* Bouclier sacré de l'ancienne Rome.

ANCOLIE (an-kô-li) *s. f.* Plante cultivée dans les jardins et qui donne des belles fleurs.

ANCRAGE (an-krâ-ję) *s. m.* Endroit propre à jeter à l'ancre.

ANCRE (an-krę) *s. f.* Instrument de fer à deux crochets pour arrêter les vaisseaux.

ANCRER (an-kré) *v. int.* Jeter l'ancre.

ANDAIN (an-din) *s. m.* Ce qu'un faucheur coupe d'un coup; rangée de foin fauché.

ANDALOU, OUSE (an-dâ-lou, zę) *adj.* Qui est de l'Andalousie.

ANDANTE (an-dan-tę). Quelques-uns prononcent : Andanté à l'italienne. *Adv.* Modérément.

ANDANTINO (an-dan-ti-nô) *adv.* D'un mouvement moins modéré que l'andante.

ANDOUILLE (an-dou-yę) *s. f.* Boyau de porc farci d'autres boyaux et de chair.

ANDOUILLER (an-dou-yé) *s. m.* Petite corne qui vient au bois du cerf, du chevreuil et du daim.

ANDOUILLETTE (an-dou-yè-tę) *s. f.* Petite andouille.

ANDROGYNE (an-drô-ji-nę) *adj.* Plante qui a des fleurs mâles et femelles sur le même réceptacle.

ANDROÏDE (an-drô-i-dę) *s. m.* Automate à figure humaine.

ÂNE (â-nę) *s. m.* Bête de somme; esprit stupide; ignorant.

ANÉANTIR (â-né-an-tir) *v. tr.* Détruire entièrement.

ANÉANTISSEMENT (â-né-an-ti-sę-man) *s. m.* Destruction totale.

ANECDOTE (â-nèk-dô-tę) *s. f.* Particularité historique; récit succinct.

ANECDOTIER (â-nèk-dô-tié) *s. m.* Qui raconte des anecdotes vraies ou fausses.

ANECDOTIQUE (â-nèk-dô-ti-kę) *adj.* Qui tient de l'anecdote.

ÂNÉE (â-né) *s. f.* La charge d'un âne.

ANÉMIE (â-né-mi) *s. f.* Appauvrissement du sang.

ANÉMIQUE (â-né-mi-kę) *adj.* Qui tient à l'anémie.

ANÉMOMÈTRE (â-né-mô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer la vitesse du vent.

ANÉMONE (â-né-mô-nę) *s. f.* Plante inodore mais à couleurs variées.

ANÉMOSCOPE (â-né-mos-kô-pę) Instrument qui marque la direction du vent.

ÂNERIE (â-nę-ri) *s. f.* Ignorance; Faute grossière.

ÂNESSE (â-nè-sę) *s. f* Femelle de l'âne.

ANESTHÉSIE (â-nès-té-zi) *s. f.* Privation générale ou partielle de la faculté de sentir.

ANESTHÉSIQUE (â-nès-té-zi-kę) *adj.* Qui produit l'anesthésie.

ANETH (â-nèt) *s. m.* Plante ombellifère.

ANÉVRISMAL, E (â-né-vris-mâl, lę) *adj.* Qui se rapporte à l'anévrisme.

ANÉVRISME (â-né-vris-mę) *s. m.* Tumeur causée par la dilatation ou la rupture d'un artère.

ANFRACTUEUX, EUSE (an-frâk-tu-eu, zę) *adj.* Qui est plein de détours; inégal.

ANFRACTUOSITÉ (an-frâk-tu-ô-zi-té) *s. f.* Détours; inégalités; cavités; enfoncement.

ANGE (an-ję) *s. m.* Créature purement spirituelle. Femme d'une grande piété, d'une extrême douceur.

ANGÉLIQUE (an-jé-li-kę) *adj.* Qui est propre à l'ange. *s. f.* Plante dont on confit la tige.

ANGÉLIQUEMENT (an-jé-li-kę-man) *adv.* D'une manière angélique.

ANGELOT (an-ję-lô) *s. m.* Ancienne monnaie française portant l'image de saint Michel.

ANGÉLUS (an-jé-lus) *s. m.* Prière qui se fait trois fois par jour.

ANGINE (an-ji-nę) *s. f.* Maladie de la gorge.

ANGINEUX, EUSE (an-ji-neu, zę) *adj.* Qui a rapport à l'angine.

ANGIOLOGIE (an-ji-ô-lô-ji) *s. f.* Traité des veines, des artères.

ANGLAIS, E (an-glè, zę) *adj.* et *s.* Originaire de l'Angleterre. Danse. Gros galon de fil.

ANGLAISER (an-glè-zé) *v. tr.* Couper les muscles abaisseurs de la queue d'un cheval.

ANGLE (an-glę) *s. m.* Espace indéfini compris entre deux plans, deux lignes qui se rencontrent.

ANGLET (an-glè) *s. m.* Cavité à angles droits.

ANGLEUX, EUSE (an-gleu, zę) *adj.* Noix dont la substance est renfermée dans des espèces de petits angles.

ANGLICAN, E (an-gli-kan, kâ-nę) *adj.* Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre. *s.* Celui ou celle qui professe cette religion.

ANGLICANISME (an-gli-kâ-nis-mę) *s. m.* Religion des Anglicans.

ANGLICISME (an-gli-sis-mę) *s. m.* Façon de parler propre à la langue anglaise.

ANGLOMANE (an-glô-mâ-nę) *adj.* et *s.* Admirateur ou imitateur outré de tout ce qui est anglais.

ANGLOMANIE (an-glô-mâ-ni) *s. f.* Affectation d'imiter les Anglais.

ANGLOPHOBE (an-glô-fô-bę) *s. m.* Qui a horreur des Anglais.

ANGLOPHOBIE (an-glô-fô-bi) *s. f.* Aversion pour les Anglais.

ANGOISSE (an-goâ-sę) *s. f.* Anxiété violente; douleur profonde; suffocation.

ANGON (an-gon) *s. m.* Javelot des Francs; crochet.

ANGORA (an-gor-â) *adj.* et *s.* Chat, lapin, chèvre à longs poils soyeux, originaire d'Angora.

ANGUILLADE (an-gi-yâ-dę) *s. f.* Coup donné à quelqu'un avec une peau d'anguille, un fouet, etc.

ANGUILLE (an-gi-yẹ) *s. f.* Poisson qui a la forme d'un serpent.

ANGUILLIÈRE (an-gi-yè-rẹ) *s. f.* Vivier où l'on conserve les anguilles vivantes.

ANGULAIRE (an-gu-lè-rẹ) *adj.* Qui a un ou plusieurs angles.

ANGULAIREMENT (an-gu-lè-rẹ-man) *adv.* En forme d'angle.

ANGULEUX, EUSE (an-gu-leu, zẹ) *adj.* Qui a des angles.

ANGUSTICLAVE (an-gus-ti-klâ-vẹ) *s. m.* Tunique des chevaliers romains.

ANHYDRE (â-ni-drẹ) *adj.* Sans eau.

ANICROCHE (â-ni-krô-chẹ) *s. f.* Obstacle. Contre-temps.

ÂNIER, ÈRE (â-nié, èrẹ) *s.* Qui conduit des ânes.

ANIL (â-nil) *s. m.* Plante dont on tire l'indigo.

ANILINE (â-ni-li-nẹ) *s. f.* Alcaloïde artificiel.

ANIMADVERSION (â-ni-mâd-vèr-sion) *s. f.* Improbation, blâme.

ANIMAL (â-ni-mâl) *s. m.* Être organisé, doué de la faculté de sentir et de se mouvoir. Personne stupide ou grossière.

ANIMAL, E, AUX (â-ni-mâl, mâ-lẹ, mô) *adj.* Propre à l'animal.

ANIMALCULE (â-ni-mâl-ku-lẹ) *s. m.* Petit animal microscopique.

ANIMALIER (â-ni-mâ-lié) *s. m.* Peintre ou sculpteur d'animaux.

ANIMALISATION (â-ni-mâ-li-zâ-sion) *s. f.* Assimilation de la matière végétale à la substance animale.

ANIMALISER (â-ni-mâ-li-zé) *v. tr.* Convertir une substance en celle de l'animal.

ANIMALITÉ (â-ni-mâ-li-té) *s. f.* Caractère propre et constitutif de l'animal.

ANIMATION (â-ni-mâ-sion) *s. f.* Union de l'âme au corps. Vivacité, mouvement.

ANIMER (â-ni-mé) *v. tr.* Communiquer le principe de la vie. Encourager; exciter.

ANIMISME (â-ni-mis-mẹ). Doctrine qui fait entrer l'âme comme cause première dans les faits vitaux.

ANIMISTE (â-ni-mis-tẹ) *s. m.* Qui professe l'animisme.

ANIMOSITÉ (â-ni-mô-zi-té) *s. f.* Emportement, haine; ressentiment qui porte à nuire par vengeance.

ANIS (â-ni) *s. m.* Plante odoriférante qui porte une graine du même nom.

ANISER (â-ni-zé) *v. tr.* Donner le goût de l'anis.

ANISETTE (â-ni-zè-tẹ) *s. f.* Liqueur d'anis.

ANKYLOSE (an-ki-lô-zẹ) *s. m.* Privation du mouvement dans les articulations.

ANKYLOSÉ, E, (an-ki-lô-zé) *adj.* Qui est privé du mouvement des articulations.

ANKYLOSER (an-ki-lô-zé) *v. tr.* Causer une ankylose. **S'ankyloser.** *v. pr.* Contracter une ankylose.

ANNAL, E (ân-nâl, nâ-lẹ) *adj.* Qui ne dure qu'un an.

ANNALES (ân-nâ-lẹ) *s. f. pl.* Récit des événements année par année.

ANNALISTE (ân-nâ-lis-tẹ) *s. m.* Celui qui écrit des annales.

ANNATE (ân-nâ-tẹ) *s. f.* Ancien droit du pape sur les bénéfices consistoriaux.

ANNEAU (â-nô) *s. m.* Cercle de métal qui sert à attacher quelque chose; bague.

ANNÉE (â-né) *s. f.* Espace de douze mois.

ANNELÉ (â-nẹ-lé) *s. m.* Serpent à anneaux.

ANNELER (â-nẹ-lé) *v. tr.* Boucler les cheveux.

ANNELET (â-nẹ-lè) *s. m.* Petit anneau.

ANNÉLIDES (â-né-li-dẹ) *s. m. pl.* Classe d'animaux sans vertèbres.

ANNELURE (â-nẹ-lu-rẹ) *s. f.* Frisure en anneaux.

ANNEXE (ân-nèk-sẹ) *v. f.* Ce qui est uni à une chose principale.

ANNEXER (ân-nèk-sé) *v. tr.* Joindre, attacher.

ANNEXION (ân-nek-sion) *s. f.* Action d'annexer.

ANNIHILATION (ân-ni-i-lâ-sion) *s. f.* Action d'annihiler.

ANNIHILER (ân-ni-i-lé) *v. tr.* Anéantir.

ANNIVERSAIRE (ân-ni-vèr-sè-rẹ) *adj.* Qui revient à la même époque.

ANNONCE (â-non-sẹ) *s. f.* Avis au public verbal ou écrit. Publication.

ANNONCER (â-non-sé) *v. tr.* Faire savoir; prédire; publier.

ANNONCEUR (â-non-seu-r) *s. m.* Celui qui annonce.

ANNONCIADE (â-non-si-â-de) *s. f.* Ordre de religieuses institué par Jeanne, reine de France, fille de Louis XI en l'honneur de l'Annonciation.

ANNONCIATION (â-non-si-â-sion) *s. f.* Message de l'Ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation.

ANNOTATEUR (ân-nô-tâ-teu-r) *s. m.* Qui annote.

ANNOTATION (ân-nô-tâ-sion) *s. f.* Remarque; note; état de biens saisis.

ANNOTER (ân-nô-té) *v. tr.* Faire des annotations.

ANNUAIRE (ân-nuè-re) *s. m.* Ouvrage donnant les renseignements pour l'année.

ANNUALITÉ (ân-nuâ-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est annuel.

ANNUEL, ELLE (ân-nuèl, le) *adj.* Qui dure un an.

ANNUELLEMENT (ân-nuè-le-man) *adv.* Par année.

ANNUITÉ (ân-nui-té) *s. f.* Remboursement annuel d'une partie du capital, ajouté aux intérêts.

ANNULABLE (ân-nu-lâ-ble) *adj.* Qui peut, qui doit être annulé.

ANNULAIRE (ân-nu-lè-re) *adj.* En forme d'anneau; le quatrième doigt de la main.

ANNULATIF, IVE (ân-nu-lâ-tif, tive) *adj.* Qui annule.

ANNULATION (ân-nu-lâ-sion) *s. f.* Action d'annuler.

ANNULER (ân-nu-lé) *v. tr.* Rendre nul.

ANOBLI, E (â-nô-bli) *adj.* et *s.* Qui a été fait noble.

ANOBLIR (â-nô-blir) *v. tr.* Faire noble; donner un titre de noblesse.

ANOBLISSEMENT (â-nô-bli-se-man) *s. m.* Action d'anoblir.

ANODIN, E (â-nô-din, di-ne) *adj.* Qui opère doucement.

ANOMAL, E (â-nô-mâl, mâ-le) *adj.* Qui présente des anomalies.

ANOMALIE (â-nô-mâ-li) *s. f.* Irrégularité; état de ce qui est anomal.

ANOMALISTIQUE (â-nô-mâ-lis-ti-ke) *adj.* Se dit de la révolution totale d'une planète.

ANON (â-non) *s. m.* Le petit de l'âne.

ANONNEMENT (â-nô-ne-man) *s. m.* Action d'anonner.

ANONNER (â-nô-né) *v. int.* Lire ou parler avec peine, en hésitant.

ANONYMAT (â-nô-ni-mâ) *s. m.* État de ce qui est anonyme.

ANONYME (â-nô-ni-me) *adj.* Sans nom d'auteur. (Garder l'A). Ne pas se faire connaître.

ANORDIE (â-nor-di) *s. f.* Vent qui souffle du nord.

ANORMAL, E, AUX (â-nor-mal, mâ-le, mô) *adj.* Contraire aux règles.

ANOURE (â-nou-re) *adj.* se dit des animaux qui n'ont pas de queue.

ANSE (an-se) *s. f.* La partie de certains ustensiles qui sert à les porter. Petit golfe.

ANTAGONISME (an-tâ-gô-nis-me) *s. m.* Action en sens contraire.

ANTAGONISTE (an-tâ-gô-nis-te) *adj.* et *s.* Celui qui lutte pour faire prévaloir ses prétentions. Ce qui est opposé.

ANTALGIQUE (an-tâl-ji-ke) *adj.* Calmant.

ANTAN (an-tan) *s. m.* L'année précédente.

ANTANACLASE (an-tâ-nâ-klâ-ze) *s. f.* Répétition d'un même mot pris en différents sens.

ANTARCTIQUE (an-târk-ti-ke) *adj.* Sud. Opposé au pôle arctique.

ANTÉCÉDEMMENT (an-té-sé-dâ-man) *adv.* D'une manière antécédente.

ANTÉCÉDENT, E (an-té-sé-dan, te) *adj.* Qui est auparavant, qui précède dans l'ordre du temps.

ANTÉCHRIST (an-té-krist) *s. m.* Imposteur qui, venant à la fin des temps, voudra établir une religion opposée à celle du Christ.

ANTÉDILUVIEN, ENNE (an-té-di-lu-viin, viène) *adj.* Qui a précédé le déluge.

ANTENNE (an-tè-ne) *s. f.* Longue vergue mobile qui soutient les voiles. Cornes d'insectes.

ANTÉOCCUPATION (an-té-ô-ku-pâ-sion) *s. f.* Figure par laquelle on prévoit et l'on réfute d'avance une objection.

ANTÉPÉNULTIÈME (an-té-pé-nul-tiè-me) *s. f.* et *adj.* Qui précède l'avant-dernier.

ANTÉRIEUR, E (an-té-ri-eur) *adj.* Qui est avant.

ANTÉRIEUREMENT (an-té-rieu-re-man) *adv.* Précédemment.

ANTÉRIORITÉ (anté-rior-i-té) *s. f.* Priorité de temps.

ANTHELMINTIQUE (an-tèl-min-ti-ke) *adj.* et *s.* Contre les vers.

ANTHÈRE (an-tè-re) *s. f.* Sommet de l'étamine.

ANTHOLOGIE (an-tô-lô-ji) *s. f.* Recueil de morceaux choisis en vers et en prose.

ANTHRACITE (an-trâ-si-te) *s. m.* Charbon fossile, qui brûle sans fumée, ni odeur.

ANTHRAX (an-trâks) *s. m.* Charbon. Bubon très enflammé et très douloureux.

ANTHROPOÏDE (an-trô-pô-i-de) *adj.* et *s.* Espèce de singes qui ressemblent le plus à l'homme.

ANTHROPOLOGIE (an-trô-pô-lô-ji) *s. f.* Traité sur l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE (an-trô-pô-lô-ji-ke). Relatif à l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE (an-trô-pô-lô-jis-te) *s. m.* Qui s'occupe d'anthropologie.

ANTHROPOMÉTRIE (an-trô-pô-mé-tri) *s. f.* Art de mesurer les proportions du corps.

ANTHROPOMORPHE (an-trô-pô-mor-fe) *adj.* Qui a la forme humaine.

ANTHROPOMORPHISME (an-trô-pô-mor-fisme) Doctrine qui attribue à Dieu une figure humaine.

ANTHROPOMORPHISTE (an-trô-pô-mor-fis-te) *s. m.* Partisan de l'anthropomorphisme.

ANTHROPOPHAGE (an-trô-pô-fâ-je) *adj.* et *s.* Qui se nourrit de chair humaine.

ANTHROPOPHAGIE (an-trô-pô-fâ-ji) *s. f.* Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI (an-ti) *prép.* Qui marque opposition.

ANTIAPOPLECTIQUE (an-ti-â-pô-plèk-ti-ke) *adj.* et *s.* Contre l'apoplexie.

ANTIARTHRITIQUE (an-ti-âr-tri-ti-ke) *adj.* et *s.* Contre la goutte.

ANTIASTHMATIQUE (an-ti-às-mâ-ti-ke) *adj.* et *s.* Contre l'asthme.

ANTICATHARRAL (an-ti-kâ-tâ-ràl) *adj.* et *s.* Contre le catarrhe.

ANTICHAMBRE (an-ti-chan-bre) *s.f.* Pièce d'entrée dans un appartement.

ANTICHOLÉRIQUE (an-ti-kô-lé-ri-ke) *adj.* et *s.* Contre le choléra.

ANTICHRÈSE (an-ti-krè-ze) *s. f.* Délégation sur une propriété.

ANTICHRÉTIEN, ENNE (anti-kré-tiin, tiè-ne) *adj.* Opposé au christianisme.

ANTICIPATION (an-ti-si-pâ-sion) *s.f.* Action d'anticiper.

ANTICIPER (an-ti-si-pé) *v. int.* Empiéter. *V.tr.* Faire avant le temps. Consommer d'avance.

ANTICONSTITUTIONNEL (an-ti-kons-ti-tu-siô-nèl, nè-le) *adj.* Contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT (an-ti-kons-ti-tu-siô-nè-le-man) *adv.* Contre la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE (an-ti-dâr-treu, ze) *adj.* Contre les dartres.

ANTIDATER (an-ti-dâ-té) *v. tr.* Mettre une date antérieure à la véritable.

ANTIDOTE (an-ti-dô-te) *s. m.* Contrepoison.

ANTIENNE (an-tiè-ne) *s. f.* Verset préliminaire d'un psaume. Répéter toujours la même chose.

ANTIÉPILEPTIQUE (an-ti-é-pi-lèp-ti-ke) *adj.* et *s.* Contre l'épilepsie.

ANTIFÉBRILE (an-ti-fé-bri-le) *adj.* et *s.* Contre la fièvre,

ANTIGONE (an-ti-gô-ne) *s. f.* Se dit d'une personne qui prend soin d'un aveugle.

ANTILAITEUX, EUSE (an-ti-lè-teu, ze) *adj.* et *s.* Qui fait passer le lait.

ANTILOGIE (an-ti-lô-ji) *s. f.* Contradiction dans un discours.

ANTILOPE (an-ti-lô-pe) *s. f.* Gazelle.

ANTIMOINE (anti-moâ-ne) *s. m.* Métal blanc.

ANTIMONARCHIQUE (an-ti-mô-nâr-chi-ke) *adj.* Opposé à la monarchie.

ANTIMONIAL, E, AUX (an-ti-mô-niâl, le, ô) *adj.* Qui a rapport à l'antimoine.

ANTIMONIÉ, E (anti-mô-nié) *adj.* Mêlé d'antimoine.

ANTINATIONAL, E, AUX (an-ti-nâ-siô-nâl, nâle nô) *adj.* Contraire à la nation, à ses intérêts.

ANTINÉPHRÉTIQUE (**an-ti-né-fré-ti-kę**) *adj.* et *s.* Contre les maladies des reins.

ANTINOMIE (**an-ti-nò-mi**) Contradiction entre deux lois.

ANTIPAPE (**an-ti-pà-pę**) *s. m.* Faux pape.

ANTIPARALYTIQUE (**an-ti-pà-rà-li-ti-kę**) *adj.* et *s.* Contre la paralysie.

ANTIPATHIE (**an-ti-pà-ti**) *s. f.* Aversion naturelle et non raisonnée.

ANTIPATHIQUE (**an-ti-pà-ti-kę**) *adj.* Qui excite l'antipathie.

ANTIPATRIOTIQUE (**an-ti-pà-tri-ô-ti-kę**) *adj.* Contraire au patriotisme.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE (**an-ti-pès-ti-lan-si-èl, èlę**) *adj.* Contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE (**an-ti-fi-lô-zô-fi-kę**) *adj.* Contraire à la philosophie.

ANTIPHLOGISTIQUE (**an-ti-flô-jis-ti-kę**) *adj.* Rafraichissant.

ANTIPHONAIRE (**an-ti-fô-nè-rę**) ou **ANTIPHONIER** (**an-ti-fô-nié**) *s. m.* Livre d'église où se trouvent notés les antiennes et tous les chants de l'office.

ANTIPHRASE (**an-ti-frâ-zę**) *s. f.* Contre-vérité, ironie.

ANTIPODE (**an-ti-pò-dę**) *s. m.* Celui qui habite un lieu de la terre diamétralement opposé à un autre.

ANTIPSORIQUE (**an-tip-sor-i-kę**) *adj.* et *s.* Contre les maladies de la peau.

ANTIPUTRIDE (**an-ti-pu-tri-dę**) *adj.* Contre la putréfaction.

ANTIQUAILLE (**an-ti-kâ-yę**) *s. f.* Chose antique de peu de valeur.

ANTIQUAIRE (**an-ti-kè-rę**) *s. m.* Celui qui connait les antiquités.

ANTIQUE (**an-ti-kę**) *adj.* Fort ancien.

ANTIQUEMENT (**an-ti-kę-man**) *adv.* D'une manière antique.

ANTIQUITÉ (**an-ti-ki-té**) *s. f.* Ancienneté reculée; les anciens, les monuments antiques.

ANTIRELIGIEUX, EUSE (**an-ti-rę-li-ji-eu, zę**) *adj.* Contraire à la religion.

ANTIRÉPUBLICAIN (**an-ti-ré-pu-bli-kin**) *adj.* Opposé à la république.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE (**an-ti-ré-vò-lu-sió-nè-rę**) *adj.* Opposé aux révolutions.

ANTISCIENS (**an-tis-siin**) *s. m. pl.* Peuples qui habitent sous le même méridien.

ANTISCORBUTIQUE (**an-ti-skor-bu-ti-kę**) *adj.* Contre le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE (**an-ti-skrô-fu-leu, zę**) *adj.* Contre les écrouelles.

ANTISEPTIQUE (**an-ti-sèp-ti-kę**) *adj.* et *s.* Contre la gangrène.

ANTISOCIAL, E, AUX (**an-ti-sô-siâl, â-lę, ô**) *adj.* Contraire à la société.

ANTISPASMODIQUE (**an-ti-spàs-mô-di-kę**) *adj.* et *s.* Contre les spasmes et les convulsions.

ANTISTROPHE (**an-tis-trò-fę**) *s. f.* Seconde strophe de la poésie lyrique chez les Grecs.

ANTITHÈSE (**an-ti-tè-zę**) *s. f.* Oppositions de pensées ou de mots.

ANTITHÉTIQUE (**an-ti-té-ti-kę**) *adj* Qui tient à l'antithèse.

ANTIVERMINEUX, EUSE (**an-ti-vèr-mi-neu, zę**) *adj.* et *s.* Contre les vers.

ANTONOMASE (**an-tô-nô-mâ-zę**) *s. f.* Emploi de l'épithète au lieu du nom propre.

ANTONYME (**an-tô-ni-mę**) *s. m.* Mot qui a un sens opposé à celui d'un autre.

ANTONYMIE (**an-tô-ni-mi**) *s. f.* Opposition de mots.

ANTRE (**an-trę**) *s. m.* Caverne, grotte.

ANTRUSTION (**an-trus-tion**) *s. m.* Volontaires chez les Francs attachés à la personne du roi.

ANUITER (s') (**sà-nui-té**) *v. pr.* S'exposer à être surpris par la nuit.

ANUS (**à-nus**) *s. m.* Le fondement.

ANXIÉTÉ (**ank-sié-té**) *s. f.* Tourment, inquiétude; peine d'esprit; grand malaise.

ANXIEUSEMENT (**ank-sieu-zę-man**) *adv.* Avec anxiété.

ANXIEUX, EUSE (**ank-sieu, zę**) *adj.* Qui a de l'anxiété.

AORISTE (**à-or-is-tę**) *s. m.* Temps du verbe grec qui répond à notre passé défini.

AORTE (**à-or-tę**) *s. f.* Grosse artère.

AORTIQUE (**à-or-ti-kę**) *adj.* Qui a rapport à l'aorte.

AOUT (**ou**) *s. m.* huitième mois de l'année. La moisson.

AOUTÉ, E (**à-ou-té**) *adj.* Mûri par la chaleur.

AOUTER (**à-ou-té**) *v. tr.* Rendre mûr. **S'aoûter** *v. pr.* Devenir mûr.

AOUTERON (a-ou-te-ron) *s. m.* Moissonneur qui a fait la récolte au mois d'août.

APAISEMENT (à-pè-ze-man) *s. m.* Action d'apaiser.

APAISER (à-pè-zé) *v. tr.* Calmer; modérer; **S'apaiser** *v. pr.* Se calmer.

APANAGE (à-pà-nà-je) *s. m.* Terre que les souverains donnent à leurs fils puinés pour leur entretien. Ce qui est inhérent à la nature d'un être.

APANAGER (à-pà-nà-jé) *v. tr.* Donner un apanage.

APANAGISTE (à-pà-nà-jis-te) *adj. et s.* Qui a un apanage.

APARTÉ (à-pàr-té) *s. m.* Ce qu'un acteur prononce comme s'il se parlait à lui-même.

APATHIE (à-pà-ti) *s. f.* Indolence à agir, à sentir.

APATHIQUE (à-pà-ti-ke) *adj.* Qui a de l'apathie.

APATHIQUEMENT (à-pà-ti-ke-man) *adv.* D'une manière apathique.

APEPSIE (à-pèp-si) *s. f.* Défaut de digestion.

APERCEPTION (à-pèr-sèp-sion) *s. f.* Conscience primitive qui précède et se mêle à toute pensée.

APERCEVABLE (à-pèr-se-và-ble) *adj.* Qui peut être aperçu.

APERCEVOIR (à-pèr-se-vöâr) *v. tr.* Commencer à voir; découvrir. **S'apercevoir** *v. pr.* remarquer; connaître.

APERÇU (à-pèr-su) *s. m.* Une vue rapide sur un objet: estimation d'un coup d'œil; exposé sommaire.

APÉRITIF, IVE (à-pé-ri-tif, ti-ve) *adj.* Qui donne de l'appétit.

APERTEMENT (à-pèr-te-man) *adv.* D'une façon ouverte.

APERTISE (à-pèr-ti-ze) *s. f.* Preuve d'adresse, de force, de courage.

APÉTALE (à-pé-tà-le) *adj.* Sans pétale.

APETISSEMENT (à-pe-ti-se-man) *s. m.* Diminution.

APETISSER (à-pe-ti-sé) *v. tr.* Rendre plus petit.

A PEU PRÈS (à-peu-prè) *loc. adv.* Environ. *s. m.* Approximation.

APEURÉ, E (à-peu-ré) *adj.* Qui est sous l'empire de la peur.

APHÉLIE (à-fé-li) *s. m.* Le point de l'orbite d'une planète où elle se trouve à sa plus grande distance du soleil.

APHÉRÈSE (à-fé-rè-ze) *s. f.* Retranchement d'une syllabe au commencement d'un mot.

APHONE (à-fo-ne) *adj.* Qui n'a pas de son; de voix.

APHONIE (à-fo-ni) *s. f.* Extinction de voix.

APHORISME (à-for-is-me) *s. m.* Sentence renfermant un grand sens en peu de mots.

APHORISTIQUE (à-for-is-ti-ke) *adj.* Qui tient à l'aphorisme.

APHRODISIAQUE (à-frô-di-ziâ-ke) *adj. et s.* Substance excitante.

APHTE (âf-te) *s. m* Petite ulcération qui affecte particulièrement l'intérieur de la bouche.

APHTEUX, EUSE (âf-teu, ze) *adj.* Qui tient des aphtes.

APHYLLE (à-fi-le) *adj.* Qui n'a pas de feuilles.

API (à-pi) *s. m.* Petite pomme rouge et blanche.

APICULTEUR (à-pi-kul-teu.r) *s. m.* Celui qui élève des abeilles.

APICULTURE (à-pi-kul-tu-re) *s. f.* Art d'élever les abeilles.

APITOIEMENT (à-pi-töâ-man) *s. m.* Action de s'apitoyer.

APITOYER (à-pi-töâ-yé) *v. tr.* Toucher de pitié. **S'apitoyer** *v. pr.* Être touché de pitié.

APLANIR (à-plà-nir) *v. tr.* Rendre uni.

APLANISSEMENT (à-plà-ni-se-man) *s. m.* Action d'aplanir.

APLANISSEUR (à-plà-ni-seu.r) *s. m.* Celui qui aplanit.

APLATIR (à-plà-tir) *v. tr.* Rendre plat.

APLATISSEMENT (à-plà-ti-se-man) *s. m.* Action d'aplatir. État de ce qui est aplati.

APLATISSEUR (à-plà-ti-seu.r) *s. m.* Celui qui aplatit.

APLATISSOIR (à-plà-ti-söâr) *s. m.* Cylindre pour aplatir, pour étendre le fer.

APLOMB (à-plon) *s. m.* Verticalité. Assurance dans la manière de se présenter, d'agir. **D'aplomb** *loc. adv.* Verticalement.

APOCALYPSE (à-pò-kà-lip-se) *s. f.* Livre canonique qui contient les

révélations faites à Saint-Jean dans l'île de Patmos.

APOCALYPTIQUE (â-pô-kâ-lip-ti-kę) *adj.* Qui se rapporte à l'apocalypse.

APOCOPE (â-pô-kô-pę) *s. f.* Retranchement à la fin d'un mot.

APOCRYPHE (â-pô-kri-fę) *adj.* Inconnu, caché, suspect.

APODE (â-pô-dę) *adj.* Qui n'a pas de pieds.

APOGÉE (â-pô-jé) *s. m.* Point où une planète est à sa plus grande distance de la terre. Le plus haut degré d'élévation.

APOLOGÉTIQUE (â-pô-lô-jé-ti-kę) *adj.* Qui contient une apologie.

APOLOGIE (â-pô-lô-ji) *s. f.* Discours, paroles pour défendre ou justifier. Éloge.

APOLOGIQUE (â-pô-lô-ji-kę) *adj.* Qui a le caractère de l'apologie.

APOLOGISTE (â-pô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui fait l'apologie de quelqu'un ou de quelque chose.

APOLOGUE (â-pô-lô-gę) *s. m.* Exposé d'une vérité morale sous une forme allégorique.

APONÉVROSE (â-pô-né-vrô-zę) *s. f.* Membrane qui recouvre les muscles et les attache aux os.

APONÉVROTIQUE (â-pô-né-vrô-ti-kę) *adj.* Qui a rapport aux aponévroses.

APOPHTEGME (â-pôf-tèg-mę) *s. m.* Sentance, maxime.

APOPHYSE (â-pô-fi-zę) *s. f.* Partie saillante d'un organe et particulièrement d'un os.

APOPLECTIQUE (â-pô-plèk-ti-kę) *adj.* Relatif à l'apoplexie.

APOPLEXIE (â-pô-plèk-si) *s. f.* Maladie du cerveau avec privation subite de sentiment et de mouvements.

APOSTASIE (â-pôs-tâ-zi) *s. f.* Action d'apostasier.

APOSTASIER (â-pôs-tâ-zié) *v. int.* Abandonner sa religion, son parti.

APOSTAT (â-pôs-tâ) *s. m.* Qui a apostasié.

APOSTÈME (â-pôs-tè-mę) *s. m.* Abcès.

APOSTER (â-pôs-té) *v. tr.* Mettre quelqu'un dans un poste.

APOSTILLE (â-pôs-ti-yę) *s. f.* Recommandation ajoutée à une pétition, à un mémoire.

APOSTILLER (â-pôs-ti-yé) *v. tr.* Mettre une apostille.

APOSTOLAT (â-pôs-tô-lâ) *s. m.* Le ministère d'apôtre; propagation de doctrine.

APOSTOLICITÉ (â-pôs-tô-li-si-té) *s. f.* Conformité de doctrine avec les apôtres.

APOSTOLIQUE (â-pôs-tô-li-kę) *adj.* Qui procède des apôtres. Qui dépend ou émane du Saint-Siège.

APOSTOLIQUEMENT (â-pôs-tô-li-kę-man) *adv.* D'une manière apostolique.

APOSTROPHE (â-pôs-trô-fę) *s. f.* Interpellation vive. Le signe de l'élision (').

APOSTROPHER (â-pôs-trô-fé) *v. tr.* Adresser vivement la parole à quelqu'un. Insulter.

APOTHÈME (â-pô-tè-mę) Perpendiculaire menée du centre sur un des côtés d'un polygone.

APOTHÉOSE (â-pô-té-ô-zę) *s. f.* Cérémonie par laquelle les Romains déifiaient leurs empereurs. Honneurs extraordinaires dispensés par l'opinion publique.

APOTHICAIRE (â-pô-ti-kè-rę) *s. m.* (On dit aujourd'hui pharmacien). Note dont les prix sont exagérés.

APOTRE (â-pô-trę) *s. m.* Disciple du Christ. Défenseur zélé d'un système.

APPARAÎTRE (â-pâ-rè-trę) *v. int.* Devenir visible. Se montrer tout à coup.

APPARAT (â-pâ-râ) *s. m.* Eclat, pompe.

APPARAUX (â-pâ-rô) *s. m.* Les agrès et l'artillerie d'un vaisseau.

APPAREIL (â-pâ-rè-y) *s. m.* Préparatif, attirail, ce qui sert au pansement d'une plaie.

APPAREILLAGE (â-pâ-rè-yâ-ję) *s. m.* Action d'appareiller.

APPAREILLEMENT (â-pâ-rè-yę-man) *s. m.* Action d'appareiller deux objets. Accouplement.

APPAREILLER (â-pâ-rè-yé) *v. tr.* Assortir; Tracer la coupe des pierres. Mettre à la voile.

APPAREILLEUR (â-pâ-rè-yę-r) *s. m.* Qui apprête les étoffes; qui trace l'épure des pierres.

APPAREMMENT (â-pâ-ra [illegible] *adv.* Vraisemblablement.

APPARENCE (à-pà-ran-sę) *s. f.* Ce qui apparait d'une chose. Probabilité. Vraisemblance.

APPARENT, E (à-pà-ran, tę) *adj.* Qui est visible, évident, manifeste.

APPARENTER (à-pà-ran-té) *v. tr.* Rendre parent par alliance.

APPARIEMENT ou **APARIMENT** (à-pà-ri-man) *s. m.* Action d'apparier.

APPARIER (à-pà-rié) *v. tr.* Assortir, joindre par paire, par couple.

APPARITEUR (à-pà-ri-tę-r) *s. m.* Huissier attaché à une Faculté.

APPARITION (à-pà-ri-sion) *s. f.* Manifestation visible d'une chose naturellement invisible; Naissance; publication d'un livre; vision; fantôme.

APPARTEMENT (à-pàr-tę-man) *s. m.* Partie de maison, composée de plusieurs pieces.

APPARTENANCE (à-pàr-tę-nan-sę) *s. f.* Dépendance.

APPARTENANT, E (à-pàr-tę-nan, tę) *adj.* Qui appartient de droit.

APPARTENIR (à-pàr-tę-nir) *v. int.* Être la propriété de quelqu'un. **S'appartenir**, *v. pr.* Etre indépendant.

APPAS (à-pâ) *s. m. pl.* Attraits; charmes.

APPAT (à-pâ) *s. m.* Pâture attachée à un piège. Tout ce qui attire.

APPATER (à-pâ-té) *v. tr.* Attirer avec un appât; engraisser des volailles.

APPAUVRIR (à-pô-vrir) *v. tr.* Rendre pauvre; épuiser un terrain. **S'appauvrir**, *v. pr.* Devenir pauvre.

APPAUVRISSEMENT (à-pô-vri-sę-man) *s. m.* Indigence; augmentation de pauvreté.

APPEAU (à-pô) *s. m.* Sifflet pour imiter le chant des oiseaux afin de les attirer.

APPEL (à-pèl) *s. m.* Action d'appeler. Recours, défi; signal pour assembler les soldats.

APPELANT, E (à-pę-lan, tę) *s.* Qui appelle d'un jugement.

APPELER (à-pę-lé) *v. tr.* Nommer; faire venir; mander; citer. (*V. int.*) Recourir à un tribunal supérieur.

APPELLATIF, IVE (à-pèl-lâ-tif, tivę) *adj.* Nom qui convient à toute une espèce.

APPELLATION (à-pèl-lâ-sion) *s. f.* Action d'appeler quelqu'un à haute voix.

APPENDICE (à-pin-di-sę) *s. m.* Supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage. Partie adhérente ou continue à un corps, auquel elle est surajoutée.

APPENDRE (à-pan-drę) *v. tr.* Suspendre.

APPENTIS (à-pan-ti) *s. m.* Toit appuyé contre une muraille et soutenu en avant par des poteaux.

APPESANTIR (à-pę-zan-tir) *v. tr.* Rendre plus pesant. **S'appesantir**, *v. pr.* Devenir plus pesant.

APPESANTISSEMENT (à-pę-zan-ti-sę-man) *s. m.* Etat d'une personne appesantie par l'âge, la maladie, etc.

APPÉTENCE (àp-pé-tan-sę) *s. f.* Vif désir.

APPÉTER (àp-pé-té) *v. tr.* Désirer vivement par instinct, par besoin physique, indépendamment de la raison.

APPÉTISSANT, E (à-pé-ti-san, tę) *adj.* Qui réveille l'appétit.

APPÉTIT (à-pé-ti) *s. m.* Désir; faim; goût.

APPÉTITS (à-pé-ti) *s. m. pl.* Petits oignons.

APPLAUDIR (à-plô-dir) *v. tr.* Battre des mains pour approuver. **S'applaudir**, *v. pr.* Se féliciter.

APPLAUDISSEMENT (à-plô-di-sę-man) *s. m.* Action d'applaudir.

APPLAUDISSEUR (à-plô-di-sę-r) *s. m.* Celui qui applaudit.

APPLICABLE (à-pli-kâ-blę) *adj.* Qui doit ou peut être appliqué.

APPLICAGE (à-pli-kâ-ję) *s. m.* Action d'appliquer quelque chose pour l'ornement ou la solidité.

APPLICATION (à-pli-kâ-sion) *s. f.* Action d'appliquer; attention.

APPLIQUE (à-pli-kę) *s. f.* Tout ce qui s'applique.

APPLIQUER (à-pli-ké) *v. tr.* Adopter; attacher; destiner; citer. **S'appliquer**, *v. pr.* S'attacher avec attention.

APPOINT (à-poin) *s. m.* Complément d'un compte, d'une somme.

APPOINTEMENT (à-poin-tę-man) *s. m. pl.* Salaire pour un emploi, une fonction.

APPOINTER (à-poin-té) *v. tr.* Donner des appointements.

APPOINTIR (â-poin-tir) *v. tr.* Rendre pointu.

APPORT (â-por) *s. m.* Action d'apporter. Ce que l'on apporte.

APPORTER (â-por-té) *v. tr.* Porter d'un lieu à un autre; causer; produire; alléguer.

APPOSER (â-pô-zé) *v. tr.* Mettre; appliquer.

APPOSITION (â-pô-zi-sion) *s. f.* Action d'apposer.

APPRÉCIABILITÉ (â-pré-sià-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE (â-pré-sià-ble) *adj.* Qui peut être apprécié.

APPRÉCIATEUR (â-pré-sià-te-r..) *s. m.* Qui apprécie.

APPRÉCIATIF, IVE (â-pré-sià-tif, tive) *adj.* Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION (â-pré-sià-sion) *s. f.* Estimation exacte.

APPRÉCIER (â-pré-sié) *v. tr.* Estimer évaluer.

APPRÉHENDER (â-pré-an-dé) *v. tr.* Saisir, craindre.

APPRÉHENSIF, IVE (â-pré-an-sif, sive) *adj.* Timide; craintif.

APPRÉHENSION (â-pré-an-sion) *s. f.* Crainte; inquiétude; première idée.

APPRENDRE (â-pran-dre) *v. tr.* Acquérir des connaissances; découvrir; faire savoir.

APPRENTI, E (â-pran-ti) *s.* Celui ou celle qui apprend un métier.

APPRENTISSAGE (â-pran-ti-sâ-je) *s. m.* Action d'apprendre un état. Premiers essais.

APPRÊT (â-prè) *s. m.* Préparation; recherche; manière d'apprêter.

APPRÊTAGE (â-prè-tâ-je) *s. m.* Action d'apprêter.

APPRÊTÉ, E (â-prè-té) *adj.* Qui manque de naturel, de simplicité; dont les manières sont affectées.

APPRÊTER (â-prè-té) *v. tr.* Préparer, assaisonner; accommoder.

APPRÊTEUR (â-prè-te..-r) *s. m.* Qui donne l'apprêt à quelque chose.

APPRIVOISABLE (â-pri-vôâ-zâ-ble) *adj.* Que l'on peut apprivoiser.

APPRIVOISEMENT (â-pri-vôâ-ze-man) *s. m.* Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER (â-pri-vôâ-zé) *v. tr.* Rendre doux ou moins farouche; plus traitable. **S'apprivoiser**, *v. pr.* Se familiariser.

APPROBATEUR, TRICE (â-prô-bâ-te.r, tri-se) *s.* Qui approuve.

APPROBATIF, IVE (â-prô-bâ-tif, ti-ve) *adj.* Qui marque l'approbation.

APPROBATION (â-prô-bâ-si-on *s. f.* Assentiment; jugement, témoignage favorable.

APPROBATIVEMENT (â-prô-bâ-ti-ve-man) *adv.* D'une manière approbative.

APPROCHABLE (â-prô-châ-ble) *adj.* Dont on peut approcher.

APPROCHANTE (â-prô-chan, te) *adj.* Peu différent, presque semblable. *Adv.* Environ, *prép.* aux environs.

APPROCHE (â-prô-che) *s. f.* Abord; accès.

APPROCHER (â-prô-ché) *v. tr.* Mettre près. *V. int.* Avancer, devenir proche. *V. pr.* S'avancer; se mettre auprès.

APPROFONDIR (â-prô-fon-dir) *v. tr.* Creuser, examiner de près.

APPROFONDISSEMENT (â-prô-fon-di-se-man) *s. m.* Action d'approfondir.

APPROPRIATION (â-prô-pri-â-sion) *s. f.* Action de s'approprier.

APPROPRIER (â-prô-pri-yé) *v. tr.* Conformer. Rendre propre. **S'approprier** *v. pr.* Prendre pour soi.

APPROUVER (â-prou-vé) *v. tr.* Donner son assentiment, juger louable.

APPROVISIONNEMENT (â-prô-vi-ziô-ne-man) Action d'approvisionner.

APPROVISIONNER (â-prô-vi-ziô-né) *v.tr.* Fournir les choses nécessaires.

APPROVISIONNEUR (â-prô-vi-ziô-ne-r) *s. m.* Celui qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE (â-prôk-si-mâ-tif, tive) Fait par approximation.

APPROXIMATION (â-prôk-si-mâ-sion) *s. f.* Estimation dans laquelle on ne s'attache pas à une exactitude rigoureuse.

APPROXIMATIVEMENT (â-prôk-si-mâ-ti-ve-man) *adj.* Par approximation.

APPUI (â-pui) *s. m.* soutien; support; protection.

APPUI-MAIN (â-pui-main) *s. m.* Baguette de peintre.

APPUYER (â-pui-yé) *v. tr.* Soutenir;

sider; protéger. *V. int.* Peser; insister. **S'appuyer**, *v. pr.* Se soutenir sur, etc.

APRE (â-prę) *adj.* Rude au goût, au toucher; avide; violent, âcre.

APREMENT (â-prę-man) *adv.* Avec âpreté.

APRÈS (âprè) *adv. et prép.* ensuite; contre; sur; à la suite de. loc. adv. plus loin.

APRÈS-DEMAIN (â-prè-de-min) *loc. adv.* Le second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DINER (â-prè-di-né) *s. m.*. Temps depuis le diner jusqu'au soir.

APRÈS-MIDI (â-prè-mi-di) *s. m. et f.* Temps qui s'écoule depuis midi jusqu'au soir.

APRÈS-SOUPER (â-prè-sou-pé) *s. m.* Temps entre le souper et le coucher.

APRETÉ (â-prę-té) *s. f.* Qualité de ce qui est âpre.

A-PROPOS (â-prô-pô) *s. m.* Occasion. Circonstance favorable.

APTE (âp-tę) *adj.* Qui a de l'aptitude.

APTÈRE (âp-tè-rę) *s. m.* Sans ailes.

APTITUDE (âp-ti-tu-dę) *s. f.* Disposition; habileté; capacité.

APUREMENT (â-pu-rę-man) *s. m.* Vérification d'un compte.

APURER (â-pu-ré) *v. tr.* Vérifier; régler; purifier.

APYRE (â-pi-rę) *adj.* Qui résiste au feu; *s. f.* argile; terre à porcelaine.

AQUAFORTISTE (â-kouâ-for-tis-tę) *s. m.* Graveur à l'eau forte.

AQUARELLE (â-kouâ-rè-lę) *s. f.* Peinture sur papier faite avec des couleurs à l'eau.

AQUARELLISTE (â-kouâ-rè-lis-tę) *s.* Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (â-kouâ-riòm) *s. m.* Réservoir dans lequel on entretient des poissons et des plantes.

AQUATILE (â-kouâ-ti-lę) *adj.* Plante qui naît et vit dans l'eau.

AQUA-TINTA (â-kouâ-tin-tâ) *s. f.* Gravure imitant le dessin au lavis.

AQUATIQUE (â-kouâ-ti-kę) *adj.* Animal ou plante qui vit dans l'eau.

AQUEDUC (â-kę-duk) *s. m.* Canal pour conduire les eaux.

AQUEUX, EUSE (â-keu, zę) *adj.* De la nature de l'eau, plein d'eau.

AQUILIN (â-ki-lin) *adj.* En forme de bec d'aigle.

AQUILON (â-ki-lon) *s. m.* Vent du Nord,

ARA (â-râ) *s. m.* Le plus grand des perroquets.

ARABE (â-râ-bę) *adj. et s.* Originaire de l'Arabie; homme avare et rapace *adj.* Les chiffres en usage dans notre numération.

ARABESQUE (â-râ-bès-kę) *adj. et s.* Ornements de feuillage et de fleurs.

ARABIQUE (â-râ-bi-kę) *adj.* Qui est d'Arabie.

ARABLE (â-râ-blę) *adj.* Labourable.

ARACHIDE (â-râ-chi-dę) *s. f.* Plante légumineuse.

ARACHNIDES (â-râk-ni-dę) *s. f. pl* Deuxième classe des annelés articulés.

ARACHNOÏDE (â-râk-nô-i-dę) *s. f.* Membrane qui enveloppe le cerveau.

ARACK (â-râk) *s. m.* Tafia, liqueur spiritueuse qu'on fait aux Indes avec le riz.

ARAGNE (â-râ-gnę), *s. f.* Ancien nom de l'araignée.

ARAIGNÉE (â-rè-gné) *s. f.* Insecte aptère, très commun et d'espèces très variées.

ARAIRE (â-rè-rę) *s. m.* Charrue sans avant train.

ARAIGNEUX (â-rè-gneu) *adj.* Semblable à la toile d'araignée.

ARASEMENT (â-râ-zę-man) *s. m.* Action d'araser.

ARASER (â-râ-zé) *v. tr.* Bâtir, conduire une assise de niveau.

ARASES (â-râ-zę) *s. f. pl.* Pierres qui servent à mettre un cours d'assises de niveau avec les planchers.

ARATOIRE (â-râ-tôâ-rę) *adj.* Qui sert ou qui appartient à l'agriculture.

ARBALÈTE (âr-bâ-lè-tę) *s. f.* Arc d'acier monté sur un fût.

ARBALÉTRIER (âr-bâ-lé-tri-yé) *s. m.* Soldat armé d'une arbalète. Charpente qui soutient un toit.

ARBITRAGE (âr-bi-trâ-ję) *s. m.* Jugement par arbitres.

ARBITRAIRE (âr-bi-trè-rę) *adj.* Qui n'est fait par aucune loi; absolu; despotique.

ARBITRAIREMENT (âr-bi-trè-rę-man) *adv.* D'une manière arbitraire.

ARBITRAL, E, AUX (âr-bi-trâl, â-lę, ô) *adj.* Qui vient d'arbitres.

ARBITRALEMENT (âr-bi-trâ-lę-man) *adv.* Par arbitres.

ARBITRATION (âr-bi-trâ-sion) *s. f.* Action d'arbitrer.

ARBITRE (âr-bi-trę) *s. m.* Juge choisi pour terminer un différend.

ARBITRER (âr-bi-tré) *v. tr.* Liquider ; juger ; régler.

ARBORER (âr-bor-é) *v. tr.* Planter; hisser ; déployer ; dresser. Se révolter.

ARBORESCENT, E (âr-bor-ès-san, tę) *adj.* Plante herbacée qui a la forme d'un arbre.

ARBORICULTEUR (âr-bor-i-kul-tę-r) *s. m.* Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE (âr-bor-i-kul-tu-rę) *s. f.* Culture des arbres.

ARBORISATION (âr-bor-i-zâ-si-on) *s. f.* Dessin naturel imitant les arbres.

ARBORISTE (âr-bor-is-tę) *s. m.* Celui qui élève et cultive les arbres.

ARBOUSE (âr-bou-zę) *s. f.* Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER (âr-bou-zié) *s. m.* Arbrisseau toujours vert dont les fruits aigrelets ressemblent à la cerise.

ARBRE (âr-brę) *s. m.* Végétal à tronc ligneux, garni de feuilles et de branches. Pièce principale d'une machine.

ARBRISSEAU (âr-bri-sô) *s. m.* Petit arbre.

ARBUSTE (âr-bus-tę) *s. m.* Petit arbrisseau.

ARC (ârk) *s. m.* Arme pour lancer des flèches; cintre; ligne courbe.

ARCADE (âr-kâ-dę) *s. f.* Ouverture en arc.

ARCANE (âr-kâ-nę) *s. m.* Mystère; remède secret.

ARCANSON (âr-kan-son) *s. m.* Résine colophane.

ARCATURE (âr-kâ-tu-rę) *s. f.* Série de petites arcades décoratives.

ARC-BOUTANT (ârk-bou-tan) *s. m.* Pilier qui sert à soutenir une voûte.

ARC-BOUTER (ârk-bou-té) *v. tr.* Soutenir; appuyer.

ARC-DOUBLEAU (ârk-dou-blô) *s. m.* Arc en saillie.

ARCEAU (âr-sô) *s. m.* Arc d'une voûte.

ARC-EN-CIEL (ârk-an-siél) *s. m.* Météore en forme d'arc offrant les couleurs du prisme.

ARCHAÏQUE (âr-kâ-i-kę) *adj.* Qui appartient à la haute antiquité.

ARCHAÏSME (âr-kâ-is-mę) *s. m.* Mot ancien, locution vieillie.

ARCHAL (âr-châl) *s. m.* Laiton. Fil de métal. Usité seulement dans cette locution : fil d'archal.

ARCHANGE (âr-kan-ję) *s. m.* Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (âr-kan-jé-li-kę) *adj.* Qui tient de l'archange.

ARCHE (âr-chę) *s. f.* Voûte de pont; Vaisseau de Noé.

ARCHÉE (âr-ché) *s. f.* Principe de la vie. Portée d'un arc.

ARCHELET (âr-chę-lè) *s. m.* Petit archet dont se servent les horlogers.

ARCHÉOLOGIE (âr-ké-ô-lô-ji) *s. f.* Science des monuments de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE (âr-ké-ô-lô-ji-kę) *adj.* Qui se rapporte à l'archéologie.

ARCHÉOLOGUE (âr-ké-o-lô-gę) *s. m.* Qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER (âr-ché) *s. m.* Soldat armé d'un arc.

ARCHET (âr-chè) *s. m.* Baguette garnie de crins pour jouer de plusieurs instruments de musique. Petite scie flexible avec laquelle les mosaïstes coupent le marbre.

ARCHÉTYPE (âr-ké-ti-pę) *s. m.* Modèle; étalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊCHÉ (âr-chę-vè-ché) *s. m.* Juridiction, palais d'un archevêque.

ARCHEVÊQUE (âr-chę-vè-kę) *s. m.* Prélat au-dessus des évêques.

ARCHI (âr-chi) préfixe qui marque la supériorité, l'excès.

ARCHICONFRÉRIE (âr-chi-kon-fré-ri) *s. f.* Société de personnes pieuses.

ARCHIDIACONAT (âr-chi-diâ-kô-nâ) *s. m.* Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ (âr-chi-diâ-kô-né) *s. m.* Juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (âr-chi-diâ-krę) *s. m.*

Ecclésiastique investi par l'évêque de ses pouvoirs sur les curés du diocèse.

ARCHIDUC (âr-chi-duk) *s. m.* Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL (âr-chi-du-kâl) *adj.* Qui se rapporte à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ (âr-chi-du-ché) *s. m.* Seigneurie d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE (âr-chi-du-chè-sę) *s. f.* Titre des princesses d'Autriche.

ARCHIÉPISCOPAL, E, AUX (âr-ki-é-pis-kô-pâl, pâ-lę, pô) *adj.* Qui appartient à l'archevêque.

ARCHIÉPISCOPAT (âr-ki-é-pis-kô-pâ) *s. m.* Dignité d'archevêque.

ARCHIMANDRITAT (âr-chi-man-dri-tâ) *s. m.* Dignité d'archimandrite.

ARCHIMANDRITE (âr-chi-man-dri-tę) *s. m.* Supérieur d'un monastère dans l'église grecque.

ARCHIPEL (âr-chi-pèl) *s. m.* Etendue de mer parsemée d'îles.

ARCHIPRESBYTÉRAL, E, AUX (âr-chi-près-bi-té-râl, râ-lę, rô) *adj.* Relatif à l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE (âr-chi-prê-trę) *s. m.* Titre qui donne à certains curés la prééminence sur les autres.

ARCHITECTE (âr-chi-tèk-tę) *s. m.* Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE (âr-chi-tèk-tô-ni-kę) *adj.* Art de la construction.

ARCHITECTURAL, E, AUX (âr-chi-tèk-tu-râl, râ-lę, rô) *adj.* Relatif à l'architecture.

ARCHITECTURE (âr-chi-tèk-tu-rę) *s. f.* Art d'élever des constructions de toutes espèces.

ARCHITRAVE (âr-chi-trâ-vę) *s. f.* Partie principale de l'entablement entre la frise et le chapiteau.

ARCHIVES (âr-chi-vę) *s. f. pl.* Anciens titres et documents. Lieu où on les garde.

ARCHIVISTE (âr-chi-vis-tę) *s. m.* Garde des archives.

ARCHIVOLTE (âr-chi-vôl-tę) *s. f.* Architrave cintrée.

ARCHONTAT (âr-kon-tâ) *s. m.* Dignité d'archonte.

ARCHONTE (âr-kon-tę) *s. m.* Magistrat qui gouvernait la république d'Athènes.

ARÇON (âr-son) *s. m.* Partie principale de la selle d'un cheval.

ARC-RAMPANT (ârk-ran-pan) *s. m.* Courbe qui soutient une rampe.

ARCTIQUE (ârk-ti-kę) *adj.* Septentrional.

ARDEMMENT (âr-da-man) *adv.* Avec ardeur.

ARDENT, E (âr-dan-tę) *adj.* En feu; actif; violent; fougue; feu follet.

ARDEUR (âr-dę-r) *s. f.* Chaleur; véhémence; vivacité.

ARDILLON (âr-di-yon) *s. m.* pointe d'une boucle qui sert à l'arrêter.

ARDOISE (âr-doâ-zę) *s. f.* Pierre bleuâtre et feuilletée dont on couvre les maisons.

ARDOISÉ, E (âr-doâ-zé) *adj.* Couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE (âr-doâ-zie-rę) *s. f.* Carrière d'ardoise.

ARDU, E (âr-du) *adj.* Escarpé; malaisé; difficile.

ARE (â-rę) *s. m.* Mesure de surface qui contient cent mètres carrés.

AREC (â-rèk) *s. m.* Genre de palmiers auquel appartient l'espece qui donne les choux-palmistes.

ARÉNATION (â-ré-nâ-sion) *s. f.* Action de couvrir de sable chaud une partie du corps ou tout le corps d'un malade.

ARÈNE (â-rè-nę) *s. f.* Partie sablée dans un amphithéâtre, pour les jeux et les combats.

ARÉOLE (â-ré-ô-lę) *s. f.* Cercle plus ou moins dilaté qui entoure le point enflammé.

ARÉOMÈTRE (â-ré-ô-mè-trę) *s. m.* Instrument qui sert à déterminer la pesanteur relative des liquides.

ARÉOMÉTRIQUE (â-ré-ô-mé-tri-kę) *adj.* Qui se rapporte à l'aréomètre.

ARÉOPAGE (â-ré-ô-pâ-ję) *s. m.* Ancien tribunal d'Athènes; assemblée de sages, de savants, de magistrats.

ARÉOPAGITE (â-ré-ô-pâ-ji-tę) *s. m.* Membre d'un aréopage.

ARÉOSTYLE (â-ré-ôs-ti-lę) *s. m.* Edifice à colonnes très espacées.

ARÉOTECTONIQUE (â-ré-ô-tèk-tô-ni-kę) *s. f.* Science qui traite de

l'attaque et de la défense des places fortes.

ARÊTE (à-rè-te) *s. f.* Os de poisson; angle saillant. Barbe de l'épi de certaines plantes.

ARÊTIER (à-rè-tié) *s. m.* Pièce de bois qui forme l'arête d'un toit.

ARGENT (àr-jan) *s. m.* Métal blanc, brillant et très ductile; toute espèce de monnaie. Richesse.

ARGENTÉ, E (àr-jan-té) *adj.* Recouvert avec des feuilles d'argent. Couleur d'argent.

ARGENTER (àr-jan-té) *v. tr.* Couvrir d'une couche d'argent. Donner l'apparence de l'argent.

ARGENTERIE (àr-jan-te-ri) *s. f.* Vaisselle, ustensiles d'argent.

ARGENTEUR (àr-jan-te-r) *s. m.* Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (àr-jan-teu, ze) *s.* Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTIER (àr-jan-tié) *s. m.* Anciennement le surintendant des finances.

ARGENTIFÈRE (àr-jan-ti-fè-re) *adj.* Qui contient de l'argent.

ARGENTIN, E (àr-jan-tin, ti-ne) *adj.* Dont le son est analogue à celui de l'argent.

ARGENTURE (àr-jan-tu-re) *s. m.* Argent en feuilles appliqué sur la surface de l'objet. Art de l'argenteur.

ARGILE (àr-ji-le) *s. f.* Terre onctueuse, molle et ductile. Terre glaise.

ARGILEUX, EUSE (àr-ji-leu, ze) *adj.* Qui est de la nature de l'argile.

ARGONAUTE (àr-gô-nô-te) *s. m.* Nom des héros grecs qui allèrent en Colchide pour conquérir la Toison d'or. Mollusque univalve appelé aussi nautile.

ARGOT (àr-gô) *s. m.* Langage particulier aux gueux, aux voleurs et intelligible pour eux seuls. Extrémité d'une branche morte.

ARGOTER (àr-gô-té) *v. tr.* Couper la partie morte d'une branche.

ARGOUSIN (àr-gou-zin) *s. m.* Surveillant chargé de la garde des forçats.

ARGUE (àr-ge) *s. f.* Machine de tireur d'or.

ARGUER (àr-gué) *v. tr.* Contredire; accuser; tirer une conséquence.

ARGUMENT (àr-gu-man) *s. m.* Conjecture; indice; preuve; raisonnement; sommaire d'un ouvrage.

ARGUMENTANT (àr-gu-man-tan) *s. m.* Qui argumente dans une thèse.

ARGUMENTATEUR (àr-gu-man-tâ-te-r) *s. m.* Qui aime à argumenter, à disputer.

ARGUMENTATION (àr-gu-man-tâ-sion) Art, action d'argumenter.

ARGUMENTER (àr-gu-man-té) *v. tr.* Prouver par arguments; tirer des conséquences.

ARGUS (àr-gus) *s. m.* Personnage auquel la fable donnait cent yeux; surveillant; espion.

ARGUTIE (àr-gu-si) *s. f.* Raisonnement pointilleux; subtilité.

ARIA (à-rià) *s. m.* Tracas; ennui.

ARIANISME (à-rià-nis-me) *s. m.* Hérésie; doctrine des Ariens.

ARIDE (à-ri-de) *adj.* Qui est sec, dépourvu d'humidité; stérile.

ARIDITÉ (à-ri-di-té) *s. f.* Sécheresse; insensibilité.

ARIEN, ENNE (à-riin, riè-ne) *s.* Hérétique niant la consubstantialité du Fils avec le Père dans la Trinité.

ARIETTE (à-riè-te) *s. f.* Air léger qui se chante avec paroles et accompagnement.

ARISTARQUE (à-ris-târ-ke) *s. m.* Critique sévère et éclairé.

ARISTOCRATE (à-ris-tô-krâ-te) *adj.* et *s.* Partisan de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (à-ris-tô-krâ-si) *s. f.* Forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par les nobles. Classe des privilégiés.

ARISTOCRATIQUE (à-ris-tô-krâ-ti-ke) *adj.* Qui appartient à l'aristocratie.

ARISTOCRATIQUEMENT (à-ris-tô-krâ-ti-ke-man) *adv.* D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE (à-ris-tô-lô-che) *s. f.* Plante médicinale.

ARISTOPHANESQUE (à-ris-tô-fâ-nès-ke) *adj.* Qui a le caractère des comédies d'Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE (à-ris-tô-té-li-siin, è-ne) *adj.* et *s.* Qui suit la doctrine d'Aristote.

ARISTOTÉLIQUE (à-ris-tô-té-li-ke) *adj.* Relatif à Aristote.

ARISTOTÉLISME (à-ris-tô-té-lis-mę) *s. m.* Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN, [redacted] (à-rit-mé-ti-sin, è-nę) *s.* Qui est versé dans l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE (à-rit-mé-ti-kę) *s. f.* Art de calculer. *Adj.* Relatif à la science des nombres.

ARITHMÉTIQUEMENT (à-rit-mé-ti-kę-man) *adv.* Selon les règles de l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHE (à-rit-mô-grâ-fę) *s. m.* Sorte de règle à calcul, qui est courbée en cercle.

ARITHMOMANCIE (à-rit-mô-man-si) *s. f.* Sorte de divination dans laquelle on prétend connaître l'avenir par les nombres.

ARITHMOMÈTRE (à-rit-mô-mè-trę) *s. m.* Machine pour calculer.

ARLEQUIN (àr-lę-kin) *s. m.* Bouffon dont l'habit est bigarré. Mélange de toutes sortes de mets.

ARLEQUINADE (àr-lę-ki-nà-dę) *s. f.* Bouffonnerie d'Arlequin. Inconséquence choquante.

ARMADILLE (àr-mà-di-yę) *s. f.* Flottille espagnole qui empêchait les étrangers de commercer au Mexique.

ARMATEUR (àr-mà-tę-r) *s. m.* Celui qui équipe un ou plusieurs bâtiments pour le commerce ou la course.

ARMATURE (àr-mà-tu-rę) *s. f.* Assemblage de liens de métal pour soutenir les diverses parties d'un ouvrage de maçonnerie ou de charpente.

ARME (àr-mę) *s. m.* Tout ce qui sert à attaquer ou à se défendre; *pl.* guerre; escrime; armoiries.

ARMÉE (àr-mé) *s. f.* Réunion de toutes les forces militaires d'un État.

ARMEMENT (àr-mę-man) *s. m.* Préparatifs de guerre; équipement d'un navire.

ARMER (àr-mé) *v. tr.* Pourvoir d'armes; lever des troupes; équiper.

ARMET (àr-mè) *s. m.* Petit casque.

ARMILLAIRE (àr-mil-lè-rę) *adj.* Instrument de cosmographie.

ARMILLES (àr-mi-lę) *s. f. pl.* Moulures de chapiteau.

ARMISTICE (àr-mis-ti-sę) *s. m.* Suspension d'armes.

ARMOIRE (àr-moâ-rę) *s. f.* Meuble pour renfermer les effets, le linge, etc.

ARMOIRIES (àr-moâ-ri) *s. f. pl.* Attributs d'une famille noble.

ARMOISE (àr-moâ-zę) *s. f.* Herbe de la Saint-Jean; plante vivace.

ARMON (àr-mon) *s. m.* Partie du train de devant d'une voiture.

ARMORIAL (àr-mor-iàl) *s. m.* Livre qui traite d'armoiries.

ARMORIER (àr-mor-ié) *v. tr.* Graver, peindre des armoiries.

ARMURE (àr-mu-rę) *s. f.* L'ensemble des armes qui protègent le corps. Fer mis à une plaque d'aimant.

ARMURERIE (àr-mu-rę-ri) *s. f.* Fabrication, commerce d'armes.

ARMURIER (àr-mu-rié) *s. m.* Fabricant, marchand d'armes.

ARNICA (àr-ni-kà) *s. m.* Plante aromatique à propriétés stimulantes et toniques.

AROMATE (à-rô-mà-tę) *s. m.* Toute substance qui, provenant du règne végétal, exhale une odeur pénétrante et agréable.

AROMATIQUE (à-rô-mà-ti-kę) *adj.* Qui est de la nature de l'aromate.

AROMATISATION (à-rô-mà-ti-zà-sion) *s. f.* Action d'aromatiser.

AROMATISER (à-rô-mà-ti-zé) *v. tr.* Mêler des aromates avec une autre substance.

AROME (à-rô-mę) *s. m.* Principe odorant agréable des substances végétales.

ARONDE (à-ron-dę) *s. f.* Hirondelle. **Queue d'aronde.** Entaillure en forme de queue d'hirondelle.

ARPÈGE (àr-pè-ję) *s. m.* Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord.

ARPÉGER (àr-pé-jé) *v. int.* Faire des arpèges.

ARPENT (àr-pan) *s. m.* Ancienne mesure agraire qui contenait cent perches carrées.

ARPENTAGE (àr-pan-tà-ję) *s. m.* Action d'arpenter.

ARPENTER (àr-pan-té) *v. tr.* Mesurer la superficie des terres. Marcher vite.

ARPENTEUR (âr-pan-tę-r) *s. m.* Celui qui arpente un terrain.

ARPENTEUSE (âr-pan-teu, zę) *s. f.* Chenille qui semble mesurer l'espace qu'elle parcourt.

ARPON (âr-pon) Large et longue scie fort en usage dans les chantiers.

ARQUÉ, E (âr-ké) *adj.* Courbé en arc.

ARQUEBUSADE (âr-kę-bu-zâ-dę) *s. f.* Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE (âr-kę-bu-zę) *s. f.* Ancienne arme à feu.

ARQUEBUSER (âr-kę-bu-zé) *v. tr.* Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEBUSERIE (âr-kę-bu-zę-ri) *s. f.* Métier d'arquebusier.

ARQUEBUSIER (âr-kę-bu-zié) *s. m.* Soldat qui était armé d'une arquebuse.

ARQUER (âr-ké) *v. tr.* Courber en arc. *v. int.* Fléchir; se courber.

ARRACHAGE (â-râ-châ-ję) *s. m.* Action d'arracher, de déplanter un arbre.

ARRACHEMENT (â-râ-chę-man) *s. m.* Action d'arracher. Commencement d'une voûte.

ARRACHE-PIED (D') (dâ-râ-chę-pié) *loc. adv.* Sans discontinuité.

ARRACHER (â-râ-ché) *v. tr.* Détacher, enlever, séparer par force.

ARRACHEUR, EUZE (â-râ-chę-r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui arrache.

ARRACHIS (â-râ-chi) *s. m.* Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

ARRANGEANT, E (â-ran-jan, tę) *adj.* Qui n'est pas difficultueux.

ARRANGEMENT (â-ran-ję-man) *s. m.* Action d'arranger.

ARRANGER (â-ran-jé) *v. tr.* Mettre en ordre; accommoder; pacifier.

ARRANGEUR (â-ran-ję-r) *s. m.* Celui qui arrange, qui donne une forme définitive à une ébauche.

ARRENTEMENT (â-ran-tę-man) *s. m.* Action d'arrenter.

ARRENTER (â-ran-té) *v. tr.* Donner ou prendre à rente.

ARRÉRAGER (â-ré-râ-jé) *v. int.* S'arriérer; être en retard de paiement.

ARRÉRAGES (â-ré-râ-ję) *s. m. pl.* Ce qui est échu d'un revenu.

ARRESTATION (â-rès-tâ-sion) *s. f.* Saisie; Action d'arrêter.

ARRÊT (â-rè) *s. m.* Jugement d'une cour souveraine; Saisie; décret; pièce du harnais.

ARRÊTÉ (â-rè-té) *s. m.* Décision administrative. Ordonnance. Règlement de compte.

ARRÊTE-BŒUF (â-rè-tę-bę-f) *s. m.* Plante dont la racine arrête la charrue.

ARRÊTER (â-rè-té) *v. tr.* Saisir, fixer; régler; conclure **S'arrêter** *v. pr.* Cesser d'aller.

ARRÊTISTE (â-rè-tis-tę) *s. m.* Commentateur d'arrêts des tribunaux.

ARRHER (â-ré) *v. tr.* Donner des arrhes.

ARRHES (â-rę) *s. f. pl.* Somme versée en garantie de l'exécution d'un marché.

ARRIÈRE (â-riè-rę) *s. m.* Poupe d'un vaisseau. *Interj.* Loin d'ici. *Loc. adv.* par derrière; en retard.

ARRIÉRÉ, E (â-rié-ré) *adj.* Qui est en retard *s. m.* paiement retardé.

ARRIÈRE-BAN (â-riè-rę-ban) *s. m.* Convocation des vassaux.

ARRIÈRE-BEC (â-riè-rę-bèk) *s. m.* Pointe d'une pile de pont en aval.

ARRIÈRE-BOUCHE (â-rièrę-bou-chę) *s. f.* Pharynx.

ARRIÈRE-BOUTIQUE (â-riè-rę-bou-ti-kę) *s. f.* Pièce derrière la boutique.

ARRIÈRE-BRAS (â-riè-rę-brâ) *s. m.* Du coude à l'épaule.

ARRIÈRE-CORPS (â-riè-rę-kor) *s. m.* Partie d'un bâtiment qui est derrière une autre.

ARRIÈRE-COUR (â-riè-rę-kour) *s. f.* Petite cour sur l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-FLEUR (â-riè-rę-flę-r) *s. f.* Fleurs qui viennent hors de la saison.

ARRIÈRE-GARDE (â-riè-rę-gâr-dę) *s. f.* Portion d'une armée marchant la dernière.

ARRIÈRE-GOUT (â-riè-rę-gou) *s. m.* Goût qui revient après certains aliments ou certaines boissons.

ARRIÈRE-LIGNE (â-riè-rę-li-gnę) *s. f.* Deuxième ligne d'une armée.

ARRIÈRE-MAIN (â-riè-rç-min) *s. f.* Coup de revers de la main; train de derrière du cheval.

ARRIÈRE-NEVEU (â-riè-rç-nç-veu) *s. m.* Le fils du neveu par rapport à l'oncle. La postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PENSÉE (â-riè-rç-pan-sé) *s. f.* Intention qui est contraire à celle qu'on exprime.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (â-riè-rç-pç-ti-zan-fan) *s. m.* Les enfants du petit-fils ou de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN (â-riè-rç-plan) *s. m.* Plan situé en arrière d'un autre.

ARRIÈRE-POINT (â-riè-rç-poin) *s. m.* Point qui commence sur l'espace occupé par celui qui le précède.

ARRIÈRER (â-riè-ré) *v. tr.* Différer; retarder; **S'arriérer** *v. pr.* rester en arrière.

ARRIÈRE-SAISON (â-riè-rç-sè-zon) *s. f.* La fin de l'automne.

ARRIÈRE-TRAIN (â-riè-rç-trin) *s. m.* Partie d'une voiture qui a les roues de derrière. Partie postérieure d'un animal.

ARRIÈRE-VASSAL (â-riè-rç-vâ-sâl) *s. m.* Qui relevait d'un vassal.

ARRIÈRE-VOUSSURE (â-riè-rç-vou-su-rç) *s. f.* Espèce de voûte derrière une porte ou une fenêtre.

ARRIMAGE (â-ri-mâ-jç) *s. m.* Action d'arrimer.

ARRIMER (â-ri-mé) *v. tr.* Arranger la cargaison d'un navire.

ARRIMEUR (â-ri-mç-r) *s. m.* Celui qui arrime.

ARRIVAGE (â-ri-vâ-jç) *s. m.* Abord des vaisseaux; arrivée des marchandises.

ARRIVÉE (â-ri-vé) *s. f.* Action d'arriver à destination.

ARRIVER (â-ri-vé) *v. int.* Aborder; parvenir; survenir; atteindre.

ARROBE (â-rô-bç) *s. f.* Poids en usage en Portugal et en Espagne.

ARROCHE (â-rô-chç) *s. f.* Plante potagere appelée aussi belle-dame, ou bonne-dame.

ARROGAMMENT (â-rô-gâ-man) *adv.* Avec arrogance.

ARROGANCE (â-rô-gan-sç) *s. f.* Fierté, hauteur; ton impérieux.

ARROGANT, E (â-rô-gan, tç) *adj.* Qui a de l'arrogance.

ARROGER (S') (sâ-rô-jé) *v. pr.* S'attribuer illégitimement quelque chose.

ARROI (â-roâ) *s. m.* Train, équipage.

ARRONDIR (â-ron-dir) *v. tr.* Rendre rond; étendre; augmenter.

ARRONDISSEMENT (â-ron-di-sç-man) *s. m.* Action d'arrondir. Division territoriale.

ARROSAGE (â-rô-zâ-jç) *s. m.* L'action d'arroser les terres, les rues, les jardins.

ARROSEMENT (â-rô-zç-man) *s. m.* L'action d'arroser.

ARROSER (â-rô-zé) *v. tr.* Humecter, mouiller quelque chose en répandant de l'eau ou un autre liquide.

ARROSEUR, EUSE (â-rô-zç-r, eu-zç) *s.* Celui ou celle qui arrose.

ARROSOIR (â-rô-zô-âr) *s. m.* Ustensile pour arroser.

ARRUGIE (â-ru-jî) *s. f.* Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS (âr) *s. m.* Pli formé par la réunion de la poitrine et des membres antérieurs du cheval.

ARSENAL (âr-sç-nâl) *s. m.* Lieu de dépôt pour les armes et les munitions de guerre.

ARSÉNIATE (âr-sé-niâ-tç) *s. m.* Sel formé par l'acide arsénique et une base.

ARSENIC (âr-sç-nik) *s. m.* Substance métallique qui est un poison dangereux.

ARSENICAL, E, AUX (âr-sç-ni-kâl, kâ-lç, kô) *adj.* Qui tient de l'arsenic.

ARSÉNIÉ, E (âr-sé-nié,) *adj.* Combiné avec l'arsenic.

ARSÉNIEUX (âr-sé-nieu) *adj.* Acide composé d'arsenic et de moins d'oxigène que l'acide arsénique.

ARSÉNIQUE (âr-sé-ni-kç) *adj.* Acide plus oxygéné que l'acide arsénieux.

ARSÉNITE (âr-sé-ni-tç) *s. m.* Sel formé d'arsénieux et d'une base.

ART (âr) *s. m.* Application de la science acquise par l'homme et de la puissance dont il dispose à la réalisation d'une conception quelconque.

ARTÈRE (àr-tè-rə) *s. f.* Vaisseau qui, du cœur, porte le sang à toutes les parties du corps. Grande voie de communication.

ARTÉRIEL, LE (àr-té-riêl, lə) *adj.* Qui appartient aux artères.

ARTÉRIOLE (àr-té-riô-lə) *s. f.* Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE (àr-té-riô-lô-ji) *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE (àr-té-riô-tô-mi) *s. f.* Ouverture faite à une artère avec la lancette.

ARTÉSIEN (àr-té-zi-in) *adj.* Puits foré à l'aide d'une sonde et donnant une eau jaillissante.

ARTHRITE (àr-tri-tə) *s. f.* Inflammation d'une articulation.

ARTHRITIQUE (àr-tri-ti-kə) *adj.* Qui a rapport aux articulations.

ARTICHAUT (àr-ti-chô) *s. m.* Plante potagère qui a la forme d'un gros chardon. Pièce de serrurerie hérissée de pointes et de crocs pour empêcher d'escalader une clôture.

ARTICLE (àr-ti-klə) *s. m.* Jointure des os; division d'un écrit, d'un traité, etc., sujet, matière; parti-[redacted]

ARTICULAIRE (àr-ti-ku-lè-rə) *adj.* Qui a rapport aux articulations.

ARTICULATION (àr-ti-ku-lâ-sion) *s. f.* Jointure des os. Manière de prononcer les syllabes, les mots.

ARTICULÉ, E (àr-ti-ku-lé) *adj.* Qui a des articulations. Exprimé distinctement.

ARTICULER (àr-ti-ku-lé) *v. tr.* Prononcer nettement. Énoncer par articles.

ARTIFICE (àr-ti-fi-sə) *s. m.* Art, ruse, industrie. Pièces pyrotechniques.

ARTIFICIEL, ELLE (àr-ti-fi-siêl, êl-lə) *adj.* Qui est le produit de l'art ou de l'industrie.

ARTIFICIELLEMENT (àr-ti-fi-siè-lə-man) *adj.* D'une manière artificielle.

ARTIFICIER (àr-ti-fi-sié) *s. m.* Qui fait les feux d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT (àr-ti-fi-sieu-zə-man) *adv.* D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE (àr-ti-fi-sieu, zə) *adj.* Plein de ruse, d'artifice.

ARTILLÉ, E (àr-ti-yé) *adj.* Garni de son artillerie.

ARTILLERIE (àr-ti-yə-ri) *s. f.* Matériel de guerre comprenant les bouches à feu et les projectiles. Troupes employées au service des bouches à feu.

ARTILLEUR (àr-ti-yə.r) *s. m.* Soldat qui sert dans l'artillerie.

ARTIMON (àr-ti-mon) *s. m.* Mât de l'arrière d'un vaisseau.

ARTISAN (àr-ti-zan) *s. m.* Celui qui exerce un art mécanique, un métier.

ARTISON (àr-ti-zon) *s. m.* Insecte qui ronge les étoffes, les pelleteries, etc.

ARTISTE (àr-tis-tə) *s. m. et f. et adj.* Celui, celle qui exerce un des beaux-arts. Qui a le génie, le sentiment, le goût des arts.

ARTISTEMENT (àr-tis-tə-man) *adv.* Avec art.

ARTISTIQUE (àr-tis-ti-kə) *adj.* Qui appartient à l'art.

ARUM (à-rôm) *s. m.* Genre de plante qui donne une fécule alimentaire.

ARUSPICE (à-rus-pi-sə) *s. m.* Prêtre romain qui consultait les entrailles des victimes pour en tirer des présages.

ARYEN, ENNE (à-ri-in, è-nə) *adj. et s.* Qui tient à la race primitive indo-européenne.

AS (âs) *s. m.* Carte à jouer ou face d'un dé qui est marquée d'un seul point; monnaie romaine.

ASBESTE (àz-bès-tə) *s. m.* Substance minérale inaltérable au feu.

ASCARIDE (às-kà-ri-də) *s. m.* Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE (às-san-dan-sə) *s. f.* Se dit des parents en ligne directe et ascendante.

ASCENDANT (às-san-dan) *s. m.* Planète qui monte au-dessus de l'horizon. Empire; influence; autorité; ai[redacted]

ASCENDANT, E (às-san-dan, tə), *adj.* Qui va en montant.

ASCENSEUR (às-san-sə-r) *s. m.* Machine qui monte et descend les visiteurs aux divers étages d'une maison.

ASCENSION (às-san-sion) *adj.* Action de monter, de s'élever.

ASCENSIONNEL, LE (às-san-sió-nèl, lę) *adj.* Relatif à l'ascension.

ASCÈTE (às-sè-tę) *s. m. et f.* Celui ou celle qui se consacre par piété aux mortifications.

ASCÉTIQUE (às-sé-ti-kę) *adj.* Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle.

ASCÉTISME (às-sé-tis-mę) *s. m.* Pratiques des ascètes.

ASCIENS (às-siin) *s. m. pl.* Habitants de la zone torride.

ASCITE (às-si-tę) *s. f.* Hydropisie de l'abdomen.

ASCLÉPIADE (às-klé-piâ-dę) *s. m.* Sorte de vers grec ou latin.

ASIARCAT (à-zi-âr-kà) *s. m.* Dignité de l'asiarque.

ASIARQUE (à-zi-âr-kę) *s. m.* Magistrat grec qui présidait aux jeux.

ASIATIQUE (à-zi-â-ti-kę) *adj.* Luxe excessif; mœurs efféminées.

ASILE (à-zi-lę) *s. m.* Lieu de refuge. Protection; secours, retraite. Etablissement de charité.

ÀSINE (â-zi-nę) *adj.* De la nature de l'âne.

ASPECT (às-pè) le c se lie au *sing.* l's, au *pluriel*) *s. m.* Vue d'un objet; manière dont il se présente à la vue.

ASPERGE (às-pèr-ję) *s. f.* Plante potagère.

ASPERGER (às-pèr-jé) *v. tr.* Arroser légèrement.

ASPERGÈS (às-pèr-jès) *s. m.* Moment de l'office où se fait l'aspersion.

ASPÉRITÉ (às-pé-ri-té) *s. f.* Rudesse, âpreté.

ASPERSION (às-pèr-sion) *s. f.* Action d'asperger.

ASPERSOIR (às-pèr-soâr) *s. m.* Goupillon.

ASPHALTE (às-fàl-tę) *s. m.* Sorte de bitume.

ASPHODÈLE (às-fò-dè-lę) *s. m.* Plante vivace, de la famille des liliacées.

ASPHYXIANT, E (às-fik-sian, tę) *adj.* Qui cause de l'asphyxie.

ASPHYXIE (às-fik-si) *s. f.* Privation subite du mouvement et de la respiration par submersion, strangulation, action de gaz irrespirables.

ASPHYXIÉ, E (às-fik-sié) *adj.* et *s.* Frappé d'asphyxie.

ASPHYXIER (às-fik-sié) *v. tr.* Causer l'asphyxie. S'asphyxier, *v. pr.* Se donner la mort par asphyxie.

ASPIC (às-pik) *s. m.* Serpent venimeux; personne médisante; plante.

ASPIRANT, E (às-pi-ran, tę) *adj.* Qui aspire. *S.* Personne qui aspire à une place, à un emploi. Officier de marine du grade inférieur à celui d'enseigne.

ASPIRATEUR, TRICE (às-pi-râ-tęr, trisę) *adj.* Qui produit l'aspiration. Ventilateur.

ASPIRATION (às-pi-râ-sion) *s. f.* Action d'aspirer; Mouvement de l'âme vers Dieu. Prononciation d'une voyelle.

ASPIRATOIRE (às-pi-râ-toâ-rę) *adj.* Qui se rapporte à l'aspiration.

ASPIRER (às-pi-ré) *v. tr.* Attirer l'air dans ses poumons. *V. int.* Désirer; prétendre à quelque chose.

ASPRE (às-prę) *s. m.* Monnaie d'argent chez les Turcs.

ASSA FŒTIDA (às-sà-fé-ti-dà) *s. f.* Gomme-résine employée en médecine.

ASSAGIR (à-sà-jir) *v. tr.* Rendre sage. *V. int.* Devenir sage.

ASSAILLANT (à-sà-yan) *s. m.* Agresseur. *Pl.* Ceux qui assiègent une place.

ASSAILLIR (à-sà-yir) *v. tr.* Attaquer brusquement.

ASSAINIR (à-sè-nir) *v. tr.* Rendre sain.

ASSAINISSEMENT (à-sè-ni-sę-man) *s. m.* Action d'assainir.

ASSAISONNEMENT (à-sè-zò-nę-man) *s. m.* Ce qui sert à assaisonner. Action d'assaisonner.

ASSAISONNER (à-sè-zò-né) *v. tr.* Accommoder un mets. Rendre plus piquant, plus agréable ce que l'on dit ou ce que l'on fait.

ASSASSIN, INE (à-sà-sin, si-nę) *s. m. f. et adj.* Qui tue ou qui veut tuer par trahison.

ASSASSINANT, E (à-sà-si-nan, tę) *adj.* Ennuyeux, fatigant.

ASSASSINAT (à-sà-si-nà) *s. m.* Meurtre par trahison; guet-apens.

ASSASSINER (à-sa-si-né) *v. tr.* Attenter par préméditation à la vie de quelqu'un. Importuner à l'excès.

ASSAUT (à-sô) *s. m.* Combat pour emporter de vive force une place de guerre. Combat au fleuret.

ASSÉCHER (à-sé-ché) *v. tr.* Laisser à sec, à découvert.

ASSEMBLAGE (à-san-bla-je) *s. m.* Action d'assembler. Jointure des pièces de bois.

ASSEMBLÉE (à-san-blé) *s. f.* Réunion de personnes dans un même lieu.

ASSEMBLER (à-san-blé) *v. tr.* Joindre; convoquer; réunir.

ASSEMBLEUR, EUSE (à-san-bleur, bleu-ze) *s. m. f.* Qui assemble les feuilles d'un livre pour la reliure.

ASSÉNER (à-sé-né) *v. tr.* Porter un coup violent.

ASSENTIMENT (à-san-ti-man) *s. m.* Consentement.

ASSENTIR (à-san-tir) *v. int.* Approuver; donner son assentiment.

ASSEOIR (à-soir) *v. tr.* Mettre sur un siège; poser; placer; fonder; établir. **S'asseoir**, *v. pr.* Se mettre sur un siège; se placer sur son séant.

ASSERMENTÉ, E (à-sèr-man-té) *adj.* Qui a prêté serment.

ASSERMENTER (à-sèr-man-té) *v. tr.* Obliger quelqu'un sous la foi du serment.

ASSERTION (à-sèr-sion) *s. f.* Proposition que l'on avance comme vraie. Affirmation.

ASSERVIR (à-sèr-vir) *v. tr.* Assujettir. Mettre dans l'état de servitude.

ASSERVISSANT, E (à-sèr-vi-san, te) *adj.* Qui asservit.

ASSERVISSEMENT (à-sèr-vi-se-man) *s. m.* Etat de ce qui est asservi.

ASSERVISSEUR (à-sèr-vi-seur) *s. m.* Celui qui asservit.

ASSESSEUR (à-sè-seur) *s. m.* Celui qui est adjoint à un juge.

ASSESSORAT (à-sè-so-ra) *s. m.* Office d'assesseur.

ASSETTE (à-sè-te) *s. f.* Marteau de couvreur et de tonnelier.

ASSEZ (à-sé) *adv.* Autant qu'il en faut.

ASSIDU, E (à-si-du) *adj.* Exact; continu; fréquent.

ASSIDUITÉ (à-si-dui-té) *s. f.* Exactitude.

ASSIDÛMENT (à-si-du-man) *adv.* Avec assiduité.

ASSIÉGEANT, E (à-sié-jan, te) *adj.* Qui assiège.

ASSIÉGER (à-sié-jé) *v. tr.* Faire un siège; bloquer; importuner.

ASSIETTE (à-siè-te) *s. f.* Sorte de vase plat sur lequel on met ce que l'on veut manger. Manière d'être assis, couché. Imposition.

ASSIETTÉE (à-siè-té) *s. f.* Le contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE (à-si-gna-ble) *adj.* Qui peut être assigné.

ASSIGNAT (à-si-gna) *s. m.* Papier-monnaie assigné sur la vente des biens nationaux.

ASSIGNATION (à-si-gna-sion) *s. f.* Citation en justice. Destination de fonds.

ASSIGNER (à-si-gné) *v. tr.* Placer un paiement sur certains fonds. Appeler en justice.

ASSIMILABLE (à-si-mi-la-ble) *adj.* Qui peut être assimilé.

ASSIMILATEUR, TRICE (à-si-mi-la-teur, tri-se) *adj.* Qui assimile.

ASSIMILATION (à-si-mi-la-sion) *s. f.* Action d'assimiler.

ASSIMILER (à-si-mi-lé) *v. tr.* Rendre semblable; comparer. **S'assimiler** *v. pr.* Se comparer; convertir en sa substance.

ASSISE (à-si-ze) *s. f.* Rangée horizontale de pierres. *Pl.* Session d'une cour criminelle.

ASSISTANCE (à-sis-tan-se) *s. f.* Présence; aide; secours; auditoire.

ASSISTANT, E (à-sis-tan, te) *adj.* Qui assiste, qui aide. *Pl.* Les personnes présentes en un lieu.

ASSISTÉ, E (à-sis-té) *adj.* Accompagné, aidé, secouru.

ASSISTER (à-sis-té) *v. tr.* Secourir. *V. int.* Être présent.

ASSOCIATION (à-so-si-a-sion) *s. f.* Union de plusieurs personnes dans un intérêt, un but commun.

ASSOCIÉ, E (à-so-sié) *s.* Les membres d'une association.

ASSOCIER (à-so-sié) *v. tr.* Prendre pour compagnon, donner part. **S'associer** *v. pr.* Former société avec, se joindre à quelqu'un.

ASSOLEMENT (à-so-le-man) *s. m.* Action d'assoler.

ASSOLER (â-so-lé) *v. tr.* Alterner les cultures d'un champ.

ASSOMBRIR (â-son-brir) *v. tr.* Rendre sombre. **S'assombrir** *v. pr.* Devenir sombre.

ASSOMMANT, E (â-so-man, te) *adj.* fatigant à l'excès.

ASSOMMER (â-so-mé) *v. tr.* Tuer; battre à outrance; importuner.

ASSOMMEUR (â-so-me.r) *s. m.* Qui assomme.

ASSOMMOIR (â-so-moar) *s. m.* Bâton pour assommer. Cabaret.

ASSOMPTION (â-sonp-sion) *s. f.* Enlèvement de la sainte Vierge au ciel; fête chrétienne. Mineure d'un syllogisme.

ASSONANCE (â-so-nan-se) *s. f.* Ressemblance de son dans la terminaison des mots.

ASSONANT, E (â-so-nan, te) *adj.* Qui produit une assonance.

ASSORTI, E (â-sor-ti) *adj.* Qui se convient.

ASSORTIMENT (â-sor-ti-man) *s. m.* Choix; collection; convenance.

ASSORTIR (â-sor-tir) *v. tr.* Réunir des choses qui se conviennent. **S'assortir**, *v. pr.* Se convenir.

ASSORTISSANT, E (â-sor-ti-san, te) *adj.* Qui assortit; qui convient.

ASSOTER (â-so-té) *v. tr.* Rendre sottement amoureux. **S'assoter**, *v. pr.* S'éprendre sottement.

ASSOUPIR (â-sou-pir) *v. tr.* Engourdir; endormir à demi; calmer.

ASSOUPISSANT, E (â-sou-pi-san, te) *adj.* Qui assoupit.

ASSOUPISSEMENT (â-sou-pi-se-man) *s. m.* Léger sommeil; nonchalance extrême.

ASSOUPLIR (â-sou-plir) *v. tr.* Rendre souple.

ASSOURDIR (â-sour-dir) *v. tr.* Rendre sourd.

ASSOURDISSANT, E (â-sour-di-san, te) *adj.* Qui assourdit,

ASSOURDISSEMENT (â-sour-di-se-man) *s. m.* Action d'assourdir.

ASSOUVIR (â-sou-vir) *v. tr.* Rassasier; Satisfaire.

ASSOUVISSEMENT (â-sou-vi-se-man) *s. m.* Action d'assouvir.

ASSUJÉTIR et **ASSUJETTIR** (â-su-jé-tir) *v. tr.* Soumettre; dompter; fixer.

ASSUJÉTISSANT ASSUJETTISSANT, TE (â-su-jé-ti-san, te) *adj.* Qui astreint; qui exige une assiduité constante.

ASSUJÉTISSEMENT ou **ASSUJETTISSEMENT** (â-su-jé-ti-se-man) *s. m.* Soumission; contrainte.

ASSUMER (â-su-mé) *v. tr.* Prendre sur soi, à son compte.

ASSURANCE (â-su-ran-se) *s. f.* Certitude; gage; promesse formelle; hardiesse; garantie.

ASSURÉ, E (â-su-ré) *adj.* En sûreté; à l'abri.

ASSURÉMENT (â-su-ré-man) *adv.* D'une manière ferme, certaine.

ASSURER (â-su-ré) *v. tr.* Affirmer; rendre stable; garantir. **S'assurer**, *v. pr.* Vérifier; se procurer; arrêter.

ASSUREUR (â-su-re.r) *s. m.* Qui assure.

ASTER (as-tèr) *s. m.* Genre de plantes vivaces, à fleurs radiées.

ASTÉRIE (as-té-ri) *s. f.* Genre d'animaux marins qu'on appelle aussi étoile de mer.

ASTÉRISME (as-té-ris-me) *s. m.* Assemblage d'étoiles; constellation.

ASTÉRISQUE (as-té-ris-ke) *s. m.* Signe en forme d'étoile (*) pour indiquer un renvoi dans un livre.

ASTÉROÏDE (as-té-ro-i-de) *s. m.* Petite planète. Nom donné aux aérolithes qui tombent sur la terre.

ASTHÉNIE (as-té-ni) *s. f.* Manque de force; débilité; faiblesse.

ASTHMATIQUE (as-ma-ti-ke) *adj.* et *s.* Qui a un asthme.

ASTHME (as-me) *s. m.* Obstruction des voies respiratoires. Courte haleine.

ASTIC (as-tik) *s. m.* Os de cheval pour lisser les semelles.

ASTICOT (as-ti-kô) *s. m.* Ver de viande pour amorcer le poisson.

ASTICOTER (as-ti-ko-té) *v. tr.* Harceler par des bagatelles.

ASTIQUER (as-ti-ké) *v. tr.* Nettoyer; polir.

ASTRACAN (as-tra-kan) *s. m.* Peau à poil frisé provenant d'agneau mort-né.

ASTRAL, E (as-tral) *adj.* Qui appartient aux astres.

ASTRE (as-tre). Corps céleste.

ASTREINDRE (as-trin-dre) *v. tr.*

Obliger; assujétir. S'astreindre, v. pr. Se soumettre.

ASTRICTION (às-trik-sion) s. f. Effet d'un astringent.

ASTRINGENT, E (às-trin-jan, te) adj. Qui resserre les tissus.

ASTROLABE (às-trô-là-be) s. m. Instrument pour prendre la hauteur des astres.

ASTROLOGIE (às-trô-lô-ji) s. f. Art chimérique de lire l'avenir dans les astres.

ASTROLOGIQUE (às-trô-lô-ji-ke) adj. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGIQUEMENT (às-trô-lô-ji-ke-man) adv. D'après l'astrologie.

ASTROLOGUE (às-trô-lô-ghe) s. m. Celui qui pratique l'astrologie.

ASTRONOME (às-trô-nô-me) s. m. Celui qui s'adonne à l'astronomie.

ASTRONOMIE (às-trô-nô-mi) s. f. Science du mouvement des astres.

ASTRONOMIQUE (às-trô-nô-mi-ke) adj. Qui appartient à l'astronomie.

ASTRONOMIQUEMENT (às-trô-nô-mi-ke-man) adv. Suivant les lois de l'astronomie.

ASTUCE (às-tu-se) s. f. Finesse, ruse.

ASTUCIEUSEMENT (às-tu-sieu-ze-man) adv. Avec astuce.

ASTUCIEUX, SE (às-tu-sieu, ze) adj. Qui a de l'astuce.

ASYMÉTRIE (à-si-mé-tri) s. f. Défaut de proportion.

ASYMÉTRIQUE (à-si-mé-tri-ke) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (à-sinp-tô-te) s. f. Ligne droite qui se rapproche continuellement d'une courbe sans l'atteindre.

ASYMPTOTIQUE (à-sinp-tô-ti-ke) adj. Qui appartient à l'asymptote.

ATARAXIE (à-tà-ràk-si) s. f. Quiétude, calme, tranquillité de l'âme.

ATAVISME (à-tà-vis-me) s. m. Ressemblance avec les aïeux.

ATAXIE (à-tàk-si) s. f. Irrégularité dans les crises de fièvre.

ATAXIQUE (à-tàk-si-ke) adj. Qui appartient à l'ataxie.

ATÈLE (à-tè-le) s. m. Espèce de singe.

ATELIER (à-te-lié) s. m. Lieu où travaillent réunis des artistes ou des ouvriers.

ATELLANES (à-tèl-lâ-ne) s. f. pl. Farces satiriques chez les Romains.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOIMENT** (à-tèr-moà-man) s. m. Délai accordé par un débiteur à ses créanciers.

ATERMOYER (à-tèr-moà-yé) v. tr. Reculer les termes d'un payement.

ATHÉE (à-té) adj. et s. Qui ne croit pas en Dieu.

ATHÉISME (à-té-is-me) s. m. Système des athées.

ATHÉNÉE (à-té-né) s. m. Lieu public où se font des cours et des lectures.

ATHLÈTE (àt-lè-te) s. m. Celui qui combattait dans les luttes, les jeux. Homme robuste.

ATHLÉTIQUE (àt-lé-ti-ke) adj. Qui est propre aux athlètes.

ATHREPSIE (à-trèp-si) s. f. Dépérissement des enfants dû au défaut d'assimilation des aliments.

ATLANTE (àt-lan-te) s. f. Statue tenant lieu de colonne ou de pilastre.

ATLANTIQUE (àt-lan-ti-ke) adj. Mer qui sépare l'ancien continent du nouveau.

ATLAS (àt-làs) s. m. Recueil de cartes géographiques. La première vertèbre du cou.

ATMOSPHÈRE (àt-mos-fè-re) s. f. Couche d'air qui enveloppe le globe terrestre. Unité de comparaison pour mesurer la pression de la vapeur.

ATMOSPHÉRIQUE (àt-mos-fé-ri-ke) adj. Qui appartient à l'atmosphère.

ATOME (à-tô-me) s. m. Corpuscule indivisible à cause de son extrême petitesse.

ATOMIQUE (à-tô-mi-ke) adj. Qui a rapport aux atomes.

ATOMISME (à-tô-mis-me) s. m. Théorie des atomistes.

ATOMISTE (à-tô-mis-te) s. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE (à-tô-mis-ti-ke) adj. Relatif à l'atomisme.

ATONE (à-tô-ne) adj. Sans vitalité.

ATONIE (à-tô-ni) s. f. Faiblesse; Alanguissement, relâchement des tissus.

ATONIQUE (à-tô-ni-ke) adj. Qui tient de l'atonie.

A[redacted] (à-tour) s. m. Parure; Ornement.

ATOURNER ([illegible]) Parer, orner.

ATOUT (â-tou) *s. m.* Carte de la même couleur de celle qui retourne.

ATRABILAIRE ([illegible]) *adj. s.* Triste, sombre.

ATRABILE (â-trâ-bi-lę) *s. f.* Bile noire, mélancolie.

ÂTRE (â-trę) *s. m.* Foyer de la cheminée.

ATRIUM (â-tri-ôm) *s. m.* Sorte de portique couvert chez les Romains.

ATROCE (â-trô-sę) *adj.* Qui est d'une grande cruauté.

ATROCEMENT (â-trô-sę-man) *adv.* D'une manière atroce.

ATROCITÉ (â-trô-si-té) *s. f.* Énormité; Excès; Cruauté [redacted]

ATROPHIE (â-trô-fi) *s. f.* Consomption; Dépérissement. Amaigrissement.

ATROPHIÉ, E (â-trô-fié) *adj.* Qui est affecté d'atrophie.

ATROPHIER (S') (sâ-trô-fié) *v. pr.* Perdre de son volume par défaut de nourriture.

ATTABLER (S') (sâ-tâ-blé) *v. pr.* Se mettre à table.

ATTACHANT, E (â-tâ-chan, tę) *adj.* Qui fixe fortement l'attention.

ATTACHE (â-tâ-chę) *s. f.* Tout ce qui sert à attacher.

ATTACHÉ (â-tâ-ché) *s. m.* Fonctionnaire qui fait partie d'une ambassade.

ATTACHEMENT (â-tâ-chę-man) *s. m.* Sentiment d'affection qui lie, qui attache. *Pl.* Notes d'ouvrages encore apparents.

ATTACHER (â-tâ-ché) *v. tr.* Joindre; Lier; Intéresser vivement. *V. pr.* S'appliquer; suivre.

ATTAQUABLE (â-tâ-kâ-blę) *adj.* Qui peut être attaqué.

ATTAQUE (â-tâ-kę) Agression; Action d'attaquer.

ATTAQUER (â-tâ-ké) *v. tr.* Assaillir; porter atteinte; détériorer; entreprendre.

ATTARDER (â-târ-dé) *v. tr.* Mettre en retard. **S'attarder**, *v. pr.* Se mettre en retard.

ATTEINDRE (â-tin-drę) *v. tr.* Frapper de loin; joindre; saisir; égaler.

ATTEINT, E (â-tin-tę) *adj.* Frappé, affligé de maladie. Reconnu coupable d'un crime.

ATTEINTE (â-tin-tę) *s. f.* Impression produite sur l'esprit ou sur le cœur.

ATTELAGE (â-tę-lâ-ję) *s. m.* Action d'atteler; bêtes attelées.

ATTELER (â-tę-lé) *v. tr.* Attacher des bêtes de trait à une voiture, à une charrue.

ATTELLE (â-tè-lę) Aileron du collier d'un cheval; outil de potier; éclisse.

ATTENANT, E (â-tę-nan, tę) *adj.* Contigu.

ATTENDRE (â-tan-drę) *v. tr.* Être dans l'attente: différer; rester. *V. pr.* Compter sur.

ATTENDRIR (â-tan-drir) *v. tr.* Rendre tendre. Rendre sensible.

ATTENDRISSANT, E (â-tan-dri-san, tę) *adj.* Qui attendrit.

ATTENDRISSEMENT (â-tan-dri-sę-man) *s. m.* Sensibilité; compassion.

ATTENTAT (â-tan-tâ) *s. m.* Forfait; tentative criminelle.

ATTENTATOIRE (â-tan-tâ-toâ-rę) *adj.* Qui attente.

ATTENTE (â-tan-tę) *s. f.* L'état de celui qui attend; espérance.

ATTENTER (â-tan-té) *v. int.* Commettre un attentat.

ATTENTIF, IVE (â-tan-tif, ti-vę) *adj.* Qui a de l'attention.

ATTENTION (â-tan-sion) *s. f.* Application; égard.

ATTENTIONNÉ, E (â-tan-siô-né) *adj.* Qui a des prévenances.

ATTENTIVEMENT (â-tan-ti-vę-man) *adv.* Avec attention.

ATTÉNUANT, E (â-té-nuan, tę) *adj.* Qui atténue.

ATTÉNUATION (â-té-nuâ-sion) *s. f.* Affaiblissement.

ATTÉNUER (â-té-nué) *v. tr.* Affaiblir; rendre moins grave.

ATTERRAGE (â-tè-râ-ję) *s. m.* Endroit où un vaisseau prend ou peut prendre terre.

ATTERRER (â-tè-ré) *v. tr.* Abattre; renverser: affliger profondément.

ATTERRIR (â-tè-rir) *v. int.* Prendre terre.

ATTERRISSAGE (â-tè-ri-sâ-ję) *s. m.* Action de prendre terre.

ATTERRISSEMENT (â-tè-ri-sę-man) *s. m.* Dépôt de terre fait par les eaux.

ATTESTATION (â-tès-tâ-sion) *s. f.* Action d'attester quelque chose.

ATTESTER (â-tès-té) *v. tr.* Certifier; prendre à témoin.

ATTICISME (â-ti-sis-mẹ) *s. m.* Finesse de goût. Délicatesse.

ATTICISTE (â-ti-sis-tẹ) *s. m.* Imitateur du style attique.

ATTIÉDIR (â-tié-dir) *v. tr.* Rendre tiède. *V. pr.* Devenir tiède.

ATTIÉDISSEMENT (â-tié-di-sẹ-man) *s. m.* Refroidissement.

ATTIFAGE (â-ti-fâ-jẹ) *s. m.* Manière d'attifer ou de s'attifer.

ATTIFER (â-ti-fé) *v. tr.* Ajuster, parer avec recherche.

ATTIFET (â-ti-fè) *s. m.* Parure de tête pour les femmes.

ATTIQUE (â-ti-kẹ) *adj.* Petit étage au-dessus des autres; à la manière des Athéniens.

ATTIQUEMENT (â-ti-kẹ-man) *adv.* A la manière attique.

ATTIRAIL (â-ti-râ-y) *s. m.* Grande quantité de choses diverses; bagage.

ATTIRANT, E (â-ti-ran, tẹ) *adj.* Qui attire.

ATTIRER (â-ti-ré) *v. tr.* Tirer à soi.

ATTISER (â-ti-zé) *v. tr.* Rapprocher les tisons, exciter; fomenter.

ATTISEUR (â-ti-zẹ.r) *s. m.* Celui qui attise.

ATTISOIR (â-ti-zoâr) *s. m.* Instrument pour attiser le feu.

ATTITRÉ, E (â-ti-tré) *adj.* Qui est en titre habituel.

ATTITUDE (â-ti-tu-dẹ) *s. f.* Manière de tenir le corps. Disposition.

ATTOUCHEMENT (â-tou-chẹ-man) *s. m.* Action de toucher.

ATTRACTIF, IVE (â-trâk-tif, tivẹ) *adj.* Qui attire.

ATTRACTION (â-trâk-sion) *s. f.* Force qui attire.

ATTRAIT (â-trè) *s. m.* Penchant. *Pl.* Charmes; appas.

ATTRAPE (â-trâ-pẹ) *s. f.* Tromperie.

ATTRAPE-LOURDAUD ou **ATTRAPE-NIGAUD** (â-trâ-pẹ-lour-dô ou â-trâ-pẹ-ni-gô). Ruse grossière qui ne peut tromper que des ignorants ou des sots.

ATTRAPER (â-trâ-pé) *v. tr.* Prendre à une trappe; tromper; recevoir; saisir, atteindre.

ATTRAPEUR, EUSE (â-trâ-pẹ.r, eu-zẹ) *s. m.* et *f.* Qui attrape.

ATTRAPOIRE (â-trâ-poâ-rẹ) *s. f.* Piège.

ATTRAYANT, E (â-trè-yan, tẹ) *adj.* Qui a de l'attrait.

ATTRIBUER (â-tri-bué) *v. tr.* Attacher; annexer; imputer; accorder; donner.

ATTRIBUT (â-tri-bu) *s. m.* Propriété; symbole.

ATTRIBUTIF, IVE (â-tri-bu-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui attribue.

ATTRIBUTION (â-tri-bu-sion) *s. f.* Concession; étendue d'un pouvoir; privilège.

ATTRISTANT, E (â-tris-tan, tẹ) *adj.* Qui attriste.

ATTRISTER (â-tris-té) *v. tr.* Rendre triste. *V. int.* Devenir triste.

ATTRITION (â-tri-sion) *s. f.* Frottement; repentir.

ATTROUPEMENT (â-trou-pẹ-man) *s. m.* Rassemblement.

ATTROUPER (â-trou-pé) *v. tr.* Rassembler en troupe.

AU, AUX (ô, ô) *art. contractés* pour à le, à les.

AUBADE (ô-bâ-dẹ) *s. f.* Concert donné à l'aube du jour. Insulte; avanie.

AUBAIN (ô-bin) *s. m.* Etranger qui était soumis au droit d'aubaine.

AUBAINE (ô-bè-nẹ) *s. f.* Succession d'un étranger; avantage inespéré.

AUBE (ô-bẹ) *s. f.* Vêtement ecclésiastique; la pointe du jour.

AUBÉPINE (ô-bé-pi-nẹ) *s. f.* Arbrisseau épineux à petites fleurs blanches.

AUBÈRE (ô-bè-rẹ) *adj.* Cheval dont le poil est entre le blanc et le bai.

AUBERGE (ô-bèr-jẹ) *s. m.* Maison où l'on trouve à boire et à manger en payant.

AUBERGINE (ô-bèr-ji-nẹ) *s. f.* Espèce de morelle.

AUBERGISTE (ô-bèr-jis-tẹ) *s. m.* et *f.* Qui tient une auberge.

AUBIER (ô-bié) *s. m.* Partie tendre du bois; arbre fort dur.

[redacted] (ô-bi-foin) *s. m.* Bluet.

AUBIN (ô-bin) *s. m.* Allure vicieuse d'un cheval, qui tient de l'amble et du galop.

AUCUN, E (ô-kun, ku-nẹ) *adj.* Nul, pas un; *Pl.* Quelques-uns.

AUCUNEMENT (ō-ku-nę-man) *adv.* Nullement.

AUDACE (ō-dā-sę) *s. f.* Hardiesse excessive.

AUDACIEUSEMENT (ō-da-sieu-zę-man) *adv.* Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE (ō-dā-sieu, zę) *adj.* Qui a de l'audace.

AU-DEÇA (ō-dę-sā) *adv.* De ce côté-ci.

AU-DEDANS (ō-dę-dan) *adv.* A l'intérieur.

AU-DEHORS (ō-dę-or) *adv.* A l'extérieur.

AU-DELÀ (ō-dę-là) *adv.* De l'autre côté.

AU-DESSOUS (ō-dę-sou) *adv.* Inférieurement.

AU-DESSUS (ō-dę-su) *adv.* Supérieurement.

AU-DEVANT (ō-dę-van) *adv.* A la rencontre.

AUDIENCE (ō-dian-sę) *s. f.* Réception admission ; séance des juges.

AUDIENCIER (ō-dian-cié) *adj.* et *s.* Huissier qui appelle les causes.

AUDITEUR, TRICE (ō-di-tę.r, tri-sę) *s.* Qui écoute ; disciple ; titre d'emploi.

AUDITIF, IVE (ō-di-tif, ti-vę) *adj.* Qui se rapporte à l'ouïe.

AUDITION (ō-di-sion) *s. f.* Action d'entendre, d'écouter. Action d'ouïr les témoins.

AUDITOIRE (ō-di-tōà-rę) *s. m.* Assemblée qui écoute.

AUGE (ō-ję) *s. f.* Pierre creusée où mangent et boivent les animaux domestiques. Vaisseau de bois dans lequel les maçons délayent le plâtre.

AUGÉE (ō-jé) *s. f.* Le contenu d'une auge.

AUGET (ō-jè) *s. m.* Petite auge.

AUGMENT (ōg-man) *s. m.* Avantage que le mari faisait à sa femme en cas de survie.

AUGMENTATEUR (ōg-man-tā-tę.r) *s. m.* Celui qui augmente le livre d'un autre.

AUGMENTATIF, IVE (ōg-man-tā-tif, tivę) *adj.* Qui donne plus de force au sens d'un mot.

AUGMENTATION (ōg-man-tā-sion) *s. f.* Accroissement.

AUGMENTER (ōg-man-té) *v. tr.* Rendre plus grand ; accroître. *V. int.* Devenir plus grand.

AUGURAL, E, AUX (ō-gu-rāl, rā-lę, rō) *adj.* Relatif aux augures.

AUGURE (ō-gu-rę) *s. m.* Qui jugeait de l'avenir par le vol des oiseaux.

AUGURER (ō-gu-ré) *v. tr.* Conjecturer, présager.

AUGUSTE (ō-gus-tę) *adv.* Imposant ; respectable.

AUGUSTIN, TINE (ō-gustin, tinę) *s.* Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI (ō-jour-dui) *adv.* Le jour où l'on est.

AULIQUE (ō-li-kę) *adj.* Autrefois tribunal suprême en Allemagne *s. f.* Thèse d'un étudiant en théologie.

AUMÔNE (ō-mō-nę) *s. f.* Don charitable que l'on fait aux pauvres.

AUMÔNERIE (ō-mō-nę-ri) *s. f.* Charge d'aumônier.

AUMÔNIER (ō-mō-nié) *s. m.* Ecclésiastique attaché à la chapelle d'un établissement public.

AUMÔNIÈRE (ō-mō-niè-rę) *s. f.* Bourse qu'on portait à la ceinture.

AUMUSSE ou **AUMUCE** (ō-mu-sę) *s. f.* Fourrure que les chanoines portent sur le bras gauche.

AUNAGE (ō-nā-ję) *s. m.* Mesurage à l'aune.

AUNAIE (ō-nè) *s. f.* Lieu planté d'arbres.

AUNE (ō-nę) *s. f.* Ancienne mesure de longueur *s. m.* Arbre qui croît dans les endroits humides.

AUNÉE (ō-né) *s. f.* De la longueur d'une aune. Plante vivace.

AUNER (ō-né) *v. tr.* Mesurer à l'aune.

AUPARAVANT (ō-pā-rā-van) *adv.* Avant une chose.

AUPRÈS (ō-prè) *adv.* Tout contre ; à côté de.

AURÉOLE (or-é-ō-lę) *s. f.* Cercle lumineux dont les peintres entourent la tête des saints.

AURICULAIRE (or-i-ku-lè-rę) *adj.* Qui appartient à l'oreille.

AURICULE (or-i-ku-lę) *s. f.* O[illegible] externe ou pavillon de l'oreille.

AURICULÉ, E (or-i-ku-lé) *adj.* Qui est muni d'auricules ou d'oreillettes.

AURIFÈRE (or-i-fè-rę) *adj.* Qui contient de l'or.

AURIFICATION (or-i-fi-kâ-sion) *s. f.* Action d'aurifier.

AURIFIER (or-i-fié) *v. tr.* Introduire de l'or dans une dent creuse.

AUROCHS (or-òks) *s. m.* Bœuf sauvage des prairies et des bruyères.

AURORE (or-or-e) *s. f.* La lueur qui précède, à l'horizon, le lever du soleil.

AUSCULTATION (ôs-kul-tâ-sion) *s. f.* Action d'ausculter.

AUSCULTER (ôs-kul-té) *v. tr.* Écouter les bruits qui se produisent dans la poitrine, le cœur ou les vaisseaux afin d'éclairer le diagnostique des maladies.

AUSPICE (ôs-pi-se) *s. m.* Présage tiré du vol des oiseaux ou de leur chant. *Pl.* Apparence de succès.

AUSSI (ô-si) *adv.* et *conj.* Autant; encore; de même.

AUSSITÔT (ô-si-tô) *adv.* Au moment même.

AUSTER (ôs-tèr) *s. m.* Vent du midi.

AUSTÈRE (ôs-tè-re) *adj.* Grave; rigoureux; sévère.

AUSTÈREMENT (ôs-tè-re-man) *adv.* Avec austérité.

AUSTÉRITÉ (ôs-té-ri-té) *s. f.* Mortification; sévérité; gravité.

AUSTRAL, E (ôs-trâl, trâ-le) *adj.* Méridional.

AUTAN (ô-tan) *s. m.* Vent du midi.

AUTANT (ô-tan) *adv.* En même quantité.

AUTEL (ô-tèl) *s. m.* Table pour les sacrifices. Chez les catholiques table de pierre ou de marbre où l'on célèbre la messe.

AUTEUR (ô-te-r) *s. m.* et *f.* Qui est cause. Inventeur. Celui ou celle qui fait un livre.

AUTHENTICITÉ (ô-tan-ti-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE (ô-tan-ti-ke) *adj.* Qui fait preuve; certain.

AUTHENTIQUEMENT (ô-tan-ti-ke-man) *adv.* D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER (ô-tan-ti-ké) *v. tr.* Rendre authentique.

AUTOBIOGRAPHIE (ô-tô-biô-grâ-fi) *s. f.* Vie d'une personne écrite par elle-même.

AUTOCÉPHALE (ô-tô-sé-fâ-le) *s. m.* Evèque grec indépendant du patriarche.

AUTOCHTONE (ô-tòk-tô-ne) *s. m.* Celui qui est du pays même, qui n'y est pas venu par immigration.

AUTOCLAVE (ô-tô-klâ-ve) *adj.* Marmite où l'on fait cuire les aliments sans évaporation.

AUTOCRATE (ô-tô-krâ-te) *s. m.* Souverain qui a un pouvoir absolu. Titre donné aux empereurs de Russie.

AUTOCRATIE (ô-tô-krâ-si) *s. f.* Gouvernement absolu.

AUTOCRATIQUE (ô-tô-krâ-ti-ke) *adj.* Qui appartient à l'autocratie.

AUTOCRATIQUEMENT (ô-tô-krâ-ti-ke-man) *adv.* D'une manière autocratique.

AUTODAFÉ (ô-tô-dâ-fé) *s. m.* Exécution des jugements de l'inquisition par le supplice du feu. Action de livrer au feu.

AUTOGRAPHE (ô-tô-grâ-fe) *s. m.* Ecrit de la main de l'auteur.

AUTOGRAPHIE (ô-tô-grâ-fi) *s. f.* Reproduction de l'écriture sur une pierre ou sur un papier préparé.

AUTOGRAPHIER (ô-tô-grâ-fié) *v. tr.* Employer le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE (ô-tô-grâ-fi-ke) *adj.* Relatif à l'autographie.

AUTOMATE (ô-tô-mâ-te) *s. m.* Machine imitant les êtres animés, qui se meut par ressorts, homme stupide.

AUTOMATIQUE (ô-tô-mâ-ti-ke) *adj.* Qui tient de l'automate.

AUTOMATIQUEMENT (ô-tô-mâ-ti-ke-man) *adv.* A la manière d'un automate.

AUTOMATISME (ô-tô-mâ-tis-me) *s. m.* Doctrine qui considère les bêtes comme des machines.

AUTOMÉDON (ô-tô-mé-don) *s. m.* Le conducteur du char d'Achille. (Par plaisanterie) Tout conducteur de voiture.

AUTOMNAL (ô-tòm-nâl) *adj.* Qui appartient à l'automne.

AUTOMNE (ô-tô-ne) *s. m.* et *f.* Saison entre l'été et l'hiver.

AUTOMOBILE (ô-tô-mô-bi-le) *s. m.* Véhicule ayant pour moteur la vapeur, le pétrole ou l'électricité.

AUTOMOBILISME (ō-tō-m...-lis-mę) *s. m.* Ce qui a rapport aux automobiles.

AUTOMOBILISTE (ō-tō-mō-bi-lis-tę) *s. m.* et *f.* Qui conduit un automobile.

AUTOMOTEUR, TRICE (ō-tō-mō-tę.r, tri-cę) *adj.* Qui produit de soi-même le mouvement.

[redacted] (ō-tō-nō-mę) *adj.* Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE (ō-tō-nō-mi) *s. f.* Droit de se gouverner par ses propres lois.

AUTONOMISTE (ō-tō-nō-mis-tę) *s. m.* Partisan de l'autonomie des communes.

AUTOPLASTIE (ō-tō-plās-ti) *s. f.* Remplacement d'une partie détruite en prenant les matériaux nécessaires sur le malade lui-même.

AUTOPSIE (ō-tōp-si) *s. f.* Examen d'un cadavre pour déterminer la cause de la mort.

AUTORISATION (ō-tor-i-zā-sion) *s. f.* Permission; pouvoir.

AUTORISER (ō-tor-i-zé) *v. tr.* Accorder permission.

AUTORITAIRE (ō-tor-i-tè-rę) *adj.* et *s. m.* Qui fait acte d'autorité.

AUTORITÉ (ō-tor-i-té) *s. f.* Puissance; crédit; exemple.

AUTOUR (ō-tour) *prep.* et *adv.* Auprès; aux environs; à l'entour. *S. m.* Oiseau de proie.

AUTRE (ō-trę) *adj.* Différent, distinct. Qui n'est pas le même.

AUTREFOIS (ō-trę-foā) *adv.* Anciennement, jadis.

AUTREMENT (ō-trę-man) *adv.* D'une autre manière.

AUTRUCHE (ō-tru-chę) *s. f.* Le plus grand et le plus vorace de tous les oiseaux.

AUTRUI (ō-trui) *s. m.* Les autres personnes, le prochain.

AUVENT (ō-van) *s. m.* Petit toit en appentis.

AUVERNAT (ō-vèr-nā) *s. m.* Gros vin d'Orléans; raisin.

AUXILIAIRE (ōk-si-liè-rę) *adj.* et *s.* Qui aide; les verbes *avoir* et *être* qui servent à conjuguer les autres verbes.

AVACHIR (S') (sā-vā-chir) *v. pr.* devenir lâche; mou; se déformer.

AVAL (ā-vāl) *s. m.* Par en bas; Le bas du courant d'une rivière; [redacted]; garantie.

AVALAGE (ā-vā-lā-ję) *s. m.* Action de faire descendre un bateau sur une rivière.

AVALANCHE (ā-vā-lan-chę) *s. f.* Masse de neige qui se détache des montagnes.

AVALER (ā-vā-lé) *v. tr.* Faire descendre dans l'estomac; mettre son aval; descendre du vin à la cave.

AVALEUR, EUSE (ā-vā-lę.r, ...-zę) *s.* Qui avale avec avidité.

AVALOIRE (ā-vā-loā-rę) *s. f.* Pièce du harnais des chevaux de trait.

AVANCE (ā-van-sę) *s. f.* Ce qui est déjà fait; saillie; premières démarches. *D'avance loc. adv.* Par anticipation.

AVANCÉ, E (ā-van-sé) *adj.* Qui se gâte; fruit trop mûr.

AVANCEMENT (ā-van-sę-man) *s. m.* Action d'avancer.

AVANCER (ā-van-sé) *v. tr.* Pousser en avant; prévenir le temps; expédier; prêter; proposer. *V. int.* Marcher; approcher.

AVANIE (ā-vā-ni) *s. f.* Insulte; affront.

AVANT (ā-van) *prép.* et *adv.* Marque priorité de temps ou d'ordre. *S. m.* Proue d'un vaisseau.

AVANTAGE (ā-van-tā-ję) *s. m.* Tout ce dont on peut tirer parti pour son utilité, son profit, ses succès, son élévation.

AVANTAGER (ā-van-tā-jé) *v. tr.* Favoriser.

AVANTAGEUSEMENT (ā-van-tā-jeu-zę-man) *adv.* D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE (ā-van-tā-jeu, zę) *adj.* Profitable; qui sied bien; présomptueux.

AVANT-BEC (ā-van-bèk) *s. m.* Angle des piles d'un pont.

AVANT-BRAS (ā-van-brā) *s. m.* Partie entre le coude et le poignet.

AVANT-CORPS (ā-van-kor) *s. m.* Partie d'un bâtiment en saillie sur la face.

AVANT-COUR (ā-van-kour) *s. f.* Cour qui précède la cour d'honneur dans un château.

AVANT-COUREUR (ā-van-kou-rę.r) Celui qui précède quelqu'un pour annoncer son arrivée.

AVANT-COURRIÈRE (â-van-kou-riè-rę) *s. f.* Celle qui précède, qui devance. (En poésie : L'aurore.)

AVANT-DERNIER, ÈRE (â-van-dèr-nié, niè-rę) *adj.* et *s.* Qui est avant le dernier.

AVANT-DUC (â-van-duk) *s. m.* Pilotage pour la construction d'un pont.

AVANT-GARDE (â-van-gàr-dę) *s. f.* Première division d'une armée.

AVANT-GOÛT (â-van-gou) *s. m.* Goût par avance d'une chose agréable.

AVANT-HIER (â-van-tièr) *s. m.* Le jour qui a précédé hier.

AVANT-PORT (â-van-por) *s. m.* Sorte de rade en avant d'un port.

AVANT-POSTE (â-van-pôs-tę) *s. m.* Poste le plus près de l'ennemi.

AVANT-PROPOS (â-van-prô-pō) *s. m.* Préface, introduction ; préambule.

AVANT-SCÈNE (â-van-sè-nę) *s. f.* Partie du théâtre en avant des décors.

AVANT-TOIT (â-van-tŏâ) *s. m.* Toit avancé en saillie.

AVANT-TRAIN (â-van-trin) *s. m.* Les roues de devant et le timon d'une voiture.

AVANT-VEILLE (â-van-vè-yę) *s. f.* Le jour qui précède la veille.

AVARE (â-vâ-rę) *adj.* et *s.* Qui a la passion de l'argent pour l'accumuler.

AVAREMENT (â-vâ-rę-man) *adv.* D'une manière avare.

AVARICE (â-vâ-ri-sę) *s. f.* Amour désordonné de l'or, des richesses.

AVARICIEUX, EUSE (â-vâ-ri-sieu, zę) *adj.* Parcimonieux à l'excès ; qui lésine.

AVARIE (â-vâ-ri) *s. f.* Tout dommage survenu à des marchandises, à un navire.

AVARIÉ, (â-vâ-rié) *adj.* Endommagé par avarie.

AVARIER (â-vâ-rié) *v. tr.* Causer une avarie ; gâter.

AVATAR (â-vâ-tàr) *s. m.* Transformation ; métamorphose.

À VAU-L'EAU (â-vô-lô) *loc. adv.* Au courant de l'eau.

AVÉ ou **AVÉ-MARIA** (â-vé ou â-vé-ma-[illegible]ri-â) *s. m.* La salutation angélique.

AVEC (â-vèk) *prép.* Ensemble ; conjointement ; malgré.

AVEINDRE (â-vin-drę) *v. tr.* Tirer une chose d'où elle est.

AVELINE (â-vę-li-nę) *s. f.* Grosse noisette.

AVELINIER (â-vę-li-nié) *s. m.* Noisetier.

AVENANT, E (â-vę-nan, tę) *adj.* Qui a bonne grâce. (**À l'avenant**) *loc. adv.* En proportion.

AVÈNEMENT (â-vè-nę-man) *s. m.* Venue, arrivée ; élévation à une dignité suprême.

AVENIR (â-vę-nir) *s. m.* Le temps futur ; bien-être, état de fortune que l'on peut espérer. **A l'avenir** *loc. adv.* Désormais.

AVENT (â-van) *s. m.* Temps avant Noël.

AVENTURE (â-van-tu-rę) *s. f.* Evénement inattendu ; hasard.

AVENTURER (â-van-tu-ré) *v. tr.* Exposer ; mettre à l'aventure.

AVENTUREUSEMENT (â-van-tu-reu-zę-man) *adv.* D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE (â-van-tu-reu, zę) *adj.* Qui va à l'averture.

AVENTURIER, ÈRE (â-van-tu-rié, riè-rę) *s.* Qui court les aventures ; intrigant.

AVENTURINE (â-van-tu-ri-nę) *s. f.* Pierre précieuse semée de points d'or.

AVENUE (â-vę-nu) *s. f.* Large voie, d'ordinaire bordée d'arbres.

AVÉRER (â-vé-ré) *v. tr.* Constater, vérifier ; reconnaître pour vrai.

AVERSE (â-vèr-sę) *s. f.* Pluie subite et abondante.

AVERSION (â-vèr-sion) *s. f.* Haine ; antipathie ; répugnance extrême.

AVERTIN (â-vèr-tin) *s. m.* Maladie des bêtes à laine.

AVERTIR (â-vèr-tir) *v. tr.* Donner avis ; faire savoir ; informer.

AVERTISSEMENT (â-vèr-ti-sę-man) *s. m.* Avis ; information ; sorte de [illegible].

AVERTISSEUR (â-vèr-ti-sę.r) *s. m.* et *adj.* Celui qui avertit. Appareil pour signaler ux danger.

AVEU (â-veu) *s. m.* Confession ; consentement ; témoignage.

AVEUGLE (â-vę-glę) *adj.* et *s.* Privé de la vue ; imprudent. **Aveugle-né.** Qui n'a jamais vu la lumière.

AVEUGLEMENT (â-vę-glę-man) *s. m.* Cécité ; égarement.

AVEUGLÉMENT (â-vø-glé-man) *adv.* Sans réflexion.

AVEUGLER (â-vø-glé) *v. tr.* Rendre aveugle; éblouir égarer; séduire.

AVEUGLETTE (A L') (â-lâ-vø-glè-tø) *loc. adv.* A tâtons.

AVICEPTOLOGIE (â-vi-sèp-tô-lô-ji) *s. f.* Traité de l'art de prendre les oiseaux.

AVICULTEUR (â-vi-kul-tø.r) *s. m.* [redacted] qui élève des oiseaux.

AVICULTURE (â-vi-kul-tu-rø) *s. m.* Art de soigner et d'élever les oiseaux.

AVIDE (â-vi-dø) *adj.* Qui désire ardemment quelque chose.

AVIDEMENT (â-vi-dø-man) *adv.* Avec avidité.

AVIDITÉ (â-vi-di-té) *s. f.* Désir immodéré, insatiable.

AVILIR (â-vi-lir) *v. tr.* Rendre vil; déprécier.

AVILISSANT, E (â-vi-li-san, tø) *adj.* Qui avilit.

AVILISSEMENT (â-vi-li-sø-man) *s. m.* Action d'avilir. Résultat de cette [redacted]

AVILISSEUR (â-vi-li-sø.r) *s. m.* Celui qui cherche à avilir.

AVINÉ, E (â-vi-né) *adj.* Une personne qui boit beaucoup. Être dans l'ivresse.

AVINER (â-vi-né) *v. tr.* Imbiber de vin un tonneau neuf.

AVIRON (â-vi-ron) *s. m.* Rame.

AVIS (â-vi) *s. m.* Opinion; avertissement; placard; préface.

AVISÉ, E (â-vi-zé) *adj.* Circonspect, prudent; qui ne fait rien sans réflexion.

AVISER (â-vi-zé) *v. tr.* Donner avis; découvrir; *v. intr.* Faire attention; *v. pr.* S'aviser, imaginer.

AVISO (â-vi-zô) *s. m.* Bâtiment qui porte les dépêches, les ordres, les [redacted]

AVITAILLEMENT (â-vi-tâ-yø-man) *s. m.* Action d'avitailler.

AVITAILLER (â-vi-tâ-yé) *v. tr.* Fournir de vivres une place, un camp, un navire.

AVIVER (â-vi-vé) *v. tr.* Donner de l'éclat; rendre plus vif.

AVIVES (â-vi-vø) *s. f. pl.* Glandes à la [redacted] chevaux.

[redacted] (â-vô-kâ-sé) *v. tr.* Faire dans la médiocrité, la profession d'avocat.

AVOCASSERIE (â-vô-kâ-sø-ri) *s. f.* Par dénigrement, la profession d'avocat.

AVOCASSIER, ÈRE (â-vô-kâ-sié, siè-rø) *adj.* Qui concerne les mauvais avocats. (La gent avocassière).

AVOCAT (â-vô-kâ) *s. m.* Celui dont la profession est de plaider en justice.

AVOINE (â-vôâ-nø) *s. f.* Plante qui fournit un aliment aux bêtes de [redacted]

AVOIR (â-vôâr) *v. tr.* Posséder. *v. auxil.* Il sert à conjuguer les autres verbes.

AVOIR (â-vôâr) *s. m.* Tout ce qu'on possède, bien, fortune. La partie d'un compte où l'on porte les sommes dues.

AVOISINER (â-vôâ-zi-né) *v. tr.* Être dans le voisinage.

AVORTEMENT (â-vor-tø-man) *s. m.* Action d'avorter.

AVORTER (â-vor-té) *v. int.* Venir avant terme. Echouer, ne pas réussir[redacted]

AVORTON (â-vor-ton) *s. m.* Plante ou animal venu avant terme.

AVOUABLE (â-vouâ-blø) *adj.* Qui peut être avoué.

AVOUÉ (â-vou-é) *s. m.* Homme de loi qui, en justice, représente les parties.

AVOUER (â-vou-é) *v. tr.* Confesser, reconnaître qu'une chose est ou n'est pas.

AVOYER (â-vôâ-yé) *s. m.* Titre du premier magistrat, dans quelques cantons suisses.

AVRIL (â-vril) *s. m.* Le quatrième mois de l'année grégorienne.

AVULSION (â-vul-sion) *s. f.* Arrachement, extraction.

AXE (âk-sø) *s. m.* Ligne droite qui passe par le centre d'un globe.

AXILLAIRE (âk-sil-lè-rø) *adj.* Qui appartient à l'aisselle.

AXIOME (âk-siô-mø) *s. m.* Maxime. Vérité évidente de soi et non démontrable.

AXONGE (âk-son-jø) *s. f.* Graisse de porc fondue et préparée pour les besoins de la médecine et des arts.

AYAN (â-yan) *s. m.* Officier supé-

rieur chargé de la sûreté publique, en Turquie.

AZALÉE (â-zâ-lé) *s. f.* Joli arbrisseau fleurissant très bien dans les appartements.

AZEROLE (â-zę-rô-lę) *s. f.* Fruit de l'azerolier, d'un goût acidulé.

AZEROLIER (â-zę-rô-lié) *s. m.* Arbre épineux qui appartient à la famille des Prosacées.

AZIMUT (â-zi-mut) *s. m.* Angle compris entre le méridien d'un lieu et un cercle vertical quelconque.

AZIMUTAL, E, AUX, (â-zi-mu-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Qui représente ou mesure les azimuts. *S. m.* Boussole de précision.

AZOTATE (â-zô-tâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide azotique avec une base.

AZOTE (â-zô-tę) *s. m.* Fluide qui, combiné avec l'oxygène, constitue l'air atmosphérique.

AZOTÉ, E (â-zô-té) *adj.* Qui contient de l'azote.

AZTÈQUE (âs-tè-kę) *s. m.* Nom des anciens habitants du Mexique.

AZUR (â-zur) *s. m.* Minéral pulvérisé et préparé pour servir à la peinture. Couleur bleue du ciel, de la mer, etc.

AZURÉ, E (â-zu-ré) *adj.* Qui est de couleur d'azur. Les espaces célestes.

AZURER (â-zu-ré) *v. tr.* Teindre de la couleur de l'azur.

AZYME (â-zi-mę) *adj.* Pain sans levain. Pain en feuilles minces dont on fait les hosties.

B

B (bé) Selon la nouvelle épellation (bę) *s. m.* La seconde lettre de notre alphabet et la première de nos consonnes.

BABA (bâ-bâ) *s. m.* Sorte de pâtisserie composée de raisin de Corinthe et de rhum.

BABEL (tour de) (bâ-bèl) *s. f.* Assemblée où règne une grande confusion.

BABEURRE (bâ-bę-rę) *s. m.* Lait de beurre.

BABIL (bâ-bi-y) *s. m.* Caquet; superfluité de paroles.

BABILLAGE (bâ-bi-yâ-ję) *s. m.* Action de babiller.

BABILLARD, E (bâ-bi-yâr, dę) *adj.* et *s.* Qui aime à parler.

BABILLER (bâ-bi-yé) *v. int.* Parler beaucoup pour le seul plaisir de parler.

BABINE (bâ-bi-nę) *s. f.* Lèvres de certains animaux : le singe, le chien, etc.

BABIOLE (bâ-biô-lę) *s. f.* Jouet; bagatelle; chose puérile.

BÂBORD (bâ-bor) *s. m.* Le côté gauche d'un bâtiment quand on regarde l'avant.

BABOUCHE (bâ-bou-chę) *s. f.* Pantoufle sans quartier et sans talon.

BABOUIN (bâ-bouin) *s. m.* Espèce de gros singe cynocéphale. Bouton aux lèvres.

BABOUVISME (bâ-bou-vis-mę) *s. m.* Doctrine des babouvistes.

BABOUVISTE (bâ-bou-vis-tę) *s. m.* Partisan de l'égalité entre tous les hommes.

BAC (bâk) *s. m.* Bateau long et plat destiné à passer les animaux, les voitures, etc. d'un bord de la rivière à l'autre bord.

BACCALAURÉAT (bâ-kâ-lor-é-â) *s. m.* Premier grade universitaire, donnant le titre de bachelier.

BACCARA (bâ-kâ-râ) *s. m.* Jeu de cartes.

BACCHANAL (bâ-kâ-nâl) *s. m.* Grand tapage.

BACCHANALE (bâ-kâ-nâ-lę) *s. f.* Danse bruyante et tumultueuse. *pl.* Fêtes en l'honneur de Bacchus.

BACCHANTE (bâ-kan-tę) *s. f.* Prêtresse de Bacchus; femme sans modestie et sans retenue.

BACCIFÈRE (bâk-si-fè-rę) *adj.* Plante qui porte des baies.

BÂCHE (bâ-chę) *s. f.* Pièce de grosse toile pour couvrir les charrettes, les bateaux, etc.

BACHELETTE (bâ-chę-lè-tę) *s. f.* Jeune fille gracieuse.

BÂCHER (bâ-ché) *v. tr.* Couvrir une voiture d'une bâche.

BACHIQUE (bâ-chi-kę) *adj.* Qui a rapport à Bacchus. Dieu du vin.

BACHOT (bâ-chô) *s. m.* Petit bateau.

BACHOTEUR (bâ-chô-tę.r) *s. m.* Celui qui conduit un bachot.

BACILE (bâ-si-lę) *s. m.* Plante connue sous le nom de fenouil marin.

BACILLE (bâ-si-lę) *s. m.* Microbe grêle et cylindrique comme une baguette.

BÂCLAGE (bâ-klâ-ję) *s. m.* Arrangement de bateaux dans un port.

BÂCLE (bâ-klę) *s. f.* Morceau de bois ou de fer pour fermer une porte.

BÂCLER (bâ-klé) *v. tr.* Fermer un port avec ses chaînes. Expédier un travail à la hâte.

BACTÉRIE (bâk-té-ri) *s. f.* Toutes les especes de microbes d'origine végétale.

BACTÉRIOLOGIE (bâk-té-ri-ô-lô-ji) *s f.* Partie de la microbiologie qui a rapport aux bactéries.

BADAUD, E (bâ-dô,dę) *s. m.* et *f.* Personne d'une curiosité frivole, qui admire tout.

BADAUDER (bâ-dô-dé) *v. int.* Faire le badaud; s'amuser à tout.

BADAUDERIE (bâ-dô-dę-ri) *s. f.* Action, discours de badaud.

BADERNE (bâ-dèr-nę) *s. f.* Toute chose ou tout individu hors d'état de servir.

BADIANE (bâ-diâ-nę) *s. f.* Plante à fruit aromatique dit anis étoilé.

BADIGEON (bâ-di-jon) *s. m.* Couleur en détrempe dont on peint les murs.

BADIGEONNAGE (bâ-di-jô-nâ-ję) *s. m.* Action de badigeonner.

BADIGEONNER (bâ-di-jô-né) *v. tr.* Peindre un mur avec du badigeon.

BADIGEONNEUR (bâ-di-jô-nę.r) *s. m.* Celui qui badigeonne.

BADIN (bâ-din) *adj.* Folâtre; enjoué; plaisant.

BADINAGE (bâ-di-nâ-ję) *s. m.* Action de badiner; plaisanterie.

BADINE (bâ-di-nę) *s. f.* Canne légère et flexible.

BADINER (bâ-di-né) *v. int.* Plaisanter; folâtrer.

BADINERIE (bâ-di-nę-ri) *s. f.* Chose dite ou faite pour s'amuser, pour plaisanter.

BAFOUER (bâ-foué) *v. tr.* Traiter quelqu'un avec dérision.

BÂFRE (bâ-frę) *s. f.* Repas abondant. Action de manger.

BÂFRER (bâ-fré) *v. int.* Manger avidement et avec excès.

BÂFREUR, EUSE (bâ-frę.r, eu-zę) *s.* Qui mange avec excès.

BAGAGE (bâ-gâ-ję) *s. m.* Equipage de guerre ou de voyage.

BAGARRE (bâ-gâ-rę) *s. f.* Tumulte; mêlée; confusion; collision.

BAGATELLE (bâ-gâ-tè-lę) *s. f.* Chose frivole et sans importance.

BAGNE (bâ-gnę) *s. m.* Endroit où l'on enfermait les forçats.

BAGOUT (bâ-gou) *s. m.* Bavardage abondant et hardi.

BAGUE (bâ-gę) *s. f.* Anneau que l'on porte au doigt.

BAGUENAUDE (bâ-gę-nô-dę) *s. f.* Fruit du baguenaudier.

BAGUENAUDER (bâ-gę-nô-dé) *v. int.* Perdre son temps à des niaiseries.

BAGUENAUDERIE (bâ-gę-nô-dę-ri) *s. f.* Action de baguenauder. Niaiserie.

BAGUENAUDIER (bâ-gę-nô-dié) *s. m.* Celui qui baguenaude. Arbrisseau fort commun en Europe.

BAGUER (bâ-gé) *v. tr.* Arranger et coudre à grands points les doublures d'un habit, d'une robe, etc.

BAGUETTE (bâ-gè-tę) *s. f.* Petit bâton mince et flexible; cravache; moulure.

BAGUIER (bâ-gié) *s. m.* Ecrin dans lequel on serre les bagues.

BAH! (bâ) *interj.* Marque l'étonnement, le doute, l'insouciance, le mépris, le dédain.

BAHUT (bâ-u) *s. m.* Coffre à couvercle bombé. Une armoire antique.

BAHUTIER (bâ-u-tié) *s. m.* Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des malles.

BAI, E (bè) *adj.* Robe d'un cheval, de couleur rouge-brun.

BAIE (bè) *s. f.* Petit golfe; souven-

tère pour placer une porte, une fenêtre; fruit charnu.

BAIGNER (bè-gné) *v. tr.* Mettre dans le bain; arroser; mouiller. *Se baigner, v. pr.* Prendre un bain.

BAIGNEUR, EUSE (bè-gneu.r, eu-ze) *s.* Qui se baigne; qui tient des bains publics.

BAIGNOIRE (bè-gnoâ-re) *s. f.* Cuve pour le bain; loge de théâtre au rez-de-chaussée.

BAIL (bâ-y) *s. m.* Contrat par lequel on cède une chose pour un prix et pour un temps. *Pl.* Baux (bô).

BAILLEMENT (bâ-ye-man) *s. m.* Action de bâiller.

BAILLER (bâ-yé) *v. intr.* Ouvrir convulsivement la bouche; éprouver de l'ennui.

BAILLEUR, EUSE (bâ-ye.r, eu-ze) *s.* Qui baille souvent.

BAILLEUR, ERESSE (bâ-ye.r, e-rè-se) *s.* La personne qui donne à bail.

BAILLI (bâ-yi) *s. m.* Ancien officier de justice dans l'étendue d'un certain ressort.

BAILLIAGE (bâ-yâ-je) *s. m.* Juridiction du bailli. Tribunal où le bailli rendait la justice.

BAILLON (bâ-yon) *s. m.* Ce qu'on met dans la bouche pour empêcher de crier.

BAILLONNER (bâ-yo-né) *v. tr.* Mettre un bâillon à quelqu'un.

BAIN (bin) *s. m.* Vaisseau et lieu où l'on se baigne. Action de se baigner.

BAIONNETTE (bâ-yo-nè-te) *s. f.* Sorte de lame qui s'ajuste au bout d'un fusil.

BAISEMAIN (bè-ze-min) *s. m.* Hommage rendu à un souverain.

BAISEMENT (bè-ze-man) *s. m.* Action de baiser la mule du pape.

BAISER (bè-zé) *v. tr.* Appliquer ses lèvres en signe d'affection et de respect sur le visage, la main d'une personne.

BAISOTER (bè-zo-té) *v. tr.* Donner sans cesse des baisers.

BAISSE (bè-se) *s. f.* Diminution de prix, de valeur.

BAISSER (bè-sé) *v. tr.* Mettre plus bas. *V. int.* Devenir plus bas.

BAISSIER (bè-sié) *s. m.* Celui qui joue à la baisse sur les fonds publics.

BAISSIÈRE (bè-siè-re) *s. f.* Reste du vin quand il approche de la lie.

BAISURE (bè-zu-re) *s. f.* Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOUE (bâ-jou) *s. f.* Partie de la tête du cochon, qui s'étend de l'œil à la mâchoire.

BAL (bâl) *s. m.* Assemblée de personnes qui dansent. Lieu où l'on danse.

BALADIN (bâ-lâ-din) *s. m.* Saltimbanque, bateleur exerçant son art sur la place publique. Bouffon de société.

BALADINAGE (bâ-lâ-di-nâ-je) *s. m.* Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût.

BALAFRE (bâ-lâ-fre) *s. f.* La cicatrice qui reste d'une blessure au visage.

BALAFRÉ, E (bâ-lâ-fré) *adj.* Celui ou celle qui a une balafre.

BALAFRER (bâ-lâ-fré) *v. tr.* Faire une balafre à quelqu'un.

BALAI (bâ-lè) *s. m.* Faisceau de verges, de crins pour nettoyer.

BALAIS (bâ-lè) *adj.* Rubis de couleur de vin paillet.

BALANCE (bâ-lan-se) *s. f.* Instrument qui sert à peser; signe du zodiaque; solde d'un compte.

BALANCÉ (bâ-lan-sé) *s. m.* Pas de danse.

BALANCELLE (bâ-lan-sè-le) *s. f.* Embarcation napolitaine à un seul mât.

BALANCEMENT (bâ-lan-se-man) *s. m.* Action de se balancer; oscillation.

BALANCER (bâ-lan-sé) *v. tr.* Tenir en équilibre, pencher de côté et d'autre. *V. int.* Hésiter; peser.

BALANCIER (bâ-lan-sié) *s. m.* Celui qui fait des balances; pièce d'horloge; machine pour monnayer; long bâton qui sert à se tenir en équilibre.

BALANCINE (bâ-lan-si-ne) *s. f.* Corde qui soutient les vergues.

BALANÇOIRE (bâ-lan-soâ-re) *s. f.* Pièce de bois ou cordage qui sert à se balancer.

BALAYAGE (bâ-lè-yâ-je) *s. m.* Action de balayer.

BALAYER (bâ-lè-yé) *v. tr.* Ôter les ordures avec un balai. Chasser; détruire.

BALAYEUR, EUSE (bâ-lè-yeur, eu-zę) *s.* Qui balaye les chemins publics.

BALAYURES (bâ-lè-yu-rę) *s. f. pl.* Ordures qu'on enlève avec le balai.

BALBUTIEMENT (bâl-bu-si-man) *s. m.* Action de balbutier.

BALBUTIER (bâl-bu-sié) *v. int.* Prononcer imparfaitement, en hésitant.

BALBUZARD (bâl-bu-zâr) *s. m.* Oiseau de proie diurne.

BALCON (bâl-kon) *s. m.* Saillie sur la façade d'une maison; partie de la première galerie d'un théâtre.

BALDAQUIN (bâl-dâ-kin) *s. m.* Dais ou ciel-de-lit; Ouvrage d'architecture pour un trône, un autel, etc.

BALEINE (bâ-lè-nę) *s. f.* Animal marin; ses fanons; constellation.

BALEINÉ, E (bâ-lè-né) *adj.* Garni de fanons de baleine.

BALEINEAU (bâ-lè-nô) *s. m.* Petit d'une baleine.

BALEINIER (bâ-lè-nié) *s. m.* Navire pour la pêche de la baleine.

BALÈVRE (bâ-lè-vrę) *s. f.* Excédant d'une pierre sur une autre.

BALISAGE (bâ-li-zâ-ję) *s. m.* Action de baliser.

BALISE (bâ-li-zę) *s. f.* Pieu, fascine pour marquer un écueil; fruit du balisier.

BALISER (bâ-li-zé) *v. tr.* Mettre des balises.

BALISEUR (bâ-li-zeur) *s. m.* Inspecteur des balises.

BALISIER (bâ-li-zié) *s. m.* Plante exotique.

BALISTE (bâ-lis-tę) *s. f.* Machine de guerre.

BALISTIQUE (bâ-lis-ti-kę) *s. f.* Science du jet des projectiles, [illegible] bombes.

BALIVAGE (bâ-li-vâ-ję) *s. f.* Choix et marque des baliveaux dans une coupe de bois.

BALIVEAU (bâ-li-vô) *s. m.* Arbre désigné et marqué pour être réservé.

BALIVERNE (bâ-li-vèr-nę) *s. f.* Sornette; discours frivole.

BALIVERNER (bâ-li-vèr-né) *v. int.* Dire des balivernes.

BALLADE (bâ-lâ-dę) *s. f.* Petit poème ayant pour sujet une légende populaire.

BALLANT, E (bâ-lan, tę) *adj.* Qui pend et oscille.

BALLAST (bâ-last) *s. m.* [illegible] gravier; briques, etc., pour asseoir les traverses d'un chemin de fer.

BALLE (bâ-lę) *s. f.* Petite pelote ronde avec laquelle on joue; projectile dont on charge les armes à feu; paquet de marchandises. Pellicule qui enveloppe le grain.

BALLERINE (bâ-lę-ri-nę) *s. f.* Danseuse de profession.

BALLET (bâ-lè) *s. m.* Pièce de théâtre composée de pantomimes et de danses.

BALLON (bâ-lon) *s. m.* Corps sphérique et creux dont on se sert pour jouer. Aérostat. Sommet de certaines montagnes.

BALLONNÉ, E (bâ-lò-né) *adj.* Gonflé comme un ballon.

BALLONNEMENT (bâ-lò-nę-man) *s. m.* Distension de l'abdomen.

BALLONNER (bâ-lò-né) *v. tr.* Enfler, gonfler.

BALLONNIER (bâ-lò-nié) *s. m.* Celui qui fait ou vend des ballons.

BALLOT (bâ-lô) *s. m.* Petite balle de marchandises.

BALLOTTAGE (bâ-lò-tâ-ję) *s. m.* Action de ballotter deux candidats.

BALLOTTEMENT (bâ-lò-tę-man) *s. m.* Chose qui va tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALLOTTER (bâ-lò-té) *v. tr.* Agiter en divers sens; procéder à un nouveau tour de scrutin.

BALNÉAIRE (bâl-né-è-rę) *adj.* Relatif aux bains.

BALOURD, E (bâ-lour, dę) *adj.* Grossier, stupide.

BALOURDISE (bâ-lour-di-zę) *s. f.* Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMIER (bâl-zâ-mié) *s. m.* Arbuste qui donne du baume.

BALSAMINE (bâl-zâ-mi-nę) *s. f.* Petite plante de jardins dont la fleur est très belle.

BALSAMIQUE (bâl-zâ-mi-kę) *adj.* Qui a les propriétés du baume.

BALUSTRADE (bâ-lus-trâ-dę) *s. f.* Assemblage de balustres. Clôture à jour.

BALUSTRE (bâ-lus-trę) *s. m.* Petits piliers à hauteur d'appui, joints par leur sommet.

BALZAN (bal-zan) *adj.* Cheval bai ou brun qui a des balzanes.

BALZANE (bal-za-nę) *s. f.* Marque blanche aux pieds des chevaux.

BAMBIN, E (ban-bin, bi-nę) *s.* Petit enfant.

BAMBOCHADE (ban-bô-cha-dę) *s. f.* Peinture, dessin représentant des scènes champêtres ou grotesques.

BAMBOCHE (ban-bô-chę) *s. f.* Marionnette; *Pl.* Fredaines.

BAMBOCHEUR, EUSE (ban-bô-cheur, eu-zę) *s.* Qui fait des bamboches.

BAMBOU (ban-bou) *s. m.* Roseau des Indes; canne faite de ce roseau.

BAMBOULA (ban-bou-la) *s. f.* Danse des nègres.

BAN (ban) *s. m.* Proclamation; publication; exil; batterie de tambour.

BANAL, E, AUX (ba-nal, e, nô) *adj.* A l'usage de tout le monde.

BANALITÉ (ba-na-li-té) *s. f.* Chose triviale, vulgaire, sans originalité.

BANANE (ba-na-nę) *s. f.* Fruit du bananier.

BANANIER (ba-na-nié) *s. m.* Plante des Indes.

BANC (ban) *s. m.* Siége étroit et long; écueil, amas de sable.

BANCAL, E, ALS (ban-kal, ka-lę) *adj.* Qui a les jambes tortues. *S. m.* Sabre de cavalerie recourbé.

BANCO (ban-kô) *adj.* Valeur en banque; tenir seul l'enjeu contre tous.

BANCROCHE (ban-krô-chę) *adj.* et *s.* Bancal.

BANDAGE (ban-da-ję) *s. m.* Tout appareil dont les bandes et les compresses forment la partie essentielle.

BANDAGISTE (ban-da-jis-tę) *s. m.* Qui fait ou vend des bandages.

BANDE (ban-dę) *s. f.* Lien plat et large; côté intérieur d'un billard; troupe.

BANDEAU (ban-dô) *s. m.* Bande pour ceindre la tête; couvrir les yeux. Diadème.

BANDELETTE (ban-dę-lè-tę) *s. f.* Petite bande, petite moulure plate.

BANDER (ban-dé) *v. tr.* Lier et serrer avec une bande; tendre avec effort.

BANDEREAU (ban-dę-rô) *s. m.* Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE (ban-dę-rô-lę) *s. f.* Petit étendard; pièce de buffleterie.

BANDIÈRE (ban-diè-rę) *s. f.* Bannière au sommet d'un mât. La ligne en avant d'un camp.

BANDIT (ban-di) *s. m.* Malfaiteur, homme sans aveu.

BANDOLINE (ban-dô-li-nę) *s. f.* Eau aromatisée pour fixer les cheveux en bandeaux.

BANDOULIÈRE (ban-dou-liè-rę) *s. f.* Bande de cuir pour porter un fusil.

BANLIEUE (ban-lieu) *s. f.* Territoire qui entoure une grande ville.

BANNE (ba-nę) *s. f.* Grande manne d'osier. Grosse toile couvrant les marchandises.

BANNER (ba-né) *v. tr.* Couvrir avec une grosse toile, une banne.

BANNERET (ba-nę-rè) *adj.* Chevalier qui avait le droit de bannière à la guerre.

BANNETON (ba-nę-ton) *s. m.* Panier; coffre percé pour garder les poissons.

BANNETTE (ba-nè-tę) *s. f.* Sorte de panier, de corbeille.

BANNI, E (ba-ni) *adj.* et *s.* Qui est exilé de sa patrie.

BANNIÈRE (ba-niè-rę) *s. f.* Etendard. Drapeau d'une confrérie.

BANNIR (ba-nir) *v. tr.* Condamner à sortir du territoire d'un pays avec défense d'y rentrer.

BANNISSABLE (ba-ni-sa-blę) *adj.* Qui mérite d'être banni.

BANNISSEMENT (ba-ni-sę-man) *s. m.* Action de bannir.

BANQUE (ban-kę) *s. f.* Trafic sur les espèces et le papier. Caisse publique.

BANQUEROUTE (ban-kę-rou-tę) *s. f.* Cessation de paiement par insolvabilité réelle ou supposée.

BANQUEROUTIER, ÈRE (ban-kę-rou-tié, tiè-rę) *s.* Qui fait banqueroute.

BANQUET (ban-kè) *s. m.* Grand repas.

BANQUETER (ban-kę-té) *v. int.* Faire bonne chère.

BANQUETTE (ban-kè-tę) *s. f.* Banc rembourré et sans dossier; appui d'une fenêtre.

BANQUIER, ÈRE, (ban-kié, kiè-rę)

s. Qui fait la banque. Qui tient le jeu contre tous.

BANQUISE (ban-ki-ze) *s. f.* Banc ou amas de glace dans la mer.

BANQUISTE (ban-kis-te) *s. m.* Bateleur, charlatan.

BAPTÊME (bâ-tè-me) *s. m.* Le premier des sacrements de l'église.

BAPTISER (bâ-ti-zé) *v. tr.* Conférer le baptême.

BAPTISMAL, E, AUX (bâ-tis-mal, le, mô) *adj.* Relatif au baptême.

BAPTISTAIRE (bâ-tis-tè-re) *adj.* et *s.* Ce qui constate le baptême.

BAPTISTÈRE (bâ-tis-tè-re) *s. m.* Chapelle où se fait le baptême dans les églises.

BAQUET (bâ-kè) *s. m.* Petit cuvier en bois.

BAR (bâr). Débit de boissons où l'on consomme debout. Poisson de mer.

BARAGOUIN (bâ-râ-gouin) *s. m.* Langage corrompu et inintelligible.

BARAGOUINAGE (bâ-râ-goui-nâ-je) *s. m.* Manière de parler, vicieuse, embrouillée.

BARAGOUINER (bâ-râ-goui-né) *v. tr.* Estropier les mots d'une langue en parlant.

BARAGOUINEUR, EUSE (bâ-râ-goui-neu-r, eu-ze) *s.* Qui baragouine.

BARAQUE (bâ-râ-ke) *s. f.* Hutte construite par les soldats, les pêcheurs, etc. Echoppe. Maison mal tenue.

BARAQUEMENT (bâ-râ-ke-man) *s. m.* Action de baraquer.

BARAQUER (bâ-râ-ké) *v. tr.* et *pr.* Faire des baraques pour s'y loger.

BARATERIE (bâ-râ-te-ri) *s. f.* Fraude commise par le capitaine d'un navire au préjudice des armateurs, des assureurs.

BARATTE (bâ-râ-te) *s. f.* Vaisseau en bois dans lequel on bat le beurre.

BARATTER (bâ-râ-té) *v. tr.* Agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre.

BARBACANE (bâr-bâ-kâ-ne) *s. f.* Ouverture pratiquée dans un mur; meurtrière.

BARBARE (bâr-bâ-re) *adj.* et *s.* Cruel; inhumain. *Pl.* Peuples privés de civilisation.

BARBAREMENT (bâr-bâ-re-man) *adv.* D'une manière barbare.

BARBARESQUE (bâr-bâ-res-ke) *adj.* Qui habite la Barbarie.

BARBARIE (bâr-bâ-ri) *s. f.* Cruauté; absence de civilisation.

BARBARISME (bâr-bâ-ris-me) *s. m.* Faute grave de langage.

BARBE (bâr-be) *s. f.* Poil du visage; bande de dentelle; cheval de la Côte d'Afrique.

BARBEAU (bâr-bô) *s. m.* Poisson d'eau douce; bluet; bleu clair.

BARBELÉ, E (bâr-be-lé) *adj.* Garni de dents ou de pointes.

BARBET, ETTE (bâr-bè, te) *adj.* et *s.* Chien à poil long et frisé.

BARBICHE (bâr-bi-che) *s. f.* Barbe qu'on laisse croître au menton seulement.

BARBICHON (bâr-bi-chon) *s. m.* Petit chien barbet.

BARBIER (bâr-bié) *s. m.* Celui dont la profession est de faire la barbe.

BARBIFIER (bâr-bi-fié) *v. tr.* Faire la barbe.

BARBON (bâr-bon) *s. m.* Vieillard.

BARBOTAGE (bâr-bo-tâ-je) *s. m.* Action de barboter. Mélange d'eau et de son pour les bestiaux.

BARBOTER (bâr-bo-té) *v. intr.* Fouiller, marcher dans la boue, dans l'eau.

BARBOTEUR (bâr-bo-teu-r) *s. m.* Celui qui barbote; canard domestique.

BARBOUILLAGE (bâr-bou-yâ-je) *s. m.* Action de barbouiller.

BARBOUILLER (bâr-bou-yé) *v. tr.* Salir; souiller; peindre grossièrement; mal écrire.

BARBOUILLEUR, EUSE (bâr-bou-yeu-r, eu-ze) *s.* Mauvais peintre; mauvais écrivain.

BARBU, E (bâr-bu) *adj.* Qui a de la barbe.

BARBUE (bâr-bu) *s. f.* Poisson de mer dans le genre du turbot.

BARCAROLLE (bâr-kâ-ro-le) *s. f.* Chant des gondoliers à Venise.

BARCELONNETTE (bâr-se-lo-nè-te) *s. f.* Berceau d'enfant nouveau-né.

BARD (bâr) *s. m.* Civière à bras sur laquelle on porte des pierres. Chariot à l'usage des maçons.

BARDAGE (bâr-dâ-je) *s. m.* Action d'amener les pierres de taille à pied d'œuvre.

BARDANE (bâr-dâ-ne) *s. f.* Plante

à fleurs composées dites aussi glouterons.

BARDE (bàr-dę) *s. m.* Poète chez les anciens Celtes. Poète héroïque et lyrique. *S. f.* Ancienne armure de cheval; tranche de lard mince qui enveloppe les rôtis.

BARDÉ, E (bàr-dé) *adj.* Couvert de fer; entouré de bardes de lard.

BARDEAU (bàr-dô) *s. m.* Petite planche employée au lieu de tuile pour couvrir les toits.

BARDER (bàr-dé) *v. tr.* Couvrir d'une armure; Charger sur un bard; envelopper de tranches de lard.

BARDEUR (bàr-dę.r) *s. m.* Celui qui manœuvre le bard.

BARDOT (bàr-dô) *s. m.* Petit mulet né de l'ânesse et du cheval.

BARÈGE (bà-rè-ję) *s. m.* Étoffe de laine légère non croisée.

BARÊME (bà-rè-mę) *s. m.* Livre de calculs tout faits.

BARGUIGNAGE (bàr-gi-gnà-ję) *s. m.* Action de barguigner.

BARGUIGNER (bàr-gi-gné) *v. intr.* Hésiter à prendre un parti.

BARGUIGNEUR, EUSE (bàr-gi-gnę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui barguigne.

BARIGOULE (bà-ri-gou-lę) *s. f.* Manière de préparer les artichauts.

BARIL (bà-ri) *s. m.* Petit tonneau.

BARILLET (bà-ri-yè) *s. m.* Petite boîte ou bijou en forme de baril.

BARIOLAGE (bà-riô-là-ję) *s. m.* Couleurs mises d'une façon bizarre et sans ordre.

BARIOLÉ, E (bà-riô-lé) *adj.* Bigarré.

BARIOLER (bà-riô-lé) *v. tr.* Peindre bizarrement de diverses couleurs.

BARLONG, LONGUE (bàr-lon, gę) *adj.* Allongé d'un côté plus que de l'autre.

BAROMÈTRE (bà-rô-mè-trę) *s. m.* Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère.

BAROMÉTRIQUE (bà-rô-mé-tri-kę) *adj.* Qui appartient au baromètre.

BARON (bà-ron) *s. m.* Titre de noblesse.

BARONNAGE (bà-rô-nà-ję) *s. m.* Dignité de baron; corps des barons.

BARONNE (bà-rô-nę) *s. f.* Femme d'un baron.

BARONNET (bà-rô-nè) *s. m.* En Angleterre, titre héréditaire conféré par le roi.

BARONNIE (bà-rô-ni) *s. f.* Seigneurie donnant à son possesseur le titre de baron.

BAROQUE (bà-rô-kę) *adj.* Irrégulier; bizarre; étrange.

BARQUE (bàr-kę) *s. f.* Petit bateau dont se servent principalement les pêcheurs.

BARQUEROLLE (bàr-kę-rô-lę) *s. f.* Petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute mer.

BARRAGE (bà-rà-ję) *s. m.* Barrière qui ferme un chemin, une rue, un port, une rivière.

BARRE (bâ-rę) *s. f.* Pièce de bois, de fer, etc. trait de plume; séparation des juges et du public; *Pl.* Jeu de course entre deux camps opposés.

BARREAU (bâ-rô) *s. m.* Petite barre; les grilles d'une prison; l'enceinte réservée où se mettent les avocats pour plaider; l'ordre, le corps des avocats.

BARRER (bâ-ré) *v. tr.* Obstruer, interrompre par un obstacle quelconque.

BARRETTE (bâ-rè-tę) *s. f.* Petit bonnet rouge que portent les cardinaux.

BARRETTE (bâ-rè-tę) *s. f.* Petite barre dans le barillet d'une montre.

BARRICADE (bâ-ri-kâ-dę) *s. f.* Retranchement fait avec des barriques remplies de terre, des voitures renversées, des chaînes, des arbres, des pavés.

BARRICADER (bâ-ri-kâ-dé) *v. tr.* Faire des barricades (*Se*) *V. pr.* S'enfermer pour ne voir personne.

BARRIÈRE (bâ-riè-rę) *s. f.* Pièces de bois fermant un passage; défense; enceinte; porte de ville; obstacle, empêchement.

BARRIQUE (bâ-ri-kę) *s. f.* Gros tonneau pour transporter les vins, les huiles, les eaux-de-vie, etc.

BARTAVELLE (bàr-ta-vè-lę) *s. f.* Espèce de grosse perdrix rouge.

BARYTE (bâ-ri-tę) *s. f.* Substance métallique d'une couleur grise et d'une saveur caustique.

BARYTON (bâ-ri-ton) *s. m.* Voix intermédiaire entre le ténor et la basse.

BARYUM (bâ-riôm) *s. m.* Métal d'un blanc d'argent, fusible avant la température rouge.

BAS, BASSE (bâ, bâ-sę) *adj.* Qui a peu de hauteur; inférieur. *Adv.* Doucement, à la mort.

BAS (bâ) *s. m.* Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

BASALTE (bâ-zâl-tę) *s. m.* Roche volcanique d'un noir plus ou moins foncé.

BASALTIQUE (bâ-zâl-ti-kę) *adj.* Qui est formé de basalte.

BASANE (bâ-zâ-nę) *s. f.* Peau de mouton tannée et travaillée par les peaussiers.

BASANÉ, E (bâ-zâ-né) *adj.* Qui a le teint hâlé, noirâtre.

BAS BLEU (bâ-bleu) *s. m.* Femme qui a des prétentions littéraires.

BASCULE (bâs-ku-lę) *s. f.* Machine servant à peser les voitures. Jeu d'enfants. Contre-poids.

BASCULER (bâs-ku-lé) *v. int.* Faire la bascule; tomber.

BASE (bâ-zę) *s. f.* Ce qui sert de soutien; principe, fondement, appui.

BASER (bâ-zé) *v. tr.* Appuyer, asseoir sur une base. *(Se) v. pr.* Se fonder.

BAS-FOND (bâ-fon) *s. m.* Terrain bas et enfoncé; endroit de la mer peu profond.

BASILIC (bâ-zi-lik) *s. m.* Serpent fabuleux dont le regard donnait la mort. Plante odoriférante.

BASILICON (bâ-zi-li-kon) *s. m.* Onguent suppuratif.

BASILIQUE (bâ-zi-li-kę) *s. f.* Église privilégiée, ayant sur les autres une sorte de préséance.

BASIN (bâ-zin) *s. m.* Toile de fil et coton.

BASOCHE (bâ-zô-chę) *s. f.* Juridiction des clercs du parlement de Paris.

BASOCHIEN (bâ-zô-chiin) *s. m.* Qui appartient à la basoche.

BASQUE (bâs-kę) *s. m.* Habitant du midi de l'ancienne Gascogne. *s. f.* Pan d'habit.

BASQUINE (bâs-ki-nę) *s. f.* Sorte de jupe que portent les femmes espagnoles.

BASSE (bâ-sę) *s. f.* Partie la plus basse en musique; celui qui la chante; instrument qui la joue.

BASSE-COUR (bâ-sę-kour) *s. f.* Cour de ferme où l'on élève la volaille.

BASSE-FOSSE (bâ-sę-fô-sę) *s. f.* Cachot profond et souterrain.

BASSEMENT (bâ-sę-man) *adv.* D'une manière basse.

BASSESSE (bâ-sè-sę) *s. f.* Chose, action basse, vile; vol.

BASSET (bâ-sè) *s. m.* Chien de chasse qui a les jambes courtes et quelquefois tortues.

BASSE-TAILLE (bâ-sę-tâ-yę) *s. m.* Chanteur qui a une voix grave et profonde.

BASSETTE (bâ-sè-tę) *s. f.* Jeu de cartes.

BASSIN (bâ-sin) *s. m.* Grand plat; pièce d'eau; plateau d'une balance; plaine entourée de montagnes.

BASSINE (bâ-si-nę) *s. f.* Ustensile de cuisine.

BASSINER (bâ-si-né) *v. tr.* Chauffer avec une bassinoire; humecter avec un liquide tiède.

BASSINET (bâ-si-nè) *s. m.* Partie de l'arme à feu où l'on met l'amorce. Casque.

BASSINOIRE (bâ-si-noâ-rę) *s. f.* Bassin pour chauffer un lit.

BASSON (bâ-son) *s. m.* Instrument en bois, à vent et à anche.

BASTE (bâs-tę) *Interj.* Qui marque l'indifférence et le dédain.

BASTIDE (bâs-ti-dę) *s. f.* Petite maison de campagne dans le Midi.

BASTILLE (bâs-ti-yę) *s. f.* Anciens châteaux-forts. A Paris, prison d'État détruite en 1789.

BASTINGAGE (bâs-tin-gâ-ję) *s. m.* Abri contre le feu de l'ennemi.

BASTINGUE (bâs-tin-gę) *s. f.* Toile matelassée dont on se servait pour le bastingage.

BASTINGUER (bâs-tin-gé) *v. tr.* Faire des bastingages.

BASTION (bâs-tion) *s. m.* Ouvrage de fortification.

BASTIONNÉ, E (bâs-tio-né) *adj.* Qui a des bastions.

BASTIONNER (bâs-tiô-né) *v. tr.* Garnir des bastions.

BASTONNADE (bâs-tô-nâ-dę) *s. f.* Coups de bâton.

BASTRINGUE (bâs-trin-gę) *s. m.* Bal de guinguette. Tapage.

BASTUDE (bâs-tu-dę) *s. f.* Filet pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE (bâ-van-trẹ) *s. m.* Région inférieure du ventre; hypogastre.

BAT (bâ) *s. m.* Selle de bois, grossière, pour les bêtes de somme.

BATACLAN (bâ-tâ-klan) *s. m.* Attirail; cohue; troupe; choses qui embarrassent.

BATAILLE (bâ-tâ-yẹ) *s. f.* Combat entre deux armées. Jeu de cartes.

BATAILLER (bâ-tâ-yé) *v. int.* Contester; disputer avec ténacité.

BATAILLEUR, EUSE (bâ-tâ-yẹ-r, eu-zẹ) *adj.* Qui aime à batailler, à disputer.

BATAILLON (bâ-tâ-yon) *s. m.* Fraction d'un régiment; troupe nombreuse.

BATARD, E (bâ-târ, dẹ) *adj.* de naissance illégitime; qui n'est pas de race, d'espèce pure; *S. f.* Genre d'écriture.

BATARDEAU (bâ-târ-dô) *s. m.* Cloison; digue de pieux; échafaudage.

BATARDISE (bâ-târ-di-zẹ) *s f.* Etat du bâtard.

BATEAU (bâ-tô) *s. m.* Barque dont on se sert principalement sur les rivières.

BATELAGE (bâ-tẹ-lâ-jẹ) *s. m.* Métier de bateleur; transport par bateaux.

BATELÉE (bâ-tẹ-lé) *s. f.* Charge d'un bateau.

BATELER (bâ-tẹ-lé) *v. tr.* Conduire un bateau. *V. int.* Faire des tours de bateleur.

BATELET (bâ-tẹ-lè) *s. m.* Petit bateau.

BATELEUR, EUSE (bâ-tẹ-lẹ.r, eu-zẹ) *s.* Faiseur de tours; charlatan.

BATELIER, ÈRE (bâ-tẹ-lié, liè-rẹ) *s.* Celui, celle qui conduit un bateau.

BATELLERIE (bâ-tè-lẹ-ri) *s. f.* Transport par bateaux.

BATER (bâ-té) *v. tr.* Mettre un bât sur une bête de somme.

BATI (bâ-ti) *s. m.* Couture à grands points; Assemblage des montants et des traverses dans les ouvrages de maçonnerie et de menuiserie.

BATIFOLAGE (bâ-ti-fô lâ-jẹ) *s. m.* Action de batifoler.

BATIFOLER (bâ-ti-fô-lé) *v. int.* Jouer comme les enfants.

BATIFOLEUR, EUSE (bâ-ti-fô-lẹ.r, eu-zẹ) *s.* Qui ne songe qu'à batifoler.

BATIMENT (bâ-ti-man) *s. m.* Edifice; navire.

BATIR (bâ-tir) *v. tr.* Construire; établir; coudre à grands points.

BATISSE (bâ-ti-sẹ) *s. f.* Construction d'un bâtiment sous le rapport de la maçonnerie.

BATISSEUR (bâ-ti-sẹ.r) *s. m.* Qui aime à faire bâtir.

BATISTE (bâ-tis-tẹ) *s. f.* Fine toile de lin.

BATON (bâ-ton) *s. m.* Long morceau de bois rond et maniable; signe, emblème de commandement; pieds de chaise.

BATONNAT (bâ-tô-nâ) *s. m.* Fonction du bâtonnier.

BATONNER (bâ-tô né) *v. tr.* Frapper à coups de bâton.

BATONNET (bâ-tô-nè) *s. m.* Petit bâton amenuisé par les deux bouts qui sert à un jeu d'enfants.

BATONNIER (bâ-tô-nié) *s. m.* Chef de l'ordre et président du conseil de discipline des avocats.

BATONNISTE (bâ-tô-nis-tẹ) *s. m.* Qui sait jouer du bâton.

BATRACIENS (bâ-trâ-si-in) *s. m. pl.* Classe de reptiles dont le type est la grenouille.

BATTAGE (bâ-tâ-jẹ) *s. m.* Action de battre le blé; le beurre, etc.

BATTANT (bâ-tan) *s. m.* Marteau d'une cloche; partie d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTANT, E (bâ-tan, tẹ) *adj.* Qui bat; qui tombe avec violence; porte qui se ferme d'elle-même.

BATTE (bâ-tẹ) *s. f.* Sabre de bois d'Arlequin; espèce de maillet.

BATTEMENT (bâ-tẹ-man) *s. m.* Action de battre; pulsation; pas de danse.

BATTERIE (bâ-tẹ-ri) *s. f.* Querelle avec coups, réunion de pièces d'artillerie; ustensiles de cuisine.

BATTEUR (bâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui bat le blé, qui bat les métaux.

BATTEUSE (bâ-teu-zẹ) *s. f.* Machine qui sert à battre le grain.

BATTOIR (bâ-tôâr) *s. m.* Palette pour battre le linge, pour jouer à la paume.

BATTOLOGIE (bâ-tô-lô-ji) *s. f.* Superfluité de paroles.

BATTRE (bâ-trẹ) *v. tr.* Frapper;

donner des coups ; vaincre ; agiter ; parcourir. **Se battre**, *v. pr.* Combattre.

BATTU, E (bâ-tu) *adj.* Qui a reçu des coups ; foulé ; saccagé ; meurtri.

BATTUE (bâ-tu) *s. f.* Action d'une troupe de gens qui battent les bois.

BATTURE (bâ-tu-rę) *s. f.* Espèce de dorure qui se fait avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre.

BAU (bō) *s. m.* Solive qui affermit le bordage d'un navire.

BAUD (bō) *s. m.* Chien courant de Barbarie pour la chasse du cerf.

BAUDET (bō-dè) *s. m.* Ane ; homme ignorant, stupide.

BAUDRIER (bō-dri-yé) *s. m.* Bande de cuir pour porter un sabre.

BAUDRUCHE (bō-dru-chę) *s. f.* Pellicule de boyau de bœuf.

BAUGE (bō-ję) *s. f.* Retraite du sanglier ; logement sale.

BAUME (bō-mę) *s. m.* Plante odoriférante ; liqueur ; onguent. Consolation.

BAUMIER (bō-mié) *s. m.* Arbre qui produit le baume.

BAVARD, E (bâ-vâr, dę) *adj.* Qui parle avec intempérance.

BAVARDAGE (bâ-vâr-dâ-ję) *s. m.* Action de bavarder.

BAVARDER (bâ-vâr-dé) *v. int.* Parler excessivement ; divulguer des choses qu'on devrait taire.

BAVARDERIE (bâ-vâr-dę-ri) *s. f.* Vice ; défaut du bavard.

BAVAROISE (bâ-vâ-rôâ-zę) *s. f.* Boisson faite avec du lait, du thé, sucrée avec du sirop de capillaire.

BAVE (bâ-vę) *s. f.* Salive ; écume de certains animaux ; liqueur gluante que sécrète le limaçon.

BAVER (bâ-vé) *v. int.* Jeter de la bave. Souiller par des paroles venimeuses.

BAVETTE (bâ-vè-tę) *s. f.* Linge qu'on attache sur la poitrine des petits enfants. Bavarder.

BAVEUX, EUSE (bâ-veu, zę) *adj.* Celui ou celle qui bave ; Omelette pas trop cuite.

BAVOCHER (bâ-vô-ché) *v. int.* Imprimer d'une manière peu nette.

BAVOCHURE (bâ-vô-chu-rę) *s. f.* Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOLET (bâ-vô-lè) *s. m.* Coiffure villageoise ; partie d'un chapeau de femme.

BAVURE (bâ-vu-rę) *s. f.* Trace laissée par le plâtre ou le bronze sur un objet moulé.

BAYADÈRE (bâ-yâ-dè-rę) *s. f.* Femme indienne qui danse devant les pagodes.

BAYER (bâ-yé) *v. int.* Tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose.

BAYEUR, EUSE (bâ-yę-r, eu-zę) *adj.* Qui a l'habitude de bayer.

BAZAR (bâ-zâr) *s. m.* Magasin où l'on vend toutes sortes d'objets.

BÉANT, E (bé-an, tę) *adj.* Qui présente une large ouverture.

BÉAT, E (bé-â, tę) *adj.* Doux, paisible, calme, sans inquiétude.

BÉATEMENT (bé-â-tę-man) *adv.* D'une manière béate.

BÉATIFICATION (bé-â-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Acte par lequel le pape béatifie.

BÉATIFIER (bé-â-ti-fié) *v. tr.* Mettre au rang des bienheureux.

BÉATIFIQUE (bé-â-ti-fi-kę) *adj.* Qui rend heureux. Vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATITUDE (bé-â-ti-tu-dę) *s. f.* Félicité dont les élus jouissent dans le ciel.

BEAU (bō) *adj.* Ce qui excite en nous un sentiment d'admiration.

BEAUCOUP (bō-kou) *adv.* Une grande quantité ; excessivement.

BEAU-FILS (bō-fis) *s. m.* Fils de la personne qu'on a épousée.

BEAU-FRÈRE (bō-frè-rę) *s. m.* Le mari de notre sœur ; celui dont nous avons épousé le frère ou la sœur.

BEAU-PÈRE (bō-pè-rę) *s. m.* Celui dont on a épousé le fils ou la fille. Le second mari de notre mère.

BEAUPRÉ (bō-pré) *s. m.* Mât placé à l'avant d'un navire et couché sur l'éperon.

BEAUTÉ (bō-té) *s. f.* En général qualité de ce qui est beau.

BÉBÉ (bé-bé) *s. m.* Un petit enfant. Poupée représentant un petit enfant.

BEC (bèk) *s. m.* La partie soli-

lante et dure qui tient lieu de bouche aux oiseaux.

BÉCARRE (bé-kâ-rẹ) *s. m.* Signe qui, en musique, rétablit la note dans le ton naturel.

BÉCASSE (bé-kâ-sẹ) *s. f.* Oiseau de passage à long bec.

BÉCASSEAU (bé-kâ-sô) *s. m.* Oiseau de rivage appelé aussi alouette de mer; Petit de la bécasse.

BÉCASSINE (bé-kâ-si-nẹ) *s. f.* Oiseau de passage plus petit que la bécasse, très bon à manger.

BEC-D'ÂNE (bèk-dâ-nẹ) *s. m.* Outil de charron; de menuisier.

BEC-DE-CANE (bèk-dẹ-kâ-nẹ) *s. m.* La poignée qui sert à ouvrir une porte.

BEC-DE-CORBIN (bèk-dẹ-kor-bin) *s. m.* Divers instruments en forme de bec-de-corbeau.

BEC-DE-LIÈVRE (bèk-dẹ-liè-vrẹ) *s. m.* Difformité de la lèvre supérieure, fendue comme celle du lièvre.

BECFIGUE (bèk-fi-gẹ) *s. m.* Petit oiseau qui se nourrit de figues, très délicat à manger.

BÉCHAMEL (bé-châ-mèl) *s. f.* Sauce blanche faite avec de la crème.

BÊCHE (bè-chẹ) *s. f.* Outil de jardinier pour retourner la terre.

BÊCHER (bè-ché) *v. tr.* Remuer la terre avec une bêche.

BÊCHEUR (bè-chẹ.r) *s. m.* Celui qui bêche.

BÊCHOIR (bè-choâr) *s. m.* Houe carrée à large fer.

BECQUÉE (bè-ké) *s. f.* Ce qu'un oiseau donne à ses petits.

BECQUETER (bè-kẹ-té) *v. tr.* Donner des coups de bec.

BEDAINE (bẹ-dè-nẹ) *s. f.* Gros ventre.

BEDEAU (bẹ-dô) *s. m.* Préposé au service matériel d'une église.

BÉDOUIN (bé-douin) *adj.* et *s.* Qui se rapporte aux arabes du désert.

BEFFROI (bè-froâ) *s. m.* Clocher; Tour où l'on sonne l'alarme.

BÉGAIEMENT, BÉGAYEMENT (bé-gè-man) *s. m.* Action de bégayer.

BÉGAYER (bé-gè-yé) *v. int.* Parler en répétant la même syllabe. Articuler mal les mots.

BÈGUE (bè-gẹ) *adj.* Qui bégaye.

BÉGUEULE (bé-gẹ-lẹ) *s. f.* Femme prude et dédaigneuse d'une façon mal plaisante.

BÉGUEULERIE (bé-gẹ-lẹ-ri) *s. f.* Le caractère, les airs d'une bégueule.

BÉGUIN (bé-gin) *s. m.* Coiffe des béguines. Petit bonnet d'enfant.

BÉGUINAGE (bé-gi-nâ-jẹ) *s. m.* Communauté de béguines.

BÉGUINE (bé-gi-nẹ) *s. f.* Religieuses des Pays-Bas, vivant en communauté sans prononcer de vœux.

BEIGE (bè-jẹ) *adj.* Laine qui a sa couleur naturelle.

BEIGNET (bè-gnè) *s. m.* Pâte frite enveloppant une tranche de quelque fruit.

BÉJAUNE (bé-jô-nẹ) *s. m.* Oiseau qui a encore le bec jaune. Jeune homme sot et niais.

BÊLEMENT (bè-lẹ-man) *s. m.* Cri des moutons et des brebis.

BÊLER (bè-lé) *v. int.* Faire un bêlement.

BELETTE (bẹ-lè-tẹ) *s. f.* Petit animal carnassier à corps mince et allongé.

BÉLIER (bé-lié) *s. m.* Mâle de la brebis; machine de guerre; un des signes du Zodiaque.

BÉLIÈRE (bé-liè-rẹ) *s. f.* Anneau auquel est suspendu le battant d'une cloche.

BÉLÎTRE (bé-li-trẹ) *s. m.* Homme nul; coquin.

BELLADONE (bèl-lâ-dô-nẹ) *s. f.* Plante vénéneuse qui est employée en médecine.

BELLÂTRE (bè-lâ-trẹ) *s. m.* Celui qui fait le beau.

BELLE-FILLE (bè-lẹ-fi-yẹ) *s. f.* Femme du fils. Celle dont on a épousé le père ou la mère.

BELLEMENT (bè-lẹ-man) *adv.* Doucement.

BELLE-MÈRE (bè-lẹ-mè-rẹ) *s. f.* Celle qui a épousé notre père. Celle dont on a épousé le fils ou la fille.

BELLE-SŒUR (bè-lẹ-sẹ.r) *s. f.* Celle dont on a épousé le frère ou

la sœur, ou celle qui est la femme de notre frère.

BELLIGÉRANT, E (bèl-li-jé-ran, tẹ) *adj.* Qui est en guerre.

BELLIQUEUX, EUSE (bèl-li-keu, zẹ) *adj.* Qui se plaît à la guerre. Qui excite à la guerre.

BELLOT, OTTE (bè-lô, lô-tẹ) *adj.* et *s.* Se dit des enfants.

BELLUAIRE (bèl-luè-rẹ) *s. m.* Dompteur d'animaux féroces.

BELVÉDÈRE (bèl-vé-dè-rẹ) *s. m.* Pavillon élevé d'où la vue s'étend au loin.

BÉMOL (bé-mol) *s. m.* Signe qui baisse la note d'un demi ton.

BÉMOLISER (bé-mô-li-zé) *v. tr.* Marquer une note d'un bémol.

BÉNARDE (bé-nâr-dẹ) *s. f.* Serrure qui s'ouvre des deux côtés.

BÉNÉDICITÉ (bé-né-di-si-té) *s. m.* Prière que les catholiques font avant chaque repas.

BÉNÉDICTIN, INE (bé-né-dik-tin, ti-nẹ) *s. m.* et *f.* Religieux, religieuses de l'ordre de Saint-Benoît.

BÉNÉDICTION (bé-né-dik-sion) *s. f.* Action de bénir.

BÉNÉFICE (bé-né-fi-sẹ) *s. m.* Avantage; Gain; profit. Privilège.

BÉNÉFICIAIRE (bé-né-fi-siè-rẹ) *adj.* Par bénéfice d'inventaire. Personne au profit de laquelle on donne une représentation théâtrale.

BÉNÉFICIAL, E, AUX (bé-né-fi-siâl, â-le, siô) *adj.* Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques.

BÉNÉFICIER (bé-né-fi-sié) *s. m.* Qui a un bénéfice ecclésiastique. *V. int.* Tirer du bénéfice.

BENÊT (bẹ-nè) *adj.* et *s.* Stupide; niais; sot.

BÉNÉVOLE (bé-né-vô-lẹ) *adj.* Qui est bien disposé; bienveillant.

BÉNÉVOLEMENT (bé-né-vô-lẹ-man) *adv.* D'une manière bénévole.

BÉNIGNEMENT (bé-ni-gnẹ-man) *adv.* D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ (bé-ni-gni-té) *s. f.* Douceur, bonté du puissant à l'égard du faible, du supérieur à l'égard de l'inférieur.

BÉNIN, IGNE (bé-nin, ni-gnẹ) *adj.* Humain, favorable, propice.

BÉNIR (bé-nir) *v. tr.* Donner la bénédiction; consacrer au culte; louer; faire prospérer, remercier.

BÉNIT, E (bé-ni, tẹ) *adj.* Consacré par la bénédiction du prêtre.

BÉNITIER (bé-ni-tié) *s. m.* Vase contenant de l'eau bénite.

BENJAMIN (bin-ja-min) *s. m.* Enfant préféré, souvent le plus jeune.

BENJOIN (bin-join) *s. m.* Résine aromatique.

BENOÎT, E (bẹ-nòâ, tẹ) *adj.* Qui affecte un air doucereux.

BENZINE (bin-zi-nẹ) *s. f.* Liquide qui sert au nettoyage des étoffes.

BÉOTIEN, ENNE (bé-ô-siin, siè-nẹ) *adj.* et *s.* Qui a l'esprit lourd.

BÉOTISME (bé-ô-tis-mẹ) *s. m.* Lourdeur d'esprit; stupidité.

BÉQUET (bé-kè) *s. m.* Pièce de cuir dont on renforce une semelle.

BÉQUILLARD (bé-ki-yâr) *s. m.* Vieillard impotent qui se sert de béquilles.

BÉQUILLE (bé-ki-yẹ) *s. f.* Bâton sur lequel s'appuient les infirmes.

BERCAIL (bèr-kâ-y) *s. m.* Bergerie; le sein de l'église; la famille.

BERCEAU (bèr-sô) *s. m.* Lit d'un petit enfant; voûte, charmille en voûte.

BERCEMENT (bèr-sẹ-man) *s. m.* Action de bercer.

BERCER (bèr-sé) *v. tr.* Balancer un enfant pour l'endormir. Leurrer.

BERCEUSE (bèr-seu-zẹ) *s. f.* Femme chargée de bercer un enfant. Chanson pour endormir un enfant.

BÉRET (bé-rè) *s. m.* Toque plate et circulaire que portent par fantaisie les artistes, les étudiants, etc.

BERGAMOTE (bèr-gâ-mô-tẹ) *s. f.* Poire fondante; sorte d'orange dont on tire une essence agréable.

BERGE (bèr-jẹ) *s. f.* Bord d'une rivière, d'un fossé, chaloupe, rocher à pic sur l'eau.

BERGER, ÈRE (bèr-jé, jè-rẹ) *s.* Celui, celle qui garde les moutons.

BERGÈRE (bèr-jè-rẹ) *s. f.* Large fauteuil dont le siège est garni d'un coussin.

BERGERETTE (bèr-jẹ-rè-tẹ) *s. f.* Jeune bergère. Vin avec du miel.

BERGERIE (bèr-jẹ-ri) *s. f.* Lieu où l'on renferme les moutons.

BERGERONNETTE (bèr-je-rô-nè-te) *s. f.* Petit oiseau qui suit les troupeaux.

BERLINE (bèr-li-ne) *s. f.* Voiture de voyage à quatre roues.

BERLINGOT (bèr-lin-gô) *s. m.* Sorte de bonbon au caramel.

BERLOQUE (bèr-lô-ke) *s. f.* Batterie de tambour pour annoncer les repas, les corvées.

BERLUE (bèr-lu) *s. f.* Lésion de la vue; se faire une fausse idée d'une chose.

BERME (bèr-me) *s. f.* Chemin creux entre le rempart et le fossé.

BERNABLE (bèr-nâ-ble) *adj.* Qui mérite d'être berné.

BERNE (bèr-ne) *s. f.* Moquerie. Pavillon hissé à mi-hauteur en signe de deuil.

BERNEMENT (bèr-ne-man) *s. m.* Action de berner.

BERNER (bèr-né) *v. tr.* Se moquer de quelqu'un, le ridiculiser.

BERNEUR (bèr-ne.r) *s. m.* Celui qui berne.

BERNIQUE (bèr-ni-ke) *interj.* Qui exprime la déception.

BERQUINADE (bèr-ki-nâ-de) *s. f.* Œuvre littéraire un peu enfantine.

BERTHE (bèr-te) *s. f.* Pèlerine légère servant à couvrir un corsage décolleté.

BÉRYL (bé-ril) *s. m.* Variété d'émeraude de couleur d'eau de mer.

BESACE (be-zâ-se) *s. f.* Espèce de sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts.

BESACIER (be-zâ-sié) *s. m.* Celui qui porte la besace.

BESAIGRE (be-zè-gre) *adj.* Vin qui s'aigrit.

BESI (be-zi) *s. m.* Variété de poire.

BESICLES (be-zi-kle) *s. f. pl.* Lunettes à branches qui se fixent à la tête.

BÉSIGUE (bé-zi-ge) *s. m.* Jeu de cartes.

BESOGNE (be-zô-gne) *v. int.* Travail, ouvrage. Action par laquelle on fait une œuvre.

BESOGNER (be-zô-gné) *v. f.* Travailler, faire de la besogne.

BESOGNEUX, EUSE (be-zô-gneu, eu-ze) *adj.* Qui est dans le besoin.

BESOIN (be-zoin) *s. m.* Manque du nécessaire; dénuement; nécessité naturelle.

BESSON, ONNE (bé-son, sô-ne) *adj.* et *s.* Jumeau, jumelle.

BESTIAIRE (bès-tiè-re) *s. m.* Gladiateur qui combattait dans l'amphithéâtre contre les bêtes féroces.

BESTIAL, E (bès-tiâl, â-le) *adj.* Qui tient de la bête.

BESTIALEMENT (bès-tiâ-le-man) *adv.* D'une manière bestiale.

BESTIALITÉ (bès-tiâ-li-té) *s. f.* Caractère de l'homme qui a les instincts de la brute.

BESTIASSE (bès-tiâ-se) *s. f.* Grosse bête.

BESTIAUX (bès-tiô) *s. m. pl.* Ensemble des animaux dans une exploitation rurale.

BESTIOLE (bès-tiô-le) *s. f.* Petite bête, jeune enfant sans esprit.

BÊTA (bè-tâ) *s. m.* Quelqu'un qui est très bête; deuxième lettre de l'alphabet grec.

BÉTAIL (bé-tâ-y) *s. m.* Ensemble des animaux entretenus dans une ferme.

BÊTE (bè-te) *s. f.* Animal privé de raison; personne stupide.

BÉTEL (bé-tèl) *s. m.* Mélange de substances que les Indiens aiment à mâcher.

BÊTEMENT (bè-te-man) *adv.* Sottement, stupidement.

BÊTISE (bè-ti-ze) *s. f.* Défaut d'intelligence et de jugement. Action, parole bête.

BÉTOINE (bé-toâ-ne) *s. f.* Plante herbacée qui a des propriétés sternutatoires.

BÉTON (bé-ton) *s. m.* Mortier qui a la propriété de durcir dans l'eau.

BÉTONNAGE (bé-tô-nâ-je) *s. m.* Ouvrage en béton.

BÉTONNER (bé-tô-né) *v. tr.* Garnir avec du béton.

BETTE (bè-te) *s. f.* Plante potagère.

BETTERAVE (bè-te-râ-ve) *s. f* Plante alimentaire et dont on extrait du sucre.

BEUGLEMENT (be-gle-man) *s. m.* Le cri du taureau, du bœuf, de la vache.

BEUGLER (bę-glé) *v. int.* Pousser des beuglements.

[redacted] (bę-rę) *s. m.* Substance [redacted] l'on tire de la crème du lait en la battant.

BEURRÉ (bę-ré) *s. m.* Poire fondante.

BEURRÉE (bę-ré) *s. m.* Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre.

BEURRER (bę-ré) *v. tr.* Couvrir de beurre.

BEURRIER, IÈRE (bę-rié, riè-rę) *s.* Qui vend du beurre. *S. m.* Vase qui [redacted] le beurre.

BÉVUE (bé-vu) *s. f.* Erreur; méprise.

BEY (bè) *s. m.* Gouverneur d'une province ou d'une ville en Tur[redacted]

BÉZOARD (bé-zô-âr) *s. m.* Concrétion pierreuse dans le corps de certains animaux.

BIAIS (biè) *s. m.* Obliquité; moyen détourné, ménagement; faux pli.

BIAISEMENT (biè-zę-man) *adv.* Action de biaiser.

BIAISER (biè-zé) *v. int.* Être de biais; User de détours.

BIAISEUR, EUSE (biè-zę-r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui biaise.

BIBASIQUE (bi-bâ-zi-kę) *adj.* Qui est à double base.

BIBELOT (bi-bę-lô) *s. m.* Petit objet de fantaisie qu'on place sur une étagère. Objet futile et sans valeur.

BIBERON (bi-bę-ron) *s. m.* Ustensile pour l'allaitement artificiel des enfants.

BIBERON, ONNE (bi-bę-ron, rô-nę) *s.* Qui aime le vin.

BIBLE (bi-blę) *s. f.* Le livre qui contient les saintes écritures.

BIBLIOGRAPHE (bi-bli-ô-grâ-fę) *s. m.* Qui est versé dans la bibliographie, qui connait les livres.

BIBLIOGRAPHIE (bi-bli-ô-grâ-fi) *s. f.* Science du bibliographe.

BIBLIOGRAPHIQUE (bi-bli-ô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui se rapporte à la bibliographie.

BIBLIOMANCIE (bi-bli-ô-man-si) *s. f.* Divination par la Bible.

BIBLIOMANE (bi-bli-ô-mâ-nę) *s. m.* Qui a la manie des livres.

BIBLIOMANIE (bi-bli-ô-mâ-ni) Passion des livres.

BIBLIOPHILE (bi-bli-ô-fi-lę) *s. m.* Celui qui aime et recherche les livres.

BIBLIOTÉCAIRE (bi-bli-ô-té-kè-rę) *s. m.* Celui qui a la garde d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE (bi-bli-ô-tè-kę) *s. f.* Collection de livres; lieu où ils [redacted] rangés.

BIBLIQUE (bi-bli-kę) *adj.* Qui se rapporte à la bible.

BIBUS (bi-bus) *s. m.* Chose de peu de valeur; un rien.

BICARBONATÉ (bi-kâr-bô-nâ-tę) *s. m.* Sel dans lequel l'acide carbonique est double de celui qui est dans le carbone neutre.

BICARBURE (bi-kâr-bu-rę) *s. m.* Carbure qui contient deux proportions de carbone

BICARRÉ, E (bi-kâ-ré) *adj.* Equation dont un terme au moins contient l'inconnu à la quatrième puissance.

BICÉPHALE (bi-sé-fâ-lę) *adj.* Qui a deux têtes.

BICEPS (bi-sèps) *s. m.* Nom de deux muscles qui ont chacun deux attaches à la partie supérieure.

BICHE (bi-chę) *s. f.* Femelle du cerf. Terme d'amitié.

BICHET (bi-chè) *s. m.* Ancienne mesure pour les grains.

BICHOFF (bi-chôf) *s. m.* Vin froid avec sucre et du citron,

BICHON, ONNE (bi-chon, chô-nę) *s.* Sorte de petit chien qui a le nez court et le poil long, soyeux et ondoyant.

BICHONNER (bi-chô-né) *v. tr.* Friser, boucler comme le poil d'un bi[redacted]

[redacted] (bi-kô-lor-ę) *adj.* Qui a deux couleurs.

BICOQUE (bi-kô-kę) *s. m.* Place de faible défense; maison chétive et peu commode.

BICORNE (bi-kor-nę) *adj.* et *s. m.* Qui a deux [redacted]

BICYCLE (bi-si-klę) *s. m.* Vélocipède à deux roues.

BICYCLETTE (bi-si-klè-tę) *s. f.* Vélocipède à deux roues, dont la se-conde [redacted]

BIDENT (bi-dan) *s. m.* Fourche à deux dents.

BIDET (bi-dè) *s. m.* Petit cheval de selle. Meuble de toilette.

BIDON (bi-don) *s. m.* Broc de bois; vase en fer blanc à l'usage des soldats.

BIEF (bièf) *s. m.* Canal qui conduit les eaux sur la roue du moulin.

BIELLE (biè-lę) *s. f.* Tige qui transmet le mouvement en le transformant.

BIEN (biin) *s. m.* Avantage; vertu; ce qui est utile, juste; ce qu'on possède. *Adv.* Expressément; beaucoup; fort; souvent. *Loc. conj.* Quoique.

BIEN-AIMÉ, E (biin-nè-mé) *adj.* et *s.* Chéri, préféré.

BIEN-DIRE (biin-di-rę) *s. m.* Action de bien dire; langage élégant.

BIEN-DISANT, E (biin-di-zan, tę) *adj.* Parlant bien et avec facilité.

BIEN-ÊTRE (biin-nè-trę) *s. m.* Existence aisée et commode.

BIENFAISANCE (biin-fę-zan-sę) *s. f.* Inclination à faire du bien. Charité, libéralité.

BIENFAISANT, E (biin-fę-zan, tę) *adj.* Qui aime à faire le bien.

BIENFAIT (biin-fè) *s. m.* Bien que l'on fait. Faveurs, bons offices.

BIENFAITEUR, TRICE (biin-fè-tę-r, tri-sę) Qui fait du bien à quelqu'un.

BIEN-FONDS (biin-fon) *s. m.* Immeubles, terres, maisons.

BIENHEUREUX, EUZE (biin-neu-reu, zę) *adj.* Fort heureux. Qui jouit de la béatitude éternelle.

BIENNAL, E, AUX (biè-nàl, nà-lę, nô) *adj.* Qui dure deux ans. Qui revient tous les deux ans.

BIENSÉANCE (biin-sé-an-sę) *s. f.* Convenance.

BIENSÉANT, E (biin-sé-an, tę) *adj.* Qui est selon la bienséance. Qui sied.

BIENTÔT (biin-tô) *adv.* Dans peu de temps; sous peu; promptement.

BIENVEILLANCE (biin-vè-yan-sę) *s. f.* Affection, bonne volonté.

BIENVEILLANT, E (biin-vè-yan, tę) *adj.* Qui a de la bienveillance.

BIENVENIR (biin-vę-nir) *v. int.* Accueillir favorablement.

BIENVENU, E (biin-vę-nu) *adj.* et *s.* Qui est reçu avec satisfaction.

BIENVENUE (biin-vę-nu) *s. f.* L'heureuse arrivée de quelqu'un. Régal qu'on offre en rentrant dans un corps.

BIÈRE (biè-rę) *s. f.* Boisson fermentée faite avec du houblon et de l'orge. Cercueil.

BIEZ (bié) *s. m.* Partie d'un canal à écluse.

BIFFAGE (bi-fà-ję) *s. m.* Action de biffer.

BIFFER (bi-fé) *v. tr.* Effacer ce qui est écrit, en sorte qu'on ne puisse le lire.

BIFIDE (bi-fi-dę) *adj.* Fendu en deux parties.

BIFTECK (bif-tèk) *s. m.* Tranche de bœuf grillée.

BIFURCATION (bi-fur-kà-sion) *s. f.* Division en deux branches, à la façon d'une fourche.

BIFURQUER (bi-fur-ké) *v. tr.* Diviser en deux branches.

BIGAME (bi-gà-mę) *adj.* et *s.* Marié à deux personnes en même temps.

BIGAMIE (bi-gà-mi) *s. f.* État de celui ou de celle qui est bigame.

BIGARADE (bi-gà-rà-dę) *s. f.* Espèce d'orange amère.

BIGARRÉ, E (bi-gà-ré) *adj.* Qui a des couleurs disparates.

BIGARREAU (bi-gà-rô) *s. m.* Espèce de cerise blanche et rouge à chair ferme.

BIGARREAUTIER (bi-gà-rô-tié) *s. m.* Arbre qui produit les bigarreaux.

BIGARRER (bi-gà-ré) *v. tr.* Diversifier de couleurs tranchantes mal assorties.

BIGARRURE (bi-gà-ru-rę) *s. f.* Variété de couleurs; mélange de tons disparates.

BIGLE (bi-glę) *adj.* Louche. *S. m.* Variété de chien pour chasser le lièvre et le lapin.

BIGLER (bi-glé) *v. int.* Loucher.

BIGNE (bi-gnę) *s. f.* Tumeur; bosse à la tête.

BIGORNE (bi-gor-nę) *s. f.* Enclume à deux pointes, deux cornes.

BIGORNEAU (bi-gor-nô) *s. m.* Petite bigorne; coquillage comestible très estimé.

BIGOT, E (bi-gô, gò-tę) *adj.* et *s.* Qui est d'une dévotion outrée.

BIGOTERIE (bi-gò-tę-ri) *s. f.* Dévotion du bigot.

BIGOTISME (bi-gô-tis-mę) *s. m.* Caractère du bigot.

BIGUE (bi-gę) *s. f.* Mât qui sert à soulever et soutenir des fardeaux.

BIJOU (bi-jou) *s. m.* Ouvrage précieux, par la matière ou le travail, maison élégante, joli enfant.

BIJOUTERIE (bi-jou-tę-ri) *s. f.* Commerce de bijoux.

BIJOUTIER, ÈRE (bi-jou-tiér, tiè-rę) *s.* Qui fait ou vend des bijoux.

BILAN (bi-lan) *s. m.* Etat de l'actif et du passif d'un commerçant.

BILATÉRAL, E, AUX (bi-lâ-té-ral, râ-le, rô) *adj.* Qui lie les deux parties.

BILBOQUET (bil-bô-kè) *s. m.* Jouet d'enfant; homme léger et frivole.

BILE (bi-lę) *s. f.* Humeur sécrétée par le foie, colère; irritabilité.

BILIAIRE (bi-liè-rę) *adj.* Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE (bi-lieu, zę) *adj.* Qui abonde en bile; coléreux.

BILINGUE (bi-lin-gę) *adj.* Rédigé en deux langues différentes.

BILL (bil) *s. m.* Projet de loi au parlement d'Angleterre.

BILLARD (bi-yâr) *s. m.* Jeu de billes sur une table drapée.

BILLARDER (bi-yâr-dé) *v. int.* Toucher deux fois la bille.

BILLARDIER (bi-yâr-dié) *s. m.* Celui qui fait ou répare les billards.

BILLE (bi-yę) *s. f.* Boule d'ivoire, de pierre; bâton pour serrer; morceau de bois non équarri.

BILLET (bi-yè) *s. m.* Petite lettre missive; promesse de payer une somme; papier-monnaie.

BILLETTE (bi-yè-tę) *s. f.* Bois de chauffage; Pièce de bois soutenant la voûte dans les mines.

BILLEVESÉE (bi-lę-vę-zé) *s. f.* Discours frivole; conte vain et frivole.

BILLION (bi-lion) *s. m.* Mille millions; un milliard.

BILLON (bi-yon) *s. m.* Monnaie de cuivre pur et mêlé d'un peu d'argent. Sillon en dos.

BILLOT (bi-yô) *s. m.* Tronçon de bois gros et court. Bloc de bois sur lequel on tranchait la tête des condamnés avec la hache ou l'épée.

BILOBÉ, E (bi-lô-bé) *adj.* Qui a deux lobes.

BIMANE (bi-mâ-nę) *adj* et *s.* Qui a deux mains.

BIMBELOT (bin-bę-lô) *s. m.* Jouet d'enfants.

BIMBELOTERIE (bin-bę-lô-tę-ri) *s. f.* Commerce de jouets.

BIMBELOTIER (bin-bę-lô-tié) *s. m.* Marchand de jouets.

BIMENSUEL, ELLE (bi-man-suèl, lę) *adj.* Deux fois par mois.

BINAGE (bi-nâ-ję) *s. m.* Action de biner; Action de dire la messe le même jour dans deux églises différentes.

BINAIRE (bi-nè-rę) *adj.* Qui contient deux fois l'unité.

BINER (bi-né) *v. tr.* Donner à la terre une seconde façon.

BINET (bi-nè) *s. m.* Petit chandelier pour brûler les bouts de bougie.

BINETTE (bi-nè-tę) *s. f.* Instrument qui sert à biner la terre.

BINIOU (bi-ni-ou) *s. m.* Cornemuse bretonne.

BINOCLE (bi-nô-klę) *s. m.* Espèce de double lorgnon.

BINOCULAIRE (bi-nô-ku-lè-rę) *adj.* Qui sert aux deux yeux.

BINOME (bi-nô-mę) *s. m.* Quantité composée de deux termes unis par les signes + (plus) ou — (moins).

BIOGRAPHE (bi-ô-grâ-fę) *s. m.* Auteur de biographie.

BIOGRAPHIE (bi-ô-gra-fi) *s. f.* Histoire de la vie particulière d'un individu.

BIOGRAPHIQUE (bi-ô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui concerne la biographie.

BIOLOGIE (bi-ô-lô-ji) *s f.* Science qui a pour sujet les êtres organisés.

BIOLOGISTE (bi-ô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe de biologie.

BIOXYDE (bi-ôk-si-dę) *s m.* Oxyde non acide au second degré.

BIPÈDE (bi-pè-dę) *adj.* et *s.* Qui marche à deux pieds.

BIQUE (bi-kę) *s. f.* Chèvre.

BIQUET (bi-kè) *s. m.* Petit de la chèvre. Trébuchet pour peser l'or ou l'argent.

BIRÈME (bi-rè-mę) *s. f.* Ancien navire à deux rangs de rames.

BIRIBI (bi-ri-bi) *s. m.* Jeu de hasard.

BIRLOIR (bir-loâr) *s. m.* Tourniquet qui sert à tenir levé un châssis de fenêtre.

BIS, E (bi, zę) *adj.* Brun.

BIS (bis) *adv.* Une seconde fois.

BISAÏEUL, E (bi-zà-yę-l, yę-lę) *s.* Père, mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISAIGUË (bi-zè-gu) *s. f.* Hache à deux tranchants. Outil de cordonnier pour polir le tour des semelles.

BISAILLE (bi-zà-yę) *s. f.* Dernière farine; mélange de pois et de vesces pour la volaille.

BISANNUEL, LE (bi-zàn-nuèl, lę) *adj.* Qui ne fleurit que tous les deux ans.

BISBILLE (bis-bi-yę) *s. f.* Dissension légère entre personnes familières.

BISCAÏEN (bis-kà-yin) *s. m.* Petit boulet de fonte qui entre dans la charge à mitraille.

BISCORNU, E (bis-kor-nu) *adj.* Bizarre, baroque, extravagant.

BISCOTIN (bis-kô-tin) *s. m.* Petit biscuit ferme et cassant.

BISCOTTE (bis-kô-tę) *s. f.* Tranche de pain au lait séchée au four.

BISCUIT (bis-kui) *s. m.* Pain cuit deux fois; pâtisserie; porcelaine cuite au four.

BISE (bi-zę) *s. f.* Vent du Nord, sec et froid.

BISEAU (bi-zô) *s. m.* Extrémité en talus; outil de tourneur.

BISEAUTAGE (bi-zô-tâ-ję) *s. m.* Action de biseauter.

[redacted] (bi-zô-té) *v. tr.* Tailler en biseau le bord de certaines cartes pour tromper au jeu.

BISER (bi-zé) *v. tr.* Reteindre une seconde fois. *V. int.* Devenir bis, noircir.

BISET (bi-zè) *s. m.* Pigeon sauvage, grosse étoffe bise.

BISETTE (bi-zè-tę) *s. f.* Dentelle inférieure très étroite et demi-blanche.

BISMUTH (bis-mut) *s. m.* Métal d'un blanc gris, servant à l'étamage des glaces.

BISON (bi-zon) *s. m.* Bœuf sauvage de l'Amérique du Nord.

BISONNE (bi-zô-nę) *s. f.* Toile grise pour doublure.

BISQUAIN (bis-kin) *s. m.* Peau de mouton avec sa laine.

BISQUE (bis-kę) *s. f.* Potage fait de coulis d'écrevisses, de volaille, de gibier, etc.

BISQUER (bis-ké) *v. int.* Eprouver [redacted] dépit. — Etre contrarié, vexé.

BISSAC (bi-sàk) *s. m.* Sorte de besace dont les extrémités forment des poches.

BISSECTION (bi-sèk-sion) *s. f.* [redacted]sion en deux parties égales.

BISSECTEUR, TRICE (bi-sèk-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui divise en deux parties égales.

BISSER (bi-sé) *v. tr.* Répéter une seconde fois.

BISSEXTE (bi-sèks-tę) *s. m.* Jour ajouté tous les quatre ans au mois de février.

BISSEXTIL, E (bi-sèks-til, ti-lę) *adj.* Se dit de l'année dans laquelle se rencontre le bissexte.

BISSEXUEL, ELLE (bi-sèk-suèl, suèlę) *adj.* Fleurs qui ont à la fois des étamines et des pistils.

BISTOURI (bis-tou-ri) *s. m.* Instrument de chirurgie pour faire des incisions.

BISTOURNER (bis-tour-né) *v. tr.* Tourner en sens contraire.

BISTRE (bis-trę) *s. m.* Suie fine et détrempée dont se servent les peint[redacted].

BISTRER (bis-tré) *v. tr.* Rendre de couleur bistre.

BITORD (bi-tor) *s. m.* Menu cordage à deux fils de caret.

BITTER (bi-tèr) *s. m.* Liqueur amère destinée à exciter l'appétit.

BITUMAGE (bi-tu-mâ-ję) *s. m.* Action de bitumer.

BITUME (bi-tu-mę) *s. m.* Substance minérale dont on se sert pour couvrir le sol.

BITUMINER (bi-tu-mi-né) ou **BITUMER** (bi-tu-mé). Enduire de bitume.

BITUMIER (bi-tu-mié) *s. m.* Ouvrier qui emploie le bitume sur un trottoir, une cour, etc.

BITUMINEUX, EUSE (bi-tu-mi-neu, zę) *adj.* Qui a les qualités du bitume. Qui en contient; qui a la nature du bitume.

BIVALVE (bi-vàl-vę) *s. m.* Coquille composée de deux valves.

BIVOUAC (bi-vouàk) *s. m.* Campement en plein air.

BIVOUAQUER (bi-vou-à-ké) *v. int.* Camper.

BIZARRE (bi-zà-rę) *adj.* Fantasque, capricieux, extravagant.

BIZARREMENT (*bi-zà-rę-man*) *adv.* D'une façon bizarre.

BIZARRERIE (*bi-zà-rę-ri*) *s. m.* Singularité, caprice.

BLAFARD, E (*blà-fàr, dę*) *adj.* D'une couleur terne, pâle ; lumière faible.

BLAGUE (*blà-gę*) *s. f.* Sac à tabac; fanfaronnade, mensonge, plaisanterie.

BLAGUER (*blà-gé*) *v. tr.* Railler.

BLAGUEUR (*blà-gę.r*) *s. m.* Diseur de sornettes et de faussetés.

BLAIREAU (*blè-rô*) *s. m.* Petit animal carnassier; pinceau à barbe; brosse de peintre.

BLÂMABLE (*blâ-mà-blę*) *adj.* Qui est répréhensible.

BLÂME (*blâ-mę*) *s. m.* Désapprobation ; réprimande.

BLÂMER (*blâ-mé*) *v. tr.* Désapprouver; réprimander.

BLANC, BLANCHE (*blan, blan-chę*) *adj.* et *s.* De la couleur de la neige, du lait ; propre, pur; innocent; note de musique; qui a le teint blanc, etc.

BLANC-BEC (*blan-bèk*) *s. m.* Jeune homme inexpérimenté.

BLANCHAILLE (*blan-chà-yę*) *s. f.* Fretin; menu poisson.

BLANCHÂTRE (*blan-châ-trę*) *adj.* Qui tire sur le blanc.

BLANCHEMENT (*blan-chę-man*) *adv.* D'une manière propre.

BLANCHET (*blan-chè*) *s. m.* Molleton de laine pour filtrer les sirops.

BLANCHEUR (*blan-chę.r*) *s. f.* L'état de ce qui est blanc.

BLANCHIMENT (*blan-chi-man*) *s. m.* Action de blanchir.

BLANCHIR (*blan-chir*) *v. tr.* Rendre blanc; nettoyer; disculper. *V. int.* Devenir blanc.

BLANCHISSAGE (*blan-chi-sà-ję*) *s. m.* Action de blanchir le linge.

BLANCHISSANT, E (*blan-chi-san, tę*) *adj.* Qui blanchit; qui devient blanc.

BLANCHISSERIE (*blan-chi-sę-ri*) *s. f.* Lieu où l'on fait le blanchiment des toiles, de la cire, etc ; où l'on fait le blanchissage du linge.

BLANCHISSEUR, EUSE (*blan-chi-sę.r, seu-zę*) *s.* Qui blanchit le linge.

BLANC-MANGER (*blan-man-jé*) *s. m.* Gelée animale faite avec des amandes, du lait, du sucre.

BLANC-SEING (*blan-sin*) *s. m.* Signature apposée sur un papier blanc.

BLANQUE (*blan-kę*) *s. f.* Espèce de jeu en forme de loterie.

BLANQUETTE (*blan-kè-tę*) *s. f.* Poire d'été; vin du midi; ragoût à la sauce blanche.

BLASÉ, E (*blà-zé*) *adj.* Incapable d'émotions vives.

BLASER (*blà-zé*) *v. tr.* Emousser, user, affaiblir les sens; altérer le goût.

BLASON (*blà-zon*) *s. m.* Science ou art héraldique ; armoiries.

BLASONNEMENT (*blà-zò-nę-man*) *s. m.* Action de blasonner.

BLASONNER (*blà-zò-né*) *v. tr.* Peindre, expliquer des armoiries; médire ;

BLASPHÉMATEUR, TRICE (*blàs-fé-mà-tę.r, tri-sę*) Celui ou celle qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE (*blàs-fé-mà-toà-rę*) *adj.* Qui contient des blasphèmes.

BLASPHÈME (*blàs-fè-mę*) *s. m.* Parole impie, outrage à la Divinité, à la Religion.

BLASPHÉMER (*blàs-fé-mé*) *v. int.* Proférer des blasphèmes.

BLATIER (*blà-tié*) *s. m.* Celui qui vend du blé sur les marchés.

BLATTE (*blà-tę*) *s. f.* Insecte nocturne qui vit dans les maisons, appelé aussi cafard.

BLAUDE (*blô-dę*) *s. f.* Blouse de charretier.

BLÉ (*blé*) *s. m.* Plante qui produit le grain dont on fait le pain.

BLÊME (*blè-mę*) *adj.* Très pâle.

BLÊMIR (*blè-mir*) *v. int.* Devenir blême.

BLENDE (*blin-dę*) *s. f.* Minerai ou sulfure de zinc.

BLÉSEMENT (*blé-zę-man*) *s. m.* Action de bléser.

BLÉSER (*blé-zé*) *v. int.* Être atteint de blésité.

BLÉSITÉ (*blé-zi-té*) *s. f.* Vice de prononciation qui consiste à dire : *sa* pour *chat*, *zan* pour *Jean*.

BLESSANT, E (*blè-san, tę*) *adj.* Qui offense,

BLESSÉ, E (*blè-sé*) *adj.* et *s.* Qui a

reçu une blessure; outragé, offensé.

BLESSER (blè-sé) *v. tr.* Faire une blessure; incommoder; offenser; choquer.

BLESSURE (blè-su-re) *s. f.* Plaie, contusion; tourment moral.

BLET, BLETTE (blè, blè-te) *adj.* Trop mûr.

BLETTIR (blè-tir) *v. int.* Devenir blet.

BLEU, E (bleu) *adj.* De couleur d'azur.

BLEUÂTRE (bleu-â-tre) *adj.* Dont la couleur tire sur le bleu.

BLEUIR (bleu-ir) *v. tr.* Rendre bleu. *V. int.* Devenir bleu.

BLEUISSAGE (bleu-i-sâ-je) *s. m.* Action de bleuir.

BLEUISSEMENT (bleu-i-se-man) *s. m.* Action de devenir bleu.

BLINDAGE (blin-dâ-je) *s. m.* Action de blinder

BLINDER (blin-dé) *v. tr.* Garnir de blindes.

BLINDES (blin-de) *s. f. pl.* Pièces de bois, de fascines recouvertes de terre et de fumier. Plaques de fer qui entourent les parois des navires.

BLOC (blok) *s. m.* Masse; gros morceau d'une matière pesante et dure. **En bloc**, *loc. adv.* En totalité sans examiner le détail.

BLOCAGE (blo-kâ-je) *s. m.* Lettre retournée mise provisoirement à la place d'une autre.

BLOCAILLE (blo-kâ-ye) *s. f.* Menu moellon. Pierrailles pour remplir les vides en maçonnerie.

BLOCKHAUS (blo-kôs) *s. m.* Petit fortin qui sert d'abri contre les balles et les projectiles.

BLOCUS (blo-kus) *s. m.* Investissement par lequel tout accès à une ville, à un port, à un camp est ôté.

BLOND, E (blon, de) *adj.* D'une teinte intermédiaire entre le doré et le châtain.

BLONDASSE (blon-dâ-se) *adj.* Qui est d'un blond fade.

BLONDE (blon-de) *s. f.* Espèce de dentelle de soie.

BLONDIN, E (blon-din, di-ne) *adj.* Qui a les cheveux blonds.

BLONDINET, ETTE (blon-di-nè, nè-te) *s.* Petit enfant à cheveux très blonds.

BLONDIR (blon-dir) *v. int.* Devenir blond.

BLONDISSANT, E (blon-di-san, te) *adj.* Qui blondit.

BLOQUER (blo-ké) *v. tr.* Fermer par un blocus les avenues d'une place. Remplir les vides de blocaille dans une maçonnerie.

BLOTTIR (se) (se-blo-tir) *v. pr.* S'accroupir; se ramasser en tas.

BLOUSE (blou-ze) *s. f.* Vêtement de toile que portent les ouvriers les paysans. Les trous d'un billard.

BLOUSER (blou-sé) *v. tr.* Faire entrer une bille de billard dans la blouse. Tromper.

BLUET (blu-è) *s. m.* Petite fleur qui croît dans les blés.

BLUETTE (blu-è-te) *s. f.* Petite comédie spirituelle et sans prétention.

BLUTAGE (blu-tâ-je) *s. m.* Action de blutter la farine.

BLUTER (blu-té) *v. tr.* Passer la farine par le blutoir.

BLUTOIR (blu-toâr) *s. m.* Espèce de tamis qui sert à passer la farine et à la séparer du son.

BOA (bo-â) *s. m.* Serpent qui n'est dangereux que par sa grande taille et sa force; Fourrure que les dames portent au cou. Enflure des jambes par suite d'une marche forcée.

BOBÈCHE (bo-bè-che) *s. f.* Petit disque en verre qu'on adapte aux chandeliers.

BOBINE (bo-bi-ne) *s. f.* Petit cylindre en bois pour dévider le fil.

BOBINER (bo-bi-né) *v. tr.* Dévider du fil, de la soie, etc., sur une bobine.

BOBINETTE (bo-bi-nè-te) *s. f.* Petit loquet en bois qui servait à fermer les portes dans les campagnes.

BOBINEUSE (bo-bi-neu-ze) *s. f.* Ouvrière qui dévide.

BOBINOIR (bo-bi-noâr) *s. m.* Machine à dévider.

BOBO (bô-bô) *s. m.* Mot enfantin qui signifie petit mal.

BOCAGE (bo-kâ-je) *s. m.* Bosquet; sorte de petit bois.

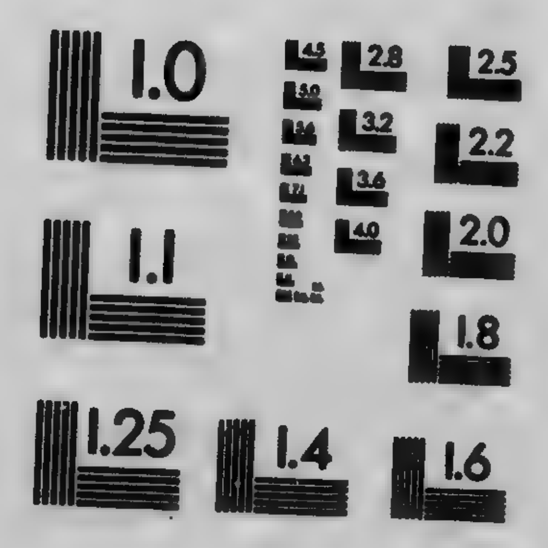
BOCAGER, ÈRE (bo-kâ-jé, jè-re) *adj.* Qui habite les bocages.

BOCAL (bo-kâl) *s. m.* Vase à col court et à large ouverture.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





BOCARD (bô-kâr) *s. m.* Machine pour écraser le minerai pour la fonte.

BOCARDAGE (bô-kâr-dâ-jǫ) *s. m.* Action de bocarder.

BOCARDER (bô-kâr-dé) *v. tr.* Passer au bocard.

BOCK (bôk) *s. m.* Verre à bière contenant un quart de litre, environ.

BŒUF (bǫf) *s. m.* Animal ruminant et à cornes, servant au labour des champs et à la nourriture de l'homme.

BOG (bôg) *s. m.* Sorte de jeu de cartes.

BOGHEI (bô-ghè) *s. m.* Voiture légère en forme de cabriolet.

BOGUE (bô-gǫ) *s. f.* Enveloppe de la châtaign[redacted]

BOHÊME (bô-è-me) *s. m.* Celui qui mène une vie vagabonde.

BOIRE (bôâ-rǫ) Avaler un liquide en l'aspirant avec la bouche.

BOIS (bôâ) *s. m.* La substance dure et compacte des arbres. Lieu planté d'arbres.

BOISAGE (bôâ-zâ-jǫ) *s. m.* L'ensemble de ce qui sert à boiser.

BOISÉ, E (bôâ-zé) *adj.* Ce qui est garni de bois.

BOISEMENT (bôâ-zǫ-man) *s. m.* Plantation de bois.

BOISER (bôâ-zé) *v. tr.* Garnir de bois; Planter des arbres.

BOISEUX, EUSE (bôâ-zeu, zeu-zǫ) *adj.* Qui est de la nature du bois.

BOISSEAU (bôâ-sô) *s. m.* Ancienne mesure de capacité.

BOISSELÉE (bôâ-sǫ-lé) *s. f.* Contenu du boisseau.

BOISSELIER (bôâ-sǫ-lié) *s. m.* Celui qui fait des ustensiles en bois.

BOISSELLERIE (bôâ-sè-lǫ-ri) *s. f.* Métier du boisselier.

BOISSON (bôâ-son) *s. f.* Tout ce qui peut désaltérer.

BOITE (bôâ-tǫ) *s. f.* Petit coffret en bois, carton ou métal; mortier chargé à poudre.

BOITEMENT (bôâ-tǫ-man) *s. m.* Action de boiter.

BOITER (bôâ-té) *v. int.* Incliner à chaque pas son corps plus d'un côté que de l'autre.

BOITERIE (bôâ-tǫ-ri) *s. f.* Etat d'un animal qui boite.

BOITEUX, EUSE (bôâ-teu, teu-zǫ) *adj.* Qui boite.

BOITIER (bôâ-tié) *s. m.* Petit coffre à compartiments contenant les instruments de chirurgie.

BOL (bôl) *s. m.* Vase demi-sphérique, en faïence ou en porcelaine.

BOLÉRO (bô-lé-rô) *s. m.* Chanson, air de danse d'un mouvement vif.

BOLET (bôlè) *s. m.* Sorte de champignon.

BOLIDE (bô-li-dǫ) *s. m.* Météore igné qui vient tomber sur la terre.

BOMBANCE (bon-ban-sǫ) *s. f.* Bonne chère.

BOMBARDE (bon-bâr-dǫ) *s. f.* Mortier qui lançait des bombes. Un des jeux de l'orgue.

BOMBARDEMENT (bon-bâr-dǫ-man) *s. m.* Action de bombarder.

BOMBARDER (bon-bâr-dé) *v. tr.* Lancer des bombes.

BOMBARDIER (bon-bâr-dié) *s. m.* Artilleur qui lançait les bombes.

BOMBASIN (bon-bâ-zin) *s. m.* Etoffe de soie.

BOMBE (bon-bǫ) *s. f.* Projectile de fer rempli de poudre.

BOMBEMENT (bon-bǫ-man) *s. m.* Etat de ce qui est bombé.

BOMBER (bon-bé) *v. tr.* Rendre convexe. *V. int.* Devenir convexe.

BOMBEUR (bon-bǫ.r) *s. m.* Fabricant, marchand de verres bombés.

BON, BONNE (bon, bô-nǫ) *adj.* Qui a les qualités convenables à sa nature; parfait; humain.

[redacted] (bon) *s. m.* Mandat. *Interj.* Bien; c'est cela.

BONACE (bô-nâ-sǫ) *s. m.* Calme de la mer.

BONASSE (bô-nâ-sǫ) *adj.* Bon jusqu'à la faiblesse.

BONASSERIE (bô-nâ-sǫ-ri) *s. f.* Grande simplicité d'esprit.

BONBON (bon-bon) *s. m.* Sucrerie fabriquée par les confiseurs.

BONBONNE (bon-bô-nǫ) *s. f.* Sorte de dame-jeanne de verre ou de grès.

BONBONNIÈRE (bon-bô-niè-rǫ) *s. f.* Boite à bonbons. Maison, appartement coquetteme[redacted] arrangé.

BON-CHRÉTIEN (bon-kré-tiin) *s. m.* Excellente poire d'hiver.

BOND (bon) *s. m.* Saut brusque; Mouvement d'un corps qui rejail-[redacted]

BONDE (bon-dę) *s. f.* Trou d'un tonneau; Pièce de bois pour retenir l'eau d'un étang.

BONDER (bon-dé) *v. tr.* Charger un navire autant qu'il est possible. Remplir.

BONDIR (bon-dir) *v. int.* Sauter brusquement. Dégoût qu'un aliment inspire.

BONDISSANT, E (bon-di-san, tę) *adj.* Qui bondit.

BONDISSEMENT (bon-di-sę-man) *s. m.* Action de bondir.

BONDON (bon-don) *s. m.* Fromage qui a la forme d'une bonde. Tampon de bois pour boucher la bonde d'un tonneau.

BONDONNER (bon-dô-né) *v. tr.* Boucher avec un bondon.

BONDRÉE (bon-dré) *s. f.* Oiseau de proie du genre milan.

BONHEUR (bô-nę.r) *s. m.* Evénement heureux; chance favorable; succès.

BONHOMIE (bô-nô-mi) *s. f.* Qualité de celui qui est à la fois bon de cœur et simple de manières.

BONHOMME (bô-nô-mę) *s. m.* Qui a de la bonhomie; Figure dessinée par des enfants.

BONI (bô-ni) *s. m.* L'excédent qui reste sur la somme affectée à une dépense.

BONIFICATION (bô-ni-fi-kâ-si-on) *s. f.* Amélioration.

BONIFIER (bô-ni-fié) *v. tr.* Rendre meilleur; suppléer un déficit. *V. tr.* Devenir meilleur.

BONIMENT (bô-ni-man) *s. m.* Annonce pompeuse d'un charlatan, d'un marchand, d'un candidat.

BONJOUR (bon-jour) *s. m.* Formule de salutation pendant le jour.

BONNE (bô-nę) *s. f.* Servante qui fait le ménage; servante qui prend soin des enfants.

BONNE-DAME (bô-nę-dâ-mę) *s. f.* L'arroche, planche potagère.

BONNE-MAMAN (bô-nę-man-man) *s. f.* Nom donné à la grand'mère.

BONNEMENT (bô-nę-man) *adv.* De bonne foi; naïvement.

BONNET (bô-nè) *s. m.* Coiffure de laine, de soie, de coton; coiffure pour dames en tulle, dentelle, etc.

BONNETEAU (bô-nę-tô) *s. m.* Jeu de cartes pratiqué par les bonneteurs.

BONNETERIE (bô-nè-tę-ri). Commerce du bonnetier.

BONNETEUR (bô-nę-tę.r) *s. m.* Joueur de bonneteau qui cherche à dépouiller en trichant.

BONNETIER, ÈRE (bô-nę-tié, tiè-rę) *s.* Qui fait ou vend des bonnets, des bas, etc.

BONNETTE (bô-nè-tę) *s. f.* Ouvrage de fortification; petite voile.

BONSOIR (bon-soâr) *s. m.* Formule de salutation le soir.

BONTÉ (bon-té) *s. f.* Qualité de ce qui est bon; obligeance; humanité.

BONZE (bon-zę) *s. m.* Prêtre de Boudha, dans l'Asie orientale.

BOOKMAKER (bouk-mé-kę.r) *s. m.* Qui tient un livre de paris aux courses.

BOQUILLON (bô-ki-yon) *s. m.* Bûcheron.

[redacted] (bor-â-tę) *s. m.* Sel résultant de l'acide borique avec une base.

BORAX (bor-âks) *s. m.* Ancien nom du borate de soude.

BORBORYGME (bor-bor-ig-mę) *s. m.* Bruit produit par le déplacement des gaz de l'abdomen.

BORD (bor) *s. m.* Partie extrême qui contourne un objet; rive; côté d'un navire, le navire même.

BORDAGE (bor-dâ-ję) *s. m.* Revêtement extérieur d'un navire. Action de border.

BORDÉ (bor-dé) *s. m.* Galon servant à border.

BORDÉE (bor-dé) *s. f.* Route d'un navire qui louvoie; décharge des canons d'un bord.

BORDER (bor-dé) *v. tr.* Côtoyer; Garnir le bord d'un vêtement, d'une robe, etc.

BORDEREAU (bor-dę-rô) *s. m.* Mémoire des espèces qui composent [redacted]

BORDIGALIER (bor-di-gâ-lié) *s. m.* Pêcheur à la bordigue.

BORDIGUE (bor-di-gę) [redacted] *f.* Retranchement pour prendre le poisson.

BORDURE (bor-du-rę) *s. f.* Ce qui garnit le bord de quelque chose.

BORE (bor-ę) *s. m.* Corps simple qui, combiné avec l'oxygène constitue l'acide borique.

BORÉAL, E (bor-é-àl, à-lẹ) *adj.* Qui est au Nord.

BORÉE (bor-é) *s. m.* Vent du Nord.

BORGNE (bor-gnẹ) *adj.* et *s.* Qui n'a qu'un œil.

BORGNESSE (bor-gnè-sẹ) *s. f.* Femme borgne.

BORIQUE (bor-i-kẹ) *adj.* Formé de de bore et d'oxygène.

BORNAGE (bor-nà-jẹ) *s. m.* Action de borner.

BORNE (bor-nẹ) *s. f.* Pierre qui sépare les propriétés. Limite.

BORNÉ, E (bor-né) *adj.* Qui a des bornes; qui est inepte.

BORNER (bor-né) *v. tr.* Mettre des bornes; limiter; modérer

BORNE-FONTAINE (bor-nẹ-fon-tè-nẹ) *s. f.* Petite fontaine pour tenir les rues propres.

BORNOYER (bor-noà-yé) *v. tr.* Placer des jalons de distance en distance.

BORRAGINÉES (bor-à-ji-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la bourrache est le type.

BOSAN (bô-zan) *s. m.* Breuvage de millet bouilli.

BOSPHORE (bôs-for-ẹ) *s. m.* Détroit entre deux terres.

BOSQUET (bôs-kè) *s. m.* Petit bois; Touffe d'arbres.

BOSSAGE (bô-sà-jẹ) *s. m.* Saillie sur la surface d'un mur destinée à être taillée, sculptée en ornement.

BOSSE (bô-sẹ) *s. f.* Saillie; grosseur au dos ou à l'estomac; modèle en plâtre; relief.

BOSSELAGE (bô-sẹ-là-jẹ) *s. m.* Travail en bosse sur la vaisselle ou l'argenterie.

BOSSELER (bô-sẹ-lé) *v. tr.* Travailler en bosse. *V. pr.* Etre déformé par des bosses.

BOSSELURE (bô-sẹ-lu-rẹ) *s. f.* Etat de ce qui est bosselé.

BOSSETTE (bô-sè-tẹ) *s. f.* Ornement sur le mors d'un cheval.

BOSSOIR (bô-soàr) *s. m.* Poutre qui supporte l'ancre.

BOSSU, E (bô-su) *adj.* et *s.* Qui a une bosse.

BOSSUER (bô-sué) *v. tr.* Faire une bosse à un objet en le heurtant.

BOT (bô) *adj.* Difformité du pied.

BOTANIQUE (bô-tà-ni-kẹ) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des végétaux. *Adj.* Qui a rapport à cette science.

BOTANISER (bô-tà-ni-zé) *v. int.* Chercher des plantes. Herboriser.

BOTANISTE (bô-tà-nis-tẹ) *s. m.* Qui s'applique à la botanique.

BOTTE (bô-tẹ) *s. f.* Assemblage de choses de même nature liées ensemble; coup d'épée ou de fleuret; Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe.

BOTTELAGE (bô-tẹ-là-jẹ) *s. m.* Action de botteler.

BOTTELER (bô-tẹ-lé) *v. tr.* Mettre en bottes.

BOTTELEUR (bô-tẹ-lẹ.r) *s. m.* Qui met en bottes.

BOTTER (bô-té) *v. tr.* Mettre des bottes à quelqu'un; *V. pr.* Mettre ses bottes.

BOTTIER (bô-tié) *s. m.* Celui qui fabrique ou vend des bottes.

BOTTILLON (bô-ti-yon) *s. m.* Petite botte d'herbes ou de racines.

BOTTINE (bô-ti-nẹ) *s. f.* Petite botte couvrant la cheville jusqu'au mollet.

BOUC (bouk) *s. m.* Mâle de la chèvre, qui répand une odeur très désagréable.

BOUCAN (bou-kan) *s. m.* Lieu où l'on fume la viande; bruit; vacarme.

BOUCANER (bou-kà-né) *v. tr.* Faire fumer de la viande sur le boucan; chasser les bœufs sauvages.

BOUCANIER (bou-kà-nié) *s. m.* Coureur de bois; chasseur de bœufs sauvages.

BOUCASSIN (bou-kà-sin) *s. m.* Sorte de futaine pour doublure.

BOUCAUT (bou-kô) *s. m.* Tonneau grossier où l'on met le café, le tabac.

BOUCHAGE (bou-châ-jẹ) *s. m.* Action de boucher.

BOUCHE (bou-chẹ) *s. f.* Cavité située à la face et par où les aliments sont introduits dans le corps; embouchure; pièce d'artillerie.

BOUCHÉE, E (bou-ché) *adj.* Peu ouvert, peu intelligent.

BOUCHÉE (bou-ché) *s. f.* Ce que contient la bouche; petit morceau.

BOUCHER (bou-ché) *v. tr.* Fermer une ouverture; *s. m.* Celui qui tue les bestiaux et en vend la chair;

chirurgien maladroit; homme cruel.

BOUCHÈRE (bou-chè-rę) *s. f.* Femme d'un boucher.

BOUCHERIE (bou-chę-ri) *s. f.* Lieu où l'on vend la viande; massacre, carnage.

BOUCHE-TROU (bou-chę-trou) *s. m.* Qui remplace tant bien que mal une personne absente.

BOUCHOIR (bou-choâr) *s. m.* La plaque qui ferme le four.

BOUCHON (bou-chon) *s. m.* Ce qui bouche une bouteille; poignée de paille; enseigne de cabaret.

BOUCHONNEMENT (bou-chô-nę-man) *s. m.* Action de bouchonner.

BOUCHONNER (bou-chô-né) *v. tr.* Mettre en bouchon, en tampon; frotter un cheval avec un bouchon de paille pour le sécher, le nettoyer.

BOUCHONNIER (bou-chô-nié) *s. m.* Celui qui fait et vend des bouchons.

BOUCLE (bou-klę) *s. f.* Anneau garni d'un ardillon; bijou que les femmes portent aux oreilles; cheveux frisés.

BOUCLER (bou-klé) *v. tr.* Mettre une boucle; arranger en boucles.

BOUCLIER (bou-kli-yé) *s. m.* Arme défensive que les anciens portaient au bras gauche. Soutien.

BOUDER (bou-dé) *v. int.* Avoir de l'humeur, du mécontentement..

BOUDERIE (bou-dę-ri) *s. f.* Action de bouder.

BOUDEUR, EUSE (bou-dę.r, deu-zę) *s.* et *adj.* Qui boude.

BOUDIN (bou-din) *s. m.* Boyau rempli de sang et de graisse de porc assaisonnés.

BOUDINIÈRE (bou-di-niè-rę) *s. f.* Entonnoir pour le boudin et les saucisses.

BOUDOIR (bou-doâr) *s. m.* Petit salon orné avec élégance, à l'usage particulier des dames.

BOUE (bou) *s. f.* Fange. Terre détrempée par l'eau sur le sol, les rues, les chemins.

BOUÉE (bou-é) *s. f.* Corps flottant pour indiquer un danger, une passe difficile.

BOUEUX, EUSE (bou-eu, eu-zę) *s.* Qui enlève les boues. *Adj.* rempli de boue.

BOUFFANT, E (bou-fan, tę) *adj.* Qui bouffe.

BOUFFE (bou-fę) *adj.* Comique; bouffon; opérette. Chanteur qui a un rôle amusant.

BOUFFÉE (bou-fé) *s. f.* Jet d'haleine; coup de vent.

BOUFFER (bou-fé) *v. int.* Gonfler ses joues. Manger gloutonnement. *V. tr.* Souffler une bête tuée.

BOUFFETTE (bou-fe-tę) *s. f.* Petit nœud bouffant de rubans.

BOUFFI, E (bou-fi) *adj.* Rempli; gonflé.

BOUFFIR (bou-fir) *v. tr.* Rendre enflé. *V. int.* devenir enflé.

BOUFFISSURE (bou-fi-su-rę) *s. f.* Enflure.

BOUFFON (bou-fon) *s. m.* Personnage comique.

BOUFFON, ONNE (bou-fon, fô-nę) *adj.* Plaisant, facétieux.

BOUFFONNER (bou-fô-né) *v. int.* Faire le bouffon.

BOUFFONNERIE (bou-fô-nę-ri) *s. f.* Action, parole bouffonne.

BOUGE (bou-ję) *s. m.* Réduit obscur; logement malpropre; milieu d'une futaille.

BOUGEOIR (bou-joâr) *s. m.* Chandelier bas et muni d'une petite anse.

BOUGER (bou-jé) *v. tr.* Changer de place. *V. int.* Se mouvoir; s'agiter.

BOUGETTE (bou-jè-tę) *s. f.* Sac de cuir que l'on portait en voyage.

BOUGIE (bou-ji) *s. f.* Chandelle de cire et de stéarine.

BOUGON, ONNE (bou-gon, gô-nę) *s.* Qui bougonne souvent.

BOUGONNER (bou-gô-né) *v. tr.* Gronder entre ses dents. Réprimander.

BOUGRAN (bou-gran) *s. m.* Toile forte et gommée.

BOUILLABAISSE (bou-yâ-bè-sę). Soupe au poisson.

BOUILLANT, E (bou-yan, tę) *adj.* Qui bout; ardent; vif.

BOUILLEUR (bou-yę.r) *s. m.* Qui convertit les vins en eau-de-vie.

BOUILLI (bou-yi) *s. m.* Viande cuite dans l'eau du pot-au-feu.

BOUILLIE (bou-yi) *s. f.* Farine ou fécule bouillie dans du lait pour les petits enfants.

BOUILLIR (bou-yir) *v. int.* Être en ébullition; cuire dans l'eau.

BOUILLOIRE (bou-yoâr) *s. f.* Vase pour faire bouillir l'eau.

BOUILLON (bou-yon) *s. m.* Bulle d'un liquide agité par le feu; eau bouill[redacted] avec de la viande; repli d'étoffe.

BOUILLON-BLANC (bou-yon-blan) *s. m.* Plante vulnéraire pectorale.

BOUILLONNANT, E (bou-yô-nan, te) *adj.* Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT (bou-yô-ne-man) *s. m.* État d'un liquide qui bouillonne. Agitati[redacted]

BOUILLONNE[redacted] (bou-yô-né) *v. int.* Jeter des bouillons. Faire des bouillons à une robe.

BOUILLOTTE (bou-yô-te) *s. f.* Jeu de cartes; petite bouilloire.

BOUJARON (bou-jâ-ron) *s. m.* Petite mesure en fer-blanc.

BOULAIE (bou-lè) *s. f.* Lieu planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE (bou-lan-jé, jè-re) *s.* Qui fait et vend du pain.

BOULANGER (bou-lan-jé) *v. tr.* Pétrir du pain et le faire cuire.

BOULANGERIE (bou-lan-je-ri) *s. f.* Endroit où l'on fait le pain; boutique où on le vend.

BOULE (bou-le) *s. f.* Corps sphérique; rond en tous sens.

BOULE (bou-le) *s. m.* Meuble à incrustations.

BOULEAU (bou-lô) *s. m.* Arbre de nos forêts dont le bois est blanc.

BOULEDOGUE (bou-le-dô-ge) *s. m.* Race de chiens trapus, à mâchoires proéminentes.

BOULET (bou-lè) *s. m.* Projectile dont on charge les canons.

BOULETTE (bou-lè-te) *s. f.* Petite boule de pâte et de viande hachée. sottise; bévue.

BOULEVARD (bou-le-vâr) *s. m.* Rempart; promenade plantée d'arbres; place forte.

BOULEVARI (bou-le-vâ-ri) *s. m.* Tumulte, désordre bruyant.

BOULEVERSANT, E (bou-le-vèr-san, te) *adj.* Qui trouble, bouleverse.

BOULEVERSEMENT (bou-le-vèr-se-man) *s. m.* Ruine et confusion; grand trouble; désordre.

BOULEVERSER (bou-le-vèr-sé) *v. tr.* Agiter; ruiner; abattre; mettre dans un grand désordre.

BOULEVUE (à) (bou-le-vu) *loc. adv.* Préciptamment; sans réflexion.

BOULIER (bou-lié) *s. m.* Filet de pêche.

BOULIMIE (bou-li-mi) *s. f.* Faim anormale, insatiable.

BOULIN (bou-lin) *s. m.* Pièce de bois qui supporte un échafaudage. Pot à pigeon.

BOULINE (bou-li-ne) *s. f.* Corde amarrée au milieu de chaque côté d'une voile carrée.

BOULINER (bou-li-né) *v. int.* Aller à la bouline; marcher d'un pas lourd et incertain.

BOULINGRIN (bou-lin-grin) *s. m.* Parterre de gazon.

BOULOIR (bou-loâr) *s. m.* Instrument pour remuer la chaux quand on l'éteint.

BOULON (bou-lon) *s. m.* Cheville de fer; axe sur lequel tourne la poulie.

BOULONNER (bou-lô-né) *v. tr.* Arrêter avec un boulon.

BOULOT, OTTE (bou-lô, lô-te) *adj.* De taille rondelette; petit et gros.

BOUQUET (bou-kè) *s. m.* Assemblage de fleurs; parfum du vin.

BOUQUETIER (bou-ke-tié) *s. m.* Vase à fleurs.

BOUQUETIÈRE (bou-ke-tiè-re) *s. f.* Marchande de fleurs.

BOUQUETIN (bou-ke-tin) *s. m.* Espèce de bouc sauvage.

BOUQUIN (bou-kin) *s. m.* Vieux bouc; vieux livre.

BOUQUINER (bou-ki-né) *v. int.* Chercher de vieux livres.

BOUQUINERIE (bou-ki-ne-ri) *s. f.* Amas de vieux livres.

BOUQUINEUR (bou-ki-neur) *s. m.* Qui aime à bouquiner.

BOUQUINISTE (bou-ki-nis-te) *s. m.* Qui achète et vend de vieux livres.

BOURACAN (bou-râ-kan) *s. m.* Sorte de gros camelot.

BOURBE (bour-be) *s. f.* Terre fangeuse; eau croupie.

BOURBEUX, EUSE (bour-beu, ze) *adj.* Plein de bourbe.

BOURBIER (bour-bié) *s. m.* Trou plein de bourbe; mauvaise affaire.

BOURBILLON (bour-bi-yon) *s. m.* Centre du furencle.

BOURCETTE (bour-sè-te) *s. f.* Plante, mâche.

BOURDAINE (bour-dè-nẹ) *s. f.* Variété de nerprun.

BOURDE (bour-dẹ) *s. f.* Mensonge; conte forgé pour abuser de la crédulité de quelqu'un.

BOURDILLON (bour-di-yon) *s. m.* Bois refendu en douves pour la tonnellerie.

BOURDON (bour-don) *s. m.* Grosse mouche ; abeille mâle ; grosse cloche ; basse de l'orgue ; bâton de pèlerin.

BOURDONNEMENT (bour-dô-nẹ-man) *s. m.* Bruit des insectes ; murmure sourd ; bruissement dans l'oreille.

BOURDONNER (bour-dô-né) *v. int.* Bruire sourdement ; chanter à mi-voix.

BOURDONNET (bour-dọ-nè) *s. m.* Rouleau de charpie.

BOURG (bour) *s. m.* Gros village.

BOURGADE (bour-gâ-dẹ) *s. f.* Petit bourg.

BOURGEOIS, E (bour-jôâ, zẹ) *s* Habitant d'une ville, maître de maison. *Adj.* Qui tient à la bourgeoisie.

BOURGEOISEMENT (bour-jôâ-zẹ-man) *adv.* D'une manière bourgeoise.

BOURGEOISIE (bour-jôâ-zi) *s. f.* Qualité de celui qui est bourgeois.

BOURGEON (bour-jon) *s. m.* Bouton d'arbre ; bouton qui vient au visage.

BOURGEONNEMENT (bour-jô-nẹ-man) *s. m.* Evolution des bourgeons.

BOURGEONNER (bour-jô-né) *v. int.* Pousser des bourgeons.

BOURGEONNIER (bour-jô-nié) *s. m.* Bouvreuil, qui mange les bourgeons des arbres fruitiers.

BOURGERON (bour-jẹ-ron) *s. m.* Veste de toile que portent les ouvriers.

BOURGMESTRE (bourg-mès-trẹ) *s. m.* Magistrat municipal en Belgique, en Suisse, etc.

BOURGOGNE (bour-gô-gnẹ) *s. m.* Vin.

BOURGUIGNON (bour-gi-gnon) *s. m.* Raisin.

BOURRACHE (bou-râ-chẹ) *s. f.* Plante potagère et médicinale.

BOURRADE (bou-râ-dẹ) *s. f.* Poussée que l'on donne à quelqu'un.

BOURRASQUE (bou-râs-kẹ) *s. f.* Tourbillon de vent ; accident imprévu ; surprise.

BOURRE (bou-rẹ) *s. f.* Amas de poils pour garnir les selles ; ce dont on bourre une arme ; remplissage.

BOURREAU (bou-rô) *s. m.* Exécuteur des hautes œuvres ; homme cruel.

BOURRÉE (bou-ré) *s. f.* Fagot de menues branches ; danse rustique d'Auvergne.

BOURRÈLEMENT (bou-rè-lẹ-man) *s. m.* Sensation douloureuse.

BOURRELER (bou-rẹ-lé) *v. tr.* Tourmenter cruellement.

BOURRELET (bou-rẹ-lè) *s. m.* Coussin rempli de bourre. Coiffure pour protéger la tête des enfants.

BOURRELIER (bou-rẹ-lié) *s. m.* Fabricant de harnais.

BOURRELLERIE (bou-rè-lẹ-rie) *s. f.* Métier de bourrelier.

BOURRER (bou-ré) *v. tr.* Mettre de la bourre ; donner des bourrades.

BOURRICHE (bou-ri-chẹ) *s. f.* Panier ovale pour expédier les huîtres, le gibier, le poisson.

BOURRIQUE (bou-ri-kẹ) *s. f.* Ane, ânesse ; personne très ignorante.

BOURRIQUET (bou-ri-kè) *s. m.* Anon ; âne de petite taille. Civière de charpentier.

BOURROIR (bou-rôâr) *s. m.* Ce qui sert à bourrer ; pilon.

BOURRU, E (bou-ru) *adj.* D'humeur brusque et chagrine. Vin trouble.

BOURSE (bour-sẹ) *s. f.* Sac à argent ; édifice où s'assemblent les agents de change, courtiers, etc.

BOURSICAUT (bour-si-kô) *s. m.* Petite bourse de réserve.

BOURSIER, ÈRE (bour-sié-siè-rẹ) *s. et adj.* Qui fait des bourses ; qui a une bourse dans un collège.

BOURSILLER (bour-si-yé) *v. int.* Contribuer pour une dépense commune.

BOURSOUFLAGE (bour-sou-flâ-jẹ) *s. m.* Enflure de style.

BOURSOUFLÉ, E (bour-sou-flé) *adj.* Enflé ; ampoulé.

BOURSOUFLER (bour-sou-flé) *v. tr.* Enfler.

BOURSOUFLURE (bour-sou-flu-rę) *s. f.* Enflure.

BOUSCULADE (bous-ku-lâ-dę) *s. f.* Action de bousculer.

BOUSCULER (bous-ku-lé) *v. tr.* Mettre sens dessus dessous; pousser en tous sens.

BOUSE (bou-zę) *s. f.* Fiente de bœuf, de vache.

BOUSILLAGE (bou-zi-yâ-ję) *s. m.* Chaume et terre détrempée; ouvrage mal fait.

BOUSILLER (bou-zi-yé) *v. intr.* Maçonner avec du bousillage. *v. tr.* Faire un travail sans soin.

BOUSILLEUR (bou-zi-yę.r) *s. m.* Qui bousille.

BOUSIN (bou-zin) *s. m.* Surface tendre de la pierre; tapage; clameurs.

BOUSINGOT (bou-zin-gô) *s. m.* Chapeau de matelot.

BOUSSOLE (bou-sô-lę) *s. f.* Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne vers le Nord; guide; modèle.

BOUSTROPHÉDON (bous-trô-fé-don) *s. m.* Ecriture allant de gauche à droite et de droite à gauche.

BOUT (bou) *s. m.* Extrémité; fin, reste; morceau.

BOUTADE (bou-tâ-dę) *s. f.* Caprice brusque. Saillie d'esprit.

BOUTE (bou-tę) *s. f.* Outre pour le transport du vin.

BOUTE-CHARGE (bou-tę-char-ję) *s. m.* Sonnerie pour mettre la charge sur les chevaux.

BOUTE-EN-TRAIN (bou-tan-trin) *s. m.* Celui qui anime les autres.

BOUTEFEU (bou-tę-feu) *s m* Bâton muni d'une mèche pour mettre le feu aux canons et aux artifices; celui qui sème la discorde.

BOUTEILLE (bou-tè-yę) *s. f.* Vase à goulot destiné à contenir des liquides.

BOUTEILLERIE (bou-tè-yę-ri) *s. f.* Fabrique de bouteilles.

BOUTER (bou-té) *v. tr.* Mettre; placer.

BOUTEROLLE (bou-tę-rô-lę) *s. f.* Poinçon; bout de fourreau.

BOUTE-SELLE (bou-tę-sè-lę) *s. m.* Signal pour mettre la selle et monter à cheval.

BOUTIQUE (bou-ti-kę) *s. f.* Lieu au rez-de-chaussée pour vendre ou travailler; fonds de commerce.

BOUTIQUIER, ÈRE (bou-ti-kié, kiè-rę) *s.* Qui tient boutique.

BOUTIS (bou-ti) *s. m.* Endroit fouillé par le sanglier.

BOUTISSE (bou-ti-sę) *s. f.* Pierre en long dans un mur.

BOUTOIR (bou-toâr) *s. m.* Groin du sanglier; parole dure; outil du maréchal.

BOUTON (bou-ton) *s. m.* Petite pièce ronde qui sert à attacher les vêtements; bourgeon; germe; tumeur sur la peau.

BOUTON D'ARGENT (bou-ton-dar-jan) *s. m.* Nom de deux renoncules.

BOUTONNANT, E (bou-tô-nan, tę) Qui se boutonne.

BOUTONNER (bou-tô-né) *v. tr.* Attacher avec des boutons. *v. int.* Pousser des boutons.

BOUTONNIER (bou-tô-nié) *s. m.* Qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE (bou-tô-niè-rę) *s. f.* Fente où l'on passe les boutons.

BOUTS-RIMÉS (bou-ri-mé) *s. m. pl.* Rimes données pour faire des vers.

BOUTURAGE (bou-tu-râ-ję) *s. m.* Multiplication des végétaux au moyen de boutures.

BOUTURE (bou-tu-rę) *s. f.* Pousse d'un arbre ou d'une plante qu'on détache pour la replanter.

BOUTURER (bou-tu-ré) *v. tr.* Reproduire par boutures. *v. int.* Pousser des drageons.

BOUVARD (bou-vâr) *s. m.* Marteau dont on se servait pour frapper les monnaies.

BOUVART (bou-vâr) *s. m.* Jeune taureau.

BOUVERIE (bou-vę-ri) *s. f.* Etable à bœufs.

BOUVET (bou-vè) *s. m.* Rabot à rainures.

BOUVIER, ÈRE (bou-vié, viè-rę) *s.* Qui garde les bœufs; constellation; rustre.

BOUVILLON (bou-vi-yon) *s. m.* Jeune bœuf.

BOUVREUIL (bou-vrę-y) *s. m.* Oiseau à gros bec court, à tête noire et à ventre rouge.

BOVINE (bô-vi-nę) *adj. f.* De l'espèce du bœuf.

BOXE (bôk-sę) *s. f.* Sorte de pugilat.

BOXER (bôk-sé) *v. int.* Se battre à coups de poing, à la manière anglaise.

BOXEUR (bôk-sœ.r) *s. m.* Qui pratique la boxe.

BOYARD (bô-yar) *s. m.* Grand [redacted] sonnage en Russie, en Transylvanie.

BOYART (bôâ-yar) *s. m.* Partie de la charpente d'une écluse de sali-[redacted]

BOYAU (bôâ-yô) *s. m.* Intestin; conduit de cuir pour les incendies : lieu étroit et long.

BOYAUDERIE (bôâ-yô-de-ri) *s. f.* Atelier ou l'on prépare les boyaux.

BOYAUDIER (bôâ-yô-dié) *s. m.* Qui prépare et file les cordes à boyau.

BRACELET (brâ-se-lè) *s. m.* Ornement en forme de cercle qui fait le tour du poignet.

BRACHIAL, E, AUX (brâ-kiâl, kiâ-le kiô) *adj.* Qui appartient au bras.

BRACONNAGE (brâ-kô-nâ-je) *m. s.* Action de braconner.

BRACONNER (brâ-kô-né) *v. int.* Chasser en temps prohibé, sur des terrains réservés.

BRACONNIER (brâ-kô-nié) *s. m.* Celui qui braconne.

BRACTÉE (brâk-té) *s. f.* Petites feuilles distinctes des autres, qui recouvrent les fleurs avant leur développement.

BRADYPEPSIE (brâ-di-pèp-si) *s. f.* Digestion lente.

BRAHMANE (brâ-mâ-ne) *s. m.* Prêtre indien enseignant la doctrine des Védas.

BRAHMANIQUE (brâ-mâ-ni-ke) *adj.* Qui appartient au brahmanisme.

BRAHMANISME (brâ-mâ-nis-me) *s. m.* Religion de Brahma,

BRAI (brè) *s. m.* Goudron; escourgeon; piège à oiseaux.

BRAIE (brè) *s. f.* Sorte de haut-de-chausses. Lange pour les petits enfants.

BRAILLARD, E (brâ-yâr, de) *adj. et s.* Qui braille.

BRAILLEMENT (brâ-ye-man) *s. m.* Action de brailler.

BRAILLER (brâ-yé) *v. int.* Crier; chanter, parler en faisant des éclats de voix qui fatiguent les oreilles.

BRAILLEUR, EUSE (brâ-yœ.r, œu-ze) *s.* Celui ou celle qui braille.

BRAIMENT (brè-man) *s. m.* Cri des ânes.

BRAIRE (brè-re) *v. int.* Pousser le cri particulier de l'âne.

BRAISE (brè-ze) *s. f.* Bois réduit en charbons ardents ou éteints.

BRAISER (brè-zé) *v. tr.* Faire cuire à la braise.

BRAISIÈRE (brè-ziè-re) *s. f.* Casserole pour faire cuire à la braise; étouffoir

BRAISETTE (brè-zè-te) *s. f.* Menue braise pour allumer le feu.

BRAMEMENT (brâ-me-man) *s. m.* Cri du cerf ou du daim.

BRAMER (brâ-mé) *v. int.* Crier, en parlant du cerf ou du daim.

BRANCARD (bran-kâr) *s. m.* Civière à bras; bras de voiture.

BRANCARDIER (bran-kâr-dié) *s. m.* Porteur chargé de relever les blessés sur un champ de bataille. Chacun des deux porteurs d'une civière à bras; cheval de brancard.

BRANCHAGE (bran-châ-je) *s. m.* Branches d'un arbre. Ramure d'un cerf.

BRANCHE (bran-che) *s. f.* Bois que pousse le tronc; tout ce qui tient à une souche commune; partie; famille; veines.

BRANCHEMENT (bran-che-man) *s. m.* Action de brancher une conduite d'eau, de gaz, etc

BRANCHER (bran-ché) *v. tr.* Diviser à l'aide de tuyaux une conduite d'eau ou de gaz.

BRANCHETTE (bran-chè-te) *s. f.* Petite branche.

BRANCHIES (bran-chî) *s. f. pl.* Organe respiratoire des poissons.

BRANCHU, E (bran-chu) *adj.* Qui a beaucoup de branches.

BRANDADE (bran-dâ-de) *s. f.* Préparation des morues à la proven-çal[redacted]

BRANDE (bran-de) *s. f.* Bruyère; menue branche d'un arbre; terre inculte.

BRANDEBOURG (bran-de-bour) *s. m.* Galon à boutonnière.

BRANDEVIN (bran-de-vin) *s. m.* Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER (bran-de-vi-nié) *s. m.* Celui qui fait, vend du brandevin.

BRANDILLE (bran-di-ye) *s. f.* Trou que traverse une cheville pour unir deux pièces de charpente.

BRANDILLEMENT (bran-di-ye-man) *s. m.* Balancement.

BRANDILLER (bran-di-yé) *v. tr.* Mouvoir de ça, de là.

BRANDILLOIRE (bran-di-yôâ-re) *s. f.* Corde, branche sur laquelle on se balance.

BRANDIR (bran-dir) *v. tr.* Agiter d'une manière menaçante une épée, une lance, etc.

BRANDON (bran-don) *s. m.* Flambeau de paille tortillée; tison.

BRANDONNER (bran-do-né) *v. tr.* Marquer d'un brandon une terre dont la récolte est saisie.

BRANLANT, E (bran-lan, te) *adj.* Qui branle *s. m.* Croix sans coulant.

BRANLE (bran-le) *s. m.* mouvement; impulsion; sorte de danse.

BRANLE-BAS (bran-le-bâ) *s. m.* Préparatifs de combat.

BRANLEMENT (bran-le-man) *s. m.* Mouvement de ce qui branle.

BRANLER (bran-lé) *v. tr.* Agiter; remuer, *v. int.* chanceler; osciller.

BRANLOIRE (bran-lôâ-re) *s. f.* Planche en bascule.

BRAQUE (brâ-ke) *s. m.* Chien de chasse; *adj.* étourdi.

BRAQUEMART (brâ-ke-mâr) *s. m.* Épée courte et large.

BRAQUEMENT (brâ-ke-man) *s. m.* Action de braquer.

BRAQUER (brâ-ké) *v. tr.* Diriger, tenir fixé sur ce qu'on vise.

BRAS (brâ) *s. m.* Membre supérieur du corps humain qui part de l'épaule et s'arrête à la main.

BRASAGE (brâ-zâ-je) *s. m.* Opération consistant à braser les pièces de métal.

BRASE (brâ-ze) *s. f.* Charbon incandescent.

BRASEMENT (brâ-ze-man) *s. m.* Action de braser.

BRASER (brâ-zé) *v. tr.* Réunir deux métaux au moyen d'un alliage; casser la croûte de sel qui se forme dans les marais salants.

BRASERO (brâ-zé-rô) *s. m.* Appareil de chauffage portatif.

BRASIER (brâ-zié) *s. m.* Foyer où le combustible est à l'état de braise ardente.

BRASILLER (brâ-zi-yé) *v. tr.* Faire griller sur la braise, *v. int.* Ressembler à la braise.

BRASSAGE (brâ-sâ-je) *s. m.* Action de brasser la bière.

BRASSARD (brâ-sâr) *s. m.* Signe distinctif porté au bras; ruban de première communion; Crêpe de deuil; signe de reconnaissance des ambulanciers.

BRASSE (brâ-se) *s. f.* Espace que mesure l'écartement des deux bras étendus; manière de nager.

BRASSÉE (brâ-sé) *s. f.* Ce que peuvent contenir les deux bras.

BRASSER (brâ-sé) *v. tr.* Remuer avec les bras; faire de la bière.

BRASSERIE (brâ-se-ri) *s. f.* Lieu où l'on brasse la bière; établissement où l'on vient boire de la bière.

BRASSEUR (brâ-seur) *s. m.* Qui fait de la bière et la vend en gros.

BRASSIÈRE (brâ-siè-re) *s. f.* Sorte de camisole pour maintenir le corps des enfants.

BRASSIN (brâ-sin) *s. m.* Vaisseau. cuve où l'on fait la bière.

BRASURE (brâ-zu-re) *s. f.* Soudure de deux pièces brasées.

BRAVACHE (brâ-vâ-che) *s. m.* Fanfaron. Faux brave.

BRAVADE (brâ-vâ-de) *s. f.* Action de braver.

BRAVE (brâ-ve) *s. m.* Un homme vaillant; spadassin; *adj.* courageux; honnête.

BRAVEMENT (brâ-ve-man) *adv.* d'une manière brave.

BRAVER (brâ-vé) *v. tr.* Affronter; mépriser, défier.

BRAVO (brâ-vô) *interj.* Exclamation pour applaudir; *s. m.* Assassin à [redacted]

BRAVOURE (brâ-vou-re) *s. f.* Qualité de celui qui est brave.

BREAK (brèk) *s. m.* Voiture à quatre roues généralement découverte.

BREBIS (bre-bi) *s. f.* Quadrupède portant laine, et la femelle du bélier.

BRÈCHE (brè-che) *s. f.* Ouverture à une muraille, un rempart; dommage.

BRÈCHE-DENT (brè-che-dan) *s.* Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant.

BREDI-BREDA (bre-di-bre-dâ) *loc.*

adv. Brouillant tout par trop de précipitation.

BREDOUILLE (brę-dou-yę) *adj.* Chasseur qui n'a rien tué; avoir complètement échoué.

BREDOUILLEMENT (brę-dou-yę-man) *s. m.* Action de bredouiller.

BREDOUILLER (brę-dou-yé) *v. int.* Parler peu distinctement.

BREDOUILLEUR, EUSE (brę-dou-yę-r, eu-zę) *s.* Qui bredouille.

BREF, ÈVE, (brèf, brè-vę) *adj.* Court, prompt; de peu de durée. *s. m.* Rescrit pontifical.

BRÉHAIGNE (bré-è-gnę) *adj.* Stérile.

BRELAN (brę-lan) *s. m.* Jeu de cartes.

BRELANDER (brę-lan-dé) *v. int.* Etre adonné aux cartes.

BRELANDIER, ÈRE (brę-lan-dié, dière) *s.* Qui joue continuellement.

BRELOQUE (brę-lò-kę) *s. f.* Ce qui pend à la chaîne d'une montre; batterie de tambour.

BRELOQUET (brę-lò-kè) *s. m.* Assemblage de ciseaux, étuis, etc., à une chaîne commune.

BRÊME (brè-mę) *s. f.* Poisson d'eau douce qui ressemble à la carpe.

BRÉSIL (bré-zil) *s. m.* Bois de teinture qui donne une couleur rouge.

BRÉSILLER (bré-zi-yé) *v. tr.* Teindre en rouge; rompre par petits morceaux.

BRÉTAILLER (bré-tâ-yé) *v. int.* Avoir toujours l'épée ou le fleuret à la main.

BRÉTAILLEUR (bré-tâ-yę-r) *s. m.* Celui qui brétaille.

BRETAUDER (brę-tô-dé) *v. tr.* Couper les oreilles à un chien, à un cheval; tondre inégalement.

BRETELLE (brę-tè-lę) *s. f.* Courroie pour porter un fardeau; bande qui soutient le pantalon.

BRETTE (brè-tę) *s. f.* Longue épée.

BRETTELER (brè-te-lé) *v. tr.* Tailler avec un instrument dentelé.

BRETTEUR (brè-te-r) *s. m.* Qui aime à se battre. Duelliste de profession.

BREUVAGE (brę-vâ-ję) *s. m.* Boisson; médicament.

BREVET (brę-vè) *s. m.* Titre; certificat; privilège; concession.

BREVETER (brę-vę-té) *v. tr.* Donner un brevet.

BRÉVIAIRE (bré-viè-rę) *s. m.* Livre d'office pour les prêtres.

BRIBE (bri-bę) *s. f.* Morceau de pain; fragment d'un ouvrage, d'une science.

BRIC-À-BRAC (brik-à-brak) *s. m.* Objets vieux ou de hasard.

BRICK (brik) *s. m.* Navire à deux mâts.

BRICOLE (bri-kò-lę) *s. f.* Partie du harnais; bande de cuir pour porter un fardeau.

BRICOLER (bri-kò-lé) *v. int.* Faire tous les métiers.

BRIDE (bri-dę) *s. f.* Rênes; cordon; bandes; lien.

BRIDER (bri-dé) *v. tr.* Mettre la bride. Réprimer, contenir.

BRIDON (bri-don) *s. m.* Petite bride.

BRIE (bri) *s. m.* Fromage qui se fabrique dans la Brie.

BRIÈVEMENT (bri-è-vę-man) *adv.* D'une manière brève.

BRIÈVETÉ (bri-è-vę-té) *s. f.* Façon de dire les choses en peu de mots.

BRIGADE (bri-gâ-dę) *s. f.* Corps de troupes formant la moitié d'une division; escouade.

BRIGADIER (bri-gâ-dié) *s. m.* Celui qui commande une brigade.

BRIGAND (bri-gan) *s. m.* Celui qui exerce le brigandage.

BRIGANDAGE (bri-gan-dâ-ję) *s. m.* Volerie, pillage commis avec violence; concussion.

BRIGANDEAU (bri-gan-dô) *s. m.* Celui qui commet de petits vols.

BRIGANDER (bri-gan-dé) *v. int.* Vivre en brigand.

BRIGANDINE (bri-gan-di-nę) *s. f.* Cotte de mailles.

BRIGANTIN (bri-gan-tin) *s. m.* Petit navire à un seul pont; lit de voyage, de campagne.

BRIGANTINE (bri-gan-ti-nę) *s. f.* Navire en usage dans la Méditerranée; voile de brigantin.

BRIGAUT (bri-gô) *s. m.* Souches de bouleau; branches de vieux chêne pour être brûlées.

BRIGNOLE (bri-gnò-lę) *s. f.* Prune desséchée de Brignole.

BRIGUE (bri-ge) *s. f.* Intrigue; cabale; poursuite.

BRIGUER (bri-gé) *v. tr.* Rechercher avec ardeur; poursuivre par brigue.

BRIGUEUR, EUSE (bri-ge-r, gheu-ze) *s.* Qui brigue.

BRILLAMMENT (bri-yâ-man) *adv.* D'une manière brillante.

BRILLANT, E (bri-yan, te) *adj.* Qui brille; qui a de l'éclat.

BRILLANTÉ, E (bri-yan-té) *adj.* D'un éclat ordinairement trompeur.

BRILLANTER (bri-yan-té) *v. tr.* Tailler un diamant; semer un ouvrage de faux brillants.

BRILLER (bri-yé) *v. int.* Répandre une vive lumière; exceller.

BRIMADE (bri-mâ-de) *s. f.* Épreuve imposée aux nouveaux dans les régiments par les anciens.

BRIMBALE (brin-bâ-le) *s. f.* Levier qui meut le piston d'une pompe.

BRIMBALEMENT (brin-bâ-le-man) *s. m.* Action de brimbaler.

BRIMBALER (brin-bâ-lé) *v. tr.* Sonner les cloches démesurément.

BRIMBORION (brin-bor-ion) *s. m.* Colifichet; chose sans valeur.

BRIMER (bri-mé) *v. tr.* Faire des plaisanteries aux nouveaux venus dans les régiments.

BRIN (brin) *s. m.* Jet de plante; petite parcelle; tige droite.

BRINDILLE (brin-di-ye) *s. f.* Petite branche à fruit.

BRINGUE (brin-ge) *s. f.* Cheval mal bâti.

BRIO (bri-yô) *s. m.* Animation; chaleur; vivacité; entrain.

BRIOCHE (bri-yô-che) *s. f.* Gâteau; bévue.

BRIQUAILLONS (bri-kâ-yon) *s. m. pl.* Morceaux de briques cassées.

BRIQUE (bri-ke) *s. f.* Carreau de terre cuite au four dont on se sert pour bâtir.

BRIQUET (bri-kè) *s. m.* Nom donné à plusieurs appareils pour obtenir du feu.

BRIQUETAGE (bri-ke-tâ-je) *s. m.* Ouvrage de briques.

BRIQUETER (bri-ke-té) *v. tr.* Imiter la brique.

BRIQUETERIE (bri-kè-te-rî) *s. f.* Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETIER (bri-ke-tié) *s. m.* Qui fait de la brique.

BRIQUETTE (bri-kè-te) *s. f.* Petite brique.

BRIS (bri) *s. m.* Rupture; fracture.

BRISABLE (bri-zâ-ble) *adj.* Qui peut être brisé.

BRISANT (bri-zan) *s. m.* Rocher, écueil à fleur d'eau.

BRISE (bri-ze) *s. f.* Tout vent qui souffle sans violence.

BRISÉES (bri-zé) *s. f. pl.* Traces pour reconnaître où le gibier a passé; vouloir supplanter quelqu'un.

BRISE-GLACE (bri-ze-glâ-se) *s. m.* Arc-boutant en avant des piles d'un pont.

BRISE-LAMES (bri-ze-lâ-me) *s. m.* Ouvrage pour amortir la violence des vagues à l'entrée d'un port.

BRISEMENT (bri-ze-man) *s. m.* Choc des flots; fracture.

BRISE-MOTTES (bri-ze-mô-te) *s. m.* Gros cylindre qu'on promène sur les terres labourées pour écraser les mottes de terre.

BRISER (bri-zé) *v. tr.* Rompre casser; détruire; mettre en pièces.

BRISE-RAISON (bri-ze-rè-zon) *s. m.* Personne qui parle sans liaison dans les idées.

BRISE-TOUT (bri-ze-tou) *s. m.* Maladroit, étourdi; qui casse tout ce qu'il touche.

BRISEUR (bri-ze-r) *s. m.* Qui brise quelque chose.

BRISE-VENT (bri-ze-van) *s. m.* Abri pour garantir de l'action du vent.

BRISIS (bri-zi) *s. m.* Ensemble des angles formés par un comble brisé.

BRISKA (bris-kâ) *s. m.* Voiture légère, découverte, qu'on transforme l'hiver en traîneau.

BRISOIR (bri-zoâr) *s. m.* Machine pour briser le chanvre.

BRISQUE (bris-ke) *s. f.* Jeu de cartes.

BRISURE (bri-zu-re) *s. f.* Partie brisée; cassée.

BROC (brô) *s. m.* Vase à liquide, en bois, cerclé de fer; quelquefois en étain.

BROCANTAGE (brô-kan-tâ-je) *s. m.* Action de brocanter.

BROCANTE (brô-kan-te) *s. f.* Vente d'objets de rencontre; travail qu'un

ouvrier fait en dehors de sa journée.

BROCANTER (brô-kan-té) *v. int.* Acheter, vendre ou troquer des marchandises de rencontre.

BROCANTEUR, EUSE (brô-kan-tę.r, eu-zę) *s.* Qui brocante.

BROCARD (brô-kâr) *s. m.* Raillerie mordante.

BROCARDER (brô-kâr-dé) *v. tr.* Piquer par des railleries.

BROCARDEUR, EUSE (brô-kâr-dę.r, eu-zę) *s.* Qui lance des brocards.

BROCART (brô-kâr) *s. m.* Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE (brô-kâ-tè-lę) *s. f.* Etoffe imitant le brocart; marbre de plusieurs couleurs.

BROCHAGE (brô-châ-ję) *s. m.* Action de brocher des livres.

BROCHANT (brô-chan) *adj.* Surcroît de personnages et de circonstances qui ajoutent au ridicule ou au malaise d'une situation.

BROCHE (brô-chę) *s. f.* Verge de fer; grosse épingle de parure; défenses du sanglier; premier bois du chevreuil.

BROCHÉE (brô-ché) *s. f.* Viande enfilée dans la broche.

BROCHER (brô-ché) *v. tr.* Passer de la soie, de l'or, etc., dans une étoffe; coudre les feuilles d'un livre; exécuter à la hâte.

BROCHET (brô-chè) *s. m.* Poisson d'eau douce dont la chair est très estimée.

BROCHETON (brô-chę-ton) *s. m.* Petit brochet.

BROCHETTE (brô-chè-tę) *s. f.* Petite broche.

BROCHEUR, EUSE (brô-chę.r, eu-zę) *s.* Qui broche des livres; qui tricote.

BROCHOIR (brô-choâr) *s. m.* Marteau de maréchal pour ferrer les chevaux.

BROCHURE (brô-chu-rę) *s. f.* Livre non relié; Petit livre de peu de feuilles; action de brocher des livres.

BROCOLI (brô-kô-li) *s. m.* Chou d'Italie; espèce de chou-fleur.

BRODEQUIN (brô-dę-kin) *s. m.* Bottine couverte et lacée par devant.

BRODER (brô-dé) *v. tr.* Faire des ornements à l'aiguille sur une étoffe amplifier une histoire.

BRODERIE (brô-dę-ri) *s. f.* Ouvrage du brodeur; embellissement; ornement.

BRODEUR, EUSE (brô-dę.r, eu-zę) *s.* Celui ou celle qui brode.

BROIE (broâ) *s. f.* Machine pour le teillage du chanvre, du lin.

BROIEMENT (broâ-man) *s. m.* Action de broyer.

BROME (brô-mę) *s. m.* Corps simple, métalloïde, intermédiaire au chlore et à l'iode.

BROMURE (brô-mu-rę) *s. m.* Combinaison du brome avec un autre corps simple.

BRONCHE (bron-chę) *s. f.* Double canal faisant suite à la trachée et se distribuant dans les deux poumons.

BRONCHER (bron-ché) *v. int.* Faire un faux pas. Faillir.

BRONCHIAL, E (bron-chiâl, â-lę) *adj.* Qui a rapport aux bronches.

BRONCHIQUE (bron-chi-kę) *adj.* Des bronches.

BRONCHITE (bron-chi-tę) *s. f.* Inflammation des bronches.

BRONCHOTOMIE (bron-kô-tô-mi) *s. f.* Ouverture du larynx.

BRONZAGE (bron-zâ-ję) *s. m.* Action de bronzer.

BRONZE (bron-zę) *s. m.* Alliage de cuivre, de zinc et d'étain.

BRONZÉ, E (bron-zé) *adj.* Qui a la couleur du bronze.

BRONZER (bron-zé) *v. tr.* Revêtir d'une couche de bronze, ou d'un enduit qui imite le bronze.

BRONZIER (bron-zié) *s. m.* Fondeur en bronze; fabricant d'objets en bronze.

BROQUART (brô-kâr) *s. m.* Cerf d'un an.

BROQUETTE (brô-kè-tę) *s. f.* Petit clou à tête dont se servent les tapissiers.

BROSSAGE (brô-sâ-ję) *s. m.* Action de brosser.

BROSSE (brô-sę) *s. f.* Ustensile pour nettoyer les habits; pinceau pour étendre les couleurs.

BROSSÉE (brô-sé) *s. f.* Action de brosser quelqu'un; grêle de coups; défaite.

BROSSER (brô-sé) *v. tr.* Frotter avec une brosse; vaincre, battre.

BROSSERIE (brô-sę-ri) *s. f.* Fabrique; commerce de brosses.

BROSSEUR (brô-sę.r) *s. m.* Soldat qui est attaché au service d'un officier.

BROSSIER (brô-sié) *s. m.* Qui fait ou vend des brosses.

BROU (brou) *s. m.* Enveloppe verte des fruits à écales. Liqueur stomachique.

BROUET (brou-è) *s. m.* Bouillon au lait et au sucre.

BROUETTE (brou-è-tę) *s. f.* Espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue, et qu'un homme pousse devant lui.

BROUETTÉE (brou-è-té) *s. f.* La charge, le contenu d'une brouette.

BROUETTER (brou-è-té) *v. tr.* Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR (brou-è-tę.r) *s. m.* Celui qui traînait une personne dans une brouette.

BROUETTIER (brou-è-tié) *s. m.* Celui qui transporte des terres, du fumier, dans une brouette.

BROUHAHA (brou-à-à) *s. m.* Bruit confus.

BROUILLAMINI (brou-yà-mi-ni) *s. m.* Désordre; confusion.

BROUILLARD (brou-yàr) *s. m.* Vapeur dans l'air; papier; livre de commerce.

BROUILLASSER (brou-yà-sé) *v. int.* Quand le brouillard tombe en pluie fine.

BROUILLE (brou-yę) *s. f.* Querelle suivie de mésintelligence.

BROUILLEMENT (brou-yę-man) *s. m.* Etat de ce qui est brouillé.

BROUILLER (brou-yé) *v. tr.* Mêler; désunir. Troubler l'union entre les personnes.

BROUILLERIE (brou-yę-ri) *s. f.* Désaccord; désunion, mésintelligence.

BROUILLON, ONNE (brou-yon, yô-nę) *s.* Qui brouille les choses; écrit à mettre au net.

BROUILLONNER (brou-yô-né) *v. tr.* Ecrire un brouillon.

BROUIR (brou-ir) *v. tr.* Se dit du soleil qui brûle les plantes.

BROUISSURE (brou-i-su-rę) *s. f.* Dommage que la gelée et le soleil font aux plantes.

BROUSSAILLES (brou-sâ-yę) *s. f. pl.* épines; ronces.

BROUSSE (brou-sę) *s. f.* Étendue couverte d'épaisses broussailles.

BROUSSIN (brou-sin) *s. m.* Menues branches qui poussent en tas.

BROUT (brou) *s. m.* Pousse des jeunes taillis au printemps.

BROUTER (brou-té) *v. tr.* Manger l'herbe, les jeunes pousses; paître.

BROUTILLE (brou-ti-yę) *s. f.* Menues branches servant à faire les fagots; choses de peu de valeur.

BROYAGE (brôâ-yà-ję) *s. m.* Action de broyer.

BROYER (brôâ-yé) *v. tr.* Piler; casser, réduire en poudre ou en pâte.

BROYEUR (brôâ-yę.r) *s. m.* Qui broie les couleurs.

BRU (bru) *s. f.* Belle-fille; la femme du fils.

BRUANT (bru-an) *s. m.* Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux.

BRUCELLE (bru-sè-lę) *s. f.* Petite pince flexible des horlogers.

BRUGNON (bru-gnon) *s. m.* Sorte de pêche à chair ferme, adhérente au noyau.

BRUINE (brui-nę) *s. f.* Pluie fine et froide, résultant de la condensation du brouillard.

BRUINER (brui-né) *v. impers.* Tomber, en parlant de la bruine.

BRUINEUX, EUSE (brui-neu, zę) *adj.* Qui tient de la bruine.

BRUIR (bru-ir) *v. tr.* Imbiber de vapeur une étoffe pour l'amollir.

BRUIRE (bru-i-rę) *v. tr.* Rendre un son confus.

BRUISSANT, E (bru-i-san, tę) *adj.* Qui bruit.

BRUISSEMENT (bru-i-sę-man) *s. m.* Bruit confus et continu.

BRUIT (brui) *s. m.* Mélange confus du son; nouvelle; sédition; querelle.

BRÛLABLE (bru-là-blę) *adj.* Qu'on peut brûler.

BRÛLAGE (bru-là-ję) *s. m.* Action de brûler des herbes ou des plantes desséchées.

BRÛLANT, E (bru-lan, tę) *adj.* Qui brûle; ardent; animé.

BRÛLÉ (bru-lé) *s. m.* Odeur d'une chose qui brûle, ou qui a été brûlée.

BRÛLEMENT (bru-lę-man) *s. m.* Action de brûler.

BRÛLE-POURPOINT (À) (bru-lę-pour-poin) *loc. adv.* Brusquement et en face.

BRÛLER (bru-lé) *v. tr.* Consumer par le feu; corroder; *v. int.* Cuire trop; ressentir un vif désir.

BRÛLERIE (bru-lę-ri) *s. f.* Atelier où l'on fait de l'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT (bru-lę-tou) *s. m.* Support garni d'une pointe, pour brûler les bouts de bougie.

BRÛLEUR, EUSE (bru-lę.r, eu-zę) *s.* Incendiaire; distillateur; appareil pour le chauffage à gaz.

BRULOIR (bru-lòâr) *s. m.* Ustensile pour griller le café.

BRULOT (bru-lô) *s. m.* Eau-de-vie qu'on brûle pour faire un punch. Navire pour incendier.

BRULURE (bru-lu-rę) *s. f.* Action du feu; sa marque; maladie des [illegible].

BRUMAIRE (bru-mè-rę) *s. m.* Second mois de l'année républicaine (du 23 octobre au 21 novembre).

BRUMAL, E (bru-màl, mà-lę) *adj.* Qui tient des brumes de l'hiver.

BRUME (bru-mę) *s. f.* Brouillard épais.

BRUMER (bru-mé) *v. impers.* Faire de la brume.

BRUMEUX, EUSE (bru-meu,-zę) *adj.* Chargé, couvert de brume.

BRUN, UNE (brun, bru-nę) *adj.* et *s.* Tirant sur les cheveux noirs; qui a les cheveux bruns.

BRUNÂTRE (bru-nâ-trę) *adj.* Qui tire sur le brun.

BRUNE (bru-nę) *s. f.* Moment de la chute du jour.

BRUNET, ETTE (bru-nè, tę) *adj.* et *s.* Diminutif de brun.

BRUNI (bru-ni) *s. m.* Le poli en orfèvrerie par opposition au mat.

BRUNIR (bru-nir) *v. tr.* Rendre brun; polir; *v. int.* Devenir brun.

BRUNISSAGE (bru-ni-sâ-ję) *s. m.* Action de brunir, de polir.

BRUNISSEUR, EUSE (bru-ni-sę.r, eu-zę) *s.* Qui brunit les métaux.

BRUNISSOIR (bru-ni-sòâr) *s. m.* Outil pour brunir les métaux.

BRUNISSURE (bru-ni-su-rę) *s. f.* Art du brunisseur; ouvrage bruni; façon aux étoffes.

BRUSQUE (brus-kę) *adj.* Vif, incivil, prompt, inopiné.

BRUSQUEMBILLE (brus-kan-bi-yę) *s. f.* Jeu de cartes.

BRUSQUEMENT (brus-kę-man) *adv.* D'une manière brusque.

BRUSQUER (brus-ké) *v. tr.* Offenser par des brusqueries; terminer promptement.

BRUSQUERIE (brus-kę-ri) *s. f.* Action ou paroles brusques.

BRUT, E (brut, bru-tę) *adj.* Dans l'état grossier de nature; non poli.

BRUTAL, E, AUX (bru-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Qui tient de la bête brute, féroce; farouche; grossier.

BRUTALEMENT (bru-tà-lę-man) *adv.* D'une manière brutale.

BRUTALISER (bru-tà-li-zé) *v. tr.* Traiter brutalement.

BRUTALITÉ (bru-tà-li-té) *s. f.* Vice du brutal; violence; rudesse.

BRUTE (bru-tę) *s. f.* Animal; personne sans esprit ni raison.

BRUYAMMENT (bru-yà-man) *adv.* Avec grand bruit.

BRUYANT, E (bru-yan, tę) *adj.* Qui fait grand bruit.

BRUYÈRE (bru-yè-rę) *s. f.* Arbrisseau commun sur les montagnes et dans les terrains incultes.

BRYON (bri-on) *s. m.* Mousse qui s'attache aux arbres.

BRYONNE (bri-ò-nę) *s. f.* Plante grimpante de la famille des Cucurbitacées.

BUANDERIE (bu-an-dę-ri) *s. f.* Lieu pour faire la lessive.

BUANDIER, IÈRE (bu-an-dié, iè-rę) *s.* Qui blanchit les toiles neuves; femme qui fait la lessive.

BUBALE (bu-bà-lę) *s. m.* Antilope d'Afrique à cornes annelées et recourbées en arrière.

BUBE (bu-bę) *s. f.* Elevure, pustule qui vient sur la peau.

BUBON (bu-bon) *s. m.* Tumeur inflammatoire.

BUCCAL, E, AUX (buk-kàl, kà-lę, kô) *adj.* Qui appartient à la bouche.

BUCCIN (buk-sin) *s. m.* Genre de mollusque à coquille univalve, en forme de cornet.

BUCCINATEUR (buk-si-nâ-tę.r) *s. m.* Muscle de la joue.

BUCENTAURE (bu-san-tô-rę) *s. m.* Vaisseau que montait le doge de Venise, quand il faisait la cérémonie d'épouser la mer.

BUCÉPHALE (bu-cé-fâ-lę) *s. m.* Nom du cheval d'Alexandre; cheval de parade ou de bataille; par analogie, mauvaise rosse.

BÛCHE (bu-chę) *s. f.* Pièce de bois pour chauffage; personne stupide.

BÛCHER (bu-ché) *s. m.* Lieu où on met le bois; amas de bois sur lequel on brûlait les personnes, les livres condamnés au feu. *V. tr.* Dégrossir le bois.

BÛCHERON (bu-chę-ron) *s. m.* Qui abat le bois.

BÛCHETTE (bu-chè-tę) *s. f.* Petite bûche; menu bois.

BÛCHEUR (bu-chę.r) *s. m.* Celui qui travaille ardemment.

BUCOLIQUE (bu-kô-li-kę) *adj.* Du genre pastoral; *s. f. pl.* églogues; fatras, paperasses.

BUDGET (bud-jè) *s. m.* État de dépenses et recettes.

BUDGÉTAIRE (bud-jé-tè-rę) *adj.* Qui tient au budget.

BUÉE (bu-é) *s. f.* Toute vapeur qui se dégage d'un liquide en ébullition.

BUFFET (bu-fè) *s. m.* Meuble de salle à manger; Dressoir pour les invités dans une réunion.

BUFFLE (bu-flę) *s. m.* Bœuf sauvage; son cuir.

BUFFLETTERIE (bu-flè-tę-ri) *s. f.* Équipement d'un soldat.

BUFFLETIN (bu-flę-tin) *s. m.* Jeune buffle.

BUFFLONNE (bu-flô-nę) *s. f.* La femelle du buffle.

BUGADIER (bu-gâ-dié) *s. m.* Vase à fondre la graisse pour fabriquer la pommade.

BUGADIÈRE (bu-gâ-diè-rę) *s. f.* Cuve en maçonnerie pour faire le savon.

BUGALET (bu-gâ-lè) *s. m.* Petit bâtiment ponté, pour le cabotage.

BUGLE (bu-glę) *s. m.* Clairon à pistons.

BUGLOSSE (bu-glô-sę) *s. f.* Plante potagère qui a beaucoup de rapport avec la bourrache.

BUGRANE (bu-grâ-nę) *s. f.* Genre de plante légumineuse, dite arrête-bœuf.

BUIRE (bui-rę) *s. f.* Vase à liqueurs; sorte de burette.

BUIS (bui) *s. m.* Arbrisseau dont les feuilles sont toujours vertes; son bois.

BUISSAIE (bui-sè) *s. f.* Lieu planté de buis.

BUISSE (bui-sę) *s. f.* Instrument de tailleur et de cordonnier.

BUISSERIE (bui-sę-ri) *s. f.* Espèce de merrain pour les ouvrages de tonnellerie.

BUISSON (bui-son) *s. m.* Touffe d'arbrisseaux sauvages et épineux.

BUISSONNEUX, EUSE (bui-sô-neu, zę) *adj.* Couvert de buissons.

BUISSONNIER, IÈRE (bui-sô-nié, niè-rę) *adj.* Qui vit dans les buissons; aller se promener pendant le temps de l'école.

BULBE (bul-bę) *s. f.* Oignon de plante; *s. m.* Renflement; le globe de l'œil.

BULBEUX, EUSE (bul-beu, zę) *adj.* Formé d'une bulbe, plante; en anatomie : pourvu d'un bulbe.

BULLAIRE (bu-lè-rę) *s. m.* Recueil des bulles pontificales.

BULLE (bu-lę) *s. f.* Lettre du pape; globule; ampoule; coquille.

BULLETIN (bu-lę-tin) *s. m.* Suffrage écrit; billet; nouvelles journalières; recueil.

BUPRESTE (bu-près-tę) *s. m.* Coléoptère remarquable par la richesse et l'éclat des couleurs.

BURALISTE (bu-râ-lis-tę) *s.* Personne qui tient un bureau.

BURAT (bu-râ) *s. m.* Sorte d'étoffe de bure grossière.

BURATINE (bu-râ-ti-nę) *s. f.* Sorte de popeline, étoffe soie et laine.

BURE (bu-rę) *s. f.* Étoffe de laine rousse; puits d'une mine.

BUREAU (bu-rô) *s. m.* Bure; table à écrire; lieu de travail.

BUREAUCRATE (bu-rô-krâ-tę) *s. m.* Employé dans les bureaux d'une administration.

BUREAUCRATIE (bu-rô-krâ-si) *s. f.* Pouvoir, influence des employés dans l'administration.

BUREAUCRATIQUE (bu-rô-krâ-ti-kę) *adj.* Relatif à la bureaucratie.

BURETTE (bu-rè-tę) *s. f.* Chacun des vases servant à contenir le vin et l'eau pour célébrer la messe. Vase à goulot pour de l'huile ou du vinaigre.

BURGAU (bur-gô) *s. m.* Espèce de

limaçon d'où l'on tire la plus belle espèce de nacre.

BURGAUDINE (bur-gô-di-nę) *s. f.* Nacre fournie par la coquille du burgau.

BURGRAVE (bur-grâ-vę) *s. m.* Châtelain en Allemagne.

BURGRAVIAT (bur-grâ-viâ) *s. m.* Dignité des burgraves.

BURIN (bu-rin) *s. m.* Instrument d'acier pour graver.

BURINER (bu-ri-né) *v. tr.* Graver au burin.

BURLESQUE (bur-lès-kę) *adj.* D'un comique extravagant.

BURLESQUEMENT (bur-lès-kę-man) *adv.* D'une manière burlesque.

BURNOUS (bur-nous) *s. m.* Manteau de laine blanche des arabes.

BUSARD (bu-zâr) *s. m.* Oiseau de proie du genre buse.

BUSC (busk) *s. m.* Lame d'acier, de baleine, que l'on met dans les corsets.

BUSE (bu-zę) *s. f.* Oiseau de proie; personne stupide; conduit, tuyau.

BUSQUER (bus-ké) *v. tr.* Munir d'un busc; arquer.

BUSTE (bus-tę) *s. m.* Tête et partie supérieure du corps; leur représentation.

BUT (bu) Le t se lie devant une voyelle; au pluriel l's se lie. *S. m.* Point où l'on vise; terme; dessein; projet; intention.

BUTE (bu-tę) *s. f.* Outil de maréchal pour parer le sabot du cheval.

BUTÉE (bu-té) *s. f.* Culée pour résister à la poussée des arches d'un pont.

BUTER (bu-té) *v. tr.* Heurter; *V. pr.* S'entêter; S'opiniâtrer; s'obstiner.

BUTIN (bu-tin) *s. m.* Ce qu'on recueille de la victoire.

BUTINER (bu-ti-né) *v. int.* Faire du butin.

BUTOR (bu-tor) *s. m.* Oiseau; homme grossier.

BUTTAGE (bu-tâ-ję) *s. m.* Mettre la terre en butte.

BUTTE (bu-tę) *s. f.* Petite colline; être exposé à.

BUTYREUX, EUSE (bu-ti-reu, eu-zę) *adj.* De la nature du beurre.

BUVABLE (bu-vâ-blę) *adj.* Potable.

BUVARD (bu-vâr) *s.* et *adj.* Papier pour faire sécher l'écriture; qui boit, qui absorbe.

BUVETIER (bu-vę-tié) *s. m.* Qui tient une buvette.

BUVETTE (bu-vè-tę) *s. f.* Endroit où l'on sert des rafraîchissements.

BUVEUR, EUSE (bu-vę.r, eu-zę) *adj.* et *s.* Qui aime à boire.

BUVOTER (bu-vò-té) *v. int.* Boire à petits coups et souvent.

BYZANTIN, INE (bi-zan-tin, ti-nę) *adj.* Qui appartient à l'époque des empereurs de Byzance, au Bas-Empire.

C

C (sé), suivant l'appellation ancienne et sę, suivant la méthode moderne) *s. m.* Troisième lettre de l'alphabet et deuxième consonne.

ÇA (sâ) *adv.* Ici; *Interj.* Qui indique commandement ou exhortation, **Ça et là**, *loc. adv.* De côté et d'autre, **Ça**, *pron.* Pour cela.

CAB (kâb) *s. m.* Voiture où le cocher est placé par derrière.

CABALE (kâ-bâ-lę) *s. f.* Tradition hébraïque; magie, complot; intrigue.

CABALER (kâ-bâ-lé) *v. int.* Faire des cabales.

CABALEUR, EUSE (kâ-bâ-lę.r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui cabale.

CABALISTE (kâ-bâ-lis-tę) *s. m.* Savant dans la science de la cabale des Juifs.

CABALISTIQUE (kâ-bâ-lis-ti-kę) *adj.* Relatif à la cabale juive; qui a rapport à la magie.

CABAN (kâ-ban) *s. m.* Manteau à manches et à capuchon.

CABANE (kâ-bâ-nę) *s. f.* Maisonnette; hutte, niche, baraque.

CABANEAU (kâ-bâ-nô) *s. m.* Abri construit pour les pêcheurs de morue.

CABANER (kâ-bâ-né) *v. tr.* Faire des cabanes; mettre une embarcation la quille en l'air.

CABANON (kâ-bâ-non) *s. m.* Petite cabane; cellule pour les fous. Cachot pour les criminels.

CABARET (kâ-bâ-rè) *s. m.* Boutique où l'on vend du vin à boire sur place ou à emporter, plateau à liqueurs.

CABARETIER (kâ-bâ-rẹ-tié) *s. m.* Celui qui tient un cabaret.

CABAS (kâ-bâ) *s. m.* Sorte de panier en jonc; sac où les femmes portent des menus objets.

CABESTAN (kâ-bès-tan) *s. m.* Treuil vertical autour duquel s'enroule un câble.

CABILLAUD (kâ-bi-yô) *s. m.* Morue fraiche.

CABINE (kâ-bi-nẹ) *s. f.* Petite chambre à bord d'un navire.

CABINET (kâ-bi-nè) *s. m.* Petite chambre; lieu de travail; conseil.

CÂBLE (kâ-ble) *s. m.* Gros cordage; déroulé, immergé, sert de télégraphe entre deux continents.

CÂBLÉ (kâ-blé) *s. m.* Gros cordon pour les embrasses de rideaux, de portières, etc.

CÂBLEAU (kâ-blô) *s. m.* Petit câble.

CÂBLER (kâ-blé) *v. tr.* Façonner en câble; télégraphier par le cable.

CABOCHE (kâ-bo-chẹ) *s. f.* Tête; clou à grosse tête; poisson.

CABOCHON (kâ-bo-chon) *s. m.* Pierre précieuse non taillée; petit clou.

CABOTAGE (kâ-bo-tâ-jẹ) *s. m.* Navigation le long des côtes.

CABOTER (kâ-bo-té) *v. int.* Faire le cabotage.

CABOTEUR (kâ-bo-tẹ.r) *s. m.* Marin qui fait le cabotage.

CABOTIER (kâ-bo-tié) *s. m.* Bâtiment pour faire le cabotage.

CABOTIN (kâ-bo-tin) *s. m.* Comédien d'une troupe ambulante. Mauvais acteur.

CABOTINAGE (kâ-bo- -nâ-jẹ) *s. m.* Vie, manière d'être de cabotin.

CABOTINER (kâ-bo-ti-né) *v. int.* Faire le cabotin.

CABOULOT (kâ-bou-lô) *s. m.* Cabaret de bas-étage.

CABRER (se) (kâ-bré) *v. p.* Se dresser sur les pieds de derrière, en parlant d'un cheval; s'indigner.

CABRI (kâ-bri) *s. m.* Chevreau.

CABRIOLE (kâ-bri-ô-lẹ) *s. f.* Saut d'une personne qui s'élève agilement.

CABRIOLER (kâ-bri-ô-lé) *v. int.* Faire des cabrioles.

CABRIOLET (kâ-bri-ô-lè) *s. m.* Voiture légère à deux roues.

CABUS (kâ-bu) *adj.* Pommé. (Chou).

CACA (kâ-kâ) *s. m.* Excrément, dans le langage enfantin.

CACADE (kâ-kâ-dẹ) *s. f.* Ruine causée par la couardise, le manque de tête, l'habileté.

CACAO (kâ-kâ-ô) *s. m.* Fruit du cacaoyer, principal ingrédient du chocolat.

CACAOYER ou **CACAOTIER** (kâ-kâ-ô-yé ou tié) *s. m.* Arbre qui produit le cacao.

CACAOYÈRE ou **CACAOTIÈRE** (kâ-kâ-ô-yè-rẹ ou tiè-rẹ) *s. f.* Plant de cacaoyers.

CACATOIS (kâ-kâ-toâ) *s. m.* Espèce de perroquet huppé; petit mât.

CACHALOT (kâ-châ-lô) *s. m.* Le plus grand cétacé après la baleine.

CACHE (kâ-chẹ) *s. f.* Lieu secret pour cacher quelqu'un ou quelque chose.

CACHE-CACHE (kâ-chẹ-kâ-chẹ) *s. m.* Jeu d'enfants.

CACHECTIQUE (kâ-chèk-ti-kẹ) *adj.* Attaqué de cachexie.

CACHEMIRE (kâ-chẹ-mi-rẹ) *s. m.* Châle; étoffe.

CACHE-NEZ (kâ-chẹ-né) *s. m.* Sorte de cravate pour se garantir du froid.

CACHE-POT (kâ-chẹ-pô) *s. m.* Enveloppe qui recouvre un vase commun.

CACHER (kâ-ché) *v. tr.* Soustraire à la vue; dissimuler.

CACHET (kâ-chè) *s. m.* Petit sceau; marque caractéristique d'un auteur, d'un artiste.

CACHETER (kâ-chẹ-té) *v. tr.* Mettre un cachet.

CACHETTE (kâ-chè-tẹ) *s. f.* Petite cache; *Loc. adv.* En secret.

CACHEXIE (kâ-chèk-si) *s. f.* État causé par un dépérissement général.

CACHOT (kâ-chô) *s. m.* Cellule de prisonnier, basse et obscure.

CACHOTTERIE (kâ-chô-tẹ-ri) *s. f.* Mystère pour des choses peu importantes.

CACHOTTIER, ÈRE (kâ-chô-tié, tiè-rẹ) *s.* Qui fait des cachotteries.

CACHOU (kâ-chou) *s. m.* Arbre des Indes ; son suc.

CACHUCHA (kâ-chout-châ) *s. f.* Danse espagnole.

CACIQUE (kâ-si-kẹ) *s. m.* Chef indigène des anciens Mexicains et Péruviens.

CACOCHYME (kâ-kô-chi-mẹ) *adj.* et *s.* Qui a une constitution détériorée par l'âge ou la maladie.

CACOCHYMIE (kâ-kô-chi-mi) *s. f.* État d'une personne cacochyme.

CACOGRAPHIE (kâ-kô-grâ-fi) *s. f.* Orthographe vicieuse.

CACOGRAPHIQUE (kâ-kô-grâ-fi-kẹ) *adj.* Qui appartient à la cacographie.

CACOLET (kâ-kô-lè) *s. m.* Panier à dossier, pour aller à dos de mulet, d'âne ou de cheval, qui sert à transporter les blessés.

CACOLOGIE (kâ-kô-lô-ji) *s. f.* Locution vicieuse.

CACOLOGIQUE (kâ-kô-lô-ji-kẹ) *adj.* Qui a rapport à la cacologie.

CACOPHONIE (kâ-kô-fô-ni) *s. f.* Discordance de sons.

CACOPHONIQUE (kâ-kô-fô-ni-kẹ) *adj.* Qui a le caractère de la cacophonie.

CACTÉES (kâk-té) *s. f. pl.* Famille de plantes, dont le cactus est le type.

CACTIER (kâk-tié) *s. m.* et **CACTUS** (kâk-tus) Plante de la famille des cactées.

CADASTRAGE (kâ-dâs-trâ-jẹ) *s. m.* Action de cadastrer.

CADASTRAL, E, AUX (kâ-dâs-trâl, trâ-lẹ (trô) *adj.* Relatif au cadastre.

CADASTRE (kâ-dâs-trẹ) *s. m.* État de la valeur et de la quantité des biens-fonds pour servir de base à l'assiette de l'impôt foncier.

CADASTRER (kâ-dâs-tré) *v. tr.* Soumettre à l'opération du cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE (kâ-dâ-vé-reu, zẹ) *adj.* Qui tient du cadavre.

CADAVÉRIQUE (kâ-dâ-vé-ri-kẹ) *adj.* Qui a rapport à un cadavre.

CADAVRE (kâ-dâ-vrẹ) *s. m.* Dépouille mortelle, débris de la race humaine.

CADE (kâ-dẹ) *s. m.* Genévrier; Baril de saline.

CADEAU (kâ-dô) *s. m.* Présent en témoignage d'amitié, don.

CADENAS (kâ-dẹ-nâ) *s. m.* Serrure mobile, qu'on accroche avec des pitons à une porte, une malle, etc.

CADENASSER (kâ-dẹ-nâ-sé) *v. tr.* Fermer avec un cadenas.

CADENCE (kâ-dan-sẹ) *s. f.* Harmonie; justesse de mouvements, de sons.

CADENCER (ka-dan-sé) *v. tr.* Donner de la cadence; mettre de la cadence.

CADÈNE (kâ-dè-nẹ) *s. f.* Chaîne des forçats.

CADENETTE (kâ-dẹ-nè-tẹ) *s. f.* Longue tresse de cheveux.

CADET, ETTE (kâ-dè, tẹ) *adj.* Le second des frères, la seconde des sœurs.

CADETTE (kâ-dè-tẹ) *s. f.* Pierre de taille mince et carrée.

CADI (kâ-di) *s. m.* Juge musulman.

CADIS (kâ-di) *s. m.* Serge de laine fabriquée dans le midi de la France.

CADMIE (kâd-mi) *s. f.* L'oxyde de zinc sublimé.

CADMIUM (kâd-mi-ôm) *s. m.* Corps simple qui a la couleur et l'éclat de l'étain.

CADOLE (kâ-dô-lẹ) *s. f.* Sorte de loquet de porte.

CADRAN (kâ-dran) *s. m.* Surface divisée par heures.

CADRAT (kâ-drâ) *s. m.* Morceau de fonte pour remplir les intervalles.

CADRATIN (kâ-drâ-tin) Petit cadrat.

CADRATURE (kâ-drâ-tu-rẹ) *s. f.* Pièces qui font mouvoir les aiguilles d'une montre ou d'une pendule.

CADRE (kâ-drẹ) *s. m.* Bordure d'un tableau; plan d'un ouvrage; châssis.

CADRER (kâ-dré) *v. int.* Avoir du rapport.

CADUC, DUQUE (kâ-duk, du-kẹ) *adj.* Vieux, cassé.

CADUCÉE (kâ-du-sé) *s. m.* Verge accolée de deux serpents; attribut de Mercure.

CADUCITÉ (kâ-du-si-té) *s. f.* État d'une personne caduque.

CAFARD, E (kâ-far, de) *s. m. f.* Celui qui va sournoisement dénoncer les autres; bigot; insecte à robe noire.

CAFARDAGE (kâ-far-dâ-je) *s. m.* Action de cafarder.

CAFARDER (kâ-far-dé) *v. int.* Agir en cafard.

CAFARDERIE (kâ-far-de-ri) *s. f.* Manière d'agir du cafard.

CAFARDISE (kâ-far-di-ze) *s. m.* Manière d'être du cafard.

CAFÉ (kâ-fé) *s. m.* Fève du caféier; infusion de cette graine; lieu où l'on sert du café.

CAFÉIÈRE (kâ-fé-yè-re) *s. f.* Plantation d'arbres à café.

CAFETAN (kâ-fe-tan) *s. m.* Pelisse d'honneur que les sultans offrent aux étrangers de distinction.

CAFETIER, ÈRE (kâ-fe-tié, tiè-re) *s.* Celui, celle qui tient un café. *s. f.* Vase destiné à servir le café sur la [redacted]

[redacted] **CAFÉIER** (kâ-fié ou kâ-fé-yé) *s. m.* Arbre qui produit le café.

CAGE (kâ-je) *s. f.* Logette pour les oiseaux; Loge garnie de barreaux pour renfermer des animaux et même des hommes; prison.

CAGNARD, E (kâ-gnar, de) *adj.* et *s.* Poltron; fainéant.

CAGNARDER (kâ-gnar-dé) *v. int.* Fainéanter.

CAGNARDISE (kâ-gnar-di-ze) *s. f.* Manière d'être du cagnard.

CAGNE (kâ-gne) *s. f.* Personne fainéante, méprisable.

CAGNEUX, EUSE (kâ-gneu, ze) *adj.* Qui a les jambes et les genoux tournés en dedans.

CAGNOTTE (kâ-gnô-te) *s. f.* Argent prélevé sur les mises des joueurs qu'on laisse amasser; l'argent ainsi déposé.

CAGOT, E (kâ-gô, gô-te) *s.* et *adj.* Celui, celle qui a une dévotion fausse et mal entendue.

CAGOTERIE (kâ-gô-te-ri) *s. f.* Manière d'agir du cagot.

CAGOTISME (kâ-gô-tis-me) *s. m.* Esprit du cagot.

CAGOULE (kâ-gou-le) *s. f.* Manteau avec un capuchon percé à l'endroit des yeux et de la bouche.

CAHIER (kâ-yé) *s. m.* Feuilles de papier réunies et cousues ensemble.

CAHIN-CAHA (kâ-in-kâ-â) *adv.* Tant bien que mal.

CAHOT (kâ-ô) *s. m.* Saut que fait une voiture sur un terrain inégal.

CAHOTAGE (kâ-ô-tâ-je) *s. m.* Mouvement des cahots.

CAHOTEMENT (kâ-ô-te-man) *s. m.* Action de cahoter.

CAHOTER (kâ-ô-té) *v. tr.* Causer des cahots; *v. int.* éprouver des cahots.

CAHUTE (kâ-u-te) *s. f.* Cabane; petite loge; hutte; maisonnette.

CAÏEU (kâ-you) *s. m.* Rejeton d'un oignon à fleur.

CAILLE (kâ-ye) *s. f.* Oiseau de passage du genre perdrix.

CAILLÉ (kâ-yé) *s. m.* Lait coagulé.

CAILLEBOTTE (kâ-ye-bô-te) Masse de caillé.

CAILLEBOTTER (kâ-ye-bô-té) *v. tr.* Réduire en caillots.

CAILLE-LAIT (kâ-ye-lè) *s. m.* Muguet dont la fleur fait cailler le lait.

CAILLEMENT (kâ-ye-man) *s. m.* Action de se cailler.

CAILLER (kâ-yé) *v. tr.* Coaguler, figer. *V. i. t.* Chasser aux cailles.

CAILLETAGE (kâ-ye-tâ-je) *s. m.* Bavardage.

CAILLETEAU (kâ-ye-tô) *s. m.* Jeune caille.

CAILLETER (kâ-ye-té) *v. int.* Faire la caillette; bavarder.

CAILLETTE ([redacted]) *s. f.* Femme babillarde; cavité de l'estomac des ruminants qui contient la présure à cailler le lait.

CAILLOT (kâ-yô) *s. m.* Masse de sang caillé.

CAILLOT-ROSAT (kâ-yô-rô-zâ) *s. m.* Variété de poire pierreuse dont l'arôme rappelle l'odeur de la rose.

CAILLOU (kâ-you) *s. m.* Pierre très dure dont on fait jaillir des étincelles en la frappant avec de l'acier.

CAILLOUTAGE (kâ-you-tâ-je) *s. m.* Ouvrage fait de cailloux.

CAILLOUTÉE (kâ-you-té) *s. f.*

Faïence fine faite d'argile et de cailloux réduits en poudre.

CAILLOUTER (kâ-you-té) *v. tr.* Garnir de cailloux.

CAILLOUTEUX, EUSE (kâ-you-teu, zę) *adj.* Plein de cailloux.

CAILLOUTIS (kâ-you-ti) *s. m.* Ouvrage de cailloux dont on fait la chaussée d'une route.

CAÏMAN (kâ-i-man) *s. m.* Genre de crocodile des fleuves de l'Amérique du Sud.

CAÏQUE (kâ-i-kę) *s. m.* Embarcation légère en usage dans les mers du Levant.

CAISSE (kè-sę) *s. f.* Coffre; coffre-fort; lieu, bureau où l'on paie. Tambour, très gros tambour.

CAISSIER, ÈRE (kè-sié, siè-rę) *s. m.* Qui tient la caisse.

CAISSON (kè-son) *s. m.* Coffre monté sur roues, dont on se sert pour les transports militaires; caisse ménagée dans une voiture pour recevoir divers objets.

CAJOLER (kâ-jò-lé) *v. tr.* Chercher à gagner quelqu'un par des paroles, des manières caressantes.

CAJOLERIE (kâ-jò-lę-ri) *s. f.* Louange qui sent la flatterie.

CAJOLEUR, EUSE (kâ-jò-lę.r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui cajole.

CAL (kâl) *s. m.* Durillon, soudure qui réunit les fragments d'un os.

CALADE (kâ-lâ-dę) *s. f.* Terrain en pente sur lequel on fait descendre un cheval pour le dresser.

CALAGE (kâ-lâ-ję) *s. m.* Action de caler, de mettre d'aplomb à l'aide d'une cale.

CALAISON (kâ-lè-zon) *s. f.* Quantité dont un navire enfonce dans l'eau en raison de son chargement.

CALAMBOUR (kâ-lan-bour) *s. m.* Variété d'aloès odorant qui sert à l'ébénisterie.

CALAMENT (kâ-lâ-man) *s. m.* Plante labiée, voisine de la mélisse.

CALAMINE (kâ-lâ-mi-nę) *s. f.* Pierre bitumineuse qui sert à affiner le cuivre.

CALAMITE (kâ-lâ-mi-tę) *s. f.* La qualité de storax la moins estimée.

CALAMITÉ (kâ-lâ-mi-té) *s. f.* Malheur public.

CALAMITEUX, EUSE (kâ-lâ-mi-teu, zę) *adj.* Qui abonde en calamités.

CALANDRAGE (kâ-lan-drâ-ję) *s. m.* Action de calandrer.

CALANDRE (kâ-lan-drę) *s. f.* Machine pour lustrer les étoffes; grande alouette d'Europe.

CALANDRER (kâ-lan-dré) *v. tr.* Faire passer à la calandre.

CALANDREUR (kâ-lan-drę.r) *s. m.* Ouvrier qui calandre.

CALCAIRE (kâl-kè-rę) *adj.* Qui contient de la chaux.

CALCANÉUM (kâl-kâ-né-òm) *s. m.* Os du tarse qui forme le talon.

CALCÉDOINE (kâl-sé-doâ-nę) *s. f.* Variété d'agate d'une transparence laiteuse.

CALCINABLE (kâl-si-nâ-blę) *adj.* Qui peut être calciné.

CALCINATION (kâl-si-nâ-sion) *s. f.* Action de calciner.

CALCINER (kâl-si-né) *v. tr.* Réduire à l'état de chaux.

CALCIUM (kâl-si-òm) *s. m.* Métal qui, par sa combinaison avec l'oxygène, constitue la chaux.

CALCUL (kâl-kul) *s. m.* Supputation; compte; combinaison; pierre dans la vessie.

CALCULABLE (kâl-ku-lâ-blę) *adj.* Qui peut se calculer.

CALCULATEUR, TRICE (kâl-ku-lâ-tę.r tri-sę) *s.* Celui, celle qui calcule.

CALCULER (kâl-ku-lé) *v. tr.* Compter; combiner; supputer.

CALCULEUX, EUSE (kâl-ku-leu, zę) *adj.* Graveleux; affecté d'un calcul.

CALE (kâ-lę) *s. f.* Fond d'un navire; abri; punition; support pour mettre de niveau.

CALÉ, E (kâ-lé) *adj.* Mis d'aplomb au moyen d'une cale.

CALEBASSE (kâ-lę-bâ-sę) *s. f.* Espèce de courge; vidée et séchée sert à contenir des boissons.

CALEBASSIER (kâ-lę-bâ-sié) *s. m.* Arbre qui produit les calebasses.

CALÈCHE (kâ-lè-chę) *s. f.* Voiture élégante à quatre roues, souvent découverte.

CALEÇON (kâ-lę-son) *s. m.* Vêtement de dessous; sorte de culotte.

CALÉFACTEUR (kâ-lé-fâk-tę.r) *s. m.* Appareil économique pour faire cuire les aliments.

CALÉFACTION (kâ-lé-fâk-sion) *s. f.*

Action du feu produisant la chaleur.

CALEMBOUR (kâ-lan-bour) *s. m.* Jeu de mots à double sens.

CALEMBOURISTE (kâ-lan-bou-ris-tę) *s. m.* Qui fait des calembours.

CALEMBREDAINE (kâ-lan-brę-dè-nę) *s. f.* Propos ridicule, extravagant

CALENDES (kâ-lan-dę) *s. f. pl.* Nom donné par les Romains au premier jour de chaque mois.

CALENDRIER (kâ-lan-dri-é) *s. m.* Table des jours de l'année.

CALEPIN (kâ-lę-pin) *s. m.* Recueil de renseignements et de notes particulières.

CALER (kâ-lé) *v. tr.* Mettre d'aplomb à l'aide d'une cale. *V. int.* Ne point travailler.

CALFAT (kâl-fâ) *m. s.* Ouvrier qui est chargé de calfater.

CALFATAGE (kâl-fâ-tâ-ję) *s. m.* Action de calfater.

CALFATER (kâl-fâ-té) *v. tr.* Garnir d'étoupes les fentes et les trous d'un navire.

CALFEUTRAGE (kâl-feu-trâ-ję) *s. m.* Action de calfeutrer.

CALFEUTRER (kâl-feu-tré) *v. tr.* Garnir de bourrelets une croisée, une porte, etc. **Se calfeutrer**, *v. pr.* Se tenir enfermé.

CALIBRAGE (kâ-li-brâ-ję) *s. m.* Action de calibrer.

CALIBRE (kâ-li-brę) *s. m.* Diamètre intérieur d'un tube; volume; grosseur; modèle; qualité; état.

CALIBRER (kâ-li-bré) *v. tr.* Donner le calibre.

CALICE (kâ-li-sę) *s. m.* Vase pour la messe; enveloppe extérieure des fleurs.

CALICOT (kâ-li-kô) *s. m.* Toile de coton; commis d'un magasin de nouveautés.

CALIFAT (kâ-li-fâ) *s. m.* Dignité de calife.

CALIFE (kâ-li-fę) *s. m.* Souverain musulman.

CALIFOURCHON (à) (kâ-li-four-chon) *loc. adv.* Jambe de çà, jambe de là, comme étant à cheval.

CALIGE (kâ-li-ję) *s. f.* Chaussure des soldats romains.

CÂLIN, E (kâ-lin, li-nę) *adj.* et *s.* Indolent; cajoleur.

CÂLINER (kâ-li-né) *v. tr.* Cajoler. **Se câliner**, *v. pr.* Prendre ses aises.

CÂLINERIE (kâ-li-nę-ri) *s. f.* Cajolerie.

CALIORNE (kâ-li-or-nę) *s. m.* Fort palan pour élever de gros fardeaux.

CALLEUX, EUSE (kâ-leu, zę) *adj.* Dont la peau est épaisse et dure.

CALLIGRAPHE (kâl-li-grâ-fę) *s. m.* Celui qui pratique la calligraphie.

CALLIGRAPHIE (kâl-li-grâ-fi) *s. f.* Art de bien écrire.

CALLIGRAPHIQUE (kâl-li-grâ-fi-kę) *adj.* De la calligraphie.

CALLOSITÉ (kâl-lô-zi-té) *s. f.* Petit calus.

CALMANDE (kâl-man-dę) *s. f.* Étoffe de laine lustrée.

CALMANT, E (kâl-man, tę) *adj.* Qui calme. *s. m.* Remède lénitif.

CALMAR (kâl-mâr) *s. m.* Genre de mollusque.

CALME (kâl-mę) *s. m.* Tranquillité. *Adj.* Tranquille; sans agitation.

CALMER (kâl-mé) *v. tr.* Apaiser; rendre calme; *V. int.* Devenir calme.

CALOMEL (kâ-lô-mèl) *s. m.* Muriate de mercure doux.

CALOMNIATEUR, TRICE (câ-lôm-ni-â-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Qui calomnie.

CALOMNIE (kâ-lôm-ni) *s. f.* Fausse imputation contre quelqu'un.

CALOMNIER (kâ-lôm-nié) *v. tr.* Attaquer par des calomnies.

CALOMNIEUSEMENT (kâ-lôm-ni-eu-zę-man) *adv.* D'une manière calomnieuse.

CALOMNIEUX, EUSE (ka-lom-ni-eu, zę) *adj.* Qui a le caractère de la calomnie.

CALORICITÉ (kâ-lor-i-si-té) *s. f.* Faculté de produire la chaleur vitale.

CALORIE (kâ-lor-i) *s. f.* Unité de mesure de chaleur.

CALORIFÈRE (kâ-lor-i-fè-rę) *s. m.* Appareil de chauffage.

CALORIFICATION (kâ-lor-i-fi-kâ-sion) *s. f.* Dégagement de calorique qui s'opère dans les corps organisés pendant leur vie.

CALORIFIQUE (kâ-lor-i-fi-kę) *adj.* Qui donne de la chaleur.

CALORIMÈTRE (kâ-lor-i-mè-trę) *s. m.* Instrument propre à mesurer le calorique.

CALORIMÉTRIE (kâ-lor-i-mé-tri) *s. f.* Manière de se servir du calorimètre.

CALORIQUE (kâ-lor-i-kę) *s. m.* Principe de la chaleur.

CALOTTE (kâ-lô-tę) *s. f.* Sorte de bonnet qui ne couvre que le haut de la tête. Coup donné sur la tête avec le plat de la main.

CALOTTER (kâ-lô-té) *v. tr.* Donner des calottes.

CALQUE (kâl-kę) *s. m.* Imitation servile.

CALQUER (kâl-ké) *v. tr.* Prendre le trait d'un dessin en suivant exactement ses contours.

CALUMET (kâ-lu-mè) *s. m.* Pipe [redacted] sauvages de l'Amérique du Nord, qu'ils faisaient fumer à leurs hôtes, à leurs alliés, en signe de pai[redacted]

CALUS (kâ-lus) *s. m.* Durillon produit par le frottement.

CALVAIRE (kâl-vè-rę) *s. m.* Elévation sur laquelle on a planté une croix, pour figurer le véritable calvaire.

CALVILLE (kâl-vi-lę) *s. m.* Espèce de pomme.

CALVITIE (kâl-vi-si) *s. f.* Etat de celui qui est chauve.

CAMAÏEU (kâ-mâ-yeu) *s. m.* Pierre fine; peinture d'une seule couleur.

CAMAIL (kâ-mâ-y) *s. m.* Manteau ecclésiastique. Petit manteau de femme.

CAMARADE (kâ-mâ-râ-dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a même vie, mêmes habitudes, mêmes occupations que plusieurs autres personnes.

CAMARADERIE (kâ-mâ-râ-dę-ri) *s. f.* Familiarité; coterie.

CAMARD, E (kâ-mâr, dę) *adj.* et *s.* Qui a le nez plat.

CAMBOUIS (kan-boui) *s. m.* Matière dont on graisse les rouages d'une machine, les essieux des roues.

CAMBREMENT (kan-brę-man) *s. m.* Action de cambrer.

CAMBRER (kan-bré) *v. tr.* Courber en [redacted]

CAMBREUR (kan-brę-r) *s. m.* Ouvrier qui cambre les tiges, les semelles de la chaussure.

CAMBRILLON (kan-bri-yon) *s. m.* Pièce de cuir qui fait partie du talon d'un soulier.

CAMBRIOLEUR (kan-bri-yô-lę-r) *s. m.* Voleur qui dévalise spécialement les chambres des étages supérieurs.

CAMBRURE (kan-bru-rę) *s. f.* Courbure en arc.

CAMBUSE (kan-bu-zę) *s. f.* Endroit d'un navire où l'on distribue les vivres; etc.

CAMBUSIER (kan-bu-zié) *s. m.* Celui qui est chargé du service de la cambuse.

CAME (kâ-mę) *s. f.* Dent d'un arbre tou[redacted]

CAMÉADE (kâ-mé-â-dę) *s. f.* Espèce de poivre sauvage noir.

CAMÉE (kâ-mé) *s. f.* Toute pierre fine sculptée en relief.

CAMÉLÉON (kâ-mé-lé-on) *s. m.* Petit lézard; constellation; celui qui change aisément d'avis ou de parti.

CAMÉLÉONIEN (kâ-mé-lé-ô-niin) *s. m.* Nom d'une famille de lézards dont le caméléon est le type.

CAMÉLIA (kâ-mé-liâ) *s. m.* Bel arbuste d'ornement.

CAMELINE (kâ-mę-li-nę) *s. f.* Plante qui fournit une huile utilisée pour l'éclairage, la peinture.

CAMELOT (kâ-mę-lô) *s. m.* Colporteur de marchandises de pacotille.

CAMELOTE (kâ-mę-lô-tę) *s. f.* Mauvais ouvrage. Objet dont la fabrication n'a pas été soignée.

CAMELOTER (kâ-mę-lô-té) *v. tr.* Fabriquer sans soin.

CAMÉRIER (kâ-mé-rié) *s. m.* Officier de la Chambre du pape.

CAMÉRISTE (kâ-mé-ris-tę) *s. f.* Femme de chambre.

CAMERLINGUE (kâ-mèr-lin-gę) *s. m.* Premier dignitaire de la Cour de Rome.

CAMION (kâ-mi-on) *s. m.* Voiture de roulage pour le transport des colis. Vase où les peintres délaient le badige[redacted]

CAMIONNAGE (kâ-mió-nâ-lę) *s. m.* Transport de colis par camions.

[redacted]MIONNER (kâ-mió-né) *v. tr.* Transporter sur un camion.

CAMIONNEUR (kâ-mió-nę-r) *s. m.* Celui qui conduit un camion.

CAMISOLE (kâ-mi-zô-lę) *s. f.* Vêtement de femme; gilet de force.

CAMOMILLE (kâ-mô-mi-yę) *s. f.* Plante d'un fréquent usage en médecine.

CAMOUFLET (kâ-mou-flè) *s. m.* Affront; mortification.

CAMP (kan) *s. m.* Espace où une armée dresse ses tentes.

CAMPAGNARD, E (kan-pâ-gnâr, dę) *s.* Qui habite la campagne.

CAMPAGNE (kan-pâ-gnę) *s. f.* Les champs; expédition militaire.

CAMPAGNOL (kan-pâ-gnôl) *s. m.* Espèce de mulot, de souris des champs.

CAMPAN (kan-pan) *s. m.* Marbre des Pyrénées.

CAMPANE (kan-pâ-nę) *s. f.* Ornement; chapiteau; plante.

CAMPANILE (kan-pâ-ni-lę) *s. m.* Petit clocher à jour.

CAMPANULACÉE (kan-pâ-nu-lâ-sé) *s. f.* Plante dont la fleur est en forme de clochette.

CAMPANULE (kan-pâ-nu-lę) *s. f.* Plante dont les fleurs violettes ou bleues retombent en clochettes.

CAMPANULÉ, E (kan-pâ-nu-lé) *adj.* Qui représente une cloche.

CAMPÉ, E (kan-pé) *adj.* Qui campe, qui n'a pas de domicile fixe.

CAMPÊCHE (kan-pè-chę) *s. m.* Arbre qui fournit une belle teinture rouge.

CAMPEMENT (kan-pę-man) *s. m.* Action de camper; lieu ou l'on campe.

CAMPER (kan-pé) *v. tr.* Dresser un camp. *v. int.* S'établir dans un [redacted]

CAMPHRE (kan-frę) *s. m.* Sorte de gomme; principe végétal.

CAMPHRÉ, E (kan-fré) *adj.* Qui contient du camphre,

CAMPHRÉE (kan-fré) *s. f.* Plante dont les feuilles sentent le camphre.

CAMPHRER (kan-fré) *v. tr.* Mettre du camphre.

CAMPHRIER (kan-fri-yé) *s. m.* Laurier du Japon d'où l'on tire le camphre.

CAMPINE (kan-pi-nę) *s. f.* Poularde fine.

CAMPOS (kan-pô) *s. m.* Congé; repos; sortie.

CAMUS, E (kâ-mu, zę) *adj.* Qui a le nez court, plat.

CANAILLE (kâ-nâ-yę) *s. f.* Vile populace; un homme malhonnête, méprisable.

CANAILLERIE (kâ-nâ-yę-ri) *s. f.* Procédé de celui qui se conduit comme une canaille.

CANAL (kâ-nâl) *s. m.* Conduit qui amène l'eau; rivière artificielle creusée par l'art. Voie.

CANALISABLE (kâ-nâ-li-zâ-blę) *adj.* Qui peut-être canalisé.

CANALISATION (kâ-nâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de canaliser.

CANALISER (kâ-nâ-li-zé) *v. tr.* Sillonner de canaux; rendre navigable.

CANAMELLE (kâ-nâ-mè-lę) *s. f.* Nom de la canne à sucre.

CANAPÉ (kâ-nâ-pé) *s. m.* Siège à dossier assez large pour que plusieurs personnes puissent s'y asseoir, ou pour qu'une personne puisse s'y étendre.

CANARD (kâ-nâr) *s. m.* Oiseau palmipède; morceau de sucre trempé dans du café. Fausse nouvelle.

CANARDER (kâ-nâr-dé) *v. tr.* Tirer à couvert; faire des couacs.

CANARDIÈRE (kâ-nâr-diè-rę) *s. f.* Long fusil. Lieu pour tirer les ca-[redacted]

CANARI (kâ-nâ-ri) *s. m.* Serin des îles Canaries.

CANCAN (kan-kan) *s. m.* Médisance; commérage; danse libre des bals publics.

CANCANER (kan-kâ-né) *v. int.* Faire des cancans; danser le cancan.

CANCANIER, IÈRE (kan-kâ-nié, niè-rę) *adj.* et *s.* Qui fait des cancans.

CANCELLARIAT (kan-sèl-lâ-riâ) *s. m.* Dignité de chancelier.

CANCER (kan-sèr) *s. m.* Tumeur maligne; signe de zodiaque.

CANCÉR[redacted] (kan-sé-reu, reu-zę) *adj.* Qui est de la nature du [redacted]

CANCRE (kan-krę) *s. m.* Crabe; écrevisse de mer; celui qui végète; homme très avare; Celui qui n'avance pas dans ses études.

CANCRELAT (kan-krę-lâ) *s. m.* Blatte américaine qui ronge les effets, les provisions.

CANDÉLABRE (kan-dé-lâ-bre) *s. m.* Grand chandelier à plusieurs branches.

CANDEUR (kan-dœr). *s. f.* Pureté d'âme qui n'a rien à cacher.

CANDI (kan-di) *adj.* Sucre cristallisé.

CANDIDAT (kan-di-dâ) *s. m.* Celui qui se met sur les rangs pour une fonction, un emploi, une charge.

CANDIDATURE (kan-di-dâ-tu-rę) *s. f.* Situation du candidat.

CANDIDE (kan-di-dę) *adj.* Qui a de la candeur.

CANDIDEMENT (kan-di-dę-man) *adv.* Avec candeur.

CANDIR (kan-dir) *v. tr.* Faire fondre du sucre jusqu'à ce qu'il soit candi.

CANE (kâ-nę) *s. f.* Femelle du canard.

CANEPETIÈRE (kâ-nę-pę-tière) *s. f.* Espèce de petite outarde.

CANEPIN (kâ-nę-pin) *s. m.* Peau fine d'agneau ou de chevreau.

CANETON (kâ-nę-ton) *s. m.* Jeune canard.

CANETTE (kâ-nè-tę) *s. f.* Petite cane; mesure de liquides, spécialement de bière.

CANEVAS (kâ-nę-vâ) *s. m.* Grosse toile pour la tapisserie; fond sur lequel on fait des développements.

CANEZOU (kâ-nę-zou) *s. m.* Corsage de lingerie, de dentelle, etc. avec ou sans manches.

CANGUE (kan-gę) *s. f.* Instrument de supplice chinois.

CANICHE (kâ-ni-chę) *s. m.* et *f.* Chien de l'espèce du barbet.

CANICHON (kâ-ni-chon) *s. m.* Petit caniche. Jeune canard qui n'a encore que du duvet.

CANICULAIRE (kâ-ni-ku-lè-rę) *adj.* Qui tient à la canicule.

CANICULE (kâ-ni-ku-lę) *s. f.* Période où l'étoile de Sirius ou du Chien, se lève et se couche avec le soleil du 24 juillet au 26 août.

CANIF (kâ-nif) *s. m.* Petit couteau pour tailler les crayons.

CANIN, E (kâ-nin, ni-nę) *adj.* Qui tient du chien. *s. f.* Dents placées chez l'homme entre les incisives et les molaires et qui ont la forme des crocs du chien.

CANIVEAU (kâ-ni-vô) *s. m.* Pierre creusée en rigole pour l'écoulement des eaux.

CANNAGE (kâ-nâ-ję) *s. m.* Action de canner des sièges.

CANNAIE (kâ-nè) *s. f.* Lieu planté de roseaux.

CANNE (kâ-nę) *s. f.* Bâton sur lequel on s'appuie en marchant.

CANNÉ, E (kâ-né) *adj.* Se dit des chaises dont le siège est en rotin.

CANNELER (kâ-nę-lé) *v. tr.* Orner de cannelures.

CANNELIER (kâ-nę-lié) *s. m.* Laurier de Ceylan, dont l'écorce fournit la cannelle.

CANNELLE (kâ-nè-lę) *s. f.* Epice, écorce du cannelier; robinet en bois et en cuivre.

CANNELURE (kâ-nę-lu-rę) *s. f.* Rainure creusée du haut en bas d'une colonne, d'un pilastre.

CANNETILLE (kâ-nę-ti-yę) *s. f.* Fil d'or ou d'argent tortillé.

CANNIBALE (kân-ni-bâ-lę) *s. m.* Anthropophage.

CANNIBALISME (kân-ni-bâ-lis-mę) *s. m.* Férocité digne d'un anthropophage.

CANON (kâ-non) *s. m.* Pièce d'artillerie; tuyau; droit ecclésiastique; catalogue des saints; décret; règle; caractère d'imprimerie; mesure de vin.

CANONIAL, E, AUX (kâ-nô-niâl, niâ-lę, niô) *adj.* Qui a rapport au canonicat.

CANONICAT (kâ-nô-ni-kâ) *s. m.* Dignité; office de chanoine.

CANONICITÉ (kâ-nô-ni-si-té) *s. f.* Caractère de qui est canonique.

CANONIQUE (kâ-nô-ni-kę) *adj.* Conforme aux canons de l'Église.

CANONIQUEMENT (kâ-nô-ni-kę-man) *adj.* D'une manière canonique.

CANONISATION (kâ-nô-ni-zâ-si-on) *s. f.* Action de canoniser.

CANONISER (kâ-nô-ni-zé) *v. tr.* Mettre au nombre des saints.

CANONISTE (kâ-nô-nis-tę) *s. m.* Savant en droit canon.

CANONNADE (kâ-nô-nâ-dę) *s. f.* Décharge de plusieurs coups de canon.

CANONNAGE (kâ-nô-nâ-ję) *s. m.* Art du canonnier.

CANONNER (kâ-nô-né) *v. tr.* Battre à coups de canon.

CANONNERIE (kâ-nô-nę-ri) *s. f.* Fonderie où l'on coule les canons.

CANONNIER (kâ-nô-nié) *s. m.* Celui qui sert une pièce de canon.

CANONNIÈRE (kâ-nô-niè-rę) *s. f.* Embarcation pontée portant une ou plusieurs pièces de canon.

CANOT (kâ-nô) *s. m.* Embarcation légère allant à la voile et à la rame.

CANOTAGE (kâ-nô-tâ-ję) *s. m.* Action de canoter.

CANOTER (kâ-nô-té) *v. int.* Se livrer au canotage.

CANOTIER (kâ-nô-tié), *s. m.* Qui fait partie de l'équipage d'un canot.

CANTABILE (kan-tâ-bi-lé) *s. m.* Chant d'un mouvement lent et [illegible]

CANTALOUP (kan-tâ-lou) *s. m.* Variété de melons à côtes.

CANTATE (kan-tâ-tę) *s. f.* Petit poème fait pour être chanté.

CANTATILLE (kan-tâ-ti-yę) *s. f.* Petite cantate.

CANTATRICE (kan-tâ-tri-sę) *s. f.* Chanteuse ayant un certain renom.

CANTHARIDE (kan-tâ-ri-dę) *s. f.* Insecte coléoptère dont la poudre séchée est la base des vésicatoires.

CANTHUS (kan-tus) *s. m.* Coin de l'œil, commissure des paupières.

CANTILÈNE (kan-ti-lè-nę) *s. f.* Mélodie d'un genre langoureux et sentimental.

CANTINE (kan-ti-nę) *s. f.* Buvette de régiment, de caserne, d'atelier, de prison.

CANTINIER, IÈRE (kan-ti-nié, niè-rę) *s.* Qui tient une cantine.

CANTIQUE (kan-ti-kę) *s. m.* Chant d'église en langue vulgaire.

CANTON (kan-ton) *s. m.* Division territoriale de l'arrondissement en France.

CANTONADE (kan-tô-nâ-dę) *s. f.* L'intérieur des coulisses d'un théâtre.

CANTONAL, E, AUX (kan-tô-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui concerne le canton.

CANTONNEMENT (kan-tô-nę-man) *s. m.* Action de cantonner les troupes.

CANTONNER (kan-tô-né) *v. tr.* Distribuer des troupes en plusieurs cantons.

CANTONNIER (kan-tô-nié) *s. m.* Celui qui est chargé de l'entretien des routes.

CANTONNIÈRE (kan-tô-niè-rę) *s. f.* Tenture d'un lit.

CANULE (kâ-nu-lę) *s. f.* Petit tube qu'on adapte au bout d'une seringue.

CANUT (kâ-nu) *s. m.* Ouvrier en soie.

CAOUTCHOUC (kâ-out-chou) *s. m.* Sorte de gomme résine, appelée gomme élastique.

CAOUTCHOUTER (kâ-out-chou-té) *v. tr.* Enduire de caoutchouc.

CAP (kâp) *s. m.* Objet en forme de tête; L'avant d'un navire; pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.

CAPABLE (kâ-pâ-blę) *adj.* Qui est en état de bien faire ce dont on le charge. Habile.

CAPACITÉ (kâ-pâ-si-té) *s. f.* Contenance; habileté; aptitude.

CAPARAÇON (kâ-pâ-râ-son) *s. m.* Couverture de cheval.

CAPARAÇONNER (kâ-pâ-râ-sô-né) *v. tr.* Revêtir d'un caparaçon.

CAPE (kâ-pę) *s. f.* Manteau à capuchon, que portaient les hommes et les femmes.

CAPELET (kâ-pę-lè) *s. m.* Loupe au jarret d'un cheval.

CAPELINE (kâ-pę-li-nę) *s. f.* Coiffe de femme qui descend jusqu'aux épaules.

CAPENDU (kâ-pan-du) *s. m.* Variété de pomme rouge.

CAPHARNAÜM (ka-far-nâ-ôm) *s. m.* Lieu où les choses sont entassées confusément.

CAPILLAIRE (kâ-pil-lè-rę) *adj.* Qui est délié comme les cheveux.

CAPILLARITÉ (kâ-pil-lâ-ri-té) *s. f.* Qualité des tubes capillaires.

CAPILOTADE (kâ-pi-lô-tâ-dę) *s. f.* Ragoût de viande coupée par morceaux. Mettre en pièces.

CAPITAINE (kâ-pi-tè-nę) *s. m.* Chef d'une compagnie de soldats.

CAPITAINERIE (kâ-pi-tè-nę-ri) *s. f.* Charge ou étendue du ressort d'un capitaine des chasses.

CAPITAL (kâ-pi-tâl) *s. m.* Fonds en argent; somme portant intérêt.

CAPITAL, E, AUX (kâ-pi-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Principal; essentiel; peine de mort.

CAPITALE (kâ-pi-tâ-lę) *s. f.* Ville principale d'un État; majuscule.

CAPITALEMENT (kâ-pi-tâ-lę-man) *adv.* D'une manière capitale.

CAPITALISABLE (kâ-pi-tâ-li-zâ-bl̥e) *adj.* Qui peut être capitalisé.

CAPITALISATION (kâ-pi-tâ-li-zâ-si-on) *s. f.* Action de capitaliser.

CAPITALISER (kâ-pi-tâ-li-zé) *v. tr.* Transformer en capital.

CAPITALISTE (kâ-pi-tâ-lis-te) *s. m.* Qui possède des capitaux.

CAPITAN (kâ-pi-tan) *s. m.* Personnage fanfaron de la vieille comédie.

CAPITANE (kâ-pi-tâ-ne) *s. f.* Galère montée par le capitaine-général.

CAPITAN-PACHA (kâ-pi-tan-pâ-châ). Amiral chez les Turcs.

CAPITATION (kâ-pi-tâ-sion) *s. f.* Impôt personnel ; taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE (kâ-pi-teu, ze) *adj.* Qui porte à la tête.

CAPITOLE (kâ-pi-tô-le) *s. m.* Ancien temple et citadelle de Rome.

CAPITOLIN (kâ-pi-tô-lin) *adj.* Qui a rapport au capitole.

CAPITON (kâ-pi-ton) *s. m.* Bourre de soie grossière.

CAPITONNER (kâ-pi-tô-né) *v. tr.* Rembourrer des sièges avec des capitons.

CAPITOUL (kâ-pi-toul) *s. m.* Échevin de Toulouse.

CAPITOULAT (kâ-pi-tou-lâ) *s. m.* Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE (kâ-pi-tu-lè-re) *adj.* Appartenant au chapitre, à une assemblée de religieux.

CAPITULAIREMENT (kâ-pi-tu-lè-re-man) *adv.* En chapitre.

CAPITULATION (kâ-pi-tu-lâ-sion) *s. f.* Action de capituler.

CAPITULE (kâ-pi-tu-le) *s, m.* Petite leçon à la fin de l'office.

CAPITULER (kâ-pi-tu-lé) *v. int.* Traiter de la reddition d'une place, d'un corps d'armée.

CAPON, ONNE (kâ-pon, pô-ne) *adj.* et *s.* Qui a la nature du poltron.

CAPONNER (kâ-pô-né) *v. int.* Faire le capon ; montrer de la lâcheté.

CAPONNIÈRE (kâ-pô-niè-re) *s. f.* Abri couvert d'où l'on tire sur l'ennemi.

CAPORAL (kâ-por-âl) *s. m.* Le grade le moins élevé dans l'infanterie ; tabac à fumer français.

CAPOT (kâ-pô) *adj.* Ne pas faire une levée au jeu de piquet.

CAPOTE (kâ-pô-te) *s. f.* Manteau à capuchon ; longue redingote pour les soldats. Chapeau de femme ou de fillette. Couverture en cuir d'un cabriolet.

CÂPRE (kâ-pre) *s. f.* Bouton du câprier que l'on confit dans du vinaigre.

CAPRICANT, E (kâ-pri-kan, te) *adj.* Qui va par saccades.

CAPRICE (kâ-pri-se) *s. m.* Fantaisie ; boutade ; amour soudain et passager.

CAPRICIEUSEMENT (kâ-pri-cieu-ze-man) *adv.* Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE (kâ-pri-cieu, ze) *adj.* Qui agit par caprice.

CAPRICORNE (kâ-pri-kor-ne) *s. m.* Constellation figurée par un bouc.

CÂPRIER (kâ-pri-yé) *s. m.* Arbrisseau qui donne les câpres.

CAPRON (kâ-pron) *s. m.* Sorte de grosse fraise.

CAPRONIER (kâ-prô-nié) *s. m.* Fraisier qui produit le capron.

CAPSULAIRE (kâp-su-lè-re) *adj.* Qui forme capsule.

CAPSULE (kâp-su-le) *s. f.* Fruit sec à une ou plusieurs loges ; amorces pour les armes à piston.

CAPSULERIE (kâp-su-le-ri) *s. f.* Lieu où l'on fabrique les capsules.

CAPTAGE (kâp-tâ-je) *s. m.* Action de capter une source.

CAPTATEUR, TRICE (kâp-tâ-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui qui use de captation.

CAPTATION (kâp-tâ-sion) *s. f.* Emploi de manœuvres artificieuses pour obtenir une donation, un legs, etc.

CAPTATOIRE (kâp-tâ-toâ-re) *adj.* Relatif à la captation.

CAPTER (kâp-té) *v. tr.* Gagner par insinuation ; saisir le filon d'une source.

CAPTIEUSEMENT (kâp-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE (kâp-sieu, ze) *adj.* Qui tend à induire en erreur.

CAPTIF, IVE (kâp-tif, ti-ve) *adj.* et *s.* Prisonnier asservi à une dure loi ; aérostat retenu par une corde.

CAPTIVER (kâp-ti-vé) *v. tr.* Rendre captif ; asservir.

CAPTIVITÉ (kâp-ti-vi-té) *s. f.* Détention ; condition de celui qui est captif.

CAPTURE (kàp-tu-rẹ) *s. f.* Butin ; arrestation ; saisie.

CAPTURER (kàp-tu-ré) *v. tr.* Faire une capture ; saisir.

CAPUCE (kà-pu-sẹ) *s. m.* Capuchon pointu de certains moines.

CAPUCHE (kà-pu-chẹ) *s. f.* Coiffure en forme de capuchon.

CAPUCHON (kà-pu-chon) *s. m.* Vêtement de tête qui peut se rabattre en arrrière.

CAPUCHONNÉ, E (kà-pu-chô-né) *adj.* Couvert d'un capuchon.

CAPUCIN (kà-pu-sin) *s.m.* Religieux de l'ordre de Saint-François.

CAPUCINADE (kà-pu-si-nà-dẹ) *s. f.* Discours plat et trivial.

CAPUCINE (kà-pu-si-nẹ) *s. f.* Plante grimpante ; pièce d'une arme à feu.

CAPUCINIÈRE (kà-pu-si-niè-rẹ) *s. f.* Maison de capucins.

CAPULET (kà-pu-lè) *s. m.* Coiffure de femme dans les Pyrénées.

CAQUAGE (kà-kà-jẹ) *s. m.* Action de caquer.

CAQUE (kà-kẹ) *s. f.* Barrique où l'on empile les harengs salés.

CAQUER (kà-ké) *v. tr.* Préparer le poisson pour le mettre en caque.

CAQUET (kà-kè) *s. m.* Babil ; bavardage indiscret *pl.* Propos malicieux.

CAQUETAGE (kà-kẹ-tà-jẹ) *s. m.* Action de caqueter.

CAQUETER (kà-kẹ-té) *v. int.* Se dit du cri des poules ; bavarder indiscrètement.

CAQUETERIE (kà-kè-tẹ-ri) *s. f.* Entretien qui ne se compose que de caquets.

CAQUETEUR, EUSE (kà-kẹ-tẹ.r, eu-zẹ) *adj.* Qui bavarde, qui caquette.

CAQUEUR, EUSE (kà-kẹ.r, eu-zẹ) *s.* Celui, celle qui caque les harengs.

CAR (kàr) *conj.* Qui marque qu'on va donner la raison d'une proposition énoncée.

CARABE (kà-rà-bẹ) *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

CARABÉ (kà-rà-bé) *s. m.* Succin, ambre jaune ; bitume de Judée.

CARABIN (kà-rà-bin) *s. m.* Etudiant en médecine.

CARABINAGE (kà-rà-bi-nà-jẹ) *s. m.* Travail qui donne à une arme à feu des rayures en hélice.

CARABINE (kà-rà-bi-nẹ) *s. f.* Fusil court dont la cavalerie est armée.

CARABINER (kà-rà-bi-né) *v. tr.* Rayer le canon d'une arme à feu.

CARABINIER (kà-rà-bi-nié) *s. m.* Soldat armé d'une carabine.

CARACAL (kà-rà-kàl) *s. m.* Sorte de chat sauvage.

CARACARA (kà-rà-kà-rà) *s. m.* Grand oiseau de proie de l'Amérique du Sud.

CARACO (kà-rà-kô) *s. m.* Vêtement de femme en forme de camisole.

CARACOLE (kà-rà-kô-lẹ) *s. f.* Mouvement circulaire qu'on fait exécuter à un cheval.

CARACOLER (kà-rà-kô-lé) *v. int.* Aller capricieusement à droite, à gauche.

CARACTÈRE (kà-ràk-tè-rẹ) *s. m.* Marque ; empreinte ; naturel ; qualité ; lettres.

CARACTÉRISER (kà-ràk-té-ri-zé) *v. tr.* Marquer le caractère.

CARACTÉRISTIQUE (kà-ràk-té-ris-ti-kẹ) *adj.* Qui caractérise.

CARAFE (kà-rà-fẹ) *s. f.* Vase de verre qui sert particulièrement à mettre de l'eau pour boire.

CARAFON (kà-rà-fon) *s. m.* Petite carafe contenant généralement des liqueurs.

CARAÏBE (kà-rà-i-bẹ) *s. m.* Sauvages pui habitaient les Antilles à l'arrivée des Européens.

CARAMBOLAGE (kà-ran-bô-là-jẹ) *s. m.* Action de caramboler.

CARAMBOLER (kà-ran-bô-lé) *v. int.* Toucher d'un même coup deux billes avec la sienne.

CARAMEL (kà-rà-mèl) *s. m.* Sucre fondu et bruni par l'action du feu.

CARAMÉLISATION (kà-rà-mé-li-zà-sion) *s. f.* Action de caraméliser.

CARAMÉLISER (kà-rà-mé-li-zé) *v. tr.* Réduire en caramel.

CARAPACE (kà-rà-pà-sẹ) *s. f.* Enveloppe calcaire des crustacés.

CARAQUE (kà-rà-kẹ) *s. f.* Grand bâtiment qui servait pour les voyages des Indes, du Brésil.

CARAT (kà-rà) *s. m.* Titre de l'or ; petits diamants qui se vendent au poids.

CARAVANE (kà-rà-và-nẹ) *s. f.* Troupe de voyage dans le Levant.

CARAVANSÉRAIL (kà-rà-van-sé-rà-y)

s. m. Bâtiment où les voyageurs trouvent un abri.

CARAVELLE (kâ-râ-vè-lę) *s. f.* Petit navire portugais.

CARBONARISME (kâr-bô-nâ-ris-mę) *s m.* Association, doctrine des carbonari.

CARBONARO (kâr-bô-nâ-rô) *s. m., pl.* Carbonari; Membre d'une société révolutionnaire secrète en Italie.

CARBONATE (kâr-bô-nâ-tę) *s. m.* Sel de l'acide carbonique.

CARBONE (kâr-bô-nę) *s. m.* Corps simple qui se présente sous différents états: charbon, graphite, diamant.

CARBONÉ, E (kâr-bô-né) *adj.* Qui contient du carbone.

CARBONIFÈRE (kâr-bô-ni-fè-rę) *adj.* Terrain à couches de charbon, de houille.

CARBONIQUE (kâr-bô-ni-kę) *adj.* Formé d'un équivalent de carbone et de deux d'oxygène.

CARBONISATION (kâr-bô-ni-zâ-sion) *s. m.* Action de carboniser.

CARBONISER (kâr-bô-ni-zé) *v. tr.* Réduire en charbon.

CARBONNADE (kâr-bô-nâ-dę) *s. f.* Viande grillée sur des charbons.

CARBURE (kâr-bu-rę) *s. m.* Combinaison du carbone avec un autre corps simple.

CARCAN (kâr-kan) *s. m.* Collier de fer pour attacher les criminels.

CARCASSE (kâr-kâ-sę) *s. f.* Ossements décharnés; assemblage de charpente; débris.

CARCEL (kâr-sèl) *s. f.* Lampe à huile, du nom de l'inventeur.

CARDAGE (kâr-dâ-ję) *s. m.* Action de carder.

CARDAMINE (kâr-dâ-mi-nę) *s. f.* Petite crucifère dite cresson des prés.

CARDE (kâr-dę) *s. f.* Côte de plante bonne à manger; peigne à carder.

CARDER (kâr-dé) *v. tr.* Peigner, démêler avec des cardes.

CARDÈRE (kâr-dè-rę) *s. f.* Espèce de chardon dont on se sert pour carder les étoffes.

CARDERIE (kâr-dę-rî) *s. f.* Lieu où l'on carde la laine et les étoffes.

CARDEUR, EUSE (kâr-dę.r, eu-zę) *s.* Qui carde.

CARDIA (kâr-diâ) *s. m.* Orifice supérieur de l'estomac, voisin du cœur.

CARDIALGIE (kâr-diâl-jî) *s. f.* Douleur à l'épigastre.

CARDIAQUE (kâr-diâ-kę) *adj.* Qui appartient au cœur; médicament tonique.

CARDINAL (kâr-di-nâl) *s. m.* Chacun des soixante-dix prélats qui forment le sacré collège. Espèce d'oiseaux à plumage rouge.

CARDINAL, E, AUX (kâr-di-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Les quatre points de l'horizon; les nombres qui désignent une quantité sans marquer l'ordre; les quatre vertus principales: prudence, justice, tempérance et force d'âme.

CARDINALAT (kâr-di-nâ-lâ) *s. m.* Dignité de cardinal.

CARDINALICE (kâr-di-nâ-li-sę) *adj.* Qui appartient aux cardinaux.

CARDITE (kâr-di-tę) *s. f.* Maladie inflammatoire du cœur.

CARDON (kâr-don) *s. m.* Plante potagère du genre de l'artichaut.

CARDUACÉ, E (kâr-du-â-sé) *adj.* Qui est de la nature du chardon.

CARÊME (kâ-rè-mę) *s. m.* Période d'abstinence commençant avec le mercredi des Cendres et se terminant le dimanche de Pâques.

CARÊME-PRENANT (kâ-rè-mę-prę-nan) *s. m.* Les trois jours précédant le mercredi des Cendres.

CARÉNAGE (kâ-ré-nâ-ję) *s. m.* Action de caréner un vaisseau.

CARENCE (kâ-ran-sę) *s. f.* Absence des effets mobiliers dans une succession.

CARÈNE (kâ-rè-nę) *s. f.* Partie inférieure d'un vaisseau.

CARÉNER (kâ-ré-né) *v. tr.* Coucher un navire sur le côté pour le radouber.

CARESSANT, E (kâ-rè-san, tę) *adj.* Qui aime à caresser.

CARESSE (kâ-rè-sę) *s. f.* Témoignage d'affection soit en paroles, soit en actions.

CARESSER (kâ-rè-sé) *v. tr.* Faire des caresses.

CARET (kâ-rè) *s. m.* Tortue des mers d'Amérique et de l'Océan indien. Gros fil.

CARGAISON (kâr-gè-zon) *s. f.* Chargement d'un navire.

CARGUE (kâr-gẹ) *s. f.* Cordage fixé au bas et au milieu de la voile.

CARGUER (kâr-gé) *v. tr.* Trousser, plier les voiles.

CARIATIDE (kâ-rià-ti-dẹ) *s. f.* Statue qui soutient une corniche, un entablement.

CARIBOU (kâ-ri-bou) *s. m.* Renne du Canada.

CARICATURAL, E (kâ-ri-kâ-tu-râl, râ-lẹ) *adj.* Qui tient de la caricature.

CARICATURE (kâ-ri-kâ-tu-rẹ) *s. f.* Reproduction des personnes, des choses, en vue de les ridiculiser. Personne ridicule.

CARICATURER (kâ-ri-kâ-tu-ré) *v. tr.* Représenter en caricature.

CARICATURISTE (kâ-ri-kâ-tu-ris-tẹ) *s. m.* Celui qui fait des caricatures.

CARIE (kâ-ri) *s. f.* Altération morbide des dents; maladies des céréales.

CARIER (kâ-rié) *v. tr.* Attaquer par la carie.

CARILLON (kâ-ri-yon) *s. m.* Jeu de cloches. Air que font entendre certaines horloges publiques en sonnant les heures; grand bruit.

CARILLONNÉ, E (kâ-ri-yô-né) *adj.* Annoncé par le carillon des cloches.

CARILLONNEMENT (kâ-ri-yô-nẹ-man) *s. m.* Action de carillonner.

CARILLONNER (kâ-ri-yô-né) *v. int.* Sonner le carillon; faire du bruit.

CARILLONNEUR (kâ-ri-yô-nẹ.r) *s. m.* Celui qui carillonne.

CARLIN (kâr-lin) *s. m.* Petit chien dont la race a presque disparu; petit nez écrasé.

CARLINGUE (kâr-lin-gẹ) *s. f.* Emplanture des mâts.

CARMAGNOLE (kâr-mâ-gnô-lẹ) *s. f.* Sorte de veste; ronde que chantaient et dansaient les Jacobins.

CARME (kâr-mẹ) *s. m.* Religieux de l'ordre du carmel.

CARMELINE (kâr-mẹ-li-nẹ) *s. f.* Laine de vigogne.

CARMÉLITE (kâr-mé-li-tẹ) *s. f.* Religieuse du Carmel.

CARMIN (kâr-min) *s. m.* Couleur d'un rouge éclatant.

CARMINATIF, IVE (kâr-mi-nâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Remède contre les flatuosités.

CARMINÉ, E (kâr-mi-né) *adj.* Qui renferme du carmin.

CARNAGE (kâr-nâ-jẹ) *s. m.* Massacre, tuerie sanglante.

CARNASSIER, IÈRE (kâr-nâ-sié, siè-rẹ) *adj.* Qui se repait de chair crue.

CARNASSIÈRE (kâr-nâ-siè-rẹ) *s. f.* Sac de cuir, de filet, pour mettre le gibier.

CARNATION (kâr-nâ-sion) *s. f.* Couleur des chairs d'une personne.

CARNAVAL (kâr-nâ-vâl) *s. m.* Temps destiné aux divertissements.

CARNAVALESQUE (kâr-nâ-vâ-lès-kẹ) *adj.* Qui tient du carnaval.

CARNE (kâr-nẹ) *s. f.* L'angle saillant d'un objet; mauvaise viande.

CARNÉ, E (kâr-né) *adj.* Qui est de couleur de chair vive.

CARNET (kâr-nè) *s. m.* Petit livre de compte, de notes.

CARNIER (kâr-nié) *s. m.* Petite carnassière pour le gibier.

CARNIFICATION (kâr-ni-fi-kâ-sion) *s. f.* Altération morbide qui donne à certains tissus l'apparence de la chair.

CARNIFIER (SE) (sẹ-kâr-ni-fié) *v. pr.* Rendre semblable à la chair.

CARNIVORE (kâr-ni-vor-ẹ) *s. adj.* Qui vit de chair.

CARONADE (kâ-rô-nâ-dẹ) *s. f.* Gros canon en usage dans la marine.

CARONCULE (kâ-ron-ku-lẹ) *s. f.* Excroissance de chair de couleur rougeâtre.

CAROTIDE (kâ-rô-ti-dẹ) *adj.* et *s. f.* Chacune des deux grosses artères qui portent le sang à la tête.

CAROTTE (kâ-rô-tẹ) *s. f.* Plante potagère; rouleau de tabac.

CAROTTER (kâ-rô-té) *v. int.* et *tr.* Subtiliser un peu d'argent à l'aide de prétextes, de détours.

CAROTTEUR, EUSE (kâ-rô-tẹ.r, eu-zẹ) *s.* Celui ou celle qui carotte.

CAROUBE (kâ-rou-bẹ) *s. f.* Fruit du caroubier.

CAROUBIER (kâ-rou-bié) *s. m.* Arbre de la famille des légumineuses.

CARPE (kâr-pẹ) *s. f.* Poisson d'eau douce.

CARPEAU (kâr-pô) *s. m.* Petite carpe.

CARPETTE (kâr-pè-tẹ) *s. f.* Sorte de tapis.

CARPILLON (kâr-pi-yon) *s. m.* Petite carpe.

CARQUOIS (kâr-koâ) *s. m.* Etui à flèches.

CARRARE (kâ-râ-rę) *s. m.* Marbre blanc très estimé qu'on tire de Toscane.

CARRE (kā-rę) *s. f.* Haut d'un chapeau ; bout d'un soulier.

CARRÉ, E (kā-ré) *adj.* Qui a quatre côtés et quatre angles droits.

CARRÉ (kā-ré) *s. m.* Ce qui a quatre côtés ; produit d'un nombre multiplié par lui-même.

CARREAU (kā-rô) *s. m.* Petit dessin carré ; pavé ; vitre ; fer à repasser ; couleur du jeu de cartes, etc.

CARREFOUR (kā-rę-four) *s. m.* Endroit où aboutissent plusieurs rues, plusieurs chemins.

CARRELAGE (kā-rę-lâ-ję) *s. m.* Action de carreler.

CARRELER (kā-rę-lé) *v. tr.* Paver avec des carreaux ; raccommoder de vieux souliers.

CARRELET (kā-rę-lè) *s. m.* Poisson de mer. Aiguille de bourrelier ; filet de pêcheur.

CARRELETTE (kā-rę-lè-tę) *s. f.* Lime fine de forme aplatie.

CARRELEUR (kā-rę-lę.r) *s. m.* Qui pose les carreaux ; savetier ambulant.

CARRELURE (kā-rę-lu-rę) *s. f.* Rapiéçage de chaussures.

CARRÉMENT (kā-ré-man) *adv.* En carré, à angles droits ; d'une manière ferme, décidée.

CARRER (kā-ré) *v. tr.* Rendre carré. **Se carrer** *v. pr.* Marcher avec prétention ; développer toute sa carrure.

CARRICK (kâ-rik) *s. m.* Longue redingote à plusieurs collets.

CARRIER (kā-rié) *s. m.* Ouvrier qui extrait la pierre.

CARRIÈRE (kā-riè-rę) *s. f.* Lieu où l'on tire la pierre ; lice ; cours de la vie ; état.

CARRIOLE (kā-riô-lę) *s. f.* Petite voiture couverte et suspendue.

CARROSSABLE (kā-rô-sâ-blę) *adj.* Où peuvent aller les voitures suspendues.

CARROSSE (kā-rô-sę) *s. m.* Voiture de luxe, à quatre roues.

CARROSSÉE (kā-rô-sé) *s. f.* Ce qu'un carrosse contient de personnes.

CARROSSERIE (kā-rô-sę-ri) *s. f.* Fabrication des carrosses.

CARROSSIER (kā-rô-sié) *s. m.* Celui qui fabrique ou vend des voitures.

CARROUSEL (kâ-rou-zèl) *s. m.* Sorte de tournoi ; jeu de bagues où l'on tourne sur des chevaux de bois.

CARRURE (kā-ru-rę) *s. f.* Largeur de dos d'une épaule à l'autre.

CARTABLE (kâr-tâ-blę) *s. m.* Sorte de carton à dessin.

CARTAYER (kâr-tè-yé) *v. int.* Eviter les ornières.

CARTE (kâr-tę) *s. f.* Carton pour jouer ; représentation géographique ; liste de mets.

CARTEL (kâr-tèl) *s. m.* Provocation ; sorte de pendule.

CARTHAME (kâr-tâ-mę) *s. m.* Plante appelée safran bâtard.

CARTIER (kâr-tié) *s. m.* Fabricant, marchand de cartes à jouer.

CARTILAGE (kâr-ti-lâ-ję) *s. m.* Tissu dont la consistance tient le milieu entre les os et les ligaments.

CARTILAGINEUX, EUSE (kâr-ti-lâ-ji-neu, zę) *adj.* Formé de cartilage.

CARTISANE (kâr-ti-zâ-nę) *s. f.* Fil tortillé pour faire les reliefs dans certaines dentelles.

CARTOGRAPHE (kâr-tô-grâ-fę) *s. m.* Qui fait de la cartographie.

CARTOGRAPHIE (kâr-tô-grâ-fi) *s. f.* Art de dresser les cartes géographiques, astronomiques, etc.

CARTOMANCIE (kâr-tô-man-si) *s. f.* Art de tirer les cartes pour deviner l'avenir.

CARTOMANCIEN, ENNE (kâr-tô-man-siin, siè-nę) *s.* Celui, celle qui pratique la cartomancie.

CARTON (kâr-ton) *s. m.* Pâte de papier, de chiffon, durcie et mise en feuilles ; boîte légère ; étui.

CARTONNAGE (kâr-tô-nâ-ję) *s. m.* Action de faire des ouvrages en carton.

CARTONNER (kâr-tô-né) *v. tr.* Couvrir un livre en carton.

CARTONNERIE (kâr-tô-nę-ri) *s. f.* Art du cartonnier.

CARTONNIER (kâr-tô-nié) *s. m.* Fabricant de carton ; casier garni de cartons.

CARTOUCHE (kâr-tou-chę) *s. m.* En-

cadrement sculpté, destiné à recevoir une inscription. *S. f.* Carton cylindrique renfermant la charge d'un fusil, d'un pistolet.

CARTOUCHERIE (kàr-tou-chę-ri) *s. f.* Fabrique de cartouches.

CARTOUCHIER (kàr-tou-chié) *s. m.* Boîte à cartouches recouverte de cuir.

CARTOUCHIÈRE (kàr-tou-chiè-rę) *s. f.* Giberne qui se fixe au ceinturon et se porte sur le ventre.

CARTULAIRE (kàr-tu-lè-rę) *s. m.* Recueil des chartes et autres actes formant autrefois les archives des abbayes, églises, etc.

CARUS (kà-rus) *s. m.* Assoupissement morbide, coma très profond.

CARVI (kàr-vi) *s. m.* Plante dont les fruits sont analogues à l'anis.

CAS (kâ) *s. m.* Accident ; événement ; conjoncture ; occasion ; désinence des noms.

CASANIER, ÈRE (kà-zà-nié, niè-rę) *adj.* Qui aime à rester au logis.

CASAQUE (kà-zà-kę) *s. f.* Manteau que portaient les mousquetaires.

CASAQUIN (kà-zà-kin) *s. m.* Espèce de camisole courte.

CASBAH (kàs-bâ) *s. f.* Nom donné aux citadelles en Afrique.

CASCADE (kàs-kà-dę) *s. f.* Chute d'eau ; plaisanterie introduite dans son rôle par un acteur.

CASCATELLE (kàs-kà-tè-lę) *s. f.* Petite cascade.

CASE (kâ-zę) *s. f.* Habitation aux colonies ; carré de l'échiquier.

CASÉEUX, EUSE (kà-zé-eu, zę) *adj.* Qui est de la nature du caséum.

CASÉIFORME (kà-zé-i-for-mę) *adj.* Qui ressemble à du fromage.

CASÉINE (kà-zé-i-nę) *s. f.* Substance organique coagulable que contient le lait.

CASEMATE (kà-zę-mà-tę) *s. f.* Réduit souterrain pour mettre à l'abri les hommes et les munitions.

CASEMATER (kà-zę-mà-té) *v. tr.* Munir de casemates.

CASER (kâ-zé) *v. tr.* Mettre quelque chose dans sa case, son compartiment.

CASERNE (kà-zèr-nę) *s. f.* Bâtiment où on loge les troupes.

CASERNEMENT (kà-zèr-nę-man) *s. m.* Action de caserne.

CASERNER (kà-zèr-né) *v. tr.* Loger dans des casernes.

CASÉUM (kà-zé-ôm) *s. m.* La partie coagulée qui se sépare du sérum ou petit lait.

CASIER (kà-zié) *s. m.* Meuble à cases où l'on range des registres, de la musique, des papiers.

CASILLEUX, EUSE (kà-zi-yeu, zę) *adj.* Qui se casse au lieu de se couper (en parlant du verre quand on le raie avec le diamant).

CASIMIR (kà-zi-mir) *s. m.* Drap croisé fin et léger.

CASINO (kà-zi-nô) *s. m.* Lieu de réunion pour jouer, faire de la musique, danser, lire les journaux, dans les villes d'eaux, de bains.

CASOAR (kà-zô-àr) *s. m.* Oiseau échassier, semblable à l'autruche.

CASQUE (kàs-kę) *s. m.* Coiffure militaire de cuir, de métal, qui couvre et protège la tête.

CASQUÉ, E (kàs-ké) *adj.* Qui a un casque sur la tête.

CASQUETTE (kàs-kè-tę) *s. f.* Coiffure d'homme garnie d'une visière.

CASSADE (kà-sà-dę) *s. f.* Bourde qu'on fait croire à quelqu'un.

CASSAGE (kâ-sà-ję) *s. m.* Action de casser.

CASSAILLE (kâ-sà-yę) *s. f.* Action de rompre la terre par un premier labour.

CASSANT, E (kâ-san, tę) *adj.* Qui se casse aisément ; qui a une raideur tranchante.

CASSAVE (kà-sà-vę) *s. f.* Farine de manioc.

CASSATION (kà-sà-sion) *s. f.* Acte juridique par lequel on casse un jugement.

CASSE (kâ-sę) *s. f.* Action de casser ; casier contenant les différents caractères d'imprimerie.

CASSÉ, E (kâ-sé) *adj.* Rompu ; vieux ; infirme, affaibli.

CASSEAU (kâ-sô) *s. m.* Moitié de casse. Petit étui de fuseau à dentelle.

CASSE-COU (kâ-sę-kou) *s. m.* Endroit où il est aisé de tomber ; sorte d'échelle. Avertissement à Colin-maillard.

CASSEMENT (kâ-sę-man) *s. m.* Action de casser ; Fatigue de tête ; grand bruit.

CASSE-MUSEAU (kâ-sę-mu-zô) *s. m.* Sorte de gâteau; coup de poing sur la figure.

CASSE-NOISETTE (kâ-sę-noâ-zè-tę) *s. m.* Instrument pour casser les noisettes, les noix, les amandes, etc.

CASSE-PIERRE (kâ-sę-piè-rę) *s. m.* Outil du casseur de pierre.

CASSER (kâ-sé) *v. tr.* Briser, annuler, affaiblir; licencier; priver d'un emploi.

CASSEROLE (kâ-sę-rô-lę) *s. f.* Ustensile de cuisine.

CASSE-TÊTE (kâ-sę-tê-tę) *s. m.* Bâton court, flexible, dont une extrémité est plombée.

CASSETIN (kâ-sę-tin) *s. m.* Compartiment de casse d'imprimerie.

CASSETTE (kâ-sè-tę) *s. f.* Petit coffre où l'on serre de menus objets.

CASSEUR (kâ-sę-r) *s. m.* Celui qui casse; Fier à bras; fanfaron.

CASSIER (kâ-sié) *s. m.* Arbre qui produit la casse.

CASSINE (kâ-si-nę) *s. f.* Maison mal tenue; bicoque.

CASSIS (kâ-sis) *s. m.* Espèce de groseiller à fruit noir; liqueur qu'on en tire.

CASSOLETTE (kâ-sô-lè-tę) *s. f.* Boîte à parfums; vase où on les fait brûler.

CASSON (kâ-son) *s. m.* Sucre brut brisé grossièrement.

CASSONADE (kâ-sô-nâ-dę) *s. f.* Sucre raffiné une seule fois.

CASSURE (kâ-su-rę) *s. f.* Solution de continuité dans un objet cassé.

CASTAGNETTE (kâs-tâ-gnè-tę) *s. f.* Instrument pour marquer le rythme d'un chant, d'une danse.

CASTE (kâs-tę) *s. f.* Se dit des catégories, des classes entre lesquelles une nation est partagée par la loi civile et religieuse.

CASTEL (kâs-tèl) *s. m.* Château.

CASTILLE (kâs-ti-yę) *s. f.* Petite querelle.

CASTINE (kâs-ti-nę) *s. f.* Pierre calcaire.

CASTOR (kâs-tor) *s. m.* Genre de mammifère, de l'ordre des rongeurs.

CASTORÉUM (kâs-tor-é-ôm) *s. m.* Matière antispasmodique extraite du castor.

CASTORINE (kâs-tor-i-nę) *s. f.* Étoffe de poil de castor mêlé de laine.

CASTRAMÉTATION (kâs-trâ-mé-tâ-sion) *s. f.* Art d'établir un camp.

CASTRAT (kâs-trâ) *s. m.* Chanteur à qui l'on a fait subir la castration.

CASTRATION (kâs-trâ-sion) *s. f.* Ablation d'un organe nécessaire à la génération.

CASUALITÉ (kâ-zuâ-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui n'a rien de certain, d'assuré.

CASUEL, ELLE (kâ-zu-èl, lę) *adj.* Fortuit; accidentel; *s. m.* Gain; revenu.

CASUELLEMENT (kâ-zuè-lę-man) *adv.* Fortuitement.

CASUISTE (kâ-zuis-tę) *s. m.* Celui qui se plaît à subtiliser.

CASUISTIQUE (kâ-zuis-ti-kę) *s. f.* Partie de la théologie qui s'occupe des cas de conscience.

CATACHRÈSE (kâ-tâ-krè-zę) *s. f.* Métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme.

CATACLYSME (kâ-tâ-klis-mę) *s. m.* Bouleversement par inondation, tremblement de terre, etc.

CATACOMBES (kâ-tâ-kon-bę) *s. f. pl.* Souterrain ayant servi de sépulture, d'ossuaire.

CATACOUSTIQUE (kâ-tâ-kous-ti-kę) *n. f.* Traité des échos.

CATADIOPTRIQUE (kâ-tâ-diôp-tri-kę) *s. f.* Traité de la lumière.

CATADOUPE (kâ-tâ-dou-pę) *s. f.* Cataracte.

CATAFALQUE (kâ-tâ-fâl-kę) *s. m.* Décoration funèbre.

CATAIRE (kâ-tè-rę) *s. f.* Herbe au chat.

CATALECTES (kâ-tâ-lèk-tę) *s. m. pl.* Recueil de morceaux choisis.

CATALEPSIE (kâ-tâ-lèp-si) *s. f.* Suppression apparente de la vie, avec raideur cadavérique.

CATALEPTIQUE (kâ-tâ-lèp-ti-kę) *adj.* Qui appartient à la catalepsie.

CATALOGUE (kâ-tâ-lô-gę) *s. m.* Liste indicative des pièces qui composent une collection.

CATALOGUER (kâ-tâ-lô-gé) *v. tr.* Classer en dressant un catalogue.

CATALPA (kâ-tâl-pâ) *s. m.* Arbre d'agrément; originaire de la Caroline.

CATAPLASME (kà-tà-plàs-mẹ) *s. m.* Topique formé d'une substance émolliente, en bouillie épaisse.

CATAPLEXIE (kà-tà-plèk-si) *s. f.* Suspension de la sensibilité extérieure, du mouvement, sans suppression apparente de la vie

CATAPULTE (kà-tà-pul-tẹ) *s. f.* Machine de guerre pour lancer des pierres ou des traits.

CATARACTE (kà-tà-ràk-tẹ) *s. f.* Chute d'eau. Opacité du cristallin qui interrompt les rayons lumineux.

CATARRHAL, E, AUX (kà-tà-ràl, rà-lẹ, rō) *adj.* Qui tient du catarrhe.

CATARRHE (kà-tà-rẹ) *s. m.* Inflammation d'une muqueuse, accompagnée de sécrétion.

CATASTROPHE (kà-tàs-trò-fẹ) *s. f.* Brusque renversement de fortune.

CATÉCHÈSE (kà-té-chè-zẹ) *s. f.* Enseignement oral de la religion dans la primitive Eglise.

CATÉCHÈTE (kà-té-chè-tẹ) *s. m.* Celui qui était chargé d'enseigner la religion chrétienne.

CATÉCHISER (kà-té-chi-zé) *v. tr.* Instruire sur les principaux points de la religion chrétienne.

CATÉCHISME (kà-té-chis-mẹ) *s. m.* Enseignement pour préparer à la première communion. Livre où sont résumés les principaux articles de la religion chrétienne.

CATÉCHISTE (kà-té-chis-tẹ) *s. m.* Qui enseigne le catéchisme.

CATÉCHUMÈNE (kà-té-ku-mè-nẹ) *s.* Celui, celle qui reçoit l'enseignement religieux, pour se préparer au baptême.

CATÉGORIE (kà-té-gor-i) *s. f.* Classe; ordre; caractère.

CATÉGORIQUE (kà-té-gor-i-kẹ) *adj.* Qui ne permet aucun doute.

CATÉGORIQUEMENT (kà-té-gor-i-kẹ-man) *adv.* D'une manière catégorique.

CATHARTIQUE (kà-tàr-ti-kẹ) *adj.* Qui purge *s. m.* Purgatif.

CATHÉDRALE (kà-té-drà-lẹ) *s. f.* Église principale d'un évêché.

CATHOLICISME (kà-tô-li-sis-mẹ) *s. m.* Religion catholique.

CATHOLICITÉ (kà-tô-li-si-té) *s. f.* Doctrine de l'Église catholique. L'ensemble des nations catholiques.

CATHOLICON (kà-tô-li-kon) *s. m.* Électuaire qu'on croyait universel, propre à guérir toutes les maladies.

CATHOLIQUE (kà-tô-li-kẹ) *adj.* Qui appartient à la religion romaine et n'appartient qu'à elle.

CATHOLIQUEMENT (kà-tô-li-kẹ-man) *adv.* Selon la doctrine de l'Eglise catholique.

CATI (kà-ti) *s. m.* Apprêt, lustre donné au drap, aux étoffes de laine.

CATILINAIRE (kà-ti-li-nè-rẹ) *s. f.* Discours violent contre quelqu'un.

CATILLAC (kà-ti-yàk) et **CATILLARD** (kà-ti-yàr) *s. m.* Poire d'hiver qui se mange cuite.

CATIMINI (en) (kà-ti-mi-ni) *s. m.* En cachette.

CATIR (kà-tir) *v. tr.* Presser, donner le lustre à une étoffe.

CATISSAGE (kà-ti-sà-jẹ) *s. m.* Action de catir.

CATISSEUR (kà-ti-seur) *s. m.* Celui qui catit le drap et les étoffes.

CATOGAN (kà-tô-gan) *s. m.* Nœud qui retrousse les cheveux.

CATON (kà-ton) *s. m. adj.* Homme sage, ou qui affecte de l'être.

CATOPTRIQUE (kà-tôp-tri-kẹ) *adj.* Relatif à la réflexion de la lumière.

CAUCHEMAR (kō-chẹ-màr) *s. m.* Rêve effrayant. Chose, personne fatigante dont on est poursuivi.

CAUDAL, E (kō-dàl, dà-lẹ) *adj.* Qui appartient à la queue.

CAUDATAIRE (kō-dà-tè-rẹ) *s. m.* Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal.

CAUDEBEC (kō-dẹ-bèk) *s. m.* Chapeau de feutre qu'on fabriquait à Caudebec.

CAURIS (kō-ri) *s. m.* Coquillage qui sert de monnaie au Bengale.

CAUSALITÉ (kō-zà-li-té) *s. f.* Vertu par laquelle une cause produit un effet.

CAUSANT, E (kō-zan, tẹ) *adj.* Qui agit comme cause; qui aime à causer.

CAUSATIF, TIVE (kō-zà-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui annonce ce qu'on va donner; la raison de ce qui a été dit.

CAUSE (kō-zẹ) *s. f.* Ce qui fait

qu'une chose est ou s'opère, principe; motif; parti.

CAUSER (kō-zé) *v. tr.* Être cause de quelque chose qui arrive; *v. int.* Converser, trop parler.

CAUSERIE (kō-zę-ri) *s. f.* Action de causer; propos indiscrets.

CAUSETTE (kō-zè-tę) *s. f.* Petite causerie.

CAUSEUR, EUSE (kō-zę.r, eu-zę) *adj.* et *s.* Qui aime à causer.

CAUSEUSE (kō-zeu-zę) *s. f.* Petit canapé.

CAUSTICITÉ (kōs-ti-si-té) *s. f.* Propriété de ce qui est caustique; caractère acerbe de la plaisanterie.

CAUSTIQUE (kōs-ti-kę) *adj.* Corrosif; mordant; satirique.

CAUSTIQUEMENT (kōs-ti-kę-man) *adv.* D'une maniere caustique.

CAUTÈLE (kō-tè-lę) *s. f.* Finesse; précaution; défiance prudente.

CAUTELEUSEMENT (kō-tę-leu-zę-man) *adv.* D'une manière cauteleuse.

CAUTELEUX, EUSE (kō-tę-leu, zę) *adj.* Qui montre une défiance habile; fin; rusé.

CAUTÈRE (kō-tè-rę) *s. m.* Ulcère artificiel qu'on entretient pour obtenir une suppuration.

CAUTÉRISATION (kō-té-ri-zā-sion) *s. f.* Action de cautériser.

CAUTÉRISER (kō-té-ri-zé) *v. tr.* Brûler avec un fer rouge; un caustique.

CAUTION (kō-sion) *s. f.* Engagement que l'on prend pour un autre. La personne même qui prend cet engagement.

CAUTIONNEMENT (kō-siō-nę-man) *s. m.* Somme déposée en garantie d'une entreprise d'une gestion.

CAUTIONNER (kō-siō-né) *v. tr.* Fournir caution pour quelqu'un.

CAVALCADE (kà-vàl-kà-dę) *s. f.* Défilé de gens à cheval, dans une fête spécialement.

CAVALCADOUR (kà-vàl-kà-dour) *adj.* Qui était préposé aux chevaux de main d'un roi, d'un prince.

CAVALE (kà-và-lę) *s. f.* Jument.

CAVALERIE (kà-và-lę-ri) *s. f.* La partie d'une armée qui se compose de soldats à cheval.

CAVALIER (kà-và-lié) *s. m.* Homme à cheval; Soldat de cavalerie; Celui qui accompagne une dame.

CAVALIER, IÈRE (kà-và-lié, liè-rę) *adj.* Brusque; hautain; inconvenant; trop leste.

CAVALIÈREMENT (kà-và-liè-rę-man) *adv.* D'une manière cavalière.

CAVATINE (kà-và-ti-nę) *s. f.* Air court, sans reprise.

CAVE (kà-vę) *s. f.* Lieu souterrain pour mettre le vin; caisse à liqueurs; *adj.* Creux; enfoncé.

CAVEAU (kà-vō) *s. m.* Petite cave; sépulture de famille.

CAVECÉ, E (kà-vę-sé) *adj.* Qui a la tête noire, en parlant du cheval.

CAVEÇON (kà-vę-son) *s. m.* Muserolle que l'on met sur le nez du cheval pour le dompter.

CAVÉE (kà-vé) *s. f.* Ravin, chemin creux dans une forêt.

CAVER (kà-vé) *v. tr.* Creuser; miner; au jeu, mettre une cave.

CAVERNE (kà-vèr-nę) *s. f.* Cavité naturelle; antre; grotte.

CAVERNEUX, EUSE (kà-vèr-neu, zę) *adj.* Plein de cavernes; sourd; voilé; creux.

CAVET (kà-vè) *s. m.* Moulure concave dont la courbure est d'un quart de circonférence.

CAVIAR (kà-viàr) *s. m.* Hors-d'œuvre russe composé d'œufs d'esturgeon pressés et marinés.

CAVILLATION (kà-vil-lā-sion) *s. f.* Raisonnement captieux.

CAVITÉ (kà-vi-té) *s. f.* Creux, vide dans un corps solide.

CE (sę), **CET** (sèt) *m. s.* **CETTE** (sè-tę) *f. s.* **CES** (sè) *pl. Adj. dém.* déterminant la personne ou la chose qu'on désigne.

CÉANS (sé-an) *adv.* Ici, dans la maison.

CECI (sę-si) *pr. dém.* Cette chose-ci.

CÉCITÉ (sé-si-té) *s. f.* Privation du sens de la vue

CÉDANT, E (sé-dan, tę) *adj.* Qui cède à un autre son droit sur quelque chose.

CÉDER (sé-dé) *v. tr.* Laisser; abandonner; *v. int.* plier; se soumettre.

CÉDILLE (sé-di-yę) *s. f.* Signe ce-

dessous du c devant les voyelles a, o, u, lorsqu'il doit se prononcer comme s dur.

CÉDRAT (sé-drâ) *s. m.* Arbre de l'espèce du citronnier; son fruit.

CÈDRE (sè-drę) *s. m.* Grand arbre vert, de la famille des Conifères.

CÉDULE (sé-du-lę) *s. f.* Acte par lequel un juge de paix permet d'abréger les délais.

CEINDRE (sin-drę) *v. tr.* Entourer; serrer.

CEINTRAGE (sin-trâ-ję) *s. m.* Action de resserrer les cordages d'un bâtiment en mauvais état.

CEINTURE (sin-tu-rę) *s. f.* Ruban, cordon pour ceindre le milieu du corps; endroit du corps où on le place.

CEINTURIER (sin-tu-rié) *s. m.* Fabricant de ceintures, de ceinturons.

CEINTURON (sin-tu-ron) *s. m.* Ceinture qui sert à suspendre une épée, un sabre, etc.

CELA (sę-là) *pr. dém.* Cette chose-là.

CÉLADON (sé-là-don) *adj.* et *s. m.* Couleur vert tendre; amant sentimental.

CÉLÉBRANT (sé-lé-bran) *s. m.* Prêtre qui dit la messe, qui officie.

CÉLÉBRATION (sé-lé-brâ-sion) *s. f.* Action de célébrer.

CÉLÈBRE (sé-lè-brę) *adj.* Dont le nom est partout vanté.

CÉLÉBRER (sé-lé-bré) *v. tr.* Exalter, louer; vanter; solenniser.

CÉLÉBRITÉ (sé-lé-bri-té) *s. f.* Grande réputation; personne célèbre.

CELER (sę-lé) *v. tr.* Tenir caché; taire.

CÉLERI (sé-lę-ri) *s. m.* Plante potagère.

CÉLÉRITÉ (sé-lé-ri-té) *s. f.* Promptitude; vitesse dans l'exécution de quelque chose.

CÉLESTE (sé-lès-tę) *adj.* Qui appartient au ciel; parfait.

CÉLESTIN (sé-lès-tin) *s. m.* Religieux d'un ordre fondé par le pape Célestin V.

CÉLIBAT (sé-li-bâ) *s. m.* État d'une personne célibataire.

CÉLIBATAIRE (sé-li-bâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Qui n'est pas marié.

CELLE (sè-lę) *V.* **Celui.**

CELLÉRIER, IÈRE (sè-lé-rié, riè-rę) *s.* Chargé de faire les provisions dans un couvent.

CELLIER (sè-lié) *s. m.* Endroit frais où l'on met le vin et les provisions.

CELLULAIRE (sè-lu-lè-rę) *adj.* Qui a des cellules; voiture; régime.

CELLULE (sè-lu-lę) *s. f.* Petite chambre de religieux ou de religieuse; chambre de prisonnier; petite cavité; alvéole des abeilles.

CELLULEUX (sè-lu-leu) *adj.* Divisé en cellules.

CELLULOÏD (sè-lu-lo-id) *s. m.* Composition qui imite l'écaille, le corail, etc.

CELLULOSE (sè-lu-lô-zę) *s. f.* Corps neutre qui constitue les tissus végétaux.

CELUI (sę-lui) *m. s.* **CELLE** (sè-lę) *f. s.* **CEUX** (seu) *m. pl.* **CELLES** (sè-lę) *f. pl. pr. dém.*

CELTIQUE (sèl-ti-kę) *adj.* Qui appartient aux Celtes; *s. m.* Leur langue.

CÉMENT (sé-man) *s. m.* Mélange de métaux; sels et soufre en poudre.

CÉMENTATION (sé-man-tâ-sion) *s. f.* Action de cémenter.

CÉMENTATOIRE (sé-man-tâ-toa-rę) *adj.* Relatif à la cémentation.

CÉMENTER (sé-man-té) *v. tr* Modifier un métal à l'aide d'un cément.

CÉMENTEUX, EUSE (sé-man-teu, zę) *adj.* Qui a les caractères du cément.

CÉNACLE (sé-nâ-klę) *s. m.* Salle où Jésus-Christ se réunit avec ses disciples pour la cène; coterie littéraire, politique, etc.

CENDRE (san-drę) *s. f.* Résidu des matières brûlées. Les restes de ceux qui ne sont plus.

CENDRÉ, E (san-dré) *adj.* Couleur de cendre.

CENDRÉE (san-dré) *s. f.* Écume de plomb; plomb de chasse.

CENDREUX, EUSE (san-dreu, zę) *adj.* Parsemé, couvert de cendre.

CENDRIER (san-dri-yé) *s. m.* Réceptacle destiné à recevoir les cendres.

CENDRILLON (san-dri-yon) *s. f.* Jeune fille chargée des travaux pénibles de la maison.

CÈNE (sè-nę) *s. f.* Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres.

CENELLE (sę-nè-lę) *s. f.* Baie rouge de l'aubépine et du houx.

CÉNOBITE (sé-nô-bi-tę) *s. m.* Religieux qui vit en communauté.

CÉNOBITIQUE (sé-nô-bi-ti-kę) *adj.* Qui appartient au cénobite.

CÉNOBITISME (sé-nô-bi-tis-mę) *s. m.* État de cénobite.

CÉNOTAPHE (sé-nô-tâ-fę) *s. m.* Tombeau élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas ses restes.

CENS (sans) *s. m.* Dénombrement de la population; rente foncière.

CENSE (san-sę) *s. f.* Métairie; ferme.

CENSÉ, E (san-sé) *adj.* Réputé, regardé comme.

CENSÉMENT (san-sé-man) *adv.* Par supposition fictive.

CENSEUR (san-sę.r) *s. m.* Ancien magistrat romain. Critique; examinateur; surveillant.

CENSIER, ÈRE (san-sié, siè-rę) *adj.* A qui le sens est dû. Fermier.

CENSITAIRE (san-si-tè-rę) *s. m.* Celui qui devait le cens à un seigneur.

CENSORIAL, E, AUX (san-sor-iâl, â-lę, riô) *adj.* Relatif à la censure.

CENSUEL, ELLE (san-suèl, lę) *adj.* Qui a rapport au cens.

CENSURABLE (san-su-râ-blę) *adj.* Qui mérite censure.

CENSURE (san-su-rę) *s. f.* Fonction du censeur; peine ecclésiastique; examen; critique; correction; blâme.

CENSURER (san-su-ré) *v. tr.* Reprendre publiquement; critiquer.

CENT (san) *adj. num.* Dix fois dix.

CENTAINE (san-tè-nę) *s f.* nombre de cent ou à peu près; bout d'un écheveau de coton, fil, etc.

CENTAURE (san-tô-ę) *s. m.* Monstre fabuleux; constellation.

CENTAURÉE (san-tô-ré) *s. f.* Plante employée en médecine.

CENTENAIRE (san-tę-nè-rę) *adj.* Qui a cent ans; *s. m.* Anniversaire d'un grand événement, de la naissance d'un grand homme.

CENTENIER (san-tę-nié) *s. m.* Officier qui commandait à cent hommes.

CENTÉSIMAL, E, AUX (san-té-zi-mâl, mâ-lę, mô) *adj.* Se dit des nombres de 1 à 99.

CENTIARE (san-tiâ-rę) *s. m.* Centième partie de l'are, ou mètre carré.

CENTIÈME (san-tiè-mę) *adj.* Nombre ordinal de cent.

CENTIGRADE (san-ti-grâ-dę) *adj.* Divisé en cent degrés.

CENTIGRAMME (san-ti-grâ-mę) *s. m.* Centième partie du gramme.

CENTILITRE (san-ti-li-trę) *s. m.* Centième partie du litre.

CENTIME (san-ti-mę) *s. m.* Centième partie du franc.

CENTIMÈTRE (san-ti-mè-trę) *s. m.* Centième partie du mètre.

CENTISTÈRE (san-tis-tè-rę) *s. m.* Centième partie du stère.

CENTON (san-ton) *s. m.* Pièce composée de vers, de fragments de vers empruntés çà et là.

CENTRAL, E, AUX (san-trâl, trâ-lę, trô) *adj.* Qui est au centre.

CENTRALISATEUR, TRICE (san-trâ-li-zâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui centralise.

CENTRALISATION (san-trâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action par laquelle les forces d'un pays se portent vers un centre où elles affluent.

CENTRALISER (san-trâ-li-zé) *v. tr.* Ramener à un centre, à une direction unique.

CENTRE (san-trę) *s. m.* Point intérieur situé à égale distance de tous les points d'une circonférence ou de la surface d'une sphère.

CENTRER (san-tré) *v. tr.* Rendre un verre épais au centre.

CENTREUR (san-trę.r) *s. m.* Pièce du moule à chandelles ou à bougies qui maintient la mèche au milieu du moule.

CENTRIFUGE (san-tri-fu-ję) *adj.* Qui s'éloigne du centre.

CENTRIPÈTE (san-tri-pè-tę) *adj.* Qui approche du centre.

CENT-SUISSE (san-sui-sę) *s. m.*

Soldat d'un corps de cent Suisses qui était attaché à la maison militaire du roi de France.

CENTUMVIR (san-tôm-vir) *s. m.* Membre d'un tribunal de l'ancienne Rome, composé de cent membres.

CENTUMVIRAL, E, AUX (san-tôm-vi-râl- râ-lę, rô) Qui se rapporte aux centumvirs.

CENTUMVIRAT (san-tôm-vi-râ) *s. m.* Dignité des centumvirs.

CENTUPLE (san-tu-plę) *adj.* et *s.* Qui vaut cent fois autant.

CENTUPLER (san-tu-plé) *v. tr.* Rendre cent fois plus grand, plus fort.

CENTURIE (san-tu-ri) *s. f.* Division de la cohorte romaine formée de cent hommes.

CENTURION (san-tu-rion) *s. m.* Chef de cent hommes.

CEP (sèp) *s. m.* Pied de vigne; Bois de la vigne.

CÉPAGE (sé-pâ-ję) *s. m.* Variété de plant de vigne cultivée dans un endroit.

CÈPE (sè-pę) *s. m.* Variété de gros champignon très charnu.

CÉPÉE (sé-pé) *s. f.* Touffe de tiges de bois sortant du même tronc.

CEPENDANT (sę-pan-dan) *adv.* Pendant ce temps-là. *conj.* Néanmoins; toutefois.

CÉPHALALGIE (sé-fâ-lâl-ji) *s. f.* Toute sorte de douleur de tête.

CÉPHALALGIQUE (sé-fâ-lâl-ji-kę) *adj.* Qui a rapport à la céphalalgie.

CÉPHALIQUE (sé-fâ-li-kę) *adj.* De la tête, propre à la tête.

CÉPHALOPODE (sé-fâ-lô-pô-dę) *s. m.* Mollusque dont la tête est garnie de tentacules.

CÉRAMIQUE (sé-râ-mi-kę) *adj.* Relatif à la fabrication des faïences, des émaux, etc.

CÉRAMISTE (sé-râ-mis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe d'art céramique.

CÉRASINE (sé-râ-zi-nę) *s. f.* Gomme des cerisiers, des pruniers, etc.

CÉRASTE (sé-râs-tę) *s. m.* Vipère d'Égypte très venimeuse.

CÉRAT (sé-râ) *s. m.* Onguent fait avec de la cire dissoute dans de l'huile.

CERBÈRE (sèr-bè-rę) *s. m.* Chien des enfers; gardien grossier, farouche.

CERCEAU (sèr-sô) *s. m.* Cercle de bois, de fer ou d'acier.

CERCLAGE (sèr-klâ-ję) *s. m.* Action de cercler des tonneaux.

CERCLE (sèr-klę) *s. m.* Circonférence; ce qui entoure; réunion; étendue.

CERCLER (sèr-klé) *v. tr.* Garnir, entourer de cercles.

CERCOPITHÈQUE (sèr-kô-pi-tè-kę) *s. m.* Genre de singe à longue queue.

CERCUEIL (sèr-kę.y) *s. m.* Coffre de bois, de plomb où on enferme les morts.

CÉRÉALE (sé-ré-â-lę) *adj.* et *s.* Qui a des grains farineux servant à la nourriture de l'homme.

CÉRÉBRAL, E, AUX (sé-ré-brâl, brâ-lę, brô) *adj.* Qui appartient au cerveau.

CÉRÉMONIAL (sé-ré-mô-niâl) *s. m.* L'usage réglé pour les cérémonies; étiquette.

CÉRÉMONIE (sé-ré-mô-ni) *s. f.* Solennité; déférence; appareil; politesse d'étiquette.

CÉRÉMONIEUX, EUSE (sé-ré-mô-nieu, zę) *adj.* Qui fait trop de cérémonies.

CERF (sèrf) *s. m.* Bête fauve à cornes pleines et ramifiées.

CERFEUIL (sèr-fę.y) *s. m.* Plante potagère employée comme assaisonnement.

CERF-VOLANT (sèr-vô-lan) *s. m.* Insecte ailé de grande taille; jouet d'enfant.

CERISAIE (sę-ri-zè) *s. f.* Lieu planté de cerisiers.

CERISE (sę-ri-zę) *s. f.* Petit fruit que produit le cerisier; sa couleur.

CERISETTE (sę-ri-zè-tę) *s. f.* Cerise séchée; sorte de petite prune rouge.

CERISIER (sę-ri-zié) *s. m.* Arbre qui produit la cerise et dont le bois est employé en ébénisterie.

CERNE (sèr-nę) *s. m.* Cercle qui se forme autour d'une plaie, d'une contusion, etc.

CERNÉ (sèr-né) *adj.* Yeux battus par la maladie, la fatigue, entourés d'un cercle bleuâtre.

CERNEAU (sèr-nô) *s. m.* Moitié de noix tirée de sa coque avant la maturité.

CERNER (sèr-né) *v. tr.* Entourer complètement. Faire une incision ; circonvenir.

CERTAIN, E (sèr-tin) *adj.* Indubitable ; vrai, sûr ; qui est assuré d'une chose.

CERTAINEMENT (sèr-tè-nẹ-man) *adv.* Sans aucun doute ; sûrement.

CERTES (sèr-tẹ) *adv.* En vérité, assurément.

CERTIFICAT (sèr-ti-fi-kâ) *s. m.* Écrit par lequel on garantit qu'un fait est vrai.

CERTIFICATEUR (sèr-ti-fi-kâ-tẹ-r) *s. m.* Celui qui certifie.

CERTIFICATION (sèr-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de certifier par écrit.

CERTIFIER (sèr-ti-fié) *v. tr.* Attester ; garantir comme vrai.

CERTITUDE (sèr-ti-tu-dẹ) *s. f.* Conviction ; assurance pleine et entière.

CÉRUMEN (sé-ru-mèn) *s. m.* Matière onctueuse jaunâtre qui se forme dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, EUSE (sé-ru-mi-neu, zẹ) *adj.* Relatif au cérumen.

CÉRUSE (sé-ru-zẹ) *s. f.* Substance employée comme fard ; peinture du bâtiment ; dont on fait l'émail de la porcelaine.

CERVAISON (sèr-vè-zon) *s. f.* Temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU (sèr-vô) *s. m.* Masse de substance nerveuse qui occupe la cavité du crâne. Tête, esprit.

CERVELAS (sèr-vẹ-lâ) *s. m.* Grosse saucisse courte fortement épicée.

CERVELET (sèr-vẹ-lè) *s. m.* Partie postérieure du cerveau.

CERVELLE (sèr-vè-lẹ) *s. f.* La substance qui constitue le cerveau.

CERVICAL, E, AUX (sèr-vi-kâl, kâ-lẹ, kô) *adj.* Qui appartient à la nuque.

CERVOISE (sèr-voâ-zẹ) *s. f.* Breuvage des anciens, espèce de bière.

CÉSAR (sé-zâr) *s. m.* Titre des empereurs romains ; empereur ; souverain ; héros.

CÉSARIEN, ENNE (sé-zâ-riin, riè-nẹ) *adj.* Qui a trait aux empereurs ; Opération chirurgicale.

CÉSARISME (sé-zâ-ris-mẹ) *s. m.* Système politique qui laisse à l'empereur le pouvoir absolu.

CESSANT, E (sè-san, tẹ) *adj.* Qui cesse ; qui est suspendu, arrêté.

CESSATION (sè-sâ-sion) *s. f.* Intermission ; discontinuation.

CESSE (sè-sẹ) *s. f.* Interruption. Sans cesse. *loc. adv.* Continuellement.

CESSER (sè-sé) *v. tr.* Discontinuer. *V. i.* Prendre fin.

CESSIBILITÉ (sè-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité d'une chose qui peut être cédée.

CESSIBLE (sè-si-blẹ) *adj.* Qui peut être cédé.

CESSION (sè-sion) *s. f.* Action de céder.

CESSIONNAIRE (sè-siô-nè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui ; celle à qui une cession est faite.

CESTE (sès-tẹ) *s. m.* Gantelet de plomb dont se servaient les athlètes pour le pugilat.

CÉSURE (sé-zu-rẹ) *s. f.* Repos introduit dans les vers, pour en augmenter le rythme.

CÉTACÉ, E (sé-tâ-sé) *adj.* Qui appartient aux grands mammifères comme les baleines, les cachalots, les dauphins.

CÉTÉRAC (sé-té-râk) *s. m.* Espèce de fougère employée en médecine.

CÉTOINE (sé-toâ-nẹ) *s. m.* Coléoptère à couleurs métalliques.

CHABLER (châ-blé) *v. tr.* Gauler, abattre des noix.

CHABOT (châ-bô) *s. m.* Poisson d'eau douce, à tête large et déprimée.

CHABRAQUE (châ-brâ-kẹ) *s. f.* Peau de chèvre ou de mouton que l'on met sur les chevaux.

CHACAL (châ-kâl) *s. m.* Quadrupède carnassier fort commun en Afrique.

CHACONNE (châ-kô-nẹ) *s. f.* Air de danse ; ruban ; cordon.

CHACUN, E (châ-kun, ku-nẹ) *pr. ind.* Chaque personne ; chaque chose ; tout le monde.

CHAFOUIN, E (châ-fouin, foui-nẹ) *s.* Celui, celle qui ressemble à une fouine ; d'apparence grêle et sournoise.

CHAGRIN (chà-grin) *s. m.* Affliction; dépit; peine; cuir d'âne, de mulet.

CHAGRIN, E (chà-grin, gri-ne) *adj.* Qui a du chagrin; triste, mélancolique.

CHAGRINÉ, E (chà-gri-né) *adj.* Qui a l'apparence du chagrin.

CHAGRINER (chà-gri-né) *v. tr.* Attrister; préparer une peau pour en faire du chagrin.

CHAGRINIER (chà-gri-nié) *s.m.* Celui qui prépare le chagrin.

CHAI (chè) *s. m.* Vaste cellier où l'on emmagasine les vins, les eaux-de-vie.

CHAÎNAGE (chè-nà-je) *s. m.* Action de mesurer un terrain avec la chaîne d'arpenteur.

CHAÎNE (chè-ne) *s. f.* Lien d'anneaux entrelacés; servitude; suite de montagnes; fils tendus pour laisser passer la trame.

CHAÎNER (chè-né) *v. tr.* Mesurer avec une chaîne.

CHAÎNEAU (chè-nô) *s. m.* Canal de plomb ou de bois

CHAÎNETIER (chè-ne-tié) *s. m.* Qui fait des chaînes.

CHAÎNETTE (chè-nè-te) *s. f.* Petite chaîne.

CHAÎNEUR (chè-ne.r) *s. m.* Celui qui mesure avec la chaîne d'arpenteur.

CHA[redacted] (chè-non) *s. m.* Anneau de chaîne.

CHAIR (chèr) *s. f.* Substance molle et sanguine qui est entre la peau et les os.

CHAIRE (chè-re) *s. f.* Siège élevé d'où un prédicateur, un professeur parle à ses auditeurs.

CHAISE (chè-ze) *s. f.* Siège à dossier, moins large que le fauteuil et sans bras.

CHAISIER, ÈRE (chè-zié, zié-re) *s.* Celui, celle qui fabrique des chaises; celui, celle qui loue les chaises dans une église, sur les promenades.

CHALAND (chà-lan) *s. m.* Grand bateau plat pour le transport des marchandises.

CHALAND, E (chà-lan, de) *s.* Celui, celle qui va de préférence chez tel ou tel marchand.

CHALANDISE (chà-lan-di-ze) *s. f.* Clientèle; affluence de chalands.

CHALCOGRAPHE (kàl-kò-grà-fe) *s. m.* Graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE (kàl-kò-grà-fi) *s. f.* Art du chalcographe.

CHALCOGRAPHIQUE (kàl-kò-grà-fi-ke) *adj.* Qui a rapport à la chalcographie.

CHÂLE (châ-le) *s. m.* Grande pièce d'étoffe, de laine, de soie, etc., que les femmes portent sur leurs épaules.

CHALET (chà-lè) *s. m.* Maison des paysans suisses; habitation de plaisance; pavillon.

CHALEUR (chà-le.r) *s. f.* Qualité de ce qui est chaud; véhémence; activité

CHALEUREUSEMENT (chà-le-reu-ze-man) *adj.* D'une manière chaleureuse.

CHALEUREUX, EUSE (chà-le-reu, ze) *adj.* Qui a beaucoup de chal[redacted]

CHÂLIT (châ-li) *s. m.* Bois de lit.

CHALON (chà-lon) *s. m.* Grand filet de rivière qu'on traîne entre deux bateaux.

CHALOUPE (chà-lou-pe) *s. f.* Embarcation à voile et à rame pour le service des vaisse[redacted]

CHALUMEAU (chà-lu-mô) *s. m.* Tuyau de paille; flûte champêtre.

CHALUT (chà-lu) *s. m.* Filet de pêche.

CHALYBÉ, E (kà-li-bé) *adj.* Se dit des préparations où il entre de l'[redacted]

CHAMADE (chà-mà-de) *s. f.* Signal pour capituler; s'avouer vaincu.

CHAMAILLER (chà-mà-ié) *v. int.* Disputer; *v. pr.* Se battre, se quereller bruyamment.

CHAMAILLIS (chà-mà-yi) *s. m.* Mêlée; combat; querelle bruyante.

CHAMARRER (chà-mà-ré) *v. tr.* Garnir de passementeries, sans goût.

CHAMARRURE (chà-mà-ru-re) *s. f.* Assemblage d'ornements voyants, di[redacted]

CHAMBELLAN (chan-bè-lan) *s. m.* Officier préposé au service de la chambre d'un roi.

CHAMBERTIN (chan-bèr-tin) *s. m.* Vin de Bourgogne très recherché.

CHAMBOURIN (chan-bou-rin) *s. m.* Espèce de pierre qui sert à faire le faux cristal.

CHAMBRANLE (chan-bran-lẹ) *s. m.* Encadrement d'[redacted] porte, d'une fenêtre, etc.

CHAMBRE (chan-brẹ) *s. f.* Pièce d'une habitation. Assemblée ; cavité.

CHAMBRÉE (chan-bré) *s. f.* Le nombre de soldats, d'ouvriers qui couchent dans la même chambre.

CHAMBRER (chan-bré) *v. tr.* Tenir enfermé dans une chambre.

CHAMBRETTE (chan-brè-tẹ) *s. f.* Petite chambre.

CHAMBRIER (chan-bri-yé) *s. m.* Officier claustral de certains chapitres et monastères.

CHAMBRIÈRE (chan-bri-yè-rẹ) *s. f.* Femme de chambre ; grand fouet de manège.

CHAMEAU (châ-mô) *s. m.* Quadrupède ruminant qui a deux bosses sur le dos.

CHAMELIER (châ-mẹ-lié) *s. m.* Conducteur de chameaux.

CHAMELLE (châ-mè-lẹ) *s. f.* Femelle du chameau.

CHAMOIS (châ-moà) *s. m.* Quadrupède ruminant, du genre Antilope.

CHAMOISER (châ-moà-zé) *s. m.* Apprêter les peaux de chamois.

CHAMOISERIE (châ-moà-zẹ-ri) *s. f.* Lieu où l'on prépare les peaux.

CHAMOISEUR (châ-moà-zẹ.r) *s. m.* Celui qui prépare et vend les peaux de chamois.

CHAMP (chan) *s. m.* Pièce de terre ; espace ; matière ; *Pl.* La campagne, *loc. adv.* Sur l'heure même.

CHAMPAGNE (chan-pà-gnẹ) *s. m.* Vin blanc mousseux, très estimé.

CHAMPART (chan-pàr) *s. m.* Mélange d'orge, de seigle et de froment que l'on donne aux bestiaux.

CHAMPÊTRE (chan-pè-trẹ) *adj.* Qui appartient, qui a rapport aux cham[redacted].

CHAMPIGNON (chan-pi-gnon) *s. m.* Plante cryptogame, comestible. Certaines espèces sont vénéneuses.

CHAMPIGNONNIÈRE (chan-pi-gnô-niè-rẹ) *s. f.* Lieu où l'on cultive les champignons sur couche.

CHAMPION (chan-pion) *s. m.* Celui qui combattait en champ clos.

CHAMPLEVER (chan-lẹ-vé) *v. tr.* Creuser avec le burin.

CHAMPLURE (chan-plu-rẹ) *s. f.* Dépérissement des vignes, des arbres sous l'action des gelées.

CHANCE (chan-sẹ) *s. f.* Hasard, probabilité ; jeu de dés.

CHANCELANT, E (chan-sẹ-lan, tẹ) *adj.* Qui chancelle.

CHANCELER (chan-sẹ-lé) *v. int.* Vaciller sur ses pieds ; être irrésolu.

CHANCELIER (chan-sẹ-lié) *s. m.* Garde des sceaux de l'Etat.

CHANCELIÈRE (chan-sẹ-liè-rẹ) *s. f.* Meuble fourré pour les pieds.

CHANCELLEMENT (chan-sè-lẹ-man) *s. m.* Action de chanceler.

CHANCELLERIE (chan-sè-lẹ-ri) *s. f.* La résidence des bureaux d'[redacted] chancelier.

CHANCEUX, EUSE (chan-seu,zẹ) *adj.* Qui dépend de la chance (bonne ou mauvaise).

CHANCIR (chan-sir) *v. int.* Moisir.

CHANCISSURE (chan-si-surẹ) *s. f.* Moisissure.

CHANCRE (chan-krẹ) *s. m.* Ulcère qui ronge les chairs.

CHANDELEUR (chan-dẹ-leu.r) *s. f.* Fête de la présentation de Jésus-Christ au Temple et de la purification de la Vierge, dans laquelle les fidèles portent des cierges à la procession.

CHANDELIER (chan-dẹ-lié) *s. m.* Ustensile pour mettre la chandelle, la bougie.

CHANDELLE (chan-dè-lẹ) *s. f.* Mèche enduite de suif.

CHANDELLERIE (chan-dè-lẹ-ri) *s. f.* Fabrique de chandelles.

CHANFREIN (chan-frin) *s. m.* Partie de la tête du cheval, du front au naseau ; biseau.

CHANFREINER (chan-frè-né) *v. tr.* Tailler en chanfrein.

CHANGE (chan-jẹ) *s. m.* Action de changer une chose contre une autre. Opération de banque.

CHANGEABLE (chan-jà-blẹ) *adj.* Qui peut être changé.

CHANGEANT, E (chan-jan,tẹ) *adj.* Variable, inconstant.

CHANGEMENT (chan-jẹ-man) *s. m.* Action de changer.

CHANGER (chan-jé) *v. tr.* Troquer; quitter une chose pour une autre; convertir; altérer.

CHANGEUR (chan-jẹ.r) *s. m.* Qui change les monnaies, les billets, etc.

CHANLATTE (chan-lâ-tẹ) *s. f.* Madrier qui se pose dans le même sens que les lattes.

CHANOINE (châ-nôâ-nẹ) *s. m.* Ecclésiastique membre du chapitre d'une église cathédrale.

CHANOINESSE (châ-nôâ-nè-sẹ) *s. f.* Autrefois religieuse qui possédait une prébende.

CHANOINIE (châ-nôâ-ni) *s. f.* Canonicat.

CHANSON (chan-son) *s. f.* Couplets qu'on chante: sornettes.

CHANSONNER (chan-sọ-né) *v. tr.* Faire des chansons satiriques.

CHANSONNETTE (chan-sô-nè-tẹ) *s. f.* Petite chanson; chanson comique.

CHANSONNIER (chan-sô-nié) *s. m.* Faiseur de chansons. Titre de certains recueils de chansons.

CHANT (chan) *s. m.* Manière de chanter; division d'un poème; cri des oiseaux.

CHANTABLE (chan-tâ-blẹ) *adj.* Qui peut être chanté.

CHANTAGE (chan-tâ-jẹ) *s. m.* Action d'arracher de l'argent à quelqu'un en le menaçant de faire sur son compte des révélations scandaleuses.

CHANTANT, E (chan-tan, tẹ) *adj.* Qui se chante aisément; propre à être chanté; récitation fatigante.

CHANTEAU (chan-tō) *s. m.* Morceau coupé à un grand pain; morceau coupé à une pièce d'étoffe.

CHANTEPLEURE (chan-tẹ-plẹ.rẹ) *s. f.* Entonnoir qui sert à transvaser le vin, la bière etc., dans un tonneau. Fente dans un mur pour l'écoulement des eaux.

CHANTER (chan-té) *v. tr.* Former avec la voix une suite de sons modulés.

CHANTERELLE (chan-tẹ-rè-lẹ) *s. f.* Corde la plus aiguë et la plus déliée d'un violon.

CHANTEUR, EUSE (chan-tẹ.r, teu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait métier de chanter.

CHANTIER (chan-tié) *s. m.* Magasin de bois; atelier; lieu de construction, etc.

CHANTIGNOLE (chan-ti-gnô-lẹ) *s. f.* Pièce de charpente; brique mince pour tuyaux, âtres, etc.

CHANTONNER (chan-tô-né) *v. tr.* et *int.* Chanter à demi-voix.

CHANTOURNAGE (chan-tour-nâ-jẹ) *s. m.* Action de chantourner.

CHANTOURNER (chan-tour-né) *v. tr.* Couper une pièce de bois d'après un dessin.

CHANTRE (chan-trẹ) *s. m.* Celui qui chante au lutrin.

CHANVRE (chan-vrẹ) *s. m.* Plante textile qui porte le chènevis.

CHAOS (kâ-ō) *s. m.* Etat de confusion des éléments avant la création du monde. Désordre complet.

CHAOTIQUE (kâ-ô-ti-kẹ) *adj.* Qui se rapporte au chaos.

CHAPE (châ-pẹ) *s. f.* Vêtement d'église, qui s'agrafe par devant.

CHAPEAU (châ-pō) *s. m.* Coiffure d'homme ou de femme.

CHAPE-CHUTE (châ-pẹ-chu-tẹ) *s. f.* Bonne aubaine.

CHAPELAIN (châ-pẹ-lin) *s. m.* Le desservant d'une chapelle.

CHAPELER (châ-pẹ-lé) *v. tr.* Oter la superficie du pain.

CHAPELET (châ-pẹ-lè) *s. m.* Grains enfilés pour prières.

CHAPELIER (châ-pẹ-lié) *s. m.* Qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELLE (châ-pè-lẹ) *s. f.* Lieu consacré au culte dans une communauté, un hospice, un collège, etc.

CHAPELLENIE (châ-pè-lẹ-ni) *s. f.* Bénéfice attaché à une chapelle.

CHAPELLERIE (châ-pè-lẹ-ri) *s. f.* Maison où l'on confectionne, où l'on vend des chapeaux.

CHAPELURE (châ-pẹ-lu-rẹ) *s. f.* Croûte de pain râpée, qui sert à saupoudrer certains mets.

CHAPERON (châ-pẹ-ron) *s. m.* Ancienne coiffure; personne âgée qui accompagne une jeune fille.

CHAPERONNER (châ-pẹ-rô-né) *v. tr.* Couvrir d'un chaperon.

CHAPIER (châ-pié) *s. m.* Fabricant de chapes; meuble où l'on serre les chapes.

CHAPITEAU (châ-pi-tō) *s. m.* Haut de colonne qui pose sur le fût; corniche.

CHAPITRAL, E (châ-pi-trâl, trâ-lę) *adj.* Qui appartient à un chapitre de religieux.

CHAPITRE (châ-pi-trę) *s. m.* Subdivision d'un livre; matière; corps de chanoines.

CHAPITRER (châ-pi-tré) *v. tr.* Réprimander sévèrement.

CHAPON (châ-pon) *s. m.* Poulet engraissé; morceau de pain frotté d'ail.

CHAPONNEAU (châ-pô-nô) *s. m.* Jeune chapon.

CHAPONNIÈRE (châ-pô-niè-rę) *s. f.* Lieu ou l'on engraisse les chapons; vase de cuisine.

CHAPOTER (châ-pô-té) *v. tr.* Dégrossir le bois avec la plane.

CHAQUE (châ-kę) *adj.* Tout, toute. (Il se met toujours avant le substantif et n'a pas de pluriel.)

CHAR (châr) *s. m.* Voiture à deux roues des anciens; voiture décorée pour les fêtes.

CHARABIA (châ-râ-biâ) *s. m.* Le patois des Auvergnats; langage inintelligible, barbare.

CHARADE (châ-râ-dę) *s. f.* Espèce d'énigme consistant à deviner un mot à l'aide de la signification de chacune de ses syllabes.

CHARANÇON (châ-ran-son) *s. m.* Insecte qui ronge le blé.

CHARANÇONNÉ, E (châ-ran-sô-né) *adj.* Attaqué par les charançons.

CHARBON (châr-bon) *s. m.* Combustible; maladie des céréales; inflammation gangreneuse.

CHARBONNAGE (châr-bô-nâ-ję) *s. m.* Exploitation des mines de houille.

CHARBONNÉE (châr-bô-né) *s. f.* Morceau de bœuf, de porc grillé sur des charbons.

CHARBONNER (châr-bô-né) *v. int.* Se réduire en charbon sans flamber. *v. tr.* Noircir.

CHARBONNERIE (châr-bô-nę-ri) *s. f.* Dépôt de charbon; Société secrète politique.

CHARBONNEUX, EUSE (châr-bô-neu, zę) *adj.* Qui a rapport au charbon.

CHARBONNIER, ÈRE (châr-bô-nié, niè-rę) *s.* Celui, celle qui fait ou vend du charbon; lieu où on le serre; partie d'une forêt où l'on fait le charbon de bois; bateau de charbon.

CHARCUTER (châr-ku-té) *v. tr.* Hacher de la chair, découper maladroitement.

CHARCUTERIE (châr-ku-tę-ri) *s. f.* Ce que préparent et vendent les charcutiers.

CHARCUTIER (châr-ku-tié) *s.* Qui apprête et vend de la chair de porc.

CHARDON (châr-don) *s. m.* Plante à feuilles épineuses; piquants en fer pour protéger une clôture.

CHARDONNERET (châr-dô-nę-rè) *s. m.* Petit oiseau chanteur qui mange les graines du chardon.

CHARDONNET (châr-dô-nè) *s. m.* Montant de la porte d'une écluse où se trouve une rainure.

CHARDONNETTE (châr-dô-nè-tę) *s. f.* Artichaut sauvage dont la fleur fait cailler le lait.

CHARGE (châr-ję) *s. f.* Fardeau; impôt; obligation; office; commission; soin; attaque vive; preuve contre un accusé; ce qu'on met dans une arme à feu; caricature; plaisanterie.

CHARGÉ, E (châr-jé) *adj.* Comblé; couvert de nuages; accablé.

CHARGEMENT (châr-ję-man) *s. m.* Action de charger; cargaison.

CHARGEOIR (châr-jôâr) *s. m.* Ce qui sert à charger.

CHARGER (châr-jé) *v. tr.* Mettre une charge; donner un ordre; attaquer avec impétuosité.

CHARGEUR (châr-ję.r) *s. m.* Qui charge des marchandises.

CHARIOT (châ-riô) *s. m.* Véhicule à quatre roues pour toutes sortes de fardeaux. Constellation.

CHARITABLE (châ-ri-tâ-blę) *adj.* Qui a de la charité envers le prochain.

CHARITABLEMENT (châ-ri-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière charitable.

CHARITÉ (châ-ri-té) *s. f.* Amour de Dieu, du prochain; bienfaisance envers les pauvres.

CHARIVARI (châ-ri-vâ-ri) *s. m.* Bruit discordant de chaudrons, casseroles, sifflets, etc., que l'on vient faire sous les fenêtres d'une personne pour la huer.

CHARIVARIQUE (châ-ri-vâ-ri-kę) *adj.* Qui tient du charivari.

CHARIVARISER (châ-ri-vâ-ri-sé) *v. tr.* Donner un charivari.

CHARIVARISEUR (châ-ri-vâ-ri-zeu.r) *s. m.* Qui charivarise.

CHARLATAN (châr-là-tàn) *s. m.* Marchand de drogues sur les places publiques; celui qui recherche bruyamment la notoriété, la popularité, hâbleur.

CHARLATANER (châr-là-tâ-né) *v. tr.* Abuser, tromper par de belles paroles.

CHARLATANERIE (châr-là-tâ-nę-ri) *s. f.* Agissement d'un charlatan; hâblerie.

CHARLATANESQUE (châr-là-tâ-nès-kę) *adj.* Qui tient au charlatanisme.

CHARLATANISME (châr-là-tâ-nis-mę) *s. m.* Manière d'être d'un charlatan.

CHARLEMAGNE (châr-le-mâ-gnę) (faire) *s. m.* Se retirer du jeu après avoir gagné.

CHARLOTTE (châr-lò-tę) *s. f.* Entremets chaud; (russe). Crème fouettée entourée de biscuits.

CHARMANT, E (châr-man-tę) *adj.* Agréable; qui ravit.

CHARME (châr-mę) *s. m.* Attrait; enchantement magique; arbre à bois dur et blanc.

CHARMER (châr-mé) *v. tr.* Enchanter; plaire; ravir d'admiration; adoucir.

CHARMEUR, EUSE (châr-meu.r, meu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce une influence magique.

CHARMILLE (châr-mi-yę) *s. f.* Plant de petits charmes; haie; palissade.

CHARMOIE (châr-moâ) *s. f.* Lieu planté de charmes.

CHARNEL, ELLE (châr-nèl, lę) *adj.* Qui tient à la chair.

CHARNELLEMENT (châr-nè-lę-man) *adv.* D'une manière charnelle.

CHARNIER (châr-nié) *s. m.* Dépôt de viandes salées; lieu où sont déposés les ossements.

CHARNIÈRE (châr-niè-rę) *s. f.* Attache de deux pièces, dont l'une est mobile autour d'un axe.

CHARNU, E (châr-nu) *adj.* Bien fourni de chair; fruit dont la pulpe a la consistance de la chair.

CHARNURE (châr-nu-rę) *s. f.* Ensemble des parties charnues.

CHAROGNE (châ-rô-gnę) *s. f.* Corps d'un animal mort, qui commence à se putréfier.

CHARPENTE (châr-pan-tę) *s. f.* Assemblage des pièces de bois qui entrent dans une construction. Assemblage des os; armature en fer; la structure d'une œuvre théâtrale, d'un poème.

CHARPENTÉ, E (châr-pan-té) *adj.* Constitué; bâti, en parlant d'un homme.

CHARPENTER (châr-pan-té) *v. tr.* Tailler, munir d'une charpente.

CHARPENTERIE (châr-pan-tę-ri) *s. f.* Art du charpentier.

CHARPENTIER (châr-pan-tié) *s. m.* Ouvrier qui travaille en charpente.

CHARPIE (châr-pi) *s. f.* Filaments de linge usé, pour les pansements.

CHARRÉE (châ-ré) *s. f.* Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE (châ-rę-té) *s. f.* Chargement d'une charrette, d'un chariot.

CHARRETIER, ÈRE (châ-rę-tié, tiè-rę) *s.* Qui conduit une charrette.

CHARRETTE (châ-rè-tę) *s. f.* Voiture de transport. Tombereau qui conduisait les condamnés à la guillotine.

CHARRIAGE (châ-riâ-ję) *s. m.* Action de charrier.

CHARRIER (châ-rié) *v. tr.* Voiturer dans un charriot; *v. int.* Porter des glaçons, *s. m.* Grosse toile dans laquelle on met la cendre pour la lessive, au-dessus du linge à couler.

CHARROI (châ-roâ) *s. m.* Transport par chariot.

CHARRON (châ-ron) *s. m.* Qui fait des charrettes, des chariots, des grosses voitures.

CHARRONNAGE (châ-rò-nâ-ję) *s. m.* Travail du charron.

CHARRONNERIE (châ-rò-nę-ri) *s. f.* Art du charron.

CHARRUE (châ-ru) *s. f.* Instrument qui sert à labourer la terre.

CHARTE (châr-tę) *s. f.* Ancien titre écrit sur papier ou sur parchemin.

CHARTIL (châr-ti) *s. m.* Hangar où l'on remise les charrettes, les charrues, etc.

CHARTREUSE (châr-treu-zę) *s. f.*

Couvent de Chartreux, toujours construit dans un lieu isolé, solitaire. Liqueur composée au couvent de la Chartreuse.

CHARTREUX, EUSE (châr-treu, zę) *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Bruno.

CHARTRIER (châr-tri-é) *s. m.* Dépôt, recueil de chartes; celui qui gardait les chartes.

CHARYBDE (kâ-rib-dę) *s. m.* Gouffre situé en Sicile en face d'un écueil appelé Scylla. **Tomber de Charybde en Scylla**, éviter un danger pour tomber dans un autre.

CHAS (châ) *s. m.* Trou d'une aiguille; colle d'amidon.

CHASSE (châ-sę) *s. f.* Action de chasser le gibier; gibier pris; poursuite.

CHÂSSE (châ-sę) *s. f.* Coffret généralement orné où sont enfermées les reliques d'un saint, d'une sainte.

CHASSÉ (châ-sé) *s. m.* Pas de danse.

CHASSE-COUSIN (châ-sę-kou-zin) *s. m.* Mauvais vin ou toute autre chose pour écarter les parents éloignés, les parasites.

CHASSELAS (châ-sę-lâ) *s. m.* Raisin blanc, très estimé comme raisin de table.

CHASSE-MARÉE (châ-sę-mâ-ré) *s. m.* Voiturier qui apporte la marée; petit bâtiment côtier.

CHASSE-MOUCHES (châ-sę-mouchę) *s. m.* Filet dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.

CHASSE-PIERRES (châ-sę-piè-rę) *s. m.* Appareil fixé à l'avant d'une locomotive pour déblayer les rails.

CHASSEPOT (châ-sę-pô) *s. m.* Sorte de fusil à aiguille, arme à tir rapide.

CHASSER (châ-sé) *v. tr.* Renvoyer; poursuivre; pousser en avant. *V. int.* Aller à la chasse.

CHASSEUR, CHASSEUSE, et, vieilli, **CHASSERESSE** (châ-sęr, seu-zę; châ-sę-rè-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui chasse; domestique qui est derrière la voiture du maître; nom donné à certaines troupes; groom qui ouvre et ferme les portes.

CHASSEZ-HUIT (châ-sé-uit) *s. m.* Chassé-croisé exécuté à la fois par quatre couples.

CHASSIE (châ-si) *s. f.* Humeur sécrétée sur le bord des paupières par les glandes ciliaires.

CHASSIEUX, EUSE (châ-sieu, zę) *adj.* Qui a de la chassie aux yeux.

CHÂSSIS (châ-si) *s. m.* Encadrement en bois, en fer pour enchâsser; cadre sur lequel est tendue la toile d'un tableau; cadre vitré que les jardiniers mettent sur une couche; monture de bois d'un paravent, d'un décor; etc.

CHASTE (châs-tę) *adj.* Pur; modeste; conforme à la chasteté.

CHASTEMENT (châs-tę-man) *adv.* d'une manière chaste.

CHASTETÉ (châs-tę-té) *s. f.* Vertu des personnes chastes.

CHASUBLE (châ-zu-blę) *s. f.* Vêtement porté par le prêtre pendant qu'il célèbre le saint sacrifice.

CHASUBLERIE (châ-zu-blę-ri) *s. f.* Fabrication de chasubles et autres ornements ecclésiastiques.

CHASUBLIER (châ-zu-bli-yé) *s. m.* Celui qui fait des chasubles.

CHAT, CHATTE (châ, tę) *s. m.* et *f.* Animal domestique qui détruit les rats et les souris.

CHÂTAIGNE (châ-tè-gnę) *s. f.* Fruit du châtaignier.

CHÂTAIGNERAIE (châ-tè-gnę-rè) *s. f.* Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER (châ-tè-gnié) *s. m.* Grand arbre qui produit les châtaignes.

CHÂTAIN (châ-tin) *adj.* et *s. m.* Qui est d'un brun clair rappelant la couleur de la châtaigne.

CHÂTEAU (châ-tô) *s. m.* Grande habitation de plaisance. (Autrefois, demeure seigneuriale).

CHÂTELAIN (châ-tę-lin) *s. m.* Ancien seigneur d'un manoir; tout possesseur d'un château.

CHÂTELAINE (châ-tę-lè-nę) *s. f.* Femme d'un châtelain; chaîne à laquelle on suspend des bijoux.

CHÂTELET (châ-tę-lè) *s. m.* Ancienne forteresse transformée en siège de la justice royale.

CHÂTELLENIE (châ-tè-lę-ni) *s. f.* Juridiction d'un châtelain.

CHAT-HUANT (chà-u-an) *s. m.* Oiseau nocturne, du genre chouette.

CHÂTIER (châ-tié) *v. tr.* Corriger; punir; retoucher; polir.

CHATIÈRE (châ-tiè-rę) *s. f.* Trou, piège pour les rats.

CHÂTIMENT (châ-ti-man) *s. m.* Punition; correction.

CHATOIEMENT et **CHATOÎMENT** (châ-toâ-man) *s. m.* Reflet d'une pierre précieuse, d'une étoffe.

CHATON (châ-ton) *s. m.* Petit chat; partie d'une bague où est enchâssée une pierre précieuse.

CHATOUILLEMENT (châ-tou-yę-man) *s. m.* Action de chatouiller.

CHATOUILLER (châ-tou-yé) *v. tr.* Causer un tressaillement en touchant légèrement quelque partie du corps.

CHATOUILLEUX, EUSE ([redacted]-yeu, zę) *adj.* Sensible au chatouillement; susceptible.

CHATOYANT, E (châ-toâ-yan, tę) *adj.* Qui a des reflets brillants et changeants.

CHATOYER (châ-toâ-yé) *v. int.* Présenter des reflets changeants suivant le jeu de la lumière.

CHAT-PART (châ-pâr) *s. m.* Animal carnassier, dit lynx du Portugal.

CHATTEMITTE (châ-tę-mi-tę) *s. f.* Personne doucereuse, hypocrite.

[redacted]HATTER (châ-té) *v. int.* Mettre bas, en parlant d'une chatte.

CHATTERIE (châ-tę-ri) *s. f.* Câlinerie doucereuse; friandise délicate.

CHAT-TIGRE (châ-ti-grę) *s. m.* Variété de chat sauvage.

CHAUD, E (chô, dę) *adj.* et *s.* Qui a une température élevée; ardent; vif; empressé; chaleur; feu vif qu'on allume un moment pour se réchauffer; degré de chaleur qu'on donne au métal pour le façonner, etc.

CHAUDEAU (chô-dô) *s. m.* Lait chaud bouilli avec du sucre, des jaunes d'œufs et de la canelle.

CHAUDEMENT (chô-dę-man) *adv.* De façon à avoir chaud.

CHAUDIÈRE (chô-diè-rę) *s. f.* Vase de métal pour faire bouillir ou cuire.

CHAUDRON (chô-dron) *s. m.* Petite chaudière à anse mobile.

CHAUDRONNÉE (chô-drô-né) *s. f.* La contenance du chaudron.

CHAUDRONNERIE (chô-drô-nę-ri) *s. f.* Profession du chaudronnier.

CHAUDRONNIER (chô-drô-nié) *s. m.* Celui qui fait des chaudrons.

CHAUFFAGE (chô-fâ-ję) *s. m.* Ce qui sert à chauffer; action, manière de chauffer.

CHAUFFE (chô-fę) *s. f.* Partie supérieure du foyer d'un fourneau à fondre le métal.

CHAUFFE-ASSIETTES (chô-fâ-sié-tę) *s. m.* Réceptacle destiné à tenir chaudes les assiettes.

CHAUFFE-PIEDS (chô-fę-pié) *s. m.* Chaufferette, boule d'eau chaude pour se chauffer les pieds.

CHAUFFER (chô-fé) *v. tr.* Donner la chaleur; *v. int.* Recevoir la chaleur.

CHAUFFERETTE (chô-fę-rè-tę) *s. f.* Ustensile pour se chauffer les pieds.

CHAUFFERIE (chô-fę-ri) *s. f.* Forge où passe le fer, pour être mis en barres.

CHAUFFEUR (chô-fę.r) *s. m.* Celui qui entretient le feu d'une forge, d'une machine à vapeur, etc.

CHAUFFOIR (chô-foâr) *s. m.* Lieu où l'on vient se chauffer dans un asile pour les pauvres.

CHAUFOUR (chô-four) *s. m.* Four à chaux.

CHAUFOURNIER (chô-four-nié) *s. m.* Ouvrier qui cuit la chaux.

CHAULAGE (chô-lâ-ję) *s. m.* Action de chauler le blé, les arbres.

CHAULER (chô-lé) *v. tr.* Passer le blé à l'eau de chaux avant de le [redacted]

CHAUMAGE (chô-mâ-ję) *s. m.* Action de couper le chaume.

CHAUME (chô-mę) *s. m.* Tige des graminées; paille qui couvre les chaumières.

CHAUMER (chô-mé) *v. tr.* Couper le chaume.

CHAUMIÈRE (chô-miè-rę) *s. f.* Maison couverte de chaume.

CHAUMINE (chô-mi-nę) *s. f.* Petite maison couverte en chaume.

CHAUMONTEL (chô-mon-tèl) *s. m.* Poire de beurre.

CHAUSSE (chô-sę) *s. f.* Épitoge; sorte de vêtement qui, de la ceinture, descendait aux genoux.

CHAUSSÉE (chô-sé) *s. f.* Le milieu d'une rue, d'une route.

CHAUSSE-PIED (chô-sç-pié) *s. m.* Morceau de corne façonné pour chausser un soulier.

CHAUSSER (chô-sé) *v. tr.* Mettre une chaussure; faire des chaussures.

CHAUSSETIER (chô-sç-tié) *s. m.* On dit aujourd'hui bonnetier.

CHAUSSE-TRAPE (chô-sç-trâ-pç) *s. f.* Piège pour prendre les loups et autres bêtes; assemblage de pointes de fer qu'on jette à l'entrée d'un pont, d'un gué pour que les hommes et les chevaux de l'ennemi s'y enferrent.

CHAUSSETTE (chô-sè-tç) *s. f.* Demi-bas que portent les hommes, les enfants.

CHAUSSON (chô-son) *s. m.* Chaussure de dessous; soulier plat; sandale; sorte de pâtisserie.

CHAUSSURE (chô-su-rç) *s. f.* Tout ce qui chausse, bottes, bottines, souliers, etc.

CHAUVE (chô-vç) *adj.* Dont la tête est dégarnie de cheveux.

CHAUVE-SOURIS (chô-vç-sou-ri) *s. f.* Mammifère nocturne qui a les ailes membraneuses et ressemble à une souris.

CHAUVIN (chô-vin) *s. m.* Celui qui a des sentiments exagérés et ridicules de patriotisme et de guerre.

CHAUVINISME (chô-vi-nis-mç) *s. m.* Caractère de celui qui est chauvin.

CHAUVIR (chô-vir) *v. int.* Dresser les oreilles (en parlant du cheval, du mulet, etc.)

CHAUX (chô) *s. f.* Terre alcaline; pierre calcinée.

CHAVIREMENT (châ-vi-rç-man) *s. m.* Action de chavirer.

CHAVIRER (châ-vi-ré) *v. int.* Se renverser sens-dessus-dessous.

CHEBEC (chç-bèk) *s. m.* Petit bâtiment à trois mâts, de la Méditer-[redacted]

CHEF (chèf) *s. m.* Celui qui est à la tête; qui tient le premier rang. Autorité personnelle.

CHEF-D'ŒUVRE (chè-dç-vrç) *s. m.* Œuvre parfaite et très belle en son genre; ouvrage qu'un artisan devait faire en présence des jurés, pour obtenir la maîtrise.

CHEFFERIE (chè-fç-ri) *s. f.* Division territoriale placée sous les ordres d'un officier du génie.

CHEF-LIEU (chèf-lieu) *s. m.* Ville principale qui est, en France, le siège d'une des divisions administratives.

CHEIK (chèk) *s. m.* Chef d'une tribu d'Arabes.

CHEIROPTÈRES (kè-rop-tè-rç) *s. m. pl.* Ordre de mammifères dont la chauve-souris est le type.

CHELEM (chç-lèm) *s. m.* Coup, au whist, qui consiste à faire toutes les levées.

CHÉLIDOINE (ké-li-doâ-nç) *s. f.* Plante vivace dite aussi éclaire.

CHÉLONIENS (ké-lô-niin) *s. m. pl.* Sorte de reptiles dont la tortue est le type.

CHEMIN (chç-min) *s. m.* Voie, route pour aller, pour communiquer d'un lieu à un autre.

CHEMINÉE (chç-mi-né) *s. f.* Endroit où l'on fait du feu dans une maison, et où il y a un tuyau pour conduire la fumée au dehors.

CHEMINEAU (chç-mi-nô) *s. m.* Mendiant errant qui exerce sa profession dans les campagnes.

CHEMINEMENT (chç-mi-nç-man) *s. m.* Action de s'approcher des remparts d'une ville qu'on assiège.

CHEMINER (chç-mi-né) *v. int.* Marcher d'un pas égal; aller son train.

CHEMISE (chç-mi-zç) *s. f.* Vêtement de linge; Enveloppe où l'on serre des papiers, des dossiers.

CHEMISETTE (chç-mi-zè-tç) *s. f.* Devant de chemise, qu'on met par dessus la chemise.

CHEMISIER, ÈRE (chç-mi-zié, ziè-rç) *s. m. et f.* Qui fait ou vend [redacted]

CHÊNAIE (chè-nè) *s. f.* Lieu planté de chênes.

CHENAL (chç-nâl) *s. m.* Canal naturel ou artificiel à l'entrée d'un port; la partie navigable d'un fleuve, d'une rivière; courant d'eau pour un moulin.

CHENAPAN (chç-nâ-pan) *s. m.* Vaurien, bandit.

CHÊNE (chè-nç) *s. m.* Grand arbre au bois très dur, dont l'écorce, réduite en poudre, donne le tan; il produit le gland.

CHÊNEAU (chè-nô) *s. m.* Jeune chêne.

CHÊNEAU (ché-nô) *s. m.* Canal qui règne le long de la corniche d'un toit et qui conduit les eaux de pluie aux tuyaux de descente.

CHENET (chẹ-nè) *s. m.* Pièce de fer qu'on place de chaque côté du foyer pour soutenir le bois à brûler.

CHÈNEVIÈRE (chè-nẹ-viè-rẹ) *s. f.* Terrain où l'on a semé du chanvre.

CHÈNEVIS (chè-nẹ-vi) *s. m.* Graine de chanvre dont se nourrissent les oiseaux.

CHÈNEVOTTE (chè-nẹ-vô-tẹ) *s. f.* Partie d'une tige de chanvre qui sert d'allumettes dans les campagnes.

CHÈNEVOTTER (chè-nẹ-vô-té) *v. int.* Pousser du bois faible comme des chènevottes.

CHENIL (chẹ-ni) *s. m.* Lieu où l'on renferme une meute de chiens.

CHENILLE (chẹ-ni-yẹ) *s. f.* Insecte rampant; personne repoussante.

CHENILLÈRE (chẹ-ni-yè-rẹ) *s. f.* Lieu infesté de chenilles.

CHENILLETTE (chẹ-ni-yè-tẹ) *s. f.* Plante légumineuse qui ressemble à une chenille roulée sur elle-même.

CHÉNOPODE (ké-nô-pô-dẹ) *s. m.* Nom scientifique de l'ansérine, type de la famille des Chénopodées.

CHÉNOPODÉES (ké-nô-pô-dé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le chénopode est le type.

CHENU, E (chẹ-nu) *adj.* Qui est tout blanc de vieillesse.

CHEPTEL (chẹ-tèl) *s. m.* Convention ou bail d'un maître avec son fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de bestiaux pour les nourrir et les soigner, avec partage du profit.

CHÈQUE (chè-kẹ) *s. m.* Feuillet détaché d'un carnet à souche composé de bons à vue sur une banque, et qui, payable au porteur, peut être transmis à des tiers.

CHER, ÈRE (chèr, chè-rẹ) *adj.* Qui est tendrement aimé; qui coûte beaucoup.

CHERCHER (chèr-ché) *v. tr.* Tâcher de trouver, de se procurer, d'acquérir.

CHERCHEUR, EUSE (chèr-chẹ-r, cheu-zẹ) *adj. et s.* Qui cherche.

CHÈRE (chè-rẹ) *s. f.* Tout ce qui regarde les mets, leur quantité, leur qualité et la manière de les préparer; bon accueil.

CHÈREMENT (chè-rẹ-man) *adv.* Tendrement; à haut prix.

CHÉRI, E (ché-ri) *adj.* Tendrement aimé.

CHÉRIF (ché-rif) *s. m.* Descendant de Mahomet; prince chez les Arabes.

CHÉRIR (ché-rir) *v. tr.* Aimer tendrement.

CHÉRISSABLE (ché-ri-sâ-blẹ) *adj.* Qui est digne d'être chéri.

CHERSONÈSE (kèr-sô-nè-zẹ) *s. f.* Terre ferme; nom que les Grecs ont donné à plusieurs presqu'îles.

CHERTÉ (chèr-té) *s. f.* Prix élevé; surtout en parlant des denrées.

CHÉRUBIN (ché-ru-bin) *s. m.* Ange du second chœur de la première hiérarchie; charmant petit enfant.

CHERVIS (chèr-vi) *s. m.* Plante potagère, dont la racine se mange comme celle des salsifis.

CHÉTIF, (ché-tif, ti-vẹ) *adj.* De pauvre condition, d'apparence débile.

CHÉTIVEMENT (ché-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière chétive.

CHEVAL (chẹ-vâl) *s. m.* Animal domestique, qui sert de monture, de bête de trait ou de somme.

CHEVALEMENT (chẹ-vâ-lẹ-man) *s. m.* Poutres pour étayer une construction.

CHEVALER (chẹ-vâ-lé) *v. tr.* Soutenir à l'aide de chevalets.

CHEVALERESQUE (chẹ-vâ-lẹ-rès-kẹ) *adj.* Qui a le caractère de la chevalerie.

CHEVALERESQUEMENT (chẹ-vâ-lẹ-rès-kẹ-man) *adv.* D'une manière chevaleresque.

CHEVALERIE (chẹ-vâ-lẹ-ri) *s. f.* Corps militaire et religieux de chevaliers, institué pour combattre les infidèles.

CHEVALET (chẹ-vâ-lè) *s. m.* Supplice ancien; support des cordes d'un violon; échelle de peintre; Grand tréteau pour les scieurs de long; sorte de support pour poser et ranger les fusils.

CHEVALIER (chẹ-vâ-lié) *s. m.* Titre de celui qui a reçu l'ordre de la chevalerie; celui qui a le grade le moins élevé quand il y en a plusieurs; ceux qui vivent d'industrie, d'expédients.

CHEVALIÈRE (chẹ-vâ-liè-rẹ) *s. f.* Sorte de bague à large chaton.

CHEVALINE (chẹ-vâ-li-nẹ) *adj.* Qui a rapport au cheval.

CHEVANNE (chẹ-vâ-nẹ) *s. f.* Poisson du genre able, dit aussi chabot.

CHEVAUCHANT, E (chẹ-vô-chan, tẹ) *adj.* Se dit des parties d'un assemblage qui empiètent l'une sur l'autre.

CHEVAUCHÉE (chẹ-vô-ché) *s. f.* Tournée à cheval dans certains services d'inspection.

CHEVAUCHEMENT (chẹ-vô-chẹ-man) *s. m.* Action de chevaucher.

CHEVAUCHER (chẹ-vô-ché) *v. int.* Aller à cheval; aller de travers.

CHEVAU-LÉGER (chẹ-vô-lé-jé) *s. m.* Cavalier d'une compagnie de la garde du roi.

CHEVELU, E (chẹ-vẹ-lu) *adj.* Garni de cheveux; qui porte de longs cheveux; les radicelles d'une plante.

CHEVELURE (chẹ-vẹ-lu-rẹ) *s. f.* L'ensemble des cheveux; rayons d'une comète.

CHEVET (chẹ-vè) *s. m.* Tête du lit; partie où l'on pose la tête; partie d'une église, derrière le chœur.

CHEVÊTRE (chẹ-vè-trẹ) *s. m.* Pièce de bois où s'emboitent tous les soliveaux d'un plancher.

CHEVEU (chẹ-veu) Poil particulier qui recouvre le crâne dans l'espèce humaine.

CHEVILLAGE (chẹ-vi-yâ-jẹ) *s. m.* Action de cheviller.

CHEVILLE (chẹ-vi-yẹ) *s. f.* Clou de bois; os au côté du pied; ce qui n'est mis dans un vers que pour la mesure ou pour la rime.

CHEVILLÉ, E (chẹ-vi-yé) *adj.* Rempli de chevilles, c'est-à-dire de mots inutiles.

CHEVILLER (chẹ-vi-yé) *v. tr.* Assembler avec des chevilles.

CHEVILLETTE (chẹ-vi-yè-tẹ) *s. f.* Petite cheville.

CHÈVRE (chè-vrẹ) *s. f.* Femelle du bouc; machine à élever des fardeaux.

CHEVREAU (chẹ-vrô) *s. m.* Le petit de la chèvre; sa peau est employée pour la fabrication des gants.

CHÈVREFEUILLE (chè-vrẹ-feu-yẹ) *s. m.* Arbrisseau grimpant, à fleurs odoriférantes.

CHÈVRE-PIED (chè-vrẹ-pié) *adj.* Nom donné aux satyres, auxquels la Fable donne des pieds de chèvre.

CHEVRETTE (chẹ-vrè-tẹ) *s. f.* Femelle du chevreuil; crevette; chenet.

CHEVREUIL (chẹ-vrẹ-y) *s. m.* Espèce de cerf, de taille plus petite.

CHEVRIER (chẹ-vri-yé) *s. m.* Qui mène paître les chèvres.

CHEVRILLARD (chẹ-vri-yâr) *s. m.* Petit chevreuil.

CHEVRON (chẹ-vron) *s. m.* Bois équarri; galon qui marque l'ancienneté de service.

CHEVROTAIN (chẹ-vrô-tin) *s. m.* Mammifère ruminant, sans cornes.

CHEVROTANT, ANTE (chẹ-vrô-tan, tẹ) *adj.* Qui chevrote en parlant, en chantant.

CHEVROTEMENT (chẹ-vrô-tẹ-man) *s. m.* Action de chevroter.

CHEVROTER (chẹ-vrô-té) *v. intr.* Parler, chanter d'une voix tremblotante.

CHEVROTIN (chẹ-vrô-tin) *s. m.* Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE (chẹ-vrô-ti-nẹ) *s. f.* Balle de petit calibre pour tirer le chevreuil.

CHEZ (ché) *prép.* dans la maison de, du temps de, parmi, etc.

CHIAOUX (chiâ-ou) *s. m.* Officier de la maison du sultan, qui introduit ceux qui ont audience.

CHIBOUK *s. m.* ou **CHIBOUQUE** *s. f.* (chi-bouk) (chi-bou-kẹ). Pipe turque à long tuyau de bois.

CHIC (chik) *s. m.* Ce qui a une désinvolture élégante, hardie; un tableau fait sans modèle.

CHICANE (chi-kâ-nẹ) *s. f.* Subtilité captieuse; amour des procès; procédure.

CHICANER (chi-kâ-né) *v. int.* User de chicane; susciter des difficultés pour embrouiller une affaire.

CHICANERIE (chi-kâ-nẹ-ri) *s. f.* Mauvaise difficulté; tour de chicane.

CHICANEUR, EUSE (chi-kâ-nę.r, neu-zę) *s.* Celui, celle qui chicane.

CHICANIER, ÈRE (chi-kâ-nié, niè-rę) *s.* Qui a l'habitude de chicaner.

CHICHE (chi-chę) *adj.* Avare; parcimonieux; nom donné à une variété de pois.

CHICHEMENT (chi-chę-man) *adv.* D'une manière chiche.

CHICON (chi-kon) *s. m.* Nom donné à la laitue romaine.

CHICORACÉES (chi-kôr-â-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes, dont le type est la chicorée.

CHICORÉE (chi-kor-é) *s. f.* Plante potagère à feuilles frisées qu'on mange comme salade.

CHICOT (chi-kô) *s. m.* Reste d'un tronc d'arbre; morceau de bois rompu; reste d'une dent cassée.

CHICOTER (chi-kô-té) *v. int.* Discuter sur des bagatelles.

CHICOTIN (chi-kô-tin) *s. m.* Suc amer extrait de la coloquinte.

CHIEN, CHIENNE (chiin, chiè-nę) *s.* Quadrupède domestique, pièce d'une arme à feu; constellation.

CHIENDENT (chiin-dan) *s. m.* Plante qui s'emploie en tisane; dont on fait des brosses, des balais.

CHIFFE (chi-fę) *s. f.* Étoffe faible et mauvaise; homme mou et sans caractère.

CHIFFON (chi-fon) *s. m.* Vieux morceau d'étoffe; chose sans valeur.

CHIFFONNÉ, E (chi-fô-né) *adj.* Froissé; dont les traits irréguliers offrent quelque chose de piquant.

CHIFFONNER (chi-fô-né) *v. tr.* Bouchonner, froisser; contrarier.

CHIFFONNIER, ÈRE (chi-fô-nié, niè-rę) *s.* Qui ramasse des chiffons. *s. m.* Petit meuble à tiroirs.

CHIFFRE (chi-frę) *s. m.* Caractère numéral; lettres entrelacées; somme.

CHIFFRER (chi-fré) *v. int.* Calculer à l'aide de chiffres; *v. tr.* Numéroter; écrire à l'aide d'un chiffre.

CHIFFREUR, EUSE (chi-frę.r, freu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui calcule à l'aide de chiffres.

CHIGNON (chi-gnon) *s. m.* La partie de la chevelure d'une femme qui est massée et relevée par derrière.

CHIMÈRE (chi-mè-rę) *s. f.* Monstre fantastique, fabuleux; création imaginaire; idée folle.

CHIMÉRIQUE (chi-mé-ri-kę) *adj.* Qui substitue des chimères à la réalité.

CHIMÉRIQUEMENT (chi-mé-ri-kę-man) *adv.* D'une manière chimérique.

CHIMIE (chi-mi) *s. f.* Science qui a pour but de décomposer, d'analyser, de purifier et de recomposer les corps mixtes.

CHIMIQUE (chi-mi-kę) *adj.* Qui est relatif à la chimie.

CHIMIQUEMENT (chi-mi-kę-man) *adv.* Par les procédés de la chimie.

CHIMISTE (chi-mis-tę) *s. m.* Celui qui est versé dans la science de la chimie.

CHIMPANZÉ (chin-pan-zé) *s. m.* Singe de grande taille.

CHINAGE (chi-nâ-ję) *s. m.* Opération par laquelle on chine une étoffe.

CHINCHILLA (chin-chil-lâ) *s. m.* Animal du Pérou, dont la fourrure est très estimée.

CHINER (chi-né) *v. tr.* Former des dessins dans une étoffe.

CHINOIS, E (chi-nôâ, zę) *adj.* et *s.* Originaire de la Chine; *s. m.* petite orange verte confite dans l'eau-de-vie.

CHINOISERIE (chi-nôâ-zę-ri) *s. f.* Objets de luxe et de fantaisie; formalités bizarres; mesures incompréhensibles.

CHIOURME (chiour-mę) *s. f.* L'ensemble des forçats d'un bagne.

CHIPER (chi-pé) *v. tr.* Dérober, dans le langage des écoliers.

CHIPEUR, EUSE (chi-pę.r, peu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dérobe.

CHIPIE (chi-pi) *s. f.* Celle qui fait la difficile, la renchérie sur toutes choses.

CHIPOLATA (chi-pô-lâ-tâ) *s. f.* Petite saucisse employée dans un ragoût à l'oignon et aux ciboules.

CHIPOTER (chi-pô-té) *v. int.* Barguigner; Faire un travail avec lenteur; marchander.

CHIPOTIER, IÈRE (chi-pô-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Qui chipote.

CHIQUE (chi-kę) *s. f.* Morceau de tabac roulé qu'on mâchonne.

CHIQUENAUDE (chi-kę-nô-dę) *s. f.* Petit coup qu'on applique en détendant le doigt du milieu plié sous le pouce.

CHIQUER (chi-ké) *v. int.* Mâcher une chique de tabac.

CHIQUEUR (chi-kę.r) *s. m.* Celui qui mâche du tabac.

CHIRAGRE (ki-râ-grę) *s. m.* Celui qui a la goutte aux mains.

CHIROGRAPHAIRE (ki-rô-grâ-fè-rę) *adj.* Créancier en vertu d'un acte sous-seing privé.

CHIROMANCIE (ki-rô-man-si) *s. f.* Art prétendu de deviner l'avenir par l'inspection des lignes de la main.

CHIROMANCIEN, ENNE (ki-rô-man-siin, siè-nę) *s.* Celui, celle qui pratique la chiromancie.

CHIRURGICAL, E, AUX (chi-rur-ji-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Relatif à la chirurgie.

CHIRURGIE (chi-rur-ji) *s. f.* Partie de l'art médical qui s'occupe spécialement des opérations.

CHIRURGIEN (chi-rur-jiin) *s. m.* Qui exerce la chirurgie.

CHIURE (chiure) *s. m.* Excrément des mouches.

CHLAMYDE (klâ-mi-dę) *s. f.* Manteau grec, romain, relevé sur l'épaule droite et attaché avec une agrafe.

CHLORAL (klor-al) *s. m.* Composé de chlore et d'alcool.

CHLORATE (klor-â-tę) *s. m.* Combinaison d'acide chlorique avec une base salifiable.

CHLORE (klor-ę) *s. m.* Corps simple, d'une odeur suffocante, d'une saveur caustique, employé comme décolorant et comme désinfectant.

CHLORÉ, E (klor-é) *adj.* Qui contient du chlore.

CHLOREUX, EUSE (klor-eu, zę) *adj.* Se dit d'un des acides du chlore.

CHLORHYDRATE (klor-i-drâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec une base.

CHLORYDRIQUE (klor-i-dri-kę) *adj.* Formé par la combinaison d'un volume égal d'hydrogène et de chlore.

CHLORIQUE (klor-i-kę) *adj.* Formé d'un équivalent de chlore avec cinq d'oxygène.

CHLORITE (klor-i-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide chloreux avec une base.

CHLOROFORME (klor-ô-for-mę) *s. m.* Substance anesthésique, liquide, oléagineuse, incolore.

CHLOROFORMER (klor-ô-for-mé) *v. tr.* Rendre insensible par le moyen du chloroforme.

CHLOROFORMISATION (klor-ô-for-mi-zâ-sion) *s. f.* Action de chloroformer.

CHLOROPHYLLE (klor-o-fi-lę) *s. f.* Matière colorante des parties vertes de la plante.

CHLOROSE (klor-ô-zę) *s. f.* Maladie caractérisée par une langueur générale et la coloration pâle et verdâtre de la peau.

CHLOROTIQUE (klor-ô-ti-kę) *adj.* Qui est atteint de la chlorose.

CHLORURE (klor-u-rę) *s. m.* Combinaison du chlore avec un corps simple autre que l'oxygène ou l'hydrogène.

CHOC (chôk) *s. m.* Heurt de deux corps ; malheur ; opposition.

CHOCOLAT (chô-kô-lâ) *s. m.* Substance alimentaire faite d'amandes de cacao broyées avec du sucre.

CHOCOLATIER (chô-kô-lâ-tié) *s. m.* Fabricant de chocolat.

CHOCOLATIÈRE (chô-kô-lâ-tiè-rę) *s. f.* Vase où l'on sert le chocolat en boisson.

CHOÉPHORE (kô-é-for-ę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui chez les Grecs, portait les offrandes destinées aux morts.

CHŒUR (kę.r) *s. m.* Réunion de personnes qui chantent ensemble, partie de l'église où est le maître-autel.

CHOIR (choâr) *v. int.* Tomber.

CHOISI, E (choâ-zi) *adj.* Qui est de meilleur choix ; pris de préférence.

CHOISIR (choâ-zir) *v. tr.* Élire, préférer ; opter entre deux alternatives.

CHOIX (choâ) *s. m.* Action de choisir ; élite ; variété.

CHOLÉRA (kô-lé-râ) *s. m.* Maladie épidémique, caractérisée par de graves désordres intestinaux avec refroidissement intense et contraction spasmodique des membres.

CHOLÉRINE (kô-lé-ri-nę) *s. f.* Maladie analogue au choléra, mais moins dangereuse.

CHOLÉRIQUE (kô-lé-ri-kę) *s.* Personne atteinte du choléra.

CHÔMABLE (chô-mâ-blę) *adj.* Qui doit être chômé.

CHÔMAGE (chô-mâ-ję) *s. m.* Action de chômer; suspension des travaux.

CHÔMER (chô-mé) *v. int.* Ne rien faire; rester inoccupé; *v. tr.* Solenniser une fête en ne travaillant pas.

CHONDROLOGIE (kon-drô-lô-ji) *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des cartilages.

CHOPE (chô-pę) *s. f.* Verre en forme de gobelet dans lequel on boit la bière.

CHOPINE (chô-pi-nę) *s. f.* Demi-pinte qui servait autrefois à mesurer le vin.

CHOPINER (chô-pi-né) *v. int.* Boire fréquemment du vin.

CHOPPER (chô-pé) *v. int.* Faire un faux pas; faire une faute grossière.

CHOQUANT, E (chô-kan, tę) *adj.* Offensant; désagréable; qui choque.

CHOQUER (chô-ké) *v. tr.* Heurter; donner un choc; offenser.

CHORAL, E, AUX (kor-âl, â-lę, ô) *adj.* Où l'on chante en chœur; *s. m.* Air religieux destiné à être chanté en chœur.

CHORÉE (kor-é) *s. f.* Maladie nerveuse, dite danse de Saint-Guy; *s. m.* Pied de vers grec et latin.

CHORÈGE (kor-è-ję) *s. m.* Celui qui dirigeait les spectacles chez les Grecs.

CHORÉGRAPHE (kor-é-grâ-fę) *s. m.* Celui qui règle les pas, les figures d'une danse, d'un ballet.

CHORÉGRAPHIE (kor-é-grâ-fî) *s. f.* Art de composer et de régler les ballets.

CHORÉGRAPHIQUE (kor-é-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à la chorégraphie.

CHORIAMBE (kor-ian-bę) *s. m.* Composé de deux brèves et de deux longues.

CHORISTE (kor-is-tę) *s. m.* et *f.* Qui chante dans les chœurs.

CHOROGRAPHIE (kor-ô-grâ-fî) *s. f.* Description d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE (kor-ô-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à la chorographie.

CHOROÏDE (kor-ô-i-dę) *s. f.* Membrane interne qui tapisse l'œil.

CHORUS (kor-us) *s. m.* Reprise en chœur; approuver ce que dit une personne.

CHOSE (chô-zę) *s. f.* Objet quelconque; matière; affaire; bien.

CHOTT (chôt) *s. m.* Dépression du sol au fond de laquelle est un lac salé.

CHOU (chou) *s. m.* Plante potagère; nœud de ruban; pâtisserie.

CHOUAN (chou-an) *s. m.* Insurgé vendéen sous la première République.

CHOUANNER (chou-â-né) *v. int.* Faire la guerre de chouans, de partisans.

CHOUANNERIE (chou-â-nę-rî) *s. f.* L'ensemble, le parti des chouans.

CHOUCAS (chou-kâ) *s. m.* Espèce de petite corneille.

CHOUCROUTE (chou-krou-tę) *s. f.* Chou haché fermenté dans la saumure.

CHOUETTE (chou-è-tę) *s. f.* Oiseau nocturne qui a de gros yeux entourés d'un cercle de plumes effilées: populairement, être chouette, être parfait en son genre.

CHOUQUET (chou-kè) *s. m.* Bloc de bois qui sert à assembler un mât inférieur avec un mât supérieur.

CHOYER (choâ-yé) *v. tr.* Conserver avec soin; traiter délicatement.

CHRÊME (krè-mę) *s. m.* Huile sacrée servant aux onctions dans certains sacrements.

CHRÊMEAU (kré-mô) *s. m.* Petit bonnet dont on coiffe l'enfant après l'onction du baptême.

CHRESTOMATHIE (kres-tô-mâ-sî) *s. f.* Choix de morceaux tirés d'auteurs classiques.

CHRÉTIEN, ENNE (kré-tiin, tiè-nę) *s.* et *adj.* Qui professe la religion du Christ.

CHRÉTIENNEMENT (krè-tiè-nę-man) *adv.* D'une manière chrétienne.

CHRÉTIENTÉ (krè-tiin-té) *s. f.* L'ensemble des peuples chrétiens.

CHRIST (krist) *s. m.* Le Messie, l'Oint, le Rédempteur.

CHRISTE-MARINE (kris-tę-mâ-ri-nę) *s. f.* Nom de plusieurs plantes qui croissent sur les bords de la mer.

CHRISTIANISER (kris-tiâ-ni-zé) *v. tr.* Rendre chrétien.

CHRISTIANISME (kris-tiâ-nis-mę) *s. m.* Religion chrétienne.

CHROMATE (krô-mâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide chromique avec une base.

CHROMATIQUE (krô-mâ-ti-kę) *adj.* Qui procède par demi-tons; relatif aux couleurs.

CHROMATIQUEMENT (krô-mâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière chromatique.

CHROME (krô-mę) *s. m.* Corps simple dont les composés sont remarquables par leur belle coloration.

CHROMIQUE (krô-mi-kę) *adj.* Formé par la combinaison de l'oxygène avec le chrome.

CHROMOLITHOGRAPHIE (krô-mô-li-tô-grâ-fi) *s. f.* Impression lithographique en couleurs.

CHROMOLITHOGRAPHIQUE (krô-mô-li-tô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui a rapport à la chomo-lithographie.

CHRONICITÉ (krô-ni-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est chronique.

CHRONIQUE (krô-ni-kę) *s. f.* Histoire dressée suivant l'ordre des temps; la partie d'un journal consacrée à un certain ordre de nouvelles; *adj.* Invétéré et par suite ayant perdu le caractère aigu.

CHRONIQUEMENT (krô-ni-kę-man) *adv.* D'une manière chronique.

CHRONIQUEUR (krô-ni-kę.r) *s. m.* Celui qui fait des chroniques.

CHRONOGRAMME (krô-nô-grâ-mę) *s. m.* Inscription en chiffres.

CHRONOLOGIE (krô-nô-lô-ji) *s. f.* Connaissance de l'ordre des temps et des dates historiques.

CHRONOLOGIQUE (krô-nô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la chronologie.

CHRONOLOGIQUEMENT (krô-nô-lô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière chronologique.

CHRONOLOGISTE (krô-nô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui est versé dans la chronologie.

CHRONOMÈTRE (krô-nô-mè-trę) *s. m.* Tout instrument servant à mesurer le temps; montre à balancier compensateur insensible aux variations de l'atmosphère.

CHRYSALIDE (kri-zâ-li-dę) *s. f.* Insecte renfermé dans sa coque avant de se transformer en papillon.

CHRYSANTHÈME (kri-zan-tè-mę) *s. m.* Plante à fleurs jaunes, blanches, roses, violettes.

CHRYSOCALE (kri-zô-kâ-lę) *s. m.* Composition qui imite l'or.

CHRYSOLITHE (kri-zô-li-tę) *s. f.* Pierre précieuse d'un beau jaune mêlé de vert.

CHUCHOTEMENT (chu-chô-tę-man) *s. m.* Action de chuchoter.

CHUCHOTER (chu-chô-té) *v. int.* Parler bas à l'oreille de quelqu'un.

CHUCHOTERIE (chu-chô-tę-ri) *s. f.* Entretien de personnes qui chuchotent.

CHUCHOTEUR, EUSE (chu-chô-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Qui a coutume de chuchoter.

CHUINTANT, E (chuin-tan, tę) *adj.* Qui se prononce avec un sifflement palatal.

CHUINTEMENT (chuin-tę-man) *s. m.* Action de chuinter.

CHUINTER (chuin-té) *v. int.* Se dit du cri de la chouette. Prononcer certaines consonnes (ch, j) avec un sifflement palatal.

CHUT (chut) *interj.* Silence! Paix!

CHUTE (chu-tę) *s. f.* Action de tomber; malheur; mauvais succès; faute.

CHUTER (chu-té) *v. int.* Faire une chute.

CHYLE (chi-lę) *s. m.* Suc formé par les aliments digérés.

CHYLIFÈRE (chi-li-fè-rę) *adj.* Vaisseau qui porte le chyle.

CHYLIFICATION (chi-li-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation du chyle par suite de la digestion.

CHYME (chi-mę) *s. m.* Sorte de bouillie que produit la première élaboration des aliments dans l'estomac.

CI (si) *adv. de lieu.* (Abréviation de ici) Ici, dans le lieu où nous

sommes. (Abrév. de ceci) Ceci, cette chose-ci.

CIBLE (si-ble) *s. f.* Plaque de carton, de bois etc., avec un point noir au milieu, sur lequel on vise.

CIBOIRE (si-boà-re) *s. m.* Vase où l'on conserve les hosties consacrées pour la communion des fidèles.

CIBOULE (si-bou-le) *s. f.* Plante potagère du genre de l'oignon.

CIBOULETTE (si-bou-lè-te) *s. f.* Nom vulgaire de la civette, plante potagère.

CICATRICE (si-kà-tri-se) *s. f.* Marque laissée sur la peau par une blessure.

CICATRICIEL, ELLE (si-kà-tri-sièl, le) *adj.* Qui appartient à une cicatrice.

CICATRISABLE (si-kà-tri-zà-ble) *adj.* Qui peut se cicatriser.

CICATRISATION (si-kà-tri-zà-sion) Action par laquelle une plaie se cicatrise.

CICATRISER (si-kà-tri-zé) *v. tr.* Fermer une plaie, une blessure; adoucir.

CICÉRONE (si-sé-rô-né) *s. m.* Guide qui fait visiter aux étrangers les curiosités d'une ville.

CICÉRONIEN, IENNE (si-sé-rô-niin, niè-ne) *adj.* Qui ressemble à la façon d'écrire de Cicéron.

CICUTAIRE (si-ku-tè-re) *s. f.* Plante ombellifère qui est un poison.

CID (sid) *s. m.* Chef, commandant, seigneur. La tragédie du Cid.

CIDRE (si-dre) *s. m.* Boisson faite avec le jus fermenté des pommes.

CIEL (sièl) *s. m.* Partie de l'espace qui apparaît comme une voûte demi-sphérique circonscrite par l'horizon; le séjour de la Divinité; le séjour des bienheureux.

CIERGE (sièr-je) *s. m.* Grande chandelle de cire à l'usage des églises.

CIGALE (si-gà-le) *s. f.* Insecte hémiptère qui fait entendre un bruissement aigre et monotone.

CIGARE (si-gà-re) *s. m.* Petit rouleau de feuilles de tabac que l'on fume.

CIGARETTE (si-gà-rè-te) *s. f.* Tabac roulé dans un papier fin que l'on fume comme un cigare.

CIGOGNE (si-go-gne) *s. f.* Oiseau de l'ordre des échassiers; levier coudé.

CIGOGNEAU (si-go-gnô) *s. m.* Petit de la cigogne.

CIGUË (si-gu) *s. f.* Plante vivace, vénéneuse, de la famille des ombellifères.

CIL (sil) *s. m.* Poil qui garnit les bords des paupières de l'œil chez les mammifères.

CILICE (si-li-se) *s. m.* Ceinture de crin portée sur la peau par esprit de pénitence, de mortification.

CILIÉ, E (si-lié) *adj.* Garni de cils, de poils rangés comme des cils.

CILLEMENT (si-ye-man) *s. m.* Action de ciller; en parlant des yeux et des paupières.

CILLER (si-yé) *v. tr.* Fermer rapidement les yeux par le rapprochement des cils des paupières.

CIMAISE (si-mè-ze) *s. f.* Moulure à hauteur d'appui sur les murs d'une chambre, d'une galerie.

CIME (si-me) *s. f.* Le sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher, etc.

CIMENT (si-man) *s. m.* Mélange de chaux et de briques pilées pour lier les pierres d'une maçonnerie.

CIMENTER (si-man-té) *v. tr.* Joindre avec du ciment; confirmer; affermir.

CIMETERRE (si-me-tè-re) *s. m.* Large sabre recourbé en usage chez les orientaux.

CIMETIÈRE (si-me-tiè-re) *s. m.* Lieu où l'on enterre les morts.

CIMIER (si-mié) *s. m.* Ornement qui forme la cime du casque; groupe des bêtes fauves.

CINABRE (si-nà-bre) *s. m.* Combinaison qui donne le sulfure rouge de mercure, dont on fabrique le vermillon.

CINÉRAIRE (si-né-rè-re) *s. f.* Plante de la famille des composées. *adj.* Destiné à contenir les cendres des morts.

CINÉRATION (si-né-rà-sion) *s. f.* Action de brûler; de réduire en cendres.

CINGLAGE (sin-glà-je) *s. m.* Marche accomplie par un vaisseau en vingt-quatre heures.

CINGLER (sin-glé) *v. int.* Naviguer à pleines voiles; *v. tr.* Frap-

per avec quelque chose de long et de flexible.

CINNAME (si-nnâ-mę) et **CINNAMOME** (si-nnâ-mô-mę) *s. f.* Substance aromatique des anciens, que les uns prétendent être la myrrhe, et d'autres la cannelle.

CINQ (sink, devant une consonne sin) *adj.* et *s. adj. num.* Quatre plus un; cinquième. *s. m.* Le chiffre qui représente ce nombre.

CINQUANTAINE (sin-kan-tè-nę) *s. f.* Nombre de cinquante; cinquante ans accomplis.

CINQUANTE (sin-kan-tę) *adj. num.* Cinq fois dix; cinquantième.

CINQUANTENIER (sin-kan-tę-nié) *s. m.* Qui commande à cinquante hommes.

CINQUANTIÈME (sin-kan-tiè-mę) *adj. num.* et *s.* La cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME (sin-kiè-mę) *s. m.* et *adj.* Nombre ordinal de cinq.

CINQUIÈMEMENT (sin-kiè-mę-man) *adv.* En cinquième lieu.

CINTRE (sin-trę) *s. m.* Arcade; demi-cercle.

CINTRER (sin-tré) *v. tr.* Faire un cintre; entourer d'un cintrage.

CIPAYE (si-pâ-y) *s. m.* Soldat indien au service de la compagnie anglaise des Indes.

CIPPE (si-pę) *s. m.* Demi-colonne simulant une colonne brisée que les anciens élevaient comme monument funéraire.

CIRAGE (si-râ-ję) *s. m.* Composition de couleur noire qu'on étend sur le cuir des chaussures, des harnais, et qu'on frotte avec une brosse pour la rendre luisante.

CIRCÉE (sir-sé) *s. f.* Plante de la famille des onagraires à laquelle on attribuait des propriétés merveilleuses.

CIRCOMPOLAIRE (sir-kôn-pô-lè-rę) *adj.* Qui environne les pôles.

CIRCONCIRE (sir-kon-si-rę) *v. tr.* Soumettre à la circoncision.

CIRCONCISION (sir-kon-si-zion) *s. f.* Opération, cérém--ie particulière aux religions e et mahométane.

CIRCONFÉRENCE (sir-kon-fé-ran-sę) *s. f.* Contour d'un cercle.

CIRCONFLEXE (sir-kon-flèk-sę) *adj.* Accent qui rend la syllabe longue. Tortu; de travers.

CIRCONLOCUTION (sir-kon-lô-kusion) *s. f.* Périphrase; circuit de paroles.

CIRCONSCRIPTION (sir-kon-skripsion) *s. f.* Division administrative, militaire ou religieuse.

CIRCONSCRIRE (sir-kon-skri-rę) *v. tr.* Renfermer dans des limites.

CIRCONSPECT, E (sir-kon-spè, spèk-tę) *adj.* Qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. Retenu; prudent.

CIRCONSPECTION (sir-kon-spèksion) *s. f.* Prudence, retenue, discrétion.

CIRCONSTANCE (sir-kon-stan-sę) *s. f.* Particularité qui accompagne un fait. Conjoncture.

CIRCONSTANCIEL, ELLE (sir-konstan-siè l, lę) *adj.* Qui marque les circonstances.

CIRCONSTANCIER (sir-kon-stan-sié) *v. tr.* Énoncer avec toutes les circonstances. Détailler.

CIRCONVALLATION (sir-kon-vâl-lâsion) *s. f.* Tranchée avec redoutes que font les assiégeants.

CIRCONVENIR (sir-kon-vę-nir) *v. tr.* Tromper par des détours artificieux.

CIRCONVENTION (sir-kon-van-sion) Action de circonvenir.

CIRCONVOISIN, INE (sir-kon-voâ-zin, zi-nę) *adj.* Environnant.

CIRCONVOLUTION (sir-kon-vô-lusi-on) *s. f.* Plusieurs tours faits autour d'un centre commun.

CIRCUIT (sir-kui) *s. m.* Tour; enceinte, espace à parcourir pour faire le tour d'un lieu.

CIRCULAIRE (sir-ku-lè-rę) *adj.* En forme de cercle; lettre commune à plusieurs personnes; Voyage.

CIRCULAIREMENT (sir-ku-lè-rę-man) *adv.* D'une manière circulaire.

CIRCULATION (sir-ku-lâ-sion) *s. f.* Action de circuler.

CIRCULATOIRE (sir-ku-lâ-toâ-rę) *adj.* Relatif à la circulation du sang.

CIRCULER (sir-ku-lé) *v. int.* Aller, venir en tous sens; passer de mains en mains.

CIRCUMNAVIGATION (sir-kôm-nâ-vigâ-sion) *s. f.* Voyage autour du monde.

CIRE (si-rę) *s. f.* Produit des abeilles; bougie; composition pour cacheter. Humeur.

CIRER (si-ré) *v. tr.* Enduire de cire; appliquer du cirage sur du cuir.

CIRIER (si-rié) *s. m.* Fabricant, marchand de cierges, de bougies, etc.

CIRON (si-ron) *s. m.* Insecte aptère, microscopique, qui se développe dans la farine, le fromage, etc.

CIRQUE (sir-kę) *s. m.* Lieu des jeux publics, à Rome; sorte de théâtre pour les exercices d'équitation.

CIRRE (si-rę) Filament de plante, souvent appelé vrille.

CIRURE (si-ru-rę) *s. f.* Enduit fait d'une préparation de cire.

CISAILLE (si-zâ-yę) *s. f.* Rognures d'argent qu'on refond en lames

CISAILLER (si-zâ-yé) *v. tr.* Couper avec des cisailles; repasser avec des fers à tuyauter.

CISAILLES (si-zâ-yę) *s. f.* et *pl.* Gros ciseaux pour couper le métal, pour élaguer les arbres.

CISALPIN, E (si-zâl-pin, pi-nę) *adj.* En deça des Alpes.

CISEAU (si-zô) *s. m.* Instrument plat et tranchant par le bout; *pl.* Instrument à deux branches tranchantes.

CISELER (si-zę-lé) *v. tr.* Travailler l'or, le bronze, l'argent avec le ciselet.

CISELET (si-zę-lè) *s. m.* Petit ciseau dont se servent les orfèvres, les graveurs, etc.

CISELEUR (si-zę-lę.r) *s. m.* Celui dont le métier est de ciseler les métaux.

CISELURE (si-zę-lu-rę) *s. f.* Art du ciseleur. Un petit bord au parement d'une pierre.

CITABLE (si-tâ-blę) *adj.* Qui peut être cité; qui mérite d'être cité.

CITADELLE (si-tâ-dè-lę) *s. f.* Château fort qui protège une ville.

CITADIN, E (si-tâ-din, di-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite une ville.

CITATEUR (si-tâ-te.r) *s. m.* Celui qui fait des citations.

CITATION (si-tâ-sion) *s. f.* Texte d'un auteur qu'on apporte à l'appui de ce qu'on avance; Sommation.

CITÉ (si-té) *s. f.* Le corps des citoyens; la partie la plus ancienne d'une grande ville, considérée comme son berceau.

CITER (si-té) *v. tr.* Alléguer; rapporter; ajourner; assigner.

CITÉRIEUR, E (si-té-rię.r, rię-rę) *adj.* Situé en deça. de notre côté.

CITERNE (si-tèr-nę) *s. f.* Réservoir où sont conduites et recueillies les eaux de pluie.

CITERNEAU (si-ter-nô) *s. m.* Endroit où les eaux s'épurent avant de pénétrer dans la citerne.

CITEUR, EUSE (si-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cite quelque chose.

CITHARE (si-tâ-rę) *s. f.* Sorte d'instrument à cordes des anciens.

CITOYEN, ENNE (si-toâ-yin. yè-nę) *s.* Habitant d'une cité; qui jouit du droit de cité dans un État.

CITRATE (si-trâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide citrique avec une base.

CITRIN, E (si-trin, tri-nę) *adj.* Qui est de la couleur du citron.

CITRIQUE (si-tri-kę) *adj.* Suc végétal acide qu'on trouve spécialement dans le citron.

CITRON (si-tron) *s. m.* Fruit du citronnier, d'un jaune clair, d'une saveur acide.

CITRONNÉ, E (si-trô-né) *adj.* Où entre le jus du citron; qui sent le citron.

CITRONNELLE (si-trô-nè-lę) *s. f.* Nom général de différentes plantes; liqueur faite de zestes de citron.

CITRONNIER (si-trô-nié) *s. m.* Arbre qui produit le citron.

CITROUILLE (si-trou-yę) *s. f.* Variété de courge; le fruit de cette variété.

CIVADIÈRE (si-vâ-diè-rę) *s. f.* Voile carrée du mât de beaupré.

CIVET (si-vè) *s. m.* Ragoût de lièvre cuit avec du vin et des civettes.

CIVETTE (si-vè-tę) *s. f.* Plante potagère, genre ciboulette; Animal qui donne une espèce de musc.

CIVIÈRE (si-viè-rę) *s. f.* Brancard pour transporter des fardeaux. des blessés.

CIVIL, E (si-vil, vi-lę) *adj.* Qui concerne les citoyens; honnête; poli.

CIVILEMENT (si-vi-lę-man) *adv.* En matière civile; avec civilité.

CIVILISABLE (si-vi-li-zâ-blę) *adj.* Qui peut être civilisé.

CIVILISATEUR, TRICE (si-vi-li-zâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui civilise.

CIVILISATION (si-vi-li-zâ-sion) *s. f.* Action de civiliser.

CIVILISER (si-vi-li-zé) *v. tr.* Faire passer de l'état primitif, à un état plus avancé par la culture morale et intellectuelle.

CIVILITÉ (si-vi-li-té) *s. f.* Observation des convenances, des égards usités entre les hommes qui vivent en société.

CIVIQUE (si-vi-kę) *adj.* Relatif au citoyen; couronne décernée chez les anciens à ceux qui avaient fait une belle action.

CIVISME (si-vis-mę) *s. m.* Zèle du citoyen; patriotisme.

CLABAUD (klâ-bô) *s. m.* Sorte de chien courant, à oreilles pendantes qui aboie mal à propos.

CLABAUDAGE (klâ-bô-dâ-ję) *s. m.* Cri du chien. Criaillerie sans motif.

CLABAUDER (klâ-bô-dé) *v. int.* Aboyer fréquemment; tenir des discours déplacés.

CLABAUDERIE (klâ-bô-dę-ri) *s. f.* Criaillerie sans sujet.

CLABAUDEUR, EUSE (klâ-bô-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui clabaude.

CLAIE (klè) *s. f.* Treillis d'osier à claire-voie; treillage servant de clôture pour les parcs à bestiaux.

CLAIR, E (klèr, klè-rę) *adj.* Éclatant; peu foncé; net; évident; *s. m.* Clarté, lumière.

CLAIREMENT (klè-rę-man) *adv.* Nettement; distinctement.

CLAIRET (klè-rè) *adj.* et *s.* Qui est d'une nuance un peu claire; vin d'un rouge clair.

CLAIRETTE (klè-rè-tę) *s. f.* Vin blanc mousseux du midi.

CLAIRE-VOIE (klè-rę-vôâ) *s. f.* Ouverture fermée seulement par un grillage en bois ou en fer.

CLAIRIÈRE (klè-riè-rę) *s. f.* Partie d'un bois où les arbres sont clairsemés.

CLAIR-OBSCUR (klèr-ôb-skur) *s. m.* Distribution de la lumière et des ombres.

CLAIRON (klè-ron) *s. m.* Trompette à son clair et perçant; celui qui sonne du clairon.

CLAIRSEMÉ, E (klèr-sę-mé) *adj.* Qui se montre de distance en distance, peu serré.

CLAIRVOYANCE (klèr-vôâ-yan-sę) *s. f.* Sagacité; pénétration dans les affaires.

CLAIRVOYANT, E (klèr-vôâ-yan, tę) *adj.* Qui sait discerner clairement.

CLAMEUR (klâ-mę.r) *s. f.* Cris bruyants, tumultueux, d'improbation.

CLAN (klan) *s. m.* Nom donné en Irlande à une tribu formée d'un certain nombre de familles.

CLANDESTIN, E (klan-dès-tin, ti-nę) *adj.* Que l'on tient secret, comme étant illicite.

CLANDESTINEMENT (klan-dès-ti-nę-man) *adv.* D'une manière clandestine.

CLANDESTINITÉ (klan-dès-ti-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est clandestin.

CLAPET (klâ-pè) *s. m.* Soupape à charnière dans le jeu d'une pompe, d'un soufflet, etc.

CLAPIER (klâ-pié) *s. m.* L'ensemble des terriers d'une garenne; lieu où l'on élève les lapins domestiques.

CLAPIR (Se) (klâ-pir) *v. pr.* Se tapir, se cacher, se blottir, en parlant du lapin. *v. int.* Se dit du cri du lapin.

CLAPOTAGE (klâ-pô-tâ-ję) *s. m.* Bruit monotone produit par l'agitation de l'eau.

CLAPOTER (klâ-pô-té) *v. int.* Se couvrir d'ondes courtes et pressées qui font du bruit, en parlant de la mer, d'un lac.

CLAPOTEUX, EUSE (klâ-pô-teu, teu-zę) *adj.* Houleux, qui clapote.

CLAPOTIS (klâ-pô-ti) *s. m.* Bruit de l'eau qui clapote.

CLAPPEMENT (klâ-pę-man) *s. m.* Bruit aigu que produit la langue se détachant brusquement du palais.

CLAPPER (klâ-pé) *v. int.* Faire entendre un claquement de langue.

CLAQUE (klà-kẹ) *s. f.* Coup du plat de la main ; troupe de claqueurs dans un théâtre ; sorte de chaussure. *s. m.* Chapeau qui s'aplatit de manière à pouvoir être tenu sous le bras.

CLAQUEBOIS (klà-kẹ-bŏă) *s. m.* Sorte d'harmonica formé de dix-sept touches de bois qu'on fait résonner avec des bâtons.

CLAQUEDENT (klà-kẹ-dan) *s. m.* Gueux, misérable dont les dents claquent de froid.

CLAQUEMENT (klà-kẹ-man) *s. m.* Bruit du fouet; des dents, des mains, etc.

CLAQUEMURER (klà-kẹ-mu-ré) *v.tr.* Enfermer dans une prison étroite.

CLAQUER (klà-ké) *v. int.* Faire un bruit aigu. *v. tr.* Applaudir ; donner une claque.

CLAQUET (klà-kè) *s. m.* Petite latte placée sur la trémie d'un moulin et qui bat continuellement avec [redacted]

CLAQUETER (klà-kẹ-té) *v. int.* Se dit du cri de la cigogne et aussi des poules qui veulent poudre.

CLAQUEUR (klà-kẹ.r) *s. m.* Celui qui fait métier de claquer des mains, d'applaudir au théâtre.

CLARIFICATION (klà-ri-fi-kă-sion) *s. f.* Action de clarifier un liquide.

CLARIFIER (klà-ri-fié) *v.tr.* Rendre clair, limpide, en le filtrant, un liquide qui est trouble.

CLARINE (klà-ri-nẹ) *s. f.* Sonnette qu'on attache au cou des bestiaux.

CLARINETTE (klà-ri-nè-tẹ) *s. f.* Instrument à vent, à bec et à [redacted].

CLARINETTISTE (klà-ri-nè-tis-tẹ) *s. m.* Musicien qui joue de la clarinette.

CLARTÉ (klàr-té) *s. f.* Effet de la lumière qui rend visibles les objets. Tout ce qui éclaire l'esprit.

CLASSE (klă-sẹ) *s. f.* Ordre ; rang ; caste ; salle des leçons ; *pl.* L'ensemble des élèves ; études.

CLASSEMENT (klă-sẹ-man) *s. m.* Action de classer; résultat de cette action.

CLASSER (klă-sé) *v. tr.* Distribuer par classes ; ranger dans une certaine classe.

CLASSIFICATEUR (klà-si-fi-kà-tẹ.r) *s. m.* Se dit des savants qui s'occupent surtout de classification, particulièrement dans les sciences naturelles.

CLASSIFICATION (klà-si-fi-kă-sion) *s. f.* Distribution régulière de [redacted]verses choses suivant un plan quelconque.

CLASSIFIER (klà-si-fié) *v. tr.* Faire, établir des classifications.

CLASSIQUE (klà-si-kẹ) *adj.* Qui est à l'usage des classes ; qui se rapproche de la manière antique ; *s. m.* Auteur, poète, qui est regardé comme un modèle ; partisan du genre classique opposé à romantique.

CLAUDE (klō-dẹ) *adj.* et *s.* Sot, niais, imbécile.

CLAUDICATION (klō-di-kă-sion) *s. f.* Action de boiter.

CLAUSE (klō-zẹ) *s. f.* Disposition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.

CLAUSTRAL, E, AUX (klōs-trăl, tră-lẹ, trō) *adj.* Relatif au cloître.

CLAUSTRATION (klōs-tră-sion) *s. f.* Action d'enfermer dans un lieu étroit resserré.

CLAVEAU (klà-vō) *s. m.* Pierre taillée en coin qui entre dans l'encadrement supérieur d'une porte, d'une fenêtre, etc.

CLAVECIN (klà-vẹ-sin) *s. m.* Instrument qui a été remplacé par le piano.

CLAVELÉ, E (klà-vẹ-lé) *adj.* Qui est atteint de la clavelée.

CLAVELÉE (klà-vẹ-lé) *s. f.* Maladie contagieuse des bêtes à laine

CLAVETTE (klà-vè-tẹ) *s. f.* Petite cheville de fer, de bois, pour servir d'arrêt.

CLAVICULAIRE (klà-vi-ku-lè-rẹ) *adj.* Qui concerne la clavicule.

CLAVICULE (klà-vi-ku-lẹ) *s. f.* Os qui sert d'arc-boutant à chaque épaule.

CLAVICULÉ, E (klà-vi-ku-lé) *adj.* Pourvu de clavicules.

CLAVIER (klà-vié) *s. m.* Réunion des touches qui lorsqu'on les frappe, font mouvoir les marteaux des cordes d'un piano ; chaîne réunissant un trousseau de clef.

CLAYÈRE (klè-yè-rẹ) *s. f.* Grand parc d'huîtres que la mer remplit à la marée haute.

CLAYMORE (klè-mor-e) *s. f.* Longue et large épée écossaise.

CLAYON (klè-yon) *s. m.* Petite claie pour égoutter le fromage.

CLAYONNAGE (klè-yô-nâ-je) *s. m.* Assemblage de pieux et de branches d'arbres.

CLEF (klé) *s. f.* Instrument pour ouvrir et fermer une serrure; signe de musique.

CLÉMATITE (klé-mâ-ti-te) *s. f.* Plante grimpante.

CLÉMENCE (klé-man-se) *s. f.* Vertu qui porte à pardonner.

CLÉMENT, E (klé-man, te) *adj.* Qui est porté à la clémence.

CLENCHE (klan-che) *s. f.* Pièce principale du loquet d'une porte.

CLEPSYDRE (klèp-si-dre) *s. f.* Horloge à eau qui indique la marche du temps.

CLERC (klèr) *s. m.* Ecclésiastique qui a reçu la tonsure; celui qui travaille dans une étude de notaire, d'avoué, etc.

CLERGÉ (klèr-jé) *s. m.* L'ordre des ecclésiastiques; corps des prêtres qui desservent une paroisse ou les églises d'une ville.

CLERGIE (klèr-ji) *s. f.* Instruction; savoir, privilège grâce auquel tout criminel qui savait lire obtenait grâce de la vie.

CLÉRICAL, E, AUX, (klé-ri-kâl, kâ-le, kô) *adj.* Relatif au clergé. Favorable au clergé. *s.* Partisan du clergé.

CLÉRICALEMENT (klé-ri-kâ-le-man) *adv.* D'une manière cléricale.

CLÉRICALISME (klé-ri-kâ-lis-me) *s. m.* Ensemble d'opinions favorables à l'influence du clergé.

CLÉRICATURE (klé-ri-kâ-tu-re) *s. f.* L'état ou la condition du clerc, de l'ecclésiastique.

CLICHAGE (kli-châ-je) *s. m.* Action de clicher; son résultat.

CLICHÉ (kli-ché) *s. m.* Planche métallique en relief, obtenue au moyen du clichage. Epreuve négative en photographie.

CLICHER (kli-ché) *v. tr.* Reproduire en relief l'empreinte d'une composition en caractères mobiles.

CLICHERIE (kli-che-ri) *s. f.* Atelier où se fait le clichage.

CLICHEUR (kli-cheur) *s. m.* Celui qui fait des clichés.

CLIENT, E (kli-yan, te) *s. m.* et *f.* Qui confie ses intérêts à un homme d'affaires, sa santé à un médecin; celui dont un avocat plaide la cause; celui qui va ordinairement chez le même marchand; plébéien qui à Rome était placé sous le patronage d'un praticien.

CLIENTÈLE (kli-yan-tè-le) *s. f.* L'ensemble des clients.

CLIFOIRE (kli-foâ-re) *s. f.* Espèce de seringue que font les enfants avec un bâton de sureau.

CLIGNEMENT (kli-gne-man) *s. m.* Action de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE (kli-gne-mu-zè-te) *s. f.* Jeu d'enfants souvent appelé cache-cache.

CLIGNER (kli-gné) *v. tr.* Regarder en fermant les yeux à demi.

CLIGNOTANT, E (kli-gnô-tan, te) *adj.* Qui clignote.

CLIGNOTEMENT (kli-gnô-te-man) *s. m.* Mouvement continuel des paupières.

CLIGNOTER (kli-gnô-té) *v. int.* Remuer fréquemment les paupières.

CLIMAT (kli-mâ) *s. m.* L'ensemble des conditions atmosphériques auxquelles une région est soumise.

CLIMATÉRIQUE (kli-mâ-té-ri-ke) *adj.* Relatif au climat.

CLIMATOLOGIE (kli-mâ-tô-lô-ji) *s. f.* Etude des climats et de leur influence.

CLIMATOLOGIQUE (kli-mâ-tô-lô-ji-ke) *adj.* Qui est relatif à l'étude des climats.

CLIN (klin) *s. m.* Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et relève au même instant.

CLINFOC (klin-fok) *s. m.* Foc léger, gréé, par le beau temps, au mât de beaupré.

CLINICIEN (kli-ni-siin) *s. m.* Celui qui étudie plus au lit des malades que dans les livres.

CLINIQUE (kli-ni-ke) *s. f.* Enseignement médical que le maître donne à ses élèves au lit des malades.

CLINQUANT (klin-kan) *s. m.* Lamelle d'or, d'argent dont on re-

hausse les broderies. Ce qui ne vise qu'à l'éclat. Faux brillant.

CLIQUE (kli-kę) *s. f.* Coterie de gens méprisables qui s'unissent pour dire ou faire du mal.

CLIQUET (kli-kè) *s. m.* Pièce mobile soulevée par chaque dent d'une roue d'engrenage.

CLIQUETER (kli-kę-té) *v. int.* Faire du bruit ; produire un cliquetis.

CLIQUETIS (kli-kę-ti) *s. m.* Bruit sec que font certains corps sonores en se touchant.

CLIQUETTE (kli-kè-tę) *s. f.* Sorte de castagnette faite de deux os et qu'on agite entre ses doigts.

CLISSE (kli-sę) *s. f.* Clayon ; morceau de bois pour maintenir les os frac[redacted]

CLIVAGE (kli-vâ-ję) *s. m.* Action de cliver le diamant.

CLIVER (kli-vé) *v. tr.* Fendre un diamant au lieu de le scier.

CLOAQUE (klô-â-kę) *s. m.* Lieu destiné à recevoir les immondices. Ce qui est sale, infect.

CLOCHE (klô-chę) *s. f.* Instrument de métal pour sonner ; calice de fleur ; verre en forme de cloche.

CLOCHEMENT (klô-chę-man) *s. m.* Action de clocher, de boiter.

CLOCHE-PIED (À) (klô-chę-pié) *loc. adv.* Sur un seul pied.

CLOCHER (klô-ché) *s. m.* Construction qui surmonte une église, et où sont suspendues les cloches ; paroisse. *v.int.* Marcher clopin-clopant, en traînant la jambe ; être défectueux, pécher contre quelque règle.

CLOCHETON (klô-chę-ton) *s. m.* Tourelle en forme de petit clocher.

CLOCHETTE (klô-chè-tę) *s. f.* Cloche de petite dimension [redacted] forme de cloche.

CLOISON (kloâ-zon) *s. f.* Petit mur de séparation. Ce qui divise une cavité en deux ou plusieurs parties.

CLOISONNAGE (kloâ-zô-nâ-ję) *s. m.* Construction de cloisons.

CLOISONNÉ, E (kloâ-zô-né) *adj.* Qui est divisé par des cloisons.

CLOISONNER (kloâ-zô-né) *v. tr.* Séparer par des cloisons.

CLOÎTRE (kloâ-trę) *s. m.* Galerie d'un couvent ; le couvent ; le monastère.

CLOÎTRER (kloâ-tré) *v.tr.* Enfermer dans un cloître ; (**Se cloîtrer**) *v. pr.* Vivre dans une retraite absolue.

CLOPIN-CLOPANT (klô-pin-klô-pan) *loc. adv.* En clopinant, en traînant le pied.

CLOPINER (klô-pi-né) *v. int.* Marcher avec peine en clochant un peu.

CLOPORTE (klô-por-tę) *s. m.* Petit crustacé isopode qui se plaît dans les lieux sombres et humides.

CLOQUE (klô-kę) *s. f.* Ampoule ; boursouflure qui attaque les feuilles des arbres.

CLORE (klor-ę) *v. tr.* Entourer d'une barrière qui empêche l'accès ; terminer une chose pour qu'on ne puisse y revenir.

CLOS (klô) *s. m.* Terrain cultivé clos de murs ou de haies.

CLOS, E (klô, zę) *adj.* [redacted] métiquement ; terminé, achevé.

CLOSEAU (klô-zô) *s. m.* Petit clos.

CLOSERIE (klô-zę-ri) *s. f.* Sorte de petite ferme avec enclos.

CLÔTURE (klô-tu-rę) *s. f.* Barrière ; grille ; haie. Action de terminer une chose définitivement.

CLÔTURER (klô-tu-ré) *v. tr.* Fermer ; clore ; terminer définitivement.

CLOU (klou) *s. m.* Petite tige de fer pointue et garnie d'une tête ; nom donné au mont-de-piété ; salle de police des soldats ; furoncle ; ce qui fixe particulièrement l'attention dans un spectacle, une fête, etc.

CLOUAGE (klou-â-ję) *s. m.* Action ou manière de clouer.

CLOUER (klou-é) *v. tr.* Fixer au moyen de clous ; attacher solidement ; traverser ; réduire au silence.

[redacted] (klou-té) *v. tr.* Garnir de clous d'ornement des fauteuils,des canapés, etc.

CLOUTERIE (klou-tę-ri) *s. f.* Fabrique, commerce de clous.

CLOUTIER (klou-tié) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend des clous.

CLOUTIÈRE (klou-tiè-rę) *s. f.* Moule à fabriquer des clous ; Petite enclume de cloutier ; boîte à clous.

CLOVISSE (klô-vi-sę) *s. f.* Petit

mollusque comestible à coquille bivalve.

CLOWN (kloun) *s. m.* Acteur chargé dans nos cirques de divertir les spectateurs par son agilité et ses lazzis.

CLOYÈRE (kloâ-yè-re) *s. f.* Panier contenant ordinairement vingt-cinq douzaines d'huîtres.

CLUB (kleb et klub) *s. m.* Réunion politique ; cercle où l'on se réunit pour causer, jouer, lire les journaux.

CLUBISTE (klu-bis-te) *s. m.* Membre d'un club.

CLYSOIR (kli-zoâr) *s. m.* Long tuyau imperméable dont l'orifice forme un entonnoir où l'on verse le liquide.

CLYSOPOMPE (kli-zô-pon-pe) *s. m.* Petite pompe munie d'un tuyau à canule pour prendre un lavement.

CLYSTÈRE (klis-tè-re) *s. m.* Lavement.

CNÉMIDE (kné-mi-de) *s. f.* Chaussure des guerriers grecs.

COACCUSÉ, E (kô-â-ku-zé) *s. m.* et *f.* Chacune des personnes accusées d'un crime ou d'un délit commun.

COACQUÉREUR (kô-â-ké-re.r) *s. m.* Chacune des personnes qui ont acquis en commun.

COACQUISITION (kô-â-ki-zi-sion) *s. f.* Action d'acquérir en commun.

COACTIF, IVE (kô-âk-tif, tive) *adj.* Qui contraint la volonté.

COACTION (kô-âk-sion) *s. f.* Contrainte exercée sur la volonté.

COADJUTEUR (kô-âd-ju-te.r) *s. m.* Qui est adjoint à un prélat et destiné à lui succéder après sa mort.

COADJUTORERIE (kô-âd-ju-to-re-ri) *s. f.* Charge ; dignité de coadjuteur, de coadjutrice.

COADJUTRICE (kô-âd-ju-tri-se) *s. f.* Religieuse qui est reçue en survivance pour être abbesse.

COAGULATION (kô-â-gu-lâ-sion) *s. f.* Action de se coaguler.

COAGULER (kô-â-gu-lé) *v. tr.* Réunir les parties solides en suspension dans un liquide.

COAGULUM (kô-â-gu-lôm) *s. m.* Partie coagulée d'un liquide (sang, lait) ; substance qui fait coaguler un liquide.

COALISÉ, E (kô-â-li-zé) *adj.* Ligué. *s. m. pl.* Les coalisés, les puissances qui ont formé une coalition.

COALISER (se) (kô-â-li-zé) *v. pr.* Se liguer ; former une coalition.

COALITION (kô-â-li-sion) *s. f.* Union offensive momentanée de plusieurs peuples contre un adversaire commun.

COALTAR (kôl-târ) *s. m.* Goudron qu'on obtient par la distillation de la houille.

COASSEMENT (kô-â-se-man) *s. m.* Action de coasser. Cri de la grenouille.

COASSER (kô-â-sé) *v. int.* En parlant de la grenouille, pousser le cri particulier à son espèce.

COASSOCIÉ, E (kô-â-sô-sié) *s. m.* et *f.* Chacun des membres d'une société (commerciale, industrielle, etc.).

COATI (kô-â-ti) *s. m.* Mammifère commun en Amérique et qui est de la grosseur d'un chat.

COBÉA (kô-bé-â) *s. m.* Plante grimpante à fleurs violettes, en forme de clochettes.

COBALT (kô-bâlt) *s. m.* Corps simple métallique, dont certaines combinaisons s'emploient pour colorer en bleu la porcelaine, le verre, etc.

COB[illegible]E (kô-bâ-ye) *s. m.* Cochon d'In[illegible]

C[illegible] (kô-kâ) *s. m.* Arbuste aromati[illegible] du Pérou, dont la feuille a des propriétés toniques et excitantes.

COCAGNE (kô-kâ-gne) *s. f.* Pays imaginaire ; mât élevé et glissant à l'extrémité duquel sont suspendus des prix.

COCAÏNE (kô-kâ-i-ne) *s. f.* Alcaloïde du Coca, dont on se sert pour produire l'anesthésie locale.

COCARDE (kô-kâr-de) *s. f.* Insigne aux couleurs nationales ; nœud de rubans ; insignes de livrée pour les domestiques.

COCASSE (kô-kâ-se) *adj.* Amusant ; qui est d'une étrangeté ridicule.

COCCINELLE (kok-si-nè-le) *s. f.* Petit insecte coléoptère, dit bête à bon Dieu.

COCCYX (kok-sis) *s. m.* Petit os à

l'extrémité inférieure de la colonne vertébrale.

COCHE (kô-che) *s. f.* Entaille que fait un boulanger, un boucher, sur une taille, pour marquer la quantité de pain, de viande, fournie à crédit; *s. m.* Grande voiture couverte qui servait au transport des voyageurs.

COCHENILLAGE (kô-che-ni-yà-je) *s. m.* Bain de teinture de cochenille.

COCHENILLE (kô-che-ni-ye) *s. f.* Insecte qui vit sur le nopal et fournit une belle teinture rouge.

COCHENILLER (kô-che-ni-yé) *v. tr.* Plonger dans un bain de teinture de cochenille.

COCHER (kô-ché) *s. m.* Celui qui est assis sur le siège d'une voiture pour conduire l'attelage.

COCHÈRE (kô-chè-re) *adj.* Grande porte par laquelle entrent les voitures.

COCHET (kô-chè) *s. m.* Jeune coq.

COCHEVIS (kô-che-vi) *s. m.* Sorte d'alouette huppée.

COCHLÉARIA (kôk-lé-à-rià) *s. m.* Plante crucifère, antiscorbutique.

COCHON (kô-chon) *s. m.* Mammifère de l'ordre des pachydermes; porc; pourceau.

COCHONNAILLE (kô-chô-nâ-ye) *s. f.* Viande de cochon; charcuterie.

COCHONNÉE (kô-chô-né) *s. f.* La portée d'une truie.

COCHONNER (kô-chô-né) *v. tr.* Faire mal ou salement un ouvrage.

COCHONNERIE (kô-chô-ne-ri) *s. f.* Chose qui ne vaut rien, bonne à jeter; grande malpropreté.

COCHONNET (kô-chô-nè) *s. m.* Cochon de lait; boule plus petite que les autres, qui sert de but au jeu de boules.

COCO (kô-kô) *s. m.* Fruit du cocotier; boisson rafraîchissante.

COCON (kô-kon) *s. m.* Coque du ver à soie; petit sac soyeux dans lequel certaines araignées renferment leurs œufs.

COCOTIER (kô-kô-tié) *s. m.* Grand arbre de la famille des Palmiers.

COCOTTE (kô-kô-te) *s. f.* Sorte de casserole en fonte; poule dans le langage des enfants; carrés de papier en forme de poule; appellation familière adressée à une petite fille. Inflammation du bord de la paupière; femme légère.

COCTION (kôk-sion) *s. f.* Cuisson; digestion des aliments dans l'estomac.

CODA (kô-dà) *s. f.* Mesures ajoutées à un morceau pour le terminer d'une façon plus brillante.

CODE (kô-de) *s. m.* Recueil de lois réunies, classées de manière à présenter l'ensemble de la législation d'un pays sur telle ou telle matière; ce qui fait la loi.

CODÉBITEUR, TRICE (kô-dé-bi-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Qui doit conjointement avec un autre.

CODÉINE (kô-dé-i-ne) *s. f.* Alcaloïde découvert dans l'opium.

CODÉTENTEUR (kô-dé-tan-teur) *s. m.* Détenteur avec un autre.

CODÉTENU, E (kô-dé-te-nu) *s. m.* et *f.* Qui est détenu avec d'autres.

CODEX (kô-dèks) *s. m.* Recueil des formules pharmaceutiques adoptées par la Faculté de médecine.

CODICILLAIRE (kô-di-sil-lè-re) *adj.* Contenu dans un codicille.

CODICILLE (kô-di-si-le) *s. m.* Changement, addition à un testament.

CODIFICATION (kô-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Réunion de lois, de coutumes, en un code.

CODIFIER (kô-di-fié) *v. tr.* Former un code d'une réunion de lois.

CODILLE (kô-di-ye) *s. m.* A certains jeux de cartes, gagner sans avoir fait jouer.

COEFFICIENT (kô-è-fi-sian) *s. m.* Nombre connu devant une quantité et qui la multiplie.

COÉQUATION (kô-é-kouâ-sion) *s. f.* Répartition de l'impôt entre les contribuables.

COERCIBILITÉ (kô-èr-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est coercible.

COERCIBLE (kô-èr-si-ble) *adj.* Qui peut être resserré et retenu dans un certain espace.

COERCITIF, IVE (kô-èr-si-tif, ti-ve) *adj.* Qui peut contraindre.

COERCITION (kô-èr-si-sion) *s. f.* Action de contraindre.

COÉTERNEL, ELLE (kô-é-tèr-nèl, le) *adj.* Qui existe de toute éternité avec un autre.

COÉTERNITÉ (kô-é-tèr-ni-té) *s. f.* Attribut de ce qui est coéternel.

CŒUR (kę.r) *s. m.* Viscère musculaire de la poitrine, qui est le centre, l'agent principal de la circulation du sang; l'ensemble des facultés affectives et des sentiments moraux.

COEXISTANT, E (kô-èg-zis-tan, tę) *adj.* Qui existe en même temps qu'un autre.

COEXISTENCE (kô-èg-zis-tan-sę) *s. f.* Existence simultanée.

COEXISTER (kô-èg-zis-té) *v. int.* Exister en même temps.

COFFRE (kô-frę) *s. m.* Grande boîte de bois, à couvercle; nom donné à divers réceptacles.

COFFRE-FORT (kô-frę-for) *s. m.* Caisse de fer, où l'on serre l'argent, les valeurs.

COFFRER (kô-fré) *v. tr.* Mettre dans un coffre; mettre en prison.

COFFRET (kô-frè) *s. m.* Petit coffre élégant où l'on serre des bijoux, des dentelles.

COFFRETIER (kô-frę-tié) *s. m.* Fabricant, marchand de coffres.

COFIDÉJUSSEUR (kô-fi-dé-ju-sę.r) *s. m.* Chacun de ceux qui cautionnent un même débiteur pour une même dette.

COGNASSE (kô-gnâ-sę) *s. f.* Coing [redacted].

COGNASSIER (kô-gnâ-sié) *s. m.* Arbre qui produit les coings.

COGNAT (kôg-nâ) *s. m.* Celui qui est membre d'une famille par la cognation.

COGNATION (kôg-nâ-sion) *s. f.* Parenté par les femmes.

COGNÉE (kô-gné) *s. f.* Sorte de hache dont se servent les bûcherons pour abattre les arbres dans les forêts.

COGNE-FÉTU (kô-gnę-fé-tu) *s. m.* Celui qui se donne bien de la peine pour ne rien faire.

COGNER (kô-gné) *v. tr.* Frapper sur un clou pour l'enfoncer; battre; rosser. *v. int.* Frapper contre le mur; heurter quelqu'un ou quelque chose.

COGNITION (kôg-ni-sion) *s. f.* Acte intellectuel par lequel on acquiert une connaissance.

COHABITATION (kô-â-bi-tâ-sion) *s. f.* Action de cohabiter.

COHABITER (kô-â-bi-té) *v. int.* Habiter en commun.

COHÉRENCE (kô-é-ran-sę) *s. f.* Union, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles.

COHÉRENT, E (kô-é-ran, tę) *adj.* Qui a de la cohérence.

COHÉRITER (kô-é-ri-té) *v. int.* Hériter avec un autre

COHÉRITIER, IÈRE (kô-é-ri-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui hérite avec d'autres.

COHÉSION (kô-é-zion) *s. f.* Force en vertu de laquelle il y a union étroite entre les molécules homogènes d'un corps.

COHOBATION (kô-ô-bâ-sion) *s. f.* Action de cohober.

COHOBER (kô-ô-bé) *v. tr.* Distiller plusieurs fois la même chose.

COHORTE (kô-or-tę) *s. f.* Troupe qui formait la dixième partie de la légion romaine; troupe de combattants.

COHUE (kô-u) *s. f.* Grande foule; réunion confuse et tumultueuse.

COI, COITE (koâ, tę) *adj.* Qui se tient tranquille, sans bouger, sans parler.

COIFFE (koâ-fę) *s. f.* Ajustement de tête pour les femmes. Membrane qui recouvre la tête d'un enfant à sa naissance.

COIFFÉ, E (koâ-fé) *adj.* Engoué, entiché; qui a une coiffure quelconque.

COIFFER (koâ-fé) *v. tr.* Couvrir la tête; ajuster, disposer les cheveux d'une certaine manière; friser.

COIFFEUR, EUSE (koâ-fę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coiffe.

COIFFURE (koâ-fu-rę) *s. f.* Ornement, ajustement de tête pour les femmes.

COIN (koin) *s. m.* Angle, outil; marque des monnaies.

COINCER (koin-sé) *v. tr.* Soutenir, caler à l'aide de coins.

COÏNCIDENCE (kô-in-si-dan-sę) *s. f.* État de deux choses qui coïncident.

COÏNCIDENT, E (kô-in-si-dan, tę) *adj.* Qui coïncide; simultané.

COÏNCIDER (kô-in-si-dé) *v. int.* S'adapter; s'ajuster; arriver en même temps.

COING (kôin) *s. m.* Fruit du cognassier, jaune, acerbe et astringent.

COINTÉRESSÉ, E (kô-in-té-rè-sé) *adj.* Intéressé avec un autre.

COJOUISSANCE (kô-joui-san-sę) *s. f.* Jouissance en commun d'un bien, d'un revenu, etc.

COKE (kô-kę) *s. m.* Combustible, résidu de la houille qu'on a calcinée en vase clos.

COL (kôl) *s. m.* Cou; collet de chemise; cravate; canal; goulot; défilé.

COLATURE (kô-lâ-tu-rę) *s. f.* Simple filtrage à l'étamine pour les décoctions, les infusions, etc.

COLBACK (kôl-bâk) *s. m.* Ancien bonnet à poil de la cavalerie légère.

COLCHIQUE (kôl-chi-kę) *s. m.* Plante bulbeuse utilisée dans les affections arthritiques.

COLCOTAR (kôl-kô-târ) *s. m.* Péroxyde rouge de fer dont on se sert pour polir les glaces.

COLÉGATAIRE (kô-lé-gâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Légataire avec un ou plusieurs autres.

COLÉOPTÈRE (kô-lé-ôp-tè-rę) *s. m.* Insecte à ailes renfermées sous des étuis écailleux.

COLÈRE (kô-lè-rę) *s. f.* Vive irritation qu'on laisse éclater contre quelqu'un *adj.* Porté à la colère.

COLÉRIQUE (kô-lé-ri-kę) *adj.* Enclin à la colère par tempérament.

COLIBRI (kô-li-bri) *s. m.* Oiseau d'Amérique à couleurs éclatantes; le plus petit des oiseaux connus.

COLICITANT (kô-li-si-tan) *s. m.* Chacun de ceux qui font faire une vente par licitation.

COLIFICHET (kô-li-fi-chè) *s. m.* Ornement futile. Echaudé, biscuit pour les petits oiseaux.

COLIMAÇON (kô-li-mâ-son) *s. m.* Limaçon à coquille.

COLIN-MAILLARD (kô-lin-mâ-yâr) *s. m.* Jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés.

COLIN-TAMPON (kô-lin-tan-pon) *s. m.* Qui se dit de quelque chose dont on ne fait aucun cas.

COLIQUE (kô-li-kę) *s. f.* Douleur intense siégeant dans les entrailles.

COLIS (kô-li) *s. m.* Tout objet, malle, caisse, ballot, etc., expédié par transport public.

COLLABORATEUR, TRICE (kôl-lâ-bor-â-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Qui travaille conjointement avec un autre.

COLLABORATION (kôl-lâ-bôr-â-sion) *s. f.* Action de collaborer.

COLLABORER (kôl-lâ-bor-é) *v. int.* Travailler avec une ou plusieurs personnes à un ouvrage intellectuel.

COLLAGE (kô-lâ-ję) *s. m.* Action de coller du papier de tenture.

COLLANT, E (kô-lan, tę) *adj.* Qui colle; vêtement fort juste, qui dessine les formes.

COLLAPSUS (kol-lâp-sus) *s. m.* Affaissement soudain de l'énergie du cerveau.

COLLATAIRE (kôl-lâ-tè-rę) *s. m.* Celui à qui un bénéfice a été conféré.

COLLATÉRAL, E, AUX (kôl-lâ-té-râl, râ-lę, rô) *adj.* Qui est parent hors de la ligne directe.

COLLATÉRALEMENT (kôl-lâ-té-râ-lę-man) *adv.* En ligne collatérale.

COLLATEUR (kôl-lâ-tę.r) *s. m.* Celui qui avait le droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE (kôl-lâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui peut être conféré.

COLLATION (kôl-lâ-sion) *s. f.* (deux l) Action de conférer un bénéfice; confrontation d'une copie avec l'original.

COLLATION (kô-lâ-sion) *s. f.* Tout repas léger de jour ou de nuit.

COLLATIONNER (kôl-lâ-sio-né) *v. tr.* (deux l). Conférer deux écrits ensemble; vérifier les feuillets d'un livre.

COLLATIONNER (kô-lâ-sio-né) *v. int.* Faire un léger repas.

COLLE (kô-lę) *s. f.* Matière gluante qui fait adhérer deux objets l'un à l'autre; mensonge; bourde.

COLLECTE (kôl-lèk-tę) *s. f.* Action de recueillir des dons volontaires au profit d'une personne, d'une œuvre.

COLLECTEUR (kôl-lèk-tę.r) *s. m.* Celui qui fait une collecte.

COLLECTIF, IVE (kôl-lèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui réunit plusieurs personnes dans une action commune.

COLLECTION (kôl-lèk-sion) *s. f.* Réunion de choses d'art, de science, d'industrie, etc.

COLLECTIONNER (kôl-lèk-siô-né) *v. tr.* Réunir en collection.

COLLECTIONNEUR, EUSE (kôl-lèk-siô-nœ.r, eu-zœ) *s.* Celui, celle qui collectionne.

COLLECTIVEMENT (kôl-lèk-ti-vœ-[redacted]) *adv.* D'une manière collective.

COLLECTIVISTE (kôl-lèk-ti-vis-tœ) *s. m.* Partisan de la collectivité.

COLLECTIVITÉ (kôl-lèk-ti-vi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est collectif.

COLLÈGE (kô-lè-jœ) *s. m.* Établissement d'instruction publique; établissement municipal (par opposition au lycée, établissement de l'État).

COLLÉGIAL, E, AUX (kô-lé-jiâl, jiâ-lœ, jiô) *adj.* Qui a un collège de chanoines sans être le siège de l'autorité épiscopale.

COLLÉGIEN (kô-lé-jiin) *s. m.* Élève dans un collège.

COLLÈGUE (kôl-lè-gœ) *s. m.* Ceux qui sont revêtus des mêmes fonctions, ou de la même mission.

COLLEMENT (kô-lœ-man) *s. m.* État de ce qui est collé.

COLLER (kô-lé) *v. tr.* Faire adhérer avec de la colle; appuyer contre; éclaircir le vin.

COLLERETTE (kô-lœ-rè-tœ) *s. f.* Tour de cou en linge fin porté par les femmes et les enfants.

COLLET (kô-lè) *s. m.* Partie d'un vêtement d'homme ou de femme, qui entoure le cou. Lacs pour les oi[redacted]

COLLETER (kô-lœ-té) *v. tr.* Saisir quelqu'un au collet pour le terrasser; *v. int.* Tendre des collets pour prendre le gibier.

COLLEUR (kô-lœ.r) *s. m.* Celui qui fait le métier de coller le papier de tenture, les affiches, etc.

COLLIER (kô-lié) *s. m.* Ornement de cou; cercle que l'on met au cou du chien pour l'attacher; partie du harnais.

COLLIGER (kôl-li-jé) *v. tr.* Faire des collections des endroits notables d'[redacted] livre.

COLLINE (kô-li-nœ) *s. f.* Élévation de terrain qui domine la plaine.

COLLIQUATIF, IVE (kôl-li-kouâ-tif, tiv) *adj.* Relatif à la colliquation.

COLLIQUATION (kôl-li-kouâ-sion) *s. f.* État de dépérissement où les parties solides d'un corps semblent se dissoudre.

COLLISION (kôl-li-zion) *s. f.* Rencontre; choc; lutte; combat.

COLLOCATION (kôl-lô-kâ-sion) *s. f.* Inscription des créanciers dans l'ordre où ils doivent être payés.

COLLODION (kôl-lô-dion) *s. m.* Solution pour la préparation des plaques photographiques.

COLLOQUE (kôl-lô-kœ) *s. m.* Conférence, débat entre interlocuteurs sur un point de doctrine qui les divise.

COLLOQUER (kôl-lô-ké) *v. tr.* Inscrire un créancier par ordre; placer tant bien que mal.

COLLUSION (kôl-lu-zion) *s. f.* Entente secrète au préjudice d'un [redacted]

COLLUSOIRE (kôl-lu-zôâ-rœ) *adj.* Qui résulte d'une collusion.

COLLUSOIREMENT (kôl-lu-zôâ-rœ-man) *adv.* D'une manière collusoire.

COLLYRE (kôl-li-rœ) *s. m.* Médicament destiné à être appliqué sur la conjonctive de l'œil.

COLMATAGE (kôl-mâ-tâ-jœ) *s. m.* Action de colmater.

COLMATER (kôl-mâ-té) *v. tr.* Exhausser un terrain bas en y faisant charrier par les eaux des terres qui s'y déposent.

COLOMBAGE (kô-lon-bâ-jœ) *s. m.* Rang de solives pour former la charpente d'un pan de mur.

COLOMBE (kô-lon-bœ) *s. f.* Pigeon, en style élevé; grosse solive.

COLOMBIER (kô-lon-bié) *s. m.* Pigeonnier; papier de grand format pour cartes, dessins, etc.

COLOMBIN, E (kô-lon-bin, bi-nœ) *adj.* Qui est de la couleur de la gorge de pigeon. Minerai d'où l'on tire le plomb.

COLON (kô-lon) *s. m.* Celui qui a quitté son pays pour aller peupler une terre étrangère.

CÔLON (kô-lon) *s. m.* Partie du gros intestin; membre d'une période.

COLONEL (kô-lô-nèl) *s. m.* Officier supérieur qui commande un régiment.

COLONIAL, E, AUX (kô-lô-niâl, niâ-lę, niô) *adj.* Relatif aux colonies.

COLONIE (kô-lô-nî) *s. f.* Groupe d'individus d'une même nation fixés à l'étranger dans une résidence commune.

COLONISABLE (kô-lô-ni-zâ-blę) *adj.* Qui peut être colonisé.

COLONISATEUR, TRICE (kô-lô-ni-zâ-tę.r, tri-sę) *s.* Qui colonise.

COLONISATION (kô-lô-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de coloniser.

COLONISER (kô-lô-ni-zé) *v. tr.* Etablir une colonie; peupler de colons.

COLONNADE (kô-lô-nâ-dę) *s. f.* Suite de colonnes qui décore un édifice.

COLONNE (kô-lô-nę) *s. f.* Pilier de pierre, de marbre, terminé par un chapiteau; soutien; division; corps de troupe.

COLONNETTE (kô-lô-nè-tę) *s. f.* Petite colonne.

COLOPHANE (kô-lô-fâ-nę) *s. f.* Matière résineuse dont on frotte les crins de l'archet.

COLOQUINTE (kô-lô-kin-tę) *s. f.* Variété de concombre.

COLORANT, E (kô-lor-an, tę) *adj.* Qui a la propriété de colorer.

COLORATION (kô-lor-â-sion) *s. f.* Etat de ce qui est coloré.

COLORÉ, E (kô-lor-é) *adj.* Qui a du brillant; de l'éclat.

COLORER (kô-lor-é) *v. tr.* Revêtir d'une certaine teinte; couvrir d'une apparence favorable.

COLORIAGE (kô-lor-iâ-ję) *s. m.* Action de colorier.

COLORIER (kô-lor-ié) *v. tr.* Revêtir de couleurs en teinte plate.

COLORIS (kô-lor-i) *s. m.* Effet de l'emploi de certaines couleurs; caractère du style et des pensées.

COLORISTE (kô-lor-is-tę) *s. m.* Peintre qui s'attache plus à la couleur qu'aux lignes des objets; Écrivain aux images brillantes.

COLOSSAL, E (kô-lô-sâl, sâ-lę) *adj.* Qui a des proportions énormes.

COLOSSE (kô-lô-sę) *s. m.* Homme, animal de proportions énormes; statue gigantesque.

COLPORTAGE (kôl-por-tâ-ję) *s. m.* Action de colporter des livres, des imprimés.

COLPORTER (kôl-por-té) *v. tr.* Porter des marchandises; répandre les nouvelles à droite, à gauche.

COLPORTEUR (kôl-por-tę.r) *s. m.* Marchand ambulant qui colporte ses marchandises.

COLUMBARIUM (kô-lon-bâ-riôm) *s. m.* Construction funéraire pour recevoir les urnes mortuaires.

COLURE (kô-lu-rę) *s. m.* Chacun des deux grands cercles de la sphère qui se coupent à angle droit aux deux pôles.

COLZA (kôl-zâ) *s. m.* Plante crucifère dont la graine donne une huile employée pour l'éclairage.

COMA (kô-mâ) *s. m.* Assoupissement morbide.

COMATEUX, EUSE (kô-mâ-teu, zę) *adj.* Qui appartient au coma.

COMBAT (kon-bâ) *s. m.* Action de combattre.

COMBATIVITÉ (kon-bâ-ti-vi-té) *s. f.* Amour de la lutte.

COMBATTANT (kon-bâ-tan) *s. m.* Celui qui prend part, qui doit prendre part à un combat.

COMBATTRE (kon-bâ-trę) *v. int.* Livrer un ou plusieurs combats contre l'ennemi. Lutter; rivaliser.

COMBE (kon-bę) *s. f.* Dépression en forme de vallée étroite et profonde, sur de hauts plateaux.

COMBIEN (kon-biin) *adv.* Dans quelle mesure, quelle quantité.

COMBINABLE (kon-bi-nâ-blę) *adj.* Qui peut se combiner.

COMBINAISON (kon-bi-nè-zon) *s. f.* Action de combiner; résultat de cette action.

COMBINER (kon-bi-né) *v. tr.* Faire une combinaison; disposer ses moyens en vue d'un résultat; unir.

COMBLE (kon-blę) *s. m.* Ce qui peut tenir au-dessus d'une mesure déjà remplie; surcroît après lequel on ne peut rien ajouter; charpente qui supporte le toit. *Adj.* Rempli presque par dessus le bord. Une salle remplie de monde.

COMBLEMENT (kon-blę-man) *s. m.* Action de combler.

COMBLER (kon-blé) *v. tr.* Remplir jusque par-dessus les bords; remplir un vide.

COMBRIÈRE (kon-bri-yè-rę) *s. f.* Grand filet pour la pêche du thon.

COMBURANT, E (kon-bu-ran, tę) *adj.* Qui opère la combustion dans une opération chimique.

COMBUSTIBILITÉ (kon-bus-ti-bi-li-té) *s. f.* Propriété des corps combustibles.

COMBUSTIBLE (kon-bus-ti-blę) *s. m.* Toute matière qu'on emploie pour [redacted]

COMBUSTION (kon-bus-tion) *s. m.* Action de consumer par le feu.

COMÉDIE (kô-mé-di) *s. f.* Pièce de théâtre qui peint les mœurs de la vie privée.

COMÉDIEN, ENNE (kô-mé-diin, diè-nę) *s. m.* et *f.* Personne qui joue la comédie ; hypocrite.

COMESTIBLE (kô-mès-ti-blę) *s. m.* Tout ce qui convient à la nourriture de l'homme. Aliment.

COMÉTAIRE (kô-mé-tè-rę) *adj.* Qui a rapport aux comètes.

COMÈTE (kô-mè-tę) *s. f.* Corps céleste suivi d'une traînée de lumière; [redacted]

COMICES (kô-mi-sę) *s. m. pl.* Assemblée pour le perfectionnement de l'agriculture ; réunion.

COMIQUE (kô-mi-kę) *adj.* Qui appartient à la comédie; plaisant; risible. *s. m.* Le genre; le style; acteur; auteur.

COMIQUEMENT (kô-mi-kę-man) *adv.* D'une manière comique.

COMITÉ (kô-mi-té) *s. m.* Réunion de personnes qui ont une mission, des attributions spéciales.

COMMA (kôm-mâ) *s. m.* Très petit intervalle ; ponctuation qui se marque par deux points (:).

COMMAND (kô-man) *s. m.* Celui pour lequel on se porte acquéreur ou adjudicataire.

COMMANDANT (kô-man-dan) *s. m.* Chef de bataillon ou d'escadron; celui qui commande.

COMMANDE (kô-man-dę) *s. f.* Obligation; commission à un marchand de fournir dans un certain délai les objets déterminés; enthousiasme ou douleur artificielle.

COMMANDEMENT (kô-man-dę-man) *s. m.* Ordre; loi; précepte; autorité.

COMMANDER (kô-man-dé) *v. tr.* Ordonner; conduire; dominer.

COMMANDERIE (kô-man-dę-ri) *s. f.* Dignité et bénéfice conférés dans certains ordres militaires.

COMMANDEUR (kô-man-dę.r) *s. m.* Chevalier pourvu d'une commanderie; celui qui est au-dessus de l'officier dans les ordres de chevalerie.

COMMANDITAIRE (kô-man-di-tè-rę) *s. m.* Bailleur de fonds dans un [redacted]

COMMANDITE (kô-man-di-tę) *s. f.* Société où l'on prête seulement son argent, sans faire aucune fonction d'associé et sans avoir aucune [redacted]

COMMANDITER (kô-man-di-té) *v. tr.* Soutenir une entreprise, celui qui l'entreprend comme simple bailleur de fonds.

COMME (kô-mę) *conj.* De même que ; ainsi que; tel que ; *adv.* presque ; combien.

COMMÉMORAISON [redacted] zon) *s. f.* Mention rappelant le souvenir d'un saint à un office autre que celui de sa fête.

COMMÉMORATIF, IVE [redacted] â-tif, ti-vę) *adj.* Qui rappelle à la mémoire.

COMMÉMORATION (kôm-mé-mor-â-sion) *s. f.* Solennité de l'Eglise concernant le souvenir d'une personne, d'un événement.

COMMÉMORER (kôm-mé-mor-é) *v.tr.* Rappeler au souvenir.

COMMENÇANT, E (kô-man-san, -tę) *s. m.* et *f.* Qui en est aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT (kô-man-sę-man) *s. m.* La première partie d'une chose, celle que d'autres doivent suivre et qu'aucune ne précède.

COMMENCER (kô-man-sé) *v. tr.* Former, constituer la première partie d'une chose ; *v. int.* Entrer dans sa première partie.

COMMENDATAIRE (kô-man-dâ-tè-rę) *s. m.* Qui a un bénéfice en com[redacted]

COMMENDE (kô-man-dę) *s. f.* Usufruit d'un bénéfice accordé par le pape.

COMMENSAL (kôm-man-sâl) *s. m.* Chacun de ceux qui mangent d'ordinaire à la même table.

COMMENSALITÉ (kôm-man-sâ-li-té) *s. f.* Qualité de commensal.

COMMENSURABILITÉ (kôm-man-su-…

rê-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est commensurable.

COMMENSURABLE (kòm-man-su-rà-blẹ) *adj.* Qui a une mesure commune.

COMMENT (kô-man) *adv.* De quelle manière; par quel moyen.

COMMENTAIRE (kòm-man-tè-rẹ) *s. m.* Remarques pour éclaircir les passages obscurs d'un texte.

COMMENTATEUR, TRICE (kòm-man-tà-teur, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Auteur d'un commentaire littéraire, historique, etc.

COMMENTER (kòm-man-té) *v. tr.* Expliquer par un commentaire.

COMMÉRAGE (kô-mé-rà-jẹ) *s. m.* Propos de commère, bavardage futile.

COMMERÇABLE (kô-mèr-sà-blẹ) *adj.* Qui peut être négocié.

COMMERÇANT, E (kô-mèr-san, tẹ) *adj.* et *s.* Qui fait du commerce.

COMMERCER (kô-mèr-sé) *v. int.* Faire le commerce; trafiquer.

COMMERCIAL, ALE (kô-mèr-siàl, à-lẹ) *adj.* Qui appartient au commerce.

COMMERCIALEMENT (kô-mèr-sià-lẹ-man) *adv.* D'une manière commerciale.

COMMÈRE (kô-mè-rẹ) *s. f.* La marraine d'un enfant; femme bavarde, rusée.

COMMETTANT (kô-mè-tan) *s. m.* Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts.

COMMETTRE (kô-mè-trẹ) *v. tr.* Faire; employer; confier; compromettre.

COMMINATOIRE (kòm-mi-nà-toà-rẹ) *adj.* Qui contient la menace d'une peine légale.

COMMIS (kômi) *s. m.* Employé d'une maison de commerce, de banque.

COMMISÉRATION (kòm-mi-zé-rà-sion) *s. f.* Pitié, compassion.

COMMISSAIRE (kô-mi-sè-rẹ) *s. m.* Délégué temporaire; officier de police chargé de l'ordre public.

COMMISSARIAT (kô-mi-sà-rià) *s. m.* Fonction de commissaire; bureau d'un commissaire.

COMMISSION (kô-mi-sion) *s. f.* Charge; brevet; mandat; message; réunion de commissaires.

COMMISSIONNAIRE (kô-mi-sio-nè-rẹ) *s. m.* Chargé de commissions; crocheteur.

COMMISSIONNER (kô-mi-sio-né) *v. tr.* Autoriser par une commission; faire acheter en commission.

COMMISSOIRE (kô-mi-soà-rẹ) *adj.* Qui entraîne la résolution d'un contrat.

COMMISSURE (kô-mi-su-rẹ) *s. f.* Point de jonction; coin où les lèvres se joignent de chaque côté.

COMMODAT (kòm-mô-dà) *s. m.* Prêt gratuit à la charge de le restituer en nature.

COMMODE (kô-mô-dẹ) *s. f.* Meuble à tiroirs; *adj.* Facile; utile; indulgent.

COMMODÉMENT (kô-mô-dé-man) *adv.* D'une manière commode.

COMMODITÉ (kô-mô-di-té) *s. f.* Chose; état; moyen commode; *pl.* Agréments; lieux d'aisances.

COMMODORE (kòm-mô-dor-ẹ) *s. m.* Officier dans la marine anglaise, américaine.

COMMOTION (kòm-mô-sion) *s. f.* Ebranlement soudain, violente secousse.

COMMUABLE (kòm-mu-à-blẹ) *adj.* Qui peut être commué.

COMMUER (kòm-mué) *v. tr.* Changer une peine prononcée par un tribunal en une peine moindre.

COMMUN, E (kô-mun, mu-nẹ) *adj.* A quoi tout le monde participe; abondant; trivial.

COMMUNAL, E, AUX (kô-mu-nàl, nà-lẹ, nô) *adj.* Qui appartient à la communauté.

COMMUNAUTÉ (kô-mu-nô-té) *s. f.* Caractère de ce qui est commun; société religieuse soumise à une règle commune.

COMMUNE (kô-mu-nẹ) *s. f.* Ville, bourg, village administré par un maire assisté d'un Conseil municipal.

COMMUNÉMENT (kô-mu-né-man) *adv.* Suivant l'usage commun.

COMMUNIANT, E (kô-mu-nian, tẹ) *adj.* Qui communie.

COMMUNICABLE (kô-mu-ni-kà-blẹ) *adj.* Qui peut être communiqué.

COMMUNICANT, E (kô-mu-ni-kan, tẹ) *adj.* Qui communique au moyen d'un passage.

COMMUNICATEUR, TRICE (kô-mu-

ni-kâ-te.r, tri-sç) *adj.* Qui sert à mettre en communication.

COMMUNICATIF, TIVE (kô-mu-ni-kâ-tif, ti-vç) *adj.* Qui se communique aisément à d'autres.

COMMUNICATION (kô-mu-ni-kâ-sion) *s. f.* Action de communiquer quelque chose à quelqu'un; transmission d'un ordre; correspondance; relation; avis; renseignement.

COMMUNIER (kô-mu-nié) *v. int.* Recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

COMMUNION (kô-mu-nion) *s. f.* Union de ceux qui professent la même croyance; participation au sacrement de l'Eucharistie; antienne, verset qu'on chante pendant que le prêtre communie.

COMMUNIQUÉ (kô-mu-ni-ké) *s. m.* Avis ou rectification que l'autorité supérieure adresse à un journal.

COMMUNIQUER (kô-mu-ni-ké) *v. tr.* Rendre commun; propager; faire part de; *v. int.* Avoir rapport; aboutir.

COMMUNISME (kô-mu-nis-mç) *s. m.* Théorie sociale qui consiste à mettre tous les biens en commun.

COMMUNISTE (kô-mu-nis-tç) *s. m.* et *adj.* Partisan du communisme.

COMMUTABLE (kôm-mu-tâ-blç) *adj.* Qui peut être commué.

COMMUTATEUR (kôm-mu-tâ-te.r) *s. m.* Appareil qui sert à changer la direction d'un courant électrique.

COMMUTATIF, IVE (kôm-mu-tâ-tif, ti-vç) *adj.* Relatif à un échange.

COMMUTATION (kôm-mu-tâ-sion) *s. f.* Changement, par le chef de l'État, en une peine plus douce.

COMPACITÉ (kon-pâ-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est compact.

COMPACT, E (kon-pâkt, pâk-tç) *adj.* Condensé; serré; qui a peu de pores et beaucoup de poids.

COMPAGNE (kon-pâ-gnç) *s. f.* Celle qui vit ordinairement dans la société intime d'une autre personne; épouse.

COMPAGNIE (kon-pâ-gni) *s. f.* Réunion; société; subdivision d'un régiment.

COMPAGNON (kon-pâ-gnon) *s. m.* Celui qui accompagne; camarade; ouvrier.

COMPAGNONNAGE (kon-pâ-gnô-nâ-jç) *s. m.* Association d'ouvriers compagnons.

COMPARABLE (kon-pâ-râ-blç) *adj.* Qui peut être comparé avec quelque chose ou quelqu'un.

COMPARAISON (kon-pâ-rè-zon) *s. f.* Parallèle; action de comparer.

COMPARAÎTRE (kon-pâ-rè-trç) *v. int.* Paraître en justice.

COMPARANT, E (kon-pâ-ran, tç) *adj.* et *s.* Qui comparaît en justice.

COMPARATIF, IVE (kon-pâ-râ-tif, ti-vç) *adj.* Qui contient, établit une comparaison entre plusieurs choses.

COMPARATIVEMENT (kon-pâ-râ-ti-vç-man) *adv.* Par comparaison.

COMPARER (kon-pâ-ré) *v. tr.* Rapprocher deux choses pour déterminer leurs points de ressemblance et de dissemblance.

COMPAROIR (kon-pâ-roâr) *v. int.* Comparaître en justice.

COMPARSE (kon-pâr-sç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remplit un rôle muet dans une pièce de théâtre.

COMPARTIMENT (kon-pâr-ti-man) *s. m.* Division d'une voiture de chemin de fer par une cloison.

COMPARUTION (kon-pâ-ru-sion) *s. f.* Action de comparaître.

COMPAS (kon-pâ) *s. m.* Instrument pour tracer des cercles et prendre des mesures.

COMPASSÉ, E (kon-pâ-sé) *adj.* D'une régularité, d'une exactitude poussée jusqu'à l'affectation.

COMPASSEMENT (kon-pâ-sç-man) *s. m.* Action de compasser; régularité affectée.

COMPASSER (kon-pâ-sé) *v. tr.* Ordonner d'une manière symétrique; régler sans laisser place à quelque chose de libre, de spontané.

COMPASSION (kon-pâ-sion) *s. f.* Sentiment par lequel on prend part à la souffrance d'autrui.

COMPATIBILITÉ (kon-pâ-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère d'une chose compatible avec une autre.

COMPATIBLE (kon-pâ-ti-blç) *adj.* Qui peut se concilier avec.

COMPATIR (kon-pâ-tir) *v. int.* Prendre part à la souffrance d'autrui.

COMPATISSANT, E (kon-pâ-ti-san, tç) *adj.* Humain; sensible; affable.

COMPATRIOTE (kon-pà-tri-ô-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est de la même patrie qu'une autre personne.

COMPENDIEUSEMENT (kon-pan-dieu-zę-man) *adv.* En résumant l'ensemble.

COMPENDIEUX, EUSE (kon-pan-dieu, zę) *adj.* Qui résume l'ensemble.

COMPENSABLE (kon-pan-sà-blę) *adj.* Qui peut être compensé.

COMPENSATEUR (kon-pan-sà-tę.r) *adj.* Qui donne une compensation.

COMPENSATION (kon-pan-sâ-sion) *s. f.* Action de compenser ; dédommagement ; attribution à chacune des parties des frais qui la concernent.

COMPENSER (kon-pan-sé) *v. tr.* Balancer : réparer ; dédommager.

COMPÉRAGE (kon-pé-rà-ję) *s. m.* Qualité de compère.

COMPÈRE (kon-pè-rę) *s. m.* Nom donné au parrain d'un enfant ; personne qui est d'intelligence avec un charlatan.

COMPÈRE-LORIOT (kon-pè-rę-lor-iô) *adv.* Petit abcès qui se forme au bord de la paupière.

COMPÉTEMMENT (kon-pé-tà-man) *adv.* D'une manière compétente.

COMPÉTENCE (kon-pé-tan-sę) *s. f.* Ressort ; droit de connaître d'une affaire ; aptitude.

COMPÉTENT, E (kon-pé-tan, tę) *adj.* A qui doit être attribué le droit de décider.

COMPÉTER (kon-pé-té) *v. int.* Appartenir en vertu de certains droits.

COMPÉTITEUR, TRICE (kon-pé-ti-tę.r., tri-sę) *s. m.* et *f.* Qui se met sur les rangs en même temps qu'un autre.

COMPÉTITION (kon-pé-ti-sion) *s. f.* Concurrence ; prétention rivale.

COMPILATEUR (kon-pi-là-tę.r) *s. m.* Celui qui compile.

COMPILATION (kon-pi-lâ-sion) *s. f.* Action de compiler.

COMPILER (kon-pi-lé) *v. tr.* Réunir dans un même recueil, en un seul corps des textes sur un sujet commun, empruntés à différentes sources.

COMPLAIGNANT, E (kon-plè-gnan, tę) *adj.* Qui porte plainte ; qui expose ses griefs.

COMPLAINDRE (Se) (kon-plin-drę) *v. pr.* Se plaindre.

COMPLAINTE (kon-plin-tę) *s. m.* Chansons, cantiques populaires dont le sujet est généralement tragique ou pieux.

COMPLAIRE (kon-plè-rę) *v. int.* Plaire par des prévenances ; **(Se)** *v. pr.* Trouver une entière satisfaction.

COMPLAISAMMENT (kon-plè-zà-man) *adv.* Avec complaisance.

COMPLAISANCE (kon-plè-zan-sę) *s. f.* Prévenance ; douceur ; facilité d'esprit ; obligeance.

COMPLAISANT, E (kon-plè-zan, tę) *adj.* Qui a de la complaisance.

COMPLANT (kon-plan) *s. m.* Plantation d'arbres, de vigne due par le locataire en échange de la jouissance d'un champ.

COMPLECTIF, IVE (kon-plèk-tif, ti-vę) *adj.* Dont le bourgeon est formé par une feuille repliée.

COMPLÉMENT (kon-plé-man) *s. m.* Ce qu'il faut ajouter à une chose pour la rendre complète.

COMPLÉMENTAIRE (kon-plé-man-tè-rę) *adj.* Qui forme le complément.

COMPLET, ÈTE (kon-plè, tę) *adj.* Auquel il ne manque aucun des éléments qui doivent le constituer; *s. m.* Vêtement complet pour homme.

COMPLÈTEMENT (kon-plè-tę-man) *adv.* D'une manière complète.

COMPLÉTEMENT (kon-plé-tę-man) *s. m.* Action de rendre complet.

COMPLÉTER (kon-plé-té) *v. tr.* Rendre complet.

COMPLÉTIF, IVE (kon-plé-tif, tivę) *adj.* Qui joue le rôle de complément.

COMPLEXE (kon-plèk-sę) *adj.* Qui réunit en soi plusieurs éléments divers.

COMPLEXION (kon-plèk-sion) *s. f.* Constitution, tempérament ; ensemble des éléments constituant la nature physique d'un individu, cet ensemble déterminant certaines dispositions morales.

COMPLEXITÉ (kon-plèk-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est complexe.

COMPLICATON (kon-pli-kâ-sion) *s. f.* Caractère de ce qui est compliqué.

COMPLICE (kon-pli-sę) *adj.* et *s.* Qui aide à commettre un crime, un déli[redacted]

COMPLICITÉ (kon-pli-si-té) *s. f.* Aide que l'on donne à celui qui commet un crime, un délit.

COMPLIES (kon-pli) *f. s. pl.* La dernière partie de l'office, qui se dit ou se chante après vêpres.

COMPLIMENT (kon-pli-man) *s. m.* Paroles civiles, obligeantes, flatteuses, par lesquelles on témoigne à quelqu'un le respect, l'affection, l'estime qu'on a pour lui, ou la part que l'on prend à ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux.

COMPLIMENTER (kon-pli-man-té) *v. tr.* Adresser un compliment à quelqu'un.

COMPLIMENTEUR, EUSE (kon-pli-man-tę.r, eu-zę) *adj.* et *s.* Qui a l'habitude de faire des compli[redacted]

COMPLIQUÉ, E (kon-pli-ké) *adj.* Embarrassé par la multiplicité de ses éléments.

COMPLIQUER (kon-pli-ké) *v. tr.* Rendre une chose moins simple qu'elle n'était ; mêler ; embrouiller.

COMPLOT (kon-plō) *s. m.* Mauvais dessein ; conspiration.

COMPLOTER (kon-plô-té) *v. tr.* Faire un complot ; conspirer.

COMPLOTEUR (kon-plô-tę.r) *s. m.* Celui qui complote.

COMPONCTION (kon-ponk-sion) *s. f.* Tristesse profonde causée par la douleur d'avoir offensé Dieu.

COMPORTEMENT (kon-por-tę-man) *s. m.* Manière dont quelqu'un se [redacted]

COMPORTER (kon-por-té) *v. tr.* Être en proportion ; adhérer ; *v. int.* Se conduire d'une certaine manière.

COMPOSANT, E (kon-pō-zan, tę) *adj.* Se dit des corps qui servent à en composer d'autres.

COMPOSANTE (kon-pō-zan-tę) *s. f.* Chacune des forces qui se combinent pour produire une force unique dite résultante.

COMPOSÉ (kon-pō-zé) *s. m.* Tout formé de diverses parties ; mot formé de plusieurs mots.

COMPOSER (kon-pō-zé) *v. tr.* Faire ou produire quelque ouvrage d'esprit, ou quelque œuvre d'art.

COMPOSITE (kon-pō-zi-tę) *adj.* Formé du mélange de plusieurs styles d'architecture.

COMPOSITEUR (kon-pō-zi-tę.r) *s. m.* Celui qui compose des œuvres musicales ; ouvrier typographe.

COMPOSITION (kon-pō-zi-sion) *s. m.* Action de constituer un tout en assemblant les parties ; toute production de l'esprit.

COMPOSTEUR (kon-pòs-tę.r) *s. m.* Instrument pour composer.

COMPOTE (kon-pô-tę) *s. f.* Espèce de confiture qu'on fait avec des fruits et du sucre.

COMPOTIER (kon-pô-tié) *s. m.* Coupe de cristal, de porcelaine, dans laquelle on sert la compote.

COMPRÉHENSIBILITÉ (kon-pré-an-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est compréhensible.

COMPRÉHENSIBLE (kon-pré-an-si-blę) *adj.* Que l'esprit peut embras[redacted]

COMPRÉHENSIF, IVE (kon-pré-an-sif, si-vę) *adj.* Qui embrasse plusieurs éléments.

COMPRÉHENSION (kon-pré-an-sion) *s. f.* Faculté d'embrasser les choses par la pensée.

COMPRENDRE (kon-pran-drę) *v. tr.* Saisir par la pensée ; contenir ; mettre avec ; concevoir.

COMPRESSE (kon-prè-sę) *s. f.* Linge plié en plusieurs doubles pour maintenir le pansement d'une plaie.

COMPRESSEUR (kon-prè-sę.r) *s. m.* Instrument de chirurgie qui sert à comprimer une artère.

COMPRESSIBILITÉ [redacted] li-té) *s. f.* Propriété des corps de diminuer de volume sous une pression suffisante.

COMPRESSIBLE (kon-prè-si-blę) *adj.* Susceptible de diminuer de [redacted]

COMPRESSION (kon-prè-sion) *s. f.* Action de comprimer ; effet de cette action.

COMPRIMABLE (kon-pri-mà-blę) *adj.* Qui peut être comprimé.

COMPRIMÉ, E (kon-pri-mé) *adj.* Qu'on retient, qu'on ne laisse pas aller.

COMPRIMER (kon-pri-mé) *v. tr.* Réduire à un moindre volume; contenir un sentiment prêt à éclater.

COMPRIS, E (kon-pri,zę) *part. passé* de comprendre. Contenu; renfermé; impliqué; dont le sens est saisi.

COMPROMETTANT, E (kon-prò-mè-tan, tę) *adj.* Qui peut compromettre quelqu'un.

COMPROMETTRE (kon-prò-mè-trę) *v. tr.* Mettre dans une position embarrassante, une situation critique.

COMPROMIS (kon-prò-mi) *s. m.* Convention; transaction pour une chose en litige.

COMPROMISSION (kon-prò-mi-sion) *s. f.* Acte par lequel on transige avec ses principes.

COMPTABILITÉ (kon-tà-bi-li-té) *s. f.* Tenue régulière des comptes d'une administration, d'une gestion.

COMPTABLE (kon-tà-blę) *adj.* Qui a des comptes à tenir et à rendre.

COMPTANT (kon-tan) *adj.* Que l'on compte sur l'heure.

COMPTE (kon-tę) *s. m.* Action de compter; résultat de cette action.

COMPTER (kon-té) *v. tr.* Faire un calcul; compter de l'argent; *v. int.* espérer; croire.

COMPTEUR (kon-tę.r) *s. m.* Nom de divers mécanismes servant à compter automatiquement.

COMPTOIR (kon-toâr) *s. m.* Table sur laquelle des marchandises sont étalées; établissement de banque, de commerce.

COMPULSER (kon-pul-sé) *v. tr.* Prendre communication, rechercher dans des papiers ou des livres.

COMPULSOIRE (kon-pul-soâ-rę) *s. m.* Procédure; arrêt autorisant à prendre connaissance d'un acte.

COMPUT (kon-put) *s. m.* Qui sert à déterminer la date des fêtes mobiles de l'Eglise.

COMPUTATION (kon-pu-tâ-sion) *s. f.* Méthode de supputation du temps.

COMPUTISTE (kon-pu-tis-tę) *s. m.* Celui qui travaille au comput, à l'établissement du calendrier ecclésiastique.

COMTAT (kon-tà) *s. m.* Territoire enclavé dans la Provence et qui était autrefois terre papale.

COMTE (kon-tę) *s. m.* Dans la hiérarchie nobiliaire, dignitaire du troisième ordre.

COMTÉ (kon-té) *s. m.* Domaine conférant le titre de comte.

COMTESSE (kon-tè-sę) *s. f.* Celle qui de son chef possédait un comté; femme d'un comte.

CONCAMÉRATION (kon-kà-mé-râ-sion) *s. f.* Courbure d'une voûte.

CONCASSER (kon-kâ-sé) *v. tr.* Mettre en fragments à l'aide d'un pilon.

CONCASSEUR (kon-kâ-sę.r) *s. m.* Sorte de moulin qui sert à concasser les grains pour la nourriture des animaux.

CONCAVE (kon-kâ-vę) *adj.* Qui présente une courbure sphérique en creux.

CONCAVITÉ (kon-kâ-vi-té) *s. f.* La partie ou le côté concave.

CONCÉDER (kon-sé-dé) *v. tr.* Abandonner à la libre disposition de quelqu'un.

CONCENTRATION (kon-san-trâ-sion) *s. f.* Action de réunir vers un centre commun.

CONCENTRÉ, E (kon-san-tré) *adj.* Qui ne donne point d'expansion à ses sentiments ou à ses idées.

CONCENTRER (kon-san-tré) *v. tr.* Retenir dans un espace resserré qui empêche la dispersion, dissimuler.

CONCENTRIQUE (kon-san-tri-kę) *adj.* Qui a même centre; qui tend à se rapprocher du centre en resserrant le cercle.

CONCENTRIQUEMENT (kon-san-tri-kę-man) *adv.* D'une manière concentrique.

CONCEPT (kon-sèpt) *s. m.* Notion générale qui résulte d'une conception de l'esprit.

CONCEPTIBILITÉ (kon-sèp-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est conceptible.

CONCEPTIF, TIVE (kon-sèp-tif, ti-vę) *adj.* Qui peut concevoir.

CONCEPTION (kon-sèp-sion) *s. f.*

Formation d'une idée dans l'esprit; idée mère d'un ouvrage.

CONCEPTUALISME (kon-sèp-tuâ-lis-mę) *s. m.* Conception d'un objet particulier appartenant à l'idée gé-[redacted]

CONCERNANT (kon-sèr-nan) *prép.* Par rapport à; au sujet de.

CONCERNER (kon-sèr-né) *v. tr.* Appartenir; regarder; avoir rapport.

CONCERT (kon-sèr) *s. m.* Action de concerter; séance musicale; [redacted]

CONCERTANT, ANTE (kon-sèr-tan, tę) *adj.* Qui chante ou joue sa partie, dans un ensemble de voix, d'instruments.

CONCERTER (kon-sèr-té) *v. tr.* Arranger entre elles les parties d'un plan, d'un projet.

CONCERTO (kon-sèr-tô) *s. m.* Morceau écrit pour un instrument avec accompagnement d'orchestre.

CONCESSION (kon-sè-sion) *s. f.* Don: privilège; abandon d'un droit, d'une prétention; d'un point en discussion.

CONCESSIONNAIRE (kon-sè-sio-nè-rę) *s. m.* Celui à qui est faite une concession de terre, de travaux, etc.

CONCETTI (kon-tchèt-ti) *s. m.* Pensées brillantes, mais que le goût n'approuve pas.

CONCEVABLE (kon-sę-vâ-blę) *adj.* Que l'esprit peut concevoir.

CONCEVOIR (kon-sę-voâr) *v. tr.* Former en soi, dans son cœur, dans son esprit.

CONCHITE (kon-ki-tę) *s. f.* Sorte de marne qui, pétrifiée dans des coquilles vides en a pris la forme.

CONCHOÏDAL, E (kon-kô-i-dâ-lę) *adj.* Qui a la forme d'une coquille.

CONCHOÏDE (kon-kô-i-dę) *adj.* Qui ressemble au coquillage; ligne courbe.

CONCHYLIEN, ENNE (kon-ki-liin, liè-nę) *adj.* Qui contient des coquilles.

CONCHYLIFÈRE (kon-ki-li-fè-rę) *adj.* Muni d'une coquille bivalve.

CONCHYLIOLOGIE (kon-ki-lió-lô-ji) *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des coquillages.

CONCHYLIOLOGISTE (kon-ki-lió-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe de [redacted]hyliologie.

CONCIERGE (kon-sièr-ję) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde l'entrée d'un hôtel, d'un château, d'une prison, d'une maison, etc.

CONCIERGERIE (kon-sièr-ję-ri) *s. f.* Demeure d'un concierge, prison attenante au Palais de Justice, à Paris.

CONCILE (kon-si-lę) *s. m.* Assemblée d'évêques et de docteurs, constituée pour décider certaines questions de doctrine, de discipline ecclésiastique.

CONCILIABLE (kon-si-liâ-blę) *adj.* Qui peut se concilier [redacted] d'autres choses.

CONCILIABULE (kon-si-liâ-bu-lę) *s. m.* Réunion de gens poursuivant un but illégal, illicite.

CONCILIAIRE (kon-si-liè-rę) *adj.* Qui appartient au concile.

CONCILIANT, E (kon-si-lian, tę) *adj.* Qui est propre à concilier.

CONCILIATEUR, TRICE (kon-si-liâ-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Qui aime à concilier.

CONCILIATION (kon-si-liâ-sion) *s. f.* Action de concilier.

CONCILIATOIRE (kon-si-liâ-toâ-rę) *adj.* Qui a pour but de concilier.

CONCILIER (kon-si-lié) *v. tr.* Amener à s'entendre sur un point en litige. Accorder ensemble des choses qui semblent contraires; disposer favorablement.

CONCIS, E (kon-si, zę) *adj.* Qui a de la concision.

CONCISION (kon-si-zion) *s. f.* Qualité du style qui consiste à retrancher tout ce qui n'est pas nécessaire au sens.

CONCITOYEN, ENNE (kon-si-toâ-yin, yè-nę) *s. m.* et *f.* Qui est du même pays, de la même cité.

CONCLAVE (kon-klâ-vę) *s. m.* Assemblée des cardinaux pour procéder à l'élection d'un pape.

CONCLAVISTE (kon-klâ-vis-tę) *s. m.* Ecclésiastique attaché à la personne d'un cardinal pendant la durée du conclave.

CONCLUANT, E (kon-klu-an, tę) *adj.* Qui rend certaine la conclusion à laquelle on veut arriver.

CONCLURE (kon-klu-rę) *v. tr.* Terminer, clore par une solution définitive.

CONCLUSIF, IVE (kon-klu-zif, zi-vę)

adj. Qui exprime la conclusion d'un raisonnement.

CONCLUSION (kon-klu-zion) *s. f.* Action de conclure.

CONCOMBRE (kon-kon-brẹ) *s. m.* Plante potagère de la famille des cucurbitacées.

CONCOMITANCE (kon-kô-mi-tan,sẹ) *s. f.* Simultanéité d'un phénomène qui en accompagne un autre.

CONCOMITANT, E (kon-kô-mi-tan, tẹ) *adj.* Qui se produit en même temps; qui accompagne.

CONCORDANCE (kon-kor-dan-sẹ) *s. f.* Accord entre des faits relatés.

CONCORDANT, ANTE (kon-kor-dan, tẹ) *adj.* Qui concorde.

CONCORDAT (kon-kor-dâ) *s. m.* Traité par lequel un commerçant en faillite obtient des délais de ses créanciers.

CONCORDATAIRE (kon-kor-dâ-tè-rẹ) *adj.* Qui a obtenu un concordat commercial.

CONCORDE (kon-kor-dẹ) *s. m.* Bonne harmonie résultant de l'accord des sentiments, des volontés entre plusieurs personnes.

CONCORDER (kon-kor-dé) *v. int.* Être en concordance

CONCOURANT, ANTE (kon-kou-ran, tẹ) *adj.* Qui convergent vers un même point.

CONCOURIR (kon-kou-rir) *v. int.* Contribuer avec d'autres à un même résultat.

CONCOURS (kon-kour) *s. m.* Action de se mettre sur les rangs en même temps que d'autres, pour obtenir un prix, une nomination.

CONCRET, ÈTE (kon-krè, tẹ) *adj.* Qui a pris une consistance plus ou moins solide.

CONCRÉTION ([redacted]kré-sion) *s. f.* Action de s'épaissir, de se so-[redacted] Agrégation de parties solides.

CONCRÉTIONNER (Se) (kon-kré-sio-né) *v. pr.* Se former en concrétion.

CONCUBINAGE (kon-ku-bi-nâ-jẹ) *s. m.* État d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés.

CONCUBINE (kon-ku-bi-nẹ) *s. f.* Celle qui vit en concubinage.

[redacted] (kon-ku-pis-san-sẹ) *s. f.* Inclination de la nature déchue vers les plaisirs sensuels.

CONCUPISCIBLE (kon-ku-pis-si-blẹ) *adj.* Qui est le principe du désir.

CONCURREMMENT (kon-kur-râ-man) *adv.* En se faisant concurrence.

CONCURRENCE (kon-kur-ran-sẹ) *s. f.* Rivalité d'intérêts entre personnes poursuivant un même objet.

CONCURRENT, E (kon-kur-ran, tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est sur les rangs en même temps que d'autres.

CONCUSSION (kon-ku-sion) *s. f.* Gain illicite fait par un magistrat, un fonctionnaire abusant du pouvoir que lui donne sa charge.

CONCUSSIONNAIRE (kon-ku-sio-nè-rẹ) *adj.* Qui commet des concussions.

[redacted] (kon-dâ-nâ-blẹ) *adj.* Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION (kon-dâ-nâ-sion) *s. f.* Action de porter contre quelqu'un une sentence judiciaire qui le déclare coupable d'un crime, d'un délit, d'un préjudice causé à autrui.

CONDAMNATOIRE (kon-dâ-nâ-toâ-rẹ) *adj.* Qui porte condamnation.

CONDAMNÉ, E (kon-dâ-né) *adj.* et *s.* Celui, celle qui a subi une condamnation; voué à une mort prochaine.

CONDAMNER (kon-dâ-né) *v. tr.* Déclarer coupable par un arrêt; désapprouver; mettre hors de service une fenêtre, une porte que l'on clôt.

CONDENSABILITÉ (kon-dan-sâ-bi-li-té) *s. f.* Propriété que possèdent les corps de pouvoir être condensés.

CONDENSABLE (kon-dan-sâ-blẹ) *adj.* Qui peut être condensé.

CONDENSATEUR (kon-dan-sâ-tẹ.r) *s. m.* Appareil qui sert à accumuler de l'électricité positive ou négative.

CONDENSATION (kon-dan-sâ-sion) *s. f.* Action de condenser.

CONDENSER (kon-dan-sé) *v. tr.* Rendre plus dense par le rapprochement des molécules.

CONDENSEUR (kon-dan-sẹ.r) *s. m.* Récipient où la vapeur d'eau vient se condenser sous l'action d'un jet d'eau froide.

CONDESCENDANCE [redacted] dan-sę) *s. f.* Penchant à condescendre ; action de condescendre.

CONDESCENDANT, E (kon-dès-san-dan, tę) *adj.* Qui montre de la condescendance.

CONDESCENDRE (kon-dès-san-drę) *i. v.* Daigner consentir ; se prêter au désir ; à la volonté de quelqu'un.

CONDIMENT (kon-di-man) *s. m.* Substance destinée à relever le [redacted]t de certains aliments.

CONDIMENTAIRE (kon-di-man-tè-rę) *adj.* Qui a rapport aux condiments.

CONDIMENTEUX, EUSE (kon-di-man-teu, zę) *adj.* Qui tient de la nature des condiments.

CONDISCIPLE (kon-dis-si-plę) *s. m.* Compagnon d'études dans une maison d'éducation.

CONDITION (kon-di-sion) *s. f.* État ; qualité ; profession ; obligation ; [redacted].

CONDITIONNÉ, E (kon-di-siô-né) *adj.* Qui est en certaine condition.

CONDITIONNEL, ELLE (kon-di-siô-nèl, lę) *adj.* Dont la validité, la réalisation dépend de certaines conditions.

CONDITIONNELLEMENT (kon-di-siô-nè-lę-man) *adv.* Sous certaines con- [redacted]

CONDITIONNEMENT (kon-di-siô-nę-man) *s. m.* Action de conditionner les soies, les laines.

CONDITIONNER (kon-di-siô-né) *v. tr.* Soumettre à certaines conditions ; fabriquer dans certaines conditions.

CONDOLÉANCE (kon-dô-lé-an-sę) *s. f.* Expression de la part qu'on prend à un deuil, à un malheur.

CONDOR (kon-dor) *s. m.* Grand vautour des Andes.

CONDOTTIÈRE (kon-dôt-tiè-rę) *s. m.* Chef de soldats mercenaires, en Italie.

CONDUCTEUR, TRICE (kon-duk-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conduit ; contremaître chargé de diriger les ouvriers ; cylindre de la machine électrique.

CONDUCTIBILITÉ (kon-duk-ti-bi-li-té) *s. f.* Propriété qu'ont les corps de transmettre la chaleur, l'électricité.

CONDUCTIBLE (kon-duk-ti-blę) *adj.* Qui peut transmettre le calorique, l'électricité.

CONDUCTION (kon-duk-sion) *s. f.* Action de prendre à loyer.

CONDUIRE (kon-dui-rę) *v. tr.* Mener ; guider ; diriger ; (**se conduire**) *v. pr.* Se comporter.

CONDUIT (kon-dui) *s. m.* Tuyau, canal pour conduire les liquides, les fluides, etc.

CONDUITE (kon-dui-tę) *s. f.* Action de conduire vers un lieu, vers un but ; manière d'agir, de se comporter ; suite de tuyaux.

CONDYLE (kôn-di-lę) *s. m.* Éminence articulaire osseuse, arrondie dans un sens et aplatie dans l'autre.

CONDYLOME (kon-di-lô-mę) *s. m.* Excroissance charnue douloureuse.

CÔNE (kô-nę) *s. m.* Solide à base circulaire ou elliptique et terminé en pointe.

CONFABULATEUR (kon-fâ-bu-lâ-tę.r) *s. m.* Celui qui s'entretient familièrement avec son auditoire.

CONFABULATION (kon-fâ-bu-lâ-sion) *s. f.* Entretien familier.

CONFABULER (kon-fâ-bu-lé) *v. int.* S'entretenir familièrement.

CONFECTION (kon-fèk-sion) *s. f.* Action de confectionner ; chaussures, vêtements qui ne sont pas faits sur mesure ; manteau pour dames.

CONFECTIONNER (kon-fèk-siô-né) *v. tr.* Faire en entier.

CONFECTIONNEUR, EUSE (kon-fèk-siô-nę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui confectionne.

CONFÉDÉRATIF, IVE (kon-fé-dé-râ-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à une confédération.

CONFÉDÉRATION (kon-fé-dé-râ-sion) *s. f.* Association permanente d'Etats particuliers formant un seul Etat collectif en ce qui concerne la politique générale.

CONFÉDÉRÉ, E (kon-fé-dé-ré) *adj.* et *s.* Uni par confédération.

CONFÉDÉRER (kon-fé-dé-ré) *v. tr.* Réunir en confédération.

CONFÉRENCE (kon-fé-ran-sę) *s. f.* Discours où l'on traite en public une question littéraire, scientifique.

CONFÉRENCIER, ÈRE (kon-fé-ran-

sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une conférence.

CONFÉRER (kon-fé-ré) *v. tr.* Donner; accorder; comparer; *v. int.* raisonner; discuter.

CONFERVE (kon-fèr-vę) *s. f.* Espèce d'algue à filaments tubuleux.

CONFESSE (kon-fè-sę) *s. f.* Action de se confesser.

CONFESSER (kon-fè-sé) *v. tr.* Déclarer volontairement ses péchés au tribunal de la pénitence.

CONFESSEUR (kon-fè-sę.r) *s. m.* Prêtre à qui l'on se confesse habituellement.

[redacted] (kon-fè-sion) *s. f.* [redacted] ses péchés.

CONFESSIONNAL [redacted] *m.* Sorte de réduit clos où le confesseur reçoit son pénitent.

CONFIANCE (kon-fi-an-sę) *s. f.* Sécurité de celui qui compte entièrement sur le caractère ou la capacité de quelqu'un.

CONFIANT, E (kon-fi-an, tę) *adj.* Qui a confiance.

CONFIDEMMENT (kon-fi-dà-man) *adj.* En confidence; avec [redacted] fiance.

[redacted] (kon-fi-dan-sę) *s. f.* Action de confier à [redacted]u'un une chose qu'il ne doit [redacted]vulguer.

CONFIDENT, E (kon-fi-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reçoit les confidences de quelqu'un.

CONFIDENTIAIRE (kon-fi-dan-siè-rę) *s. m.* Qui tient un bénéfice par confidence.

CONFIDENTIEL, ELLE (kon-fi-dan-[redacted] lę) Qui est dit en confidence.

CONFIDENTIELLEMENT (kon-fi-dan-siè-lę-man) *adv.* D'une manière confidentielle.

CONFIER (kon-fié) *v. tr.* Remettre avec sécurité aux soins de quelqu'un (**se confier**) *v. pr.* Avoir confia[redacted]

CONFIGURATION (kon-fi-gu-râ-sion) *s. f.* Forme qui résulte de la structure d'un corps.

CONFIGURER (kon-fi-gu-ré) *v. tr.* Disposer suivant une certaine configuration.

CONFINEMENT (kon-fi-nę-man) *s. m.* Action de confiner.

CONFINER (kon-fi-né) *v. int.* En[redacted] quelqu'un dans un espace [redacted]

[redacted] (kon-fin) *s. m. pl.* Partie d'un territoire formant la limite où commence un territoire limitrophe.

CONFIRE (kon-fi-rę) *v. tr.* [redacted] des fruits dans un sirop, une liqueur, qui les pénètre, qui les conserve.

CONFIRMATIF, IVE (kon-fir-mà-tif, ti-vę) *adj.* Qui confirme.

CONFIRMATION (kon-fir-mâ-sion) *s. f.* Sacrement de l'Eglise qui confirme dans la grâce du baptême; action de rendre encore plus assuré.

CONFIRMER (kon-fir-mé) *v. tr.* Maintenir par un arrêt le premier jugement; administrer le sacrement de la confirmation.

CONFISCABLE (kon-fis-kâ-blę) *adj.* Qui est sujet à être confisqué.

CONFISCATION (kon-fis-kâ-sion) *s. f.* Action de confisquer.

CONFISERIE (kon-fi-zę-ri) *s. f.* Industrie, commerce de confiseur.

CONFISEUR, EUSE (kon-fi-zę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prépare, qui vend des fruits confits, des bonbons, etc.

CONFISQUER (kon-fis-ké) *v. tr.* Enlever à des écoliers les objets dont ils abusent. Prendre; ôter.

CONFIT, E (kon-fi, tę) *adj.* Se dit des abricots, pêches, oranges, prunes, etc., conservés dans l'eau-de-vie.

CONFITEOR (kon-fi-té-or) *s. m.* Prière qui se dit avant de se confesser, à la messe et dans d'autres circo[redacted]

CONFITURE (kon-fi-tu-rę) *s. f.* Fruit cuit avec du sucre pour qu'il puisse se conserver.

CONFITURERIE (kon-fi-tu-rę-ri) *s. f.* Endroit où l'on fait, où l'on serre les confitures.

CONFITURIER, ÈRE (kon-fi-tu-rié, riè-rę) *s. f.* et *m.* Qui fait ou vend des confitures.

CONFLAGRATION (kon-flà-grâ-sion) *s. f.* Embrasement général; lutte ardente entre les peuples.

CONFLIT (kon-fli) *s. m.* Action d'être aux prises en parlant de personnes qui se battent; contestation; dispute.

CONFLUENT (kon-flu-an) *s. m.* En-

droit où deux rivières confondent leurs eaux.

CONFLUER (kon-flu-é) *v. int.* Réunir ses eaux avec celles d'un autre cours d'eau.

CONFONDRE (kon-fon-drẹ) *v. tr.* Mêler ensemble; brouiller; convaincre de mensonge; troubler; abattre; couvrir de honte.

CONFORMATION (kon-for-mâ-sion) *s. f.* Arrangement; forme.

CONFORME (kon-for-mẹ) *adj.* Qui est semblable; en rapport.

CONFORMÉMENT (kon-for-mé-man) *adv.* D'une manière conforme.

CONFORMER (kon-for-mé) *v. tr.* Rendre conforme; (**Se conformer**) *v. pr.* Agir conformément.

CONFORMISTE (kon-for-mis-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adhère à la religion dominante et officielle en Angleterre.

CONFORMITÉ (kon-for-mi-té) *s. f.* Rapport entre les choses.

CONFORT (kon-for) *s. m.* Commodité, bien-être matériel.

CONFORTABLE (kon-for-tâ-blẹ) *adj.* Disposé de manière à procurer du [redacted]fort.

CONFORTABLEMENT (kon-for-tâ-blẹ-man) *adv.* D'une manière confortable.

CONFORTANT, E (kon-for-tan) *adj.* Fortifiant.

CONFORTATION (kon-for-tâ-sion) *s. f.* Action de conforter.

CONFORTER (kon-for-té) *v. tr.* Soutenir en donnant de la force, du courage.

CONFRATERNEL, ELLE (kon-frà-tèr-nèl, lẹ) *adj.* Qui offre un caractère de confraternité.

CONFRATERNITÉ (kon-frà-tèr-ni-té) *s. f.* Lien qui unit entre eux des confrères.

CONFRÈRE (kon-frè-rẹ) *s. m.* Chacun des membres d'une confrérie, d'une corporation, d'une compagnie.

CONFRÉRIE (kon-fré-ri) *s. f.* Association pour des œuvres de piété.

CONFRONTATION (kon-fron-tâ-sion) *s. f.* Action de confronter.

CONFRONTER (kon-fron-té) *v. tr.* Mettre en présence des personnes dont les affirmations sont contraires.

CONFUS, E (kon-fu, zẹ) *adj.* Embrouillé, obscur; incertain; honteux.

CONFUSÉMENT (kon-fu-zé-man) *adv.* D'une manière confuse.

CONFUSION (kon-fu-zion) *s. f.* Etat de ce qui est confondu, confus.

CONGE (kon-jẹ) *s. m.* Panier pour mesurer le minerai.

CONGÉ (kon-jé) *s. m.* Permission, renvoi, exemption de classe.

CONGÉABLE (kon-jé-â-blẹ) *adj.* A qui l'on peut donner congé.

CONGÉDIER (kon-jé-dié) *v. tr.* Inviter à se retirer; faire sortir de chez [redacted].

CONGELABLE (kon-jẹ-lâ-blẹ) *adj.* Qui peut se congeler.

CONGÉLATION (kon-jé-lâ-sion) *s. f.* Action de se congeler.

CONGELER (kon-jẹ-lé) *v. tr.* Faire passer un liquide à l'état solide, en lui enlevant une partie de son calorique latent.

CONGÉNÈRE (kon-jé-nè-rẹ) *adj.* Qui fait partie du même genre (animal ou végétal).

CONGÉNIAL, E (kon-jé-niâl, niâ-lẹ) *adj.* Qui est en rapport avec le caractère, la tendance d'un être.

CONGÉNITAL, E (kon-jé-ni-tâl, tâ-lẹ) *adj.* Qu'on apporte en naissant.

CONGESTION (kon-jès-tion) *s. f.* Afflux excessif du sang dans les vaisseaux d'un organe.

CONGESTIONNER (kon-jès-tiò-né) *v. tr.* Frapper de congestion.

CONGIAIRE (kon-jiè-rẹ) *s. m.* Distribution de vin, de blé, d'argent par les empereurs romains.

CONGLOBATION (kon-glò-bâ-sion) *s. f.* Raisonnement formé de preuves diverses, réunies en un seul argument.

CONGLOBER (kon-glò-bé) *v. tr.* Réunir en globe, en boule.

CONGLOMÉRAT (kon-glò-mé-râ) *s. m.* Masse formée de débris minéraux accumulés.

CONGLOMÉRATION (kon-glò-mé-râ-sion) *s. f.* Action de réunir des substances diverses, des personnes nombreuses.

CONGLOMÉRER (kon-glò-mé-ré) *v. tr.* Réunir; amasser.

CONGLUTINANT, E (kon-glu-ti-nan, tę) *adj.* Propre à conglutiner.

CONGLUTINATION (kon-glu-ti-nâ-sion) *s. f.* Action de conglutiner.

CONGLUTINER (kon-glu-ti-né) *v. tr.* Faire joindre des parties organiques par des substances visqueuses.

CONGRATULANT, E (kon-grâ-tu-lan, tę) *adj.* Qui congratule.

CONGRATULATEUR, TRICE (kon-grâ-tu-lâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui congratule.

CONGRATULATION (kon-grâ-tu-lâ-sion) *s. f.* Action de congratuler.

CONGRATULATOIRE (kon-grâ-tu-lâ-toâ-rę) *adj.* Qui contient une congratulation.

CONGRATULER (kon-grâ-tu-lé) *v. tr.* Faire un compliment de félicitation.

CONGRE (kon-grę) *s. m.* Poisson de mer, de même famille que la murène, dite anguille de mer.

CONGRÉGANISME (kon-gré-gâ-nis-mę) *s. m.* Esprit de la congrégation.

CONGRÉGANISTE (kon-gré-gâ-nis-tę) *s. m.* et *f.* Qui fait partie d'une [redacted]gation.

CONGRÉGATION (kon-gré-gâ-sion) *s. f* Compagnie de personnes religieuses vivant sous une même règl[redacted]

CONGRÈS (kon-grè) *s. m.* Réunion de personnes appelées à délibérer sur certaines questions.

CONGRU, E (kon-gru) *adj.* Suffisant, convenable.

CONGRUENT, E (kon-gru-an, tę) *adj.* Qui convient.

CONGRUITÉ (kon-gru-i-té) *s. f.* Convenance.

CONGRUMENT (kon-gru-man) *adv.* D'une manière congrue.

CONIFÈRE (kô-ni-fè-rę) *adj.* Qui porte des fruits en forme de cône.

CONIQUE (kô-ni-kę) *adj.* Qui est en forme de cône.

CONIROSTRE (kô-ni-ròs-trę) *adj.* Qui a le bec en forme de cône (pas[redacted]reaux).

CONJECTURAL, E, AUX (kon-jèk-tu-râl, râ-lę, rô) *adj.* Fondé sur des conjectures.

CONJECTURALEMENT (kon-jèk-tu-râ-lę-man) *adv.* D'une manière conjecturale.

CONJECTURE (kon-jèk-tu-rę) *s. f.* Supposition ; probabilité ; opinion.

CONJECTURER (kon-jèk-tu-ré) *v. tr.* Croire, juger par conjecture.

CONJOINDRE (kon-join-drę) *v. tr.* Unir par le mariage.

CONJOINT, E (kon-join, tę) *adj.* Joint par des intérêts communs.

CONJOINTEMENT (kon-join-tę-man) *adv.* D'une manière conjointe ; ensemble ; simultanément.

CONJONCTIF, IVE (kon-jonk-tif, ti-vę) *adj.* Qui joint ensemble.

CONJONCTION (kon-jonk-sion) *s. f.* Ce qui sert à joindre, partie du discours qui sert à joindre deux propositions.

CONJONCTIVE (kon-jonk-ti-vę) *s. f.* Membrane muqueuse qui tapisse le globe de l'œil et l'unit aux paupières.

CONJONCTIVITÉ (kon-jonk-ti-vi-té) *s. f.* Inflammation de la conjonctive de l'œil.

CONJONCTURE (kon-jonk-tu-rę) *s. f.* Situation qui résulte d'un concours d'événements, de circonstances.

CONJUGABLE ([redacted]-ju-gâ-blę) *adj.* Qui peut être conjugué.

CONJUGAISON (kon-ju-gè-zon) *s. f.* Manière de conjuguer.

CONJUGAL, E, [redacted] (kon-ju-gâl, gâ-lę, gô) *adj.* Relatif aux liens du mariage.

CONJUGALEMENT (kon-ju-gâ-lę-man) *adv.* Selon le lien conjugal.

CONJUGUÉ, E (kon-ju-gé) *adj.* Qui est joint par une relation de parité.

CONJUGUER (kon-ju-gé) *v. tr.* Marquer les inflexions et les terminaisons des verbes.

CONJUNGO (kon-jon-gô) *s. m.* Écriture sans ponctuation et sans espace; mariage.

CONJURATEUR (kon-ju-râ-tę.r) *s. m.* Qui conjure; magicien.

CONJURATION (kon-ju-râ-sion) *s. f.* Conspiration; paroles magiques.

CONJURÉ, E (kon-ju-ré) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend part à une conjuration, un complot.

CONJURER (kon-ju-ré) *v. tr.* Cons-

plier; prier avec instance; excercer; détourner.

CONNAISSABLE (kô-nè-sâ-bl̥) *adj.* Qui peut être connu.

CONNAISSANCE (kô-nè-san-s̥) *s. f.* Idée; notion; personne que l'on connait; *pl.* Savoir.

CONNAISSEMENT (kô-nè-s̥-man) *s. m.* Déclaration des marchandises chargées sur un navire.

CONNAISSEUR, EUSE (kô-nè-s̥r, eu-z̥) *s.* Qui se connait à quelque chose.

CONNAÎTRE (kô-nè-tr̥) *v. tr.* Savoir ce qu'est une personne ou une chose; *v. int.* Avoir autorité de juger.

CONNÉTABLE (kô-né-tâ-bl̥) *s. m.* Autrefois, commandant en chef des armées du roi.

CONNÉTABLIE (kô-né-tâ-bli) *s. f.* Tribunal des maréchaux de France, présidé par le connétable.

CONNEXE (kôn-nèk-s̥) *adj.* Lié par un rapport étroit avec une chose de même nature.

CONNEXION (kôn-nèk-sion) *s. f.* Rapport; liaison entre certaines choses.

CONNEXITÉ (kôn-nèk-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est connexe.

CONNIVENCE (kôn-ni-van-s̥) *s. f.* Complicité par tolérance.

CONNIVENT, E (kôn-ni-van, t̥) *adj.* Qui tend à se rapprocher, en parlant des parties d'une plante.

CONNIVER (kôn-ni-vé) *v. int.* Participer au mal qu'on doit empêcher, en le dissimulant.

CONNU, E (kô-nu) *adj.* Célèbre; dont le nom est répandu.

CONOÏDE (kô-nô-i-d̥) *adj.* et *s. m.* Qui est en forme de cône.

CONQUE (kon-k̥) *s. f.* Coquille allongée en spirale; cavité qui est au milieu du pavillon de l'oreille.

CONQUÉRANT, E (kon-ké-ran, t̥) *s. m.* et *f.* Qui conquiert, qui fait des conquêtes.

CONQUÉRIR (kon-ké-rir) *v. tr.* Soumettre par les armes; gagner l'estime.

CONQUÊT (kon-kè) *s. m.* Acquêt fait durant la communauté des époux.

CONQUÊTE (kon-kè-t̥) *s. f.* Action de conquérir, la chose conquise.

CONSACRANT (kon-sâ-kran) *adj.* Évêque qui consacre un autre évêque.

CONSACRÉ, E (kon-sâ-kré) *adj.* Qui a reçu une consécration.

CONSACRER (kon-sâ-kré) *v. tr.* Dédier à Dieu; revêtir d'un caractère sacré; sanctionner.

CONSANGUIN, E (kon-san-gin, gi-n̥) *adj.* Issu du même père, mais non de la même mère.

CONSANGUINITÉ (kon-san-gui-ni-té) *s. f.* La parenté du côté du père.

CONSCIENCE (kon-sian-s̥) *s. f.* Connaissance intérieure que chacun a de ce qui est bien et de ce qui est mal.

CONSCIENCIEUSEMENT (kon-sian-sieu-z̥-man) *adv.* D'une manière consciencieuse.

CONSCIENCIEUX, EUSE (kon-sian-sieu, z̥) *adj.* Qui obéit à sa conscience.

CONSCIENT, E (kon-sian, t̥) *adj.* Qui a conscience de soi-même.

CONSCRIPTION (kons-krip-sion) *s. f.* Appel des jeunes gens qui ont atteint l'âge fixé par la loi pour le service militaire, pour que le sort désigne ceux qui doivent faire partie du contingent, de l'armée active.

CONSCRIT (kons-kri) *s. m.* Jeune homme nouvellement appelé sous les drapeaux. *adj.* Inexpérimenté.

CONSÉCRATEUR (kon-sé-krâ-teur) *s. m.* Celui qui consacre un évêque; celui qui consacre l'hostie.

CONSÉCRATION (kon-sé-krâ-sion) *s. f.* Action de consacrer.

CONSÉCUTIF, IVE (kon-sé-ku-tif, ti-v̥) *adj.* Se dit de choses qui se suivent immédiatement l'une l'autre.

CONSÉCUTIVEMENT (kon-sé-ku-ti-v̥-man) *adv.* D'une manière consécutive.

CONSEIL (kon-sè-y) *s. m.* Opinion exprimée pour engager à faire ou à ne pas faire.

CONSEILLER (kon-sè-yé) *v. tr.* Indiquer à quelqu'un ce qu'il doit faire.

CONSEILLER, ÈRE (kon-sè-yé, yè-r̥) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne des conseils. Membre d'un conseil.

CONSEILLEUR (kon-sè-yę.r) *s. m.* Donneur de conseils.

CONSENSUEL, ELLE (kon-san-suèl, lę) *adj.* Formé par le seul consentement des parties.

CONSENTANT, E (kon-san-tan, tę) *adj.* Qui consent.

CONSENTEMENT (kon-san-tę-man) *s. m.* Action de consentir.

CONSENTIR (kon-san-tir) *v. tr.* Donner son consentement à quelque chose.

CONSÉQUEMMENT (kon-sé-kâ-man) *adv.* D'une manière conséquente.

CONSÉQUENCE (kon-sé-kan-sę) *s. f.* Ce qu'un fait amène après lui.

CONSÉQUENT, E (kon-sé-kan, tę) *adj.* Qui a de la suite ; qui fait suite logiquement. *s. m.* Le deuxième terme d'un rapport ; par conséquent, *loc. conj.* Donc, en conséquence.

CONSERVATEUR, TRICE (kon-sèr-vâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Qui a la mission de conserver quelque chose.

CONSERVATION (kon-sèr-vâ-sion) *s. f.* Action de conserver.

CONSERVATOIRE (kon-sèr-vâ-tôâ-rę) *s. m.* Établissement pour l'enseignement de la musique, de la danse et de la déclamation ; établissement public où l'on conserve certaines collections.

CONSERVE (kon-sèr-vę) *s. f.* Confiture ; *pl.* sorte de lunettes pour conserver la vue.

CONSERVER (kon-sèr-vé) *v. tr.* Garder avec soin, maintenir en bon état.

CONSIDÉRABLE (kon-si-dé-râ-blę) *adj.* Qui a de la considération, du crédit, de la puissance.

CONSIDÉRABLEMENT (kon-si-dé-râ-blę-man) *adj.* En quantité considérable.

CONSIDÉRANT (kon-si-dé-ran) *s. m.* Considération énoncée en tête d'un arrêt, d'un décret.

CONSIDÉRATION (kon-si-dé-râ-sion) *s. f.* Action par laquelle on considère, on examine.

CONSIDÉRÉMENT (kon-si-dé-ré-man) *adv.* En examinant bien les choses.

CONSIDÉRER (kon-si-dé-ré) *v. tr.* Apprécier ; examiner avec attention ; estimer.

CONSIGNATAIRE (kon-si-gnâ-tè-rę) *s. m.* Commissionnaire, marchand qui reçoit en dépôt des marchandises.

CONSIGNATEUR (kon-si-gnâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fait une consignation.

CONSIGNATION (kon-si-gnâ-sion) *s. f.* Dépôt d'argent ; de valeurs, de marchandises.

CONSIGNE (kon-si-gnę) *s. f.* Ordre donné à une sentinelle ; défense de sortir.

CONSIGNER (kon-si-gné) *v. tr.* Mettre en dépôt ; défense de sortir ; inscrire ; *v. int.* Donner une consigne.

CONSISTANCE (kon-sis-tan-sę) *s. f.* État d'un corps qui se rapproche de l'état solide par la cohésion de ses molécules ; épaississement ; stabilité.

CONSISTANT, E (kon-sis-tan, tę) *adj.* Qui a de la consistance.

CONSISTER (kon-sis-té) *v. int.* Être constitué par certains éléments.

CONSISTOIRE (kon-sis-tôâ-rę) *s. m.* Assemblée de cardinaux convoquée par le pape, et lieu où se tient l'assemblée. Conseil qui est composé des ministres protestants et des anciens ; conseil qui dirige les affaires de la religion judaïque.

CONSISTORIAL, E, AUX (kon-sis-to-riâl, lę, iô) *adj.* Qui appartient à un consistoire.

CONSISTORIALEMENT (kon-sis-to-riâ-lę-man) *adv.* Par décision prise en consistoire.

CONSOLABLE (kon-sô-lâ-blę) *adj.* Qui peut être consolé.

CONSOLANT, E (kon-sô-lan, tę) *adj.* Propre à consoler.

CONSOLATEUR, TRICE (kon-sô-lâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui console.

CONSOLATION (kon-sô-lâ-sion) *s. f.* Ce qui console.

CONSOLE (kon-sô-lę) *s. f.* Pièce destinée à servir de support à un balcon, à une corniche ; meuble d'ornement.

CONSOLER (kon-sô-lé) *v. tr.* Soulager quelqu'un dans son chagrin ; adoucir l'affliction.

CONSOLIDATION (kon-sô-li-dâ-sion) *s. f.* Action de consolider.

CONSOLIDÉ, E (kon-sô-li-dé) *adj.* Rendu solide.

CONSOLIDEMENT (kon-sò-li-de-man) *s. m.* Action de consolider.

CONSOLIDER (kon-sò-li-dé) *v. tr.* Réunir en un tout; rendre plus solide, plus difficile à renverser.

CONSOMMATEUR (kon-sò-mà-teu.r) Celui qui consomme.

CONSOMMATION (kon-sò-mà-sion). Action de consommer.

CONSOMMÉ, E (kon-sò-mé) *adj.* Parfait; accompli; éprouvé; bouillon qui cuit longtemps.

CONSOMMER (kon-sò-mé) *v. tr.* Achever; accomplir; mettre en sa perfection.

CONSOMPTIF, IVE (kon-sonp-tif, ti-ve) *adj.* Qui est propre à consumer.

CONSOMPTION (kon-sonp-sion) *s. f.* Action de consumer, d'anéantir par degrés la substance; dépérissement.

CONSONANCE (kon-sò-nan-se) *s. f.* Sons qui sont agréables à l'oreille.

CONSONANT, E (kon-sò-nan, te) *adj.* Qui produit une consonance.

CONSONNE (kon-sò-ne) *s. f.* Toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son par elles-mêmes, et qui ne peuvent se prononcer qu'étant jointes à une voyelle.

CONSORTS (kon-sor) *s. m. pl.* Ceux qui ont un intérêt commun dans une affaire, dans un procès.

CONSOUDE (kon-sou-de) *s. f.* Plante dont la racine est employée comme astringente.

CONSPIRANT, E (kon-spi-ran, te) *adj.* Qui concourt à un même effet.

CONSPIRATEUR, TRICE (kon-spi-rà-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conspire.

CONSPIRATION (kon-spi-rà-sion) *s. f.* Action concertée secrètement pour renverser le gouvernement établi.

CONSPIRER (kon-spi-ré) *v. int.* Tendre à un but commun; comploter; contribuer; concourir à.

CONSPUER (kon-spué) *v. tr.* Honnir publiquement; mépriser d'une façon marquée. **Conspuez! conspuez!** cri des étudiants quand ils manifestent contre quelqu'un ou quelque chose.

CONSTABLE (kon-stà-ble) *s. m.* Sorte d'officier de police en Angleterre.

CONSTAMMENT (kon-stà-man) *adv.* D'une manière constante.

CONSTANCE (kon-stan-se) *s. f.* Qualité de ce qui ne cesse pas d'être le même; fermeté; persévérance.

CONSTANT, E (kon-stan-te) *adj.* Qui a de la constance; qui ne varie pas.

CONSTATATION (kon-stà-tà-sion) *s. f.* Action de constater.

CONSTATER (kon-stà-té) *v. tr.* Établir un fait; prouver; recueillir; consigner.

CONSTELLATION (kon-stèl-là-sion) *s. f.* Réunion d'étoiles qu'on représente sur les cartes célestes comme formant un groupe et qu'on détermine par un nom de chose, d'animal, de personnage, etc.

CONSTELLÉ, E (kon-stèl-lé) *adj.* Fabriqué sous l'influence d'une constellation.

CONSTERNATION (kon-stèr-nà-sion) *s. f.* Accablement où jette une catastrophe.

CONSTERNER (kon-stèr-né) *v. tr.* Frapper de consternation.

CONSTIPATION (kon-sti-pà-sion) *s. f.* État de celui qui est constipé.

CONSTIPER (kon-sti-pé) *v. tr.* Resserrer, empêcher d'aller à la selle.

CONSTITUANT, E (kon-sti-tuan, te) *adj.* Qui constitue.

CONSTITUÉ, E (kon-sti-tué) *adj.* Être d'une constitution physique bonne ou mauvaise.

CONSTITUER (kon-sti-tué) *v. tr.* Établir dans une situation légale; organiser; assigner.

CONSTITUTIF, TIVE (kon-sti-tu-tif, tive) *adj.* Qui établit légalement quelque chose.

CONSTITUTION (kon-sti-tu-sion) *s. f.* Loi fondamentale, soit ecclésiastique ou civile, soit générale ou particulière.

CONSTITUTIONNALITÉ (kon-sti-tu-siò-nà-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE (kon-sti-tu-siò-nèl, nè-le) *adj.* Relatif à la constitution.

CONSTITUTIONNELLEMENT (kon-sti-tu-siò-nè-le-man) *adv.* D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR (kon-strik-teu.r) *adj.* Se dit des muscles du pharynx; nom d'une espèce de boa.

CONSTRICTION (kon-strik-sion) *s. f.* Action de diminuer le diamètre

d'un objet, en exerçant une pression circulaire.

CONSTRINGENT, E (kon-strin-jan, tẹ) *adj.* Qui opère une constriction.

CONSTRUCTEUR (kon-struk-tẹ-r) *s. m.* Celui qui construit; qui sait l'art de construire.

CONSTRUCTION (kon-struk-sion) *s. f.* Action de construire; arrangement des mots, place des termes et des propositions.

CONSTRUIRE (kon-strui-rẹ) *v. tr.* Bâtir suivant une ordonnance, un plan déterminé.

CONSUBSTANTIALITÉ (kon-sub-stan-siâ-li-té) *s. f.* Unité et identité de substance.

CONSUBSTANTIATION (kon-sub-stan-siâ-sion) *s. f.* Manière dont les luthériens entendent la présence réelle.

CONSUBSTANTIEL, ELLE (kon-sub-stan-siêl, lẹ) *adj.* Qui a unité de substa[redacted]

CONSUBSTANTIELLEMENT (kon-sub-stan-siè-lẹ-man) *adv.* D'une manière consubstantielle.

CONSUL (kon-sul) *s. m.* Agent diplomatique chargé de protéger les intérêts de ses nationaux.

CONSULAIRE (kon-su-lè-rẹ) *adj.* Qui appartient aux consuls.

CONSULAIREMENT (kon-su-lè-rẹ-man) *adv.* A la façon d'un consul; par juridiction consulaire.

CONSULAT (kon-su-lâ) *s. m.* Dignité de consul; bureaux du consul.

CONSULTANT, E (kon-sul-tan, tẹ) *adj.* Qui donne des consultations.

CONSULTATIF, IVE (kon-sul-tâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui est institué pour donner des avis.

CONSULTATION (kon-sul-tâ-sion) *s. f.* Avis par écrit des avocats, des médecins.

CONSULTE (kon-sul-tẹ) *s. f.* Certains conseils politiques en Italie.

CONSULTER (kon-sul-té) *v. tr.* Interroger quelqu'un pour avoir son avis sur un parti à prendre.

CONSULTEUR (kon-sul-tẹ-r) *s. m.* Celui que l'on consulte.

CONSUMABLE (kon-su-mâ-blẹ) *adj.* Qui peut être consumé.

CONSUMANT, E (kon-su-man, tẹ) *adj.* Qui consume (feu, ardeur).

CONSUMER (kon-su-mé) *v. tr.* Détruire en usant; en réduisant à rien.

CONTACT (kon-takt) *s. m.* État de deux ou plusieurs corps qui se touchent.

CONTAGIEUX, EUSE (kon-tâ-jieu, zẹ) *adj.* Qui se prend et se communique par contagion.

CONTAGION (kon-tâ-jion) *s. f.* Communication d'une maladie par le contact médiat ou immédiat; se dit de toutes les choses moralement mauvaises qui se communiquent par l'exemple ou la fréquentation.

CONTAMINATION (kon-tâ-mi-nâ-sion) *s. f.* Souillure.

CONTAMINER (kon-tâ-mi-né) *v. tr.* Souiller.

CONTE (kon-tẹ) *s. m.* Récit merveilleux pour amuser les enfants; discours mensonger.

CONTEMPLATEUR, TRICE (kon-tan-plâ-tẹ-r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui contemple.

CONTEMPLATIF, IVE (kon-tan-plâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui se livre à la contemplation.

CONTEMPLATION (kon-tan-plâ-sion) *s. f.* Action de contempler.

CONTEMPLATIVEMENT (kon-tan-plâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière contemplati[redacted]

CONTEMPLER (kon-tan-plé). *v. tr.* Regarder en s'absorbant dans la vue de l'objet.

CONTEMPORAIN, E (kon-tan-por-in, è-nẹ) *adj.* et *s.* Qui est du même temps, de la même époque.

CONTEMPORANÉITÉ (kon-tan-por-â-né-ité) *s. f.* Existence simultanée à une certaine époque.

CONTEMPTEUR (kon-tamp-tẹ-r) *s. m.* Celui qui méprise, qui a l'esprit méprisant.

CONTEMPTIBLE (kon-tamp-ti-blẹ) *adj.* Qui mérite du mépris.

CONTENANCE (kon-tẹ-nan-sẹ) *s. f.* Capacité; étendue; maintien; posture; attitude.

CONTENANT, E (kon-tẹ-nan, tẹ) *adj.* Qui contient; *s. m.* Ce qui conti[redacted]

CONTENDANT, E (kon-tan-dan, tẹ) *adj.* Qui débat, discute avec un autre.

CONTENIR (kon-tẹ-nir) *v. tr.* Renfermer; retenir dans un certain espace, certaines limites.

CONTENT, E (kon-tan, te) *adj.* Qui a l'esprit satisfait.

CONTENTEMENT (kon-tan-te-man) *s. m.* État de celui qui est content.

CONTENTER (kon-tan-té) *v. tr.* Donner du contentement; satisfaire.

CONTENTIEUSEMENT (kon-tan-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière contentieuse.

CONTENTIEUX, EUSE (kon-tan-sieu, ze) *adj.* Sujet à contestation; *s. m.* Les affaires contentieuses.

CONTENTIF, IVE (kon-tan-tif, tive) *adj.* Qui contient; qui maintient.

CONTENTION (kon-tan-sion) *s. f.* Forte tension des facultés.

CONTENU (kon-te-nu) *s. m.* Ce qui est renfermé dans quelque chose.

CONTER (kon-té) *v. tr.* Faire le récit d'une chose vraie ou fausse, sérieuse ou plaisante.

CONTESTABLE (kon-tès-ta-ble) *adj.* Qui peut être contesté.

CONTESTANT, E (kon-tès-tan, te) *adj.* et *s.* Qui conteste en justice.

CONTESTATION (kon-tès-ta-sion) *s. f.* Action de contester; de refuser d'accéder.

CONTESTE (kon-tès-te) *s. f.* Débat; contestation; (sans conteste) *loc. adv.* Sans contredit.

CONTESTER (kon-tès-té) *v. tr.* Débattre; nier; disputer.

CONTEUR, EUSE (kon-teur, eu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui conte.

CONTEXTE (kon-tèk-ste) *s. m.* Ensemble non interrompu des parties d'un texte.

CONTEXTURE (kon-tèk-stu-re) *s. f.* Liaison des parties dans l'ensemble d'une composition littéraire.

CONTIGU, Ë (kon-ti-gu) *adj.* Qui touche une chose sans qu'il y ait rien entre les deux.

CONTIGUITÉ (kon-ti-gu-i-té) *s. f.* État de ce qui est contigu.

CONTINENCE (kon-ti-nan-se) *s. f.* Abstinence; chasteté.

CONTINENT, E (kon-ti-nan, te) *adj.* Qui observe la continence.

CONTINENT (kon-ti-nan) *s. m.* Chacune des grandes divisions de la terre que les océans séparent les uns des autres et qu'on peut parcourir dans toute leur étendue sans traverser la mer.

CONTINENTAL, E (kon-ti-nan-tal, ta-le) *adj.* Qui appartient au continent.

CONTINGENCE (kon-tin-jan-se) *s. f.* Caractère de ce qui est contingent.

CONTINGENT, E (kon-tin-jan, te) *adj.* Éventuel; qui peut arriver ou ne pas arriver. *s. m.* La part que quelqu'un se trouve à avoir à fournir.

CONTINU, E (kon-ti-nu) *adj.* Dont les parties se tiennent sans solution.

CONTINUATEUR, TRICE (kon-ti-nua-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui continue ce qu'un autre a commencé.

CONTINUATION (kon-ti-nua-sion) *s. f.* Action de continuer.

CONTINUEL, ELLE (kon-ti-nuèl, le) *adj.* Assidu; qui a lieu sans interruption.

CONTINUELLEMENT (kon-ti-nuè-le-man) *adv.* D'une manière continuelle.

CONTINUER (kon-ti-nué) *v. tr.* Ne pas interrompre ce qu'on est en train de faire; reprendre ce qui a été inachevé. *V. int.* Ne pas s'arrêter; ne pas s'interrompre.

CONTINUITÉ (kon-ti-nui-té) *s. f.* Caractère de ce qui est continu.

CONTINÛMENT (kon-ti-nu-man) *adv.* D'une manière continue.

CONTONDANT, E (kon-ton-dan, te) *adj.* Qui blesse, sans percer, ni couper, comme un bâton, une massue.

CONTORSION (kon-tor-sion) *s. f.* Action de déformer en tordant; gestes affectés.

CONTOUR (kon-tour) *s. m.* Ce qui marque le tour de quelque chose.

CONTOURNEMENT (kon-tour-ne-man) *s. m.* Action de contourner.

CONTOURNER (kon-tour-né) *v. tr.* Marquer avec des traits et des lignes les contours d'une figure; passer autour de quelque chose; tourner de travers.

CONTRACTANT, E (kon-trak-tan, te) *adj.* et *s.* Qui contracte.

CONTRACTATION (kon-trak-ta-sion) *s. f.* Action de contracter.

CONTRACTE (kon-trak-te) *adj.* Qui présente certaines contractions.

CONTRACTÉ, E (kon-trak-té) *adj.*

Resserré ; se dit de deux voyelles contractées en une seule.

CONTRACTER (kon-trăk-té) *v. tr.* Faire un contrat ; prendre ; acquérir ; diminuer le volume d'un corps.

CONTRACTILE (kon-trăk-ti-lẹ) *adj.* Doué de contractilité.

CONTRACTILITÉ (kon-trăk-ti-li-té) *s. f.* Propriété qu'ont certains corps de pouvoir se raccourcir ou s'allonger tour à tour.

CONTRACTION (kon-trăk-sion) *s. f.* Mouvement par lequel le volume d'un corps devient moindre sans que sa masse diminue ; réduction de deux voyelles ou deux syllabes à une seule.

CONTRACTUEL, ELLE (kon-trăk-tuèl, lẹ) *adj.* Réglé par un contrat.

CONTRACTURE (kon-trăk-tu-rẹ) *s. f.* Rétrécissement du fût d'une colonne ; rigidité qui se produit dans un muscle.

CONTRADICTEUR (kon-tră-dik-tẹ.r) *s. m.* Celui qui contredit.

CONTRADICTION (kon-tră-dik-sion) *s. f.* Action de contredire.

CONTRADICTOIRE (kon-tră-dik-tŏă rẹ) *adj.* Qui contredit ce qu'un autre arfiime.

CONTRADICTOIREMENT kon-tră-dik-tŏă-rẹ-man) *adv.* D'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE (kon-trè-gnă-blẹ) *adj.* Qui peut être contraint.

CONTRAINDRE (kon-trin-drẹ) *v. tr.* Réduire quelqu'un à agir contre sa volonté. (Se) *v. pr.* Se gêner ; se retenir ; se forcer.

CONTRAINT, E (kon-trin, tẹ) *adj.* Qui est mal à l'aise dans sa manière d'être, d'agir.

CONTRAINTE (kon-trin-tẹ) *s. f.* Violence ; gêne ; retenue ; acte judiciaire.

CONTRAIRE (kon-trè-rẹ) *adj.* Directement opposé à quelqu'un, à quelque chose.

CONTRAIREMENT (kon-trè-rẹ-man) *adv.* D'une manière contraire.

CONTRALTO (kon-trăl-tŏ) *s. m.* La plus grave des voix de femme.

CONTRAPONTISTE (kon-tră-pon-tis-tẹ) *s. m.* Celui qui connait les règles du contrepoint.

CONTRARIANT, E (kon-tră-rian, tẹ) *adj.* Qui aime à contrarier.

CONTRARIER (kon-tră-rié) *v. tr.* Causer du déplaisir à quelqu'un en allant contre ses projets.

CONTRARIÉTÉ (kon-tră-rié-té) *s. f.* Difficulté qu'on éprouve ; opposition ; mécontentement ; obstacle ; ennui.

CONTRASTANT, E (kon-trăs-tan, tẹ) *adj.* Qui contraste.

CONTRASTE (kon-trăs-tẹ) *s. m.* Opposition de deux choses que le rapprochement fait ressortir l'une par l'autre.

CONTRASTER (kon-trăs-té) *v. int.* Être en opposition, en contraste.

CONTRAT (kon-tră) *s. m.* Convention revêtue d'un caractère authentique.

CONTRAVENTION (kon-tră-van-sion) *s. f.* Action d'aller contre les prescriptions d'une loi, d'un règlement.

CONTRE (kon-trẹ) *prép.* En opposition à ; pour se défendre de.

CONTRE-ALLÉE (kon-tră-lé) *s. f.* Allée ménagée parallèlement à l'allée principale.

CONTRE-AMIRAL (kon-tră-mi-răl) *s. m.* Officier supérieur dans la marine.

CONTRE-APPEL (kon-tră-pèl) *s. m.* Second appel pour vérifier l'exactitude du premier.

CONTRE-APPROCHES (kon-tră-prŏ-chẹ) *s. f. pl.* Travaux de défense des assiégés.

CONTRE-BALANCER (kon-trẹ-bă-lan-sé) *v. tr.* Neutraliser par une action égale en sens inverse.

CONTREBANDE (kon-trẹ-ban-dẹ) *s. f.* Introduction clandestine de marchandises.

CONTREBANDIER, IÈRE (kon-trẹ-ban-dié, diè-rẹ) *s.* Celui, celle qui fait la contrebande.

CONTRE-BAS (EN) (kon-trẹ-bă) *loc. adv.* A un niveau inférieur.

CONTREBASSE (kon-trẹ-bă-sẹ) *s. f.* Le plus grave de nos instruments à archet.

CONTREBASSISTE (kon-trẹ-bă-sis-tẹ) *s. m.* Celui qui joue de la contrebasse.

CONTRE-BATTERIE (kon-trẹ-bă-tẹ-ri) *s. f.* Batterie de canons opposée à une autre.

CONTRE-BOUTANT (kon-trẹ-bou-tan)

s. m. Poutre qui sert d'appui à un mur.

CONTRE-BOUTER (kon-trẹ-bou-té) *v. tr.* Appuyer une construction pour qu'elle résiste à la poussée.

CONTRE-CALQUER (kon-trẹ-kâl-ké) *v. tr.* Calquer de manière à obtenir l'image inverse.

CONTRECARRER (kon-trẹ-kâ-ré) *v. tr.* Contrarier quelqu'un de parti pris dans tout ce qu'il veut.

CONTRE-CŒUR (kon-trẹ-ke.r) *s. m.* Fond de cheminée (à) *loc. adv.* Avec répugnance.

CONTRE-COUP (kon-trẹ-kou) *s. m.* Répercussion d'un coup, d'un choc.

CONTREDANSE (kon-trẹ-dan-sẹ) *s. f.* Danse à plusieurs figures.

CONTRE-DIGUE (kon-trẹ-di-gẹ) *s. f.* Digue mise en avant d'une autre pour la renforcer.

CONTREDIRE (kon-trẹ-di-rẹ) *v. tr.* Combattre quelqu'un en affirmant le contraire de ce qu'il dit.

CONTREDISANT, E (kon-trẹ-di-zan, [illegible]) *adj.* Porté à contredire.

CONTREDIT (kon-trẹ-di) *s. m.* Opposition fournie par la partie adverse.

CONTRÉE, (kon-tré) *s. f.* Division de pays déterminée par des limites naturelles ou politiques.

CONTRE-ENQUÊTE (kon-tran-kète) *s. f.* Enquête pour contrôler celle de la partie adverse.

CONTREFAÇON (kon-trẹ-fâ-son) *s. f.* Reproduction illicite de l'œuvre d'autrui, faite à son préjudice.

CONTREFACTEUR (kon-trẹ-fâk-te.r) *s. m.* Celui qui se rend coupable de contrefaçon.

CONTREFACTION (kon-trẹ-fâk-sion) *s. f.* Imitation ou falsification des monnaies.

CONTREFAIRE (kon-trẹ-fè-rẹ) *v. tr.* Reproduire par imitation, quelqu'un ou quelque chose.

CONTREFAISEUR, EUSE (kon-trẹ-fe-ze.r, eu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui contrefait les paroles, les gestes.

CONTREFAIT, E (kon-trẹ-fè, tẹ) *adj.* Imité, simulé, difforme.

CONTREFORT (kon-trẹ-for) *s. m.* Mur d'appui ; pièce de cuir qui renforce intérieurement une chaussure.

CONTRE-FUGUE (kon-trẹ-fu-gẹ) *s. f.* Fugue renversée.

CONTRE-HACHER (kon-trẹ-â-ché) *v. tr.* Couper par de nouvelles hachures.

CONTRE-HAUT (kon-tre-ô) (en) *loc. adv.* A un niveau supérieur.

CONTRE-INDICATION (kon-trin-di-kâ-sion) *s. f.* Indication contraire aux autres indications.

CONTRE-JOUR (kon-trẹ-jour) *s. m.* L'endroit opposé au jour.

CONTRE-LETTRE (kon-trẹ-lè-trẹ) *s. f.* Acte secret modifiant les dispositions que présente un acte ostensible.

CONTREMAITRE, MAITRESSE (kon-tre-me-trẹ, me-trè-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui celle qui dirige et surveille les ouvriers ou ouvrières dans un atelier ; Officier de manœuvre dans la marine.

CONTREMANDEMENT (kon-trẹ-man-dẹ-man) *s. m.* Action de contremander.

CONTREMANDER (kon-trẹ-man-dé) *v. tr.* Révoquer un ordre, une demande, une commande.

CONTREMARCHE (kon-trẹ-mâr-chẹ) *s. f.* Marche contraire ; planche qui sépare les marches d'un escalier.

CONTREMARQUE (kon-trẹ-mâr-kẹ) *s. f.* Seconde marque sur un ballot ; carte pour rentrer dans un théâtre.

CONTREMARQUER (kon-trẹ-mâr-ké) *v. tr.* Mettre une nouvelle marque.

CONTRE-MINE (kon-trẹ-mi-nẹ) *s. f.* Mine opposée à une autre ; manœuvre pour déjouer une intrigue.

CONTRE-MINER (kon-trẹ-mi-né) *v. tr.* Faire une contre-mine.

CONTRE-MINEUR (kon-trẹ-mi-ne.r) *s. m.* Qui fait des contre-mines.

CONTRE-MUR (kon-trẹ-mur) *s. m.* Mur pour en fortifier un autre.

CONTRE-MURER (kon-trẹ-mu-ré) *v. tr.* Faire un contre-mur.

CONTRE-OPPOSITION (kon-trò-pô-zi-sion) *s. f.* Opposition opposée à une autre.

CONTRE-ORDRE (kon-tror-drẹ) *s. m.* Ordre contraire à un ordre donné.

CONTRE-PARTIE (kon-trẹ-pâr-ti) *s. f.* Opinion ; système contraire ; par-

tie de musique opposée à une autre.

CONTRE-PASSATION (kon-trę-pâ-sa-sion) *s. f.* Action de contre-passer.

CONTRE-PASSER (kon-trę-pâ-sé) *v. tr.* Repasser une lettre de change à la personne de qui on la tient.

CONTRE-PIED (kon-trę-pié) *s. m.* Erreur sur la voie de la bête ; le contraire de quelque chose.

CONTREPOIDS (kon-trę-poâ) *s. m.* Poids qui sert à contre-balancer une force opposée.

CONTRE-POIL (kon-trę-poâl) *s. m.* Dans le sens contraire à celui dans lequel le poil est couché.

CONTRE-POINT (kon-trę-poin) *s. m.* Art de composer de la musique à plusieurs parties.

CONTRE-POISON (kon-trę-poâ-zon) *s. m.* Antidote qui empêche l'effet du poison.

CONTRE-PORTE (kon-trę-por-tę) *s. f.* Porte rembourrée pour garantir du froid et du vent.

CONTRE-PROJET (kon-trę-pro-jè) *s. m.* Qui tend à en faire échouer un autre.

CONTRE-RÉVOLUTION (kon-trę-ré-vo-lu-sion) *s. f.* Seconde révolution en sens inverse de la première.

CONTRE-RUSE (kon-trę-ru-zę) *s. f.* Ruse opposée à une autre.

CONTRESCARPE (kon-très-kar-pę) *s. f.* Pente du mur extérieur du fossé.

CONTRE-SCEL (kon-trę-sèl) *s. m.* Petit sceau apposé à coté du grand.

CONTRE-SEING (kon-trę-sin) *s. m.* Signature de celui qui contresigne.

CONTRE-SENS (kon-trę-sans) *s. m.* Sens contraire au sens naturel.

CONTRESIGNER (kon-trę-si-gné) *v. tr.* Signer une pièce après celui dont elle émane.

CONTRETEMPS (kon-trę-tan) *s. m.* Accident inopiné ; obstacle.

CONTRE-TERRASSE (kon-trę-tè-ra-sę) *s. f.* Terrasse élevée à côté d'une autre.

CONTRE-TIRER (kon-trę-ti-ré) *v. tr.* Faire la contre-épreuve d'une estampe ou d'un dessin.

CONTREVALLATION (kon-trę-val-la-sion) *s. f.* Retranchement autour d'une place assiégée.

CONTREVENANT, E (kon-trę-vę-nan, tę) *s. m. et f.* Celui, celle qui contrevient.

CONTREVENIR (kon-trę-vę-nir) *v. int.* Agir contre une loi ; une obligation, etc.

CONTREVENT (kon-trę-van) *s. m.* Volet placé à l'extérieur d'une fenêtre.

CONTRE-VÉRITÉ (kon-trę-vé-ri-té) *s. f.* Ce que l'on dit dans l'intention de faire entendre le contraire.

CONTRIBUABLE (kon-tri-bu-a-blę) *s. m.* Qui doit contribuer au paiement des impositions.

CONTRIBUER (kon-tri-bu-é) *v. int.* Coopérer à un acte ; prendre part à l'exécution d'une entreprise.

CONTRIBUTIF, IVE (kon-tri-bu-tif, ti-vę) *adj.* Qui a rapport à la contribution.

CONTRIBUTION (kon-tri-bu-sion) *s. f.* Ce que chacun paie à l'Etat pour sa part de charges publiques.

CONTRISTER (kon-tris-té) *v. tr.* Causer une tristesse profonde.

CONTRIT, E (kon-tri, tę) *adj.* Qui est triste : affligé ; mortifié.

CONTRITION (kon-tri-sion) *s. f.* Douleur vive et sincère d'avoir offensé Dieu.

CONTRÔLE (kon-trô-lę) *s. m.* Vérification administrative ; examen ; censure ; marque sur l'or et l'argent.

CONTRÔLEMENT (kon-trô-lę-man) *s. m.* Action de contrôler.

CONTRÔLER (kon-trô-lé) *v. tr.* Marquer du poinçon de l'Etat ; critiquer ; censurer.

CONTRÔLEUR (kon-trô-lę-r) *s. m.* Celui qui est chargé de vérifier, et surveiller certaines opérations.

CONTROUVER (kon-trou-vé) *v. tr.* Inventer une fausseté pour nuire.

CONTROVERSABLE (kon-trô-vèr-sa-blę) *adj.* Qui est susceptible de controverse.

CONTROVERSE (kon-trô-vèr-sę) *s. f.* Dispute en règle sur une question philosophique ou religieuse.

CONTROVERSÉ, E (kon-trô-vèr-sé) *adj.* Disputé ; contesté ; débattu.

CONTROVERSER (kon-trô-vèr-sé) *v. tr.* Discuter ; soutenir une controverse.

CONTROVERSISTE (kon-trô-vèr-sis-

lę) *s. m.* Celui qui traite par écrit, ou autrement, des sujets de controverse.

CONTUMACE (kon-tu-mâ-sę) *s. f.* Celui qui, mis en accusation, ne se présente pas.

CONTUS, E (kon-tu, zę) *adj.* Meurtri ; froissé sans être entamé.

CONTUSION (kon-tu-zion) *s. f.* Lésion causée par un coup violent, sans destruction de la peau.

CONTUSIONNÉ, E (kon-tu-zié-né) *adj.* Qui a des contusions.

CONTUSIONNER ([redacted]-tu-zié-né) *v. tr.* Faire des contusions.

CONVAINCANT, E (kon-vin-kan, tę) *adj.* Qui a la force de convaincre.

CONVAINCRE (kon-vin-krę) *v. tr.* Persuader d'une manière complète.

CONVAINCU, E (kon-vin-ku) *adj.* Qui marque la conviction; reconnu [redacted].

CONVALESCENCE (kon-vâ-lès-san-sę) *s. f.* Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, E (kon-vâ-lès-san, tę) *s. m.* et *f.* Qui est en convalescence.

CONVENABLE (kon-vę-nâ-blę) *adj.* Qui est selon les règles, les convenances.

CONVENABLEMENT (kon-vę-nâ-blę-man) *adv.* D'une manière conve[redacted].

CONVENANCE (kon-vę-nan-sę) *s. f.* Qualité de ce qui est convenable; bienséance.

[redacted] (kon-vę-nir) *v. int.* Reconnaître la vérité de; de[redacted] d'accord; plaire; agréer.

CONVENT (kon-van) *s. m.* Assemblée générale des francs-maçons.

CONVENTICULE (kon-van-ti-ku-lę) *s. m.* Réunion secrète et illicite peu nombreuse.

CONVENTION (kon-van-sion) *s. f.* Accord; clause; condition; ce qui est convenu entre les hommes.

CONVENTION (kon-van-sion) *s. f.* Assemblée qui succéda en France à l'assemblée législative et décréta la République en 1792.

CONVENTIONNEL, ELLE (kon-van-sié-nèl, lę) *adj.* Qui résulte d'une convention; *s. m.* Membre de la Convention.

CONVENTIONNELLEMENT (kon-van-sié-nè-lę-man) *adv.* D'une manière conventionnelle.

CONVENTUALITÉ (kon-van-tuâ-li-té) *s. f.* Etat d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, [redacted] (kon-van-tuèl, lę) *adj.* Qui est du couvent, qui appartient au couvent.

CONVENTUELLEMENT (kon-van-tuè-lę-man) *adv.* Dans la forme conventuelle.

CONVERGENCE (kon-vèr-jan-sę) *s. f.* Action de converger.

CONVERGENT, E (kon-vèr-jan, tę) *adj.* Se dit des lignes qui se dirigent sur un même point.

CONVERGER (kon-vèr-jé) *v. tr.* Tendre vers un seul et même point.

CONVERS, E (kon-vèr, sę) *adj.* Qui est chargé des travaux manuels d'un couvent.

CONVERSATION (kon-vèr-sâ-sion) *s. f.* Echange de paroles.

CONVERSE (kon-vèr-sę) *s. f.* Proposition où le sujet peut devenir l'attribut, et l'attribut le sujet.

CONVERSER (kon-vèr-sé) *v. int.* S'entretenir familièrement avec quelqu'un.

CONVERSION (kon-vèr-sion) *s. f.* Action de tourner; changement de croyance religieuse.

CONVERTI, E (kon-vèr-ti) *adj.* Qui a changé de religion, de vie.

CONVERTIBILITÉ (kon-vèr-ti-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est convertible.

CONVERTIBLE (kon-vèr-ti-blę) *adj.* Qui peut être converti.

CONVERTIR (kon-vèr-tir) *v. tr.* Transformer une chose en une autre; amener un pécheur à s'amender.

CONVERTISSABLE (kon-vèr-ti-sâ-blę) *adj.* Que l'on peut convertir.

CONVERTISSEMENT (kon-vèr-ti-sę-man) *s. m.* Action de convertir.

CONVERTISSEUR (kon-vèr-ti-sę.r) *s. m.* Celui qui opère des conversions religieuses.

CONVEXE (kon-vèk-sę) *adj.* Qui présente une surface bombée sphériquement.

CONVEXITÉ ([redacted]) *s. f.* La surface externe de ce qui est con[redacted].

CONVICTION (kon-vik-sion) *s. f.* Preuve convaincante; persuasion claire et évidente.

CONVIÉ, E (kon-vié) *s.* Invité à quelque repas.

CONVIER (kon-vié) *v. tr.* Inviter quelqu'un à un repas, à une cérémonie; engager à faire quelque chose.

CONVIVE (kon-vi-ve) *s. m.* et *f.* Chacune des personnes invitées à un repas.

CONVOCABLE (kon-vô-kâ-ble) *adj.* Qui peut être convoqué.

CONVOCATION (kon-vô-kâ-sion) *s. f.* Action de convoquer.

CONVOI (kon-vôâ) *s. m.* Train de marchandises; flotte marchande avec son escorte. Cortège qui accompagne un mort.

CONVOITABLE (kon-vôâ-tâ-ble) *adj.* Qui peut être convoité.

CONVOITER (kon-vôâ-té) *v. tr.* Regarder avec convoitise.

CONVOITEUX, EUSE (kon-vôâ-teu, ze) *adj.* Qui convoite.

CONVOITISE (kon-vôâ-ti-ze) *s. f.* Désir ardent, immodéré; cupidité.

CONVOLER (kon-vô-lé) *v. int.* Se marier de nouveau.

CONVOLUTÉ, E (kon-vô-lu-té) *adj.* Roulé en cornet.

CONVOLVULACÉES (kon-vôl-vu-lâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes, à laquelle le liseron Convolvulus a donné son nom.

CONVOQUER (kon-vô-ké) *v. tr.* Avertir, ou ordonner de se réunir.

CONVOYER (kon-vôâ-yé) *v. tr.* Accompagner; escorter un convoi.

CONVOYEUR (kon-vôâ-yeur) *s. m.* Individu qui en convoie d'autres.

CONVULSÉ, E (kon-vul-sé) *adj.* Attaqué d'une convulsion.

CONVULSIF, IVE (kon-vul-sif, sive) *adj.* Qui donne des convulsions.

CONVULSION (kon-vul-sion) *s. f.* Mouvement involontaire des muscles; affection des jeunes enfants.

CONVULSIONNAIRE (kon-vul-siô-nè-re) *adj.* et *s.* Qui a des convulsions; nom donné à certains fanatiques.

CONVULSIVEMENT (kon-vul-si-ve-man) *adv.* D'une manière convulsive.

COOBLIGÉ, E (kô-ô-bli-jé) *adj.* Qui est obligé avec d'autres.

COOPÉRATEUR, TRICE (kô-ô-pé-râ-teur, tri-se) *s.* et *m. f.* Celui, celle qui coopère à quelque chose.

COOPÉRATIF, TIVE (kô-ô-pé-râ-tif, ti-ve) *adj.* Qui réunit les efforts des intéressés.

COOPÉRATION (kô-ô-pé-râ-sion) *s. f.* Action de coopérer.

COOPÉRER (kô-ô-pé-ré) *v. int.* Travailler avec d'autres au succès d'une entreprise.

COORDINATION (kô-or-di-nâ-sion) *s. f.* Action de coordonner.

COORDONNÉ, E (kô-or-dô-né) *adj.* Se dit de propositions qui se correspondent.

COORDONNER (kô-or-dô-né) *v. tr.* Disposer les parties d'un tout en vue d'une fin particulière.

COPAHU (kô-pâ-u) *s. m.* Espèce de baume tiré du copaïer.

COPAÏER et **COPAYER** (kô-pâ-yé) *s. m.* Arbre du Brésil qui fournit le copahu.

COPAIN (kô-pin) *s. m.* Terme de collège. Camarade copartageant.

COPARTAGEANT, E (kô-pâr-tâ-jan, te) *adj.* Qui partage avec d'autres.

COPEAU (kô-pô) *s. m.* Eclat enlevé d'une pièce de bois par un instrument tranchant.

COPECK ou **KOPECK** (kô-pèk) *s. m.* Petite pièce de monnaie russe.

COPIE (kô-pî) *s. f.* Devoir que l'écolier remet au professeur; écrit fait d'après un autre; imitation quelconque.

COPIER (kô-pié) *v. tr.* Faire une copie; imiter quelqu'un ou quelque chose.

COPIEUSEMENT (kô-pieu-ze-man) *adv.* D'une manière copieuse.

COPIEUX, EUSE (kô-pieu, ze) *adj.* Dont les éléments sont largement fournis.

COPISTE (kô-pis-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui copie.

COPROPRIÉTAIRE (kô-prô-pri-é-tè-re) *s.* Celui, celle qui possède une propriété par indivis avec une autre personne.

COPROPRIÉTÉ (kô-prô-pri-é-té) *s. f.* Propriété en commun d'un bien indivis entre plusieurs personnes.

COPTE (kôp-tę) *s. m.* et *adj.* Nom des chrétiens d'Égypte.

COPULATIF, IVE (kô-pu-lâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à lier les mots ou les propositions.

COPULE (kô-pu-lę) *s. f.* Mot qui lie l'attribut au sujet.

COQ (kôk) *s. m.* Le mâle de la poule; cuisinier à bord d'un navire.

COQ-À-L'ÂNE (kô-kâ-lâ-nę) *s. m.* Discours incohérent, qui n'a ni rime ni raison.

COQUE (kô-kę) *s. f.* Enveloppe extérieure de l'œuf, de la noix, de l'amande, etc.; enveloppe des insectes qui filent; corps de navire sans mâts.

COQUECIGRUE (kô-kę-si-gru) *s. f.* Balivernes.

COQUELICOT (kô-kę-li-kô) *s. m.* Espèce de pavot des champs du rouge le plus éclatant.

COQUELOURDE (kô-kę-lour-dę) *s. f.* Nom vulgaire d'une espèce d'anémone.

COQUELUCHE (kô-kę-lu-chę) *s. f.* Toux convulsive qui attaque particulièrement les enfants.

COQUEMAR (kô-kę-mâr) *s. m.* Sorte de bouilloire à anse.

COQUERICO (kô-kę-ri-kô) *s. m.* Chant du coq.

COQUET, ETTE (kô-kè, tę) *adj.* Qui a de la coquetterie; qui use de coquetterie.

COQUETER (kô-kę-té) *v. int.* Être coquet ou coquette; user de coquetterie.

COQUETIER (kô-kę-tié) *s. m.* Marchand d'œufs; petit vase dans lequel se tient l'œuf que l'on mange à la coque.

COQUETTEMENT (kô-kè-tę-man) *adv.* D'une manière coquette.

COQUETTERIE (kô-kè-tę-ri) *s. f.* Afféterie; désir de plaire; parure soignée; galanterie.

COQUILLAGE (kô-ki-yâ-ję) *s. m.* Animal qui vit dans une coquille.

COQUILLART (kô-ki-yâr) *s. m.* Lit de pierre de taille renfermant des coquilles.

COQUILLE (kô-ki-yę) *s. f.* Enveloppe des testacés; coque; sorte de papier; lettre à la place d'une autre.

COQUILLER (kô-ki-yé) *v. int.* Former des coquilles; se boursoufler.

COQUILLEUX, EUSE (kô-ki-yeu, zę) *adj.* Plein de coquilles.

COQUILLIER (kô-ki-yé) *s. m.* Collection de coquilles; le lieu où on les rassemble.

COQUIN, E (kô-kin, ki-nę) *s. m.* et *f.* Fripon; maraud; lâche; infâme.

COQUINERIE (kô-ki-nę-ri) *s. f.* Action vile et basse; action de coquin.

COR (kor) *s. m.* Sorte d'instrument à vent; durillon aux doigts du pied.

CORAIL (kor-â-y) *s. m.* Substance calcaire fixée aux rochers sous-marins, et dont on fabrique des bijoux.

CORAILLEUR (kor-â-yeur) *s. m.* Celui qui pêche le corail.

CORALLIN, E (kor-â-lin, li-nę) *adj.* Qui à la couleur du corail; *s. m.* Algue marine, polypier.

CORAN (kor-an) *s. m.* Livre sacré des musulmans, qui contient la loi de Mahomet.

CORBEAU (kor-bô) *s. m.* Gros oiseau carnassier, à plumage noir.

CORBEILLE (kor-bè-yę) *s. f.* Espèce de panier d'osier; présents pour une mariée. Constellation.

CORBEILLÉE (kor-bè-yé) *s. f.* Ce que contient une corbeille pleine.

CORBILLARD (kor-bi-yâr) *s. m.* Char sur lequel on transporte les morts.

CORBILLAT (kor-bi-yâ) *s. m.* Nom donné au petit du corbeau.

CORBILLON (kor-bi-yon) *s. m.* Petite corbeille. Jeu de société où l'on doit rimer en on.

CORBIN (kor-bin) *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois au corbeau.

CORDAGE (kor-dâ-ję) *s. m* Toutes les cordes qui servent à une manœuvre.

CORDE (kor-dę) *s. f.* Tortis fait de chanvre, de crin, etc.; tissu; mesure pour le bois.

CORDEAU (kor-dô) *s. m.* Petite corde avec deux piquets pour aligner.

CORDELER (kor-dę-lé) *v. tr.* Tresser en forme de corde.

CORDELETTE (kor-dę-lè-tę) *s. f.* Très petite corde.

CORDELIER (kor-də-lié) *s. m.* Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise.

CORDELIÈRE (kor-də-liè-rə) *s. f.* Corde à nœuds que les cordeliers portent autour du corps; corde de laine ou de soie servant de ceinture pour une robe de chambre; ornement d'architecture.

CORDELLE (kor-dè-lə) *s. f.* Petite corde pour le halage des bateaux.

CORDER (kor-dé) *v. tr.* Faire de la corde; mesurer du bois; lier avec une corde.

CORDERIE (kor-də-ri) *s. f.* Lieu où l'on fait des cordes; art de faire de la corde.

CORDIAL, E, AUX (kor-diàl, diâ-lə, diô) *adj.* Propre à fortifier le cœur; plein d'affection; *s. m.* Remède cordial.

CORDIALEMENT (kor-diâ-lə-man) *adv.* D'une manière cordiale.

CORDIALITÉ (kor-diâ-li-té) *s. f.* Affection sincère; sentiment qui part du cœur.

CORDIER (kor-dié) *s. m.* Celui qui fait ou vend de la corde.

CORDIFORME (kor-di-for-mə) *adj.* En forme de cœur.

CORDON (kor-don) *s. m.* Petite corde; ruban servant d'insigne; décoration; bord des monnaies.

CORDONNER (kor-dò-né) *v. tr.* Tortiller en manière de cordon; entourer d'un cordon.

CORDONNERIE (kor-dò-nə-ri) *s. f.* Métier, commerce du cordonnier.

CORDONNET (kor-dò-nè) *s. m.* Petit cordon; tresse, soie à coudre.

CORDONNIER, ÈRE (kor-dò-nié, niè-rə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend ou fait des chaussures.

CORELIGIONNAIRE (kor-ə-li-jiò-nè-rə) *s.* Qui professe la même religion que d'autres.

CORIACE (kor-iâ-sə) *adj.* Dur comme du cuir; qui ne cède pas.

CORIANDRE (kor-ian-drə) *s. f.* Plante de la famille des ombellifères.

CORINDON (kor-in-don) *s. m.* Pierre précieuse, presque aussi dure que le diamant.

CORINTHIEN, ENNE (kor-in-tiin, tiè-nə) *adj.* Se dit du quatrième et du plus riche des ordres d'architecture.

CORME (kor-mə) *s. f.* Fruit du cormier.

CORMIER (kor-mié) *s. m.* Nom vulgaire du sorbier domestique.

CORMORAN (kor-mor-an) *s. m.* Oiseau aquatique de l'ordre des palmipèdes.

CORNAC (kor-nak) *s. m.* Conducteur d'éléphant ou d'animaux sauvages.

CORNAGE (kor-nâ-jə) *s. m.* Maladie des chevaux, ânes et mulets. Sorte de râle, de sifflement.

CORNALINE (kor-nâ-li-nə) *s. f.* Sorte d'agate d'un rouge foncé.

CORNARD (kor-nàr) *adj* et *s.* Qui fait entendre en respirant le bruit du cornage.

CORNE (kor-nə) *s. f.* Partie dure qui est à la tête ou au pied de certains animaux; pointe; angle; trompe.

CORNÉ, E (kor-né) *adj.* De la nature de la corne.

CORNÉE (kor-né) *s. f.* Enveloppe extérieure du globe de l'œil.

CORNEILLE (kor-nè-yə) *s. f.* Oiseau du genre corbeau, mais de plus petite taille.

CORNEMUSE (kor-nə-mu-zə) *s. f.* Instrument de musique champêtre.

CORNEMUSEUR (kor-nə-mu-zə.r) *s. m.* Celui qui joue de la cornemuse.

CORNER (kor-né) *v. int.* Sonner du cornet; Se dit du bourdonnement des oreilles; publier.

CORNET (kor-nè) *s. m.* Petit cor; papier roulé; encrier portatif; coquillage.

CORNETTE (kor-nè-tə) *s. f.* Coiffe de femme; étendard; pavillon de chef d'escadre.

CORNEUR (kor-nə.r) *s. m.* Celui qui corne; cheval qui siffle en respirant.

CORNICHE (kor-ni-chə) *s. f.* Ornement en saillie qui couronne un entablement.

CORNICHON (kor-ni-chon) *s. m.* Petit concombre qui sert de condiment étant confit; niais.

CORNIER, ÈRE (kor-nié, niè-rə) *adj.* Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose.

CORNISTE (kor-nis-tę) *s. m.* Musicien qui joue du cor.

CORNOUILLE (kor-nou-yę) *s. f.* Fruit du cornouiller rouge et aigrelet.

CORNOUILLER (kor-nou-yé) *s. m.* Arbre à bois très dur, de la famille des Cornacées.

CORNU, E (kor-nu) *adj.* Qui a des cornes; raisons, visions ridicules, folles, extravagantes.

CORNUE (kor-nu) *s. f.* Vaisseau de verre ou de grès dont on se sert pour certaines distillations.

COROLLAIRE (kor-ôl-lè-rę) *s. m.* Conséquence découlant d'une proposition qui vient d'être démontrée.

COROLLE (kor-ô-lę) *s. f.* Enveloppe des étamines et du pistil de la fleur.

CORONAIRE (kor-ô-nè-rę) *adj.* Artères, veines qui effectuent la circulation du sang dans le cœur.

CORONAL, E, AUX (kor-ô-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui forme la partie antérieure du crâne.

CORONILLE (kor-ô-ni-yę) *s. f.* Genre de plantes légumineuses dont les fleurs sont disposées en couronne.

CORONOÏDE (kor-ô-nô-i-dę) *adj.* Semblable à une couronne.

CORPORAL (kor-por-âl) *s. m.* Linge bénit sur lequel le prêtre pose le calice.

CORPORATION (kor-por-â-sion) *s. f.* Réunion d'individus en un corps particulier.

CORPOREL, ELLE (kor-por-èl, èlę) *adj.* Qui concerne le corps.

CORPORELLEMENT (kor-por-è-lę-man) *adv.* D'une manière corporelle.

CORPORIFIER (kor-por-i-fié) *v. tr.* Donner supposer un corps à ce qui n'en a pas.

CORPS (kor) *s. m.* Substance étendue et impénétrable; partie matérielle d'un être animé; partie principale; armée; société; corporation; épaisseur; consistance.

CORPULENCE (kor-pu-lan-sę) *s. f.* Volume du corps de l'homme; grosseur; obésité.

CORPULENT, E (kor-pu-lan, tę) *adj.* Qui a de la corpulence.

CORPUSCULAIRE (kor-pus-ku-lè-rę) *adj.* Relatif aux corpuscules.

CORPUSCULE (kor-pus-ku-lę) *s. m.* Corps infiniment petit.

CORRECT, E (kor-rèkt, rèk-tę) *adj.* Qui a de la correction.

CORRECTEMENT (kor-rèk-tę-man) *adv.* D'une manière correcte.

CORRECTEUR (kor-rèk-tę.r) *s. m.* Celui qui corrige les épreuves.

CORRECTIF (kor-rèk-tif) *s. m.* Qui adoucit; *s. m.* Ce qui a la vertu de corriger.

CORRECTION (kor-rèk-sion) *s. f.* Action de corriger.

CORRECTIONNEL, ELLE (kor-rèk-sio-nèl, nè-lę) *adj.* Qui appartient aux actes qualifiés de délits par la loi.

CORRECTIONNELLEMENT (kor-rèk-sio-nè-lę-man) *adv.* D'une manière correctionnelle.

CORRÉGIDOR (kor-ré-ji-dor) *s. m.* Premier magistrat d'une ville ou d'une province en Espagne.

CORRÉLATIF, IVE (kor-ré-lâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui marque corrélation.

CORRÉLATION (kor-ré-lâ-sion) *s. f.* Relation réciproque entre deux choses.

CORRESPONDANCE (kor-ès-pon-dan-sę) *s. f.* Action de correspondre.

CORRESPONDANT, E (kor-ès-pon-dan, tę) *adj.* Qui se correspond; *s. m.* Celui qui est en commerce réglé d'amitié ou d'affaires; celui qui est chargé de veiller sur un enfant éloigné de sa famille.

CORRESPONDRE (kor-ès-pon-drę) *v. int.* Être conforme; avoir une correspondance de lettres; communiquer.

CORRIDOR (kor-i-dor) *s. m.* Sorte de galerie qui met en communication plusieurs pièces d'un même étage.

CORRIGÉ (kor-i-jé) *s. m.* Ce qui est ou doit être corrigé.

CORRIGER (kor-i-jé) *v. tr.* Rendre correct; réparer; châtier.

CORRIGIBLE (kôr-i-ji-blę) *adj.* Qui peut être corrigé.

CORROBORANT, E (kor-rô-bor-an, tę) *adj.* Qui fortifie.

CORROBORATIF, IVE (kor-rô-bor-â-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la propriété de corroborer.

CORROBORATION (kor-rô-bor-â-sion) *s. m.* Action de corroborer.

CORROBORER (kor-rô-bor-é) *v. tr.* Donner de la force, du ton.

CORRODANT, E (kor-rô-dan, tç) *adj.* Qui corrode ; ronge.

CORRODER (kor-rô-dé) *v. tr.* Ronger; percer; consumer.

CORROI (kôr-ôâ) *s. m.* Dernière préparation qu'on donne au cuir.

CORROIRIE (kor-ôâ-ri) *s. f.* Art, manière de corroyer les cuirs.

CORROMPRE (kor-on-prç) *v. tr.* Gâter; altérer; changer en mal ; débaucher.

CORROMPU (kor-on-pu) *adj.* Gâté ; altéré.

CORROSIF, IVE (kor-rô-zif, zi-vç) *adj.* Qui ronge, qui corrode.

CORROSION (kor-rô-zion) *s. f.* Action de ce qui est corrosif.

CORROYAGE (kor-ôâ-yâ-jç) *s. m.* Action de corroyer.

CORROYER (kor-ôâ-yé) *v. tr.* Apprêter le cuir.

CORROYEUR (kor-ôâ-yç.r) *s. m.* Celui qui apprête le cuir.

CORRUPTEUR, TRICE (kor-rup-tç.r, tri-sç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui corrompt le cœur, l'esprit.

CORRUPTIBILITÉ (kor-rup-ti-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est corruptible.

CORRUPTIBLE (kor-rup-ti-blç) *adj.* Qui peut être corrompu.

CORRUPTION (kor-rup-sion) *s. f.* Altération ; dépravation ; désorganisation.

CORS (kor) *s. m. pl.* Cerf qui a atteint sa septième année.

CORSAGE (kor-sâ-jç) *s. m.* Taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches.

CORSAIRE (kor-sè-rç) *s. m.* Vaisseau armé en course ; celui qui le commande ; pirate.

CORSÉ, E (kor-sé) *adj.* Qui a du corps ; de la consistance.

CORSELET (kor-sç-lè) *s. m.* Partie de la cuirasse ; corps des insectes.

CORSET (kor-sè) *s. m.* Vêtement baleiné destiné à maintenir la taille des femmes.

CORSETIER, ÈRE (kor-sç-tié, tiè-rç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique des corsets.

CORTÈGE (kor-tè-jç) *s. m.* Suite de personnes qui en accompagnent une autre pour lui faire honneur.

CORTÈS (kor-tès) *s. f. pl.* Assemblée nationale en Espagne et en Portugal.

CORTICAL, E, AUX (kor-ti-kâl, kâ-lç, kô) *adj.* Qui appartient à l'écorce.

CORUSCATION (kor-us-kâ-sion) *s. f.* Éclat de lumière.

CORVÉABLE (kor-vé-â-blç) *adj.* Qui est sujet à la corvée.

CORVÉE (kor-vé) *s. f.* Travail fait à tour de rôle par des soldats; besogne ingrate ; fatigue.

CORVETTE (kor-vè-tç) *s. f.* Petit bâtiment de guerre.

CORYBANTE (kor-i-ban-tç) *s. m.* Prêtre de Cybèle ; jongleur; devin.

CORYMBE (kor-in-bç) *s. m.* Qui a des fleurs disposées en bouquet.

CORYMBIFÈRE (kor-in-bi-fè-rç) *adj.* Qui porte des corymbes. *S. f. pl.* Famille de plantes.

CORYMBIFORME (kor-in-bi-for-mç) *adj.* En forme de corymbe.

CORYPHÉE (kor-i-fé) *s. m.* Chef des chœurs ; chef d'un parti ; d'une secte.

CORYZA (kor-i-zâ) *s. m.* Inflammation de la membrane muqueuse des fosses nasales ; rhume de cerveau.

COSAQUE (kô-zâ-kç) *s. m.* Homme dur, farouche ; cavalier russe.

COSÉCANTE (kô-sé-kan-tç) *s. f.* Sécante du complément d'un angle.

COSINUS (kô-si-nus) *s. m.* Sinus du complément d'un angle.

COSMÉTIQUE (kôs-mé-ti-kç) *s. m.* et *adj.* Qui sert à l'entretien de la peau, des cheveux, etc.

COSMIQUE (kôs-mi-kç) *adj.* Se dit du lever ou du coucher d'un astre en même temps que le soleil.

COSMOGONIE (kôs-mô-gô-ni) *s. f.* Science de la formation de l'Univers.

COSMOGONIQUE (kôs-mô-gô-ni-kç) *adj.* Relatif à la cosmogonie.

COSMOGRAPHE (kôs-mô-grâ-fç) *s. m.* Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE (kôs-mô-grâ-fi) *s. f.* Description du monde physique.

COSMOGRAPHIQUE (kôs-mô-grâ-fi-kç) *adj.* Relatif à la cosmographie.

COSMOLOGIE (kòs-mô-lô-jî) *s. f.* Science des lois générales qui régissent l'univers.

COSMOLOGIQUE (kòs-mô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à la cosmologie.

COSMOPOLITE (kòs-mô-pô-li-te) *s. m.* Citoyen de l'univers; qui vit [redacted] dans un pays, tantôt dans un autre.

COSMOPOLITISME (kòs-mô-pô-li-tis-me) *s. m.* Manière de vivre du cosmopolite.

COSMORAMA (kòs-mor-â-mâ) *s. m.* Tableau du monde.

COSSE (kô-se) *s. f.* Enveloppe des fèves, pois, lentilles, etc.; fruits d'arbustes.

COSSER (kô-sé) *v. int.* Se dit des béliers qui se heurtent de la tête les uns contre les autres.

COSSON (kô-son) *s. m.* Charançon; bouton de vigne.

COSSU, E (kô-su) *adj.* Qui a beaucoup de cosses; riche; bien mis.

COSTAL, E, AUX (kòs-tâl, tâ-le, tô) *adj.* Qui appartient aux côtes.

COSTUME (kòs-tu-me) *s. m.* Usage des différents temps; habillement; travestissement.

COSTUMER (kòs-tu-mé) *v. tr.* Revêtir d'un costume; travestir.

COSTUMIER (kòs-tu-mié) *s. m.* Celui qui fait ou vend des costumes.

COTANGENTE (kô-tan-jan-te) *s. f.* Tangente du complément d'un angle.

COTE (kô-te) *s. f.* Marque numérale pour ordre de pièces; part d'une imposition.

CÔTE (kô-te) *s. f.* Os courbé et plat; rivage, penchant d'une colline; protubérance.

CÔTÉ (kô-té) *s. m.* Toute la partie droite ou gauche du corps; partie latérale; parti; ligne de parenté.

COTEAU (kô-tô) *s. m.* Penchant d'une colline; la colline elle-même.

CÔTELÉ, E (kô-te-lé) *adj.* Qui offre des saillies; qui est couvert de côtes.

CÔTELETTE (kô-te-lè-te) *s. f.* Côte de mouton, de veau, etc.

COTER (kô-té) *v. tr.* Marquer par lettres; numéroter; marquer le prix.

COTERIE (kô-te-ri) *s. f.* Réunion de gens intimes, qui soutiennent et prônent ceux qui font partie de leur cercle.

COTHURNE (kô-tur-ne) *s. m.* Chaussure des acteurs tragiques, anciennement.

CÔTIER, ÈRE (kô-tié, tiè-re) *adj.* Qui connait particulièrement les côtes.

COTIGNAC (kô-ti-gnâ) *s. m.* Confiture de coings.

COTILLON (kô-ti-yon) *s. m.* Jupe de dessous; sorte de danse.

COTIR (kô-tir) *v. tr.* Meurtrir; en parlant des fruits.

COTISATION (kô-ti-zâ-sion) *s. f.* Action de se cotiser.

COTISER (kô-ti-zé) *v. tr.* Régler la part que chacun doit donner; **se cotiser** *v. pr.* Donner chacun selon [redacted]

COTON (kô-ton) *s. m.* Matière textile, fine et blanche, qui recouvre les semences du cotonnier.

COTONNADE (kô-tô-nâ-de) *s. f.* Étoffe de coton à dessin tissé.

COTONNER (SE) (kô-tô-né) *v. pr.* Se couvrir de duvet, en parlant des étoffes, des fruits.

COTONNERIE (kô-tô-ne-ri) *s. f.* Lieu où l'on travaille le coton.

COTONNEUX, EUSE (kô-tô-neu, ze) *adj.* (fruit) mollasse et spongieux.

COTONNIER (kô-tô-nié) *s. m.* Arbuste qui porte le coton.

COTONNIER, ÈRE (kô-tô-nié, niè-re) *adj.* Relatif au coton.

CÔTOYER (kô-toâ-yé) *v. tr.* Aller côte à côte, tout le long de; marcher à côté de.

COTRET (kô-trè) *s. m.* Petit fagot de bois à brûler.

COTTAGE (kô-tâ-je) (et quelquefois) (kô-tè-je) *s. m.* Petite maison de plaisance.

COTTE (kô-te) *s. f.* Jupe de paysanne; casaque des hommes d'armes; chemise faite de petites mailles de fer.

COTUTEUR, TRICE (kô-tu-teur, tri-se) *s.* Chargé d'une tutelle avec [redacted]

COTYLE (kô-ti-le) *s. f.* Cavité d'un os, dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLÉDON (kô-ti-lé-don) *s. m. pl.* Lobes charnus sur la semence des plantes.

COTYLÉDONÉ, E (kô-ti-lé-dô-né) *adj.* Pourvu de cotylédons.

COU (kou) *s. m.* Partie du corps de l'homme et des animaux qui joint la tête aux épaules.

COUARD, E (kouar, dẹ) *adj.* et *s.* Qui n'a pas de courage ; lâche ; poltron.

COUARDISE (kouar-di-zẹ) *s. f.* Timidité ; poltronnerie ; lâcheté.

COUCHAGE (kou-chà-jẹ) *s. m.* Action de coucher ; literie.

COUCHANT (kou-chan) *s. m.* Le côté de l'horizon où le soleil paraît se coucher ; déclin.

COUCHE (kou-chẹ) *s. f.* Linge dont on enveloppe les petits enfants ; lit de fumier préparé pour semer.

COUCHÉE (kou-ché) *s. f.* Lieu où l'on couche en voyage.

COUCHER (kou-ché) *v. tr.* Mettre au lit ; étendre ; renverser ; incliner ; mettre par écrit, etc.

COUCHER (kou-ché) *s. m.* Action de se coucher ; garniture de lit.

COUCHETTE (kou-chè-tẹ) *s. f.* Petit lit ; bois de petit lit.

COUCHEUR, EUSE (kou-cheu.r, eu-zẹ) *s. m.* et *f.* Qui couche avec un autre.

COUCHIS (kou-chi) *s. m.* Poutres, sable et terre qui sont sous le pavé d'un pont.

COUCI-COUCI (kou-si-kou-si) *loc. adv.* Ni bien ni mal.

COUCOU (kou-kou) *s. m.* Oiseau grimpeur du genre pie ; horloge à poids ; voiture publique.

COUDE (kou-dẹ) *s. m.* Partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie ; angle.

COUDÉE (kou-dé) *s. f.* Mesure des anciens, du coude au doigt du milieu ; environ un demi-mètre.

COU-DE-PIED (kou-dẹ-pié) *s. m.* Partie supérieure du pied.

COUDER (kou-dé) *v. tr.* Plier en forme de coude.

COUDOIEMENT (kou-doà-man) *s. m.* Action de coudoyer.

COUDOYER (kou-doà-yé) *v. tr.* Heurter du coude ; toucher quelqu'un du coude, être tout près de lui.

COUDRAIE (kou-drè) *s. f.* Plantation de coudriers ; toute espèce de bocage.

COUDRE (kou-drẹ) *v. tr.* Attacher, joindre avec du fil et une aiguille.

COUDRETTE (kou-drè-tẹ) *s. f.* Coudraie.

COUDRIER (kou-dri-yé) *s. m.* Noisetier.

COUENNE (kouà-nẹ) *s. f.* Peau de porc qu'on a flambée et dont on a râclé le dessus.

COUENNEUX, EUSE (kouà-neu, zẹ) *adj.* De la nature et de la couleur de la couenne.

COUET (kouè) *s. m.* Câble qui s'amarre au bas des voiles.

COULAGE (kou-là-jẹ) *s. m.* Perte d'un liquide qui s'écoule d'un tonneau ; gaspillage dans les dépenses.

COULAMMENT (kou-là-man) *adv.* D'une manière coulante.

COULANT, E (kou-lan, tẹ) *adj.* Qui coule aisément ; facile ; naturel. *S. m.* Anneau mobile.

COULÉ (kou-lé) *s. m.* Passage léger d'une note à une autre.

COULÉE (kou-lé) *s. f.* Écriture libre et légère ; masse de matière en fusion.

COULER (kou-lé) *v. int.* Suivre sa pente ; fluer. *V. tr.* Passer un liquide à travers un linge ; jeter en moule.

COULEUR (kou-leu.r) *s. f.* Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps ; teint du visage ; substance colorante ; prétexte ; raison apparente.

COULEUVRE (kou-leu-vrẹ) *s. f.* Reptile non venimeux.

COULEUVREAU (kou-leu-vrô) *s. m.* Petit de la couleuvre.

COULEVRINE (kou-lẹ-vri-nẹ) *s. f.* Ancien canon long et mince.

COULIS (kou-li) *s. m.* Jus, suc des viandes, des poissons, etc. *adj.* (Vent) qui se glisse.

COULISSE (kou-li-sẹ) *s. f.* Rainure ; ourlet ; pièces de décoration du théâtre ; lieu où elles sont placées.

COULOIR (kou-loàr) *s. m.* Écuelle à fond de linge pour couler le lait ; passage.

COULOIRE (kou-loà-rẹ) *s. f.* Vaisseau percé de trous pour y faire passer quelque liquide.

COULURE (kou-lu-re) *s. f.* Métal qui s'échappe du moule; chute de la fleur de la vigne.

COUP (kou) *s. m.* Choc; action; mouvement; blessure; événement.

COUPABLE (kou-pa-ble) *adj.* Qui a commis une faute, un crime; criminel.

COUPAGE (kou-pa-je) *s. m.* Mélange des vins spiritueux du Midi avec des vins plus légers.

COUPANT, E (kou-pan, te) *adj.* Qui coupe. *S. m.* La partie coupante.

COUPE (kou-pe) *s. f.* Action, manière de couper; vase à boire.

COUPÉ (kou-pé) *s. m.* Sorte de voiture; compartiment de devant d'une diligence; pas de danse.

COUPE-GORGE (kou-pe-gor-je) *s. m.* Endroit écarté; maison suspecte.

COUPE-JARRET (kou-pe-jâ-rè) *s. m.* Assassin de profession.

COUPELLATION (kou-pèl-lâ-sion) *s. f.* Affinage des métaux au moyen de la coupelle.

COUPELLE (kou-pè-le) *s. f.* Vase fait de cendres et d'os calcinés dont on se sert pour affiner l'or, etc.

COUPELLER (kou-pèl-lé) *v. tr.* Passer un métal à la coupelle.

COUPE-PAPIER (kou-pe-pâ-pié) *s. m.* Sorte de couteau en bois, en os, etc., pour couper le papier.

COUPER (kou-pé) *v. tr.* Trancher; tailler; traverser. **Se couper** *v. pr.* S'entamer la chair; se contredire.

COUPERET (kou-pe-rè) *s. m.* Couteau à large lame très tranchante.

COUPEROSE (kou-pe-rô-ze) *s. f.* Vitriol; éruption de boutons au visage.

COUPEROSÉ, E (kou-pe-rô-zé) *adj.* Affecté de la couperose; rouge; bourgeonné.

COUPE-TÊTE (kou-pe-tê-te) *s. m.* Jeu où les enfants sautent par-dessus les autres.

COUPEUR, EUSE (kou-pe.r, peu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui coupe les étoffes.

COUPLE (kou-ple) *s. f.* Réunion de deux choses de même espèce. *S. m.* Deux époux; côtés d'un navire.

COUPLER (kou-plé) *v. tr.* Attacher deux à deux.

COUPLET (kou-plè) *s. m.* Stance faisant partie d'une chanson.

COUPOIR (kou-poir) *s. m.* Instrument pour couper le métal, le carton, etc.

COUPOLE (kou-po-le) *s. f.* La partie concave d'un dôme.

COUPON (kou-pon) *s. m.* Papier portant intérêt; reste d'étoffe; billet d'entrée dans un théâtre.

COUPURE (kou-pu-re) *s. f.* Division faite en coupant; suppression.

COUR (kour) *s. f.* Espace clos de murs; résidence d'un souverain; tribunal; hommage; assiduité.

COURAGE (kou-ra-je) *s. m.* Valeur; fermeté dans le péril; bravoure; zèle.

COURAGEUSEMENT (kou-râ-jeu-ze-man) *adv.* D'une manière courageuse.

COURAGEUX, EUSE (kou-râ-jeu, ze) *adj.* Qui a du courage.

COURAMMENT (kou-râ-man) *adv.* Rapidement; facilement.

COURANT, E (kou-ran, te) *adj.* Qui court. *S. m.* Le fil de l'eau; ruisseau; le cours des choses.

COURBATU, E (kour-bâ-tu) *adj.* Qui a une courbature.

COURBATURE (kour-bâ-tu-re) *s. f.* Lassitude douloureuse.

COURBATURER (kour-bâ-tu-ré) *v. tr.* Causer une courbature.

COURBE (kour-be) *s. f.* Ligne dont tous les points sont dans une direction différente. *Adj.* Qui a la forme d'un arc.

COURBER (kour-bé) *v. tr.* Rendre courbe. *V. int.* Plier; devenir courbe.

COURBETTE (kour-bè-te) *s. f.* Action de se cabrer; *pl.* bassesses; acte d'obséquiosité servile.

COURBURE (kour-bu-re) *s. f.* Inflexion; pli; état d'une chose courbée.

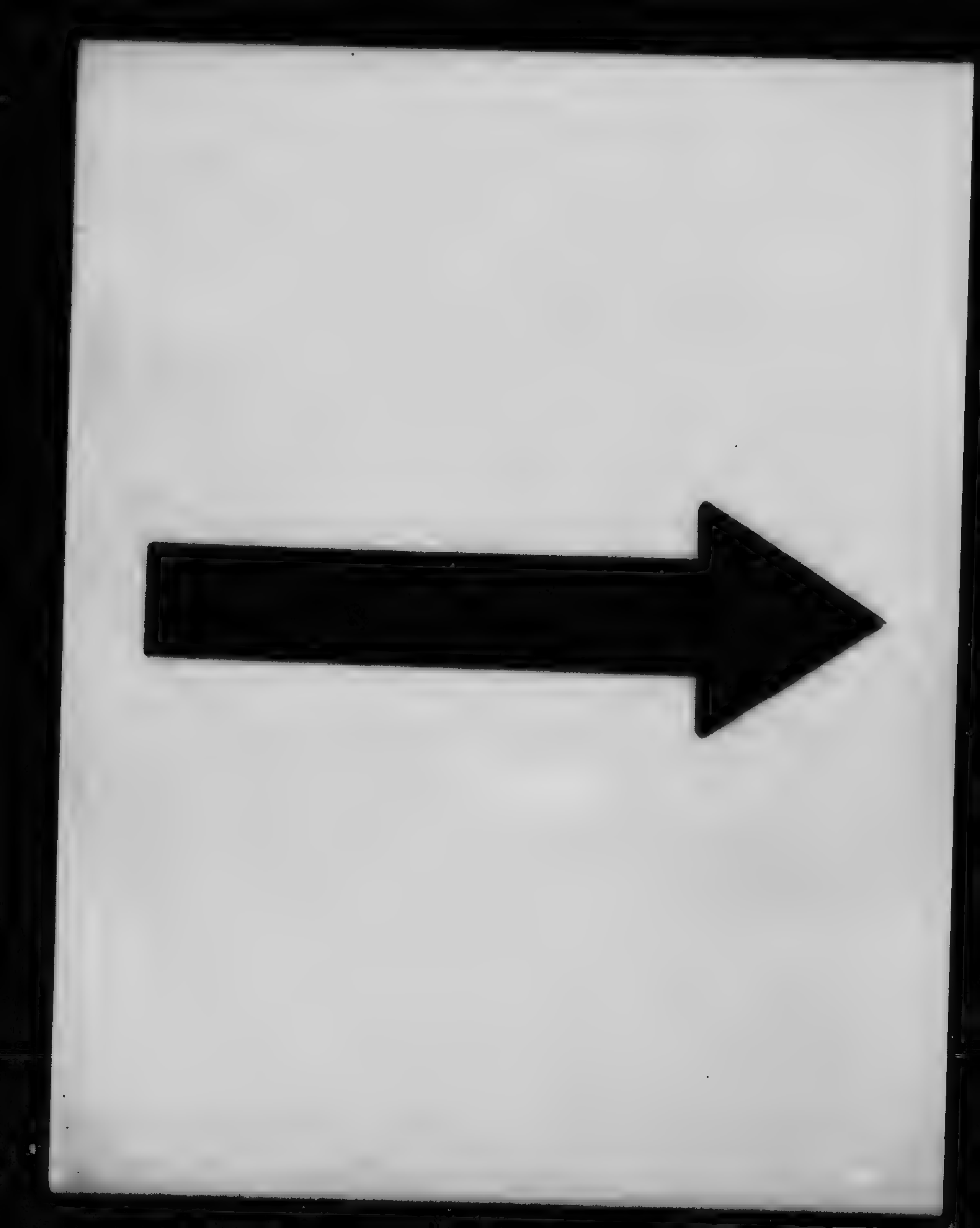
COURCAILLET (kour-kâ-yè) *s. m.* Cri de la caille; appeau.

COUREUR, EUSE (kou-re.r, eu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui court, qui aime à vagabonder.

COURGE (kour-je) *s. f.* Plante formant un genre de la famille des Cucurbitacées.

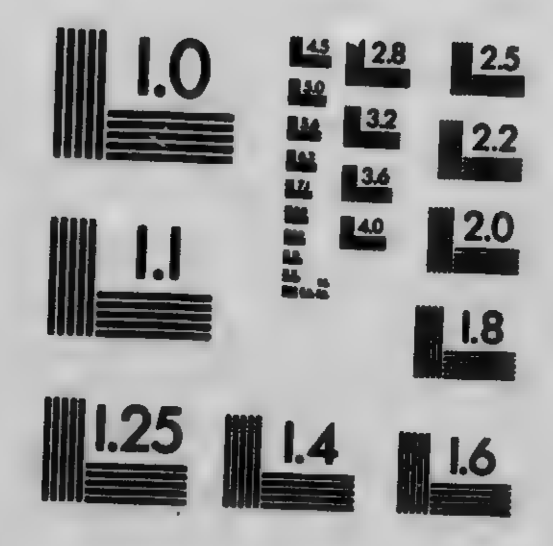
COURIR (kou-rir) *v. int.* Aller avec vitesse; couler; se répandre. *V. tr.* Parcourir; rechercher.

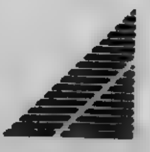
COURLIEU (kour-lieu) et **COURLIS**



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





(kour-il) *s. m.* Oiseau de la famille des Echassiers.

COURONNE (kou-rô-nę) *s. f.* Ornement de tête; souveraineté; monnaie.

COURONNÉ, E (kou-rô-né) *adj.* Qui a reçu une couronne.

COURONNEMENT (kou-rô-nę-man) *s. m.* Action de couronner.

COURONNER (kou-rô-né) *v. tr.* Mettre une couronne; honorer; ré[redacted]

COURRE (kou-rę) *v. tr.* Courir. *S. m.* Endroit où l'on place les lévriers.

COURRIER (kou-rié) *s. m.* Voiture qui porte les dépêches; messager; correspondance.

COURROIE (kou-rôâ) *s. f.* Bande de cuir; ceinture; lien.

COURROUCER (kou-rou-sé) *v. tr.* Mettre en courroux.

COURROUX (kou-rou) *s. m.* Sentiment d'irritation (s'emploie en poésie et dans le style soutenu).

COURS (kour) *s. m.* Mouvement naturel des choses; flux; débit; prix; promenade; étude.

COURSE (kour-sę) *s. f.* Action de courir; voyage; commission.

COURSIER (kour-sié) *s. m.* Cheval de haute taille; un cheval quelconque, en poésie.

COURSON (kour-son) *s. m.* Branche de vigne taillée et raccourcie.

COURT, E (kour, tę) *adj.* Qui a peu de longueur. *adv.* Brusquement.

COURTAGE (kour-tâ-je) *s. m.* Entremise du courtier; prime qui lui est due.

COURTAUD, E (kour-tô, dę) *adj.* et *s.* Qui est de taille courte et [redacted]

COURTAUDER (kour-tô-dé) *v. tr.* Couper la queue d'un cheval.

COURT-BOUILLON (kour-bou-yon) *s. m.* Manière d'apprêter le poisson.

COURTE-BOTTE (kour-tę-bô-tę) *s. m.* Très petit homme.

COURTE-PAILLE (kour-tę-pâ-yę) *s. f.* Tirage au sort avec des pailles iné[redacted]

COURTE [redacted] (kour-tę-poin-tę) *s. f.* Couverture de lit.

COURTIER (kour-tié) *s. m.* Agent qui sert d'intermédiaire pour les ventes et les achats.

COURTIL (kour-ti) *s. m.* Jardinet attenant à une maison de paysan.

COURTILIÈRE (kour-ti-liè-rę) *s. f.* Insecte qui ronge les racines.

COURTINE (kour-ti-nę) *s. f.* Rideau de lit; mur qui joint deux bastions.

COURTISAN (kour-ti-zan) *s. m.* Celui qui est attaché à la cour d'un prince; personnage obséquieux.

COURTISANE (kour-ti-zâ-nę) *s. f.* Femme de mœurs déréglées.

COURTISANERIE (kour-ti-zâ-nę-ri) *s. f.* Manière de courtisan.

COURTISANESQUE (kour-ti-zâ-nès-kę) *adj.* Propre aux courtisans.

COURTISER (kour-ti-zé) *v. tr.* Faire sa cour; flatter dans un vil intérêt.

COURT-JOINTÉ, E (kour-join-té) *adj.* Se dit d'un cheval dont les paturons sont trop courts.

COURTOIS, E (kour-tôâ, zę) *adj.* Civil, affable, poli, gracieux.

COURTOISEMENT (kour-tôâ-zę-man) *adv.* D'une manière courtoise.

COURTOISIE (kour-tôâ-zi) *s. f.* Civilité; honnêteté; politesse.

COUSCOUS (kous-kous) *s. m.* Mets arabe, boulette de viande et de farine qu'on fait frire dans l'huile.

COUSEUSE (kou-zeu-zę) *f.* Ouvrière qui coud les livres à brocher, à relier.

COUSIN, E (kou-zin, zi-nę) *s. m.* et *f.* Se dit de ceux qui sont issus de frères ou de sœurs.

COUSIN (kou-zin) *s. m.* Moucheron dont le bourdonnement et la piqûre sont insupportables.

COUSINAGE (kou-zi-nâ-ję) *s. m.* Parenté entre cousins.

COUSINER (kou-zi-né) *v. tr.* Appeler quelqu'un cousin. *V. int.* Faire le parasite.

COUSINIÈRE (kou-zi-niè-rę) *s. f.* Rideau de gaze dont on enveloppe un lit pour garantir des cousins.

COUSSIN (kou-sin) *s. m.* Sorte d'oreiller pour s'appuyer ou s'as[redacted]

COUSSINET (kou-si-nè) *s. m.* Petit coussin; bourrelet que l'on met sur la tête pour porter un fardeau.

COÛT (kou) *m.* Ce qu'une chose coûte.

COÛTANT (prix) (kou-tan) *adj.* Ce qu'une chose a coûté.

COUTEAU (kou-tô) *s. m.* Instrument qui sert à couper.

COUTELAS (kou-tę-lâ) *s. m.* Grand couteau de cuisine.

COUTELIER (kou-tę-lié) *s. m.* Qui fait ou vend des couteaux, des ciseaux, etc.

COUTELLERIE (kou-tè-lę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du coutelier.

COÛTER (kou-té) *v. int.* Etre acheté un certain prix; être cause de dépenses, de soins, de douleur, etc.

COÛTEUSEMENT (kou-teu-zę-man) *adv.* D'une manière coûteuse.

COÛTEUX, EUSE (kou-teu, zę) *adj.* Qui coûte beaucoup d'argent.

COUTIL (kou-ti) *s. m.* Espèce de toile, faite de fil de chanvre ou de lin.

COUTRE (kou-trę) *s. m.* Fer tranchant de la charrue.

COUTUME (kou-tu-mę) *s. f.* Habitude contractée; droit établi par l'usage.

COUTUMIER, E (kou-tu-mié, miè-rę) *adj.* Qui a coutume de faire une chose.

COUTURE (kou-tu-rę) *s. f.* Action, art de coudre, cicatrice d'une plaie.

COUTURER (kou-tu-ré) *v. tr.* Marquer de coutures venant de cicatrices.

COUTURIER (kou-tu-rié) *s. m.* Tailleur pour dames.

COUTURIÈRE (kou-tu-riè-rę) *s. f.* Celle qui coud; qui fait des robes etc.

COUVAIN (kou-vin) *s. m.* Œufs des insectes, particulièrement des abeilles, des fourmis, etc.

COUVAISON (kou-vè-zon) *s. f.* Saison où la volaille couve.

COUVÉE (kou-vé) *s. f.* Tous les œufs couvés en même temps.

COUVENT (kou-van) *s. m.* Maison religieuse; monastère; Pensionnat de jeunes filles tenu par des religieuses.

COUVER (kou-vé) *v. tr.* Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore.

COUVERCLE (kou-vèr-klę) *s. m.* Ce qui sert à couvrir un coffre, un pot, etc.

COUVERT (kou-vèr) *s. m.* Ce dont on couvre une table à manger; cuiller et fourchette; toit.

COUVERT, E (kou-vèr, tę) *adj.* Boisé, nuageux; **à couvert** *loc. adv.* A l'abri.

COUVERTE (kou-vèr-tę) *s. f.* Émail dont est recouvert la faïence, la porcelaine.

COUVERTEMENT (kou-vèr-tę-man) *adv.* D'une manière secrète.

COUVERTURE (kou-vèr-tu-rę) *s. f.* Ce qui sert à couvrir; garantie.

COUVERTURIER (kou-vèr-tu-rié) *s. m.* Celui qui fabrique ou qui vend des couvertures de lit, de voyage.

COUVET (kou-vè) *s. m.* Pot de braise tenant lieu de chaufferette.

COUVEUSE (kou-veu-zę) *s. f.* Poule qui couve, que l'on garde pour couver.

COUVI (kou-vi) *adj.* Se dit d'un œuf à demi couvé; gâté.

COUVRE-CHEF (kou-vrę-chèf) *s. m.* Chapeau; bonnet; coiffure.

COUVRE-FEU (kou-vrę-feu) *s. m.* Autrefois signal pour rentrer; sorte d'étouffoir pour couvrir le feu.

COUVRE-PIED (kou-vrę-pié) *s. m.* Couverture qu'on étend sur un lit pour cacher les draps.

COUVREUR (kou-vrę.r) *s. m.* Entrepreneur, ouvrier qui fait les toits des maisons; les couvertures.

COUVRIR (kou-vrir) *v. tr.* Mettre une chose sur une autre; revêtir; défendre; protéger.

COVENDEUR (kō-van-dę.r) *s. m.* Celui qui vend avec un autre.

COWPOX (kâou-pôks) *s. m.* Éruption sur le pis des vaches, d'où l'on tire le vaccin.

COXAL, E AUX (kôk-sâl, sâ-lę, sô) *adj.* Relatif à la hanche.

COXALGIE (kôk-sâl-ji) *s. f.* Maladie, affection de la hanche.

CRABE (krâ-bę) *s. m.* Crustacé comestible qui se loge dans le sable de la mer.

CRABIER (krâ-bié) *s. m.* Nom spécifique de divers animaux qui se nourrissent de crabes.

CRAC (krâk) *interj.* Exclamation marquant que quelque chose se rompt.

CRACHAT (krâ-châ) *s. m.* Salive; plaque des degrés supérieurs d'un ordre honorifique.

CRACHEMENT (krâ-chę-man) *s. m.* Action de cracher.

CRACHER (krâ-ché) *v. tr.* Rejeter la salive. *V. int.* Éclabousser en parlant d'une plume.

CRACHEUR, EUSE (krâ-chẹ.r, cheu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui crache souvent.

CRACHOIR (krâ-chôâr) *s. m.* Sorte de vase où l'on crache.

CRACHOTEMENT (krâ-chô-tẹ-man) *s. m.* Action de crachoter.

CRACHOTER (krâ-chô-té) *v. tr.* Cracher souvent, mais peu à la fois.

CRAIE (krè) *s. f.* Sorte de pierre calcaire, tendre, blanche, et bonne à marquer.

CRAINDRE (krin-drẹ) *v. tr.* Avoir peur; douter; appréhender.

CRAINTE (krin-tẹ) *s. f.* Appréhension; timidité; peur.

CRAINTIF, IVE (krin-tif, ti-vẹ) *adj.* Peureux; sujet à la crainte.

CRAINTIVEMENT (krin-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière craintive.

CRAMOISI (krâ-môâ-zi) *s. m.* Rouge foncé; teinture.

CRAMPE (kran-pẹ) *s. f.* Contraction convulsive à la jambe et au pied.

CRAMPON (kran-pon) *s. m.* Lien de fer; fer recourbé.

CRAMPONNER (kran-pô-né) *v. tr* Attacher avec un crampon. **Se cramponner** *v. pr.* S'attacher fortement.

CRAN (kran) *s. m.* Entaille dans un corps dur pour arrêter ou accrocher.

CRÂNE (krâ-nẹ) *s. m.* Boîte osseuse qui contient le cerveau; tapageur, rodomont.

CRÂNEMENT (krâ-nẹ-man) *adv.* D'une manière crâne.

CRÂNERIE (krâ-nẹ-ri) *s. f.* Caractère d'un crâne; bravade.

CRÂNIEN, ENNE (krâ-niin, niè-nẹ) *adj.* Relatif au crâne.

CRÂNIOLOGIE (krâ-niô-lô-ji) *s. f.* Art de découvrir les qualités de l'âme par l'inspection du crâne.

CRÂNIOLOGUE (krâ-niô-lô-gẹ) *s. m.* Qui sait la crâniologie.

CRAPAUD (krâ-pô) *s. m.* Reptile amphibie, plus trapu que la grenouille.

CRAPAUDIÈRE (krâ-pô-diè-rẹ) *s. f.* Lieu où il y a beaucoup de crapauds.

CRAPAUDINE (krâ-pô-di-nẹ) *s. f.* Plante vulnéraire; fer creux qui reçoit un pivot; manière d'accommoder les pigeons.

CRAPOUSSIN, INE (krâ-pou-sin, si-nẹ) *s. m.* et *f.* Personne petite et contrefaite.

CRAPULE (krâ-pu-lẹ) *s. f.* Débauche grossière; gens grossiers et communs.

CRAPULEUSEMENT (krâ-pu-leu-zẹ-man) *adv.* D'une manière crapuleuse.

CRAPULEUX, EUSE (krâ-pu-leu, zẹ) *adj.* Qui se plaît dans la crapule.

CRAQUE (krâ-kẹ) *s. f.* Cavité pleine de cristaux dans une roche; menterie pour attraper quelqu'un.

CRAQUELÉ, E (krâ-kẹ-lé) *adj.* Dont l'émail est fendillé, en parlant des poteries.

CRAQUELIN (krâ-kẹ-lin) *s. m.* Biscuit sec qui craque sous la dent.

CRAQUELURE (krâ-kẹ-lu-rẹ) *s. f.* Fendillement de l'émail dans une peinture.

CRAQUEMENT (krâ-kẹ-man) *s. m.* Bruit que font certains corps en se rompant.

CRAQUER (krâ-ké) *v. int.* Produire un bruit sec en éclatant, en se déchirant.

CRAQUERIE (krâ-kẹ-ri) *s. f.* Action de mentir, pour attraper quelqu'un.

CRAQUÈTEMENT (krâ-kè-tẹ-man) *s. m.* Convulsion de la mâchoire; cri de la cigogne.

CRAQUETER (krâ-kẹ-té) *v. int.* Craquer souvent et à petit bruit.

CRAQUEUR, EUSE (krâ-kẹ.r, eu-zẹ) *s. m.* et *f.* Menteur; hâbleur.

CRASE (krâ-zẹ) *s. f.* Contraction de deux voyelles.

CRASSE (krâ-sẹ) *s. f.* Ordure; saleté; avarice sordide.

CRASSER (krâ-sé) *v. tr.* Remplir de crasse; se dit du canon d'une arme à feu.

CRASSEUX, EUSE (krâ-seu, zẹ) *adj.* Couvert de crasse; sordidement avare.

CRATÈRE (krâ-tè-rẹ) *s. m.* Grande coupe antique; bouche d'un volcan.

CRAVACHE (krâ-vâ-chę) *s. f.* Fouet d'une seule pièce, en forme de badine.

CRAVACHER (krâ-vâ-ché) *v. tr.* Frapper avec une cravache.

CRAVATE (krâ-vâ-tę) *s. f.* Morceau d'étoffe qui se met autour du cou.

CRAVATER (krâ-vâ-té) *v. tr.* Mettre, arranger la cravate.

CRAYEUX, EUSE (krè-yeu, zę) *adj.* Qui tient de la craie.

CRAYON (krè-yon) *s. m.* Substance minérale propre à dessiner ; dessin.

CRAYONNER (krè-yô-né) *v. tr.* Dessiner avec un crayon ; esquisser.

CRAYONNEUR (krè-yô-nę.r) *s. m.* Qui dessine grossièrement.

CRAYONNEUX, EUSE (krè-yô-nęu,zę) *adj.* De la nature du crayon.

CRÉANCE (kré-an-sę) *s. f.* Crédit sur l'esprit ; foi ; croyance ; mission diplomatique ; dette active ; somme due.

CRÉANCIER, ÈRE (kré-an-sié,siè-rę) *s. m.* et *f.* A qui l'on doit.

CRÉATEUR, TRICE (kré-â-tę.r, tri-sę) *adj.* et *s.* Qui crée, tire du néant.

CRÉATION (kré-â-sion) *s. f.* Action de créer ; l'univers ; l'ensemble des êtres créés.

CRÉATURE (kré-â-tu-rę) *s. f.* Tout être créé ; personne méprisable ; protégé.

CRÉCELLE (kré-sè-lę) *s. f.* Moulinet de bois très bruyant.

CRÉCERELLE (kré-sę-rè-lę) *s. f.* Oiseau de proie du genre faucon.

CRÈCHE (krè-chę) *s. f.* Mangeoire de bestiaux où Jésus fut placé à sa naissance.

CRÉDENCE (kré-dan-sę) *s. f.* Sorte de petite table placée à côté de l'autel.

CRÉDENCIER (kré-dan-sié) *s. m.* Celui qui avait la garde des provisions de bouche.

CRÉDIBILITÉ (kré-di-bi-li-té) *s. f.* Raisons pour croire quelque chose.

CRÉDIT (kré-di) *s. m.* Réputation de solvabilité ; autorité ; considération ; faveur.

CRÉDITER (kré-di-té) *v. tr.* Inscrire une créance ou une dette.

CRÉDITEUR (kré-di-tę.r) *s. m.* Celui qui est crédité par un banquier.

CRÉDO (kré-dô) *s. m.* Premier mot du symbole des apôtres.

CRÉDULE (kré-du-lę) *adj.* Qui croit trop facilement.

CRÉDULEMENT (kré-du-lę-man) *adv.* D'une manière crédule.

CRÉDULITÉ (kré-du-li-té) *s. f.* Grande facilité à croire.

CRÉER (kré-é) *v. tr.* Donner l'être ; tirer du néant ; établir ; inventer ; constituer ; imaginer.

CRÉMAILLÈRE (kré-mâ-yè-rę) *s. f.* Toute tige qui sert à hausser et à baisser une pièce mobile.

CRÉMAILLON (kré-mâ-yon) *s. m.* Petite crémaillère attachée à la grande.

CRÈME (krè-mę) *s. f.* Partie la plus grasse du lait ; entremets sucré fait avec du lait, des œufs, etc.

CRÉMENT (kré-man) *s. m.* Accroissement de syllabes.

CRÉMER (kré-mé) *v. int.* Se couvrir de crème, en parlant du lait.

CRÉMERIE (krè-mę-ri) *s. f.* Établissement où l'on vend de la crème, du lait, des œufs.

CRÉMEUX, EUSE (kré-meu, zę) *adj.* Qui contient de la crème.

CRÉMIER, ÈRE (kré-mié, miè-rę) *s. m.* et *f.* Qui tient une crèmerie.

CRÉMONE (kré-mô-nę) *s. f.* Ferrure servant à ouvrir et à fermer une fenêtre.

CRÉNAGE (kré-nâ-ję) *s. m.* Action d'entailler un caractère d'imprimerie.

CRÉNATE (kré-nâ-tę) *s. m.* Sel formé par l'acide crénique.

CRÉNEAU (kré-nô) *s. m.* Dentelure au haut des murs.

CRÉNELAGE (kré-nę-lâ-ję) *s. m.* Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER (kré-nę-lé) *v. tr.* Faire des créneaux, des dents, etc.

CRÉNELURE (kré-nę-lu-rę) *s. f.* Dentelure faite en créneaux.

CRÉNER (kré-né) *v. tr.* Éviter

les traits saillants d'une lettre ou d'un filet.

CRÉOLE (kré-ô-le) *s.* Personne d'origine européenne, née dans les colonies.

CRÉOSOTE (kré-ô-zô-te) *s. f.* Liquide huileux, caustique et antiseptique.

CRÊPE (krè-pe) *s. m.* Étoffe noire qu'on porte en signe de deuil. *s. f.* Pâte légère frite dans la poêle.

CRÊPÉ (krè-pé) *s. m.* Frisure très courte et mêlée, que les dames ajoutent à leur chevelure.

CRÊPER (krè-pé) *v. tr.* Friser en faisant bouffer avec le peigne.

CRÉPI (kré-pi) *s. m.* Enduit de plâtre sur une muraille.

CRÉPIN (Saint) (kré-pin) *s. m.* Sac de cordonnier; tout ce qu'on possède.

CRÉPINE (kré-pi-ne) *s. f.* Passementerie riche à torsades.

CRÉPIR (kré-pir) *v. tr.* Enduire de mortier ou de plâtre.

CRÉPISSAGE (kré-pi-sâ-je) *s. m.* Action de crépir.

CRÉPISSURE (kré-pi-su-re) *s. f.* Le crépi d'une muraille.

CRÉPITANT, E (kré-pi-tan, te) *adj.* Qui produit un bruit de crépitation.

CRÉPITATION (kré-pi-tâ-sion) *s. f.* Bruit réitéré d'une flamme qui pétille.

CRÉPITER (kré-pi-té) *v. int.* Faire entendre des crépitations.

CRÉPON (kré-pon) *s. m.* Rouleau de cheveux postiches; sorte d'étoffe de laine.

CRÉPU, E (kré-pu) *adj.* Frisé de manière à former une touffe épaisse.

CRÉPUSCULAIRE (kré-pus-ku-lè-re) *adj.* Qui appartient au crépuscule.

CRÉPUSCULE (kré-pus-ku-le) *s. m.* Clarté qui précède et suit le soleil.

CRESANE (kre-zà-ne) *s. f.* Poire fondante; variété de bergamote à longue queue.

CRESCENDO (krès-sin-dô) *s. m.* Renflement graduel du son.

CRESSON (krè-son) *s. m.* Plante vivace, de la famille des Crucifères.

CRESSONNIÈRE (krè-sô-niè-re) *s. f.* Lieu où croît le cresson.

CRÉSUS (kré-zus) *s. m.* Roi de Lydie célèbre par sa richesse; homme extrêmement riche.

CRÉTACÉ, E (kré-tâ-sé) *adj.* De la nature de la craie.

CRÊTE (krè-te) *s. f.* Houppe de chair sur la tête de certains gallinacés.

CRÊTÉ, E (krè-té) *adj.* Qui a une crête; qui a la forme d'une crête.

CRÊTE-DE-COQ (krè-te-de-kôk) *s. f.* Plante des prés; variété d'amarante.

CRÉTIN (kré-tin) *s. m.* Individu rachitique, idiot; le plus souvent goitreux; homme stupide.

CRÉTINISER (kré-ti-ni-zé) *v. tr.* Faire tomber dans le crétinisme.

CRÉTINISME (kré-ti-nis-me) *s. m.* Maladie particulière aux habitants de certaines montagnes.

CRETONNE (kre-tô-ne) *s. f.* Sorte de toile blanche très forte.

CRETONS (kre-ton) *s. m. pl.* Résidu des graisses d'animaux dont on fait des pains pour les chiens.

CREUSEMENT (kreu-ze-man) *s. m.* Action de creuser.

CREUSER (kreu-zé) *v. tr.* Caver; rendre creux; approfondir.

CREUSET (kreu-zè) *s. m.* Vaisseau pour faire fondre les métaux.

CREUX, EUSE (kreu, ze) *adj.* Profond; vide; visionnaire; chimérique.

CREVASSE (kre-vâ-se) *s. f.* Fente à la surface d'un corps; gerçure aux mains.

CREVASSER (kre-vâ-sé) *v. tr.* Faire des crevasses; fendre.

CREVÉ (kre-vé) *s. m.* Ouverture pratiquée aux manches, corsages, etc., de certains costumes.

CRÈVE-CŒUR (krè-ve-ke.r) *s. m.* Grand déplaisir.

CREVER (kre-vé) *v. tr.* Faire éclater; fatiguer; harasser; *v. int.* Se rompre; mourir (les animaux).

CREVETTE (kre-vè-te) *s. f.* Sorte de petite écrevisse de mer.

CRI (kri) *s. m.* Son perçant que

lance la voix; plainte; voix des animaux.

CRIAGE (kri-â-ję) *s. m.* Action; office du crieur public.

CRIAILLER (kri-â-yé) *v. int.* Crier souvent, et d'une manière désagréable.

CRIAILLERIE (kri-â-yę-ri) *s. f.* Action de criailler.

CRIAILLEUR, EUSE (kri-â-yę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de criailler.

CRIANT, E (kri-yan, tę) *adj* Qui excite à se plaindre.

CRIARD, E (kri-yâr, dę) *adj.* Qui crie sans cesse; discordant.

CRIBLAGE (kri-blâ-ję) *s. m.* Action de passer au crible.

CRIBLE (kri-blę) *s. m.* Instrument pour séparer le bon grain d'avec le mauvais.

CRIBLER (kri-blé) *v. tr.* Passer au crible; percer en beaucoup d'endroits.

CRIBLEUR, EUSE (kri-blę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui passe au crible.

CRIBLURE (kri-blu-rę) *s. f.* Reste du grain qui a été criblé.

CRIC (kri) *s. m.* Instrument à crémaillère pour lever les fardeaux.

CRIC-CRAC (krik-krâk) *interj.* Bruit que fait une chose qu'on déchire ou qu'on casse.

CRI-CRI (kri-kri) *s. m.* Le grillon domestique; chant du grillon, de la cigale.

CRIÉE (kri-yé) *s. f.* Vente publique faite aux enchères.

CRIER (kri-yé) *v. int.* Jeter des cris; blâmer; se plaindre; gronder. *V. tr.* Annoncer; proclamer.

CRIERIE (kri-ri) *s. f.* Action de crier sans cesse; bruit fait en criant.

CRIEUR, EUSE (kri-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui crie.

CRIME (kri-mę) *s. m.* Mauvaise action que les lois doivent punir.

CRIMINALISER (kri-mi-nâ-li-zé) *v. tr.* D'un procès civil en faire un criminel.

CRIMINALISTE (kri-mi-nâ-lis-tę) *s.m.* Jurisconsulte.

CRIMINALITÉ (kri-mi-nâ-li-té) *s. f.* Etat, nature de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE (kri-mi-nèl, nè-lę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a commis un crime. *Adj.* Coupable d'un crime; condamnable; qui a rapport au crime.

CRIMINELLEMENT (kri-mi-nè-lę-man) *adv.* D'une manière criminelle.

CRIN (krin) *s. m.* Poil long et rude au cou et à la queue des chevaux et d'autres animaux.

CRINCRIN (krin-krin) *s. m.* Mauvais violon; mauvais violoniste.

CRINIER (kri-nié) *s. m.* Ouvrier qui apprête le crin.

CRINIÈRE (kri-niè-rę) *s. f.* Tous les crins qui sont sur le cou du cheval ou du lion.

[redacted] (kri-nô-li-nę) *s. f.* Tissu de crins; jupe de dessous en tissu de crins pour soutenir la robe.

CRIQUE (kri-kę) *s. f.* Petite baie formant un port naturel.

CRIQUET (kri-kè) *s. m.* Espèce de sauterelle; petit cheval; homme de petite taille.

CRISE (kri-zę) *s. f.* Effort violent; moment périlleux et décisif; changement subit.

CRISPATION (kris-pâ-sion) *s. f.* Resserrement dans les nerfs, etc.; contraction.

CRISPER (kris-pé) *v. tr.* Causer des crispations.

[redacted] (kris-pin) *s. m.* Manteau court emprunté au costume traditionnel du Crispin, valet de comédie.

CRISS (kris) *s. m.* Poignard malais dont la lame est de forme sinueuse.

CRISSEMENT (kri-sę-man) *s. m.* Action de crisser.

CRISSER (kri-sé) *v. int.* Produire un son aigre avec les dents.

CRISTAL (kris-tâl) *s. m.* Quartz hyalin incolore; verre blanc d'une grande transparence.

CRISTALLERIE (kris-tâ-lę-ri) *s. f.* Fabrique de cristaux.

CRISTALLIN (kris-tâ-lin) *s. m.* Corps lenticulaire et transparent qui fait partie de l'œil.

CRISTALLIN, E (kris-tâ-lin, li-nę) *adj.* Transparent comme le cristal.

CRISTALLISABLE (kris-tâ-li-zâ-blę) *adj.* Qui est susceptible de se cristalliser.

CRISTALLISATION (kris-tâ-li-zâ-sion)

s. f. Action de cristalliser ou de se cristalliser.

CRISTALLISER (kris-tà-li-zé) *v. tr.* Changer en cristaux. *v. int.* Se changer en cristaux.

CRISTALLOGRAPHE (kris-tà-lô-grà-fe) *s. m.* Celui qui s'occupe de cristallographie.

CRISTALLOGRAPHIE (kris-tà-lô-grà-fi) *s. f.* Science qui étudie les lois de la cristallisation.

CRISTALLOGRAPHIQUE (kris-tà-lô-grà-fi-ke) *adj.* Qui a rapport à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE (kris-tà-lô-i-de) *adj.* Qui a l'apparence d'un cristal.

CRITERIUM (kri-té-ri-ôm) *s. m.* La marque, le caractère auquel notre esprit reconnait la vérité.

CRITICISME (kri-ti-sis-me) *s. m.* Limites de notre faculté de connaître.

CRITIQUABLE (kri-ti-kà-ble) *adj.* Qui peut être justement critiqué.

CRITIQUE (kri-ti-ke) *s. f.* L'art, le talent de juger des œuvres littéraires ou artistiques. *s. m.* Celui qui porte son jugement sur les ouvrages littéraires et les œuvres d'art.

CRITIQUER (kri-ti-ké) *v. tr.* Faire ressortir les défauts des choses, des personnes.

CRITIQUEUR (kri-ti-ke.r) *s. m.* Celui qui se plaît à critiquer.

CROASSANT, E (krô-à-san, te) *adj.* Qui croasse.

CROASSEMENT (krô-à-se-man) *s. m.* Le cri particulier du corbeau.

CROASSER (krô-à-sé) *v. int.* Crier comme le corbeau.

CROC (krô) *s. m.* Instrument pour suspendre; harpon; certaines dents de quelques animaux.

CROC-EN-JAMBE (krô-kan-jan-be) *s. m.* Manière de faire tomber quelqu'un.

CROCHE (krô-che) *adj.* Courbe et tortu. *s. f.* Note de musique.

CROCHET (krô-chè) *s. m.* Petit croc; agrafe; instrument recourbé; parenthèse ou accolade; etc.

CROCHETABLE (krô-che-tà-ble) *adj.* Que l'on peut crocheter.

CROCHETAGE (krô-che-tà-je) *s. m.* Action de crocheter.

CROCHETER (krô-che-té) *v. tr.* Ouvrir une serrure avec un crochet.

CROCHETEUR (krô-che-te.r) *s. m.* Celui qui porte des fardeaux sur des crochets.

CROCHU, E (krô-chu) *adj.* Recourbé; fait en crochet.

CROCODILE (krô-kô-di-le) *s. m.* Grand reptile saurien redoutable par sa voracité.

CROCUS (krô-kus) *s. m.* Genre de plante de la famille des Iridées.

CROIRE (kroâ-re) *v. tr.* Estimer véritable; ajouter foi à; penser; présumer; *v. int.* Avoir la foi.

CROISADE (kroâ-zà-de) *s. f.* Expédition contre les infidèles.

CROISÉ (Kroâ-zé) *s. m.* Celui qui s'engageait dans une croisade.

CROISÉE (kroâ-zé) *s. f.* Fenêtre; point où deux choses se croisent.

CROISEMENT (kroâ-ze-man) *s. m.* Action de croiser.

CROISER (kroâ-zé) *v. tr.* Disposer en croix; traverser; rayer. *V. int.* Parcourir la mer.

CROISEUR (kroâ-ze.r) *s. m.* Vaisseau de guerre qui est en arrière.

CROISIÈRE (kroâ-ziè-re) *s. f.* Parage où les vaisseaux croisent.

CROISILLON (kroâ-zi-yon) *s. m.* Traverse d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE (kroâ-san-se) *s. f.* Développement progressif d'un corps organisé.

CROISSANT (kroâ-san) *s. m.* Figure de la nouvelle lune; étendard des Turcs.

CROISSANT, E (kroâ-san, te) *adj.* Qui va en augmentant par degrés.

CROISURE (kroâ-zu-re) *s. f.* Tissure de la serge en croix.

CROÎT (kroâ) *s. m.* Augmentation du bétail.

CROÎTRE (kroâ-tre) *v. int.* Devenir plus grand; augmenter; multiplier.

CROIX (kroâ) *s. f.* Gibet; lignes formant quatre angles; symbole de Jésus-Christ crucifié; décoration.

CROMLECH (krôm-lèk) *s. m.* Monument druidique.

CROMORNE (krô-mor-ne) *s. m.* Jeu d'orgues accordé à l'unisson de la trompette.

CRÔNE (krô-ne) *s. f.* Sorte de grue pour charger et décharger.

CROQUANT (krô-kan) *s. m.* Homme de rien; misérable; paysan.

CROQUANT, E (krô-kan, tę) *adj.* Qui croque sous la dent.

CROQUE-MITAINE (krô-kę-mi-tè-nę) *s. m.* Personnage imaginaire dont on fait peur aux enfants.

CROQUE-MORT (krô-kę-mor) *s. m.* Qui ensevelit et transporte les morts au cimetière.

CROQUE-NOTE (krô-kę-nô-tę) *s. m.* Musicien sans talent et sans ressource.

CROQUER (krô-ké) *v. tr.* Manger à belles dents; esquisser. *V. int.* Faire du bruit sous la dent.

CROQUET (krô-kè) *s. m.* Gâteau sec garni d'amandes; jeu où l'on pousse des boules à coups de maillet.

CROQUETTE (krô-kè-tę) *s. f.* Boulette de riz, de hachis, de forme allongée, et que l'on fait frire.

CROQUEUR (krô-kę.r) *s. m.* Celui qui croque quelque chose.

CROQUIGNOLE (krô-ki-gnô-lę) *s. f.* Chiquenaude sur le nez; pâtisserie croquante.

CROQUIS (krô-ki) *s. m.* Esquisse faite à la hâte; ébauche d'un ouvrage d'esprit.

CROSSE (krô-sę) *s. f.* Bâton pastoral; bâton recourbé; partie inférieure du fusil.

CROSSÉ, E (krô-sé) *adj.* Qui a le droit de porter la crosse.

CROSSER (krô-sé) *v. tr.* Traiter quelqu'un avec mépris. *V. int.* Pousser avec une crosse.

CROSSETTE (krô-sè-tę) *s. f.* Branche de vigne; de figuier; etc., taillée en crosse, pour en faire une bou[redacted].

CROSSEUR (krô-sę.r) *s. m.* Celui qui chasse la balle au jeu de croquet; celui qui crosse, qui maltraite.

CROTALE (krô-ta-lę) *s. m.* Nom scientifique du serpent à sonnettes.

CROTON (krô-ton) *s. m.* Plante exotique, de la famille des Euphorbia[redacted].

CROTTE (krô-tę) *s. f.* Boue des rues; fiente de cert[redacted]ns animaux.

CROTTÉ, E (krô-té) *adj.* Couvert de boue; de crotte.

CROTTER (krô-té) *v. tr.* Salir avec de la boue, de la crotte.

CROTTIN (krô-tin) *s. m.* Excrément des chevaux, des moutons, etc.

CROULANT, E (krou-lan, tę) *adj.* Qui croule ou est près de crouler.

CROULEMENT (krou-lę-man) *s. m.* Action de crouler.

CROULER (krou-lé) *v. int.* Tomber en s'affaissant; s'effondrer.

CROULIER, IÈRE (krou-lié, liè-rę) *adj.* Qui cède sous les pieds.

CROUP (kroup) *s. m.* Laryngite aiguë qui atteint surtout les jeunes enfants.

CROUPADE (krou-pâ-dę) *s. f.* Saut du cheval plus relevé que la courbette.

CROUPE (krou-pę) *s. f.* Sommet arrondi d'une montagne; partie postérieure de certains animaux.

CROUPETONS (à) (krou-pę-ton) *loc. adv.* D'une manière accroupie.

CROUPIER (krou-pié) *s. m.* Employé du directeur d'une maison de jeu; associé dans des affaires de finance.

CROUPIÈRE (krou-piè-rę) *s. f.* Longe de cuir qui passe sous la queue du cheval.

CROUPION (krou-pion) *s. m.* Bas de l'échine; partie qui soutient la queue des oiseaux.

CROUPIR (krou-pir) *v. int.* Se corrompre par la stagnation.

CROUPISSANT, E (krou-pi-san, tę) *adj.* Qui croupit.

CROUPISSEMENT (krou-pi-sę-man) *s. m.* Action de croupir.

CROUSTILLANT, E (krous-ti-yan, tę) *adj.* Légèrement croquant.

CROUSTILLE (krous-ti-yę) *s. f.* Petite croûte de pain.

CROUSTILLER (krous-ti-yé) *v. int.* Manger une croûte de pain.

CROUSTILLEUSEMENT (krous-ti-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière croustilleuse.

CROUSTILLEUX, EUSE (k[redacted]ti-yeu, zę) *adj.* Plaisant; leste; grave-l[redacted].

CROÛTE (krou-tę) *s. f.* Partie dure qui couvre la mie de pain; surface durcie; mauvaise peinture.

CROÛTELETTE (krou-tę-lè-tę) *s. f.* Croustille; petite croûte.

CROÛTO[redacted] (krou-ton) *s. m.* Le bout

d'un pain long ; mauvais peintre ; encroûté dans la routine.

CROYABLE (krôâ-yâ-bl**e**) *adj.* Qui peut, qui doit être cru.

CROYANCE (krôâ-yan-s**e**) *s. f.* Opinion ; persuasion intime ; foi religieuse.

CROYANT, E (krôâ-yan, t**e**) *s. m.* et *f.* Qui croit ce que sa religion enseigne.

CRÛ (kru) *s. m.* Terroir qui fournit des produits agricoles, et surtout du vin ; invention ; imagination.

CRU, E (kru) *adj.* Qui n'est pas cuit ; non apprêté ; choquant.

CRUAUTÉ (kru-ô-té) *s. f.* inhumanité ; action cruelle ; rigueur.

CRUCHE (kru-ch**e**) *s. f.* Vase à anse ; personne stupide.

CRUCHÉE (kru-ché) *s. f.* Quantité de liquide que contient une cruche.

CRUCHON (kru-chon) *s. m.* Petite cruche.

CRUCIAL, E (kru-siâl, â-l**e**) *adj.* Disposé en croix.

CRUCIFÈRE (kru-si-fè-r**e**) *adj.* Qui a les pétales en croix.

CRUCIFIÉ, E (kru-si-fié) *adj.* Soumis au supplice de la croix.

CRUCIFIEMENT (kru-si-fi-man) *s. m.* Action de crucifier.

CRUCIFIER (kru-si-fié) *v. tr.* Faire mourir par le supplice de la croix.

CRUCIFIX (kru-si-fi) *s. m.* Croix de bois, de métal, d'ivoire, etc., sur laquelle est figuré Jésus-Christ crucifié.

CRUCIFIXION (kru-si-fix-sion) *s. f.* L'acte par lequel Jésus-Christ a été crucifié.

CRUCIFORME (kru-si-for-m**e**) *adj.* En forme de croix.

CRUDITÉ (kru-di-té) *s. f.* Qualité des choses crues ; indigestion ; expression choquante.

CRUE (kru) *s. f.* Augmentation, élévation d'un cours d'eau.

CRUEL, ELLE (kru-èl, l**e**) *adj.* Inhumain ; Qui se plaît à faire souffrir.

CRUELLEMENT (kru-è-l**e**-man) *adv.* D'une manière cruelle.

CRÛMENT (kru-man) *adv.* Sans ménagement ; sans atténuation.

CRURAL, E, AUX (kru-râl, râ-l**e**, rô) *adj.* Relatif à la jambe.

CRUSTACÉ (krus-tâ-sé) *s. m.* Classe d'animaux sans vertèbres.

CRYPTE (krip-t**e**) *s. f.* Caveau souterrain d'une église, où l'on enterrait les morts.

CRYPTOGAME (krip-tô-gâ-m**e**) *s. f.* Plantes formant la dernière des vingt-quatre classes de Linné.

CRYPTOGAMIE (krip-tô-gâ-mi) *s. f.* Caractère des plantes cryptogames.

CRYPTOGRAMME (krip-tô-grâ-m**e**) *s. m.* Petit écrit en caractères secrets.

CRYPTOGRAPHIE (krip-tô-grâ-fi) *s. f.* Art d'écrire avec des caractères secrets.

CUBAGE (ku-bâ-j**e**) *s. m.* Quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné.

CUBATURE (ku-bâ-tu-r**e**) *s. f.* Réduction géométrique d'un solide quelconque.

CUBE (ku-b**e**) *s. m.* Corps solide qui a six faces carrées égales.

CUBÈBE (ku-bè-b**e**) *s. m.* Fruit d'un sorte de poivrier des Grandes-Indes.

CUBER (ku-bé) *v. tr.* Multiplier un nombre deux fois par lui-même.

CUBIQUE (ku-bi-k**e**) *adj.* Qui appartient au cube.

CUBITAL, E, AUX (ku-bi-tâl, tâ-l**e**, tô) *adj.* Relatif au coude.

CUBITUS (ku-bi-tus) *s. m.* Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité forme le coude.

CUCURBITACÉES (ku-kur-bi-tâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la courge est le type.

CUCURBITE (ku-kur-bi-t**e**) *s. f.* Partie de l'alambic qui contient les matières à distiller.

CUEILLAGE (k**e**-yâ-j**e**) *s. m.* Action de cueillir les fruits.

CUEILLAISON (k**e**-yé-zon) *s. f.* La saison où l'on cueille les fruits.

CUEILLETTE (k**e**-yè-t**e**) *s. f.* Récolte annuelle ; collecte.

CUEILLIR (k**e**-yir) *v. tr.* Détacher de la branche ou de la tige.

CUEILLOIR (k**e**-yoâr) *s. m.* Corbeille où l'on met la cueillette ; ciseaux pour cueillir le fruit.

CUILLÈRE et **CUILLER** (kui-yè-r**e**) *s. f.* Ustensile de table pour manger les potages.

CUILLERÉE (kui-yę-ré) *s. f.* Ce que peut contenir la cuillère.

CUILLERON (kui-yę-ron) *s. m.* La partie creuse de la cuillère.

CUIR (kuir) *s. m.* Peau des animaux; faute grossière de langage.

CUIRASSE (kui-râ-sę) *s. f.* Armure de métal protégeant la poitrine, le dos.

CUIRASSEMENT (kui-râ-sę-man) *s. m.* Action de cuirasser un navire.

CUIRASSER (kui-râ-sé) *v. tr.* Revêtir d'une cuirasse; rendre insensible; endurcir.

CUIRASSIER (kui-râ-sié) *s. m.* Cavalier qui porte une cuirasse.

CUIRE (kui-rę) *v. tr.* Rendre propre à l'alimentation ou à tel autre usage par l'action du feu.

CUISANT, E (kui-zan, tę) *adj.* Qui donne une sensation de brûlure; piquant, aigu.

CUISINE (kui-zi-nę) *s. f.* Endroit où l'on fait cuire les aliments; art de les préparer.

CUISINER (kui-zi-né) *v. int.* Apprêter les mets; faire la cuisine.

CUISINIER, ÈRE (kui-zi-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la cuisine.

CUISINIÈRE (kui-zi-niè-rę) *s. f.* Ustensile pour faire rôtir la viande.

CUISSARD (kui-sâr) *s. m.* Partie de l'armure qui protégeait les cuisses.

CUISSE (kui-sę) *s. f.* Partie de la jambe qui s'étend de la hanche jusqu'au genou.

CUISSE-MADAME (kui-sę-mâ-dâ-mę) *s. f.* Variété de poire allongée et de couleur fauve.

CUISSON (kui-son) *s. f.* Action de cuire ou de faire cuire; sensation douloureuse.

CUISSOT (kui-sô) *s. m.* Le morceau de la cuisse dans le chevreuil, le sanglier, etc.

CUISTRE (kuis-trę) *s. m.* Pédant; homme qui manque de savoir-vivre.

CUIT, E (kui, tę) *adj.* Qui a subi la cuisson; qui est à point.

CUITE (kui-tę) *s. f.* Action de cuire le sucre, les briques, les tuiles, le verre, etc.

CUIVRAGE (kui-vrâ-ję) *s. m.* Action de cuivrer; résultat de cette action.

CUIVRE (kui-vrę) *s. m.* Métal rougeâtre, très ductile et malléable.

CUIVRÉ, E (kui-vré) *adj.* Qui a la teinte du cuivre, qui en a la sonorité.

CUIVRER (kui-vré) *v. tr.* Imiter la dorure avec du cuivre en feuilles.

CUIVREUX, EUSE (kui-vreu, zę) *adj.* Où le cuivre entre comme élément prédominant.

CUL (ku) *s. m.* Le derrière de l'homme et des animaux; le fond de certaines choses; bouteille, artichaut.

CULASSE (ku-lâ-sę) *s. f.* Le fond du canon d'une arme à feu.

CUL-BLANC (ku-blan) *s. m.* Nom vulgaire de la bécassine.

CULBUTE (kul-bu-tę) *s. f.* Saut que l'on fait en tournant sur soi-même.

CULBUTER (kul-bu-té) *v. int.* Tomber en faisant la culbute.

CULBUTIS (kul-bu-ti) *s. m.* Amas de choses culbutées.

CUL DE BASSE-FOSSE (ku-dę-bâ-sę-fô-sę) *s. m.* Cachot souterrain.

CUL-DE-JATTE (ku-dę-jâ-tę) *s.* Personne infirme qui ne peut marcher.

CUL-DE-SAC (ku-dę-sâk) *s. m.* Impasse; rue sans issue.

CULÉE (ku-lé) *s. f.* Massif de maçonnerie qui soutient la poussée d'un pont.

CULIÈRE (ku-liè-rę) *s. f.* Sangle de cuir fixée au derrière du cheval.

CULINAIRE (ku-li-nè-rę) *adj.* Qui se rapporte à la cuisine.

CULMINANT, E (kul-mi-nan, tę) *adj.* Qui est à la plus grande hauteur qu'il puisse atteindre.

CULMINATION (kul-mi-nâ-sion *s. f.* Passage d'un astre par le méridien.

CULMINER (kul-mi-né) *v. int.* Passer par le méridien.

CULOT (ku-lô) *s. m.* Dernier éclos; résidu qui s'amasse dans une pipe; ce qui reste au fond du creuset.

CULOTTAGE (ku-lô-tâ-ję) *s. m.* Action de culotter une pipe.

CULOTTE (ku-lô-tę) *s. f.* Vêtement d'homme, depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

CULOTTER (ku-lô-té) *v. tr.* Mettre une culotte à quelqu'un; noircir une pipe par l'usage.

CULOTTIER, ÈRE (ku-lô-tié, tiè-rę)

s. m. et *f.* Celui, celle qui fait des culottes.

CULPABILITÉ (kul-pâ-bi-li-té) *s. f.* État d'une personne coupable.

CULTE (kul-tę) *s. m.* Hommage à la divinité; religion; vénération extrême.

CULTIVABLE (kul-ti-vâ-blę) *adj.* Qui peut être cultivé.

CULTIVATEUR (kul-ti-vâ-tę.r) *s. m.* Celui qui cultive la terre.

CULTIVÉ, E (kul-ti-vé) *adj.* Mis en culture; qui a reçu de l'instruction.

CULTIVER (kul-ti-vé) *v. tr.* Faire les travaux nécessaires pour rendre la terre fertile.

CULTURE (kul-tu-rę) *s. f.* Art de cultiver; soin; travail.

CUMIN (ku-min) *s. m.* Plante ombellifère à graines aromatiques d'un goût anisé.

CUMUL (ku-mul) *s. m.* Action de cumuler.

CUMULARD (ku-mu-lâr) *s. m.* Fonctionnaire qui exerce simultanément plusieurs emplois.

CUMULATIF, IVE (ku-mu-lâ-tif, ti-vę) *adj.* Fait par accumulation.

CUMULATIVEMENT (ku-mu-lâ-ti-vę-man) *adv.* Par accumulation.

CUMULER (ku-mu-lé) *v. tr.* Exercer à la fois plusieurs emplois.

CUNÉIFORME (ku-né-i-for-mę) *adj.* En forme de coin.

CUNETTE (ku-nè-tę) *s. f.* Petit canal dans un fossé de fortification.

CUPIDE (ku-pi-dę) *adj.* Qui est plein de cupidité.

CUPIDEMENT (ku-pi-dę-man) *adv.* Avec cupidité.

CUPIDITÉ (ku-pi-di-té) *s. f.* Désir ardent et immodéré des richesses; convoitise.

CUPRIQUE (ku-pri-kę) *adj.* Où le cuivre entre comme composé.

CUPULE (ku-pu-lę) *s. f.* Godet qui enveloppe la base du gland du chêne.

CUPULIFÈRE (ku-pu-li-fè-rę) *adj.* Qui porte une cupule.

CURABILITÉ (ku-râ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est curable.

[redacted] *adj.* Qui peut être guéri.

CURAÇAO (ku-râ-so) *s. m.* Liqueur faite avec de l'écorce d'oranges amères.

CURAGE (ku-râ-ję) *s. m.* Action de curer; résultat de cette action.

CURARE (ku-râ-rę) *s.m.* Poison très violent dans lequel les Indiens trempent leurs flèches.

CURATELLE (ku-râ-tè-lę) *s. f.* Charge de curateur.

CURATEUR, TRICE (ku-râ-tę.r, tri-sę) *s.* Qui administre les biens d'un [redacted]

CURATIF, IVE (ku-râ-tif, ti-vę) *adj.* Qui est propre à guérir.

CURATION (ku-râ-sion) *s. f.* Traitement d'une maladie.

CURCUMA (kur-ku-mâ) *s. m.* Genre de plante fournissant à la teinture le safran des Indes.

CURE (ku-rę) *s. f.* Guérison d'une maladie; soin; fonction; habitation du curé.

CURÉ (ku-ré) *s. m.* Prêtre chargé de la direction spirituelle d'une paroisse.

CURE-DENT (ku-rę-dan) *s. m.* Instrument pour curer les dents.

CURÉE (ku-ré) *s. f.* Portion de la bête qu'on abandonne aux chiens de chasse lorsqu'ils l'ont prise; butin.

CURE-MÔLE (ku-rę-mô-lę) *s. m.* Bateau muni d'un appareil pour le curage d'un port.

CURER (ku-ré) *v. tr.* Nettoyer quelque chose de creux; enlever la vase, les immondices.

CUREUR (ku-rę.r) *s. m.* Qui cure les puits; les égouts, les fossés, etc.

CURIAL, E, AUX (ku-riâl, â-le, riô) *adj.* Qui se rapporte à une cure.

CURIE (ku-ri) *s. f.* Ensemble des diverses administrations qui constituent le gouvernement papal.

CURIEUSEMENT (ku-rieu-zę-man) *adv.* Avec le désir de voir, de connaître.

CURIEUX, EUSE (ku-rieu, zę) *adj.* Qui a de la curiosité; rare; exceptionnel.

CURIOSITÉ (ku-riô-zi-té) *s. f.* Passion de voir, d'apprendre; grande envie de savoir les affaires d'autrui.

CUROIR (ku-roâr) *s.m.* Instrument pour curer le coutre, les oreilles de la charrue.

CURSIF, IVE (kur-sif, si-vę) *adj.* Fait à main courante.

CURULE (ku-ru-lę) *adj.* (chaise).

Siège d'ivoire des sénateurs romains.

CURVILIGNE (kur-vi-li-gnę) *adj.* Formé de lignes courbes.

CUSCUTE (kus-ku-tę) *s. f.* Herbe parasite filiforme qui s'enlace autour des plantes et les étouffe.

CUSPIDÉ, E (kus-pi-dé) *adj.* Terminé en pointe aiguë.

CUSTODE (kus-tô-dę) *s. f.* Couverture du ciboire; rideau du maître-autel.

CUTANÉ, E (ku-tâ-né) *adj.* Qui appartient à la peau.

CUTICULE (ku-ti-ku-lę) *s. f.* Pellicule extrêmement mince; l'épiderme.

CUVAGE (ku-vâ-ję) *s. m.* Action de cuver, en parlant du vin.

CUVE (ku-vę) *s. f.* Grand tonneau qui n'a qu'un fond.

CUVEAU (ku-vô) *s. m.* Petite cuve.

CUVÉE (ku-vé) *s. f.* La quantité de vin qui se fait à la fois dans une cuve.

CUVELAGE (ku-vę-lâ-ję) *s. m.* Action de cuveler.

CUVELER (ku-vę-lé) *v. tr.* Revêtir de planches les parois d'un puits de mine.

CUVER (ku-vé) *v. int.* Fermenter dans la cuve. *V. tr.* Dormir après avoir bu.

CUVETTE (ku-vè-tę) *s. f.* Bassin de faïence, de porcelaine, de marbre, pour ablutions.

CUVIER (ku-vié) *s. m.* Cuve pour la lessive.

CYANHYDRIQUE (si-â-ni-dri-kę) *adj.* Nom scientifique de l'acide prussique.

CYANIQUE (si-â-ni-kę) *adj.* Qui se rapporte au cyanogène.

CYANOGÈNE (si-â-nô-jè-nę) *s. m.* Gaz composé de carbone et d'azote.

CYANURE (si-â-nu-rę) *s. m.* Combinaison du cyanogène avec un corps simple.

CYCLAMEN (si-klâ-mèn) *s. m.* Plante herbacée vivace, de la famille des Prémulacées.

CYCLE (si-klę) *s. m.* Période continue d'un certain nombre d'années, pendant laquelle certains phénomènes astronomiques se reproduisent dans le même ordre.

CYCLIQUE (si-kli-kę) *adj.* Qui a rapport à un cycle astronomique ou littéraire.

CYCLOÏDE (si-klô-i-dę) *s. f.* Courbe en volute circulaire.

CYCLONE (si-klô-nę) *s. m.* Vent de tempête qui emporte tout ce qu'il rencontre sur terre ou sur mer.

CYCLOPE (si-klô-pę) *s. m.* Géant fabuleux qui n'avait qu'un œil au milieu du front.

CYCLOPÉEN, ENNE (si-klô-pé-in, è-nę) *adj.* Qui fut fait par des cyclopes.

CYGNE (si-gnę) *s. m.* Le plus beau et le plus grand de tous nos oiseaux aquatiques.

CYLINDRAGE (si-lin-drâ-ję) *s. m.* Action de cylindrer.

CYLINDRE (si-lin-drę) *s. m.* Corps de figure longue et ronde, et d'égale grosseur partout.

CYLINDRER (si-lin-dré) *v. tr.* Passer au cylindre des tissus pour les fouler, les lustrer.

CYLINDRIQUE (si-lin-dri-kę) *adj.* Qui a la forme d'un cylindre.

CYMBALAIRE (sin-bâ-lè-rę) *s. f.* Petite plante dont les feuilles ont la forme d'une cymbale.

CYMBALE (sin-bâ-lę) *s. f.* Instrument composé de deux disques de cuivre qu'on frappe l'un contre l'autre.

CYMBALIER (sin-bâ-lié) *s. m.* Celui qui joue des cymbales.

CYNÉGÉTIQUE (si-né-jé-ti-kę) *adj.* Qui se rapporte à la chasse.

CYNIQUE (si-ni-kę) *adj.* et *s.* Philosophes grecs qui bravaient toutes les bienséances; impudent.

CYNIQUEMENT (si-ni-kę-man) *adv.* D'une manière cynique.

CYNISME (si-nis-mę) *s. m.* Impudeur effrontée.

CYNOCÉPHALE (si-nô-sé-fâ-lę) *s. m.* Genre de singe à museau allongé comme un chien.

CYNOGLOSSE (si-nô-glô-sę) *s. f.* Plante de la famille des Borraginées.

CYPÉRACÉES (si-pé-ra-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le souchet est le type.

CYPRÈS (si-prè) *s. m.* Arbre tou-

jours vert; symbole de la mort et du deuil.

CYPRIN (si-prin) *s. m.* Genre de poisson d'eau douce qui a pour type la carpe.

CYSTIQUE (sis-ti-kẹ) *adj.* Qui appartient à la vésicule du fiel.

CYSTITE (sis-ti-tẹ) *s. f.* Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME (sis-tô-tô-mẹ) *s. m.* Instrument de chirurgie.

CYSTOTOMIE (sis-tô-tô-mi) *s. f.* Incision de la vessie.

CYTISE (si-ti-zẹ) *s. m.* Plante légumineuse.

CZAR (V. Tzar, qui est la vraie orthographe russe).

D

D (dé, et, dans l'épellation moderne dẹ) *s. m.* La quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes.

DA (dâ) Particule qui se joint quelquefois dans le langage familier à l'affirmative.

DA CAPO (dâ-kâ-pô) *loc. adv.* Terme de musique indiquant qu'il faut reprendre au commencement du morceau.

DACTYLE (dâk-ti-lẹ) *s. m.* Pied formé d'une syllabe longue et de deux brèves.

DACTYLIQUE (dâk-ti-li-kẹ) *adj.* Qui a rapport aux dactyles.

DACTYLOGRAPHE (dâk-ti-lô-grâ-fẹ) *s. m.* Clavier pour servir de communication entre les aveugles et les sourds-muets.

DACTYLOLALIE (dâk-ti-lô-lâ-li) *s. f.* Art de parler avec les doigts, comme font les sourds-muets.

DADA (dâ-dâ) *s. m.* Mot enfantin pour désigner un cheval.

DADAIS (dâ-dè) *s. m.* Un niais; un nigaud; un homme qui est gauche dans son maintien.

DAGUE (dâ-gẹ) *s. f.* Espèce de poignard; premier bois du cerf.

DAGUER (dâ-gé) *v. tr.* Frapper à coups de dague.

DAGUERRÉOTYPE (dâ-gè-ré-ô-ti-pẹ) *s. m.* Art de fixer les images sur une plaque de métal préparée.

DAGUET (dâ-gè) *s. m.* Jeune cerf ou jeune daim, au moment où pousse son premier bois.

DAHLIA (dâ-liâ) *s. m.* Plante qui porte de très belles fleurs, et qui est recherchée comme plante d'ornement.

DAIGNER (dè-gné) *v. int.* Condescendre à.

DAIM (din) *s. m.* Bête fauve, plus petite que le cerf.

DAINE (dè-nẹ) *s. f.* Femelle du daim. (Les chasseurs prononcent din.)

DAIS (dè) *s. m.* Couronnement qui surmonte un autel, un trône, qu'on porte dans les processions au-dessus du saint sacrement.

DALLAGE (dâ-lâ-jẹ) *s. m.* Action de paver avec des dalles.

DALLE (dâ-lẹ) *s. f.* Tablette de pierre, de marbre, etc., dont on pave les églises, les vestibules, les trottoirs, etc.

DALLER (dâ-lé) *v. tr.* Paver avec des dalles.

DALMATIQUE (dâl-mâ-ti-kẹ) *s. f.* Vêtement des diacres et des sous-diacres qui assistent le prêtre.

DALOT (dâ-lô) *s. m.* Ouverture pratiquée pour l'écoulement des eaux d'un navire.

DALTONISME (dâl-tô-nis-mẹ) *s. m.* Etat anormal de l'organe visuel qui empêche de distinguer certaines couleurs l'une de l'autre.

DAM (dâm) *s. m.* Dommage; privation de la vue de Dieu que subissent les réprouvés.

DAMAS (dâ-mâ) *s. m.* Etoffe de soie, dont le tissu présente des fleurs, des dessins; sabre fabriqué à Damas.

DAMASQUINAGE (dâ-mâs-ki-nâ-jẹ) *s. m.* Art de damasquiner.

DAMASQUINER (dâ-mâs-ki-né) *v. tr.*

incruster de l'or ou de l'argent dans de l'acier.

DAMASQUINERIE (dâ-mâs-ki-nẹ-ri) *s. f.* Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR (dâ-mâs-ki-nẹ.r) *s. m.* Celui qui damasquine.

DAMASQUINURE (dâ-mâs-ki-nu-rẹ) *s. f.* Incrustation d'or, d'argent, dans une pièce de fer.

DAMASSÉ, E (dâ-mâ-sé) *adj.* Se dit d'une sorte de linge de table fabriqué en façon de damas.

DAMASSER (dâ-mâ-sé) *v. tr.* Tisser avec des fleurs, des dessins en re-[redacted]

DAMASSURE (dâ-mâ-su-rẹ) *s. f.* Tissage qui produit le damassé.

DAME (dâ-mẹ) *s. f.* Nom donné à toute femme mariée et à certaines religieuses; jeu.

DAME-JEANNE (dâ-mẹ-jâ-nẹ) *s. f.* Grosse bouteille pour le transport des liquides.

DAMER (dâ-mé) *v. tr.* Doubler un pion au jeu de dames.

DAMERET (dâ-mẹ-rè) *s. m.* Homme qui fait le beau pour plaire.

DAMIER (dâ-mié) *s. m.* Tablette divisée en cases blanches et noires pour jouer aux dames.

DAMNABLE (dâ-nâ-blẹ) *adj.* Méchant; abominable; qu'on doit réprouver.

DAMNABLEMENT (dâ-nâ-blẹ-man) *adv.* D'une manière damnable.

DAMNATION (dâ-nâ-sion) *s. f.* Condamnation aux peines de l'enfer.

DAMNÉ, E (dâ-né) *adj.* Condamné aux peines éternelles.

DAMNER (dâ-né) *v. tr.* Condamner à la damnation. **Se damner** *v. pr.* S'exposer à être damné.

DAMOISEAU (dâ-moâ-zô) *s. m.* Jeune homme qui fait le beau auprès des da[redacted]

DAMOISELLE (dâ-moâ-zè-lẹ) *s. f.* Titre donné autrefois aux filles nobles.

DANDIN (dan-din) *s. m.* Homme de contenance niaise.

DANDINEMENT (dan-di-nẹ-man) *s. m.* Balancement du corps, naturel ou affecté.

DANDINER (dan-di-né) *v. tr.* Balancer son corps. **Se dandiner** *v. pr.* Se balancer nonchalamment.

DANDY (dan-di) *s. m.* Homme élégant, à la mode.

DANDYSME (dan-dis-mẹ) *s. m.* Manières et habitudes de dandy.

DANGER (dan-jé) *s. m.* Ce qui menace les intérêts, la sûreté de quelqu'un.

DANGER[redacted] (dan-jẹ-reu-zẹ-man) *adv.* D'une manière dangereuse.

DANGEREUX, EUSE (dan-jẹ-reu, zẹ) *adj.* Qui présente du danger.

DANOIS (dâ-noâ) *s. m.* Chien de chasse, à poils ras et tacheté.

DANS (dan) *prép.* Marque le temps, le lieu, l'état, la disposition.

DANSANT, E (dan-san, tẹ) *adj.* Qui excite à la danse.

DANSE (dan-sẹ) *s. f.* Série de sauts rythmés et cadencés, le plus souvent au son de la musique.

DANSER (dan-sé) *v. int.* Mouvoir le corps en cadence.

DANSEUR, EUSE (dan-sẹ.r, euzẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui danse.

DAPHNÉ (dâf-né) *s. m.* Joli genre de plante comprenant plus de cinquante espèces.

DARD (dâr) *s. m.* Trait qu'on lance; pointe; aiguillon des reptiles.

DARDER (dâr-dé) *v. tr.* Frapper avec un dard; lancer comme un d[redacted]

DARDILLON (dâr-di-yon) *s. m.* Petit dard; pointe de l'hameçon.

DARE DARE (dâ-rẹ-dâ-rẹ) *loc. adv.* Promptement; en grande hâte.

DARSE (dâr-sẹ) *s. f.* Bassin non fermé dans les ports de la Méditerranée.

DARTRE (dâr-trẹ) *s. f.* Nom de diverses maladies de la peau.

DARTREUX, EUSE (dâr-treu, zẹ) *adj.* De la nature des dartres. *Subs.* Personne affectée de dartres.

DARWINISME (dâ-roui-nis-mẹ) *s. m.* Doctrine de Darwin.

DATAIRE (dâ-tè-rẹ) *s. m.* Officier de la cour de Rome qui préside à la daterie.

DATE (dâ-tẹ) *s. f.* Époque précise où une chose a été faite.

DATER (dâ-té) *v. tr.* Inscrire la date. *V. intr.* Exister depuis une certaine date.

DATIF (dâ-tif) *s. m.* Un des cas des

noms, des adjectifs grecs et latins.

DATIF, IVE (dâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Donné, établi par le juge ou par testament.

DATISME (dâ-tis-mẹ) *s. m.* Manière de parler en accumulant les syno-[redacted]

DATTE (dâ-tẹ) *s. f.* Fruit sucré de forme ovale, à long noyau, que produit le dattier.

DATTIER (dâ-tié) *s. m.* Sorte de palmier, qui produit la datte.

DATURA (dâ-tu-râ) *s. m.* Plantes de la famille des Solanées dont une espèce est vénéneuse.

DAUBE (dō-bẹ) *s. f.* Manière d'assaisonner et de préparer certaines viandes.

DAUBER (dō-bé) *v. tr.* Charger de coups; maltraiter en paroles.

DAUBEUR, EUSE (dō-bẹ.r, eu-zẹ) *s. m.* et *f.* Personne qui daube; qui aime à railler.

DAUBIÈRE (dō-biè-rẹ) *s. f.* Vase muni d'un couvercle sur lequel on peut mettre des charbons allumés.

DAUPHIN (dō-fin) *s. m.* Autrefois, fils aîné du roi de France.

DAVANTAGE (dâ-van-tâ-jẹ) *adv.* Plus; il s'emploie toujours absolu-[redacted]

DAVIER (dâ-vié) *s. m.* Pince recourbée dont les dentistes se servent pour arracher les dents.

DE (dẹ) *prép.* Sert à marquer différents rapports et s'emploie pour vers, dans, à, sur, pendant, par, etc.

DÉ (dé) *s. m.* Instrument pour coudre; petit cube d'os, d'ivoire, qui sert à jouer.

DÉAMBULATION (dé-an-bu-lâ-sion) *s. f.* Action de déambuler.

DÉAMBULER (dé-an-bu-lé) *v. intr.* Marcher, prendre de l'exercice.

DÉBÂCHER (dé-bâ-ché) *v. tr.* Dégarnir une voiture de sa bâche.

DÉBÂCLAGE (dé-bâ-klâ-jẹ) *s. m.* Action de débâcler un port, des bâtiments.

DÉBÂCLE (dé-bâ-klẹ) *s. f.* Rupture subite des glaces; renversement de fort[redacted]

DÉBÂCLEMENT (dé-bâ-klẹ-man) *s. m.* Le moment de la débâcle des glaces.

DÉBÂCLER (dé-bâ-klé) *v. tr.* Débarrasser un port des bateaux vides; ouvrir ce qui était bâclé.

DÉBÂCLEUR (dé-bâ-klẹ.r) *s. m.* Officier préposé au débâclage d'un port.

DÉBAGOULER (dé-bâ-gou-lé) *v. int.* Vomir. *V. tr.* Dire tout ce qui vient à la bouche.

DÉBAGOULEUR (dé-bâ-gou-lẹ.r) *s. m.* Celui qui débagoule.

DÉBALLAGE (dé-bâ-lâ-jẹ) *s. m.* Action de déballer.

DÉBALLER (dé-bâ-lé) *v. tr.* Défaire la balle; ouvrir la caisse, etc.

DÉBANDADE (dé-ban-dâ-dẹ) *s. f.* Action de se débander, en parlant d'une troupe.

DÉBANDER (dé-ban-dé) *v. tr.* Oter une bande; un bandage; détendre. **Se débander** *v. pr.* Se disperser.

DÉBANQUER (dé-ban-ké) *v. tr.* Gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu.

DÉBAPTISER (dé-bâ-ti-zé) *v. tr.* Changer le nom de quelqu'un.

DÉBARBOUILLAGE (dé-bâr-bou-yâ-jẹ) *s. m.* Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER (dé-bâr-bou-yé) *v. tr.* Nettoyer le visage.

DÉBARCADÈRE (dé-bâr-kâ-dè-rẹ) *s. m.* Lieu de débarquement, d'un port, d'un quai, d'un chemin de fer.

DÉBARDAGE (dé-bâr-dâ-jẹ) *s. m.* Action de débarder.

DÉBARDER (dé-bâr-dé) *v. tr.* Débarquer toutes sortes de marchandises.

DÉBARDEUR (dé-bâr-dẹ.r) *s. m.* Celui qui débarde.

DÉBARQUÉ (dé-bâr-ké) *adj.* Mis hors d'un vaisseau et à terre.

DÉBARQUEMENT (dé-bâr-kẹ-man) *s. m.* Action de débarquer.

DÉBARQUER (dé-bâr-ké) *v. tr.* Faire sortir d'un navire, d'une barque.

DÉBARRAS (dé-bâ-râ) *s. m.* Délivrance de ce qui embarrassait.

DÉBARRASSER (dé-bâ-râ-sé) *v. tr.* Tirer d'embarras; délivrer.

DÉBARRER (dé-bâ-ré) *v. tr.* Dégager de ce qui barre.

DÉBARRICADER (dé-bâ-ri-kâ-dé) *v. tr.* Oter les barricades.

DÉBAT (dé-bâ) *s. m.* Contestation; discussion; querelle.

DÉBÂTER (dé-bâ-té) *v. tr.* Oter, débarrasser de son bât.

DÉBÂTIR (dé-bâ-tir) *v. tr.* Enlever le bâti d'un ouvrage de couture.

DÉBATTRE (dé-bâ-trẹ) *v. tr.* Contester. **Se débattre** *v. pr.* Lutter en faisant des efforts pour se dégager.

DÉBAUCHE (dé-bô-chẹ) *s. f.* Dérèglement, libertinage.

DÉBAUCHÉ, E (dé-bô-ché) *adj.* Qui se livre à la débauche.

DÉBAUCHER (dé-bô-ché) *v. tr.* Détourner quelqu'un de ses devoirs; faire quitter son travail.

DÉBAUCHEUR (dé-bô-chẹ.r) *s. m.* Celui qui en débauche un autre.

DÉBET (dé-bè) *s. m.* Ce qui reste dû par quelqu'un au moment où son compte est arrêté.

DÉBILE (dé-bi-lẹ) *adj.* Impuissant par manque de force.

DÉBILEMENT (dé-bi-lẹ-man) *adv.* D'une manière débile.

DÉBILITANT, E (dé-bi-li-tân, tẹ) *adj.* Qui débilite.

DÉBILITATION (dé-bi-li-tâ-sion) *s. f.* Affaiblissement de l'organisme.

DÉBILITÉ (dé-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est débile.

DÉBILITER (dé-bi-li-té) *v. tr.* Rendre débile.

DÉBINE (dé-bi-nẹ) *s. f.* Gêne où l'on se trouve faute d'argent.

DÉBINER (dé-bi-né) *v. tr.* Déprécier quelqu'un en en disant du mal.

DÉBIT (dé-bi) *s. m.* Action de vendre en détail; action de détailler en récitant.

DÉBITANT, ANTE (dé-bi-tan, tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un magasin de détail.

DÉBITER (dé-bi-té) *v. tr.* Vendre au détail; porter au débit; répandre des nouvelles.

DÉBITEUR, EUSE (dé-bi-tẹ.r, teu-zẹ) *s.* Qui débite des nouvelles.

DÉBITEUR, TRICE (dé-bi-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Qui doit à un autre.

DÉBLAI (dé-blè) *s. m.* Enlèvement de terres, débarras.

DÉBLAIEMENT (dé-blè-man) *s. m.* Action de déblayer un lieu.

DÉBLATÉRATION (dé-blâ-té-râ-sion) *s. f.* Action de déblatérer.

DÉBLATÉRER (Dé-blâ-té-ré) *v. int.* Se répandre en reproches, en injures.

DÉBLAYER (dé-blè-yé) *v. tr.* Débarrasser en enlevant des matériaux, des décombres.

DÉBLOCAGE (dé-blo-kâ-jẹ) *s. m.* Action de débloquer.

DÉBLOQUER (dé-blo-ké) *v. tr.* Dégager du blocus une ville assiégée; remplacer les lettres bloquées.

DÉBOIRE (dé-boâ-rẹ) *s. m.* Arrière-goût désagréable que laisse une boisson; déception amère.

DÉBOISEMENT (dé-boâ-zẹ-man) *s. m.* Action de déboiser.

DÉBOISER (dé-boâ-zé) *v. tr.* Dégarnir de bois un lieu boisé.

DÉBOÎTEMENT (dé-boâ-tẹ-man) *s. m.* Dislocation; sorti de son articulation.

DÉBOÎTER (dé-boâ-té) *v. tr.* disloquer; disjoindre.

DÉBONDER (dé-bon-dé) *v. tr.* Lâcher la bonde d'un étang.

DÉBONDONNEMENT (dé-bon-dô-nẹ-man) *s. m.* Action de débondonner.

DÉBONDONNER (dé-bon-dô-né) *v. tr.* Oter le bondon.

DÉBONNAIRE (dé-bô-nè-rẹ) *adj.* Dont la bonté va jusqu'à la faiblesse.

DÉBONNAIREMENT (dé-bô-nè-rẹ-man) *adv.* D'une manière débonnaire.

DÉBONNAIRETÉ (dé-bô-nè-rẹ-té) *s. f.* Bonté; douceur; caractère débonnaire.

DÉBOR (dé-bor) *s. m.* Débordement d'un liquide.

DÉBORDEMENT (dé-bor-dẹ-man) *s. m.* Épanchement de l'eau d'un fleuve hors de son lit.

DÉBORDER (dé-bor-dé) *v. int.* Oter le bord; dépasser le bord.

DÉBOTTER (dé-bô-té) *v. tr.* Tirer les bottes à quelqu'un.

DÉBOUCHÉ (dé-bou-ché) *s. m.* Sor-

tie; issue; moyen; extrémité d'un défilé.

DÉBOUCHEMENT (dé-bou-chę-man) *s. m.* Action de déboucher.

DÉBOUCHER (dé-bou-ché) *v. tr.* Oter ce qui bouche. *V. int.* Sortir d'un défilé.

DÉBOUCLER (dé-bou-klé) *v. tr.* Défaire une boucle; mettre en liberté.

DÉBOUILLI (dé-bou-yi) *s. m.* Opération pour connaître la qualité du teint d'une étoffe.

DÉBOUILLIR (dé-bou-yir) *v. tr.* Éprouver la teinture d'une étoffe.

DÉBOUQUEMENT (dé-bou-kę-man) *s. m.* Action de débouquer.

DÉBOUQUER (dé-bou-ké) *v. int.* Sortir d'un détroit; d'un canal; d'une bouque.

DÉBOURBER (dé-bour-bé) *v. tr.* Tirer de la bourbe; dégager d'un mauvais pas.

DÉBOURRER (dé-bou-ré) *v. tr.* Enlever la bourre.

DÉBOURS (dé-bour) *s. m.* Argent déboursé par quelqu'un.

DÉBOURSÉ (dé-bour-sé) *s. m.* Ce que l'on a fourni à ses frais.

DÉBOURSEMENT (dé-bour-sę-man) *s. m.* Action de débourser.

DÉBOURSER (dé-bour-sé) *v. tr.* Tirer de l'argent de sa bourse.

DEBOUT (dę-bou) *adv.* Droit sur ses pieds; n'être pas assis; *interj* Levez-vous! relevez-vous!

DÉBOUTÉ (dé-bou-té) *s. m.* Jugement par lequel on renvoie quelqu'un comme non fondé en sa demande.

DÉBOUTER (dé-bou-té) *v. tr.* Déclarer quelqu'un déchu en sa demande

DÉBOUTONNER (dé-bou-tô-né) *v. tr.* Faire sortir les boutons de leurs boutonnieres.

DÉBRAILLÉ, E (dé-brâ-yé) *adj.* Dont les vêtements sont en désordre.

DÉBRAILLER (se) (dé-brâ-yé) *v. pr.* Laisser ses vêtements en désordre.

DÉBREDOUILLER (dé-brę-dou-yé) *v. tr.* Faire ôter la bredouille au jeu de tric-trac.

DÉBRIDEMENT (dé-bri-dę-man) *s. m.* Action de débrider.

DÉBRIDER (dé-bri-dé) *v. tr.* Débarrasser de la bride.

DÉBRIS (dé-bri) *s. m.* Reste d'un objet brisé, détruit.

DÉBROUILLEMENT (dé-brou-yę-man) *s. m.* Action de débrouiller.

DÉBROUILLER (dé-brou-yé) *v. tr.* Démêler; rendre clair ce qui est brouillé.

DÉBROUILLEUR, EUSE (dé-brou-yęur, yeu-zę) *s.* Celui, celle qui débrouille.

DÉBRUTIR (dé-bru-tir) *v. tr.* Dégrossir, commencer à polir un marbre, une glace, etc.

DÉBRUTISSEMENT (dé-bru-ti-sę-man) *s. m.* Action de débrutir.

DÉBUCHER (dé-bu-ché) *v. int.* Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve.

DÉBUSQUEMENT (dé-bus-kę-man) *s. m.* Action de débusquer.

DÉBUSQUER (dé-bus-ké) *v. tr.* Déloger l'ennemi de sa position.

DÉBUT (dé-bu) *s. m.* Commencement; premier pas dans une carrière; ce que l'on fait pour la première fois.

DÉBUTANT, E (dé-bu-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui débute dans une carrière, au théâtre.

DÉBUTER (dé-bu-té) *v. int.* Commencer; faire son début.

DEÇA (dę-sâ) *loc. prép.* De ce côté-ci, par opposition à delà, qui signifie de ce côté-là.

DÉCACHETAGE (dé-kâ-chę-tâ-ję) *s. m.* Action de décacheter.

DÉCACHETER (dé-kâ-chę-té) *v. tr.* Ouvrir en rompant le cachet.

DÉCADE (dé-kâ-dę) *s. f.* Série de dix jours dans le calendrier républicain.

DÉCADENCE (dé-kâ-dân-sę) *s. f.* Acheminement vers la ruine.

DÉCADENT, E (dé-kâ-dan, tę) *adj.* Qui appartient à la décadence.

DÉCADI (dé-kâ-di) *s. m.* Le dixième jour de la décade, qui remplaçait le dimanche.

DÉCAÈDRE (dé-kâ-è-drę) *s. m.* Solide qui a dix faces.

DÉCAGONE (dé-kâ-gô-nẹ) *s. m.* Figure qui a dix angles et dix côtés.

DÉCAGRAMME (dé-kâ-grâ-mẹ) *s. m.* Poids de dix grammes.

DÉCAISSER (dé-kè-sé) *v. tr.* Enlever un arbuste de sa caisse pour le transporter.

DÉCALER (dé-kâ-lé) *v. tr.* Faire cesser d'être calé; enlever les cales.

DÉCALITRE (dé-kâ-li-trẹ) *s. m.* Mesure de capacité de dix litres.

DÉCALOGUE (dé-kâ-lô-gẹ) *s. m.* Les dix commandements de Dieu donnés à Moïse sur le mont Sinaï.

DÉCALOTTER (dé-kâ-lô-té) *v. tr.* Oter la calotte, le dessus.

DÉCALQUE (dé-kâl-kẹ) *s. m.* Action de décalquer; résultat de cette action.

DÉCALQUER (dé-kâl-ké) *v. tr.* Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau, sur du papier.

DÉCAMÉRON (dé-kâ-mé-ron) *s. m.* Ouvrage qui rapporte les événements arrivés en dix jours.

DÉCAMÈTRE (dé-kâ-mè-trẹ) *s. m.* Mesure de dix mètres.

DÉCAMPEMENT (dé-kan-pẹ-man) *s. m.* Action de décamper

DÉCAMPER (dé-kan-pé) *v. int.* Lever le camp; s'enfuir précipitamment.

DÉCANAL, E (dé-kâ-nâl, nâ-lẹ) *adj.* Qui se rapporte au décanat.

DÉCANAT (dé-kâ-nâ) *s. m.* Dignité de doyen, dans l'Église, dans les Facultés.

DÉCANTAGE (dé-kan-tâ-jẹ) *s. m.* Action de décanter.

DÉCANTATION (dé-kan-tâ-sion) *s. f.* Opération par laquelle on décante.

DÉCANTER (dé-kan-té) *v. tr.* Transvaser doucement un liquide qui a déposé.

DÉCANTEUR (dé-kan-tẹ.r) *s. m.* Appareil à décanter.

DÉCAPAGE (dé-kâ-pâ-jẹ) *s. m.* Action de décaper.

DÉCAPER (dé-kâ-pé) *v. tr.* Enlever le vert-de-gris d'un métal. *V. int.* Passer entre les corps.

DÉCAPEUR (dé-kâ-pẹ.r) *s. m.* Celui qui décape les métaux.

DÉCAPITATION (dé-kâ-pi-tâ-sion) *s. f.* Action de décapiter.

DÉCAPITER (dé-kâ-pi-té) *v. tr.* Trancher la tête à un condamné.

DÉCAPODES (dé-kâ-pô-dẹ) *s. m. pl.* Ordre de la famille des crustacés à cinq paires de pattes (homards, écrevisses, etc.)

DÉCARÊMER (dé-kâ-rè-mé) *v. pr.* Sortir de l'abstinence du carême.

DÉCARRELAGE (dé-kâ-rẹ-lâ-jẹ) *s. m.* Action de décarreler.

DÉCARRELER (dé-kâ-rẹ-lé) *v. tr.* Enlever les carreaux d'un plancher.

DÉCASTÈRE (dé-kâ-stè-rẹ) *s. m.* Mesure de dix stères, soit dix mètres cubes.

DÉCASYLLABE (dé-kâ-sil-lâ-bẹ) *adj.* Qui a dix syllabes *s. m.* Vers de dix syllabes.

DÉCASYLLABIQUE (dé-kâ-sil-lâ-bi-kẹ) *adj.* Qui est de dix syllabes.

DÉCATIR (dé-kâ-tir) *v. tr.* Débarrasser le drap du cati; de l'apprêt.

DÉCATISSAGE (dé-kâ-ti-sâ-jẹ) *s. m.* Action, effet de décatir.

DÉCATISSEUR (dé-kâ-ti-sẹ.r) *s. m.* Celui qui décatit.

DÉCAVER (dé-kâ-vé) *v. tr.* Dépouiller un joueur de tout l'argent qu'il a devant lui.

DÉCÉDÉ, E (dé-sé-dé) *adj.* Mort de mort naturelle; une personne décédée.

DÉCÉDER (dé-sé-dé) *v. int.* Mourir de mort naturelle.

DÉCÈLEMENT (dé-sè-lẹ-man) *s. m.* Action de déceler.

DÉCELER (dé-sẹ-lé) *v. tr.* Découvrir ce qui était caché.

DÉCEMBRE (dé-san-brẹ) *s. m.* Dernier mois de l'année.

DÉCEMMENT (dé-sâ-man) *adv.* D'une manière décente.

DÉCEMVIR (dé-sèm-vir) *s. m.* Nom des dix magistrats de l'ancienne Rome.

DÉCEMVIRAL, E, AUX (dé-sèm-vi-râl, râ-lẹ, rô) *adj.* Relatif aux décemvirs.

DÉCEMVIRAT (dé-sèm-vi-râ) *s. m.* Dignité de décemvir.

DÉCENCE (dé-san-sę) *s. f.* Respect extérieur des bonnes mœurs, des convenances.

DÉCENNAL, E, AUX (dé-sèn-nàl, nà-lę, nô) *adj.* Qui dure dix ans.

DÉCENT, E (dé-san, tę) *adj.* Conforme à la décence.

DÉCENTRALISATEUR, TRICE (dé-san-trâ-li-zâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Relatif à la décentralisation.

DÉCENTRALISATION (dé-san-trâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de décentraliser.

DÉCENTRALISER (dé-san-trâ-li-zé) *v. tr.* Rendre les autorités locales plus indépendantes de l'autorité centrale.

DÉCEPTION (dé-sèp-sion) *s. f.* Surprise; désappointement.

DÉCERCLER (dé-sèr-klé) *v. tr.* Enlever les cercles.

DÉCERNER (dé-sèr-né) *v. tr.* Accorder; attribuer une récompense; donner.

DÉCÈS (dé-sè) *s. m.* Mort naturelle d'une personne.

DÉCEVABLE (dé-sę-vâ-blę) *adj.* Sujet à être trompé.

DÉCEVANT, E (dé-se-van, tę) *adj.* Trompeur; séduisant.

DÉCEVOIR (dé-sę-vôâr) *v. tr.* Tromper par l'apparence séduisante.

DÉCHAÎNEMENT (dé-chè-nę-man) *s. m.* Libre cours donné à la violence.

DÉCHAÎNER (dé-chè-né) *v. tr.* Exciter; ôter la chaîne.

DÉCHANTER (dé-chan-té) *v. int.* Chanter faux ou mal; changer de ton.

DÉCHAPERONNER (dé-châ-pę-rô-né) *v. tr.* Enlever le chaperon d'un oiseau de proie.

DÉCHARGE (dé-châr-ję) *s. f.* Action d'ôter un fardeau; coup d'arme à feu.

DÉCHARGEMENT (dé-châr-ję-man) *s. m.* Action de décharger des bâtiments, des voitures de transport.

DÉCHARGER (dé-châr-jé) *v. tr.* Oter la charge; diminuer; soulager.

DÉCHARGEUR (dé-châr-ję.r) *s. m.* Celui qui décharge les marchandises.

DÉCHARNÉ, E (dé-châr-né) *adj.* Qui est d'une maigreur excessive.

DÉCHARNER (dé-châr-né) *v. tr.* Oter la chair; amaigrir.

DÉCHAUMER (dé-chô-mé) *v. tr.* Débarrasser du chaume resté après la moisson.

DÉCHAUSSAGE (dé-chô-sâ-ję) *s. m.* Action de déchausser, d'ôter les souliers.

DÉCHAUSSEMENT (dé-chô-sę-man) *s. m.* Action de déchausser une dent, un arbre, un mur.

DÉCHAUSSER (dé-chô-sé) *v. tr.* Oter la chaussure; dénuder à la base.

DÉCHAUSSOIR (dé-chô-sôâr) *s. m.* Instrument de chirurgie pour déchausser les dents.

DÉCHAUX (dé-chô) *adj.* Ne se dit que des Carmes qui portent des sandales sans bas.

DÉCHÉANCE (dé-ché-an-sę) *s. f.* Action de déchoir; perte de la couronne, du trône.

DÉCHET (dé-chè) *s. m.* Perte qu'une chose éprouve dans sa quantité, sa qualité, sa valeur.

DÉCHEVELER (dé-chę-vę-lé) *v. tr.* Mettre une chevelure en désordre.

DÉCHIFFRABLE (dé-chi-frâ-blę) *adj.* Qui peut se déchiffrer.

DÉCHIFFREMENT (dé-chi-frę-man) *s. m.* Action de déchiffrer.

DÉCHIFFRER (dé-chi-fré) *v. tr.* Lire ce qui est écrit en chiffres ou mal écrit; lire de la musique à première vue.

DÉCHIFFREUR (dé-chi-frę.r) *s. m.* Celui qui peut déchiffrer.

DÉCHIQUETER (dé-chi-kę-té) *v. tr.* Tailler; découper menu.

DÉCHIQUETURE (dé-chi-kę-tu-rę) *s. f.* Découpure; déchirure.

DÉCHIRAGE (dé-chi-râ-ję) *s. m.* Action de déchirer; dépeçage d'un train de bois.

DÉCHIRANT, E (dé-chi-ran, tə) *adj.* Qui déchire le cœur.

DÉCHIREMENT (dé-chi-rə-man) *s. m.* Action de déchirer.

DÉCHIRER (dé-chi-ré) *v. tr.* Mettre en pièces; rompre; navrer; tour-[illegible]

DÉCHIRURE (dé-chi-ru-rə) *s. f.* Rupture faite en déchirant un tissu, [illegible]

DÉCHOIR (dé-choâr) *v. int.* Décliner; tomber dans un état pire; décri[illegible]

DÉCHOUER (dé-choué) *v. tr.* Remettre à flot un bâtiment échoué.

DÉCHU, E (dé-chu) *adj.* Tombé bas; qui a perdu la dignité qu'il possédait.

DÉCIDÉ, E (dé-si-dé) *adj.* Qui ne balance pas pour prendre un parti.

DÉCIDÉMENT (dé-si-dé-man) *adv.* D'une manière décidée.

DÉCIDER (dé-si-dé) *v. tr.* Déterminer; résoudre; terminer.

DÉCIGRAMME (dé-si-grâ-mə) *s. m.* Dixième partie du gramme.

DÉCILITRE (dé-si-li-trə) *s. m.* Dixième partie du litre.

DÉCIMABLE (dé-si-mâ-blə) *adj.* Sujet à la dîme.

DÉCIMAL, E, AUX (dé-si-mâl, mâ-lə, mô) *adj.* Qui procède par dix.

DÉCIMATEUR (dé-si-mâ-tə.r) *s. m.* Celui qui levait la dîme.

DÉCIMATION (dé-si-mâ-sion) *s. f.* Action de décimer.

DÉCIME (dé-si-mə) *s. m.* Dixième partie du franc.

DÉCINTRAGE (dé-sin-trâ-jə) et **DÉCINTREMENT** (dé-sin-trə-man) *s. m.* Action de décintrer.

DÉCINTRER (dé-sin-tré) *v. tr.* Oter les cintres d'un arc, d'une voûte.

DÉCISIF, IVE (dé-si-zif, zi-və) *adj.* Qui décide; conclusif.

DÉCISION (dé-si-zion) *s. f.* Action de décider; jugement résolution.

DÉCISIVEMENT (dé-si-zi-və-man) *adv.* D'une manière décisive.

DÉCISOIRE (dé-si-zoâ-rə) *adj.* Qui doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE (dé-sis-tè-rə) *s. m.* Dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR (dé-klâ-mâ-tə.r) *s. m.* Qui récite en déclamant; orateur, écrivain emphatique.

DÉCLAMATION (dé-klâ-mâ-sion) *s. f.* Manière de déclamer; emploi de phrases pompeuses.

DÉCLAMATOIRE (dé-klâ-mâ-toâ-rə) *adj.* Dont le fond est banal et la forme emphatique.

DÉCLAMER (dé-klâ-mé) *v. tr.* Réciter en marquant le sens par les intonations et le geste.

DÉCLARATIF, IVE (dé-klâ-râ-tif, ti-və) *adj.* Qui déclare quelque chose.

DÉCLARATION (dé-klâ-râ-sion) *s. f.* Action de déclarer.

DÉCLARATOIRE (dé-klâ-râ-tô-â-rə) *adj.* Qui contient la déclaration juridique d'un fait.

DÉCLARER (dé-klâ-ré) *v. tr.* Manifester ouvertement ce qu'on pense, ce qu'on sent.

DÉCLASSÉ, E (dé-klâ-sé) *adj.* Qui est déchu de sa position sociale.

DÉCLASSEMENT (dé-klâ-sə-man) *s. m.* Action de déclasser.

DÉCLASSER (dé-klâ-sé) *v. tr.* Faire sortir de la catégorie où l'on était classé.

DÉCLIC (dé-klik) *s. m.* Jeu d'un ressort qui lève le cliquet servant à maintenir un mécanisme.

DÉCLIN (dé-klin) *s. m.* État d'une chose qui décline.

DÉCLINABLE (dé-kli-nâ-blə) *adj.* Qui peut se décliner.

DÉCLINAISON (dé-kli-nè-zon) *s. f.* L'ensemble des désinences qui est commun à tout un groupe de noms, de pronoms, de qualificatifs.

DÉCLINANT, E (dé-kli-nan, tə) *adj.* Qui décline.

DÉCLINATOIRE (dé-kli-nâ-toâ-rə) *adj.* Qui tient à décliner une juridiction.

DÉCLINER (dé-kli-né) *v. int.* Redescendre après avoir atteint le point culminant de sa course.

DÉCLIVE (dé-kli-və) *adj.* Qui présente un plan incliné.

DÉCLIVITÉ (dé-kli-vi-té) *s. f.* Ce qui présente un plan incliné.

DÉCLORE (dé-klor-ę) *v. tr.* Ouvrir en écartant ce qui sert de clôture.

DÉCLOUER (dé-klou-é) *v. tr.* Détacher ce qui était cloué.

DÉCOCHEMENT (dé-kô-chę-man) *s. m.* Action de décocher.

DÉCOCHER (dé-kô-ché) *v. tr.* Tirer une flèche, un trait.

DÉCOCTION (dé-kôk-sion) *s. f.* Bouillon de drogues, de plantes.

DÉCOIFFER (dé-koâ-fé) *v. tr.* Oter, déranger la coiffure.

DÉCOLLATION (dé-kôl-lâ-sion) *s. f.* Action de décoller, de couper le cou.

DÉCOLLEMENT (dé-kô-lę-man) *s. m.* Action de détacher ce qui est collé.

DÉCOLLER (dé-kô-lé) *v. tr.* Couper le cou; détacher ce qui était collé.

DÉCOLLETAGE (dé-kô-lę-tâ-ję) *s. m.* Manière de décolleter une robe.

DÉCOLLETER (dé-kô-lę-té) *v. tr.* Découvrir en laissant voir le cou, les épaules.

DÉCOLORATION (dé-kô-lôr-â-sion) *s. f.* Etat de ce qui se décolore.

DÉCOLORÉ, E (dé-kô-lôr-é) *adj.* Qui a perdu sa couleur.

DÉCOLORER (dé-kô-lor-é) *v. tr.* Dépouiller de sa couleur.

DÉCOMBRER (dé-kon-bré) *v. tr.* Débarrasser de ce qui encombre.

DÉCOMBRES (dé-kon-bręs) *s. m. pl.* Matériaux, débris d'une démolition.

DÉCOMMANDER (dé-kô-man-dé) *v. tr.* Retirer une commande qu'on avait faite.

DÉCOMPLÉTER (dé-kon-plé-té) *v. tr.* Rendre incomplet.

DÉCOMPOSABLE (dé-kon-pô-zâ-blę) *adj.* Qui peut être décomposé.

DÉCOMPOSÉ, E (dé-kon-pô-zé) *adj.* Profondément altéré.

DÉCOMPOSER (dé-kon-pô-zé) *v. tr.* Diviser en ses éléments composants; altérer.

DÉCOMPOSITION (dé-kon-pô-zi-sion) *s. f.* Action par laquelle un corps est décomposé.

DÉCOMPTE (dé-kon-tę) *s. m.* Diminution à faire dans un compte.

DÉCOMPTER (dé-kon-té) *v. tr.* Constater une diminution à faire dans un compte.

DÉCONCERTEMENT (dé-kon-sèr-tę-man) *s. m.* Action de déconcerter.

DÉCONCERTER (dé-kon-sèr-té) *v. tr.* Troubler quelqu'un en dérangeant ses mesures, ses desseins.

DÉCONFIRE (dé-kon-fi-rę) *v. tr.* Battre; mettre dans un piteux état.

DÉCONFIT, E (dé-kon-fi, tę) *adj.* Qui a éprouvé quelque grande déconvenue.

DÉCONFITURE (dé-kon-fi-tu-rę) *s. f.* Déroute; ruine; faillite.

DÉCONFORTER (dé-kon-for-té) *v. tr.* Abattre en ôtant la force.

DÉCONSEILLER (dé-kon-sè-yé) *v. tr.* Conseiller de ne pas faire quelque chose.

DÉCONSIDÉRATION (dé-kon-si-dé-râ-sion) *s. f.* Perte de la considération.

DÉCONSIDÉRÉ, E (dé-kon-si-dé-ré) *adj.* Qui n'a plus l'estime des gens de bien.

DÉCONSIDÉRER (dé-kon-si-dé-ré) *v. tr.* Faire perdre la considération, l'estime.

DÉCONTENANCER (dé-kon-tę-nan-sé) *v. tr.* Faire perdre contenance à quelqu'un.

DÉCONVENUE (dé-kon-vę-nu) *s. f.* Désappointement causé par un échec.

DÉCOR (dé-kor) *s. m.* Action de décorer; ornement; décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR (dé-kor-â-tęr) *s. m.* Celui qui fait les travaux de décoration.

DÉCORATIF, IVE (dé-kor-â-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à décorer; qui décore bien.

DÉCORATION (dé-kor-â-sion) *s. f.* Ornement; marque de dignité; toiles peintes d'un théâtre.

DÉCORDER (dé-kor-dé) *v. tr.* Détortiller une corde.

DÉCORÉ, E (dé-kor-é) *adj.* Qui porte une décoration.

DÉCORER (dé-kor-é) *v. tr.* Garnir

d'accessoires destinés à embellir; conférer une décoration.

DÉCORNER (dé-kor-né) *v. tr.* Dégarnir de ses cornes.

DÉCORTICATION (dé-kor-ti-kâ-sion) *s. f.* Action de décortiquer.

DÉCORTIQUER (dé-kor-ti-ké) *v. tr.* Dépouiller de son écorce, de son enveloppe.

DÉCORUM (dé-kor-ôm) *s. m.* Convenances à observer pour tenir son rang.

DÉCOUCHER (dé-kou-ché) *v. int.* Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE (dé-kou-drę) *v. tr.* Défaire une couture. *V. int.* En venir aux mains.

DÉCOULEMENT (dé-kou-lę-man) *s.m.* Action de découler.

DÉCOULER (dé-kou-lé) *v. int.* Couler de haut en bas; émaner; résulter de.

DÉCOUPAGE (dé-kou-pâ-ję) *s. m.* Action de découper.

DÉCOUPER (dé-kou-pé) *v. tr.* Couper régulièrement en morceaux.

DÉCOUPEUR, EUSE (dé-kou-pę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui découpe.

DÉCOUPLÉ, E (dé-kou-plé) *adj.* Avoir le corps libre et agile en ses mouvements.

DÉCOUPLE (dé-kou-plę) *s. m.* L'action de découpler les chiens de chasse.

DÉCOUPLER (dé-kou-plé) *v. tr.* Détacher les chiens couplés.

DÉCOUPOIR (dé-kou-poâr) *s. m.* Instrument pour découper.

DÉCOUPURE (dé-kou-pu-rę) *s. f.* Action de découper une étoffe, de la toile, du papier.

DÉCOURAGEANT, E (dé-kou-râ-jan, tę) *adj.* Propre à décourager.

DÉCOURAGEMENT (dé-kou-râ-jęman) *s. m.* Etat de celui qui est découragé.

DÉCOURAGER (dé-kou-râ-jé) *v. tr.* Abattre; faire perdre le courage.

DÉCOURONNEMENT (dé-kou-rô-nęman) *s. m.* Action de découronner.

DÉCOURONNER (dé-kou-rô-né) *v. tr.* Dépouiller d'une couronne.

DÉCOURS (dé-kour) *s. m.* Période de décroissance de la lune, d'une maladie.

DÉCOUSU, E (dé-kou-zu) *adj.* Où il n'y a pas de liaison.

DÉCOUSURE (dé-cou-zu-rę) *s. f.* L'endroit, la partie décousue.

DÉCOUVERT, E (dé-kou-vèr, tę) *adj.* Qui n'est pas couvert.

DÉCOUVERT (dé-kou-vèr) *s. m.* Position d'une banque qui livre en avance des fonds.

DÉCOUVERTE (dé-kou-vèr-tę) *s. f.* Action de découvrir ce qui était inconnu.

DÉCOUVRIR (dé-kou-vrir) *v. tr.* Parvenir à connaître; apercevoir; trouver.

DÉCRASSEMENT (dé-krâ-sę-man) *s. m.* Action de décrasser.

DÉCRASSER (dé-krâ-sé) *v. tr.* Débarrasser de la crasse; polir; façonner aux bons usages.

DÉCRÉDITEMENT (dé-kré-di-tę-man) *s. m.* Action de décréditer.

DÉCRÉDITER (dé-kré-di-té) *v. tr.* Faire perdre le crédit, la considération.

DÉCRÉPIR (dé-kré-pir) *v. tr.* Dégarnir un mur du crépi.

DÉCRÉPISSAGE (dé-kré-pi-sâ-ję) *s. m.* Action de décrépir.

DÉCRÉPIT, E (dé-kré-pi, tę) *adj.* Qui est dans la décrépitude.

DÉCRÉPITATION (dé-kré-pi-tâ-sion) *s. f.* Pétillement du sel sur le feu.

DÉCRÉPITER (dé-kré-pi-té) *v. int.* Pétiller; éclater sous l'action du feu.

DÉCRÉPITUDE (dé-kré-pi-tu-dę) *s. f.* Dernier terme de la vie humaine; état de vieillesse extrême.

DÉCRET (dé-krè) *s. m.* Ordonnance, décision; jugement qui émane de quelque autorité.

DÉCRÉTALE (dé-kré-tâ-lę) *s. f.* Décision des anciens papes sur des questions de discipline.

DÉCRÉTER (dé-kré-té) *v. tr.* Ordonner par décret.

DÉCRI (dé-kri) *s. m.* Action de décrier quelqu'un ou quelque chose.

DÉCRIER (dé-kri-yé) *v. tr.* Défendre

l'usage de certaines choses; ôter la réputation.

DÉCRIRE (dé-kri-rę) *v. tr.* Représenter par la parole ou par écrit. Dépeindre; tracer.

DÉCROCHEMENT (dé-krô-chę-man) *s. m.* Action de décrocher.

DÉCROCHER (dé-krô-ché) *v. tr.* Détacher ce qui était accroché.

DÉCROCHOIR (dé-krô-chôâr) *s. m.* Ce qui sert à décrocher.

DÉCROISEMENT (dé-krôâ-zę-man) *s. m.* Action de décroiser.

DÉCROISER (dé-krôâ-zé) *v. tr.* Défaire ce qui est croisé.

DÉCROISSANCE (dé-krôâ-sân-sę) *s. f.* Etat de ce qui décroît.

DÉCROISSANT, E (dé-krôâ-san, tę) *adj.* Qui décroît.

DÉCROISSEMENT (dé-krôâ-sę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui décroît.

DÉCROIT (dé-krôâ) *s. m.* Décroissance de la lune à son dernier quartier.

DÉCROÎTRE (dé-krôâ-trę) *v. int.* Diminuer progressivement.

DÉCROTTAGE (dé-krô-tâ-ję) *s. m.* Action de décrotter.

DÉCROTTER (dé-krô-té) *v. tr.* Nettoyer en enlevant la crotte.

DÉCROTTEUR (dé-krô-teur) *s. m.* Celui qui décrotte, qui cire les chaussures.

DÉCROTTOIR (dé-krô-tôâr) *s. m.* Lame de fer pour décrotter les chaussures à l'entrée des maisons.

DÉCROTTOIRE (dé-krô-tôâ-rę) *s. f.* Brosse pour décrotter.

DÉCRUE (dé-kru) *s. f.* La quantité dont une masse d'eau a décru.

DÉCRUER (dé-kru-é) *v. tr.* Débarrasser le fil écru de l'odeur du chanvre en le lessivant.

DÉCRÛMENT (dé-kru-man) *s. m.* Action de décruer.

DÉCRUSAGE (dé-kru-zâ-ję) *s. m.* Action de décruser.

DÉCRUSEMENT (dé-kru-zę-man) *s. m.* Opération par laquelle on décruse.

DÉCRUSER (dé-kru-zé) *v. tr.* Lessiver les cocons de soie pour rendre le dévidage plus facile.

DÉÇU, E (dé-su) *adj.* Qui a éprouvé une déception.

DÉCUIRE (dé-kui-rę) *v. tr.* Corriger l'effet de la cuisson.

DÉCULOTTER (dé-ku-lô-té) *v. tr.* Enlever la culotte, le pantalon.

DÉCUPLE (dé-ku-plę) *adj.* Qui égale dix fois une quantité donnée.

DÉCUPLEMENT (dé-ku-plę-man) *s. m.* Action de décupler.

DÉCUPLER (dé-ku-plé) *v. tr.* Rendre dix fois plus grand.

DÉCURIE (dé-ku-ri) *s. f.* Groupe de dix hommes; dixième partie de la centurie.

DÉCURION (dé-ku-rion) *s. m.* Chef d'une décurie curiale.

DÉCUVAGE (dé-ku-vâ-ję) *s. m.* Action de décuver.

DÉCUVAISON (dé-ku-vè-zon) *s. f.* Opération par laquelle on décuve.

DÉCUVER (dé-ku-vé) *v. tr.* Mettre le vin hors de la cuve.

DÉDAIGNER (dé-dè-gné) *v. tr.* Considérer comme n'étant pas digne qu'on s'en occupe.

DÉDAIGNEUSEMENT (dé-dè-gneu-zę-man) *adv.* D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE (dé-dè-gneu, zę) *adj.* Qui exprime du dédain.

DÉDAIN (dé-din) *s. m.* Sentiment par lequel on dédaigne.

DÉDALE (dé-dâ-lę) *s. m.* Labyrinthe; lieu où l'on se perd par la complication des détours.

DÉDAMER (dé-dâ-mé) *v. tr.* Au jeu de dames, défaire une dame qu'on a faite à tort.

DEDANS (dę-dan) *adv.* Dans l'intérieur; *s. m.* La partie intérieure.

DÉDICACE (dé-di-kâ-sę) *s. f.* Action de dédier.

DÉDICATOIRE (dé-di-kâ-tôâ-rę) *adj.* Qui sert à dédier.

DÉDIER (dé-dié) *v. tr.* Placer sous l'invocation divine; adresser un livre par une dédicace.

DÉDIRE (dé-di-rę) *v. tr.* Revenir sur ce qu'on a dit; sur une promesse faite.

DÉDIT (dé-di) *s. m.* Action de se

dédire; ce qu'on est convenu de payer si l'on se dédit.

DÉDOMMAGEMENT (dé-dô-mâ-je-man) *s. m.* Avantage fait à quelqu'un pour le dédommager.

DÉDOMMAGER (dé-dô-mâ-jé) *v. tr.* Indemniser d'un dommage.

DÉDORER (dé-dor-é) *v. tr.* Enlever, ôter la dorure.

DÉDOUBLEMENT (dé-dou-blę-man) *s. m.* Action de dédoubler.

DÉDOUBLER (dé-dou-blé) *v. tr.* Dégarnir un objet de sa doublure; couper par moitié.

DÉDUCTION (dé-duk-sion) *s. f.* Soustraction; retranchement; conséquence déduite.

DÉDUIRE (dé-dui-rę) *v. tr.* Rabattre; narrer; inférer.

DÉESSE (dé-è-sę) *s. f.* Divinité fabuleuse du sexe féminin.

DÉFÂCHER (SE) (dé-fâ-ché) *v. pr.* S'apaiser après s'être fâché.

DÉFAILLANCE (dé-fâ-yan-sę) *s. f.* Faiblesse soudaine.

DÉFAILLANT, E (dé-fâ-yan, tę) *adj.* Qui s'affaiblit. *S.* Qui fait défaut en justice.

DÉFAILLIR (dé-fâ-yir) *v. int.* Manquer; tomber de faiblesse.

DÉFAIRE (dé-fè-rę) *v. tr.* Détruire; faire mourir; abattre; mettre en déroute.

DÉFAIT, E (dé-fè, tę) *adj.* Battu, taillé en pièces; exténué; amaigri.

DÉFAITE (dé-fè-tę) *s. f.* Déroute; excuse artificieuse.

DÉFALCATION (dé-fal-kâ-sion) *s. f.* Action de défalquer.

DÉFALQUER (dé-fal-ké) *v. tr.* Déduire dans une évaluation.

DÉFAUSSER (dé-fô-sé) *v. tr.* Redresser ce qui est faussé; **(Se)** *V. pr.* Se débarrasser d'une fausse carte.

DÉFAUT (dé-fô) *s. m.* Imperfection; absence d'une personne ou d'une chose là où elle serait désirable.

DÉFAVEUR (dé-fâ-vę.r) *s. f.* Privation de la faveur.

DÉFAVORABLE (dé-fâ-vor-â-blę) *adj.* Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT (dé-fâ-vor-â-blę-man) *adv.* D'une manière défavorable.

DÉFÉCATION (dé-fé-kâ-sion) *s. f.* Clarification d'une liqueur.

DÉFECTIBLE (dé-fèk-ti-blę) *adj.* Imparfait; incomplet.

DÉFECTIF, IVE (dé-fèk-tif, ti-vę) *adj.* Se dit d'un verbe qui n'a pas tous ses temps et tous ses modes.

DÉFECTION (dé-fèk-sion) *s. f.* Action d'abandonner une cause ou un parti.

DÉFECTUEUSEMENT (dé-fèk-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE (dé-fèk-tueu, zę) *adj.* Qui a des défauts.

DÉFECTUOSITÉ (dé-fèk-tuô-zi-té) *s. f.* Vice; imperfection.

DÉFENDABLE (dé-fan-dâ-blę) *adj.* Qui peut être défendu.

DÉFENDEUR, ERESSE (dé-fan-dę.r, dę-rè-sę) *s. m.* et *f.* Qui se défend en justice.

DÉFENDRE (dé-fan-drę) *v. tr.* Aider quelqu'un contre ceux qui l'attaquent; prohiber; résister.

DÉFENSE (dé-fan-sę) *s. f.* Protection; justification; prohibition: *pl.* Longues dents de l'éléphant; fortification.

DÉFENSEUR (dé-fan-sę.r) *s. m.* Celui qui défend, protecteur; avocat.

DÉFENSIF, IVE (dé-fan-sif, si-vę) *adj.* Qui est pour la défense et non pour l'attaque.

DÉFENSIVEMENT (dé-fan-si-vę-man) *adv.* D'une manière défensive.

DÉFÉQUER (dé-fé-ké) *v. tr.* Clarifier un liquide.

DÉFÉRANT, E (dé-fé-ran, tę) *adj.* Qui défère, qui condescend.

DÉFÉRENCE (dé-fé-ran-sę) *s. f.* Respect; condescendance.

DÉFÉRER (dé-fé-ré) *v. tr.* Donner; dénoncer. *V. int.* Céder; condescendre par égard.

DÉFERLAGE (dé-fèr-lâ-ję) *s. m.* Action de déferler.

DÉFERLER (dé-fèr-lé) *v. int.* Se dit des vagues qui se déploient avec impétuosité.

DÉFERREMENT (dé-fè-rę-man) *s. m.* Action de déferrer.

DÉFERRER (dé-fè-ré) *v. tr.* Oter le fer dont une chose est garnie.

DÉFETS (dé-fè) *s. m. pl.* Feuillets dépareillés d'un livre.

DÉFEUILLER (dé-fę-yé) *v. tr.* Enlever les feuilles des arbres.

DÉFI (dé-fi) *s. m.* Toute provocation à un jeu où il y a lutte.

DÉFIANCE (dé-fian-sę) *s. f.* Manque de confiance dans autrui, crainte d'être trompé.

DÉFIANT, E (dé-fian, tę) *adj.* Porté à se défier des autres.

DÉFICELER (dé-fi-sę-lé) *v. tr.* Défaire ce qui est lié avec une ficelle.

DÉFICIT (dé-fi-sit) *s. m.* Ce qui est en moins dans un compte, dans une recette.

DÉFIER (dé-fié) *v. tr.* Braver; provoquer au combat; affronter.

DÉFIGURER (dé-fi-gu-ré) *v. tr.* Dénaturer; gâter; altérer.

DÉFILADE (dé-fi-là-dę) *s. f.* Action de défiler; d'aller à la file.

DÉFILÉ (dé-fi-lé) *s. m.* Passage étroit; action des troupes qui défilent.

DÉFILEMENT (dé-fi-lę-man) *s. m.* Position où les assiégés sont à l'abri du tir de l'ennemi.

DÉFILER (dé-fi-lé) *v. tr.* Oter le fil; dire tout ce qu'on a appris. *V. int.* Aller l'un après l'autre.

DÉFINI, E (dé-fi-ni) *adj.* Temps du verbe qui exprime un passé entièrement écoulé.

DÉFINIR (dé-fi-nir) *v. tr.* Expliquer, déterminer, faire connaître le caractère.

DÉFINISSABLE (dé-fi-ni-sà-blę) *adj.* Qui peut être défini.

DÉFINITIF, IVE (dé-fi-ni-tif, ti-vę) *adj.* Qui décide, qui détermine.

DÉFINITION (dé-fi-ni-sion) *s. f.* Explication nette de la nature d'une chose; décision.

DÉFINITIVEMENT (dé-fi-ni-ti-vę-man) *adv.* D'une manière définitive.

DÉFLAGRATION (dé-flà-grà-sion) *s. f.* Opération par laquelle un corps est brûlé.

DÉFLEURIR (dé-flę-rir) *v. tr.* Dépouiller de sa fleur. *V. int.* perdre sa fleur.

DÉFLORAISON (dé-flor-è-zon) *s. f.* Chute des fleurs d'une plante.

DÉFLORER (dé-flor-é) *v. tr.* Dépouiller de sa fleur; faire perdre sa fraîcheur, sa nouveauté.

DÉFONÇAGE (dé-fon-sà-ję) *s. m.* Opération qui consiste à défoncer, à fouiller profondément un terrain.

DÉFONCEMENT (dé-fon-sę-man) *s. m.* Action de défoncer.

DÉFONCER (dé-fon-sé) *v. tr.* Oter le fond; fouiller un terrain.

DÉFONCEUSE (dé-fon-seu-zę) *s. f.* Charrue sans versoir.

DÉFORMATION (dé-for-mà-sion) *s. f.* Altération de la forme.

DÉFORMER (dé-for-mé) *v. tr.* Oter ou gâter la forme.

DÉFOURNER (dé-four-né) *v. tr.* Retirer du four.

DÉFRAÎCHIR (dé-frè-chir) *v. tr.* Enlever le brillant, la fraîcheur de quelque chose.

DÉFRAYER (dé-frè-yé) *v. tr.* Se charger de la dépense de quelqu'un.

DÉFRICHEMENT (dé-fri-chę-man) *s. m.* Action de défricher.

DÉFRICHER (dé-fri-ché) *v. tr.* Rendre un terrain inculte propre à la culture.

DÉFRICHEUR (dé-fri-chę.r) *s. m.* Celui qui défriche une terre.

DÉFRISER (dé-fri-zé) *v. tr.* Défaire la frisure; contrarier.

DÉFRONCEMENT (dé-fron-sę-man) *s. m.* Action de défroncer.

DÉFRONCER (dé-fron-sé) *v. tr.* Déplisser ce qui était froncé; se dérider le front.

DÉFROQUE (dé-frò-kę) *s. f.* Vêtements usés; vêtements dont on ne veut plus.

DÉFROQUÉ, E (dé-frò-ké) *adj.* Se dit d'une personne qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER (dé-frò-ké) *v. tr.* Faire quitter l'habit religieux.

DÉFUNT, E (dé-fun, tę) *adj.* et *s.* Qui a quitté la vie.

DÉGAGÉ, E (dé-gâ-jé) *adj.* Qui n'est plus engagé ; débarrassé, délivré.

DÉGAGEMENT (dé-gâ-ję-man) *s. m.* Action de dégager.

DÉGAGER (dé-gâ-jé) *v. tr.* Retirer ce qui est engagé ; délivrer, débarrasser.

DÉGAINE (dé-gè-nę) *s. f.* Façon de se tenir, de se mouvoir.

DÉGAINER (dé-gè-né) *v. tr.* Tirer du fourreau, de sa gaine une épée, un sabre, un poignard.

DÉGANTER (dé-gan-té) *v. tr.* Faire cesser d'être ganté.

DÉGARNIR (dé-gâr-nir) *v. tr.* Enlever ce qui garnit ; dégager.

DÉGÂT (dé-gâ) *s. m.* Dommage résultant de détérioration.

DÉGAUCHIR (dé-gô-chir) *v. tr.* Dresser une surface inégale en enlevant les parties trop saillantes.

DÉGAUCHISSEMENT (dé-gô-chi-sę-man) *s. m.* Action de dégauchir.

DÉGEL (dé-jèl) *s. m.* Fonte de la neige, de la glace, quand la température s'adoucit.

DÉGELÉE (dé-ję-lé) *s. f.* Succession de coups qui tombent sur quelqu'un.

DÉGELER (dé-ję-lé) *v. tr.* Faire fondre ce qui était gelé ; réchauffer.

DÉGÉNÉRATION (dé-jé-né-râ-sion) *s. f.* Le fait de dégénérer.

DÉGÉNÉRER (dé-jé-né-ré) *v. int.* Perdre les qualités de sa race ; aller de mal en pis.

DÉGÉNÉRESCENCE (dé-jé-né-rès-san-sę) *s. f.* Disposition à dégénérer.

DÉGINGANDÉ, E (dé-gin-gan-dé) *adj.* Dont la contenance est mal assurée.

DÉGINGANDER (SE) (dé-gin-gan-dé) *v. p.* Se rendre dégingandé.

DÉGLUER (dé-glu-é) *v. tr.* Faire cesser d'être englué.

DÉGLUTITION (dé-glu-ti-sion) *s. f.* Action d'avaler.

DÉGOBILLER (dé-gô-bi-yé) *v. tr.* Rendre ce qu'on a mangé avec excès.

DÉGOISER (dé-goâ-zé) *v. tr.* Débiter rapidement des paroles.

DÉGOMMAGE (dé-gô-mâ-ję) *s. m.* Action de dégommer.

DÉGOMMER (dé-gô-mé) *v. tr.* Oter la gomme ; faire perdre un emploi.

DÉGONFLEMENT (dé-gon-flę-man) *s. m.* Action de dégonfler.

DÉGONFLER (dé-gon-flé) *v. tr.* Dissiper le gonflement.

DÉGORGEMENT (dé-gor-ję-man) *s. m.* Action de débarrasser ce qui est engorgé.

DÉGORGEOIR (dé-gor-joâr) *s. m.* Canal pour l'issue des eaux.

DÉGORGER (dé-gor-jé) *v. tr.* Déboucher un passage engorgé ; vider. *V. int.* S'épancher.

DÉGOTER (dé-gô-té) *v. tr.* Déposséder quelqu'un de son poste, de son rang.

DÉGOURDI, E (dé-gour-di) *adj.* Qui n'est plus engourdi ; adroit, avisé.

DÉGOURDIR (dé-gour-dir) *v. tr.* Faire chauffer un peu ; ôter l'engourdissement ; façonner ; polir.

DÉGOURDISSEMENT (dé-gour-di-sę-man) *s. m.* Action de dégourdir, de se dégourdir.

DÉGOÛT (dé-gou) *s. m.* Manque de goût ; aversion ; répugnance.

DÉGOÛTANT, E (dé-gou-tan, tę) *adj.* Qui inspire du dégoût.

DÉGOÛTÉ, E (dé-gou-té) *adj.* Qui est difficile ; délicat.

DÉGOÛTER (dé-gou-té) *v. tr.* Donner du dégoût ; rebuter.

DÉGOUTTANT, E (dé-gou-tan, tę) *adj.* Qui tombe goutte à goutte.

DÉGOUTTEMENT (dé-gou-tę-man) *s. m.* Action de dégoutter.

DÉGOUTTER (dé-gou-té) *v. int.* Tomber goutte à goutte.

DÉGRADANT, E (dé-grâ-dan, tę) *adj.* Qui dégrade moralement.

DÉGRADATEUR (dé-grâ-dâ-tę-r) *s. m.* Appareil photographique pour les fonds dégradés.

DÉGRADATION (dé-grâ-dâ-sion) *s. f.* Censure ; punition ; peine infamante ; avilissement ; dégât.

DÉGRADER (dé-grâ-dé) *v. tr.* Destituer d'un grade; avilir: faire du dégât.

DÉGRAFER (dé-grâ-fé) *v. tr.* Détacher une chose qui était agrafée.

DÉGRAISSAGE (dé-grè-sâ-ję) *s. m.* Opération par laquelle on dégraisse.

DÉGRAISSEMENT (dé-grè-sę-man) *s. m.* Action de dégraisser.

DÉGRAISSER (dé-grè-sé) *v. tr.* Oter la graisse, les taches.

DÉGRAISSEUR (dé-grè-sę.r) *s. m.* Celui qui se charge de nettoyer les étoffes.

DÉGRAS (dé-grâ) *s. m.* Résidu d'huile de poisson pour la préparation des peaux.

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOIMENT** (dé-grâ-vôâ-man) *s. m.* Effet d'une eau qui dégrade un mur.

DÉGRAVOYER (dé-grâ-vôâ-yé) *v. tr.* Dégrader des murs, des pilotis.

DEGRÉ (dę-gré) *s. m.* Marche d'escalier; grade; division du baromètre et du thermometre, partie d'un cercle, etc.

DÉGRÉEMENT (dé-gré-man) *s. m.* Opération par laquelle on dégarnit un navire de ses agrès.

DÉGRÉER (dé-gré-é) *v. tr.* Détruire les agrès d'un navire en totalité ou en partie.

DÉGRÈVEMENT (dé-grè-vę-man) *s. m.* Action de dégrever.

DÉGREVER (dé-grę-vé) *v. tr.* Diminuer une imposition.

DÉGRINGOLADE (dé-grin-gô-lâ-dę) *s. f.* Action de dégringoler.

DÉGRINGOLER (dé-grin-gô-lé) *v. int.* Descendre plus vite qu'on ne veut.

DÉGRISEMENT (dé-gri-zę-man) *s. m.* Action de dégriser.

DÉGRISER (dé-gri-zé) *v. tr.* Faire passer l'ivresse; détruire l'illusion.

DÉGROSSIR (dé-grô-sir) *v. tr.* Oter le plus gros; ébaucher; débrouiller.

DÉGROSSISSAGE (dé-grô-si-sâ-ję) *s. m.* Action de dégrossir.

DÉGROSSISSEMENT (dé-grô-si-sę-man) *s. m.* Opération par laquelle on dégrossit.

DÉGUENILLÉ, E (dé-gę-ni-yé) *adj* Couvert de guenilles.

DÉGUERPIR (dé-gèr-pir) *v. int.* Abandonner, sortir d'un lieu malgré soi.

DÉGUERPISSEMENT (dé-gèr-pi-sę-man) *s. m.* Action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER (dé-gi-gnô-né) *v. tr.* Débarrasser du guignon, de la mauvaise chance.

DÉGUISEMENT (dé-gi-zę-man) *s. m.* Costume d'emprunt qui rend méconnaissable; dissimulation.

DÉGUISER (dé-gi-zé) *v. tr.* Travestir; dissimuler sous des dehors trompeurs.

DÉGUSTATEUR (dé-gus-tâ-tę.r) *s. m.* Celui qui est chargé de déguster.

DÉGUSTATION (dé-gus-tâ-sion) *s. f.* Action de déguster.

DÉGUSTER (dégus-té) *v. tr.* Goûter un breuvage pour en apprécier la qualité.

DÉHÂLER (dé-â-lé) *v. tr.* Enlever l'impression du hâle sur le teint.

DÉHANCHÉ, E (dé-ân-ché) *adj.* Qui a les hanches rompues; qui se dandine nonchalamment.

DÉHANCHEMENT (dé-an-chę-man) *s. m.* Action de se déhancher.

DÉHANCHER (se) (dé-an-ché) *v. pr.* Se balancer sur ses hanches avec affectation.

DÉHARNACHEMENT (dé-âr-nâ-chę-man) *s. m.* Action de déharnacher.

DÉHARNACHER (dé-âr-nâ-ché) *v. tr.* Oter les harnais.

DÉHISCENCE (dé-is-san-sę) *s. f.* Action par laquelle les anthères, les gousses s'ouvrent.

DÉHISCENT, E (dé-is-san, tę) *adj.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité.

DÉHONTÉ, E (dé-on-té) *adj.* Qui n'a pas honte.

DEHORS (dę-or) *adv.* A l'extérieur. *S. m.* Le côté extérieur.

DÉICIDE (dé-i-si-dę) *s.* et *adj.* Nom donné par les chrétiens à l'acte des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ.

DÉIFICATION (dé-i-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de déifier.

DÉIFIER (dé-i-fié) *v. tr.* Faire de quelqu'un, de quelque chose, l'objet d'un culte.

DÉISME (dé-is-mę) *s. m.* Croyance en Dieu seul, sans admettre la révélation.

DÉISTE (dé-is-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait profession de déisme.

DÉITÉ (dé-i-té) *s. f.* Divinité, dieu ou déesse de la Fable.

DÉJÀ (dé-jâ) *adv.* Dès à présent, dès lors, auparavant.

DÉJECTION (dé-jèk-sion) *s. f.* Évacuation; matières que rejettent les volcans.

DÉJETER (se) (dé-ję-té) *v. pr.* Se courber; se gauchir (en parlant du bois).

DÉJEUNER (dé-jeu-né) *v. int.* Prendre le repas du matin. *S. m.* Le repas du matin.

DÉJOINDRE (dé-join-drę) *v. tr.* Séparer ce qui était joint.

DÉJOUER (dé-joué) *v. tr.* Déconcerter. *V. int.* Mal jouer; voltiger.

DÉJUCHER (dé-ju-ché) *v. tr.* Chasser du juchoir. *V. int.* Sortir du juchoir.

DÉJUGER (se déjuger) (dé-ju-jé) *v. pr.* Revenir sur un jugement, une résolution prise.

DELÀ (dę-lâ) *prép.* Plus loin; de l'autre côté.

DÉLABRÉ, E (dé-lâ-bré) *adj.* Mis en mauvais état.

DÉLABREMENT (dé-lâ-brę-man) *s. m.* État d'une chose délabrée.

DÉLABRER (dé-lâ-bré) *v. tr.* Ruiner; déchirer; détériorer.

DÉLACER (dé-lâ-sé) *v. tr.* Défaire le lacet d'un corset, d'une robe, etc.

DÉLAI (dé-lè) *s. m.* Retard; prolongation de temps; ajournement.

DÉLAISSÉ, E (dé-lè-sé) *adj.* Qu'on a laissé; dont on s'est éloigné.

DÉLAISSEMENT (dé-lè-sę-man) *s. m.* Action de délaisser.

DÉLAISSER (dé-lè-sé) *v. tr.* Abandonner; laisser sans aucun secours, sans aucune assistance.

DÉLASSEMENT (dé-lâ-sę-man) *s. m.* Action de délasser, de se délasser.

DÉLASSER (dé-lâ-sé) *v. tr.* Oter la lassitude; (se délasser) *v. pr.* Se reposer de ses fatigues.

DÉLATEUR, TRICE (dé-lâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Dénonciateur qui agit par des motifs méprisables.

DÉLATION (dé-lâ-sion) *s. f.* Accusation; dénonciation; habitude de dénoncer.

DÉLATTER (dé-lâ-té) *v. tr.* Enlever les lattes.

DÉLAVAGE (dé-lâ-vâ-ję) *s. m.* Action de délaver; son résultat.

DÉLAVER (dé-lâ-vé) *v. tr.* Détremper une chose de manière à lui faire perdre sa force.

DÉLAYAGE (dé-lè-yâ-ję) *s. m.* Action de délayer.

DÉLAYER (dé-lè-yé) *v. tr.* Détremper dans un liquide.

DÉLÉATUR (dé-lé-â-tur) *s. m.* Signe pour supprimer une lettre, un mot, une phrase.

DÉLÉBILE (dé-lé-bi-lę) *adj.* Qui peut être effacé, qui s'efface facilement.

DÉLECTABLE (dé-lèk-tâ-blę) *adj.* Qui réjouit, qui est agréable.

DÉLECTATION (dé-lèk-tâ-sion) *s. f.* Plaisir qu'on savoure.

DÉLECTER (dé-lèk-té) *v. tr.* Réjouir; charmer; (se délecter) *v. pr.* Se réjouir.

DÉLÉGATION (dé-lé-gâ-sion) *s. f.* Commission pour agir au nom d'un autre.

DÉLÉGUÉ, E (dé-lé-gé) *s. m.* et *f.* Qui a reçu une délégation.

DÉLÉGUER (dé-lé-gé) *v. tr.* Députer; commettre; assigner des fonds.

DÉLESTAGE (dé-lès-tâ-ję) *s. m.* Action de délester.

DÉLESTER (dé-lès-té) *v. tr.* Enlever le lest d'un navire.

DÉLESTEUR (dé-lès-tęr) *s. m.* Celui qui est employé pour délester les navires.

DÉLÉTÈRE (dé-lé-tè-rę) *adj.* Qui attaque la santé ou la vie.

DÉLIBÉRANT, E (dé-li-bé-ran, tę) *adj.* Qui délibère.

DÉLIBÉRATIF, IVE (dé-li-bé-râ-tif, ti-vę) *adj.* Droit de suffrage dans une assemblée.

DÉLIBÉRATION (**dé-li-bé-râ-sion**) *s. f.* Discussion; résolution.

DÉLIBÉRÉ, E (**dé-li-bé-ré**) *adj.* Libre; aisé; déterminé. *S. m.* Jugement.

DÉLIBÉRÉMENT (**dé-li-bé-ré-man**) *adv.* D'une manière décidée; sans aucune hésitation.

DÉLIBÉRER (**dé-li-bé-ré**) *v. int.* Mettre en délibération.

DÉLICAT, E (**dé-li-kâ, tẹ**) *adj.* Agréable au goût; exquis; sensible; scrupuleux; difficile; dangereux; faible.

DÉLICATEMENT (**dé-li-kâ-tẹ-man**) *adv.* D'une manière délicate.

DÉLICATESSE (**dé-li-kâ-tè-sẹ**) *s. f.* Qualité de ce qui est délicat.

DÉLICES (**dé-li-sẹ**) *s. f. pl.* Plaisir qui ravit; qui transporte.

DÉLICIEUSEMENT (**dé-li-sieu-zẹ-man**) *adv.* Avec délices.

DÉLICIEUX, EUSE (**dé-li-sieu, zẹ**) *adj.* Extrêmement agréable.

DÉLICOTER (**dé-li-cô-té**) *v. tr.* Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE (**dé-lik-tueu, zẹ**) *adj.* Qui a le caractère d'un délit.

DÉLIÉ, E (**dé-lié**) *adj.* Menu, mince, subtil, fin. *S. m.* Trait de plume qui unit les pleins.

DÉLIEMENT (**dé-li-man**) *s. m.* Action de délier.

DÉLIER (**dé-lié**) *v. tr.* Détacher ce qui lie; dénouer; dégager.

DÉLIMITATION (**dé-li-mi-tâ-sion**) *s. f.* Action de délimiter.

DÉLIMITER (**dé-li-mi-té**) *v. tr.* Marquer; fixer, tracer des limites.

DÉLINÉATION (**dé-li-né-â-sion**) *s. f.* Action de tracer un objet au simple trait.

DÉLINQUANT, E (**dé-lin-kan, tẹ**) *s.* Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (**dé-li-kuès-san-sẹ**) *s. f.* Résolution d'un corps en liquide.

DÉLIQUESCENT, E (**dé-li-kuès-san, tẹ**) *adj.* Qui se résout en liquide.

DÉLIQUIUM (**dé-li-kui-ôm**) *s. m.* État d'un corps devenu liquide.

DÉLIRANT, E (**dé-li-ran, tẹ**) *adj.* Qui est en délire.

DÉLIRE (**dé-li-rẹ**) *s. m.* Égarement d'esprit causé par une maladie.

DÉLIRER (**dé-li-ré**) *v. int.* Avoir le délire; être en délire.

DÉLIRIUM TREMENS (**dé-li-riôm-tré-mins**) *s. m.* Délire et tremblement des membres chez les alcooliques.

DÉLISSAGE (**dé-li-sâ-jẹ**) *s. m.* Opération par laquelle on délisse.

DÉLISSER (**dé-li-sé**) *v. tr.* Rendre uni en défaisant les plis du papier pour la fabrication.

DÉLIT (**dé-li**) *s. m.* Contravention aux lois qui entraine une peine correctionnelle.

DÉLITER (**dé-li-té**) *v. tr.* Poser une pierre dans un sens qui n'est pas celui de son lit.

DÉLITESCENCE (**dé-li-tès-san-sẹ**) *s. f.* Action par laquelle un corps se délite.

DÉLITESCENT, E (**dé-li-tès-san, tẹ**) *adj.* Qui a la propriété de se déliter.

DÉLIVRANCE (**dé-li-vran-sẹ**) *s. f.* Action de délivrer quelqu'un.

DÉLIVRER (**dé-li-vré**) *v. tr.* Mettre en liberté; livrer des marchandises.

DÉLOGEMENT (**dé-lô-jẹ-man**) *s. m.* Action de déloger.

DÉLOGER (**dé-lô-jé**) *v. tr.* Sortir d'un logement; décamper.

DÉLOYAL, E, AUX (**dé-loâ-yâl, yâ-lẹ, yô**) *adj.* Perfide.

DÉLOYALEMENT (**dé-loâ-yâ-lẹ-man**) *adv.* D'une manière déloyale.

DÉLOYAUTÉ (**dé-loâ-yô-té**) *s. f.* Manque de loyauté; infidélité.

DELTA (**dèl-tâ**) *s. m.* Terrain formé par les alluvions d'un fleuve; nom de la quatrième lettre grecque.

DÉLUGE (**dé-lu-jẹ**) *s. m.* Inondation générale; grande profusion.

DÉLURÉ, E (**dé-lu-ré**) *adj.* Vif; avisé; dégourdi; actif; gai.

DÉLUSTRER (**dé-lus-tré**) *v. tr.* Oter le lustre d'une étoffe.

DÉLUTER (**dé-lu-té**) *v. tr.* Oter l'enduit qui servait à fermer un vase destiné à aller au feu.

DÉMAGOGIE (**dé-mâ-go-ji**) *s. f.* In-

trigues, menées qu'on emploie pour capter la faveur populaire.

DÉMAGOGIQUE (dé-mâ-gô-ji-kẹ) *adj.* P[illegible]tif à la démagogie.

DÉMAGOGUE (dé-mâ-gô-gẹ) *s. m.* Celui qui soulève les passions populaires.

DÉMAIGRIR (dé-mè-grir) *v. tr.* Amenuiser; rendre moins épais. *V. int.* Devenir moins maigre.

DÉMAILLOTER (dé-mâ-yô-té) *v. tr.* Faire cesser d'être emmailloté.

DEMAIN (dẹ-min) *v. tr.* Le jour qui vient après celui où l'on est.

DÉMANCHEMENT (dé-man-chẹ-man) *s. m.* Action de démancher.

DÉMANCHER (dé-man-ché) *v. tr.* Oter le manche d'un instrument.

DEMANDE (dẹ-man-dẹ) *s. f.* Action de demander.

DEMANDER (dẹ-man-dé) *v. tr.* Solliciter; interroger; s'informer; exiger.

DEMANDEUR, ERESSE (dẹ-man-dẹ.r, dẹ-rè-sẹ) *s.* Qui forme une demande en justice.

DEMANDEUR, EUSE (dẹ-man-dẹ.r, deu-zẹ) *s.* Qui demande souvent.

DÉMANGEAISON (dé-man-jè-zon) *s. f.* Picotement à la peau qui excite à se gratter.

DÉMANGER (dé-man-jé) *v. int.* Eprouver une démangeaison.

DÉMANTÈLEMENT (dé-man-tè-lẹ-man) *s. m.* Action de démanteler.

DÉMANTELER (dé-man-tẹ-lé) *v. tr.* Abattre les murailles d'une ville.

DÉMANTIBULER (dé-man-ti-bu-lé) *v. tr.* Rompre la mâchoire; mettre en pièces.

DÉMARCATIF, IVE (dé-mâr-kâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui sert de démarcation.

DÉMARCATION (dé-mâr-kâ-sion) *s. f.* Ligne de séparation.

DÉMARCHE (dé-mâr-chẹ) *s. f.* Allure; façon de marcher; entreprise; tentative.

DÉMARIER (dé-mâ-rié) *v. tr.* Séparer juridiquement deux époux.

DÉMARQUER (dé-mâr-ké) *v. tr.* Enlever la marque.

DÉMARRAGE (dé-mâ-râ-jẹ) *s. m.* Action de démarrer.

DÉMARRER (dé-mâ-ré) *v. tr.* Détacher les amarres d'un navire. *V. int.* Partir, quitter le port.

DÉMASQUER (dé-mâs-ké) *v. tr.* Oter le masque; faire connaître.

DÉMATAGE (dé-mâ-tâ-jẹ) *s. m.* Action de démâter.

DÉMÂTER (dé-mâ-té) *v. tr.* Oter, rompre, abattre les mâts d'un vaisseau.

DÉMÊLAGE (dé-mè-lâ-jẹ) *s. m.* Action de démêler.

DÉMÊLÉ (dé-mè-lé) *s. m.* Querelle; dispute; contestation.

DÉMÊLER (dé-mè-lé) *v. tr.* Séparer les choses mêlées; apercevoir; débrouiller.

DÉMÊLOIR (dé-mè-loâr) *s. m.* Machine à dévider; peigne à démêler.

DÉMEMBREMENT (dé-man-brẹ-man) *s. m.* Action de démembrer.

DÉMEMBRER (dé-man-bré) *v. tr.* Séparer les membres d'un corps; diviser.

DÉMÉNAGEMENT (dé-mé-nâ-jẹ-man) *s. m.* Action de déménager.

DÉMÉNAGER (dé-mé-nâ-jé) *v. tr.* Transporter ses meubles dans une autre demeure.

DÉMÉNAGEUR (dé-mé-nâ-jẹ.r) *s. m.* Celui dont le métier est de faire des déménagements.

DÉMENCE (dé-man-sẹ) *s. f.* Folie; aliénation d'esprit; conduite dépourvue de raison.

DÉMENER (se) (dé-mẹ-né) *v. pr.* Se débattre; s'agiter; faire aller ses bras; ses jambes, tout son corps.

DÉMENTI (dé-man-ti) *s. m.* Action de démentir.

DÉMENTIR (dé-man-tir) *v. tr.* Dire à quelqu'un qu'il a menti; nier. (**Se**) *v. pr.* se dédire.

DÉMÉRITE (dé-mé-ri-tẹ) *s. m.* Ce qui fait qu'on mérite la désapprobation.

DÉMÉRITER (dé-mé-ri-té) *v. int.* Perdre ses titres à la bienveillance de quelqu'un.

DÉMESURÉ, E (dé-mẹ-zu-ré) *adj.* Excessif; immodéré.

DÉMESURÉMENT (dé-mẹ-zu-ré-man) *adv.* D'une manière démesurée.

DÉMETTRE (**dé-mè-trẹ**) *v. tr.* Luxer, faire sortir un os de sa place; disloquer; destituer.

DÉMEUBLEMENT (**dé-mẹ-blẹ-man**) *s. m.* Action de démeubler.

DÉMEUBLER (**dé-mẹ-blé**) *v. tr.* Enlever, dégarnir de meubles.

DEMEURANT (au) (**dẹ-mẹ-ran**) *loc. adv.* Du reste; au surplus.

DEMEURE (**dẹ-mẹ-rẹ**) *s. f.* Habitation; domicile; retard; délai.

DEMEURER (**dẹ-mẹ-ré**) *v. int.* Habiter; tarder; rester; s'arrêter.

DEMI, E (**dẹ-mi**) *adj.* Qui est la moitié d'une chose.

DEMI-BAIN (**dẹ-mi-bin**) *s. m.* Bain dans lequel le corps n'est dans l'eau que jusqu'à la ceinture.

DEMI-BRIGADE (**dẹ-mi-bri-gà-dẹ**) *s. f.* Régiment sous la première République.

DEMI-CERCLE (**dẹ-mi-sèr-klẹ**) *s. m.* La moitié d'un cercle.

DEMI-DEUIL (**dẹ-mi-dẹ-y**) *s. m.* Vêtement pour la dernière partie du deuil.

DÉMIELLER (**dé-miè-lé**) *v. tr.* Débarrasser les rayons de cire de leur miel.

DEMI-FORTUNE (**dẹ-mi-for-tu-nẹ**) *s. f.* Sorte de calèche à un seul cheval.

DEMI-GROS (**dẹ-mi-grô**) *s. m.* Vente tenant le milieu entre le gros et le détail.

DEMI-MESURE (**dẹ-mi-mẹ-zu-rẹ**) *s. f.* Précaution insuffisante.

DEMI-MOT (à) (**dẹ-mi-mô**) *s. m.* Sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DEMI-PLACE (**dẹ-mi-plà-sẹ**) *s. f.* Faveur octroyée à certaines catégories de voyageurs.

DEMI-RELIURE (**dẹ-mi-rẹ-liu-rẹ**) *s. f.* Reliure où les plats sont en toile ou en papier, le dos en peau.

DEMI-SAVOIR (**dẹ-mi-sà-voàr**) *s. m.* Savoir incomplet.

DEMI-SOLDE (**dẹ-mi-sòl-dẹ**) *s. f.* Ce que touche un militaire en non-activité.

DÉMISSION (**dé-mi-sion**) *s. f.* Action de se démettre d'une charge, d'un emploi, d'une dignité.

DÉMISSIONNAIRE (**dé-mi-siò-nè-rẹ**) *s. m.* Celui qui donne sa démission.

DEMI-TEINTE (**dẹ-mi-tin-tẹ**) *s. f.* Teinte intermédiaire entre la lumière et l'ombre.

DEMI-TON (**dẹ-mi-ton**) *s. m.* Intervalle qui est la moitié d'un ton.

DEMI-TOUR (**dẹ-mi-tour**) *s. m.* Quart de conversion.

DÉMOCRATE (**dé-mò-krà-tẹ**) *s. m.* Celui qui est partisan de la démocratie.

DÉMOCRATIE (**dé-mò-krà-si**) *s. f.* Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE (**dé-mò-krà-ti-kẹ**) *adj.* Qui appartient à la démocratie.

DÉMOCRATIQUEMENT (**dé-mò-krà-ti-kẹ-man**) *adv.* D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISER (**dé-mò-krà-ti-zé**) *v. tr.* Convertir aux idées, aux principes démocratiques.

DÉMODÉ, E (**dé-mò-dé**) *adj.* Qui n'est plus à la mode du jour.

DÉMODER (**dé-mò-dé**) *v. tr.* Faire passer de mode. **(Se)** *v. pr.* N'être plus à la mode.

DEMOISELLE (**dẹ-moà-zè-lẹ**) *s. f.* Dénomination de toutes les filles non mariées. Libellule; instrument de paveur.

DÉMOLIR (**dé-mò-lir**) *v. tr.* Abattre une construction; détruire; défaire.

DÉMOLISSEUR (**dé-mò-li-sẹ.r**) *s. m.* Celui qui démolit.

DÉMOLITION (**dé-mò-li-sion**) *s. f.* Action de démolir.

DÉMON (**dé-mon**) *s. m.* Diable; esprit malin; personne méchante; enfant malin et turbulent.

DÉMONÉTISATION (**dé-mò-né-ti-zà-sion**) *s. f.* Action de démonétiser.

DÉMONÉTISER (**dé-mò-né-ti-zé**) *v. tr.* Oter sa valeur à une monnaie, à un papier-monnaie.

DÉMONIAQUE (**dé-mò-nià-kẹ**) *adj.* et *s.* Possédé du démon; personne colère; frénétique.

DÉMONOGRAPHE (**dé-mò-nò-grà-fẹ**) *s. m.* Auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE (**dé-mò-nò-grà-fi**) *s. f.* Traité de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOMANIE (**dé-mò-nò-mà-ni**) *s. f.* Folle croyance aux démons.

DÉMONSTRATEUR (dé-mons-trâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui démontre.

DÉMONSTRATIF, IVE (dé-mons-trâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui sert à démontrer.

DÉMONSTRATION (dé-mons-trâ-sion) *s. f.* Preuve évidente; explication; témoignage ; leçon.

DÉMONSTRATIVEMENT (dé-mons-trâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière démonstrative.

DÉMONTAGE (dé-mon-tâ-jẹ) *s. m.* Action de démonter.

DÉMONTER (dé-mon-té) *v. tr.* Renverser quelqu'un de sa monture; désassembler les pièces d'un ouvrage.

DÉMONTRABLE (dé-mon-trâ-blẹ) *adj.* Qui peut être démontré.

DÉMONTRER (dé-mon-tré) *v. tr.* Prouver; expliquer; enseigner; témoigner.

DÉMORALISANT, E (dé-mor-â-li-zan, tẹ) *adj.* Qui démoralise.

DÉMORALISATEUR, TRICE (dé-mor-â-li-zâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* et *adj.* Celui, celle qui démoralise.

DÉMORALISATION (dé-mor-â-li-zâ-sion) *s. f.* Action de démoraliser.

DÉMORALISER (dé-mor-â-li-zé) *v. tr.* Priver du sens moral ; ôter le moral, le courage, la confiance.

DÉMORDRE (dé-mor-drẹ) *v. int.* Quitter prise ; se départir.

DÉMOTIQUE (dé-mô-ti-kẹ) *adj.* Écriture qui, dans l'ancienne Égypte, était lue et comprise du peuple.

DÉMOUCHETER (dé-mou-chẹ-té) *v. tr.* Dégarnir un fleuret de son bouton.

DÉMOULAGE (dé-mou-lâ-jẹ) *s. m.* Action de démouler.

DÉMOULER (dé-mou-lé) *v. tr.* Retirer du moule une pièce.

DÉMUNIR (dé-mu-nir) *v. tr.* Dépouiller de ce dont on était muni.

DÉMURER (dé-mu-ré) *v. tr.* Ouvrir ce qui était muré.

DÉMUSELER (dé-mu-zẹ-lé) *v. tr.* Débarrasser de sa muselière, un chien ou quelque autre animal.

DÉNAIRE (dé-nè-rẹ) *adj.* Qui a le nombre dix pour base.

DÉNANTIR (se) (dé-nan-tir) *v. pr.* Se démunir de ce qu'on a.

DÉNATIONALISER (dé-nâ-sio-nâ-li-zé) *v. tr.* Faire perdre à un peuple les caractères qui le distinguent comme nation.

DÉNATTER (dé-nâ-té) *v. tr.* Défaire ce qui était natté.

DÉNATURALISATION (dé-nâ-tu-râ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de dénaturaliser.

DÉNATURALISER (dé-nâ-tu-râ-li-zé) *v. tr.* Détruire l'état de naturalisation.

DÉNATURÉ, E (dé-nâ-tu-ré) *adj.* Dont on a changé la nature; dépravé; cruel; barbare.

DÉNATURER (dé-nâ-tu-ré) *v. tr.* Oter les sentiments naturels; changer la nature d'une chose.

DENDRITE (din-dri-tẹ) *s. f.* Pierre arborisée sur laquelle on distingue des dessins naturels.

DÉNÉGATION (dé-né-gâ-sion) *s. f.* Action de dénier.

DÉNI (dé-ni) *s. m.* Refus d'une chose légitimement due.

DÉNIAISEMENT (dé-niè-zẹ-man) *s. m.* Action de déniaiser.

DÉNIAISER (dé-niè-zé) *v. tr.* Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche.

DÉNICHER (dé-ni-ché) *v. tr.* Oter du nid; faire sortir; trouver. *V. int.* s'enfuir; s'évader.

DÉNICHEUR, EUSE (dé-ni-chẹ.r cheu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui déniche des oiseaux.

DÉNIER (dé-nié) *v. tr.* Soutenir qu'une chose n'est pas vraie, la nier.

DENIER (dẹ-nié) *s. m.* Ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou.

DÉNIGRANT, E (dé-ni-gran, tẹ) *adj.* Qui est porté à dénigrer.

DÉNIGREMENT (dé-ni-grẹ-man) *s. m.* Action de dénigrer.

DÉNIGRER (dé-ni-gré) *v. t.* Noircir la réputation; rabaisser le prix.

DÉNIGREUR (dé-ni-grẹ.r) *s. m.* Celui qui dénigre.

DÉNOMBREMENT (dé-non-brẹ-man.

s. m. Compte en détail; énumération.

DÉNOMBRER (dé-non-bré) v. tr. Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR (dé-nô-mi-nâ-tę.r) s. m. Le nombre inférieur d'une fraction.

DÉNOMINATIF, IVE (dé-nô-mi-nâ-tif, ti-vę) adj. Qui sert à nommer.

DÉNOMINATION (dé-nô-mi-nâ-sion) s. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom.

DÉNOMMER (dé-nô-mé) v. tr. Nommer une personne dans un acte.

DÉNONCER (dé-non-sé) v. tr. Déclarer; publier; signaler; déférer en justice.

DÉNONCIATEUR, TRICE (dé-non-siâ-tę.r, tri-sę) s. m. et f. Celui, celle qui dénonce.

DÉNONCIATION (dé-non-siâ-sion) s. f. Accusation; délation; déclaration.

DÉNOTATION (dé-nô-tâ-sion) s. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER (dé-nô-té) v. tr. Indiquer; désigner; marquer.

DÉNOUEMENT et **DÉNOÛMENT** (dé-nou-man) s. m. Action de dénouer.

DÉNOUER (dé-noué) v. tr. Défaire un nœud, développer; terminer une intrigue.

DENRÉE (dan-ré) s. f. Tout ce qui se vend pour la nourriture.

DENSE (dan-sę) adj. Qui contient beaucoup de matière en peu de volume.

DENSITÉ (dan-si-té) s. f. Qualité de ce qui est dense.

DENT (dan) s. f. Petit os de la mâchoire, pointe en forme de dent.

DENTAIRE (dan-tè-rę) adj. Qui a rapport aux dents.

DENTAL, E (dan-tâl, tâ-lę) adj. Qui se prononce avec les dents.

DENTÉ, E (dan-té) adj. Se dit des machines munies de pointes qu'on nomme dents.

DENTÉE (dan-té) s. f. Coups de dents qu'un chien donne au gibier.

DENTELÉ, E (dan-tę-lé) adj. Façonné en forme de dents.

DENTELER (dan-tę-lé) v. tr. Découper sur le bord en dents fines et serrées.

DENTELLE (dan-tè-lę) s. f. Ouvrage à mailles; de fil, de soie, etc.

DENTELLIÈRE (dan-tè-liè-rę) s. f. Ouvrière qui fait de la dentelle.

DENTELURE (dan-tę-lu-rę) s. f. Sculpture dentelée.

DENTICULE (dan-ti-ku-lę) s. m. Ornement d'architecture.

DENTIER (dan-tié) s. m. Série de dents artificielles montées sur une même plaque.

DENTIFRICE (dan-ti-fri-sę) s. m Préparation pour nettoyer les dents.

DENTISTE (dan-tis-tę) s. m. Qui fait profession d'arracher et de soigner les dents.

DENTITION (dan-ti-sion) s. f. Eruption naturelle des dents.

DENTURE (dan-tu-rę) s. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées.

DÉNUDATION (dé-nu-dâ-sion) s. f. Action par laquelle quelque chose se dénude.

DÉNUDER (dé-nu-dé) v. tr. Enlever ce qui enveloppe, ce qui recouvre naturellement une chose.

DÉNUÉ, E (dé-nué) adj. Dépourvu des choses les plus indispensables.

DÉNUEMENT et **DÉNÛMENT** (dé-nu-man) s. m. Privation des choses nécessaires.

DÉNUER (dé-nué) v. tr. Dépouiller; priver entièrement.

DÉPAILLER (dé-pâ-yé) v. tr. Dégarnir de sa paille.

DÉPALISSAGE (dé-pâ-li-sâ-ję) s. m. Action de dépalisser.

DÉPALISSER (dé-pâ-li-sé) v. tr. Défaire ce qui est palissé.

DÉPAQUETER (dé-pâ-kę-té) v. tr. Défaire ce qui est empaqueté.

DÉPAREILLER (dé-pâ-rè-yé) v. tr. Séparer des choses pareilles.

DÉPARER (dé-pâ-ré) v. tr. Dépouiller de ce qui pare.

DÉPARQUER (dé-pâr-ké) v. tr. Faire sortir les moutons d'un parc.

DÉPART (dé-pâr) s. m. Action de partir; séparation.

DÉPARTAGER (dé-pâr-tâ-jé) v. tr.

Faire cesser le partage égal des suffrages en donnant sa voix.

DÉPARTEMENT (dé-pâr-te-man) *s. m.* Partie de la France administrée par un préfet; distribution.

DÉPARTEMENTAL, E, AUX (dé-pâr-te-man-tàl, tà-le, tô) *adj.* Relatif au département.

DÉPARTIR (dé-pâr-tir) *v. tr.* Distribuer. (**Se départir**) *pr.* Se désister.

DÉPASSER (dé-pâ-sé) *v. tr.* Aller plus loin; aller au-delà; être plus grand, plus haut. Laisser en arrière.

DÉPAVAGE (dé-pà-và-je) *s. m.* Action de dépaver.

DÉPAVER (dé-pà-vé) *v. tr.* Enlever, ôter le pavé.

DÉPAYSÉ, E (dé-pè-yi-zé) *adj.* Être hors de sa sphère, de ses occupations, de ses habitudes.

DÉPAYSEMENT (dé-pè-y'-ze-man) *s. m.* Action de dépayser.

DÉPAYSER (dé-pè-yi-zé) *v. tr.* Tirer quelqu'un de son pays; donner le change.

DÉPÈCEMENT (dé-pè-se-man) *s. m.* Action de dépecer.

DÉPECER (dé-pe-sé) *v. tr.* Partager en pièces, en quartiers.

DÉPECEUR (dé-pe-se.r) *s. m.* Celui qui dépèce; qui met en pièces.

DÉPÊCHE (dé-pè-che) *s. f.* Communication adressée par voie rapide.

DÉPÊCHER (dé-pè-ché) *v. tr.* Expédier; hâter; tuer. (**Se dépêcher**) *v. tr.* Se hâter.

DÉPEINDRE (dé-pin-dre) *v. tr.* Représenter par le discours; décrire.

DÉPENAILLÉ, E (dé-pe-nâ-yé) *adj.* Couvert de haillons.

DÉPENAILLEMENT (dé-pe-nâ-ye-man) *s. m.* État d'une personne déguenillée.

DÉPENDAMMENT (dé-pan-dà-man) *adv.* D'une manière dépendante.

DÉPENDANCE (dé-pan-dan-se) *s. f.* Le fait de dépendre d'une autre personne; subordination; sujétion.

DÉPENDANT, E (dé-pan-dan, te) *adj.* Qui dépend de, qui est subordonné.

DÉPENDRE (dé-pan-dre) *v. int.* Être sous la dépendance. *V. tr.* Détacher ce qui était pendu.

DÉPENS (dé-pan) *s. m. pl.* Frais d'un procès; déboursés; aux frais de quelqu'un.

DÉPENSE (dé-pan-se) *s. f.* L'argent qu'on emploie à une chose quelconque.

DÉPENSER (dé-pan-sé) *v. tr.* Employer de l'argent pour se procurer quelque chose.

DÉPENSIER, ÈRE (dé-pan-sié, siè-re) *adj.* et *s.* Qui dépense beaucoup; chargé de la dépense.

DÉPERDITION (dé-pèr-di-sion) *s. f.* Destruction graduelle des molécules d'un corps.

DÉPÉRIR (dé-pé-rir) *v. int.* S'acheminer vers la destruction par détérioration graduelle.

DÉPÉRISSEMENT (dé-pe-ri-se-man) *s. m.* Action de dépérir.

DÉPERSUADER (dé-pèr-suâ-dé) *v. tr.* Ôter la persuasion; détromper.

DÉPÊTRER (dé-pè-tré) *v. tr.* Dégager quelqu'un de ce dans quoi il s'est embarrassé.

DÉPEUPLEMENT (dé-pe-ple-man) *s. m.* Action de dépeupler.

DÉPEUPLER (dé-pe-plé) *v. tr.* Dégarnir un pays d'habitants.

DÉPIÉCER (dé-pié-sé) *v. tr.* Mettre en pièces; en morceaux; démembrer.

DÉPILATIF, IVE (dé-pi-là-tif, ti-ve) *adj.* Qui dépile.

DÉPILATION (dé-pi-là-sion) *s. f.* Action de dépiler.

DÉPILATOIRE (dé-pi-là-toâ-re) *adj.* et *s.* Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILER (dé-pi-lé) *v. tr.* Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPIQUAGE (dé-pi-kà-je) *s. m.* Action de dépiquer.

DÉPIQUER (dé-pi-ké) *v. tr.* Défaire les piqûres faites à une étoffe; apaiser quelqu'un qui est fâché.

DÉPISTER (dé-pis-té) *v. tr.* Découvrir la trace du gibier; détourner de la piste.

DÉPIT (dé-pi) *s. m.* Chagrin mêlé

de colère et qui dure peu. **(En dépit de)** *loc. prép.* Malgré.

DÉPITER (dé-pi-té) *v. tr.* Donner, causer du dépit à quelqu'un.

DÉPLACÉ, E (dé-plà-sé) *adj.* Qui n'est pas à sa place; peu convenable.

DÉPLACEMENT (dé-plà-sę-man) *adv.* Action de déplacer.

DÉPLACER (dé-plà-sé) *v. tr.* Oter quelque chose de sa place.

DÉPLAIRE (dé-plè-rę) *v. int.* Être désagréable; irriter. **(Se déplaire)** *v. pr.* s'ennuyer.

DÉPLAISAMMENT (dé-plè-zà-man) *adv.* D'une manière déplaisante.

DÉPLAISANCE (dé-plè-zan-sę) *s. f.* Qualité de ce qui est déplaisant.

DÉPLAISANT, E (dé-plè-zan, tę) *adj.* Qui déplait, qui fâche, qui chagrine.

DÉPLAISIR (dé-plè-zir) *s. m.* Mécontentement, chagrin.

DÉPLANTAGE (dé-plan-tà-ję) *s. m.* Action de déplanter.

DÉPLANTER (dé-plan-té) *v. tr.* Arracher de terre.

DÉPLANTOIR (dé-plan-tòàr) *s. m.* Instrument pour déplanter et replanter.

DÉPLIER (dé-pli-yé) *v. tr.* Étendre ce qui était plié.

DÉPLISSAGE (dé-pli-sà-ję) *s. m.* Action de déplisser.

DÉPLISSER (dé-pli-sé) *v. tr.* Oter, défaire les plis.

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** (dé-plòà-man) *s. m.* Action de déployer.

DÉPLOMBAGE (dé-plon-bà-ję) *s. m.* Action de déplomber.

DÉPLOMBER (dé-plon-bé) *v. tr.* Débarrasser des plombs apposés par la douane.

DÉPLORABLE (dé-plor-à-blę) *adj.* Qui est à déplorer.

DÉPLORABLEMENT (dé-plor-à-blę-man) *adv.* D'une maniere déplorable.

DÉPLORER (dé-plor-é) *v. tr.* Plaindre fort; avoir pitié.

DÉPLOYER (dé-plòà-yé) *v. tr.* Déplier; montrer; étaler.

DÉPLUMER (dé-plu-mé) *v. tr.* Arracher, ôter les plumes.

DÉPOCHER (dé-pô-ché) *v. tr.* Tirer de sa poche; débourser.

DÉPOÉTISER (dé-pô-é-ti-zé) *v. tr.* Enlever ce qu'il y a de poétique.

DÉPOLIR (dé-pô-lir) *v. tr.* Oter l'éclat, le poli, enlever la transparence d'une vitre.

DÉPOLISSAGE (dé-pô-li-sà-ję) *s. m.* Action de dépolir.

DÉPONENT (dé-pô-nan) *adj.* Verbe latin qui a la terminaison passive et la signification active.

DÉPOPULARISATION (dé-pô-pu-là-ri-zà-sion) *s. f.* Action de dépopulariser.

DÉPOPULARISER (dé-pô-pu-là-ri-zé) *v. tr.* Faire perdre la popularité.

DÉPOPULATION (dé-pô-pu-là-sion) *s. f.* Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT (dé-por) *s. m.* Action de se récuser soi-même; retardement; délai; opération de Bourse.

DÉPORTATION (dé-por-tà-sion) *s. f.* Exil dans un lieu déterminé.

DÉPORTÉ (dé-por-té) *s. m.* Celui qui est condamné à la déportation.

DÉPORTEMENTS (dé-por-tę-man) *s. m. pl.* Mauvaise conduite.

DÉPORTER (dé-por-té) *v. tr.* Conduire quelqu'un dans un lieu d'où il ne doit pas sortir.

DÉPOSANT, E (dé-pô-zan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dépose en justice; qui fait un dépôt d'argent.

DÉPOSER (dé-pô-zé) *v. tr.* Destituer; confier; mettre en dépôt. *V. int.* Porter témoignage.

DÉPOSITAIRE (dé-pô-zi-tè-rę) *s. m.* Gardien d'un dépôt.

DÉPOSITION (dé-pô-zi-sion) *s. f.* Destitution; témoignage.

DÉPOSSÉDER (dé-pô-sé-dé) *v. tr.* Priver de la possession.

DÉPOSSESSION (dé-pô-sè-sion) *s. f.* Action de déposséder.

DÉPOSTER (dé-pôs-té) *v. tr.* Chasser de son poste.

DÉPÔT (dé-pô) *s. m.* Ce que l'on confie à quelqu'un; action de déposer; abcès.

DÉPOTAGE (dé-pô-tà-ję) ou **DÉPOTEMENT** (dé-pô-tę-man) *s. m.* Action de dépoter.

DÉPOTER (dé-pô-té) *v. tr.* Oter une plante avec sa terre du pot où elle est.

DÉPOTOIR (dé-pô-tôàr) *s. m.* Endroit où l'on dépose les vidanges.

DÉPOUDRER (dé-pou-dré) *v. tr.* Enlever la poudre, la poussière.

DÉPOUILLE (dé-pou-yę) *s. f.* Peau de certains animaux; butin; héritage; vêtement.

DÉPOUILLEMENT (dé-pou-yę-man) *s. m.* Action de dépouiller.

DÉPOUILLER (dé-pou-yé) *v. tr.* Oter la peau, mettre à nu; priver; examiner.

DÉPOURVOIR (dé-pour-vôàr) *v. tr.* Dégarnir de ce qui est nécessaire.

DÉPOURVU, E (dé-pour-vu) *adj.* dénué; (**au dépourvu**) *loc. adv.* Inopinément; à l'improviste.

DÉPRAVANT, E (dé-prà-van, tę) *adj.* Qui déprave.

DÉPRAVATEUR, TRICE (dé-prà-và-tę.r, tri-sę) *s. f.* et *m.* Celui, celle qui déprave.

DÉPRAVATION (dé-prà-và-sion) *s. f.* Action de dépraver.

DÉPRAVÉ, E (dé-prà-vé) *adj.* Gâté; corrompu; vicieux.

DÉPRAVER (dé-prà-vé) *v. tr.* Pervertir; corrompre.

DÉPRÉCATIF, IVE (dé-pré-kà-tif, ti-vę) *adj.* En forme de prière.

DÉPRÉCATION (dé-pré-kà-sion) *s. f.* Prière pour détourner un châtiment, un malheur.

DÉPRÉCIATEUR, TRICE (dé-pré-sià-tę.r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui déprécie.

DÉPRÉCIATION (dé-pré-sià-sion) *s. f.* État d'une chose dépréciée.

DÉPRÉCIER (dé-pré-sié) *v. tr.* Rabaisser la valeur d'une chose.

DÉPRÉDATEUR, TRICE (dé-pré-dà-tę.r, tri-sę) *s. f.* Qui fait des déprédations.

DÉPRÉDATIF, IVE (dé-pré-dà-tif, ti-vę) *adj.* Qui porte le caractère de la déprédation.

DÉPRÉDATION (dé-pré-dà-sion) *s. f.* Acte de pillage; malversation.

DÉPRENDRE (dé-pran-drę) *v. tr.* Détacher; séparer deux choses prises ensemble.

DÉPRESSION (dé-prè-sion) *s. f.* Abaissement d'un corps comprimé par un autre; humiliation.

DÉPRIER (dé-pri-yé) *v. tr.* Révoquer une invitation.

DÉPRIMER (dé-pri-mé) *v. tr.* Rabaisser; enfoncer; avilir.

DÉPRISER (dé-pri-zé) *v. tr.* Enlever de la valeur; déprécier.

DE PROFUNDIS (dé-prô-fon-dis) *s. m.* Prière pour les morts.

DEPUIS (dę-pui) *prép.* Qui indique un rapport de temps, de lieu ou d'ordre.

DÉPURATIF, IVE (dé-pu-rà-tif, ti-vę) *adj.* Qui dépure le sang, les humeurs.

DÉPURATION (dé-pu-rà-sion) *s. f.* Action de dépurer.

DÉPURER (dé-pu-ré) *v. tr.* Clarifier; rendre plus pur.

DÉPUTATION (dé-pu-tà-sion) *s. f.* Mandat de député; personnes chargées d'une mission.

DÉPUTÉ (dé-pu-té) *s. m.* Envoyé pour traiter de quelque affaire; membre d'une assemblée délibérante.

DÉPUTER (dé-pu-té) *v. tr.* Envoyer avec mission de.

DÉRACINABLE (dé-rà-si-nà-blę) *adj.* Qui peut être déraciné.

DÉRACINEMENT (dé-rà-si-nę-man) *adj.* Action de déraciner.

DÉRACINER (dé-rà-si-né) *v. tr.* Arracher de la terre; extirper entièrement.

DÉRADER (dé-rà-dé) *v. intr.* Être entraîné par le vent, le courant hors de la rade.

DÉRAIDIR (dé-rè-dir) *v. tr.* Diminuer ou ôter la raideur.

DÉRAILLEMENT (dé-rà-yę-man) *s. m.* Action de dérailler.

DÉRAILLER (dé-rà-yé) *v. int.* Sortir des rails, en parlant des wagons, tramways, etc.

DÉRAISON (dé-rè-zon) *s. f.* Caractère de ce qui s'écarte de la raison.

DÉRAISONNABLE (dé-rè-zò-nà-blę) *adj.* Qui n'est pas raisonnable.

DÉRAISONNABLEMENT (dé-rè-zò-nà-blę-man) *adv.* D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT (dé-rè-zò-nę-man) *s. m.* Action de déraisonner.

DÉRAISONNER (dé-rè-zò-né) *v. int.* Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT (dé-ran-ję-man) *s. m.* Action de déranger.

DÉRANGER (dé-ran-jé) *v. tr.* Enlever de sa place ; troubler; débaucher.

DÉRAPER (dé-rà-pé) *v. int.* Se dit de l'ancre qui se détache du fond de la mer.

DÉRATÉ (dé-rà-té) *adj.* A qui l'on a ôté la rate.

DÉRATER (dé-rà-té) *v. tr.* Oter la rate; opération qu'on prétendait propre à rendre les chiens meilleurs coureurs.

DERBY (dèr-bi) *s. m.* Course qui a lieu à Chantilly le dimanche après [redacted]

[redacted] (dę-rę-chèf) *adv.* pour la seconde fois; de [redacted]

DÉRÉGLÉ, E (dé-ré-glé) *adj.* Contraire aux règles; irrégulier.

DÉRÈGLEMENT (dé-rè-glę-man) *s. m.* Mauvaise conduite; désordre.

DÉRÉGLÉMENT (dé-ré-glé-man) *adv.* D'une manière déréglée.

DÉRÉGLER (dé-ré-glé) *v. tr.* Mettre en désordre; déranger.

DÉRIDER (dé-ri-dé) *v. tr.* Oter les rides; rendre moins soucieux; réjouir.

DÉRISION (dé-ri-zion) *s. f.* Moquerie injurieuse.

[redacted] (dé-ri-zôâ-rę) *adj.* Qui tient de la dérision.

DÉRISOIREMENT (dé-ri-zôâ-rę-man) *adv.* D'une manière dérisoire.

DÉRIVATIF, TIVE (dé-ri-và-tif, ti-vę) *adj.* Qui détourne.

DÉRIVATION (dé-ri-vâ-sion) *s. f.* Action de détourner les eaux. Origine d'un mot.

DÉRIVE (dé-ri-vę) *s. f.* Sillage d'un navire détourné de sa route.

DÉRIVÉ (dé-ri-vé) *s. m.* Mot qui dérive d'un autre.

DÉRIVER (dé-ri-vé) *v. int.* Suivre le courant, le fil de l'eau ; s'éloigner de sa route.

DERMATOSE (dèr-mà-tô-zę) *s. f.* Affection de la peau.

DERME (dèr-mę) *s. m.* Tissu qui fait le corps de la peau.

DERMIQUE (dèr-mi-kę) *adj.* Relatif au derme.

DERNIER, ÈRE (dèr-nié, niè-rę) *adj.* Qui est après tous les autres ; le plus récent.

DERNIÈREMENT (dèr-niè-rę-man) *adv.* Dans les derniers temps; depuis peu.

DÉROBÉE, E (dé-rò-bé) *adj.* Volé; secret. (**A la dérobée**) *loc. adv.* En cachette ; furtivement.

DÉROBER (dé-rò-bé) *v. tr.* Prendre en cachette ; soustraire. (**Se dérober**) *v. pr.* Se soustraire ; faiblir.

DÉROGATION (dé-rò-gâ-sion) *s. f.* Action de déroger.

DÉROGATOIRE (dé-rò-gà-tôâ-rę) *adj.* Qui contient une dérogation.

DÉROGEANCE (dé-rò-jan-sę) *s. f.* Action par laquelle on déroge à la noblesse.

DÉROGER (dé-rò-jé) *v. int.* Modifier une loi, un usage; perdre sa noblesse; condescendre.

DÉROUGIR (dé-rou-jir) *v. int.* Devenir moins rouge.

DÉROUILLEMENT (dé-rou-yę-man) *s. m.* Action de dérouiller.

DÉROUILLER (dé-rou-yé) *v. tr.* Oter la rouille ; polir.

DÉROULEMENT (dé-rou-lę-man) *s. m.* Action de dérouler.

DÉROULER (dé-rou-lé) *v. tr.* Étendre ce qui était roulé.

DÉROUTE (dé-rou-tę) *s. f.* Fuite de troupes vaincues; désordre.

DÉROUTER (dé-rou-té) *v. tr.* Détourner de la route; déconcerter.

DERRIÈRE (dè-riè-rę) *prép.* En arrière de, au dos de, au revers de. *S. m.* La partie postérieure d'un objet.

DERVICHE (dèr-vi-chq) et **DERVIS** (dèr-vi). Espèce de moine musulman.

DES (dè) Article contracté pour de les.

DÈS (dè) préposition de temps ou de lieu : depuis.

DÉSABUSEMENT (dé-zâ-bu-zq-man) *s. m.* Action de désabuser.

DÉSABUSER (dé-zâ-bu-zé) *v. tr.* Tirer d'erreur.

DÉSACCORD (dé-zâ-kor) *s. m.* Dissentiment.

DÉSACCORDER (dé-zâ-kor-dé) *v. tr.* Produire la désunion; détruire l'accord d'un instrument.

DÉSACCOUPLER (dé-zâ-kou-plé) *v. tr.* Séparer ce qui était par couple.

DÉSACCOUTUMER (dé-zâ-kou-tu-mé) *v. tr.* Faire perdre l'habitude.

DÉSACHALANDAGE (dé-zâ-châ-lan-dâ-jq) *s. m.* Etat d'une boutique désachalandée.

DÉSACHALANDER (dé-zâ-châ-lan-dé) *v. tr.* Eloigner les pratiques d'un marchand, d'une boutique.

DÉSAFFECTER (dé-zâ-fèk-té) *v. tr.* Faire qu'une chose cesse d'être affectée à sa destination antérieure.

DÉSAFFECTION (dé-zâ-fèk-sion) *s. f.* Perte de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER (dé-zâ-fèk-sio-né) *v. tr.* Oter, faire cesser l'affection.

DÉSAFFLEURER) (dé-zâ-flq-ré) *v. tr.* Faire ressortir certaines parties d'une surface sur les autres.

DÉSAFFOURCHER (dé-zâ-four-ché) *v. tr.* Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE (dé-zâ-gré-â-blq) *adj.* Qui n'est pas agréable.

DÉSAGRÉABLEMENT (dé-zâ-gré-â-blq-man) *adv.* D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER (dé-zâ-gré-é) *v. tr.* Oter les agrés. *V. int.* Déplaire.

DÉSAGRÉGATION (dé-zâ-gré-gâ-sion) *s. f.* Séparation des parties agrégées.

DÉSAGRÉGER (dé-zâ-gré-jé) *v. tr.* Disjoindre ce qui était agrégé.

DÉSAGRÉMENT (dé-zâ-gré-man) *s. m.* Sujet de chagrin, d'ennui.

DÉSAJUSTER (dé-zâ-jus-té) *v. tr.* Déranger ce qui est ajusté.

DÉSALTÉRANT, E (dé-zâl-té-ran, tq) *adj.* Qui désaltère.

DÉSALTÉRER (dé-zâl-té-ré) *v. tr.* Enlever, apaiser la soif.

DÉSANCRER (dé-zan-kré) *v. int.* Lever l'ancre d'un navire.

DÉSAPPAREILLAGE (dé-zâ-pâ-rè-yâ-jq) *s. m.* Action de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER (dé-zâ-pâ-rè-yé) *v. tr.* Oter une ou plusieurs choses d'un assortiment.

DÉSAPPARIER (dé-zâ-pâ-rié) *v. tr.* Séparer un couple d'oiseaux.

DÉSAPPOINTEMENT (dé-zâ-poin-tq-man) *s.m.* Contre-temps; déception.

DÉSAPPOINTER (dé-zâ-poin-té) *v. tr.* Frustrer quelqu'un dans ses espérances.

DÉSAPPRENDRE (dé-zâ-pran-drq) *v. tr.* Oublier ce qu'on avait appris.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE (dé-zâ-prô-bâ-tq.r, tri-sq) *s.* Celui, celle qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION (dé-zâ-prô-bâ-sion) *s. f.* Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION (dé-zâ-prô-pri-â-sion) *s. f.* Abandon de la propriété.

DÉSAPPROPRIER (Se) (dé-zâ-prô-pri-yé) *v. pr.* Renoncer à une propriété.

DÉSAPPROUVER (dé-zâ-prou-vé) *v. tr.* Trouver que quelqu'un a tort dans ce qu'il fait.

DÉSARÇONNER (dé-zâr-sô-né) *v. tr.* Mettre hors des arçons; mettre à bouts d'arguments.

DÉSARGENTER (dé-zâr-jan-té) *v. tr.* Oter l'argent qui recouvre un objet; laisser sans argent.

DÉSARMEMENT (dé-zâr-mq-man) *s. m.* Action de désarmer.

DÉSARMER (dé-zâr-mé) *v. tr.* Enlever les armes; apaiser la colère.

DÉSARROI (dé-zâ-roâ) *s. m.* Désorganisation complète.

DÉSARTICULATION (dé-zâr-ti-ku-lâ-sion) *s. f.* Action de désarticuler.

DÉSARTICULER (dé-zâr-ti-ku-lé)

v. tr. Faire une amputation dans l'articulation.

DÉSASSEMBLER (dé-zâ-san-blé) *v. tr.* Disjoindre des pièces de charpente.

DÉSASSOCIER (dé-zâ-so-sié) *v. tr.* Rompre une association.

DÉSASSORTIR (dé-zâ-sor-tir) *v. tr.* Déplacer les choses assorties.

DÉSASTRE (dé-zas-trę) *s. m.* Accident funeste; malheur; faillite.

DÉSASTREUSEMENT (dé-zas-treu-zę-man) *adv.* D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE (dé-zas-treu, zę) *adj.* Funeste; malheureux.

DÉSAVANTAGE (dé-zâ-van-tâ-ję) *s. m.* Infériorité; préjugé; dommage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT (dé-zâ-van-tâ-jeu-zę-man) *adv.* D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE (dé-zâ-van-tâ-jeu, zę) *adj.* Qui cause du désavantage.

DÉSAVEU (dé-zâ-veu) *s. m.* Action de désavouer.

DÉSAVEUGLER (dé-zâ-vę-glé) *v. tr.* Détromper; tirer de l'aveuglement.

DÉSAVOUABLE (dé-zâ-vouâ-blę) *adj.* Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER (dé-zâ-voué) *v. tr.* Nier; ne pas vouloir reconnaître pour sien; rétracter; réprouver.

DESCELLEMENT (dé-sè-lę-man) *s. m.* Action de desceller.

DESCELLER (dé-sè-lé) *v. tr.* Détacher ce qui est scellé.

DESCENDANCE (dè-san-dan-sę) *s. f.* Filiation; le fait de descendre.

DESCENDANT, E (dè-san-dan, tę) *s. m.* et *f.* Qui tire son origine de; postérité.

DESCENDRE (dè-san-drę) *v. int.* Aller de haut en bas; s'abaisser; débarquer; faire irruption.

DESCENTE (dè-san-tę) *s. f.* Action de descendre; visite judiciaire; pente.

DESCRIPTIF, IVE (dès-krip-tif, ti-vę) *adj.* Par lequel on décrit.

DESCRIPTION (dès-krip-sion) *s. f.* Action de décrire; inventaire.

DÉSEMBALLAGE (dé-zan-bâ-lâ-ję) *s. m.* Action de désemballer.

DÉSEMBALLER (dé-zan-bâ-lé) *v. tr.* Enlever, retirer les marchandises d'une balle, d'une caisse.

DÉSEMBARQUEMENT (dé-zan-bar-kę-man) *s. m.* Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER (dé-zan-bar-ké) *v. tr.* Tirer d'un vaisseau ce qui y est embarqué.

DÉSEMBOURBER (dé-zan-bour-bé) *v. tr.* Tirer de la bourbe.

DÉSEMMANCHER (dé-zan-man-ché) *v. tr.* Enlever le manche d'un objet.

DÉSEMPARER (dé-zan-pâ-ré) *v. tr.* Quitter le lieu où l'on est; démâter un navire.

DÉSEMPESER (dé-zan-pę-zé) *v. tr.* Oter l'empois du linge.

DÉSEMPLIR (dé-zan-plir) *v. tr.* Vider en partie; rendre moins plein.

DÉSEMPRISONNER (dé-zan-pri-zo-né) *v. tr.* Faire sortir de prison.

DÉSENCHAÎNER (dé-zan-chè-né) *v. tr.* Oter les chaînes.

DÉSENCHANTEMENT (dé-zan-chan-tę-man) *s. m.* Action, effet de désenchanter.

DÉSENCHANTER (dé-zan-chan-té) *v. tr.* Rompre l'enchantement; détruire l'illusion.

DÉSENCHANTEUR (dé-zan-chan-tęr) *s. m.* Celui qui désenchante.

DÉSENCLAVER (dé-zan-klâ-vé) *v. tr.* Faire cesser d'être enclavé.

DÉSENCLOUAGE (dé-zan-klou-â-ję) *s. m.* Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER (dé-zan-klou-é) *v. tr.* Défaire ce qui était encloué.

DÉSENCOMBREMENT (dé-zan-kon-brę-man) *s. m.* Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER (dé-zan-kon-bré) *v. tr.* Enlever ce qui encombre.

DÉSENFILER (dé-zan-fi-lé) *v. tr.* Défaire ce qui était enfilé.

DÉSENFLER (dé-zan-flé) *v. tr.* Oter l'enflure; dégonfler.

DÉSENFLURE (dé-zan-flu-rę) *s. f.* Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENGORGER (dé-zan-gor-jé) *v. tr.* Déboucher; désobstruer.

DÉSENGOURDIR (dé-zan-gour-dir)

v. tr. Retirer de l'engourdissement.

DÉSENGRENER (dé-zan-grę-né) *v. tr.* Dégager des roues engrenées.

DÉSENIVRER (dé-zan-ni-vré) *v. tr.* Enlever, faire passer l'ivresse.

DÉSENLAIDIR (dé-zan-lè-dir) *v. tr.* Rendre moins laid.

DÉSENNUYER (dé-zan-nui-yé) *v. tr.* Chasser l'ennui.

DÉSENRAYER (dé-zan-rè-yé) *v. tr.* Oter la chaine qui empêche une roue de tourner.

DÉSENRHUMER (dé-zan-ru-mé) *v. tr.* Oter le rhume.

DÉSENROUER (dé-zan-roué) *v. tr.* Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLER (dé-zan-sâ-blé) *v. tr.* Faire cesser d'être ensablé.

DÉSENSEVELIR (dé-zan-sę-vę-lir) *v. tr* Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSORCELER (dé-zan-sor-sę-lé) *v. tr.* Oter l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT (dé-zan-sor-sè-lę-man) *s. m.* Action de désensorceler.

DÉSENTORTILLER (dé-zan-tor-ti-yé) *v. tr.* Démêler ce qui était entortillé.

DÉSENTRAVER (dé-zan-trâ-vé) *v. tr.* Oter les entraves.

DÉSENVENIMER (dé-zan-vę-ni-mé) *v. tr.* Oter le venin.

DÉSERT (dé-zèr) *adj.* Inhabité; abandonné. *S. m.* Lieu inhabité.

DÉSERTER (dé-zèr-té) *v. tr.* Abandonner un lieu; quitter le service militaire sans congé.

DÉSERTEUR (dé-zèr-tę.r) *s. m.* Soldat qui déserte.

DÉSERTION (dé-zèr-sion) *s. f.* Action de déserter.

DÉSESPÉRANCE (dé-zès-pé-ran-sę) *s. f.* Action de désespérer.

DÉSESPÉRANT, E (dé-zès-pé-ran, tę) *adj.* Qui jette dans le désespoir.

DÉSESPÉRÉ, E (dé-zès-pé-ré) *adj.* et *s.* Sans espoir; furieux.

DÉSESPÉRÉMENT (dé-zès-pé-ré-man) *adv.* Comme un désespéré.

DÉSESPÉRER (dé-zès-pé-ré) *v. int.* Perdre l'espérance. *V. int.* Tourmenter; affliger.

DÉSESPOIR (dé-zès-poâr) *s. m.* Perte de toute espérance; abattement de l'âme.

DÉSHABILLÉ (dé-zâ-bi-yé) *s. m.* Habillement négligé.

DÉSHABILLER (dé-zâ-bi-yé) *v. tr.* Oter les vêtements de quelqu'un.

DÉSHABITUER (dé-zâ-bi-tué) *v. tr.* Désaccoutumer.

DÉSHERBER (dé-zèr-bé) *v. tr.* Arracher les herbes.

DÉSHÉRENCE (dé-zé-ran-sę) *s. f.* Droit de l'État sur une succession vacante.

DÉSHÉRITER (dé-zé-ri-té) *v. tr.* Priver quelqu'un de sa succession.

DÉSHONNÊTE (dé-zô-nè-tę) *adj.* Contraire à la bienséance.

DÉSHONNÊTEMENT (dé-zô-nè-tę-man) *adv.* D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ (dé-zô-nè-tę-té) *s. f.* Ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR (dé-zô-nę.r) *s. m.* Perte de l'honneur, de la considération.

DÉSHONORANT, E (dé-zô-nor-an, tę) *adj.* Qui déshonore.

DÉSHONORER (dé-zô-nor-é) *v. tr.* Oter à quelqu'un l'honneur, la considération, l'estime.

DESIDERATUM (dé-zi-dé-râ-tom) *s. m.* Desiderata (dé-zi-dé-râ-ta) au *pl.* Ce qui manque; lacune.

DÉSIGNATIF, IVE (dé-zi-gnâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a pour objet de désigner.

DÉSIGNATION (dé-zi-gnâ-sion) *s. f.* Action de désigner.

DÉSIGNER (dé-zi-gné) *v. tr.* Dénoter par des signes qui font connaître; nommer.

DÉSILLUSION (dé-zil-lu-zion) *s. f.* Etat d'un esprit, d'une âme qui a perdu ses illusions.

DÉSILLUSIONNER (dé-zil-lu-zio-né) *v. tr.* Faire cesser les illusions; éclairer.

DÉSINCORPORER (dé-zin-kor-por-é) *v. tr.* Séparer une chose de celle à laquelle elle était incorporée.

DÉSINENCE (dé-zi-nan-sę) *s. f.* Terminaison des mots.

DÉSINFATUER (dé-zin-fa-tué) *v. tr.* Désabuser une personne infatuée.

DÉSINFECTANT, E (dé-zin-fèk-tan, tę) *adj.* Qui désinfecte.

DÉSINFECTER (dé-zin-fèk-té) *v. tr.* Débarrasser de ce qui cause l'infection.

DÉSINFECTION (dé-zin-fèk-sion) *s. f.* Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSÉ, E (dé-zin-té-rè-sé) *adj.* Qui ne fait rien par intérêt.

DÉSINTÉRESSEMENT (dé-zin-té-rè-sę-man) *s. m.* Détachement de tout intérêt personnel.

DÉSINTÉRESSER (dé-zin-té-rè-sé) *v. tr.* Satisfaire quelqu'un en sauvegardant ses intérêts.

DÉSINVESTIR (dé-zin-vès-tir) *v. tr.* Cesser d'investir.

DÉSINVESTISSEMENT (dé-zin-vès-ti-sę-man) *s. m.* Action de désinvestir.

DÉSINVITER (dé-zin-vi-té) *v. tr.* Contremander une invitation faite.

DÉSINVOLTURE (dé-zin-vòl-tu-rę) *s. f.* Bonne grâce; air dégagé.

DÉSIR (dé-zir) *s. m.* Souhait; Action de désirer.

DÉSIRABLE (dé-zi-ra-blę) *adj.* Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, E (dé-zi-ré) *adj.* Souhaité. *S. m.* Le messie : Le désiré des nations était venu.

DÉSIRER (dé-zi-ré) *v. tr.* Souhaiter, avoir envie d'une chose.

DÉSIREUX, EUSE (dé-zi-reu, zę) *adj.* Qui désire avec ardeur.

DÉSISTEMENT (dé-zis-tę-man) *s. m.* Action de se désister.

DÉSISTER (se) (dé-zis-té) *v. pr.* Renoncer à une action commencée; à une poursuite en justice.

DÉSOBÉIR (dé-zò-bé-ir) *v. int.* Ne pas obéir à quelqu'un. Ne pas se soumettre.

DÉSOBÉISSANCE (dé-zò-bé-i-san-sę) *s. f.* Action de désobéir.

DÉSOBÉISSANT, E (dé-zò-bé-i-san, tę) *adj.* et *s.* Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT (dé-zò-bli-ja-man) *adv.* D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT, E (dé-zò-bli-jan, tę) *adj.* Qui désoblige.

DÉSOBLIGEANCE (dé-zò-bli-jan-sę) *s. f.* Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGER (dé-zò-bli-jé) *v. tr.* Faire de la peine; du déplaisir à quelqu'un.

DÉSOBSTRUANT, E (dé-zòb-stru-an, tę) *adj.* Qui désobstrue.

DÉSOBSTRUCTIF, TIVE (dé-zòb-struk-tif, ti-vę) *adj.* Même sens que désobstruant.

DÉSOBSTRUCTION (dé-zòb-struk-sion) *s. f.* Action de désobstruer.

DÉSOBSTRUER (dé-zòbs-tru-é) *v. tr.* Détruire les obstructions; dégager; débarrasser.

DÉSOCCUPATION (dé-zò-ku-pa-sion) *s. f.* Etat d'une personne désoccupée.

DÉSOCCUPÉ, E (dé-zò-ku-pé) *adj.* Qui est sans occupation.

DÉSŒUVRÉ, E (dé-zę-vré) *adj.* Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT (dé-zę-vrę-man) *s. m.* Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSŒUVRER (dé-zę-vré) *v. tr.* Séparer les feuilles de papier les unes des autres.

DÉSOLANT, E (dé-zò-lan, tę) *adj.* Qui désole, qui afflige.

DÉSOLATEUR, TRICE (dé-zò-la-teur, tri-sę) *adj.* et *s.* Qui ravage, qui détruit.

DÉSOLATION (dé-zò-la-sion) *s. f.* Affliction; douleur extrême; ruine destruction.

DÉSOLÉ, E (dé-zò-lé) *adj.* Où se fait la solitude; ravagé.

DÉSOLER (dé-zò-lé) *v. tr.* Causer une grande affliction; ravager; ruiner; détruire.

DÉSOPILANT, E (dé-zò-pi-lan, tę) *adj.* Qui fait rire de bon cœur.

DÉSOPILATION (dé-zò-pi-la-sion) *s. f.* Action de désopiler.

DÉSOPILER (dé-zo-pi-lé) *v. tr.* Faire rire; réjouir beaucoup.

DÉSORDONNÉ, E (dé-zor-dò-né) *adj.* Déréglé; sans frein; excessif.

DÉSORDONNÉMENT (dé-zor-dò-né-

man) *adv.* D'une manière désordonnée.

DÉSORDRE (dé-zor-drę) *s. m.* Manque d'ordre; dérangement; confusion; trouble; pillage.

DÉSORGANISATEUR, TRICE (dé-zor-gâ-ni-zâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui désorganis[redacted]

DÉSORGANISATION (dé-zor-gâ-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de désorg niser.

DÉSORGANISER (dé-zor-gâ-ni-zé) *v. tr.* Troubler l'ordre; détruire l'organisation.

DÉSORIENTER (dé-zor-ian-té) *v. tr.* Faire perdre la direction à suivre; déconcerter; embarrasser.

DÉSORMAIS (dè-zor-mè) *adv.* Dorénavant; à l'avenir.

DÉSOSSEMENT (dé-zô-sę-man) *s. m.* Action de désosser.

DÉSOSSER (dé-zô-sé) *v. tr.* Oter les os d'un poulet, d'un lièvre, etc., pour faire un pâté, un hachis.

DÉSOXYDATION (dé-zôk-si-dâ-sion) *s. f.* Action de désoxyder.

DÉSOXYDER (dé-zôk-si-dé) *v. tr.* Enlever l'oxygène d'une substance.

DESPOTE (dès-pô-tę) *s. m.* Celui qui veut imposer sa volonté aux autres.

DESPOTIQUE (dès-pô-ti-kę) *adj.* Absolu et arbitraire.

DESPOTIQUEMENT (dès-pô-ti-kę-man) *adv.* D'une manière despotique.

DESPOTISME ([redacted]-pô-tis-mę) *s. m.* Autorité absolue et arbitraire.

DESQUAMATION (dè-skouâ-mâ-sion) *s. f.* Exploitation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESSAISIR (se) (dè-sè-zir) *v. pr.* Céder à un autre ce qu'on avait en sa possession.

DESSAISISS[redacted]T (dè-sè-zi-sę-man) *s. m.* Action de se dessaisir.

DESSAIS[redacted]NER (dè-sè-zô-né) *v. tr.* Changer l'ordre de la culture et des semailles.

DESSALEMENT (dè-sâ-lę-man) *s. m.* Action de dessaler.

DESSALER (dè-sâ-lé) *v. tr.* Faire qu'une chose ne soit plus salée.

DESSANGLER (dè-san-glé) *v. tr.* Défaire les sangles d'un cheval.

DESSÉCHANT, E (dè-sé-chan, tę) *adj.* Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT (dè-sé-chę-man) *s. m.* Action de dessécher.

DESSÉCHER (dè-sé-ché) *v. tr.* Rendre sec; amaigrir.

DESSEIN (dè-sin) *s. m.* Projet; résolution; intention; plan.

DESSELLER (dè-sè-lé) *v. tr.* Enlever la selle.

DESSEMELER (dè-sę-mę-lé) *v. tr.* Oter la semelle.

DESSERRE (dè-sè-rę) *s. f.* Action de desserrer les cordons de sa bourse, de payer.

DESSERRER (dè-sè-ré) *v. tr.* Relâcher ce qui était serré.

DESSERT (dè-sèr) *s. m.* Le dernier service d'un repas, composé de fruits, de confitures, pâtisserie, etc.

DESSERTE (dè-sèr-tę) *s. f.* Restes d'un repas; service d'un prêtre à la place d'un titulaire.

DESSERTIR (dè-sèr-tir) *v. tr.* Enlever une pierre fine de la monture où elle est sertie.

DESSERVANT ([redacted]-sèr-van) *s. m.* Qui dessert une église.

DESSERVIR (dè-sèr-vir) *v. tr.* Oter ce qui couvre la table; faire le service d'une cure; nuire à quelqu'un.

DESSICATIF, IVE (dè-si-kâ-tif, ti-vę) *adj.* et *s.* Qui dessèche.

DESSICATION (dè-si-kâ-sion) *s. f.* Action de dessécher.

DESSILLER (dè-si-yé) *v. tr.* Ouvrir les yeux; détromper; faire voir la vérité à quelqu'un.

DESSIN (dè-sin) *s. m.* Représentation de figures; plan; art de dessiner.

DESSINATEUR, TRICE (dè-si-nâ-tę.r, tri-sę) *s. m. f.* Celui, celle qui pratique l'art du dessi[redacted]

DESSINER (dè-si-né) *v. tr.* Faire un dessin; reproduire la forme des objets.

DESSOLEMENT (dè-sô-lęman) *s. m.* Action des dessoler.

DESSOLER (dè-sô-lé) *v. tr.* Oter la sole du pied d'un cheval; dessaisonner.

DESSOUDER (dè-sou-dé) *v. tr.* Enlever, fondre la soudure.

DESSOULER (dè-sou-lé) *v. tr.* Faire cesser l'ivresse.

DESSOUS (**dę-sou**) *adv.* Qui sert à marquer qu'une chose est sous une autre.

DESSUS (**dę-su**) *adv.* Exprime la situation supérieure, et est opposé à dessous.

DESTIN (**dès-tin**) *s. m.* Enchaînement nécessaire des événements et de leurs causes. Fatalité.

DESTINATAIRE (**dès-ti-nâ-tè-rę**) *s.* A qui une chose est destinée.

DESTINATION (**dès-ti-nâ-sion**) *s. f.* Lieu où l'on doit se rendre ; emploi projeté.

DESTINÉE (**dès-ti-né**) *s. f.* La puissance suprême qui règle le sort de chacun.

DESTINER (**dès-ti-né**) *v.tr.* Disposer de quelque chose dans son esprit.

DESTITUABLE (**dès-ti-tuâ-blę**) *adj.* Qui peut être destitué.

DESTITUÉ, E (**dès-ti-tué**) *adj.* Qui est dépourvu ; privé de.

DESTITUER (**dès-ti-tué**) *v. tr.* Oter son emploi à un fonctionnaire public.

DESTITUTION (**dès-ti-tu-sion**) *s. f.* Privation d'un emploi.

DESTRIER (**dès-tri-yé**) *s. m.* Anciennement cheval de bataille.

DESTRUCTEUR, TRICE (**dès-truck-tęr, tri-sę**) *s. m. et f.* Celui, celle qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ (**dès-truk-ti-bi-li-té**) *s. f.* Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE (**dès-truk-ti-blę**) *adj.* Qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE (**dès-truk-tif, ti-vę**) *adj.* Qui a la propriété de détruire.

DESTRUCTION (**dès-truk-sion**) *s. f.* Ruine totale.

DESTRUCTIVITÉ (**dès-truk-ti-vi-té**) *s. f.* Penchant à détruire.

DÉSUÉTUDE (**dé-sué-tu-dę**) *s. f.* Abandon où tombe une chose qu'on cesse de mettre en pratique.

DÉSUNION (**dé-zu-nion**) *s. f.* Disjonction ; division.

DÉSUNIR (**dé-zu-nir**) *v. tr.* Disjoindre ; rompre l'union.

DÉTACHEMENT (**dé-tâ-chę-man**) *s. m.* Action, effet de détacher ; soldats détachés.

DÉTACHER (**dé-tâ-ché**) *v. tr.* Séparer ce qui est attaché ou joint ; enlever une tache.

DÉTAIL (**dé-tâ-y**) *s. m.* Action de vendre en petite quantité ; récit bien circonstancié.

DÉTAILLANT, E (**dé-tâ-yan, tę**) *s.* Qui vend en détail.

DÉTAILLER (**dé-tâ-yé**) *v. tr.* Vendre en détail ; couper en morceaux ; raconter.

DÉTALAGE (**dé-tâ-lâ-ję**) *s. m.* Action de détaler des marchandises.

DÉTALER (**dé-tâ-lé**) *v. tr.* Serrer la marchandise qu'on avait étalée. *V. int.* S'enfuir.

DÉTEINDRE (**dé-tin-drę**) *v. tr.* Oter la teinture. *V. int.* perdre la couleur.

DÉTELAGE (**dé-tę-lâ-ję**) *s. m.* Action de dételer.

DÉTELER (**dé-tę-lé**) *v. int.* Détacher les animaux qui étaient attelés.

DÉTENDRE (**dé-tan-drę**) *v. tr.* Détacher ; relâcher ce qui était tendu.

DÉTENIR (**dé-tę-nir**) *v. tr.* Retenir ce qui n'est pas à soi ; emprisonner.

DÉTENTE (**dé-tan-tę**) *s. f.* Ressort d'une arme à feu ; levier d'horlogerie.

DÉTENTEUR, TRICE (**dé-tan-tęr, tri-sę**) *adj.* et *s.* Qui retient sans droit.

DÉTENTION (**dé-tan-sion**) *s. f.* État d'une chose saisie ; possession injuste ; captivité.

DÉTENU, E (**dé-tę-nu**) *s.m.* et *f.* Celui, celle qui est en prison.

DÉTERGENT, E (**dé-tèr-jan, tę**) *adj.* Qui nettoie.

DÉTERGER (**dé-tèr-jé**) *v. tr.* Nettoyer au moyen des remèdes.

DÉTÉRIORANT, E (**dé-té-rior-an, tę**) *adj.* Qui est propre à détériorer.

DÉTÉRIORATION (**dé-té-rior-â-sion**) *s. f.* Action de détériorer.

DÉTÉRIORER (**dé-té-rior-é**) *v. tr.* Dégrader ; gâter.

DÉTERMINABLE (**dé-tèr-mi-nâ-blę**) *adj.* Qui peut être déterminé.

DÉTERMINANT, E (**dé-tèr-mi-nan, tę**) *adj.* Qui détermine.

DÉTERMINATIF, IVE (dé-tèr-mi-nâ-tif, ti-vẹ) *adj.* et *s.* Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION (dé-tèr-mi-nâ-sion) *s. f.* Action de déterminer.

DÉTERMINÉ, E (dé-tèr-mi-né) *adj.* Courageux qui a pris une résolution.

DÉTERMINÉMENT (dé-tèr-mi-né-man) *adv.* D'une manière déterminée.

DÉTERMINER (dé-tèr-mi-né) *v. tr.* Décider, régler; fixer; indiquer avec précision.

DÉTERMINISME (dé-tèr-mi-nis-mẹ) *s. m.* Doctrine qui attribue ce qui arrive à un enchaînement de causes et d'effets.

DÉTERMINISTE (dé-tèr-mi-nis-tẹ) *s. m.* Partisan du déterminisme.

DÉTERRER (dé-tè-ré) *v. tr.* Tirer de terre; exhumer; découvrir

DÉTERREUR (dé-tè-reu.r) *s. m.* Celui qui déterre, qui découvre une chose cachée ou peu connue.

DÉTERSIF, IVE (dé-tèr-sif, si-vẹ) *adj.* Propre à déterger.

DÉTESTABLE (dé-tès-tâ-blẹ) *adj.* Qui mérite d'être détesté; très mauvais.

DÉTESTABLEMENT (dé-tès-tâ-blẹ-man) *adv.* D'une manière détestable.

DÉTESTATION (dé-tès-tâ-sion) *s. f.* Action de détester.

DÉTESTER (dé-tès-té) *v. tr.* Avoir en horreur. Ne pouvoir endurer, supporter.

DÉTIRER (dé-ti-ré) *v. tr.* Tirer dans tous les sens pour étendre.

DÉTISSER (dé-ti-sé) *v. tr.* Défaire ce qui est tissé.

DÉTONANT, E (dé-tô-nan, tẹ) *adj.* Qui produit une détonation.

DÉTONATION (dé-tô-nâ-sion) *s. f.* Action de détoner.

DÉTONER (dé-tô-né) *v. int.* S'enflammer subitement avec explosion.

DÉTONNER (dé-tô-né) *v. int.* S'écarter de l'intonation.

DÉTORDRE (dé-tor-drẹ) *v. tr.* Rétablir dans son état naturel ce qui était tordu.

DÉTORQUER (dé-tor-ké) *v. tr.* Éluder la force d'un raisonnement.

DÉTORS, E (dé-tor) *adj.* Qui n'est plus tors.

DÉTORTILLER (dé-tor-ti-yé) *v. tr.* Défaire ce qui était tortillé.

DÉTOUR (dé-tour) *s. m.* Endroit qui va en tournant; sinuosité; subterfuge.

DÉTOURNÉ, E (dé-tour-né) *adj.* Indirect; écarté.

DÉTOURNEMENT (dé-tour-nẹ-man) *s. m.* Action de détourner.

DÉTOURNER (dé-tour-né) *v. tr.* Tourner ailleurs; soustraire; distraire.

DÉTRACTER (dé-trâk-té) *v. tr.* Chercher à rabaisser; médire.

DÉTRACTEUR (dé-trâk-teu.r) *s. m.* Celui qui médit.

DÉTRACTION (dé-trâk-sion) *s. f.* Action de détracter.

DÉTRAQUEMENT (dé-trâ-kẹ-man) *s. m.* Le fait de se détraquer.

DÉTRAQUER (dé-trâ-ké) *v. tr.* Déranger le mécanisme; Troubler l'esprit.

DÉTREMPE (dé-tran-pẹ) *s. f.* Couleur broyée à l'eau et détrempée avec de la colle liquide.

DÉTREMPER (dé-tran-pé) *v. tr.* Délayer dans un liquide; ôter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE (dé-trè-sẹ) *s. f.* Vive angoisse; situation critique; danger pressant.

DÉTRIMENT (dé-tri-man) *s. m.* Préjudice; dommage; débris.

DÉTRITUS (dé-tri-tus) *s. m.* Résidu, amas de substances végétales ou animales décomposées.

DÉTROIT (dé-troâ) *s. m.* Bras de mer resserré entre deux terres; passage étroit.

DÉTROMPER (dé-tron-pé) *v. tr.* Désabuser; tirer d'erreur.

DÉTRÔNEMENT (dé-trô-nẹ-man) *s. m.* Action de détrôner.

DÉTRÔNER (dé-trô-né) *v. tr.* Chasser du trône; déposséder de la souveraineté.

DÉTROUSSEMENT (dé-trou-sẹ-man) *s. m.* Action de détrousser.

DÉTROUSSER (dé-trou-sé) *v. tr.* Détacher ce qui était troussé; voler sur un grand chemin.

DÉTROUSSEUR (dé-trou-sę.r) *s. m.* Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE (dé-trui-rę) *v. tr.* Démolir; ruiner; renverser.

DETTE (dè-tę) *s. f.* Ce que l'on doit; tout devoir dont l'accomplissement est indispensable.

DEUIL (dę-y) *s. m.* Affliction; tristesse; vêtements noirs portés en signe de douleur.

DEUTÉRONOME (deu-té-rô-nô-mę) *s. m.* Nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUTO (deu-tô) Préfixe indiquant le second degré.

DEUTOSULFURE (deu-tô-sul-fu-rę) *s. m.* Sulfure de second degré.

DEUX (deu) *adj. num. card.* Nombre double de l'unité.

DEUXIÈME (deu-ziè-mę) *adj. num. ord.* Qui est immédiatement après le premier.

DEUXIÈMEMENT (deu-ziè-mę-man) *adv.* En second lieu.

DÉVALER (dé-và-lé) *v. tr.* Faire arriver en bas.

DÉVALISER (dé-và-li-zé) *v. tr.* Voler à quelqu'un sa valise, son argent, etc.

DÉVALISEUR, EUSE (dé-và-li-zę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dévalise.

DEVANCER (dę-van-sé) *v. tr.* Gagner le devant; précéder; surpasser.

DEVANCIER, IÈRE (dę-van-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Prédécesseur. *Pl.* Aïeux.

DEVANT (dę-van) *prép.* A l'opposite; en face; vis-à-vis.

DEVANTURE (dę-van-tu-rę) *s. f.* Face antérieure; façade d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE (dé-vàs-tà-tę.r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui dévaste.

DÉVASTATION (dé-vàs-tâ-sion) *s. f.* Action de dévaster.

DÉVASTER (dé-vàs-té) *v. tr.* Ruiner; saccager; désoler.

DÉVELOPPEMENT (dé-vę-lô-pę-man) *s. m.* Action, effet de développer.

DÉVELOPPER (dé-vę-lô-pé) *v. tr.* Oter l'enveloppe; éclaircir; expliquer.

DEVENIR (dę-vę-nir) *v. int.* Commencer à être ce qu'on n'était pas

DÉVERGONDAGE (dé-vèr-gon-dà-ję) *s. m.* État d'un dévergondé.

DÉVERGONDÉ, E (dé-vèr-gon-dé) *adj.* et *s.* Qui n'a point de honte.

DÉVERROUILLER (dé-vè-rou-yé) *v. tr.* Retirer le verrou.

DEVERS (dę-vèr) *prép.* Du côté de; vers; en allant de ce côté.

DÉVERS, E (dé-vèr, sę) *adj.* Qui n'est pas d'aplomb.

DÉVERSEMENT (dé-vèr-sę-man) *s. m.* Action de déverser les eaux.

DÉVERSER (dé-vèr-sé) *v. int.* Pencher; répandre; jeter.

DÉVERSOIR (dé-ver-soàr) *s. m.* Endroit où se perd l'excédent de l'eau d'un moulin.

DÉVÊTIR (se) (dé-vè-tir) *v. pr.* Oter ses vêtements; se dessaisir d'un bien.

DÉVÊTISSEMENT (dé-vè-ti-sę-man) *s. m.* Dessaisissement; démission.

DÉVIATION (dé-vi-â-sion) *s. f.* Action de dévier.

DÉVIDAGE (dé-vi-dà-ję) *s. m.* Action de dévider.

DÉVIDER (dé-vi-dé) *v. tr.* Mettre en peloton le fil qui est en écheveau.

DÉVIDEUR, EUSE (dé-vi-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Qui dévide.

DÉVIDOIR (dé-vi-doàr) *s. m.* Instrument pour dévider.

DÉVIER (dé-vié) *v. int.* Se détourner, ou être détourné de sa direction.

DEVIN, DEVINERESSE (dę-vin, dę-vi-nę-rè-sę) *s.* Celui, celle qui prétend découvrir ce qui est caché.

DEVINABLE (dę-vi-nà-blę) *adj.* Qui peut être deviné.

DEVINER (dę-vi-né) *v. tr.* Prédire l'avenir; juger par conjecture.

DEVINEUR, EUSE (dę-vi-nę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Qui a la prétention de deviner.

DEVIS (dę-vi) *s. m.* État détaillé de ce que coûtera une construction.

DÉVISAGER (dé-vi-zà-jé) *v. tr.* Déchirer le visage; regarder quelqu'un effrontément.

DEVISE (dę-vi-zę) *s. f.* Figure emblématique avec quelque sentence concise qui l'explique.

DEVISER (dę-vi-zé) *v. int.* S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE ou **DÉVISSEMENT** (dé-vi-sâ-ję, dé-vi-sę-man) *s. m.* Action de dévisser.

DÉVISSER (dé-vi-sé) *v. tr.* Défaire les vis qui fixent un objet.

DÉVOIEMENT (dé-vôâ-man) *s. m.* Dérangement de corps, diarrhée.

DÉVOILEMENT (dé-vôâ-lę-man) *s. m.* Action de dévoiler.

DÉVOILER (dé-vôâ-lé) *v. tr.* Oter le voile; découvrir, révéler ce qui était caché.

DEVOIR (dę-vôâr) *s. m.* Ce à quoi oblige la loi, la bienséance; etc.

DEVOIR (dę-vôâr) *v. tr.* Être engagé à payer, à rendre; être redevable de.

DÉVOLE (dé-vô-lę) *s. f.* Coup à l'écarté où l'on ne fait aucune levée.

DÉVOLÉ, E (dé-vô-lé) *adj.* Qui subit la dévole.

DÉVOLU, E (dé-vô-lu) *adj.* Échu en vertu d'un droit acquis.

DÉVOLUTIF, IVE (dé-vô-lu-tif, ti-vę) *adj.* Qui fait passer une cause à une juridiction supérieure.

DÉVOLUTION (dé-vô-lu-sion) *s. f.* Transmission d'un droit.

DÉVONIEN, IENNE (dé-vô-niin, niè-nę) *adj.* Qui constitue la formation des terrains de transition.

DÉVORANT, E (dé-vor-an, tę) *adj.* Qui dévore.

DÉVORER (dé-vor-é) *v. tr.* Déchirer avec les dents; manger avidement; consumer.

DÉVOT, E (dé-vô, vô-tę) *s. m.* et *f.* et *adj.* Pieux; attaché au service de Dieu.

DÉVOTEMENT (dé-vô-tę-man) *adv.* Avec dévotion.

DÉVOTION (dé-vô-sion) *s. f.* Piété. Attachement aux pratiques religieuses.

DÉVOUÉ, E (dé-voué) *adj.* Zélé; qui a de l'attachement.

DÉVOUEMENT (dé-vou-man) *s. m.* Abandonnement entier aux volontés d'un autre.

DÉVOUER (dé-voué) *v. tr.* Vouer, consacrer, livrer sans réserve.

DÉVOYER (dé-vôâ-yé) *v. tr.* Égarer; sortir de la voie, du chemin.

DEXTÉRITÉ (dèk-sté-ri-té) *s. f.* Adresse des mains; habileté; délicatesse d'esprit.

DEXTRE (dèk-strę) *s. f.* La main droite; le côté droit.

DEXTREMENT (dèk-strę-man) *adv.* Avec dextérité.

DEXTRINE (dèk-stri-nę) *s. f.* Substance analogue à la gomme.

DEY (dè) *s. m.* Titre des anciens souverains d'Alger.

DIABÈTE (diâ-bè-tę) *s. m.* Maladie caractérisée par un dépérissement progressif.

DIABÉTIQUE (diâ-bé-ti-kę) *adj.* et *s.* Qui a le diabète.

DIABLE (diâ-blę) *s. m.* Démon; esprit malin; enfant espiègle; chariot à deux roues.

DIABLEMENT (diâ-blę-man) *adv.* Excessivement.

DIABLERIE (diâ-blę-ri) *s. f.* Sortilège; maléfice.

DIABLESSE (diâ-blè-sę) *s. f.* Méchante femme.

DIABLOTIN (diâ-blô-tin) *s. m.* Petite figure de diable; enfant espiègle; bonbon.

DIABOLIQUE (diâ-bô-likę) *adj.* Qui tient du diable.

DIABOLIQUEMENT (diâ-bô-li-kę-man) *adv.* D'une manière diabolique.

DIACHYLON (diâ-chi-lon) et **DYACHYLUM** (diâ-chy-lôm) *s. m.* Emplâtre résolutif.

DIACODE (diâ-kô-dę) *s. m.* Sirop de têtes de pavots blancs.

DIACONAL, E, AUX (diâ-kô-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui a rapport au diacre.

DIACONAT (diâ-kô-nâ) *s. m.* Office de diacre; le second des ordres sacrés.

DIACONESSE (diâ-kô-nè-sę) *s. f.* Femme employée dans la primitive Église à certains ministères.

DIACRE (diâ-krę) *s. m.* Prêtre promu au diaconat.

DIADELPHE (diâ-dèl-fę) *adj.* Éta-

mines réunies par leurs filets en deux faisceaux égaux.

DIADELPHIE (dià-dèl-fi) *s. f.* Classe des végétaux à d[redacted] réunies.

DIADÈME (dià-dè-mę) *s. m.* Bandeau qui marquait la royauté chez les anciens.

DIAGNOSTIC (dià-gnòs-tik) *s. m.* Art de connaître les maladies par leurs symptômes.

DIAGNOSTIQUE (dià-gnòs-ti-kę) *adj.* Qui sert à déterminer une maladie.

DIAGNOSTIQUER (dià-gnòs-ti-ké) *v. tr.* Déterminer une maladie par les signes diagnostiques.

DIAGONALE (dià-gò-nà-lę) *s. f.* Ligne tracée d'un angle à un angle opposé.

DIAGONALEMENT (dià-gò-nà-lę-man) *adv.* D'une manière diagonale.

DIAGRAMME (dià-grà-mę) *s. m.* Figure pour faciliter une démonstration.

DIAGRAPHE (dià-grà-fę) *s. m.* Instrument pour dessiner un objet au trait.

DIALECTE (dià-lèk-tę) *s. m.* Langage particulier d'un pays, d'une province, etc.

DIALECTICIEN (dià-lèk-ti-ciin) *s. m.* Qui emploie les procédés de la dialectique.

DIALECTIQUE (dià-lèk-ti-kę) *s. f.* Art de raisonner avec ordre et justesse.

DIALECTIQUEMENT (dià-lèk-ti-kę-man) *adv.* En dialecticien.

DIALOGIQUE (dià-lò-ji-kę) *adj.* En forme de dialogue..

DIALOGISME (dià-lò-jis-mę) *s. m.* L'art, le genre du dialo[redacted]

[redacted]UE (dià-lò-gę) *s. m.* Ouvrage littéraire en forme de conversation.

DIALOGUER (dià-lò-gé) *v. tr.* Mettre en dialogue.

DIAMANT (dià-man) *s. m.* Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes.

DIAMANTAIRE (dià-man-tè-rę) *s. m.* Qui travaille et vend le diamant.

DIAMANTER (dià-man-té) *v. tr.* Couvrir de diamants ; faire briller comme un diamant.

DIAMANTIFÈRE (dià-man-ti-fè-rę) *adj.* Qui contient du diamant.

DIAMANTIN, E (dià-man-tin, ti-nę) *adj.* Qui a la dureté du diamant.

DIAMÉTRAL, E (dià-mé-tràl, trà-lę) *adj.* Qui appartient au diamètre.

DIAMÉTRALEMENT (dià-mé-trà-lę-man) *adv.* Selon le diamètre ; en opposition directe.

DIAMÈTRE (dià-mè-trę) *s. m.* Ligne droite qui sépare un cercle en deux parties égales.

DIANDRIE (dian-dri) *s. f.* Classe de plantes à deux étamines.

DIANE (dià-nę) *s. f.* Batterie de tambour pour éveiller les soldats.

DIANTRE (dian-trę) *interj.* Mot qu'on emploie pour diable.

DIAPASON (dià-pà-zon) *s. m.* Étendue des sons ; Instrument d'acier pour donner le ton.

DIAPHANE (dià-fà-nę) *adj.* Transparent ; qui laisse passer les rayons l[redacted]

DIAPHANÉITÉ (dià-fà-né-i-té) *s. f.* Propriété de ce qui est diaphane.

DIAPHRAGMATIQUE (dià-fràg-mà-ti-kę) *adj.* Relatif au diaphragme.

DIAPHRAGME (dià-fràg-mę) *s. m.* Muscle formant une cloison entre la poitrine et l'abdomen.

DIAPRER (dià-pré) *v. tr.* Rendre varié de plusieurs couleurs.

DIAPRURE (dià-pru-rę) *s. f.* Grande variété de couleurs.

DIARRHÉE (dià-ré) *s. f.* [redacted] caractérisée par des évacuations liquides et fréquentes.

DIASCORDIUM (diàs-kor-diòm) *s. m.* Électuaire qui a des propriétés astringentes.

DIASTASE (diàs-tà-zę) *s. f.* Écartement accidentel de deux os articulés.

DIASTOLE (diàs-tò-lę) *s. f.* Mouvement de dilatation du cœur, des artères.

DIATHÈSE (dià-tè-zę) *s. f.* Disposition à telle ou telle maladie.

DIATONIQUE (dià-tò-ni-kę) *adj.* Qui procède par les tons naturels de [redacted]

DIATONIQUEMENT (dià-tò-ni-kę-man) *avd.* Par succession diatonique.

DIATRIBE (dià-tri-bę) *s. f.* Critique amère ; pamphlet.

[redacted] (di-kò-tò-mę) *adj.* Se

… de la lune quand on n'en voit que la moitié.

DICHOTOMIE (di-kô-tô-mî) *s. f.* Méthode de division, de subdivision binaire.

DICLINE (di-kli-nẹ) *adj.* Qui a les fleurs mâles et les fleurs femelles séparées.

DICOTYLÉDONES (di-kô-ti-lé-dô-nẹ) *s. f. pl.* Plantes à deux lobes.

DICTAME (dik-tâ-mẹ) *s. m.* Plante médicinale; baume; adoucissement.

DICTAMEN (dik-tâ-mèn) *s. m.* Sentiment de la conscience.

DICTATEUR (dik-tâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui reçoit ou s'arroge le droit de concentrer en lui tous les pouvoirs.

DICTATORIAL, E, AUX (dik-tâ-tor-iâl, riâ-lẹ, riô) *adj.* Qui appartient au dictateur.

DICTATURE (dik-tâ-tu-rẹ) *s. f.* Dignité de dictateur.

DICTÉE (dik-té) *s. f.* Exercice d'orthographe; action de dicter.

DICTER (dik-té) *v. tr.* Prononcer mot à mot ce qu'un autre écrit; suggérer; inspirer.

DICTION (dik-sion) *s. f.* Manière de dire, de débiter un discours, des vers.

DICTIONNAIRE (dik-siô-nè-rẹ) *s. m.* Recueil alphabétique des mots d'une langue avec leur signification.

DICTON (dik-ton) *s. m.* Mot, sentence qui a passé en proverbe.

DICTUM (dik-tôm) *s. m.* Dispositif d'un jugement, d'un arrêt.

DIDACTIQUE (di-dâk-ti-kẹ) *adj.* Propre à instruire. *S. f.* Art d'enseignement.

DIDACTIQUEMENT (di-dâk-ti-kẹ-man) *adv.* D'une manière didactique.

DIDACTYLE (di-dâk-ti-lẹ) *adj.* Qui n'a que deux doigts à chaque pied; le bœuf, le mouton, la chèvre.

DIDELPHES (di-dèl-fẹ) *s. m. pl.* Groupe de mammifères dits plus communément marsupiaux.

DIDUCTEUR (di-duk-tẹ.r) *adj.* Qui produit le mouvement de diduction.

DIDUCTION (di-duk-sion) *s. f.* Mouvement des mâchoires pour broyer les aliments.

DIÉRÈSE (dié-rè-zẹ) *s. f.* Division d'une diphtongue en deux syllabes.

DIÈSE (diè-zẹ) *s. m.* Signe (#) qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède.

DIÉSER (dié-zé) *v. tr.* Marquer d'un dièse.

DIÈTE (diè-tẹ) *s. f.* Abstention totale ou partielle d'aliments; Assemblée politique dans certains pays.

DIÉTÉTIQUE (dié-té-ti-kẹ) *adj.* Relatif à la diète.

DIÉTINE (dié-ti-nẹ) *s. f.* Petite diète, particulière à la Pologne.

DIEU (dieu) *s. m.* L'Être suprême, créateur et conservateur de l'Univers.

DIFFAMANT, E (dif-fâ-man, tẹ) *adj.* Qui diffame.

DIFFAMATEUR (dif-fâ-mâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui diffame.

DIFFAMATION (dif-fâ-mâ-sion) *s. f.* Action par laquelle on diffame; ses effets.

DIFFAMATOIRE (dif-fâ-mâ-toâ-rẹ) *adj.* Diffamant.

DIFFAMER (dif-fâ-mé) *v. tr.* Décrier: déshonorer; calomnier.

DIFFÉREMMENT (di-fé-râ-man) *adv.* D'une manière différente.

DIFFÉRENCE (di-fé-ran-sẹ) *s. f.* Distinction; diversité; dissemblance.

DIFFÉRENCIER (di-fé-ran-sié) *v. tr.* Marquer la différence.

DIFFÉREND (di-fé-ran) *s. m.* Contestation; débat; chose contestée.

DIFFÉRENT, E (di-fé-ran, tẹ) *adj.* Dissemblable; qui diffère d'un autre; divers.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (di-fé-ran-sièl, lẹ) *adj.* Qui procède par différences infiniment petites.

DIFFÉRENTIER (di-fé-ran-sié) *v. tr.* Exprimer la différence.

DIFFÉRER (di-fé-ré) *v. tr.* Retarder; éloigner l'accomplissement d'une chose. *V. int.* Etre différent.

DIFFICILE (di-fi-si-lẹ) *adj.* Malaisé; non facile.

DIFFICILEMENT (di-fi-si-lẹ-man) *adv.* Avec difficulté.

DIFFICULTÉ (di-fi-kul-té) *s. f.* Ce

qui rend difficile; obstacle; empêchement; objection; doute.

DIFFICULTUEUSEMENT (di-fi-kul-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière difficultueuse.

DIFFICULTUEUX, EUSE (di-fi-kul-tueu, zę) *adj.* Qui est enclin à faire des difficultés à tout propos.

DIFFORME (di-for-mę) *adj.* Dont la forme irrégulière est laide et déplaisante.

DIFFORMER (di-for-mé) *v. tr.* Changer; gâter; altérer la forme.

DIFFORMITÉ (di-for-mi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est difforme.

DIFFRACTION (dif-fràk-sion) *s. f.* Détour des rayons lumineux en rasant une surface.

DIFFUS, E (dif-fu, zę) *adj.* Long; prolixe; verbeux.

DIFFUSÉMENT (dif-fu-zé-man) *adv.* D'une manière diffuse.

DIFFUSION (dif-fu-zion) *v. tr.* Action de s'épandre; propagation.

DIGÉRER (di-jé-ré) *v. tr.* Faire la digestion; endurer; souffrir patiemment.

DIGESTE (di-jès-tę) *s. m.* Recueil des décisions des anciens jurisconsultes romains.

DIGESTEUR (di-jès-tę.r) *s. m.* Vase de cuivre pour dissoudre la gélatine des os.

DIGESTIF, IVE (di-jès-tif, ti-vę) *adj.* Qui facilite la digestion.

DIGESTION (di-jès-tion) *s. f.* Élaboration des aliments dans l'estomac.

DIGITAL, E, AUX (di-ji-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Qui appartient aux doigts.

DIGITALE (di-ji-tà-lę) *s. f.* Plante dont les fleurs ressemblent à des doigts.

DIGITALINE (di-ji-tà-li-nę) *s. f.* Principe actif de la digitale pourprée.

DIGITÉ, E (di-ji-té) *adj.* Découpé en forme de doigts.

DIGITIGRADE (di-ji-ti-grà-dę) *s. m.* Qui marche sur les doigts: (chiens, chats, etc),

DIGNE (di-gnę) *adj.* Qui mérite; qui a de la dignité.

DIGNEMENT (di-gnę-man) *adv.* Selon ce qu'on mérite.

DIGNITAIRE (di-gni-tè-rę) *s. m.* Personnage revêtu d'une dignité.

DIGNITÉ (di-gni-té) *s. f.* Distinction éminente, mérite; importance; gravité; charge importante.

DIGRESSION (di-grè-sion) *s. f.* Développement qui s'écarte du sujet que l'on traite.

DIGUE (di-gę) *s. f.* Obstacle; rempart contre les eaux.

DILACÉRATION (di-là-sé-rà-sion) *s. f.* Action de dilacérer.

DILACÉRER (di-là-sé-ré) *v. tr.* Déchirer avec violence; mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE (di-là-pi-dà-tę.r, tri-sę) Celui, celle qui dilapide.

DILAPIDATION (di-là-pi-dà-sion) *s. f.* Action de dilapider.

DILAPIDER (di-là-pi-dé) *v. tr.* Dépenser follement et avec désordre.

DILATABILITÉ (di-là-tà-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est dilatable.

DILATABLE (di-là-tà-blę) *adj.* Qui peut être dilaté, étendu.

DILATANT, E (di-là-tan, tę) *adj.* Qui produit la dilatation.

DILATATEUR (di-là-tà-tę.r) *s. m.* Instrument de chirurgie.

DILATATION (di-là-tà-sion) *s. f.* Action de dilater.

DILATER (di-là-té) *v. tr.* Augmenter, étendre, élargir le volume d'un corps.

DILATOIRE (di-là-tôà-rę) *adj.* Qui tend à différer, à prolonger, à retarder.

DILECTION (di-lèk-sion) *s. f.* Charité; amour du prochain.

DILEMME (di-lè-mę) *s. m.* Argument qui contient deux propositions contraires.

DILETTANTE (di-lèt-tan-tę) *s. m.* Amateur passionné de musique; connaisseur.

DILETTANTISME (di-lèt-tan-tis-mę) *s. m.* Caractère de celui qui est dilettante.

DILIGEMMENT (di-li-jà-man) *adv.* Avec diligence.

DILIGENCE (di-li-jan-sę) *s. f.* Activité; promptitude; recherche exacte; voiture publique.

DILUER (di-lué) *v. tr.* Délayer une substance dans un liquide.

DILUTION (di-lu-sion) *s. f.* Action de diluer; résultat de cette action.

DILUVIEN, ENNE (di-lu-viin, viè-nę) *adj.* Qui a rapport au déluge.

DILUVIUM (di-lu-viòm) *s. m.* Matière

des alluvions antérieures aux temps historiques.

DIMANCHE (di-man-che) *s. m.* Le premier jour de la semaine, consacré au service de Dieu.

DÎME (di-me) *s. f.* Dixième partie des récoltes qu'on payait à l'église ou aux seigneurs.

DIMENSION (di-man-sion) *s. f.* Étendue des corps; mesure.

DÎMER (di-mé) *v. tr.* Soumettre à la dîme. *V. int.* Lever la dîme.

DIMINUER (di-mi-nué) *v. tr.* Amoindrir; rendre plus petit. *V. int.* Devenir moindre.

DIMINUTIF, IVE (di-mi-nu-tif, ti-ve) *s.* et *adj.* Chose qui est en petit ce qu'une autre est en grand.

DIMINUTION (di-mi-nu-sion) *s. f.* Amoindrissement; rabais.

DIMISSOIRE (di-mi-soâ-re) *s. m.* Pouvoir de conférer les ordres.

DIMISSORIAL, E (di-mi-sor-iâl, iâ-le) *adj.* Qui contient un dimissoire.

DINANDERIE (di-nan-de-ri) *s. f.* Toute sorte d'ustensiles de cuivre jaune.

DÎNATOIRE (di-nâ-toâ-re) *adj.* Qui équivaut à un dîner.

DINDE (din-de) *s. f.* Femelle du dindon; femme d'intelligence bornée.

DINDON (din-don) *s. m.* Coq d'Inde; homme stupide.

DINDONNEAU (din-dô-nô) *s. m.* Petit, jeune dindon.

DINDONNIER, IÈRE (din-dô-nié, niè-re) *s. m.* et *f.* Qui garde les dindons.

DÎNÉE (di-né) *s. f.* Repas qu'on fait en voyage; lieu où l'on dîne.

DÎNER (di-né) *s. m.* Le principal repas de la journée.

DÎNETTE (di-nè-te) *s. f.* Petit repas que font les enfants.

DÎNEUR, EUSE (di-neur, eu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend sa part d'un dîner.

DINOTHÉRIUM (di-nô-té-riôm) *s. m.* Mammifère fossile, de l'ordre des Pachydermes.

DIOCÉSAIN, AINE (diô-sé-zin, zè-ne) *adj.* et *s.* Qui est du diocèse.

DIOCÈSE (diô-sè-ze) *s. m.* Circonscription qui est sous la juridiction d'un évêque.

DIOÏQUE (di-ô-i-ke) *adj.* Dont les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur des pieds distincts.

DIONÉE (di-ô-né) *s. f.* Plante herbacée dont les feuilles se replient au moindre contact.

DIONYSIAQUES (di-ô-ni-ziâ-ke) *s. f. pl.* Fêtes en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE (di-ôp-tri-ke) *s. f.* Science qui traite de la réfraction de la lumière.

DIORAMA (di-or-â-mâ) *s. m.* Tableaux éclairés par une lumière mobile.

DIPÉTALE (di-pé-tâ-le) *adj.* Qui a deux pétales.

DIPHTÉRIE (dif-té-ri) *s. f.* Maladie des voies respiratoires vulgairement appelée croup.

DIPHTONGUE (dif-ton-ge) *s. f.* Réunion de deux sons en une syllabe.

DIPLOMATE (di-plô-mâ-te) *s. m.* Homme qui a la finesse, le tact nécessaire pour conduire une affaire.

DIPLOMATIE (di-plô-mâ-si) *s. f.* Science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États.

DIPLOMATIQUE (di-plô-mâ-ti-ke) *adj.* Qui a rapport à la diplomatie.

DIPLOMATIQUEMENT (di-plô-mâ-ti-ke-man) *adv.* D'une manière diplomatique.

DIPLÔME (di-plô-me) *m. s.* Acte conférant un grade, un titre.

DIPLÔMÉ (di-plô-mé) *s.* et *adj.* Qui a obtenu un diplôme.

DIPLOPIE (di-plô-pi) *s. f.* Lésion de la vue dans laquelle on voit les objets doubles.

DIPLOPTÈRE (di-plôp-tè-re) *adj.* Qui a des ailes doubles.

DIPODE (di-pô-de) *adj.* Qui n'a que deux pattes.

DIPTÈRE (dip-tè-re) *s. m.* Édifice à deux rangs de colonnes; insecte à deux ailes.

DIPTYQUE (dip-ti-ke) *s. m.* Tablettes où l'on inscrivait les noms des consuls et des magistrats.

DIRE (di-re) *v. tr.* Exprimer au moyen de la parole; faire entendre; ordonner.

DIRECT (di-rèkt) *adj.* Droit; qui ne fait aucun détour; immédiat.

DIRECTEMENT (di-rèk-tę-man) *adv.* D'une manière directe.

DIRECTEUR, TRICE (di-rèk-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dirige.

DIRECTION (di-rèk-sion) *s. f.* Action de diriger.

DIRECTOIRE (di-rèk-toâ-rę) *s. m.* Guide, livre où sont marqués les offices de chaque jour.

DIRECTORIAL, E, AUX (di-rèk-tor-ial, à-lę, riô) *adj.* Relatif au directoire.

DIRIGEANT, E (di-ri-jan, tę) *adj.* Qui exerce une direction.

DIRIGER (di-ri-jé) *v. tr.* Conduire; régler; administrer; tourner de quelque côté.

DIRIMANT, E (di-ri-man, tę) *adj.* Qui rend un mariage nul.

DISCERNABLE (di-sèr-nâ-blę) *adj.* Qui peut être discerné.

DISCERNEMENT (di-sèr-nę-màn) *s. m.* Faculté, action de discerner.

DISCERNER (di-sèr-né) *v. tr.* Séparer, distinguer, reconnaître à l'aide de la vue.

DISCIPLE (di-si-plę) *s. m.* Celui qui suit les leçons d'un maître; qui suit la doctrine de quelqu'un.

DISCIPLINABLE (di-si-pli-nâ-blę) *adj.* Capable de discipline.

DISCIPLINAIRE (di-si-pli-nè-rę) *adj.* Relatif à la discipline.

DISCIPLINAIREMENT (di-si-pli-nè-rę-man) *adv.* D'une manière disciplinaire.

DISCIPLINE (di-si-pli-nę) *s. f.* Règle de conduite commune à tous ceux qui font partie d'un corps, d'un ordre; etc.

DISCIPLINER (di-si-pli-né) *v. tr.* Habituer quelqu'un à se conformer à une règle.

DISCOBOLE (dis-kô-bô-lę) *s. m.* Athlète qui lançait le disque; poissons à nageoires en forme de disque.

DISCONTINU, E (dis-kon-ti-nu) *adj.* Qui offre des interruptions.

DISCONTINUATION (dis-kon-ti-nuâ-sion) *s. f.* Interruption.

DISCONTINUER (dis-kon-ti-nué) *v. tr.* Cesser; suspendre; interrompre.

DISCONTINUITÉ (dis-kon-ti-nui-té) *s. f.* Défaut, absence de continuité.

DISCONVENANCE (dis-kon-vę-nan-sę) *s. f.* Défaut de convenance; disproportion; inégalité.

DISCONVENIR (dis-kon-vę-nir) *v. int.* Ne pas convenir; ne pas tomber d'accord.

DISCORD (dis-kor) *adj.* Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE (dis-kor-dan, sę) *s. f.* Vice de ce qui est discordant.

DISCORDANT, E (dis-kor-dan, tę) *adj.* Qui est en dissentiment; qui ne s'accorde pas.

DISCORDE (dis-kor-dę) *s. f.* Dissension; division entre deux ou plusieurs personnes.

DISCORDER (dis-kor-dé) *v. int.* Être discordant.

DISCOUREUR, EUSE (dis-kou-rę.r, reu-zę) *s. m.* et *f.* Qui parle beaucoup.

DISCOURIR (dis-kou-rir) *v. int.* Faire un discours.

DISCOURS (dis-kour) *s. m.* Ce que quelqu'un dit de suite pour exposer ses idées.

DISCOURTOIS, E (dis-kour-toâ, zę) *adj.* Non courtois.

DISCOURTOISEMENT (dis-kour-toâ-zę-man) *adv.* D'une manière discourtoise.

DISCOURTOISIE (dis-kour-toâ-zi) *s. f.* Manque de courtoisie.

DISCRÉDIT (dis-kré-di) *s. m.* Diminution; perte de crédit.

DISCRÉDITER (dis-kré-di-té) *v. tr.* Faire tomber en discrédit.

DISCRET, ÈTE (dis-krè, tę) *adj.* Sage; prudent; qui sait garder un secret.

DISCRÈTEMENT (dis-krè-tę-man) *adv.* D'une manière discrète.

DISCRÉTION (dis-kré-sion) *s. f.* Réserve; retenue dans les paroles, dans les actions.

DISCRÉTIONNAIRE (dis-kré-siô-nè-rę) *adj.* Faculté d'agir selon son appréciation personnelle.

DISCULPATION (dis-kul-pâ-sion) *s. f.* Action de disculper.

DISCULPER (dis-kul-pé) *v. tr.* Justifier quelqu'un d'une faute imputée.

DISCURSIF, IVE (dis-kur-sif, si-vę) *adj.* Qui tire une proposition d'une autre.

[redacted] (dis-ku-sion) *s. f.* Examen, débat; contestation.

DISCUTABLE (dis-ku-ta-ble) *adj.* Qui peut être discuté.

DISCUTER (dis-ku-té) *v. tr.* Débattre une affaire, une question; l'examiner sous ses diffé[redacted] faces.

DISCUTEUR, EUSE (dis-ku-teu.r, euze) *s. m.* et *f.* Qui aime à discuter.

DISERT, E (di-zèr, te) *adj.* Qui a la parole facile, claire, pure, élégante.

DISERTEMENT (di-zèr-te-man) *adv.* D'une manière diserte.

DISETTE (di-zè-te) *s. f.* Cherté ou défaut de vivres; pauvreté.

DISETTEUX, EUSE (di-zè-teu, ze) *adj.* Qui est dans la disette.

DISEUR, EUSE (di-ze. r, zeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dit; qui récite.

DISGRÂCE (dis-grâ-se) *s. f.* Perte; privation des bonnes grâces d'une personne puissante.

DISGRACIÉ, E (dis-grâ-sié) *adj.* Qui est tombé dans la disgrâce; qui manque de grâce dans les manières.

DISGRACIER (dis-grâ-sié) *v. tr.* Priver des bonnes grâces; de la faveur de quelqu'un.

DISGRACIEUSEMENT (dis-grâ-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE (dis-grâ-sieu, ze) *adj.* Désagréable.

DISJOINDRE (dis-join-dre) *v. tr.* Séparer des choses jointes.

DISJONCTIF, IVE (dis-jonk-tif, i-ve) *adj.* Qui exprime l'alternative ou la négative.

DISJONCTION (dis-jonk-sion) *s. f.* Action de disjoindre.

DISLOCATION (dis-lô-kâ-sion) *s. f.* Déboîtement d'un os.

DISLOQUER (dis-lô-ké) *v. tr.* Démettre; déboîter.

DISPARAÎTRE (dis-pâ-rè-tre) *v. tr.* Cesser d'être visible, d'être aperçu; cesser d'exister.

DISPARATE (dis-pâ-râ-te) *s. f.* Défaut choquant de rapport, de convenance, de conformité.

DISPARITÉ (dis-pâ-ri-té) *s. f.* Inégalité; différence entre des choses qui se peuvent comparer.

DISPARITION (dis-pâ-ri-sion) *s. f.* Action de disparaître.

DISPENDIEUSEMENT (dis-pan-dieu-ze-man) *adv.* D'une manière dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE (dis-pan-dieu, ze) *adj.* Qui exige beaucoup de dépense.

DISPENSAIRE (dis-pan-sè-re) *s. m.* Établissement où l'on donne des consultations et des médicaments aux pauvres.

DISPENSATEUR, TRICE (dis-pan-sâ-teu.r, tri-se) *s.* Celui, celle qui distribu[redacted]

DISPENSATION (dis-pan-sâ-sion) *s. f.* Action de dispenser, de répartir.

DISPENSE (dis-pan-se) *s. f.* Exemption de la regle commune; permis[redacted]

DISPENSER (dis-pan-sé) *v. tr.* Distribuer; exempter.

DISPERSER (dis-pèr-sé) *v. tr.* Répandre en divers lieux; mettre en fuite.

DISPERSION (dis-pèr-sion) *s. f.* Action de disperser.

DISPONIBILITÉ (dis-pô-ni-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est disponible.

DISPONIBLE (dis-pô-ni-ble) *adj.* Dont on peut disposer.

DISPOS (dis-pô) *adj.* Propre à tout ce qui demande de l'agilité.

DISPOSER (dis-pô-zé) *v. tr.* Mettre dans un certain ordre; préparer.

DISPOSITIF (dis-pô-zi-tif) *s. m.* Prononcé d'un arrêt.

DISPOSITION (dis-pô-zi-sion) *s. f.* Arrangement; aptitude; inclination; préparation.

DISPROPORTION (dis-prô-por-sion) *s. f.* Inégalité; défaut de proportion.

DISPROPORTIONNÉ, E (dis-prô-por-siô-né) *adj.* Qui manque de proportion.

DISPROPORTIONNER (dis-prô-por-siô-né) *v. tr.* Rendre disproportionné; détruire les proportions.

DISPUTABLE (dis-pu-ta-ble) *adj.* Qui peut être disputé.

DISPUTAILLER (dis-pu-tâ-yé) *v. int.* Disputer sans cesse pour des bagatelles.

DISPUTAILLEUR, EUSE (dis-pu-tâ-ye.r, yeu-ze) *s.* Celui, celle qui aime à disputer.

DISPUTE (dis-pu-te) *s. f.* Contestation; discussion.

DISPUTER (dis-pu-té) *v. tr.* Con-

tester ; v. int. Être en débat ; avoir contestation.

DISPUTEUR, EUSE (dis-pu-teu.r, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à contredire, à disputer.

DISQUALIFIER (dis-kâ-li-fié) *v. tr.* Exclure du concours pour une infraction au règlement des courses.

DISQUE (dis-ke) *s. m.* Palet plat et rond ; plaque de chemin de fer pour servir de signal.

DISQUISITION (dis-ki-zi-cion) *s. f.* Recherche minutieuse sur une question obscure.

DISSECTION (di-sèk-cion) *s. f.* Action de disséquer.

DISSEMBLABLE (dis-san-blâ-ble) *adj.* Qui n'est pas semblable.

DISSEMBLANCE (dis-san-blan-se) *s. f.* Différence ; manque de ressemblance.

DISSÉMINATION (dis-sé-mi-nâ-cion) *s. f.* Action de disséminer.

DISSÉMINER (dis-sé-mi-né) *v. tr.* Semer, éparpiller çà et là.

DISSENSION (dis-san-cion) *s. f.* Diversité des sentiments ou des intérêts.

DISSENTIMENT (dis-san-ti-man) *s. m.* Opinion contraire.

DISSÉQUER (dis-sé-ké) *v. tr.* Ouvrir, diviser les parties d'un cadavre ou d'une plante pour les étudier.

DISSÉQUEUR (dis-sé-keu.r) *s. m.* Celui qui dissèque.

DISSERTATEUR (di-sèr-tâ-teu.r) *s. m.* Qui se plaît à disserter.

DISSERTATION (di-sèr-tâ-cion) *s. f.* Examen de quelque point de doctrine, de vive voix ou par écrit.

DISSERTER (di-sèr-té) *v. int.* Faire une dissertation.

DISSIDENCE (di-si-dan-se) *s. f.* État d'esprits qui ne s'accordent plus.

DISSIDENT, E (di-si-dan, te) *adj.* et *s.* Qui fait scission ; qui se sépare.

DISSIMILAIRE (di-si-mi-lè-re) *adj.* Qui est d'un autre genre, d'une autre espèce.

DISSIMILITUDE (di-si-mi-li-tu-de) *s. f.* Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE (di-si-mu-lâ-teu.r, tri-se) *adj.* Qui dissimule.

DISSIMULATION (di-si-mu-lâ-cion) *s. f.* Action de dissimuler.

DISSIMULÉ, E (di-si-mu-lé) *adj.* Artificieux ; qui cache ses sentiments.

DISSIMULER (di-si-mu-lé) *v. tr.* Ne pas laisser apercevoir ce qu'on a dans l'âme.

DISSIPATEUR, TRICE (di-si-pâ-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dissipe sa fortune dans le désordre.

DISSIPATION (di-si-pâ-cion) *s. f.* Action de dissiper.

DISSIPÉ, E (di-si-pé) *adj.* Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSIPER (di-si-pé) *v. tr.* Consumer, disperser ; détruire ; chasser.

DISSOLU, E (dis-sô-lu) *adj.* Dont les mœurs sont relâchées.

DISSOLUBLE (dis-sô-lu-ble) *adj.* Que l'on peut faire dissoudre.

DISSOLUMENT (dis-sô-lu-man) *adv.* D'une manière dissolue.

DISSOLUTIF, IVE (dis-sô-lu-tif, ti-ve) *adj.* Qui dissout.

DISSOLUTION (dis-sô-lu-cion) *s. f.* Action de dissoudre.

DISSOLVANT, E (dis-sôl-van, te) *adj.* Qui a la propriété de dissoudre.

DISSONANCE (dis-sô-nan-se) *s. f.* Réunion de sons qui ne s'accordent pas.

DISSONANT, E (dis-sô-nan, te) *adj.* Qui forme un son désagréable à l'oreille.

DISSONER (dis-sô-né) *v. int.* Former une dissonance.

DISSOUDRE (dis-sou-dre) *v. tr.* Opérer la séparation des parties d'un corps solide ; décomposer ; détruire.

DISSOUS, OUTE (dis-sou, te) *adj.* Qui a subi la dissolution ; fondu ; annulé.

DISSUADER (dis-suâ-dé) *v. tr.* Détourner quelqu'un de l'exécution d'un dessein.

DISSUASIF, IVE (dis-suâ-zif, zi-ve) *adj.* Qui dissuade ; propre à dissuader.

DISSUASION (dis-suâ-zion) *s. f.* Action de dissuader.

DISSYLLABE (di-sil-lâ-be) *adj.* Qui est de deux syllabes.

DISSYLLABIQUE (di-sil-lâ-bi-ke) *adj.* Qui est composé de deux syllabes.

DISTANCE (dis-tan-sę) *s. f.* Espace qui sépare un lieu d'un autre; intervalle.

DISTANCER (dis-tan-sé) *v. tr.* Dépasser; devancer. Laisser derrière soi.

DISTANT, E (dis-tan, tę) *adj.* Qui est à une certaine distance.

DISTENDRE (dis-tan-drę) *v. tr.* Causer un gonflement excessif.

DISTENSION (dis-tan-sion) *s. f.* Tension plus ou moins considérable.

DISTILLATEUR (dis-ti-lâ-tę.r) *s. m.* Celui qui distille.

DISTILLATION (dis-ti-lâ-sion) *s. f.* Action de distiller.

DISTILLATOIRE (dis-ti-lâ-toâ-rę) *adj.* Qui sert à distiller.

DISTILLER (dis-ti-lé) *v. tr.* Vaporiser un liquide par la chaleur; laisser couler goutte à goutte.

DISTILLERIE (dis-ti-lę-ri) *s. f.* Établissement où l'on distille.

DISTINCT, E (dis-tin, stink-tę) *adj.* Différent; clair; net.

DISTINCTEMENT (dis-tink-tę-man) *adv.* D'une manière distincte.

DISTINCTIF, IVE (dis-tink-tif, ti-vę) *adj.* Qui distingue.

DISTINCTION (dis-tink-sion) *s. f.* Division; différence; égard; mérite.

DISTINGUÉ, E (dis-tin-gé) *adj.* Différent; supérieur; élégant.

DISTINGUER (dis-tin-gé) *v. tr.* Discerner par la vue, l'ouïe et les autres sens; élever au-dessus des autres.

DISTIQUE (dis-ti-kę) *s. m.* Couplet de deux vers formant un sens complet.

DISTORDRE (dis-tor-drę) *v. tr.* Déformer; produire une distorsion.

DISTORSION (dis-tor-sion) *s. f.* Luxation produite par une torsion convulsive.

DISTRACTION (dis-trâk-sion) *s. f.* Inapplication; ce qui distrait; séparation.

DISTRAIRE (dis-trè-rę) *v. tr.* Détourner; amuser; divertir; séparer.

DISTRAIT, E (dis-trè, tę) *adj.* Qui a peu d'application.

DISTRAYANT, E (dis-trè-yan, tę) *adj.* Qui procure une distraction.

DISTRIBUABLE (dis-tri-buâ-blę) *adj.* Que l'on peut distribuer.

DISTRIBUER (dis-tri-bué) *v. tr.* Partager; ranger; répartir.

DISTRIBUTEUR, TRICE (dis-tri-bu-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE (dis-tri-bu-tif, ti-vę) *adj.* Qui donne à chacun la part qui lui revient.

DISTRIBUTION (dis-tri-bu-sion) *s. f.* Action de distribuer.

DISTRIBUTIVEMENT (dis-tri-bu-ti-vę-man) *adv.* Séparément.

DISTRICT (dis-trik) *s. m.* Étendue de juridiction.

DIT, E (di, tę) *adj.* Proféré; surnommé; convenu.

DITHYRAMBE (di-ti-ran-bę) *s. m.* Pièce de vers qui respire l'enthousiasme.

DITHYRAMBIQUE (di-ti-ran-bi-kę) *adj.* Relatif au dithyrambe.

DITO (di-tô) *adv.* La chose qui vient d'être dite; susdit; idem.

DIURÉTIQUE (diu-ré-ti-kę) *adj.* et *s.* Qui augmente la sécrétion urinaire.

DIURNAL (diur-nâl) *s. m.* Livre de prières qui contient l'office de chaque jour.

DIURNE (diur-nę) *adj.* Qui se fait dans un jour; se dit du mouvement de la terre.

DIVA (di-vâ) *s. f.* Dénomination donnée aux cantatrices en renom.

DIVAGATION (di-vâ-gâ-sion) *s. f.* Action de divaguer.

DIVAGUER (di-vâ-gé) *v. int.* Errer; s'écarter de la question.

DIVAN (di-van) *s. m.* Sorte de sofa sans dossier.

DIVERGENCE (di-vèr-jan-sę) *s. f.* État de lignes divergentes.

DIVERGENT, E (di-vèr-jan, tę) *adj.* Qui va en s'écartant.

DIVERGER (di-vèr-jé) *v. int.* S'éparpiller; s'écarter; être d'avis contraire.

DIVERS, E (di-vèr, sę) *adj.* Différent; plusieurs.

DIVERSEMENT (di-vèr-sę-man) *adv.* En diverses manières.

DIVERSIFIER (di-vèr-si-fié) *v. tr.* Varier; changer.

DIVERSION (di-vèr-sion) *s. f.* Action de détourner.

DIVERSITÉ (di-vèr-si-té) *s. f.* Différence; variété.

DIVERTIR (di-vèr-tir) *v. tr.* Distraire en récréant ; amuser ; réjouir.

DIVERTISSANT, E (di-vèr-ti-san, tę) *adj.* Qui divertit.

DIVERTISSEMENT (di-vèr-ti-sę-man) *s. m.* Récréation ; plaisir.

DIVIDENDE (di-vi-dan-dę) *s. m.* Nombre à diviser ; produit d'une action de commerce.

DIVIN, E (di-vin, vi-nę) *adj.* Qui est de Dieu ; qui appartient à Dieu ; excellent.

DIVINATEUR, TRICE (di-vi-nâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique la divination.

DIVINATION (di-vi-nâ-sion) *s. f.* Art prétendu de deviner l'avenir.

DIVINATOIRE (di-vi-nâ-tôâ-rę) *adj.* Relatif à la divination.

DIVINEMENT (di-vi-nę-man) *adv.* Par la puissance divine ; parfaitement.

DIVINISER (di-vi-ni-zé) *v. tr.* Reconnaître pour divin.

DIVINITÉ (di-vi-ni-té) *s. f.* La nature divine ; Dieu même.

DIVISER (di-vi-zé) *v. tr.* Séparer en plusieurs parties ; mettre la discorde.

DIVISEUR (di-vi-zę.r) *s. m.* Nombre par lequel on en divise un plus grand.

DIVISIBILITÉ (di-vi-zi-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui peut être divisé.

DIVISIBLE (di-vi-zi-blę) *adj.* Qui peut être divisé.

DIVISION (di-vi-zion) *s. f.* Partage ; désunion ; règle d'arithmétique ; corps de troupes.

DIVISIONNAIRE (di-vi-ziô-nè-rę) *adj.* Qui appartient à une division, à une circonscription.

DIVORCE (di-vor-sę) *s. m.* Rupture légale du mariage.

DIVORCER (di-vor-sé) *v. int.* Se séparer par le divorce.

DIVULGATEUR, TRICE (di-vul-gâ-tę.r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui divulgue.

DIVULGATION (di-vul-gâ-sion) *s. f.* Action de divulguer.

DIVULGUER (di-vul-gé) *v. tr.* Rendre public ce qui était ignoré.

DIX (dis). (Di, devant une consonne) *adj. num.* Nombre pair formé de deux fois cinq.

DIX-HUIT (diz-ui) *adj. num. card.* Dix et huit.

DIX-HUITIÈME (diz-ui-tiè-mę) *adj. num. ord.* Qui en a dix-sept autres avant lui.

DIX-HUITIÈMEMENT (diz-ui-tiè-mę-man) *adv.* En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (di-ziè-mę) *adj.* Nombre ordinal de dix. *s. m.* La dixième partie.

DIXIÈMEMENT (di-ziè-mę-man) *adv.* En dixième lieu.

DIZAIN (di-zin) *s. m.* Poème de dix vers ; chapelet composé de dix grains.

DIZAINE (di-zè-nę) *s. f.* Groupe de dix unités ; pour désigner approximativement une quantité voisine de dix.

DOCILE (dô-si-lę) *adj.* Qui a de la disposition à se laisser instruire, conduire ; doux, soumis.

DOCILEMENT (dô-si-lę-man) *adv.* d'une manière docile.

DOCILITÉ (dô-si-li-té) *s. f.* Qualité par laquelle on est docile.

DOCIMASIE (dô-si-mâ-zi) *s. f.* Analyse des mélanges métalliques.

DOCK (dôk) *s. m.* Magasin et entrepôt pour la marine.

DOCTE (dôk-tę) *adj.* Qui montre des connaissances étendues sur telle ou telle matière.

DOCTEMENT ((dôk-tę-man) *adv.* d'une manière docte.

DOCTEUR (dôk-tę.r) *s. m.* Qui a obtenu le plus haut grade dans une faculté ; médecin.

DOCTORAL, E, AUX (dôk-tor-âl, â-lę, rô) *adj.* Qui est propre à un docteur.

DOCTORALEMENT (dôk-tor-â-lę-man) *adv.* D'une manière doctorale.

DOCTORAT (dôk-tor-â) *s. m.* Grade de docteur.

DOCTORESSE (dôk-tor-è-sę) *s. f.* Femme docteur. (On dit plus souvent docteur).

DOCTRINAIRE (dôk-tri-nè-rę) *s. m.* Partisan de théories abstraites et modératrices.

DOCTRINAL, E (dôk-tri-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui tient à la doctrine.

DOCTRINARISME (dôk-tri-nâ-ris-mę) *s. m.* Système des doctrinaires.

DOCTRINE (dôk-tri-nę) *s. f.* Ce que l'on croit, ce que l'on enseigne ; les opinions qu'on professe.

DOCUMENT (dô-ku-man) *s. m.* Pièce

qui sert à éclairer au sujet de faits historiques ou judiciaires.

DOCUMENTAIRE (dô-ku-man-tè-rę) *adj.* qui a le caractère d'un document.

DOCUMENTER (dô-ku-man-té) *v. tr.* Appuyer par des documents.

DODÉCAÈDRE (dô-dé-kà-è-drę) *s. m.* Polyèdre à douze faces.

DODÉCAGONE (dô-dé-kà-gô-ne) *s. m.* Polygone de douze côtés.

DODELINER (dô-dę-li-né) *v. int.* Produire un balancement lent et régulier.

DODINER (Se) (dô-di-né) *v. pr.* Avoir beaucoup de soin de sa personne.

DODO (dô-dô) *s. m.* Dans le langage des enfants, sommeil; dormir. Lit.

DODU, E (dô-du) *adj.* Qui a un embonpoint ferme et de bonne [redacted]

DOGARESSE (dô-gà-rè-sę) *s. f.* Femme du doge.

DOGAT (dô-gà) *s. m.* Dignité, magistrature du doge.

DOGE (dô-ję) *s. m.* Chef de la République à Venise et à Gênes.

DOGMATIQUE (dòg-mà-ti-kę) *adj.* Qui a rapport au dogme.

DOGMATIQUEMENT (dòg-mà-ti-kę-man) *adv.* D'une manière dogmatique.

DOGMATISER (dòg-mà-ti-zé) *v.* Établir des dogmes; affirmer d'une manière absolue.

DOGMATISEUR (dòg-mà-ti-zęr) *s. m.* Qui dogmatise.

DOGMATISME (dòg-mà-tis-mę) *s. m.* Disposition de l'esprit à affirmer et à [redacted]

DOGMATISTE (dòg-mà-tis-tę) *s. m.* Partisan des doctrines du dogmatisme.

DOGME (dòg-mę) *s. m.* Point de doctrine établi comme fondamental, incontesté, certain.

DOGRE (dò-grę) *s. m.* Petit bâtiment pour la pêche du hareng et du maquereau.

DOGUE (dò-gę) *s. m.* Gros chien fort et courageux.

DOGUIN, INE (dô-gin, gi-nę) *s. m. et f.* Jeune dogue.

DOIGT (doà) *s. m.* Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme.

DOIGTÉ (doà-té) *s. m.* (s'écrit aussi *doigter*) art de doigter.

DOIGTER (doà-té) *v. int.* Poser les doigts comme il convient pour jouer de certains instruments.

DOIGTIER (doà-tié) *s. m.* Doigt de gant dont on revêt un doigt malade.

DOIT (doà) *s. m* Le côté gauche d'un compte, dont le côté droit est désigné par le mot avoir.

DOL (dòl) *s. m.* Tromperie; fraude; mauvaise foi.

DOLCE (dòl-tché) *adv.* Avec une expression douce.

DOLÉANCE (dô-lé-an-sę) *s. f.* Plainte répétée de celui qui veut qu'on s'apitoie sur son so[redacted]

DOLEMMENT (dô-là-man) *adv.* d'une manière dolente.

DOLENTE (dô-lan-tę) *adj.* Affligé; triste; plaintif.

DOLER (dô-lé) *v. tr.* Parer et amincir les morceaux de peau pour en faire des gants.

DOLICHOCÉPHALE (dô-li-kô-sé-fà-lę) *adj. et s.* Qui a le crâne allongé.

DOLLAR (dô-làr) *s. m.* Pièce de monnaie en argent, des Etats-Unis.

DOLMAN (dòl-man) *s. m.* Veste longue, ornée de brandebourgs que portent les hussards.

DOLMEN (dòl-mèn) *s. m.* Monument druidique, pierre plate posée sur deux pierres dressées verticalement.

DOLOIRE (dô-loà-rę) *s. f.* Outil de tonnelier pour amincir le bois des douves.

DOLOMIE (dô-lô-mi) et **DOLOMITE** (dô-lô-mi-tę) *s. f.* Sorte de marbre primitif.

DOM (don) *s. m.* Titre donné à certains religieux, particulièrement aux bénédictins.

DOMAINE (dô-mè-nę) *s. m.* Propriété; héritage; biens de l'Etat.

DOMANIAL, E, AUX (dô-mà-niàl, nià-lę, niô) *adj.* Qui tient au domaine.

DÔME (dô-mę) *s. m.* Comble hémisphérique qui recouvre un édifice quelconque.

DOMESTICATION, (dô-mès-ti-kà-sion) *s. f* Action de domestiquer les animaux sauvages.

DOMESTICITÉ (**dô-mès-ti-si-té**) *s. f.* Condition; état de domestique, de serviteur à gages.

DOMESTIQUE (**dô-mès-ti-kę**) *adj.* Qui appartient à l'intérieur de la maison, à la famille.

DOMESTIQUEMENT (**dô-mès-ti-kę-man**) *adv.* A la manière d'un domestique.

DOMESTIQUER (**dô-mès-ti-ké**) *v. tr.* Rendre domestique un animal sau-[redacted]

DOMICILE (**dô-mi-si-lę**) *s. m.* L'habitation fixe ou la plus ordinaire de quelqu'un.

DOMICILIAIRE (**dô-mi-si-liè-rę**) *adj.* Qui concerne le domicile.

DOMICILIÉ, E (**dô-mi-si-lié**) *adj.* Qui a un domicile fixe.

DOMICILIER (Se) (**dô-mi-si-lié**) *v. pr.* Fixer sa résidence.

DOMINANT, E (**dô-mi-nan, tę**) *adj.* Qui domine sur d'autres.

DOMINATEUR, TRICE (**dô-mi-nâ-tę.r, tri-sę**) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui [redacted]

DOMINATION (**dô-mi-nâ-sion**) *s. f.* Action de dominer; un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER (**dô-mi-né**) *v. int.* Exercer la domination; avoir la prépondé-[redacted]

DOMINICAIN, E (**dô-mi-ni-kin, kè-nę**) *s.* Religieux, religieuse de l'ordre fondé par saint Dominique.

DOMINICAL, E (**dô-mi-ni-kâl, kâ-lę**) *adj.* Qui appartient au Seigneur.

DOMINO (**dô-mi-nô**) *s. m.* Costume de bal; chacune des pièces du jeu de ce nom.

DOMINOTERIE (**dô-mi-nô-tę-ri**) *s. f.* Industrie du dominotier.

DOMINOTIER (**dô-mi-nô-tié**) *s. m.* Fabricant de papiers grossièrement imprimés et colorés, dits dominos.

DOMMAGE (**dô-mâ-ję**) *s. m.* Préjudice ou dégât causé à quelqu'un, à quelque chose.

DOMMAGEABLE (**dô-mâ-jâ-blę**) *adj.* Préjudiciable; qui fait subir un dommage.

DOMPTABLE (**don-tâ-blę**) *adj.* Qui peut être dompté.

DOMPTER (**don-té**) *v. tr.* Faire fléchir la résistance.

DOMPTEUR (**don-tę.r**) *s. m.* Celui qui dompte.

DOMPTE-VENIN (**don-tę-vę-nin**) *s. m.* Plante regardée (à tort) comme préservatif contre le venin.

DON (**don**) *s. m.* Ce qu'on donne; offrande; présent; faveur; talent. Titre d'honneur en Espagne.

DONATAIRE (**dô-nâ-tè-rę**) *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui une donation est faite.

DONATEUR, TRICE (**dô-nâ-tę.r, tri-sę**) *s.* Celui, celle qui fait une donation.

DONATION (**dô-nâ-sion**) *s. f.* Acte par lequel une personne donne gratuitement une chose à une autre.

DONATISTE (**dô-nâ-tis-tę**) *s. m.* Hérétiques partisans de la doctrine de Donat, évêque de Carthage.

DONC (**don** ou **donk** suivi d'une voyelle ou seul) *conj.* Qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement.

DONDON (**don-don**) *s. f.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur.

DONJON (**don-jon**) *s. m.* Grosse tour crénelée surmontant un château qu'elle domine.

DONNANT, E (**dô-nan, tę**) *adj.* Qui aime à donner.

DONNE (**dô-nę**) *s. f.* Action de distribuer les cartes

DONNÉE (**dô-né**) *s. f.* Idée; aperçu; probabilité; disposition d'un ouvrage littéraire.

DONNER (**dô-né**) *v. tr.* Faire don; livrer; offrir; payer; accorder; suggérer.

DONNEUR, EUSE (**dô-nę.r, neu-zę**) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne.

DON QUICHOTTE (**don-ki-chô-tę**) *s. m.* Celui qui se fait le champion de causes qui ne sont pas siennes.

DON QUICHOTTISME (**don-ki-chô-tis-mę**) *s. m.* Manie de se faire le défenseur outré d'un parti, d'une [redacted]

DONT (**don**) *pr. rel.* Se dit des personnes et des choses : de qui, duquel, de laquelle, de quoi, desquels, etc.

DONZELLE (**don-zè-lę**) *s. f.* Fille ou femme dont on parle [redacted]

DORADE (**dor-â-dę**) *s. f.* Poissons de mer qui ont des écailles dorées.

DORAGE (dor-à-ję) *s. m.* Action de dorer; couche légère de jaune d'œuf sur la pâtisserie.

DORÉ, E (dor-é) *adj.* Qui a la couleur de l'or ; jaune, brillant.

DORÉNAVANT (dor-é-nà-van) *adv.* Désormais; à l'avenir.

DORER (dor-é) *v. tr.* Recouvrir d'une couche d'or; jaunir; embellir.

DOREUR, EUSE (dor-ę.r, reu-zę) *s. m.* et *f.* Qui fait la dorure.

DORIEN, ENNE (dor-iin, riè-nę) *adj.* Se dit d'un des dialectes de la langue grecque.

DORIQUE (dor-i-kę) *adj.* Se dit du second ordre d'architecture.

DORLOTER (dor-lô-té) *v. tr.* Entourer de soins tendres et délicats

DORMANT, E (dor-man, tę) *adj.* Qui dort; qui est sans mouvement.

DORMEUR, EUSE (dor-mę.r, meu-zę) *s.* Qui aime à dormir.

DORMIR (dor-mir) *v. int.* Être dans l'état de sommeil.

DORMITIF, IVE (dor-mi-tif, ti-vę) *adj.* Qui fait dormir.

DORSAL, E, AUX (dor-sàl, sà-lę, sô) *adj.* Relatif au dos.

DORTOIR (dor-tôàr) *s. m.* Salle commune où sont les lits dans les couvents, dans les collèges, etc.

DORURE (dor-u-rę) *s. f.* Art, action de dorer; couleur jaune d'une pâtisserie.

DORYPHORE (dor-i-for-ę) *s. m.* Coléoptère de l'Amérique du Sud.

DOS (dô) *s. m.* Partie du corps de l'homme ou de l'animal, depuis le cou jusqu'aux reins.

DOS D'ÂNE (dô-dâ-nę) *s. m.* Chose en talus des deux côtés.

DOSAGE (dô-zà-ję) *s. m.* Action de déterminer la dose d'un médicament.

DOSE (dô-zę) *s. f.* Quantité d'un médicament que le malade doit prendre en une fois.

DOSER (dô-zé) *v. tr.* Mettre exactement la dose prescrite.

DOSSIER (dô-sié) *s. m.* Dos d'un fauteuil; ensemble de documents relatifs à une affaire.

DOSSIÈRE (dô-siè-rę) *s. f.* Partie du harnais; le dos d'une cuirasse.

DOT (dòt) *s. f.* Le bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, E, AUX (dô-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Relatif à la dot.

DOTATION (dô-tâ-sion) *s. f.* Action de doter ; apanage.

DOTER (dô-té) *v. tr.* Donner une dot ; pourvoir d'un revenu annuel.

DOUAIRE (douè-rę) *s. m.* Biens assurés par le mari à sa veuve.

DOUAIRIÈRE (douè-riè-rę) *s. f.* Veuve qui jouit d'un douaire; vieille femme à prétentions.

DOUANE (douà-nę) *s. f.* Administration chargée de percevoir les droits d'entrée sur un territoire.

DOUANIER (douà-nié) *s. m.* Employé de la douane, embrigadé militairement.

DOUANIÈRE (douà-niè-rę) *adj.* Relatif à la douane.

DOUAR (douàr) *s. m.* Fraction de tribu en Algérie.

DOUBLAGE (dou-blà-ję) *s. m.* Second bordage; lettres marquées doublement.

DOUBLE (dou-blę) *adj.* Qui vaut, qui pèse, qui contient une fois autant que le simple.

DOUBLÉ (dou-blé) *s. m.* Mélange dont on se sert pour fabriquer les bijoux.

DOUBLEAU (dou-blô) *s. m.* Forte solive qui soutient les chevêtres dans un plancher.

DOUBLEMENT (dou-blę-man) *adv.* D'une manière double.

DOUBLER (dou-blé) *v. tr.* Mettre double ; mettre une doublure ; remplacer.

DOUBLET (dou-blè) *s. m.* Pierre fausse ; mot qui a la même étymologie qu'un autre.

DOUBLEUR, EUSE (dou-blę-r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui double la laine, la soie.

DOUBLON (dou-blon) *s. m.* Pièce d'or espagnole; faute typographique.

DOUBLURE (dou-blu-rę) *s. f.* Étoffe qui est double ou qui est destinée à en doubler une autre.

DOUCE-AMÈRE (dou-sà-mè-rę) *s. f.* Plante employée contre certaines affections de la peau.

DOUCEÂTRE (dou-sâ-trę) *adj.* Qui a une douceur fade.

DOUCEMENT (dou-sę-man) *adv.* D'une manière douce.

DOUCEREUSEMENT (dou-sę-reu-zę-man) *adv.* D'une manière doucereuse.
DOUCEREUX, EUSE (dou-sę-reu, zę) *adj.* Qui a une douceur affectée.
DOUCET, ETTE (dou-sè, tę) *adj.* Doucereux. *S. f.* Nom de la mâche commune.
DOUCETTEMENT (dou-sè-tę-man) *adv.* Tout doucement.
DOUCEUR (dou-sę.r) *s. f.* Qualité de ce qui est doux; égalité d'humeur; friandise; bienveillance.
DOUCHE (dou-chę) *s. f.* Jet d'eau dirigé sur telle ou telle partie du corps.
DOUCHER (dou-ché) *v. int.* Donner, administrer une douche.
DOUCHEUR, EUSE (dou-chę.r cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui administre les douches.
DOUCINE (dou-si-nę) *s. f.* Moulure ondoyante; rabot à moulures.
DOUCIR (dou-sir) *v. tr.* Polir une glace ou un objet de métal.
DOUELLE (douè-lę) *s. f.* Parement d'un voussoire; petite douve.
DOUER (dou-é) *v. tr.* Donner un douaire; pourvoir de certaines qualités; avantager.
DOUILLE (dou-yę) *s. f.* Partie creuse par laquelle s'emmanchent les instruments en fer.
DOUILLET, ETTE (dou-yè, tę) *adj.* Trop sensible à la douleur physique.
DOUILLETTE (dou-yè-tę) *s. f.* Pelisse moelleuse en soie ouatée.
DOUILLETTEMENT (dou-yè-tę-man) *adv.* D'une manière douillette.
DOULEUR (dou-lę.r) *s f.* Mal qu'endure le corps ou l'esprit; tristesse.
DOULOUREUSEMENT (dou-lou-reu-zę-man) *adv.* D'une manière douloureuse.
DOULOUREUX, EUZE (dou-lou-reu, zę) *adj.* Qui fait ressentir de la douleur.
DOUTE (dou-tę) *s. m.* Incertitude; soupçon; état de l'esprit qui doute.
DOUTER (dou-té) *v. int.* Etre dans le doute. (**Se douter**) *v. pr.* Soupçonner; prévoir.
DOUTEUR (dou-tę.r) *s. m.* Qui est dans l'habitude de douter de tout.
DOUTEUSEMENT (dou-teu-zę-man) *adv.* D'une manière douteuse.
DOUTEUX, EUSE (dou-teu, zę) *adj.* Qui laisse dans le doute; incertain.
DOUVAIN (dou-vin) *s. m.* Bois dont on fait des douves.
DOUVE (dou-vę) *s. f.* Fossé plein d'eau; planche courbe de tonneau; renoncule vénéneuse.
DOUX, DOUCE (dou, sę) *adj.* Qui produit une impression agréable; tranquille; affable.
DOUZAINE (dou-zè-nę) *s. f.* Quantité contenant douze unités.
DOUZE (dou-zę) *adj. num.* Nombre pair composé de dix et de deux.
DOUZIÈME (dou-ziè-mę) *adj.* Nombre ordinal de douze.
DOUZIÈMEMENT (dou-ziè-mę-man) *adv.* En douzième lieu.
DOYEN (doâ-yin) *s. m.* Dignitaire ecclésiastique; dignitaire universitaire. Le plus âgé.
DOYENNÉ (doâ-yè-né) *s. m.* Dignité du doyen; son habitation.
DRACHME (drâk-mę) *s. m.* Monnaie d'argent à peu près équivalente au franc chez les Grecs modernes.
DRACONIEN, IENNE (drâ-kô-niin, niè-nę) *adj.* D'une rigueur excessive et barbare.
DRAGAGE (drâ-gâ-ję) *s. m.* Action de draguer les rivières.
DRAGÉE (drâ-jé) *s. f.* Amandes recouvertes de sucre fin et durci; petit plomb de chasse.
DRAGEOIR (drâ-joâr) *s. m.* Petite boite pour mettre les dragées.
DRAGEON (drâ-jon) *s. m.* Pousse qui naît de la racine d'un arbre.
DRAGEONNER (drâ-jô-né) *v. int.* Pousser des drageons.
DRAGON (drâ-gon) *s. m.* Animal fabuleux. Femme turbulente et acariâtre; petit lézard des Indes.
DRAGONNADES (drâ-gô-nâ-dę) *s. f. pl.* Expéditions de dragons sous Louis XIV.
DRAGONNE (drâ-gô-nę) *s. f.* Ornement à la poignée d'un sabre ou d'une épée.
DRAGUE (drâ-gę) *s. f.* Machine pour retirer du fond de l'eau les graviers, les immondices.
DRAGUER (drâ-gé) *v. tr.* Nettoyer le fond d'une rivière, d'un canal.
DRAGUEUR (drâ-gę.r) *s. m.* Celui qui tire du sable des rivières.
DRAIN (drin) *s. m.* Rigole; tuyau

pour faire écouler l'eau des terrains humides.

DRAINABLE (drè-nâ-blę) *adj.* Qui peut être drainé.

DRAINAGE (drè-nâ-ję) *s. m.* Action de drainer.

DRAINER (drè-né) *v. tr.* Dessécher une terre au moyen du drainage.

DRAINEUR (drè-nę.r) *s. m.* Celui qui opère [redacted]

DRAMATIQUE (drâ-mâ-ti-kę) *adj.* Qui appartient au théâtre. Qui émeut.

DRAMATIQUEMENT (drâ-mâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière dramatique.

DRAMATISER (drâ-mâ-ti-zé) *v. tr.* Rendre dramatique.

DRAMATURGE (drâ-mâ-tur-ję) *s. m.* Celui qui fait des ouvrages de [redacted]

DRAME (drâ-mę) *s. m.* Pièce en prose ou en vers, genre mixte entre la tragédie et la comédie.

DRAP (drâ) *s. m.* Etoffe de laine; linceul; pièce de toile pour le lit.

DRAPEAU (drâ-pô) *s. m.* Emblème d'une nation; signal sur les chemins de fer.

DRAPER (drâ-pé) *v. tr.* Garnir d'une tenture disposée de manière à former des plis harmonieux.

DRAPERIE (drâ-pę-ri) *s. f.* Manufacture où l'on fabrique le drap; ornement de tapisserie,

DRAPIER (drâ-pié) *s. m.* Marchand ou fabricant de drap.

DRASTIQUE (drâs-ti-kę) *adj.* Qui purge énergiquement.

DRAWBACK (drô-bâk) *s. m.* Remboursement des droits d'entrée sur les marchandises réexpédiées.

DRÊCHE (drè-chę) *s. f.* Résidu de la fermentation alcoolique des grains.

DRELIN (drę-lin) *s. m.* Imitation d'une sonnette agitée.

DRESSAGE (drè-sâ-ję) *s. m.* Partie de l'éducation qui a pour but d'habituer les animaux au travail.

DRESSER (drè-sé) *v. tr.* Lever; tenir droit; élever; aplanir; composer; instruire; façonner.

DRESSEUR (drè-sę.r) *s. m.* Celui qui dresse les animaux.

DRESSOIR (drè-soâr) *s. m.* Etagère sur laquelle on place les objets pour la table.

DRILLE (dri-yę) *s. m.* Anciennement soudard; bon camarade; joyeux compagnon.

DRISSE (dri-sę) *s. f.* Cordage pour hisser le pavillon d'un navire.

DROGMAN (drôg-man) *s. m.* Interprète chez les Orientaux.

DROGUE (drô-gę) *s. f.* Ce qui est mauvais à prendre; ingrédient pour la pharmacie ou la teinture.

DROGUER (drô-gé) *v. tr.* Traiter un malade en lui faisant prendre beaucoup de drogues.

DROGUERIE (drô-gę-ri) *s. f.* Commerce de drogues, toute sorte de drogues.

DROGUET (drô-gè) *s. m.* Sorte d'étoffe de laine et de fil.

DROGUEUR (drô-gę.r) *s. m.* Celui qui aime à droguer.

DROGUISTE (drô-gis-tę) *s. m.* Qui fait le commerce des drogues.

DROIT (droâ) *s. m.* Ce qui est juste; jurisprudence; autorité; imposition; pouvoir; privilège.

DROIT, E (droâ, tę) *adj.* Qui ne penche ni d'un côté ni d'un autre; qui est debout; opposé à gauche.

DROITEMENT (droâ-tę-man) *adv.* Équitablement; judicieusement.

DROITIER (droâ-tié) *adj.* et *s.* Qui se sert ordinairement de la main [redacted]

DROITURE (droâ-tu-rę) *s. f.* Équité; justice; rectitude.

DROLATIQUE (drô-lâ-ti-kę) *adj.* Qui a de la drôlerie, qui fait rire.

DROLATIQUEMENT (drô-lâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière drôle.

DRÔLE (drô-lę) *adj.* Qui a quelque chose d'original, d'insolite; de plaisant. *S. m.* Espiègle, polisson.

DRÔLEMENT (drô-lę-man) *adv.* D'une manière drôle.

DRÔLERIE (drô-lę-ri) *s. f.* Action, geste, ou parole qui prête à rire; bouffonnerie.

DRÔLESSE (drô-lè-sę) *s. f.* Fille ou femme effrontée, méprisable.

DROMADAIRE (drô-mâ-dè-rę) *s. m.* Chameau à une seule bosse.

DRU, E (dru) *adj.* Bien venant; vif, gaillard; qui est en grande quantité et serré de près.

DRUIDE, ESSE (drui-dę, dè-sę) *s. m.*

et *f.* Prêtre, prêtresse des Gaulois.

DRUIDIQUE (drui-di-kę) *adj.* Relatif aux druides.

DRUIDISME (drui-dis-mę) *s. m.* Religion des populations celtiques.

DRUPE (dru-pę) *s. m.* Fruit charnu à un seul noyau : (la prune; l'abricot, la cerise sont des drupes).

DRYADE (dri-yâ-dę) *s. f.* Nom donné aux divinités bocagères ou nymphes des bois.

DU (du) Mot qui tient lieu de la préposition de et de l'article le.

DÛ, DUE (du) *adj.* Qui fait l'objet d'une dette. *S. m.* Devoir ; ce à quoi on est obligé.

DUALISME (du-â-lis-mę) *s. m.* Système qui traite de deux ordres de choses opposées.

DUALISTE (du-â-lis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle, qui admet le dualisme.

DUALITÉ (du-â-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est double en soi.

DUBITATIF, IVE (du-bi-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui marque le doute.

DUBITATION (du-bi-tâ-sion) *s. f.* Ce qui sert à exprimer l'incertitude feinte de l'orateur.

DUBITATIVEMENT (du-bi-tâ-ti-vę-man) *adv.* D'une manière dubitative.

DUC (duk) *s. m.* Souverain d'un duché ; titre de noblesse le plus élevé après celui de prince, en France.

DUCAL, E, AUX (du-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Relatif au duc.

DUCAT (du-kâ) *s. m.* Ancienne monnaie d'or variant selon les pays.

DUCATON (du-kâ-ton) *s. m.* Ancienne monnaie d'argent valant de cinq à six francs.

DUCHÉ (du-ché) *s. m.* Seigneurie; principauté à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE (du-chè-sę) *s. f.* Femme de duc ou qui possède un duché. Poire d'automne.

DUCROIRE (du-kroâ-rę) *s. m.* Prime accordée au commissionnaire qui répond pour les acheteurs.

DUCTILE (duk-ti-lę) *adj.* Qui peut être tiré, allongé, étendu sans se rompre.

DUCTILITÉ (duk-ti-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est ductile.

DUÈGNE (duè-gnę) *s. f.* Gouvernante chargée de veiller sur une jeune fille.

DUEL (duèl) *s. m.* Combat singulier entre deux personnes pour des raisons privées.

DUELLISTE (duèl-lis-tę) *s. m.* Celui qui se bat souvent en duel.

DULCIFICATION (dul-si-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de dulcifier.

DULCIFIER (dul-si-fié) *v. tr.* Adoucir un liquide en en tempérant la force, l'âcreté.

DULCINÉE (dul-si-né) *s. f.* Dame des pensées de Don Quichotte.

DULIE (du-li) *s. f.* Hommage rendu aux anges et aux saints.

DÛMENT (du-man) *adv.* En due forme ; selon la raison.

DUNE (du-nę) *s. f.* Colline sablonneuse sur le bord de la mer.

DUNETTE (du-nè-tę) *s. f.* Etage élevé sur le gaillard d'arrière d'un navire.

DUO (du-ô) *s. m.* Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments.

DUODÉCIMAL, E (duô-dé-si-mâl, mâ-lę) *adj.* Qui procède par douze.

DUODENUM (duô-dé-nòm) *s. m.* Première portion de l'intestin grêle.

DUODI (duô-di) *s. m.* Second jour de la décade dans l'année républicaine.

DUPE (du-pę) *s. f.* Personne qu'on trompe en abusant de sa naïveté.

DUPER (du-pé) *v. tr.* Prendre pour dupe ; tromper.

DUPERIE (du-pę-ri) *s. f.* Action de duper quelqu'un.

DUPEUR (du-pę.r) *s. m.* Celui qui dupe. Lecteur qui, par son talent de diction, fait valoir des choses médiocres.

DUPLICATA (du-pli-kâ-tâ) *s. f.* Double, second exemplaire d'un acte, d'un contrat, etc.

DUPLICATION (du-pli-kâ-sion) *s. m.* Action de doubler.

DUPLICITÉ (du-pli-si-té) *s. f.* Etat de ce qui est double ; mauvaise foi.

DUQUEL (du-kèl) *pr. rel.* Se dit pour de lequel ; *pl.* desquels.

DUR, E (dur, du-rę) *adj.* Ferme ; difficile à entamer ; rude ; inhumain ; austère.

DURABLE (du-rà-blę) *adj.* Qui doit durer longtemps.

DURANDAL (du-ran-dàl) *s. f.* Nom de l'épée de Roland, et, par extension, toute épée.

DURANT (du-ran) *prép.* Marque la durée du temps.

DURCIR (dur-sir) *v. tr.* Rendre dur. *V. int.* Devenir dur.

DURCISSEMENT (dur-si-sę-man) *s. m.* Action de durcir.

DURÉE (du-ré) *s. f.* Espace de temps que dure une chose.

DUREMENT (du-rę-man) *adv.* Avec dureté; rudesse.

DURE-MÈRE (du-rę-mè-rę) *s. f.* Membrane qui enveloppe le cer[redacted]

DURER (du-ré) *v. int.* Subsister plus ou moins longtemps.

DURET, ETTE (du-rè, rè-tę) *adj.* Qui est un peu dur; ferme.

DURETÉ (du-rę-té) *s. f.* Qualité de ce qui est dur; solidité; rudesse; [redacted]

DURILLON (du-ri-yon) *s. m.* Dureté produite par des frottements rudes fréquemment répétés.

DURIUSCULE (du-rius-ku-lę) *adj.* Qui est un peu dur.

DUUMVIR (du-ôm-vir) *s. m.* Ancien magistrat romain.

DUUMVIRAL, ALE (du-ôm-vi-ràl, rà-lę) *adj.* Relatif aux duumvirs.

DUUMVIRAT (du-ôm-vi-rà) *s. m.* Dignité de duumvir.

DUVET (du-vè) *s. m.* Petites plumes légères qui garnissent le corps des oiseaux; barbe naissante.

DUVETEUX, EUSE (du-vę-teu, zę) *adj.* Qui a beaucoup de duvet.

DYNAMIE (di-nà-mi) *s. f.* La force capable d'élever dans un temps donné mille kilogrammes à un mètre de hauteur.

DYNAMIQUE (di-nà-mi-kę) *s. f.* Science des forces qui meuvent les [redacted]

DYNAMISME (di-nà-mis-mę) *s. m.* Se dit de l'ensemble des forces qui animent un organisme vivant.

DYNAMITE (di-nà-mi-tę) *s. f.* Explosif à base de nitro-glycérine.

DYNAMOMÈTRE (di-nà-mò-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer une force quelconque.

DYNASTE (di-nàs-tę) *s. m.* Petit souverain dépendant d'un autre souverain.

DYNASTIE (di-nàs-ti) *s. f.* Suite de rois d'une même race.

DYNASTIQUE (di-nàs-ti-kę) *adj.* Relatif à une dynastie.

DYSCOLE (dis-kò-lę) *adj.* Qui est d'humeur insupportable.

DYSENTERIE (di-san-tę-ri) *s. f.* Inflammation aiguë du tuble intestin[redacted]

DYSENTÉRIQUE (di-san-té-ri-kę) *adj.* Relatif à la dysenterie.

[redacted] (dis-pèp-si) *s. f.* Difficulté à digérer.

DYSPNÉE (disp-né) *s. f.* Respiration pénible.

DYTIQUE (di-ti-kę) *adj.* Qui plonge. *S. m.* Famille d'oiseaux qui ont l'habitude de plonger.

E

E (é) Cinquième lettre de l'alphabet, et la seconde des voyelles.

EAU (ô) Subtance liquide et transparente, sans odeur, ni saveur.

EAU-DE-VIE (ô-dę-vi) *s. f.* Composé obtenu par la distillation du vin, du cidre, etc.

EAU-FORTE (ô-for-tę) *s. f.* Acide nitrique; Planche gravée; l'estampe qu'on en tire.

ÉBAHI, E (é-bà-i) *adj.* Jeter dans un grand étonnement.

ÉBAHIR (S') (é-bà-ir) *v. pr.* Rester la bouche ouverte; s'étonner; être surpris.

ÉBAHISSEMENT (é-bà-i-sę-man) *s. m.* Etat de celui qui est ébahi.

ÉBARBER (é-bàr-bé) *v. tr.* Oter les inégalités du papier; des pièces de monnaie, etc.

ÉBARBOIR (é-bàr-bôar) *s. m.* Outil pour ébarber.

ÉBARBURE (é-bàr-bu-rę) *s. f.* Barbe de la gravure.

ÉBATS (é-bâ) *s. m. pl.* Passe-temps; divertissement; plaisir de sauter, de courir.

ÉBATTEMENT (é-bâ-tę-man). Action de s'ébattre; de se récréer.

ÉBATTRE (S') (é-bâ-trę) *v. pr.* Se réjouir; se divertir.

ÉBAUBI, E (é-bô-bi) *adj.* Étonné, interdit de surprise.

ÉBAUCHAGE (é-bô-châ-ję) *s. m.* Action d'ébaucher.

ÉBAUCHE (é-bô-chę) *s. f.* Esquisse.

ÉBAUCHER (é-bô-ché) *v. tr.* Donner les premiers traits en indiquant les parties principales.

ÉBAUCHOIR (é-bô-chôar) *s. m.* Outil de sculpteur.

ÉBAUDIR (S') (é-bô-dir) *v. pr.* Témoigner sa joie en sautant, en dansant.

[redacted] bô-di-sę-man) *s. m.* Action de s'ébaudir.

ÉBÈNE (é-bè-nę) *s. f.* Bois de l'ébénier remarquable par son beau noir.

ÉBÉNER (é-bé-né) *v. tr.* Revêtir de la couleur de l'ébène.

ÉBÉNIER (é-bé-nié) *s. m.* Type d'arbre de la famille des ébénacées qui fournit l'ébène noire.

ÉBÉNISTE (é-bé-nis-tę) *s. m.* Ouvrier qui fait les meubles.

ÉBÉNISTERIE (é-bé-nis-tę-ri) *s. f.* Industrie, commerce de l'ébéniste.

[redacted] (é-blou-ir) *v. tr.* Aveugler par trop d'éclat; troubler la vue; [redacted]

ÉBLOUISSANT, E (é-blou-i-san, tę) *adj.* Qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT (é-blou-i-sę-man) *s. m.* Trouble de la vue et étourdissement causé par une congestion.

ÉBORGNAGE (é-bor-gnâ-ję) *s. m.* Action d'éborgner une branche à un arbre fruitier.

ÉBORGNER (é-bor-gné) *v. tr.* Rendre borgne; Supprimer les yeux inutiles des arbres ou des plantes.

ÉBOULEMENT (é-bou-lę-man) *s. m.* Amas de choses éboulées. Chute.

ÉBOULER (é-bou-lé) *v. int.* Tomber [redacted]

ÉBOULIS (é-bou-li) *s. m.* Choses [redacted]

ÉBOURGEONNEMENT (é-bour-jô-nę-man) *s. m.* Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER (é-bour-jô-né) *v. tr.* Oter les bourgeons.

ÉBOURIFFANT, E (é-bou-ri-fan, tę) *adj.* Qui ébouriffe; qui surprend [redacted]

ÉBOURIFFÉ, E (é-bou-ri-fé) *adj.* Dont la coiffure est en désordre; troublé; agité.

ÉBOURIFFER (é-bou-ri-fé) *v. tr.* Rebrousser les cheveux; bouleverser par surprise.

ÉBOUSINER (é-bou-zi-né) *v. tr.* Oter le bousin qui forme la croûte d'une pierre.

ÉBRANCHEMENT (é-bran-chę-man) *s. m.* Action d'ébrancher.

ÉBRANCHER (é-bran-ché) *v. tr.* Couper ou casser les branches d'un arbre.

ÉBRANCHOIR (é-bran-chôar) *s. m.* Serpe fixée au bout d'une perche, dont on se sert pour ébrancher.

ÉBRANLEMENT (é-bran-lę-man) *s. m.* Action d'ébranler; secousse violente; émotion.

ÉBRANLER (é-bran-lé) *v. tr.* Donner des secousses; diminuer la soli[redacted]

ÉBRASEMENT (é-brâ-zę-man) *s. m.* Action d'ébraser.

ÉBRASER (é-brâ-zé) *v. tr.* Élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une fenêtre.

ÉBRÈCHEMENT (é-brè-chę-man) *s. m.* Action d'ébrécher.

ÉBRÉCHER (é-bré-ché) *v. tr.* Faire une brèche à un instrument tran[redacted]

ÉBRIÉTÉ (é-bri-é-té) *s. f.* État d'une personne légèrement ivre.

ÉBROUEMENT (é-brou-man) *s. m.* Ronflement du cheval qui a peur.

ÉBROUER (é-brou-é) *v. tr.* Plonger dans l'eau certains tissus sortant [redacted]

ÉBRUITEMENT (é-brui-tę-man) *s. m.* Action d'ébruiter.

ÉBRUITER (é-brui-té) *v. tr.* Rendre public; divulguer.

ÉBULLITION (é-bu-li-sion) *s. f.* État d'un liquide qui bout et son passage à l'état de vapeur.

ÉCACHER (é-kâ-ché) *v. tr.* Écraser en aplatissant; froisser fortement.

ÉCAILLAGE (é-kâ-yâ-ję) *s. m.* Action d'enlever les écailles.

ÉCAILLE (é-kâ-yę) *s. f.* Lames minces et aplaties qui [redacted] certains poissons.

ÉCAILLER (é-kâ-yé) *v. tr.* Oter, arracher les écailles d'un poisson.

ÉCAILLER, ÈRE (é-kâ-yé, yè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend et ouvre les huîtres.

ÉCAILLEUX, EUSE (é-kâ-yeu, zę) *adj.* Qui a des écailles.

ÉCALE (é-kâ-lę) *s. f.* Enveloppe extérieure de certains fruits.

ÉCALER (é-kâ-lé) *v. tr.* Oter l'écale des noix, des amandes, des châtaignes, [redacted]

ÉCANGUER (é-kan-gé) *v. tr.* Séparer la matière textile du chanvre, du lin, etc.

ÉCANGUEUR, EUSE (é-kan-gę.r, geu-zę) *s.* Celui, celle qui écangue.

ÉCARBOUILLER (é-kâr-bou-yé) *v. tr.* Briser; écraser, écorcher.

ÉCARLATE (é-kâr-lâ-tę) *s. f.* Couleur d'un rouge éclatant; étoffe teinte de cette couleur.

ÉCARQUILLEMENT (é-kâr-ki-yę-man) *s. m.* Action d'écarquiller.

ÉCARQUILLER (é-kâr-ki-yé) *v. tr.* Ouvrir les yeux démesurément.

ÉCART (é-kâr) *s. m.* Action de s'écarter; cartes écartées.

ÉCARTÉ (é-kâr-té) *s. m.* Sorte de jeu de cartes.

ÉCARTÉ, E (é-kar-té) *adj.* Mis à l'écart; séparé; éloigné; isolé.

ÉCARTÈLEMENT (é-kâr-tè-lę-man) *s. m.* Action d'écarteler.

ÉCARTELER (é-kâr-tę-lé) *v. tr.* Faire tirer les quatre membres d'un condamné par des chevaux.

ÉCARTEMENT (é-kâr-tę-man) *s. m.* Action d'écarter.

ÉCARTER (é-kâr-té) *v. tr.* Éloigner; disperser; détourner; mettre à part.

ÉCARTEUR (é-kâr-tę.r) *s. m.* Dans les combats de taureaux, celui qui provoque l'animal.

ECCHYMOSE (èk-ki-mô-zę) *s. f.* Contusion sans gravité, qui [redacted] fense que la peau.

ECCHYMOSER (èk-ki-mô-zé) *v. tr.* Occasionner, produire une ecchy-[redacted]

ECCLÉSIASTIQUE (è-klé-ziâs-ti-kę) *adj.* Qui appartient à l'Église, au clergé. *S. m.* Prêtre.

ECCLÉSIASTIQUEMENT (è-klé-ziâs-ti-kę-man) *adv.* D'une manière ecclésiastique.

ÉCERVELÉ, E (é-sèr-vę-lé) *adj.* Évaporé; qui est sans cervelle, sans jugement.

ÉCHAFAUD (é-chà-fô); *s. m.* Construction dressée pour le supplice d'un condamné à mort.

ÉCHAF[redacted] (é-châ-fô-dâ-ję) *s. m.* Action d'échafauder.

ÉCHAFAUDER (é-châ-fô-dé) *v. tr.* Faire un échafaudage pour travailler à un bâtiment, à une décoration.

ÉCHALAS (é-châ-lâ) *s. m.* Pieu pour attacher les ceps de vigne, les plantes, etc.

ÉCHALASSEMENT (é-châ-lâ-sę-man) *s. m.* Action d'échalasser.

ÉCHALASSER (é-châ-lâ-sé) *v. tr.* Placer des échalas.

ÉCHALIER (é-châ-lié) *s. m.* Clôture rustique de fagots, de branches, pour empêcher l'accès d'un champ.

ÉCHALOTE (é-châ-lô-tę) *s. f.* Plante analogue à l'ail, de saveur moins forte.

ÉCHAM[redacted] (é-chan-pir) *v. tr.* Contourner une figure.

ÉCHANCRER (é-chan-kré) *v. tr.* Couper en dedans en forme d'arc.

ÉCHANCRURE (é-chan-kru-rę) *s. f.* Coupure en demi-cercle.

ÉCHANGE (é-chan-ję) *s. m.* Action d'échanger une chose contre une autre.

ÉCHANGEABLE (é-chan-jâ-blę) *adj.* Qui peut être échangé.

ÉCHANGER (é-chan-jé) *v. tr.* Donner et recevoir par échange.

ÉCHANGISTE (é-chan-jis-tə) *s.* Qui fait un échange.

ÉCHANSON (é-chan-son) *s. m.* Officier qui est chargé de verser à boire.

ÉCHANTILLON (é-chan-ti-yon) *s. m.* Petit morceau d'une étoffe.

ÉCHANTILLONNER (é-chan-ti-yô-né) *v. tr.* Confronter avec l'échantillon.

ÉCHAPPADE (é-châ-pâ-də) *s. f.* Accident qui arrive lorsque l'outil échappe des mains d'un graveur.

ÉCHAPPATOIRE (é-châ-pâ-tôâ-rə) *s. f.* Subterfuge.

ÉCHAPPÉ, E (é-châ-pé) *adj.* Inconsidéré. *S.* Personne évadée, sortie.

ÉCHAPPÉE (é-châ-pé) *s. f.* Action inconsidérée, déraisonnable.

ÉCHAPPEMENT (é-châ-pə-man) *s. m.* Mécanisme d'horloge.

ÉCHAPPER (é-châ-pé) *v. int.* Éviter; se sauver de; s'enfuir.

ÉCHARDE (é-châr-də) *s. f.* Petit brin de bois, de métal qui pénètre dans la peau.

ÉCHARDONNAGE (é-châr-dô-nâ-jə) *s. m.* Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER (é-châr-dô-né) *v. tr.* Purger un champ des chardons qui y poussent.

ÉCHARNER (é-châr-né) *v. tr.* Enlever des peaux la chair qui y est attachée.

ÉCHARNOIR (é-châr-nôâr) *s. m.* Outil de corroyeur pour écharner.

ÉCHARNURE (é-châr-nu-rə) *s. f.* Action d'écharner; restes de chair dans du cuir.

ÉCHARPE (é-châr-pə) *s. f.* Large bande d'étoffe portée en sautoir ou en ceinture.

ÉCHARPER (é-châr-pé) *v. tr.* Mettre en pièces; couper maladroitement.

ÉCHASSE (é-châ-sə) *s. f.* Long bâton à étrier dont on se sert pour marcher.

ÉCHASSIERS (é-châs-sié) *s. m. pl.* Ordre d'oiseaux à longues jambes.

ÉCHAUBOULÉ, E (é-chô-bou-lé) *adj.* Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE (é-chô-bou-lu-rə) *s. m.* Petite cloque qui vient sur la peau.

ÉCHAUDAGE (é-chô-dâ-jə) *s. m.* Blanchissage, au lait de chaux, des murs, des plafonds.

ÉCHAUDÉ (é-chô-dé) *s. m.* Pâtisserie faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E (é-chô-dé) *adj.* Brûlé avec de l'eau chaude.

ÉCHAUDER (é-chô-dé) *v. tr.* Passer à l'eau chaude.

ÉCHAUDOIR (é-chô-dôâr) *s. m.* Vase à échauder; lieu où le teinturier échaude et dégraisse.

ÉCHAUFFAISON (é-chô-fè-zon) *s. f.* Éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, E (é-chô-fan, tə) *adj.* Qui échauffe; qui augmente la chaleur.

ÉCHAUFFÉ (é-chô-fé) *s. m.* Odeur causée par la chaleur.

ÉCHAUFFEMENT (é-chô-fə-man) *s. m.* Action d'échauffer; augmentation de la chaleur animale.

ÉCHAUFFER (é-chô-fé) *v. tr.* Rendre chaud; animer; enflammer; impatienter.

ÉCHAUFFOURÉE (é-chô-fou-ré) *s. f.* Escarmouche imprévue.

ÉCHAUFFURE (é-chô-fu-rə) *s. f.* Petite rougeur qui vient sur la peau.

ÉCHAUGUETTE (é-chô-ghè-tə) *s. f.* Guérite placée sur un lieu élevé pour sentinelle.

ÉCHAULER (é-chô-lé) *v. tr.* Préparer le blé avec de la chaux.

ÉCHÉANCE (é-ché-an-sə) *s. f.* Terme de paiement.

ÉCHEC (é-chèk) *s. m.* Revers momentané; insuccès; terme du jeu des échecs.

ÉCHELETTE (é-chə-lè-tə) *s. f.* Petite échelle attachée à côté du bât d'une bête de somme.

ÉCHELLE (é-chè-lə) *s. f.* Escalier portatif formé de deux montants avec des traverses.

ÉCHELON (é-chə-lon) *s. m.* Chacune des traverses d'une échelle.

ÉCHELONNER (é-chə-lô-né) *v. tr.* Ranger des troupes de distance en distance; espacer régulièrement.

ÉCHENILLAGE (é-che-ni-llà-je) *s. m.* Action d'écheniller.

ÉCHENILLER (é-che-ni-llé) *v. tr.* Débarrasser des chenilles et de leurs nids.

ÉCHENILLEUR (é-che-ni-lleur) *s. m.* Celui qui échenille.

ÉCHENILLOIR (é-che-ni-lloàr) *s. m.* Instrument pour écheniller.

ÉCHEVEAU (é-che-vô) *s. m.* Assemblage de fil, de laine, de soie tournés pour qu'ils ne se mêlent pas.

ÉCHEVELÉ, E (é-che-ve-lé) *adj.* Qui a les cheveux épars et en dé[redacted].

ÉCHEVIN (é-che-vin) *s. m.* Ancien officier municipal.

ÉCHEVINAGE (é-che-vi-nà-je) *s. m.* Charge, fonction d'échevin.

ÉCHIDNÉ (é-kid-né) *s. m.* Genre d'animaux de la famille des édentés, vivant dans les terriers.

ÉCHINE (é-chi-ne) *s. f.* Partie du dos de l'homme et de l'animal, où se trouve l'épine dorsale.

ÉCHINÉE (é-chi-né) *s. f.* Quartier du dos d'un cochon.

ÉCHINER (é-chi-né) *v. tr.* Rompre l'échine, assommer.

ÉCHINODERMES (é-ki-nô-dèr-me) *s. m. pl.* Nom d'animaux rayonnés dont l'oursin est le type.

ÉCHIQUIER (é-chi-kié) *s. m.* Table divisée en carrés de deux couleurs pour jouer aux échecs.

ÉCHO (é-kô) *s. m.* Son réfléchi par un corps solide, de sorte que l'oreille l'entend une seconde fois.

ÉCHOIR (é-choàr) *v. int.* Arriver par une circonstance imprévue; être payable à une date déter[redacted].

ÉCHOMÈTRE (é-kô-mè-tre) *s. m.* Instrument qui sert à mesurer les [redacted]

ÉCHOMÉTRIE (é-kô-mé-tri) *s. f.* Art de mesurer les rapports, la durée des sons.

ÉCHOPPE (é-chô-pe) *s. f.* Boutique en appentis; aiguille pour graver sur le vernis dur.

ÉCHOPPER (é-chô-pé) *v. tr.* Graver avec l'échoppe.

ÉCHOUAGE (é-chou-à-je) *s. m.* Endroit où l'on peut faire échouer un bat[redacted]

ÉCHOUEMENT (é-chou-man) *s. m.* Action d'échouer un navire.

ÉCHOUER (é-chou-é) *v. int.* Donner sur le sable ou contre un écueil; ne pas réussir.

ÉCIMAGE (é-ci-mà-je) *s. m.* Action d'écimer un arbre.

ÉCIMER (é-ci-mé) *v. tr.* Couper la cime d'un arbre.

ÉCLABOUSSEMENT (é-klà-bou-se-man) *s. m.* Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER (é-klà-bou-sé) *v. tr.* Couvrir d'éclaboussures; étaler insolemment sa fortune, son luxe.

ÉCLABOUSSURE (é-klà-bou-su-re) *s. f.* Eau, boue qui rejaillit sur quelqu'un.

ÉCLAIR (é-klèr) *s. m.* Eclat subit de lumière, produit par l'électricité des nuages.

ÉCLAIRAGE (é-klè-rà-je) *s. m.* Action d'éclairer; son effet.

ÉCLAIRCIE (é-klèr-si) *s. f.* Partie claire dans un ciel brumeux; espace découvert dans un bois.

ÉCLAIRCIR (é-klèr-sir) *v. tr.* Rendre clair; diminuer le nombre; débrouiller.

ÉCLAIRCISSEMENT (é-klèr-si-se-man) *s. m.* Explication d'une chose obscure.

ÉCLAIRÉ, E (é-klè-ré) *adj.* Qui a beaucoup de connaissances; beaucoup d'expérience.

ÉCLAIRER (é-klè-ré) *v. tr.* Répandre la clarté; éclaircir; porter la lumière; instruire.

ÉCLAIREUR (é-klè-reur) *s. m.* Soldat qui va reconnaître la position de l'ennemi.

ÉCLANCHE (é-klan-che) *s. f.* Épaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT (é-klà) *s. m.* Morceau brisé; lueur brillante; gloire; bruit; scandale.

ÉCLATANT, E (é-klà-tan, te) *adj.* Qui a de l'éclat; qui brille; bruyant.

ÉCLATEMENT (é-klà-te-man) *s. m.* Action d'éclater.

ÉCLATER (é-klâ-té) *v. int.* Se rompre; faire un grand bruit; s'emporter; briller.

ÉCLECTIQUE (é-klèk-ti-kę) *s. m.* et *adj.* Qui choisit les opinions les plus vraisemblables, sans système particulier.

ÉCLECTISME (é-klèk-tis-mę) *s. m.* Philosophie des éclectiques.

ÉCLIPSE (é-klip-sę) *s. f.* Disparition ou obscurcissement d'un astre par l'interposition d'un autre astre.

ÉCLIPSER (é-klip-sé) *v. tr.* Faire cesser d'être visible; obscurcir en répandant un éclat supérieur; effacer.

ÉCLIPTIQUE (é-klip-ti-kę) *s. f.* Orbite que la terre décrit autour du soleil.

ÉCLISSE (é-kli-sę) *s. f.* Plaque pour maintenir un os fracturé; rond d'osier pour égoutter le fromage.

ÉCLISSER (é-kli-sé) *v. tr.* Maintenir à l'aide d'éclisses un membre fracturé.

ÉCLOPÉ, E (é-klô-pé) *adj.* Qui marche avec peine.

ÉCLOPER (é-klô-pé) *v. tr.* Rendre boiteux, estropier.

ÉCLORE (é-klor-ę) *v. int.* Sortir de la coque; s'épanouir; paraître.

ÉCLOSION (é-klô-zion) *s. f.* Action d'éclore, production.

ÉCLUSE (é-klu-zę) *s. f.* Clôture mobile pour retenir ou laisser passer l'eau d'un canal.

ÉCLUSÉE (é-klu-zé) *s. f.* Quantité d'eau nécessaire pour élever l'eau d'une écluse au niveau du bief supérieur.

ÉCLUSIER (é-klu-zié) *s. m.* Celui qui est chargé d'ouvrir et de fermer une écluse.

ÉCOBUAGE (é-kô-buâ-ję) *s. m.* Action d'écobuer.

ÉCOBUE (é-kô-bu) *s. f.* Sorte de houe pour écobuer.

ÉCOBUER (é-kô-bué) *v. tr.* Brûler les matières végétales d'un terrain pour en faire de l'engrais.

ÉCŒURANT (é-kę-ran) *adj.* Qui écœure, qui dégoûte.

ÉCŒURÉ, E (é-kę-ré) *adj.* A qui le cœur manque, dégoûté.

ÉCŒURER (é-kę-ré) *v. tr.* Affadir le cœur; dégoûter moralement.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** (é-kouin-son) *s. m.* Meuble ou pierre qui fait l'encoignure.

ÉCOLAGE (é-kô-lâ-ję) *s. m.* Rétribution que paient les écoliers.

ÉCOLÂTRE (é-kô-lâ-trę) *s. m.* Professeur qui dirigeait l'école attachée à une cathédrale.

ÉCOLE (é-kô-lę) *s. f.* Établissement où l'on enseigne; secte; système.

ÉCOLIER, IÈRE (é-kô-lié, liè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va à l'école.

ÉCONDUIRE (é-kon-dui-rę) *v. tr.* Refuser; congédier poliment, avec plus ou moins de ménagement.

ÉCONOMAT (é-kô-nô-mâ) *s. m.* Office d'économe. Bureaux de l'économe.

ÉCONOME (é-kô-nô-mę) *s. m.* Qui a la charge de la dépense. *adj.* Ménager; qui épargne.

ÉCONOMIE (é-kô-nô-mi) *s. f.* Règle; ordre dans la dépense; épargne.

ÉCONOMIQUE (é-kô-nô-mi-kę) *adj.* Qui épargne la dépense.

ÉCONOMIQUEMENT (é-kô-nô-mi-kę-man) *adv.* D'une manière économique.

ÉCONOMISER (é-kô-nô-mi-zé) *v. tr.* Épargner en ménageant la dépense; faire des économies.

ÉCONOMISTE (é-kô-nô-mis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe de l'économie politique.

ÉCOPE (é-kô-pę) *s. f.* Pelle creuse pour vider l'eau des bateaux.

ÉCORÇAGE (é-kor-sâ-ję) *s. m.* Opération qui consiste à écorcer.

ÉCORCE (é-kor-sę) *s. f.* Enveloppe d'un arbre, d'une plante ligneuse.

ÉCORCEMENT (é-kor-sę-man) *s. m.* Action d'écorcer.

ÉCORCER (é-kor-sé) *v. tr.* Oter, enlever l'écorce.

ÉCORCHEMENT (é-kor-chę-man) *s. m.* Action d'écorcher.

ÉCORCHER (é-kor-ché) *v. tr.* Oter la peau; la déchirer; faire payer trop cher; parler mal.

ÉCORCHEUR (é-kor-chę.r) *s. m.* Celui qui écorche les bêtes mortes.

ÉCORCHURE (é-kor-chu-rę) *s. f.* Éraflure de la peau.

ÉCORNER (é-kor-né) *v. tr.* Rompre la corne; faire une écornure; diminuer.

ÉCORNIFLER (é-kor-ni-flé) *v. tr.* Rafler à droite et à gauche quelque bon morceau.

ÉCORNIFLERIE (é-kor-ni-flę-ri) *s. f.* Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE (é-kor-ni-flę.r, fleu-zę) *s.* Celui, celle qui écornifle; parasite.

ÉCORNURE (é-kor-nu-rę) *s. f.* Éclat enlevé à l'angle d'une pierre, d'un marbre.

ÉCOSSER (é-kô-sé) *v. tr.* Dépouiller, tirer de la cosse.

ÉCOSSEUR, EUSE (é-kô-sę.r, eu-zę) *s.* Celui, celle qui écosse.

ÉCOT (é-kô) *s. m.* Ce que doit chaque convive dans un repas où chacun paie sa part.

ÉCOULEMENT (é-kou-lę-man) *s. m.* Action de s'écouler; vente.

ÉCOULER (S') (é-kou-lé) *v. pr.* Couler d'un lieu dans un autre; se passer insensiblement.

ÉCOURTER (é-kour-té) *v. tr.* Rogner; rendre trop court.

ÉCOUTANT, ANTE (é-kou-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui écoute.

ÉCOUTE (é-kou-tę) *s. f.* Lieu où l'on écoute sans être vu; cordage des voiles.

ÉCOUTER (é-kou-té) *v. tr.* Prêter l'oreille pour entendre; croire; suivre.

ÉCOUTEUR, EUSE (é-kou-tę.r, teu-zę) *s.* Celui, celle qui écoute; indiscret.

ÉCOUTILLE (é-kou-ti-yę) *s. f.* Ouverture du tillac, pour descendre dans l'intérieur d'un navire.

ÉCOUVILLON (é-kou-vi-yon) *s. m.* Brosse à long manche pour nettoyer un canon après le tir.

ÉCOUVILLONNER (é-kou-vi-yô-né) *v. tr.* Nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRAN (é-kran) *s. m.* Petit meuble dont on se sert pour se garantir de l'ardeur directe du feu.

ÉCRASANT, E (é-krâ-zan, tę) *adj.* Qui est capable d'écraser.

ÉCRASÉE (é-krâ-zé) *s. f.* Effondrement d'une ancienne mine qui n'a pas été boisée et remplie.

ÉCRASEMENT (é-krâ-zę-man) *s. m.* Action d'écraser.

ÉCRASER (é-krâ-zé) *v. tr.* Aplatir, broyer par une forte compression; briser; vaincre.

ÉCRÉMAGE (é-kré-mâ-ję) *s. m.* Action d'écrémer le lait, le verre en fusion.

ÉCRÉMER (é-kré-mé) *v. tr.* Enlever la crème du lait; enlever les scories du verre en fusion.

ÉCRÉMIÈRE (é-kré-miè-rę) *s. f.* Moule d'eau douce dont la coquille sert à écrémer le lait.

ÉCRÉMOIRE (é-kré-moâ-rę) *s. f.* Ustensile de verrier pour écrémer le verre.

ÉCRÉMURE (é-kré-mu-rę) *s. f.* Scorie enlevée par l'écrémage du verre fondu.

ÉCRÊTER (é-krè-té) *v. tr.* Enlever la crête; démolir le haut d'un bastion à coups de canon.

ÉCREVISSE (é-krę-vi-sę) *s. f.* Crustacé qui marche aussi bien en arrière qu'en avant; signe du zodiaque.

ÉCRIER (S') (é-kri-yé) *v. pr.* Pousser soudainement un grand cri.

ÉCRILLE (é-kri-yę) *s. f.* Clayonnage pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

ÉCRIN (é-krin) *s. m.* Petit coffret pour serrer les bijoux.

ÉCRIRE (é-kri-rę) *v. tr.* Tracer des caractères; composer un ouvrage; correspondre par lettre.

ÉCRIT, E (é-kri, tę) *adj.* Marqué, empreint; gravé. *S. m.* Toute chose écrite; convention; acte, etc.

ÉCRITEAU (é-kri-tô) *s. m.* Inscription destinée au public; avis de vente; location, etc.

ÉCRITOIRE (é-kri-toâ-rę) *s. f.* Encrier; ustensile renfermant ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE (é-kri-tu-rę) *s. f.* Action, art, manière d'écrire; l'Ancien et le Nouveau Testament.

ÉCRIVAILLER (é-cri-vâ-yé) *v. tr.* Ecrire beaucoup et mal.

ÉCRIVAILLEUR, EUSE (é-cri-vâ-yę.r, yeu-zę) *s.* Celui, celle qui écrivaille.

ÉCRIVAIN (é-kri-vin) *s. m.* Personne habile dans l'art d'écrire; homme ou femme.

ÉCRIVASSIER, IÈRE (é-kri-vâ-sié, siè-rę) *s.* Celui, celle qui a la manie d'écrire.

ÉCROU (é-kreu) *s. m.* Article d'un registre de prison, le nom du prisonnier, la date de son entrée.

ÉCROUELLES (é-kreu-è-lę) *s. f. pl.* Maladie lymphatique qui se manifeste aux glandes du cou.

ÉCROUER (é-kreu-é) *v. tr.* Inscrire un prisonnier sur le rgistre d'une prison.

ÉCROUIR (é-krou-ir) *v. tr.* Battre un métal à froid pour le rendre plus dense.

ÉCROUISSEMENT (é-krou-i-sę-man) *s. m.* Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT (é-krou-lę-man) *s. m.* Action de s'écrouler.

ÉCROULER (S') (é-kreu-lé) *v.* S'affaisser avec fracas.

ÉCROÛTER (é-kreu-té) *v. tr.* Enlever, ôter la croûte.

ÉCRU, E (é-kru) *adj.* Se dit des soies, des fils, des toiles qui n'ont pas passé à l'eau bouillante.

ÉCRUES (é-kru) *s. f. pl.* Bois qui ont crû spontanément sur des terres labourables.

ECTROPION (èk-trô-pion) *s. m.* Renversement des paupières en dehors, qui les empêche de recouvrir l'œil.

ÉCU (é-ku) *s. m.* Bouclier; armoiries; pièce de monnaie.

ÉCUBIER (é-ku-bié) *s. m.* Trou pour laisser le câble attaché à une ancre.

ÉCUEIL (é-kę-y) *s. m.* Rocher à fleur d'eau contre lequel un navire peut se briser.

ÉCUELLE (é-kuè-lę) *s. f.* Vase creux de bois, de métal où l'on met les aliments liquides.

ÉCUELLÉE (é-kuè-lé) *s. f.* Ce que peut contenir une écuelle.

ÉCUISSER (é-kui-sé) *v. tr.* Faire éclater le pied d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER (é-ku-lé) *v. tr.* Déformer une chaussure en affaissant le quartier de derrière.

ÉCUMAGE (é-ku-mà-ję) *s. m.* Action d'écumer.

ÉCUMANT, E (é-ku-man, tę) *adj.* Qui écume.

ÉCUME (é-ku-mę) *s. f.* Mousse blanchâtre sur un liquide agité; bave.

ÉCUMER (é-ku-mé) *v. tr.* Oter l'écume. *V. int.* Se couvrir d'écume.

ÉCUMEUR (é-ku-mę.r) *s. m.* Pirate; parasite. *S. m.* et *f.* Celui, celle qui écume.

ÉCUMEUX, EUSE (é-ku-meu, zę) *adj.* Qui est couvert d'écume.

ÉCUMOIRE (é-ku-moâ-rę) *s. f.* Grande cuillère plate, percée de trous, pour écumer.

ÉCURAGE (é-ku-rà-ję) *s. m.* Action d'écurer.

ÉCURER (é-ku-ré) *v. tr.* Nettoyer les ustensiles de cuisine.

ÉCUREUIL (é-ku-rę-y) *s. m.* Petit quadrupède de la famille des rongeurs, vivant sur les arbres.

ÉCUREUR, EUSE (é-ku-rę.r, reu-zę) *s. m.* et *f.* Qui écure.

ÉCURIE (é-ku-ri) *s. f.* Logement des chevaux; l'ensemble des chevaux qu'un propriétaire fait courir.

ÉCUSSON (é-ku-son) *s. m.* Plaque qu'un industriel appose comme enseigne; greffe.

ÉCUSSONNER (é-ku-sô-né) *v. tr.* Greffer, enter en écusson.

ÉCUSSONNOIR (é-ku-sô-noâr) *s. m.* Couteau à écussonner.

ÉCUYER (é-kui-yé) *s. m.* Celui qui dans un cirque fait des exercices équestres.

ÉCUYÈRE (é-kui-yè-rę) *s. f.* Femme qui monte à cheval, qui fait des exercices d'équitation.

ECZÉMA (èg-zé-mà) *s. m.* Maladie de la peau caractérisée par de petites vésicules très rapprochées.

ECZÉMATEUX, EUSE (èg-zé-mà-teu, teu-zę) *adj.* Relatif à l'eczéma

ÉDEN (é-dèn) *s. m.* Nom que l'écri-

ture donné au paradis terrestre.

ÉDENTÉ, E (é-dan-té) *adj.* et *s.* Qui n'a plus de dents.

ÉDENTER (é-dan-té) *v. tr.* Rompre, user les dents d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER (é-dik-té) *v. tr.* Établir par un édit, une loi.

ÉDIFIANT, E (é-di-fian, te) *adj.* Qui édifie; qui porte à la vertu.

ÉDIFICATEUR (é-di-fi-kâ-teu.r) *s. m.* Celui qui édifie.

ÉDIFICATION (é-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de construire; sentiments de vertu, de piété.

ÉDIFICE (é-di-fi-se) *s. m.* Bâtiment monumental.

ÉDIFIER (é-di-fié) *v. tr.* Élever un édifice; affermir dans la piété.

ÉDILE (é-di-le) *s. m.* Magistrat municipal d'une grande ville.

ÉDILITAIRE (é-di-li-tè-re) *adj.* Qui a rapport à l'édilité.

ÉDILITÉ (é-di-li-té) *s. f.* Les décisions et actes de l'autorité municipale.

ÉDIT (é-di) *s. m.* Ordonnance rendue par les anciens rois de France.

ÉDITER (é-di-té) *v. tr.* Publier, mettre au jour, en parlant d'un livre.

ÉDITEUR (é-di-teu.r) *s. m.* Celui qui publie et met en vente les ouvrages d'un écrivain.

ÉDITION (é-di-sion) *s. f.* Publication d'un livre; l'ensemble des exemplaires publiés.

ÉDREDON (é-dre-don) *s. m.* Couvre-pied fait avec le duvet que fournit l'eider.

ÉDUCABILITÉ (é-du-kâ-bi-li-té) *s. f.* Aptitude à être instruit, dressé.

ÉDUCABLE (é-du-kâ-ble) *adj.* Qui est apte à recevoir l'éducation, à être dressé.

ÉDUCATEUR, TRICE (é-du-kâ-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne l'éducation.

ÉDUCATIF, IVE (é-du-kâ-tif, ti-ve) *adj.* Relatif à l'éducation.

ÉDUCATION (é-du-kâ-sion) *s. f.* Action de former, d'élever un enfant; ensemble des habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent et ensemble des qualités morales qui se développent.

ÉDULCORATION (é-dul-kor-â-sion) *s. f.* Action d'édulcorer.

ÉDULCORER (é-dul-kor-é) *v. tr.* Opérer l'édulcoration en adoucissant un médicament insipide.

ÉDUQUER (é-du-ké) *v. tr.* Former par l'éducation.

ÉFAUFILER (é-fô-fi-lé) *v. tr.* Défaire la trame d'un tissu, en tirant les fils.

EFFAÇABLE (è-fâ-sâ-ble) *adj.* Qui peut être effacé.

EFFACEMENT (è-fâ-se-man) *s. m.* Action d'effacer.

EFFACER (è-fâ-sé) *v. tr.* Faire disparaître; faire oublier; rayer; biffer.

EFFAÇURE (è-fâ-su-re) *s. f.* Ce qui est effacé; rature.

EFFANER (è-fâ-né) *v. tr.* Oter les fanes, les feuilles d'une plante.

EFFANEUR, EUSE (è-fâ-neu.r, eu-ze) *s.* Celui, celle qui effane.

EFFAREMENT (è-fâ-re-man) *s. m.* État de celui qui est effaré.

EFFARER (è-fâ-ré) *v. tr.* Troubler; mettre hors de soi.

EFFAROUCHEMENT (è-fâ-rou-che-man) *s. m.* Etat de celui qui est effarouché.

EFFAROUCHER (è-fâ-rou-ché) *v. tr.* Épouvanter; effrayer et faire fuir.

EFFECTIF, IVE (è-fèk-tif, ti-ve) *adj.* Qui est réellement et de fait; le nombre de ceux qui sont présents.

EFFECTIVEMENT (è-fèk-ti-ve-man) *adv.* Positivement; réellement.

EFFECTUER (è-fèk-tué) *v. tr.* Mettre à effet; réaliser.

EFFÉMINÉ, E (è-fé-mi-né) *adj.* Qui tient de la faiblesse de la femme.

EFFÉMINER (è-fé-mi-né) *v. tr.* Amollir; rendre faible comme une femme.

EFFERVESCENCE (èf-fèr-vès-san-se) *s. f.* Ebullition; ardeur; émotion vive et passagère.

EFFERVESCENT, E (èf-fèr-vès-san, te) *adj.* Qui bouillonne; qui s'agite.

EFFET (è-fè) *s. m.* Tout ce qui est produit par quelque cause; billet. *Pl.* Objets à l'usage d'une personne.

EFFEUILLAGE (è-fe-yà-je) *s. m.* Action d'effeuiller.

EFFEUILLER (è-fe-yé) *v. tr.* Oter les feuilles; dépouiller une fleur de ses pétales.

EFFEUILLURE (è-fe-yu-re) *s. f.* Feuilles détachées d'un arbre.

EFFICACE (è-fi-kà-se) *adj.* Qui produit son effet. *S. f.* Force, vertu de quelque chose.

EFFICACEMENT (è-fi-kà-se-man) *adv.* D'une manière efficace.

EFFICACITÉ (è-fi-kà-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est efficace.

EFFICIENT, E (è-fi-sian, te) *adj.* Qui produit un effet.

EFFIGIE (è-fi-ji) *s. f.* [redacted] tion en relief ou en peinture de la figure d'une personne.

EFFILAGE (è-fi-là-je) *s. m.* Action [redacted] tissu.

EFFILÉ, E (è-fi-lé) *adj.* Qui est menu; délié comme un fil.

EFFILÉ (è-fi-lé) *s. m.* Frange simple; linge effilé.

EFFILER (è-fi-lé) *v. tr.* Défaire un tissu fil à fil.

EFFILEUR, EUSE (è-fi-le.r, leu-ze) *s.* Ouvrier, ouvrière qui effile.

EFFILOCHE (è-fi-lò-che) *s. f.* Brin de fil de soie qui se trouve sur la [redacted].

EFFILOCHER (è-fi-lò-ché) *v. tr.* Séparer un tissu en brins.

EFFILOCHEUR, EUSE (è-fi-lò-che.r, cheu-ze) *s.* Qui effiloche les chiffons.

EFFILURE (è-fi-lu-re) *s. f.* Fils qui tombent d'un tissu qu'on effile.

EFFLANQUÉ, E (è-flan-ké) *adj.* Se dit d'un cheval amaigri par la fatigue ou la mauvaise nourriture.

EFFLANQUER (è-flan-ké) *v. tr.* Rendre maigre des flancs.

EFFLEUREMENT (è-fle-re-man) *s. m.* Action d'effleurer.

[redacted] (è-fle-ré) *v. tr.* Oter les fleurs; n'enlever que la superficie; examiner légèrement.

EFFLORESCENCE (èf-flor-rè-san-se) *s. f.* Commencement de la floraison; éruption sur la peau.

EFFLORESCENT, E (èf-flor-rè-san, te) *adj.* Qui est en efflorescence.

EFFLUENCE (èf-flu-an-se) *s. f.* Emanation de corpuscules qui rayonnent de certains corps.

EFFLUENT, E (èf-flu-an, te) *adj.* Qui émane des corps.

EFFLUVE (èf-flu-ve) *s. f.* Toute matière impondérable qui s'exhale des marais, des lacs, des souterrains, etc.

EFFONDREMENT (è-fon-dre-man) *s. m.* Action de s'effondrer.

EFFONDRER (è-fon-dré) *v. tr.* Fouiller; remuer; enfoncer; vider. (S') *V. pr.* S'enfoncer; s'abimer.

EFFONDRILLES (è-fon-dri-ye) *s. f. pl.* Dépôt qui reste au fond d'un vase après l'ébullition.

EFFORCER (S') (è-for-sé) *v. pr.* Employer toute sa force; tâcher de.

EFFORT (è-for) *s. m.* Action énergique du corps ou de l'esprit; trop forte extension des muscles.

EFFRACTION (è-fràk-sion) *s. f.* Bris de clôture dans un lieu habité, dans une intention criminelle.

[redacted]) *s. f.* Nom vulgaire donné à la chouette.

EFFRAYANT, E (è-frè-yan, te) *adj.* Qui est de nature à effrayer.

EFFRAYER (è-frè-yé) *v. tr.* Donner, causer de la frayeur.

EFFRÉNÉ, E (è-fré-né) *adj.* Sans frein; que personne ne retient.

EFFRITEMENT (è-fri-te-man) *s. m.* Action d'effriter.

EFFRITER (è-fri-té) *v. tr.* Rendre le sol stérile en l'épuisant par la culture.

EFFROI (è-froà) *s. m.* Saisissement causé par la frayeur.

EFFRONTÉ, E (è-fron-té) *adj. et s.* Qui n'a point de honte.

EFFRONTÉMENT (è-fron-té-man) *adv.* D'une manière effrontée.

EFFRONTERIE (è-fron-te-ri) *s. f.* Caractère de ce qui est effronté; impudence.

EFFROYABLE (è-froà-yà-ble) *adj.* Qui donne de l'effroi; prodigieux; difforme.

EFFROYABLEMENT (è-froà-yà-ble-man) *adv.* d'une manière effroyable.

EFFRUITER (è-frui-té) *v. tr.* Dépouiller de ses fruits.

[redacted] *f.* Épanchement; vive et sincère démonstration de confiance, d'amitié, de tendresse.

ÉFOURCEAU (é-four-sô) *s. m.* Ma-

chine pour transporter des fardeaux très lourds.

ÉGAL, E, AUX (é-gâl, gâ-le, gô) *adj.* Pareil ; uni ; indifférent. *S.* Qui est du même rang.

ÉGALEMENT (é-gâ-le-man) *adv.* D'une manière égale.

ÉGALER (é-gâ-lé) *v. tr.* Rendre égal; atteindre au même degré.

ÉGALISATION (é-gâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'égaliser.

ÉGALISER (é-gâ-li-zé) *v. tr.* Rendre plusieurs choses égales entre elles; rendre uni.

ÉGALITAIRE (é-gâ-li-tè-re) *adj.* Qui aime l'égalité.

ÉGALITÉ (é-gâ-li-té) *s. f.* Rapport entre des choses égales; conformité ; parité.

ÉGARD (é-gâr) *s. m.* Considération ; respect, déférence.

ÉGARÉ, E (é-gâ-ré) *adj.* Qui a perdu son chemin ; qui a l'esprit troublé.

ÉGAREMENT (é-ga-re-man) *s. m.* Action de s'égarer ; erreur ; folie ; dissipation.

ÉGARER (é-gâ-ré) *v. tr.* Fourvoyer; faire sortir du bon chemin.

ÉGAYANT, E (é-gè-yan, te) *adj.* Qui rend plus gai ; qui réjouit.

ÉGAYEMENT (é-gè-ye-man) *s. m.* Action d'égayer.

ÉGAYER (é-gè-yé) *v. tr.* Réjouir ; rendre gai ; éclairer; répandre quelques ornements.

ÉGIDE (é-ji-de) *s. f.* Bouclier de Pallas ; ce qui protège.

ÉGLANTIER (é-glan-tié) *s. m.* Sorte de rosier sauvage.

ÉGLANTINE (é-glan-ti-ne) *s. f.* Fleur de l'églantier.

ÉGLISE (é-gli-ze) *s. f.* L'assemblée des chrétiens ; toute communion de personnes unies par une même foi chrétienne.

ÉGLOGUE (é-glò-ghe) *s. f.* Poème sur un sujet champêtre.

ÉGOÏSME (é-gô-is-me) *s. m.* Disposition à rapporter tout à soi.

ÉGOÏSTE (é-gô-is-te) *s.* et *adj.* Qui a de l'égoïsme.

ÉGORGER (é-gor-jé) *v. tr.* Couper la gorge ; ruiner; rançonner.

ÉGORGEUR (é-gor-jeu.r) *s. m.* Celui qui fait métier d'assassin.

ÉGOSILLER (S') (é-gô-zi-yé) *v. pr.* Parler ou crier au-dessus du ton.

ÉGOUT (é-gou) *s. m.* Canal souterrain où s'écoulent les eaux, les immondices d'une ville.

ÉGOUTIER (é-gou-tié) *s. m.* Ouvrier qui cure les égouts d'une ville.

ÉGOUTTAGE (é-gou-tâ-je) *s. m.* Action d'égoutter.

ÉGOUTTER (é-gou-té) *v. tr.* Faire écouler peu à peu.

ÉGOUTTOIR (é-gou-toar) *s. m.* Ustensile pour faire égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE (é-gou-tu-re) *s. f.* Dernières gouttes qui tombent d'un vase, d'une bouteille.

ÉGRAINER. Voy. **ÉGRENER.**

ÉGRAPPAGE (é-grà-pâ-je) *s. m.* Action d'égrapper.

ÉGRAPPER (é-grà-pé) *v. tr.* Oter de la grappe.

ÉGRATIGNER (é-grà-ti-gné) *v. tr.* Déchirer la peau avec les ongles.

ÉGRATIGNURE (é-grà-ti-gnu-re) *s. f.* Légère déchirure faite en égratignant.

ÉGRAVILLONNER (é-grà-vi-yô-né) *v. tr.* Débarrasser les racines d'un arbre qu'on veut replanter.

ÉGRENAGE (é-gre-nâ-je) *s. m.* Action d'égrener.

ÉGRENER (é-gre-né) *v. tr.* Détacher le grain, la graine d'une plante quelconque.

ÉGRILLARD, E (é-gri-yâr, de) *adj.* Qui est d'une gaieté un peu libre.

ÉGRISÉE (é-gri-zé) *s. f.* Poudre obtenue par le frottement de deux diamants.

ÉGRISER (é-gri-zé) *v. tr.* Polir par le frottement.

ÉGRUGEOIR (é-gru-joar) *s. m.* Ustensile pour égruger.

ÉGRUGER (é-gru-jé) *v. tr.* Réduire en poudre.

ÉGUEULEMENT (é-gheu-le-man) *s. m.* Altération à la gueule d'un canon.

ÉGUEULER (é-gę-lé) *v. tr.* Détériorer en brisant le bord, l'entrée.

EH (é) *interj.* Exprime la douleur, la surprise, l'admiration.

ÉHERBER (é-èr-bé) *v. tr.* Sarcler; débarrasser des mauvaises herbes.

ÉHONTÉ, E (é-on-té) *adj.* et *s.* Qui n'a pas de honte.

EIDER (è-dèr) *s. m.* Espèce de canard du nord de l'Europe qui fournit le duvet pour édredons.

ÉJACULATION (é-jâ-ku-lâ-sion) *s. f.* Action d'éjaculer. Prière fervente qui part du cœur.

ÉJACULER (é-jâ-ku-lé) *v. tr.* Lancer hors de soi.

ÉJECTION (é-jèk-sion) *s. f.* Action d'expulser.

ÉLABORATION (é-lâ-bor-â-sion) *s. f.* Action d'élaborer.

ÉLABORER (é-lâ-bor-é) *v. tr.* Faire subir par un labeur une modification spéciale.

ÉLAGAGE (é-lâ-gâ-ję) *s. m.* Action d'élaguer.

ÉLAGUER (é-lâ-gé) *v. tr.* Enlever à un arbre les branches inutiles.

ÉLAGUEUR (é-lâ-gę.r) *s. m.* Ouvrier qui élague.

ÉLAN (é-lan) *s. m.* Espèce de cerf du Nord; mouvement par lequel on s'élance.

ÉLANCÉ, E (é-lan-sé) *adj.* Long; mince; svelte; effilé.

ÉLANCEMENT (é-lan-sę-man) *s. m.* Action de s'élancer; douleur subite.

ÉLANCER (S') (é-lan-sé) *v. pr.* Se précipiter en avant.

ÉLARGIR (é-lâr-gir) *v. tr.* Rendre plus large; faire sortir de prison.

ÉLARGISSEMENT (é-lâr-ji-sę-man) *s. m.* Action d'élargir.

ÉLARGISSURE (é-lâr-ji-su-rę) *s. f.* La largeur ajoutée.

ÉLASTICITÉ (é-lâs-ti-si-té) *s. f.* Propriété des corps au moyen de laquelle ils se rétablissent d'eux-mêmes dans la figure et l'étendue que quelque cause extérieure leur avait fait perdre.

ÉLASTIQUE (é-lâs-ti-kę) *adj.* Qui a de l'élasticité.

ÉLATÉROMÈTRE (é-lâ-té-rò-mè-trę) *s. m.* Appareil pour mesurer la condensation de l'air.

ELBEUF (èl-bę.f) *s. m.* Nom du drap qui se fabrique à Elbeuf.

ELDORADO (èl-dor-â-dô) *s. m.* Pays imaginaire où tous les habitants sont riches et contents.

ÉLECTEUR (é-lèk-tę.r) *s. m.* Celui qui a le droit de voter.

ÉLECTIF, IVE (é-lèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui se fait par élection.

ÉLECTION (é-lèk-sion) *s. f.* Choix qu'on fait par voie de suffrages.

ÉLECTORAL, E, AUX (é-lèk-tor-âl, â-lę, ô) *adj.* Relatif aux élections.

ÉLECTORAT (é-lèk-tor-â) *s. m.* Dignité des princes électeurs de l'Allemagne.

ÉLECTRICIEN (é-lèk-tri-siin) *s. m.* Ingénieur qui s'occupe de l'électricité.

ÉLECTRICITÉ (é-lèk-tri-si-té) *s. f.* Puissance et action d'un fluide particulier.

ÉLECTRIQUE (é-lèk-tri-kę) *adj.* Relatif à l'électricité.

ÉLECTRISABLE (é-lèk-tri-zâ-blę) *adj.* Qui peut être électrisé.

ÉLECTRISANT, E (é-lèk-tri-zan, tę) *adj.* Qui électrise.

ÉLECTRISATION [redacted] *s. f.* Action d'électriser.

ÉLECTRISER (é-lèk-tri-zé) *v. tr.* Développer la faculté électrique; enthousiasmer.

ÉLECTRO-AIMANT (é-lèk-trô-è-man) *s. m.* Fer doux qui s'aimante au courant électrique.

ÉLECTRO-CHIMIE (é-lèk-trô-chi-mi) *s. f.* Partie de la physique étudiant les relations de la chimie avec l'électricité.

ÉLECTRO-CHIMIQUE (é-lèk-trô-chi-mi-kę) *adj.* Qui a rapport à l'électro-chimie.

ÉLECTRODE (é-lèk-trô-dę) *s. m.* Point par lequel pénètre un courant électrique.

ÉLECTRO-[redacted] nâ-mi-kę) *adj.* Qui a la propriété de donner lieu à un courant électrique.

ÉLECTROLYSE (é-lèk-trô-li-zę) *s. f.* Décomposition par les courants électriques.

ÉLECTROMÈTRE (é-lèk-trô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROPHORE (é-lèk-trô-for-ę) *s. m.* Instrument qui sert à accumuler de l'électricité.

ÉLECTROSCOPE (é-lèk-trô-skô-pę) *s. m.* Appareil propre à constater la présence de l'électricité

ÉLECTUAIRE (é-lèk-tuè-rę) *s. m.* Préparation pharmaceutique.

ÉLÉGAMMENT (é-lé-gâ-man) *adv.* D'une manière élégante.

ÉLÉGANCE (é-lé-gan-sę) *s. f.* Qualité de ce qui est élégant.

ÉLÉGANT, E (é-lé-gan, tę) *adj.* Qui présente une distinction pleine de grâce et d'aisance.

ÉLÉGIAQUE (é-lé-jiâ-kę) *adj.* Qui a le caractère de l'élégie.

ÉLÉGIE (é-lé-ji) *s. f.* Petit poème d'un caractère mélancolique ou tendre.

ÉLÉMENT (é-lé-man) *s. m.* Corps simple; principe ; chose à laquelle on se plait le plus ; premières notions.

ÉLÉMENTAIRE (é-lé-man-tè-rę) *adj.* Qui appartient aux premiers éléments d'une chose.

ÉLÉPHANT (é-lé-fan) *s. m.* Le plus gros des quadrupèdes.

ÉLÉPHANTIASIS (é-lé-fan-tiâ-zis) *s. f.* Sorte de lèpre qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant.

ÉLEVAGE (é-lę-vâ-ję) *s. m.* Art d'élever les animaux domestiques.

ÉLÉVATEUR (é-lé-vâ-tę.r) *adj.* Qui sert à élever quelque chose.

ÉLÉVATION (é-lé-vâ-sion) *s. f.* Action d'élever, partie de la messe ; dignité ; grandeur ; noblesse.

ÉLÈVE (é-lè-vę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reçoit l'instruction dans une école, un établissement spécial.

ÉLEVÉ, E (é-lę-vé) *adj.* Haut, éminent, grand; formé par l'éducation.

ÉLEVEUR (é-lę-vę.r) *s. m.* Celui qui élève des animaux domestiques.

ÉLEVURE (é-lę-vu-rę) *s. f.* Ampoule qui s'élève sur la [illegible]

ELFE (èl-fę) *s. m.* Esprit de l'air, dans la mythologie scandinave.

ÉLIDER (é-li-dé) *v. tr.* Supprimer la voyelle finale d'un mot.

ÉLIGIBILITÉ (é-li-ji-bi-li-té) *s. f.* Qualité de celui qui est éligible.

ÉLIGIBLE (é-li-ji-blę) *adj.* Qui peut être élu.

ÉLIMER (S') (é-li-mé) *v. pr.* S'user par le frottement.

ÉLIMINATION (é-li-mi-nâ-sion) *s. f.* Action d'éliminer.

ÉLIMINER (é-li-mi-né) *v. tr.* Chasser, écarter.

ÉLIRE (é-li-rę) *v. tr.* Choisir quelqu'un par voie de suffrages pour une fonction, une dignité.

ÉLISANT, E (é-li-zan, tę) *adj* Qui concourt à une élection.

ÉLISION (é-li-zion) *s. f.* Suppression d'une voyelle dans un mot à la rencontre d'une autre voyelle.

ÉLITE (é-li-tę) *s. f.* Ce qu'il y a de mieux en chaque genre.

ÉLIXIR (é-lik-sir) *s. m.* Préparation pharmaceutique à base d'alcool.

ELLÉBORE (èl-lé-bo-rę) *s. m.* Plante médicinale employée dans les affections nerveuses.

ELLÉBORINE (èl-lé-bor-i-nę) *s. f.* Plante de la famille des orchidées.

ELLÉBORISÉ, E (èl-lé-bor-i-zé) *adj.* Qui est mêlé d'ellébore.

ELLIPSE (èl-lip-sę) *s. f.* Retranchement de mots ; courbe ovale.

ELLIPSOÏDE (èl-lip-sô-i-dę) *s. m.* Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes.

ELLIPTICITÉ (èl-lip-ti-si-té) *s. f.* Forme elliptique d'une figure géométrique.

ELLIPTIQUE (èl-lip-ti-kę) *adj.* Qui tient de l'ellipse.

ELLIPTIQUEMENT (èl-lip-ti-kę-man) *adv.* D'une manière elliptique.

ELME (SAINT) (èl-mę) *s. m.* Feu

électrique qui voltige sur la surface des eaux.

ÉLOCUTION (é-lô-ku-sion) *s. f.* Manière dont on fait entendre les sons en parlant.

ÉLOGE (é-lô-jẹ) *s. m.* Louange de quelqu'un ou de quelque chose.

ÉLOGIEUX, EUSE (é-lô-jieu, zẹ) *adj.* Qui est rempli de louanges.

ÉLOGIEUSEMENT (é-lô-jieu-zẹ-man) *adv.* D'une manière élogieuse.

ÉLOGISTE (é-lô-jis-tẹ) *s. m.* Auteur d'éloges littéraires.

ÉLOIGNÉ, E (é-loâ-gné) *adj.* Qui a rapport à une époque passée ou à venir.

ÉLOIGNEMENT (é-loâ-gnẹ-man) *s. m.* État de ce qui est loin; antipathie, oubli; distance.

ÉLOIGNER (é-loâ-gné) *v. tr.* Écarter; retarder; aliéner.

ÉLOQUEMMENT (é-lô-kâ-man) *adv.* D'une manière éloquente.

ÉLOQUENCE (é-lô-kan-sẹ) *s. f.* Art, talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader.

ÉLOQUENT, E (é-lô-kan, tẹ) *adj.* Qui a de l'éloquence.

ÉLU (é-lu) *s. m.* Prédestiné à la gloire éternelle. *Adj.* Choisi par l'élection.

ÉLUCIDATION (é-lu-si-dâ-sion) *s. f.* Action d'élucider.

ÉLUCIDER (é-lu-si-dé) *v. tr.* Rendre une interprétation claire.

ÉLUCUBRATION (é-lu-ku-brâ-sion) *s. f.* Ouvrage composé à force de veilles et de travail.

ÉLUCUBRER (é-lu-ku-bré) *v. tr.* Composer à force de veilles.

ÉLUDER (é-lu-dé) *v. tr.* Se soustraire adroitement à quelque chose.

ÉLYSÉE (é-li-zé) *s. m.* Séjour des hommes vertueux après leur mort.

ÉLYSÉEN, ÉENNE (é-li-zé-in, è-nẹ) *adj.* Relatif à l'Elysée.

ÉLYTRE (é-li-trẹ) *s. m.* Aile résistante recouvrant des ailes plus minces et plus fines chez les coléoptères.

ELZÉVIR (èl-zé-vir) *s. m.* Livre imprimé par les Elzévir.

ELZÉVIRIEN, ENNE (èl-zé-vi-rin, è-nẹ) *adj.* A la manière des imprimeurs Elzévir.

ÉMACIATION (é-mâ-sià-sion) *s. f.* Amaigrissement extrême.

ÉMACIÉ, E (é-mâ-sié) *adj.* Aminci, affiné par l'amaigrissement.

ÉMAIL (é-mâ-y) *s. m.* Vernis formé par la vitrification de substances fusibles.

ÉMAILLER (é-mâ-yé) *v. tr.* Appliquer de l'émail sur un objet.

ÉMAILLEUR (é-mâ-y-ẹ.r) *s. m.* Celui qui fabrique les émaux.

ÉMAILLURE (é-mâ-yu-rẹ) *s. f.* Travail de l'émailleur.

ÉMANATION (é-mâ-nâ-sion) *s. f.* Chose qui émane.

ÉMANCIPATEUR, TRICE (é-man-si-pâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Celui, celle qui émancipe.

ÉMANCIPATION (é-man-si-pâ-sion) *s. f.* Action d'émanciper.

ÉMANCIPER (é-man-si-pé) *v. tr.* Mettre hors de tutelle. S'émanciper. *V. p.* Prendre trop de libertés.

ÉMANER (é-ma-né) *v. int.* Provenir; sortir; découler de.

ÉMARGEMENT (é-mâr-jẹ-man) *s. m.* Action d'émarger.

ÉMARGER (é-mâr-jé) *v. tr.* Porter en marge; signer.

EMBABOUINER (an-bâ-boui-né) *v. tr.* Obtenir ce qu'on voulait par des cajoleries.

EMBALLAGE (an-bâ-lâ-jẹ) *s. m.* Action d'emballer.

EMBALLER (an-bâ-lé) *v. tr.* Mettre dans une caisse; arrêter; S'emballer. *V. pr.* Se laisser emporter.

EMBALLEUR (an-bâ-lẹ. r) *s. m.* Celui qui emballe.

EMBARBOUILLER (an-bâr-bou-yé) *v. tr.* Embarrasser complètement.

EMBARCADÈRE (an-bâr-kâ-dè-re) *s. m.* Lieu où se font les départs des voyageurs.

EMBARCATION (an-bâr-kâ-sion) *s. f.* Petit navire à un ou deux mâts.

EMBARGO (an-bâr-gô) *s. m.* Défense de sortir du port.

EMBARQUEMENT (an-bâr-kẹ-man) *s. m.* Action d'embarquer ou de s'embarquer.

EMBARQUER (an-bàr-ké) *v. tr.* Mettre dans une barque, dans un navire.

EMBARRAS (an-bà-râ) *s. m.* Obstacle ; confusion ; peine ; irrésolution ; gêne ; timidité.

EMBARRASSANT, E (an-bà-râ-san, tę) *adj.* Qui embarrasse.

EMBARRASSÉ, E (an-bà-râ-sé) *adj.* Qui ne sait comment parler ou agir.

EMBARRASSER (an-bà-râ-sé) *v. tr.* Causer de l'embarras, mettre dans l'incertitude ; dans l'hésitation.

EMBASEMENT (an-bâ-zę-man) *s. m.* Base formant saillie autour d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT (an-bâs-ti-yę-man) *s. m.* Action d'embastiller.

EMBASTILLER (an-bâs-ti-yé) *v. tr.* Mettre en prison.

EMBATAGE (an-bà-tâ-ję) *s. m.* Opération qui consiste à embattre les roues.

EMBATAILLEMENT (an-bà-tâ-yę-man) *s. m.* Mouvement par lequel une troupe se range en bataille.

EMBATAILLER (an-bà-tâ-yé) *v. tr.* Ranger en bataille.

EMBÂTER (an-bâ-té) *v. tr.* Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATRE (an-bà-trę) *v. tr.* Garnir les roues de bandes de fer.

EMBAUCHAGE (an-bô-châ-ję) *s. m.* Action d'embaucher.

EMBAUCHER (an-bô-ché) *v. tr.* Engager un ouvrier ; enrôler par adresse.

EMBAUCHEUR (an-bô-chę.r) *s. m.* Celui qui embauche.

EMBAUCHOIR (an-bô-choâr) *s. m.* Instrument de cordonnier pour élargir les chaussures.

EMBAUMEMENT (an-bô-mę-man) *s. m.* Action d'embaumer.

EMBAUMER (an-bô-mé) *v. tr.* Procédé au moyen duquel on conserve un cadavre.

EMBAUMEUR (an-bô-mę.r) *s. m.* Celui qui embaume.

EMBECQUER (an-bè-ké) *v. tr.* Nourrir en donnant la becquée.

EMBÉGUINER (an-bé-gi-né) *v. tr.* Coiffer d'un béguin ; entêter de quelque chose ; infatuer.

EMBELLIE (an-bè-lî) *s. f.* Intervalle de beau temps entre des ondées.

EMBELLIR (an-bè-lir) *v. tr.* Rendre plus beau ; orner ; ajouter quelques traits à un récit.

EMBELLISSEMENT (an-bè-li-sę-man) *s. m.* Action d'embellir.

EMBERLIFICOTER (an-bèr-li-fi-ko-té) *v. tr.* Embarrasser ; empêtrer.

EMBESOGNÉ, E (an-bę-zò-gné) *adj.* Affairé ; absorbé par quelque besogne.

EMBÊTANT (an-bè-tan) *adj.* Qui embête ; ennuyeux.

EMBÊTEMENT (an-bè-tę-man) *s. m.* Action d'embêter.

EMBÊTER (an-bè-té) *v. tr.* Ennuyer fortement.

EMBLAVAGE (an-blâ-vâ-ję) *s. m.* Action d'emblaver.

EMBLAVER (an-blâ-vé) *v. tr.* Ensemencer une terre en blé.

EMBLAVURE (an-blâ-vu-rę) *s. f.* Champ ensemencé.

EMBLÉE (D') (an-blé) *loc. adv.* Du premier coup ; promptement.

EMBLÉMATIQUE (an-blé-mâ-ti-kę) *adj.* Qui tient de l'emblème.

EMBLÉMATIQUEMENT (an-blé-mâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière emblématique.

EMBLÈME (an-blè-mę) *s. m.* Figure symbolique avec une sentence ; insigne ; attribut.

EMBOBINER (an-bò-bi-né) *v. tr.* Enlacer par des paroles captieuses.

EMBOIRE (an-boâ-rę) *v. tr.* Imbiber. (**S'emboire**) *v. pr.* Se ternir ; se confondre.

EMBOÎTEMENT (an-boâ-tę-man) *s. m.* Assemblage de deux choses qui s'emboîtent.

EMBOÎTER (an-boâ-té) *v. tr.* Enchâsser une chose dans une autre ; marcher derrière quelqu'un.

EMBOÎTURE (an-boâ-tu-rę) *s. m.* Insertion d'une chose dans une autre.

EMBOLIE (an-bò-lî) *s. f.* Caillot entraîné par la circulation dans des artères qu'il peut obstruer.

EMBOLISME (an-bò-lis-mę) *s. m.* Intercalation d'un mois lunaire, chez les Grecs.

EMBOLISMIQUE (an-bò-lis-mi-kę) *adj.* Relatif à l'embolisme.

EMBONPOINT (an-bon-poin) *s. m.* État d'une personne en bonne santé et un peu grasse.

EMBOSSAGE (an-bô-sa-ję) *s. m.* Position d'un navire qui présente le travers.

EMBOSSER (an-bô-sé) *v. tr.* Amarrer un navire.

EMBOUCHÉ, E (an-bou-ché) *adj.* Qui parle d'une singulière façon.

EMBOUCHER (an-bou-ché) *v. tr.* Mettre à sa bouche un instrument à vent. *V. pr.* Se jeter dans la mer.

EMBOUCHOIR (an-bou-choâr) *s. m.* Bout qu'on adapte à un instrument pour en jouer.

EMBOUCHURE (an-bou-chu-rę) *s. f.* Manière d'emboucher; ouverture d'un canon, d'un vase; entrée d'une rivière dans une autre.

EMBOUER (an-bou-é) *v. tr.* Couvrir, salir de boue.

EMBOUQUEMENT (an-bou-kę-man) *s. m.* Entrée d'un canal étroit.

EMBOUQUER (an-bou-ké) *v. tr.* Entrer dans une bouque, dans un détroit.

EMBOURBER (an-bour-bé) *v. tr.* Mettre dans la bourbe.

EMBOURRER (an-bou-ré) *v. tr.* Garnir de bourre.

EMBOURRURE (an-bou-ru-rę) *s. f.* Action d'embourrer; grosse toile.

EMBOURSER (an-bour-sé) *v. tr.* Mettre dans la bourse.

EMBOUTIR (an-bou-tir) *v. tr.* Travailler au marteau une plaque de métal.

EMBRANCHEMENT (an-bran-chę-man) *s. m.* Jonction de chemins; de tuyaux.

EMBRANCHER (an-bran-ché) *v. tr.* Relier une voie secondaire à la principale.

EMBRASEMENT (an-brâ-zę-man) *s. m.* Feu violent et général; désordre; sédition.

EMBRASER (an-brâ-zé) *v. tr.* Mettre en feu; exalter; échauffer.

EMBRASSADE (an-brâ-sâ-dę) *s. f.* Action de s'embrasser.

EMBRASSE (an-brâ-sę) *s. f.* Ganse de passementerie qui relève un rideau.

EMBRASSEMENT (an-brâ-sę-man) *s. m.* Embrassade.

EMBRASSER (an-brâ-sé) *v. tr.* Serrer entre ses bras; environner; ceindre; contenir.

EMBRASSEUR, EUSE (an-brâ-seur, seuze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à embrasser.

EMBRASURE (an-brâ-zu-rę) *s. f.* Biais que présente le mur à l'ouverture d'une fenêtre.

EMBRIGADEMENT (an-bri-gâ-dę-man) *s. m.* Action d'embrigader.

EMBRIGADER (an-bri-gâ-dé) *v. tr.* Faire entrée dans une brigade.

EMBROCATION (an-brô-kâ-sion) *s. f.* Fomentation faite sur une partie malade.

EMBROCHER (an-brô-ché) *v. tr.* Mettre en broche.

EMBROUILLAMINI (an-brou-yâ-mi-ni) *s. m.* Confusion où l'on ne se reconnaît plus.

EMBROUILLEMENT (an-brou-yę-man) *s. m.* Embarras, confusion.

EMBROUILLER (an-brou-yé) *v. tr.* Mettre de la confusion. (S'embrouiller. *V. pr.* Perdre le fil de ses idées.

EMBRUMER (an-bru-mé) *v. tr.* Couvrir de brume.

EMBRYON (an-bri-yon) *s. m.* Germe naissant produit par la fécondation.

EMBÛCHE (an-bu-chę) *s. f.* Piège que l'on tend à quelqu'un.

EMBUCHER (S') (an-bu-ché) *v. pr.* Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUSCADE (an-bus-kâ-dę) *s. f.* Action de se poster pour surprendre un ennemi.

EMBUSQUER (S') (an-bus-ké) *v. pr.* Se mettre en embuscade.

ÉMENDER (é-man-dé) *v. tr.* Corriger; réformer.

ÉMERAUDE (é-mę-rô-dę) *s. f.* Pierre précieuse d'une belle couleur verte.

ÉMERGENCE (é-mèr-jan-sę) *s. f.* Point où un rayon lumineux sort d'un milieu qu'il traverse.

ÉMERGENT, E (é-mèr-jan, tę) *adj.* Qui émerge.

ÉMERGER (é-mèr-jé) *v. int.* Paraître à la surface.

ÉMERI (é-mę-ri) *s. m.* Pierre pour polir les métaux.

ÉMERILLON (é-mę-ri-yon) *s. m.* Oiseau de proie; crochet pour la pêche des requins.

ÉMERILLONNÉ, E (é-mę-ri-yô-né) *adj.* Gai, vif, animé.

ÉMÉRITE (é-mé-ri-tę) *adj.* Qui est à la retraite après avoir accompli sa carrière.

ÉMERSION (é-mèr-sion) *s. f.* Action [redacted] reparaître.

ÉMERVEILLEMENT (é-mèr-vè-yę-man) *s. m.* Etat de celui qui est émerveillé.

ÉMERVEILLER (é-mèr-vè-yé) *v. tr.* Frapper d'une vive admiration.

ÉMÉTIQUE (é-mé-ti-kę) *s. m.* Préparation pour faire vomir.

ÉMÉTISER (é-mé-ti-zé) *v. tr.* Administrer un émétique à un malade.

ÉMETTRE (é-mè-trę) *v. tr.* Mettre en circulation; exprimer.

ÉMEUTE (é-meu-tę) *s. f.* Soulèvement populaire.

ÉMEUTIER (é-meu-tié) *s. m.* Celui qui prend part à un soulèvement.

ÉMIER (é-mié) *v. tr.* Frotter un corps entre ses doigts pour le réduire en petites parties.

ÉMIETTEMENT (é-miè-tę-man) *s. m.* Action d'émietter.

ÉMIETTER (é-miè-té) *v. tr.* Réduire en miettes.

ÉMIGRANT, E (é-mi-gran, tę) *s.* Celui, celle qui émigre.

ÉMIGRATION (é-mi-grâ-sion) *s. f.* Action d'émigrer.

ÉMIGRÉ, E (é-mi-gré) *adj.* et *s.* Qui a émigré.

ÉMIGRER (é-mi-gré) *v. int.* Quitter son pays pour aller s'établir dans [redacted]

ÉMINCÉ (é-min-sé) *s. m.* Viande coupée par tranches.

ÉMINEMMENT (é-mi-na-man) *adv.* A un degré éminent.

ÉMINENCE (é-mi-nan-sę) *s. f.* Titre des cardinaux; petite hauteur.

ÉMINENT, E (é-mi-nan, tę) *adj.* Élevé; excellent.

ÉMINENTISSIME (é-mi-nan-ti-si-mę) *adj.* Très éminent; titre qu'on donne aux cardinaux.

ÉMIR (é-mir) *s. m.* Gouverneur de province; chef de tribu chez les Arabes.

ÉMISSAIRE (é-mi-sè-rę) *s. m.* Envoyé secret; celui sur lequel on fait retomber les fautes des autres.

ÉMISSION (é-mi-sion) *s. f.* Action d'émettre, action de mettre des valeurs en circulation.

EMMAGASINAGE (an-mâ-gâ-zi-nâ-ję) *s. m.* Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER (an-mâ-gâ-zi-né) *v. tr.* Mettre en magasin.

EMMAIGRIR (an-mè-grir) *v. tr.* Rendre maigre.

EMMAILLOTEMENT (an-mâ-yô-tę-man) *s. m.* Action d'emmailloter.

EMMAILLOTER (an-mâ-yô-té) *v. tr.* Mettre au maillot.

EMMANCHEMENT (an-man-chę-man) *s. m.* Action d'emmancher.

EMMANCHER (an-man-ché) *v. tr.* Mettre un manche.

EMMANCHURE (an-man-chu-rę) *s. f.* Ouverture pour les manches d'une robe, d'un habit.

EMMANNEQUINER (an-mâ-nę-ki-né) *v. tr.* Mettre dans un mannequin.

EMMÊLEMENT (an-mè-lę-man) *s. m.* Action d'emmêler; résultat de cette action.

EMMÊLER (an-mè-lé) *v. tr.* Embrouiller; mêler; enchevêtrer.

EMMÉNAGEMENT (an-mé-nâ-ję-man) *s. m.* Action d'emménager.

EMMÉNAGER (an-mé-nâ-jé) *v. tr.* Installer son mobilier dans un nouveau domicile.

EMMENER (an-mę-né) *v. tr.* Mener avec soi d'un lieu dans un autre.

[redacted] (an-mę-no-té) *v. tr.* Mettre des menottes.

EMMIELLÉ, E (an-miè-lé) *adj.* Garni de miel; paroles d'une douceur affectée.

EMMIELLER (an-miè-lé) *v. tr.* Enduire de miel.

EMMIELLURE (an-miè-lu-rę) *s. m.* Cataplasme qu'on applique sur le pied d'un cheval en cas de foulure.

EMMITOUFLER (an-mi-tou-flé) *v. tr.* Envelopper moelleusement.

EMMORTAISER (an-mor-tè-zé) *v. tr.* Faire entrer dans une mortaise.

EMMOTTÉ, E (an-mo-té) *adj.* Entouré de mottes de terre.

ÉMOI (é-moâ) *s. m.* Trouble; émotion; inquiétude.

ÉMOLLIENT, E (é-mô-lian, t) *adj.* Qui a la propriété d'amollir.

ÉMOLUMENT (é-mô-lu-man) *s. m.* Gain ; profit. *Pl.* Traitement ; salaire.

ÉMONDAGE (é-mon-da-ję) *s. m.* Action d'émonder.

ÉMONDER (é-mon-dé) *v. tr.* Enlever les branches superflues d'un arbre.

ÉMONDES (é-mon-dę) *s. f. pl.* Ce qu'on a retranché aux arbres et aux plantes.

ÉMONDEUR (é-mon-dę.r) *s. m.* Celui qui émonde les arbres.

ÉMONDOIR (é-mon-doår) *s. m.* Outil à émonder les arbres.

ÉMORFILER (é-mor-fi-lé) *v. tr.* Enlever le morfil d'un tranchant.

ÉMOTION (é-mô-sion) *s. f.* Agitation, trouble, sédition ; attendrissement.

ÉMOTIONNER (é-mô-sio-né) *v. tr.* Agiter par quelque émotion.

ÉMOTTAGE (é-mo-ta-ję) *s. m.* Action d'émotter.

ÉMOTTER (é-mo-té) *v. tr.* Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOUCHER (é-mou-ché) *v. tr.* Chasser les mouches.

ÉMOUCHET (é-mou-chè) *s. m.* Oiseau de proie.

ÉMOUCHETTE (é-mou-chè-tę) *s. f.* Caparaçon pour garantir les chevaux des mouches.

ÉMOUCHOIR (é-mou-choår) *s. m.* Queue de cheval attachée à un manche pour émoucher.

ÉMOUDRE (é-mou-drę) *v. tr.* Aiguiser sur la meule.

ÉMOULEUR (é-mou-lę.r) *s. m.* Ouvrier qui émoud.

ÉMOULU, E (é-mou-lu) *adj.* Aiguisé; qui a un tranchant subtil.

ÉMOUSSER (é-mou-sé) *v. tr.* Rendre moins piquant; ôter la mousse des arbres.

ÉMOUSTILLER (é-mous-ti-yé) *v. tr.* Stimuler; provoquer à une gaieté vive.

ÉMOUVANT, E (é-mou-van, tę) *adj.* Propre à émouvoir.

EMPAILLAGE (an-pâ-ya-ję) *s. m.* Action d'empailler.

EMPAILLER (an-pâ-yé) *v. tr.* Garnir, emplir de paille.

EMPAILLEUR, EUSE (an-pâ-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui empaille.

EMPALEMENT (an-pa-lę-man) *s. m.* Action d'empaler.

EMPALER (an-pa-lé) *v. tr.* Faire subir le supplice du pal.

EMPAN (an-pan) *s. m.* Mesure du pouce au petit doigt.

EMPANACHER (an-pa-na-ché) *v. tr.* Garnir d'un panache.

EMPANNER (an-pa-né) *v. tr.* Mettre un bâtiment en panne.

EMPAQUETAGE (an-pa-kę-ta-ję) *s. m.* Action d'empaqueter.

EMPAQUETER (an-pa-kę-té) *v. tr.* Mettre en paquet.

EMPARER (S') (an-pa-ré) *v. tr.* Se saisir; prendre violemment possession d'une chose.

EMPÂTEMENT (an-pâ-tę-man) *s. m.* Action d'empâter.

EMPÂTER (an-pâ-té) *v. tr.* Remplir de pâte, rendre pâteux; engraisser la volaille.

EMPÂTEUR, EUSE (an-pâ-tę.r, teu-zę) *s.* Celui, celle qui fait le métier d'engraisser la volaille.

EMPATTEMENT (an-pa-tę-man) *s. m.* Base d'un mur.

EMPAUMER (an-pô-mé) *v. tr.* Recevoir avec la paume de la main; se rendre maître de l'esprit de quelqu'un.

EMPAUMURE (an-pô-mu-rę) *s. m.* Partie du gant qui recouvre la main.

EMPÊCHÉ, E (an-pè-ché) *adj.* Arrêté par une entrave; empêtré.

EMPÊCHEMENT (an-pè-chę-man) *s. m.* Obstacle, opposition.

EMPÊCHER (an-pè-ché) *v. tr.* Porter obstacle; apporter de l'opposition.

EMPEIGNE (an-pè-gnę) *s. f.* Le dessus du soulier.

EMPELLEMENT (an-pè-lę-man) *s. m.* Bonde qui retient l'eau d'un étang.

EMPENNER (an-pèn-né) *v. tr.* Garnir une flèche avec des plumes.

EMPEREUR (an-pę-rę.r) *s. m.* Le chef d'un empire.

EMPESAGE (an-pę-za-ję) *s. m.* Action d'empeser.

EMPESÉ, E (an-pę-zé) *adj.* Garni d'empois; affecté; peu naturel.

EMPESER (an-pę-zé) *v. tr.* Apprêter [redacted]

EMPESEUR, EUSE (an-pę-zę.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui empèse du linge.

EMPESTER (an-pès-té) *v. tr.* Infecter de miasmes pestilentiels.

EMPÊTRER (an-pè-tré) *v. tr.* Entraver un cheval pour l'empêcher de sortir du pâturage.

EMPHASE (an-fâ-zę) *s. f.* Manière ampoulée de s'exprimer et de pro-[redacted]

EMPHATIQUE (an-fà-ti-kę) *adj.* Plein d'emphase.

EMPHATIQUEMENT (an-fâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière emphatique.

EMPHYSÈME (an-fi-zè-mę) *s. m.* Tumeur, gonflement du poumon.

EMPHYTÉOSE (an-fi-té-ô-zę) *s. f.* Location pour un temps considérable.

EMPHYTÉOTE (an-fi-té-ô-tę) *s. m.* et *f.* Locataire à emphytéose.

EMPHYTÉOTIQUE (an-fi-té-ô-ti-kę) *adj.* Qui appartient à l'emphytéose.

EMPIERREMENT (an-piè-rę-man) *s. m.* Lit de pierres dont on couvre les routes.

EMPIERRER (an-piè-ré) *v. tr.* Garnir de pierres une chaussée.

EMPIÈTEMENT (an-pié-tę-man) *s.m.* Action d'empiéter.

EMPIÉTER (an-pié-té) *v. tr.* Usurper sur la propriété d'autrui; prendre.

EMPIFFRER (an-pi-fré) *v. tr.* Bourrer de nourriture.

EMPILEMENT (an-pi-lę-man) *s. m.* Action d'empiler.

EMPILER (an-pi-lé) *v. tr.* Mettre en pile; attacher l'hameçon à la pile.

EMPIRE (an-pi-rę) *s. m.* Etendue des Etats d'un empereur; puissance; autorité.

EMPIRER (an-pi-ré) *v. tr.* Rendre pire. *V. int.* Devenir pire.

EMPIRIQUE (an-pi-ri-kę) *adj.* Qui s'appuie sur l'expérience. *S. m.* Charlatan.

EMPIRIQUEMENT (an-pi-ri-kę-man) *adv.* D'une manière empirique.

EMPIRISME (an-pi-ris-mę) *s. m.* Méthode fondée sur l'expérience; charlatani[redacted]

EMPIRISTE (an-pi-ris-tę) *s. m.* Partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT (an-pla-sę-man) *s. m.* Lieu choisi pour y établir quelque chose.

EMPLÂ[redacted] (an-plâ-trę) *s. m.* Médicament externe, personne sans activité, sans énergie.

EMPLETTE (an-plè-tę) *s. f.* Achat de quelque [redacted]

EMPLIR (an-plir) *v. tr.* Rendre plein; tenir toute la place.

EMPLOI (an-ploâ) *s. m.* Action d'employer; usage; fonction; charge.

EMPLOYABLE (an-ploâ-yâ-blę) *adj.* Qu'on peut employer.

EMPLOYÉ (an-ploâ-yé) *s. m.* Celui qui a une occupation, une fonction, une place.

EMPLOYER (an-ploâ-yé) *v. tr.* Se servir de, faire usage; donner de l'occupation.

EMPLUMER (an-plu-mé) *v. tr.* Garnir de plumes.

EMPOCHER (an-pô-ché) *v. tr.* Mettre en poche.

EMPOIGNER (an-poâ-gné) *v. tr.* Saisir en serrant fortement la [redacted]

EMPOIS (an-poâ) *s. m.* Sorte de colle faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT (an-poâ-zô-nę-man) *s. m.* Action d'empoisonner.

EMPOISONNER (an-poâ-zô-né) *v. tr.* Tuer; mettre en danger de mort en faisant absorber du poison.

EMPOISONNEUR, EUSE (an-poâ-zô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui empoisonne.

EMPOISSER (an-poâ-sé) *v. tr.* Poisser; enduire de poix.

EMPOISSONNEMENT (an-poâ-sô-nę-man) *s. m.* Action d'empoisson-[redacted]

EMPOISSONNER (an-poâ-sô-né) *v. tr.* Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E (an-por-té) *adj.* Irritable; violent; fougueux.

EMPORTEMENT (an-por-tę-man) *s. m.* Accès de colère.

EMPORTE-PIÈCE (an-por-tę-piè-sę) *s. m.* Instrument pour découper.

EMPORTER (an-por-té) *v. tr.* Enlever; obtenir; avoir le dessus.

EMPOTAGE (an-pô-tâ-je) *s. m.* Action d'empoter.

EMPOTER (an-pô-té) *v. tr.* Mettre en pot; une fleur, des confitures, etc.

EMPOURPRER (an-pour-pré) *v. tr.* Colorer en pourpre.

EMPREINDRE (an-prin-dre) *v. tr.* Imprimer une figure sur quelque chose; une loi dans l'esprit.

EMPREINTE (an-prin-te) *s. f.* Impression; marque; figure de ce qui est empreint.

EMPRESSÉ, E (an-prè-sé) *adj.* et *s.* Zélé; ardent; affairé.

EMPRESSEMENT (an-prè-se-man) *s. m.* Action de s'empresser.

EMPRESSER (S') (an-prè-sé) *v. pr.* Se hâter; agir avec ardeur.

EMPRISONNEMENT (an-pri-zô-ne-man) *s. m.* Action d'emprisonner.

EMPRISONNER (an-pri-zô-né) *v. tr.* Mettre en prison.

EMPRUNT (an-prun) *s. m.* Action d'emprunter.

EMPRUNTÉ, E (an-prun-té) *adj.* Embarrassé; contraint; faux; qui [redacted]

EMPRUNTER (an-prun-té) *v. tr.* Recevoir en prêt; user.

EMPRUNTEUR, EUSE (an-prun-teur, teu-ze) *s.* Celui, celle qui emprunte.

EMPUANTIR [redacted] *v. tr.* Remplir de puanteur.

EMPUANTISSEMENT (an-puan-ti-se-man) *s. m.* Action d'empuantir.

EMPYÈME (an-pi-è-me) *s. m.* Toute collection séreuse, sanguine ou purulente dans la cavité des pierres.

EMPYRÉE (an-pi-ré) *s. m.* Le séjour des bienheureux.

EMPYREUMATIQUE [redacted]-reu-mâ-ti-ke) *adv.* Qui sent l'empyreume.

EMPYREUME (an-pi-reu-me) *s. m.* Goût et odeur désagréables d'une substance trop longtemps sur le feu.

ÉMULATEUR, TRICE (é-mu-la-teur, tri-se) *s.* Qui est animé d'un sentiment d'émulation.

ÉMULATION (é-mu-lâ-sion) *s. f.* Sentiment par lequel on se fait l'émule d'autrui.

ÉMULE (é-mu-le) *s.* et *adj.* Concurrent, rival.

ÉMULGENT, E (é-mul-jan, te) *adj.* Qui porte le sang dans les reins.

ÉMULSIF, IVE (é-mul-sif, si-ve) *adj.* Qui fournit de l'huile.

ÉMULSION (é-mul-sion) *s. m.* Remède liquide.

ÉMULSIONNER (é-mul-siô-né) *v. tr.* Rafraîchir avec une émulsion.

EN (an) *prép.* Marque le rapport au lieu, au temps. *Pron. rel.* Équivaut à la préposition de.

ÉNALLAGE (é-nâ-lâ-je) *s. f.* Construction offrant un changement de mode du verbe.

ÉNAMOURER (S') (an-nâ-mou-ré) *v. pr.* Devenir amoureux.

ENCABLURE (an-kâ-blu-re) *s. f.* Longueur d'un câble, environ deux cents mètres.

ENCADREMENT (an-kâ-dre-man) *s. m.* Ce qui encadre.

ENCADRER (an-kâ-dré) *v. tr.* Mettre dans un cadre.

ENCADREUR (an-kâ-dreur) *s. m.* Celui qui encadre.

ENCAGER (an-kâ-jé) *v. tr.* Mettre [redacted]

ENCAISSE (an-kè-se) *s. m.* Total de l'argent et des valeurs en caisse.

ENCAISSEMENT (an-kè-se-man) *s. m.* Action d'encaisser.

ENCAISSER (an-kè-sé) *v. tr.* Mettre en caisse.

ENCAISSEUR (an-kè-seur) *s. m.* Celui qui encaisse.

ENCAN (an-kan) *s. m.* Vente publique aux enchères.

ENCANAILLER (an-kâ-nâ-yé) *v. tr.* Mêler avec la canaille.

ENCAPUCHONNER (S') (an-kâ-pu-chô-né) *v. pr.* Se couvrir la tête d'un capuchon.

ENCAQUEMENT (an-kâ-ke-man) *s. m.* Action d'encaquer.

ENCAQUER (an-kâ-ké) *v. tr.* Mettre en caque; entasser des personnes dans une voiture.

ENCAQUEUR, EUSE (an-kâ-keur, keu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui encaque des harengs.

ENCARTER (an-kâr-té) *v. tr.* Insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être.

EN-CAS (an-kâ) *s. m.* Chose préparée pour servir en cas de besoin,

ENCASTELER (S') (an-kâs-tę-lé) *v. pr.* Se dit des chevaux qui ont le talon trop resserré.

ENCASTELURE (an-kâs-tę-lu-rę) *s. f.* Resserrement dans le pied d'un cheval.

ENCASTILLEMENT (an-kâs-ti-yę-man) *s. m.* Action d'encastiller.

ENCASTILLER (an-kâs-ti-yé) *v. tr.* Enchâsser; encadrer.

ENCASTREMENT (an-kâs-trę-man) *s. m.* Action d'encastrer.

ENCASTRER (an-kâs-tré) *v. tr.* Unir une chose à une autre par le moyen d'une entaille.

ENCAUSTIQUE (an-kôs-ti-kę) *s. f.* Mélange de cire et de térébenthine pour les parquets et les meubles.

ENCAUSTIQUER (an-kôs-ti-ké) *v. tr.* Passer à l'encaustique.

ENCAVEMENT (an-kâ-vę-man) *s. m.* Action d'encaver.

ENCAVER (an-kâ-vé) *v. tr.* Mettre en cave.

ENCAVEUR (an-kâ-vę.r) *s. m.* Celui qui encave.

ENCEINDRE (an-sin-drę) *v. tr.* Entourer d'une ceinture, de fossés, de palissades.

ENCEINTE (an-sin-tę) *s. f.* Circuit; tour; clôture. *Adj.* Se dit d'une femme grosse.

ENCENS (an-san) *s. m.* Résine aromatique qu'on brûle devant l'autel, autour d'un cercueil, etc.

ENCENSEMENT (an-san-sę-man) *s. m.* Action d'encenser.

ENCENSER (an-san-sé) *v. tr.* Honorer en brûlant de l'encens; flatter par des louanges excessives.

ENCENSEUR (an-san-sę.r) *s. m.* Celui qui encense; flatteur.

ENCENSOIR (an-san-soâr) *s. m.* Cassolette suspendue à de petites chaînes.

ENCÉPHALALGIE (an-sé-fâ-lâl-ji) *s. f.* Douleur nerveuse de l'encéphale.

ENCÉPHALE (an-sé-fâ-lę) *s. m.* L'ensemble du cerveau et du cervelet.

ENCÉPHALIQUE (an-sé-fâ-li-kę) *adj.* Relatif à l'encéphale.

ENCÉPHALITE (an-sé-fâ-li-tę) *s. f.* Inflammation de l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT (an-chè-nę-man) *s. m.* Suite; liaison; connexion.

ENCHAÎNER (an-chè-né) *v. tr.* Lier, retenir avec des chaînes.

ENCHAÎNURE (an-chè-nu-rę) *s. f.* Tout entrelacement d'anneaux, de cordons, de fils etc.

ENCHANTÉ, E (an-chan-té) *adj.* Fait par enchantement; extraordinaire; merveilleux; ravi; satisfait.

ENCHANTELER (an-chan-tę-lé) *v. tr.* Mettre du bois en chantier.

ENCHANTEMENT (an-chan-tę-man) *s. m.* Action d'enchanter, de ravir.

ENCHANTER (an-chan-té) *v. tr.* Ensorceler; surprendre; séduire; charmer.

ENCHANTEUR, ERESSE (an-chan-tę.r, tę-rè-sę) *s.* Celui, celle qui enchante, qui ravit.

ENCHAPER (an-châ-pé) *v. tr.* Mettre un baril de poudre dans un double fût.

ENCHAPERONNER (an-châ-pę-rò-né) *v. tr.* Coiffer d'un chaperon un oiseau de proie.

ENCHÂSSER (an-châ-sé) *v. tr.* Insérer; faire entrer; mettre des reliques dans une châsse.

ENCHÂSSURE (an-châ-su-rę) *s. f.* Action d'enchâsser.

ENCHAUSSER (an-chô-sé) *v. tr.* Couvrir les légumes de paille pour les empêcher de geler.

ENCHÈRE (an-chè-rę) *s. f.* Offre au-dessus d'un autre.

ENCHÉRIR (an-ché-rir) *v. tr.* Mettre une enchère. *V. int.* Devenir plus cher; surpasser.

ENCHÉRISSEMENT (an-ché-ri-sę-man) *s. m.* Augmentation de prix.

ENCHÉRISSEUR (an-ché-ri-sę.r) *s. m.* Celui qui met une enchère.

ENCHEVALEMENT (an-chę-vâ-lę-man) *s. m.* Etai d'une maison.

ENCHEVAUCHURE (an-chę-vô-chu-rę) *s. f.* Disposition de pièces enchevauchées.

ENCHEVÊTREMENT (an-chę-vè-trę-man) *s. m.* Action d'enchevêtrer.

ENCHEVÊTRER (an-chę-vè-tré) *v. tr.* Mettre un chevêtre. *V. pr.* (S'enchevêtrer) S'embarrasser les pieds.

ENCHEVÊTRURE (an-chę-vè-tru-rę) *s. f.* Assemblage de solives; mal que se fait un cheval en s'enchevêtrant.

ENCHIFRÈNEMENT (an-chi-frè-ne-man) *s. m.* Embarras dans le cerveau.

ENCHIFRENER (an-chi-fre-né) *v. tr.* Causer un enchifrènement.

ENCHYMOSE (an-ki-mô-ze) *s. f.* Afflux de sang à la peau.

ENCLAVE (an-klâ-ve) *s. f.* Terrain enclavé; limite.

ENCLAVEMENT (an-klâ-ve-man) *s. m.* Action d'enclaver.

ENCLAVER (an-klâ-vé) *v. tr.* Enfermer, enclore une chose dans une autre.

ENCLIN, E (an-klin, kli-ne) *adj.* Porté par inclination.

ENCLIQUETAGE (an-kli-ke-tâ-je) *s. m.* Disposition d'un rouage encliqueté.

ENCLIQUETER (an-kli-ke-té) *v. tr.* Faire un encliquetage.

ENCLITIQUE (an-kli-ti-ke) *s. f.* Mot qui se joint à un autre mot.

ENCLORE (an-klor-e) *v. tr.* Entourer d'une clôture.

ENCLOS (an-klô) *s. m.* Enceinte; espace entouré d'une clôture.

ENCLOUAGE (an-klou-â-je) *s. m.* Action d'enclouer.

ENCLOUER (an-klou-é) *v. tr.* Enfoncer un clou dans la lumière d'un canon.

ENCLOUURE (an-klou-u-re) *s. f.* Blessure faite à un cheval en le ferrant.

ENCLUME (an-klu-me) *s. f.* Masse de fer sur laquelle on bat les métaux.

ENCLUMEAU ou **ENCLUMOT** (an-klu-mô) *s. m.* Petite enclume portative.

ENCOCHE (an-kô-che) *s. f.* Établi de sabotier; entaille sur la gâche d'une serrure, sur la taille du boulanger.

ENCOCHER (an-kô-ché) *v. tr.* Mettre la corde d'un arc dans la coche de la flèche.

ENCOFFRER (an-kô-fré) *v. tr.* Mettre, serrer dans un coffre.

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (an-kô-gnu-re) *s. f.* Angle de deux murailles.

ENCOLLAGE (an-kô-lâ-je) *s. m.* Action d'encoller; son résultat.

ENCOLLER (an-kô-lé) *v. tr.* Enduire d'une couche de colle.

ENCOLURE (an-kô-lu-re) *s. f.* Partie du cheval de la tête aux épaules; mine, démarche de quelqu'un.

ENCOMBRANT, E (an-kon-bran, te) *adj.* Qui encombre.

ENCOMBRE (an-kon-bre) *s. m.* Empêchement; obstacle.

ENCOMBREMENT (an-kon-bre-man) *s. m.* Action d'encombrer.

ENCOMBRER (an-kon-bré) *v. tr.* Embarrasser; faire obstacle à la circulation.

ENCONTRE (à l') (an-kon-tre) *loc. prép.* En opposition à; en se dirigeant l'un sur l'autre.

ENCORBELLEMENT (an-kor-bè-le-man) *s. m.* Saillie portant à faux audelà du nu d'un mur.

ENCORE (an-kor-e) *adv.* De nouveau; de plus; à l'heure qu'il est.

ENCORNÉ, E (an-kor-né) *adj.* Qui a des cornes.

ENCOURAGEANT, E (an-kou-râ-jan, te) *adj.* Qui encourage.

ENCOURAGER (an-kou-râ-jé) *v. tr.* Donner du courage; exciter; animer.

ENCOURIR (an-kou-rir) *v. tr.* Attirer sur soi; mériter; tomber en; s'exposer à.

ENCRAGE (an-krâ-je) *s. m.* Action d'encrer des rouleaux d'imprimerie.

ENCRASSEMENT (an-krâ-se-man) *s. m.* Action d'encrasser, de s'encrasser.

ENCRASSER (an-krâ-sé) *v. tr.* Couvrir de crasse. (**S'encrasser**) *v. pr.* Rendre, devenir crasseux.

ENCRE (an-kre) *s. f.* Liqueur pour écrire; pâte pour imprimer.

ENCRER (an-kré) *v. tr.* Charger, enduire, imprégner d'encre.

ENCRIER (an-kri-yé) *s. m.* Petit vase où l'on met de l'encre pour y tremper la plume.

ENCROUÉ, E (an-krou-é) *adj.* Se dit d'un arbre embarrassé dans les branches d'un autre.

ENCROÛTÉ, E (an-krou-té) *adj.* Couvert de croûte; qui a l'esprit imbu de préjugés.

ENCROÛTER (an-krou-té) *v. tr.* Enduire un mur de mortier. (**S'encroûter**) *v. pr.* S'abêtir; devenir routinier; stupide.

ENCUIRASSER (S') (an-kui-râ-sé) *v. pr.* Se couvrir d'une cuirasse; s'encrasser.

ENCUVAGE (an-ku-vâ-je) *s. m.* Action d'encuver.

ENCUVER (an-ku-vé) *v. tr.* Mettre dans la cuve.

ENCYCLIQUE (an-si-klî-ke) *s. f.* Lettre circulaire du pape au clergé et aux fidèles du monde catholique.

ENCYCLOPÉDIE (an-si-klô-pé-di) *s. f.* Ouvrage contenant l'ensemble de toutes les connaissances humaines.

ENCYCLOPÉDIQUE (an-si-klô-pé-di-ke) *adj.* Relatif à l'encyclopédie.

ENCYCLOPÉDISTE (an-si-klô-pé-dis-te) *s. m.* Celui qui travaille à une encyclopédie.

ENDÉMIE (an-dé-mi) *s. f.* Maladie particulière à une région déterminée.

ENDÉMIQUE (an-dé-mi-ke) *adj.* Qui a le caractère de l'endémie.

ENDENTÉ, E (an-dan-té) *adj.* Avoir de belles dents; avoir bon appétit.

ENDENTER (an-dan-té) *v. tr.* Mettre des dents à une roue ou à quelque autre machine.

ENDETTER (an-dè-té) *v. tr.* Charger de dettes.

ENDÊVÉ, E (an-dè-vé) *adj.* Indiscipliné; mutin; emporté.

ENDÊVER (an-dè-vé) *v. int.* Éprouver une vive contrariété; enrager.

ENDIABLÉ, E (an-diâ-blé) *adj.* Possédé du diable.

ENDIABLER (an-diâ-blé) *v. int.* Enrager; être furieux.

ENDIGUEMENT (an-di-ge-man) *s. m.* Action d'endiguer.

ENDIGUER (an-di-gé) *v. tr.* Contenir au moyen de digues.

ENDIMANCHER (S') (an-di-man-ché) *v. pr.* Mettre les vêtements du dimanche.

ENDIVE (an-di-ve) *s. f.* Espèce de chicorée des jardins.

ENDOCARDE (an-dô-kâr-de) *s. f.* Membrane qui tapisse les cavités du cœur.

ENDOCARDITE (an-dô-kâr-di-te) *s. f.* Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE (an-dô-kâr-pe) *s. m.* Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCTRINEMENT (an-dôk-tri-ne-man) *s. m.* Action d'endoctriner.

ENDOCTRINER (an-dôk-tri-né) *v. tr.* Instruire, convertir; gagner à ses idées.

ENDOLORIR (an-dô-lor-ir) *v. tr.* Rendre douloureux.

ENDOMMAGEMENT (an-dô-mâ-je-man) *s. m.* Action d'endommager.

ENDOMMAGER (an-dô-mâ-jé) *v. tr.* Causer du dommage.

ENDORMANT, E (an-dor-man, te) *adj.* Qui endort.

ENDORMEUR, EUSE (an-dor-meur, eu-ze) *s. m.* et *f.* Qui berce d'illusions; enjôleur.

ENDORMI, E (an-dor-mi) *adj.* Engourdi; lent; paresseux.

ENDORMIR (an-dor-mir) *v. tr.* Faire dormir, enjôler; engourdir.

ENDOS ou **ENDOSSEMENT** (an-dô, an-dô-se-man) *s. m.* Signature au dos d'un billet.

ENDOSSER (an-dô-sé) *v. tr.* Mettre un vêtement sur son dos; prendre sous sa responsabilité; signer un billet.

ENDOSSEUR (an-dô-se.r) *s. m.* Celui qui endosse un billet.

ENDROIT (an-droâ) *s. m.* Lieu, place; le beau côté d'une étoffe.

ENDUIRE (an-dui-re) *v. tr.* Couvrir d'un enduit.

ENDUIT (an-dui) *s. m.* Couche de chaux, etc. Substance molle propre à être étendue.

ENDURANT, E (an-du-ran, te) *adj.* Qui endure patiemment.

ENDURCIR (an-dur-sir) *v. tr.* Rendre dur, fort; accoutumer à ce qui est pénible.

ENDURCISSEMENT (an-dur-si-se-man) *s. m.* Dureté de cœur.

ENDURER (an-du-ré) *v. tr.* Supporter; souffrir patiemment.

ÉNERGIE (é-nèr-ji) *s. f.* Force d'âme; vertu; puissance active de l'organisme.

ÉNERGIQUE (é-nèr-ji-ke) *adj.* Qui a de l'énergie.

ÉNERGIQUEMENT (é-nèr-ji-ke-man) *adv.* D'une manière énergique.

ÉNERGUMÈNE (é-nèr-gu-mè-ne) *s. m.* Possédé du démon; celui qui s'emporte; s'exalte.

ÉNERVANT, E (é-nèr-van, te) *adj.* Qui a la propriété d'énerver.

ÉNERVATION (é-nèr-vâ-sion) *s. f.* Action d'énerver.

ÉNERVEMENT (é-nèr-vę-man) *s. m.* État de celui qui est énervé.

ÉNERVER (é-nèr-vé) *v. tr.* Priver de nerf, d'énergie; agacer en irritant le système nerveux.

ENFAÎTEAU (an-fè-tô) *s. m.* Tuile creuse qui se met sur le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT (an-fè-tę-man) *s. m.* Couverture de plomb sur le comble d'une maison.

ENFAÎTER (an-fè-té) *v. tr.* Couvrir le faîte d'un toit.

ENFANCE (an-fan-sę) *s. f.* Age de l'homme jusqu'à douze ans; commencement; puérilité; imbécillité.

ENFANÇON (an-fan-son) *s. m.* Petit enfant (vieilli).

ENFANT (an-fan) *s.* Qui est dans l'enfance; fils ou fille.

ENFANTEMENT (an-fan-tę-man) *s. m.* Action d'enfanter.

ENFANTER (an-fan-té) *v. tr.* Faire naître; produire.

ENFANTILLAGE (an-fan-ti-yâ-ję) *s.m.* Manières enfantines.

ENFANTIN, INE (an-fan-tin, ti-nę) *adj.* Qui a le caractère de l'enfance.

ENFARINÉ, E (an-fà-ri-né) *adj.* Couvert de farine.

ENFARINER (an-fà-ri-né) *v. tr.* Poudrer de farine.

ENFER (an-fèr) *s. m.* Lieu destiné au supplice des damnés; chose très déplaisante, pénible.

ENFERMÉ (an-fèr-mé) *adj.* Mis en un lieu fermé; contenu; environné.

ENFERMER (an-fèr-mé) *v. tr.* Mettre dans un lieu fermé; serrer dans un lieu qui ferme.

ENFIÉVRER (an-fié-vré) *v. tr.* Atteindre de la fièvre; animer d'une vive ardeur.

ENFILADE (an-fi-là-dę) *s. f.* Longue suite de choses sur une même ligne.

ENFILER (an-fi-lé) *v. tr.* Passer du fil dans le trou d'une aiguille; traverser.

ENFIN (an-fin) *adv.* A la fin; après tout; bref; en un mot.

ENFLAMMÉ, E (an-flâ-mé) *adj.* Qui est en flamme.

ENFLAMMER (an-flâ-mé) *v. tr.* Mettre en feu; échauffer; donner de l'ardeur.

ENFLÉ, E (an-flé) *adj.* Qui est devenu plus volumineux qu'il n'était.

ENFLER (an-flé) *v. tr.* Remplir de vent; enorgueillir. *V. int.* Augmenter de grosseur.

[redacted] (an-flu-rę) *s. f.* Tumeur; bouffissure; fausse image du grand; orgueil.

ENFONCEMENT (an-fon-sę-man) *s. m.* Action d'enfoncer.

ENFONCER (an-fon-sé) *v. tr.* Pousser vers le fond; déjouer ou ruiner quelqu'un; forcer; briser.

ENFONCEUR (an-fon-sę.r) *s. m.* Celui qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas.

ENFONÇURE (an-fon-su-rę) *s. f.* Creux produit par quelque enfoncement; pièces de fond.

ENFORCIR (an-for-sir) *v. tr.* Rendre plus fort. *V. int.* Devenir plus fort.

ENFOUIR (an-fouir) *v. tr.* Cacher en terre, en entassant d'autres choses par dessus.

ENFOUISSEMENT (an-foui-sę-man) *s. m.* Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR (an-foui-sę.r) *s. m.* Celui qui enfouit.

ENFOURCHER (an-four-ché) *v. tr.* Percer d'une fourche; monter à cheval; revenir à son idée.

ENFOURCHURE (an-four-chu-rę) *s. f.* Partie du tronc où une branche se divise en deux rameaux.

ENFOURNAGE (an-four-nâ-ję) ou **ENFOURNEMENT** (an-four-nę-man) *s. m.* Action d'enfourner.

ENFOURNER (an-four-né) *v. tr.* Mettre dans le four.

ENFREINDRE (an-frin-drę) *v. tr.* Transgresser; ne pas respecter une loi, un engagement.

ENFROQUER (an-frô-ké) *v. tr.* Revêtir d'un froc.

ENFUIR (S') (an-fuir) *v. pr.* Fuir loin de quelqu'un ou de quelque chose.

ENFUMER (an-fu-mé) *v. tr.* Emplir de fumée; noircir par la fumée.

ENFUTAILLER (an-fu-tâ-yé) *v. tr.* Mettre en futaille.

ENGAGEANT, E (an-gà-jan, tę) *adj.* Attrayant; qui flatte.

ENGAGÉ, E (an-gà-jé) *adj.* Lié par

une obligation ; enrôlé ; attaché.

ENGAGEMENT (an-ga-je-man) *s. m.* Action d'engager.

ENGAGER (an-ga-jé) *v. tr.* Mettre en gage ; obliger ; inviter ; enrôler.

ENGAGISTE (an-ga-jis-te) *s. m.* Celui qui détient une portion du domaine de l'Etat avec faculté de rachat.

ENGAÎNER (an-gè-né) *v. tr.* Mettre dans une gaîne.

ENGEANCE (an-jan-se) *s. f.* Se dit des personnes, mais par injure, par mépris.

ENGELURE (an-je-lu-re) *s. f.* Enflure causée par le froid.

ENGENDRER (an-jan-dré) *v. tr.* Produire ; causer ; occasionner.

ENGERBAGE (an-jèr-ba-je) *s. m.* Action d'engerber.

ENGERBER (an-jèr-bé) *v. tr.* Mettre en gerbes.

ENGIN (an-jin) *s. m.* Industrie ; invention ; machine ; piège ; filet.

ENGLOBER (an-glo-bé) *v. tr.* Faire entrer dans un ensemble.

ENGLOUTIR (an-glou-tir) *v. tr.* Avaler gloutonnement ; absorber ; consumer.

ENGLOUTISSEMENT (an-glou-ti-se-man) *s. m.* Action d'engloutir.

ENGLUEMENT (an-glu-man) *s. m.* Action d'engluer.

ENGLUER (an-glu-é) *v. tr.* Enduire de glu.

ENGONCEMENT (an-gon-se-man) *s. m.* Etat d'une personne engoncée.

ENGONCER (an-gon-sé) *v. tr.* Habiller d'un vêtement qui fait paraître le cou emprisonné.

ENGORGEMENT (an-gor-je-man) *s. m.* Action d'engorger.

ENGORGER (an-gor-jé) *v. tr.* Obstruer un conduit par l'accumulation des matières.

ENGOUEMENT (an-gou-man) *s. m.* Admiration outrée ; entêtement.

ENGOUER (S') (an-goué) *v. pr.* Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose.

ENGOUFFRER (an-gou-fré) *v. tr.* Précipiter dans un gouffre.

ENGOULER (an-gou-lé) *v. tr.* Prendre à pleine gueule (se dit d'un chien).

ENGOULEVENT (an-gou-le-van) *s. m.* Oiseau nocturne appelé crapaud volant.

ENGOURDIR (an-gour-dir) *v. tr.* Rendre presque inepte et insensible.

ENGOURDISSEMENT (an-gour-di-se-man) *s. m.* Etat de ce qui est engourdi.

ENGRAIS (an-grè) *s. m.* Pâturage gras ; fumier.

ENGRAISSEMENT (an-grè-se-man) *s. m.* Action d'engraisser.

ENGRAISSER (an-grè-sé) *v. tr.* Faire devenir gras.

ENGRAISSEUR (an-grè-se-r) *s. m.* Celui qui engraisse des bestiaux.

ENGRANGEMENT (an-gran-je-man) *s. m.* Action d'engranger.

ENGRANGER (an-gran-jé) *v. tr.* Mettre en grange.

ENGRAVEMENT (an-grà-ve-man) *s. m.* Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER (an-grà-vé) *v. tr.* Engager un bateau sur le sable.

ENGRÊLER (an-grè-lé) *v. tr.* Faire une engrêlure.

ENGRÊLURE (an-grè-lu-re) *s. f.* Petit point très étroit au bord de la dentelle.

ENGRENAGE (an-gre-na-je) *s. m.* Système de roues dentées qui s'engrènent les unes dans les autres.

ENGRENER (an-gre-né) *v. tr.* Garnir de grains la trémie d'un moulin ; mettre une affaire en train.

ENGRENURE (an-gre-nu-re) *s. f.* Disposition de deux roues qui s'engrènent.

ENGRI (an-gri) *s. m.* Sorte de léopard originaire du Congo.

ENGRUMELER (S') (an-gru-me-lé) *v. pr.* Se mettre en grumeaux.

ENGUIRLANDER (an-gir-lan-dé) *v. tr.* Orner de guirlandes ; circonscrire par de belles paroles.

ENHARDIR (an-har-dir) *v. tr.* Rendre plus hardi.

ENHARMONIQUE (an-nar-mo-ni-ke) *adj.* Qui procède par moins d'un demi-ton.

ENHARNACHEMENT (an-har-na-che-man) *s. m.* Action d'enharnacher.

ENHARNACHER (an-har-na-ché) *v. tr.* Mettre les harnais à un cheval.

ENHERBER (an-nèr-bé) *v. tr.* Mettre une terre en herbe, en pré.

ÉNIGMATIQUE (é-nig-mà-ti-kę) *adj.* Relatif à l'énigme.

ÉNIGMATIQUEMENT (é-nig-mà-ti-kę-man) *adv.* D'une manière énigmatique.

ÉNIGME (é-nig-mę) *s. f.* Définition qu'on donne à deviner; discours obscur.

ENIVRANT, E (an-ni-vran, tę) *adj.* Qui énivre.

ENIVREMENT (an-ni-vrę-man) *s. m.* Transport; ivresse.

ENIVRER (an-ni-vré) *v. tr.* Rendre ivre; éblouir; enorgueillir.

ENJAMBÉE (an-jan-bé) *s. f.* Espace qu'on peut enjamber.

ENJAMBEMENT (an-jan-bę-man) *s. m.* État ou défaut du vers qui enjambe sur le suivant.

ENJAMBER (an-jan-bé) *v. tr.* Faire un grand pas; avancer sur; empiéter.

ENJARRETÉ, E (an-jâ-rę-té) *adj.* Qui a les jambes liées ensemble. (Se dit d'un cheval).

ENJAVELER (an-jâ-vę-lé) *v. tr.* Mettre en javelles la moisson que l'on coupe.

ENJEU (an-jeu) *s. m.* Ce qu'on met d'argent sur le jeu.

ENJOINDRE (an-join-drę) *v. tr.* Ordonner; commander.

ENJÔLER (an-jô-lé) *v. tr.* Captiver par des paroles, des manières flatteuses.

ENJÔLEUR, EUSE (an-jô-lę.r, leu-zę) *s. m.* et *f.* Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT (an-jô-li-vę-man) *s. m.* Ce qui sert à enjoliver.

ENJOLIVER (an-jô-li-vé) *v. tr.* Rendre plus joli; orner.

ENJOLIVEUR (an-jô-li-vę.r) *s. m.* Celui qui enjolive.

ENJOLIVURE (an-jô-li-vu-rę) *s. f.* Ornement fait à de petits ouvrages.

ENJOUÉ, E (an-joué) *adj.* Qui a une gaieté douce et gracieuse.

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** (an-jou-man) *s. m.* Gaieté douce; badinage léger.

ENKYSTÉ, E (an-kis-té) *adj.* Enfermé dans une membrane.

ENKYSTER (S') (an-kis-té) *v. pr.* S'enfermer dans un kyste.

ENLACEMENT (an-la-sę-man) *s. m.* Action d'enlacer.

ENLACER (an-lâ-sé) *v. tr.* Engager dans des cordons, rubans, etc.

ENLAIDIR (an-lè-dir) *v. tr.* Rendre laid. *V. int.* Devenir laid.

ENLAIDISSEMENT (an-lè-di-sę-man) *s. m.* Action d'enlaidir.

ENLÈVEMENT (an-lè-vę-man) *s. m.* Action d'enlever.

ENLEVER (an-lę-vé) *v. tr.* Lever en haut; emmener par force; ravir; transporter.

ENLIER (an-lié) *v. tr.* Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT (an-li-gnę-man) *s. m.* Action d'enligner.

ENLIGNER (an-li-gné) *v. tr.* Placer sur une même ligne.

ENLIZEMENT (an-li-zę-man) *s. m.* Action de s'enlizer.

ENLIZER (S') (an-li-zé) *v. pr.* Enfoncer dans un sable mouvant.

ENLUMINER (an-lu-mi-né) *v. tr.* Peindre de couleurs vives appliquées en teinte plate.

ENLUMINEUR, EUSE (an-lu-mi-nę.r, neu-zę) *s.* Celui, celle qui enlumine.

ENLUMINURE (an-lu-mi-nu-rę) *s. f.* Art, action d'enluminer.

ENNÉAGONE (èn-né-â-gô-nę) *s. m.* Polygone à neuf côtés.

ENNEMI, E (è-nę-mi) *s.* Celui, celle qui hait quelqu'un; adversaire; parti opposé.

ENNOBLIR (an-nô-blir) *v. tr.* Faire croître en dignité morale.

ENNUI (an-nui) *s. m.* Langueur d'esprit; dégoût.

ENNUYANT, E (an-nui-yan, tę) *adj.* Qui cause actuellement de l'ennui.

ENNUYER (an-nui-yé) *v. tr.* Causer de l'ennui. *V. pr.* Éprouver de l'ennui.

ENNUYEUSEMENT (an-nui-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE (an-nui-yeu, zę) *adj.* Qui ennuie habituellement.

ÉNONCÉ (é-non-sé) *s. m.* Formule par laquelle on énonce quelque chose.

ÉNONCER (é-non-sé) *v. tr.* Exprimer sa pensée.

ÉNONCIATIF, IVE (é-non-sià-tif, tivę) *adj.* Qui sert à énoncer.

ÉNONCIATION (é-non-sià-sion) *s. f.* Action, manière d'énoncer.

ENORGUEILLIR (an-nor-gę-yir) *v. tr.* Rendre orgueilleux. (**S'enorgueillir**) *v. pr.* Etre, devenir orgueilleux.

ÉNORME (é-nor-mę) *adj.* Démesuré; excessif en grandeur ou en grosseur.

ÉNORMÉMENT (é-nor-mé-man) *adv.* D'une manière énorme.

ÉNORMITÉ (é-nor-mi-té) *s. f.* Excès de grandeur ou de grosseur; énonciation un peu risquée ou trop franche.

ÉNOUER (é-noué) *v. tr.* Eplucher les draps; en ôter les nœuds.

ENQUÉRIR (S') (an-ké-rir) *v. pr.* S'informer; interroger.

ENQUÊTE (an-kè-tę) *s. f.* Recherche qui se fait en justice par audition de témoins.

ENQUÊTEUR (an-kè-tę.r) *s. m.* Celui qui fait des enquêtes.

ENRACINEMENT (an-rà-si-nę-man) *s. m.* Action d'enraciner.

ENRACINER (an-rà-si-né) *v.* Fixer dans le sol par des racines; fixer dans l'esprit, dans le cœur.

ENRAGÉ, E (an-rà-jé) *adj.* et *s.* Qui a la rage; furieux; violent.

ENRAGEANT, E (an-rà-jan, tę) *adj.* Qui fait enrager.

ENRAGER (an-rà-jé) *v. int.* Être saisi de rage; avoir un violent dépit.

ENRAIEMENT (an-rè-man) ou **ENRAYEMENT** (an-rè-yę-man) *s. m.* Action d'enrayer.

ENRAYER (an-rè-yé) *v. tr.* Retenir les roues en barrant les rais avec un bâton, une chaîne, un sabot.

ENRAYURE (an-rè-yu-rę) *s. f.* Ce qui sert à enrayer; premier sillon de la charrue dans un champ.

ENRÉGIMENTER (an-ré-ji-man-té) *v. tr.* Incorporer dans un régiment.

ENREGISTREMENT (an-rę-jis-trę-man) *s. m.* Action d'enregistrer; administration; bureaux.

ENREGISTRER (an-rę-jis-tré) *v. tr.* Mettre sur un registre; transmettre; mentionner un acte.

ENREGISTREUR (an-rę-jis-trę.r) *s. m.* Qui enregistre; appareil qui note es oscillations, les mouvements.

ENRHUMER (an-ru-mé) *v. tr.* Affecté d'un rhume.

ENRICHI, E (an-ri-chi) *adj.* Devenu riche. *S.* Celui, celle dont la fortune est récente.

ENRICHIR (an-ri-chir) *v. tr.* Rendre riche. (**S'enrichir**) *v. pr.* Devenir riche.

ENRICHISSEMENT (an-ri-chi-sę-man) *s. m.* Action d'enrichir.

ENROCHEMENT (an-rô-chę-man) *s. m.* Fondation en roche.

ENRÔLÉ (an-rô-lé) *adj.* Qui est engagé au service militaire.

ENRÔLEMENT (an-rô-lę-man) *s. m.* Action d'enrôler.

ENRÔLER (an-rô-lé) *v. tr.* Inscrire sur les rôles de l'armée.

ENRÔLEUR (an-rô-lę.r) *s. m.* Celui qui enrôle.

ENROUEMENT (an-rou-man) *s. m.* Etat de celui qui est enroué.

ENROUER (an-roué) *v. tr.* Rendre la voix rauque et sourde.

ENROUILLER (an-rou-yé) *v. tr.* Laisser dans un état de stagnation intellectuelle, morale.

ENROULEMENT (an-rou-lę-man) *s. m.* Action d'enrouler.

ENROULER (an-rou-lé) *v. tr.* Rouler une chose dans une autre.

ENRUBANNER (an-ru-bà-né) *v. tr.* Orner, garnir de rubans.

ENRUE (an-ru) *s. f.* Sillon composé de plusieurs raies de terre.

ENSABLEMENT (an-sâ-blę-man) *s. m.* Obstruction d'un chenal par le sable.

ENSABLER (an-sâ-blé) *v. tr.* Faire échouer sur le sable; couvrir de sable.

ENSACHEMENT (an-sà-chę-man) *s. m.* Action d'ensacher.

ENSACHER (an-sà-ché) *v. tr.* Mettre en sac.

ENSAISINEMENT (an-sè-zi-nę-man) *s. m.* Action d'ensaisiner.

ENSAISINER (an-sè-zi-né) *v. tr.* Mettre un nouveau tenancier en possession d'un domaine.

ENSANGLANTER (an-san-glan-té) *v. tr.* Tacher de sang.

ENSEIGNANT, E (an-sè-gnan, tę) *adj.* Qui enseigne.

ENSEIGNE (an-sè-gnę) *s. f.* Indice; tableau à la porte d'un marchand; drapeau. *S. m.* Officier de marine.

[redacted] (an-sè-gnę-man) *s. m.* Instruction; précepte; action d'enseigner.

ENSEIGNER (an-sè-gné) *v. tr.* Instruire; indiquer; communiquer.

ENSELLÉ, E (an-sè-lé) *adj.* Se dit d'un cheval qui a le dos creux.

ENSEMBLE (an-san-blę) *adv.* L'un avec l'autre. *S. m.* Réunion; harmonie.

ENSEMENCEMENT (an-sę-man-sę-man) *s. m.* Action d'ensemencer.

ENSEMENCER (an-sę-man-sé) *v. tr.* Semer la graine dans un champ.

ENSERRER (an-sè-ré) *v. tr.* Enfermer; serrer étroitement.

ENSEVELIR (an-sę-vę-lir) *v. tr.* Envelopper un mort d'un linceul; cacher profondément.

ENSEVELISSEMENT (an-sę-vę-li-sę-man) *s. m.* Action d'ensevelir.

ENSEVELISSEUR, EUSE (an-sę-vę-li-sę.r, seu-zę) *s.* Celui, celle qui ensevelit.

ENSILAGE (an-si-là-ję) *s. m.* Action d'ensiler.

ENSILER (an-si-lé) *v. tr.* Mettre, garder le grain dans des silos.

ENSOLEILLER (an-sô-lè-yé) *v. tr.* Éclairer des rayons du soleil.

ENSOMMEILLÉ, E (an-sò-mè-yé) *adj.* Arraché incomplètement au sommeil.

ENSORCELER (an-sor-sę-lé) *v. tr.* Jeter un sort; captiver par un charme inexplicable.

ENSORCELEUR, EUSE (an-sor-sę-lę.r, leu-zę) *s.* Celui, celle qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT (an-sor-sè-lę-man) *s. m.* Action d'ensorceler.

ENSOUFRER (an-sou-fré) *v. tr.* Enduire de soufre.

ENSOUPLE (an-sou-plę) *s. f.* Rouleau d'un métier à tisser.

ENSUITE (an-sui-tę) *adv.* Après; à la suite.

ENSUIVANT, E (an-sui-van, tę) *adj.* Suivant; qui vient après (vieilli).

ENSUIVRE (S') (an-sui-vrę) *v. pr.* Venir à la suite de quelque chose; dériver.

[redacted] (an-tâ-blę-man) *s. m.* Saillie; frise et corniche [redacted]

ENTACHER (an-tâ-ché) *v. tr.* Souiller; marquer d'une tache.

ENTAILLE (an-tâ-yę) *s. f.* Coche dans le bois; coupure.

ENTAILLER (an-tâ-yé) *v. tr.* Faire une entaille.

ENTAILLURE (an-tâ-yu-rę) *s. f.* Coche; entaille (vieilli; a signifié sculpture, ciselure).

ENTAME (an-tâ-mę) ou **ENTAMURE** (an-tâ-mu-rę) *s. f.* Premier morceau coupé à ce qui se mange.

ENTAMER (an-tâ-mé) *v. tr.* Faire une petite déchirure; ôter une partie; commencer.

ENTASSEMENT (an-tâ-sę-man) *s. m.* Action d'entasser.

ENTASSER (an-tâ-sé) *v. tr.* Mettre en tas; accumuler.

ENTASSEUR, EUSE (an-tâ-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui entasse.

ENTE (an-tę) *s. f.* Sorte de greffe; manche d'un pinceau.

ENTENDEMENT (an-tan-dę-man) *s. m.* Faculté par laquelle l'âme conçoit: jugement; bon esprit.

ENTENDEUR (an-tan-dę.r) *s. m.* Celui qui entend.

ENTENDRE (an-tan-drę) *v. tr.* Ouïr; comprendre; être versé dans. (**S'entendre**) *v. pr.* Être d'accord

ENTENDU, E (an-tan-du) *adj.* Conçu; habile; capable. (**Bien entendu que**) *conj.* A condition.

ENTENTE (an-tan-tę) *s. f.* Interprétation; ensemble; bon accord.

ENTER (an-té) *v. tr.* Greffer en insérant un scion.

ENTÉRALGIE (an-té-ral-jî) *s. f.* Douleur intestinale.

ENTÉRI[redacted] (an-té-ri-nę-man) *s. m.* Action d'entériner.

ENTÉRINER (an-té-ri-né) *v. tr.* Ratifier juridiquement; admettre une requête.

ENTÉRIQUE (an-té-ri-kę) *adj.* Relatif aux intestins.

ENTÉRITE (an-té-ri-tę) *s. f.* Inflammation des intestins.

ENTERREMENT (an-tè-rę-man) *s. m.* Action d'enterrer; inhumation; funérailles.

ENTERRER (an-tè-ré) *v. tr.* Mettre en terre; inhumer.

ENTÊTE (an-tè-tę) *s. m.* Ce qui est imprimé en haut des lettres, des papiers.

ENTÊTÉ, E (an-tè-té) *adj.* Qui a de l'entêtement.

ENTÊTEMENT (an-tè-te-man) *s. m.* État de celui qui tient obstinément à son opinion.

ENTÊTER (an-tè-té) *v. tr.* Faire mal à la tête; préoccuper.

ENTHOUSIASME (an-tou-ziâs-me) *s. m.* Exaltation de l'âme; transport; admiration.

ENTHOUSIASMER (an-tou-ziâs-mé) *v. tr.* Ravir d'admiration.

ENTHOUSIASTE (an-tou-ziâs-te) *s.* et *adj.* Qui a de l'enthousiasme.

ENTHYMÈME (an-ti-mè-me) *s. m.* Syllogisme où l'une des prémisses est sous-entendue.

ENTICHÉ, E (an-ti-ché) *adj.* Opiniâtrement attaché.

ENTICHEMENT (an-ti-che-man) *s. m.* État de celui qui est entiché.

ENTICHER (an-ti-ché) *v. tr.* Engouer; inspirer un attachement excessif.

ENTIER, IÈRE (an-tié, tiè-re) *adj.* Complet; dont on n'a rien retranché.

ENTIÈREMENT (an-tiè-re-man) *adv.* D'une manière entière.

ENTITÉ (an-ti-té) *s. f.* Essence d'un être, d'une chose.

ENTOILAGE (an-toâ-la-je) *s. m.* Action d'entoiler.

ENTOILER (an-toâ-lé) *v. tr.* Fixer, coller sur une toile.

ENTOIR (an-toâr) *s. m.* Sorte de couteau pour enter.

ENTOMOLOGIE (an-tô-mô-lô-ji) *s. m.* Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE (an-tô-mô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE (an-tô-mô-lô-ji s-te) *s. m.* Celui qui s'occupe d'entomologie.

ENTONNER (an-tô-né) *v. tr.* Mettre en tonneau; commencer à chanter pour donner le ton aux autres.

ENTONNOIR (an-tô-noâr) *s. m.* Ustensile pour verser dans un tonneau, dans une bouteille.

ENTORSE (an-tor-se) *s. f.* Distension violente des ligaments et des muscles du pied.

ENTORTILLAGE (an-tor-ti-ya-je) *s. m.* Action d'entortiller.

ENTORTILLÉ, E (an-tor-ti-yé) *adj.* Qui a le caractère de l'entortillage.

ENTORTILLEMENT (an-tor-ti-ye-man) *s. m.* État d'une chose entortillée autour d'une autre.

ENTORTILLER (an-tor-ti-yé) *v. tr.* Envelopper en tortillant; embarrasser de circonlocutions.

ENTOUR (an-tour) *s. m.* Espace qui est autour, à peu de distance.

ENTOURAGE (an-tou-ra-je) *s. m.* Ce qui entoure quelque chose.

ENTOURER (an-tou-ré) *v. tr.* Environner; ceindre.

ENTOURNURE (an-tour-nu-re) *s. f.* Échancrure de manche.

EN-TOUT-CAS (an-tou-kâ) *s. m.* Ombrelle pouvant servir de parapluie.

ENTOZOAIRES (an-tô-zô-è-re) *s. m. pl.* Animal qui vit dans le corps d'autres animaux.

ENTR'ACCORDER (S') (an-trâ-kor-dé) *v. pr.* S'accorder ensemble.

ENTR'ACCUSER (S') (an-trâ-ku-zé) *v. pr.* S'accuser mutuellement.

ENTR'ACTE (an-trâk-te) *s. m.* Intervalle entre les actes.

ENTR'ADMIRER (S') (an-trâd-mi-ré) *v. pr.* S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') (an-trè-dé) *v. pr.* S'aider réciproquement.

ENTRAILLES (an-trâ-ye) *s. f. pl.* Viscères de l'abdomen.

ENTR'AIMER (S') (an-trè-mé) *v. pr.* S'aimer mutuellement.

ENTRAIN (an-trin) *s. m.* Vivacité communicative.

ENTRAÎNABLE (an-trè-na-ble) *adj.* Qui peut être entraîné.

ENTRAÎNANT, E (an-trè-nan, te) *adj.* Qui entraîne.

ENTRAÎNEMENT (an-trè-ne-man) *s. m.* Action d'entraîner.

ENTRAÎNER (an-trè-né) *v. tr.* Traîner avec soi; préparer à une action énergique.

ENTRAÎNEUR (an-trè-ne.r) *s. m.* Celui qui entraîne les chevaux pour la course.

ENTRAIT (an-trè) *s. m.* Pièce de charpente qui porte les arbalétriers.

ENTRANT, E (an-tran, te) *adj.* et *s.* Qui entre; qui est reçu dans une administration.

ENTR'APPELER (S') (an-trâ-pe-lé) *v. pr.* S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE (an-trâ-vę) *s. f.* Lien que l'on met aux jambes de certains animaux.

ENTRAVER (an-trâ-vé) *v. tr.* Retenir par des entraves.

ENTR'AVERTIR (S') (an-trâ-vèr-tir) *v. pr.* S'avertir mutuellement.

ENTRE (an-trę) *prép.* Au milieu de, parmi ; dans ; en.

ENTRE-BÂILLEMENT (an-trę-bâ-yę-man) *s. m.* État de ce qui est entre-bâillé.

ENTRE-BÂILLER (an-trę-bâ-yé) *v. tr.* Ouvrir très peu.

ENTRE-BATTRE (S') (an-trę-bâ-trę) *v. pr.* Se battre les uns contre les autres.

ENTRECHAT (an-trę-chá) *s. m.* Pas de danse.

ENTRE-CHOQUER (S') (an-trę-cho-ké) *v. pr.* Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE (an-tre-kô-lô-nę) *s. m.* Espace entre deux colonnes.

ENTRECÔTE (an-trę-kô-tę) *s. m.* Morceau de bœuf coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPÉ, E (an-trę-kou-pé) *adj.* Coupé en divers points ; interrompu ; saccadé.

ENTRECOUPER (an-trę-kou-pé) *v. tr.* Diviser par intervalles ; couper ; interrompre.

ENTRE-CROISER (S') (an-trę-kroâ-zé) *v. pr.* Se croiser mutuellement.

ENTRE-DÉCHIRER (S') (an-trę-dé-chi-ré) *v. pr.* Se déchirer mutuelle-[redacted]

ENTRE-DEUX (an-trę-deu) *s. m.* Bande de dentelle pour orner la lingerie.

ENTRE-DÉVORER (S') (an-trę-dé-vor-é) *v. pr.* Se dévorer les uns les [redacted]

ENTRÉE (an-tré) *s. f.* Lieu par où l'on entre ; début ; droit du fisc ; premiers mets.

ENTREFAITE (an-trę-fè-tę) *s. f.* Pendant ce temps là.

ENTREFILET (an-trę-fi-lè) *s. m.* Courte note insérée dans un journal.

ENTRE-FRAPPER (S') (an-trę-frâ-pé) *v. pr.* Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT (an-trę-jan) *s.* [redacted] Adresse à manier les gens.

[redacted] (S') (an-tré-gor-jé) *v. pr.* S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (S') (an-trę-hâ-ir) *v. pr.* Se haïr mutuellement.

ENTRE-HEURTER (S') (an-trę-hę.r-té) *v. pr.* Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT (an-trę-lâ-sę-man) *s. m.* État de choses entrelacées.

ENTRELACER (an-tre-lâ-sé) *v. tr.* Enlacer l'un dans l'autre.

[redacted] (an-tre-lâ) *s. m.* En-[redacted] de rubans, de [redacted]dons, de feuillage, etc.

ENTRELARDÉ, E (an-trę-lâr-dé) *adj.* Entremêlé de gras et de maigre.

ENTRELARDER (an-trę-lâr-dé) *v. tr.* Piquer de lard.

ENTRE-LIGNE (an-trę-li-gnę) *s. m.* Espace qui sépare deux lignes.

ENTRE-LOUER (S') (an-trę-lou-é) *v. pr.* Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE (an-trę-lui-rę) *v. int.* Luire à demi.

ENTREMÊLER (an-trę-mè-lé) *v. tr.* Mêler parmi d'autres choses.

ENTREMETS (an-trę-mè) *s. m.* Ce qui se sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE (an-trę-mè-tę.r, teu-zę) *s.* Celui, celle qui s'entremet.

ENTREMETTRE (S') (an-trę-mè-trę) *v. pr.* Se mêler de, s'employer pour.

ENTREMISE (an-trę-mi-zę) *s. f.* Action de s'entremettre.

ENTRE-NŒUD (an-trę-neu) *s. m.* Espace entre deux nœuds d'une tige.

ENTRE-NUIRE (S') (an-trę-nui-rę) *v. pr.* Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS (an-trę-pâ) *s. m.* Amble rompu ; traquenard.

[redacted] (S') (an-trę-pèr-sé) *v. pr.* Se percer l'un l'autre.

ENTREPONT (an-trę-pon) *s. m.* Étage compris entre les deux ponts.

ENTREPOSER (an-trę-pô-zé) *v. tr.* Mettre des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR (an-trę-pô-zę.r) *s. m.* Celui qui est préposé à un entrepôt.

ENTREPOSITAIRE (an-trę-pô-zi-tè-rę)

s. m. Celui qui a entreposé des marchandises.

ENTREPÔT (an-trẹ-pô) *s. m.* Lieu où l'on entrepose des marchandises.

ENTRE-POUSSER (S') (an-trẹ-pou-sé) *v. pr.* Se pousser mutuellement.

ENTREPRENANT, E (an-trẹ-prẹ-nan, tẹ) *adj.* Qui entreprend hardiment quelque chose.

ENTREPRENDRE (an-trẹ-pran-drẹ) *v. tr.* Prendre en main une affaire; commencer à exécuter.

ENTREPRENEUR, EUSE (an-trẹ-prẹ-neu.r, neu-zẹ) *s.* Celui, celle qui entreprend.

ENTREPRIS, E (an-trẹ-pri, zẹ) *adj.* Gêné dans son maintien; embarrassé; perclus.

ENTREPRISE (an-trẹ-pri-zẹ) *s. f.* Action d'entreprendre; ce qu'on entreprend.

ENTRE-QUERELLER (S') (an-trẹ-kẹ-rè-lé) *v. pr.* Se quereller mutuellement.

ENTRER (an-tré) *v. int.* Passer du dehors au dedans.

ENTRE-REGARDER (an-trẹ-rẹ-gar-dé) *v. tr.* Regarder furtivement.

ENTRE-RÉPONDRE (S') (an-trẹ-ré-pon-drẹ) *v. pr.* Se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S') (an-trẹ-sẹ-kou-rir) *v. pr.* Se secourir mutuellement.

ENTRESOL (an-trẹ-sòl) *s. m.* Étage entre le rez-de-chaussée et le premier.

ENTRETAILLE (an-trẹ-tâ-yẹ) *s. f.* Taille légère qu'on glisse en gravant entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER (S') (an-trẹ-tâ-yé) *v. pr.* Se dit d'un cheval qui se heurte les jambes.

ENTRETAILLURE (an-trẹ-tâ-yu-rẹ) *s. f.* Blessure d'un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS (an-trẹ-tan) *s. m.* Intervalle entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT (an-trẹ-tè-nẹ-man) *s. m.* Action d'entretenir.

ENTRETENIR (an-trẹ-tẹ-nir) *v. tr.* Tenir en bon état; fournir le nécessaire; parler à.

ENTRETIEN (an-trẹ-tiin) *s. m.* Dépense pour entretenir; conversation.

ENTRETOILE (an-trẹ-toâ-lẹ) *s. f.* Ornement de dentelle.

ENTRETOISE (an-trẹ-toâ-zẹ) *s. f.* Pièce de bois qui en soutient d'autres.

ENTRE-TUER (S') (an-trẹ-tué) *v. pr.* Se tuer l'un l'autre.

ENTRE-VISITER (S') (an-trẹ-vi-zi-té) *v. pr.* Se visiter mutuellement.

ENTRE-VOIE (an-trẹ-voâ) *s. m.* Espace compris entre deux voies de chemin de fer.

ENTREVOIR (an-trẹ-voâr) *v. tr.* Voir imparfaitement; prévoir confusément.

ENTREVOUS (an-trẹ-vou) *s. m.* Intervalle entre deux solives.

ENTREVUE (an-trẹ-vu) *s. f.* Rencontre concertée.

ENTR'OBLIGER (S') (an-trô-bli-jé) *v. pr.* S'obliger réciproquement.

ENTR'OUVERT, E (an-trou-vèr, tẹ) *adj.* Un peu ouvert; ouvert à demi.

ENTR'OUVERTURE (an-trou-vèr-tu-rẹ) *s. f.* État de ce qui est entr'ouvert; maladie du cheval.

ENTR'OUVRIR (an-trou-vrir) *v. tr.* Ouvrir un peu.

ENTURE (an-tu-rẹ) *s. f.* Insertion d'une ente sur une tige.

ÉNUMÉRATEUR (é-nu-mé-râ-teu.r) *s. m.* Celui qui énumère.

ÉNUMÉRATIF, IVE (é-nu-mé-râ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui sert à l'énumération.

ÉNUMÉRATION (é-nu-mé-râ-sion) *s. f.* Dénombrement.

ÉNUMÉRER (é-nu-mé-ré) *v. tr.* Énoncer une à une les parties d'un tout.

ENVAHIR (an-vâ-ir) *v. tr.* Occuper brusquement par force un territoire.

ENVAHISSANT, E (an-vâ-i-san, tẹ) *adj.* Qui envahit.

ENVAHISSEMENT (an-vâ-i-sẹ-man) *s. m.* Action d'envahir.

ENVAHISSEUR (an-vâ-i-seu-r) *s. m.* Celui qui envahit.

ENVELOPPANT, E (an-vẹ-lo-pan, tẹ) *adj.* Qui enveloppe.

ENVELOPPE (an-vẹ-lò-pẹ) *s. f.* Ce qui sert à envelopper.

ENVELOPPER (an-vẹ-lò-pé) *v. tr.* Couvrir d'une enveloppe; cacher; comprendre; entourer.

ENVENIMER (an-vø-ni-mé) *v. tr.* Infecter de venin; aigrir.

ENVERGER (an-vèr-jé) *v. tr.* Garnir de verges, de petites branches d'osier.

ENVERGUER (an-vèr-ghé) *v. tr.* Attacher les vergues.

ENVERGURE (an-vèr-gu-rø) *s. f.* Largeur d'une voile déployée; étendue des ailes d'un oiseau.

ENVERS (an-vèr) *prép.* A l'égard de; vis-à-vis. *S. m.* Le côté opposé à l'endroit.

ENVI (A L') (an-vi) *loc. adv.* Avec émulation; en lutte, en rivalité.

ENVIABLE (an-viâ-blø) *adj.* Qui est digne d'être envié.

ENVIE (an-vi) *s. f.* Déplaisir qu'on a du bien d'autrui; désir; besoin; signe à la peau.

ENVIEILLIR (an-viè-yir) *v. tr.* Faire paraître, faire devenir vieux.

ENVIER (an-vié) *v. tr.* Porter envie; être envieux.

ENVIEUX, EUSE (an-vieu,zø) *s.* et *adj.* Celui, celle qui envie; qui ressent de l'envie.

ENVINÉ, E (an-vi-né) *adj.* Se dit d'un vase qui a contracté l'odeur du vin.

ENVIRON (an-vi-ron) *adv.* A peu près; un peu plus; un peu moins.

ENVIRONNANT, E (an-vi-rô-nan, tø) *adj.* Qui environne.

ENVIRONNER (an-vi-rô-né) *v. tr.* Entourer; mettre autour; enfermer.

ENVIRONS (an-vi-ron) *s. m. pl.* Lieux circonvoisins.

ENVISAGER (an-vi-zâ-jé) *v. tr.* Regarder une personne au visage; regarder face à face en esprit.

ENVOI (an-vôâ) *s. m.* Action d'envoyer; ce qui est envoyé.

ENVOISINÉ, E (an-vôâ-zi-né) *adj.* Qui a des voisins.

ENVOLER (S') (an-vô-lé) *v. pr.* S'enfuir en volant.

ENVOÛTEMENT (an-vou-tø-man) *s. m.* Action d'envoûter.

ENVOÛTER (an-vou-té) *v. tr.* Prétendre faire mourir au moyen d'une image de cire.

ENVOYÉ, E (an-vôâ-yé) *s.* et *adj.* Qui a quelque mission.

ENVOYER (an-vôâ-yé) *v. tr.* Dépêcher vers; faire porter.

ÉOCÈNE (é-ô-cè-nø) *adj.* Se dit du groupe le plus ancien parmi les terrains récents.

ÉOLIPYLE (é-ô-li-pi-lø) *s. m.* Boule creuse remplie d'eau et qui produit un jet de vapeur.

ÉOLIQUE (é-ô-li-kø) *adj.* Se dit de l'un des modes de l'ancienne musique grecque. (Éolienne) n'est usité que dans cette locution: harpe éolienne, à cordes vibrant au souffle du vent.

ÉPACTE (é-pâk-tø) *s. f.* Nombre indiquant l'âge de la lune au commencement de l'année.

ÉPAGNEUL (é-pâ-gnø.l) *s. m.* Chien de chasse originaire de l'Espagne.

ÉPAIS, SE (é-pè, sø) *adj.* Qui a de l'épaisseur; lourd; grossier.

ÉPAISSEUR (é-pè-sø.r) *s. f.* Profondeur d'un corps solide; densité.

ÉPAISSIR (é-pè-sir) *v. tr.* Rendre plus épais. *V. int.* Devenir épais.

ÉPAISSISSEMENT (é-pè-si-sø-man) *s. m.* Action d'épaissir.

ÉPAMPRAGE (é-pan-prâ-jø) ou **ÉPAMPREMENT** (é-pan-prø-man) *s. m.* Action d'épamprer.

ÉPAMPRER (é-pan-pré) *v. tr.* Oter les pampres.

ÉPANCHEMENT (é-pan-chø-man) *s. m.* Action de s'épancher.

ÉPANCHER (é-pan-ché) *v. tr.* Verser doucement; verser dans le cœur d'un autre.

ÉPANDRE (é-pan-drø) *v. tr.* Étendre en versant, en dispersant, en éparpillant.

ÉPANOUIR (é-pâ-nouir) *v. tr.* Fleurir; [illegible]; faire rire; rendre joyeux.

ÉPANOUISSEMENT (é-pâ-noui-sø-man) *s. m.* Action de s'épanouir.

ÉPARGNE (é-pâr-gnø) *s. f.* Économie dans la dépense.

ÉPARGNER (é-pâr-gné) *v. tr.* Ménager; exempter.

ÉPARPILLEMENT (é-pâr-pi-yø-man) *s. m.* Action d'éparpiller.

ÉPARPILLER (é-pâr-pi-yé) *v. tr.* Répandre; disperser de côté et d'autre.

ÉPARS, E (é-pàr, sę) *adj.* Dispersé; en désordre; jeté çà et là.

ÉPARVIN (é-pàr-vin) et **ÉPERVIN** (é-pèr-vin). Exostose du jarret chez le cheval.

ÉPATANT, E (é-pâ-tan, tę) *adj.* Qui épate; qui renverse d'étonnement (trivial).

ÉPATÉ, E (é-pâ-té) *adj.* Se dit d'un nez gros, large et court; d'un verre qui a le pied cassé.

ÉPATEMENT (é-pâ-tę-man) *s. m.* État de ce qui est épaté.

ÉPATER (é-pâ-té) *v. tr.* Priver de l'usage d'une patte; ébahir par quelque chose de renversant.

ÉPAULARD (é-pô-làr) *s. m.* Espèce de dauphin à corps allongé.

ÉPAULE (é-pô-lę) *s. f.* Partie du corps qui se joint au bras.

ÉPAULÉE (é-pô-lé) *s. f.* Action de pousser avec l'épaule.

ÉPAULEMENT (é-pô-lę-man) *s. m.* Ouvrage de fortification.

ÉPAULER (é-pô-lé) *v. tr.* Appuyer contre l'épaule; disloquer l'épaule; assister; appuyer.

ÉPAULETTE (é-pô-lè-tę) *s. f.* Insigne militaire porté sur l'épaule.

ÉPAVE (é-pà-vę) *s. f.* Ce que la mer rejette sur ses bords; ce qu'a sauvé une personne ruinée.

ÉPEAUTRE (é-pô-trę) *s. m.* Sorte de blé que l'on cultive dans certains pays de montagnes.

ÉPÉE (é-pé) *s. f.* Arme offensive qui, dans l'armée, est l'insigne des officiers.

ÉPELER (é-pę-lé) *v. tr.* Lire, en décomposant les syllabes lettre par lettre.

ÉPELLATION (é-pèl-lâ-sion) *s. f.* Action d'épeler.

ÉPENTHÈSE (é-pan-tè-zę) *s. f.* Intercalation d'une lettre, d'une syllabe au milieu d'un mot.

ÉPENTHÉTIQUE (é-pan-té-ti-kę) *adj.* Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E (é-pèr-du) *adj.* Troublé par une passion violente.

ÉPERDUMENT (é-pèr-du-man) *adv.* D'une manière éperdue.

ÉPERLAN (é-pèr-lan) *s. m.* Petit poisson de mer, dont la chair est très délicate.

ÉPERON (é-pę-ron) *s. m.* Branche de métal qui s'adapte au talon des cavaliers; ergot des coqs; fortification.

ÉPERONNÉ, E (é-pę-rô-né) *adj.* Qui a des éperons.

ÉPERONNER (é-pę-rô-né) *v. tr.* Piquer de l'éperon; exciter à agir promptement; stimuler.

ÉPERONNIER (é-pę-rô-nié) *s. m.* Celui qui fait ou vend des éperons.

ÉPERVIER (é-pèr-vié) *s. m.* Oiseau de proie; filet de pêcheur.

ÉPERVIÈRE (é-pèr-viè-rę) *s. f.* Plante herbacée de la famille des composées.

ÉPEURÉ, E (é-pę-ré) *adj.* Qui est en proie à la peur.

ÉPHÈBE (é-fè-bę) *s. m.* Jeune homme, chez les Grecs.

ÉPHÉLIDE (é-fé-li-dę) *s. f.* Petite tache jaunâtre qui se produit sur la peau.

ÉPHÉMÈRE (é-fé-mè-rę) *adj.* Qui ne dure, qui ne vit qu'un jour.

ÉPHÉMÈREMENT (é-fé-mè-rę-man) *adv.* D'une manière éphémère.

ÉPHÉMÉRIDES (é-fé-mé-ri-dę) *s. m. pl.* Tables astronomiques. Livre contenant les événements de chaque jour.

ÉPHOD (é-fod) *s. m.* Vêtement sacerdotal des Juifs.

ÉPHORE (é-for-ę) *s. m.* Un des cinq juges de Sparte.

ÉPI (é-pi) *s. m.* Partie terminale de la tige des graminées.

ÉPIAGE (é-piâ-ję) *s. m.* Développement de l'épi dans la tige des céréales.

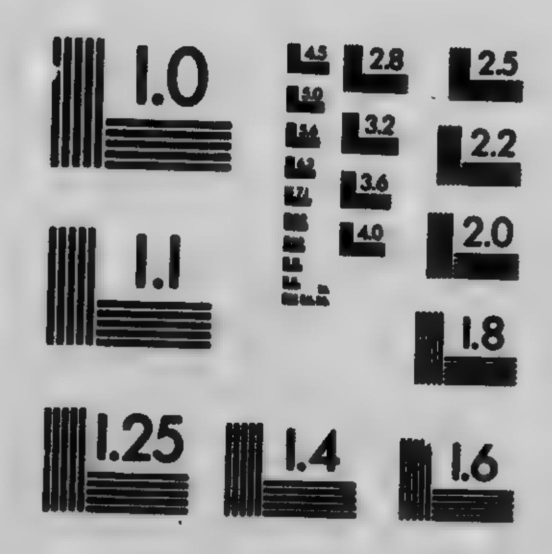
ÉPICARPE (é-pi-kàr-pę) *s. m.* Enveloppe extérieure du fruit.

ÉPICE (é-pi-sę) *s. f.* Substance végétale, aromatique ou piquante dont on se sert pour assaisonner.

ÉPICÈNE (é-pi-sè-nę) *adj.* Qui s'applique à des êtres des deux sexes: enfants; parents.

ÉPICER (é-pi-sé) *v. tr.* Assaisonner




1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0



avec des épices; relever par des saillies piquantes.

ÉPICERIE (é-pi-sę-ri) *s. f.* Magasin où l'on vend des épices.

ÉPICHÉRÈME (é-pi-ké-rè-mę) *s. m.* Syllogisme où chaque prémisse est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE (é-pi-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une épicerie.

ÉPICRÂNE (é-pi-krâ-nę) *s. m.* Ce qui environne le crâne.

ÉPICURIEN, IENNE (é-pi-ku-riin, riè-nę) *s.* et *adj.* Partisan de l'épicurisme.

ÉPICURISME (é-pi-ku-ris-mę) *s. m.* Morale qui se propose la recherche du plaisir.

ÉPICYCLE (é-pi-si-klę) *s. m.* Petit cercle qu'on supposait parcourir la circonférence d'un cercle plus grand.

ÉPICYCLOÏDE (é-pi-si-klo-i-dę) *s. f.* Courbe engendrée par la révolution d'un point pris sur une courbe mobile.

ÉPIDÉMIE (é-pi-dé-mi) *s. f.* Maladie qui attaque dans le même lieu un grand nombre de personnes à la fois.

ÉPIDÉMIQUE (é-pi-dé-mi-kę) *adj.* Relatif à l'épidémie.

ÉPIDÉMIQUEMENT (é-pi-dé-mi-kę-man) *adv.* D'une manière épidémique.

ÉPIDERME (é-pi-dèr-mę) *s. m.* Couche superficielle de la peau.

ÉPIER (é-pié) *v. int.* Se former en épi. *V. int.* Observer en secret.

ÉPIERRAGE (é-piè-râ-ję) et **ÉPIERREMENT** (é-piè-rę-man) *s. m.* Action d'épierrer.

ÉPIERRER (é-piè-ré) *v. tr.* Débarrasser un terrain des pierres qui s'y trouvent.

ÉPIEU (é-pieu) *s. m.* Sorte de pique ferrée employée autrefois comme arme de guerre.

ÉPIGASTRE (é-pi-gas-trę) *s. m.* Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE (é-pi-gas-tri-kę) *adj.* Qui appartient à l'épigastre.

ÉPIGLOTTE (é-pi-glo-tę) *s. f.* Valvule placée à la partie supérieure du larynx.

ÉPIGRAMMATIQUE (é-pi-grâ-mâ-ti-kę) *adj.* Qui est propre à l'épigramme.

ÉPIGRAMMATIQUEMENT (é-pi-grâ-mâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière épigrammatique.

ÉPIGRAMMATISTE (é-pi-grâ-mâ-tis-tę) *s. m.* Celui qui compose des épigrammes.

ÉPIGRAMME (é-pi-grâ-mę) *s. f.* Petite pièce de vers qui renferme un trait piquant.

ÉPIGRAPHE (é-pi-grâ-fę) *s. f.* Inscription; courte citation placée en tête d'un livre.

ÉPIGRAPHIE (é-pi-grâ-fi) *s. f.* Science qui a pour objet l'étude des inscriptions.

ÉPIGRAPHISTE (é-pi-grâ-fis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui connaît l'épigraphie.

ÉPILATION (é-pi-lâ-sion) *s. f.* Action d'épiler.

ÉPILATOIRE (é-pi-lâ-toâ-rę) *adj.* Qui sert à épiler.

ÉPILEPSIE (é-pi-lèp-si) *s. f.* Affection cérébrale caractérisée par des convulsions et la perte de connaissance.

ÉPILEPTIQUE (é-pi-lèp-ti-kę) *adj.* et *s.* Qui appartient à l'épilepsie.

ÉPILER (é-pi-lé) *v. tr.* Arracher, faire tomber les poils ou les cheveux.

ÉPILEUR, EUSE (é-pi-lęr, leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est d'épiler.

ÉPILLET (é-pi-yè) *s. m.* Subdivision d'un épi composé.

ÉPILOGUE (é-pi-lo-gę) *s. m.* Résumé, conclusion d'un poème, d'un discours, d'un livre.

ÉPILOGUER (é-pi-lo-gé) *v. int.* Censurer; critiquer; trouver à redire.

ÉPILOGUEUR, EUSE (é-pi-lo-gęr, gheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épilogue sur tout.

ÉPINARD (é-pi-nâr) *s. m.* Plante potagère de la famille des Chénopodées.

ÉPINE (é-pi-nę) *s. f.* Arbrisseau à branches armées de piquants.

ÉPINETTE (é-pi-nè-tę) *s. f.* [redacted] de petit clavecin; nom de quelques espèces de sapins.

ÉPINEUX, EUSE (é-pi-neu, zę) *adj.* Qui est plein d'épines; difficultueux; embarrassant.

ÉPINE-VINETTE (é-pi-nę-vi-nè-tę) *s. f.* Plante ligneuse couverte de piquants et portant des baies rouges et acides.

ÉPINGLE (é-pin-glę) *s. f.* Petite tige de laiton pointue d'un bout, ayant une tête de l'autre, destinée à attacher.

ÉPINGLÉ, E (é-pin-glé) *adj.* Se dit d'un tissu à petites côtes légères en travers de l'étoffe.

ÉPINGLER (é-pin-glé) *v. tr.* Attacher, fixer avec une épingle.

ÉPINGLERI[redacted] (é-pin-glę-ri) *s. f.* Manufacture d'épingles.

ÉPINGLETTE (é-pin-glè-tę) *s. f.* Épingle en fil d'archal pour déboucher la lumière d'une arme à feu.

ÉPINGLIER, IÈRE (é-pin-gli-yé, yè-rę) *s.* Celui, celle qui fait les épingles.

ÉPINIÈRE (é-pi-niè-rę) *adj.* Relatif à l'épine dorsale.

ÉPINIERS (é-pi-nié) *s. m. pl.* Bois, fourrés d'épines, asile des bêtes noires.

ÉPINOCHE (é-pi-nò-chę) *s. f.* Petit poisson d'eau douce, à fortes épines.

ÉPIPHANIE (é-pi-fâ-ni) *s. f.* Fête de l'Eglise fixée au 6 janvier, appelée le jour des Rois.

ÉPIPHONÈME (é-pi-fò-nè-mę) *s. m.* Sorte d'exclamation sentencieuse par laquelle on termine un dis-[redacted]

ÉPIPLOON (é-pi-plò-on) *s. m.* Membrane qui recouvre les intestins.

ÉPIQUE (é-pi-kę) *adj.* Qui raconte quelque action héroïque.

ÉPISCOPAL, E, AUX (é-pis-kò-pâl, pâ-lę, pô) *adj.* Qui appartient à l'évêque.

ÉPISCOPALEMENT (é-pis-kò-pâ-lę-man) *adv.* D'une manière épiscopale.

ÉPISCOPAT (é-pis-kò-pâ) *s. m.* Dignité d'évêque. Corps des évêques.

ÉPISCOPAUX (é-pis-kò-pô) *s. m. pl.* Partisans de l'épiscopat, en Angleterre.

ÉPISODE (é-pi-zò-dę) *s. m.* Action accessoire qui ne se rattache pas rigoureusement au sujet.

ÉPISODIQUE (é-pi-zò-di-kę) *adj.* Qui appartient à l'épisode.

ÉPISODIQUEMENT (é-pi-zò-di-kę-man) *adv.* D'une manière épisodique.

ÉPISPASTIQUE (é-pis-pâs-ti-kę) *adj.* Qui détermine sur la peau un afflux d'humeurs.

ÉPISPERME (é-pi-spèr-mę) *s. m.* Enveloppe de la graine.

ÉPISSER (é-pi-sé) *v. tr.* Entrelacer une corde avec une autre.

[redacted] (é-pi-soâr) *s. m.* Instrument pour épisser.

ÉPISSURE (é-pi-su-rę) *s. f.* Assemblage de deux bouts de cordes épissées.

ÉPISTAXIS (é-pis-tâk-sis) *s. m.* Nom scientifique du saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE (é-pis-tò-lè-rę) *adj.* Qui a rapport à la correspondance par lettres.

ÉPISTOLIER, IÈRE (é-pis-tò-lié, liè-rę) *s.* Personne qui excelle dans l'art d'écrire des lettres.

ÉPISTYLE (é-pi-sti-lę) *s. m.* Architrave : pierre qui pose sur le chapiteau de la colonne.

ÉPITAPHE (é-pi-tâ-fę) *s. f.* Inscription funéraire.

ÉPITHALAME (é-pi-tâ-lâ-mę) *s. m.* Poème en l'honneur de nouveaux mariés.

ÉPITHÈTE (é-pi-tè-tę) *s. f.* Qualification élogieuse ou injurieuse donnée à quelqu'un.

ÉPITHÉTIQUE (é-pi-té-ti-kę) *adj.* Chargé, rempli d'épithètes.

ÉPITOGE (é-pi-tò-ję) *s. f.* Ornement que les p[redacted] portent par dessus la robe.

ÉPITOMÉ (é-pi-tò-mé) *s. m.* Abrégé d'un livre, d'une histoire.

ÉPITRE (é-pi-trę) *s. f.* Lettre mis-

sive; lettre en vers; partie de la [redacted]

ÉPIZOOTIE (é-pi-zô-ô-si) Quelques-uns disent (ti). Maladie contagieuse des bestiaux.

ÉPIZOOTIQUE (é-pi-zô-ô-ti-kə) *adj.* Qui appartient à l'épizootie.

ÉPLORÉ, E (é-plor-é) *adj.* Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, E (é-ploâ-yé) *adj.* Qui a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE (é-plu-châ-jə) et **ÉPLUCHEMENT** (é-plu-chə-man) *s. m.* Action d'éplucher.

ÉPLUCHER (é-plu-ché) *v. tr.* Nettoyer en enlevant les parties inutiles; examiner.

ÉPLUCHEUR, EUSE (é-plu-chə.r, eu-zə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui épluche.

ÉPLUCHOIR (é-plu-choâr) *s. m.* Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE (é-plu-chu-rə) *s. f.* Ce qu'on enlève à une chose en l'épluchant.

ÉPODE (é-pô-də) *s. f.* La dernière division de l'ode, dans la poésie grecque et latine.

ÉPOINTAGE (é-poin-tâ-jə) *s. m.* Action d'épointer.

ÉPOINTEMENT (é-poin-tə-man) *s. m.* État d'un instrument épointé.

ÉPOINTER (é-poin-té) *v. tr.* Émousser en cassant la pointe.

ÉPOIS (é-pô-â) *s. m. pl.* Cors au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE (é-pon-jə) *s. f.* Substance marine qui absorbe les liquides.

ÉPONGER (é-pon-jé) *v. tr.* Nettoyer avec l'éponge.

ÉPONYME (é-pô-ni-mə) *s. m.* Celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année, à Athènes.

ÉPOPÉE (é-pô-pé) *s. f.* Narration en vers d'actions grandes et héroïques.

ÉPOQUE (é-pô-kə) *s. f.* Point fixe dans l'histoire; date.

ÉPOUILLER (é-pou-yé) *v. tr.* Débarrasser quelqu'un de ses poux.

ÉPOUMONER (é-pou-mô-né) *v. tr.* Fatiguer les poumons, en parlant, [redacted] criant.

ÉPOUSAILLES (é-pou-zâ-yə) *s. f. pl.* Célébration d'un mariage.

ÉPOUSÉE (é-pou-zé) *s. f.* Celle qu'un homme vient d'épouser.

ÉPOUSER (é-pou-zé) *v. tr.* Prendre pour époux ou pour épouse.

ÉPOUSEUR (é-pou-zə.r) *s. m.* Qui veut se marier.

ÉPOUSSETAGE (é-pou-sə-tâ-jə) *s. m.* Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER (é-pou-sə-té) *v. tr.* Secouer, chasser la poussière.

ÉPOUSSETTE (é-pou-sètə) *s. f.* Petit balai de brins de bruyère pour épousseter.

ÉPOUVANTABLE (é-pou-van-tâ-blə) *adj.* Effrayant; excessif.

ÉPOUVANTABLEMENT (é-pou-van-tâ-blə-man) *adv.* D'une manière épouvantable.

ÉPOUVANTAIL (é-pou-van-tâ-y) *s. m.* Mannequin grossier pour effrayer les oiseaux.

ÉPOUVANTE (é-pou-van-tə) *s. f.* Terreur soudaine qui trouble profondément.

ÉPOUVANTEMENT (é-pou-van-tə-man) *s. m.* Action d'épouvanter.

ÉPOUVANTER (é-pou-van-té) *v. tr.* Frapper d'épouvante.

ÉPOUX, ÉPOUSE (épou, zə) *s.* Uni par le mariage.

ÉPREINDRE (é-prin-drə) *v. tr.* Presser pour exprimer le suc, le j[redacted]

ÉPREINTE (é-prin-tə) *s. f.* Action d'épreindre; douleur de ventre.

ÉPRENDRE (S') (é-pran-drə) *v. pr.* Se laisser entraîner par quelque passion.

ÉPREUVE (é-pre-və) *s. f.* Essai; expérience; feuille d'impression à corriger.

ÉPRIS, E (é-pri, zə) *adj.* Qui éprouve de l'affection, de l'attachement pour quelqu'un.

ÉPROUVER (é-prou-vé) *v. tr.* Essayer; soumettre à quelque expérience; ressentir.

ÉPROUVETTE (é-prou-vè-tə) *s. f.* Appareil pour faire l'épreuve d'un instrument, l'essai d'une substance.

ÉPUCER (é-pu-sé) *v. tr.* Débarrasser un chien de ses puces.

ÉPUISABLE (é-pui-zà-bl̥e) *adj.* Qui peut être épuisé.

ÉPUISEMENT (é-pui-zе-man) *s. m.* Action d'épuiser.

ÉPUISER (é-pui-zé) *v. tr.* Mettre à sec à force de puiser; réduire à un affaiblissement complet.

ÉPUISETTE (é-pui-zè-te) *s. f.* Petit filet de pêche en forme de poche.

ÉPULIE (é-pu-li) *s. f.* Excroissance sur les gencives.

ÉPULOTIQUE (é-pu-lò-ti-ke) *adj.* Qui aide à la cicatrisation.

ÉPURATIF, IVE (é-pu-rà-tif, ti-ve) *adj.* Qui sert à épurer.

ÉPURATION (é-pu-râ-sion) *s. f.* Action d'épurer.

ÉPURE (é-pu-re) *s. f.* Dessin d'un plan réduit à une échelle convenue.

ÉPUREMENT (é-pu-re-man) *s. m.* Action d'épurer.

ÉPURER (é-pu-ré) *v. tr.* Rendre pur, en éliminant les corps étrangers.

ÉPURGE (é-pur-je) *s. f.* Plante euphorbiacée qui donne une huile purgative.

ÉQUARRIR (é-kâ-rir) *v. tr.* Tailler à angles droits. Dépecer un animal par quartiers.

ÉQUARRISSAGE (é-kâ-ri-sà-je) *s. m.* Action d'équarrir.

ÉQUARRISSEMENT (é-kâ-ri-se-man) *s. m.* Opération par laquelle on équarrit.

ÉQUARRISSEUR (é-kâ-ri-se.r) *s. m.* Celui qui équarrit les animaux.

ÉQUATEUR (é-kouâ-te.r) *s. m.* Grand cercle de la sphère terrestre.

ÉQUATION (é-kouâ-sion) *s. f.* Formule exprimant une égalité entre deux quantités algébriques.

ÉQUATORIAL, E, AUX (é-kouâ-tor-iàl, à-le, riô) *adj.* Relatif à l'équateur.

ÉQUERRE (é-kè-re) *s. f.* Instrument pour tracer des angles droits.

ÉQUESTRE (é-kuès-tre) *adj.* Qui représente un personnage à cheval.

ÉQUIANGLE (é-kui-an-gle) *adj.* A angles égaux.

ÉQUIDIFFÉRENCE (é-kui-di-fé-ran-se) *s. f.* Egalité de deux rapports par différence.

ÉQUIDISTANT, E (é-kui-dis-tan, te) *adj.* Également éloigné.

ÉQUILATÉRAL, E, AUX (é-kui-là-té-ràl, rà-le, rô) *adj.* Dont tous les côtés sont égaux entre eux.

ÉQUILIBRE (é-ki-li-bre) *s. m.* État d'un corps qui se tient debout sans pencher d'aucun côté.

ÉQUILIBRÉ (é-ki-li-bré) *v. tr.* Mettre en équilibre.

ÉQUILIBRISTE (é-ki-li-bris-te) *s.* Celui, celle dont le métier est de faire des tours d'adresse.

ÉQUINOXE (é-ki-nòk-se) *s. m.* Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits.

ÉQUINOXIAL, E, AUX (é-ki-nòk-siàl, sià-le, siô) *adj.* Relatif à l'équinoxe.

ÉQUIPAGE (é-ki-pâ-je) *s. m.* Suite de chevaux, voitures, valets, etc.

ÉQUIPE (é-ki-pe) *s. f.* Groupe d'ouvriers attachés au même travail; équipage d'un canot de plaisance.

ÉQUIPÉE (é-ki-pé) *s. f.* Entreprise, démarche irréfléchie.

ÉQUIPEMENT (é-ki-pe-man) *s. m.* Action d'équiper.

ÉQUIPER (é-ki-pé) *v. tr.* Pourvoir des troupes du nécessaire : vêtements, armes, etc.

ÉQUIPOLLENCE (é-ki-pò-lan-se) *s. f.* Égalité de valeur.

ÉQUIPOLLENT, E (é-ki-pò-lan, te) *adj.* Qui vaut autant que.

ÉQUIPOLLER (é-ki-po-lé) *v. tr.* Valoir autant.

ÉQUITABLE (é-ki-tà-ble) *adj.* Qui est conforme à l'équité.

ÉQUITABLEMENT (é-ki-tà-ble-man) *adj.* D'une manière équitable.

ÉQUITATION (é-kui-tâ-sion) *s. f.* Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ (é-ki-té) *s. f.* Justice naturelle, probité; droiture.

ÉQUIVALENCE (é-ki-và-lan-se) *s. f.* Égalité de valeur.

ÉQUIVALENT, E (é-ki-vâ-lan, tę) *adj.* Qui a la même valeur.

ÉQUIVALOIR (é-ki-vâ-loâr) *v. int.* Être de même valeur.

ÉQUIVOQUE (é-ki-vô-kę) *s. f.* Mot à double sens. *Adj.* Qui peut s'interpréter de deux manières.

ÉQUIVOQUER (é-ki-vô-ké) *v. int.* Faire des équivoques.

ÉRABLE (é-râ-blę) *s. m.* Arbre dont le bois est employé en ébénisterie.

ÉRADICATION (é-râ-di-kâ-sion) *s. f.* Action de déraciner.

ÉRAFLÉ, E (é-râ-flé) *adj.* Qui est légèrement écorché.

ÉRAFLER (é-râ-flé) *v. tr.* Écorcher légèrement; effleurer.

ÉRAFLURE (é-râ-flu-rę) *s. f.* Légère écorchure en effleurant.

ÉRAILLÉ, E (é-râ-yé) *adj.* Qui a des filets rouges dans l'œil. Effilé; écorché.

ÉRAILLEMENT (é-râ-yę-man) *s. m.* Renversement de la paupière inférieure.

ÉRAILLURE (é-râ-yu-rę) *s. f.* État de ce qui est éraillé.

ÉRATER (é-râ-té) *v. tr.* Oter la rate (S') *v. pr.* S'essouffler.

ÈRE (è-rę) *s. f.* Point fixe d'où l'on commence à compter les années.

ÉRÈBE (é-rè-bę) *s. m.* La partie la plus obscure de l'enfer.

ÉRECTION (é-rèk-sion) *s. f.* Action d'élever un monument, une statue.

ÉREINTANT, E (é-rin-tan, tę) *adj.* Qui est fatiguant.

ÉREINTÉ, E (é-rin-té) *adj.* Qui a les reins brisés.

ÉREINTEMENT (é-rin-tę-man) *s. m.* Action d'éreinter.

ÉREINTER (é-rin-té) *v. tr.* Excéder de fatigue; critiquer durement.

ÉRÉMITIQUE (é-ré-mi-ti-kę) *adj.* Propre à un ermite.

ERGOT (èr-gô) *s. m.* Ongle de certains oiseaux; bout d'une branche morte; maladie du seigle.

ERGOTAGE (èr-gô-tâ-ję) *s. m.* Raisonnement d'ergoteur.

ERGOTÉ, E (èr-gô-té) *adj.* Qui a des ergots; atteint de l'ergot.

ERGOTER (èr-gô-té) *v. int.* Chicaner par des raisonnements subtils.

ERGOTERIE (èr-gô-tę-ri) *s. f.* Chicanerie sophistique.

ERGOTEUR, EUSE (èr-gô-tę.r, teu-zę) *s.* Celui, celle qui aime à chicaner pour rien.

ÉRICINÉES (é-ri-si-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la bruyère est le type.

ÉRIGER (é-ri-jé) *v. tr.* Élever, consacrer. (S'ériger) *v. pr.* S'attribuer un droit qu'on n'a pas.

ÉRIGNE (é-ri-gnę) *s. f.* Instrument de chirurgie pour les dissections.

ERMITAGE (èr-mi-tâ-ję) *s. f.* Demeure d'un ermite; site écarté, solitaire.

ERMITE (èr-mi-tę) *s. m.* Solitaire retiré dans un lieu désert pour s'y livrer à des exercices de piété.

ÉRODER (é-rô-dé) *v. tr.* Ronger par une action corrosive.

ÉROSION (é-rô-zion) *s. f.* Résultat de l'action d'une substance qui ronge.

ÉROTIQUE (é-rô-ti-kę) *adj.* Qui appartient à l'amour.

ERPÉTOLOGIE (èr-pé-tô-lô-ji) *s. f.* Traité des reptiles.

ERRANT, E (èr-ran, tę) *adj.* Qui va de côté et d'autre au hasard,

ERRATA (èr-râ-tâ) *s. m.* Liste des fautes qui se sont glissées dans l'impression d'un livre.

ERRATIQUE (èr-râ-ti-kę) *adj.* Intermittent; irrégulier.

ERRATUM (èr-râ-tôm) *s. m.* Indication d'une seule faute.

ERRE (è-rę) *s. f.* Traces laissées sur sa route par la bête qu'on chasse.

ERREMENTS (è-rę-man) *s. m. pl.* Marche que l'on suit ordinairement dans ses actions.

ERRER (èr-ré) *v. int.* Aller au hasard, de côté et d'autre; s'éloigner de la vérité.

ERREUR (èr-rę.r) *s. f.* Fausse opinion; méprise.

ERRONÉ, E (èr-rô-né) *adj.* Qui est entaché d'erreur.

ÉRUCTATION (é-ruk-tâ-sion) *s. f.* Émission bruyante par la bouche de gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUDIT, E (é-ru-di, tę) *adj.* Qui a de l'érudition ; docte ; savant.

ÉRUDITION (éru-di-sion) *s.f.* Grande étendue de savoir.

ÉRUGINEUX, EUSE (é-ru-ji-neu, zę) *adj.* Qui a l'aspect de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE (é-rup-tif, ti-vę) *adj.* Relatif aux éruptions.

ÉRUPTION (é-rup-sion) *s. f.* Sortie de choses qui se dégagent brusquement de ce qui les contient.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE (é-ri-zi-pé-lâ-teu, zę) *adj.* Qui tient de l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE (é-ri-zi-pè-lę) *s. m.* Maladie de la peau avec inflammation.

ÈS (ès) *prép.* Contraction de la préposition *en* et de l'article pluriel *les* ; *dans les*.

ESBROUFE (ès-brou-fę) *s. f.* Action d'esbroufer.

ESBROUFER (ès-brou-fé) *v. tr.* Imposer à quelqu'un en faisant des embarras.

ESBROUFEUR, EUSE (ès-brou-fę.r, feu-zę) *s.* Celui, celle qui cherche à esbroufer.

ESCABEAU (ès-kâ-bô) *s. m.* Siège de bois peu élevé.

ESCADRE (ès-kâ-drę) *s. f.* Réunion de vaisseaux de guerre sous les ordres d'un amiral.

ESCADRILLE (ès-kâ-dri-yę) *s. f.* Escadre de vaisseaux légers.

ESCADRON (ès-kâ-dron) *s. m.* Division d'un régiment de cavalerie.

ESCADRONNER (ès-kâ-drô-né) *v. int.* Faire les manœuvres propres à la cavalerie.

ESCALADE (ès-kâ-lâ-dę) *s. f.* Action d'escalader.

ESCALADER (ès-kâ-lâ-dé) *v. tr.* Franchir au moyen d'échelles ; monter par dessus un mur.

ESCALE (ès-kâ-lę) *s. f.* Port où un navire fait relâche pour trafiquer.

ESCALIER (ès-kâ-lié) *s. m.* Suite de degrés pour monter ou descendre.

ESCALIN (ès-kâ-lin) *s. m.* Pièce de monnaie des Pays-Bas.

ESCALOPE (ès-kâ-lô-pę) *s. f.* Tranche de viande apprêtée d'une manière particulière.

ESCAMOTAGE (ès-kâ-mô-tâ-ję) *s. m.* Action d'escamoter.

ESCAMOTER (ès-kâ-mô-té) *v. tr.* Faire disparaître quelque chose sans qu'on s'en aperçoive ; dérober subtilement.

ESCAMOTEUR, EUSE (ès-kâ-mô-tę.r, teu-zę) *s.* Celui, celle qui escamote.

ESCAMPETTE (ès-kan-pè-tę) *s. f.* Usité seulement dans prendre la poudre d'escampette : s'enfuir.

ESCAPADE (ès-kâ-pâ-dę) *s. f.* Action de manquer à un devoir pour aller s'amuser.

ESCAPE (ès-kâ-pę) *s. f.* La partie inférieure d'un fût, d'une colonne.

ESCARBILLE (ès-kâr-bi-yę) *s. f.* Fragment de houille incomplètement brûlé et mêlé aux cendres.

ESCARBOT (ès-kâr-bô) *s. m.* Nom vulgaire du hanneton et du bousier.

ESCARBOUCLE (ès-kâr-bou-klę) *s. f.* Rubis d'un rouge foncé.

ESCARCELLE (ès-kâr-sè-lę) *s. f.* Bourse pendue à la ceinture.

ESCARGOT (ès-kâr-gô) *s. m.* Sorte de limaçon à coquille en spirale.

ESCARMOUCHE (ès-kâr-mou-chę) *s. f.* Combat de petits corps détachés.

ESCARMOUCHER (ès-kâr-mou-ché) *v. tr.* Attaquer par des escarmouches.

ESCARMOUCHEUR (ès-kâr-mou-chę.r) *s. m.* Celui qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE (ès-kâ-rô-lę) *s. f.* Variété de chicorée qu'on mange en salade.

ESCARPE (ès-kâr-pę) *s. f.* Talus d'un rempart. *S. m.* Celui qui assassine pour voler.

ESCARPÉ, E (ès-kâr-pé) *adj.* Qui est en pente raide.

ESCARPEMENT (ès-kâr-pę-man) *s. m.* Versant d'une montagne ou d'un talus.

ESCARPER (ès-kâr-pé) *v. tr.* Couper droit de haut en bas.

ESCARPIN (ès-kâr-pin) *s. m.* Soulier découvert, à semelle légère.

ESCARPOLETTE (ès-kâr-pô-lè-tę) *s. f.* Sorte de balançoire.

ESCARRE (ès-kâ-rę) *s. f.* Croûte

noirâtre qui se forme sur la peau par application d'un caustique.

ESCIENT (è-sian) *s. m.* Connaissance de ce qu'on a fait.

ESCLANDRE (ès-klan-drẹ) *s. m.* Querelle bruyante et scandaleuse.

ESCLAVAGE (ès-klâ-vâ-jẹ) *s. m.* Etat de celui, de celle qui n'est pas de condition libre.

ESCLAVAGISTE (ès-klâ-vâ-jis-tẹ) *s. m.* Partisan de l'esclavage.

ESCLAVE (ès-klâ-vẹ) *adj.* et *s.* Qui a perdu sa liberté.

ESCOBARDER (ès-kô-bàr-dé) *v. int.* User de réticences.

ESCOBARDERIE (ès-kô-bàr-dẹ-ri) *s. f.* Subterfuge; réticence.

ESCOFFION (ès-kô-fion) *s. m.* Ancienne coiffe des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE (ès-kô-gri-fẹ) *s. m.* Qui prend sans demander; homme grand et mal fait.

ESCOMPTE (ès-kon-tẹ) *s. m.* Remise pour le paiement anticipé d'une somme.

ESCOMPTER (ès-kon-té) *v. tr.* Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte.

ESCOMPTEUR (ès-kon-tẹ.r) *s. m.* Celui qui fait l'escompte.

ESCOPETTE (ès-kô-pè-tẹ) *s. f.* Sorte de carabine.

ESCORTE (ès-kor-tẹ) *s. f.* Troupe qui accompagne une personne.

ESCORTER (ès-kor-té) *v. tr.* Faire escorte; protéger.

ESCOT (ès-kô) *s. m.* Sorte d'étoffe de serge.

ESCOUADE (ès-kouâ-dẹ) *s. f.* Fraction de cavaliers ou de fantassins.

ESCOURGÉE (ès-kour-jé) *s. f.* Espèce de fouet fait de courroies.

ESCOURGEON (ès-kour-jon) *s. m.* Variété d'orge appelée orge d'automne ou d'hiver.

ESCOUSSE (ès-kou-sẹ) *s. f.* Mouvement par lequel on prend de l'élan.

ESCRIME (ès-kri-mẹ) *s. f.* Art de faire des armes.

ESCRIMER (ès-kri-mé) *v. tr.* Faire des armes. (**S'escrimer**) *v. pr.* Disputer; débattre.

ESCRIMEUR (ès-kri-mẹ.r) *s. m.* Qui connaît l'escrime.

ESCROC (ès-krô) *s. m.* Celui qui vole les gens en les dupant.

ESCROQUER (ès-krô-ké) *v. tr.* Voler par fourberie.

ESCROQUERIE (ès-krô-kẹ-ri) *s. f.* Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE (ès-krô-kẹ.r, keu-zẹ) *s.* Celui, celle qui escroque.

ESCULAPE (ès-ku-lâ-pẹ) *s. m.* Nom qui est donné aux médecins.

ÉSOTÉRIQUE (é-zô-té-ri-kẹ) *adj.* Qui est l'objet d'un enseignement particulier, intime.

ESPACE (ès-pâ-sẹ) *s. m.* Intervalle d'un point à un autre.

ESPACEMENT (ès-pâ-sẹ-man) *s. m.* Action d'espacer.

ESPACER (ès-pâ-sé) *v. tr.* Mettre de l'espace.

ESPADON (ès-pâ-don) *s. m.* Grande et large épée qu'on maniait à deux mains.

ESPADONNER (ès-pâ-dô-né) *v. int.* Se servir de l'espadon.

ESPADRILLE (ès-pâ-dri-yẹ) *s. f.* Chaussure à semelle de sparte tressé, à empeigne de toile.

ESPAGNOLETTE (ès-pâ-gnô-lè-tẹ) *s. f.* Ferrure pour fermer les fenêtres.

ESPALIER (ès-pâ-lié) *s. m.* Arbre fruitier appuyé le long d'un mur.

ESPAR (ès-pàr) *s. m.* Levier à l'usage de la grosse artillerie.

ESPÈCE (ès-pè-sẹ) *s. f.* Division du genre; sorte; qualité; cas particulier.

ESPÉRANCE (ès-pé-ran-sẹ) *s. f.* Une des trois vertus théologales; attente de ce qu'on désire.

ESPÉRER (ès-pé-ré) *v. tr.* Attendre un bien qu'on désire, et qu'on croit qui arrivera.

ESPIÈGLE (ès-piè-glẹ) *adj.* et *s.* Vif; malin, subtil; éveillé.

ESPIÈGLERIE (ès-piè-glẹ-ri) *s. f.* Action, tour d'espiègle.

ESPINGOLE (ès-pin-gô-lẹ) *s. f.* Fusil court à canon évasé.

ESPION, ONNE (ès-pion, piô-nẹ) *s.* Celui, celle qui espionne.

ESPIONNAGE (ès-piô-nâ-jẹ) *s. m.* Action d'espionner.

ESPIONNER (ès-piô-né) *v. tr.* Observer; épier quelqu'un.

ESPLANADE (ès-plâ-nâ-dẹ) *s. f.* Espace découvert qui s'étend devant certains édifices.

[redacted]) *s. m.* Sentiment [redacted] espérer.

ESPONTON (ès-pon-ton) *s. m.* Demi-pique dont les marins se servent pour monter à l'abordage.

ESPRINGALE (ès-prin-gà-lę) *s. f.* Ancienne fronde.

ESPRIT (ès-pri) *s. m.* Substance incorporelle; âme; revenant; ange; principe de la pensée et de l'intelligence

ESQUIF (ès-kif) *s. m.* Légère embarcation; petit canot.

ESQUILLE (ès-ki-yę) *s. f.* Petit éclat de bois; fragment d'un os [redacted]

ESQUINANCIE (ès-ki-nan-si) *s. f.* Inflammation des amygdales.

ESQUIPOT (ès-ki-pô) *s. m.* Tirelire grossière en terre cuite.

ESQUISSE (ès-ki-sę) *s. f.* Premier trait des principales lignes d'un dessin; ébauche: plan.

ESQUISSER (ès-ki-sé) *v. tr.* Faire une esquisse; tracer le plan d'une œuvre littéraire.

ESQUIVER (ès-ki-vé) *v. tr.* Éviter adroitement. **(S'esquiver)** *v. pr.* Se retirer subrepticement.

ESSAI (è-sè) *s. m.* Première application d'une chose à sa destination; épreuve; expérience.

ESSAIM (è-sin) *s. m.* Troupe nombreuse d'abeilles, d'insectes.

ESSAIMAGE (è-sè-mâ-ję) *s. m.* Le temps de l'année où les abeilles essaiment.

ESSAIMER (è-sè-mé) *v. int.* Former un ou plusieurs essaims et quitter la ruche mère.

ESSANGER (è-san-jé) *v. tr.* Passer à l'eau avant de mettre à la lessive.

ESSARTEMENT (è-sâr-tę-man) *s. m.* Action d'essarter.

ESSARTER (è-sâr-té) *v. tr.* Arracher les bois; défricher.

ESSARTS (è-sâr) *s. m. pl.* Terrains défrichés et propres à la culture.

ESSAYER (è-sè-yé) *v. tr.* Mettre à l'essai; tâcher; mettre à l'épreuve.

ESSAYEUR (è-sè-yę.r) *s. m.* Celui qui fait l'essai des matières d'or et d'argent.

ESSAYISTE (è-sè-yis-tę) *s. m.* et *f.* Auteur d'essais littéraires.

ESSE (è-sę) *s. f.* Morceau de fer courbé en S, pour empêcher la roue d'une voiture de s'échapper.

ESSENCE (è-san-sę) *s. f.* Nature d'une chose; huile aromatique; espèce des arbres.

ESSENTIALISME (è-san-sià-lis-mę) *s. m.* Doctrine médicale.

ESSENTIEL, ELLE (è-san-sièl, siè-lę) *adj.* Qui constitue la partie la plus importante d'une chose.

ESSENTIELLEMENT (è-san-siè-lę-man) *adv.* D'une manière essentielle.

ESSETTE (è-sè-tę) *s. f.* Outil de charronnage, à tête ronde.

ESSEULÉ, E (è-sę-lé) *adj.* Qui est seul; qui est demeuré seul.

ESSIEU (è-sieu) *s. m.* Pièce de bois ou de fer qui traverse les roues d'une voiture.

ESSOR (è-sor) *s. m.* Élan d'un oiseau dans l'air; progrès, élan de l'esprit.

ESSORANT, E (è-sor-an, tę) *adj.* Se dit des oiseaux qui prennent l'essor.

ESSORER (è-sor-é) *v. tr.* Exposer à l'air libre.

ESSOREUSE (è-sor-eu-zę) *s. f.* Marchine qui sert à sécher les tissus humides.

[redacted] (è-sor-i-yę-man) *s. m.* Action d'essoriller.

ESSORILLER (è-sor-i-yé) *v. tr.* Couper les oreilles à un chien.

ESSOUFFLEMENT (è-sou-flę-man) *s. m.* État de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER (è-sou-flé) *v. tr.* Mettre hors d'haleine.

ESSUI (è-sui) *s. m.* Endroit où l'on fait sécher.

ESSUIE-MAIN (è-sui-min) *s. m.* Linge pour essuyer les mains.

ESSUYAGE (è-sui-yâ-ję) *s. m.* Action d'essuyer.

ESSUYER (è-sui-yé) *v. tr.* Ôter l'humidité; la poussière; subir; supporter; souffrir.

EST (èst) *s. m.* Un des quatre points cardinaux; où le soleil se lève; l'Orient.

ESTACADE (ès-tà-kà-dę) *s. f.* Digue de pieux à l'entrée d'un port.

ESTAFETTE (ès-tà-fè-tę) *s. f.* Courrier portant les dépêches d'un poste à l'autre.

ESTAFIER (ès-tà-fié) *s. m.* Valet de pied armé; spadassin.

ESTAFILADE (è-tâ-fi-là-dę) *s. f.* Entaille, balafre, principalement au visage.

ESTAFILADER (è-tâ-fi-là-dé) *v. tr.* Faire une estafilade.

ESTAGNON (è-tâ-gnon) *s. m.* Vase de cuivre dans lequel on exporte des huiles du Midi.

ESTAME (è-tâ-mę) *s. f.* Fil de laine dont on fait des étoffes, des bas.

ESTAMINET (è-tâ-mi-nè) *s. m.* Salle de café réservée aux fumeurs.

ESTAMPAGE (è-tan-pâ-ję) *s. m.* Action d'estamper.

ESTAMPE (è-tan-pę) *s. f.* Image obtenue par l'empreinte d'une planche gravée.

ESTAMPER (è-tan-pé) *v. tr.* Marquer avec une empreinte.

ESTAMPEUR (è-tan-pę.r) *s. m.* Celui qui estampe.

ESTAMPILLAGE (è-tan-pi-yâ-ję) *s. m.* Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (è-tan-pi-yę) *s. f.* Sorte de timbre pour constater l'authenticité d'un objet.

ESTAMPILLER (è-tan-pi-yé) *v. tr.* Marquer; mettre l'estampille.

ESTER (è-té) *v. int.* Se présenter, valablement, comme défendeur en justice.

ESTÈRE (è-tè-rę) *s. f.* Natte de paille commune fabriquée dans le midi.

ESTHÉTIQUE (è-té-ti-kę) *s. f.* Science qui traite du beau dans la nature et dans l'art.

ESTIMABLE (è-ti-mâ-blę) *adj.* Digne d'estime.

ESTIMATEUR (è-ti-mâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fait l'estimation d'une chose.

ESTIMATIF, IVE (è-ti-mâ-tif, -vę) *adj.* Qui contient l'estimation.

ESTIMATION (è-ti-mâ-sion) *s. f.* Évaluation; appréciation.

ESTIME (è-ti-mę) *s. f.* Opinion favorable que l'on a de quelqu'un.

ESTIMER (è-ti-mé) *v. tr.* Évaluer; faire cas de; croire.

ESTIVAL, E (è-ti-vâl, -vâ-lę) *adj.* Qui appartient à l'été; qui est d'été.

ESTOC (è-tôk) *s. m.* Souche d'arbre; longue épée droite.

ESTOCADE (è-tô-kâ-dę) *s. f.* Botte; grand coup de pointe.

ESTOCADER (è-tô-kâ-dé) *v. int.* Porter des estocades.

ESTOMAC (è-tô-mâ) *s. m.* Viscère qui reçoit et digère les aliments.

ESTOMAQUER (S') (è-tô-mâ-ké) *v. pr.* Suffoquer d'étonnement, d'indignation; s'épuiser.

ESTOMPE (è-ton-pę) *s. f.* Rouleau de peau ou de papier pour estomper.

ESTOMPER (è-ton-pé) *v. tr.* Ombrer avec l'estompe; couvrir d'une teinte adoucie.

ESTRADE (è-trâ-dę) *s. f.* Élévation en forme de plancher.

ESTRAGON (è-trâ-gon) *s. m.* Plante potagère aromatique qui sert d'assaisonnement.

ESTRAMAÇON (è-trâ-mâ-son) *s. m.* Ancienne épée large et tranchante.

ESTRAMAÇONNER (è-trâ-mâ-sô-né) *v. intr.* Frapper de l'estramaçon.

ESTRAPADE (è-trâ-pâ-dę) *s. f.* Châtiment autrefois en usage dans la marine.

ESTRAPADER (è-trâ-pâ-dé) *v. tr.* Donner l'estrapade.

ESTRAPASSER (è-trâ-pâ-sé) *v. tr.* Rendre un cheval fourbu.

ESTROPIÉ, E (è-trô-pié) *adj.* Privé de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER (è-trô-pié) *v. tr.* Mutiler; priver de l'usage d'un membre; altérer.

ESTUAIRE (è-tuè-rę) *s. m.* Large embouchure d'un fleuve.

ESTURGEON (è-tur-jon) *s. m.* Gros poisson qui remonte de la mer dans les grands fleuves.

ET (é) *conj.* Qui sert à lier les parties du discours.

ÉTABLAGE (é-tâ-blâ-ję) *s. m.* Prix de la place occupée dans une étable.

ÉTABLE (é-tâ-blę) *s. f.* Endroit couvert où on loge les bestiaux.

ÉTABLER (é-tâ-blé) *v. tr.* Mettre dans une étable.

ÉTABLI (é-tâ-bli) *s. m.* Table haute sur laquelle les ouvriers fixent la pièce qu'ils travaillent.

ÉTABLIR (é-tâ-blir) *v. tr.* Rendre stable, fixe; donner un état; constituer; prendre.

ÉTABLISSEMENT (é-tâ-bli-sę-man)

s. m. Action d'établir; fondation; siège industriel.

ÉTAGE (é-tà-je) *s. m.* Espace entre deux planchers dans un bâtiment.

ÉTAGER (é-tà-jé) *v. tr.* Disposer par étages; par rangs superposés.

ÉTAGÈRE (é-tà-jè-re) *s. f.* Meuble formé de montants qui portent des tablettes.

ÉTAI (é-tè) *s. m.* Pièce de bois pour soutenir une muraille.

ÉTAIM (é-tin) *s. m.* Longue laine dont on fait la chaîne de certaines étoffes.

ÉTAIN (é-tin) *s. m.* Métal grisâtre peu sonore, peu ductile, très malléable.

ÉTAL (é-tàl) *s. m.* Table sur laquelle les bouchers débitent la viande.

ÉTALAGE (é-tà-là-je) *s. m.* Action d'étaler; État des marchandises étalées.

ÉTALAGISTE (é-tà-là-jis-te) *s. m.* et *f.* Qui étale sa marchandise sur la voie publique et non dans une boutique.

ÉTALE (é-tà-le) *adj.* Qui ne monte ni ne baisse, en parlant de la mer; stationnaire.

ÉTALER (é-tà-lé) *v. tr.* Exposer en vente; montrer. (**S'étaler**), *v. pr.* Tomber de son haut.

ÉTALIER, IÈRE (étà-lié, liè-re) *s. m.* et *f.* Qui tient un étal.

ÉTALINGUER (é-tà-lin-gé) *v. tr.* Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALON (é-tà-lon) *s. m.* Type légal des poids et mesures autorisés; cheval pour la reproduction.

ÉTALONNAGE (é-tà-lò-nà-je) et **ÉTALONNEMENT** (é-tà-lò-ne-man) *s. m.* Action d'étalonner

ÉTALONNER (é-tà-lò-né) *v. tr.* Poinçonner les poids et les mesures.

ÉTALONNEUR (é-tà-lò-neu.r) *s. m.* Employé chargé d'étalonner.

ÉTAMAGE (é-tà-mà-je) *s. m.* Action d'étamer.

ÉTAMBOT (é-tan-bô) *s. m.* Pièce de bois qui porte le gouvernail.

ÉTAMER (é-tà-mé) *v. tr.* Recouvrir un métal d'une couche d'étain.

ÉTAMEUR (é-tà-meu.r) *s. m.* Celui qui étame.

ÉTAMINE (é-tà-mi-ne) *s. f.* Étoffe de laine légère.

ÉTAMINIER (é-tà-mi-nié) *s. m.* Fabricant d'étamine.

ÉTAMPAGE (é-tan-pà-je) *s. m.* Action d'étamper.

ÉTAMPER (é-tan-pé) *v. tr.* Percer de trous un fer de cheval.

ÉTAMPURE (é-tan-pu-re) *s. f.* Trous de fer à cheval.

ÉTAMURE (é-tà-mu-re) *s. f.* Étain pour étamer.

ÉTANCHE (é-tan-che) *adj.* Qui ne laisse pas passer les liquides.

ÉTANCHEMENT (é-tan-che-man) *s. m.* Action d'étancher.

ÉTANCHER (é-tan-ché) *v. tr.* Arrêter un liquide dans son épanchement; apaiser la soif.

ÉTANÇON (é-tan-son) *s. m.* Étai pour soutenir un mur, une voûte.

ÉTANÇONNER (é-tan-sò-né) *v. tr.* Soutenir avec des étançons.

ÉTANFICHE (é-tan-fi-che) *s. f.* Masse de lits de pierres superposés dans la carrière.

ÉTANG (é-tan) *s. m.* Étendue d'eau dormante naturelle ou artificielle.

ÉTAPE (é-tà-pe) *s. f.* Localité où les troupes en marche s'arrêtent pour passer la nuit.

ÉTAPIER (é-tà-pié) *s. m.* Celui qui était chargé de fournir les provisions aux troupes en marche.

ÉTAT (é-tà) *s. m.* Situation; gouvernement; pays; liste; mémoire; train; condition.

ÉTAT-MAJOR (é-tà-mà-jor) *s. m.* Corps d'officiers d'où émane la direction d'une armée.

ÉTAU (é-tô) *s. m.* Instrument pour tenir serrés les objets qu'on travaille.

ÉTAYEMENT (é-tè-man) *s. m.* Action d'étayer.

ÉTAYER (é-tè-yé) *v. tr.* Appuyer, soutenir à l'aide d'étais.

ET CÆTERA (èt-sé-té-râ) Locution latine qui signifie et d'autres personnes, d'autres choses semblables.

ÉTÉ (é-té) *s. m.* Saison chaude de l'année, qui suit le printemps et précède l'automne.

ÉTEIGNOIR (é-tè-gnoâr) *s. m.* Instrument creux pour éteindre une bougie, un cierge, etc.

ÉTEINDRE (é-tin-drø) *v. tr.* Faire cesser l'action du feu, de la lumière; amortir.

ÉTENDAGE (é-tan-dâ-jø) *s. m.* Cordes sur lesquels on met sécher le linge.

ÉTENDARD (é-tan-dâr) *s. m.* Enseigne de la cavalerie; toutes sortes d'enseignes de guerre.

ÉTENDOIR (é-tan-doâr) *s. m.* Instrument pour étendre.

ÉTENDRE (é-tan-drø) *v. tr.* Allonger une chose, faire qu'elle occupe un plus grand espace.

ÉTENDU, E (é-tan-du) *adj.* Déployé; allongé; couché de son long; à quoi on a ajouté de l'eau.

ÉTENDUE (é-tan-du) *s. f.* Dimension en longueur, largeur et profondeur.

ÉTERNEL, ELLE (é-tèr-nèl, nè-lø) *adj.* Qui n'a ni commencement ni fin. *S. m.* Dieu.

ÉTERNELLEMENT (é-tèr-nè-lø-man) *adv.* Sans commencement ni fin; toujours.

ÉTERNISER (é-tèr-ni-zé) *v. tr.* Faire durer longtemps.

ÉTERNITÉ (é-tèr-ni-té) *s. f.* Durée sans commencement ni fin; un temps très long.

ÉTERNUEMENT ou **ÉTERNÛMENT** (é-tèr-nu-man) *s. m.* Action d'éternuer.

ÉTERNUER (é-tèr-nué) *v. int.* Expirer brusquement du nez et de la bouche par un mouvement convulsif du diaphragme.

ÉTERNUEUR, EUSE (é-tèr-nuø.r, nuøu-zø) *s.* Celui, celle qui éternue.

ÉTÉSIEN (é-té-ziin) *adj.* Vents du Nord qui soufflent dans la Méditerranée pendant la canicule.

ÉTÊTAGE (é-tè-tâ-jø) ou **ÉTÊTEMENT** (é-tè-tø-man) *s. m.* Action d'étêter.

ÉTÊTER (é-tè-té) *v. tr.* Enlever la tête de quelque animal, de quelque objet.

ÉTEUF (é-tøf) *s. m.* Balle pour jouer à la paume.

ÉTEULE (é-tø.lø) ou **ÉTEUBLE** (é-tø-blø) *s. f.* Chaume qui reste sur le champ après la moisson.

ÉTHER (é-tèr) *s. m.* Matière subtile qu'on suppose remplir tout l'espace.

ÉTHÉRÉ, E (é-té-ré) *adj.* Qui tient à l'éther, aux espaces célestes.

ÉTHÉRISATION (é-té-ri-zâ-sion) *s. f.* Action d'éthériser.

ÉTHÉRISER (é-té-ri-zé) *v. tr.* Rendre insensible en faisant respirer de l'éther.

ÉTHIQUE (é-ti-kø) *s. f.* Science de la morale.

ETHMOÏDAL, E (èt-mô-i-dâl, dâ-lø) *adj.* Relatif à l'os ethmoïde.

ETHMOÏDE (èt-mô-i-dø) *adj.* Os du crâne percé de trous, qui concourt à former les fosses nasales.

ETHNIQUE (èt-ni-kø) *adj.* Relatif à la race.

ETHNOGRAPHE (èt-nô-grâ-fø) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE (èt-nô-grâ-fî) *s. f.* Description des peuples.

ETHNOGRAPHIQUE (èt-nô-grâ-fi-kø) *adj.* Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE (èt-nô-lô-ji) *s. f.* Science de l'origine et de la filiation des peuples.

ETHNOLOGIQUE (èt-nô-lô-ji-kø) *adj.* Relatif à l'ethnologie.

ÉTHOLOGIE (é-tô-lô-ji) *s. f.* Science des mœurs; traité sur les mœurs.

ÉTHOPÉE (é-tô-pé) *s. f.* Peinture des mœurs et des passions humaines.

ÉTIAGE (é-tiâ-jø) *s. m.* Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière.

ÉTIER (é-tié) *s. m.* Canal, fossé par lequel un marais salant communique avec la mer.

ÉTINCELANT, E (é-tin-sø-lan, tø) *adj.* Brillant; qui étincelle.

ÉTINCELER (é-tin-sę-lé) *v. int.* Jeter de vifs reflets de lumière; lancer des traits brillants.

ÉTINCELLE (é-tin-sè-lę) *s. f.* Parcelle enflammée, lumineuse, qui se détache d'un corps en combustion; saillies.

ÉTINCELLEMENT (é-tin-sè-lę-man) *s. m.* Action d'étinceler.

ÉTIOLEMENT (é-tiô-lę-man) *s. m.* État chétif et pâleur maladive d'une personne privée de grand air, d'exercice.

ÉTIOLER (S') (é-tiô-lé) *v. pr.* S'altérer faute d'air.

ÉTIOLOGIE (é-tiô-lô-ji) *s. f.* Partie de la médecine où l'on recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE (é-ti-kę) *adj.* Qui est amaigri par la consomption.

ÉTIQUETER (é-ti-kę-té) *v. tr.* Marquer d'une étiquette.

ÉTIQUETTE (é-ti-kè-tę) *s. f.* Petit écriteau indiquant le prix d'un objet; formes cérémonieuses.

ÉTIRAGE (é-ti-ra-ję) *s. m.* Action d'étirer.

ÉTIRER (é-ti-ré) *v. tr.* Allonger, étendre en exerçant une traction, une pression.

ÉTISIE (é-ti-zi) *s. f.* Amaigrissement extrême résultant d'une maladie chronique.

ÉTOFFE (é-tô-fę) *s. f.* Toute espèce de tissu; facultés qui rendent quelqu'un apte à devenir quelque chose.

ÉTOFFÉ, E (é-tô-fé) *adj.* Qui a des qualités de force et d'ampleur.

ÉTOFFER (é-tô-fé) *v. tr.* Façonner en employant largement l'étoffe.

ÉTOILE (é-tôâ-lę) *s. f.* Corps céleste, lumineux sans mouvement apparent; décoration, astérisque.

ÉTOILÉ, E (é-tôâ-lé) *adj.* Parsemé d'étoiles; qui ressemble à une étoile.

ÉTOILEMENT (é-tôâ-lę-man) *s. m.* État d'une chose fêlée en étoile.

ÉTOILER (é-tôâ-lé) *v. tr.* Parsemer d'étoiles; fêler en étoile.

ÉTOLE (é-tô-lę) *s. f.* Ornement que le prêtre se passe autour du cou lorsqu'il dit la messe.

ÉTONNAMMENT (é-tô-na-man) *adv.* D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, E (é-tô-nan, tę) *adj.* Qui étonne, surprend.

ÉTONNEMENT (é-tô-nę-man) *s. m.* Admiration; surprise.

ÉTONNER (é-tô-né) *v. tr.* Frapper l'esprit par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTOUFFANT, E (é-tou-fan, tę) *adj.* Qui fait étouffer.

ÉTOUFFÉE (é-tou-fé) *s. f.* Cuisson des viandes, des légumes dans un vase fermé pour empêcher l'évaporation.

ÉTOUFFEMENT (é-tou-fę-man) *s. m.* Sorte de suffocation.

ÉTOUFFER (é-tou-fé) *v. tr.* Faire mourir en arrêtant la respiration.

ÉTOUFFOIR (é-tou-fôar) *s. m.* Vase pour éteindre et conserver la braise.

ÉTOUPE (é-tou-pę) *s. f.* Rebut de la filasse du chanvre et du lin.

ÉTOUPER (é-tou-pé) *v. tr.* Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPILLE (é-tou-pi-yę) *s. f.* Mèche inflammable servant d'amorce à une mine.

ÉTOUPILLON (é-tou-pi-yon) *s. m.* Bouchon d'étoupe pour préserver la gargousse d'un canon.

ÉTOURDERIE (é-tour-dę-ri) *s. f.* Action d'étourdi.

ÉTOURDI, E (é-tour-di) *s. adj.* Qui agit sans réflexion.

ÉTOURDIMENT (é-tour-di-man) *adv.* A la manière d'un étourdi.

ÉTOURDIR (é-tour-dir) *v. tr.* Frapper d'une sorte d'engourdissement du cerveau par vertige.

ÉTOURDISSANT, E (é-tour-di-san, tę) *adj.* Qui étourdit.

ÉTOURDISSEMENT (é-tour-di-sę-man) *s. m.* Trouble, vertige.

ÉTOURNEAU (é-tour-nô) *s. m.* Passereau vulgairement appelé sansonnet; présomptueux.

ÉTRANGE (é-tran-ję) *adj.* Qui est en dehors de l'ordinaire.

ÉTRANGEMENT (é-tran-ję-man) *adv.* D'une manière étrange.

ÉTRANGER, ÈRE (é-tran-jé, jè-rę) *s. m.* et *f.* et *adj.* Qui est d'une autre nation; qui n'a aucun rapport à.

ÉTRANGETÉ (é-tran-ję-té) *s.f.* Bizarrerie; ce qui est étrange.

ÉTRANGLÉ, E (é-tran-glé) *adj.* Trop étroit; resserré.

ÉTRANGLEMENT (é-tran-glę-man) *s. m.* Action d'étrangler.

ÉTRANGLER (é-tran-glé) *v. tr.* Faire perdre la respiration en serrant le gosier.

ÉTRANGLEUR, EUSE (é-tran-glę.r, gleu-zę) *s.* Celui, celle qui étrangle.

ÉTRANGUILLON (é-tran-gi-yon) *s. m.* Sorte d'esquinancie du cheval, du bœuf.

ÉTRAPE (é-tra-pę) *s. f.* Petite faucille, serpe pour étraper.

ÉTRAPER (é-tra-pé) *v. tr.* Couper le chaume qui reste après la moisson.

ÉTRAVE (é-tra-vę) *s. f.* Assemblage de pièces de bois qui forment la proue d'un navire.

ÊTRE (è-trę) *s. m.* Ce qui est ou existe; l'existence. *Pl.* Disposition d'une maison.

ÊTRE (è-trę) *v. subst.* Exister; subsister; appartenir; faire partie.

ÉTRÉCIR (é-tré-sir) *v. tr.* Rendre plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT (é-tré-si-sę-man) *s. m.* Action d'étrécir.

ÉTREINDRE (é-trin-drę) *v. tr.* Entourer en serrant étroitement.

ÉTREINTE (é-trin-tę) *s. f.* Action d'etreindre.

ÉTRENNE (é-trè-nę) *s. f.* Présents au premier jour de l'an; premier usage d'une chose.

ÉTRENNER (é-trè-né) *v. tr.* Faire usage d'une chose pour la première fois; acheter le premier à un marchand.

ÉTRÉSILLON (é-tré-zi-yon) *s. m.* Sorte d'arc-boutant.

ÉTRÉSILLONNER (é-tré-zi-yo-né) *v. tr.* Garnir d'étrésillons.

ÉTRIER (é-tri-yé) *s. m.* Anneau pour appuyer le pied du cavalier.

ÉTRILLE (é-tri-yę) *s. f.* Instrument pour nettoyer le poil des chevaux.

ÉTRILLER (é-tri-yé) *v. tr.* Nettoyer, frotter avec l'étrille.

ÉTRIPER (é-tri-pé) *v. tr.* Oter les tripes d'un animal.

ÉTRIQUER (é-tri-ké) *v. tr.* Priver d'ampleur; manquer de corps.

ÉTRIVIÈRE (é-tri-viè-rę) *s. f.* Courroie de l'étrier; lanière de cuir dont on se sert pour châtier.

ÉTROIT, E (é-troâ, tę) *adj.* Qui a peu de largeur; fort borné; sévère strict; intime.

ÉTROITEMENT (é-troâ-tę-man) *adv.* D'une manière étroite.

ÉTROITESSE (é-troâ-tè-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est étroit.

ÉTRONÇONNER (é-tron-so-né) *v. tr.* Couper un arbre en ne laissant que le tronc.

ÉTRUSQUE (é-trus-kę) *adj.* Se dit de vases remarquables de formes et de dessins.

ÉTUDE (é-tu-dę) *s. f.* Action d'étudier; connaissances acquises; essai d'un peintre; bureau d'affaires.

ÉTUDIANT, E (é-tu-dian, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui étudie dans une université, dans une faculté.

ÉTUDIER (é-tu-dié) *v. tr.* Chercher à acquérir la connaissance de quelque chose.

ÉTUVE (é-tu-vę) *s. f.* Lieu clos à température élevée.

ÉTUVÉE (é-tu-vé) *s. f.* Cuisson d'aliments en vase clos, par la vapeur d'eau.

ÉTUVEMENT (é-tu-vę-man) *s. m.* Action d'étuver.

ÉTUVER (é-tu-vé) *v. tr.* Faire passer à l'étuve.

ÉTUVISTE (é-tu-vis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient un établissement de bains.

ÉTYMOLOGIE (é-ti-mo-lo-ji) *s. f.* Filiation d'un mot par rapport à un ou plusieurs mots dont il dérive.

ÉTYMOLOGIQUE (é-ti-mo-lo-ji-kę) *adj.* Relatif à l'étimologie.

ÉTYMOLOGIQUEMENT (é-ti-mò-lò-ji-kę-man) *adv.* Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE (é-ti-mò-lò-jis-tę) *s. m.* et *f.* Qui s'occupe de recherches étymologiques.

EUCALYPTUS (eu-kà-lip-tus) *s. m.* Arbre balsamique originaire de l'Océanie.

EUCHARISTIE (eu-kà-ris-ti) *s. f.* Le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (eu-kà-ris-ti-kę) *adj.* Relatif à l'Eucharistie.

EUCOLOGE (eu-kò-lò-ję) *s. m.* Recueil des offices catholiques des dimanches et principales fêtes de l'année.

EUDIOMÈTRE (eu-diò-mè-trę) *s. m.* Instrument servant à déterminer la proportion de la composition de l'air.

[redacted] (eu-diò-mé-tri) *s. f.* Analyse de l'air, de mélanges gazeux, etc.

EUDIOMÉTRIQUE (eu-diò-mé-tri-kę) *adj.* Relatif à l'eudiométrie.

EUH! (Eu) *interj.* Qui sert à marquer l'étonnement, l'appréhension l'impatience, l'ennui.

EUNUQUE (eu-nu-kę) *s. m.* Gardien du sérail.

EUPHÉMIQUE (eu-fé-mi-kę) *adj.* Relatif à l'euphémisme.

EUPHÉMISME (eu-fé-mis-mę) *s. m.* Figure de langage par laquelle on adoucit le mot propre.

EUPHONIE (eu-fò-ni) *s. f.* Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument.

EUPHONIQUE (eu-fò-ni-kę) *adj.* Relatif à l'euphonie.

EUPHORBE (eu-for-bę) *s. f.* Plante à suc laiteux, âcre et caustique.

EUPHORBIACÉES (eu-for-bia-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'euphorbe est le type.

EUROPÉEN, ENNE (eu-rò-pé-in, è-nę) *s.* et *adj.* Qui habite l'Europe; relatif à l'Europe.

EURYTHMIE (eu-rit-mi) *s. f.* Disposition harmonieuse des lignes, des sons, des mouvements.

EUSTACHE (Eus-tà-chę) *s. m.* Couteau de poche grossier.

ÉVACUANT, E (é-vâ-kuan, tę) *adj.* Qui fait évacuer.

ÉVACUATION (é-vâ-ku-â-sion) *s. f.* Action d'évacuer.

ÉVACUER (é-vâ-kué) *v. tr.* Sortir d'un lieu quelconque; faire sortir du corps.

ÉVADER (S') (é-vâ-dé) *v. pr.* S'enfuir; s'échapper.

ÉVALUABLE (é-vâ-luâ-blę) *adj.* Qui peut être évalué.

ÉVALUATION (é-vâ-luâ-sion) *s. f.* Action d'évaluer.

ÉVALUER (é-vâ-lué) *v. tr.* Estimer la valeur; fixer le prix.

ÉVANGÉLIAIRE (é-van-jé-liè-rę) *s. m.* Livre contenant les évangiles lus ou chantés à chaque messe.

ÉVANGÉLIQUE (é-van-jé-li-kę) *adj.* Relatif à l'évangile.

ÉVANGÉLIQUEMENT (é-van-jé-li-kę-man) *adv.* D'une manière évangéliq[redacted]

ÉVANGÉLISER (é-van-jé-li-zé) *v. tr.* Prêcher l'évangile.

ÉVANGÉLISTE (é-van-jé-lis-tę) *s. m.* Celui qui annonce la vérité.

ÉVANGILE (é-van-ji-lę) *s. m.* Doctrine et loi de Jésus-Christ.

ÉVANOUIR (S') (é-vâ-nouir) *v. pr.* Disparaître sans laisser de trace; perdre connaissance.

ÉVANOUISSEMENT (é-vâ-nou-i-sę-man) *s. m.* Action de s'évanouir.

ÉVAPORATION (é-vâ-por-â-sion) *s. f.* Résolution d'un liquide en vapeur.

ÉVAPORÉ, E (é-vâ-por-é) *adj.* Qui a de l'étourderie avec peu de réserve.

ÉVAPORER (é-vâ-por-é) *v. tr.* Vaporiser; résoudre en vapeur; donner [redacted]

ÉVASÉ, E (é-vâ-zé) *adj.* Se dit d'un nez dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASEMENT (é-vâ-zę-man) *s. m.* État de ce qui est évasé.

ÉVASIF, IVE (é-vâ-zif, zi-vę) Qui cherche à échapper à une difficulté par quelque détour.

ÉVASION (é-vâ-zion) *s. f.* Action de [redacted]

ÉVASIVEMENT (é-vâ-zi-vẹ-man) *adv.* D'une manière évasive.

ÉVASURE (é-vâ-zu-rẹ) *s. f.* Ouverture évasée.

ÉVÊCHÉ (é-vè-ché) *s. m.* Etendue d'un diocèse; dignité; palais épiscopal.

ÉVECTION (é-vèk-sion) *s. f.* Inégalité de la lune.

ÉVEIL (évè-y) *s. m.* État de ce qui est sur ses gardes.

ÉVEILLÉ, E (é-vè-yé) *adj.* Qui a cessé de dormir; gai; vif, excité; attentif.

ÉVEILLLER (é-vè-yé) *v. tr.* Interrompre le sommeil; tirer de l'illusion.

ÉVÉNEMENT (é-vè-nẹ-man) *s.m.* Tout ce qui arrive; accident; aventure.

ÉVENT (é-van) *s. m.* Altération subie par une substance trop longtemps exposée à l'air.

ÉVENTAIL (é-van-tâ-y) *s.m.* Ce qui sert à éventer.

ÉVENTAILLISTE (é-van-tâ-yis-tẹ) *s. m.* et *f.* Peintre d'éventails.

ÉVENTAIRE (é-van-tè-rẹ) *s. m.* Plateau d'osier que les marchandes de fruits, de fleurs portent devant elles.

ÉVENTÉ, E (é-van-té) *adj.* Qui reçoit de l'air; altéré par l'évent; ébruité; découvert.

ÉVENTER (é-van-té) *v. tr.* Donner de l'air. **(S'éventer)** *V. pr.* Se corrompre.

ÉVENTOIR (é-van-tôâr) *s. m.* Éventail grossier pour allumer les charbons.

ÉVENTRER (é-van-tré) *v. tr.* Ouvrir le ventre d'un animal pour en tirer les intestins.

ÉVENTUALITÉ (é-van-tuâ-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, ELLE (é-van-tuèl, tuèlẹ) *adj.* Fondé sur un événement incertain.

ÉVENTUELLEMENT (é-van-tuè-lẹ-man) *adv.* D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE (é-vè-kẹ) *s.m.* Chef et premier pasteur d'un diocèse.

ÉVERSION (é-vèr-sion) *s. f.* Renversement; ruine.

ÉVERTUER (S') (é-vèr-tué) *v. pr.* Mettre en jeu tout ce qu'on a d'activité, d'énergie.

ÉVICTION (é-vik-sion) *s. f.* Action d'évincer.

ÉVIDEMENT (é-vi-dẹ-man) *s. m.* Action d'évider.

ÉVIDEMMENT (é-vi-dâ-man) *adv.* D'une manière évidente.

ÉVIDENCE (é-vi-dan-sẹ) *s. f.* Caractère de ce qui est évident.

ÉVIDENT, E (é-vi-dan, tẹ) *adj.* Visible; clair; manifeste.

ÉVIDER (é-vi-dé) *v. tr.* Échancrer; canneler; découper.

ÉVIDOIR (é-vi-dôâr) *s. m.* Outil pour évider.

ÉVIER (é-vié) *s. m.* Pierre sur laquelle on lave la vaisselle.

ÉVINCER (é-vin-sé) *v. tr.* Déposséder; dépouiller juridiquement.

ÉVITABLE (é-vi-tâ-blẹ) *adj.* Qui peut-être évité.

ÉVITAGE (é-vi-tâ-jẹ) *s. m.* ou **ÉVITÉE** (é-vi-té) *s. f.* Espace suffisant pour qu'un navire puisse tourner.

ÉVITEMENT (é-vi-tẹ-man) *s. m.* Portion de voie ferrée où un train peut se garer.

ÉVITER (é-vi-té) *v. tr.* Tâcher de ne pas rencontrer quelqu'un; esquiver; fuir.

ÉVOCABLE (é-vô-kâ-blẹ) *adj.* Que l'on peut évoquer.

ÉVOCATION (é-vô-kâ-sion) *s. f.* Action d'évoquer.

ÉVOCATOIRE (é-vô-kâ-tôâ-rẹ) *adj.* Qui sert à évoquer.

ÉVOLUER (é-vô-lué) *v. int.* Manœuvrer en tournant sur soi-même.

ÉVOLUTION (é-vô-lu-sion) *s. f.* Mouvement des troupes; développement des corps organisés.

ÉVOQUER (é-vô-ké) *v. tr.* Faire venir à soi; appeler; porter d'un tribunal à un autre.

ÉVULSIF, SIVE (é-vul-sif, si-vẹ) *adj.* Qui opère l'arrachement.

ÉVULSION (é-vul-sion) *s. f.* Action d'arracher.

EX (èks) *prép.* Marque ce qu'une personne a été.

EXACERBATION (èg-zà-sèr-bâ-sion) *s. f.* Caractère plus aigu que prend un mal dont on souffre.

EXACT, E (èg-zàkt, zàk-tẹ) *adj.* Qui a de l'exactitude.

EXACTEMENT (èg-zàk-tẹ-man) *adv.* D'une manière exacte.

EXACTEUR (èg-zàk-tẹ.r) *s. m.* Qui commet une exaction.

EXACTION (èg-zàk-sion) *s. f.* Action d'extorquer de l'argent par abus de pouvoir.

EXACTITUDE (èg-zàk-ti-tu-dẹ) *s. f.* Qui vient à l'heure convenue; qui n'omet rien.

EXAGÉRATEUR, TRICE (èg-zà-jé-rà-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Celui, celle qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE (èg-zà-jé-rà-tif, ti-vẹ) *adj.* Relatif à l'exagération.

EXAGÉRATION (èg-zà-jé-râ-sion *s. f.* Action d'exagérer.

EXAGÉRÉ, E (èg-zà-jé-ré) *adj.* Dont les sentiments ne gardent pas la juste mesure.

EXAGÉRER (èg-zà-jé-ré) *v. tr.* Amplifier; grossir; outrer.

EXALTATION (èg-zàl-tâ-sion) *s. f.* État de l'esprit haussé au-delà de son état ordinaire.

EXALTÉ, E (èg-zàl-té) *adj.* Qui a ou marque de l'exaltation.

EXALTER (èg-zàl-té) *v. tr.* Élever très haut; louer; vanter beaucoup; rendre plus actif.

EXAMEN (èg-zà-min) *s. m.* Action d'examiner.

EXAMINATEUR, TRICE (èg-zà-mi-nà-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER (èg-zà-mi-né) *v. tr.* Observer minutieusement; soumettre un candidat à une épreuve.

EXANTHÈME (èg-zan-tè-mẹ) *s. m.* Éruption cutanée.

EXARCHAT (èg-zàr-kà) *s. m.* Province gouvernée par un exarque.

EXARQUE (èg-zàr-kẹ) *s. m.* Représentant de l'empereur d'Orient dans une province éloignée.

EXASPÉRATION (èg-zàs-pé-râ-sion) *s. f.* Action d'exaspérer.

EXASPÉRER (èg-zàs-pé-ré) *v. tr.* Amener quelqu'un au comble de l'irritation morale.

EXAUCEMENT (èg-zô-sẹ-man) *s. m.* Action d'exaucer.

EXAUCER (èg-zô-sé) *v. tr.* Accomplir le vœu, la prière de quelqu'un.

EXCAVATION (èks-kà-vâ-sion) *s. f.* Action de creuser sous terre.

EXCAVER (èks-kà-vé) *v. tr.* Creuser; faire une excavation.

EXCÉDANT, E (èk-sé-dan, tẹ) *adj.* Qui va au-delà d'une limite fixée.

EXCÉDENT (èk-sé-dan) *s. m.* Ce qui dépasse la quantité, la somme fixée.

EXCÉDER (èk-sé-dé) *v. tr.* Surpasser en valeur, en nombre, en dimensions; dépasser.

EXCELLEMMENT (èk-sè-lâ-man) *adv.* D'une manière excellente.

EXCELLENCE (èk-sè-lan-sẹ *s. f.* Éminent degré de qualité en un genre. Titre honorifique.

EXCELLENT, E (èk-sè-lan, tẹ) *adj.* Qui est à un degré éminent; qui l'emporte.

EXCELLENTISSIME (èk-sè-lan-ti-si-mẹ) *adj.* Très excellent.

EXCELLER (èk-sè-lé) *v. int.* Être, en son genre, à un degré éminent.

EXCENTRICITÉ (èk-san-tri-si-té) *s. f.* Caractère original, bizarre; façons singulières. Distance entre les centres.

EXCENTRIQUE (èk-san-tri-kẹ) *adj.* Qui agit en opposition avec les habitudes reçues. Qui s'éloigne du centre.

EXCENTRIQUEMENT (èk-san-tri-kẹ-man) *adv.* D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ (èk-sèp-té) *prép.* Hors; hormis; à la réserve de.

EXCEPTER (èk-sèp-té) *v. tr.* Ne pas mettre, ne pas comprendre dans.

EXCEPTION (èk-sèp-sion) *s. f.* Action d'excepter.

EXCEPTIONNEL, NELLE (èk-sèp-siò-nèl, nè-lẹ) *adj.* Qui renferme une exception.

EXCEPTIONNELLEMENT (èk-sèp-siò-nè-lẹ-man) *adv.* D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS (èk-sè) *s. m.* Ce qui dépasse

une limite ordinaire, une mesure moyenne; dérèglement.

EXCESSIF, IVE (èk-sè-sif, si-vę) *adj.* Où il y a de l'excès.

EXCESSIVEMENT (èk-sè-si-vę-man) *adv.* D'une manière excessive.

EXCIPER (èk-si-pé) *v. int.* Alléguer une exception, une fin de non-recevoir.

EXCIPIENT (èk-si-pian) *s. m.* Base d'un médicament.

EXCISE (èk-si-zę) *s. f.* Impôt levé en Angleterre sur les boissons.

EXCISER (èk-si-zé) *v. tr.* Enlever au moyen d'un instrument tranchant.

EXCISION (èk-si-zion) *s. f.* Ablation de parties d'un petit volume.

EXCITABILITÉ (èk-si-tâ-bi-li-té) *s. f.* Faculté qu'ont les êtres vivants d'être sensibles à l'action des stimulants.

EXCITABLE (èk-si-tâ-blę) *adj.* Qui peut être excité.

EXCITANT, E (èk-si-tan, tę) *adj.* Qui excite; qui ranime les forces.

EXCITATEUR, TRICE (èk-si-tâ-tęr, tri-sę) *s.* Celui, celle qui excite.

EXCITATIF, IVE (èk-si-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à exciter.

EXCITATION (èk-si-tâ-sion) *s. f.* Action d'exciter.

EXCITER (èk-si-té) *v. tr.* Provoquer; émouvoir; stimuler; encourager.

EXCLAMATIF, IVE (èks-klâ-mâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui exprime l'exclamation.

EXCLAMATION (èks-klâ-mâ-sion) *s. f.* Cri subit de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation, etc.

EXCLAMER (S') (èks-klâ-mé) *v. pr.* Pousser des exclamations.

EXCLURE (èks-klu-rę) *v. tr.* Repousser; chasser; priver.

EXCLUSIF, IVE (èks-klu-zif, zi-vę) *adj.* Qui exclue; qui éloigne.

EXCLUSION (èks-klu-zion) *s. f.* Action d'exclure.

EXCLUSIVEMENT (èks-klu-zi-vę-man) *adv.* D'une manière exclusive.

EXCLUSIVISME (èks-klu-zi-vis-mę) *s. m.* Esprit, caractère exclusif.

EXCOMMUNICATION (èks-kô-mu-ni-kâ-sion) *s. f.* Censure qui retranche de la communion de l'Église catholique.

EXCOMMUNIÉ, E (èks-kô-mu-nié) *adj.* et *s.* Qui est mis par l'Église hors de sa communion.

EXCOMMUNIER (èks-kô-mu-nié) *v. tr.* Retrancher quelqu'un de la communion.

EXCORIATION (èks-kor-iâ-sion) *s. f.* Écorchure superficielle.

EXCORIER (èks-kor-ié) *v. tr.* Écorcher en n'entamant que la peau.

EXCORTICATION (èks-kor-ti-kâ-sion) *s. f.* Action d'enlever l'écorce.

EXCORTIQUER (èks-kor-ti-ké) *v. tr.* Enlever l'écorce.

EXCRÉMENT (èks-kré-man) *s. m.* Ce qui est évacué du corps des animaux.

EXCROISSANCE (èks-kroâ-san-sę) *s. f.* Proéminence, tumeur superficielle qui se développe sur la peau.

EXCURSION (èks-kur-sion) *s. f.* Course dans laquelle on explore une certaine étendue de pays.

EXCURSIONNISTE (èks-kur-siô-nis-tę) *s.* Celui, celle qui fait des excursions.

EXCUSABLE (èks-ku-zâ-blę) *adj.* Qui peut être excusé.

EXCUSE (èks-ku-zę) *s. f.* Raison qu'on allègue pour se disculper ou pour disculper un autre.

EXCUSER (èks-ku-zé) *v. tr.* Recevoir, admettre les raisons données pour se disculper; pardonner

EXEAT (èg-zé-ât) *s. m.* Permission de sortir.

EXÉCRABLE (èg-zé-krâ-blę) *adj.* Détestable; abominable.

EXÉCRABLEMENT (èg-zé-krâ-blę-man) *adv.* D'une manière exécrable.

EXÉCRATION (èg-zé-krâ-sion) *s. f.* Sentiment d'horreur et d'aversion pour quelqu'un ou quelque chose.

EXÉCRER (èg-zé-kré) *v. tr.* Avoir en horreur, en exécration.

EXÉCUTABLE (èg-zé-ku-tâ-blę) *adj.* Qui peut être exécuté.

EXÉCUTANT, E (èg-zé-ku-tan, tę) *s.* Mucisien, musicienne qui exécute sa partie dans un ensemble.

EXÉCUTER (èg-zé-ku-té) *v. tr.* Accomplir, effectuer; jouer d'un instrument; mettre à mort un condamné.

EXÉCUTEUR, TRICE (èg-zé-ku-teur, tri-se) *s.* Celui, celle qui exécute.

EXÉCUTIF, TIVE (èg-zé-ku-tif, ti-ve) *adj.* Relatif à l'exécution des lois.

EXÉCUTION (èg-zé-ku-sion) *s. f.* Action d'exécuter.

EXÉCUTOIRE (èg-zé-ku-toâ-re) *adj.* Qui doit, légalement, être exécuté.

EXÉGÈSE (èg-zé-jè-ze) *s. f.* Explication grammaticale et mot pour mot; principalement de la Bible.

EXÉGÈTE (èg-zé-jè-te) *s. m.* Savant qui se livre à l'exégèse.

EXÉGÉTIQUE (èg-zé-jé-ti-ke) *adj.* Relatif à l'exégèse.

EXEMPLAIRE (èg-zan-plè-re) *adj.* Qui peut servir d'exemple. *S. m.* Copie imprimée; modèle.

EXEMPLAIREMENT (èg-zan-plè-re-man) *adv.* D'une manière exemplaire.

EXEMPLE (èg-zan-ple) *s. m.* Ce qui peut être imité en tant que modèle.

EXEMPT, E (èg-zan, te) *adj.* Qui est affranchi d'une charge, d'un service commun.

EXEMPT (èg-zan) *s. m.* Officier de police qui était autrefois chargé des arrestations.

EXEMPTER (èg-zan-té) *v. tr.* Délivrer de; affranchir; dispenser.

EXEMPTION (èg-zanp-sion) *s. f.* Action d'exempter.

EXÉQUATUR (èg-zé-kouâ-tur) *s. m.* Autorisation dont un consul a besoin pour exercer ses fonctions dans un pays.

EXERCER (èg-zèr-sé) *v. tr.* Instruire; dresser; pratiquer.

EXERCICE (èg-zèr-si-se) *s. m.* Action de s'exercer.

EXÉRÈSE (èg-zé-rè-ze) *s. f.* Extraction d'un corps étranger.

EXERGUE (èg-zèr-ghe) *s. m.* Espace laissé en bas d'une médaille pour recevoir une inscription.

EXFOLIATION (èks-fô-liâ-sion) *s. f.* Action d'exfolier.

EXFOLIER (èks-fô-lié) *v. tr.* Détacher par feuilles, par lamelles.

EXHALAISON (èg-zâ-lè-zon) *s. f.* Vapeur, odeur qui s'exhale de certains corps.

EXHALANT, E (èg-zâ-lan, te) *adj.* Qui opère l'exhalaison.

EXHALATION (èg-zâ-lâ-sion) *s. f.* Action d'exhaler.

EXHALER (èg-zâ-lé) *v. tr.* Répandre dans l'atmosphère des vapeurs, des odeurs, etc. Manifester.

EXHAUSSEMENT (èg-zô-se-man) *s. m.* Action d'exhausser.

EXHAUSSER (èg-zô-sé) *v. tr.* Augmenter en hauteur.

EXHÉRÉDATION (èg-zé-ré-dâ-sion) *s. f.* Action de déshériter.

EXHÉRÉDER (èg-zé-ré-dé) *v. tr.* Priver, exclure quelqu'un d'une succession à laquelle il a droit.

EXHIBER (èg-zi-bé) *v. tr.* Représenter; montrer; produire une pièce en justice.

EXHIBITION (èg-zi-bi-sion) *s. f.* Action d'exhiber.

EXHILARANT, E (èg-zi-lâ-ran, te) *adj.* Qui réjouit.

EXHORTATION (èg-zor-tâ-sion) *s. f.* Discours pour exhorter.

EXHORTER (èg-zor-té) *v. tr.* Exciter par ses discours; encourager; engager.

EXHUMATION (èg-zu-mâ-sion) *s. f.* Action d'exhumer.

EXHUMER (èg-zu-mé) *v. tr.* Retirer un corps de la terre, de la sépulture où il a été inhumé.

EXIGEANT, E (èg-zi-jan, te) *adj.* Qui exige beaucoup.

EXIGENCE (èg-zi-jan-se) *s. f.* Action d'exiger quelque chose.

EXIGER (èg-zi-jé) *v. tr.* Demander rigoureusement quelque chose en vertu de son droit, de son autorité, de sa force.

EXIGIBILITÉ (èg-zi-ji-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est exigible.

EXIGIBLE (èg-zi-ji-ble) *adj.* Qu'on a le droit d'exiger.

EXIGU, UË (èg-zi-gu) *adj.* Insuffisant à cause de sa petitesse.

EXIGUÏTÉ (èg-zi-gu-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est exigu.

EXIL (èg-zil) *s. m.* Expulsion hors de la patrie.

EXILÉ, E (èg-zi-lé) *adj.* et *s.* Expulsé hors de la patrie.

EXILER (èg-zi-lé) *v. tr.* Obliger quelqu'un à sortir de sa patrie avec défense d'y rentrer.

EXISTANT, E (èg-zis-tan, te) *adj.* Qui existe; qui vit.

EXISTENCE (**èg-zis-tan-sę**) *s. f.* Le fait d'exister ; la vie de l'homme ici-bas.

EXISTER (**èg-zis-té**) *v. int.* Être actuellement, subsister ; vivre.

EXOCET (**èg-zô-sè**) *s. m.* Une des espèces de poissons volants.

EXODE (**èg-zô-dę**) *s. f.* Emigration [redacted] d'un peuple.

EXONÉRATION (**èg-zô-né-râ-sion**) *s. f.* Action d'exonérer.

EXONÉRER (**èg-zô-né-ré**) *v. tr.* Décharger quelqu'un de quelque chose d'onéreux.

EXOPHTALMIE (**èg-zôf-tâl-mi**) *s. f.* Sortie de l'œil hors de la cavité orbitaire.

EXORABLE (**èg-zor-â-blę**) *adj.* Qui peut être fléchi.

EXORBITAMMENT (**èg-zor-bi-tâ-man**) *adv.* D'une manière exorbitante.

EXORBITANT, E (**èg-zor-bi-tan, tę**) *adj.* Qui sort des bornes.

EXORCISER (**èg-zor-si-zé**) *v. tr.* Employer les exorcismes de l'Eglise pour délivrer un possédé.

EXORCISEUR (**èg-zor-si-zę.r**) *s. m.* Celui qui exorcise.

EXORCISME (**èg-zor-sis-mę**) *s. m.* Prières, cérémonies pour exorciser.

EXORCISTE (**èg-zor-sis-tę**) *s. m.* Prêtre qui exorcise.

EXORDE (**èg-zor-dę**) *s. f.* Première partie du discours.

EXOSTOSE (**èg-zôs-tô-zę**) *s. f.* Excroissance morbide à la surface ou dans l'intérieur d'un os.

EXOTÉRIQUE (**èg-zô-té-ri-kę**) *adj.* Qui est fait en public.

EXOTIQUE (**èg-zô-ti-kę**) *adj.* Qui n'est pas une production naturelle de nos climats.

EXPANSIBILITÉ (**èks-pan-si-bi-li-té**) *s. f.* Propriété de ce qui est expansible.

EXPANSIBLE (**èks-pan-si-blę**) *adj.* Susceptible d'expansion.

EXPANSIF, IVE (**èks-pan-sif, sivę**) *adj.* Qui tend à dilater ; qui ne sait pas renfermer ses sentiments.

EXPANSION (**èks-pan-sion**) *s. f.* Action de se dilater.

EXPATRIATION (**èks-pâ-tri-â-sion**) *s. f.* Absence de son pays.

EXPATRIER (**èks-pâ-tri-yé**) *v. tr.* Éloigner quelqu'un de sa patrie.

EXPECTANT, E (**èks-pèk-tan, tę**) *adj.* Qui attend.

EXPECTATIF, IVE (**èks-pèk-tâ-tif, ti-vę**) *adj.* Qui met en droit d'attendre quelque chose.

EXPECTATIVE (**èks-pèk-tâ-ti-vę**) *s. f.* Attente fondée.

EXPECTORANT, E (**èks-pèk-tor-an, tę**) *adj.* Qui aide à l'expectoration.

EXPECTORATION (**èks-pèk-tor-â-sion**) *s. f.* Action d'expectorer.

EXPECTORER (**èks-pèk-tor-é**) *v. tr.* Rejeter hors des voies respiratoires.

EXPÉDIÉE (**èks-pé-dié**) *s. f.* Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT (**èks-pé-dian**) *s. m.* Moyen de résoudre une difficulté.

EXPÉDIER (**èks-pé-dié**) *v. tr.* Débarrasser vite ; terminer ; envoyer à destination.

EXPÉDITEUR (**èks-pé-di-tę.r**) *s. m.* Celui qui expédie.

EXPÉDITIF, IVE (**èks-pé-di-tif, ti-vę**) *adj.* Qui fait vite.

EXPÉDITION (**èks-pé-di-sion**) *s. f.* Action de faire partir pour une destination.

EXPÉDITIONNAIRE (**èks-pé-di-sio-nè-rę**) *s. m.* et *adj.* Qui s'occupe des expéditions d'actes.

EXPÉRIENCE (**èks-pé-rian-sę**) *s. f.* Connaissance des choses ; épreuve ; [redacted]

EXPÉRIMENTAL, E (**èks-pé-ri-man-tâl, tâ-lę**) *adj.* Fondé sur l'observation des faits.

EXPÉRIMENTALEMENT (**èks-pé-ri-man-tâ-lę-man**) *adv.* D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR (**èks-pé-ri-man-tâ-tę.r**) *s. m.* Celui qui fait des essais, des expériences.

EXPÉRIMENTATION (**èks-pé-ri-man-tâ-sion**) *s. f.* Action d'expérimenter.

EXPÉRIMENTÉ, E (**èks-pé-ri-man-té**) *adj.* Instruit par l'expérience.

EXPÉRIMENTER (**èks-pé-ri-man-té**) *v. tr.* Vérifier par expérience.

EXPERT, E (**èks-pèr, tę**) *adj.* et *s.* Celui qui, étant versé dans la connaissance d'une chose, décide en cas de contestation.

EXPERTISE (èks-pèr-ti-zę) *s. f.* Appréciation faite par des experts.

EXPERTISER (èks-pèr-ti-zé) *v. tr.* Faire une expertise.

EXPIATEUR, TRICE (èks-piâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Propre à expier.

EXPIATION (èks-piâ-sion) *s. f.* Action d'expier.

EXPIATOIRE (èks-piâ-toâ-rę) *adj.* Se dit de ce qui sert à expier.

EXPIER (èks-pié) *v. tr.* Réparer un crime par une peine.

EXPIRANT, E (èks-pi-ran, tę) *adj.* Qui est près d'expirer.

EXPIRATEUR (èks-pi-râ-tę.r) *adj.* Qui sert à l'expiration.

EXPIRATION (èks-pi-râ-sion) *s. f.* Mouvement par lequel l'air est expulsé des poumons.

EXPIRER (èks-pi-ré) *v. int.* Rendre le dernier soupir ; mourir. *V. tr.* Expulser l'air aspiré.

EXPLÉTIF, I (èks-plé-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à remplir la phrase, sans être nécessaire.

EXPLÉTIVEMENT (èks-plé-ti-vę-man) *adv.* D'une manière explétive.

EXPLICABLE (èks-pli-kâ-blę) *adj.* Qui peut être expliqué.

EXPLICATEUR (èks-pli-kâ-tę.r) *s. m.* Celui qui donne l'explication de quelque chose.

EXPLICATIF, I (èks-pli-kâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a pour objet d'expliquer.

EXPLICATION (èks-pli-kâ-sion) *s. f.* Discours explicatif.

EXPLICITE (èks-pli-si-tę) *adj.* Qui est formellement expliqué, énoncé.

EXPLICITEMENT (èks-pli-si-tę-man) *adv.* D'une manière explicite.

EXPLIQUER (èks-pli-ké) *v. tr.* Rendre intelligible ce qui est obscur ; éclaircir ; développer.

EXPLOIT (èks-ploâ) *s. m.* Action de guerre mémorable ; acte judiciaire.

EXPLOITABLE (èks-ploâ-tâ-blę) *adj.* Qui peut être exploité.

EXPLOITANT (èks-ploâ-tan) *s. m.* et *adj.* Qui exploite.

EXPLOITATION (èks-ploâ-tâ-sion) *s. f.* Action d'exploiter.

EXPLOITER (èks-ploâ-té) *v. tr.* Faire valoir ; cultiver ; débiter du bois ; spéculer sur.

EXPLOITEUR (èks-ploâ-tę.r) *s. m.* Celui qui tire des avantages illicites ou excessifs de quelque position.

EXPLORATEUR (èks-plor-â-tę.r) *s. m.* Celui qui explore un pays.

EXPLORATION (èks-plor-â-sion) *s. f.* Action d'explorer.

EXPLORER (èks-plor-é) *v. tr.* Parcourir en examinant, en cherchant à découvrir.

EXPLOSIBLE (èks-plô-zi-blę) *adj.* Qui peut faire explosion.

EXPLOSIF, IVE (èks-plô-zif, zi-vę) *adj.* Relatif à l'explosion.

EXPLOSION (èks-plô-zion) *s. f.* Éclat ; bruit d'une chose qui éclate.

EXPONENTIEL, ELLE (èks-pô-nan-sièl, siè-lę) *adj.* Qui a pour exposant l'inconnue ou la variable.

EXPORTATEUR (èks-por-tâ-tę.r) *s. m.* Celui qui exporte des marchandises.

EXPORTATION (èks-por-tâ-sion) *s. f.* Action d'exporter.

EXPORTER (èks-por-té) *v. tr.* Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie nationale.

EXPOSANT, E (èks-pô-zan, tę) *s.* Qui expose au public les produits de son talent ou de son industrie.

EXPOSÉ (èks-pô-zé) *s. m.* Récit d'un fait et de ses circonstances ; compte-rendu.

EXPOSER (èks-pô-zé) *v. tr.* Mettre en vue ; présenter aux regards.

EXPOSITION (èks-pô-zi-sion) *s. f.* Action d'exposer ; l'endroit où sont réunis les produits de tous les pays.

EXPRÈS (èks-prè) *adv.* Avec intention formelle. *S.* Celui qui est chargé d'une mission déterminée.

EXPRESS (èks-près) *adj.* Qui va à grande vitesse et ne s'arrête qu'à un petit nombre de stations.

EXPRESSÉMENT (èks-prè-sé-man) *adv.* D'une manière qui exprime formellement la pensée, la volonté.

EXPRESSIF, IVE (èks-prè-sif, i-vę) *adj.* Qui a la vertu de bien exprimer.

EXPRESSION (èks-prè-sion) *s. f.* Action d'exprimer ce qu'on veut dire ; mot.

EXPRESSIVEMENT (èks-prè-si-vę-man) *adv.* D'une manière expressive.

EXPRIMABLE (èks-pri-ma-blę) *adj.* Qui peut être exprimé.

EXPRIMER (èks-pri-mé) *v. tr.* Extraire le suc en pressant; énoncer; dire.

EXPROPRIATION (èks-prô-pri-â-sion) *s. f.* Action d'exproprier.

EXPROPRIER (èks-prô-pri-yé) *v. tr.* Prendre une propriété par utilité publique, moyennant indemnité.

EXPULSER (èks-pul-sé) *v. tr.* Chasser quelqu'un d'un lieu, comme n'ayant plus le droit d'y rester.

EXPULSIF, IVE (èks-pul-sif, i-vę) *adj.* Qui expulse.

EXPULSION (èks-pul-sion) *s. f.* Action d'expulser.

EXPURGATOIRE (èks-pur-gâ-toâ-rę) *adj.* Liste de livres mis à l'index seulement jusqu'à correction.

EXPURGER (èks-pur-jé) *v. tr.* Épurer un livre en enlevant les passages trop libres.

EXQUIS, E (èks-ki) *adj.* Recherché; excellent; parfait en son espèce.

EXSANGUE (èk-san-gę) *adj.* Qui a perdu beaucoup de sang.

EXSUCCION (èk-suk-sion) *s. f.* Action d'absorber par la succion.

EXSUDATION (èk-su-dâ-sion) *s. f.* Action de suer.

EXSUDER (èk-su-dé) *v. int.* Suinter à la façon de la sueur.

EXTASE (èks-tâ-zę) *s. f.* Ravissement de l'esprit; transport de l'âme.

EXTASIER (S') (èks-tâ-zié) *v. pr.* Être ravi d'admiration, de joie.

EXTATIQUE (èks-tâ-ti-kę) *adj.* Qui a le caractère de l'extase.

EXTENSEUR (èks-tan-sę.r) *adj.* et *s.* Muscle qui sert à étendre.

EXTENSIBILITÉ (èks-tan-si-bi-li-té) *s. f.* La propriété d'être extensible.

EXTENSIBLE (èks-tan-si-blę) *adj.* Qui peut s'étendre, s'allonger.

EXTENSIF, IVE (èks-tan-sif, si-vę) *adj.* Qui produit l'extension.

EXTENSION (èks-tan-sion) *s. f.* Expansion; dilatation; augmentation de volume.

EXTÉNUATION (èks-té-nuâ-sion) *s. f.* Action d'exténuer.

EXTÉNUER (èks-té-nué) *v. tr.* Rendre tenu; mettre à bout de forces.

EXTÉRIEUR, EURE (èks-té-ri-ę.r, ę-rę) *adj.* Qui est au dehors. *S. m.* L'apparence physique, la tenue d'une personne.

EXTÉRIEUREMENT (èks-té-rię-rę-man) *adv.* A l'extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE (èks-tèr-mi-nâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui extermine.

EXTERMINATION (èks-tèr-mi-nâ-sion) *s. f.* Destruction complète.

EXTERMINER (èks-tèr-mi-né) *v. tr.* Faire disparaître; détruire entièrement.

EXTERNAT (èks-tèr-nâ) *s. m.* École où l'on ne reçoit que des externes.

EXTERNE (èks-tèr-nę) *adj.* et *s.* Situé en dehors; élève qui vient du dehors.

EXTINCTION (èks-tink-sion) *s. f.* Action d'éteindre.

EXTIRPATEUR (èks-tir-pâ-tę.r) *s. m.* Instrument aratoire pour extirper les mauvaises herbes.

EXTIRPATION (èks-tir-pâ-sion) *s. f.* Action d'extirper.

EXTIRPER (èks-tir-pé) *v. tr.* Déraciner, détruire.

EXTORQUER (èks-tor-ké) *v. tr.* Obtenir par violence morale.

EXTORQUEUR, EUSE (èks-tor-kę.r, keu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui extorque.

EXTORSION (èks-tor-sion) *s. f.* Action d'extorquer.

EXTRA (èks-trâ) *s. m.* Chose qui dépasse ce qu'on a l'habitude de faire.

EXTRACTIF, IVE (èks-trâk-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à extraire quelque chose.

EXTRACTION (èks-trâk-sion) *s. f.* Action d'extraire; origine.

EXTRADITION (èks-trâ-di-sion) *s. f.* Remise d'un criminel, d'un prisonnier, à son gouvernement.

EXTRADOS (èks-trâ-dô) *s. m.* Côté extérieur d'une voûte.

EXTRADOSSÉ, E (èks-trâ-dô-sé) *adj.* Se dit d'une voûte dont le dehors n'est pas brut.

EXTRA-FIN (èks-trâ-fin) *adj.* Qui est d'une qualité très fine.

EXTRAIRE (èks-trè-rę) *v. tr.* Tirer une chose du lieu où elle se trouve; faire l'extrait d'une substance.

EXTRAIT (èks-trè) *s. m.* Chose tirée d'une autre; passage tiré d'un livre; abrégé; sommaire.

EXTRAJUDICIAIRE (èks-trâ-ju-di-

ciè-rę) *adj.* Hors des formes judiciaires.

EXTRAJUDICIAIREMENT (èks-trâ-ju-di-ciè-rę-man) *adv.* D'une manière extra-judiciaire.

EXTRAORDINAIRE (èks-trâ-or-di-nè-rę) *adj.* Qui est en dehors de la règle habituellement suivie.

EXTRAORDINAIREMENT (èks-trâ-or-di-nè-rę-man) *adv.* D'une manière extraordinaire.

EXTRAVAGAMMENT (èks-trâ-vâ-gâ-man) *adv.* D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE (èks-trâ-vâ-gan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est en dehors du sens commun.

EXTRAVAGANT, E (èks-trâ-vâ-gan, tę) *adj.* et *s.* Qui est bizarre; qui extravague.

EXTRAVAGUER (èks-trâ-vâ-gé) *v. int.* Dire, faire des choses folles et dépourvues de raison.

EXTRAVASATION (èks-trâ-vâ-zâ-sion) *s. f.* Épanchement d'un liquide hors de ses vaisseaux.

EXTRAVASER (S') (èks-trâ-vâ-zé) *v. pr.* S'épancher hors des vaisseaux.

EXTRÊME (èks-trè-mę) *adj.* Qui est tout à fait au bout; porté au dernier point.

EXTRÊMEMENT (èks-trè-mę-man) *adv.* A un très haut degré.

EXTRÊME-ONCTION (èks-trè-monk-sion) *s. f.* Sacrement qui s'administre aux mourants.

EXTRÉMITÉ (èks-tré-mi-té) *s. f.* Le bout d'une chose; la partie qui la termine; agonie.

EXTRINSÈQUE (èks-trin-sè-kę) *adj.* Qui vient du dehors.

EXTRINSÈQUEMENT (èks-trin-sè-kę-man) *adv.* D'une manière extrinsèque.

EXUBÉRAMMENT (èg-zu-bé-râ-man) *adv.* D'une manière exubérante.

EXUBÉRANCE (èg-zu-bé-ran-sę) *s. f.* Plénitude; qui surabonde.

EXUBÉRER (èg-zu-bé-ré) *v. int.* Être exubérant.

EXULCÉRATIF, TIVE (èg-zul-sé-râ-tif, ti-vę) *adj.* Qui forme des ulcérations.

EXULCÉRATION (èg-zul-sé-râ-sion) *s. f.* Commencement d'ulcère.

EXULCÉRER (èg-zul-sé-ré) *v. tr.* Causer, déterminer une exulcération.

EXULTATION (èg-zul-tâ-sion) *s. f.* Grande joie; transport d'allégresse.

EXULTER (èg-zul-té) *v. int.* Être transporté de joie.

EXUTOIRE (èg-zu-toâ-rę) *s. m.* Moyen qui sert à écouler quelque chose de mauvais.

EX-VOTO (èks-vô-tô) *s. m.* Tableau, objet qu'on suspend dans une église pour l'accomplissement d'un vœu, ou par reconnaissance pour une grâce obtenue.

F

F (èf) *s. f.* ou (Fę,) nouvelle épellation *s. m.* Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes.

FA (fâ) *s. m.* Quatrième note de la gamme; signe qui la représente.

FABLE (fâ-blę) *s. f.* Récit allégorique; sujet, argument d'un poème; mythologie; conte; fausseté.

FABLIAU (fâ-bli-ô) *s. m.* Conte plaisant en vers, dans la littérature française du moyen âge.

FABLIER (fâ-bli-yé) *s. m.* Recueil de fables.

FABRICANT (fâ-bri-kan) *s. m.* Le chef d'un établissement d'industrie manufacturière.

FABRICATEUR, TRICE (fâ-bri-kâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique.

FABRICATION (fâ-bri-kâ-sion) *s. f.* Action de fabriquer.

FABRICIEN (fâ-bri-siin) *s. m.*, ou

FABRICIER (fâ-bri-sié) Membre d'un conseil de fabrique.

FABRIQUE (fâ-bri-kẹ) *s. f.* Manufacture; revenus affectés à l'entretien d'une église; le conseil.

FABRIQUER (fâ-bri-ké) *v. tr.* Faire certains ouvrages par des procédés mécaniques.

FABULEUSEMENT (fâ-bu-leu-zẹ-man) *adv.* D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE (fâ-bu-leu, zẹ) *adj.* Qui a le caractère d'une fable; qui n'est pas croyable.

FABULISTE (fâ-bu-lis-tẹ) *s. m.* Auteur qui compose des fables.

FAÇADE (fâ-sâ-dẹ) *tr. f.* Partie d'un bâtiment où se trouve l'entrée principale

FACE (fâ-sẹ) *s. f.* Visage; superficie; devant ou côtéd'un édifice; aspect.

FACÉTIE (fâ-sé-si) *s. f.* Grosse plaisanterie que quelqu'un fait ou dit pour égayer.

FACÉTIEUSEMENT (fâ-sé-sieu-zẹ-man) *adv.* D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE (fâ-sé-sieu, zẹ) *adj.* Qui dit ou fait des facéties.

FACETTE (fâ-sè-tẹ) *s. f.* Petite face d'un corps taillé à plusieurs angles.

FACETTER (fâ-sè-té) *v. tr.* Tailler à facettes.

FÂCHER (fâ-ché) *v. tr.* Irriter, mécontenter; affecter péniblement.

FÂCHERIE (fâ-chẹ-ri) *s. f.* Mécontentement; déplaisir; brouille.

FÂCHEUSEMENT (fâ-cheu-zẹ-man) *adv.* D'une manière fâcheuse.

FÂCHEUX, EUSE (fâ-cheu, zẹ) *adj.* Qui fait de la peine. *S.* personne qui importune les gens.

FACIAL, E, AUX (fâ-siâl, siâ-lẹ, siô) *adj.* Relatif à la face.

FACIES (fâ-siès) *s. m.* Physionomie; aspect du visage.

FACILE (fâ-si-lẹ) *adj.* Aisé; qui se fait sans peine; complaisant.

FACILEMENT (fâ-si-lẹ-man) *adv.* Avec facilité; aisément.

FACILITÉ (fâ-si-li-té) *s. f.* Manière aisée de faire, de dire; douceur. *Pl.* Délai pour payer.

FACILITER (fâ-si-li-té) *v. tr.* Rendre facile; moins difficile.

FAÇON (fâ-son) *s. f.* L'action de façonner le travail qui rend une chose propre à quelque service.

FACONDE (fâ-kon-dẹ) *s. f.* Trop grande abondance de paroles.

FAÇONNEMENT (fâ-sò-nẹ-man) *s. m.* Action de façonner.

FAÇONNER (fâ-sò-né) *v. tr.* Donner la façon; orner; former; polir.

FAÇONNIER, IÈRE (fa-sò-nié, niè-rẹ) *adj.* et *s.* Cérémonieux; qui fait des façons.

FAC-SIMILAIRE (fâk-si-mi-lè-rẹ) *adj.* Qui tient du fac-similé.

FAC-SIMILÉ (fâk-si-mi-lé) *s. m.* Imitation, reproduction exacte d'une écriture, d'un dessin.

FACTAGE (fâk-tâ-jẹ) *s. m.* Transport des colis à domicile dans l'intérieur d'une ville.

FACTEUR, TRICE (fak-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Qui fait quelque négoce pour un autre; celui qui fabrique les instruments de musique; qui porte les lettres; quantité qui forme un produit.

FACTICE (fak-ti-sẹ) *adj.* Qui n'est pas de création naturelle.

FACTIEUSEMENT (fâk-si-eu-zẹ-man) *adv.* D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE (fak-sieu, zẹ) *adj.* Qui agit contre un gouvernement établi.

FACTION (fâk-sion) *s. f.* Parti remuant et séditieux; la garde que fait un soldat.

FACTIONNAIRE (fak-sio-nè-rẹ) *s. m.* Soldat en faction.

FACTORERIE (fâk-tòr-ẹ-ri) *s. f.* Bureau des compagnies de commerce à l'étranger.

FACTOTUM (fâk-tô-tum) *s. m.* Celui qui remplit dans une maison toute espèce d'office.

FACTUM (fâk-tôm) *s. m.* Mémoire exposant les faits d'un procès.

FACTURE (fak-tu-rẹ) *s. f.* Mémoire détaillé d'un marchand.

FACTURER (fâk-tu-ré) *v. tr.* Porter un article en facture.

FACULTATIF, IVE (fâ-kul-tâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Que l'on a la faculté de faire ou de ne pas faire.

FACULTATIVEMENT (fâ-kul-tâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière facultative.

FACULTÉ (fâ-kul-té) *s. f.* Puissance;

droit; talent; corps de professeurs; les médecins.

FADAISE (fà-dè-zę) *s. f.* Bagatelle, plaisanterie; chose frivole.

FADASSE (fà-dà-sę) *adj.* Qui est d'une fadeur déplaisante.

FADE (fàdę) *adj.* Insipide; d'un goût plat; sans saveur.

FADEMENT (fà-dę-man) *adv.* D'une manière fade.

FADEUR (fà-dę.r) *s. f.* Caractère de ce qui est insignifiant.

FAGOT (fà-gô) *s. m.* Menu bois lié en faisceaux.

FAGOTAGE (fà-gô-tà-ję) *s. m.* Action de disposer les choses grossièrement.

FAGOTER (fà-gô-té) *v. tr.* Mettre en fagots, disposer sans art, sans goût.

FAGOTEUR (fà-gô-tę.r) *s. m.* Celui qui fait des fagots.

FAGOTIN (fà-gô-tin) *s. m.* Petit fagot; singe habillé amusant le public.

FAGOUE (fà-gou) *s. f.* Nom donné par les bouchers au ris de veau.

FAIBLE (fè-blę) *adj.* Débile; sans force; principal défaut; penchant.

FAIBLEMENT (fè-blę-man) *adv.* D'une manière faible.

FAIBLESSE (fè-blè-sę) *s. f.* État d'une personne, d'une chose faible.

FAIBLIR (fè-blir) *v. int.* Devenir faible; se montrer faible.

FAIBLISSANT, E (fè-bli-sant, ę) *adj.* Qui devient faible.

FAÏENCE (fà-yan-sę) *s. f.* Poterie de de terre vernissée.

FAÏENCERIE (fà-yan-sę-ri) *s. f.* Fabrique de faïence.

FAÏENCIER, IÈRE (fà-yan-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend de la faïence.

FAILLE (fâ-yę) *s. f.* Etoffe de soie à gros grain.

FAILLI (fà-yi) *s. m.* Celui qui a fait faillite.

FAILLIBILITÉ (fà-yi-bi-li-té) *s. m.* Possibilité de tomber dans l'erreur.

FAILLIBLE (fà-yi-blę) *adj.* Qui est sujet à l'erreur.

FAILLIR (fà-yir) *v. int.* Faire une faute; se tromper; manquer; faire faillite.

FAILLITE (fà-yi-tę) *s. f.* Situation d'un commerçant qui dépose son bilan.

FAIM (fin) *s. f.* Désir et besoin de manger.

FAIM-VALLE (fin-va-lę) *s. f.* Boulimie des chevaux.

FAINE (fè-nę) *s. f.* Fruit du hêtre dont on extrait de l'huile.

FAINÉANT, E (fè-né-an, tę) *adj.* et *s.* Qui est paresseux; qui ne veut pas travailler.

FAINÉANTER (fè-né-an-té) *v. int.* Vivre en fainéant.

FAINÉANTISE (fè-né-an-ti-zę) *s. f.* Vice du fainéant.

FAIRE (fè-rę) *v. tr.* Travailler; produire; composer; construire; observer; donner, etc.

FAISABLE (fę-zà-blę) *adj.* Qu'il est possible de faire.

FAISAN (fè-zan) *s. m.* Oiseau formant un genre de la famille des Gallinacés.

FAISANCES (fę-zan-sę) *s. f. pl.* Ce qu'un fermier s'oblige de faire ou fournir.

FAISANDEAU (fè-zan-dô) *s. m.* Jeune faisan.

FAISANDER (fè-zan-dé) *v. tr.* Donner au gibier un certain fumet, en le gardant quelque temps pour le rendre plus savoureux.

FAISANDERIE (fè-zan-dę-ri) *s. f.* Endroit préparé pour l'élevage des faisans.

FAISANDIER (fè-zan-dié) *s. m.* Celui qui élève des faisans.

FAISANE (fè-zà-nę) *s. f.* La femelle du faisan.

FAISCEAU (fè-sô) *s. m.* Amas de choses réunies.

FAISEUR, EUSE (fę-zę.r, zeu-zę) *s.* Qui fait quelque chose; intrigant.

FAISSELLE (fè-sè-lę) *s. f.* Vase percé de trous où l'on fait égoutter le fromage.

FAIT (fèt) ou (fè) le t se lie à une voyelle *s. m.* Chose faite; action; événement; espèce dont il s'agit.

FAIT, E (fè, tę) *adj.* Formé; exécuté; constitué; achevé.

FAÎTAGE (fè-tà-ję) *s. m.* Ce qui termine un toit.

FAÎTIÈRE (fè-tiè-rę) *s. f.* Tuile à

demi-canal qui recouvre le faîte d'un toit.

FAIX (fè) *s. m.* Charge sous laquelle on plie.

FALAISE (fâ-lè-zę) *s. f.* Escarpement de terre ou de roche qui borde la mer.

FALAISER (fâ-lè-zé) *v. int.* Battre contre les falaises.

FALARIQUE (fâ-lâ-ri-kę) *s. f.* Trait garni de matières incendiaires qu'on lançait aux ennemis.

FALBALA (fâl-bâ-lâ) *s. m.* Toute garniture à effet dans la toilette des femmes.

FALCIFORME (fâl-si-formę) *adj.* Qui a la forme d'une faux.

FALLACE (fâl-lâ-sę) *s. f.* Disposition à tromper.

FALLACIEUSEMENT (fâl-lâ-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE (fâl-lâ-sieu, zę) *adj.* Qui cherche à tromper.

FALLOIR (fâ-loâr) *v. impers.* Être de nécessité, de devoir, d'obligation; manquer.

FALOT (fâ-lô) *s. m.* Espèce de grande lanterne au bout d'un bâton.

FALOT, OTE (fâ-lô, lô-tę) *adj.* Drôle, drôlesse; ridicule; plaisant.

FALOTEMENT (fâ-lô-tę-man) *adv.* D'une manière falote.

FALOURDE (fâ-lour-dę) *s. f.* Gros fagot de bûches liées ensemble.

FALSIFIABLE (fâl-si-fi-âblę) *adj.* Qui peut être falsifié.

FALSIFICATEUR (fâl-si-fi-kâ-teur) *s. m.* Celui qui falsifie.

FALSIFICATION (fâl-si-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de falsifier.

FALSIFIER (fâl-si-fié) *v. tr.* Altérer volontairement dans le but de tromper.

FALUN (fâ-lun) *s. m.* Coquilles brisées qui s'emploient comme engrais.

FALUNAGE (fâ-lu-nâ-ję) *s. m.* Action de faluner.

FALUNER (fâ-lu-né) *v. tr.* Répandre du falun dans un champ.

FALUNIÈRE (fâ-lu-niè-rę) *s. f.* Endroit creusé pour extraire le falun.

FAMÉ, E (fâ-mé) *adj.* Qui a une bonne ou une mauvaise réputation.

FAMÉLIQUE (fâ-mé-li-kę) *adj.* Qui être souvent n'a pas de quoi manger.

FAMEUSEMENT (fâ-meu-zę-man) *adv.* Considérablement.

FAMEUX, EUSE (fâ-meu, zę) *adj.* Remarquable en bien ou en mal.

FAMILIAL, E, AUX (fâ-mi-liâl, â-lę, liô) *adj.* Relatif à la famille.

FAMILIARISER (fâ-mi-liâ-ri-zé) *v. tr.* Rendre familier; accoutumer.

FAMILIARITÉ (fâ-mi-liâ-ri-té) *s. f.* Grande intimité; manière libre et familière.

FAMILIER, IÈRE (fâ-mi-lié, liè-rę) *adj.* Qui est avec quelqu'un dans un commerce libre, aisé.

FAMILIÈREMENT (fâ-mi-liè-rę-man) *adv.* D'une manière familière.

FAMILLE (fâ-mi-yę) *s. f.* Tous ceux d'un même sang; assemblage de genres ou d'espèces.

FAMINE (fâ-mi-nę) *s. f.* Souffrance générale causée par le manque de vivres.

FANAGE (fâ-nâ-ję) *s. m.* Action de faner.

FANAISON (fâ-nè-zon) *s. f.* Époque où l'on fane le foin.

FANAL (fâ-nâl) *s. m.* Grosse lanterne dont on se sert à bord des vaisseaux.

FANATIQUE (fâ-nâ-ti-kę) *adj.* et *s.* Qu'un zèle aveugle pousse à des excès.

FANATISER (fâ-nâ-ti-zé) *v. tr.* Rendre fanatique.

FANATISME (fâ-nâ-tis-mę) *s. m.* Illusion du fanatique, de celui qui se croit inspiré.

FANCHON (fan-chon) *s. f.* Coiffure de femme faite d'un fichu noué sous le menton.

FANDANGO (fan-dan-gô) *s. m.* Danse espagnole à trois temps.

FANE (fâ-nę) *s. f.* Herbe des plantes bulbeuses; feuilles sèches.

FANER (fâ-né) *v. tr.* Faire sécher l'herbe; flétrir.

FANEUR, EUSE (fâ-neur, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fane.

FANFAN (fan-fan) *s. m.* et *f.* Terme de tendresse à un petit enfant.

FANFARE (fan-fâ-rę) *s. f.* Société musicale qui se sert d'instruments de cuivre.

FANFARON, ONNE (fan-fâ-ron, rô-nę) *s.* et *adj.* Celui, celle qui se vante de qualités réelles ou supposées.

FANFARONNADE (fan-fâ-rô-na-dę) *s. f.* Vanterie de fanfaron.

FANFARONNERIE (fan-fâ-rô-nę-ri) *s. f.* Vice du fanfaron.

FANFRELUCHE (fan-frę-lu-chę) *s. f.* Bagatelle; objet sans consistance.

FANGE (fan-ję) *s. f.* Boue; bourbe; bassesse; abjection.

FANGEUX, EUSE (fan-jeu, jeu-zę) *adj.* Rempli de fange.

FANION (fâ-nion) *s. m.* Petit drapeau de serge de couleur variée servant de signe de ralliement.

FANON (fâ-non) *s. m.* Pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs.

FANTAISIE (fan-tè-zi) *s. f.* Manière de voir, idée qui naît d'un caprice de l'imagination.

FANTAISISTE (fan-tè-zis-tę) *s. m. et f.* Celui, celle qui s'abandonne à sa fantaisie dans un art ou une profession.

FANTASIA (fan-tâ-za) *s. f.* Sorte de jeu équestre et militaire usité chez les Arabes.

FANTASMAGORIE (fan-tas-mâ-go-ri) *s. f.* Production dans l'obscurité de figures lumineuses.

FANTASMAGORIQUE (fan-tas-mâ-go-ri-kę) *adj.* Relatif à la fantasmagorie.

FANTASQUE (fan-tas-kę) *adj.* Capricieux; bizarre; extraordinaire.

FANTASQUEMENT (fan-tas-kę-man) *adv.* D'une manière fantasque.

FANTASSIN (fan-tâ-sin) *s. m.* Soldat qui sert dans l'infanterie.

FANTASTIQUE (fan-tas-ti-kę) *adj.* Qui n'existe qu'en fantaisie, en imagination.

FANTASTIQUEMENT (fan-tas-ti-kę-man) *adv.* D'une manière fantasque.

FANTOCCINI (fan-tô-tchi-ni) *s. m. pl.* Marionnettes italiennes.

FANTÔME (fan-tô-mę) *s. m.* Spectre; vaine image qu'on croit voir.

FANUM (fâ-nom) *s. m.* Temple que les Romains élevaient aux héros.

FAON (fan) *s. m.* Petit d'une biche où d'un chevreuil.

FAQUIN (fâ-kin) *s. m.* Plat personnage qui fait des embarras.

FAQUINERIE (fâ-ki-nę-ri) *s. f.* Acte d'un faquin.

FARANDOLE (fâ-ran-dô-lę) *s. f.* Danse provençale.

FARAUD (fâ-rô) *s. m.* Celui qui se pavane dans ses habits.

FARCE (fâr-sę) *s. f.* Viandes hachées avec des herbes; comédie bouffonne; ce qui est plaisant.

FARCEUR, EUSE (fâr-sęr, seu-zę) *s. m. et f.* Celui, celle qui fait des farces.

FARCIN (fâr-sin) *s. m.* Inflammation qui attaque les chevaux, les mulets.

FARCINEUX, EUSE (far-si-neu, zę) *adj.* Qui a le farcin.

FARCIR (fâr-sir) *v. tr.* Remplir de farce une volaille.

FARD (fâr) *s. m.* Composition pour enluminer le teint; feinte, déguisement.

FARDEAU (fâr-dô) *s. m.* Chose plus ou moins pesante que doit porter un homme, une bête de somme.

FARDER (fâr-dé) *v. tr.* Donner à une chose une apparence qui en cache les défauts.

FARDIER (fâr-dié) *s. m.* Chariot pour transporter de lourdes charges.

FARFADET (fârfâ-dè) *s. m.* Sorte de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER (fâr-fou-yé) *v. tr.* et *int.* Fouiller au milieu des choses en les brouillant, en les mêlant.

FARINACÉ, E (fâ-ri-nâ-sé) *adj.* De la nature de la farine.

FARINE (fâ-ri-nę) *s. f.* Grain moulu, réduit en poudre.

FARINET (fâ-ri-nè) *s. m.* Dé qui n'est marqué que sur une seule face.

FARINEUX, EUSE (fâ-ri-neu, zę) *adj.* Qui produit, qui contient de la farine.

FARINIER (fâ-ri-nié) *s. m.* Celui qui fait le commerce de la farine.

FARNIENTE (far-nin-té) *s. m.* Oisiveté à laquelle on se laisse doucement aller.

FARO (fâ-rô) *s. m.* Sorte de bière fabriquée en Belgique.

FAROUCH ou **FAROUCHE** (farou-chę) *s. m.* Trèfle incarnat, cultivé comme fourrage.

FAROUCHE (fâ-rou-chę) *adj.* Qui se montre ombrageux, irritable contre ceux qui l'approchent.

FARRAGO (fâ-rà-gô) *s. m.* Mélange de diverses espèces de grains.

FASCE (fâ-sę) *s. f.* Partie plate des architraves.

FASCÉ, E (fâ-sé) *adj.* Chargé de fasces de même largeur.

FASCICULE (fâs-si-ku-lę) *s. m.* Livraison d'un ouvrage que l'on publie par parties.

FASCICULÉ, E (fâs-si-ku-lé) *adj.* Disposé en faisceaux, en touffes.

FASCIÉ, E [redacted] *adj.* Déformé par aplatissement.

FASCINAGE (fâ-si-nâ-ję) *s. m.* Ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATEUR, TRICE (fâ-si-nâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui fascine.

FASCINATION (fâ-si-nâ-sion) *s. f.* Action de fasciner.

FASCINE (fâ-si-nę) *s. f.* Fagot de menus branchages pour combler les fossés d'une place.

FASCINER (fâs-si-né) *v. tr.* Captiver irrésistiblement par la puissance du regard.

FASÉOLE (fâ-zé-ô-lę) *s. f.* Nom vulgaire du haricot, de la fève.

FASHION (fâ-zion) à l'anglaise, (fèe-cheun) *s. f.* Mode du monde élégant; le monde élégant.

FASHIONABLE (fâ-zio-nâ-blę) *adj.* Celui qui suit la mode, qui vise à l'élégance.

FASTE (fâs-tę) *s. m.* Étalage de magnificence; ostentation dans les actes ou dans les paroles.

FASTES (fâs-tę) *s. m. pl.* Les tables ou livres des anciens Romains.

FASTIDIEUSEMENT (fâs-ti-dieu-zę-man) *adv.* D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE (fâs-ti-dieu, zę) *adj.* Qui rebute en causant un ennui répété ou prolongé.

FASTUEUSEMENT (fâs-tu-eu-zę-man) *adv.* D'une manière fastueuse.

FASTUEUX, EUSE (fâs-tu-eu, zę) *adj.* Qui aime le faste, le luxe, la magnificence.

FAT (fât) *s. m.* Qui est à la fois sans jugement et plein de prétentions pour lui-même.

FATAL, E, ALS (fâ-tâl, tâ-lę, tâl) *adj.* Prescrit; marqué par le destin; inévitable; funeste.

FATALEMENT (fâ-tâ-lę-man) *adv.* D'une manière fatale.

FATALISME (fâ-tâ-lis-mę) *s. m.* Doctrine des fatalistes.

FATALISTE (fâ-tâ-lis-tę) *s. m.* Partisan du fatalisme qui attribue tout à la fatalité.

FATALITÉ (fâ-tâ-li-té) *s. f.* Enchaînement des choses fatales, de ce qui est réglé par le destin.

FATIDIQUE (fâ-ti-di-kę) *adj.* Qui fait connaître les arrêts du destin.

FATIDIQUEMENT (fâ-ti-di-kę-man) *adv.* Selon les arrêts du destin.

FATIGANT, E (fâ-ti-gan, tę) *adj.* Qui fatigue; qui importune.

FATIGUE (fâ-ti-gę) *s. f.* Se dit de tout ce qui est pénible et capable de lasser.

FATIGUÉ, E (fâ-ti-gé) *adj.* Qui est en proie à la fati[redacted]

FATIGUER (fâ-ti-gé) *v. tr.* Abattre par la dépense de forces; rebuter par l'importunité.

FATRAS (fâ-trâ) *s. m.* Pêle-mêle, amas confus de divers objets.

FATRASSIER (fâ-trâ-sié) *s. m.* Celui qui aime le fatras.

FATUITÉ (fâ-tui-té) *s. f.* Importinence; sottise; satisfaction de soi-[redacted]

FATUM (fâ-tôm) *s. m.* Fatalité; destin.

FAUBERT (fô-bèr) *s. m.* Balai pour nettoyer le pont des navires.

FAUBOURG (fô-bour) *s. m.* Partie d'une ville qui était autrefois hors de son enceinte.

FAUBOURIEN, ENNE (fô-bou-riin, riè-nę) *adj.* et *s.* Qui habite un faubourg.

FAUCHAGE (fô-châ-ję) *s. m.* Action de faucher.

FAUCHAISON (fô-chè-zon) *s. f.* Temps où l'on fauche.

FAUCHE (fô-chę) *s. f.* La quantité d'herbes donnée par les prés qu'on a fauchés.

FAUCHÉE (fô-ché) *s. f.* Ce qu'un faucheur peut couper d'herbe par jour.

FAUCHER (fô-ché) *v. tr.* Couper les foins, la moisson avec la faux.

FAUCHET (fô-chè) *s. m.* Sorte de rateau de bois pour ramasser l'herbe fauchée.

FAUCHEUR (fô-chę.r) *s. m.* Celui qui fauche l'herbe, l'avoine, etc.

FAUCHEUSE (fô-cheu-zę) *s. f.* Machine qui fauche.

FAUCHEUX (fô-cheu) *s. m.* Araignée à longues pattes grêles et velues.

FAUCILLE (fô-si-yę) *s. f.* Instrument dont on se sert pour couper les blés, le seigle, etc.

FAUCILLON (fô-si-yon) *s. m.* Sorte de petite faucille.

FAUCON (fô-kon) *s. m.* Oiseau de proie que l'on dressait autrefois pour la chasse.

FAUCONNEAU (fô-kô-nô) *s. m.* Jeune faucon ; canon de petit calib[redacted]

FAUCONNERIE (fô-kô-nę-ri) *s. f.* Lieu où l'on élève les faucons.

FAUCONNIER (fô-kô-nié) *s. m.* Celui qui élève et dresse les faucons.

FAUCONNIÈRE (fô-kô-niè-rę) *s. f.* Sac plié en deux à l'arçon de la [redacted]lle.

FAUFILER (fô-fi-lé) *v. tr.* Coudre provisoirement, à grands points.

FAUFILURE (fô-fi-lu-rę) *s. f.* Couture à points espacés.

FAUNE (fô-nę) *s. m.* Dieu champêtre des Romains ; l'ensemble des espèces animales d'une région.

FAUSSAIRE (fô-sè-rę) *s. m.* Celui qui fait un acte faux, une fausse signature.

FAUSSEMENT (fô-sę-man) *adv.* D'une manière fausse.

FAUSSER (fô-sé) *v. tr.* Rendre faux ; rendre contraire à la vérité, à la justesse.

FAUSSET (fô-sè) *s. m.* Voix aiguë, dite voix de tête ; cheville pour boucher un tonneau.

FAUSSETÉ (fô-sę-té) *s. f.* Caractère de ce qui est faux.

FAUTE (fô-tę) *s. f.* Manquement à la règle dans un art, une science ; maladresse, besoin.

FAUTEUIL (fô-tę-y) *s. m.* Grand siège à dossier et à bras.

FAUTEUR, TRICE (fô-te-r, tri-sę) *s.* Celui, celle qui agit en faveur de quelqu'un, de quelque chose.

FAUTIF, IVE (fô-tif, ti-vę) *adj.* Qui est en faute ; qui est défectueux.

FAUVE (fô-vę) *adj.* Qui est d'un jaune roux ; tous les animaux qui vivent à l'état sauvage.

[redacted] (fô-vè-tę) *s. f.* Oiseau chanteur dont les plumes sont de couleur fauve.

FAUX, FAUSSE (fô, sę) *adj.* Contraire à la vérité, à la justesse ; feint, discordant ; infidèle.

FAUX-BOURDON (fô-bour-don) *s. m.* Chant d'église, à plusieurs parties.

FAUX-FUYANT (fô-fui-yan) *s. m.* Subterfuge ; échappatoire.

FAVEUR (fâ-vę-r) *s. f.* Bienfait ; bonnes grâces ; bienveillance ; recommandation ; ruban très étroit.

FAVORABLE (fâ-vor-â-blę) *adj.* Qui est à l'avantage de quelqu'un.

FAVORABLEMENT (fâ-vor-â-blę-man) *adv.* D'une manière favorable.

FAVORI (fâ-vor-i) *s. m.* Barbe qui encadre la joue, de chaque côté du visage.

FAVORI, ITE (fâ-vor-i, tę) *s.* et *adj.* Qui a les bonnes grâces ; qui plait le plus.

FAVORISER (fâ-vor-i-zé) *v. tr.* Agir en faveur de quelqu'un ; protéger.

FAVORITISME (fâ-vor-i-tis-mę) *s. m.* Abus de la faveur dans un gouvernement.

FÉAL, E, AUX (fé-âl, â-lę, ô) *adj.* Formule de la chancellerie royale.

FÉBRICITANT, E (fé-bri-si-tan, tę) *adj.* et *s.* Qui a de la fièvre.

FÉBRIFUGE (fé-bri-fu-ję) *adj.* Qui guérit la fièvre.

FÉBRILE (fé-bri-lę) *adj.* Agité par la fièvre ; agité ; désordonné.

FÉCAL, E (fé-kâl, kâ-lę) *adj.* Qui appartient aux excréments.

FÈCES (fè-sę) *s. f. pl.* Sédiment qui reste au fond.

FÉCIAL (fé-siâl) *s. m.* Prêtre romain qui consacrait les traités par des cérémonies religieuses.

FÉCOND (fé-kon) *adj.* Qui peut fournir d'abondantes récoltes.

FÉCONDANT, E (fé-kon-dan, tę) *adj.* Qui féconde.

FÉCONDATION (fé-kon-dâ-sion) *s. f.* Action de féconder.

FÉCONDER (fé-kon-dé) *v. tr.* Rendre fertile, productif.

FÉCONDITÉ (fé-kon-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui est fécond.

FÉCULE (fé-ku-lę) *s. f.* Substance granuliforme, blanche, sans odeur ni saveur.

FÉCULENCE (fé-ku-lan-se) *s. f.* État d'un liquide épais qui dépose.

FÉCULENT, E (fé-ku-lan, te) *adj.* Qui dépose une lie.

FÉCULERIE (fé-ku-le-ri) *s. f.* Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX (fé-dé-râl, râ-le, rô) *adj.* Relatif à une fédération.

FÉDÉRALISER (fé-dé-râ-li-zé) *v. tr.* Organiser en fédération.

FÉDÉRALISME (fé-dé-râ-lis-me) *s. m.* Système du gouvernement fédéral.

FÉDÉRALISTE (fé-dé-râ-lis-te) *s. m.* Partisan du fédéralisme.

FÉDÉRATIF, IVE (fé-dé-râ-tif, ti-ve) *adj.* Relatif au fédéralisme.

FÉDÉRATION (fé-dé-râ-sion) *s. f.* Union politique d'États.

FÉDÉRÉ, E (fé-dé-ré) *adj.* et *s.* Qui fait partie d'une fédération.

FÉDÉRER (fé-dé-ré) *v. tr.* Établir une fédération entre les citoyens d'un même pays.

FÉE (fé) *s. f.* Être fantastique, du sexe féminin, qu'on suppose doué d'un pouvoir surnaturel.

FÉERIE (fé-ri) *s. f.* Monde fantastique où figurent les fées.

FÉERIQUE (fé-ri-ke) *adj.* Qui appartient au monde de la féerie.

FEINDRE (fin-dre) *v. tr.* Simuler, inventer. *V. int.* Dissimuler; hésiter.

FEINTE (fin-te) *s. f.* Dissimulation; artifice; supercherie.

FEINTISE (fin-ti-ze) *s. f.* Action de feindre.

FELD-MARÉCHAL (fèld-ma-ré-châl) *s. m.* Grade correspondant à celui de maréchal de France.

FELDSPATH (fèld-spât) *s. m.* Pierre très dure qui peut rayer le verre.

FELDSPATHIQUE (fèld-spâ-ti-ke) *adj.* Relatif au feldspath.

FÊLE (fè-le) *s. f.* Canne pour souffler le verre.

FÊLÉ, E (fè-lé) *adj.* Qui est fendu sans séparation.

FÊLER (fè-lé) *v. tr.* Fendre un objet cassant sans que les parties se séparent.

FÉLIBRE (fé-li-bre) *s. m.* et *f.* Qui contribue à la renaissance provençale.

FÉLICITATION (fé-li-si-tâ-sion) *s. f.* Action de féliciter.

FÉLICITÉ (fé-li-si-té) *s. f.* Béatitude; grand bonheur

FÉLICITER (fé-li-si-té) *v. tr.* Complimenter sur ce qui arrive d'heureux.

FÉLIN, E (fé-lin, li-ne) *adj.* Qui est de la nature du chat.

FELLAH (fèl-lâ) *s. m.* Paysan ou laboureur égyptien.

FÉLON, ONNE (fé-lön, lô-ne) *adj.* Traître; rebelle; faux; méchant; cruel.

FÉLONIE (fé-lô-ni) *s. f.* Acte de déloyauté, trahison.

FELOUQUE (fe-lou-ke) *s. f.* Sorte de petit navire long et effilé.

FÊLURE (fè-lu-re) *s. f.* Fente d'une chose fêlée, léger trouble de l'intelligence.

FEMELLE (fe-mè-le) *s. f.* Animal du sexe féminin.

FÉMININ, E (fé-mi-nin, ni-ne) *adj.* Qui appartient aux femmes, ou leur est propre.

FÉMINISER (fé-mi-ni-zé) *v. tr.* Donner à un mot le genre féminin.

FEMME (fâ-me) *s. f.* La compagne de l'homme.

FEMMELETTE (fâ-me-lè-te) *s. f.* Femme faible; ignorante; homme dépourvu de courage, d'énergie, de caractère.

FÉMORAL, E, AUX (fé-mor-âl, râ-le, rô) *adj.* Relatif au fémur.

FÉMUR (fé-mur) *s. m.* L'os de la cuisse; le plus long et le plus fort de tous les os du corps.

FENAISON (fe-nè-zon) *s. f.* Action de couper les foins.

FENDANT (fan-dan) *s. m.* Donneur de coups d'épée; batailleur.

FENDERIE (fan-de-ri) *s. f.* Action de fendre le fer; atelier; lieu où on le fend.

FENDEUR (fan-de.r) *s. m.* Ouvrier employé dans une fenderie.

FENDILLÉ, E (fan-di-yé) *adj.* Qui présente un grand nombre de petites fentes.

FENDILLER (SE) (fan-di-yé) *v. pr.*

Se couvrir de petites fentes, de gerçures, de crevasses.

FENDOIR (fan-doâr) *s. m.* Outil qui sert à fendre le bois, l'ardoise.

FENDRE (fan-drę) *v. tr.* Diviser dans le sens de la longueur; séparer; couper.

FENESTRÉ, E (fę-nès-tré) *adj.* Percé à jour.

FENÊTRAGE (fę-nè-trâ-ję) *s. m.* L'ensemble des fenêtres d'une maison, d'un édifice.

FENÊTRE (fę-nè-trę) *s. f.* Ouverture ou baie dans laquelle on fixe la croisée pour la fermer.

FENIL (fę-ni) *s. m.* Grenier où l'on rentre le foin.

FENOUIL (fę-nou-y) *s. m.* Plante aromatique de la famille des ombellifères.

FENOUILLETTE (fę-nou-yè-tę) *s. f.* Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE (fan-tę) *s. f.* Rupture dans le sens de la longueur; greffe; gerçure.

FENTON (fan-ton) *s. m.* Nom donné au fer réduit en baguettes carrées.

FENUGREC (fę-nu-grèk) *s. m.* Plante légumineuse, à graine odorante.

FÉODAL, E AUX (fé-ô-dâl, dâ-lę, dô) *adj.* Qui appartient à un fief.

FÉODALEMENT (fé-ô-dâ-lę-man) *adv.* Suivant le droit féodal.

FÉODALITÉ (fé-ô-dâ-li-té) *s. f.* Ordre politique et social du Moyen âge.

FER (fèr) *s. m.* Métal; poignard; épée; instrument pour repasser le linge, etc.

FER-BLANC (fèr-blan) *s. m.* Fer en lames étamées.

FERBLANTERIE (fèr-blan-tę-ri) *s. f.* Commerce du ferblantier.

FERBLANTIER (fèr-blan-tié) *s. m.* Celui qui travaille le fer-blanc.

FER-CHAUD (fèr-chô) *s. m.* Maladie inflammatoire avec sensation de brûlure à l'estomac.

FÉRIAL, E (fé-riâl, riâ-lę) *adj.* Relatif à la férie.

FÉRIE (fé-ri) *s. f.* Jour de fête; nom que l'Eglise donne aux différents jours de la semaine.

FÉRIÉ, E (fé-rié) *adj.* Où il y a cessation de travail pour la célébration d'une fête.

FÉRIR (fé-rir) *v. tr.* (Vieux verbe qui signifie : frapper, blesser, atteindre.)

FERLAGE (fèr-lâ-ję) *s. m.* Action de plier une voile sur sa vergue.

FERLER (fèr-lé) *v. tr.* Plisser la voile le long de la vergue et l'attacher réduite à son plus petit volume.

FERMAGE (fèr-mâ-ję) *s. m.* Le loyer d'une ferme.

FERMAIL (fèr-mâ-y) *s. m.* La boucle garnie de ses ardillons qui se met aux ceinturons militaires.

FERMANT, E (fèr-man, tę) *adj.* Qu'on peut fermer; qui ferme.

FERME (fèr-mę) *s. f.* Exploitation rurale affermée pour un loyer annuel, une redevance fixe.

FERME (fèr-mę) *adj.* Qui a de la consistance, de la dureté; qui tient fixement.

FERMEMENT (fèr-mę-man) *adv.* D'une manière ferme; sans faiblir.

FERMENT (fèr-man) *s. m.* Levain, substance qui amène la fermentation; ce qui excite.

FERMENTABLE (fèr-man tâ-blę) *adj.* Qui peut fermenter.

FERMENTATION (fèr-man-tâ-sion) *s. f.* Effervescence, agitation des esprits; décomposition.

FERMENTER (fèr-man-té) *v. int.* Être en fermentation; être dans un état d'agitation morale.

FERMENTESCIBLE (fèr-man-tès-si-blę) *adj.* Susceptible de fermentation.

FERMER (fèr-mé) *v. tr.* Clore ce qui est ouvert; enclore. *V. int.* Être clos.

FERMETÉ (fèr-mę-té) *s. f.* Solidité, énergie; courage; dureté.

FERMETURE (fèr-mę-tu-rę) *s. f.* Ce qui sert à fermer.

FERMIER, IÈRE (fèr-mié, miè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exploite une ferme.

FERMOIR (fèr-moâr) *s. m.* Agrafe pour fermer un livre, un portefeuille.

FÉROCE (fé-rô-sę) *adj.* Qui a une nature cruelle, sanguinaire.

FÉROCITÉ (fé-rô-si-té) *s. f.* Naturel d'un animal féroce.

FERRAGE (fè-râ-je) *s. m.* Action de ferrer les pieds d'un cheval.

FERRAILLE (fè-râ-ye) *s. f.* Vieux débris de fer mis au rebut.

FERRAILLER (fè-râ-yé) *v. int.* Batailler; s'escrimer.

FERRAILLEUR (fè-râ-yeu.r) *s. m.* Bretteur; marchand de ferraille.

FERRANT (fè-ran) *adj.* (Maréchal). Qui ferre les chevaux.

FERRÉ, E (fè-ré) *adj.* Qui est garni de fer; qui a les pieds garnis de fer.

FERREMENT (fè-re-man) *s. m.* Outil pour ferrer.

FERRER (fè-ré) *v. tr.* Mettre des fers aux pieds d'un cheval.

FERRET (fè-rè) *s. m.* Fer d'aiguillette, de lacet.

FERREUR (fè-reu.r) *s. m.* Ouvrier qui ferre les lacets.

FERRIÈRE (fè-riè-re) *s. f.* Sac de cuir où les serruriers mettent leurs outils.

FERRONNERIE (fè-rô-ne-ri) *s. f.* Menus ouvrages de fer; fabrique, usine de gros ouvrages.

FERRONNIER, NIÈRE (fè-rô-nié, niè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend de la ferronnerie.

FERRUGINEUX, EUSE (fè-ru-ji-neu, ze) *adj.* Qui contient du fer.

FERRURE (fè-ru-re) *s. f.* Tous les articles de fer employés dans une construction.

FERTILE (fèr-ti-le) *adj.* Abondant; fécond; qui produit beaucoup.

FERTILEMENT (fèr-ti-le-man) *adv.* D'une manière fertile.

FERTILISABLE (fèr-ti-li-zâ-ble) *adj.* Qui peut être fertilisé.

FERTILISANT, E (fèr-ti-li-zan, te) *adj.* Qui fertilise.

FERTILISATION (fèr-ti-li-zâ-sion) *s. f.* Action de fertiliser.

FERTILISER (fèr-ti-li-zé) *v. tr.* Rendre fertile.

FERTILITÉ (fèr-ti-li-té) *s. f.* État de ce qui est fertile.

FÉRULE (fé-ru-le) *s. f.* Palette de bois ou de cuir; plante de la famille des ombellifères.

FERVEMMENT (fèr-vâ-man) *adv.* Avec ferveur (rare).

FERVENT, E (fèr-van, te) *adj.* Qui est plein de ferveur.

FERVEUR (fèr-veu.r). Zèle ardent pour les œuvres de piété.

FESSE (fè-se) *s. f.* Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et des animaux.

FESSÉE (fè-sé) *s. f.* Coups de main ou de verges donnés sur les fesses.

FESSE-MATHIEU (fè-se-mâ-tieu) *s. m.* Avare; usurier.

FESSER (fè-sé) *v. tr.* Fouetter, frapper sur les fesses.

FESSEUR, EUSE (fè-seu.r, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne le fouet.

FESSIER (fè-sié) *s. m.* Les fesses d'un petit enfant.

FESTIN (fès-tin) *s. m.* Repas de fête, d'apparat, en l'honneur de quelqu'un.

FESTINER (fès-ti-né) *v. int.* Faire des festins, de bons repas.

FESTIVAL (fès-ti-vàl) *s. m.* Grande fête musicale.

FESTON (fès-ton) *s. m.* Faisceau de branches entremêlées de fleurs et de fruits; broderie.

FESTONNER (fès-tô-né) *v. tr.* Découper en feston; marcher de travers.

FESTOYER (fès-toâ-yé) *v. tr.* Faire fête à quelqu'un. *V. int.* Vivre en festins.

FÊTARD, ARDE (fè-târ, de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la fête, qui s'amuse.

FÊTE (fè-te) *s. f.* Jour consacré au culte; réjouissance; bon accueil.

FÊTER (fè-té) *v. tr.* Célébrer une fête; accueillir.

FETFA (fèt-fâ) *s. m.* Jugement sans appel du mufti, chez les orientaux.

FÉTICHE (fé-ti-che) *s. m.* Objet matériel divinisé par certains peuples sauvages.

FÉTICHISME (fé-ti-chis-me) *s. m.* Culte des fétiches; superstition.

FÉTICHISTE (fé-ti-chis-te) *adj.* et *s.* Qui adore les fétiches.

FÉTIDE (fé-ti-de) *adj.* Qui a une odeur infecte qui fait soulever le cœur.

FÉTIDITÉ (fé-ti-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est fétide.

FÉTU (fé-tu) *s. m.* Brin de paille qui n'a pas été brisé par le fléau.

FÉTUQUE (fé-tu-kẹ) *s. f.* Plante formant un genre de la famille des graminées.

FEU (feu) Dégagement de chaleur avec accompagnement de lumière; ardeur.

FEU, E (feu) *adj.* Défunt, défunte depuis peu de temps.

FEUDATAIRE (feu-dâ-tè-rẹ) *s. m.* Celui qui possède un fief.

FEUDISTE (feu-dis-tẹ) *s. m.* Savant dans la matière des fiefs.

FEUILLAGE (fẹ-yâ-jẹ) *s. m.* Ensemble des feuilles d'un arbre.

FEUILLAISON (fẹ-yè-zon) *s. f.* Temps où les feuilles se renouvellent.

FEUILLANT, INE (fẹ-yan, ti-nẹ) *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de l'ordre des Feuillants. *S. f.* Gâteau feuilleté.

FEUILLARD (fẹ-yâr) *s. m.* Branches de châtaignier ou de saule fendues en deux pour faire des cercles.

FEUILLE (fẹ-yẹ) *s. f.* Partie de la plante qui garnit les tiges et les rameaux; métal; papier.

FEUILLÉ, E (fẹ-yé) *adj.* Qui est garni de feuilles.

FEUILLÉE (fẹ-yé) *s. f.* Couvert formé de branches d'arbres garnies de feuilles.

FEUILLE-MORTE (fẹ-yẹ-mor-tẹ) *adj.* Qui est de la couleur des feuilles sèches.

FEUILLER (fẹ-yé) *v. int.* Se garnir [redacted] feuilles. *V. tr.* Représenter le feuillage des arbres.

FEUILLET (fẹ-yè) *s. m.* Chaque partie d'une feuille de papier qui contient deux pages.

FEUILLETAGE (fẹ-yẹ-tâ-jẹ) *s. m.* Action de feuilleter la pâte.

FEUILLETER (fẹ-yẹ-té) *v. tr.* Tourner les feuillets d'un livre; préparer la pâte.

FEUILLETIS (fẹ-yẹ-ti) *s. m.* Angle d'un diamant; défaut dans l'ardoise.

FEUILLETON (fẹ-yẹ-ton) *s. m.* Partie réservée au bas d'un journal pour diverses publications.

FEUILLETONISTE (fẹ-yẹ-tô-nis-tẹ) *s.* Écrivain qui fait des feuilletons dans un journal.

FEUILLETTE (fẹ-yè-tẹ) *s. f.* Fût contenant suivant les pays 100 à 140 litres.

FEUILLU, E (fẹ-yu) *adj.* Qui est chargé de feuilles.

FEUILLURE (fẹ-yu-rẹ) *s. f.* Entaille pratiquée pour recevoir une partie saillante.

FEURRE (fẹ-rẹ) *s. m.* Paille longue pour empailler les chaises.

FEUTRAGE (feu-trâ-jẹ) *s. m.* Action de feutrer.

FEUTRE (feu-trẹ) *s. m.* Tissu dru, serré, fait de laine ou de poil agglutiné et foulé.

FEUTRER (feu-tré) *v. tr.* Agglutiner et fouler le poil, la laine pour en former le feutre.

FEUTRIER (feu-tri-yé) *s. m.* Ouvrier qui fabrique le feutre.

FEUTRIÈRE (feu-tri-yè-rẹ) *s. f.* Toile sur laquelle le chapelier étale le feutre dont il veut faire un chapeau.

FÈVE (fè-vẹ) *s. f.* Plante légumineuse, qui sert d'aliment.

FÉVEROLE (fé-vẹ-rô-lẹ) *s. f.* Petite fève des marais qui sert à la nourriture des bestiaux.

FÉVIER (fé-vié) *s. m.* Arbre épineux exotique, de la famille des légumineuses.

FÉVRIER (fé-vri-yé) *s. m.* Second mois de l'[redacted].

FEZ (fèz) *s. m.* Bonnet rouge à grosse mèche de laine ou de soie bleue en usage dans tout l'Orient.

FI (fi) *interj.* Marque le mépris, l'aversion, l'horreur.

FIACRE (fiâ-krẹ) *s. m.* Voiture de place qu'on prend à la course ou à l'heure.

FIANÇAILLES (fian-sâ-yẹ) *s. f. pl.* Promesse mutuelle de mariage.

FIANCÉ, E (fian-sé) *s.* Qui a promis le mariage.

FIANCER (fian-sé) *v. tr.* Engager sa foi; promettre en mariage.

FIASCO (fiâs-kô) *s. m.* Échec d'un auteur, d'un artiste auprès du public.

FIBRE (fi-brẹ) *s. f.* Filament des chairs; filet des plantes.

FIBREUX, EUSE (fi-breu-zẹ) *adj.* Qui a des fibres.

FIBRILLE (fi-bri-lẹ) *s. f.* Petite fibre; ramification capillaire d'une racine.

FIBRINE (fi-bri-nȩ) *s. f.* Substance organique liquide, inodore.

FIBULE (fi-bu-lȩ) *s. f.* Broche antique, agrafe de métal.

FIC (fik) *s. m.* Excroissance, tumeur qui vient en différentes parties du corps.

FICAIRE (fi-kè-rȩ) *s. f.* Plante herbacée, du genre renoncule.

FICELÉ, E (fi-sȩ-lé) *adj.* Qui est attaché avec de la ficelle; mal arrangé dans ses vêtements.

FICELER (fi-sȩ-lé) *v. tr.* Attacher, lier avec de la ficelle.

FICELEUR, EUSE (fi-sȩ-lȩ.r, leu-zȩ) *s.* Celui, celle qui ficelle.

FICELIER (fi-sȩ-lié) *s. m.* Dévidoir pour la ficelle.

FICELLE (fi-sè-lȩ) *s. f.* Petite corde faite de plusieurs fils de chanvre.

FICHE (fi-chȩ) *s. f.* Cheville; outil; marque de jeu.

FICHER (fi-ché) *v. tr.* Faire entrer par la pointe. (**Se ficher**) *v. pr.* Se moquer.

FICHET (fi-chè) *s. m.* Petite fiche d'ivoire qu'on met dans les trous du trictrac.

FICHOIR (fi-choâr) *s. m.* Petit bâton fendu pour fixer sur une corde tendue du linge à sécher.

FICHU (fi-chu) *s. m.* Pointe d'étoffe, de dentelle dont les femmes s'entourent le cou.

FICHU, E (fi-chu) *adj.* Mal fait; ridicule; inconvenant; perdu.

FICOÏDE (fi-kô-i-dȩ) *s. f.* Genre de plantes exotiques qui portent un fruit semblable à la figue.

FICTIF, IVE (fik-tif, ti-vȩ) *adj.* Imaginé à plaisir; feint; supposé.

FICTION (fik-sion) *s. f.* Invention de choses fictives.

FICTIVEMENT (fik-ti-vȩ-man) *adv.* D'une manière fictive.

FIDÉICOMMIS (fi-dé-i-kô-mi) *s. m.* Legs fait à condition de le remettre à une autre personne.

FIDÉICOMMISSAIRE (fi-dé-i-kô-mi-sè-rȩ) *s. m.* Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR (fi-dé-ju-sȩ.r) *s. m.* Celui qui se porte garant de la dette d'un autre.

FIDÉJUSSION (fi-dé-ju-sion) *s. f.* Garantie; cautionnement.

FIDÈLE (fi-dè-lȩ) *adj.* et *s.* Qui est dans la vraie religion; qui a de la fidélité; conforme à la vérité.

FIDÈLEMENT (fi-dè-lȩ-man) *adv.* D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ (fi-dé-li-té) *s. f.* Foi, loyauté; probité scrupuleuse; exactitude.

FIDUCIAIRE (fi-du-siè-rȩ) *adj.* Qui s'appuie sur la confiance; papier; monnaie; billets de banque.

FIDUCIAIREMENT (fi-du-siè-rȩ-man) *adv.* D'une manière fiduciaire.

FIEF (fi-èf) *s. m.* Domaine noble relevant du seigneur d'un autre domaine

FIEFFÉ, E (fiè-fé) *adj.* Qui a atteint le suprême degré dans un vice, dans une mauvaise qualité.

FIEFFER (fiè-fé) *v. tr.* Donner un fief, donner à fief.

FIEL (fièl) *s. m.* La bile de l'homme et des animaux; haine; aigreur; colère.

FIENTE (fian-tȩ) *s. f.* Excréments de divers animaux, principalement des oiseaux.

FIENTER (fian-té) *v. tr.* Fumer la terre avec de la fiente.

FIER (Se fié) *v. pr.* Mettre sa confiance en quelqu'un ou en quelque chose.

FIER, FIÈRE (fièr, fiè-rȩ) *adj.* Orgueilleux; hardi; grand; élevé; robuste; considérable.

FIER-À-BRAS (fiè-rà-brâ) *s. m.* Fanfaron de bravoure.

FIÈREMENT (fiè-rȩ-man) *adv.* D'une manière fière.

FIÉROT, E (fiè-rô, rô-tȩ) *adj.* et *s.* Qui a une vanité sotte et ridicule.

FIERTE (fièr-tȩ) *s. f.* Vieux mot qui signifiait la châsse d'un saint.

FIERTÉ (fièr-té) Caractère de celui qui est fier.

FIÈVRE (fiè-vrȩ) *s. f.* Chaleur contre nature qui provient de l'intempérie du sang ou des humeurs.

FIÉVREUX, EUSE (fié-vreu, zȩ) *adj.* et *s.* Qui cause la fièvre; qui a la fièvre.

FIÉVROTTE (fié-vrô-tȩ) *s. f.* Petite fièvre légère.

FIFRE (fi-frȩ) *s. m.* Petite flûte,

d'un son très aigu; celui qui en joue.

FIGÉ, E (fi-jé) *adj.* Rendu compact par le refroidissement.

FIGEMENT (fi-jǫ-man) *s. m.* Action par laquelle un liquide se fige.

[redacted] *v. tr.* Épaissir, condenser par le refroidissement. **(Se figer)** *v. pr.* Se congeler.

FIGNOLER (fi-gnô-lé) *v. int.* Raffiner; enchérir sur les autres. *V. tr.* Exécuter avec minutie.

FIGUE (fi-gę) *s. f.* Sorte de fruit mou et sucré plein de petits grains.

FIGUERIE (fi-gę-ri) *s. f.* Lieu destiné à la culture des figuiers.

FIGUIER (fi-ghié) *s. m.* Arbre de la famille des urticées qui produit la figue.

FIGULINE (fi-gu-li-nę) *adj.* Qui est propre à la fabrication des poteries.

FIGURANT, E (fi-gu-ran, tę) *s. m.* et *f.* Personnage accessoire ou muet dans une Pièce de théâtre.

FIGURATIF, IVE (fi-gu-rà-tif, ti-vę) *adj.* Qui retrace la figure des objets.

FIGURATION (fi-gu-rà-sion) *s. f.* Action de figurer.

FIGURATIVEMENT (fi-gu-rà-ti-vę-man) *adv.* D'une manière figurative.

FIGURE (fi-gu-rę) *s. f.* Forme extérieure; état; représentation; symbole; expression métaphorique.

FIGURÉ, E (fi-gu-ré) *adj.* Rendu trait pour trait; qui contient une ou plusieurs figures de mots; symboliq[redacted].

FIGURÉMENT (fi-gu-ré-man) *adv.* D'une manière figurée.

FIGURER (fi-gu-ré) *v. tr.* Offrir l'apparence d'une chose; représenter; faire figure.

FIGURINE (fi-gu-ri-nę) *s. f.* Petites figures antiques de terre cuite, de bronze, d'argent, etc.

FIGURISME (fi-gu-ris-mę) *s. m.* Secte des figuristes.

FIGURISTE (fi-gu-ris-tę) *s. m.* Qui regarde l'ancien Testament [redacted] la figure du nouveau.

FIL (fil) *s. m.* Petit brin long et délié de chanvre, de lin, de soie, de métal, etc.; courant de l'eau; suite d'un discours;

FILAGE (fi-là-ję) *s. m.* Manière de filer le chanvre, le coton, la laine, etc.

FILAIRE (fi-lè-rę) *s. f.* Genre de vers intestinaux semblables à des fils.

FILAMENT (fi-là-man) *s. m.* Élément long et délié dont sont formés certains tissus végétaux, animaux, minéraux.

FILAMENTEUX, EUSE (fi-là-man-teu, zę) *adj.* Qui a des filaments.

FILANDIÈRE (fi-lan-diè-rę) *s. f.* Qui file par métier.

FILANDRE (fi-lan-drę) *s. f.* Fils blancs qui volent en l'air; fibres de la viande; petits vers.

FILANDREUX, EUSE (fi-lan-dreu, zę) *adj.* Qui est rempli de filandres.

FILANT, E (fi-lan, tę) *adj.* Qui file; qui coule doucement.

FILASSE (fi-là-sę) *s. f.* Matière textile du chanvre, du lin, non encore filée.

FILASSIER, IÈRE (fi-là-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Qui apprête la filasse et la vend.

FILATEUR (fi-là-tęur) *s. m.* Celui qui dirige une filature.

FILATURE (fi-là-tu-rę) *s. f.* Usine où l'on file les matières textiles.

FILE (fi-lę) *s. f.* Suite de personnes qui vont l'une derrière l'autre sur une même ligne.

FILÉ (filé) *s. m.* Or, argent, métal, tiré à la filière.

FILEMENT (fi-lę-man) *s. m.* Action de filer.

FILER (fi-lé) *v. tr.* Faire du fil; lâcher peu à peu. *V. intr.* aller l'un après l'autre; s'esquiver.

FILERIE (fi-lę-ri) *s. f.* Endroit où l'on file le chanvre.

FILET (fi-lè) *s. m.* Ligament sous la langue; fibre; rets; piège; fil délié; dentelle; réseau pour les cheveux.

FILETER (fi-lę-té) *v. tr.* Tirer le fil de fer à la filière.

FILEUR, EUSE (fi-leur, leu-zę) *s. m.* et *f.* Qui fait du fil.

FILIAL, E, AUX (fi-liàl, lià-lę, liô) *adj.* Qui est du devoir des enfants.

FILIALEMENT (fi-lià-lę-man) *adv.* D'une manière filiale.

FILIATION (fi-lià-sion) *s. f.* Descendance; race; généalogie.

[redacted] (fi-liè-rę) *s. f.* Instrument

pour étirer les métaux ; longue, rude épreuve.

FILIFORME (fi-li-for-mᵉ) *adj.* Délié comme un fil.

FILIGRANE (fi-li-grâ-nᵉ) *s. m.* Travail d'orfévrerie à jour et à filets ; marque dans le papier.

FILIN (fi-lin) *s. m.* Cordage à torsion simple pour la marine.

FILLE (fi-yᵉ) *s. f.* Enfant du sexe féminin ; femme non mariée.

FILLETTE (fi-yè-tᵉ) *s. f.* Petite fille ; jeune fille.

FILLEUL, E (fi-yᵉ.l, yᵉ-lᵉ) *s. m.* et *f.* Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts du baptême.

FILOCHE (fi-lô-chᵉ) *s. f.* Câble de moulin ; réseau de soie, de cordonnet.

FILON (fi-lon) *s. m.* Veine métallique dans un terrain.

FILOSELLE (fi-lô-zè-lᵉ) *s. f.* Sorte de grosse soie.

FILOU (fi-lou) *s. m.* Celui qui dérobe subtilement.

FILOUTER (fi-lou-té) *v. tr.* Voler avec adresse ; tricher au jeu.

FILOUTERIE (fi-lou-tᵉ-ri) *s. f.* Action de filouter.

FILS (fis) *s. m.* Un enfant mâle par rapport à son père ou à sa mère.

FILTRAGE (fil-trâ-jᵉ) *s. m.* Action de filtrer.

FILTRANT, E (fil-tran, tᵉ) *adj.* Qui sert à filtrer.

FILTRATION (fil-trâ-sion) *s. f.* Opération d'un liquide qui se fait jour au travers d'un milieu perméable.

FILTRE (fil-trᵉ) *s. m.* Tout ce qui sert à filtrer.

FILTRER (fil-tré) *v. tr.* Clarifier un liquide en le passant par le filtre.

FILURE (fi-lu-rᵉ) *s. f.* Manière dont une matière textile est filée.

FIN (fin) *s. f.* Ce qui termine ; but ; intention ; mort.

FIN, E (fin, fi-nᵉ) *adj.* Délié ; [redacted] excellent ; subtil ; délicat ; rusé ; adroit.

FINAGE (fi-nâ-jᵉ) *s. m.* Étendue du territoire d'une commune.

FINAL, E, ALS (fi-nâl, nâ-lᵉ, nâl) *adj.* Qui finit.

FINALE (fi-nâ-lᵉ) *s. m.* Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra.

FINALEMENT (fi-nâ-lᵉ-man) *adv.* Enfin ; en dernier résultat.

FINANCE (fi-nan-sᵉ) *s. f.* Argent comptant ; le maniement des grandes affaires d'argent.

FINANCER (fi-nan-sé) *v. int.* Débourser de l'argent comptant.

FINANCIER (fi-nan-sié) *s. m.* Qui est dans les affaires de finance.

FINANCIÈREMENT (fi-nan-siè-rᵉ-man) *adv.* En matière de finance.

FINASSER (fi-nâ-sé) *v. int.* User de finesses grossières.

FINASSERIE (fi-nâ-sᵉ-ri) *s. f.* Petite ou mauvaise finesse.

FINASSEUR, EUSE (fi-nâ-seᵘr, seu-zᵉ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui finasse.

FINASSIER, IÈRE (fi-nâ-sié, siè-rᵉ) *s.* Celui, celle qui emploie des finasseries.

FINAUD, E (fi-nô, nô-dᵉ) *adj.* et *s.* Qui a une finesse dont il est bon de se défier.

FINEMENT (fi-nᵉ-man) *adv.* D'une manière fine.

FINESSE (fi-nè-sᵉ) *s. f.* Caractère de ce qui est fin.

FINET, ETTE (fi-nè, tᵉ) *adj.* Qui a une certaine finesse d'esprit.

FINETTE (fi-nè-tᵉ) *s. f.* Etoffe de coton qu'on emploie pour doublure.

FINI, E (fi-ni) *adj.* Qui est à sa fin ; soigneusement terminé.

FINIR (fi-nir) *v. tr.* Terminer ; mettre fin ; perfectionner. *V. int.* Prendre fin ; mourir.

FINISSEUR, EUSE (fi-ni-seᵘ.r, seu-zᵉ) *s.* Celui, celle qui finit ; qui donne la dernière main.

FIOLE (fiô-lᵉ) *s. f.* Petite bouteille de verre.

FIORITURE (fior-i-tu-rᵉ) *s. f.* Ornement ajouté à la musique du compositeur.

FIRMAMENT (fir-mâ-man) *s. m.* La voûte céleste.

FIRMAN (fir-man) *s. m.* Ordre, permis émanent d'un souverain d'Orient.

FISC (fisk) *s. m.* Administration chargée de la perception de l'impôt.

FISCAL, E, AUX (fis-kâl, kâ-lᵉ, kô) *adj.* Qui se rapporte au fisc.

FISCALITÉ (fis-kâ-li-té) *s. f.* Système des lois, des mesures relatives au fisc.

FISSILE (fis-si-lᵉ) *adj.* Qui tend à

se fendre, à se diviser en lamelles.

FISSIPARE (fis-si-pâ-rę) *adj.* Qui se multiplie par fragments détachés de son propre corps.

FISSIPÈDE (fis-si-pè-dę) *adj.* Qui a les pieds divisés en doigts.

FISSURE (fis-su-rę) *s. f.* Petite crevasse ; petite fente.

FISTULE (fis-tu-lę) *s. f.* Canal accidentel formé par une ulcération.

FISTULEUX, EUSE (fis-tu-leu, zę) *adj.* Relatif à une fistule.

FIXATION (fik-sâ-sion) *s. f.* Action de fixer.

FIXAGE (fik-sâ-ję) *s. m.* Opération par laquelle on fixe.

FIXATEUR (fik-sâ-tę.r) *s. m.* Instrument pour insuffler le fixatif sur les dessins ; substance qui sert à fixer les couleurs sur un tissu, l'image photographique sur un cliché, etc.

FIXATIF, IVE (fik-sâ-tif, ti-vę) *adj.* Préparation qu'on étend ou qu'on insuffle pour fixer.

FIXE (fik-sę) *adj.* Immobile ; invariable ; certain ; déterminé.

FIXÉ (fik-sé) *s. m.* Tableau à l'huile qu'on recouvre d'une glace qui tient lieu de vernis.

FIXEMENT (fik-sę-man) *adv.* D'une manière fixe.

FIXER (fik-sé) *v. tr.* Rendre fixe ; coaguler ; déterminer ; attacher ; affermir. (**Se fixer**) *v. pr.* S'arrêter.

FIXITÉ (fik-si-té) *s. f.* État de ce qui est fixe.

FLA (flâ) *s. m.* Double coup frappé de la baguette sur le tambour.

FLACCIDITÉ (flâk-si-di-té) *s. f.* État de ce qui est flasque.

FLACON (flâ-kon) *s. m.* Petite bouteille de verre, de cristal ou de porcelaine.

FLAGELLATION (flâ-jèl-lâ-sion) *s. f.* Action de flageller.

FLAGELLER (flâ-jèl-lé) *v. tr.* Infliger le supplice du fouet.

FLAGEOLER (flâ-jô-lé) *v. int.* Vaciller en marchant.

FLAGEOLET (flâ-jô-lè) *s. m.* Flûte à bec percée de six trous ; espèce de haricot.

FLAGORNER (flâ-gor-né) *v. tr.* Flatter bassement.

FLAGORNERIE (flâ-gor-nę-ri) *s. f.* Flatterie basse et intéressée.

FLAGORNEUR, EUSE (flâ-gor-nę.r, neu-zę) *s.* Celui, celle qui flagorne.

FLAGRANT, E (flâ-gran, tę) *adj.* Qui éclate sous les yeux ; qui se commet actuellement.

FLAIR (flèr) *s. m.* L'odorat subtil du chien ; le discernement instinctif des choses.

FLAIRER (flè-ré) *v. tr.* Essayer de discerner par l'odeur ; pressentir.

FLAIREUR, EUSE (flè-rę.r, reu-zę) *s.* Celui, celle qui flaire.

FLAMANT (flâ-man) *s. m.* Oiseau de l'ordre des Échassiers.

FLAMBAGE (flan-bâ-ję) *s. m.* Action de flamber.

FLAMBANT, E (flan-ban, tę) *adj.* Qui flambe.

FLAMBE (flan-bę) *s. f.* Feu clair ; iris d'Allemagne, à fleur rouge.

FLAMBÉ, E (flan-bé) *adj.* Passé à la flamme ; ruiné ; perdu.

FLAMBEAU (flan-bô) *s. m.* Ce qui sert à porter des bougies, des chandelles.

FLAMBÉE (flan-bé) *s. f.* Feu clair de javelles qu'on allume pour se réchauffer sur l'heure.

FLAMBER (flan-bé) *v. tr.* Passer à la flamme pour brûler le duvet, les poils, etc.

FLAMBERGE (flan-bèr-ję) *s. f.* Longue et lourde épée de chevalier.

FLAMBOIEMENT (flan-bôâ-man) *s. m.* Éclat d'une chose qui flamboie.

FLAMBOYANT, E (flan-bôâ-yan, tę) *adj.* Qui flamboie.

FLAMBOYER (flan-bôâ-yé) *v. int.* Jeter un grand éclat ; briller.

FLAMICHE (flâ-mi-chę) *s. f.* Pâtisserie faite de beurre, d'œufs et de fromage.

FLAMME (flâ-mę) *s. f.* Partie subtile du feu ; banderolle ; instrument de chirurgie.

FLAMMÈCHE (flâ-mè-chę) *s. f.* Parcelle enflammée qui se détache d'un foyer.

FLAMMEROLE (flâ-mę-rô-lę) *s. f.* Nom populaire des feux follets, des feux Saint-Elme.

FLAN (flan) *s. m.* Tarte mollette faite avec de la farine, de la crème et des œufs.

FLANC (flan) *s. m.* Partie du corps depuis les côtes jusqu'aux hanches ; côté.

FLANDRIN (flan-drin) *s. m.* Grand corps mou, sans énergie.

FLANELLE (flâ-nè-lę) *s. f.* Étoffe douce, pelucheuse, de laine ou cardée.

FLÂNER (flâ-né) *v. int.* Se promener en musant; perdre son temps.

FLÂNERIE (flâ-nę-ri) *s. f.* Action de flâner.

FLÂNEUR, EUSE (flâ-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui flâne.

FLANQUANT, E (flan-kan, tę) *adj.* Qui défend les approches d'une place.

FLANQUEMENT (flan-kę-man) *s. m.* Action de flanquer.

FLANQUER (flan-ké) *v. tr.* Garnir sur les flancs; fortifier; donner; jeter.

FLAQUE (flâ-kę) *s. f.* Petite mare d'eau sans profondeur.

FLAQUÉE (flâ-ké) *s. f.* Quantité de liquide que quelqu'un lance brusquement.

FLAQUER (flâ-ké) *v. tr.* Lancer brusquement un liquide contre quelqu'un.

FLASQUE (flâs-kę) *adj.* Mou et sans force; sans vigueur; sans fermeté.

FLASQUEMENT (flâs-kę-man) *adv.* D'une manière flasque.

FLATTER (flâ-té) *v. tr.* Louer excessivement; caresser; délecter; embellir. (**Se flatter**) *v. pr.* Espérer.

FLATTERIE (flâ-tę-ri) *s. f.* Action de flatter; de caresser par des louanges fausses ou exagérées.

FLATTEUR, EUSE (flâ-tę.r, teu-zę) *s. f.* et *m.* Celui, celle qui flatte.

FLATTEUSEMENT (flâ-teu-zę-man) *adv.* D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE (flâ-tueu, zę) *adj.* Qui occasionne des flatuosités.

FLATUOSITÉ (flâ-tuô-zi-té) *s. f.* Gaz accumulé dans le canal digestif.

FLÉAU (flé-ô) *s. m.* Instrument pour battre le blé; levier de la balance; calamité publique.

FLÈCHE (flè-chę) *s. f.* Trait qui se décoche; aiguille de clocher; partie d'une voiture.

FLÉCHIR (flé-chir) *v. tr.* Courber; adoucir, attendrir. (**Se fléchir**) *v. pr.* Se soumettre; s'abaisser.

FLÉCHISSEMENT (flé-chi-sę-man) *s. m.* Action de fléchir.

FLÉCHISSEUR (flé-chi-sę.r) *s.* et *adj.* Muscle destiné à fléchir les genoux.

FLEGMASIE (flèg-mâ-zi) *s. f.* Inflammation. (V. Phlegmasie).

FLEGMATIQUE (flèg-mâ-ti-kę) *adj.* Qui a un caractère calme, qui se possède.

FLEGMATIQUEMENT (flèg-mâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière flegmatique.

FLEGME (flèg-mę) *s. m.* Caractère de celui qui a du sang-froid.

FLÉOLE (flé-ô-lę) *s. f.* Sorte de graminée qui croît dans les prairies.

FLÉTRIR (flé-trir) *v. tr.* Enlever l'éclat, la fraîcheur, faner; ternir; déshonorer.

FLÉTRISSANT, E (flé-tri-san, tę) *adj.* Qui flétrit; qui déshonore.

FLÉTRISSURE (flé-tri-su-rę) *s. f.* État d'une chose flétrie.

FLEUR (flę.r) *s. f.* Production des végétaux qui précède et donne le fruit; lustre; éclat; ornement.

FLEURAISON (flę-rè-zon) et **FLORAISON** (flor-è-zon) *s. f.* Production de la fleur.

FLEURDELISER (flę.r-dę-li-zé) *v. tr.* Semer de fleurs de lis.

FLEURER (flę-ré) *v. int.* Répandre une odeur.

FLEURET (flę-rè) *s. m.* Épée sans tranchant ni pointe; premier choix de laine, du coton, du fil.

FLEURETTE (flę-rè-tę) *s. f.* Petite fleur; propos galants.

FLEURI, E (flę-ri) *adj.* Qui est plein de fraîcheur et d'éclat.

FLEURIR (flę-rir) *v. int.* Être en fleurs; être en pleine vigueur; prospérer.

FLEURISSANT, E (flę-ri-san, tę) *adj.* Qui fleurit; qui est en fleurs.

FLEURISTE (flę-ris-tę) *adj.* et *s.* Qui cultive spécialement des fleurs; qui vend des fleurs.

FLEURON (flę-ron) *s. m.* Corolle; ornement en forme de fleur.

FLEURONNÉ, E (fleu-ro-né) *adj.* Orné de fleurons, de fleurs.

FLEUVE (fleu-vẹ) *s. m.* Grand cours d'eau qui se jette dans la mer.

FLEXIBILITÉ (flèk-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE (flèk-si-blẹ) *adj.* Qui se plie aisément.

FLEXION (flèk-sion) *s. f.* Action de fléchir, modification qu'éprouve un mot par le changement de ses désinences.

FLEXUEUX, EUSE (flèk-sueu, zẹ) *adj.* Qui présente des courbures en divers sens.

FLEXUOSITÉ (flèk-suô-zi-té) *s. f.* État de ce qui est flexueux.

FLIBUSTE (fli-bus-tẹ) *s. f.* Action de piller; de voler sur mer. (Vieilli).

FLIBUSTER (fli bus-té) *v. tr.* Filouter; voler.

FLIBUSTIER (fli-bus-tié) *s. m.* Aventurier; pirate; filou.

FLIC-FLAC (flik-flak) *s. m.* Bruit que fait le claquement d'un fouet; suite de soufflets donnés.

FLINT-GLASS (fli-nt-glâs) *s. m.* Espèce de cristal très pur.

FLIRTAGE (flir-tâ-jẹ) quelques-uns disent flẹ-r-tâ-jẹ. Action de flirter.

FLIRTATION (flir et flẹ-r-tâ-sion) *s. f.* Manège de celui, de celle qui flirte.

FLIRTER (flir et flẹ-r-té) *v. int.* Échanger des coquetteries.

FLOCHE (flo-chẹ) *adj.* Velouté; velu; soie qui n'est pas torse.

FLOCON (flo-kon) *s. m.* Petite touffe légère de laine, de soie, de coton, de neige.

FLOCONNEUX, EUSE (flo-kô-neu, zẹ) *adj.* Qui est en flocons.

FLONFLON (flon-flon) *s. m.* Refrain de chanson.

FLORAL, E (flor-âl, râ-lẹ) *adj.* Relatif à la fleur.

FLORAUX (flor-ô) *adj.* (Jeux). Se dit des concours littéraires où les lauréats reçoivent des fleurs d'or ou d'argent.

FLORE (flor-ẹ) *s. f.* Ensemble des plantes d'un pays, d'une région; livre en donnant la description.

FLORÉAL (flor-é-âl) *s. m.* Huitième mois de l'année républicaine. (20 avril, 19 mai).

FLORENCE (flor-an-sẹ) *s. m.* Taffetas très léger.

FLORÈS (flor-ès) *s. m.* Avoir un succès d'élégance, de beauté ou de talent.

FLORICOLE (flor-i-ko-lẹ) *adj.* Qui vit sur les fleurs.

FLORICULTURE (flor-i-kul-tu-rẹ) *s. f.* Culture des plantes à fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉ, E (flor-i-dé) *adj.* Qui a quelque analogie avec une fleur.

FLORIFÈRE (flor-i-fè-rẹ) *adj.* Qui porte des fleurs.

FLORIN (flor-in) *s. m.* Monnaie étrangère, en usage dans un grand nombre de pays.

FLORISSANT, E (flor-i-san, tẹ) *adj.* Prospère, brillant.

FLOSCULEUX, EUSE (flos-ku-leu, zẹ) *adj.* Composé de fleurons.

FLOT (flô) *s. m.* Onde; vague; flux et reflux; marée. *Pl.* Foule.

FLOTTABLE (flo-tâ-blẹ) *adj.* Sur lequel du bois peut flotter.

FLOTTAGE (flo-tâ-jẹ) *s. m.* Transport du bois flotté.

FLOTTAISON (flo-tè-zon) *s. f.* Partie du vaisseau qui est à fleur d'eau.

FLOTTANT, E (flo-tan, tẹ) *adj.* Qui flotte; irrésolu.

FLOTTE (flo-tẹ) *s. f.* L'ensemble de la marine militaire d'une nation.

FLOTTEMENT (flo-te-man) *s. m.* Ondulation que fait une troupe en marche.

FLOTTER (flo-té) *v. int.* Etre soutenu par l'eau; aller sur l'eau; être irrésolu; balancer; être agité par le vent.

FLOTTEUR (flo-teu-r) *s. m.* Ouvrier qui conduit les trains de bois; objet qui flotte.

FLOTTILLE (flo-ti-yẹ) *s. f.* Flotte de petits bâtiments.

FLOU (flou) *adj.* Dont les contours, les surfaces ont un caractère adouci, léger, vaporeux.

FLOUER (flou-é) *v. tr.* Voler quelqu'un en l'attrapant.

FLOUERIE (flou-ri) *s. f.* Acte par lequel on floue.

FLOUETTE (flou-è-tẹ) *s. f.* Girouette d'un vaisseau.

FLOUEUR, EUSE (flou-ẹ-r, eu-zẹ) *s.* Celui, celle qui floue.

FLUCTUANT, E (fluk-tu-an, tẹ) *adj.*

Qui se déplace par un mouvement alternatif.

FLUCTUATION (fluk-tuâ-cion) *s. f.* Mouvement de ce qui se passe par des alternatives opposées.

FLUCTUEUX, EUSE (fluk-tueu, zę) *adj.* Agité par des mouvements contraires.

FLUER (flu-é) *v. int.* Épancher de l'humeur.

FLUET, ETTE (flu-è, tę) *adj.* Mince; délicat; de faible complexion.

FLUIDE (flui-dę) *s. m.* Corps dont les parties cèdent à la moindre force. *Adj.* Qui est coulant, limpide.

FLUIDITÉ (flu-i-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR (flu-or) *s. m.* Corps simple qui attaque tous les métaux.

FLUORHYDRIQUE (flu-or-i-dri-kę) *adj.* Formé par la combinaison de l'hydrogène avec le fluor.

FLUORINE (flu-or-i-nę) *s. f.* Combinaison de fluor avec le calcium.

FLUORURE (flu-or-u-rę) *s. f.* Toute combinaison de fluor avec un corps simple.

FLÛTE (flu-tę) *s. f.* Instrument à vent, en forme de tuyau allongé.

FLÛTÉ, E (flu-té) *adj.* Des sons qui par leur douceur imitent celui de la flûte.

FLÛTEUR, EUSE (flu-tę-r, teu, zę) *s.* Celui, celle qui joue mal de la flûte.

FLÛTEAU (flu-tô) *s. m.* Flûte grossièrement faite; jouet d'enfant.

FLÛTER (flu-té) *v. int.* Jouer de la flûte; boire.

FLÛTISTE (flu-tis-tę) *s. m.* Artiste musicien qui joue de la flûte.

FLUVIAL, E, AUX (flu-viâl, viâ-lę, viô) *adj.* Relatif aux fleuves.

FLUVIATILE (flu-viâ-ti-lę) *adj.* Qui vit au bord des fleuves, des rivières.

FLUX (flu) *s. m.* La marée montante; dévoiement; évacuation.

FLUXION (fluk-cion) *s. f.* Afflux de sang ou d'autres liquides dans certains tissus; gonflement.

FLUXIONNAIRE (fluk-siô-nè-rę) *adj.* Sujet aux fluxions.

FOC (fôk) *s. m.* Voile triangulaire qui se place à l'avant d'un vaisseau.

FOCAL, E, AUX (fô-k..., kâ-lę, kô) *adj.* Relatif au foyer d'un miroir, d'une lentille.

FŒTUS (fé-tus) *s. m.* Premier état de l'animal avant sa naissance.

FOI (foâ) *s. f.* Une des trois vertus théologales; adhésion aux vérités révélées; probité; fidélité; croyance.

FOIE (foâ) *s. m.* Organe sécréteur de la bile et du fiel.

FOIN (foin) *s. m.* Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des bestiaux; poils des artichauts.

FOIRE (foâ-rę) *s. f.* Grand marché public qui se tient une ou plusieurs fois par année; diarrhée.

FOIS (foâ) *s. f.* Désigne la quantité et le temps des choses dont on parle.

FOISON (foâ-zon) *s. f.* Quantité d'une chose qui se multiplie; abondance.

FOISONNEMENT (foâ-zô-nę-man) *s. m.* Action de foisonner.

FOISONNER (foâ-zô-né) *v. int.* Abonder; multiplier.

FOL, FOLLE (fôl, fô-lę) *adj.* et *s.* (V. Fou).

FOLÂTRE (fô-lâ-trę) *adj.* Qui aime à folâtrer, à badiner.

FOLÂTREMENT (fô-lâ-trę-man) *adv.* D'une manière folâtre.

FOLÂTRER (fô-lâ-tré) *v. int.* Badiner.

FOLÂTRERIE (fô-lâ-trę-ri) *s. f.* Badinerie folle.

FOLIACÉ, E (fô-liâ-cé) *adj.* Qui appartient à la feuille.

FOLIAIRE (fô-liè-rę) *adj.* Relatif à la feuille.

FOLIATION (fô-liâ-cion) *s. f.* Disposition des feuilles.

FOLICHON, ONNE (fô-li-chon, chô-nę) *adj.* Qui aime à folichonner.

FOLICHONNER (fô-li-chô-né) *v. int.* Folâtrer; faire le folichon.

FOLIE (fô-li) *s. f.* Déraison complète; acte d'extravagance; passion excessive.

FOLIÉ, E (fô-lié) *adj.* Disposé en lames qui ressemblent à des feuilles.

FOLIO (fô-lió) *s. m.* Feuillet de registre; de manuscrit.

FOLIOLE (fô-liô-lę) *s. f.* Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée.

FOLIOTER (fô-liô-té) *v. tr.* Marquer de numéros, dits folios.

FOLLE (fô-lę) *s. f.* Filet à larges mailles qui sert à prendre les raies et autres poissons plats.

FOLLEMENT (fô-lę-man) *adv.* D'une manière folle.

FOLLET, ETTE (fô-lè, lę) *adj.* Qui aime à badiner; première barbe; sorte de lutin.

FOLLICULAIRE (fôl-li-ku-lè-rę) *s. m.* Journaliste de bas étage.

FOLLICULE (fôl-li-ku-lę) *s. m.* Enveloppe des graines; cocon de ver à soie.

FOMENTATEUR (fô-man-tâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fomente.

FOMENTATION (fô-man-tâ-cion) *s. f.* Action de fomenter; application d'un topique chaud.

FOMENTER (fô-man-té) *v. tr.* Appliquer une fomentation; entretenir; exciter.

FONCÉ, E (fon-cé) *adj.* Riche; habile; qui est de nuance sombre.

FONCER (fon-cé) *v. tr.* Garnir d'un fond; donner une teinte plus sombre. *V. pr.* S'élancer sur.

FONCIER, IÈRE (fon-cié, cièrę) *adj.* Qui vient du fonds.

FONCIÈREMENT (fon-ciè-rę-man) *adv.* A fond.

FONCTION (fonk-cion) *s. f.* Action propre à chaque emploi.

FONCTIONNAIRE (fonk-ciô-nè-rę) *s. m.* Qui exerce une fonction.

FONCTIONNEL, ELLE (fonk-ciô-nèl, nè-lę) *adj.* Relatif aux fonctions organiques.

FONCTIONNEMENT (fonk-ciô-nę-man) *s. m.* Manière dont une chose fonctionne.

FONCTIONNER (fonk-ciô-né) *v. int.* Faire sa fonction.

FOND (fon) *s. m.* Partie la plus basse; profondeur; essentiel d'une affaire.

FONDAMENTAL, E, AUX (fon-dâ-man-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Qui constitue la partie essentielle.

FONDAMENTALEMENT (fon-dâ-man-tâ-lę-man) *adv.* D'une manière fondamentale.

FONDANT, E (fon-dan, tę) *adj.* Qui fond; qui fait fondre.

FONDATEUR, TRICE (fon-dâ-tę.r, tri-cę) *s.* Qui a fondé quelque établissement.

FONDATION (fon-dâ-cion) *s. f.* Action de fonder.

FONDÉ, E (fon-dé) *adj.* Bâti; construit; établi sur; qui est appuyé de raisons ou d'autorités.

FONDEMENT (fon-dę-man) *s. m.* Maçonnerie pour fonder; base; cause.

FONDER (fon-dé) *v. tr.* Faire des fondations; établir, appuyer. (**Se fonder**) *v. pr.* Faire fond sur.

FONDERIE (fon-dę-ri) *s. f.* Usine où l'on fond les métaux; le suif; cuve où l'on fond la stéarine.

FONDEUR (fon-dę.r) *s. m.* Celui qui dirige une fonderie; ouvrier qui fait fondre les métaux.

FONDOIR (fon-doâr) *s. m.* Endroit où l'on fond les graisses pour en faire du suif.

FONDRE (fon-drę) *v. tr.* Mettre en fusion; unir; mêler.

FONDRIÈRE (fon-dri-yè-rę) *s. f.* Trou bourbeux dans un chemin défoncé par les pluies.

FONDS (fon) *s. m.* Sol d'un champ; somme d'argent; capital d'un bien; établissement commercial.

FONDU, E (fon-du) *adj.* Porté à l'état de fusion; pleurant abondamment.

FONDUE (fon-du) *s. f.* Mets fait de fromage râpé, qu'on fait fondre avec des œufs, de la fécule, etc.

FONGIBLE (fon-ji-blę) *adj.* Qui se consomme, se pèse, se compte, se mesure comme le grain et le vin.

FONGOSITÉ (fon-gô-zi-té) *s. f.* Production d'excroissances spongieuses.

FONGUEUX, EUSE (fon-geu, zę) *adj.* De la nature du fongus.

FONGUS (fon-gus) *s. m.* Excroissance charnue, spongieuse sur une plaie.

FONTAINE (fon-tè-nę) *s. f.* Eau vive qui vient d'une source; appareil qui verse l'eau par un robinet.

FONTAINIER (fon-tè-nié) *s. m.* Co-

lui qui est chargé de la pose, de l'entretien des appareils pour prise d'eau.

FONTANELLE (fon-tà-nè-lę) *s. f.* Ouverture sur la tête des nouveaux-nés.

FONTE (fon-tę) *s. f.* Produit du minerai de fer traité dans les hauts-fourneaux ; action de fondre.

FONTS (fon) *s. m. pl.* Vaisseau où l'on reçoit l'eau qui tombe pendant l'administration du baptême.

FOR (for) *s. m.* Juridiction ; lois, coutumes locales.

FORAGE (for-à-ję) *s. m.* Action de forer, de creuser.

FORAIN, E (for-in, for-è-nę) *adj.* Relatif aux foires.

FORAMINÉ, E (for-à-mi-né) *adj.* Qui présente des cellules tubuleuses.

FORBAN (for-ban) *s. m.* Corsaire qui ne connait ni amis ni ennemis.

FORÇAGE (for-sà-ję) *s. m.* Excédent de poids toléré dans la fabrication de la monnaie.

FORÇAT (for-sà) *s. m.* Celui qui subit la peine des travaux forcés.

FORCE (for-sę) *s. f.* Faculté d'agir vigoureusement ; puissance ; solidité ; fermeté ; énergie.

FORCÉ, E (for-sé) *adj.* Contraint ; affecté ; exagéré.

FORCEMENT (for-sę-man) *s. m.* Action de forcer.

FORCÉMENT (for-sé-man) *adv.* Par force ; par contrainte.

FORCENÉ (for-sę-né) *s. m.* Qui est hors du sens ; emporté par une rage aveugle.

FORCEPS (for-sèps) *s. m.* Instrument de chirurgie.

FORCER (for-sé) *v. tr.* Contraindre ; violenter ; prendre par force ; rompre avec violence.

FORCES (for-sę) *s. f. pl.* Grands ciseaux ; troupes d'un État.

FORCLORE (for-klor-ę) *v. tr.* Déchu d'un droit non exercé en temps utile.

FORCLUSION (for-klu-zion) *s. f.* Exclusion de faire une production en justice.

FORER (for-é) *v. tr.* Creuser à l'aide d'un engin mû par une force mécanique.

FORESTIER, IÈRE (for-ès-tié, tiè-rę) *adj.* Relatif aux forêts ; employé préposé à leur conservation.

FORET (for-è) *s. m.* Instrument pour percer.

FORÊT (for-è) *s. f.* Vaste étendue de terrain boisé.

FORFAIRE (for-fè-rę) *v. int.* Manquer gravement à ce que l'on doit.

FORFAITURE (for-fè-tu-rę) *s. f.* Prévarication d'un magistrat.

FORFAIT (for-fè) *s. m.* Crime énorme ; marché ; traité.

FORFANTERIE (for-fan-tę-ri) *s. f.* Vanterie impudente.

FORFICULE (for-fi-ku-lę) *s. f.* Insecte appelé vulgairement perce-oreille.

FORGE (for-ję) *s. f.* Atelier où on travaille les métaux au feu et au marteau.

FORGEABLE (for-jà-blę) *adj.* Qui peut être travaillé à la forge.

FORGEAGE (for-jà-ję) *s. m.* Action de forger.

FORGER (for-jé) *v. tr.* Donner la forme au métal ; inventer ; supposer.

FORGERON (for-ję-ron) *s. m.* Celui qui forge le fer.

FORGEUR, EUSE (for-jęr, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui invente des histoires, des nouvelles.

FORJETER (for-ję-té) *v. int.* Être hors d'alignement.

FORLANCER (for-lan-sé) *v. tr.* Faire sortir un animal de son gîte.

FORLIGNER (for-li-gné) *v. int.* S'écarter de la droite voie.

FORLONGER (for-lon-jé) *v. tr.* Distancer ; laisser en arrière.

FORMALISER (Se) (for-mà-li-zé) *v. pr.* Être blessé par un manquement aux formes, à l'étiquette.

FORMALISME (for-mà-lis-mę) *s. m.* Observation trop scrupuleuse des formalités.

FORMALISTE (for-mà-lis-tę) *adj.* Qui observe trop scrupuleusement les formalités.

FORMALITÉ (for-mà-li-té) *s. f.* Manière de procéder selon les règles.

FORMAT (for-mà) *s. m.* Dimension qu'on donne à un livre, à un journal, etc.

FORMATEUR, TRICE (for-mà-tęr, tri-sę) *adj.* et *s.* Qui forme.

FORMATION (for-mâ-sion) *s. f.* Action de former.

FORME (for-mę) *s. f.* Figure extérieure; manière d'être; règle; conduite; modèle.

FORMEL, ELLE (for-mèl, mè-lę) *adj.* Formulé avec une précision qui ne permet pas d'éluder.

FORMELLEMENT (for-mè-lę-man) *adv.* D'une manière formelle.

FORMER (for-mé) *v. tr.* Façonner en donnant la forme à la matière; instruire.

FORMICATION (for-mi-kâ-sion) *s. f.* Sensation analogue au picotement des fourmis.

FORMIDABLE (for-mi-dâ-blę) *adj.* Qui déploie une puissance menaçante.

FORMIDABLEMENT (for-mi-dâ-blę-man) *adv.* D'une manière formidable.

FORMIER (for-mié) *s. m.* Fabricant de formes pour chaussures.

FORMIQUE (for-mi-kę) *adj.* Qui vient de la fourmi.

FORMULAIRE (for-mu-lè-rę) *s. m.* Recueil de formules.

FORMULE (for-mu-lę) *s. f.* Forme déterminée suivant laquelle on est convenu d'exprimer une chose.

FORMULER (for-mu-lé) *v. tr.* Exprimer avec la précision d'une formule.

FORNICATION (for-ni-kâ-sion) *s. f.* Péché de la chair.

FORS (for) *prép.* (vieilli). Hors, hormis; excepté.

FORT, E (for, tę) *adj.* Vigoureux; dur; rude; grand; violent; âcre; puissant; énergique; habile.

FORTE (for-té) *adv.* Indication qu'un passage doit être joué ou chanté fort.

FORTEMENT (for-tę-man) *adv.* D'une manière vigoureuse, ferme, solide.

FORTERESSE (for-te-rè-sę) *s. f.* Place bien fortifiée.

FORTIFIANT, E (for-ti-fian, tę) *adj.* Qui augmente les forces; qui fortifie l'âme.

FORTIFICATION (for-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de fortifier une place.

FORTIFIER (for-ti-fié) *v. tr.* Rendre fort; munir d'ouvrages de défense.

FORTIN (for-tin) *s. m.* Petit fort pour défendre un camp.

FORTIORI (À) (for-sio-ri) *loc. adv.* A plus forte raison.

FORTISSIMO (for-ti-si-mô) *adv.* Mot italien qui signifie très fort.

FORTRAIT, E (for-trè, tę) *adj.* Excédé de fatigue.

FORTRAITURE (for-trè-tu-rę) *s. f.* État d'un cheval fortrait.

FORTUIT, E (for-tui, tę) *adj.* Qui semble produit par hazard.

FORTUITEMENT (for-tui-tę-man) *adv.* D'une manière fortuite.

FORTUNE (for-tu-nę) *s. f.* Hasard; bonheur ou malheur; condition où l'on est; biens; richesses.

FORTUNÉ, E (for-tu-né) *adj.* Que la fortune a comblé de ses faveurs.

FORUM (for-òm) *s. m.* Place où le peuple de Rome discutait les affaires publiques.

FORURE (for-u-rę) *s. f.* Trou foré, creusé à l'aide d'un engin mû par une force mécanique.

FOSSE (fô-sę) *s. f.* Cavité creusée dans le sol pour servir de réceptacle.

FOSSÉ (fô-sé) *s. m.* Sorte de fosse continue servant à l'écoulement des eaux ou à la séparation des terrains.

FOSSETTE (fô-sè-tę) *s. f.* Petite fosse; creux au menton ou aux joues.

FOSSILE (fô-si-lę) *adj.* Qui est resté enfoui dans les anciens dépôts sédimentaires de l'écorce terrestre.

FOSSOIR (fô-soâr) *s. m.* Sorte de houe pour le labour de la vigne.

FOSSOYAGE (fô-soâ-yâ-ję) *s. m.* Action de fossoyer.

FOSSOYER (fô-soâ-yé) *v. tr.* Clore par des fossés.

FOSSOYEUR (fô-soâ-yę.r) *s. m.* Celui qui creuse les fosses dans un cimetière.

FOU ou **FOL, FOLLE** (fou, fòl, fò-lę) *s.* et *adj.* Celui, celle qui a perdu la raison.

FOUACE (fou-â-sę) *s. f.* Sorte de galette de froment cuite au four sous la cendre.

FOUAGE (fouâ-ję) *s. m.* Ancien droit dû au seigneur par chaque feu ou famille.

FOUAILLE (fou-â-yę) *s. f.* Part des chiens à la curée du sanglier.

FOUAILLER (fouâ-yé) *v. tr.* Frapper de coups de fouet répétés.

FOUDRE (fou-drẹ) *s. f.* Feu électrique qui éclate dans l'espace en sillon lumineux avec détonation violente.

FOUDRE (fou-drẹ) *s. m.* Grand tonneau de la contenance de plusieurs barriques.

FOUDRERIE (fou-drẹ-ri) *s. f.* Fabrication de foudres, tonneaux, etc.

FOUDROIEMENT et **FOUDROÎMENT** (fou-drôâ-man) Action de foudroyer.

FOUDROYANT, E (fou-drôâ-yan, tẹ) *adj.* Qui foudroie; terrible.

FOUDROYER (fou-drôâ-yé) *v. tr.* Frapper de la foudre; battre à coups de canon; renverser.

FOUÉE (fou-é) *s. f.* Chasse aux petits oiseaux, à la clarté du feu.

FOUET (fou-è) *s. m.* Ficelle bien torse; corde pour fouetter; verges; lanière de cuir; châtiment.

FOUETTÉ, E (fou-è-té) *adj.* Battu; fortement agité.

FOUETTER (fou-è-té) *v. tr.* Donner des coups de fouet; battre de verges; fustiger.

FOUETTEUR, EUSE (fouè-tẹ.r, teu-zẹ) *adj.* Qui fouette.

FOUGASSE (fou-gâ-sẹ) *s. f.* Espèce de petite mine ou de fourneau de mine.

FOUGERAIE (fou-jẹ-rè) *s. f.* Lieu planté de fougères.

FOUGÈRE (fou-gè-rẹ) *s. f.* Famille de plante qui croît dans les bois et dans les landes.

FOUGUE (fou-gẹ) *s. f.* Élan d'une ardeur impétueuse.

FOUGUEUSEMENT (fou-geu-zẹ-man) *adv.* D'une façon fougueuse.

FOUGUEUX, EUSE (fou-geu, zẹ) *adj.* Qui a de la fougue.

FOUILLE (fou-yẹ) *s. f.* Action de fouiller la terre, d'explorer une bibliothèque, de chercher une fuite.

FOUILLE-AU-POT (fou-yô-pô) *s. m.* Petit marmiton.

FOUILLER (fou-yé) *v. tr.* Creuser pour chercher; visiter soigneusement.

FOUILLIS (fou-yi) *s. m.* Masse confuse d'objets qui ont été remués pêle-mêle.

FOUINE (foui-nẹ) *s. f.* Mammifère carnassier, au corps mince, au museau allongé.

FOUINER (foui-né) *v. int.* Se dérober comme la fouine.

FOUIR (fou-ir) *v. tr.* Creuser la terre; mettre dans la terre.

FOUISSEUR (foui-sẹ.r) *s. m.* Animal qui creuse le sol.

FOULAGE (fou-lâ-jẹ) *s. m.* Action de fouler.

FOULANT, E (fou-lan, tẹ) *adj.* Qui fait écouler le liquide pressé dans le corps de la pompe.

FOULARD (fou-lâr) *s. m.* Mouchoir de poche ou de cou en soie.

FOULE (fou-lẹ) *s. f.* Quantité considérable de personnes, de choses; la multitude elle-même.

FOULÉE (fou-lé) *s. f.* Trace que les animaux des bois laissent sur l'herbe, sur les feuilles.

FOULER (fou-lé) *v. tr.* Presser; opprimer; surcharger; blesser; marcher sur.

FOULERIE (fou-lẹ-ri) *s. f.* Atelier où l'on foule les draps.

FOULOIR (fou-lôâr) *s. m.* Instrument pour fouler.

FOULON (fou-lon) *s. m.* Argile pour dégraisser les draps; machine pour le foulage.

FOULONNIER (fou-lô-nié) *s. m.* Ouvrier qui foule les draps.

FOULQUE (foul-kẹ) *s. f.* Oiseau de marais, de l'ordre des échassiers.

FOULURE (fou-lu-rẹ) *s. f.* Distension du ligament d'une articulation; façon des cuirs.

FOUR (four) *s. m.* Lieu où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie.

FOURBE (four-bẹ) *adj.* Qui trompe avec perfidie. *S. f.* Acte de tromperie bassement artificieuse.

FOURBER (four-bé) *v. tr.* Tromper d'une façon artificieuse.

FOURBERIE (four-bẹ-ri) *s. f.* Action de fourber.

FOURBIR (four-bir) *v. tr.* Nettoyer en frottant avec de l'émeri, du grès, du tripoli, etc.

FOURBISSEUR (four-bi-sẹ.r) *s. m.* Celui qui finit les armes blanches, les polit et les monte.

FOURBISSURE (four-bi-su-rẹ) *s. f.* Action de fourbir.

FOURBU, E (four-bu) *adj.* Qui est atteint de fourbure.

FOURBURE (four-bu-rę) *s. f.* Inflammation du tissu réticulaire du pied chez le cheval.

FOURCHE (four-chę) *s. f.* Instrument à deux ou trois branches pointues.

FOURCHÉE (four-ché) *s. f.* Ce qu'on prend en une fois avec la fourche.

FOURCHER (four-ché) *v. int.* Se diviser en forme de fourche.

FOURCHET (four-chè) *s. m.* Maladie particulière au mouton.

FOURCHETÉE (four-chę-té) *s. f.* Ce qu'on peut prendre en une fois avec sa fourchette.

FOURCHETTE (four-chè-tę) *s. f.* Instrument de table qui sert à piquer les morceaux.

FOURCHON (four-chon) *s. m.* Chacune des dents d'une fourche ou d'une fourchette.

FOURCHU, E (four-chu) *adj.* Qui se divise en forme de fourche.

FOURCHURE (four-chu-rę) *s. f.* Endroit où une chose fourche.

FOURGON (four-gon) *s. m.* Wagon spécial qui porte les bagages, les colis; tige de fer.

FOURGONNER (four-gô-né) *v. int.* Remuer avec le fourgon les charbons allumés.

FOURMI (four-mi) *s. f.* Petit insecte qui vit sous la terre, en société.

FOURMILLIER (four-mi-lié) *s. m.* Mammifère d'Amérique qui se nourrit de fourmis.

FOURMILIÈRE (four-mi-liè-rę) *s. f.* Habitation des fourmis; lieu où un grand nombre de gens s'agitent.

FOURMI-LION (four-mi-lion) *s. m.* Insecte analogue à la libellule.

FOURMILLEMENT (four-mi-yę-man) *s. m.* Mouvement de gens nombreux qui s'agitent; picotement.

FOURMILLER (four-mi-yé) *v. int.* abonder; picoter.

FOURNAGE (four-nâ-ję) *s. m.* Ce qu'on paye au fournier pour faire cuire son pain dans le four.

FOURNAISE (four-nè-zę) *s. f.* Four incandescent; lieu extrêmement chaud.

FOURNEAU (four-nô) *s. m.* Four où l'on fond les métaux; appareil pour la cuisson des aliments.

FOURNÉE (four-né) *s. f.* La quantité de pain qu'on fait cuire en une fois dans un four.

FOURNI, E (four-ni) *adj.* Garni; épais, touffu; remis.

FOURNIER, IÈRE (four-nié, niè-rę) *s. m. et f.* Celui, celle qui tient un four banal.

FOURNIL (four-ni) *s. m.* Local où est placé le four.

FOURNIMENT (four-ni-man) *s. m.* Équipement d'un soldat.

FOURNIR (four-nir) *v. tr.* Pourvoir; donner; achever. *V. int.* Subvenir.

FOURNISSEMENT (four-ni-sę-man) *s. m.* Action de fournir; mise de fonds d'un associé.

FOURNISSEUR (four-ni-sę.r) *s. m.* Qui entreprend la fourniture.

FOURNITURE (four-ni-tu-rę) *s. f.* Ce qui est fourni.

FOURRAGE (fou-râ-ję) *s. m.* Nourriture pour les bestiaux.

FOURRAGER (fou-râ-jé) *v. tr.* Ravager. *V. int.* Couper et ramasser du fourrage.

FOURRAGÈRE (fou-râ-jè-rę) *adj.* Qui sert de fourrage.

FOURRAGEUR (fou-râ-ję.r) *s. m.* Soldat qui va au fourrage.

FOURRÉ, E (fou-ré) *adj.* Garni de fourrures. *S. m.* Endroit d'un bois très épais.

FOURREAU (fou-rô) *s. m.* Gaine; étui; enveloppe.

FOURRER (fou-ré) *v. tr.* Mettre; introduire; garnir de fourrure.

FOURREUR (fou-rę.r) *s. m.* Ouvrier en pelleterie; marchand de fourrures.

FOURRIER (fou-rié) *s. m.* Sous-officier chargé d'assurer le logement et les vivres des soldats en route.

FOURRIÈRE (fou-riè-rę) *s. f.* Lieu de dépôt pour les bestiaux, les animaux saisis.

FOURRURE (fou-ru-rę) *s. f.* Peau garnie de son poil pour garnir les vêtements d'hiver.

FOURVOIEMENT (four-vôâ-man) *s. m.* Action de fourvoyer quelqu'un; de se fourvoyer.

FOURVOYER (four-vôâ-yé) *v. tr.* Mettre hors de la voie; égarer.

FOUTEAU (fou-tô) *s. m.* Nom vulgaire du hêtre.

FOUTELAIE (fou-tę-lè) *s. f.* Lieu planté de hêtres.

FOYER (fôâ-yé) *s. m.* Atre; lieu où l'on fait le feu; lieu d'où émane quelque chose.

FRAC (fràk) *s. m.* Habit noir à basques, pour soirées et cérémonies.

FRACAS (frâ-kâ) *s. m.* Bruit violent comme celui d'une chose qui se brise en éclats.

FRACASSER (frâ-kâ-sé) *v. tr.* Briser en éclats.

FRACTION (fràk-sion) *s. f.* Partie d'un tout prise à part.

FRACTIONNAIRE (fràk-siô-nè-rę) *adj.* Qui est en forme de fraction.

FRACTIONNER (fràk-siô-né) *v. tr.* Diviser par fractions.

FRACTURE (fràk-tu-rę) *s. f.* Rupture avec effort; solution de continuité.

FRACTURER (fràk-tu-ré) *v. tr.* Faire une fracture.

FRAGILE (frâ-ji-lę) *adj.* Qui se casse facilement.

FRAGILITÉ (frâ-ji-li-té) *s. f.* Facilité de se rompre; faiblesse; inconstance.

FRAGMENT (fràg-man) *s. m.* Morceau d'une chose cassée; morceau détaché d'un ouvrage.

FRAGMENTAIRE (fràg-man-tè-rę) *adj.* Qui existe par fragments.

FRAGMENTER (fràg-man-té) *v. tr.* Mettre en fragments.

FRAI (frè) *s. m.* Action de la multiplication des poissons; petits poissons.

FRAÎCHEMENT (frè-chę-man) *adv.* D'une manière fraîche.

FRAÎCHEUR (frè-chę-r) *s. f.* Froid doux et modéré; éclat du teint; éclat d'une fleur.

FRAÎCHIR (frè-chir) *v. int.* Devenir frais (le temps); commencer à s'élever (le vent).

FRAIRIE (frè-ri) *s. f.* Réunion à l'occasion d'une fête; divertissement.

FRAIS, FRAÎCHE (frè, chę) *adj.* Qui a un froid modéré; récent; coloré; non salé.

FRAIS (frè) *s. m. pl.* Ensemble de ce que coûte l'établissement d'une chose; dépenses.

FRAISE (frè-zę) *s. f.* Fruit du fraisier; ancienne collerette à plis empesés.

FRAISER (frè-zé) *v. tr.* Plisser en fraise: garnir de pieux.

FRAISIER (frè-zié) *s. m.* Plante vivace qui produit la fraise.

FRAISIÈRE (frè-ziè-rę) *s. f.* Terrain planté de fraisiers.

FRAISIL (frè-zi) *s. m.* Cendre du charbon de terre.

FRAMBOISE (fran-bôâ-zę) *s. f.* Fruit du framboisier.

FRAMBOISER (fran-bôâ-zé) *v. tr.* Aromatiser avec du jus de framboises.

FRAMBOISIER (fran-bôâ-zié) *s. m.* Arbrisseau qui produit une baie très parfumée.

FRAMÉE (frâ-mé) *s. f.* Sorte de long javelot, arme des Francs.

FRANC (fran) *s. m.* Unité monétaire du système décimal, divisée en dix décimes ou cent centimes.

FRANC, FRANCHE (fran, chę) *adj.* Libre; exempt de charges; sincère.

FRANC, FRANQUE (fran, kę) *adj.* et *s.* Nom générique des Européens dans les ports du Levant.

FRANÇAIS, E (fran-sè, zę) *adj.* Qui appartient à la France. *S. m.* La langue française.

FRANCHEMENT (fran-chę-man) *adv.* D'une manière franche.

FRANCHIR (fran-chir) *v. tr.* Passer au-delà de ce qui fait obstacle.

FRANCHISE (fran-chi-zę) *s. f.* Qualité de celui qui dit librement, ouvertement ce qu'il pense.

FRANCHISSABLE (fran-chi-sâ-blę) *adj.* Qui peut être franchi.

FRANCISATION (fran-si-zâ-sion) *s. f.* Acte constatant qu'un vaisseau est français.

FRANCISER (fran-si-zé) *v. tr.* Revêtir de la forme française.

FRANCISQUE (fran-sis-kę) *s. f.* Sorte de hache d'armes des Francs.

FRANC-MAÇON (fran-mâ-son) *s. m.* Celui qui est initié à la franc-maçonnerie.

FRANC-MAÇONNERIE (fran-mâ-sô-nę-ri) *s. f.* Société autrefois secrète, répandue dans toutes les parties du monde.

FRANCO (fran-kô) *adv.* Les frais

de port étant acquittés par l'expéditionnaire.

FRANCOLIN (fran-kô-lin) *s. m.* Oiseau du genre perdrix, de la taille du faisan.

FRANC-PARLER (fran-pâr-lé) *s. m.* Liberté de dire ce que l'on pense.

FRANGE (fran-je) *s. f.* Ornement formé d'une suite de brins, de torsades pendantes.

FRANGÉ, E (fran-jé) *adj.* Garni de franges.

FRANGER (fran-jé) *v. tr.* Garnir de franges.

FRANGEUSE (fran-jeu-ze) *s. f.* Ouvrière qui fait des franges.

FRANGIPANE (fran-ji-pâ-ne) *s. f.* Pâtisserie; parfum.

FRANGIPANIER (fran-ji-pâ-nié) *s. m.* Arbrisseau exotique qui a des rapports avec le laurier-rose.

FRANQUETTE (fran-kè-te) *s. f.* Façon d'agir toute franche.

FRAPPAGE (frâ-pâ-je) *s. m.* Action de frapper; résultat de cette action.

FRAPPANT, E (frâ-pan, te) *adj.* Qui fait une impression marquée sur les sens, sur l'esprit.

FRAPPE (frâ-pe) *s. f.* Empreinte du balancier sur les monnaies, les médailles.

FRAPPEMENT (frâ-pe-man) *s. m.* Action de frapper.

FRAPPER (frâ-pé) *v. tr.* Donner des coups; faire impression.

FRAPPEUR, EUSE (frâ-pe.r, peu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui frappe.

FRASQUE (frâs-ke) *s. f.* Ecart de conduite un peu extravagant.

FRATER (frâ-tèr) *s. m.* Barbier de marine, de régiment.

FRATERNEL, ELLE (frâ-tèr-nèl, nè-le) *adj.* Qui appartient, qui convient à des frères.

FRATERNELLEMENT (frâ-tèr-nè-le-man) *adv.* D'une manière fraternelle.

FRATERNISER (frâ-tèr-ni-zé) *v. int.* Faire acte de fraternité; vivre en frères.

FRATERNITÉ (frâ-tèr-ni-té) *s. f.* Lien naturel entre les hommes comme membres de la famille humaine.

FRATRICIDE (frâ-tri-si-de) *s. m.* Meurtre d'un frère, d'une sœur.

FRAUDE (frô-de) *s. f.* Action de frauder.

FRAUDEUR, EUSE (frô-de.r, deu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui passe des marchandises en fraude.

FRAUDULEUSEMENT (frô-du-leu-ze-man) *adv.* D'une manière frauduleuse.

FRAUDULEUX, EUSE (frô-du-leu, ze) *adj.* Où l'on emploie la fraude.

FRAXINÉES (frâk-si-né) *s. f. pl.* Groupe d'arbres ayant pour type le frêne.

FRAXINELLE (frâk-si-nè-le) *s. f.* Plante odorante, dont les feuilles imitent celles du frêne.

FRAYER (frè-yé) *v. tr.* Marquer; frôler; pratiquer; tracer. *V. int.* Se convenir, s'accorder.

FRAYÈRE (frè-yè-re) *s. f.* Lieu où les poissons fraient.

FRAYEUR (frè-ye.r) *s. f.* Peur soudaine; épouvante.

FRAYOIR (frè-yoâr) *s. m.* Partie des arbres où le cerf a enlevé l'écorce en frottant son bois nouveau.

FREDAINE (fre-dè-ne) *s. f.* Ecart de conduite où il entre de la légèreté, de l'étourderie.

FREDON (fre-don) *s. m.* Roulade; vocalise; ornements.

FREDONNEMENT (fre-dô-ne-man) *s. m.* Action de fredonner.

FREDONNER (fre-dô-né) *v. tr.* Chanter à mi-voix; faire des fredons.

FRÉGATE (fré-gâ-te) *s. f.* Le plus grand des navires de guerre à un seul pont ou batterie entière; oiseau de mer.

FREIN (frin) *s. m.* Tout ce qui retient dans les bornes du devoir, de la raison; mors; appareil d'arrêt.

FRELATAGE (fre-lâ-tâ-je) ou **FRELATERIE** (fre-lâ-te-ri) *s.* Action de frelater.

FRELATER (fre-lâ-té) *v. tr.* Mélanger le vin, les liqueurs, de substances étrangères; falsifier.

FRELATEUR (fre-lâ-te.r) *s. m.* Celui qui frelate.

FRÊLE (frè-le) *adj.* Dont la faible apparence marque peu de solidité.

FRELON (fre-lon) *s. m.* Grande guêpe qui fait la guerre aux abeilles pour voler leur miel.

FRELUCHE (fre-lu-che) *s. f.* Houppette de soie; filaments blancs et

soyeux qu'on voit voltiger dans l'air.

FRELUQUET (frè-lu-kè) *s. m.* Personnage frivole, de mince valeur.

FRÉMIR (fré-mir) *v. int.* S'agiter convulsivement; trembler; être ému.

FRÉMISSANT, E (fré-mi-san, tę) *adj.* Qui fait entendre un bruissement; qui frémit.

FRÉMISSEMENT (fré-mi-sę-man) *s. m.* Emotion; tremblement; agitation; bruissement.

FRÊNAIE (frè-nè) *s. f.* Terrain planté de frênes.

FRÊNE (frè-nę) *s. m.* Grand arbre de futaie dont le bois sert à l'industrie.

FRÉNÉSIE (fré-né-zi) *s. f.* Emportement, passion violente.

FRÉNÉTIQUE (fré-né-ti-kę) *adj.* Qui est atteint de frénésie.

FRÉNÉTIQUEMENT (fré-né-ti-kę-man) *adv.* D'une manière frénétique.

FRÉQUEMMENT (fré-kâ-man) *adv.* D'une manière fréquente.

FRÉQUENCE (fré-kan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui se reproduit souvent.

FRÉQUENT, E (fré-kan, tę) *adj.* Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, IVE (fré-kan-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Se dit d'un verbe qui marque l'action répétée.

FRÉQUENTATION (fré-kan-tâ-sion) *s. f.* Action de fréquenter.

FRÉQUENTER (fré-kan-té) *v. tr.* Hanter; avoir de fréquentes relations.

FRÈRE (frè-rę) *s. m.* Celui qui est né du même père ou de la même mère, ou seulement de l'un des deux.

FRESAIE (frè-zè) *s. f.* Autre nom de l'effraie, oiseau nocturne.

FRESQUE (frès-kę) *s. f.* Peinture murale faite sur un enduit frais, qui sèche et durcit avec lui.

FRESSURE (frè-su-rę) *s. f.* Les gros viscères d'un animal, poumons, cœur et foie.

FRET (frè) *s. m.* Prix du transport des marchandises d'un port à un autre; cargaison.

FRÈTEMENT (frè-tę-man) *s. m.* Action de fréter un navire.

FRÉTER (fré-té) *v. tr.* Donner un navire en location; l'équiper, le charger.

FRÉTEUR (fré-tę.r) *s. m.* Celui qui frète un navire.

FRÉTILLAGE (fré-ti-yâ-ję) *s. m.* Action de frétiller.

FRÉTILLANT, E (fré-ti-yan-tę) *adj.* Qui frétille.

FRÉTILLEMENT (fré-ti-yę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER (fré-ti-yé) *v. int.* Se remuer; s'agiter par des mouvements vifs et courts.

FRÉTILLON (fré-ti-yon) *s. m.* et *f.* Personne qui s'agite sans cesse.

FRETIN (frę-tin) *s. m.* Menu poisson, qu'on rejette ordinairement à l'eau; chose sans valeur.

FRETTE (frè-tę) *s. f.* Virole, cercle de fer dont on garnit un mât; le moyeu d'une roue.

FRETTER (frè-té) *v. tr.* Mettre une frette; garnir d'une frette.

FREUX (freu) *s. m.* Espèce de corbeau, dit aussi grolle.

FRIABILITÉ (fri-yâ-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est friable.

FRIABLE (fri-yâ-blę) *adj.* Qui se désagrège facilement en parcelles.

FRIAND, E (fri-yan, dę) *adj.* Qui est alléché par ce qui est fin, délicat au goût.

FRIANDISE (fri-yan-di-zę) *s. f.* Amour des bons morceaux; choses friandes.

FRICANDEAU (fri-kan-dô) *s. m.* Morceau de veau piqué, cuit dans son jus et qu'on sert sur de l'oseille.

FRICASSÉE (fri-kâ-sé) *s. f.* Ragoût de viande coupée par morceaux; ancienne danse.

FRICASSER (fri-kâ-sé) *v. tr.* Faire cuire quelque chose après l'avoir coupé en morceaux.

FRICASSEUR (fri-kâ-sę.r) *s. m.* Celui qui fait des fricassées; mauvais cuisinier.

FRICHE (fri-chę) *s. f.* Etat d'une

terre laissée un certain temps sans culture.

FRICOT (fri-kô) *s. m.* Toute viande préparée en ragoût.

FRICOTER (fri-kô-té) *v. tr.* Dépenser à faire bombance. *V. int.* Faire un ragout, faire de la cuisine.

FRICOTEUR, EUSE (fri-kô-tę.r, teu-zę) *s.* Qui aime à faire bombance; qui se ménage des profits illicites.

FRICTION (frik-sion) *s. f.* Frottement sur une partie du corps.

FRICTIONNER (frik-sio-né) *v. tr.* Faire des frictions.

FRIGIDITÉ (fri-ji-di-té) *s. f.* Froideur; état d'inertie d'un organe.

FRIGORIFIQUE (fri-gor-i-fi-kę) *adj.* Qui a la propriété de produire du froid.

FRILEUX, EUSE (fri-leu, zę) *adj.* et *s.* Qui redoute le froid.

FRIMAIRE (fri-mè-rę) *s. m.* Troisième mois du calendrier républicain (21 novembre, 20 décembre).

FRIMAS (fri-mâ) *s. m.* Petit glaçon produit par un brouillard qui se condense en tombant.

FRIME (fri-mę) *s. f.* Semblant que l'on fait de quelque chose.

FRIMOUSSE (fri-mou-sę) *s. f.* Visage: face; figure.

FRINGALE (frin-gâ-lę) *s. f.* Faim subite et violente.

FRINGANT, E (frin-gan, tę) *adj.* Qui gambade; qui est d'humeur très vive.

FRINGUER (frin-gé) *v. int.* Gambader; sauter; danser.

FRIPER (fri-pé) *v. tr.* Défraîchir en chiffonnant.

FRIPERIE (fri-pę-ri) *s. f.* Collection de vieilleries.

FRIPIER, IÈRE (fri-pié, piè-rę) *s.* Celui, celle qui vend de vieux habits, de vieux meubles, etc.

FRIPON, ONNE (fri-pôn, pô-nę) *adj.* et *s.* Qui vole adroitement de petites choses; enfant espiègle.

FRIPONNEAU (fri-pô-nô) *s. m.* Diminutif de fripon; jeune fripon.

FRIPONNER (fri-pô-né) *v. tr.* Voler adroitement; escroquer.

FRIPONNERIE (fri-pô-nę-ri) *s. f.* Acte de celui qui friponne.

FRIQUET (fri-kè) *s. m.* Variété de moineau très remuant.

FRIRE (fri-rę) *v. tr.* Faire cuire dans la poêle dans de la graisse, de l'huile ou du beurre.

FRISE (fri-zę) *s. f.* Bandes sous la corniche; étoffe; bande de décor.

FRISÉ, E (fri-zé) *adj.* Garni de boucles; roulé; tortillé.

FRISER (fri-zé) *v. tr.* Crêper; mettre en boucles; enrouler.

FRISON (fri-zon) *s. m.* Chacune des boucles d'une frisure.

FRISOTTER (fri-zô-té) *v. tr.* Friser par petites boucles.

FRISQUET, ETTE (fris-kè, tę) *adj.* Qui est un peu froid, en parlant du temp[redacted]

FRISSON (fri-son) *s. m.* Ébranlement nerveux produit par une émotion: tremblement.

FRISSONNANT, E (fri-sô-nan, tę) *adj.* Qui frissonne.

FRISSONNEMENT (fri-sô-nę-man) *s. m.* Action de frissonner.

FRISSONNER (fri-sô-né) *v. int.* Avoir le frisson.

FRISURE (fri-zu-rę) *s. f.* Façon de friser: état de ce qui est frisé.

FRIT, E (fri, tę) *adj.* Ce qui a cuit dans la friture.

FRITEAU (fri-tô) *s. m.* Pâte frite contenant de la volaille, du hachis, etc.

FRITILLAIRE (fri-til-lè-rę) *s. f.* Plante de la famille des liliacées.

FRITTE (fri-tę) *s. f.* Vitrification imparfaite de certaines substances; cuisson du verre.

FRITURE (fri-tu-rę) *s. f.* Substances qu'on met dans la poêle pour frire.

FRITURIER, IÈRE (fri-tu-rié, riè-rę) *s.* Celui, celle qui vend de la friture.

FRIVOLE (fri-vô-lę) *adj.* Qui s'attache à des choses vaines.

FRIVOLEMENT (fri-vô-lę-man) *adv.* D'une manière frivole.

FRIVOLITÉ (fri-vô-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est frivole.

FROC (frôk) *s. m.* Vêtement de moine qui couvre la tête et les épaule[redacted]

FROCARD (frô-kâr) *s. m.* Terme injurieux par lequel on désigne un moine.

FROID (froâ) *s. m.* Abaissement de la température; sensation qui résulte de la perte de la chaleur.

FROID, E (frôâ, dç) *adj.* Qui a peu de chaleur; flegmatique; indifférent; qui ne s'émeut pas.

FROIDEMENT (frôâ-de-man) *adv.* D'une manière froide; sans animation, sans passion.

FROIDEUR (frôâ-dç.r) *s. f.* Qualité de ce qui est froid; indifférence.

FROIDIR (frôâ-dir) *v. int.* Devenir [redacted]

[redacted] (frôâ-du-rç) *s. f.* Température froide; saison de froid.

FROIDUREUX, EUSE (frôâ-du-reu, zç) *adj.* Qui craint le froid; frileux.

FROISSEMENT (frôâ-sç-man) *s. m.* Action de froisser.

FROISSER (frôâ-sé) *v. tr.* Heurter; meurtrir; chiffonner; offenser.

FROISSURE (frôâ-su-rç) *s. f.* Trace laissée par le froissement.

FRÔLEMENT (frô-lç-man) *s. m.* Action de frôler.

FRÔLER (frô-lé) *v. tr.* Toucher légèrement le bord, l'extrémité de quelque chose.

FROMAGE (frô-mâ-jç) *s. m.* Substance alimentaire.

FROMAGER, ÈRE (frô-mâ-jé, jè-rç) *s.* Celui, celle qui fabrique des fromages.

FROMAGERIE (frô-mâ-jç-ri) *s. f.* Fabrique, commerce, magasin de fromages.

FROMENT (frô-man) *s. m.* La meilleure qualité de blé.

FROMENTACÉ, E (frô-man-tâ-sé) *adj.* Analogue au froment.

FROMENTAL (frô-man-tâl) *s. m.* Espèce d'avoine employée surtout comme fourrage.

FROMENTEAU (frô-man-tô) *s. m.* Sorte de raisin de Champagne.

FRONCE (fron-sç) *s. f.* Petit pli qu'on fait faire à une étoffe, en y passant un fil.

FRONCEMENT (fron-sç-man) *s. m.* Action de froncer.

FRONCER (fron-sé) *v. tr.* Plisser une étoffe en lui faisant faire des petits plis.

FRONCIS (fron-si) *s. m.* Les plis que l'on fait à un vêtement.

FRONDAISON (fron-dè-zon) *s. f.* Apparition des feuilles.

FRONDE (fron-dç) *s. f.* Instrument fait de corde ou de cuir, avec lequel on lance des pierres.

[redacted] (fron-dé) *v. tr.* Critiquer; trouver à redire.

FRONDEUR, EUSE (fron-dç.r, deu-zç) *s.* Celui, celle qui aime à blâmer, à contredire.

FRONT (fron) *s. m.* Le haut du visage; face d'une armée, d'un édifice; audace.

FRONTAL, E, AUX (fron-tâl, tâ-lç, tô) *adj.* Relatif au front.

FRONTEAU (fron-tô) *s. m.* Sorte de bandeau appliqué sur le front.

FRONTIÈRE (fron-tiè-rç) *s. f.* Limites qui séparent un État d'un autre État.

FRONTISPICE (fron-tis-pi-sç) *s. m.* Face principale d'un grand édifice; titre d'un livre accompagné de vignettes.

FRONTON (fron-ton) *s. m.* Ornement triangulaire en haut de l'entrée d'un édifice.

FROTTAGE (frô-tâ-jç) *s. m.* Action de frotter.

FROTTANT, E (frô-tan, tç) *adj.* Qui produit un frottement.

FROTTÉE (frô-té) *s. f.* Coups que l'on administre à quelqu'un.

FROTTEMENT (frô-tç-man) *s. m.* Action de deux choses qui se frottent.

FROTTER (frô-té) *v. tr.* Passer une chose sur une autre à plusieurs reprises en appuyant; nettoyer; battre.

FROTTEU[redacted], EUSE (frô-tç.r, teu-zç) *s.* Celui, celle qui frotte les parqu[redacted]

FROTTIS (frô-ti) *s. m.* Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR (frô-tôâr) *s. m.* Tout ce qui sert à frotter.

FROUER (frou-é) *v. int.* Imiter le cri de la chouette pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU (frou, frou) *s. m.* Froissement des feuilles, des vêtements de soie; l'oiseau-mouche.

FRUCTIDOR (fruk-ti-dor) *s. m.* Douzième mois du calendrier républicain (18 août, 16 septembre.)

FRUCTIFÈRE (fruk-ti-fè-rç) *adj.* Qui produit des fruits.

FRUCTIFIANT, E (fruk-ti-fian, tç) *adj.* Qui est productif.

FRUCTIFICATION (fruk-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation du fruit.

FRUCTIFIER (fruk-ti-fié) *v. int.* Donner des résultats avantageux.

FRUCTUEUSEMENT (fruk-tueu-ze-man) *adv.* D'une manière fructueuse.

FRUCTUEUX, EUSE, (fruk-tueu, zę) *adj.* Utile ; salutaire ; lucratif.

FRUGAL, E, AUX (fru-gâl, gâ-lę, gô) *adj.* Qui consiste en aliments simples.

FRUGALEMENT (fru-gâ-lę-man) *adv.* D'une manière frugale.

FRUGALITÉ (fru-gâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est frugal.

FRUGIVORE (fru-ji-vor-ę) *adj.* Qui ne se nourrit que de végétaux.

FRUIT (frui) *s. m.* Production des arbres et des plantes ; profit ; avantage ; enfant ; résultat.

FRUITERIE (frui-tę-ri) *s. f.* Local où l'on garde les fruits ; commerce de fruits.

FRUITIER, IÈRE (frui-tié, tiè-rę) *adj.* et *s.* Qui produit des fruits ; qui fait le commerce de fruits.

FRUSQUES (frus-kę) *s. f. pl.* Effets d'habillement ou de mobilier.

FRUSQUIN (frus-kin) *s. m.* Ce que quelqu'un possède : son argent ; ses nippes.

FRUSTE (frus-tę) *adj.* Dont l'empreinte, le relief est usé.

FRUSTRATEUR (frus-trâ-tę.r) *s. m.* Celui qui frustre.

FRUSTRATOIRE (frus-trâ-toâ-rę) *adj.* Qui a pour but de frustrer, d'élider.

FRUSTRER (frus-tré) *v. tr.* Priver quelqu'un d'une chose due ou attendue.

FRUTESCENT, E (fru-tès-san, tę) *adj.* Qui a le caractère des arbrisseaux.

FUCACÉES (fu-kâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le fucus est le type.

FUCHSIA (fuk-siâ) *s. m.* Plante d'ornement à fleurs tombantes, d'un rouge plus ou moins vif.

FUCHSINE (fuk-si-nę) *s. f.* Matière colorante rouge, fabriquée avec l'aniline.

FUCUS (fu-kus) *s. m.* Nom scientifique du varech.

FUGACE (fu-gâ-sę) *adj.* Dont la durée est fugitive.

FUGITIF, IVE (fu-ji-tif, tivę) *adj.* Qui s'enfuit.

FUGITIVEMENT (fu-ji-ti-vę-man) *adv.* D'une manière fugitive.

FUGUE (fu-gę) *s. f.* Echappée ; fuite ; morceau de musique établi sur une phrase donnée.

FUIE (fui) *s. f.* Petit colombier où l'on nourrit des pigeons domestiques.

FUIR (fuir) *v. tr.* Courir pour se sauver ; passer vite ; échapper.

FUITE (fui-tę) *s. f.* Action de fuir ; éviter par crainte ou par aversion.

FULGURANT, E (ful-gu-ran, tę) *adj.* Qui jette une lueur vive et rapide comme l'éclair.

FULGURATION (ful-gu-râ-sion) *s. f.* Eclair sans accompagnement de tonnerre.

FULIGINEUX, EUSE (fu-li-ji-neu, zę) *adj.* Noirâtre comme la suie.

FULMICOTON (ful-mi-kô-ton) *s. m.* Coton qu'une préparation chimique a rendu détonant comme la poudre.

FULMINANT, E (ful-mi-nan, tę) *adj.* Qui fulmine ; qui s'élève avec force contre les vices et les ridicules.

FULMINATE (ful-mi-nâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide fulminique avec une base.

FULMINATION (ful-mi-nâ-sion) *s. f.* Explosion de substances détonantes.

FULMINATOIRE (ful-mi-nâ-toâ-rę) *adj.* Qui contient une condamnation lancée par l'autorité ecclésiastique.

FULMINER (ful-mi-né) *v. int.* S'emporter, faire explosion.

FULMINIQUE (ful-mi-ni-kę) *adj.* Qui fait détoner.

FUMAGE (fu-mâ-ję) *s. m.* Action d'amender par le fumier ; exposer les viandes, les poissons à la fumée.

FUMANT, E (fu-man, tę) *adj.* Qui laisse échapper de la fumée.

FUMARIACÉES (fu-mâ-riâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le fumeterre est le type.

FUMÉE (fu-mé) *s. f.* Vapeur des choses brûlées ou échauffées ; vanité ; chimère.

FUMER (fu-mé) *v. int.* Dégager de la fumée, exhaler de la vapeur. *V. tr.* Exposer à la fumée.

FUMEROLLE (fu-mę-rô-lę) *s. f.* Crevasse d'un sol volcanique d'où s'échappe de la fumée.

FUMERON (fu-mę-ron) *s. m.* Morceau de charbon mal cuit et qui fait beaucoup de fumée en brûlant.

FUMET (fu-mè) *s. m.* Emanation odorante de certains mets, de certains vins.

FUMETERRE (fu-mę-tè-rę) *s. f.* Plante dont le suc amer est employé comme fébrifuge diurétique.

FUMEUR, EUSE (fu-mę.r, meu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de fumer.

FUMEUX, EUSE (fu-meu, zę) *adj.* Qui répand de la fumée ; qui porte à la tête.

FUMIER (fu-mié) *s. m.* Engrais formé de la litière des animaux domestiques.

FUMIGATION (fu-mi-gâ-sion) *s. f.* Action de fumiger.

FUMIGATOIRE (fu-mi-gâ-tôâ-rę) *adj.* Qui sert aux fumigations.

FUMIGER (fu-mi-jé) *v. tr.* Exposer à la vapeur.

FUMISTE (fu-mis-tę) *s. m.* Celui qui pose et entretient les appareils de chauffage.

FUMISTERIE (fu-mis-tę-ri) *s. f.* Profession de fumiste.

FUMIVORE (fu-mi-vor-ę) *adj.* Appareil qui absorbe la fumée.

FUMOIR (fu-môâr) *s. m.* Petit salon pour les fumeurs.

FUMURE (fu-mu-rę) *s. f.* Action de répandre le fumier sur une terre.

FUNAMBULE (fu-nan-bu-lę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui danse sur la corde raide.

FUNÈBRE (fu-nè-brę) *adj.* Qui appartient aux funérailles ; lugubre.

FUNÈBREMENT (fu-nè-brę-man) *adv.* D'une manière funèbre.

FUNÉRAILLES (fu-né-râ-yę) *s. f. pl.* Ensemble des cérémonies d'un enterrement.

FUNÉRAIRE (fu-né-rè-rę) *adj.* Qui concerne les funérailles.

FUNESTE (fu-nès-tę) *adj.* Qui apporte le malheur, la désolation, la mort.

FUNESTEMENT (fu-nès-tę-man) *adv.* D'une manière funeste.

FUNICULAIRE (fu-ni-ku-là-rę) *adj.* Qui fonctionne à l'aide de cordes.

FUNICULE (fu-ni-ku-lę) *s. m.* Prolongement du placenta qui sert d'attache à chaque graine.

FUNIN (fu-nin) *s. m.* Tous les cordages d'un navire.

FUR (fur) *s. m.* (Ne se dit que dans cette locution : Au fur et à mesure). A mesure que ou de.

FURET (fu-rè) *s. m.* Petit animal employé pour chasser le lapin de garenne.

FURETAGE (fu-rę-tâ-ję) *s. m.* Action de fureter.

FURETER (fu-rę-té) *v. int.* Chasser au furet ; chercher ; fouiller de tous côtés.

FURETEUR, EUSE (fu-rę-tę-r, teu-zę) *s. f.* et *m.* Celui, celle qui s'enquiert de tout ; qui veut tout savoir.

FUREUR (fu-rę.r) *s. f.* Colère où l'on ne se possède plus ; frénésie ; violence ; passion.

FURIBOND, E (fu-ri-bon, dę) *adj.* et *s.* Qui entre en fureur.

FURIE (fu-ri) *s. f.* Divinité infernale du paganisme ; femme méchante ; élan impétueux.

FURIEUSEMENT (fu-rieu-zę-man) *adv.* D'une manière furieuse.

FURIEUX, EUSE (fu-rieu, rieu-zę) *adj.* Qui a une violence désordonnée.

FUROLLES (fu-rô-lę) *s. f. pl.* Exhalaisons enflammées qui sortent quelquefois de la terre ou de la mer.

FURONCLE (fu-ron-klę) *s. m.* Tumeur inflammatoire qui se termine par suppuration.

FURTIF, IVE (fur-tif, ti-vę) *adj.* Qui se fait de manière à échapper aux regards, à l'attention.

FURTIVEMENT (fur-ti-vę-man) *adv.* D'une manière furtive.

FUSAIN (fu-zin) *s. m.* Arbrisseau dont le bois brûlé sert de crayon à esquisser.

FUSEAU (fu-zô) *s. f.* Tige de bois amincie aux extrémités dont on se sert pour filer à la quenouille.

FUSÉE (fu-zé) *s. f.* Pièce de feu d'artifice ; quantité de fil roulée autour du fuseau.

FUSÉEN (fu-zé-in) *s. m.* Soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, E (fu-ze-lé) *adj.* Qui est en forme de fuseau.

FUSER (fu-zé) *v. int.* Se fondre par l'action de la chaleur.

FUSIBILITÉ (fu-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère qu'a un corps d'être fusible.

FUSIBLE (fu-zi-ble) *adj.* Qui a la propriété de fondre.

FUSIFORME (fu-zi-for-me) *adj.* Qui est en forme de fuseau.

FUSIL (fu-zi) *s. m.* Arme à feu portative ; briquet ; baguette d'acier pour aiguiser.

FUSILIER (fu-zi-lié) *s. m.* Soldat d'infanterie armé d'un fusil.

FUSILLADE(fu-zi-yâ-de) *s. f.* Combat à coup de fusil.

FUSILLER (fu-zi-yé) *v. tr.* Tuer à coups de fusil ; passer par les armes.

FUSION (fu-zion) *s. f.* Liquéfaction des corps par l'action de la chaleur.

FUSIONNEMENT (fu-zio-ne-man) *s. m.* Action de fusionner.

FUSIONNER (fu-zio-né) *v. int.* Opérer la fusion entre des partis, des opinions.

FUSIONNISTE (fu-zio-nis-te) *adj.* Qui tient à un système de fusion.

FUSTIGATION (fus-ti-gâ-sion) *s. f.* Action de fustiger.

FUSTIGER (fus-ti-jé) *v. tr.* Châtier à coups de fouet.

FÛT (fu) *s. m.* Tonneau à mettre le vin, l'eau-de-vie, le cidre, etc.

FUTAIE (fu-tè) *s. f.* Bois où l'on a laissé les arbres arriver à leur plus grand développement.

FUTAILLE (fu-tâ-ye) *s. f.* Tonneau, barrique, etc., pour le vin, le cidre, etc.

FUTAILLERIE (fu-tâ-ye-ri) *s. f.* Le bois pour les futailles.

FUTAINE (fu-tè-ne) *s. f.* Etoffe croisée dont la chaîne est en fil et la trame en coton.

FUTÉ, E (fu-té) *adj.* Fin ; rusé ; madré. *S. f.* Sorte de mastic pour boucher les trous du bois.

FUTILE (fu-ti-le) *adj.* Qui ne mérite pas qu'on s'en occupe ; frivole.

FUTILITÉ (fu-ti-li-té) *s. f.* Frivolité ; chose inutile.

FUTUR, E (fu-tur) *adj.* Ce qui est à venir ; qui sera. *S.* Celui, celle qu'on doit épouser ; temps des verbes.

FUTURITION (fu-tu-ri-sion) *s. f.* Caractère de ce qui est futur.

FUYANT, E (fui-yan, te) *adj.* Qui fuit ; perspective d'un tableau.

FUYARD, E (fui-yar, de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'enfuit.

G

G (jé) (selon la nouvelle épellation gue) *s. m.* Septième lettre de l'alphabet et la cinquième consonne. Nous rappelons que toutes les fois qu'il est employé dans la prononciation figurée de ce dictionnaire, le g a pour unique son, celui de G dur, comme dans gant, goût, guerre, guide.

GABARE (gâ-bâ-re) *s. f.* Bateau à voiles ou à rames, pour charger et décharger les navires.

GABARIER (gâ-bâ-rié) *s. m.* Patron, matelot d'une gabare.

GABARIT ou **GABARI** (gâ-bâ-ri) *s. m.* Modèle d'un navire à construire ; d'un gabion à fabriquer, etc.

GABEGIE (gâ-be-ji) *s. f.* Supercherie ; fraude.

GABELAGE (gâ-be-lâ-je) *s. m.* Action de gabeler le sel.

GABELER (gâ-be-lé) *v. tr.* Porter le sel dans un magasin pour le faire égoutter.

GABELEUR (gâ-be-leur) *s. m.* Employé de la gabelle.

GABELLE (gâ-bè-le) *s. f.* Administration chargée autrefois de percevoir l'impôt sur le sel.

GABELOU (gâ-be-lou) *s. m.* Employé de l'octroi, de la douane.

GABIER (gâ-bié) *s. m.* Matelot qui se tient dans les hunes.

GABION (gâ-bion) *s. m.* Panier

rempli de terre pour protéger les soldats dans un siège.

GABIONNER (gâ-bio-né) *v. tr.* Protéger au moyen de gabions.

GÂCHAGE (gâ-châ-je) *s. m.* Action de gâcher le plâtre.

GÂCHE (gâ-che) *s. f.* Pièce de fer où s'engage le pêne d'une serrure pour fermer.

GÂCHER (gâ-ché) *v. tr.* Délayer du mortier, du plâtre, etc.; perdre faute de soin, d'ordre; gâter.

GÂCHETTE (gâ-chè-te) *s. f.* Pièce de fer d'une serrure; détente d'un fusil.

GÂCHEUR (gâ-cheur) *s. m.* Celui qui gâche le plâtre; mauvais ouvrier.

GÂCHEUX, EUSE (gâ-cheu, ze) *adj.* Détrempé d'eau; bourbeux.

GÂCHIS (gâ-chi) *s. m.* Mortier; boue détrempée; désordre dans les affaires.

GADE (gâ-de) *s. m.* Genre de poisson dont la morue, le merlan, etc., forment les principales espèces.

GADOUARD (gâ-dou-âr) *s. m.* Celui qui tire la gadoue et la transporte.

GADOUE (gâ-dou) *s. f.* Engrais extrait des fosses d'aisances.

GAFFE (gâ-fe) *s. f.* Perche à pointe de fer pour pousser une barque; maladresse.

GAFFER (gâ-fé) *v. tr.* Pousser, tirer avec une gaffe. *V. int.* Commettre une maladresse.

GAGE (gâ-je) *s. m.* Nantissement; assurance, preuve. *Pl.* Salaire des domestiques.

GAGER (gâ-jé) *v. tr.* Faire une gageure; parier; donner des gages à un domestique.

GAGERIE (gâ-je-ri) *s. f.* Acte par lequel un créancier s'assure un gage.

GAGEUR, EUSE (gâ-jeur, jeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une gageure.

GAGEURE (gâ-ju-re) *s. f.* Promesse de payer ce dont on convient; pari; chose gagée.

GAGISTE (gâ-jis-te) *s. m.* Gagé sans être domestique; musicien non lié par le service militaire, engagé et payé dans une musique de régiment.

GAGNABLE (gâ-gna-ble) *adj.* Qui peut être gagné.

GAGNAGE (gâ-gnâ-je) *s. m.* Lieu où vont paître les bestiaux.

GAGNANT, E (gâ-gnan, te) *adj.* et *s.* Qui gagne au jeu, dans une loterie, aux courses.

GAGNE-DENIER (gâ-gne-de-nié) *s. m.* Nom de ceux qui gagnent leur vie sans avoir de métier.

GAGNE-PAIN (gâ-gne-pin) *s. m.* Ce qui fait gagner la vie; instrument de travail.

GAGNE-PETIT (gâ-gne-pe-ti) *s. m.* Rémouleur ambulant.

GAGNER (gâ-gné) *v. tr.* Faire quelque gain; acquérir; mériter; corrompre; atteindre; parvenir à.

GAGNEUR (gâ-gneur) *s. m.* Celui qui fait un profit; qui gagne.

GAI, GAIE (gé) *adj.* Qui est d'humeur joyeuse, riante; qui inspire de la gaieté.

GAÏAC (gâ-yâk) *s. m.* Arbre exotique à bois dur et résineux.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** (gé-man) *adv.* D'une manière gaie.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** (gé-té) *s. f.* Allégresse; joie; belle humeur.

GAILLARD, E (gâ-yâr, de) *adj.* Vif et réjoui, d'une gaieté un peu libre.

GAILLARDEMENT (gâ-yar-de-man) *adv.* D'une manière gaillarde.

GAILLARDISE (gâ-yâr-di-ze) *s. f.* Gaieté un peu vive.

GAILLET (gâ-yè) *s. m.* Plante de la famille des Rubiacées.

GAIN (gin) *s. m.* Action de gagner; profit; succès.

GAINE (gè-ne) *s. f.* Étui de la lame d'un instrument tranchant ou aigu.

GAINERIE (gè-ne-ri) *s. f.* Industrie, commerce du gainier.

GAINIER (gé-nié) *s. m.* Celui qui fait des gaines, des étuis; arbre de la famille des légumineuses.

GALA (gâ-là) *s. m.* Réjouissance; fête; repas splendide.

GALACTOMÈTRE (gâ-lâk-tô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour éprouver le lait.

GALAMMENT (gâ-là-man) *adv.* D'une manière galante.

GALANDAGE (gâ-lan-dâ-je) *s. m.*

Cloison de briques posées de champ.

GALANGA (gâ-lan-gâ) *s. m.* Genre de plante des Indes orientales.

GALANT, E (gâ-lan, tə) *adj.* Qui cherche à plaire aux dames ; qui a bonne grâce ; agréable.

GALANTERIE (gâ-lan-tə-ri) *s. f.* politesse ; petits soins.

GALANTIN (gâ-lan-tin) *s. m.* Celui qui fait le galant auprès des dames.

GALANTINE (gâ-lan-ti-nə) *s. f.* Mets de chair de volaille qu'on sert avec de la gelée.

GALANTISER (gâ-lan-ti-zé) *v. tr.* Flatter d'une manière galante ; dire des galanteries.

GALAXIE (gâ-lâk-si) *s. f.* Nom de la voie lactée.

GALBANUM (gâl-bâ-nôm) *s. m.* Gomme-résine balsamique tirée d'un arbre de Syrie.

GALBE (gâl-bə) *s. m.* Grâce du contour d'une colonne, d'un vase.

GALE (gâ-lə) *s. f.* Maladie cutanée et contagieuse caractérisée par de grandes démangeaisons.

GALÉE (gâ-lé) *s. f.* Planchette rectangulaire dont se sert le compositeur typographe.

GALÈNE (gâ-lè-nə) *s. f.* Sulfure de plomb natif, soit simple, soit argentifère.

GALÉNIQUE (gâ-lé-ni-kə) *adj.* Qui a rapport à la doctrine de Galien.

GALÉNISME (gâ-lé-nis-mə) *s. m.* Doctrine médicale de Galien.

GALÉOPITHÈQUE (gâ-lé-ô-pi-tè-kə) *s. m.* Genre de quadrumanes cheiroptères.

GALÈRE (gâ-lè-rə) *s. f.* Navire de guerre des anciens ; peine des condamnés.

GALERIE (gâ-lə-ri) *s. f.* Corridor, chemin couvert, collection de tableaux.

GALÉRIEN (gâ-lé-riin) *s. m.* Celui qui était condamné à ramer sur les galères ; forçat.

GALERNE (gâ-lèr-nə) *s. f.* Le vent du Nord-Ouest.

GALET (gâ-lè) *s. m.* Caillou arrondi et poli que la mer rejette sur le rivage.

GALETAS (gâ-lə-tâ) *s. m.* Dernier étage d'une maison ; logement misérable.

GALETTE (gâ-lè-tə) *s. f.* Sorte de gâteau rond et plat, fait de pâte ferme ou feuilletée.

GALEUX, EUSE (gâ-leu, zə) *adj.* et *s.* Qui a la gale.

GALHAUBAN (gâl-lô-ban) *s. m.* Longs cordages qui servent à étayer les mâts de hune et de perroquet.

GALIMAFRÉE (gâ-li-mâ-fré) *s. f.* Restes de viande en ragoût.

GALIMATIAS (gâ-li-mâ-tiâ) *s. m* Discours, écrit, offrant un mélange confus, inintelligible.

GALION (gâ-lion) *s. m.* Vaisseau espagnol pour transporter l'or des mines du Pérou.

GALIOTE (gâ-lio-tə) *s. f.* Petite galère à rames et à voiles.

GALIPOT (gâ-li-pô) *s. m.* Matière résineuse qui s'écoule des incisions faites au pin.

GALIPOTER (gâ-li-pô-té) *v. tr.* Enduire de galipot.

GALLE (gâ-lə) *s. f.* Excroissance sur les végétaux produite par la piqûre de certains insectes.

GALLICAN, E (gâl-li-kan, kâ-nə) *adj.* Qui concerne l'Église de France.

GALLICANISME (gâl-li-kâ-nis-mə) *s. m.* Attachement à la doctrine gallicane.

GALLICISME (gâl-li-sis-mə) *s. m.* Forme de langage propre à la langue française.

GALLIFÈRE (gâ-li-fè-rə) *adj.* Qui porte la noix de galle.

GALLINACÉS (gâl-li-nâ-sé) *s. m. pl.* Ordre de la classe des oiseaux de basse-cour.

GALLINSECTE (gâl-lin-sèk-tə) *s. m.* Insecte du genre cochenille.

GALLIQUE (gâ-li-kə) *adj.* Relatif à la noix de galle.

GALLON (gâ-lon) *s. m.* Mesure de capacité pour les liquides.

GALLOPHOBE (gâl-lô-fô-bə) *adj.* et *s.* Qui a les Français en aversion.

GALOCHE (gâ-lô-chə) *s. f.* Chaussure à semelle de bois, pour garantir de l'humidité.

GALON (gâ-lon) *s. m.* Tissu de laine, de soie, d'or ou d'argent, en forme de ruban.

GALONNER (gâ-lô-né) *v. tr.* Orner de galons.

GALONNIER (gâ-lô-nié) *s. m.* Celui qui fabrique les galons.

GALOP (gâ-lô) *s. m.* L'allure la plus rapide du cheval.

GALOPADE (gâ-lô-pâ-dẹ) *s. f.* Action de galoper.

GALOPANT, E (gâ-lô-pan, tẹ) *adj.* Qui va au galop; dont la marche est rapide.

GALOPER (gâ-lô-pé) *v. int.* Aller au galop. *V. tr.* Mener quelque chose grand train.

GALOPIN (gâ-lô-pin) *s. m.* Gamin qui court les rues.

GALOUBET (gâ-lou-bè) *s. m.* Sorte de flûte à trois trous.

GALUCHAT (gâ-lu-châ) *s. m.* Peau de chien de mer dont on fait des étuis, des gaines.

GALVANIQUE (gâl-vâ-ni-kẹ) *adj.* Relatif au galvanisme.

GALVANISATION (gâl-vâ-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de galvaniser.

GALVANISER (gâl-vâ-ni-zé) *v. tr.* Électriser au moyen de la pile galvanique ou voltaïque.

GALVANISME (gâl-vâ-nis-mẹ) *s. m.* Électricité qui se développe par le contact de deux corps hétérogènes.

GALVANOMÈTRE (gâl-vâ-nô-mè-trẹ) *s. m.* Instrument pour mesurer l'intensité d'un courant galvanique.

GALVANOPLASTIE (gâl-vâ-nô-plâs-ti) *s. f.* Art d'appliquer une couche métallique sur une matière quelconque.

GALVAUDER (gâl-vô-dé) *v. tr.* Déranger; mettre en désordre; gâter.

GALVAUDEUX, EUSE (gâl-vô-deu, zẹ) *s. m.* et *f.* Propre à rien; qui vagabonde dans les rues.

GAMBADE (gan-bâ-dẹ) *s. f.* Espèce de saut sans art et sans cadence.

GAMBADER (gan-bâ-dé) *v. int.* Faire des gambades.

GAMBADEUR, EUSE (gan-bâ-dẹ-r, deu-zẹ) *s.* Celui, celle qui gambade.

GAMBILLER (gan-bi-yé) *v. int.* Agiter les jambes quand on est assis.

GAMELLE (gâ-mè-lẹ) *s. f.* Grande écuelle dans laquelle mangent les soldats, les matelots.

GAMELON (gâ-mẹ-lon) *s. m.* Petite gamelle en usage dans les hôpitaux militaires.

GAMIN, INE (gâ-min, mi-nẹ) *s. m.* et *f.* Petit garçon, petite fille qui joue dans les rues.

GAMINER (gâ-mi-né) *v. int.* Faire le gamin.

GAMINERIE (gâ-mi-nẹ-ri) *s. f.* Espièglerie de gamin.

GAMME (gâ-mẹ) *s. f.* Série de sept notes de l'échelle musicale.

GANACHE (gâ-nâ-chẹ) *s. f.* Mâchoire inférieure du cheval; personne incapable.

GANDIN (gan-din) *s. m.* Jeune dandy ridicule.

GANGLION (gan-gli-yon) *s. m.* Organe globuleux formé par un nœud de fibres nerveuses.

GANGLIONNAIRE (gan-gli-yô-nè-rẹ) *adj.* Relatif aux ganglions.

GANGRÈNE (gan-grè-nẹ, anciennement kan) *s. f.* Désorganisation putride des tissus animaux.

GANGRENER (gan-grẹ-né) *v. tr.* Causer la gangrène; corrompre moralement.

GANGRENEUX, EUSE (gan-grẹ-neu, zẹ) *adj.* Qui est de la nature de la gangrène.

GANGUE (gan-gẹ) *s. f.* Toute substance qui enveloppe la matière métallique que l'on exploite.

GANSE (gan-sẹ) *s. f.* Cordonnet rond qui sert à border.

GANSER (gan-sé) *v. tr.* Border avec de la ganse.

GANT (gan) *s. m.* Ce qui couvre la main et les doigts en les laissant libres.

GANTELÉE (gan-tẹ-lé) *s. f.* Campanule en forme de doigt de gant.

GANTELET (gan-tẹ-lè) *s. m.* Gant revêtu de fer, faisant partie de l'armure d'un chevalier.

GANTER (gan-té) *v. tr.* Recouvrir la main avec un gant.

GANTERIE (gan-tẹ-ri) *s. f.* Commerce; fabrique; magasin de gants.

GANTIER, IÈRE (gan-tié, tiè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique des gants.

GARAGE (gâ-râ-jẹ) *s. m.* Action de garer les wagons.

GARANÇAGE (gâ-ran-sâ-jẹ) *s. m.* Action de garancer.

GARANCE (gâ-ran-sẹ) *s. f.* Plante dont la racine teint en rouge; couleur de cette teinture.

GARANCER (gâ-ran-sé) *v. tr.* Teindre en garance.

GARANCEUR (gâ-ran-sę.r) *s. m.* Ouvrier qui teint en garance.

GARANCIÈRE (gâ-ran-siè-rę) *s. f.* Champ de garance; atelier de garançage.

GARANT, E (gâ-ran, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui.

GARANTIE (gâ-ran-ti) *s. f.* Assurer une chose à quelqu'un sous sa responsabilité.

GARANTIR (gâ-ran-tir) *v. tr.* Se rendre garant; répondre d'une chose.

GARBURE (gâr-bu-rę) *s. f.* Soupe de pain de seigle, aux choux et au lard.

GARCETTE (gâr-sè-tę) *s. f.* Petite corde faite de vieux cordages détressés.

GARÇON (gâr-son) *s. m.* Enfant du sexe masculin; célibataire.

GARÇONNET (gâr-sô-nè) *s. m.* Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE (gâr-sô-niè-rę) *s. f.* Logement de garçon.

GARDE (gâr-dę) *s. f.* Action de garder; de surveiller; de défendre quelqu'un ou quelque chose.

GARDE (gâr-dę) *s. m.* Celui qui est chargé de garder quelqu'un ou quelque chose. *S. f.* Femme qui soigne les malades.

GARDE-BARRIÈRE (gâr-dę-bâ-riè-rę) *s. m.* Employé chargé de garder l'accès d'une voie ferrée.

GARDE-BOIS (gâr-dę-bôâ) *s. m.* Celui qui garde les bois d'un do-[redacted]

GARDE-CANAL (gâr-dę-kâ-nâl) *s. m.* Agent chargé de surveiller un canal.

GARDE-CENDRE (gâr-dę-san-drę) *s. m.* Galerie placée en avant du foyer d'une cheminée.

GARDE-CHASSE (gâr-dę-châ-sę) *s. m.* Agent chargé de garder une chasse réservée.

GARDE-CHIOURME (gâr-dę-chiour-mę) *s. m.* Surveillant des galériens.

GARDE-CÔTE (gâr-dę-kô-tę) *s. m.* Vaisseau pour la surveillance des côtes; soldat qui garde les côtes.

GARDE-CROTTE (gâr-dę-krô-tę) *s. m.* Bande de cuir pour garantir de la boue ceux qui sont dans une voiture.

GARDE-FEU (gâr-dę-feu) *s. m.* Grille, toile métallique pour préserver du feu.

GARDE-FOU (gâr-dę-fou) *s. m.* Balustrade, parapet sur le bord d'un fossé, d'un pont, etc.

GARDE-FREIN (gâr-dę-frin) *s. m.* Employé de chemin de fer chargé de manœuvrer le frein.

GARDE-MAIN (gâr-dę-min) *s. m.* Papier qu'on met sous sa main en écrivant, en dessinant, etc.

GARDE-MALADE (gâr-dę-mâ-lâ-dę) *s. m.* et *f.* Qui soigne les malades.

GARDE-MANGER (gâr-dę-man-jé) *s. m.* Lieu où l'on conserve les aliments.

GARDE-MEUBLE (gâr-dę-mę-blę) *s. m.* Bâtiment où l'on garde les meubles de l'Etat.

GARDE-PÊCHE (gâr-dę-pè-chę) *s. m.* Agent chargé de la police des rivières, des fleuves.

GARDE-PORT (gâr-dę-por) *s. m.* Celui qui reçoit et place les marchandises déposées par bateau.

GARDER (gâr-dé) *v. tr.* Conserver; retenir; surveiller; prendre soin; garantir; protéger. (**Se garder**) *v. pr.* Éviter.

GARDE-ROBE (gâr-dę-rô-bę) *s. f.* Chambre, armoire où l'on serre les robes, les habits; cabinet d'aisances.

GARDEUR, EUSE (gâr-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *s. f.* Celui, celle qui garde [redacted]lque chose.

GARDE-VENTE (gâr-dę-van-tę) *s. m.* Celui qui est chargé de l'exploitation des coupes de bois.

GARDE-VUE (gâr-dę-vu) *s. m.* Visière pour garantir de la lumière.

GARDIEN, IENNE (gâr-diin, diè-nę) *s.* Celui, celle qui a la surveillance intérieure d'un lieu public.

GARDON (gâr-don) *s. m.* Petit poisson d'eau douce dont la chair est estimée.

GARE (gâ-rę) *s. f.* Lieu de départ et d'arrivée des chemins de fer; abri pour les bateaux.

GARE (gâ-rę) *interj.* Avertissement d'avoir à se garer.

GARENNE (gâ-rè-nę) *s. f.* Bois, bruyère, où le lapin abonde.

GARENNIER (gâ-rè-nié) *s. m.* Celui qui garde une garenne.

GARER (gâ-ré) *v. tr.* Mettre hors d'atteinte. (**Se garer**) *v. tr.* Se préserver; éviter.

GARGARISER (gâr-gâ-ri-zé) *v. tr.* Humecter l'entrée de la gorge avec un liquide.

GARGARISME (gâr-gâ-ris-mę) *s. m.* Liquide préparé pour gargariser la gorge.

GARGOTAGE (gâr-gô-tâ-ję) *s. m.* Cuisine semblable à celle qu'on fait dans une gargote.

GARGOTE (gâr-gô-tę) *s. f.* Restaurant de bas étage.

GARGOTER (gâr-gô-té) *v. int.* Faire de la cuisine mauvaise et malpropre.

GARGOTIER, IÈRE (gâr-gô-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une gargote.

GARGOUILLE (gâr-gou-yę) *s. f.* Dégorgeoir en saillie par lequel l'eau tombe des gouttières.

GARGOUILLEMENT (gâr-gou-yę-man) *s. m.* Bruit du déplacement de certains liquides dans l'estomac, les intestins, etc.

GARGOUILLER (gâr-gou-yé) *v. int.* Barboter dans l'eau.

GARGOUILLIS (gâr-gou-yi) *s. m.* Bruit de l'eau qui tombe d'une gargouille.

GARGOUSSE (gâr-gou-sę) *s. f.* Charge d'une bouche à feu, dans son enveloppe.

GARIGUE (gâ-ri-gę) *s. f.* Terre inculte; lande.

GARNEMENT (gâr-nę-man) *s. m.* Vaurien; mauvais sujet.

GARNI (gâr-ni) *s. m.* Maison, chambre qu'on loue meublée.

GARNIR (gâr-nir) *v. tr.* Pourvoir du nécessaire; assortir; meubler; orner; compléter.

GARNISAIRE (gâr-ni-zè-rę) *s. m.* Celui qu'on mettait en garnison chez les contribuables en retard.

GARNISON (gâr-ni-zon) *s. f.* Ensemble des troupes qui occupent une place de guerre.

GARNISSAGE (gâr-ni-sâ-ję) *s. m.* Action de garnir.

GARNITURE (gâr-ni-tu-rę) *s. f.* Ce qui orne, garnit, complète.

GAROU (gâ-rou) *s. m.* Arbrisseau toujours vert, à baies purgatives.

GARROT (gâ-rô) *s. m.* Partie saillante au bas de l'encolure du cheval; bâton pour serrer en tordant.

GARROTTAGE (gâ-rô-tâ-ję) *s. m.* Action de garrotter.

GARROTTE (gâ-rô-tę) *s. f.* Supplice de la strangulation usité en Portugal et en Espagne.

GARROTTER (gâ-rô-té) *v. tr.* Lier de manière à ne pouvoir agir.

GARS (gâ) *s. m.* Jeune garçon.

GARUS (gâ-rus) *s. m.* Élixir stomachique.

GASCON, ONNE (gâs-kon, kô-nę) *adj.* et *s.* Qui est de la Gascogne; fanfaron; hâbleur.

GASCONISME (gâs-kô-nis-mę) *s. m.* Façon de prononcer due à l'influence du dialecte gascon.

GASCONNADE (gâs-kô-nâ-dę) *s. f.* Hâblerie de gascon.

GASCONNER (gâs-kô-né) *v. int.* Parler français avec l'accent, les articulations des Gascons.

GASPILLAGE (gâs-pi-yâ-ję) *s. m.* Action de gaspiller.

GASPILLER (gâs-pi-yé) *v. tr.* Consommer; dépenser inutilement par une profusion désordonnée.

GASPILLEUR, EUSE (gâs-pi-yeur, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gaspille.

GASTER (gâs-tèr) *s. m.* Le bas-ventre; l'estomac.

GASTÉROPODES (gâs-té-rô-pô-dę) *s. m.* Ordre de mollusques qui rampent sur le ventre.

GASTRALGIE (gâs-trâl-ji) *s. f.* Affection nerveuse de l'estomac.

GASTRALGIQUE (gâs-trâl-ji-kę) *adj.* Qui appartient à la gastralgie.

GASTRIQUE (gâs-tri-kę) *adj.* Qui appartient à l'estomac.

GASTRITE (gâs-tri-tę) *s. f.* Maladie inflammatoire de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRITE (gâs-trô-an-té-ri-tę) *s. f.* Inflammation de l'estomac et des intestins.

GASTRONOME (gâs-trô-nô-mę) *s. m.* Amateur de la bonne chère.

GASTRONOMIE (gâs-trô-nô-mi) *s. f.* Art de faire bonne chère.

GASTRONOMIQUE (gâs-trô-nô-mi-kę) *adj.* Relatif à la gastronomie.

GÂTEAU (gâ-tô) *s. m.* Pâtisserie faite avec de la farine, du beurre et des œufs.

GÂTE-MÉTIER (gâ-te-mé-tié) *s. m.* Celui qui, aux yeux de ses confrères donne son travail à trop bas prix.

GÂTE-PAPIER (gâ-te-pà-pié) *s. m.* Mauvais écrivain.

GÂTER (gâ-té) *v. tr.* Endommager; salir; détériorer; avoir trop d'indulgence pour les enfants.

GÂTE-SAUCE (gâ-te-sô-se) *s. m.* Marmiton; mauvais cuisinier.

GÂTEUX, EUSE (gâ-teu, ze) *s. m.* et *f.* Personne qui a l'intelligence presque éteinte.

GATTILIER (gâ-ti-lié) *s. m.* Plante formant un genre de la famille des verbénacées.

GAUCHE (gô-che) *adj.* Opposé à droit; mal tourné; ridicule; maladroit.

GAUCHEMENT (gô-che-man) *adv.* D'une manière gauche, maladroite.

GAUCHER, ÈRE (gô-ché, chè-re) *adj.* Qui se sert de la main gauche où les autres se servent de la droite.

GAUCHERIE (gô-che-ri) *s. f.* Action d'une personne gauche, maladroite, peu sagace.

GAUCHIR (gô-chir) *v. int.* Perdre sa forme; se contourner.

GAUCHISSEMENT (gô-chi-se-man) *s. m.* Action de gauchir; résultat de cette action.

GAUDE (gô-de) *s. f.* Espèce de réséda qui fournit une teinture jaune; bouillie de maïs.

GAUDIR (Se) (gô-dir) *v. pr.* Se réjouir; s'égayer.

GAUDRIOLE (gô-dri-yô-le) *s. f.* Propos d'une gaieté un peu libre.

GAUFRAGE (gô-frâ-je) *s. m.* Action de gaufrer.

GAUFRE (gô-fre) *s. f.* Gâteau de cire des abeilles; pâtisserie légère faite dans un moule.

GAUFRER (gô-fré) *v. tr.* Imprimer des figures sur une étoffe avec des fers.

GAUFRIER (gô-fri-yé) *s. m.* Moule de fer formé de deux plaques pour cuire les gaufres.

GAUFROIR (gô-froâr) *s. m.* Fer à gaufrer le papier, le cuir, les étoffes.

GAUFRURE (gô-fru-re) *s. f.* Empreinte que porte une étoffe qui a été gaufrée.

GAULAGE (gô-lâ-je) *s. m.* Action de gauler.

GAULE (gô-le) *s. f.* Longue perche; manche d'une ligne à pêcher.

GAULÉE (gô-lé) *s. f.* Ce qu'on a abattu à l'aide de la gaule.

GAULER (gô-lé) *v. tr.* Battre un arbre avec la gaule, pour en faire tomber le fruit.

GAULIS (gô-li) *s. m.* Jeune branche d'un taillis qu'on laisse croître.

GAULOIS, E (gô-loâ, ze) *adj.* Qui appartient au vieux temps de la France.

GAULOISERIE (gô-loâ-ze-ri) *s. f.* Langage un peu libre.

GAUPE (gô-pe) *s. f.* Femme malpropre et désagréable.

GAUSSER (Se) (gô-sé) *v. pr.* Se moquer de quelqu'un à sa barbe.

GAUSSERIE (gô-se-ri) *s. f.* Acte par lequel on se gausse de quelqu'un.

GAUSSEUR, EUSE (gô-se.r, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à se gausser.

GAVE (gâ-ve) *s. m.* Torrent; rivière torrentueuse. (N'est usité que dans le Midi.)

GAVER (gâ-vé) *v. tr.* Gorger de nourriture la volaille qu'on veut engraisser.

GAVIAL (gâ-vial) *s. m.* Espèce de crocodille à museau allongé, de la région du Gange.

GAVOTTE (gâ-vô-te) *s. f.* Air de danse à deux temps.

GAZ (gâz) *s. m.* Fluide aériforme permanent; se dit du gaz hydrogène carboné qu'on emploie pour l'éclairage.

GAZAGE (gâ-zâ-je) *s. m.* Action de passer à la flamme du gaz.

GAZE (gâ-ze) *s. f.* Etoffe d'un tissu léger et transparent.

GAZÉIFORME (gâ-zé-i-for-me) *adj.* Qui est à l'état gazeux.

GAZELLE (gâ-zè-le) *s. f.* Espèce d'antilope qui habite l'Afrique et l'Asie.

GAZER (gâ-zé) *v. tr.* Passer à la flamme du gaz; voiler sous une forme transparente.

GAZETIER (gâ-zę-tié) *s. m.* Celui qui publie une gazette.

GAZETTE (gâ-zè-tę) *s. f.* Relation des affaires publiques; bavard, colporteur de nouvelles.

GAZEUX, EUSE (gâ-zeu, zę) *adj.* Qui contient du gaz.

GAZIER (gâ-zié) *s. m.* Ouvrier qui travaille dans une usine à gaz; ouvrier qui pose les appareils.

GAZIER, IÈRE (gâ-zié, ziè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique les étoffes de gaze.

GAZOGÈNE (gâ-zô-jè-nę) *s. m.* Appareil pour fabriquer l'eau de seltz artificielle.

GAZOMÈTRE (gâ-zô-mè-trę) *s. m.* Appareil qui mesure la quantité de gaz d'éclairage dépensée.

GAZON (gâ-zon) *s. m.* Herbe menue de diverses graminées qui forme sur le sol un tapis de verdure.

GAZONNANT, E (gâ-zô-nan, tę) *adj.* Qui forme gazon.

GAZONNEMENT (gâ-zô-nę-man) *s. m.* Action de gazonner.

GAZONNER (gâ-zô-né) *v. tr.* Revêtir de gazon.

GAZONNEUX, EUSE (gâ-zô-neu, zę) *adj.* Qui est de la nature du gazon.

GAZOUILLEMENT (gâ-zou-yę-man) *s. m.* Action de gazouiller.

GAZOUILLER (gâ-zou-yé) *v. int.* Faire entendre un chant léger tel que celui des petits oiseaux.

GAZOUILLIS (gâ-zou-yi) *s. m.* Ramage des oiseaux; murmure des ruisseaux.

GEAI (jè) *s. m.* Oiseau de la famille des corbeaux qui peut apprendre à parler.

GÉANT, E (jé-an, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dépasse la taille ordinaire.

GECKO (jè-kô) *s. m.* Genre de reptiles qui ont la configuration du lézard avec les formes du crapaud.

GÉHENNE (jé-è-nę) *s. f.* L'enfer dans le style de l'Écriture.

GEIGNANT, E (jè-gnan, tę) *adj.* Qui a l'habitude de geindre.

GEINDRE (jin-drę) *v. int.* Se lamenter à plaisir. *S. m.* Celui qui pétrit le pain dans une boulangerie.

GÉLATINE (jé-lâ-ti-nę) *s. f.* Matière animale qui se transforme en gelée.

GÉLATINEUX, EUSE (jé-lâ-ti-neu, zę) *adj.* Qui a la nature de la gélatine.

GELÉE (ję-lé) *s. f.* Etat de la température où l'eau se solidifie.

GELER (ję-lé) *v. tr.* Transformer en glace. *V. int.* Se geler; avoir très froid. *V. impers.* Il gèle, il a gelé.

GÉLIF, IVE (jé-lif, li-vę) *adj.* Qui se fend par le gel.

GELINOTTE (ję-li-nô-tę) *s. f.* Oiseau du genre Tétras; jeune poule engraissée dans une basse-cour.

GÉLIVURE (jé-li-vu-rę) *s. f.* Fente que fait le gel dans le bois, dans la pierre.

GÉMEAUX (jé-mô) *s. m. pl.* L'un des douze signes du zodiaque (20 mai, 20 juin).

GÉMINÉ, E (jé-mi-né) *adj.* Parties des plantes disposées deux à deux ou par paires.

GÉMIR (jé-mir) *v. int.* Exhaler sa souffrance, sa peine, d'une voix plaintive et inarticulée.

GÉMISSANT, E (jé-mi-san, tę) *adj.* Qui gémit, qui se plaint.

GÉMISSEMENT (jé-mi-sę-man) *s. m.* Cri plaintif de celui qui gémit.

GEMMATION (jèm-mâ-sion) *s. f.* Formation et développement du bourgeon dans les plantes.

GEMME (jè-mę) *s. f.* Pierre précieuse. *Adj.* Se dit du sel que l'on tire des mines.

GÉMONIES (jé-mô-ni) *s. f. pl.* Escalier où l'on exposait, à Rome, le corps des suppliciés.

GÉNAL, E, AUX (jé-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT, E (jè-nan, tę) *adj.* Qui gêne; qui embarrasse.

GENCIVE (jan-si-vę) *s. f.* Tissu charnu qui renferme les dents.

GENDARME (jan-dâr-mę) *s. m.* Soldat qui veille à la sûreté publique.

GENDARMER (Se) (jan-dâr-mé) *v. pr.* Se mettre sur la défensive contre quelqu'un ou quelque chose.

GENDARMERIE (jan-dâr-mę-ri) *s. f.* Corps des gendarmes; caserne des gendarmes.

GENDRE (jan-drę) *s. m.* Le mari de la fille de quelqu'un.

GÊNE (jè-nę) *s. f.* Embarras; contrainte pénible; manque d'argent.

GÊNÉ, E (jè-né) *adj.* Qui est embarrassé; qui manque momentanément d'argent.

GÉNÉALOGIE (jé-né-à-lô-ji) *s. f.* Suite d'ancêtres qui établit une [redacted]

GÉNÉALOGIQUE (jé-né-à-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la généalogie.

GÉNÉALOGISTE (jé-né-à-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui dresse la généalogie des familles.

GÉNÉPI (jé-né-pi) *s. m.* Plante des Alpes, variété d'armoise.

GÊNER (jè-né) *v. tr.* Incommoder; contraindre; mettre mal à l'aise.

GÉNÉRAL, E, AUX, (jé-né-ràl, rà-lę, rô) *adj.* Universel; commun à un grand nombre.

GÉNÉRAL (jé-né-ràl) *s. m.* Chef militaire; supérieur d'un ordre religieux.

GÉNÉRALAT (jé-né-rà-là) *s. m.* Grade, dignité d'un général.

GÉNÉRALE (jé-né-rà-lę) *s. f.* Batterie de tambour pour assembler les soldats et donner l'alarme.

GÉNÉRALEMENT (jé-né-rà-lę-man) *adv.* D'une manière générale.

GÉNÉRALISATEUR, TRICE (jé-né-rà-li-zà-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui généralise.

GÉNÉRALISATION (jé-né-rà-li-zà-sion) *s. f.* Action de généraliser.

GÉNÉRALISER (jé-né-rà-li-zé) *v. tr.* Prendre en général, applicable à l'ensemble.

GÉNÉRALISSIME (jé-né-rà-li-si-mę) *s. m.* Général chargé du commandement en chef.

GÉNÉRALITÉ (jé-né-rà-li-té) *s. f.* Le plus grand nombre.

GÉNÉRATEUR, TRICE (jé-né-rà-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui sert à la formation de quelque chose.

GÉNÉRATIF, IVE (jé-né-rà-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à la génération.

GÉNÉRATION (jé-né-rà-sion) *s. f.* Les descendants; chaque degré de filiation en ligne directe.

GÉNÉREUSEMENT (jé-né-reu-zę-man) *adv.* D'une manière généreuse; avec noblesse de senti[redacted]

GÉNÉREUX, EUSE (jé-né-reu, zę) *adj.* Qui donne plus qu'il n'est tenu de le faire.

GÉNÉRIQUE (jé-né-ri-kę) *adj.* Qui tient à un genre.

GÉNÉROSITÉ (jé-né-rô-zi-té) *s. f.* Grandeur d'âme; disposition à la bienfaisance.

GENÈSE (ję-nè-zę) *s. f.* Nom du premier livre de l'Ancien Testament; production des êtres organisés.

[redacted] (jé-né-ziâ-kę) *adj.* Qui se rapporte à une création, à la création.

GENESTROLLE (ję-nès-trô-lę) *s. f.* Espèce de genêt qui fournit une matière tinctoriale jaune.

GENÊT (ję-né) *s. m.* Arbrisseau à fleurs jaunes; petit cheval de race [redacted]gnole.

GENETTE (ję-nè-tę) *s. f.* Espèce de civette dont la peau est utilisée en fourrure.

GENÉVRIER (ję-né-vri-yé) *s. m.* Arbuste à baies odoriférantes.

GÉNIAL, E (jé-niàl) *adj.* Qui est inspiré par le génie.

GÉNIE (jé-ni) *s. m.* Le plus haut degré de la puissance intellectuelle; démon; ange tutélaire, corps militaire.

GENIÈVRE (ję-niè-vrę) *s. m.* Eau-de-vie distillée sur des baies de genièvre.

GÉNISSE (jé-ni-sę) *s. f.* Jeune vache qui n'a point porté.

GÉNITIF (jé-ni-tif) *s. m.* Le deuxième cas de la déclinaison d'un nom en latin et en grec.

GENOU (ję-nou) *s. m.* Partie antérieure de la jambe avec la cuisse.

GENOUILLÈRE (ję-nou-yè-rę) *s. f.* Ce qu'on attache sur le genou pour le protéger.

GENRE (jan-rę) *s. m.* Ce qui est commun à diverses espèces; manière; sorte; classe.

GENS (jan) *s. m.* et *f. pl.* Nom collectif signifiant en général; un certain nombre de personnes.

GENT, E (jan, tę) *adj.* Joli, gentil

ne s'emploie que pour imiter le style des vieux poëtes.

GENTIANE (jan-siâ-ne) *s. f.* Plante type de la famille des Gentianées.

GENTIANÉES (jan-siâ-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones.

GENTIL (jan-ti) *s. m.* Celui qui appartient aux populations païennes.

GENTIL, ILLE (jan-ti, ye) *adj.* Joli, gracieux, délicat ; agréable.

GENTILHOMME (jan-ti-yô-me) *s. m.* Celui qui est noble de race.

GENTILHOMMERIE (jan-ti-yô-me-ri) *s. f.* Qualité de celui qui est gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE (jan-ti-yô-miè-re) *s. f.* Petit domaine de gentilhomme.

GENTILITÉ (jan-ti-li-té) *s. f.* Les gentils en général ; les nations païennes.

GENTILLÂTRE (jan-ti-yâ-tre) *s. m.* Gentilhomme de petite noblesse.

GENTILLESSE (jan-ti-yè-se) *s. f.* Caractère de ce qui est à la fois joli et gracieux.

GENTILLET, ETTE (jan-ti-yè, te) *adj.* Assez gentil.

GENTIMENT (jan-ti-man) *adv.* D'une manière gentille.

GENTLEMAN (djèn-tle-mân) *s. m.* Homme de bonne compagnie.

GÉNUFLEXION (jé-nu-flèk-sion) *s. f.* Action de fléchir le genou.

GÉOCENTRIQUE (jé-ô-san-tri-ke) *adj.* Qui appartient à une planète vue de la terre.

GÉODÉSIE (jé-ô-dé-zi) *s. f.* Science de la mesure du globe ou de ses parties.

GÉODÉSIQUE (jé-ô-dé-zi-ke) *adj.* Relatif à la géodésie.

GÉODÉSIQUEMENT (jé-ô-dé-zi-ke-man) *adv.* Par la géodésie ; d'après la géodésie.

GÉOGNOSIE (jé-ôg-nô-zi) *s. f.* Science de la composition minérale du globe.

GÉOGNOSTIQUE (jé-ôg-nôs-ti-ke) *adj.* Relatif à la géognosie.

GÉOGRAPHE (jé-ô-grâ-fe) *s. m.* Celui qui sait la géographie, qui écrit sur la géographie.

GÉOGRAPHIE (jé-ô-grâ-fi) *s. f.* Science qui a pour objet la description de la surface du globe.

GÉOGRAPHIQUE (jé-ô-grâ-fi-ke) *adj.* Qui se rapporte à la géographie.

GÉOGRAPHIQUEMENT (jé-ô-grâ-fi-ke-man) *adv.* Selon les principes de la géographie.

GEÔLAGE (jô-lâ-je) *s. m.* Droit payé au geôlier par le prisonnier.

GEÔLE (jô-le) *s. f.* Prison; logement du geôlier.

GEÔLIER, ÈRE (jô-lié, liè-re) *s. m.* et *f.* Le gardien et la gardienne d'une prison.

GÉOLOGIE (jé-ô-lô-ji) *s. f.* Science qui étudie les terrains dont est formée l'écorce terrestre.

GÉOLOGIQUE (jé-ô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT (jé-ô-lô-ji-ke-man) *adv.* D'une manière géologique.

GÉOLOGUE (jé-ô-lô-ghe) *s. m.* Celui qui s'occupe de géologie.

GÉOMÉTRAL, E, AUX (jé-ô-mé-tral, trâ-le, trô) *adj.* Dont toutes les lignes sont développées.

GÉOMÉTRALEMENT (jé-ô-mé-trâ-le-man) *adv.* D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE (jé-ô-mè-tre) *s. m.* Celui qui est versé dans la géométrie.

GÉOMÉTRIE (jé-ô-mé-tri) *s. f.* Science qui traite des propriétés de l'étendue et de l'espace mesuré.

GÉOMÉTRIQUE (jé-ô-mé-tri-ke) *adj.* Qui appartient à la géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT (jé-ô-mé-tri-ke-man) *adv.* D'une manière exacte et rigoureuse.

GÉORAMA (jé-or-â-mâ) *s. m.* Représentation en relief de l'ensemble ou d'une partie de la terre.

GÉRANCE (jé-ran-se) *s. f.* Fonction de gérant.

GÉRANIUM (jé-râ-niôm) *s. m.* Plante de jardin, à feuilles arrondies, à fleurs en ombelle.

GÉRANT, E (jé-ran, te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui administre pour le compte d'un autre.

GERBAGE (jèr-bà-jẹ) *s. m.* Action de mettre le blé en gerbes.

GERBE (jèr-bẹ) *s. f.* Faisceau d'épis coupés où les têtes sont d'un même côté, qui va s'élargissant.

GERBÉE (jèr-bé) *s. f.* Botte de paille où il y a encore quelques épis.

GERBER (jèr-bé) *v. tr.* Mettre en gerbe; mettre des pièces de vin les [redacted]

GERBOISE (jèr-bôâ-zẹ) *s. f.* Petit mammifère rongeur.

GERCE (jèr-sẹ) *s. f.* Espèce de teigne qui ronge les étoffes.

GERCEMENT (jèr-sẹ-man) *s. m.* Action de gercer.

GERCER (jèr-sé) *v. tr.* Fendiller; faire des gerçures.

GERÇURE (jèr-su-rẹ) *s. f.* Fente légère que le froid produit sur la peau, la sécheresse sur le bois, sur un enduit.

GÉRER (jé-ré) *v. tr.* Administrer pour le compte d'un autre.

GERFAUT (jèr-fô) *s. m.* Oiseau de proie, hardi et très agile.

GERMAIN, AINE (jèr-min, mè-nẹ) *adj.* Nés des deux frères ou des deux sœurs ou du frère et de la sœur.

GERMANDRÉE (jèr-man-dré) *s. f.* Plante de la famille des Labiées.

GERMANISME (jèr-mâ-nis-mẹ) *s. m.* Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME (jèr-mẹ) *s. m.* Principe, élément du développement d'une chose.

GERMER (jèr-mé) *v. int.* Se développer; s'accroître, produire ses effets.

GERMINAL (jèr-mi-nâl) *s. m.* Septième mois du calendrier républicain (21 mars, 19 avril.)

GERMINATIF, IVE (jèr-mi-nâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui a rapport à la germination.

GERMINATION (jèr-mi-nâ-sion) *s. f.* Premier développement de la plante.

GERMOIR (jèr-môâr) *s. m.* Cellier où l'on fait germer l'orge pour la fabrication de la bière.

GÉRONDIF (jé-ron-dif) *s. m.* Un des temps de l'infinitif du latin.

GÉRONTE (jé-ron-tẹ) *s. m.* Vieillard débonnaire, crédule.

GERZEAU (jèr-zô) *s. m.* Nielle, plante qui croît dans les blés.

GÉSIER (jé-zié) *s. m.* Second estomac des oiseaux, qui vient après le jabot.

GÉSIR (jé-zir) *v. int.* Être couché, être mort. (N'est presque plus en usage).

GESSE (jè-sẹ) *s. f.* Plante légumineuse de la famille des Papiliona-[redacted]

GESTATION (jès-tâ-sion) *s. f.* Action de porter.

GESTE (jès-tẹ) *s. m.* Mouvement du bras, de la main, de la tête, qui rend le langage plus expressif.

GESTICULATEUR, TRICE (jès-ti-ku-lâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Celui, celle qui gesticule trop.

GESTICULATION (jès-ti-ku-lâ-sion) *s. f.* Art de gesticuler.

GESTICULER (jès-ti-ku-lé) *v. int.* Faire beaucoup de gestes.

GESTION (jès-tion) *s. f.* Action, manière de gérer.

GEYSER (gè-zèr) *s. m.* Source d'eau bouillante qui jaillit à une grande hauteur.

GIBBEUX, EUSE (jib-beu, beu-zẹ) *adj.* Bossu, renflé, convexe.

GIBBON (jib-bon) *s. m.* Genre de grand singe de l'Inde.

GIBBOSITÉ (jib-bô-zi-té) *s. f.* Courbure de la colonne vertébrale.

GIBECIÈRE (ji-bẹ-siè-rẹ) *s. f.* Grand sac de cuir des chasseurs, des pêcheurs, des écoliers.

GIBELET (ji-bẹ-lè) *s. m.* Petit foret des tonneliers et des marchands de vin.

GIBELOTTE (ji-bẹ-lô-tẹ) *s. f.* Espèce de ragoût de lapin.

GIBERNE (ji-bèr-nẹ) *s. f.* Boîte de cuir dans laquelle les soldats mettent leurs cartouches.

GIBET (ji-bè) *s. m.* Potence pour pendre les criminels.

GIBIER (ji-bié) *s. m.* Tout animal qu'on rapporte de la chasse.

GIBOULÉE (ji-bou-lé) *s. f.* Averse de pluie, bientôt suivie d'une éclaircie.

GIBOYER (ji-bôâ-yé) *v. int.* Chasser, prendre du gibier. (Vieilli).

GIBOYEUR (ji-bôà-yeur) *s. m.* Celui qui prend du gibier. (Vieilli).

GIBOYEUX, EUSE (ji-bôà-yeu, ze) *adj.* Qui abonde en gibier.

GIFLE (ji-fle) *s. f.* Tape donnée sur la joue avec la main.

GIFLER (ji-flé) *v. tr.* Donner une gifle à quelqu'un.

GIGANTESQUE (ji-gan-tès-ke) *adj.* Qui tient du géant; qui passe de beaucoup la mesure ordinaire.

GIGANTESQUEMENT (ji-gan-tès-ke-man) *adv.* D'une manière gigantesque.

GIGOT (ji-gô) *s. m.* Cuisse de mouton préparée par le boucher.

GIGOTER (ji-gô-té) *v. int.* Agiter les jambes; danser mal.

GIGUE (ji-ghe) *s. f.* Air de danse vif et gai; la danse elle-même.

GILET (ji-lè) *s. m.* Partie du vêtement de l'homme qui recouvre le torse.

GILETIER, IÈRE (ji-le-tié, tiè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui confectionne les gilets.

GILLE (ji-le) *s. m.* Dans le théâtre de la foire, celui qui joue les rôles de niais.

GIMBLETTE (jin-blè-te) *s. f.* Sorte de petit gâteau sec.

GINDRE (jin-dre) *s. m.* Ouvrier boulanger qui pétrit le pain.

GINGAS (jin-ga) *s. m.* Toile à carreaux pour matelas.

GINGEMBRE (jin-jan-bre) *s. m.* Plante des Indes, dont la racine est employée comme condiment.

GINGIVAL, E (jin-ji-vàl, vâ-le) *adj.* Relatif à la gencive.

GINGIVITE (jin-ji-vi-te) *s. f.* Inflammation de la gencive.

GINGUET, ETTE (jin-ghè, te) *adj.* Qui a peu de force, peu de valeur, qui est trop court ou trop étroit.

GIORNO (A) (djiòr-nô) *loc. adv.* Qui désigne un brillant éclairage propre à remplacer l'éclat du jour.

GIRAFE (ji-râ-fe) *s. f.* Mammifère à très long cou et à robe mouchetée.

GIRANDE (ji-ran-de) *s. f.* Faisceau de plusieurs jets d'eau; gerbe de fusées volantes.

GIRANDOLE (ji-ran-dô-le) *s. f.* Chandelier à plusieurs branches; boucle d'oreilles à plusieurs pendants.

GIRASOL (ji-râ-sôl) *s. m.* Pierre précieuse analogue à l'opale.

GIRATOIRE (ji-râ-tôâ-re) *adj.* Qui fait tourner.

GIRAUMONT (ji-rô-mon) *s. m.* Espèce de courge d'Amérique.

GIRIE (ji-ri) *s. f.* Plainte hypocrite; jérémiades ridicules; manières affectées.

GIROFLE (ji-rô-fle) *s. m.* Bouton de la fleur du giroflier.

GIROFLÉE (ji-rô-flé) *s. f.* Plante à fleurs blanches, jaunes ou rougeâtres dont l'odeur rappelle le girofle.

GIROFLIER (ji-rô-fli-yé) *s. m.* Arbre de la famille des myrtacées, qui donne le clou de girofle.

GIROLLE (ji-rô-le) *s. f.* Espèce de bolet, champignon comestible.

GIRON (ji-ron) *s. m.* Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux chez une personne assise.

GIROUETTE (ji-rouè-te) *s. f.* Plaque mobile sur une tige que fait tourner le vent; celui qui change d'opinion, de parti.

GISANT, E (ji-zan, te) *adj.* Couché, étendu sans mouvement.

GISEMENT (ji-ze-man) *s. m.* Position qu'affectent les couches de minerai.

GÎTE (ji-te) *s. m.* Le lieu où l'on demeure; où l'on couche ordinairement; retraite du lièvre; bas de la cuisse du bœuf.

GÎTER (ji-té) *v. tr.* Donner un gîte. *V. int.* Demeurer; coucher.

GIVRE (ji-vre) *s. m.* Gelée blanche, congélation de la rosée ou du brouillard pendant les nuits de printemps et d'automne.

GLABRE (glâ-bre) *adj.* Qui est sans poils, sans duvet.

GLAÇAGE (glâ-sâ-je) *s. m.* Action de glacer le linge, le papier, etc.

GLAÇANT, E (glâ-san, te) *adj.* Qui produit la glace.

GLACE (glâ-se) *s. f.* Eau congelée par le froid; plaque de verre dont on fait les miroirs.

GLACÉ, E (glâ-sé) *adj.* Froid; congelé; rigide; poli; luisant; indifférent.

GLACER (glâ-sé) *v. tr.* Congeler; causer un froid très vif; intimider.

GLACERIE (glâ-se-ri) *s. f.* Usine où l'on fabrique les glaces, les

cristaux ; commerce du glacier. Limonadier.

GLACEUR (glâ-sę.r) *s. m.* Ouvrier qui glace les étoffes, le papier.

GLACEUX, EUSE (glâ-seu, zę) *adj.* Plein de glace, où il gèle ; pierre, diamant qui a des glaces, des taches.

GLACIAIRE (glâ-siè-rę) *adj.* Qui a rapport aux glaciers.

GLACIAL, E, ALS (glâ-siâl, siâ-lę, siâl) *adj.* Qui a la température de la glace ; sans ardeur ; contraint.

GLACIER (glâ-sié) *s. m.* Montagnes de glace ; celui qui fait et vend des glaces, sirops, etc.

GLACIÈRE (glâ-siè-rę) *s. f.* Lieu très froid. Endroit où l'on produit et conserve la glace.

GLACIS (glâ-si) *s. m.* Talus ; pente insensible ; couleur transparente.

GLAÇON (glâ-son) *s. m.* Morceau de glace d'une certaine dimension.

GLAÇURE (glâ-su-rę) *s. f.* Enduit dont on revêt les poteries.

GLADIATEUR (glâ-diâ-tę.r) *s. m.* Celui qui combattait dans le cirque contre les bêtes féroces.

GLAÏEUL (glâ-yę.l) *s. m.* Plante voisine de l'iris.

GLAIRE (glè-rę) *s. f.* Le blanc de l'œuf lorsqu'il n'est pas cuit ; toute humeur visqueuse.

GLAIREUX, EUSE (glè-reu, zę) *adj.* Qui est de la nature de la glaire.

GLAISE (glè-zę) *s. f.* Argile grasse employée pour la fabrication des poteries communes.

GLAISER (glè-zé) *v. tr.* Enduire, corroyer avec de la glaise.

GLAISEUX, EUSE (glè-zeu, zę) *adj.* Qui est de la nature de la glaise.

GLAISIÈRE (glè-ziè-rę) *s. f.* Terrain qui fournit de la glaise.

GLAIVE (glè vę) *s. m.* Épée tranchante ; (n'est guère usité qu'en poésie).

GLANAGE (glâ-nâ-ję) *s. m.* Action de glaner.

GLAND (glan) *s. m.* Fruit du chêne ; ornement en forme de gland.

GLANDE (glan-dę) *s. f.* Organe qui effectue dans l'économie animale la sécrétion de certains liquides.

GLANDÉE (glan-dé) *s. f.* La récolte des glands.

GLANDULAIRE (glan-du-lè-rę) *adj.* Qui a la nature d'une glande.

GLANDULE (glan-du-lę) *s. f.* Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE (glan-du-leu, zę) *adj.* Des glandes.

GLANE (glâ-nę) *s. f.* Poignée d'épis ramassés dans les champs après la moisson.

GLANER (glâ-né) *v. tr.* Recueillir les épis qui restent dans un champ.

GLANEUR, EUSE (glâ-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glane.

GLANURE (glâ-nu-rę) *s. f.* Ce que l'on récolte en glanant.

GLAPIR (glâ-pir) *v. int.* Se dit de l'aboi aigre des petits chiens et des renards.

GLAPISSANT, E (glâ-pi-san, tę) *adj.* Qui glapit.

GLAPISSEMENT (glâ-pi-sę-man) *s. m.* Cri de l'animal qui glapit

GLAS (glâ) *s. m.* Tintement lent d'une cloche pour annoncer la mort ou l'agonie de quelqu'un.

GLAUCOME (glô-kô-mę) *s. m.* Opacité du cristallin ou de la cornée transparente de l'œil.

GLAUCONIE (glô-kô-ni) *s. f.* Sorte de craie verdâtre.

GLAUQUE (glô-kę) *adj.* Qui est de couleur vert de mer.

GLÈBE (glè-bę) *s. f.* Champ, terre, fonds, droits féodaux.

GLÈNE (glè-nę) *s. f.* Cavité légère d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

GLÉNOÏDAL, ALE (glé-nô-i-dâl) et **GLONOÏDE** (glé-nô-i-dę) *adj.* Se dit d'une cavité pour l'emboîtement d'un os.

GLEUCOMÈTRE (gleu-kô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer les moûts et leur quantité de sucre.

GLISSADE (gli-sâ-dę) *s. f.* Action de glisser, de se lancer sur la glace.

GLISSANT, E (gli-san-tę) *adj.* Qui fait glisser, se dit d'une affaire où il faut beaucoup d'adresse pour se conduire.

GLISSÉ, E (gli-sé) *adj.* Introduit furtivement ou sans être aperçu. *S. m.* Pas de danse.

GLISSEMENT (gli-sę-man) *s. m.* Action de glisser.

GLISSER (gli-sé) *v. int.* Se lancer sur la glace en se tenant en équilibre; passer légèrement sur un objet.

GLISSEUR, EUSE (gli-sœ.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE (gli-soâ-rę) *s. f.* Surface unie, frayée sur la neige, sur la glace.

GLOBE (glo-bę) *s. m.* Corps de forme sphérique; la terre.

GLOBULAIRE (glo-bu-lè-rę) *adj.* Qui a la forme d'un globe.

GLOBULE (glo-bu-lę) *s. f.* Petit globe; petite boule; corpuscule arrondi.

GLOBULEUX, EUSE (glo-bu-leu, zę) *adj.* Formé de globules.

GLOIRE (gloâ-rę) *s. f.* Splendeur de la majesté divine; éclat de la grandeur, de la célébrité; vanité.

GLORIA (glor-iâ) *s. m.* Café noir mélangé d'eau-de-vie.

GLORIEUSEMENT (glor-ieu-zę-man) *adv.* D'une manière glorieuse.

GLORIEUX, EUSE (glor-ieu, zę) *adj.* Qui donne de la gloire; vain; superbe.

GLORIFICATION (glor-i-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de glorifier.

GLORIFIER (glor-i-fié) *v. tr.* Honorer; rendre honneur et gloire.

GLORIOLE (glor-io-lę) *s. f.* Vaine gloire qu'on tire des petites choses.

GLOSE (glô-zę) *s. f.* Explication des mots vieillis ou obscurs d'un auteur.

GLOSER (glô-zé) *v. int.* Donner des explications sur un terme, un passage obscur.

GLOSEUR, EUSE (glô-zœ.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Qui glose sur tout.

GLOSSAIRE (glos-sè-rę) *s. m.* Dictionnaire des mots vieillis ou obscurs qui ont besoin de glose.

GLOSSATEUR (glos-sa-tœ.r) *s. m.* Celui qui fait ou recueille des gloses.

GLOSSITE (glos-si-tę) *s. f.* Maladie inflammatoire de la langue.

GLOSSOPÈTRE (glos-so-pè-trę) *s. m.* Dent de poisson fossile.

GLOTTE (glo-tę) *s. f.* Ouverture du larynx qui sert à l'émission de la voix.

GLOUGLOTER (glou-glo-té) *v. int.* Imiter le cri du dindon.

GLOUGLOU (glou-glou) *s. m.* Bruit que fait le vin en sortant de la bouteille.

GLOUSSEMENT (glou-sę-man) *s. m.* Cri de la poule qui appelle ses petits.

GLOUSSER (glou-sé) *v. int.* Faire des gloussements.

GLOUTERON (glou-tę-ron) *s. m.* Nom que l'on a donné à la bardane.

GLOUTON, ONNE (glou-ton, to-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mange avec avidité, avec excès.

GLOUTONNEMENT (glou-to-nę-man) *adv.* D'une manière gloutonne.

GLOUTONNERIE (glou-to-nę-ri) *s. f.* Vice de celui qui est glouton.

GLU (glu) *s. f.* Substance visqueuse, adhérant fortement aux corps qui la touchent.

GLUANT, E (glu-an, tę) *adj.* Tenace, dont on ne peut se débarrasser que difficilement.

GLUAU (glu-ô) *s. m.* Branche enduite de glu qui sert à prendre les petits oiseaux.

GLUCOSE (glu-kô-zę) *s. f.* Principe sucré du raisin, de l'amidon, etc.

GLUER (glu-é) *v. tr.* Enduire d'une substance gluante.

GLUI (glui) *s. m.* Paille de seigle pour emballer le poisson, couvrir des toits, etc.

GLUME (glu-mę) *s. f.* Écailles florales des graminées.

GLUTEN (glu-tèn) *s. m.* Espèce de pâte faite avec du froment.

GLUTINATIF, IVE (glu-ti-na-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la propriété d'agglutiner.

GLUTINEUX, EUSE (glu-ti-neu, zę) *adj.* Qui est collant, visqueux comme le gluten.

GLYCÉRINE (gli-sé-ri-nę) *s. f.* Corps neutre, sirupeux, qu'on obtient par le dédoublement d'un corps gras.

GLYCINE (gli-si-nę) *s. f.* Arbuste grimpant de la famille des Papilionacées.

GLYPTIQUE (glip-ti-kę) *s. f.* Art de graver en creux ou en relief, sur les pierres fines.

GNEISS (gnès) *s. m.* Roche composée de mica et de feldspath.

GNOGNOTTE (gnô-gnô-tə) *s. f.* Chose de peu de valeur.

GNOLE (gnô-lə) *s. f.* Éraflure que reçoit une toupie, d'une autre toupie qui tourne.

GNOME (gnô-mə) *s. m.* Petits génies qui habitent l'intérieur de la terre et gardent ses trésors.

GNOMIQUE (gnô-mi-kə) *adj.* Qui est sous forme de sentence.

GNOMON (gnô-mon) *s. m.* Aiguille de cadran solaire.

GNOMONIQUE (gnô-mô-ni-kə) *s. f.* Art de tracer des cadrans solaires, lunaires ou astraux.

GNOSTICISME (gnôs-ti-sis-mə) *s. m.* Système hérésie des Gnostiques.

GNOSTIQUE (gnôs-ti-kə) *s. m.* Hérétiques qui mêlaient les doctrines orientales et les idées chrétiennes.

GO (TOUT DE) (tou-də-gô) *loc. adv.* Sans façon, sans cérémonies ; librement ; sans obstacles.

GOBE (gô-bə) *s. f.* Boulette pour empoisonner les animaux malfaisants.

GOBELET (gô-bə-lè) *s. m.* Vase à boire, sans anse et sans pied.

GOBELOTTER (gô-bə-lô-té) *v. int.* Faire des parties de table ; boire souvent et à petits coups.

GOBE-MOUCHES (gô-bə-mou-chə) *s. m.* Passereau qui se nourrit de mouches ; celui qui croit tout ce qu'on lui dit.

GOBER (gô-bé) *v. tr.* Avaler avec avidité, sans prendre la peine de mâcher ; se laisser attraper.

GOBERGE (gô-bèr-jə) *s. f.* Petits ais qu'on met en travers sur un fond de lit ; grande et large morue.

GOBERGER (Se) (gô-bèr-jé) *v. pr.* Se divertir ; prendre ses aises.

GOBET (gô-bè) *s. m.* Action de gober ; celui qui gobe.

GOBETER (gô-bə-té) *v. tr.* Faire entrer du plâtre dans les jointures d'un mur.

GOBEUR, EUSE (gô-bə.r, beu-zə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gobe quelque chose.

GOBILLE (gô-bi-yə) *s. f.* Bille de pierre servant à des jeux d'enfants.

GODAILLER (gô-dâ-yé) *v. int.* Se livrer à la boisson.

GODELUREAU (gô-də-lu-rô) *s. m.* Jeune homme qui fait le joli cœur auprès des dames.

GODER (gô-dé) *v. int.* Faire des faux plis, des godets, parce que les parties sont mal assemblées.

GODET (gô-dè) *s. m.* Petit vase sans pied ni anse dans lequel on délaye les couleurs ; capsule du gland.

GODICHE (gô-di-chə) *adj.* et *s.* Benêt ; nigaud ; maladroit ; niais.

GODILLE (gô-di-yə) *s. f.* Aviron qui, placé sur le derrière d'une embarcation, sert à la diriger.

GODILLER (gô-di-yé) *v. int.* Gouverner un batelet avec la godille.

GODIVEAU (gô-di-vô) *s. m.* Sorte de petit pâté chaud composé d'andouillette et de menue viande.

GODRON (gô-dron) *s. m.* Moulure ovale qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent.

GODRONNER (gô-drô-né) *v. tr.* Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE (gô-drô-nə.r, zə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des godrons.

GOÉLAND (gô-é-lan) *s. m.* Oiseau de mer ; espèce de grande mouette.

GOÉLETTE (gô-é-lè-tə) *s. f.* Navire léger à deux mâts ; hirondelle de mer.

GOÉMON (gô-é-mon) *s. m.* Varech, plante marine ; engrais végétal.

GOÉTIE (gô-é-si) *s. f.* Évocation des génies malfaisants.

GOGO (A) (â-gô-gô) *loc. adv.* A souhait ; dans l'abondance.

GOGO (gô-gô) *s. m.* Personnage dont la crédulité est exploitée par des financiers peu scrupuleux.

GOGUENARD (gô-gə-nâr) *s. m.* Mauvais plaisant ; railleur.

GOGUENARDER (gô-gə-nâr-dé) *v. int.* Faire le goguenard.

GOGUENARDERIE (gô-gə-nâr-də-ri) *s. f.* Action de goguenarder.

GOGUETTE (gô-gè-tə) *s. f.* Propos joyeux ; être en belle humeur ; nom de société chantante.

GOINFRE (goin-frə) *s. m.* Celui qui

mange avec excès, qui met tout son plaisir à manger.

GOINFRER (goin-fré) *v. int.* Manger avidement et malproprement.

GOINFRERIE (goin-frø-ri) *s. f.* Gourmandise sans goût.

GOÎTRE (goâ-trø) *s. m.* Tumeur qui se développe au devant de la gorge.

GOÎTREUX, EUSE (goâ-treu, zø) *s.* et *adj.* Qui est de la nature du goître; qui est affecté d'un goître.

GOLFE (gol-fø) *s. m.* Partie de la mer qui avance dans les terres.

GOMMAGE (gô-mâ-jø) *s. m.* Action de gommer.

GOMME (gô-mø) *s. f.* Substance qui découle de certains arbres.

GOMMÉ, E (gô-mé) *adj.* Où l'on a dissous de la gomme.

GOMME-GUTTE (gô-mø-gu-tø) *s. f.* Gomme-résine jaune, employée surtout pour l'aquarelle.

GOMMER (gô-mé) *v. tr.* Enduire de gomme; délayer avec de la gomme.

GOMMEUX, EUSE (gô-meu, zø) *adj.* Qui produit de la gomme. *S. m.* Jeune homme qui vise à l'élégance.

GOMMIER (gô-mié) *s. m.* Espèce d'acacia d'Amérique qui produit beaucoup de gomme.

GOMPHOSE (gon-fô-zø) *s. f.* Articulation immobile des os.

GOND (gon) *s. m.* Morceau de fer coudé et rond sur lequel tourne une porte.

GONDER (gon-dé) *v. tr.* Mettre des gonds à une porte.

GONDOLAGE (gon-dô-lâ-jø) *s. m.* Action de gondoler, de se déjeter.

GONDOLE (gon-dô-lø) *s. f.* Petit bateau plat et fort long, particulièrement en usage à Venise.

GONDOLER (gon-dô-lé) *v. int.* Se dit d'un bâtiment dont les extrémités se relèvent; se bomber; se déjeter.

GONDOLIER (gon-dô-lié) *s. m.* Batelier qui conduit une gondole.

GONFALON (gon-fâ-lon) et **GONFANON** (gon-fâ-non) *s. m.* Bannière ecclésiastique à trois ou quatre fanons.

GONFALONNIER (gon-fâ-lô-nié) *s. m.* Celui qui porte le gonfalon.

GONFLÉ, E (gon-flé) *adj.* Devenu plus ample par une distension intérieure.

GONFLEMENT (gon-flø-man) *s. m.* Action de gonfler. État de ce qui est gonflé.

GONFLER (gon-flé) *v. tr.* Rendre enflé; augmenter le volume d'un corps.

GONG (gong) *s. m.* Large disque métallique sur lequel on frappe avec une baguette tamponnée.

GONGORISME (gon-gor-is-mø) *s. m.* Sorte d'affectation dans le style.

GONIOMÈTRE (gô-nió-mè-trø) *s. m.* Instrument pour mesurer les angles.

GONIOMÉTRIE (gô-nió-mé-tri) *s. f.* Art de mesurer les angles.

GORD (gor) *s. m.* Rang de perches, fermé par un filet dans lequel le poisson vient se prendre.

GORDIEN (gor-diin) *adj.* Se dit d'une difficulté qu'il est impossible ou très difficile de résoudre.

GORET (go-rè) *s. m.* Petit cochon; petit garçon malpropre; balai en usage sur les navires.

GORGE (gor-jø) *s. f.* La partie antérieure du cou; gosier; passage entre deux montagnes.

GORGE-DE-PIGEON (gor-jø-dø-pi-jon) *adj. inv.* Se dit d'une couleur mélangée, qui paraît varier suivant les points de vue.

GORGÉE (gor-jé) *s. f.* Ce qu'on peut avaler de liquide en une fois.

GORGER (gor-jé) *v. tr.* Faire manger avec excès; combler.

GORGERETTE (gor-jø-rè-tø) *s. f.* Collerette de femme.

GORGERIN (gor-jø-rin) *s. m.* Armure qui couvrait la gorge d'un chevalier.

GORGONE (gor-gô-nø) *s. f.* Genre de polypiers qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORILLE (go-ri-yø) *s. m.* Très grand singe d'Afrique.

GOSIER (gô-zié) *s. m.* Partie intérieure de la gorge par où passent les aliments.

GOSSAMPIN (gô-san-pin) *s. m.* Grand arbre exotique; espèce de fromager.

GOTHIQUE (gô-ti-kø) *adj.* Qui ap-

partient aux Goths; sorte d'écriture; architecture ogivale.

GOUACHE (gou-â-che) *s. f.* Peinture avec des couleurs délayées avec de l'eau gommée.

GOUAILLER (gou-â-yé) *v. tr.* Railler; plaisanter; persifler.

GOUAILLERIE (gou-â-ye-ri) *s. f.* Action de gouailler.

GOUAILLEUR, EUSE (gou-â-ye.r, ye-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gouaille.

GOUDRON (gou-dron) *s. m.* Matière noirâtre extraite des arbres résineux, de la houille, etc., par la distillation.

GOUDRONNAGE (gou-drô-na-je) *s. m.* Action de goudronner.

GOUDRONNER (gou-drô-né) *v. tr.* Enduire ou imbiber de goudron.

GOUDRONNERIE (gou-drô-ne-ri) *s. f.* Lieu où l'on prépare le goudron.

GOUDRONNEUR (gou-drô-ne.r) *s. m.* Ouvrier qui goudronne les planches, un bateau.

GOUFFRE (gou-fre) *s. m.* Abîme; trou large et profond; tourbillon; précipice.

GOUGE (gou-je) *s. f.* Outil de fer à lame demi-circulaire pour évider le bois.

GOUJAT (gou-jâ) *s. m.* Ouvrier qui sert les maçons : homme grossier, sans délicatesse.

GOUJON (gou-jon) *s. m.* Petit poisson qui vit par petites troupes dans les rivières, très bon à manger.

GOULE (gou-le) *s. m.* Génie femelle qui, selon les superstitions des Orientaux, dévore les cadavres.

GOULÉE (gou-lé) *s. f.* Grosse bouchée ; ne se dit que d'une personne qui mange avidement.

GOULET (gou-lè) *s. m.* Entrée étroite d'un port ou d'une rade.

GOULETTE (gou-lè-te) *s. f.* Pierre plate qu'on met au fond des fours à chaux, où l'on brûle du charbon de bois.

GOULOT (gou-lô) *s. m.* Le cou d'une bouteille ou de tout autre vase dont l'orifice est étroit.

GOULOTTE (gou-lô-te) *s. f.* Rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E (gou-lu) *adj.* Qui mange avec avidité.

GOULÛMENT (gou-lu-man) *adv.* D'une manière goulue.

GOUM (goum) *s. m.* Contingent fourni par chaque tribu algérienne.

GOUPILLE (gou-pi-ye) *s. f.* Petite cheville de métal pour maintenir deux pièces d'horlogerie.

GOUPILLON (gou-pi-yon) *s. m.* Aspersoir qui sert à l'église pour répandre ou présenter l'eau bénite.

GOURBI (gour-bi) *s. m.* Réunion de tentes arabes formant un village.

GOURD, E (gour, de) *adj.* Qui ne peut se remuer, ni agir.

GOURDE (gour-de) *s. f.* Calebasse ou courge séchée et vidée où les soldats, les pèlerins portent leur boisson.

GOURDIN (gour-din) *s. m.* Gros bâton court et noueux.

GOURE (gou-re) *s. f.* Toute drogue falsifiée ; tromperie.

GOURER (gou-ré) *v. tr.* Falsifier des drogues ; tromper ; duper.

GOUREUR, EUSE (gou-re.r, reu-ze) *s. m.* et *f.* Qui falsifie ou qui trompe dans un petit commerce.

GOURGANDINE (gour-gan-di-ne) *s. f.* Corsage lacé par devant.

GOURGANE (gour-gà-ne) *s. f.* Nom donné par les matelots à la fève des marais.

GOURMADE (gour-mâ-de) *s. f.* Coup de poing donné sur la figure.

GOURMAND, E (gour-man, de) *adj.* Qui aime trop la bonne chère, les bons morceaux.

GOURMANDER (gour-man-dé) *v. tr.* Réprimander avec dureté, avec des paroles impérieuses.

GOURMANDISE (gour-man-di-ze) *s. f.* Vice d'une personne gourmande.

GOURME (gour-me) *s. f.* Nom donné aux croûtes de lait chez les enfants ; maladie particulière des poulains.

GOURMÉ, E (gour-mé) *adj.* Qui présente de la roideur et de la présomption.

GOURMER (gour-mé) *v. tr.* Mettre la gourmette à un cheval ; maltraiter ; blâmer ; critiquer.

GOURMET (gour-mè) *s. m.* Celui qui se connaît en vins, qui sait les goûter ; friand ; fin gourmand.

GOURMETTE (gour-mè-te) *s. f.* Chaî-

nette de fer qui passe sous la ganache du cheval.

GOUSSAUT (gou-sô) *s. m.* Cheval court de reins, mais dont la conformation annonce de la force.

GOUSSE (gou-sẹ) *s. f.* Enveloppe des graines des plantes légumineuses; petite tête d'ail.

GOUSSET (gou-sè) *s. m.* Petite poche à la ceinture du pantalon; poche de gilet.

GOÛT (gou) *s. m.* Sens qui perçoit les saveurs; odeur; discernement; inclination; opinion.

GOÛTER (gou-té) *v. tr.* Apprécier la saveur de quelque chose. *V. int.* Essayer; tâter; faire l'épreuve de.

GOUTTE (gou-tẹ) *s. f.* Petite parcelle d'un liquide; maladie qui attaque d'ordinaire les articulations.

GOUTTELETTE (gou-tẹ-lè-tẹ) *s. f.* Petite goutte d'un liquide.

GOUTTER (gou-té) *v. int.* Laisser tomber des gouttes.

GOUTTEUX, EUSE (gou-teu, zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la goutte.

GOUTTIÈRE (gou-tiè-rẹ) *s. f.* Conduit de zinc au bord d'un toit qui reçoit les eaux de pluie.

GOUVERNABLE (gou-vèr-nâ-blẹ) *adj.* Qui peut être gouverné.

GOUVERNAIL (gou-vèr-nâ-y) *s. m.* Appareil qui sert à diriger un navire.

GOUVERNANT, E (gou-vèr-nan, tẹ) *adj.* Qui gouverne. *S. m. pl.* Ceux qui tiennent le gouvernement.

GOUVERNANTE (gou-vèr-nan-tẹ) *s. f.* Celle à qui est confiée l'éducation d'un ou de plusieurs enfants.

GOUVERNE (gou-vèr-nẹ) *s. f.* Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire.

GOUVERNEMENT (gou-vèr-nẹ-man) *s. m.* Action de gouverner; autorité qui régit un État.

GOUVERNEMENTAL, E, AUX (gou-vèr-nẹ-man-tâl, tâ-lẹ, tô) *adj.* Relatif au gouvernement.

GOUVERNER (gou-vèr-né) *v. tr.* Administrer; régir; conduire.

GOUVERNEUR (gou-vèr-neur) *s. m.* Celui qui commande en chef dans une place forte; dans les colonies; qui instruit un jeune homme.

GOYAVE (gô-yâ-vẹ) *s. f.* Fruit du goyavier, assez analogue à nos poires fondantes.

GOYAVIER (gô-yâ-vié) *s. m.* Grand arbre exotique, de la famille des myrtacées.

GRABAT (grâ-bâ) *s. m.* Méchant lit, tel que sont ceux des pauvres gens.

GRABATAIRE (grâ-bâ-tè-rẹ) *adj.* Qui est habituellement malade et alité.

GRABUGE (grâ-bu-jẹ) *s. m.* Querelle; noise; dispute; différend; vacarme.

GRÂCE (grâ-sẹ) *s. f.* Ce qui plaît avec attrait; faveur; pardon; agrément; aisance; remerciement; titre d'honneur.

GRACIABLE (grâ-sià-blẹ) *adj.* Qui est rémissible; digne de pardon.

GRACIER (grâ-sié) *v. tr.* Accorder la grâce à un condamné.

GRACIEUSEMENT (grâ-sieu-zẹ-man) *adv.* D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER (grâ-sieu-zé) *v. tr.* Traiter gracieusement.

GRACIEUSETÉ (grâ-sieu-zẹ-té) *s. f.* Civilité tout affectueuse.

GRACIEUX, EUSE (grâ-sieu, zẹ) *adj.* Agréable; qui a beaucoup de grâce et d'agrément.

GRACILITÉ (grâ-ci-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est grêle.

GRADATION (grâ-dâ-sion) *s. f.* Augmentation successive et par degrés.

GRADE (grâ-dẹ) *s. m.* Degré de dignité, d'honneur dans une hiérarchie.

GRADÉ (grâ-dé) *adj.* Qui a un grade inférieur dans l'armée.

GRADIN (grâ-din) *s. m.* Bancs disposés en étages, comme dans les amphithéâtres.

GRADUATION (grâ-du-â-sion) *s. f.* Division en degrés.

GRADUÉ, E (grâ-dué) *adj.* Qui a obtenu un grade dans une faculté.

GRADUEL, ELLE (grâ-duèl, duè-lẹ) *adj.* Qui va par degrés.

GRADUELLEMENT (grâ-duè-lẹ-man) *adv.* D'une manière graduelle.

GRADUER (grâ-dué) *v. tr.* Marquer des degrés de division; conférer des degrés dans une faculté

GRAFFITE (grâ-fi-tẹ) *s. m.* Ce qu'on trouve écrit sur les monuments anciens.

GRAILLEMENT (grâ-yẹ-man) *s. m.* Son éraillé d'une voix rauque.

GRAILLER (grâ-yé) *v. int.* Faire entendre des graillements.

GRAILLON (grâ-yon) *s. m.* Goût, odeur de viande ou de graisse brûlée; restes d'un repas.

GRAILLONNER (grâ-yô-né) *v. int.* Prendre en cuisant une odeur désagréable.

GRAILLONNEUR, EUSE (grâ-yô-nẹ.r, neu-zẹ) *s.* Celui, celle qui graillonne; qui vend les restes de table.

GRAIN (grin) *s. m.* Le fruit ou la semence des céréales; poids; averse; tourbillon de vent.

GRAINE (grè-nẹ) *s. f.* Partie du fruit de la plante qui sert à la reproduire.

GRAINETIER et **GRAINETERIE** (Voyez **Grènetier** et **Grèneterie**).

GRAINIER, IÈRE (grè-nié, niè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend toutes sortes de graines.

GRAISSAGE (grè-sâ-jẹ) *s. m.* Action de graisser.

GRAISSE (grè-sẹ) *s. f.* Substance onctueuse, de peu de consistance, fondant facilement.

GRAISSER (grè-sé) *v. tr.* Frotter, enduire de graisse ou de quelque autre substance onctueuse.

GRAISSEUX, EUSE (grè-seu, zẹ) *adj.* Taché de graisse; qui a la nature de la graisse.

GRAMEN (grâ-mèn) *s. m.* Plante qui constitue principalement le [illegible]

GRAMINÉES (grâ-mi-né) *s. f. pl.* Famille de plantes à laquelle appartiennent le *blé*, le *seigle*, l'*orge*, etc.

GRAMMAIRE (grâm-mè-rẹ) *s. f.* Science des règles du langage.

GRAMMAIRIEN, ENNE (grâm-mè-riin, riè-nẹ) *s.* Celui, celle qui s'occupe de grammaire.

GRAMMATICAL, E (grâm-mâ-ti-kâl, kâ-lẹ) *adj.* Relatif à la grammaire.

GRAMMATICALEMENT (grâm-mâ-ti-kâ-lẹ-man) *adv.* D'une manière grammaticale.

GRAMMATISTE (grâm-mâ-tis-tẹ) *s. m.* Éplucheur de phrases, qui ne voit rien au-delà des règles matérielles.

GRAMME (grâ-mẹ) *s. m.* Unité de poids du système métrique.

GRAND, E (gran, dẹ) *adj.* Qui a des dimensions plus qu'ordinaires.

GRANDELET, ETTE (gran-dẹ-lè, tẹ) *adj.* Un peu grand; déjà grand.

GRANDEMENT (gran-dẹ-man) *adv.* D'une manière grande; beaucoup; extrêmement.

GRANDESSE (gran-dè-sẹ) *s. f.* Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR (gran-dẹ.r) *s. f.* Caractère de ce qui est grand; titre donné aux évêques.

GRANDIOSE (gran-diô-zẹ) *adj.* Qui frappe l'imagination par son caractere de grandeur, de noblesse.

GRANDIR (gran-dir) *v. int.* Devenir plus grand. *V. tr.* Rendre plus grand.

GRANGE (gran-jẹ) *s. f.* Bâtiment de ferme destiné au logement des gerbes et au battage des grains.

GRANIT (grâ-nit) *s. m.* Roche composée de grains de feldspath et de mica agrégés ensemble.

GRANITIQUE (grâ-ni-ti-kẹ) *adj.* Qui est de la nature du granit.

GRANIVORE (grâ-ni-vor-ẹ) *adj.* Qui se nourrit de grains.

GRANULAIRE (grâ-nu-lè-rẹ) *adj.* Qui est en petits grains.

GRANULATION (grâ-nu-lâ-cion) *s. f.* Réduction en petits grains.

GRANULE (grâ-nu-lẹ) *s. m.* Tout corps qui a l'aspect d'un petit grain.

GRANULER (grâ-nu-lé) *v. tr.* Réduire un métal en granules.

GRANULEUX, EUSE (grâ-nu-leu, zẹ) *adj.* Qui est divisé en petits grains.

GRAPHIQUE (grâ-fi-kẹ) *adj.* Qui est figuré par le dessin.

GRAPHIQUEMENT (grâ-fi-kẹ-man) *adv.* D'une manière graphique.

GRAPHITE (grâ-fi-tẹ) *s. m.* Substance dite aussi plombagine, dont on fait les crayons.

GRAPHOLOGIE (grâ-fô-lô-ji) *s. f.* Art de connaître le caractère d'une personne en voyant son écriture.

GRAPHOMÈTRE (grâ-fô-mè-trẹ) *s. m.* Instrument pour mesurer les angles dans les opérations d'arpentage.

GRAPPE (grâ-pe) *s. f.* Assemblage de fruits ou de fleurs, disposés le long d'un pédoncule commun.

GRAPPILLAGE (grâ-pi-yâ-je) *s. m.* Action de grappiller.

GRAPPILLER (grâ-pi-yé) *v. int.* Cueillir les raisins laissés par les vendangeurs.

GRAPPILLEUR, EUSE (grâ-pi-ye.r, yeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui grappille.

GRAPPILLON (grâ-pi-yon) *s. m.* Petite grappe de raisin.

GRAPPIN (grâ-pin) *s. m.* Sorte de [redacted] pour l'abordage; ancre à plusieurs pointes.

GRAS, ASSE (grâ, se) *adj.* Qui a beaucoup de graisse, d'embonpoint; huileux; épais.

GRAS-DOUBLE (grâ-dou-ble) *s. m.* Membrane de l'estomac du bœuf.

GRAS-FONDU (grâ-fon-du) *s. m.* Maladie des chevaux qui produit l'amaigrissement.

GRASSEMENT (grâ-se-man) *adv.* Fort à l'aise; largement, sans lésinerie.

[redacted] **ETTE** (grâ-sè, te) *adj* Qui est un peu [redacted]

GRASSEYEMENT (grâ-sè-ye-man) *s. m.* Maniere de prononcer d'une personne qui grasseye.

GRASSEYER (grâ-sè-yé) *v. int.* Prononcer les *r* d'une manière vicieuse.

GRASSEYEUR (grâ-sè-ye.r) *s. m.* Celui qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE (grâ-sou-yè, te) *adj.* Qui a un léger embonpoint.

GRATERON (grâ-te-ron) *s. m.* Plante vivace et agreste dont la racine et les fruits s'attachent aux vête-[redacted]

GRATIFICATION (grâ-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un.

GRATIFIER (grâ-ti-fié) *v. tr.* Faire à quelqu'un un don, une libéralité.

GRATIN (grâ-tin) *s. m.* L'espèce de croûte grillée faite avec de la chapelure qui recouvre certains mets.

GRATINER (grâ-ti-né) *v. tr.* S'attacher au fond du poêlon; faire un gratin.

GRATIOLE (grâ-siô-le) *s. f.* Herbe à pauvre homme, purgatif dangereux.

GRATIS (grâ-tis) *adv.* Par pure grâce; sans avoir rien à payer.

GRATITUDE (grâ-ti-tu-de) *s. f.* Sentiment affectueux pour les services rendus.

GRATTAGE (grâ-tâ-je) *s. m.* Action de gratter.

GRATTE-CUL (grâ-te-ku) *s. m.* Nom vulgaire du fruit de l'églantier (rosier sauvage).

GRATTELEUX, EUSE (grâ-te-leu, ze) *adj.* Qui a la grattelle.

GRATTELLE (grâ-tè-le) *s. f* Maladie de la peau; gale légère.

GRATTE-PAPIER (grâ-te-pâ-pié) *s. m.* Se dit des copistes de bureaux; des clercs d'avoués, de notaires, etc.

GRATTER (grâ-té) *v. tr.* Racler; ratisser; Frotter avec ses ongles.

GRATTEUR, EUSE (grâ-te. r, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gratte.

GRATTOIR (grâ-toâr) *s. m.* Instrument qui sert à gratter.

GRATUIT, E (grâ-tui, te) *adj.* Qu'on donne pour rien; supposition qui n'a aucun fondement.

GRATUITÉ (grâ-tui-té) *s. f.* Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT (grâ-tui-te-man) *adv.* D'une manière gratuite.

GRAVATIER (grâ-vâ-tié) *s. m.* Charretier qui enlève les gravats.

GRAVATIF, IVE (grâ-vâ-tif, ti-ve) *adj.* Qui est accompagné de pesanteur.

GRAVATS (grâ-vâ) *s. m. pl.* Synonyme de gravois.

GRAVE (grâ-ve) *adj.* Sérieux; important; posé; accent; pesant.

GRAVÉ, E (grâ-vé) *adj.* Tracé au burin; marqué de petite vérole; empreint profondément.

GRAVELÉE (grâ-ve-lé) *s. f.* Cendre provenant de la lie de vin brûlée.

GRAVELEUX, EUSE (grâ-ve-leu, ze) *adj.* Mêlé ou chargé de gravier; sujet à la gravelle.

GRAVELLE (grâ-vè-le) *s. f.* Maladie causée par de petites concrétions semblables à du sable.

GRAVELURE (grâ-ve-lu-re) *s. f.* Discours, propos trop libre.

GRAVEMENT (grâ-ve-man) *adv.* D'une manière grave.

GRAVER (grâ-vé) *v. tr.* Tracer quelque fi[redacted] avec le ciseau.

GRAVEUR (grà-vœ.r) *s. m.* Celui dont la profession est de graver.

GRAVIER (grà-vié) *s. m.* Gros sable mêlé de forts petits cailloux.

GRAVIR (grà-vir) *v. int.* Monter avec effort en s'aidant des pieds et des mains.

GRAVITANT, ANTE (grà-vi-tan, tę) *adj.* Qui gravite.

GRAVITATION (grà-vi-tâ-cion) *s. f.* Attraction qui s'exerce entre tous les corps de la nature.

GRAVITÉ (grà-vi-té) *s. f.* Pesanteur. Maintien sérieux; importance.

GRAVITER (grà-vi-té) *v. int.* Tendre vers un point, en vertu de la force appelée gravitation.

GRAVOIS (grà-vôâ) *s. m.* Débris des matériaux qui restent d'une construction.

GRAVURE (grà-vu-rę) *s. f.* Art de graver; l'ouvrage, le travail du graveur; estampe.

GRÉ (gré) *s. m.* Bonne volonté; caprice; reconnaissance; (De gré à gré) à l'amiable.

GRÉAGE (gré-â-ję) *s. m.* Action de gréer un navire.

GRÈBE (grè-bę) *s. m.* Oiseau aquatique à plumage blanc argenté.

GREC, QUE (grèk, grè-kę) *adj.* Qui appartient à la Grèce.

GRÉCISER (gré-ci-zé) *v. tr.* Revêtir un mot d'une forme grecque.

GRECQUE (grè-kę) *s. f.* Ornement composé de lignes brisées à angles droits rentrant sur elles-mêmes.

GREDIN, E (grę-din, di-nę) *s. m.* et *f.* Personne qui est sans bien et sans bonnes qualités.

GREDINERIE (grę-di-nę-ri) *s. f.* Action de gredin

GRÉEMENT (gré-man) *s. m.* Tout ce qui est nécessaire pour gréer un vaisseau.

GRÉER (gré-é) *v. tr.* Équiper un vaisseau de mâts, vergues, cordages, etc.

GRÉEUR (gré-œ.r) *s. m.* Celui dont le métier consiste à gréer des bâtiments.

GREFFE (grè-fę) *s. f.* Action de greffer; bureau où l'on garde les actes judiciaires.

GREFFER (grè-fé) *v. tr.* Faire l'opération de la greffe.

GREFFEUR (grè-fœ.r) *s. m.* Celui qui greffe.

GREFFIER (grè-fié) *s. m.* Fonctionnaire préposé au greffe.

GREFFOIR (grè-fôâr) *s. m.* Sorte de petit couteau pour greffer.

GRÈGE (grè-ję) *adj.* Se dit de la soie que l'on tire directement des cocons en les dévidant.

GRÉGEOIS (gré-jôâ) *adj.* N'est employé que dans feu grégeois, composition qui brûlait dans l'eau.

GRÉGORIEN, ENNE (gré-gor-yin, yè-nę) *adj.* Se dit du plain-chant d'Église et de la réformation du calendrier en 1582.

GRÈGUE (grè-gę) *s. f.* Espèce de hauts-de-chausses, de culotte.

GRÊLE (grè-lę) *s. f.* Pluie congelée qui tombe en petits grains de glace. *Adj.* Long; mince; menu.

GRÊLÉ, E (grè-lé) *adj.* Frappé par la grêle, qui a beaucoup de marques de petite vérole.

GRÊLER (grè-lé) *v. impers.* Il se dit quand il tombe de la grêle. *V. tr.* Endommager par la grêle.

GRELIN (grę-lin) *s. m.* Cordage d'un navire moins gros que le câble.

GRÊLON (grè-lon) *s. m.* Grain de grêle très gros.

GRELOT (grę-lô) *s. m.* Boule creuse dans laquelle est un morceau de métal qui résonne au moindre mouvement.

GRELOTTANT, E (grę-lô-tan, tę) *adj.* Qui grelotte.

GRELOTTER (grę-lô-té) *v. int.* Trembler de froid.

GRÉMIAL (gré-miâl) *s. m.* Ornement pontifical qu'on met sur les genoux du prélat officiant quand il est assis.

GRENACHE (grę-nâ-chę) *s. m.* Sorte de gros raisin noir.

GRENADE (grę-nâ-dę) *s. f.* Fruit contenant des graines rouges excellentes à manger.

GRENADIER (grę-nâ-dié) *s. m.* Arbre originaire d'Afrique; soldat qui lançait les grenades.

GRENADIÈRE (grę-nâ-diè-rę) *s. f.*

Gibecière dans laquelle un grenadier portait les grenades.

GRENADILLE (grę-nâ-di-yę) *s. f.* Plante vulgairement appelée fleur de la Passion.

GRENADINE (grę-nâ-di-nę) *s. f.* Soie employée principalement pour la fabrication de la dentelle noire.

GRENAGE (grę-nâ-ję) *s. m.* Action de grener la poudre.

GRENAILLE (grę-nâ-yę) *s. f.* Métal réduit en menus grains.

GRENAILLER (grę-nâ-yé) *v. tr.* Réduire en grenaille.

GRENAT (grę-nâ) *s. m.* Pierre précieuse dont la couleur ressemble à celle de la grenade.

GRENÉ, E (grę-né) *adj.* Réduit en petits grains; grenu.

GRENELER (grè-nę-lé) *v. tr.* Faire paraître des grains sur le cuir.

GRENER (grę-né) *v. int.* Produire de la graine, rendre beaucoup de grains.

GRÈNETIER, IÈRE (grè-nę-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des graines, des fourrages, etc.

GRÈNETIS (grè-nę-ti) *s. m.* Cordon formé de petits grains relevés en bosse autour des monnaies, des médailles.

GRENIER (grę-nié) *s. m.* Lieu où l'on enferme les grains; dernier étage d'une maison.

GRENOUILLE (grę-nou-yę) *s. f.* Genre de batracien amphibie qui se plaît dans les endroits humides.

GRENOUILLÈRE (grę-nou-yè-rę) *s. f.* Marécage où il y a beaucoup de grenouilles.

GRENOUILLET (grę-nou-yè) *s. m.* Espèce de muguet sauvage qui croît sur les collines.

GRENOUILLETTE (grę-nou-yè-tę) *s. f.* Renoncule aquatique; tumeur sur la langue.

GRENU, E (grę-nu) *adj.* Qui est parsemé de petites grenures.

GRÈS (grè) *s. m.* Pierre formée de petits grains de sable agglomérés.

GRÉSIL (gré-zi-y) *s. m.* Espèce de grêle fort menue et fort dure.

GRÉSILLEMENT (gré-zi-yę-man) *s. m.* Action de grésiller.

GRÉSILLER (gré-zi-yé) *v. imp.* Faire du grésil. (Il grésille).

GRESSERIE (grè-sę-ri) *s. f.* Carrière de grès; poterie de grès.

GRÈVE (grè-vę) *s. f.* Terrain uni, sablonneux au bord de la mer ou d'un fleuve; cessation de travail.

GREVER (grę-vé) *v. tr.* Charger de quelque chose d'onéreux.

GRÉVISTE (gré-vis-tę) *s. m.* Ouvrier qui s'est mis en grève.

GRIANNEAU (gri-yâ-nô) *s. m.* Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE (gri-blè-tę) *s. f.* Morceau de viande qu'on fait griller après l'avoir bardé de lard.

GRIBOUILLAGE (gri-bou-yâ-ję) *s. m.* Mauvaise peinture; écriture qui n'est pas lisible.

GRIBOUILLE (gri-bou-yę) *s. m.* Celui qui, pour éviter un inconvénient, se jette dans un plus grand.

GRIBOUILLER (gri-bou-yé) *v. int.* Faire du gribouillage.

GRIBOUILLEUR, EUSE (gri-bou-yę.r, yeu-zę) *s.* Celui, celle qui gribouille.

GRIEF (gri-yèf) *s. m.* Grave sujet de plainte.

GRIÈVEMENT (gri-yè-vę-man) *adv.* D'une manière griève.

GRIÈVETÉ (gri-yè-vę-té) *s. f.* Énormité; gravité.

GRIFFADE (gri-fâ-dę) *s. f.* Coup de griffe.

GRIFFE (gri-fę) *s. f.* Ongle aigu et recourbé de certains animaux (lion, tigre, chat, etc.)

GRIFFER (gri-fé) *v. tr.* Frapper de la griffe; égratigner.

GRIFFON (gri-fon) *s. m.* Oiseau de proie; animaux fabuleux; petit chien barbet; hameçon double.

GRIFFONNAGE (gri-fô-nâ-ję) *s. m.* Action de griffonner.

GRIFFONNER (gri-fô-né) *v. tr.* Écrire trop vite, d'une manière illisible; composer à la hâte.

GRIFFONNEUR, EUSE (gri-fô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui griffonne.

GRIGNON (gri-gnon) *s. m.* Morceau du pain pris sur le côté le plus cuit, le plus croquant.

GRIGNOTER (gri-gnô-té) *v. tr.* Man-

ger du bout des dents, par petites bouchées.

GRIGOU (gri-gou) *s. m.* Celui qui, ayant de quoi vivre, vit en gueux et d'une manière sordide.

GRIL (gril) *s. m.* Ustensile de cuisine pour faire griller la viande.

GRILLADE (gri-yâ-de) *s. f.* Aliment qui est cuit sur le gril.

GRILLAGE (gri-yâ-je) *s. m.* Garniture de fer à mailles plus ou moins serrées.

GRILLAGER (gri-yâ-jé) *v. tr.* Garnir d'un grillage.

GRILLAGEUR (gri-yâ-jeu.r) *s. m.* Celui qui fait des grillages.

GRILLE (gri-ye) *s. f.* Clôture de fer ou de bois.

GRILLER (gri-yé) *v. tr.* Faire cuire sur le gril; fermer d'une grille; brûler.

GRILLON (gri-yon) *s. m.* Insecte appelé vulgairement cri-cri, qui aime les lieux chauds et obscurs.

GRIMAÇANT, E (gri-mâ-san, te) *adj.* Qui grimace; qui fait des plis irréguliers.

GRIMACE (gri-mâ-se) *s. f.* Contorsion de la figure; feinte; dissimulation.

GRIMACER (gri-mâ-sé) *v. int.* Faire des grimaces.

GRIMACERIE (gri-mâ-se-ri) *s. f.* Action de grimacer.

GRIMACIER, ÈRE (gri-mâ-sié, siè-re) *s. m.* et *f.* Qui a l'habitude de faire des grimaces.

GRIMAUD, E (gri-mô, de) *adj.* Qui est d'humeur chagrine, maussade.

GRIME (gri-me) *s. m.* Acteur qui joue les rôles de vieillards ridicules.

GRIMELIN (gri-me-lin) *s. m.* Celui qui joue toujours petit jeu et fort mesquinement.

GRIMER (Se) (gri-mé) *v. pr.* Se marquer de rides pour paraître vieux sur le théâtre.

GRIMOIRE (gri-moâ-re) *s. m.* Livre au caractère mystérieux dont se servaient les magiciens.

GRIMPANT, E (grin-pan, te) *adj.* Qui aime à grimper.

GRIMPER (grin-pé) *v. int.* S'élever en s'accrochant à ce qui peut aider.

GRIMPEUR (grin-pe.r) *s. m.* Qui a l'habitude de grimper.

GRINCEMENT (grin-se-man) *s. m.* Action de grincer.

GRINCER (grin-sé) *v. tr.* Serrer les dents les unes contre les autres de manière à faire entendre un craquement.

GRINCHEUX, EUSE (grin-cheu, ze) Qui est d'humeur revêche et désagréable.

GRINGALET (grin-gâ-lè) *s. m.* Homme faible de corps et sans consistance.

GRINGOTTER (grin-go-té) *v. int.* Fredonner; gazouiller.

GRIOTTE (gri-yo-te) *s. f.* Espèce de cerise à courte queue; marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER (gri-yo-tié) *s. m.* Cerisier qui porte des griottes.

GRIPPE (gri-pe) *s. f.* Sorte de catarrhe épidémique; prévention contre quelqu'un.

GRIPPÉ, E (gri-pé) *adj.* Qui est atteint de la grippe.

GRIPPEMINAUD (gri-pe-mi-nô) *s. m.* Nom du chat; homme adroit et voleur.

GRIPPER (gri-pé) *v. tr.* Saisir subtilement comme avec les griffes; dérober.

GRIPPE-SOU (gri-pe-sou) *s. m.* Homme qui fait misérablement de petits profits.

GRIS, E (gri, ze) *adj.* Qui est intermédiaire entre le blanc et le noir; à moitié ivre.

GRISAILLE (gri-zâ-ye) *s. f.* Peinture en imitation de bas-relief; peuplier blanc.

GRISAILLER (gri-zâ-yé) *v. tr.* Enduire de gris. *V. int.* Prendre la couleur grise.

GRISÂTRE (gri-zâ-tre) *adj.* Qui tire sur le gris.

GRISER (gri-zé) *v. tr.* Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à moitié ivre.

GRISET (gri-zè) *s. m.* Jeune chardonneret qui n'a pas encore pris son rouge et son jaune vif.

GRISETTE (gri-zè-te) *s. f.* Etoffe grise commune; jeune fille coquette de petite condition.

GRISOLER (gri-zo-lé) *v. int.* Se dit du chant de l'alouette.

GRISON, ONNE (gri-zon, zo-ne) *adj.* Qui a les cheveux gris. *S. m.* Un âne, un baudet.

GRISONNANT, E (gri-zo-nan, te) *adj.* Qui vieillit ; qui grisonne.

GRISONNER (gri-zo-né) *v. int.* Commencer à devenir gris.

GRISOU (gri-zou) *s. m.* Gaz inflammable et explosible qui s'infiltre dans les mines et cause parfois de terribles accidents.

GRIVE (gri-ve) *s. f.* Oiseau dont le plumage est mêlé de blanc et de brun.

GRIVELÉ, E (gri-ve-lé) *adj.* Tacheté de blanc et de brun.

GRIVELÉE (gri-ve-lé) *s. f.* Petit profit illicite et secret qu'on fait dans un emploi.

GRIVÈLERIE (gri-vè-le-ri) *s. f.* Action de griveler.

GRIVELER (gri-ve-lé) *v. int.* Faire des profits illicites.

GRIVELEUR, EUSE (gri-ve-leu.r, leu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui grivelle.

GRIVOIS, E (gri-voâ, ze) *adj.* Qui est d'une gaieté immodeste.

GRIVOISERIE (gri-voâ-ze-ri) *s. f.* Humeur libre et hardie.

GROG (grog) *s. m.* Boisson d'eau froide ou chaude dans laquelle on met de l'eau-de-vie, du sucre et du citron.

GROGNANT, E (grô-gnan, te) *adj.* Qui grogne ; vache grognante ; nom donné à une espèce de bison.

GROGNARD, E (grô-gnar, de) *adj.* Qui a l'habitude de grogner.

GROGNEMENT (grô-gne-man) *s. m.* Cri des pourceaux ; murmure de mécontentement.

GROGNER (grô-gné) *v. int.* Crier, en parlant des pourceaux ; témoigner son mécontentement ; murmurer.

GROGNERIE (grô-gne-ri) *s. f.* Murmure ; plainte ; reproche.

GROGNEUR, EUSE (grô-gne.r, gneu-ze) *adj.* Qui a l'habitude de grogner.

GROGNON (grô-gnon) *adj.* Qui est d'humeur grondeuse.

GROIN (grô-in) *s. m.* Le museau du cochon, du sanglier.

GROLLE (grô-le) *s. f.* Nom vulgaire du choucas

GROMMELER (grô-me-lé) *v. int.* Se plaindre ; murmurer entre ses dents quand on est fâché.

GRONDANT, E (gron-dan, te) *adj.* Qui gronde ; qui fait entendre un bruit sourd.

GRONDEMENT (gron-de-man) *s. m.* Bruit sourd et prolongé ; l'action de gronder.

GRONDER (gron-dé) *v. int.* Faire entendre un son menaçant, en parlant des animaux ; réprimander.

GRONDERIE (gron-de-ri) *s. f.* Mécontentement exprimé ; réprimande faite avec colère.

GRONDEUR, EUSE (gron-de.r, deu-ze) *s. m.* et *f.* Qui aime à gronder.

GRONDIN (gron-din) *s. m.* Nom du rouget commun.

GROOM (groum) *s. m.* Petit domestique qui soigne les chevaux.

GROS, OSSE (grô, se) *adj.* Qui a beaucoup de circonférence et de volume.

GROS-BEC (grô-bèk) *s. m.* Genre de passereaux qui ont le bec court, gros et dur.

GROSEILLE (grô-zè-ye) *s. f.* Petit fruit blanc ou rouge, en grappes.

GROSEILLIER (grô-zè-yé) *s. m.* Arbrisseau qui produit les groseilles.

GROSSE (grô-se) *s. f.* Douze douzaines ; expédition d'un acte.

GROSSERIE (grô-se-ri) *s. f.* Grosses pièces que fabriquent les taillandiers.

GROSSESSE (grô-sè-se) *s. f.* État d'une femme enceinte.

GROSSEUR (grô-se.r) *s. f.* Circonférence ; volume de ce qui est gros ; tumeur ; enflure.

GROSSIER, IÈRE (grô-sié, siè-re) *adj.* Dont la rudesse n'a pas été adoucie par la culture.

GROSSIÈREMENT (grô-siè-re-man) *adv.* D'une manière grossière.

GROSSIÈRETÉ (grô-siè-re-té) *s. f.* Manque de finesse ; impolitesse ; parole grossière.

GROSSIR (grô-sir) *v. tr.* Rendre gros ; augmenter. *V. int.* Devenir gros.

GROSSISSANT, E (grô-si-san, te) *adj.* Qui devient gros ; qui fait paraître gros.

GROSSISSEMENT (grô-si-se-man) *s. m.* Action de grossir.

GROSSO-MODO (grôs-sô-mô-dô) *loc. adv.* A la grosse, sans entrer dans le détail.

GROSSOYER (grô-soâ-yé) *v. tr.* Faire la grosse d'un jugement.

GROTESQUE (grô-tès-kę) *adj.* Bizarre; ridicule; burlesque; extravagant.

GROTESQUEMENT (grô-tès-kę-man) *adv.* D'une manière grotesque.

GROTTE (grô-tę) *s. f.* Excavation naturelle ou artificielle; habitation des premiers hommes.

GROUILLANT, E (grou-yan, tę) *adj.* [redacted] grouille.

GROUILLEMENT (grou-yę-man) *s. m.* Action de grouiller.

GROUILLER (grou-yé) *v. int.* Présenter une agitation confuse; remuer; fourmiller.

GROUP (group) *s. m.* Sac d'[redacted] expédié d'une ville à une autre.

GROUPE (grou-pę) *s. m.* Un certain nombre de personnes réunies et rapprochées.

GROUPEMENT (grou-pę-man) *s. m.* Action de grouper.

GROUPER (grou-pé) *v. tr.* Réunir; disposer en groupe; assembler.

GRU (gru) *s. m.* Ancien nom du gruau; bouillie de farine d'orge ou d'avoine.

GRUAU (gru-ô) *s. m.* Partie du froment la plus riche en gluten.

GRUE (gru) *s. f.* Grand oiseau [redacted] de l'ordre des échassiers; [redacted] pour soulever les fardeaux.

GRUERIE (gru-rî) *s. f.* Juridiction relative aux bois du domaine.

GRUGER (gru-jé) *v. tr.* Briser quelque chose de dur avec les dents; broyer; manger le bien d'autrui.

GRUGEUR, EUSE (gru-jęr, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui gruge, qui mange, qui dépouille.

GRUME (gru-mę) *s. f.* Bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU (gru-mô) *s. m.* Petite masse coagulée; sang, lait caillé.

GRUMELER (Se) (gru-mę-lé) *v. pr.* Devenir en grumeaux.

GRUMELEUX, EUSE (gru-mę-leu, zę) *adj.* Qui est rempli de grumeaux; qui a des inégalités.

GRUYER, ÈRE (gru-yé, yè-rę) *adj.* Qui tient de la grue.

GRUYÈRE (gru-yè-rę) *s. m.* Fromage sec de Suisse, préparé par cuisson.

GUANO (goua-nô) *s. m.* Excellent engrais provenant de la fiente des oiseaux de mer.

GUÉ (gé) *s. m.* Endroit d'un cours d'eau où l'eau est assez basse pour qu'on puisse le traverser à pied.

GUÉABLE (gé-â-blę) *adj.* Qu'on peut traverser à pied.

GUÈDE (gè-dę) *s. f.* Plante qui sert à teindre en bleu foncé; filet d'oiseleur.

GUÉER (gé-é) *v. tr.* Passer à gué; baigner un cheval où il y a pied; rincer du linge.

GUELTE (gèl-tę) *s. f.* Part dans les bénéfices sur les marchandises vendues par certains commis.

GUENILLE (gę-ni-yę) *s. f.* Vêtement en lambeaux; haillon; chiffon.

GUENILLON (gę-ni-yon) *s. m.* Petite guenille; petit écrit de peu de valeur.

GUENIPE (gę-ni-pę) *s. f.* Femme de basse condition; malpropre et [redacted].

GUENON (gę-non) *s. f.* Femelle du singe; genre de singes à longue [redacted].

GUENUCHE (gę-nu-chę) *s. f.* Petite guenon; petite femme laide et fort parée;

GUÉPARD (gé-pâr) *s. m.* Sorte de chat des Indes.

[redacted] (gè-pę) *s. f.* Insecte qui ressemble à l'abeille.

GUÊPIER (gè-pié) *s. m.* Nid de guêpes; se trouver au milieu de gens suspects ou menaçants.

GUERDON (gèr-don) *s. m.* Loyer; salaire; récompense. (Vieilli).

GUERDONNER (gèr-dô-né) *v. tr.* Récompenser. (Vieilli).

GUÈRE (gè-rę) *adv.* Employé avec la négation ne; pas beaucoup; peu.

GUÉRET (gé-rè) *s. m.* Terrain labouré, non ensemencé.

GUÉRIDON (gé-ri-don) *s. m.* Table ronde à un seul pied.

GUÉRILLA (gé-ri-yâ) *s. f.* Nom espagnol des corps francs, des partisans.

GUÉRIR (gé-rir) *v. tr.* Rendre à

la santé, *V. int.* Recouvrer la santé.

GUÉRISON (ghé-ri-zon) *s. f.* Action de guérir.

GUÉRISSABLE (ghé-ri-sâ-ble) *adj.* Qui peut être guéri.

GUÉRISSEUR, EUSE (ghé-ri-se-r, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui guérit.

GUÉRITE (ghé-ri-te) *s. f.* Petite loge où une sentinelle se met à couvert.

GUERRE (ghè-re) *s. f.* Lutte à main armée entre nations.

GUERRIER, ÈRE (ghè-rié, riè-re) *adj.* Relatif à la guerre; qui aime la guerre.

GUERROYANT, E (ghè-roâ-yan, te) *adj.* Qui guerroie.

GUERROYER (ghè-roâ-yé) *v. int.* Faire la guerre.

GUERROYEUR (ghè-roâ-ye-r) *s. m.* Celui qui aime à guerroyer.

GUET (ghè) *s. m.* Surveillance de nuit dans une ville, dans une place de guerre.

GUET-APENS (ghè-tà-pan) *s. m.* Embûche dressée pour tuer, voler, par surprise.

GUÊTRE (ghè-tre) *s. f.* Sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du pied.

GUÊTRER (ghè-tré) *v. tr.* Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUETTER (ghè-té) *v. tr.* Surveiller patiemment pour surprendre quelqu'un.

GUETTEUR (ghè-te-r) *s. m.* Celui qui guette; celui qui, dans un sémaphore, surveille ce qui se passe en mer.

GUEULARD, E (ghe-lâr, de) *adj.* et *s.* Qui a l'habitude de parler beaucoup et très haut; gourmand.

GUEULE (ghe-le) *s. f.* Bouche des animaux, d'un four.

GUEULE-DE-LOUP (ghe-le-de-lou) *s. f.* Plante nommée aussi muflier des jardins.

GUEULÉE (ghe-lé) *s. f.* Ce qui tient dans la gueule d'un animal.

GUEULER (ghe-lé) *v. int.* Crier fort. *V. int.* Saisir avec la gueule.

GUEULES (ghe-le) *s. m. pl.* La couleur rouge, en termes de blason.

GUEULETON (ghe-le-ton) *s. m.* Repas de table; repas plantureux.

GUEULETONNER (ghe-le-to-né) *v. int.* Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE (gheu-zâ-ye) *s. f.* Canaille; multitude de gueux.

GUEUSAILLER (gheu-zâ-yé) *v. int.* Faire métier de gueuser.

GUEUSANT, E (gheu-zan, te) *adj.* Qui gueuse actuellement.

GUEUSARD (gheu-zâr) *s. m.* Coquin; gueux renforcé.

GUEUSE (gheu-ze) *s. f.* Moule fait dans le sable pour recevoir le métal en fusion.

GUEUSER (gheu-zé) *v. int.* Faire métier de demander l'aumône.

GUEUSERIE (gheu-ze-ri) *s. f.* Indigence; misère; mendicité.

GUEUX, EUSE (gheu, ze) *adj.* et *s.* Indigent; nécessiteux; mendiant; vagabond; coquin.

GUI (ghi) *s. m.* Plante ligneuse qui vit en parasite sur certains arbres.

GUICHET (ghi-chè) *s. m.* Petite porte pratiquée dans une grande.

GUICHETIER (ghi-che-tié) *s. m.* Celui qui garde le guichet d'une prison.

GUIDE (ghi-de) *s. m.* Celui qui conduit quelqu'un pour lui montrer le chemin. *S. f.* Lanière de cuir pour les chevaux.

GUIDE-ÂNE (ghi-dâ-ne) *s. m.* Tout ce qui contient des règles propres à diriger dans un travail.

GUIDE-MAIN (ghi-de-min) *s. m.* Barre fixée en avant du clavier d'un piano.

GUIDER (ghi-dé) *v. tr.* Conduire; diriger; accompagner; gouverner; régir.

GUIDON (ghi-don) *s. m.* Petit drapeau carré fixé au bout d'un fusil pour l'alignement; point de mire.

GUIGNARD (ghi-gnâr) *s. m.* Petit pluvier, oiseau de passage.

GUIGNE (ghi-gne) *s. f.* Mauvaise chance qui s'acharne sur quelqu'un; cerise d'un rouge foncé.

GUIGNER (ghi-gné) *v. tr.* Regarder à la dérobée quelque chose que l'on désire.

GUIGNIER (ghi-gnyé) *s. m.* Cerisier qui produit la guigne.

GUIGNON (ghi-gnon) *s. m.* Mauvaise chance qui poursuit quelqu'un.

GUIGNONNANT, E (gi-gnô-nan, tę) *adj.* Qui porte guignon, mauvaise chance.

GUILLAUME (gi-yô-mę) *s. m.* Sorte de rabot qui sert à faire les moulures.

GUILLEDOU (gi-yę-dou) *s. m.* Usité seulement dans courir le guilledou; aller la nuit dans les lieux suspects.

GUILLEMET (gi-yę-mè) *s. m.* Signe placé en tête « et à la fin d'une citation ».

GUILLEMETER (gi-yę-mę-té) *v. tr.* Marquer de guillemets.

GUILLERET, ETTE (gi-yę-rè, tę) *adj.* Qui a une pointe de gaieté; un peu léger.

GUILLOCHAGE (gi-yô-châ-ję) *s. m.* Action de guillocher.

GUILLOCHER (gi-yô-ché) *v. tr.* Faire des guillochis sur quelque chose.

GUILLOCHEUR (gi-yô-chę.r) *s. m.* Bijoutier qui fait les guillochis.

[redacted] (gi-yô-chi) *s. m.* Ornements gravés sur les boîtes de montres, sur les broches, etc.

GUILLOTINE (gi-yô-ti-nę) *s. f.* Instrument de supplice qui sert à trancher la tête d'un condamné.

GUILLOTINÉ, E (gi-yô-ti-né) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a eu la tête tranchée.

GUILLOTINER (gi-yô-ti-né) *v. tr.* Trancher la tête au moyen de la guillotine.

[redacted] (gi-yô-ti-nę-man) *s. m.* Action de guillotiner.

GUIMAUVE (gi-mô-vę) *s. f.* Plante mucilagineuse de la famille des malvacées.

GUIMBARDE (gin-bâr-dę) *s. f.* Long chariot couvert à quatre roues, pour transporter les marchandises.

GUIMPE (gin-pę) *s. f.* Morceau de toile avec lequel les religieuses se couvrent le cou et la poitrine.

GUINDAGE (gin-dâ-ję) *s. m.* Action de guinder.

GUINDÉ, E (guin-dé) *adj.* Qui a l'air contraint, et qui veut paraître grave; affecté; forcé.

GUINDER (guin-dé) *v. tr.* Hisser, porter en haut à l'aide de machines; qui a un caractère factice d'élévation.

GUINÉE (gi-né) *s. f.* Ancienne monnaie d'or anglaise.

GUINGAN (gin-gan) *s. m.* Toile de coton fine et lustrée.

GUINGOIS (gin-goâ) *s. m.* Défaut de ce qui n'est pas droit, de ce qui est de travers.

GUINGUETTE (gin-ghè-tę) *s. f.* Cabaret de barrière où le peuple va boire les jours de fêtes.

GUIPURE (gi-pu-rę) *s. f.* Espèce de dentelle de fil ou de soie.

GUIRLANDE (gir-lan-dę) *s. f.* Chaînes de fleurs, de feuillages tressés, que l'on suspend comme ornement.

GUISE (gi-zę) *s. f.* Manière d'être; façon d'agir; goût; fantaisie. (**En guise de**) *loc. adv.* A la place de.

GUITARE (gi-tâ-rę) *s. f.* Instrument de musique à six cordes et à manche divisé en demi-tons.

GUITARISTE (gi-tâ-ris-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue de la guitare.

GUSTATIF, IVE (gus-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Relatif au sens du goût.

[redacted] (gus-tâ-sion) *s. f.* Perception des saveurs; exercice du goût.

GUTTA-PERCHA (gut-tâ-pèr-kâ) *s. f.* Matière gommeuse, flexible, employée comme imperméable.

GUTTURAL, E, AUX (gut-tu-râl, râ-lę, rô) *adj.* Dont le son semble partir du gosier; qui est relatif au gosier.

GYMNASE (jim-nâ-zę) *s. m.* Établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices corporels.

GYMNASIARQUE (jim-nâ-ziâr-kę) *s. m.* Celui qui dirige les exercices gymnastiques.

GYMNASTE (jim-nâs-tę) *s. m.* Celui qui fait des tours de force et d'agilité.

GYMNASTIQUE (jim-nâs-ti-kę) *s. f.* Art, action d'exercer le corps pour le fortifier.

GYMNIQUE (jim-ni-kę) *adj.* Les jeux publics où les athlètes combattaient nus.

GYMNOSOPHISTE (jim-nô-sô-fis-tę) *s. m.* Philosophe indien adonné à la contemplation.

GYMNOTE (jim-no-tę) *s. m.* Poisson électrique qui a la propriété d'engourdir, même à distance, les autres poissons.

GYNÉCÉE (ji-né-sé) *s. m.* Partie de l'habitation réservée aux femmes, chez les grecs.

GYPAÈTE (ji-pâ-è-tę) *s. m.* Espèce d'oiseau de proie, dit vulgairement vautour des agneaux.

GYPSE (jip-sę) *s. m.* Pierre à plâtre ou sulfate de chaux.

GYPSEUX, EUSE (jip-seu, zę) *adj.* Qui est de la nature du gypse.

GYROMANCIE (ji-rô-man-si) *s. f.* Divination qui se pratiquait en marchant en rond.

H

(Les mots aspirés sont écrits avec l'h.)

H (â-chę) *s. f.* Ou d'après la nouvelle épellation (hę) *s. m.* Huitième lettre et sixième consonne de l'alphabet.

HA (hâ) *interj.* Qui exprime la surprise et quelquefois le soulagement.

HABILE (â-bi-lę) *adj.* Savant; intelligent; adroit; plein d'expérience.

HABILEMENT (â-bi-lę-man) *adv.* D'une manière habile.

HABILETÉ (â-bi-lę-té) *s. f.* Qualité de celui qui est habile.

HABILITÉ (â-bi-li-té) *s. f.* Aptitude légale; qui rend propre à.

HABILITER (â-bi-li-té) *v. tr.* Rendre apte à; capable de.

HABILLAGE (â-bi-yâ-ję) *s. m.* Action d'habiller; apprêt du gibier; de la volaille.

HABILLEMENT (â-bi-yę-man) *s. m.* Ce qui sert à habiller.

HABILLER (â-bi-yé) *v. tr.* Vêtir quelqu'un; lui donner des habits; maltraiter, dire du mal.

HABILLEUR, EUSE (â-bi-yę.r, yeu-zę) *s.* Celui, celle qui habille dans un théâtre.

HABIT (â-bi) *s. m.* Ce qui est fait pour couvrir le corps; vêtement de soirée, de cérémonie.

HABITABLE (â-bi-tâ-blę) *adj.* Qui peut être habité.

HABITACLE (â-bi-tâ-klę) *s. m.* Demeure; habitation; armoire où l'on enferme la boussole.

HABITANT, E (â-bi-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite en un lieu.

HABITAT (â-bi-tâ) *s. m.* Lieu où l'on rencontre spécialement une espèce végétale.

HABITATION (â-bi-tâ-sion) *s. f.* L'endroit où l'on demeure; domicile; maison.

HABITER (â-bi-té) *v. tr.* Demeurer; faire son séjour en un endroit.

HABITUDE (â-bi-tu-dę) *s. f.* Disposition acquise par la répétition fréquente des mêmes actes.

HABITUÉ, E (â-bi-tué) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va souvent dans un endroit.

HABITUEL, ELLE (â-bi-tuèl, lę) *adj.* Qui est passé en habitude.

HABITUELLEMENT (â-bi-tuè-lę-man) *adv.* D'une manière habituelle.

HABITUER (â-bi-tué) *v. tr.* Faire prendre l'habitude; accoutumer à.

HÂBLER (hâ-blé) *v. int.* Parler avec vanterie, avec exagération.

HÂBLERIE (hâ-blę-ri) *s. f.* Discours plein d'exagérations et de mensonges.

HÂBLEUR, EUSE (hâ-blę.r, bleu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à hâbler.

HACHE (hâ-chę) *s. f.* Instrument de fer qui a un manche et qui sert à fendre le bois.

HACHÉ (hâ-ché) *adj.* Coupé par menus morceaux, mis en pièces; excès ou abus du style coupé.

HACHE-PAILLE (hâ-chę-pâ-yę) *s. m.* Instrument pour hacher la paille destinée aux bestiaux.

HACHER (hâ-ché) *v. tr.* Couper en petits morceaux; découper maladroitement, grossièrement.

HACHEREAU (hâ-chę-rô) *s. m.* Petite cognée.

HACHETTE (hâ-chè-tę) *s. f.* Espèce de marteau tranchant d'un côté.

HACHIS (hâ-chi) *s. m.* Mets fait avec de la viande ou du poisson haché très menu.

HACHOIR (hâ-choar) *s. m.* Espèce de couperet pour hacher les viandes.

HACHURE (hâ-churę) *s. f.* Traits qui marquent les demi-teintes et les ombres.

HAGARD, E (hâ-gar, dę) *adj.* Dont l'aspect a quelque chose de rude et de farouche.

HAGIOGRAPHE (â-ji-ô-grâ-fę) *adj.* Qui traite des choses saintes. *S. m.* Auteur de livres saints.

HAGIOGRAPHIE (â-ji-ô-grâ-fî) *s. f.* Traité sur les choses saintes; science de celui qui a écrit sur les saints.

HAGIOGRAPHIQUE (â-ji-ô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui concerne l'hagiographie.

HAHA (hâ-â) *s. m.* Tout obstacle interrompant brusquement un chemin.

HAIE (hè) *s. f.* Clôture faite d'arbustes de ronces, d'épines, ou de branchages entrelacés.

HAÏE (hâ-yę) *interj.* Cri des charretiers pour animer leurs chevaux.

HAILLON (hâ-yon) *s. m.* Vêtement usé, déchiré; vieux lambeau d'étoffe.

HAINE (hè-nę) *s. f.* Action de haïr; sentiment d'aversion; inimitié.

HAINEUSEMENT (hè-neu-zę-man) *adv.* D'une manière haineuse.

HAINEUX, EUSE (hè-neu, zę) *adj.* Qui est porté à la haine.

HAÏR (hâ-ir) *v. tr.* Avoir de la haine pour quelqu'un; de l'aversion pour quelque chose.

HAIRE (hè-rę) *s. f.* Vêtement de crin ou de poils de chèvre qu'on porte sur la peau pour se mortifier.

HAÏSSABLE (hâ-i-sâ-blę) *adj.* Qui mérite d'être haï; qu'on doit haïr.

HALAGE (hâ-lâ-ję) *s. m.* Action de haler, de tirer un bateau.

HALBRAN (hâl-bran) *s. m.* Jeune canard sauvage.

HÂLE (hâ-lę) *s. m.* Action de l'air et du soleil qui dessèche, brunit et flétrit.

HALEINE (â-lè-nę) *s. f.* L'air humide qui sort des poumons pendant l'acte de la respiration.

HALENÉE (â-lę-né) *s. f.* L'air qu'on exhale dans une seule expiration.

HALENER (â-lę-né) *v. tr.* Exhaler, pousser son haleine.

HALER (hâ-lé) *v. tr.* Tirer à soi avec un cordage.

HÂLER (hâ-lé) *v. tr.* Rendre le teint brun et rougeâtre.

HALETANT, E (hâ-lę-tan, tę) *adj.* Qui est hors d'haleine.

HALETER (hâ-lę-té) *v. int.* Respirer, comme quand on est hors d'haleine.

HALEUR (hâ-lę.r) *s. m.* Celui qui hale un bateau.

HALIEUTIQUE (â-lieu-ti-kę) *adj.* Qui concerne l'art de la pêche.

HALITUEUX, EUSE (hâ-li-tueu, zę) *adj.* Couvert d'une douce moiteur, comparée à l'haleine qui se condense.

HALLAGE (hâ-lâ-ję) *s. m.* Droit prélevé pour étaler de la marchandise dans une halle.

HALLALI (hâ-lâ-li) *s. m.* Sonnerie de cor indiquant que le cerf est aux abois.

HALLE (hâ-lę) *s. f.* Place couverte où se tient le marché pour la consommation.

HALLEBARDE (hâ-lę-bâr-dę) *s. f.* Arme d'hast, garnie en haut d'une pointe en fer.

HALLEBARDIER (hâ-lę-bâr-dié) *s. m.* Soldat à pied qui portait la hallebarde.

HALLIER (hâ-lié) *s. m.* Réunion de buissons fort épais.

HALLUCINATION (âl-lu-si-nâ-sion) *s. f.* Illusion; erreur des sens; sorte d'aliénation passagère.

HALLUCINÉ, E (âl-lu-si-né) *adj.* Qui a des hallucinations.

HALLUCINER (âl-lu-si-né) *v. tr.* Produire des hallucinations. (S'halluciner) *v. pr.* Éprouver des hallucinations.

HALO (hâ-lô) *s. m.* Cercle brillant et coloré qu'on aperçoit quelquefois autour des astres.

HÂLOIR (hâ-loâr) *s. m.* Lieu où l'on fait sécher le chanvre.

HALOT (hâ-lô) *s. m.* Trou de lapin, dans une garenne.

HALOTECHNIE (hâ-lô-tèk-ni) *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la composition des sels.

HALTE (hâl-tę) *s. f.* Pose que fait un corps de troupes en marche.

HALTÈRE (âl-tè-rę) *s. m.* Courte tige terminée à chaque extrémité par une boule de fer.

HALURGIE (hâ-lur-ji) *s. f.* Art d'extraire et de fabriquer les sels.

HAMAC (hâ-mâk) *s. m.* Filet suspendu par ses extrémités dans lequel on se couche ou se balance.

HAMADRYADE (â-mâ-dri-yâ-dę) *s. f.* Nymphe des bois dont le sort est attaché à celui d'un arbre.

HAMEAU (hâ-mô) *s. m.* Petit groupe de maisons éloignées de la paroisse.

HAMEÇON (â-mę-son) *s. m.* Petit crochet de fer pour prendre le poisson.

HAMPE (han-pę) *s. f.* Bois de drapeau; de hallebarde; de pinceau.

HAMSTER (hâm-stèr) *s. m.* Petit mammifère de l'ordre des Rongeurs.

HAN (han) *s. m.* Cri sourd et guttural de celui qui frappe avec effort.

HANAP (hâ-nâp) *s. m.* Grande coupe à boire.

HANCHE (han-chę) *s. f.* Partie du corps qui est formé par l'évasement de l'os iliaque.

HANDICAP (han-di-kâp) *s. m.* Course où l'on admet les chevaux de tout âge et de toute qualité.

HANEBANE (hâ-nę-bâ-nę) *s. f.* Autre nom de la jusquiame.

HANGAR (han-gâr) *s. m.* Appentis pour remiser les voitures, le bois, etc.

HANNETON (hâ-nę-ton) *s. m.* Insecte de la famille des coléoptères.

HANSE (han-sę) *s. f.* Corporation; compagnie de marchands; corps de l'épingle avant que la tête y soit mise.

HANTER (han-té) *v. tr.* Visiter souvent en parlant des lieux et des personnes.

HANTISE (han-ti-zę) *s. f.* Fréquentation; action de hanter.

HAPPE (hâ-pę) *s. f.* Crampon qui sert à lier les pièces de bois, les pierres, etc.

HAPPELOURDE (hâ-pę-lour-dę) *s. f.* Pierre fausse qui a l'éclat d'une pierre précieuse.

HAPPEMENT (hâ-pę-man) *s. m.* Action de happer.

HAPPER (hâ-pé) *v. tr.* Saisir brusquement d'un coup de mâchoire. *V. int.* Adhérer à la surface.

HAQUENÉE (hâ-kę-né) *s. f.* Cheval ou jument docile qui servait d'ordinaire aux dames.

HAQUET (hâ-kè) *s. m.* Voiture longue et étroite pour transporter les tonneaux.

HAQUETIER (hâ-kę-tié) *s. m.* Celui qui conduit un haquet.

HARANGUE (hâ-ran-gę) *s. f.* Discours fait à une assemblée ou à quelque dignitaire.

HARANGUER (hâ-ran-gé) *v. tr.* Adresser une harangue à quelqu'un.

HARANGUEUR (hâ-ran-gęur) *s. m.* Celui qui harangue.

HARAS (hâ-râ) *s. m.* Établissement où l'on entretient des étalons et des juments, pour l'amélioration de l'espèce.

HARASSEMENT (hâ-râ-sę-man) *s. m.* État d'une personne harassée.

HARASSER (hâ-râ-sé) *v. tr.* Accabler de fatigue.

HARCÈLEMENT (hâr-sè-lę-man) *s. m.* Action de harceler.

HARCELER (hâr-sę-lé) *v. tr.* Tourmenter; fatiguer; importuner.

HARDE (hâr-dę) *s. f.* Troupe de bêtes fauves, plusieurs couples de chiens attachés ensemble.

HARDER (hâr-dé) *v. tr.* Attacher les chiens six à six ou quatre à quatre.

HARDES (hâr-dę) *s. f. pl.* Tout ce qui sert à l'habillement.

HARDI, E (hâr-di) *adj.* Qui ose beaucoup; audacieux; entreprenant; ferme; effronté.

HARDIESSE (hâr-diè-sę) *adj.* Qualité de ce qui est hardi, entreprenant; audace, assurance.

HARDIMENT (hâr-di-man) *adv.* D'une manière hardie.

HAREM (hâ-rèm) *s. m.* L'appartement des femmes chez les musulmans.

HARENG (hâ-ran) *s. m.* Poisson de mer qui arrive du Nord en bandes innombrables.

HARENGAISON (hâ-ran-ghè-zon) *s. f.* Temps de la pêche du hareng.

HARENGÈRE (hâ-ran-jè-rę) *s. f.* Celle qui vend des harengs et d'autres poissons; femme grossière.

HARGNEUX, EUSE (hâr-gneu, zę) *adj.* Qui est d'humeur chagrine et disposé à tourmenter, à inquiéter les autres.

HARICOT (hâ-ri-kô) *s. m.* Plante de la famille des légumineuses.

HARIDELLE (hâ-ri-dè-lę) *s. f.* Mauvais cheval maigre.

HARMONICA (âr-mô-ni-kâ) *s. m.* Instrument de musique composé de lames de verre.

HARMONIE (âr-mô-ni) *s. f.* En général, tout ce qui est agréable à l'oreille.

HARMONIEUSEMENT (âr-mô-nieu-zę-man) *adv.* D'une manière harmonieuse.

HARMONIEUX, EUSE (âr-mô-nieu, zę) *adj.* Qui a de l'harmonie.

HARMONIQUE (âr-mô-ni-kę) *adj.* Relatif à l'harmonie.

HARMONIQUEMENT (âr-mô-ni-kę-man) *adv.* D'après les règles de l'harmonie.

HARMONISER (âr-mô-ni-zé) *v. tr.* Mettre en harmonie; faire accorder.

HARMONISTE (âr-mô-nis-tę) *s. m.* Musicien versé dans la science de l'harmonie.

HARMONIUM (âr-mô-niôm) *s. m.* Sorte de petit orgue.

HARNACHEMENT (hâr-nâ-chę-man) *s. m.* Action de harnacher.

HARNACHER (hâr-nâ-ché) *v. tr.* Mettre le harnais.

HARNACHEUR (hâr-nâ-chę.r) *s. m.* Celui qui fabrique des harnais.

HARNAIS (hâr-nè) *s. m.* Équipage d'un cheval de selle ou d'attelage.

HARO (hâ-rô) *interj.* Exprimant l'indignation pour les actes ou les paroles de quelqu'un.

HARPAGON (hâr-pâ-gon) *s. m.* Homme d'une avarice extrême.

HARPE (hâr-pę) *s. f.* Instrument de musique triangulaire, portant des cordes verticales.

HARPÉ, E (hâr-pé) *adj.* Se dit d'un lévrier dont le corps a quelque ressemblance avec la harpe.

HARPER (hâr-pé) *v. tr.* Jouer de la harpe; serrer fortement avec les mains.

HARPIE (hâr-pi) *s. f.* Monstre fabuleux au visage de femme et corps de vautour; femme acariâtre.

HARPIN (hâr-pin) *s. m.* Croc à l'usage des bateliers.

HARPISTE (hâr-pis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue de la harpe.

HARPON (hâr-pon) *s. m.* Instrument qui sert à piquer les gros poissons dont on fait la pêche.

HARPONNEMENT (hâr-pô-nę-man) *s. m.* Action de harponner.

HARPONNER (hâr-pô-né) *v. tr.* Atteindre avec le harpon.

HARPONNEUR (hâr-pô-nę.r) *s. m.* Celui qui lance le harpon sur la baleine.

HART (hâr) *s. f.* Lien d'osier qui sert à lier les fagots; anciennement la pendaison.

HASARD (hâ-zâr) *s. m.* L'ensemble des événements non liés à des causes; imprévu; risque.

HASARDÉ, E (hâ-zâr-dé) *adj.* Qui n'est pas bien fondé; tenté avec hasard, avec risque.

HASARDER (hâ-zâr-dé) *v. tr.* Risquer; exposer aux chances du hasard, du péril.

HASARDEUSEMENT (hâ-zâr-deu-zę-man) *adv.* D'une manière hasardeuse.

HASARDEUX, EUSE (hâ-zâr-dęu, zę) *adj.* Où il y a du hasard, du danger.

HASE (hâ-zę) *s. f.* Femelle du lièvre; du lapin de garenne.

HAST (hâst) *s. f.* Toute arme emmanchée au bout d'un long bâton.

HASTE (hâs-tę) *s. f.* Longue lance; pique; javelot.

HÂTE (hâ-tẹ) *s. f.* Vitesse; promptitude; diligence.

HÂTER (hâ-té) *v. tr.* Rendre plus rapide; plus prompt; plus prochain.

HÂTIER (hâ-tié) *s. m.* Grand chenet sur lequel on pose les broches.

HÂTIF, IVE (hâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui produit avant le temps; précoce.

HÂTIVEAU (hâ-ti-vô) *s. m.* Poire lisse qui mûrit une des premières; pois hâtif.

HÂTIVEMENT (hâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière hâtive.

HÂTIVETÉ (hâ-ti-vẹ-té) *s. f.* Croissance hâtive des fleurs, des fruits, des plantes.

HAUBAN (hô-ban) *s. m.* Tout cordage dont la fonction est d'assujettir les mâts dans le sens vertical.

HAUBANER (hô-bâ-né) *v. tr.* Assujettir au moyen de haubans.

HAUBERGEON (hô-bèr-jon) *s. m.* Petit haubert sans manches

HAUBERT (hô-bèr) *s. m.* Tunique de mailles des chevaliers.

HAUSSE (hô-sẹ) *s. f.* Ce qui sert à hausser; augmentation de valeur.

HAUSSE-COL (hô-sẹ-kôl) *s. m.* Plaque dorée que portent au col les officiers de service.

HAUSSEMENT (hô-sẹ-man) *s. m.* Action de hausser.

HAUSSER (hô-sé) *v. tr.* Enlever; exhausser; rendre plus haut.

HAUSSIER (hô-sié) *s. m.* Spéculateur qui joue à la hausse sur les fonds publics.

HAUT, E (hô, tẹ) *adj.* Qui dépasse le niveau ordinaire; élevé; grand; magnanime.

HAUTAIN, E (hô-tin, tè-nẹ) *adj.* Arrogant, fier; dédaigneux.

HAUTAINEMENT (hô-tè-nẹ-man) *adv.* D'une manière hautaine.

HAUTBOIS (hô-bô-â) *s. m.* Instrument à vent et à anche, qui donne des sons très doux.

HAUBOÏSTE (hô-bô-is-tẹ) *s. m.* Musicien qui joue du hautbois.

HAUTEMENT (hô-tẹ-man) *adv.* A haute voix; d'une façon supérieure.

HAUTESSE (hô-tè-sẹ) *s. f.* Titre qu'on donne au sultan.

HAUTEUR (hô-teu.r) *s. f.* Étendue; élévation; colline; profondeur; arrogance.

HAUT-LE-CORPS (hô-lẹ-kor) *s. m.* Tressaillement involontaire; bond que fait un cheval.

HÂVE (hâ-vẹ) *adj.* Qui est morne; pâle et défiguré par le décharnement.

HAVIR (hâ-vir) *v. tr.* Se dit de la viande rôtie qui, brûlée à l'extérieur, n'est pas cuite au dedans.

HAVRE (hâ-vrẹ) *s. m.* Tout port de mer qui reste à sec à marée basse.

HAVRESAC (hâ-vrẹ-sâk) *s. m.* Sac dans lequel les ouvriers mettent leurs outils, leurs provisions, etc.

HÉ! (é) *interj.* Qui sert principalement à appeler.

HEAUME (hô-mẹ) *s. m.* Casque qui couvrait la tête et le visage des anciens chevaliers.

HEBDOMADAIRE (èb-dô-mâ-dè-rẹ) *adj.* Qui se renouvelle chaque semaine.

HEBDOMADAIREMENT (èb-dô-mâ-dè-rẹ-man) *adv.* Toutes les semaines.

HEBDOMADIER, IÈRE (èb-dô-mâ-dié, diè-rẹ) Religieux, religieuse qui est de semaine.

HÉBERGE (é-bèr-jẹ) *s. f.* Endroit où se séparent deux constructions d'inégale hauteur.

HÉBERGEMENT (é-bèr-jẹ-man) *s. m.* Action d'héberger quelqu'un.

HÉBERGER (é-bèr-jé) *v. tr.* Loger chez soi quelqu'un de passage.

HÉBÉTÉ, E (é-bé-té) *adj.* et *s.* Qui a l'air stupide.

HÉBÈTEMENT (é-bè-tẹ-man) *s. m.* État d'une personne hébétée.

HÉBÉTER (é-bé-té) *v. tr.* Rendre stupide, obtus, bête.

HÉBRAÏQUE (é-brâ-i-kẹ) *adj.* Relatif aux Hébreux.

HÉBRAÏSANT (é-brâ-i-zan) *s. m.* Celui qui s'adonne à l'étude de l'hébreu.

HÉBRAÏSER (é-brâ-i-zé) *v. int.* S'adonner à l'étude de la langue hébraïque.

HÉBRAÏSME (é-brâ-is-mẹ) *s. m.* Idiotisme hébraïque.

HÉBREU (é-breu) *s. m.* La langue

hébraïque; chose incompréhensible.

HÉCATOMBE (é-ka-ton-bę) *s. f.* Sacrifice de cent bœufs que faisaient les anciens.

HECTARE (èk-tâ-rę) *s. m.* Mesure agraire de cent ares.

HECTIQUE (èk-ti-kę) *adj.* Se dit d'une fièvre caractérisée par une consomption progressive.

HECTISIE (èk-ti-zi) *s. f.* État de celui que consume la fièvre hectique.

HECTOGRAMME (èk-tô-grà-mę) *s. m.* Poids de cent grammes.

HECTOLITRE (èk-tô-li-trę) *s. m.* Mesure de capacité de cent litres.

HECTOMÈTRE (èk-tô-mè-trę) *s. m.* Longueur de cent mètres.

HÉGÉMONIE (é-jé-mô-ni) *s. f.* Suprématie d'un peuple.

HÉGIRE (é-ji-rę) *s. f.* Ère des mahométans, qui commence à la fuite de Mahomet (662 après J.-C.).

HEIDUQUE (è-du-kę) *s. m.* Autrefois, domestique vêtu à la hongroise et portant le sabre au côté.

HEIN! (hin) *interj.* Dont on accompagne parfois une interrogation et qui exprime l'étonnement.

HÉLAS! (é-lâs) *interj.* Qui exprime la douleur, la plainte.

HÉLER (hé-lé) *v. tr.* Appeler un navire avec un porte-voix; appeler de loin.

HÉLIANTHE (é-lian-tę) *s. m.* Genre de plantes auquel appartiennent le tournesol et le topinambour.

HÉLIANTHÈME (é-lian-tè-mę) *s. m.* Plante connue sous le nom d'herbe d'or.

HÉLIAQUE (é-liâ-kę) *adj.* Se dit d'un astre qui se lève ou se couche dans les rayons du soleil.

HÉLICE (é-li-sę) *s. f.* Ligne à double courbure tracée en forme de vis autour d'un cylindre.

HÉLICOÏDE (é-li-kô-i-dę) *adj.* Qui est en forme d'hélice.

HÉLIOCENTRIQUE (é-liô-san-tri-kę) Relatif au centre du soleil.

HÉLIOGRAPHIE (é-liô-grâ-fi) *s. f.* Fixation des images que donne la chambre noire.

HÉLIOGRAPHIQUE (é-liô-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à l'héliographie.

HÉLIOMÈTRE (é-liô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer le diamètre apparent du soleil, des planètes.

HÉLIOSCOPE (é-liô-skô-pę) *s. m.* Verre coloré permettant de regarder le soleil.

HÉLIOTROPE (é-liô-trô-pę) *s. m.* Plante de la famille des Borraginées.

HÉLIX (é-liks) *s. m.* Le tour de l'oreille externe.

HELLÉNIQUE (èl-lé-ni-kę) *adj.* Relatif à l'ancienne Grèce.

HELLÉNISME (èl-lé-nis-mę) *s. m.* Idiotisme propre à la langue grecque.

HELLÉNISTE (èl-lé-nis-tę) *s. m.* Celui qui s'adonne à l'étude de la langue et de la littérature grecques.

HELMINTHE (èl-min-tę) *s. m.* Dénomination sous laquelle on désigne les vers intestinaux.

HEM! (hèm) *interj.* Dont on se sert pour appeler ou pour interroger.

HÉMATITE (é-mà-ti-tę) *s. f.* Sanguine; minerai de fer d'un rouge brun.

HÉMATOCÈLE (é-mà-tô-sè-lę) *s. f.* Tumeur produite par un épanchement de sang.

HÉMATOSE (é-mà-tô-zę) *s. f.* Conversion du sang veineux en sang artériel.

HÉMICYCLE (é-mi-si-klę) *s. m.* Salle demi-circulaire, avec des gradins pour les auditeurs.

HÉMIONE (é-miô-nę) *s. m.* Animal qui tient du cheval et de l'âne.

HÉMIPLÉGIE (é-mi-plé-ji) *s. f.* Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRE (é-mip-tè-rę) *adj.* et *s.* Insecte qui a les ailes à moitié recouvertes par des élytres.

HÉMISPHÈRE (é-mis-fè-rę) *s. m.* Moitié de sphère; moitié du globe terrestre.

HÉMISPHÉRIQUE (é-mis-fé-ri-kę) *adj.* Qui a la forme d'un hémisphère.

HÉMISTICHE (é-mis-ti-che) *s. m.* Moitié du vers alexandrin.

HÉMOPTYSIE (é-mòp-ti-zi) *s. f.* Crachement de sang.

HÉMOPTYSIQUE (é-mòp-ti-zi-ke) *adj.* Relatif à l'hémoptysie.

HÉMORRAGIE (é-mor-à-ji) *s. f.* Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir.

HÉMORRAGIQUE (é-mor-à-ji-ke) *adj.* Relatif à l'hémorragie.

HÉMORROÏDES (é-mor-ô-i-de) *s. f. pl.* Tumeur des veines de l'anus.

HÉMOSTASE (é-mòs-tâ-ze) *s. f.* Opération qui a pour but d'arrêter une hémorragie.

HÉMOSTATIQUE (é-mòs-tâ-ti-ke) *adj.* Qui arrête les hémorragies.

HENDÉCAGONE (in-dé-kâ-gò-ne) *s. m.* Polygone qui a onze angles et onze côtés.

HENDÉCASYLLABE (in-dé-kâ-sil-là-be) *adj.* Qui a onze syllabes.

HENNIR (hâ-nir) *v. int.* Se dit du cheval quand il pousse son cri ordinaire.

HENNISSEMENT (hâ-ni-se-man) *s. m.* Cri particulier au cheval.

HÉPATIQUE (é-pâ-ti-ke) *adj.* Relatif au foie; espèce d'anémone printanière.

HÉPATITE (é-pâ-ti-te) *s. f.* Inflammation du foie; pierre précieuse.

HEPTACORDE (èp-tâ-kor-de) *s. m.* Lyre à sept cordes des anciens.

HEPTAÈDRE (èp-tâ-è-dre) *adj.* et *s.* Solide qui a sept faces.

HEPTAGONAL, E (èp-tâ-gò-nâl, le) *adj.* Relatif à l'heptagone.

HEPTAGONE (èp-tâ-gò-ne) *s. m.* Polygone qui a sept côtés et sept angles.

HEPTAMÉRON (èp-tâ-mé-ron) *s. m.* Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées.

HEPTARCHIE (èp-târ-chi) *s. f.* Gouvernement de sept individus.

HÉRALDIQUE (é-râl-di-ke) *adj.* Relatif au blason.

HÉRALDISTE (é-râl-dis-te) *s. m.* Celui qui est versé dans la science du blason.

HÉRAUT (hé-rô) (le t se lie) *s. m.* Officier chargé de faire les publications solennelles.

HERBACÉ, E (èr-bâ-sé) *adj.* Qui a le caractère, l'apparence de l'herbe.

HERBAGE (èr-bâ-je) *s. m.* Toute sorte d'herbes, prédestiné à l'engraissement des bestiaux.

HERBE (èr-be) *s. f.* Toute plante herbacée, soit vivace, soit annuelle, qui perd sa tige pendant l'hiver.

HERBEILLER (èr-bè-yé) *v. int.* Se dit d'un sanglier qui va paître l'herbe.

HERBER (èr-bé) *v. tr.* Exposer au soleil sur l'herbe.

HERBETTE (èr-bè-te) *s. f.* Herbe courte et menue des champs.

HERBEUX, EUSE (èr-beu, ze) *adj.* Où il croît de l'herbe.

HERBIER (èr-bié) *s. m.* Collection de plantes desséchées et conservées entre des feuilles de papier.

HERBIÈRE (èr-biè-re) *s. f.* Celle qui vend des herbes au marché.

HERBIVORE (èr-bi-vor-e) *adj.* Qui se nourrit d'herbes.

HERBORISATEUR, TRICE (èr-bor-i-zâ-teur, tri-se) *s.* Celui, celle qui fait des herborisations.

HERBORISER (èr-bor-i-zé) *v. int.* Aller dans la campagne pour y recueillir des plantes.

HERBORISEUR (èr-bor-i-zeur) *s. m.* Celui qui va herboriser.

HERBORISTE (èr-bor-is-te) *s. m.* Qui fait le commerce des plantes médicinales.

HERBORISTERIE (èr-bor-is-te-ri) *s. f.* Magasin de l'herboriste.

HERBU, E (èr-bu) *adj.* Terre végétale pour améliorer le sol d'un vignoble; qui a beaucoup d'herbe.

HERCULE (èr-ku-le) *s. m.* Homme d'une très grande force physique.

HERCULÉEN, ENNE (èr-ku-lé-in, è-ne) *adj.* Relatif à un hercule.

HÈRE (hè-re) *s. m.* Homme sans mérite, sans considération, sans fortune.

HÉRÉDITAIRE (é-ré-di-tè-re) *adj.* Qui se transmet par voie d'hérédité; transmis des ascendants aux descendants.

HÉRÉDITAIREMENT (é-ré-di-tè-re-man) *adv.* D'une manière héréditaire.

HÉRÉDITÉ (é-ré-di-té) *s. f.* Droit de recueillir la totalité ou une partie des biens qu'une personne laisse à son décès.

HÉRÉSIARQUE (é-ré-ziâr-kç) *s. m.* Chef d'une secte hérétique.

HÉRÉSIE (é-ré-zi) *s. f.* Doctrine contraire à la foi, erreur condamnée par l'Église.

HÉRÉTICITÉ (é-ré-ti-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est entaché d'hérésie.

HÉRÉTIQUE (é-ré-ti-kç) *adj.* Qui soutient avec hérésie.

HÉRISSÉ, E (hé-ri-sé) *adj.* Dressé en pointe aiguë.

HÉRISSEMENT (hé-ri-sç-man) *s. m.* État de ce qui est hérissé.

HÉRISSER (hé-ri-sé) *v. tr.* Dresser ses cheveux, son poil, ses plumes.

HÉRISSON (hé-ri-son) *s. m.* Petit quadrupède dont toute la surface supérieure du corps est couverte de piquants.

HÉRITAGE (é-ri-tâ-jç) *s. m.* Biens transmis par succession.

HÉRITER (é-ri-té) *v. int.* Devenir possesseur par héritage de quelque chose.

HÉRITIER, IÈRE (é-ri-tié, tiè-rç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui hérite, ou doit hériter de quelqu'un.

HERMAPHRODISME (èr-mâ-frô-dis-mç) *s. m.* État des fleurs qui réunissent les étamines et le pistil.

HERMAPHRODITE (èr-mâ-frô-di-tç) *adj.* Qui réunit les deux sexes, comme certaines fleurs.

HERMÉNEUTIQUE (èr-mé-neu-ti-kç) *adj.* et *s.* L'art d'interpréter les livres sacrés.

HERMÈS (èr-mès) *s. m.* Gaine portant une tête de Mercure.

HERMÉTIQUE (èr-mé-ti-kç) *adj.* Relatif à la science du grand œuvre, à l'alchimie.

HERMÉTIQUEMENT (èr-mé-ti-kç-man) *adv.* Se dit de tout ce qui est bien fermé.

HERMINE (èr-mi-nç) *s. f.* Martre blanche dont la peau fournit une belle fourrure.

HERNIAIRE (hèr-niè-rç) *adj.* Qui a rapport aux hernies.

HERNIE (hèr-ni) *s. f.* Tumeur formée par la sortie d'un viscère de sa cavité naturelle.

HÉROÏ-COMIQUE (é-rô-i-kô-mi-kç) *adj.* Qui tient de l'héroïque et du comique.

[redacted] (é-rô-i-dç) *s. f.* Épître en vers composée sous le nom de quelque héros.

HÉROÏNE (é-rô-i-nç) *s. f.* Femme qui a un grand courage, une grande noblesse de sentiments; celle dont on raconte la vie.

HÉROÏQUE (é-rô-i-kç) *adj.* Qui appartient au héros.

HÉROÏQUEMENT (é-rô-i-kç-man) *adv.* D'une manière héroïque.

HÉROÏSME (é-rô-is-mç) *s. m.* Vertu supérieure qui fait les héros.

HÉRON (hé-ron) *s. m.* Grand oiseau à long bec de l'ordre des échassiers, qui se nourrit de poissons.

HÉRONNEAU (hé-rô-nô) *s. m.* Jeune héron.

HÉRONNIÈRE (hé-rô-niè-rç) *s. f.* Lieu où se retirent les hérons.

HÉROS (hé-rô) *s. m.* Tout homme qui montre de la grandeur d'âme; de la noblesse et de la force de caractère.

HERPES (hèr-pç) *s. f. pl.* Matières que la mer jette sur les bords ou laisse à découvert sur le rivage.

HERPÈS (èr-pès) *s. m.* Éruption de vésicules à la surface de la peau.

HERPÉTIQUE (èr-pé-ti-kç) *adj.* Qui est de la nature de l'herpès.

HERSAGE (hèr-sâ-jç) *s. m.* Action de herser.

HERSE (hèr-sç) *s. f.* Instrument à dents de fer ou de bois, pour briser les mottes après le labour.

HERSER (hèr-sé) *v. tr.* Passer un champ à la herse.

HERSEUR (hèr-sç.r) *s. m.* Celui qui travaille avec la herse.

HÉSITANT, E (é-zi-tan, tç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui hésite.

HÉSITATION (é-zi-tâ-sion) *s. f.* Action d'hésiter.

HÉSITER (é-zi-té) *v. tr.* Ne pas se décider à prendre un parti.

HÉTÉROCLITE (é-té-rô-kli-tç) *adj.* Qui est étrange, bizarre, original.

HÉTÉRODOXE (é-té-rô-dôk-se) *adj.* Qui est contraire aux sentiments reçus dans la religion catholique.

HÉTÉRODOXIE (é-té-rô-dôk-si) *s. f.* Doctrine contraire à l'orthodoxie.

HÉTÉROGÈNE (é-té-rô-jè-ne) *adj.* Qui n'est pas de la même nature qu'une autre chose.

HÉTÉROGÉNÉITÉ (é-té-rô-jé-né-i-té) *s. f.* Qualité de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS (é-té-rôs-siin) *s. m. pl.* Habitants des zônes tempérées dont les uns ont leur ombre au Nord, les autres au Sud, à midi.

HÊTRE (hê-tre) *s. m.* Grand arbre de la famille des Amentacées.

HEU! (heu) *interj.* Qui marque l'étonnement, le dédain.

HEUR (e.r) *s. m.* Bonne fortune; chance; événement heureux.

HEURE (e.re) *s. f.* Espace de temps qui comprend la vingt-quatrième partie du jour naturel.

HEUREUSEMENT (eu-reu-ze-man) *adv.* D'une manière heureuse.

HEUREUX, EUSE (eu-reu, ze) *adj.* Qui possède ce qui peut le rendre content.

HEURT (he.r) *s. m.* Choc, coup donné en heurtant contre un corps.

HEURTEMENT (he.r-te-man) *s. m.* Action de heurter, de se heurter; rencontre de deux voyelles.

HEURTER (he.r-té) *v. tr.* Toucher rudement; blesser; choquer; contredire.

HEURTOIR (he.r-toâr) *s. m.* Marteau de la porte extérieure d'une maison.

HÉVÉE (é-vé) *s. m.* Arbre de la Guyane, dont on tire le caoutchouc.

HEXACORDE (èg-zâ-kor-de) *s. m.* Sorte d'instrument de musique à six cordes.

HEXAÈDRE (èg-zâ-è-dre) *s. m.* Corps régulier à six faces, dont chaque face est un carré.

HEXAGONAL, E (èg-zâ-gô-nâl, nâ-le) *adj.* Qui a six angles et six côtés.

HEXAGONE (èg-zâ-gô-ne) *s. m.* Figure qui a six angles et six côtés.

HEXAMÈTRE (èg-zâ-mè-tre) *adj.* Se dit d'un mot grec ou latin qui a six pieds.

HIATUS (iâ-tus) *s. m.* Son produit par la rencontre de deux voyelles sonores.

HIBERNAL, E, AUX (i-bèr-nâl, nâ-le, nô) *adj.* Qui a lieu en hiver.

HIBERNANT, ANTE (i-bèr-nan, te) *adj.* Se dit des animaux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBERNER (i-bèr-né) *v. int.* Passer l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBOU (hi-bou) *s. m.* Genre d'oiseau de proie, nocturne; homme qui fuit la société.

HIC (hik) *s. m.* Le point difficile d'une chose.

HIDALGO (i-dâl-gô) *s. m.* Noble espagnol qui prétend descendre de race chrétienne, sans mélange de sang juif ou maure.

HIDEUR (hi-de.r) *s. f.* État de ce qui est hideux.

HIDEUSEMENT (hi-deu-ze-man) *adv.* D'une manière hideuse.

HIDEUX, EUSE (hi-deu, ze) *adj.* Dont la laideur est repoussante; horrible; affreux.

HIE (hi) *s. f.* Instrument pour paver; instrument pour enfoncer les pilotis.

HIÈBLE (iè-ble) *s. f.* Espèce de sureau à tige herbacée.

HIÉMAL, E, AUX (ié-mâl, mâ-le, mô) *adj.* Se dit des plantes qui croissent en hiver.

HIER (i-yèr) *adv.* Le jour qui précède immédiatement celui où l'on est.

HIÉRARCHIE (hié-râr-chi) *s. f.* Ordre de subordination des neuf chœurs des anges; subordination des inférieurs.

HIÉRARCHIQUE (hié-râr-chi-ke) *adj.* Relatif à la hiérarchie.

HIÉRARCHIQUEMENT (hié-râr-chi-ke-man) *adv.* D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE (ié-râ-ti-ke) *adj.* Qui concerne les choses sacrées.

HIÉROGLYPHE (ié-rô-gli-fe) *s. m.* Signes que les Égyptiens employaient pour exprimer leurs idées par l'écriture.

HIÉROGLYPHIQUE (ié-rô-gli-fi-kę) *adj.* Relatif à l'hiéroglyphe.

HIÉROPHANTE (ié-rô-fan-tę) *s. m.* Titre du prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis.

HILARANT, E (i-lâ-ran, tę) *adj.* Qui excite à la gaieté.

HILARITÉ (i-lâ-ri-té) *s. f.* Joie douce et calme ; gaieté subite.

HILE (hi-lę) *s. m.* Le point d'attache par où la graine adhère au funicule.

HIPPIATRE (ip-piâ-trę) *s. m.* Celui qui possède l'art de guérir les chevaux et les bestiaux.

HIPPIATRIQUE (ip-piâ-tri-kę) *s. f.* Médecine des chevaux.

HIPPIQUE (ip-pi-kę) *adj.* Qui a rapport aux chevaux.

HIPPOCAMPE (ip-pô-kan-pę) *s. m.* Cheval marin.

HIPPOCENTAURE (ip-pô-san-tô-rę) *s. m.* Animal fabuleux, moitié homme et moitié cheval.

HIPPOCRATIQUE (ip-pô-krâ-ti-kę) *adj.* Relatif à Hippocrate.

HIPPOCRATISME (ip-pô-krâ-tis-mę) *s. m.* Médecine fondée sur les principes d'Hippocrate.

HIPPOCRÈNE (ip-pô-krè-nę) *s. f.* Fontaine dont les eaux avaient la vertu d'inspirer les poëtes.

HIPPODROME (ip-pô-drô-mę) *s. m.* Théâtre où se font des exercices équestres ; champ pour les courses.

HIPPOGRIFFE (ip-pô-gri-fę) *s. m.* Animal fantastique, moitié cheval, moitié griffon.

HIPPOLITHE (ip-pô-li-tę) *s. m.* Pierre jaune qu'on trouve parfois dans les intestins du cheval.

HIPPOPHAGE (ip-pô-fâ-ję) *s. m.* et *f.* Qui mange de la chair du cheval.

HIPPOPHAGIE (ip-pô-fâ-ji) *s. f.* Alimentation par la viande de cheval.

HIPPOPHAGIQUE (ip-pô-fâ-ji-kę) *adj.* Relatif à l'hippophagie.

HIPPOPOTAME (ip-pô-pô-tâ-mę) *s. m.* Un des plus gros mammifères connus. Pachyderme amphibie.

HIRONDELLE (i-ron-dè-lę) *s. f.* Oiseau de passage qui paraît au printemps.

HIRSUTE (ir-su-tę) *adj.* Qui est garni de poils longs et nombreux ; hérissé.

HISPIDE (is-pi-dę) *adj.* Se dit d'une tige qui a des poils rudes et épais.

HISSER (hi-sé) *v. tr.* Élever ; hausser ; tirer en haut.

HISTOIRE (is-toâ-rę) *s. f.* Récit d'actions, d'événements dignes de mémoire.

HISTOLOGIE (is-tô-lô-ji) *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des tissus organiques.

HISTORIAL, E (is-tor-iâl, iâ-lę) *adj.* Relatif à l'histoire.

HISTORIEN (is-tor-iin) *s. m.* Celui qui écrit l'histoire.

HISTORIER (is-tor-ié) *v. tr.* Enjoliver de divers ornements.

HISTORIETTE (is-tor-iè-tę) *s. f.* Récit d'une aventure plaisante, ou d'un fait de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE (is-tor-iô-grâ-fę) *s. m.* Celui qui écrit l'histoire de son temps, officiellement.

HISTORIQUE (is-tor-i-kę) *adj.* Qui a rapport à l'histoire.

HISTORIQUEMENT (is-tor-i-kę-man) *adv.* D'une manière historique.

HISTRION (is-tri-yon) *s. m.* Baladin de la foire.

HIVER (i-vèr) *s. m.* Saison qui suit l'automne et précède le printemps.

HIVERNAGE (i-vèr-nâ-ję) *s. m.* Port bien abrité où les bâtiments relâchent ; labour donné avant l'hiver.

HIVERNAL, E, AUX (i-vèr-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui appartient à l'hiver.

HIVERNER (i-vèr-né) *v. int.* Passer l'hiver à l'abri. *V. tr.* Donner un labour avant l'hiver.

HO (hô) *interj.* Servant à appeler ; à exprimer l'indignation et l'étonnement.

HOBEREAU (hô-bę-rô) *s. m.* Espèce de petit faucon ; petit gentilhomme campagnard.

HOC (hôk) *s. m.* Jeu de cartes ; ce qui est attribué à quelqu'un.

HOCHE (hô-chę) *s. f.* Marque sur une taille ; brèche sur une lame.

HOCHEMENT (hô-chę-man) *s. m.* Action de hocher la tête.

HOCHEPOT (hô-chę-pô) *s. m.* Espèce de ragoût de bœuf haché et cuit avec des marrons.

HOCHEQUEUE (hô-chę-keu) *s. m.* Bergeronnette ; oiseau qui remue la queue en marchant.

HOCHER (hô-ché) *v. tr.* Marquer d'une hoche; secouer; agiter.

HOCHET (hô-chè) *s. m.* Petit instrument qu'on donne aux enfants pour aider à la dentition; chose inutile.

HOLÀ! (hô-là) *interj.* Qui sert à appeler; à arrêter des gens qui se battent.

HÔLEMENT (hô-le-man) *s. m.* Cri du hibou et d'autres oiseaux nocturnes.

HÔLER (hô-lé) *v. int.* Crier, en parlant des oiseaux de nuit.

HOLLANDER (hô-lan-dé) *v. tr.* Dégraisser dans de la lessive les plumes d'oie pour écrire.

HOLOCAUSTE (ô-lô-kôs-te) *s. m.* Chez les Juifs, sacrifice où la victime était entièrement consumée par le feu.

HOM (hôm) *interj.* Qui sert à exprimer le doute, la défiance.

HOMARD (hô-mâr) *s. m.* Grosse écrevisse de mer, très recherchée comme aliment.

HOMBRE (on-bre) *s. m.* Jeu de cartes très compliqué, venu d'Espagne.

HOMÉLIE (ô-mé-li) *s. f.* Instruction sur l'Evangile ou des matières religieuses; discours ennuyeux par sa morale affectée.

HOMÉOPATHE (ô-mé-ô-pâ-te) *adj.* Médecin qui traite par l'homéopathie.

HOMÉOPATHIE (ô-mé-ô-pâ-ti) *s. f.* Système de médecine inventé par Hahnemann de Leipsick (1755-1843).

HOMÉOPATHIQUE (ô-mé-ô-pâ-ti-ke) *adj.* Relatif à l'homéopathie.

HOMÉRIQUE (ô-mé-ri-ke) *adj.* Qui a rapport à Homère; *rire* très bruyant et de bon cœur.

HOMICIDE (ô-mi-si-de) *s. m.* Action de tuer quelqu'un. *Adj.* Qui sert à tuer quelqu'un.

HOMMAGE (ô-mâ-je) *s. m.* Soumission; vénération; respect; offrande.

HOMMAGER (ô-mâ-jé) *s. m.* Vassal qui devait l'hommage à son seigneur.

HOMMASSE (ô-mâ-se) *adj.* Se dit d'une femme qui a les manières [redacted]

HOMME (ô-me) *s. m.* Animal raisonnable, qui occupe le premier rang parmi les êtres organisés.

HOMOCENTRIQUE (ô-mô-san-tri-ke) *adj.* Qui a le même centre.

HOMOGÈNE (ô-mô-jè-ne) *adj.* Qui est de même nature, de même genre qu'un autre objet; de parties semblables.

HOMOGÉNÉITÉ (ô-mô-jé-né-i-té) *s. f.* Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAPHE (ô-mô-grâ-fe) *adj.* Se dit des mots qui, s'écrivant de la même manière se prononcent différemment : Fier, *adj.* Fier, *v.*

HOMOLOGATION (ô-mô-lô-gâ-sion) *s. f.* Action d'homologuer.

HOMOLOGIE (ô-mô-lô-ji) *s. f.* Propriété des corps homologues.

HOMOLOGUE (ô-mô-lô-ge) *adj.* Se dit des côtés qui, dans une figure, se correspondent, et sont opposés à des angles éga[redacted]

HOMOLOGUER (ô-mô-lô-gé) *v. tr.* Confirmer, par autorité de justice, un acte fait entre particuliers.

HOMONYME (ô-mô-ni-me) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte le même nom qu'un autre; mots qui s'écrivent différemment et qui ont la même prononciation : saint, seing, ceint, sain, sein.

HOMONYMIE (ô-mô-ni-mi) *s. f.* Caractère de ce qui est homonyme.

HOMOPHONE (ô-mô-fô-ne) *adj.* Se dit des mots qui se prononcent de [redacted]

HOMOPHONIE (ô-mô-fô-ni) *s. f.* Caractère de ce qui est homophone.

HON (hon) *interj.* Cri de mécontentement; il marque la surprise quand il est redoublé.

HONCHETS (hon-chè) *s. m. pl.* Autre forme de jonchets.

[redacted] (hon-gre) *adj.* Se dit d'un cheval impropre à la reproduction.

HONGROYEUR (hon-groâ-yeur) *s. m.* Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

HONNÊTE (ô-nè-te) *adj.* Vertueux; bienséant; plein d'honneur; civil; [redacted]

HONNÊTEMENT (ô-nè-te-man) *adv.* D'une manière honnête.

HONNÊTETÉ (ô-nè-te-té) *s. f.* Qua-

lité de ce qui est conforme à la vertu, à la probité, à l'honneur.

HONNEUR (ô-nœ.r) *s. m.* Estime glorieuse qui est accordée à la vertu, au courage, au talent.

HONNIR (hô-nir) *v. tr.* Couvrir publiquement de honte.

HONORABILITÉ (ô-nor-â-bi-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est honorable.

HONORABLE (ô-nor-â-blę) *adj.* Qui est digne d'honneur.

HONORABLEMENT (ô-nor-â-blę-man) *adv.* D'une manière honorable.

HONORAIRE (ô-nor-è-rę) *adj.* et *s.* Qui a les honneurs d'une place sans en exercer les fonctions; rétribution.

HONORARIAT (ô-nor-â-rià) *s. m.* Condition de celui qui a le titre honoraire d'une fonction.

HONORER (ô-nor-é) *v. tr.* Rendre honneur et respect; accorder des marques d'honneur; des distinctions.

HONORIFIQUE (ô-nor-i-fi-kę) *adj.* Qui procure des honneurs, sans avantages matériels.

HONORIFIQUEMENT (ô-nor-i-fi-kę-man) *adv.* D'une manière honorifique.

HONTE (hon-tę) *s. f.* Confusion; trouble; sentiment pénible; humiliation.

HONTEUSEMENT (hon-teu-ze-man) *adv.* D'une manière honteuse.

HONTEUX, EUSE (hon-teu, zę) *adj.* Bas, vil; qui cause de la honte.

HÔPITAL (ô-pi-tàl) *s. m.* Établissement hospitalier où l'on reçoit les malades indigents.

HOQUET (hô-kè) *s. m.* Contraction spasmodique qui secoue le diaphragme avec un bruit spécial.

HOQUETON (hô-kę-ton) *s. m.* Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt.

HORAIRE (or-è-rę) *adj.* Relatif aux heures. *S. m.* Indicateur du départ et de l'arrivée des trains, des bateaux, etc.

HORDE (hor-dę) *s. f.* Troupe d'hommes qui se livrent à toutes sortes de désordre.

HORION (hor-ion) *s. m.* Coup violent porté à quelqu'un.

HORIZON (or-i-zon) *s. m.* L'endroit où se termine notre vue, où la terre et le ciel semblent se toucher.

HORIZONTAL, E, AUX (or-i-zon-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Qui est parallèle à l'horizon.

HORIZONTALEMENT (or-i-zon-tà-lę-man) *adv.* Dans une situation horizontale.

HORLOGE (or-lô-ję) *s. f.* Instrument destiné à marquer les heures.

HORLOGER (or-lô-jé) *s. m.* Celui qui travaille en horlogerie; qui fait ou vend de l'horlogerie.

HORLOGERIE (or-lô-ję-ri) *s. f.* Art de faire les horloges, les pendules, les montres.

HORMIS (or-mi) *prép.* Excepté; (on l'emploie souvent adverbialement).

HOROGRAPHIE (or-ô-grà-fi) *s. f.* Art de tracer les cadrans solaires (syn. de gnomonique).

HOROMÉTRIE (or-ô-mé-tri) *s. f.* Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROSCOPE (or-ôs-kô-pę) *s. m.* Prédiction de la destinée d'après l'inspection des astres au moment de la naissance.

HORREUR (or-rœ.r) *s. f.* Mouvement de l'âme avec frémissement, causé par quelque chose d'affreux, de terrible, de révoltant.

HORRIBLE (or-ri-blę) *adj.* Qui fait horreur; très mauvais.

HORRIBLEMENT (or-ri-blę-man) *adv.* D'une manière horrible.

HORRIPILATION (or-ri-pi-là-cion) *s. f.* Frissonnement qui précède la fièvre et donne la chair de poule.

HORRIPILER (or-ri-pi-lé) *v. tr.* Causer un sentiment de crainte ou d'irritation.

HORS (hor) *prép.* A l'intérieur de; excepté; au-delà.

HORS-D'ŒUVRE (hor-dœ-vrę) *s. m.* Ce qui est accessoire; petits plats qu'on offre après le potage.

HORTENSIA (or-tan-cià) *s. m.* Arbrisseau du Japon, cultivé comme plante d'agrément.

HORTICOLE (or-ti-kô-lę) *adj.* Relatif à l'horticulture.

HORTICULTEUR (or-ti-kul-tœ.r) *s. m.* Celui qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE (or-ti-kul-tu-rẹ) *s. f.* Art de cultiver les jardins.

HOSANNA (ô-zân-nâ) *s. m.* Louange; bénédiction ; cri de joie.

HOSPICE (ôs-pi-sẹ) *s. m.* Etablissement où l'on reçoit les vieillards, les enfants, les infirmes.

HOSPITALIER, IÈRE (ôs-pi-tâ-lié, liè-rẹ) *adj.* Qui exerce l'hospitalité.

HOSPITALITÉ, (ôs-pi-tâ-li-té) *s. f.* Libéralité qu'on exerce en logeant gratuitement les étrangers.

HOSPITALISATION (ôs-pi-tâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'hospitaliser.

HOSPITALISER (ôs-pi-tâ-li-zé) *v. tr.* Faire entrer dans un établissement hospitalier.

HOSTIE (ôs-ti) *s. f.* Le pain sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe.

HOSTILE (ôs-ti-lẹ) *adj.* Qui est d'un ennemi ; qui annonce un ennemi.

HOSTILEMENT (ôs-ti-lẹ-man) *adv.* D'une manière hostile.

HOSTILITÉ (ôs-ti-li-té) *s. f.* Actions hostiles que les puissances en guerre commettent les unes contre les autres.

HÔTE, HÔTESSE (ô-tẹ, ô-tè-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui donne l'hospitalité ; celui, celle qui reçoit l'hospitalité.

HÔTEL (ô-tèl) *s. m.* Maison où les voyageurs trouvent tout le confortable possible.

HÔTELIER, IÈRE (ô-tẹ-lié, liè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une hôtellerie.

HÔTELLERIE (ô-tè-lẹ-ri) *s. f.* Maison où les voyageurs trouvent la table et le logement et des écuries pour leurs chevaux.

HOTTE (hô-tẹ) *s. f.* Grand panier qu'on porte sur le dos avec des bretelles.

HOTTÉE (hô-té) *s. f.* La contenance d'une hotte.

HOTTEUR, EUSE (hôtẹ.r, teu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte une hotte.

HOUAGE (hou-â-jẹ) *s. m.* Action de houer la terre.

HOUBLON (hou-blon) *s. m.* Plante de la famille des Urticées, dont la fleur sert à fabriquer la bière.

HOUBLONNER (hou-blô-né) *v. tr.* Mettre du houblon dans une boisson.

HOUBLONNIÈRE (hou-blô-niè-rẹ) *s. f.* Champ planté de houblon.

HOUE (hou) *s. f.* Instrument de petite culture pour remuer la terre.

HOUER (hou-é) *v. tr.* Travailler le sol avec la houe.

HOUILLE (hou-yẹ) *s. f.* Substance minérale, charbonneuse et bitumineuse qui forme un excellent combustible.

HOUILLER, IÈRE (hou-yé, yè-rẹ) *adj.* Qui renferme des couches de houille.

HOUILLÈRE (hou-yè-rẹ) *s. f.* Mine d'où l'on tire la houille.

HOUILLEUR (hou-yẹ.r) *s. m.* Ouvrier qui travaille à l'extraction de la houille.

HOUILLEUX, EUSE (hou-yeu, zẹ) *adj.* Qui contient de la houille.

HOULE (hou-lẹ) *s. f.* Mouvement ondulatoire que la mer conserve après une tempête.

HOULETTE (hou-lè-tẹ) *s. f.* Bâton de berger, garni d'une petite pelle et d'un crochet.

HOULEUX, EUSE (hou-leu, zẹ) *adj.* Se dit de la mer lorsqu'elle est agitée par la houle.

HOUP ! (houp) *interj.* Marque un effort ; sert à exciter.

HOUPER (hou-pé) *v. tr.* Appeler; exciter un cheval ou un chien à faire un effort.

HOUPPE (hou-pẹ) *s. f.* Assemblage de fils, de laine, de soie formant une touffe, un bouquet.

HOUPPELANDE (hou-pẹ-lan-dẹ) *s. f.* Sorte de vêtement large qu'on mettait par dessus les habits.

HOUPPER (hou-pé) *v. tr.* Mettre en houppes ; faire des houppes.

HOURAILLER (hou-râ-yé) *v. int.* Chasser avec des hourets.

HOURAILLIS (hou-râ-yi) *s. m.* Meute de mauvais chiens de chasse.

HOURDAGE (hour-dâ-jẹ) *s. m.* Action de hourder.

HOURDER (hour-dé) *v. tr.* Faire un ouvrage grossier et sans enduit, en plâtre comme en mortier.

HOURET (hou-rè) *s. m.* Mauvais petit chien de chasse.

HOURI (hou-ri) *s. f.* Nom donné aux femmes du paradis de Mahomet.

HOURQUE (hour-ke) *s. f.* Bâtiment de transport à fond plat, en usage dans les mers du Nord.

HOURRA (hou-râ) *s. m.* Cri d'acclamation des marins anglais; cri de guerre des cosaques.

HOURVARI (hour-vâ-ri) *s. m.* Cri du chasseur pour ramener sur la bonne voie le chien en défaut.

HOUSEAUX (hou-zô) *s. m. pl.* Espèce de bottes ou de guêtres qui couvrent les jambes.

HOUSPILLER (hous-pi-yé) *v. tr.* Malmener quelqu'un en lui faisant des reproches.

HOUSSAGE (hou-sâ-je) *s. m.* Action de nettoyer avec un houssoir.

HOUSSAIE (hou-sè) *s. f.* Lieu où il croît beaucoup de houx.

HOUSSE (hou-se) *s. f.* Enveloppe en étoffe dont on recouvre les meubles pour les garantir de la poussière.

HOUSSER (hou-sé) *v. tr.* Couvrir avec une housse; nettoyer avec un houssoir.

HOUSSINE (hou-si-ne) *s. f.* Baguette pour battre des meubles, des vêtements.

HOUSSINER (hou-si-né) *v. tr.* Battre des meubles avec une houssine.

HOUSSOIR (hou-soâr) *s. m.* Balai de houx, de branchages, de crins, etc.

HOUX (hou) *s. m.* Arbre toujours vert, à feuilles luisantes, armées de piquants.

HOYAU (hô-yô) *s. m.* Petite houe à lame forte, qui sert à défoncer les terrains.

HUARD (hu-âr) *s. m.* Nom vulgaire du grand plongeon des mers du nord.

HUBLOT (hu-blô) *s. m.* Petit sabord pour donner du jour et de l'air à l'entrepont d'un vaisseau.

HUCHE (hu-che) *s. f.* Grand coffre où on pétrit le pain dans les campagnes, et où on le serre.

HUCHER (hu-ché) *v. tr.* Appeler en criant ou en sifflant.

HUE (hu) *int.* Cri que pousse le charretier pour faire avancer ses chevaux.

HUÉE (hu-é) *s. f.* Cris des paysans dans une battue; cris de dérision qu'une réunion de gens poussent contre quelqu'un.

HUER (hué) *v. tr.* Faire des huées après le loup; pousser des cris contre quelqu'un.

HUETTE (hu-è-te) *s. f.* Espèce de chouette noire, dite aussi hulotte.

HUGUENOT, E (hu-ge-nô, nô-te) *s. m.* et *f.* Sobriquet donné autrefois aux calvinistes.

HUILAGE (ui-lâ-je) *s. m.* Action d'huiler; d'enduire, de frotter d'huile.

HUILE (ui-le) *s. f.* Substance grasse, liquide, végétale, animale ou minérale.

HUILER (ui-lé) *v. tr.* Oindre, frotter avec de l'huile.

HUILERIE (ui-le-ri) *s. f.* Moulin à huile, magasin, commerce d'huile.

HUILEUX, EUSE (ui-leu, ze) *adj.* Qui est de la nature de l'huile.

HUILIER (ui-lié) *s. m.* Ustensile contenant les burettes d'huile et de vinaigre pour la table.

HUIS (ui) *s. m.* Porte extérieure de maison (n'est plus en usage).

HUIS CLOS (hui-klô) *loc. adv.* A portes fermées et sans que le public soit admis.

HUISSERIE (ui-se-ri) *s. f.* Boiserie de l'ouverture d'une porte.

HUISSIER (ui-sié) *s. m.* Officier public chargé de signifier les actes de procédure; employé dans une administration.

HUIT (huit) (devant une consonne hui) *adj. num.* Nombre pair qui contient deux fois quatre.

HUITAIN (hui-tin) *s. m.* Stance de huit vers.

HUITAINE (hui-tè-ne) *s. f.* L'espace la durée de huit jours.

HUITIÈME (hui-tiè-me) *s. m.* Une des parties d'un objet divisé en huit.

HUITIÈMEMENT (hui-tiè-me-man) *adv.* En huitième lieu.

HUÎTRE (ui-tre) *s. f.* Mollusque comestible à coquille bivalve; personne stupide.

HUÎTRIER, IÈRE (ui-tri-yé, yè-re) *adj.* Relatif aux huîtres. *S. f.* L'élève et la vente des huîtres.

HUMAIN, E (u-main, mè-nę) *adj.* Qui a le caractère de l'humanité. *s. m. pl.* Les hommes en général.

HUMAINEMENT (u-mè-nę-man) *adv.* D'une manière humaine.

HUMANISER (u-mâ-ni-zé) *v. tr.* Rendre bon, humain ; civiliser.

HUMANISTE (u-mâ-nis-tę) *s. m.* Celui qui enseigne et celui qui étudie les humanités.

HUMANITAIRE (u-mâ-ni-tè-rę) *adj.* Qui intéresse l'humanité entière.

HUMANITÉ (u-mâ-ni-té) *s. f.* Nature humaine; sentiment actif de bienveillance pour tous les hommes.

HUMBLE (un-blę) *adj.* Qui a de l'humilité; de condition inférieure.

HUMBLEMENT (un-blę-man) *adv.* D'une manière humble.

HUMECTANT, E (u-mèk-tan, tę) *adj.* Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent.

HUMECTATION (u-mèk-tâ-sion) *s. f.* Action d'humecter.

[redacted] (u-mèk-té) *v. tr.* Rendre humide.

HUMER (hu-mé) *v. tr.* Aspirer pour avaler; aspirer pour sentir.

HUMÉRAL, E, AUX (u-mé-râl, râ-lę, rô) *adj.* Qui a rapport à l'humérus.

HUMÉRUS (u-mé-rus) *s. m.* Os du bras depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR (u-mę.r) *s. f.* Disposition du tempérament ou de l'esprit; toute substance dans un corps organisé.

HUMIDE (u-mi-dę) *adj.* Qui tient de la nature de l'eau.

HUMIDEMENT (u-mi-dę-man) *adv.* D'une manière humide.

HUMIDITÉ (u-mi-di-té) *s. f.* État de [redacted]

HUMILIANT, E (u-mi-lian, tę) *adj* Qui humilie.

HUMILIATION (u-mi-liâ-sion) *s. f.* Action d'humilier.

HUMILIER (u-mi-lié) *v. tr.* Rendre humble; donner de la confusion, de la mortification.

HUMILITÉ (u-mi-li-té) *s. f.* Déférence; abaissement volontaire; [redacted]

HUMORAL, E (u-mor-âl, â-lę) *adj.* Relatif aux humeurs.

HUMORISME (u-mor-is-mę) *s. m.* Doctrine médicale qui attribuait les maladies à l'altération des hu- [redacted]

HUMORISTE (u-mor-is-tę) *s. m.* Médecin partisan de l'humorisme; écrivain qui a de l'humour.

HUMORISTIQUE (u-mor-is-ti-kę) *adj.* Qui est caractérisé par l'humour.

HUMOUR (u-mour) *s. m.* Gaieté flegmatique parfois assaisonnée d'ironie.

HUMUS (u-mus) *s. m.* Terre végétale qui forme le sol de toutes les parties du globe.

HUNE (hu-nę) *s. f.* Plate-forme en saillie autour des mâts.

HUNIER (hu-nié) *s. m.* Mât portant une hune; voile du mât de [redacted]

HUPPE (hu-pę) *s. f.* Touffe de plumes sur la tête de certains oiseaux.

HUPPÉ, E (hu-pé) *adj.* Qui porte une huppe; riche; haut placé.

HURE (hu-rę) *s. f.* Tête de quelques animaux surtout lorsqu'elle est coupée; se dit d'un homme mal peigné.

HURLANT, E (hur-lan, tę) *adj.* Qui jette de grands cris.

HURLEMENT (hur-lę-man) *s. m.* Action de hurler.

HURLER (hur-lé) *v. int.* Pousser des cris stridents, en parlant du loup ou du chien; parler; chanter trop fort.

HURLEUR (hur-lę.r) *s. m.* Se dit d'une espèce de singes qui font retentir les forêts de leurs cris éclatants.

HURLUBERLU (ur-lu-bèr-lu) *s. m.* Personne extravagante.

HUSSARD (hu-sâr) *s. m.* Soldat de cavalerie légère dont l'uniforme ressemble aux cavaliers hongrois.

HUTTE (hu-tę) *s. f.* Petite cabane grossièrement faite.

HUTTER (Se) (hu-té) *v. pr.* Faire une hutte pour se loger.

HUTTEUR (hu-tę.r) *s. m.* Oiseleur qui se cache dans une hutte, pour prendre les oiseaux à la pipée.

HYACINTHE (yâ-sin-tę) *s. m.* Ancien nom de la jacinthe; pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYALIN, E (yà-lin, li-ne) *adj.* Qui a la diaphanéité du verre.

HYBRIDE (i-bri-de) *adj.* Qui provient de deux espèces différentes.

HYDRATE (i-drâ-te) *s. m.* Combinaison d'un oxyde métallique avec l'eau jouant le rôle d'acide.

HYDRATÉ, E (i-drâ-té) *adj.* Contenant de l'eau, combinée ou non.

HYDRAULIQUE (i-drô-li-ke) *adj.* Relatif aux mouvements de l'eau dans des tuyaux, dans des corps de pompe.

HYDRE (i-dre) *s. f.* Serpent d'eau douce ; serpent fabuleux qui avait sept têtes.

HYDROCARBONATE (i-drô-kâr-bô-nâ-te) *s. m.* Carbonate qui contient de l'eau en quantité chimique.

HYDROCÉPHALE (i-drô-sé-fâ-le) *s. f.* Hydropisie de la tête.

HYDROCOTYLE (i-drô-kô-ti-le) *s. f.* Plante aquatique de la famille des Umbellifères.

HYDRODYNAMIQUE (i-drô-di-nâ-mi-ke) *s. f.* Science des lois du mouvement des fluides.

HYDROFUGE (i-drô-fu-je) *adj.* Qui chasse l'humidité.

HYDROGÈNE (i-drô-jè-ne) *s. m.* Principe générateur de l'eau.

HYDROGÉNÉ, E (i-drô-jé-né) *adj.* Combiné avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE (i-drô-grâ-fe) *s. m.* Celui qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE (i-drô-grâ-fi) *s. f.* Description des eaux éparses à la surface du globe.

HYDROGRAPHIQUE (i-drô-grâ-fi-ke) Relatif à l'hydrographie.

HYDROLOGIE (i-drô-lô-ji) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des eaux et de leurs différentes qualités.

HYDROLOGIQUE (i-drô-lô-ji-ke) *adj.* Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE (i-drô-lô-ge) *s. m.* Celui qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROMEL (i-drô-mèl) *s. m.* Breuvage fait avec du miel dissous dans l'eau.

HYDROMÈTRE (i-drô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour mesurer la pesanteur spécifique de l'eau ; la vitesse d'un cours d'eau, etc.

HYDROMÉTRIE (i-drô-mé-tri) *s. f.* Science qui apprend à mesurer les propriétés des fluides.

HYDROMÉTRIQUE (i-drô-mé-tri-ke) *adj.* Relatif à l'hydrométrie.

HYDROPHOBE (i-drô-fô-be) *adj.* Qui est atteint d'hydrophobie.

HYDROPHOBIE (i-drô-fô-bi) *s. f.* Horreur de l'eau et des autres liquides ; la rage.

HYDROPIQUE (i-drô-pi-ke) *adj.* Qui est atteint d'hydropisie.

HYDROPISIE (i-drô-pi-zi) *s. f.* Accumulation morbide de sérosités dans une cavité du corps où il ne devrait pas y en avoir.

HYDROPNEUMATIQUE (i-drô-pneu-mâ-ti-ke) *adj.* Appareil pour recueillir les gaz insolubles dans l'eau.

HYDROSCOPE (i-drô-skô-pe) *s. m.* Celui qui pratique l'art de rechercher les sources, les eaux souterraines.

HYDROSCOPIE (i-drô-skô-pi) *s. f.* Science de l'hydroscope.

HYDROSTATIQUE (i-drôs-tâ-ti-ke) *s. f.* Science de l'équilibre des liquides et de leurs pressions.

HYDROSULFURE (i-drô-sul-fu-re) *s. m.* Non générique des sels formés d'acide hydrosulfurique avec une base.

HYDROTHÉRAPIE (i-drô-té-râ-pi) *s. f.* Mode de traitement par l'application extérieure de l'eau froide ; bains, douches, etc.

HYDROTHÉRAPIQUE (i-drô-té-râ-pi-ke) *adj.* Relatif à l'hydrothérapie.

HYDRURE (i-dru-re) *s. m.* Composé de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÈNE (i-è-ne) *s. f.* Animal carnassier qui a beaucoup de rapport avec le loup.

HYGIÈNE (i-jiè-ne) *s. f.* Partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour la conservation de la santé.

HYGIÉNIQUE (i-jié-ni-ke) *adj.* Qui a rapport à l'hygiène.

HYGROMÈTRE (i-grô-mè-tre) *s. m.* Appareil qui sert à mesurer la quantité de vapeur d'eau qui est dans l'air.

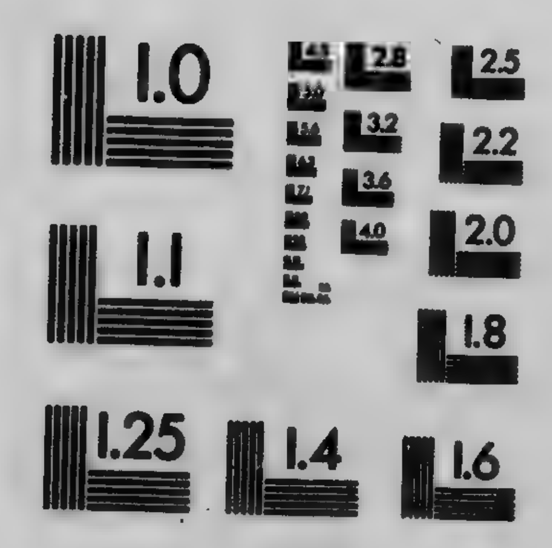
HYGROMÉTRIE (i-grô-mé-tri) *s. f.*





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





Partie de la physique qui mesure l'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE (i-grô-mé-tri-kẹ) *adj.* Relatif à l'hygrométrie.

HYMEN (i-mèn) *s. m.* Divinité païenne qui présidait aux mariages.

HYMÉNÉE (i-mé-né) *s. m.* Mariage; union conjugale.

HYMÉNOPTÈRE (i-mé-nôp-tè-rẹ) *adj.* Qui a des ailes membraneuses.

HYMNE (i.mnẹ) *s. m.* Cantique en l'honneur de la divinité. *S. f.* Ode sacrée que l'on chante à l'église.

HYOÏDE (i-ô-i-dẹ) *adj.* Se dit d'un os situé horizontalement entre la base de la langue et le larynx.

HYPALLAGE (i-pâl-lâ-jẹ) *s. f.* Figure de style qui attribue à un mot ce qui convient à un autre.

HYPERBATE (i-pèr-bâ-tẹ) *s. f.* Figure de grammaire qui consiste à intervertir, à renverser l'ordre exigé par la syntaxe.

HYPERBOLE (i-pèr-bô-lẹ) *s. f.* Figure de style qui consiste à exagérer l'expression.

HYPERBOLIQUE (i-pèr-bô-li-kẹ) *adj.* Relatif à l'hyperbole; qui exagère beaucoup.

HYPERBOLIQUEMENT (i-pèr-bô-li-kẹ-man) *adv.* D'une manière hyperbolique.

HYPERBORÉE (i-pèr-bor-é) *adj.* Qui est situé à l'extrême septentrion.

HYPERCRITIQUE (i-pèr-kri-ti-kẹ) *s. m.* Critique très sévère; qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE (i-pèr-du-li) *s. f.* Culte qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPERTROPHIE (i-pèr-trô-fi) *s. f.* Accroissement excessif d'un organe, sans dégénération, ni transformation.

HYPERTROPHIER (i-pèr-trô-fié) *v. t.* Produire l'hypertrophie.

HYPNOTIQUE (ip-nô-ti-kẹ) *adj.* Relatif à l'hypnotisme.

HYPNOTISER (ip-nô-ti-zé) *v. tr.* Plonger dans un sommeil hypnotique.

HYPNOTISME (ip-nô-tis-mẹ) *s. m.* Sommeil produit artificiellement par la vue prolongée d'un objet brillant.

HYPOCONDRE (i-pô-kon-drẹ) *adj.* Qui est atteint d'hypocondrie.

HYPOCONDRIAQUE (i-pô-kon-dri-yâ-kẹ) *adj.* Qui est d'une humeur bizarre et mélancolique.

HYPOCONDRIE (i-pô-kon-dri) *s. f.* Maladie nerveuse; mélancolie; tristesse profonde.

HYPOCRAS (i-pô-krâs) *s. m.* Vin sucré où l'on fait infuser de la cannelle.

HYPOCRISIE (i-pô-kri-zi) *s. f.* Vice qui consiste à affecter une dévotion, une vertu, un sentiment qu'on n'a pas.

HYPOCRITE (i-pô-kri-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a de l'hypocrisie.

HYPOCRITEMENT (i-pô-kri-tẹ-man) *adv.* D'une manière hypocrite.

HYPOGASTRE (i-pô-gâs-trẹ) *s. m.* Partie inférieure du ventre.

HYPOGASTRIQUE (i-pô-gâs-tri-kẹ) *adj.* Relatif à l'hypogastre.

HYPOGÉE (i-pô-jé) *s. m.* Construction; sépulture souterraine.

HYPOGLOSSE (i-pô-glô-sẹ) *adj.* Qui est sous la langue. *S. m.* Nerf de la langue et du pharynx.

HYPOPHOSPHOREUX (i-pô-fôs-for-eu) *adj.* Se dit du premier des oxacides du phosphore.

HYPOSTASE (i-pôs-tâ-zẹ) *s. f.* Dépôt qui se produit au fond d'un liquide; suppôt; substance.

HYPOSTATIQUE (i-pôs-tâ-ti-kẹ) *adj.* Relatif à l'hypostase divine ou à l'hypostase médicale.

HYPOSTATIQUEMENT (i-pôs-tâ-ti-kẹ-man) *adv.* D'une manière hypostatique.

HYPOTÉNUSE (i-pô-té-nu-zẹ) *s. f.* Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE (i-pô-té-kè-rẹ) *adj.* Qui a, ou qui donne droit à une hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT (i-pô-té-kè-rẹ-man) *adv.* Par hypothèque.

HYPOTHÈQUE (i-pô-tè-kẹ) *s. f.* Droit réel sur les immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation.

HYPOTHÉQUER (i-pô-té-ké) *v. tr.* Grever d'une hypothèque.

HYPOTHÈSE (i-pô-tè-zẹ) *s. f.* Supposition d'une chose possible au nom de laquelle on tire une conséquence.

HYPOTHÉTIQUE (i-pô-té-ti-kę) *adj.* Qui repose sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT (i-pô-té-ti-kę-man) *adv.* D'une manière hypothétique.

HYPOTYPOSE (i-pô-ti-pô-zę) *s. f.* Description animée, vive et frappante qui met, pour ainsi dire, la chose sous les yeux.

HYPSOMÉTRIE (ip-sô-mé-tri) *s. f.* Art de mesurer la hauteur d'un lieu quelconque.

HYPSOMÉTRIQUE (ip-sô-mé-tri-kę) *adj.* Relatif à l'hypsométrie.

HYSOPE (i-zô-pę) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

HYSTÉRIE (is-té-ri) *s. f.* Affection nerveuse caractérisée par des suffocations, des convulsions, etc.

HYSTÉRIQUE (is-té-ri-kę) *adj.* Relatif à l'hystérie.

I

I (i) *s. m.* La neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles.

IAMBE (ian-bę) *s. m.* Pièce de vers satirique d'un caractère acerbe, composée d'un alexandrin et d'un octosyllabe.

IAMBIQUE (ian-bi-kę) *adj.* Composé d'iambes.

IBÉRIDE (i-bé-ri-dę) *s. f.* Plante crucifère à fleurs en grappes.

IBIDEM (i-bi-dèm) *adv.* Mot latin dont on se sert pour rappeler le nom de l'auteur, le titre d'un ouvrage.

IBIS (i-bis) *s. m.* Oiseau échassier longirostre; dans l'ancienne Egypte, l'ibis était un oiseau sacré.

ICELUI, ICELLE (i-sę-lui, i-sè-lę) *adj.* et *pr. dém.* Vieux mot qui ne s'emploie plus qu'en style de pratique et rarement.

ICHNEUMON (ik-neu-mon) *s. m.* Quadrupède de la taille d'un chat et de la forme d'une martre; insecte hyménoptère.

ICHNOGRAPHE (ik-nô-grâ-fę) *s. m.* Ingénieur, celui qui exerce l'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE (ik-nô-grâ-fi) *s. f.* Plan horizontal et géométral d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE (ik-nô-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à l'ichnographie.

ICHOR (i-kor) *s. m.* Sanie acqueuse qui sort des plaies de mauvaise nature.

ICHOREUX, EUSE (i-kor-eu, eu-zę) *adj.* Qui est de la nature de l'ichor.

ICHTYOCOLLE (ik-ti-ô-kô-lę) *s. f.* Nom scientifique de la colle de poisson.

ICHTYOÏDE (ik-ti-ô-i-dę) *adj.* Qui ressemble à un poisson.

ICHTYOLITHE (ik-ti-ô-li-tę) *s. m.* Poisson pétrifié ou pierre qui porte l'empreinte d'un poisson.

ICHTYOLOGIE (ik-ti-ô-lô-ji) *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE (ik-tiô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à l'ichtiologie.

ICHTYOLOGISTE (ik-ti-ô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui étudie, qui connaît l'histoire des poissons.

ICHTYOPHAGE (ik-ti-ô-fâ-ję) *adj.* Qui se nourrit de poissons.

ICHTYOPHAGIE (ik-ti-ô-fâ-ji) *s. f.* Habitude de se nourrir de poisson.

ICHTYOSAURE (ik-ti-ô-sor-ę) *s. m.* Reptile fossile, à vertèbres de poisson.

ICI (i-si) *adv.* de lieu. Indique le lieu où se trouve celui qui parle.

ICOGLAN (i-kô-glan) *s. m.* Page du Grand Seigneur.

ICONOCLASTE (i-kô-nô-klâs-tę) *s. m.* Nom d'une secte d'hérétiques du VIIIe siècle qui brisaient les saintes images.

ICONOGRAPHE (i-kô-nô-grâ-fę) *s. m.* Celui qui est un savant en iconographie.

ICONOGRAPHIE (i-kô-nô-grâ-fi) *s. f.* Connaissance des monuments an-

tiques, tels que les bustes, les peintures, etc.

ICONOGRAPHIQUE (i-kô-nô-grâ-fi-kẹ) *adj.* Relatif à l'iconographie.

ICONOLÂTRE (i-kô-nô-lâ-trẹ) *s. m.* Adoration des images.

ICONOLÂTRIE (i-kô-nô-lâ-tri) *s. f.* Adoration des images.

ICONOLOGIE (i-kô-nô-lô-ji) *s. f.* Explication des figures allégoriques et de leurs attributs.

ICONOLOGIQUE (i-kô-nô-lô-ji-kẹ) *adj.* Relatif à l'iconologie.

ICONOLOGISTE (i-kô-nô-lô-jis-tẹ) ou **ICONOLOGUE** (i-kô-nô-lô-gẹ) *s. m.* Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOMAQUE (i-kô-nô-mâ-kẹ) *s. m.* Celui qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE (i-kô-zâ-è-drẹ) *s. m.* Solide à vingt faces.

ICTÈRE (ik-tè-rẹ) *s. m.* Nom scientifique de la jaunisse.

ICTÉRIQUE (ik-té-ri-kẹ) *adj.* Relatif à l'ictère; atteint de l'ictère.

IDÉAL, ALE, AUX (i-dé-âl, âlẹ, ô) *adj.* Qui réunit toutes les perfections que l'esprit peut concevoir.

IDÉALEMENT (i-dé-â-lẹ-man) *adv.* D'une manière idéale.

IDÉALISATION (i-dé-â-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'idéaliser.

IDÉALISER (i-dé-â-li-zé) *v. tr.* Revêtir d'un caractère idéal.

IDÉALISME (i-dé-â-lis-mẹ) *s. m.* Tendance vers l'idéal; recherche de l'idéal.

IDÉALISTE (i-dé-â-lis-tẹ) *adj.* Qui est partisan de l'idéalisme.

IDÉALITÉ (i-dé-â-li-té) *s. f.* Disposition de l'esprit à donner aux choses un caractère idéal.

IDÉE (i-dé) *s. f.* Représentation d'une chose dans l'esprit; notion que l'esprit se forme d'une chose.

IDEM (i-dèm) *adv.* Mot latin qu'on emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit.

IDENTIFICATION (i-dan-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action d'identifier.

IDENTIFIER (i-dan-ti-fié) *v. tr.* Rendre identique.

IDENTIQUE (i-dan-ti-kẹ) *adj.* Dont la nature est absolument la même que celle d'une autre chose.

IDENTIQUEMENT (i-dan-ti-kẹ-man) *adv.* D'une manière identique.

IDENTITÉ (i-dan-ti-té) *s. f.* Le fait qu'un individu est bien celui qu'il dit être ou qu'on présume être.

IDÉOGRAPHIE (i-dé-ô-grâ-fi) *s. f.* Représentation des idées par des signes qui en figurent l'objet.

IDÉOGRAPHIQUE (i-dé-ô-grâ-fi-kẹ) *adj.* Relatif à l'idéographie.

IDÉOLOGIE (i-dé-ô-lô-ji) *s. f.* Science qui traite de la formation des idées; théorie des idées.

IDÉOLOGIQUE (i-dé-ô-lô-ji-kẹ) *adj.* Qui se rapporte à l'idéologie.

IDÉOLOGUE (i-dé-ô-lô-gẹ) *s. m.* Celui qui s'occupe d'idéologie.

IDES (i-dẹ) *s. f. pl.* Le quinzième jour des mois de mars, mai, juillet et octobre, le treizième des huit autres mois (calendrier romain).

IDIOME (i-diô-mẹ) *s. m.* Langue d'un peuple, considérée dans ses caractères spéciaux; dialecte spécial d'une province.

IDIOPATHIE (i-diô-pâ-ti) *s. f.* Maladie qui existe par elle-même et ne dépend pas d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE (i-diô-pâ-ti-kẹ) *adj.* Qui a le caractère de l'idiopathie.

IDIOSYNCRASIE (i-diô-sin-krâ-zi) *s. f.* Tempérament personnel.

IDIOT, E (i-diô, diô-tẹ) *adj.* Dépourvu d'intelligence.

IDIOTIE (i-diô-si) *s. f.* Manière d'être de l'idiot.

IDIOTISME (i-diô-tis-mẹ) *s. m.* Construction particulière à telle ou telle langue.

IDOINE (i-doâ-nẹ) *adj.* Propre à quelque chose.

IDOLÂTRE (i-dô-lâ-trẹ) *adj.* et *s.* Qui adore des idoles et rend un culte divin à des créatures.

IDOLÂTRER (i-dô-lâ-tré) *v. tr.* Avoir une sorte de culte pour quelqu'un ou quelque chose.

IDOLÂTRIE (i-dô-lâ-tri) *s. f.* Adoration des idoles ; culte pour une personne, une chose.

IDOLÂTRIQUE (i-dô-lâ-tri-kẹ) *adj.* Relatif à l'idolâtrie.

IDOLE (i-dô-lẹ) *s. f.* Figure; statue représentant une fausse divi-

nité ; personne qui est l'objet d'un culte excessif.

IDYLLE (i-di-lę) *s. f.* Petit poème du genre pastoral.

IDYLLIQUE (i-di-li-kę) *adj.* Qui appartient à l'idylle.

IF (if) *s. m.* Arbre vert de la famille des Conifères ; support triangulaire pour mettre des lampions.

IGNAME (ig-nâ-mę) *s. m.* Plante grimpante à grosse racine alimentaire.

IGNARE (i-gnâ-rę) *adj.* Ignorant; qui ne sait rien ; qui n'a point étudié.

IGNÉ, E (ig-né) *adj.* Qui est de feu ; qui est produit par l'action du feu.

IGNICOLE (ig-ni-kô-lę) *adj.* Qui adore le feu.

IGNITION (ig-ni-sion) *s. f.* Etat des corps en combustion.

IGNOBLE (i-gnô-blę) *adj.* Qui est sans noblesse, sans distinction.

IGNOBLEMENT (i-gnô-blę-man) *adv.* D'une manière ignoble.

IGNOMINIE (i-gnô-mi-ni) *s. f.* Infamie qui souille le nom ; déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT (i-gnô-mi-nieu-zę-man) *adv.* Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE (i-gnô-mi-nieu, zę) *adj.* Qui cause de l'ignominie.

IGNORAMMENT (i-gnor-â-man) *adv.* Avec ignorance.

IGNORANCE (i-gnor-an-sę) *s. f.* Etat de celui qui est ignorant.

IGNORANT, E (i-gnor-an, tę) *adj.* Qui est sans lettres, sans études ; qui n'a point de savoir.

IGNORANTISSIME (i-gnor-an-ti-si-mę) *adj.* Très ignorant.

IGNORÉ, E (i-gnor-é) *adj.* Qui n'est pas su ; qui n'est pas connu.

IGNORER (i-gnor-é) *v. tr.* Ne pas savoir ; ne pas connaître.

IGUANE (i-gouâ-nę) *s. m.* Genre de saurien de grande taille.

IL (il) Pronom personnel de la troisième personne du masculin.

ILE (i-lę) *s. f.* Espace de terre entouré d'eau de tous côtés.

ILÉON (i-lé-on) ou **ILÉUM** (i-lé-ôm) *s. m.* La dernière et la plus longue partie de l'intestin grêle.

ILES (i-lę) *s. m. pl.* Nom scientifique des flancs.

ILIAQUE (i-liâ-kę) *adj.* Relatif à l'iléon.

ILLÉGAL, E, AUX (il-lé-gâl, gâ-lę, gô) *adj.* Qui n'est pas légal.

ILLÉGALEMENT (il-lé-gâ-lę-man) *adv.* D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ (il-lé-gâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME (il-lé-ji-ti-mę) *adj.* Qui n'est pas légitime.

ILLÉGITIMEMENT (il-lé-ji-ti-mę-man) *adv.* D'une manière illégitime.

ILLÉGITIMITÉ (il-lé-ji-ti-mi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est illégitime.

ILLETTRÉ, E (il-lè-tré) *adj.* Qui n'a aucune connaissance en littérature.

ILLICITE (il-li-si-tę) *adj.* Qui est défendu par la morale ou par la loi.

ILLICITEMENT (il-li-si-tę-man) *adv.* Contre le droit et la justice.

ILLIMITÉ, E (il-li-mi-té) *adj.* Qui n'a pas de limite.

ILLISIBLE (il-li-zi-blę) *adj.* Qu'on ne saurait lire ; dont on ne peut supporter la lecture.

ILLISIBLEMENT (il-li-zi-blę-man) *adv.* D'une manière illisible.

ILLOGIQUE (il-lô-ji-kę) *adj.* Qui n'est pas logique.

ILLOGIQUEMENT (il-lô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière illogique.

ILLOGISME (il-lô-jis-mę) *s. m.* Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINATEUR (il-lu-mi-nâ-tęr) *s. m.* Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE (il-lu-mi-nâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui illumine.

ILLUMINATION (il-lu-mi-nâ-sion) *s. f.* Action d'illuminer, d'éclairer.

ILLUMINÉ, E (il-lu-mi-né) *adj.* et *s.* Visionnaire ; personne qui se prétend inspirée.

ILLUMINER (il-lu-mi-né) *v. tr.* Faire des illuminations ; éclairer l'esprit ; éclairer l'âme.

ILLUMINISME (il-lu-mi-nis-mę) *s. m.* Doctrine des illuminés.

ILLUSION (il-lu-zion) *s. f.* Erreur de l'esprit qui fait prendre l'apparence pour la réalité.

ILLUSOIRE (il-lu-zoâ-rę) *adj.* Qui est

sans effet ; qui ne se réalise pas.

ILLUSOIREMENT (il-lu-zôâ-rę-man) *adv.* D'une manière illusoire.

ILLUSTRATION (il-lus-trâ-sion) *s. f.* Personnage illustre ; dessins, gravures dans un ouvrage imprimé.

ILLUSTRE (il-lus-trę) *adj.* Eclatant par quelque chose de louable et d'extraordinaire.

ILLUSTRER (il-lus-tré) *v. tr.* Rendre illustre ; orner un texte de gravures.

ILLUSTRISSIME (il-lus-tri-si-mę) *adj.* Titre donné à certaines personnes élevées en dignité, aux ecclésiastiques.

ILOT (i-lô) *s. m.* Très petite île ; Groupe de maisons circonscrit par des rues.

ILOTE (i-lô-tę) *s. m.* Celui qui est réduit, dans une société au dernier état d'abjection ou d'ignorance.

ILOTISME (i-lô-tis-mę) *s. m.* Esclavage, servitude.

IMAGE (i-mâ-ję) *s. f.* Représentation ; idée ; estampe ; ressemblance ; tableau.

IMAGÉ, E (i-mâ-jé) *adj.* Se dit du style, d'un discours, etc.

IMAGER (i-mâ-jé) *v. tr.* Orner d'images, de métaphores.

IMAGER, ÈRE (i-mâ-jé, jè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des images.

IMAGERIE (i-mâ-ję-ri) *s. f.* Fabrication, commerce d'images.

IMAGINABLE (i-mâ-ji-nâ-blę) *adj.* Qui peut être imaginé.

IMAGINAIRE (i-mâ-ji-nè-rę) *adj.* Qui n'est que dans l'imagination ; qui n'a rien de réel.

IMAGINATIF, IVE (i-mâ-ji-nâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a une grande fertilité d'imagination.

IMAGINATION (i-mâ-ji-nâ-sion) *s. f.* Faculté d'imaginer, de combiner des idées ; vision ; chimère.

IMAGINER (i-mâ-ji-né) *v. tr.* Se représenter quelque chose dans l'esprit.

IMAN (i-man) *s. m.* Ministre mahométan attaché à une mosquée.

IMBÉCILE (in-bé-si-lę) *adj.* Qui parle et agit sottement.

IMBÉCILEMENT (in-bé-si-lę-man) *adv.* Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ (in-bé-si-li-té) *s. f.* Faiblesse d'esprit et de corps ; sottise ; niaiserie.

IMBERBE (in-bèr-bę) *adj.* Qui est sans barbe.

IMBIBER (in-bi-bé) *v. tr.* Pénétrer d'eau ou de quelque autre liquide.

IMBIBITION (in-bi-bi-sion) *s. f.* Action d'imbiber ou de s'imbiber.

IMBRIQUÉ, E (in-bri-ké) *adj.* Disposé de la même façon que les briques d'un toit.

IMBROGLIO (in-brô-gliô) *s. m.* Embrouillement ; confusion.

IMBU, E (in-bu) *adj.* Pénétré d'un liquide ; dont l'esprit ou le cœur est pénétré de.

IMBUVABLE (in-bu-vâ-blę) *adj.* Qui n'est pas buvable.

IMITABLE (i-mi-tâ-blę) *adj.* Qui peut être imité.

IMITATEUR, TRICE (i-mi-tâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui imite ; qui s'attache à imiter.

IMITATIF, IVE (i-mi-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui imite.

IMITATION (i-mi-tâ-sion) *s. f.* Action d'imiter ; bijoux imitant l'or.

IMITER (i-mi-té) *v. tr.* Faire la même chose que quelqu'un ; prendre pour modèle l'œuvre de quelqu'un.

IMMACULÉ, E (im-mâ-ku-lé) *adj.* Pur ; sans tache ; qui est d'une grande pureté morale.

IMMANENCE (im-mâ-nan-sę) *s. f.* État de ce qui est immanent.

IMMANENT, E (im-mâ-nan, tę) *adj.* Qui demeure continu, constant.

IMMANGEABLE (in-man-jâ-blę) *adj.* Qui ne peut être mangé.

IMMANQUABLE (in-man-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut manquer.

IMMANQUABLEMENT (in-man-kâ-blę-man) *adv.* D'une manière immanquable.

IMMARCESCIBLE (im-mâr-sès-si-blę) *adj.* Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALITÉ (im-mâ-té-riâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est immatériel.

IMMATÉRIEL, ELLE (im-mâ-té-rièl, riè-lę) *adj.* Qui n'est pas matériel.

IMMATÉRIELLEMENT (im-mâ-té-riè-

lę-man) *adv.* D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION (im-mâ-tri-ku-lâ-sion) *s. f.* Action d'immatriculer.

IMMATRICULE (im-mâ-tri-ku-lę) *s. f.* Inscription d'un huissier auprès d'un tribunal.

IMMATRICULER (im-mâ-tri-ku-lé) *v. tr.* Insérer au registre matricule.

IMMÉDIAT, E (im-mé-diâ, tę) *adj.* Qui est sans intermédiaire.

IMMÉDIATEMENT (im-mé-diâ-tę-man) *adv.* D'une manière immédiate; sans intervalle.

IMMÉMORIAL, E, AUX (im-mé-mor-iâl, iâ-lę, iô) *adj.* Dont l'origine est sortie de la mémoire.

IMMENSE (im-man-sę) *adj.* Qui est sans bornes; dont la grandeur est infinie.

IMMENSÉMENT (im-man-sé-man) *adv.* D'une manière immense.

IMMENSITÉ (im-man-si-té) *s. f.* État de ce qui est immense; étendue très considérable.

IMMERGER (im-mèr-jé) *v. tr.* Plonger dans un liquide.

IMMÉRITÉ, E (im-mé-ri-té) *adj.* Qui n'est pas mérité.

IMMERSION (im-mèr-sion) *s. f.* Action d'immerger.

IMMEUBLE (im-mę.blę) *adj.* Qui ne peut être transporté. *S. m.* Bien fixe; terres; maisons; etc.

IMMIGRANT, E (im-mi-gran, tę) *adj.* Qui immigre.

IMMIGRATION (im-mi-grâ-sion) *s. f.* Action d'immigrer.

IMMIGRER (im-mi-gré) *v. int.* Venir dans un pays pour s'y établir.

IMMINENCE (im-mi-nan-sę) *s. f.* Menace d'un mal prochain.

IMMINENT, E (im-mi-nan, tę) *adj.* Qui est prêt à tomber sur quelqu'un, sur quelque chose.

IMMISCER (im-mis-sé) *v. tr.* Mêler; faire intervenir. (**S'immiscer**) *v. pr.* S'entremettre mal à propos dans quelque affaire.

IMMIXTION (im-miks-tion) *s. f.* Action d'immiscer; de s'immiscer.

IMMOBILE (im-mô-bi-lę) *adj.* Qui reste sans se mouvoir; ferme; inébranlable.

IMMOBILIER, IÈRE (im-mô-bi-lié, liè-rę) *adj.* Qui concerne les immeubles.

IMMOBILISATION (im-mô-bi-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'immobiliser.

IMMOBILISER (im-mô-bi-li-zé) *v. tr.* Rendre immobile; faire considérer comme immeuble.

IMMOBILISME (im-mô-bi-lis-mę) *s. m.* Disposition à s'attacher aveuglément aux choses anciennes.

IMMOBILITÉ (im-mô-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est immobile.

IMMODÉRATION (im-mô-dé-râ-sion) *s. f.* Manque de modération.

IMMODÉRÉ, E (im-mô-dé-ré) *adj.* Qui n'est pas modéré; qui tend à l'extrême.

IMMODÉRÉMENT (im-mô-dé-ré-man) *adv.* D'une manière immodérée.

IMMODESTE (im-mô-dès-tę) *adj.* Qui manque à la modestie.

IMMODESTEMENT (im-mô-dès-tę-man) *adv.* D'une manière immodeste.

IMMODESTIE (im-mô-dès-ti) *s. f.* Manque de modestie; action immodeste.

IMMOLATION (im-mô-lâ-sion) *s. f.* Action d'immoler.

IMMOLER (im-mô-lé) *v. tr.* Offrir en sacrifice; tuer; massacrer; railler quelqu'un impitoyablement.

IMMONDE (im-mon-dę) *adj.* D'une saleté repoussante.

IMMONDICE (im-mon-di-sę) *s. f.* Ordures, boue provenant des usages domestiques ou de la voie publique.

IMMONDICITÉ (im-mon-di-si-té) *s. f.* État de ce qui est immonde.

IMMORAL, E, AUX (im-mor-âl, â-lę, ô) *adj.* Qui viole les lois de la morale.

IMMORALEMENT (im-mor-â-lę-man) *adv.* D'une manière immorale.

IMMORALITÉ (im-mor-â-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est immoral.

IMMORTALISER (im-mor-tâ-li-zé) *v. tr.* Rendre immortel.

IMMORTALITÉ (im-mor-tâ-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est immortel.

IMMORTEL, ELLE (im-mor-tèl, tè-lę) *adj.* Qui n'est point sujet à la mort.

IMMORTELLEMENT (im-mor-tè-lę-

men) *adv.* D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION (im-mor-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E (im-mor-ti-fié) *adj.* Qui n'est pas mortifié.

IMMUABLE (im-muâ-blę) *adj.* Qui ne peut pas changer; qui ne change pas.

IMMUABLEMENT (im-muâ-blę-man) *adv.* D'une manière immuable.

IMMUNITÉ (im-mu-ni-té) *s. f.* Exemption de certaines charges; jouissance de certains droits.

IMMUTABILITÉ (im-mu-tâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est immuable.

IMPAIR, E (in-pèr) *adj.* Qui ne peut être divisé en deux nombres entiers égaux.

IMPALPABILITÉ (in-pâl-pâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE (in-pâl-pâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut toucher ou palper à cause de sa ténuité.

IMPANATION (in-pâ-nâ-sion) *s. f.* Subsistance du corps de Jésus-Christ avec le pain dans l'Eucharistie, selon les Luthériens.

IMPARDONNABLE (in-pâr-dô-nâ-blę) *adj.* Qui ne peut être pardonné.

IMPARFAIT, E (in-pâr-fè, tę) *adj.* Qui n'est pas achevé; qui n'est pas parfait. *S. m.* Terme de grammaire.

IMPARFAITEMENT (in-pâr-fè-tę-man) *adv.* D'une manière imparfaite.

IMPARISYLLABIQUE (in-pâ-ri-sil-lâ-bi-kę) *adj.* Qui a une ou deux syllabes de plus aux cas obliques qu'au nominatif.

IMPARITÉ (in-pâ-ri-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impair.

IMPARTAGEABLE (in-pâr-tâ-jâ-blę) *adj.* Qui ne peut être partagé.

IMPARTIAL, E, AUX (in-pâr-siâl, âlę, siô) *adj.* Qui n'est pas partial; juste; équitable.

IMPARTIALEMENT (in-pâr-siâ-lę-man) *adv.* D'une manière impartiale.

IMPARTIALITÉ (in-pâr-siâ-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est impartial.

IMPASSE (in-pâ-sę) *s. f.* Petite rue qui n'a pas d'issue; cul-de-sac.

IMPASSIBILITÉ (in-pâ-si-bi-li-té) *adj.* Qualité de ce qui est impassible.

IMPASSIBLE (in-pâ-si-blę) *adj.* Qui par la force de son caractère s'est mis au-dessus de la douleur physique ou morale.

IMPASSIBLEMENT (in-pâ-si-blę-man) *adv.* D'une manière impassible.

IMPASTATION (in-pâs-tâ-sion) *s. f.* Substances broyées et mises en pâte.

IMPATIEMMENT (in-pâ-siâ-man) *adv.* D'une manière impatiente.

IMPATIENCE (in-pâ-sian-sę) *s. f.* Manque de patience; sentiment d'inquiétude; vif désir.

IMPATIENT, E (in-pâ-sian-tę) *adj.* Qui manque de patience.

IMPATIENTANT, E (in-pâ-sian-tan, tę) *adj.* Qui impatiente.

IMPATIENTER (in-pâ-sian-té) *v. tr.* Rendre impatient.

IMPATRONISATION (in-pâ-trô-ni-zâ-sion) *s. f.* Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER (in-pâ-trô-ni-zé) *v. tr.* Etablir en maître. **S'impatroniser.** *V. pr.* S'établir comme chez soi.

IMPAYABLE (in-pè-yâ-blę) *adj.* Qui ne se peut trop payer.

IMPAYÉ, E (in-pè-yé) *adj.* Qui n'a pas été payé.

IMPECCABILITÉ (in-pèk-kâ-bi-li-té) *s. f.* Etat de ce qui est impeccable.

IMPECCABLE (in-pèk-kâ-blę) *adj.* Incapable de pécher, de faillir.

IMPÉNÉTRABILITÉ (in-pé-né-trâ-bi-li-té) *s. f.* Etat de ce qui est impénétrable.

IMPÉNÉTRABLE (in-pé-né-trâ-blę) *adj.* Qui ne peut être pénétré; au travers duquel on ne peut pas passer.

IMPÉNÉTRABLEMENT (in-pé-né-trâ-blę-man) *adv.* D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE (in-pé-ni-tan-sę) *s. f.* Etat de celui qui est impénitent.

IMPÉNITENT, E (in-pé-ni-tan, tę) *adj.* Qui est endurci dans le péché.

IMPENSE (in-pan-sę) *s. f.* Dépense pour l'entretien, l'amélioration, l'embellissement d'un immeuble.

IMPÉRATIF, IVE (in-pé-rà-tif, ti-vę) *adj.* Qui marque le commandement.

IMPÉRATIVEMENT (in-pé-rà-ti-vę-man) *adv.* D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE (in-pé-rà-toà-rę) *s. f.* Plante ombellifère dont une espèce est dite angélique française.

IMPÉRATRICE (in-pé-rà-tri-sę) *s. f.* Femme d'un empereur.

IMPERCEPTIBILITÉ (in-pèr-sèp-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE (in-pèr-sèp-ti-blę) *adj.* Qui ne peut être aperçu ; qui échappe à la vue de l'esprit.

IMPERCEPTIBLEMENT (in-pèr-sèp-ti-blę-man) *adv.* D'une manière imperceptible.

IMPERDABLE (in-pèr-dà-blę) *adj.* Qui ne peut être perdu, dont le gain est assuré.

IMPERFECTIBILITÉ (in-pèr-fèk-ti-bi-li-té) *s. f.* Manière d'être de ce qui est imperfectible.

IMPERFECTIBLE (in-pèr-fèk-ti-blę) *adj.* Qui n'est pas perfectible.

IMPERFECTION (in-pèr-fèk-sion) *s. f.* Etat de ce qui n'est point achevé, parfait.

IMPERFORATION (in-pèr-for-à-sion) *s. f.* Etat de ce qui est imperforé.

IMPERFORÉ, E (in-pèr-for-é) *adj.* Qui n'est pas ouvert et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E (in-pé-rial, rià-lę) *adj.* Qui appartient à un empereur ou à un empire.

IMPÉRIALISTE (in-pé-rià-lis-tę) *s. m.* Partisan de l'empire.

IMPÉRIEUSEMENT (in-pé-rieu-zę-man) *adv.* D'une manière impérieuse.

IMPÉRIEUX, EUSE (in-pé-rieu, zę) *adj.* Qui commande en maître.

IMPÉRISSABLE (in-pé-ri-sà-blę) Qui ne peut périr.

IMPÉRITIE (in-pé-ri-si) *s. f.* Manque d'habileté; ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession.

IMPERMÉABILITÉ (in-pèr-mé-à-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE (in-pèr-mé-à-blę) *adj.* Qui ne se laisse pas traverser.

IMPERMUTABILITÉ (in-pèr-mu-tà-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE (in-pèr-mu-tà-blę) *adj.* Qui ne peut être échangé contre une autre chose.

IMPERSONNALITÉ (in-pèr-sò-nà-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est impersonnel.

IMPERSONNEL, ELLE (in-pèr-sò-nèl, lę) *adj.* Qui n'a pas de personnalité; noms de certains verbes défectueux.

IMPERSONNELLEMENT (in-pèr-sò-nè-lę-man) *adv.* D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT (in-pèr-ti-nà-man) *adv.* D'une manière impertinente.

IMPERTINENCE (in-pèr-ti-nan-sę) *s. f.* Caractère d'une personne ou d'une chose impertinente.

IMPERTINENT, E (in-pèr-ti-nan, tę) *adj.* Qui blesse par des paroles, par des manières discourtoises.

IMPERTURBABILITÉ (in-pèr-tur-bà-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est imperturbable.

IMPERTURBABLE (in-pèr-tur-bà-blę) *adj.* Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir.

IMPERTURBABLEMENT (in-pèr-tur-bà-blę-man) *adv.* D'une manière imperturbable.

IMPÉTRABLE (in-pé-trà-blę) *adj.* Qu'on peut impétrer.

IMPÉTRANT, E (in-pé-tran, tę) *s. m.* et *f.* Celui ou celle qui a obtenu un titre, un diplôme.

IMPÉTRATION (in-pé-trà-sion) *s. f.* Action d'impétrer, d'obtenir.

IMPÉTRER (in-pé-tré) *v. tr.* Obtenir à la suite d'une requête, d'une demande.

IMPÉTUEUSEMENT (in-pé-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière impétueuse.

IMPÉTUEUX, EUSE (in-pé-tueu, zę) *adj.* Qui ne sait point se contenir; vif; bouillant; fougueux.

IMPÉTUOSITÉ (in-pé-tuö-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impétueux.

IMPIE (in-pi) *adj.* Qui n'a point

de religion ; qui méprise les choses de la religion.

IMPIÉTÉ (in-pié-té) *s. f.* Action, parole, sentiment contraire à la religion.

IMPITOYABLE (in-pi-töâ-yâ-blę) *adj.* Qui est sans pitié.

IMPITOYABLEMENT (in-pi-töâ-yâ-blę-man) *adv.* D'une manière impitoyable.

IMPLACABILITÉ (in-plâ-kâ-bi-li-té) *s. f.* Persévérance dans le ressentiment.

IMPLACABLE (in-plâ-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut être apaisé.

IMPLACABLEMENT (in-plâ-kâ-blę-man) *adv.* D'une manière implacable.

IMPLANTATION (in-plan-tâ-sion) *s. f.* Action d'implanter.

IMPLANTER (in-plan-té) *v. tr.* Planter; insérer une chose dans une autre.

IMPLEXE (in-plèk-sę) *adj.* Se dit d'un poème épique ou dramatique dont l'intrigue est compliquée.

IMPLICATION (in-pli-kâ-sion) *s. f.* Action d'impliquer.

IMPLICITE (in-pli-si-tę) *adj.* Qui résulte de ce qui est formellement exprimé.

IMPLICITEMENT (in-pli-si-tę-man) *adv.* D'une manière implicite.

IMPLIQUER (in-pli-ké) *v. tr.* Envelopper; engager; embarrasser.

IMPLORATION (in-plo-râ-sion) *s. f.* Action d'implorer.

IMPLORER (in-plor-é) *v. tr.* Supplier d'une manière touchante.

IMPOLI, E (in-pô-li) *adj.* Qui n'est pas poli; qui ignore les règles de la politesse.

IMPOLIMENT (in-pô-li-man) *adv.* D'une manière impolie.

IMPOLITESSE (in-pô-li-tè-sę) *s. f.* Manque de politesse.

IMPOLITIQUE (in-pô-li-ti-kę) *adj.* Contraire à la bonne politique.

IMPOLITIQUEMENT (in-pô-li-ti-kę-man) *adv.* D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ (in-pon-dé-râ-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est impondérable.

IMPONDÉRABLE (in-pon-dé-râ-blę) *adj.* Qui ne peut être pesé.

IMPOPULAIRE (in-pô-pu-lè-rę) *adj.* Qui n'est pas populaire ; qui n'est pas selon les désirs du peuple.

IMPOPULARITÉ (in-pô-pu-lâ-ri-té) *s. f.* État de ce qui est impopulaire.

IMPORTANCE (in-por-tan-sę) *s. f.* Ce qui fait qu'une chose est d'un grand intérêt, est considérable.

IMPORTANT, E (in-por-tan, tę) *adj.* Qui a du crédit, de l'influence; qui se fait paraître plus qu'il n'est.

IMPORTATEUR, TRICE (in-por-tâ-tę.r, tri-sę) *s. f.* et *m.* Qui fait le commerce d'importation.

IMPORTATION (in-por-tâ-sion) *s. f.* Action d'importer.

IMPORTER (in-por-té) *v. tr.* Introduire dans un pays des productions étrangères; une industrie créée à l'étranger, etc.

IMPORTUN, E (in-por-tun, tu-nę) Qui est fâcheux; d'une manière répétée, continue.

IMPORTUNÉMENT (in-por-tu-né-man) *adv.* D'une manière importune.

IMPORTUNER (in-por-tu-né) *v. tr.* Fatiguer en venant mal à propos; incommoder; ennuyer.

IMPORTUNITÉ (in-por-tu-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est importun.

IMPOSABLE (in-pô-zâ-blę) *adj.* Qui peut être soumis à l'impôt.

IMPOSANT, E (in-pô-zan, tę) *adj.* Qui impose; qui fait naître l'attention, le respect, l'admiration.

IMPOSÉ, E (in-pô-zé) *adj.* Astreint à payer une charge, un tribut, un impôt.

IMPOSER (in-pô-zé) *v. tr.* Mettre dessus; charger; soumettre à, établir un impôt.

IMPOSITION (in-pô-zi-sion) *s. f.* Action d'imposer les mains; contribution.

IMPOSSIBILITÉ (in-pô-si-bi-li-té) *s. f.* Défaut de possibilité.

IMPOSSIBLE (in-pô-si-blę) *adj.* Qui ne peut être; qui ne peut se faire.

IMPOSTE (in-pôs-tę) *s. f.* Partie vitrée dormante d'une porte, d'une cloison, qui donne du jour à une pièce obscure.

IMPOSTEUR (in-pôs-tę.r) *s. m.* Celui qui en impose; qui trompe.

IMPOSTURE (in-pôs-tu-rę) *s. f.* Action d'en imposer; de tromper; calomnie; mensonge.

IMPÔT (in-pô) *s. m.* Part de la dépense publique imposée par l'État à chaque citoyen.

IMPOTENCE (in-pô-tan-sę) *s. f.* État de celui qui est impotent.

IMPOTENT, E (in-pô-tan, tę) *adj.* Privé de l'usage d'un membre.

IMPRATICABILITÉ (in-prâ-ti-kâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impraticable.

IMPRATICABLE (in-prâ-ti-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut se faire, se pratiquer.

IMPRÉCATION (in-pré-kâ-sion) *s. f.* Souhaits que l'on fait contre quelqu'un.

IMPRÉCATOIRE (in-pré-kâ-tôâ-r) *adj.* Qui a la forme d'une imprécation.

IMPRÉGNABLE (in-pré-gnâ-blę) *adj.* Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION (in-pré-gnâ-sion) *s. f.* Action d'imprégner.

IMPRÉGNER (in-pré-gné) *v. tr.* Faire pénétrer dans un corps solide ou fluide les particules d'une substance.

IMPRENABLE (in-prę-nâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut prendre; dont on ne peut s'emparer.

IMPRÉSARIO (in-pré-zâ-riô) *s. m.* Directeur d'une entreprise théâtrale.

IMPRESCRIPTIBILITÉ (in-près-krip-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE (in-près-krip-ti-blę) *adj.* Qui n'est pas susceptible de prescription.

IMPRESSION (in-prè-sion) *s. f.* Pression que l'on subit; empreinte laissée par la pression.

IMPRESSIONNABILITÉ (in-prè-siô-nâ-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE (in-prè-siô-nâ-blę) *adj.* Qui peut être impressionné.

IMPRESSIONNER (in-prè-siô-né) *v. tr.* Faire impression; émouvoir.

IMPRESSIONNISTE (in-prè-siô-nis-tę) *s. m.* Peintre d'une nouvelle école qui cherche l'impression des objets, sans le détail.

IMPRÉVOYANCE (in-pré-vôâ-yan-sę) *s. f.* Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, E (in-pré-vôâ-yan, tę) Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, E (in-pré-vu) *adj.* Qui surprend; qui arrive sans qu'on s'y attende.

IMPRIMABLE (in-pri-mâ-blę) *adj.* Qui peut être imprimé.

IMPRIMÉ (in-pri-mé) *s. m.* Livre; brochure; prospectus, etc.

IMPRIMER (in-primé) *v. tr.* Faire ou laisser une empreinte sur quelque chose.

IMPRIMERIE (in-pri-mę-ri) *s. f.* Art d'imprimer; établissement où l'on imprime des livres.

IMPRIMEUR (in-pri-mę-r) *s. m.* Celui qui dirige une imprimerie; tout ouvrier occupé dans une imprimerie.

IMPROBABILITÉ (in-prô-bâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est improbable.

IMPROBABLE (in-prô-bâ-blę) *adj.* Qui n'est pas probable.

IMPROBATEUR, TRICE (in-prô-bâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui désapprouve.

IMPROBATION (in-prô-bâ-sion) *s. f.* Action d'improuver.

IMPROBE (in-prô-bę) *adj.* Qui manque de probité.

IMPROBITÉ (in-prô-bi-té) *s. f.* Mépris de la justice et de l'honnêteté.

IMPRODUCTIF, IVE (in-prô-duk-tif, ti-vę) *adj.* Qui ne produit, ne rapporte rien.

IMPRODUCTIVEMENT (in-prô-duk-ti-vę-man) *adv.* D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ (in-prô-duk-ti-vi-té) *s. f.* État de ce qui est improductif.

IMPROMPTU (in-pronp-tu) *adv.* Sans préparation ou méditation. *S. m.* Petite pièce de vers improvisée.

IMPROPRE (in-prô-prę) *adj.* Qui ne convient pas; qui n'est pas juste, exact.

IMPROPREMENT (in-prô-prę-man) *adv.* D'une manière impropre.

IMPROPRIÉTÉ (in-prô-pri-é-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impropre (ne se dit qu'en parlant du langage).

IMPROUVER (in-prou-vé) *v. tr.* Ne pas approuver ; blâmer.

IMPROVISATEUR, TRICE (in-prô-vi-zâ-teu.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui improvise.

IMPROVISATION (in-prô-vi-zâ-sion) *s. f.* Action d'improviser.

IMPROVISER (in-prô-vi-zé) *v. tr.* Faire sans préparation un discours de la musique, des vers.

IMPROVISTE (à l') (in-prô-vis-tę) *loc. adv.* D'une manière inattendue.

IMPRUDEMMENT (in-pru-dâ-man) *adv.* D'une manière imprudente.

IMPRUDENCE (in-pru-dan-sę) *s. f.* Acte qui manque de prudence.

IMPRUDENTE (in-pru-dan, tę) *adj.* Qui manque de prudence.

IMPUBÈRE (in-pu-bè-rę) *adj.* Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT (in-pu-dâ-man) *adv.* D'une manière impudente.

IMPUDENCE (in-pu-dan-sę) *s. f.* Action ou paroles impudentes.

IMPUDENT, E (in-pu-dan, tę) *adj.* Hardi ; insolent ; effronté.

IMPUDEUR (in-pu-deu.r,) *s. f.* Manque de pudeur, de retenue.

IMPUDICITÉ (in-pu-di-si-té) *s. f.* Vice contraire à la pudicité.

IMPUDIQUE (in-pu-di-kę) *adj.* Relatif à l'impudicité.

IMPUDIQUEMENT (in-pu-di-kę-man) *adv.* D'une manière impudique.

IMPUISSANT (in-pui-san) *adj.* Qui a peu ou point de pouvoir.

IMPULSIF, IVE (in-pul-sif, si-vę) *adj.* Qui donne ou produit l'impulsion.

IMPULSION (in-pulsion) *s. f.* Action de pousser ; encouragement ; excitation.

IMPUNÉMENT (in-pu-né-man) *adv.* Sans punition ; sans danger ; sans inconvénient.

IMPUNI, E (in-pu-ni) *adj.* Qui demeure sans punition.

IMPUNITÉ (in-pu-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impuni.

IMPUR, E (in-pur, pu-rę) *adj.* Qui n'est pas pur ; qui est altéré par quelque mélange.

IMPUREMENT (in-pu-rę-man) *adv.* D'une manière impure.

IMPURETÉ (in-pu-rę-té) *s. f.* Caractère de ce qui est impur.

IMPUTABLE (in-pu-tâ-blę) *adj.* Qui peut être imputé.

IMPUTATION (in-pu-tâ-sion) *s. f.* Action d'imputer.

IMPUTER (in-pu-té) *v. tr.* Attribuer à quelqu'un une chose digne de blâme.

IMPUTRESCIBILITÉ (in-pu-très-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est imputrescible.

IMPUTRESCIBLE (in-pu-très-si-blę) *adj.* Qui ne peut se putréfier.

INABORDABLE (i-nâ-bor-dâ-blę) *adj.* Qui n'est pas abordable ; qui est d'accès difficile.

INABRITÉ, E (i-nâ-bri-té) *adj.* Qui n'est protégé par aucun abri.

INACCEPTABLE (i-nâk-sèp-tâ-blę) *adj.* Qui ne peut être accepté.

INACCESSIBILITÉ (i-nâk-sès-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inaccessible.

INACCESSIBLE (i-nâk-sès-si-blę) *adj.* Qui n'est pas accessible.

INACCOMMODABLE (i-nâ-kô-mô-dâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut accommoder.

INACCORDABLE (i-nâ-kor-dâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut accorder ; qu'on ne peut mettre d'accord.

INACCOSTABLE (i-nâ-kôs-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, E (i-nâ-kou-tu-mé) *adj.* Qui n'a pas coutume de se faire : d'advenir.

INACHEVÉ, E (i-nâ-chę-vé) *adj.* Qui n'est pas achevé.

INACTIF, IVE (i-nâk-tif, ti-vę) *adj.* Qui n'agit pas ; sans activité.

INACTION (i-nâk-sion) *s. f.* État de celui qui n'agit pas.

INACTIVITÉ (i-nâk-ti-vi-té) *s. f.* Manque, défaut d'activité.

INADMISSIBILITÉ (i-nâd-mi-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inadmissible.

INADMISSIBLE (i-nâd-mi-si-blę) *adj.* Qui ne peut être admis.

INADMISSION (i-nâd-mi-sion) *s. f.* Refus d'admettre.

INADVERTANCE (i-nâd-vèr-tan-sę) *s. f.* Défaut d'attention, d'application à quelque chose.

INALIÉNABILITÉ (i-nâ-lié-nâ-bi-li-té)

s. f. Caractère de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE (i-nâ-lié-nâ-blę) *adj.* Qui n'est pas aliénable.

INALIÉNATION (i-nâ-lié-nâ-sion) *s. f.* État de ce qui n'est pas aliéné.

INALLIABLE (i-nâ-lià-blę) *adj.* Qui ne peut être allié avec une autre chose.

INALTÉRABILITÉ (i-nal-té-râ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inal-[redacted]

INALTÉRABLE (i-nâl-té-râ-blę) *adj.* Qui n'est pas altérable.

INALTÉRÉ, E (i-nâl-té-ré) *adj.* Qui n'a point subi d'altération.

INAMISSIBILITÉ (i-nâ-mi-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est ina-[redacted]

INAMISSIBLE (i-nâ-mi-si-blę) *adj.* Qui ne peut se perdre.

INAMOVIBILITÉ (i-nâ-mô-vi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est ina-[redacted]

INAMOVIBLE (i-nâ-mô-vi-blę) *adj.* Qui ne peut être destitué de sa plac[redacted]

INANIMÉ, E (i-nâ-ni-mé) *adj.* Qui n'est point animé ; qui n'est plus animé.

INANITÉ (i-nâ-ni-té) *s. f.* Le vide d'une chose ; vanité ; inutilité.

INANITION (i-nâ-ni-sion) *s. f.* Epuisement par manque ou insuffisance de nourriture.

INAPERCEVABLE (inâ-pèr-sę-vâ-blę) *adj.* Qui ne peut être aperçu.

INAPERÇU, E (i-nâ-pèr-su) *adj.* Qui n'est pas aperçu.

INAPPÉTENCE (i-nâp-pé-tan-sę) *s. f.* Défaut d'appétit, de goût pour les aliments.

INAPPLICABLE (i-nâ-pli-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut être appliqué.

INAPPLICATION (i-nâ-pli-kâ-sion) *s. f.* Manque d'application.

INAPPLIQUÉ, E (i-nâ-pli-ké) *adj.* Qui n'a pas été appliqué.

INAPPRÉCIABLE (i-nâ-pré-siâ-blę) *adj.* Qui n'est pas appréciable.

INAPTE (i-nâp-tę) *adj.* Qui manque d'aptitude.

INAPTITUDE (i-nâp-ti-tu-dę) *s. f.* Défaut d'aptitude.

INARTICULÉ, E (i-nâr-ti-ku-lé) *adj.* Qui est imparfaitement prononcé.

INASSERMENTÉ (i-nâ-sèr-man-té) *adj.* Qui n'est pas assermenté.

INASSOUVI, E (i-nâ-sou-vi) *adj.* Qui n'est pas assouvi.

INATTAQUABLE (i-nâ-tâ-kâ-blę) *adj.* Qui n'est pas attaquable.

INATTENDU, E (i-nâ-tan-du) *adj.* Qui n'est pas attendu.

INATTENTIF, IVE (i-nâ-tan-tif, ti-vę) *adj.* Qui n'est pas attentif.

INATTENTION (i-nâ-tan-sion) *s. f.* Manque d'attention à ce qu'on fait.

INAUGURAL, E (i-nô-gu-râl, râ-lę) Relatif à une inauguration.

INAUGURATION (i-nô-gu-râ-sion) *s. f.* Action d'inaugurer.

INAUGURER (i-nô-gu-ré) *v. tr.* Consacrer par une cérémonie solennelle l'inauguration d'un édifice, d'une statue.

INAVOUABLE (i-nâ-vouâ-blę) *adj.* Qui n'est pas avouable.

INCALCULABLE (in-kâl-ku-lâ-blę) *adj.* Qui n'est pas calculable.

INCANDESCENCE (in-kan-dès-san-sę) *s. f.* Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc et lumineux.

INCANDESCENT, E (in-kan-dès-san, tę) *adj.* Qui est en incandescence.

INCANTATION (in-kan-tâ-sion) *s. f.* Cérémonie pratiquée par les prétendus magiciens.

INCAPABLE (in-kâ-pâ-blę) *adj.* Qui n'est pas capable.

INCAPACITÉ (in-kâ-pâ-si-té) *s. f.* État de celui qui n'est capable de rie[redacted]

INCARCÉRATION (in-kâr-sé-râ-sion) *s. f.* Action d'incarcérer.

INCARCÉRER (in-kâr-sé-ré) *v. tr.* Mettre en prison.

INCARNADIN, E (in-kâr-nâ-din, di-nę) *adj.* Qui est d'un incarnat pâle.

INCARNAT, E (in-kâr-nâ, tę) *adj.* Se dit d'une couleur entre le cerise et le rose.

INCARNATION (in-kâr-nâ-sion) *s. f.* Manifestation de la Divinité dans la chair.

INCARNER (in-kâr-né) *v. tr.* Revêtir de la forme humaine, d'un corps de chair.

INCARTADE (in-kâr-tâ-dę) *s. f.* Ex-

travagances, folies que fait une personne.

INCENDIAIRE (in-san-diè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui allume un incendie volontairement.

INCENDIE (in-san-di) *s. m.* Grand embrasement d'une maison, d'une forêt, d'une récolte.

INCENDIÉ, E (in-san-dié) *adj.* Dont la maison, les propriétés ont été brûlées.

INCENDIER (in-san-dié) *v. tr.* Mettre en feu ; brûler ; consumer.

INCERTAIN, E (in-sèr-tin, tè-nę) *adj.* Qui n'a pas la certitude ; douteux.

INCERTAINEMENT (in-sèr-tè-nę-man) *adv.* D'une manière incertaine.

INCERTITUDE (in-sèr-ti-tu-dę) *s. f.* État de ce qui est incertain.

INCESSAMMENT (in-sè-sâ-man) *adv.* D'une manière incessante.

INCESSANT, E (in-sè-san, tę) *adj.* Qui ne cesse pas.

INCESSIBILITÉ (in-sès-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incessible.

INCESSIBLE (in-sès-si-blę) *adj.* Qui ne peut être cédé.

INCESTE (in-sès-tę) *s. m.* Commerce criminel entre proches parents.

INCESTUEUSEMENT (in-sès-tu-eu-zę-man) *adv.* D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE (in-sès-tu-eu, zę) *adj.* Coupable d'inceste.

INCHOATIF, IVE (in-kô-â-tif, ti-vę) *adj.* Qui exprime un commencement d'action.

INCIDEMMENT (in-si-dâ-mân) *adv.* D'une manière incidente.

INCIDENCE (in-si-dan-sę) *s. f.* Action de ce qui est incident.

INCIDENT (in-si-dan) *s. m.* Petit événement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire.

INCIDENT, E (in-si-dan, tę) *adj.* Toute proposition qui dépend d'une proposition principale.

INCIDENTAIRE (in-si-dan-tè-rę) *adj.* Qui produit des incidents dans un procès ; qui chicane.

INCIDENTER (in-si-dan-té) *v. int.* Élever de mauvaises difficultés ; chicaneur.

INCINÉRATION (in-si-né-râ-sion) *s. f.* Action d'incinérer.

INCINÉRER (in-si-né-ré) *v. tr.* Réduire en cendres.

INCIRCONCIS, E (in-sir-kon-si, zę) *adj.* Qui n'est pas circoncis.

INCIRCONCISION (in-sir-kon-si-zion) *s. f.* État de celui qui n'est pas circoncis.

INCISE (in-si-zę) Petite phrase détachée, formant un sens partiel.

INCISER (in-si-zé) *v. tr.* Faire une incision ; fendre avec un instrument tranchant.

INCISIF, IVE (in-si-zif, zi-vę) *adj.* Qui incise ; pénétrant ; dents de devant.

INCISION (in-si-zion) *s. f.* Fente faite avec un instrument tranchant.

INCITANT, E (in-si-tan-tę) *adj.* Qui augmente l'énergie vitale.

INCITATEUR, TRICE (in-si-tâ-tęr, tri-sę) *adj.* et *s.* Qui incite.

INCITATION (in-si-tâ-sion) *s. f.* Instigation ; action d'inciter.

INCITER (in-si-té) *v. tr.* Engager vivement à faire quelque chose.

INCIVIL, E (in-si-vil, vi-lę) *adj.* Qui manque de civilité.

INCIVILEMENT (in-si-vi-lę-man) *adv.* D'une manière incivile.

INCIVILISÉ, E (in-si-vi-li-zé) *adj.* Qui n'est pas civilisé.

INCIVILITÉ (in-si-vi-li-té) *s. f.* Action, parole contraire à la civilité.

INCIVIQUE (in-si-vi-kę) *adj.* qui manque de civisme.

INCIVISME (in-si-vis-mę) *s. m.* Défaut de civisme.

INCLÉMENCE (in-klé-man-sę) *s. f.* Manque de clémence.

INCLÉMENT, E (in-klé-man, tę) *adj.* Qui n'est pas clément.

INCLINAISON (in-kli-nè-zon) *s. f.* État de ce qui est incliné.

INCLINANT, E (in-kli-nan, tę) *adj.* Qui incline.

INCLINATION (in-kli-nâ-sion) *s. f.* Action d'incliner ; mouvement de l'âme ; affection.

INCLINER (in-kli-né) *v. tr.* Pencher légèrement.

INCLURE (in-klu-rę) *v. tr.* Renfermer ; insérer.

INCLUS, E (in-klu, zę) *adj.* Qui est contenu dans; enfermé.

INCLUSIVEMENT (in-klu-zi-vę-man) *adv.* En y comprenant; y compris.

INCOERCIBLE (in-kô-èr-si-blę) *adj.* Qu'on ne peut retenir, arrêter.

INCOGNITO (in-kô-gni-tô) *adv.* Sans être connu; sans être aperçu.

INCOHÉRENCE (in-kô-é-ran-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est incohérent.

INCOHÉRENT, E (in-kô-é-ran, tę) *adj.* Qui manque de liaison.

INCOLORE (in-kô-lor-ę) *adj.* Qui n'est pas coloré.

INCOMBER (in-kon-bé) *v. int.* Être à la charge de.

INCOMBUSTIBILITÉ (in-kon-bus-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incombustible.

INCOMBUSTIBLE (in-kon-bus-ti-blę) *adj.* Qui n'est pas combustible.

INCOMMENSURABILITÉ (in-kôm-man-su-rà-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE (in-kôm-man-su-rà-blę) *adj.* Qui ne peut être mesuré.

INCOMMODANT, E (in-kô-mô-dan, tę) *adj.* Qui incommode; qui gêne.

INCOMMODE (in-kô-mô-dę) *adj.* Qui est gênant; fâcheux.

INCOMMODÉ, E (in-kô-mô-dé) *adj.* Qui a une indisposition, une maladie légère.

INCOMMODÉMENT (in-kô-mô-dé-man) *adv.* D'une manière incommode.

INCOMMODER (in-kô-mô-dé) *v. tr.* Mettre mal à l'aise; causer de la gêne; indisposer.

INCOMMODITÉ (in-kô-mô-di-té) *s. f.* La peine, la gêne que cause une chose incommode.

INCOMMUNICABLE (in-kôm-mu-ni-kà-blę) *adj.* Qui n'est pas communicable.

INCOMMUTABILITÉ (in-kôm-mu-tà-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE (in-kôm-mu-tà-blę) *adj.* Qui ne peut passer d'un propriétaire à un autre.

INCOMMUTABLEMENT (in-kôm-mu-tà-blę-man) *adv.* D'une manière incommutable.

INCOMPARABLE (in-kon-pà-rà-blę) *adj.* Qui ne peut être comparé.

INCOMPARABLEMENT (in-kon-pà-rà-blę-man) *adv.* D'une manière incomparable.

INCOMPATIBILITÉ (in-kon-pà-ti-bi-li-té) *s. f.* Opposition qui fait que deux personnes, deux choses ne peuvent s'accorder.

INCOMPATIBLE (in-kon-pà-ti-blę) *adj.* Qui n'est pas compatible.

INCOMPATIBLEMENT (in-kon-pà-ti-blę-man) *adv.* D'une manière incompatible.

INCOMPÉTENCE (in-kon-pé-tan-sę) *s. f.* Défaut de compétence.

INCOMPÉTENT, E (in-kon-pé-tan, tę) *adj.* Qui n'a pas la capacité légale pour décider d'une chose.

INCOMPLET, ÈTE (in-kon-plè, tę) *adj.* Qui n'est pas complet.

INCOMPLÈTEMENT (in-kon-plè-tę-man) *adv.* D'une manière incomplète.

INCOMPLEXE (in-kon-plèk-sę) *adj.* Qui est simple; dont le sujet et l'attribut sont simples.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ (in-kon-pré-an-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE (in-kon-pré-an-si-blę) *adj.* Qui n'est pas compréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLEMENT (in-kon-pré-an-si-blę-man) *adv.* D'une manière incompréhensible.

INCOMPRESSIBILITÉ (in-kon-près-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE (in-kon-près-si-blę) *adj.* Qui n'est pas compressible.

INCOMPRIS, E (in-kon-pri, zę) *adj.* Qui n'est pas compris.

INCONCEVABLE (in-kon-sę-và-blę) *adj.* Que l'esprit ne peut concevoir.

INCONCEVABLEMENT (in-kon-sę-và-blę-man) *adv.* D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ (in-kon-si-lià-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inconciliable.

INCONCILIABLE (in-kon-si-lià-blę) *adj.* Se dit des personnes et des

choses qui ne peuvent se concilier.

INCONDUITE (in-kon-dui-tę) *s. f.* Défaut d'ordre, de régularité, de sagesse dans la conduite.

INCONGRU, E (in-kon-gru) *adj.* Qui est contre les convenances, les bienséances.

INCONGRUITÉ (in-kon-gru-i-té) *s. f.* Tout ce qui choque le bon sens ou la bienséance.

INCONGRÛMENT (in-kon-gru-man) *adv.* D'une manière incongrue.

INCONNU, E (in-kô-nu) *adj.* Qui n'est pas connu.

INCONSCIENCE (in-kon-sian-sę) *s. f.* Défaut de perception de certains actes intellectuels ou moraux.

INCONSCIENT, E (in-kon-sian, tę) *adj.* Qui n'a pas conscience de soi-même.

INCONSÉQUEMMENT (in-kon-sé-kâ-man) *adv.* D'une manière inconséquente.

INCONSÉQUENCE (in-kon-sé-kan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est inconséquent.

INCONSÉQUENT, E (in-kon-sé-kan, tę) *adj.* Qui manque de conséquence, de logique.

INCONSIDÉRATION (in-kon-si-dé-râ-sion) *s. f.* Manque de réflexion; légèreté dans les paroles ou la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E (in-kon-si-dé-ré) *adj.* Qui fait les choses sans attention, sans réflexion.

INCONSIDÉRÉMENT (in-kon-si-dé-ré-man) *adv.* D'une manière inconsidérée.

INCONSISTANCE (in-kon-sis-tan-sę) *s. f.* Manque de consistance.

INCONSISTANT, E (in-kon-sis-tan, tę) *adj.* Qui n'a pas de consistance.

INCONSOLABLE (in-kon-sô-lâ-blę) *adj.* Qui n'est pas consolable.

INCONSOLABLEMENT (in-kon-sô-lâ-blę-man) *adv.* D'une manière inconsolable.

INCONSOLÉ, E (in-kon-sô-lé) *adj.* Qui n'est pas consolé.

INCONSTAMMENT (in-kons-tâ-man) *adv.* D'une manière inconstante.

INCONSTANCE (in-kons-tan-sę) *s. f.* Action de changer; manque de constance.

INCONSTANT, E (in-kons-tan, tę) *adj.* Qui n'est pas constant.

INCONSTITUTIONNALITÉ (in-kons-ti-tu-sió-nâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE (in-kons-ti-tu-sió-nèl, lę) *adj.* Contraire à la constitution.

INCONSTITUTIONNELLEMENT (in-kons-ti-tu-sió-nè-lę-man) D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABLE (in-kon-tès-tâ-blę) *adj.* Qui n'est pas contestable.

INCONTESTABLEMENT (in-kon-tès-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, E (in-kon-tès-té) *adj.* Qui n'est pas contesté.

INCONTINENCE (in-kon-ti-nan-sę) *s. f.* Absence de retenue.

INCONTINENT (in-kon-ti-nan) *adv.* Tout de suite. *Adj.* Qui ne garde pas la continence.

INCONVENANCE (in-kon-vę-nan-sę) *s. f.* Manque de convenance.

INCONVENANT (in-kon-vę-nan) *adj.* Qui manque aux convenances.

INCONVÉNIENT (in-kon-vé-nian) *s. m.* Désavantage attaché à une chose; résultat fâcheux qui en dépend.

INCONVERTIBLE (in-kon-vèr-ti-blę) *adj.* Qui n'est pas convertible.

INCORPORALITÉ (in-kor-por-â-li-té) *s. f.* Qualité des êtres incorporels.

INCORPORATION (in-kor-por-â-sion) *s. f.* Action d'incorporer.

INCORPOREL, ELLE (in-kor-por-èl, lę) *adj.* Qui n'est pas corporel.

INCORPORER (in-kor-por-é) *v. tr.* Réunir en un seul tout.

INCORRECT, E (in-kor-rèkt, rèk-tę) *adj.* Qui n'est pas correct.

INCORRECTEMENT (in-kor-rèk-tę-man) *adv.* D'une manière incorrecte.

INCORRECTION (in-kor-rèk-sion) *s. f.* Manque de correction.

INCORRIGIBILITÉ (in-kor-i-ji-bi-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE (in-kor-i-ji-blę) *adj.* Qui ne peut être corrigé.

INCORRIGIBLEMENT (in-kor-i-ji-blę-man) *adv.* D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ (in-kor-rup-ti-bi-

té) *s. f.* Caractère de ce qui est incorruptible.

INCORRUPTIBLE (in-kor-rup-ti-blę) *adj.* Qui ne se laisse pas corrompre.

INCRÉDIBILITÉ (in-kré-di-bi-li-té) *s. f.* Opposition, répugnance à croire ce qui est pourtant croyable.

INCRÉDULE (in-kré-du-lę) *adj.* Qui n'a pas la foi religieuse.

INCRÉDULITÉ (in-kré-du-li-té) *s. f.* État de celui qui est incrédule.

INCRÉÉ, E (in-kré-é) *adj.* Qui existe sans avoir été créé.

INCRIMINABLE (in-kri-mi-nâ-blę) *adj.* Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION (in-kri-mi-nâ-sion) *s. f.* Action d'incriminer; état d'une personne incriminée.

INCRIMINER (in-kri-mi-né) *v. tr.* Accuser quelqu'un de crime; imputer une chose à crime.

INCROYABLE (in-kroâ-yâ-blę) *adj.* Qui n'est pas croyable.

INCROYABLEMENT (in-kroâ-yâ-blę-man) *adv.* D'une manière incroyable.

INCROYANT (in-kroâ-yan) *s. m.* Celui qui n'a pas la foi.

INCRUSTATION (in-krus-tâ-sion) *s. f.* Action d'incruster.

INCRUSTER (in-krus-té) *v. tr.* Garnir un objet d'ornements engagés dans la surface.

INCUBATION (in-ku-bâ-sion) *s. f.* Action de couver des œufs.

INCULPATION (in-kul-pâ-sion) *s. f.* Action d'inculper, d'attribuer une faute à quelqu'un.

INCULPÉ, E (in-kul-pé) *adj.* et *s.* Qui est soupçonné, accusé d'un crime, d'un délit.

INCULQUER (in-kul-ké) *v. tr.* Faire entrer une chose dans l'esprit à force de la répéter.

INCULTE (in-kul-tę) *adj.* Qui n'est point cultivé.

INCULTURE (in-kul-tu-rę) *s. f.* État de ce qui est inculte.

INCUNABLE (in-ku-nâ-blę) *adj.* Se dit d'une édition qui date des premiers temps de l'imprimerie.

INCURABILITÉ (in-ku-râ-bi-li-té) *s. f.* Caractère des maladies qui ne sont pas susceptibles de guérison.

INCURABLE (in-ku-râ-blę) *adj.* Qui ne peut être guéri.

INCURABLEMENT (in-ku-râ-blę-man) *adv.* D'une manière incurable.

INCURIE (in-ku-ri) *s. f.* Négligence; manque de soin.

INCURIOSITÉ (in-ku-riô-zi-té) *s. f.* Insouciance d'apprendre ce que l'on ignore.

INCURSION (in-kur-sion) *s. f.* Irruption; course de gens de guerre en pays ennemi.

INCUSE (in-ku-zę) *adj.* Se dit des médailles qui ont été manquées à la fabrication.

INDE (in-dę) *s. m.* Couleur bleue que l'on tire de l'indigo.

INDÉBROUILLABLE (in-dé-brou-yâ-blę) *adj.* Qui ne peut-être débrouillé.

INDÉCACHETABLE (in-dé-kâ-chę-tâ-blę) *adv.* Qu'on ne peut décacheter.

INDÉCEMMENT (in-dé-sâ-man) *adv.* D'une manière indécente.

INDÉCENCE (in-dé-san-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est indécent.

INDÉCENT, E (in-dé-san, tę) *adj.* Qui manque de pudeur.

INDÉCHIFFRABLE (in-dé-chi-frâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut déchiffrer.

INDÉCIS, E (in-dé-si, zę) *adj.* Qui ne sait pas se décider.

INDÉCISION (in-dé-si-zion) *s. f.* Caractère de ce qui est indécis.

INDÉCLINABILITÉ (in-dé-kli-nâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indéclinable.

INDÉCLINABLE (in-dé-kli-nâ-blę) *adj.* Qui ne se décline point.

INDÉCOMPOSABLE (in-dé-kon-pô-zâ-blę) *adj.* Qui ne peut être décomposé.

INDÉCROTTABLE (in-dé-krô-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne saurait améliorer ni corriger.

INDÉFECTIBILITÉ (in-dé-fèk-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indéfectible.

INDÉFECTIBLE (in-dé-fèk-ti-blę) *adj.* Qui ne peut défaillir, cesser d'être.

INDÉFENDABLE (in-dé-fan-dâ-blę) *adj.* Qui ne peut se défendre.

INDÉFINI, E (in-dé-fi-ni) *adj.* Dont

les bornes ne peuvent point être déterminées.

INDÉFINIMENT (in-dé-fi-ni-man) *adv.* D'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE (in-dé-fi-ni-sà-blę) *adj.* Qui ne peut être défini.

INDÉHISCENCE (in-dé-is-san-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est indéhiscent.

INDÉHISCENT, E (in-dé-is-san, tę) *adj.* Qui ne s'ouvre pas spontanément, en parlant des graines.

INDÉLÉBILE (in-dé-lé-bi-lę) *adj.* Qui ne peut être effacé.

INDÉLÉBILITÉ (in-dé-lé-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, E (in-dé-li-bé-ré) *adj.* Qui n'est point délibéré, point réfléchi.

INDÉLICAT, E (in-dé-li-kâ, tę) *adj.* Qui n'est pas délicat.

INDÉLICATEMENT (in-dé-li-kâ-tę-man) *adv.* D'une manière indélicate.

INDÉLICATESSE (in-dé-li-kâ-tè-sę) *s. f.* Manque de délicatesse.

INDEMNE (in-dèm-nę) *adj.* Qui n'a point éprouvé de dommage.

INDEMNISATION (in-dèm-ni-zâ-sion) *s. f.* Action d'indemniser.

INDEMNISER (in-dèm-ni-zé) *v. tr.* Payer à quelqu'un la valeur du dommage qu'il a souffert.

INDEMNITAIRE (in-dèm-ni-tè-rę) *s. m.* Celui qui a droit à une indemnité.

INDEMNITÉ (in-dèm-ni-té) *s. f.* Compensation pécuniaire accordée à celui qui a éprouvé une perte.

INDÉNIABLE (in-dé-niâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut dénier.

INDÉPENDAMMENT (in-dé-pan-dâ-man) *adv.* D'une manière indépendante.

INDÉPENDANCE (in-dé-pan-dan-sę) *s. f.* Etat de celui qui est indépendant.

INDÉPENDANT, E (in-dé-pan-dan, tę) *adj.* Qui ne dépend de personne

INDÉRACINABLE (in-dé-râ-si-nâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut déraciner.

INDESCRIPTIBLE (in-dès-krip-ti-blę) *adj.* Qui ne peut être décrit.

INDESTRUCTIBILITÉ (in-dès-truk-ti-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE (in-dès-truk-ti-blę) *adj.* Qui ne peut être détruit.

INDÉTERMINATION (in-dé-tèr-mi-nâ-sion) *s. f.* Caractère de ce qui est indéterminé.

INDÉTERMINÉ, E (in-dé-tèr-mi-né) *adj.* Qui n'est pas déterminé.

INDÉTERMINÉMENT (in-dé-tèr-mi-né-man) *adv.* D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, E (in-dé-vô, vô-tę) *adj.* Qui n'a point de dévotion.

INDÉVOTEMENT (in-dé-vô-tę-man) *adv.* D'une manière indévote.

INDÉVOTION (in-dé-vô-sion) *s. f.* Absence de dévotion.

INDEX (in-dèks) *s. m.* Le doigt le plus rapproché du pouce; catalogue des livres interdits par le Saint-Siège.

INDICATEUR, TRICE (in-di-kâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui indique.

INDICATIF, IVE (in-di-kâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la propriété d'indiquer.

INDICATION (in-di-kâ-sion) *s. f.* Action d'indiquer; renseignement; renvoi.

INDICE (in-di-sę) *s. m.* Signe apparent qui indique avec probabilité.

INDICIBLE (in-di-si-blę) *adj.* Qu'on ne saurait dire, exprimer.

INDICTION (in-dik-sion) *s. f.* Convocation à jour fixe d'un concile; la première des quinze années de chaque cycle.

INDIENNE (in-diè-nę) *s. f.* Étoffe de coton peinte qui se fabriquait primitivement dans l'Inde.

INDIFFÉREMMENT (in-di-fé-râ-man) *adv.* D'une manière indifférente.

INDIFFÉRENCE (in-di-fé-ran-sę) *s. f.* Etat de ce qui est indifférent.

INDIFFÉRENT, E (in-di-fé-ran, tę) *adj.* Qui ne présente en soi aucun motif de détermination, de préférence.

INDIFFÉRENTISME (in-di-fé-ran-tis-mę) *s. m.* Indifférence érigée en système.

INDIGÉNAT (in-di-jé-nâ) *s. m.* Droit qui appartient aux citoyens d'un état.

INDIGENCE (in-di-jan-sę) *s. f.* État de celui qui est indigent.

[redacted] (in-di-jè-nę) *adj.* Né dans le pays qu'il habite.

INDIGENT, E (in-di-jan, tę) *adj.* Qui manque des choses nécessaires à la vie.

INDIGESTE (in-di-jès-tę) *adj.* Qui est difficile à digérer.

INDIGESTION (in-di-jès-tion) *s. f.* Coction imparfaite des aliments dans l'estomac.

INDIGÈTE (in-di-jè-tę) *adj.* Héros divinisé ; demi-dieu particulier à un pays.

INDIGNATION (in-di-gnâ-sion) *s. f.* Action de s'indigner.

INDIGNE (in-di-gnę) *adj.* Qui n'est pas digne ; qui ne mérite pas.

INDIGNEMENT (in-di-gnę-man) *adv.* D'une manière indigne.

INDIGNER (in-di-gné) *v. tr.* Révolter par une conduite indigne.

INDIGNITÉ (in-di-gni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indigne.

INDIGO (in-di-gô) *s. m.* Matière colorante qui sert à teindre en bleu.

INDIGOTERIE (in-di-gô-tę-ri) *s. f.* Établissement où l'on prépare l'indigo.

INDIGOTIER (in-di-gô-tié) *s. m.* Plante de la zone torride qui produit l'indigo.

INDIGOTINE (in-di-gô-ti-nę) *s. f.* Principe immédiat retiré de l'indigo.

INDIQUER (in-di-ké) *v. tr.* Faire connaître ; enseigner à quelqu'un une personne ou une chose.

INDIRECT, E (in-di-rèkt, rèk-tę) *adj.* Qui n'est pas direct ; qui ne suit pas l'ordre logique.

INDIRECTEMENT (in-di-rèk-tę-man) *adv.* D'une manière indirecte.

INDISCIPLINABLE (in-di-si-pli-nâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut discipliner.

INDISCIPLINE (in-di-si-pli-nę) *s. f.* Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, E (in-di-si-pli-né) *adj.* Qui n'est pas discipliné.

INDISCRET, ÈTE (in-dis-krè, tę) *adj.* Qui manque de discrétion.

INDISCRÈTEMENT (in-dis-krè-tę-man) *adv.* D'une manière indiscrète.

INDISCRÉTION (in-dis-kré-sion) *s. f.* Action indiscrète ; manque de discrétion.

INDISCUTABLE (in-dis-ku-tâ-blę) *adj.* Qui n'est pas discutable.

INDISPENSABLE (in-dis-pan-sâ-blę) *adj.* Dont on ne peut se dispenser.

INDISPENSABLEMENT (in-dis-pan-sâ-blę-man) *adv.* D'une manière indispensable.

INDISPONIBLE (in-dis-pô-ni-blę) *adj.* Dont les lois ne permettent pas de disposer.

INDISPOSÉ, E (in-dis-pô-zé) *adj.* Qui a quelque altération dans sa santé ; qui a de la contrariété.

INDISPOSER (in-dis-pô-zé) *v. tr.* Rendre un peu malade ; rendre peu favorable.

INDISPOSITION (in-dis-pô-zi-sion) *s. f.* Légère incommodité physique ; disposition peu favorable.

INDISSOLUBILITÉ (in-dis-sô-lu-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indissoluble.

INDISSOLUBLE (in-dis-sô-lu-blę) *adj.* Qui ne peut être dissous.

INDISSOLUBLEMENT (in-dis-sô-lu-blę-man) *adv.* D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, E (in-dis-tinkt, tink-tę) *adj.* Qui n'est pas distinct.

INDISTINCTEMENT (in-dis-tink-tę-man) *adv.* D'une manière indistincte.

INDIVIDU (in-di-vi-du) *s. m.* Être formant une unité distincte dans une espèce, un genre.

INDIVIDUALISATION (in-di-vi-duâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'individualiser.

INDIVIDUALISER (in-di-vi-duâ-li-zé) *v. tr.* Rendre individuel.

INDIVIDUALISME (in-di-vi-duâ-lis-mę) *s. m.* Théorie qui fait prévaloir les droits de l'individu sur ceux de la société.

INDIVIDUALISTE (in-di-vi-duâ-lis-tę) *s. m.* Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ (in-di-vi-duâ-li-té) *s. f.* Ce qui constitue l'individu.

INDIVIDUEL, ELLE (in-di-vi-duèl, lę) *adj.* Qui est propre à l'individu.

INDIVIDUELLEMENT (in-di-vi-duè-lę-man) *adv.* D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (in-di-vi, vi-zę) *adj.* Qui ne se divise pas.

INDIVISÉMENT (in-di-vi-zé-man) *adv.* Par indivis.

INDIVISIBILITÉ (in-di-vi-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est indivisible.

INDIVISIBLE (in-di-vi-zi-blę) *adj.* Qui n'est pas divisible.

INDIVISIBLEMENT (in-di-vi-zi-blę-man) *adv.* D'une manière indivisible.

INDIVISION (in-di-vi-zion) *s. f.* Possession par indivis.

IN-DIX-HUIT (in-di-zuit) *adj.* Dont la feuille est pliée en dix-huit feuillets ou trente-six pages.

INDOCILE (in-dô-si-lę) *adj.* Qui est très difficile à instruire, à gouverner.

INDOCILITÉ (in-dô-si-li-té) *s. f.* Caractère de celui ou de celle qui est indocile.

INDOLEMMENT (in-dô-la-man) *adv.* D'une manière indolente.

INDOLENCE (in-dô-lan-sę) *s. f.* Sorte d'apathie, d'indifférence pour tout ce qui touche les autres ordinairement.

INDOLENT, E (in-dô-lan, tę) *adj.* Qui évite de se donner de la peine.

INDOMPTABLE (in-don-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut dompter.

INDOMPTÉ, E (in-don-té) *adj.* Qui n'a pu être maîtrisé.

IN-DOUZE (in-dou-zę) *adj.* Dont la feuille est pliée en douze feuillets ou vingt-quatre pages.

INDU, E (in-du) *adj.* Qui est contre le devoir hors de saison ; à contre-temps.

INDUBITABLE (in-du-bi-tâ-blę) *adj.* Dont on ne peut douter ; qui est certain, assuré.

INDUBITABLEMENT (in-du-bi-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière indubitable.

INDUCTIF, IVE (in-duk-tif, ti-vę) *adj.* Qui procède par induction.

INDUCTION (in-duk-sion) *s. f.* Instigation ; raisonnement ; conséquence.

INDUIRE (in-dui-rę) *v. tr.* Porter, pousser à faire quelque chose.

INDULGENCE (in-dul-jan-sę) *s. f.* Facilité à pardonner, à excuser les fautes, les défauts.

INDULGENT, E (in-dul-jan, tę) *adj.* Porté à l'indulgence.

INDULT (in-dult) *s. m.* Grâce, privilège émané du souverain pontife.

INDULTAIRE (in-dul-tè-rę) *s. m.* Celui qui avait reçu un indult.

INDÛMENT (in-du-man) *adv.* D'une manière indue.

INDURATION (in-du-râ-sion) *s. f.* Durcissement d'un tissu organique.

INDURÉ, E (in-du-ré) *adj.* Qui est devenu dur.

INDUSTRIALISME (in-dus-tri-â-lis-mę) *s. m.* Système qui considère l'industrie comme le pivot des sociétés.

INDUSTRIE (in-dus-tri) *s. f.* L'ensemble des arts, des métiers, qui mettent en œuvre les matières premières.

INDUSTRIEL, ELLE (in-dus-tri-yèl, lę) *adj.* Qui appartient à l'industrie.

INDUSTRIEUSEMENT (in-dus-tri-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière industrieuse.

INDUSTRIEUX, EUSE (in-dus-tri-yeu, zę) *adj.* Qui fait preuve d'industrie.

INDUT (in-du) *s. m.* Ecclésiastique qui, aux messes solennelles, sert le diacre et le sous-diacre.

INÉBRANLABLE (i-né-bran-lâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut ébranler.

INÉBRANLABLEMENT (i-né-bran-lâ-blę-man) *adv.* D'une manière inébranlable.

INÉDIT, E (i-né-di, tę) *adj.* Qui n'a pas été imprimé, publié.

INEFFABILITÉ (i-nè-fâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est ineffable.

INEFFABLE (i-nè-fâ-blę) *adj.* Que la parole ne peut rendre.

INEFFABLEMENT (i-nè-fâ-blę-man) *adv.* D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE (i-nè-fâ-sâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut effacer.

INEFFICACE (i-nè-fi-kâ-sę) *adj.* Qui ne produit pas l'effet qu'on en attend.

INEFFICACEMENT (i-nè-fi-kâ-sę-man) *adv.* D'une manière inefficace.

INEFFICACITÉ (i-nè-fi-kâ-si-té) *s. f.* Manque d'efficacité.

INÉGAL, E, AUX (i-né-gâl, gâ-lę, gô) *adj.* Qui n'est pas égal.

INÉGALEMENT (i-né-gâ-lę-man) *adv.* D'une manière inégale.

INÉGALITÉ (i-né-gâ-li-té) *s. f.* Etat de ce qui n'est pas égal.

INÉLÉGANCE (i-né-lé-gan-sę) *s. m.* Manque d'élégance.

INÉLÉGANT, E (i-né-lé-gan, tę) *adj.* Qui n'est pas élégant.

INÉLIGIBILITÉ (i-né-li-ji-bi-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est inéligible.

INÉLIGIBLE (i-né-li-ji-blę) *adj.* Qui n'est pas éligible.

INÉLUCTABLE (i-né-luk-tâ-blę) *adj.* Contre quoi on ne peut lutter.

INÉNARRABLE (i-né-nâ-râ-blę) *adj.* Qui ne peut être raconté.

INEPTE (i-nèp-tę) *adj.* Qui n'a d'aptitude pour rien.

INEPTEMENT (i-nèp-tę-man) *adv.* D'une manière inepte.

INEPTIE (i-nèp-si) *s. f.* Caractère de ce qui est inepte.

INÉPUISABLE (i-né-pui-zâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut épuiser.

INÉPUISABLEMENT (i-né-pui-zâ-blę-man) *adv.* D'une manière inépuisable.

INERME (i-nèr-mę) *adj.* Qui n'a ni aiguillons, ni épines.

INERTE (i-nèr-tę) *adj.* Qui est sans ressort et sans activité.

INERTIE (i-nèr-si) *s. f.* Caractère de ce qui est inerte.

INESPÉRABLE (i-nès-pé-râ-blę) *adj.* Que l'on ne peut espérer.

INESPÉRÉ, E (i-nès-pé-ré) *adj.* Que l'on n'espérait pas.

INESPÉRÉMENT (i-nès-pé-ré-man) *adv.* D'une manière inespérée.

INESTIMABLE (i-nès-ti-mâ-blę) *adj.* Qui ne peut être estimé à un assez haut prix.

INÉVITABLE (i-né-vi-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut éviter.

INÉVITABLEMENT (i-né-vi-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière inévitable.

INEXACT, E (i-nèg-zâkt, zâk-tę) *adj.* Qui n'est pas exact.

INEXACTEMENT (i-nèg-zâk-tę-man) *adv.* D'une manière inexacte.

INEXACTITUDE (i-nèg-zâk-ti-tu-dę) *s. f.* Défaut d'exactitude.

INEXCUSABLE (i-nèks-ku-zâ-blę) *adj.* Qui n'est pas excusable.

INEXÉCUTABLE (i-nèg-zé-ku-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut exécuter.

INEXÉCUTÉ, E (i-nèg-zé-ku-té) *adj.* Qui n'a pas été exécuté.

INEXÉCUTION (i-nèg-zé-ku-sion) *s. f.* Manque d'exécution.

INEXERCÉ, E (i-nèg-zèr-sé) *adj.* Qui n'est pas exercé.

INEXIGIBLE (i-nèg-zi-ji-blę) *adj.* Qui n'est pas exigible.

INEXORABLE (i-nèg-zor-â-blę) *adj.* Insensible aux prières.

INEXORABLEMENT (i-nèg-zor-â-blę-man) *adv.* D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE (i-nèks-pé-rian-sę) *s. f.* Défaut d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, E (i-nèks-pé-ri-man-té) *adj.* Qui manque d'expérience.

INEXPIABLE (i-nèks-piâ-blę) *adj.* Qui ne peut être expié.

INEXPIÉ, E (i-nèks-pié) *adj.* Qui ne peut être expié.

INEXPLICABLE (i-nèks-pli-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut être expliqué.

INEXPLIQUÉ, E (i-nèks-pli-ké) *adj.* Qui n'a pas été expliqué.

INEXPLOITABLE (i-nèks-ploâ-tâ-blę) *adj.* Qui ne peut pas être exploité.

INEXPLOITÉ, E (i-nèks-ploâ-té) *adj.* Qui n'est pas exploité.

INEXPLORÉ, E (i-nèks-plor-é) *adj.* Que l'on n'a pas encore exploré.

INEXPLOSIBLE (i-nèks-plô-zi-blę) *adj.* Qui n'est pas explosible.

INEXPRESSIF, IVE (i-nèks-prè-sif, si-vę) *adj.* Qui n'est pas expressif.

INEXPRIMABLE (i-nèks-pri-mâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut exprimer par des paroles.

INEXPUGNABLE (i-nèks-pu-gnâ-blę) *adj.* Dont on ne peut s'emparer.

INEXTENSIBILITÉ (i-nèks-tan-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inextensible.

INEXTENSIBLE (i-nèks-tan-si-blę) *adj.* Qui ne peut être étendu.

INEXTINGUIBLE (i-nèks-tin-gu-i-blẹ) *adj.* Que rien ne peut éteindre.

INEXTRICABLE (i-nèks-tri-kâ-blẹ) *adj.* Qui ne peut être démêlé.

INFAILLIBILISTE (in-fâ-yi-bi-lis-tẹ) *s. m.* Partisan de l'infaillibilité du pape.

INFAILLIBILITÉ (in-fâ-yi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est infaillible.

INFAILLIBLE (in-fâ-yi-blẹ) *adj.* Qui ne peut commettre d'erreur.

INFAILLIBLEMENT (in-fâ-yi-blẹ-man) *adv.* D'une manière infaillible.

INFAISABLE (in-fẹ-zâ-blẹ) *adj.* Qui n'est pas faisable.

INFAMANT, E (in-fâ-man, tẹ) *adj.* Qui porte infamie.

INFAMATION (in-fâ-mâ-sion) *s. f.* Note d'infamie ; flétrissure.

INFÂME (in-fâ-mẹ) *adj.* Flétri par l'opinion ; honteux ; déshonorant.

INFAMIE (in-fâ-mi) *s. f.* Caractère de ce qui est infâme.

INFANT, E (in-fan, tẹ) *s. m.* et *f.* Nom donné aux princes et princesses puînés en Espagne et en Portugal.

INFANTERIE (in-fan-tẹ-ri) *s. f.* L'ensemble des troupes qui marchent et combattent à pied.

INFANTICIDE (in-fan-ti-si-dẹ) *s. m.* Meurtre d'un enfant nouveau-né.

INFATIGABLE (in-fâ-ti-gâ-blẹ) *adj.* Qui ne se fatigue pas.

INFATIGABLEMENT (in-fâ-ti-gâ-blẹ-man) *adv.* D'une manière infatigable.

INFATUATION (in-fâ-tuâ-sion) *s. f.* Caractère d'une personne infatuée.

INFATUER (in-fâ-tué) *v. tr.* Donner une prévention folle pour une personne ou pour une chose.

INFÉCOND, E (in-fé-kon, dẹ) *adj.* Qui n'est pas fécond ; stérile.

INFÉCONDITÉ (in-fé-kon-di-té) *s. f.* Manque de fécondité dans les animaux ou les végétaux.

INFECT, E (in-fèkt, fèk-tẹ) *adj.* Qui répand des exhalaisons malfaisantes.

INFECTANT, E (in-fèk-tan, tẹ) *adj.* Qui produit l'infection.

INFECTER (in-fèk-té) *v. tr.* Imprégner de germes malfaisants.

INFECTION (in-fèk-sion) *s. f.* Action d'infecter ; de produire une odeur corrompue et malfaisante.

INFÉODATION (in-fé-ô-dâ-sion) *s. f.* Action d'inféoder.

INFÉODER (in-fé-ô-dé) *v. tr.* Donner une terre pour être tenue en fief.

INFÉRER (in-fé-ré) *v. tr.* Tirer une conséquence ; conclure.

INFÉRIEUR, E (in-fé-riẹ.r, riẹ.rẹ) *adj.* Qui est au-dessous, en bas. *S. m* Qui est au-dessous en rang, en dignité.

INFÉRIEUREMENT (in-fé-riẹ-rẹ-man) *adv.* D'une manière inférieure.

INFÉRIORITÉ (in-fé-rio-ri-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inférieur.

INFERNAL, E, AUX (in-fèr-nâl, nâ-lẹ, nô) *adj.* Qui appartient à l'enfer.

INFERNALEMENT (in-fèr-nâ-lẹ-man) *adv.* D'une manière infernale.

INFERTILE (in-fèr-ti-lẹ) *adj.* Qui n'est pas fertile ; qui est stérile.

INFERTILITÉ (in-fèr-ti-li-té) *s. f.* État de ce qui est infertile.

INFESTER (in-fès-té) *v. tr.* Ravager par des courses hostiles.

INFIDÈLE (in-fi-dè-lẹ) Qui n'est pas fidèle.

INFIDÈLEMENT (in-fi-dè-lẹ-man) *adv.* D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ (in-fi-dé-li-té) *s. f.* Manque de fidélité.

INFILTRATION (in-fil-trâ-sion) *s. f.* Action de s'infiltrer.

INFILTRER (S') (in-fil-tré) *v. pr.* S'insinuer dans les pores d'un solide ; pénétrer dans l'esprit.

INFIME (in-fi-mẹ) *adj.* Qui est au dernier rang ; au plus bas degré.

INFINI, E (in-fi-ni) *adj.* Qui n'a point de fin ; qui ne finit point.

INFINIMENT (in-fi-ni-man) *adv.* D'une manière infinie.

INFINITÉ (in-fi-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est infini.

INFINITÉSIMAL, E, AUX (in-fi-ni-té-zi-mâl, mâ-le, mô) *adj.* Relatif aux quantités infiniment petites.

INFINITIF (in-fi-ni-tif) *adj.* Qui exprime l'action du verbe d'une manière indéterminée.

INFIRMATIF, IVE (in-fir-mâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui rend nul, qui infirme.

INFIRMATION (in-fir-mâ-siôn) *s. f.* Action d'infirmer.

INFIRME (in-fir-mẹ) *adj.* et *s.* Qui est atteint d'une infirmité.

INFIRMER (in-fir-mé) *v. tr.* Invalider ; déclarer nul.

INFIRMERIE (in-fir-mę-ri) *s. f.* Local destiné aux malades dans un couvent, un collége, etc.

INFIRMIER, IÈRE (in-fir-mié, miè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soigne les malades dans une infirmerie.

INFIRMITÉ (in-fir-mi-té) *s. f.* Défaut de force ; maladie habituelle.

INFLAMMABILITÉ (in-flâ-mâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inflammable.

INFLAMMABLE (in-flâ-mâ-blę) *adj.* Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION (in-flâ-mâ-sion) *s. f.* Action par laquelle une matière combustible s'enflamme.

INFLAMMATOIRE (in-flâ-mâ-toâ-rę) *adj.* Caractérisé par l'inflammation.

INFLÉCHIR (in-flé-chir) *v. tr.* Fléchir insensiblement.

INFLEXIBILITÉ (in-flèk-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inflexible.

INFLEXIBLE (in-flèk-si-blę) *adj.* Qu'on ne peut faire fléchir dans ses volontés.

INFLEXIBLEMENT (in-flèk-si-blę-man) *adv.* D'une manière inflexible.

INFLEXION (in-flèk-sion) *s. f.* Action d'infléchir ; changement de ton, d'accent, en parlant ou en chantant.

INFLIGER (in-fli-jé) *v. tr.* Appliquer une peine.

INFLORESCENCE (in-flor-ès-san-sę) *s. f.* Disposition de la fleur sur sa tige.

INFLUENCE (in-flu-an-sę) *s. f.* Action qu'une personne, une chose, exerce sur une autre.

INFLUENCER (in-flu-an-sé) *v. tr.* Soumettre à son influence.

INFLUENT, E (in-flu-an, tę) *adj.* Qui a de l'influence, de l'autorité.

INFLUER (in-flu-é) *v. int.* Exercer sur une personne, une chose, une action de nature à la modifier.

INFLUX (in-flu) *s. m.* Mouvement de certains fluides pénétrant dans quelque corps.

IN-FOLIO (in-fô-liô) *adj.* Dont la feuille d'impression est pliée en deux.

INFORMATION (in-for-mâ-sion) *s. f.* Instruction d'une affaire criminelle ; renseignements sur quelqu'un.

INFORME (in-for-mę) *adj.* Dont la forme est mal déterminée.

INFORMÉ (in-for-mé) *s. m.* Information judicaire.

INFORMER (in-for-mé) *v. tr.* Mettre au courant de quelque chose ; faire une enquête.

INFORTUNE (in-for-tu-nę) *s. f.* Adversité ; revers de fortune.

INFORTUNÉ, E (in-for-tu-né) *adj.* Qui a mauvaise fortune.

INFRACTEUR (in-frâk-tę.r) *s. m.* Celui qui enfreint.

INFRACTION (in-frâk-sion) *s. f.* Violation d'un engagement, d'une loi, etc.

INFRANCHISSABLE (in-fran-chi-sâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut franchir.

INFRÉQUENTÉ, E (in-fré-kan-té) *adj.* Qui n'est pas fréquenté.

INFRUCTUEUSEMENT (in-fruk-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière infructueuse.

INFRUCTUEUX, EUSE (in-fruk-tueu, zę) *adj.* Qui n'est pas fructueux.

INFUS, E (in-fu, zę) *adj.* Qu'on n'a point acquis ; qui a été donné par la nature.

INFUSER (in-fu-zé) *v. tr.* Faire pénétrer un liquide dans quelque chose.

INFUSIBLE (in-fu-zi-blę) *adj.* Qu'on ne peut fondre.

INFUSION (in-fu-zion) *s. f.* Action d'infuser.

INFUSOIRE (in-fu-zoâ-rę) *s. m.* Animalcule qui se développe dans les liquides.

INGAMBE (in-gan-bę) *adj.* Qui a les jambes lestes ; alerte.

INGÉNIER (S') (in-jé-nié) *v. pr.* Se travailler l'esprit pour arriver à quelque chose.

INGÉNIEUR (in-jé-nię.r) *s. m.* Celui qui construit des machines, conduit des travaux publics.

INGÉNIEUSEMENT (in-jé-nieu-zę-man) *adv.* D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE (in-jé-nieu, zę) *adj.* Qui a de l'invention, de l'adresse.

INGÉNIOSITÉ (in-jé-niô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est ingénieux.

INGÉNU, E (in-jé-nu) *adj.* Qui a une innocente franchise.

INGÉNUITÉ (in-jé-nui-té) *s. f.* Naïveté ; simplicité.

INGÉNUMENT (in-jé-nu-man) *adv.* D'une manière ingénue.

INGÉRENCE (in-jé-ran-sę) *s. f.* Action de s'ingérer.

INGÉRER (in-jé-ré) *v. tr.* Introduire dans l'estomac. **S'ingérer,** *v. pr.* S'introduire indûment.

INGESTION (in-jès-tion) *s. f.* Action d'introduire dans l'estomac.

INGOUVERNABLE (in-gou-vèr-nâ-blę) *adj.* Qui ne peut être gouverné.

INGRAT, E (in-grâ, tę) *adj.* Qui n'est pas reconnaissant.

INGRATITUDE (in-grâ-ti-tu-dę) *s. f.* Caractère de ce qui est ingrat.

INGRÉDIENT (in-gré-dian) *s. m.* Ce qui entre dans la composition d'un mélange, d'une préparation.

INGUÉRISSABLE (in-gé-ri-sâ-blę) *adj.* Qui n'est pas guérissable.

INGUINAL, E, AUX (in-gui-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui appartient à l'aine.

INGURGITATION (in-gur-ji-tâ-sion) *s. f.* Action d'ingurgiter.

INGURGITER (in-gur-ji-té) *v. tr.* Avaler d'une manière avide ; engloutir.

INHABILE (i-nâ-bi-lę) *adj.* Qui n'a pas d'habileté.

INHABILEMENT (i-nâ-bi-lę-man) *adv.* D'une manière inhabile.

INHABILETÉ (i-nâ-bi-lę-té) *s. f.* Manque d'habileté.

INHABILITÉ (i-nâ-bi-li-té) *s. f.* État de celui qui n'a pas la capacité requise pour un acte.

INHABITABLE (i-nâ-bi-tâ-blę) *adj.* Qui n'est pas habitable.

INHABITÉ, E (i-nâ-bi-té) *adj.* Qui n'est pas habité.

INHALATION (i-nâ-lâ-sion) *s. f.* Action d'absorber des vapeurs, des gaz.

INHALER (i-nâ-lé) *v. tr.* Aspirer ; absorber par inspiration.

INHÉRENCE (i-né-ran-sę) *s. f.* État de ce qui est inhérent.

INHÉRENT, E (i-né-ran, tę) *adj.* Qui tient profondément à l'être d'une personne ou d'une chose.

INHIBER (i-ni-bé) *v. tr.* Prohiber ; mettre opposition à.

INHIBITION (i-ni-bi-sion) *s. f.* Action d'inhiber ; défendre.

INHOSPITALIER, IÈRE (i-nôs-pi-tâ-lié, liè-rę) *adj.* Qui n'est point hospitalier.

INHOSPITALITÉ (i-nôs-pi-tâ-li-té) *s. f.* Refus d'accueillir les étrangers.

INHUMAIN, E (i-nu-min, mè-nę) *adj.* Qui est sans humanité ; sans pitié.

INHUMAINEMENT (i-nu-mè-nę-man) *adv.* D'une manière inhumaine.

INHUMANITÉ (i-nu-mâ-ni-té) *s. f.* Manque d'humanité.

INHUMATION (i-nu-mâ-sion) *s. f.* Action d'inhumer.

INHUMER (i-nu-mé) *v. tr.* Mettre en terre un corps humain avec les cérémonies d'usage.

INIMAGINABLE (i-ni-mâ-ji-nâ-blę) *adj.* Qui dépasse ce qu'on peut imaginer.

INIMITABLE (i-ni-mi-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne saurait imiter.

INIMITIÉ (i-ni-mi-tié) *s. f.* Sentiment hostile ; aversion ; rancune.

ININTELLIGEMMENT (i-nin-tèl-li-ja-man) *adv.* D'une manière inintelligente.

ININTELLIGENCE (i-nin-tèl-li-jan-sę) *s. f.* Manque d'intelligence.

ININTELLIGENT, E (i-nin-tèl-li-jan, tę) *adj.* Qui n'est pas intelligent.

ININTELLIGIBLE (i-nin-tèl-li-ji-blę) *adj.* Qui n'est pas intelligible.

ININTELLIGIBLEMENT (i-nin-tèl-li-ji-blę-man) *adv.* D'une manière inintelligible.

ININTERROMPU, E (i-nin-tè-ron-pu) *adj.* Qui n'est pas interrompu.

INIQUE (i-ni-kę) *adj.* Qui manque à l'équité.

INIQUEMENT (i-ni-kę-man) *adv.* D'une manière inique.

INIQUITÉ (i-ni-ki-té) *s. f.* Manque d'équité ; acte contraire à l'équité.

INITIAL, E (i-ni-siâl, siâ-lę) *adj.* Qui commence ; qui se trouve au début.

INITIATEUR, TRICE (i-ni-siâ-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui initie.

INITIATION (i-ni-siâ-sion) *s. f.* Action d'initier.

INITIATIVE (i-ni-sià-ti-vǝ) *s. f.* Action de celui qui entame le premier quelque affaire.

INITIÉ, E (i-ni-sié) *adj.* et *s.* Qui a été admis ou mis au fait.

INITIER (i-ni-sié) *v. tr.* Enseigner les difficultés d'une science, d'un art, d'une profession.

INJECTÉ, E (in-jèk-té) *adj.* Coloré en rouge par l'afflux du sang dans les capillaires veineux.

INJECTER (in-jèk-té) *v. tr.* Remplir d'un liquide qu'on lance.

INJECTEUR (in-jèk-teu.r) *s. m.* Appareil pour opérer l'injection des liquides.

INJECTION (in-jèk-sion) *s. f.* Action d'injecter.

INJONCTION (in-jonk-sion) *s. f.* Action d'enjoindre ; commandement.

INJOUABLE (in-jouà-blǝ) *adj.* Qui ne peut être joué.

INJURE (in-ju-rǝ) *s. f.* Outrage, ou de fait, ou de parole, ou par écrit.

INJURIER (in-ju-rié) *v. tr.* Charger quelqu'un d'injures, d'outrages.

INJURIEUSEMENT (in-ju-rieu-zǝ-man) *adv.* D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE (in-ju-rieu, zǝ) *adj.* Offensant ; outrageant.

INJUSTE (in-jus-tǝ) *adj.* Contraire à la justice, à l'équité.

INJUSTEMENT (in-jus-tǝ-man) *adv.* D'une manière injuste.

INJUSTICE (in-jus-ti-sǝ) *s. f.* Manque de justice.

INJUSTIFIABLE (in-jus-ti-fià-blǝ) *adj.* Qu'on ne peut justifier.

INNAVIGABLE (i-nnà-vi-gà-blǝ) *adj.* Qui n'est pas navigable.

INNÉ, E (i-nné) *adj.* Qui est né avec nous ; que nous apportons en naissant.

INNERVATION (i-nnèr-vâ-sion) *s. f.* État d'activité des éléments nerveux.

INNOCEMMENT (i-nô-sà-man) *adv.* D'une manière innocente.

INNOCENCE (i-nô-san-sǝ) *s. f.* État de celui qui n'a pas fait le mal.

INNOCENT, E (i-nô-san, tǝ) *adj.* Qui ne fait point de mal ; qui n'est pas coupable.

INNOCENTER (i-nô-san-té) *v. tr.* Déclarer quelqu'un innocent.

INNOCUITÉ (i-nnô-kui-té) *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE (i-nnon-brà-blǝ) *adj.* Qu'on ne peut compter.

INNOMBRABLEMENT (i-nnon-brà-blǝ-man) *adv.* D'une manière innombrable.

INNOMÉ, E (i-nnô-mé) *adj.* Qui n'a pas de nom spécial.

INNOMMÉ (i-nnô-mi-né) *adj.* Qui n'a pas de nom particulier.

INNOVATEUR, TRICE (i-nnô-và-teu.r, tri-sǝ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui innove.

INNOVATION (i-nnô-vâ-sion) *s. f.* Action d'innover.

INNOVER (i-nnô-vé) *v. tr.* Introduire quelque chose de nouveau dans une chose établie.

INOBSERVANCE (i-nôb-sèr-van-sǝ) *s. f.* Manque à observer les prescriptions religieuses, morales, etc.

INOBSERVATION (i-nôb-sèr-vâ-sion) *s. f.* Action de ne pas observer.

INOBSERVÉ, E (i-nôb-sèr-vé) *adj.* Qui n'a pas été observé.

INOCCUPÉ, E (i-nô-ku-pé) *adj.* Qui n'est pas occupé.

IN-OCTAVO (i-nôk-tà-vô) *adj.* Dont la feuille pliée en huit forme seize pages.

INOCULATEUR, TRICE (i-nô-ku-là-teu.r, tri-sǝ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique l'inoculation.

INOCULATION (i-nô-ku-lâ-sion) *s. f.* Communication artificielle de la petite vérole.

INOCULER (i-nô-ku-lé) *v. tr.* Communiquer artificiellement le virus d'une maladie comme préservatif.

INODORE (i-nô-dor-ǝ) *adj.* Qui n'a pas d'odeur.

INOFFENSIF, IVE (i-nô-fan-sif, si-vǝ) *adj.* Qui ne peut faire de mal.

INOFFENSIVEMENT (i-nô-fan-si-vǝ-man) *adv.* D'une manière inoffensive.

INOFFICIEUX, EUSE (i-nô-fi-sieu, zǝ) *adj.* Se dit d'un testament où l'héritier légitime est déshérité sans cause.

INOFFICIOSITÉ (i-nô-fi-sio-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inofficieux.

INONDATION (i-non-dâ-sion) *s. f.* Action d'inonder.

INONDER (i-non-dé) *v. tr.* Couvrir d'eau; submerger; remplir; déborder, envahir.

INOPINÉ, E (i-nô-pi-né) *adj.* Qui arrive sans qu'on y ait songé.

INOPINÉMENT (i-nô-pi-né-man) *adv.* D'une manière inopinée.

INOPPORTUN, E (i-nô-por-tun, u-nę) *adj.* Qui n'est pas opportun.

INOPPORTUNITÉ (i-nô-por-tu-ni-té) *s. f.* Caractère inopportun d'une chose.

INORGANIQUE (i-nor-gâ-ni-kę) *adj.* Qui n'est point organisé.

INOUÏ, E (i-nou-i) *adj.* Qu'on n'a jamais ouï; qui est sans exemple.

INOXYDABLE (i-nôk-si-dâ-blę) *adj.* Qui n'est pas sujet à s'oxyder.

IN-PETTO (i-npèt-tô) *loc. adv.* Dans l'intérieur du cœur; en secret.

IN-PLANO (in-plâ-nô) *adj.* Dont la feuille n'est pas pliée.

INQUALIFIABLE (in-kâ-li-fiâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut qualifier.

IN-QUARTO (in-kouàr-tô) *adj.* Dont la feuille pliée en quatre feuillets, forme huit pages.

INQUIET, ÈTE (in-kiè, tę) *adj.* Qui a de l'inquiétude.

INQUIÉTANT, E (in-kié-tan, tę) *adj* Qui donne de l'inquiétude.

INQUIÉTER (in-kié-té) *v. tr.* Rendre inquiet.

INQUIÉTUDE (in-kié-tu-dę) *s. f.* État de celui qui est inquiet; trouble; agitation.

INQUISITEUR (in-ki-zi-tę.r) *s. m.* Juge du tribunal de l'inquisition.

INQUISITION (in-ki-zi-sion) *s. f.* Ne se dit que d'une recherche rigoureuse où il entre un peu d'arbitraire.

INQUISITORIAL, E, AUX, (in-ki-zi-tor-iâl, iâ-lę, iô) *adj.* Qui a le caractère d'une recherche vexatoire.

INSAISISSABLE (in-sè-zi-sâ-blę) *adj.* Qui ne peut être saisi.

INSALUBRE (in-sâ-lu-brę) *adj.* Qui n'est pas salubre.

INSALUBREMENT (in-sâ-lu-brę-man) *adv.* D'une manière insalubre.

INSANITÉ (in-sâ-ni-té) *s. f.* Absence de raison, de bon sens.

INSATIABILITÉ (in-sâ-siâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est insatiable.

INSATIABLE (in-sâ-siâ-blę) *adj.* Qui ne peut être rassasié.

INSATIABLEMENT (in-sâ-siâ-blę-man) *adv.* D'une manière insatiable.

INSCIEMMENT (in-siâ-man) *adv.* Sans savoir; involontairement.

INSCRIPTION (ins-krip-sion) *s. f.* Action d'inscrire.

INSCRIRE (ins-kri-rę) *v. tr.* Graver sur la pierre; le marbre; noter sur un registre.

INSCRUTABLE (ins-kru-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut pénétrer; scruter.

INSÉCABLE (in-sé-kâ-blę) *adj.* Qui ne peut être coupé.

INSECTE (in-sèk-tę) *s. m.* Petit animal invertébré, de la classe des articulés.

INSECTICIDE (in-sèk-ti-si-dę) *adj.* Qui tue les insectes.

INSECTIVORE (in-sèk-ti-vo-rę) *adj.* Qui se nourrit d'insectes.

IN-SEIZE (in-sè-zę) *adj.* Dont la feuille pliée en seize feuillets, forme trente-deux pages.

INSENSÉ, E (in-san-sé) *adj.* Qui a perdu le sens, la raison.

INSENSIBILISATEUR (in-san-si-bi-li-zâ-tę.r) *s. m.* Ce qui produit l'insensibilité.

INSENSIBILITÉ (in-san-si-bi-li-té) *s. f.* Absence de sensibilité.

INSENSIBLE (in-san-si-blę) *adj.* Qui n'est point doué de sensibilité.

INSENSIBLEMENT (in-san-si-blę-man) *adv.* D'une manière insensible.

INSÉPARABLE (in-sé-pâ-râ-blę) *adj.* Qui ne peut être séparé.

INSÉPARABLEMENT (in-sé-pâ-râ-blę-man) *adv.* D'une manière inséparable.

INSÉRER (in-sé-ré) *v. tr.* Mettre dans; ajouter; introduire.

INSERMENTÉ, E (in-sèr-man-té) *adj.* Qui n'a pas fait de serment.

INSERTION (in-sèr-sion) *s. f.* Action d'insérer; résultat de cette action.

INSIDIEUSEMENT (in-si-dieu-zę-man) *adv.* D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE (in-si-dieu, zę) *adj.* Qui tend à faire tomber dans un piège.

INSIGNE (in-si-gnę) *s. m.* Marque distinctive de la dignité, du rang d'une personne.

INSIGNIFIANCE (in-si-gni-fi-an-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, E (in-si-gni-fian, tę) *adj.* Qui ne signifie rien.

INSINUANT, E (in-si-nuan, tę) *adj.* Qui s'insinue.

INSINUATION (in-si-nuâ-sion) *s. f.* Action de s'insinuer.

INSINUER (in-si-nué) *v. tr.* Introduire quelque chose doucement, par degrés.

INSIPIDE (in-si-pi-dę) *adj.* Qui rebute l'esprit par sa fadeur.

INSIPIDEMENT (in-si-pi-dę-man) *adv.* D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ (in-si-pi-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est insipide.

INSISTANCE (in-sis-tan-sę) *s. f.* Action d'insister.

INSISTER (in-sis-té) *v. int.* Appuyer avec force sur une chose.

INSOCIABILITÉ (in-sô-siâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de celui qui est insociable.

INSOCIABLE (in-sô-siâ-blę) *adj.* Qui n'est pas sociable.

INSOLATION (in-sô-lâ-sion) *s. f.* Maladie cérébrale produite par un coup de soleil.

INSOLEMMENT (in-sô-lâ-man) *adv.* D'une manière insolente.

INSOLENCE (in-sô-lan-sę) *s. f.* Manque de respect injurieux.

INSOLENT, E (in-sô-lan, tę) *adj.* Qui montre une audace coupable.

INSOLER (in-sô-lé) *v. tr.* Exposer au soleil.

INSOLITE (in-sô-li-tę) *adj.* Qui est contraire à l'usage.

INSOLUBILITÉ (in-sô-lu-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE (in-sô-lu-blę) *adj.* Qui ne peut se dissoudre; qui ne peut être résolu.

INSOLVABILITÉ (in-sôl-vâ-bi-li-té) *s. f.* Etat de ce qui est insolvable.

INSOLVABLE (in-sôl-vâ-blę) *adj.* Qui ne peut payer ce qu'il doit.

INSOMNIE (in-sôm-ni) *s. f.* Etat de celui qui ne peut dormir.

INSONDABLE (in-son-dâ-blę) *adj.* Q'on ne peut sonder.

INSOUCIAMMENT (in-sou-siâ-man) *adv.* D'une manière insouciante.

INSOUCIANT, E (in-sou-sian, tę) *adj.* Qui ne prend pas souci des choses.

INSOUCIEUX, EUSE (in-sou-sieu, zę) *adj.* Qui n'a pas de souci.

INSOUMIS, E (in-sou-mi, zę) *adj.* Qui n'est pas soumis.

INSOUMISSION (in-sou-mi-sion) *s. f.* Manque de soumission.

INSOUTENABLE (in-sou-tę-nâ-blę) *adj.* Qui n'est pas soutenable.

INSPECTER (ins-pèk-té) *v. tr.* Examiner avec une mission spéciale d'une autorité supérieure.

INSPECTEUR, TRICE (ins-pèk-tę-r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé d'inspecter.

INSPECTION (ins-pèk-sion) *s. f.* Action d'inspecter.

INSPIRATEUR, TRICE (ins-pi-râ-tę-r, tri-sę) *adj.* Qui donne l'inspiration de l'esprit.

INSPIRATION (ins-pi-râ-sion) *s. f.* Action d'inspirer une pensée, une résolution, etc.

INSPIRÉ, E (ins-pi-ré) *adj.* Qui est saisi d'enthousiasme, d'inspiration.

INSPIRER (ins-pi-ré) *v. tr.* Faire naître dans le cœur, dans l'esprit, quelque mouvement; quelque dessein.

INSTABILITÉ (ins-tâ-bi-li-té) *s. f.* Manque de stabilité.

INSTABLE (ins-tâ-blę) *adj.* Qui n'est pas stable.

INSTABLEMENT (ins-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière instable.

INSTALLATION (ins-tâ-lâ-sion) *s. f.* Action d'installer.

INSTALLER (ins-tâ-lé) *v. tr.* Etablir quelqu'un dans la demeure, le lieu qui lui est destiné.

INSTAMMENT (ins-tâ-man) *adv.* D'une manière instante.

INSTANCE (ins-tan-sę) *s. f.* Sollicitation pressante.

INSTANT, E (ins-tan, tę) *adj.* Qui presse vivement.

INSTANT (ins-tan) *s. m.* Court espace de temps immédiat.

INSTANTANÉ, E (ins-tan-tâ-né) *adj.* Dont le cliché est pris en un instant.

INSTANTANÉITÉ (ins-tan-tâ-né-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT (ins-tan-tâ-né-man) *adv.* D'une manière instantanée.

INSTAR (à l') (ins-târ) *loc. adv.* A la manière de.

INSTAURATION (ins-tor-â-sion) *s. f.* Action de rétablir une chose dans son premier état.

INSTAURER (ins-tor-é) *v. tr.* Rétablir : remettre dans l'état primitif.

INSTIGATEUR, TRICE (ins-ti-gâ-te.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui instigue.

INSTIGATION (ins-ti-gâ-sion) *s. f.* Action d'instiguer.

INSTIGUER (ins-ti-gé) *v. tr.* Pousser, inciter à faire quelque chose.

INSTILLATION (ins-til-lâ-sion) *s. f.* Action d'instiller.

INSTILLER (ins-til-lé) *v. tr.* Verser goutte à goutte.

INSTINCT (ins-tin) *s. m.* Sentiment et détermination spontanés qui ne sont pas la conséquence de la réflexion.

INSTINCTIF, IVE (ins-tink-tif, ti-ve) *adj.* Qui vient de l'instinct.

INSTINCTIVEMENT (ins-tink-ti-ve-man) *adv.* D'une manière instinctive.

INSTITUER (ins-ti-tué) *v. tr.* Etablir d'une manière durable.

INSTITUT (ins-ti-tu) *s. m.* Corps constitué de gens de lettres, de savants, d'artistes, etc.

INSTITUTEUR, TRICE (ins-ti-tu-te.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Personne qui tient une école pour la jeunesse.

INSTITUTION (ins-ti-tu-sion) *s. f.* Maison d'éducation.

INSTRUCTEUR (ins-truk-te.r) *adj.* Qui instruit les jeunes soldats dans le maniement des armes.

INSTRUCTIF, IVE (ins truk-tif, ti-ve) *adj.* Qui instruit.

INSTRUCTION (ins-truk sion) *s. f.* Action d'instruire, de former l'esprit.

INSTRUIRE (ins-trui-re) *v. tr.* Former l'esprit de quelqu'un par des leçons, des préceptes, etc.

INSTRUIT, E (ins-trui, te) *adj.* Qui a de l'instruction.

INSTRUMENT (ins-tru-man) *s. m.* Tout ce qui sert à faire quelque chose ; outil ; machine qui rend des sons.

INSTRUMENTAIRE (ins-tru-man-tè-re) *adj.* et *s.* Qui instrumente.

INSTRUMENTAL, E (ins-tru-man-tâl, tâ-le) *adj.* Qui est exécuté par des instruments.

INSTRUMENTATION (ins-tru-man-tâ-sion) *s. f.* Action d'instrumenter.

INSTRUMENTER (ins-tru-man-té) *v. int.* Dresser des contrats, des procès verbaux et autres actes.

INSTRUMENTISTE (ins-tru-mân-tis-te) *s. m.* Celui qui joue d'un instrument.

INSU (in-su) *s. m.* Ignorance où on laisse quelqu'un d'un fait qu'il a intérêt à connaître.

INSUBMERSIBILITÉ (in-sub-mèr-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE (in-sub-mèr-si-ble) *adj.* Qui ne peut être submergé.

INSUBORDINATION (in-su-bor-di-nâ-sion) *s. f.* Manque de subordination.

INSUBORDONNÉ, E (in-su-bor-do-né) *adj.* Qui n'est pas subordonné.

INSUCCÈS (in-suk-sè) *s. m.* Manque de succès.

INSUFFISAMMENT (in-su-fi-zâ-man) *adv.* D'une manière insuffisante.

INSUFFISANT, E (in-su-fi-zan, te) *adj.* Qui ne suffit pas.

INSUFFLATION (in-su-flâ-sion) *s. f.* Action d'insuffler.

INSUFFLER (in-su-flé) *v. tr.* Souffler dans ; gonfler en soufflant.

INSULAIRE (in-su-lè-re) *adj.* et *s.* Qui habite une île.

INSULTANT, E (in-sul-tân, te) *adj.* Qui constitue une insulte.

INSULTE (in-sul-te) *s. f.* Affront ; injure ; offense.

INSULTÉ, E (in-sul-té) *adj.* Qui a reçu une offense.

INSULTER (in-sul-té) *v. tr.* Offenser d'une manière outrageante.

INSULTEUR (in-sul-te.r) *s. m.* Qui a l'habitude d'insulter.

INSUPPORTABLE (in-su-por-tâ-ble) *adj.* Qu'on ne peut supporter.

INSUPPORTABLEMENT (in-su-por-tâ-ble-man) *adv.* D'une manière insupportable.

INSURGÉ, E (in-sur-jé) *adj.* Qui s'est soulevé ; qui s'est révolté.

INSURGER (S') (in-sur-jé) *v. pr.*

Se soulever contre l'autorité, contre le gouvernement.

INSURMONTABLE (in-sur-mon-tâ-blę) *adj.* Qu'on ne peut surmonter.

INSURRECTION (in-sur-rèk-sion) *s. f.* Action de s'insurger.

INSURRECTIONNEL, ELLE (in-sur-rèk-sio-nèl, lę) *adj.* Qui appartient à l'insurrection.

INTACT, E (in-tàkt, tàk-tę) *adj.* Qui n'a pas été touché, endommagé.

INTACTILE (in-tàk-ti-lę) *adj.* Qui échappe au sens du tact.

INTAILLE (in-tâ-yę) *s. f.* Pierre dure gravée en creux.

INTANGIBLE (in-tan-ji-blę) *adj.* Qu'on ne peut toucher.

INTARISSABLE (in-tâ-ri-sâ-blę) *adj.* Qui ne peut être tari, épuisé.

INTARISSABLEMENT (in-tâ-ri-sâ-blę-man) *adv.* D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ (in-té-grâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère d'une grandeur intégrale.

INTÉGRABLE (in-té-grâ-blę) *adj.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E (in-té-grâl, grâ-lę) *adj.* Dont le total ne subit aucune di-[redacted]

INTÉGRALEMENT (in-té-grâ-lę-man) *adv.* D'une manière intégrale.

INTÉGRALITÉ (in-té-grâ-li-té) *s. f.* État d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT, E (in-té-gran, tę) *adj.* Qui est nécessaire à l'intégrité du tout.

INTÉGRATION (in-té-grâ-sion) *s. f.* Action d'intégrer.

INTÈGRE (in-tè-grę) *adj.* Dont la probité est entière.

INTÈGREMENT (in-tè-grę-man) *adv.* D'une manière intègre.

INTÉGRER (in-té-gré) *v. tr.* Remonter d'une différentielle à son intégrale.

INTÉGRITÉ (in-té-gri-té) *s. f.* État d'une chose qui est dans son entier.

INTELLECT (in-tèl-lèkt) *s. m.* Faculté de concevoir.

INTELLECTIF, IVE (in-tèl-lèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui appartient à l'intellect.

INTELLECTUEL, ELLE (in-tèl-lèk-tuèl, lę) *adj.* Relatif à l'intelligence.

INTELLECTUELLEMENT (in-tèl-lèk-tuè-lę-man) *adv.* D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT (in-tèl-li-ja-man) *adv.* D'une façon intelligente.

INTELLIGENCE (in-tèl-li-jan-sę) *s. f.* Faculté de comprendre; connaissance; accord.

INTELLIGENT, E (in-tèl-li-jan, tę) *adj.* Qui a la faculté de connaître.

INTELLIGIBILITÉ (in-tèl-li-ji-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est intelligible.

INTELLIGIBLE (in-tèl-li-ji-blę) *adj.* Q[redacted]d ; qui appartient à l'intelligence.

INTELLIGIBLEMENT (in-tèl-li-ji-blę-man) *adv.* D'une manière intelligible.

INTEMPÉRANCE (in-tan-pé-ran-sę) *s. f.* Manque de tempérance.

INTEMPÉRANT, E (in-tan-pé-ran, tę) *adj.* Qui manque de modération dans le manger et le boire.

INTEMPÉRÉ, E (in-tan-pé-ré) *adj.* En qui le juste tempérament n'existe pas.

INTEMPÉRIE (in-tan-pé-ri) *s. f.* Dérèglement; désordre dans les conditions atmosphériques.

INTEMPESTIF, IVE (in-tan-pès-tif, ti-vę) *adj.* Qui se produit à contre-temps.

INTEMPESTIVEMENT (in-tan-pès-ti-vę-man) *adv.* D'une manière intem-[redacted].

INTENABLE (in-tę-nà-blę) *adj.* Qui n'est pas tenable.

INTENDANCE (in-tan-dan-sę) *s. f.* Direction; administration d'affaires.

INTENDANT, E (in-tan-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé de régir une maison.

[redacted] (in-tan-sę) *adj.* Dont l'action a une énergie extrême.

INTENSITÉ (in-tan-si-té) *s. f.* Degré d'activité ou d'énergie, d'une force, d'une puissance.

INTENTER (in-tan-té) *v. tr.* Diriger une accusation contre quelqu'un.

INTENTION (in-tan-sion) *s. f.* Acte de la volonté qui tend vers un but.

INTENTIONNÉ, E (in-tan-sio-né) *adj.* Qui a une certaine intention.

INTENTIONNEL, ELLE (in-tan-sio-nèl, lę) *adj.* Qui tient à l'intention.

INTENTIONNELLEMENT (in-tan-sio-nè-lę-man) *adv.* D'une manière intentionnelle.

INTERCADENCE (in-tèr-kâ-dan-sę) *s. f.* Pulsation anormale entre deux pulsations régulières.

INTERCADENT, E (in-tèr-kâ-dan, tę) *adj.* Qui offre des intercadences.

INTERCALAIRE (in-tèr-kâ-lè-rę) *adj.* Qui est intercalé.

INTERCALATION (in-tèr-kâ-lâ-sion) *s. f.* Action d'intercaler.

INTERCALER (in-tèr-kâ-lé) *v. tr.* Faire entrer après coup dans une série.

INTERCÉDER (in-tèr-sé-dé) *v. int.* Intervenir pour obtenir la grâce, le pardon de quelqu'un.

INTERCEPTER (in-tèr-sèp-té) *v. tr.* Arrêter au passage.

INTERCEPTION (in-tèr-sèp-sion) *s. f.* Action d'intercepter.

INTERCESSEUR (in-tèr-sè-sę.r) *s. m.* Celui qui intercède.

INTERCESSION (in-tèr-sè-sion) *s. f.* Action d'intercéder.

INTERCOSTAL, E, AUX (in-tèr-kòs-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Qui est situé entre les côtes.

INTERCURRENT, E (in-tèr-kur-ran, tę) *adj.* Qui survient au milieu d'un mal qu'il complique.

INTERCUTANÉ, E (in-tèr-ku-tâ-né) *adj.* Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION (in-tèr-dik-sion) *s. f.* Action d'interdire.

INTERDIRE (in-tèr-di-rę) *v. tr.* Défendre à quelqu'un l'usage de quelque chose.

INTERDIT (in-tèr-di) *s. m.* Acte d'interdiction.

INTÉRESSANT, E (in-té-rè-san, tę) *adj.* Qui inté[illegible]

INTÉRESSÉ, E (in-té-rè-sé) *adj.* Trop attaché à ses intérêts.

INTÉRESSER (in-té-rè-sé) *v. tr.* Faire prendre part à; émouvoir; importer; engager.

INTÉRÊT (in-té-rè) *s. m.* Ce qui intéresse; passion pour l'argent; sentiment de bienveillance; produit d'un capital.

INTERFÉRENCE (in-tèr-fé-ran-sę) *s. f.* Rencontre de rayons lumineux qui produit une diminution de la lumière.

INTERFÉRENT, E (in-tèr-fé-ran, tę) *adj.* Qui produit le phénomène de l'interférence.

INTERFOLIER (in-tèr-fô-lié) *v. tr.* Relier un livre en insérant des feuillets blancs.

INTÉRIEUR, E (in-té-rię.r, rię-rę) *adj.* Qui est au dedans. *S. m.* Le dedans; pensées secrètes.

INTÉRIEUREMENT (in-té-rię-rę-man) *adv.* Au dedans; à l'intérieur.

INTÉRIM (in-té-rim) *s. m.* Administration provisoire; l'entretemps.

INTÉRIMAIRE (in-té-ri-mè-rę) *adj.* Qui fait l'intérim.

INTÉRIMAT (in-té-ri-mâ) *s. m.* Etat d'un fonctionnaire exerçant par intérim.

INTERJECTIF, IVE (in-tèr-jèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui exprime l'interjection.

INTERJECTION (in-tèr-jèk-sion) *s. f.* Mot qui exprime l'exclamation; action d'interjeter appel.

INTERJETER (in-tèr-ję-té) *v. tr.* Appeler d'un jugement.

INTERLIGNE (in-tèr-li-gnę) *s. m.* Espace entre deux lignes écrites ou imprimées.

INTERLIGNER (in-tèr-li-gné) *v. tr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE (in-tèr-li-né-è-rę) *adj.* Qui est dans les interlignes.

INTERLOCUTEUR, TRICE (in-tèr-lô-ku-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Toute personne qui converse avec une autre.

INTERLOCUTION (in-tèr-lô-ku-sion) *s. f.* Discours qu'échangent les interlocuteurs.

INTERLOCUTOIRE (in-tèr-lô-ku-toâ-rę) *adj.* Jugement qui ordonne une requête, une instruction préalable.

INTERLOPE (in-tèr-lô-pę) *adj.* Où se réunit une société équivoque qui se livre à des jeux clandestins.

INTERLOQUER (in-tèr-lô-ké) *v. tr.* Embarrasser; rendre tout interdit.

INTERMÈDE (in-tèr-mè-dę) *s. m.* Danse, chant, entre les actes d'une pièce de théâtre.

INTERMÉDIAIRE (in-tèr-mé-diè-rẹ) *adj.* Qui est entre deux. *S. m.* Entremise; moyen; voie.

INTERMÉDIAT, E (in-tèr-mé-diâ, tẹ) *adj.* Le temps qui se trouve entre deux actions; entre deux termes.

INTERMINABLE (in-tèr-mi-nâ-blẹ) *adj.* Dont on ne voit pas le terme.

INTERMISSION (in-tèr-mi-sion) *s. f.* Interruption; discontinuation.

INTERMITTENCE (in-tèr-mit-tan-sẹ) *s. f.* Caractère de ce qui est intermittent.

INTERMITTENT, E (in-tèr-mit-tan, tẹ) *adj.* Qui discontinue et reprend par intervalles.

INTERMUSCULAIRE (in-tèr-mus-ku-lè-rẹ) *adj.* Qui est placé entre les muscles.

INTERNAT (in-tèr-nâ) *s. m.* Maison d'éducation où les élèves sont nourris et logés.

INTERNATIONAL, E, AUX (in-tèr-nâ-sio-nal, nâ-le, nô) *adj.* Qui a lieu de nation à nation.

INTERNE (in-tèr-nẹ) *adj.* Qui est au dedans; élève d'un internat; élève en médecine attaché à un hôpital.

INTERNEMENT (in-tèr-nẹ-man) *s. m.* Action d'interner.

INTERNER (in-tèr-né) *v. tr.* Obliger à résider dans une localité déterminée avec défense d'en sortir.

INTERNONCE (in-tèr-non-sẹ) *s. m.* Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un nonce.

INTERNONCIATURE (in-tèr-non-siâ-tu-rẹ) *s. f.* Office d'internonce.

INTEROSSEUX, EUSE (in-tèr-ô-seu, zẹ) *adj.* Qui est placé entre les os.

INTERPELLATEUR (in-tèr-pèl-lâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui interpelle.

INTERPELLATION (in-tèr-pèl-lâ-sion) *s. f.* Action d'interpeller.

INTERPELLER (in-tèr-pèl-lé) *v. tr.* Sommer quelqu'un de s'expliquer sur un fait.

INTERPOLATEUR (in-tèr-pô-lâ-tẹ.r) *s. m.* Celui qui fait une interpolation.

INTERPOLATION (in-tèr-pô-lâ-sion) *s. f.* Action d'interpoler.

INTERPOLER (in-tèr-pô-lé) *v. tr.* Insérer dans un texte une phrase qui n'en fait pas partie.

INTERPOSER (in-tèr-pô-zé) *v. tr.* Poser entre deux choses. *V. pr.* Intervenir comme médiateur.

INTERPOSITION (in-tèr-pô-zi-sion) *s. f.* Action d'interposer.

INTERPRÉTABLE (in-tèr-pré-tâ-blẹ) *adj.* Qui peut être interprété.

INTERPRÉTATEUR, TRICE (in-tèr-pré-tâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE (in-tèr-pré-tâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui sert à l'interprétation.

INTERPRÉTATION (in-tèr-pré-tâ-sion) *s. f.* Action d'interpréter.

INTERPRÈTE (in-tèr-prè-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui traduit un texte d'une langue dans une langue étrangère.

INTERPRÉTER (in-tèr-pré-té) *v. tr.* Expliquer ce qu'un texte présente d'obscur et d'ambigu.

INTERRÈGNE (in-tèr-rè-gnẹ) *s. m.* Intervalle pendant lequel il n'y a pas de roi, de chef dans un État.

INTERROGANT, ANTE (in-tè-rô-gan, tẹ) *adj.* Qui a la manie d'interroger.

INTERROGATEUR, TRICE (in-tè-rô-gâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui interroge.

INTERROGATIF, IVE (in-tè-rô-gâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui exprime l'interrogation.

INTERROGATION (in-tè-rô-gâ-sion) *s. f.* Action d'interroger.

INTERROGATIVEMENT (in-tè-rô-gâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière interrogative.

INTERROGATOIRE (in-tè-rô-gâ-toâ-rẹ) *s. m.* Questions posées par le juge et réponses faites par l'accusé.

INTERROGER (in-tè-rô-jé) *v. tr.* Questionner quelqu'un pour s'assurer de ses connaissances; consulter; examiner.

INTERROMPRE (in-tè-ron-prẹ) *v. tr.* Couper, rompre par la continuité d'une chose; arrêter; empêcher.

INTERROMPU, E (in-tè-ron-pu) *adj.* Arrêté; suspendu.

INTERRUPTEUR, TRICE (in-tè-rup-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui interrompt.

INTERRUPTION (in-tè-rup-sion) *s. f.*

Action d'interrompre celui qui parle.

INTERSECTION (in-tèr-sèk-sion) *s. f.* Rencontre de deux lignes, de deux solides qui se coupent.

INTERSTICE (in-tèr-sti-sę) *s. m.* Petit espace vide entre les parties d'un corps.

INTERTROPICAL, E, AUX (in-tèr-trô-pi-kàl, kà-lę, kô) *adj.* Situé entre les tropiques.

INTERVALLE (in-tèr-và-lę) *s. m.* Distance d'un lieu à un autre; distance d'un temps à un autre.

INTERVENANT, E (in-tèr-vę-nan, tę) *adj.* Qui intervient.

INTERVENIR (in-tèr-vę-nir) *v. int.* Prendre part à quelque chose.

INTERVENTION (in-tèr-van-sion) *s. f.* Action d'intervenir.

INTERVERSION (in-tèr-vèr-sion) *s. f.* Renversement d'ordre.

INTERVERTIR (in-tèr-vèr-tir) *v. tr.* Changer, en détournant, en renversant.

INTERVERTISSEMENT (in-tèr-vèr-ti-sę-man) *s. m.* Action d'intervertir.

INTERVIEW (in-tèr-viou) *s. m.* Visite à un personnage connu pour l'interroger sur sa vie, ses actes, ses idées, etc.

INTERWIEWER (in-tèr-viou-é) *v. tr.* Action de soumettre quelqu'un à un interview.

INTESTAT (in-tès-tà) *adj.* Qui n'a pas fait de testament.

INTESTIN (in-tès-tin) *s. m.* Viscère logé dans la cavité abdominale.

INTESTINAL, E, AUX (in-tès-ti-nàl, nà-lę, nô) *adj.* Qui appartient aux intestins.

INTIMATION (in-ti-mà-sion) *s. f.* Action d'intimer.

INTIME (in-ti-mę) *adj.* Qui est le plus au dedans et le plus essentiel; qui existe au fond de l'âme.

INTIMÉ, (in-ti-mé) *adj.* Qui est appelé en justice, particulièrement en appel.

INTIMEMENT (in-ti-mę-man) *adv.* D'une manière intime.

INTIMER (in-ti-mé) *v. tr.* Faire savoir; signifier avec autorité.

INTIMIDABLE (in-ti-mi-dà-blę) *adj.* Que l'on peut intimider.

INTIMIDATEUR, TRICE (in-ti-mi-dà-tęr, tri-sę) *adj.* Propre à intimider.

INTIMIDATION (in-ti-mi-dà-sion) *s. f.* Action d'intimider.

INTIMIDER (in-ti-mi-dé) *v. tr.* Donner de la timidité, de la crainte à quelqu'un.

INTIMITÉ (in-ti-mi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est intime.

INTITULÉ (in-ti-tu-lé) *s. m.* Formule usitée en tête d'une loi, d'un acte, d'un jugement.

INTITULER (in-ti-tu-lé) *v. tr.* Désigner par un titre.

INTOLÉRABLE (in-tô-lé-rà-blę) *adj.* Qui n'est pas tolérable.

INTOLÉRABLEMENT (in-tô-lé-rà-blę-man) *adv.* D'une manière intolérable.

INTOLÉRANCE (in-tô-lé-ran-sę) *s. f.* Manque de tolérance.

INTOLÉRANT, E (in-tô-lé-ran, tę) *adj.* Qui manque de tolérance.

INTOLÉRANTISME (in-tô-lé-ran-tis-mę) *s. m.* Doctrine des intolérants.

INTONATION (in-tô-nà-sion) *s. f.* Ton que prend la voix, en parlant, en lisant.

INTOXICATION (in-tòk-si-kà-sion) *s. f.* Absorption d'un toxique.

INTRADOS (in-trà-dô) *s. m.* La partie intérieure et concave d'une voûte.

INTRADUISIBLE (in-trà-dui-zi-blę) *adj.* Qu'on ne peut traduire.

INTRAITABLE (in-trè-tà-blę) *adj.* Avec qui on ne peut traiter.

INTRANSITIF, IVE (in-tran-zi-tif, ti-vę) *adj.* Qui ne passe point hors du sujet.

INTRANSITIVEMENT (in-tran-zi-ti-vę-man) *adv.* D'une manière intransitive.

IN-TRENTE-DEUX (in-tran-tę-deu) *adj.* Dont la feuille est pliée en trente-deux feuillets.

INTRÉPIDE (in-tré-pi-dę) *adj.* Qui va sans trembler au-devant du péril.

INTRÉPIDEMENT (in-tré-pi-dę-man) *adv.* D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ (in-tré-pi-di-té) *s. f.* Caractère de celui qui est intrépide.

INTRIGAILLER (in-tri-gà-yé) *v. int.* S'occuper d'intrigues petites et basses.

INTRIGAILLEUR, EUSE (in-tri-gâ-ye.r, yeu-ze) *s.* Celui, celle qui intrigaille.

INTRIGANT, E (in-tri-gan, te) *adj.* Qui se mêle de beaucoup d'intrigues.

INTRIGUE (in-tri-ge) *s. f.* Combinaison machinée pour faire réussir ce qu'on souhaite.

INTRIGUER (in-tri-gé) *v. tr.* Embarrasser ; inquiéter. *V. int.* Faire une intrigue, des intrigues.

INTRINSÈQUE (in-trin-sè-ke) *adj.* Qui est au dedans de quelque chose et qui lui est propre, essentiel.

INTRINSÈQUEMENT (in-trin-sè-ke-man) *adv.* D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE (in-trô-duk-te.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui introduit.

INTRODUCTIF, IVE (in-trô-duk-tif, ti-ve) *adj.* Qui sert à introduire, à commencer.

INTRODUCTION (in-trô-duk-sion) *s. f.* Action d'introduire.

INTRODUIRE (in-trô-dui-re) *v. tr.* Procurer l'admission de quelqu'un dans un lieu, dans une maison, une société.

INTROÏT (in-trô-it) *s. m.* Prière que dit le prêtre, à la messe, quand il est monté à l'autel.

INTROMISSION (in-trô-mi-sion) *s. f.* Action par laquelle on introduit un corps dans un autre.

INTRONISATION (in-trô-ni-zâ-sion) *s. f.* Action d'introniser.

INTRONISER (in-trô-ni-zé) *v. tr.* Établir souverainement ; placer solennellement un évêque sur son siège.

INTROUVABLE (in-trou-vâ-ble) *adj.* Qu'on ne peut trouver.

INTRUS, E (in-tru, ze) *adj.* et *s.* Celui qui s'introduit quelque part sans être invité.

INTRUSION (in-tru-zion) *s. f.* Action par laquelle on s'introduit sans droit dans une société, dans une fonction.

INTUITIF, IVE (in-tui-tif, ti-ve) *adj.* Caractérisé par l'intuition.

INTUITION (in-tui-sion) *s. f.* Intelligence rapide des choses ; connaissance immédiate.

INTUITIVEMENT (in-tui-ti-ve-man) *adv.* D'une manière intuitive.

INTUMESCENCE (in-tu-mès-san-se) *s. f.* Action par laquelle un corps s'enfle.

INTUMESCENT (in-tu-mès-san, te) *adj.* Qui se gonfle.

INTUSSUSCEPTION (in-tus-sus-sèp-sion) *s. f.* Introduction dans un corps organisé de matières qu'il absorbe et s'assimile.

INUSABLE (i-nu-zâ-ble) *adj.* Qui ne peut s'user.

INUSITÉ, E (i-nu-zi-té) *adj.* Qui n'est pas usité.

INUTILE (i-nu-ti-le) *adj.* Qui n'est pas utile.

INUTILEMENT (i-nu-ti-le-man) *adv.* D'une manière inutile.

INUTILISÉ, E (i-nu-ti-li-zé) *adj.* Qui n'est pas utilisé.

INUTILITÉ (i-nu-ti-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inutile.

INVAINCU, E (in-vin-ku) *adj.* Qui n'a pas été vaincu.

INVALIDATION (in-vâ-li-dâ-sion) *s. f.* Action d'invalider.

INVALIDE (in-vâ-li-de) *adj.* Qui n'est pas valide. *S. m.* Soldat que l'âge ou les blessures empêchent de servir.

INVALIDEMENT (in-vâ-li-de-man) *adv.* D'une manière invalide, nulle, sans force, sans effet.

INVALIDER (in-vâ-li-dé) *v. tr.* Rendre non valable (un testament, une élection.)

INVALIDITÉ (in-vâ-li-di-té) *s. f.* Manque de validité.

INVARIABILITÉ (in-vâ-riâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est invariable.

INVARIABLE (in-vâ-riâ-ble) *adj.* Qui ne varie pas.

INVARIABLEMENT (in-vâ-riâ-ble-man) *adv.* D'une manière invariable.

INVASION (in-vâ-zion) *s. f.* Action d'envahir.

INVECTIVE (in-vèk-ti-ve) *s. f.* Discours violent contre quelqu'un ou quelque chose.

INVECTIVER (in-vèk-ti-vé) *v. int.* Lancer des invectives.

INVENDABLE (in-van-dâ-ble) *adj.* Qu'on ne peut vendre.

INVENDU, E (in-van-du) *adj.* Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE (in-van-tè-rę) *s.m.* Enumération des biens, meubles, titres, papiers d'une personne, d'une maison, etc.

INVENTER (in-van-té) *v. tr.* Créer quelque chose de nouveau.

INVENTEUR, TRICE (in-van-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui invente.

INVENTIF, IVE (in-van-tif, ti-vę) *adj.* Qui a le talent d'inventer.

INVENTION (in-van-sion) *s. f.* Action d'inventer.

INVENTORIER (in-van-tor-ié) *v. tr.* Faire un inventaire.

INVERSABLE (in-vèr-sâ-blę) *adj.* Qui ne peut verser.

INVERSE (in-vèr-sę) *adj.* Qui est ou qui vient dans un sens opposé.

INVERSEMENT (in-vèr-sę-man) *adv.* D'une manière inverse.

INVERSION (in-vèr-sion) *s. f.* Transposition des mots d'une proposition, d'une phrase.

INVERTÉBRÉ, E (in-vèr-té-bré) *adj.* Qui n'a pas de colonne vertébrale.

INVERTIR (in-vèr-tir) *v. tr.* Renverser symétriquement.

INVESTIGATEUR, TRICE (in-vès-ti-gâ-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des investigations.

INVESTIGATION (in-vès-ti-gâ-sion) *s. f.* Recherche suivie, attentive, d'un objet.

INVESTIR (in-vès-tir) *v. tr.* Mettre en possession d'un pouvoir, d'une autorité.

INVESTISSEMENT (in-vès-ti-sę-man) *s. m.* Action d'investir.

INVESTITURE (in-vès-ti-tu-rę) *s. f.* Mise en possession d'une dignité ecclésiastique.

INVÉTÉRÉ, E (in-vé-té-ré) *adj.* Qui est enraciné.

INVÉTÉRER (S') (in-vé-té-ré) *v. pr.* Devenir ancien et difficile à guérir.

INVINCIBILITÉ (in-vin-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE (in-vin-si-blę) *adj.* Qui ne peut être vaincu.

INVINCIBLEMENT (in-vin-si-blę-man) *adv.* D'une manière invincible.

INVIOLABILITÉ (in-viô-lâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est inviolable.

INVIOLABLE (in-viô-lâ-blę) *adj.* Qu'il n'est pas permis de violer, d'enfreindre.

INVIOLABLEMENT (in-viô-lâ-blę-man) *adv.* D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ (in-vi-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est invisible.

INVISIBLE (in-vi-zi-blę) *adj.* Qui échappe à la vue.

INVISIBLEMENT (in-vi-zi-blę-man) *adv.* D'une manière invisible.

INVITATION (in-vi-tâ-sion) *s. f.* Action d'inviter.

INVITATOIRE (in-vi-tâ-toâ-rę) *s. m.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE (in-vi-tę) *s. f.* Carte qu'on joue pour inviter son partenaire à jouer dans la même couleur.

INVITÉ, E (in-vi-té) *s. m.* et *f.* Qui a reçu une invitation.

INVITER (in-vi-té) *v. tr.* Prier de vouloir bien faire quelque chose.

INVOCATION (in-vô-kâ-sion) *s. f.* Action d'invoquer.

INVOCATOIRE (in-vô-kâ-toâ-rę) *adj.* Relatif à l'invocation.

INVOLONTAIRE (in-vô-lon-tè-rę) *adj.* Qui n'est pas volontaire.

INVOLONTAIREMENT (in-vô-lon-tè-rę-man) *adv.* D'une manière involontaire.

INVOLUCRE (in-vô-lu-krę) *s. m.* Réunion de bractées formant autour d'une fleur une sorte de collerette.

INVOLUCRÉ, E (in-vô-lu-kré) *adj.* Qui a un involucre.

INVOLUTÉ, E (in-vô-lu-té) *adj.* Qui est roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE (in-vô-lu-tif, ti-vę) *adj.* Qui se roule de dehors en dedans.

INVOLUTION (in-vô-lu-sion) *s. f.* Complication ; embarras ; difficulté.

INVOQUER (in-vô-ké) *v. tr.* Appeler à l'ai[de] par une prière.

INVRAISEMBLABLE (in-vrè-san-blâ-blę) *adj.* Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLABLEMENT (in-vrè-san-blâ-blę-man) *adv.* D'une manièr[e] invraisemblable.

INVRAISEMBLANCE (in-vrè-san-blan-sę) *s. f.* Chose invraisemblable.

INVULNÉRABILITÉ (in-vul-né-râ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est invulnérable.

INVULNÉRABLE (in-vul-né-râ-blẹ) *adj.* Qui n'est pas vulnérable; qu'on ne peut blesser.

INVULNÉRABLEMENT (in-vul-né-râ-blẹ-man) *adv.* De manière à être invulnérable.

IODE (iô-dẹ) *s. m.* Corps simple, lamelleux et d'un éclat métallique.

IODÉ, E (iô-dé) *adj.* Qui contient de l'iode.

IODEUX (iô-deu) *adj.* Produit par la combinaison de l'iode avec l'oxygène.

IODIQUE (iô-di-kẹ) *adj.* Relatif à l'iode.

IODURE (iô-du-rẹ) *s. f.* Combinaison de l'iode avec un corps simple.

IODURÉ, E (iô-du-ré) *adj.* Qui contient de l'iodure.

IONIQUE (iô-ni-kẹ) *adj.* Le troisième des cinq ordres de l'architecture.

IOTA (iô-tâ) *s. m.* Nom d'une lettre grecque; pas la moindre chose; rien.

IPÉCACUANA (i-pé-kâ-kouâ-nâ) *s. m.* Racine d'un arbrisseau du Brésil qui a des propriétés émétiques.

IRASCIBILITÉ (i-râs-si-bi-li-té) *s. f.* Défaut de celui qui est irascible.

IRASCIBLE (i-râs-si-blẹ) *adj.* Qui est prompt à se mettre en colère.

IRE (i-rẹ) *s. f.* Courroux; colère. (N'est plus usité que dans la poésie familière).

IRIDÉES (i-ri-dé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'iris est le type.

IRIDIUM (i-ri-diôm) *s. m.* Métal cassant, d'un blanc d'argent, trouvé dans certains minerais de platine.

IRIS (i-ris) *s. m.* Arc-en-ciel; partie colorée de l'œil; genre de plantes comprenant beaucoup d'espèces.

IRISATION (i-ri-zâ-sion) *s. f.* Production des couleurs de l'iris à la surface de certains corps.

IRISÉ, E (i-ri-zé) *adj.* Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRISER (i-ri-zé) *v. tr.* Colorer des couleurs de l'iris.

IRONIE (i-rô-ni) *s. f.* Forme de raillerie qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

IRONIQUE (i-rô-ni-kẹ) *adj.* Où il y a de l'ironie.

IRONIQUEMENT (i-rô-ni-kẹ-man) *adv.* D'une manière ironique.

IROQUOIS, OISE (i-rô-kôâ, zẹ) *s. m.* et *f.* Personne dont la conduite, les paroles, paraissent bizarres.

IRRACHETABLE (ir-râ-chẹ-tâ-blẹ) *adj.* Qu'on ne peut racheter.

IRRADIATION (ir-râ-diâ-sion) *s. f.* Rayonnement d'un corps lumineux.

IRRADIER (ir-râ-dié) *v. int.* Se propager en rayonnant.

IRRAISONNABLE (ir-rè-zô-nâ-blẹ) *adj.* Qui n'est pas doué de raison.

IRRATIONNEL, ELLE (ir-râ-siô-nèl, lẹ) *adj.* Qui n'est pas conforme à la droite raison.

IRRÉALISABLE (ir-ré-â-li-zâ-blẹ) *adj.* Qui ne peut être réalisé.

IRRÉCONCILIABLE (ir-ré-kon-si-liâ-blẹ) *adj.* Qu'on ne peut réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT (ir-ré-kon-si-liâ-blẹ-man) *adv.* D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE (ir-ré-kou-vrâ-blẹ) *adj.* Qu'on ne peut recouvrer.

IRRÉCUSABLE (ir-ré-ku-zâ-blẹ) *adj.* Qu'on ne peut récuser.

IRRÉDUCTIBILITÉ (ir-ré-duk-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE (ir-ré-duk-ti-blẹ) *adj.* Qu'on ne peut ramener à des éléments plus simples.

IRRÉFLÉCHI, E (ir-ré-flé-chi) *adj.* Qui n'est pas réfléchi.

IRRÉFLEXION (ir-ré-flèk-sion) *s. f.* Manque de réflexion.

IRRÉFORMABLE (ir-ré-for-mâ-blẹ) *adj.* Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE (ir-ré-frâ-gâ-blẹ) *adj.* Qui ne peut être contredit.

IRRÉFUTABLE (ir-ré-fu-tâ-blẹ) *adj.* Qui n'est pas réfutable.

IRRÉFUTÉ, E (ir-ré-fu-té) *adj.* Qui n'a pas été réfuté.

IRRÉGULARITÉ (ir-ré-gu-lâ-ri-té) *s. f.* Caractère de ce qui est irrégulier.

IRRÉGULIER, IÈRE (ir-ré-gu-lié, liè-rẹ) *adj.* Qui n'est pas régulier.

IRRÉGULIÈREMENT (**ir-ré-gu-liè-rę-man**) *adv.* D'une manière irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT (**ir-ré-li-jieu-zę-man**) *adv.* D'une manière irréligieuse.

IRRÉLIGIEUX, EUSE (**ir-ré-li-jieu, zę**) *adj.* Qui marque l'irréligion.

IRRÉLIGION (**ir-ré-li-jion**) *s. f.* Manque de religion.

IRRÉMÉDIABLE (**ir-ré-mé-diâ-blę**) *adj.* A quoi on ne peut remédier.

IRRÉMÉDIABLEMENT (**ir-ré-mé-diâ-blę-man**) *adv.* D'une manière irrémédiable.

IRRÉMISSIBLE (**ir-rè-mi-si-blę**) *adj.* Qui ne mérite pas le pardon.

IRRÉMISSIBLEMENT (**ir-ré-mi-si-blę-man**) *adv.* D'une manière irrémissible.

IRRÉPARABLE (**ir-ré-pâ-râ-blę**) *adj.* Qui ne peut être réparé.

IRRÉPARABLEMENT (**ir-ré-pâ-râ-blę-man**) *adv.* D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE (**ir-ré-pré-an-si-blę**) *adj.* Qu'on ne saurait reprendre.

IRRÉPRESSIBLE (**ir-ré-prè-si-blę**) *adj.* Qu'on ne peut réprimer.

IRRÉPROCHABLE (**ir-ré-prò-châ-blę**) *adj.* Qui ne peut donner matière à aucun reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT (**ir-ré-prò-châ-blę-man**) *adv.* D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBLE (**ir-ré-zis-ti-blę**) *adj.* A quoi on ne peut résister.

IRRÉSISTIBLEMENT (**ir-ré-zis-ti-blę-man**) *adv.* D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E (**ir-ré-zò-lu**) *adj.* Qui ne peut se résoudre à quelque chose.

IRRÉSOLUMENT (**ir-ré-zô-lu-man**) *adv.* D'une manière irrésolue.

IRRÉSOLUTION (**ir-ré-zę-lu-sion**) *s. f.* Caractère de celui qui est irrésolu.

IRRESPECTUEUSEMENT (**ir-rès-pèk-tueu-zę-man**) *adv.* D'une manière irrespectueuse.

IRRESPECTUEUX, EUSE (**ir-rès-pèk-tueu, zę**) *adj.* Qui n'est pas respectueux.

IRRESPIRABLE (**ir-rès-pi-râ-blę**) *adj.* Qui n'est pas respirable.

IRRESPONSABILITÉ (**ir-rès-pon-sà-bi-li-té**) *s. f.* Caractère de celui qui est irresponsable.

IRRESPONSABLE (**ir-rès-pon-sà-blę**) *adj.* Qui n'est pas responsable.

IRRESPONSABLEMENT (**ir-rès-pon-sà-blę-man**) *adv.* D'une manière irresponsable.

IRRÉVÉREMMENT (**ir-ré-vé-râ-man**) *adv.* D'une manière irrévérente.

IRRÉVÉRENCE (**ir-ré-vé-ran-sę**) *s. f.* Manque de révérence.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT (**ir-ré-vé-ran-sieu-zę-man**) *adv.* D'une manière irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE (**ir-ré-vé-ran-sieu, zę**) *adj.* Qui montre de l'irrévérence.

IRRÉVÉRENT, E (**ir-ré-vé-ran, tę**) *adj.* Qui manque de révérence envers les choses saintes.

IRRÉVOCABILITÉ (**ir-ré-vô-kâ-bi-li-té**) *s. f.* Caractère de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE (**ir-ré-vô-kâ-blę**) *adj.* Qui ne peut être révoqué.

IRRÉVOCABLEMENT (**ir-ré-vô-kâ-blę-man**) *adv.* D'une manière irrévocable.

IRRIGABLE (**ir-ri-gâ-blę**) *adj.* Qui peut être irrigué.

IRRIGATEUR (**ir-ri-gâ-tę.r**) *s. m.* Instrument servant à l'irrigation.

IRRIGATION (**ir-ri-gâ-sion**) *s. f.* Arrosement des terres, des prairies, etc.

IRRIGUER (**ir-ri-gé**) *v. tr.* Arroser à l'aide de canaux, drains, tuyaux, etc.

IRRITABILITÉ (**ir-ri-tâ-bi-li-té**) *s. f.* Caractère de celui qui s'irrite facilement.

IRRITABLE (**ir-ri-tâ-blę**) *adj.* Qui se met facilement en colère.

IRRITANT, E (**ir-ri-tan, tę**) *adj.* Qui irrite, qui cause de la colère ; qui annule.

IRRITATION (**ir-ri-tâ-sion**) *s. f.* Etat d'une personne irritée.

IRRITER (**ir-ri-té**) *v. tr.* Mettre en colère ; produire une légère inflammation.

IRRORATION (**ir-ror-â-sion**) *s. f.* Ar-

les d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION (ir-rup-sion) *s. f.* Invasion subite et violente.

ISABELLE (i-zâ-bè-lę) *adj.* Qui est d'un jaune pâle.

ISARD (i-zăr) *s. m.* Nom du chamois, dans les Pyrénées.

ISCHION (is-kion) *s. m.* Partie inférieure de l'os coxal où s'emboîte l'os de la cuisse.

ISOCÈLE (i-zô-sè-le) *adj.* Dont les deux côtés sont égaux.

ISOCHRONE (i-zô-krô-nę) *adj.* Se dit des mouvements qui s'exécutent en temps égaux.

ISOCHRONISME (i-zô-krô-nis-mę) *s. m.* Caractère de ce qui est isochrone.

ISOGONE (i-zô-gô-nę) *adj.* Dont les angles sont égaux.

ISOLANT, E (i-zô-lan, tę) *adj.* Qui ne transmet pas librement l'électricité.

ISOLATION (i-zę-lâ-sion) *s. f.* Action d'isoler les corps que l'on veut électriser.

ISOLÉ, E (i-zô-lé) *adj.* Séparé de de toutes choses ; éloigné des habitations.

ISOLEMENT (i-zô-lę-man) *s. m.* État de ce qui est isolé.

ISOLÉMENT (i-zô-lé-man) *adv.* D'une manière isolée.

ISOLER (i-zô-lé) *v. tr.* Faire vivre quelqu'un loin de la société des autres hommes ; séparer de toutes choses.

ISOLOIR (i-zô-loăr) *s. m.* Pieds de verre sur lesquels on met les objets qu'on veut électriser. (On dit aussi **ISOLATEUR**).

ISOMÈRE (i-zô-mè-rę) *adj.* Composé d'atomes semblables et en même nombre.

ISOMORPHE (i-zô-mor-fę) *adj.* Qui affecte la même forme cristalline.

ISOMORPHISME (i-zô-mor-fis-mę) *s. m.* Qualité, état de ce qui est isomorphe.

ISOTHERME (i-zô-tèr-mę) *adj.* Qui a une égale chaleur.

ISRAÉLITE (iz-râ-é-li-tę) *adj.* et *s.* Nom donné à ceux qui appartiennent au peuple d'Israël.

ISSU, E (i-su) *adj.* Descendu d'une personne, d'une race.

ISSUE (i-su) *s. f.* Ouverture par où l'on peut sortir, s'échapper.

ISTHME (is-mę) *s. m.* Langue de terre qui sépare deux mers et joint deux terres.

ISTHMIQUE (is-mi-kę) *adj.* Jeux que l'on célébrait tous les trois ans dans l'isthme de Corinthe.

ITALIANISER (i-tâ-liâ-ni-zé) *v. tr.* Affecter des tournures italiennes, une prononciation italienne.

ITALIANISME (i-tâ-liâ-nis-mę) Manière de parler propre à la langue italienne.

ITALIQUE (i-tâ-li-kę) *adj.* et *s.* Caractère d'imprimerie incliné comme l'écriture.

ITEM (i-tèm) *adv.* De même (s'emploie dans les comptes, les états, etc).

ITÉRATIF, IVE (i-té-râ-tif, ti-vę) *adj.* Répété plusieurs fois de suite.

ITÉRATIVEMENT (i-té-râ-ti-vę-man) *adv.* D'une manière itérative.

ITHOS (i-tôs) *s. m.* Partie de la rhétorique traitant des mœurs.

ITINÉRAIRE (i-ti-né-rè-rę) *s. m.* Indication de la route à suivre dans un voyage.

IVE (i-vę) et **IVETTE** (i-vè-tę) *s. f.* Espèce de germandrée.

IVOIRE (i-vôâ-rę) *s. m.* Substance dentaire qui constitue les défenses des éléphants.

IVOIRERIE (i-vôâ-rę-ri) *s. f.* L'art, le métier de l'ivoirier.

IVOIRIER (i-vôâ-rié) *s. m.* Sculpteur en ivoire.

IVRAIE (i-vrè) *s. f.* Herbe à graine noire qui croît parmi le froment.

IVRE (i-vrę) *adj.* Qui a le cerveau troublé par le vin ou quelque autre boisson fermentée.

IVRESSE (i-vrè-sę) *s. f.* État d'une personne ivre.

IVROGNE, ESSE (i-vrô-gnę, gnè-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de s'enivrer.

IVROGNER (i-vrô-gné) *v. int.* Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE (i-vrô-gnę-ri) *s. f.* Habitude de boire et de s'enivrer.

IXIA (ik-sià) *s. m.* Plante bulbeuse de la famille des Iridées.

IXODE (ik-sô-dę) *s. m.* Arachnide trachéenne dont quelques espèces sont parasites des animaux domestiques.

J

J (ję) *s. m.* La dixième lettre de l'alphabet et la septième consonne.

JÀ (jà) *adv.* Déjà. (Vieilli.)

JABLE (jà-blę) *s. m.* Rainure pratiquée au bas des douves d'un tonneau.

JABLER (jà-blé) *v. tr.* Faire le jable des douves.

JABOT (jà-bô) *s. m.* Poche membraneuse que les oiseaux ont sous la gorge.

JABOTAGE (jà-bô-tà-ję) *s. m.* Action de jaboter; bavardage.

JABOTER (jà-bô-té) *v. int.* Parler beaucoup, à voix peu élevée et de choses peu intéressantes.

JABOTEUR, EUSE (jà-bô-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jabote.

JACASSE (jà-kà-sę) *s. f.* Femme, fille qui bavarde d'une façon fatigante.

JACASSER (jà-kà-sé) *v. int.* Crier (se dit proprement de la pie); babiller bruyamment.

JACASSERIE (jà-kà-sę-ri) *s. f.* Caquetage bruyant.

JACÉE (jà-sé) *s. f.* Plante de la famille des composées, espèce de centaurée.

JACENT, E (já-san, tę) *adj.* Se dit d'une succession que personne ne réclame.

JACHÈRE (jà-chè-rę) *s. f.* Terre labourable qu'on n'a pas ensemencée, pour la laisser reposer.

JACHÉRER (jà-ché-ré) *v. tr.* Labourer une jachère.

JACINTHE (jà-sin-tę) *s. f.* Plante de la famille des Liliacées; sorte de rubis.

JACOBÉE (jà-kô-bé) *s. f.* Seneçon, dit vulgairement herbe de Saint-Jacques.

JACOBIN, E (jà-kô-bin, bi-nę) *s. m.* et *f.* Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique.

JACOBINISME (jà-kô-bi-nis-mę) *s. m.* Doctrine politique des Jacobins en 1789.

JACONAS (ja-kô-nâ) *s. m.* Espèce de mousseline demi-claire.

JACQUARD (jà-kâr) *s. m.* Nom de métier à tisser les étoffes brochées.

JACQUERIE (jà-kę-ri) *s. f.* Soulèvement des paysans contre la noblesse en 1358.

JACQUET (jà-kè) *s. m.* Jeu qui se joue sur le trictrac.

JACTANCE (jàk-tan-sę) *s. f.* Hardiesse à se vanter, à se faire valoir.

JACULATOIRE (jà-ku-là-tôà-rę) *adj.* Qui lance; se dit d'une prière où l'âme s'élance vers Dieu.

JADE (jà-dę) *s. m.* Pierre très dure, d'une belle couleur olivâtre.

JADIS (jà-dis) *adv.* Au temps passé.

JAGUAR (jà-gouâr) *s. m.* Tigre d'Amérique, le plus grand des félins après le tigre et le lion.

JAILLIR (jà-yir) *v. int.* Sortir impétueusement, en parlant des liquides ou de la lumière.

JAILLISSANT, E (jà-yi-san, tę) *adj.* Qui est destiné à jaillir.

JAILLISSEMENT (jà-yi-sę-man) *s. m.* Action de jaillir.

JAIS (jè) *s. m.* Lignite d'un noir luisant, qu'on emploie en tabletterie, en parures de deuil, etc.

JALAP (jà-lâp) *s. m.* Convolvulus, dont la racine est purgative.

JALE (jà-lę) *s. f.* Espèce de grande jatte ou de baquet.

JALET (jà-lè) *s. m.* Petit caillou rond qu'on lançait avec une arbalète.

JALON (jà-lon) *s. m.* Perche qu'on fiche en terre pour déterminer une direction.

JALONNEMENT (jà-lô-nę-man) *s. m.* Action de jalonner.

JALONNER (jà-lô-né) *v. int.* Planter des jalons de distance en distance.

JALONNEUR (jà-lô-nę.r) *s. m.* Celui qui pose des jalons.

JALOUSEMENT (jâ-lou-zę-man) *adv.* D'une manière jalouse.

JALOUSER (jâ-lou-zé) *v. tr.* Regarder avec jalousie.

JALOUSIE (jâ-lou-zî) *s. f.* Mauvais sentiment contre celui qui jouit d'un avantage que nous désirons pour nous.

JALOUX, OUSE (jâ-lôu, zę) Qui éprouve de la jalousie.

JAMAIS (jâ-mè) *adv.* En quelque temps que ce soit (avec la négation :) en aucun temps.

JAMBAGE (jan-bâ-ję) *s. m.* Traits de certaines lettres; chaîne de pierres qui soutient un édifice.

JAMBE (jan-bę) *s. f.* Partie du corps qui continue la cuisse, du genou jusqu'au pied.

JAMBÉ, E (jan-bé) *adj.* Qui a la jambe faite de telle ou telle façon.

JAMBETTE (jan-bè-tę) *s. f.* Petit couteau pliant qui se porte dans la poche.

JAMBIER, IÈRE (jan-bié, biè-rę) *adj.* Relatif à la jambe.

JAMBON (jan-bon) *s. m.* La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée.

JAMBONNEAU (jan-bô-nô) *s. m.* Petit jambon fait avec les pattes de devant du porc.

JAN (jan) *s. m.* Chacune des deux tables du jeu de trictrac.

JANISSAIRE (jâ-ni-sè-rę) *s. m.* Soldat turc à la garde du sultan.

JANSÉNISME (jan-sé-nis-mę) *s. m.* Doctrine de Jansénius.

JANSÉNISTE (jan-sé-nis-tę) *s. m.* Partisan du jansénisme.

JANTE (jan-tę) *s. f.* Pièce de bois qui fait partie du cercle d'une roue de voiture.

JANVIER (jan-vié) *s. m.* Le premier mois de l'année, suivant l'usage moderne.

JAPON (jâ-pon) *s. m.* Nom propre du pays; porcelaine.

JAPPEMENT (jâ-pę-man) *s. m.* Action de japper.

JAPPER (jâ-pé) *v. int.* Pousser un aboiement clair et aigu.

JAQUE (jâ-kę) *s. m.* Ancien habillement d'homme court et serré.

JAQUEMART (jâ-kę-mâr) *s. m.* Figure de fer représentant un homme armé qui frappe les heures d'une horloge.

JAQUETTE (ja-kè-tę) *s. f.* Sorte de vêtement pour hommes.

JAQUIER (jâ-kié) *s. m.* Genre d'arbres, dont l'espèce la plus connue est l'arbre à pain.

JARDE (jâr-dę) *s. f.* Tumeur calleuse qui vient aux jambes du cheval.

JARDIN (jâr-din) *s. m.* Terrain planté de végétaux utiles ou d'agrément.

JARDINAGE (jâr-di-nâ-ję) *s. m.* Culture des jardins.

JARDINER (jâr-di-né) *v. int.* Travailler à un jardin.

JARDINET (jâr-di-nè) *s. m.* Petit jardin; compartiment sur le pont d'un navire pour encaquer des harengs.

JARDINEUX, EUSE (jâr-di-neu, zę) *adj.* Se dit des pierres précieuses qui ont des points opaques.

JARDINIER, IÈRE (jâr-di-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de cultiver les jardins.

JARDINIÈRE (jâr-di-niè-rę) *s. f.* Meuble d'ornement qui contient des fleurs.

JARGON (jâr-gon) *s. m.* Langage corrompu ; sorte de diamant jaune.

JARGONNER (jâr-gô-né) *v. int.* Parler un jargon ; murmurer d'une voix indistincte.

JAROUSSE (jâ-rou-sę) et **JAROSSE** (jâ-rô-sę) *s. f.* Variété de gesse.

JARRE (jâ-rę) *s. f.* Grand vaisseau de terre cuite, à deux anses et à large ventre.

JARRET (jâ-rè) *s. m.* Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou,

JARRETÉ, E (jâ-rę-té) *adj.* Se dit de tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans.

JARRETIÈRE (jâ-rę-tiè-rę) *s. f.* Ce qui sert à fixer les bas au-dessus ou au-dessous du genou.

JARS (jâr) *s. m.* Le mâle de l'oie domestique.

JAS (jâ) *s. m.* Pièce de bois, ajustée à l'extrémité de la verge d'une ancre.

JASEMENT (jâ-zę-man) *s. m.* Action de jaser.

JASER (jâ-zé) *v. int.* Causer; babiller; dire; révéler ce qu'on devait tenir secret.

JASERAN (jâ-zę-ran) *s. m.* Chaînette qu'on porte au cou pour suspendre une croix, un médaillon.

JASERIE (jâ-zę-rî) *s. f.* Caquet; babil; bavardage.

JASEUR, EUSE (jâ-zeu.r, zeu-zę) *s. m. et f.* Celui, celle qui jase.

JASMIN (jâs-min) *s. m.* Arbuste sarmenteux, à fleurs odoriférantes; sa fleur.

JASMINÉES (jas-mi-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'espèce type est le jasmin.

JASPAGE (jâs-pâ-ję) *s. m.* Imitation de jaspe au moyen de couleurs.

JASPE (jâs-pę) *s. m.* Pierre dure et opaque de la nature de l'azote.

JASPER (jâs-pé) *v. tr.* Nuancer de diverses couleurs, comme le jaspe.

JASPURE (jâs-pu-rę) *s. f.* Action de jasper; résultat de cette action.

JATTE (jâ-tę) *s. f.* Vase rond tout d'une pièce, sans rebord et sans anses.

JATTÉE (jâ-té) *s. f.* Ce que peut contenir une jatte.

JAUGE (jô-ję) *s. f.* Mesure, capacité que doit avoir un vaisseau, un récipient déterminé.

JAUGEAGE (jô-jâ-ję) *s. m.* Action de jauger.

JAUGER (jô-jé) *v. tr.* Mesurer en prenant la jauge.

JAUGEUR (jô-jeu.r) *s. m.* Employé dont la fonction est de jauger.

JAUNÂTRE (jô-nâ-trę) *adj.* Qui tire sur le jaune.

JAUNE (jô-nę) *adj.* Qui est de la couleur de l'or, du safran, du citron, etc.

JAUNET, ETTE (jô-nè, tę) *adj.* Qui est un peu jaune. *S. m.* pièce d'or.

JAUNIR (jô-nir) *v. int.* Devenir jaune. *V. tr.* Rendre jaune; peindre, teindre en jaune.

JAUNISSANT, E (jô-ni-san, tę) *adj.* Qui jaunit.

JAUNISSE (jô-ni-sę) *s. f.* Maladie qui jaunit la peau.

JAUNISSEMENT (jô-ni-sę-man) *s. m.* Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVART (jâ-var) *s. m.* Sorte de furoncle qui vient au pied du bœuf, du cheval.

JAVEAU (jâ-vô) *s. m.* Île de sable, de limon formée par le débordement d'un cours d'eau.

JAVELAGE (jâ-vę-lâ-ję) *s. m.* Action de javeler le blé, le sel.

JAVELER (jâ-vę-lé) *v. tr.* Mettre le blé en javelles.

JAVELEUR (jâ-vę-leu.r) *s. m.* Engin dans les machines à moissonner qui javelle le blé.

JAVELINE (jâ-vę-li-nę) *s. f.* Petite javelle de blé; dard long et mince dont se servaient les anciens.

JAVELLE (jâ-vè-lę) *s. f.* Quantité de blé, d'avoine, que le moissonneur peut couper d'une seule fois.

JAVELOT (jâ-vę-lô) *s. m.* Arme de trait se lançant à la main.

JE (ję) et devant une voyelle (*j'*) Pronom personnel de la première personne du singulier, des deux genres.

JEANNETTE (jâ-nè-tę) *s. f.* Chaîne d'or ou d'argent à laquelle s'attache une croix.

JECTISSES (jèk-ti-sę) *adj. f. pl.* Se dit des terres remuées ou rapportées.

JÉJUNUM (jé-ju-nòm) *s. m.* Le second intestin grêle

JÉRÉMIADE (jé-ré-miâ-dę) *s. f.* Plainte sans fin qui importune.

JÉSUITE (jé-zui-tę) *s. m.* Membre de la société de Jésus, fondée par Ignace de Loyola en 1534.

JÉSUITIQUE (jé-zui-ti-kę) *adj.* Qui est propre aux jésuites.

JÉSUITIQUEMENT (jé-zui-ti-kę-man) *adv.* D'une manière jésuitique.

JÉSUITISME (jé-zui-tis-mę) *s. m.* Système des jésuites.

JÉSUS (jé-zu) *s. m.* Sorte de papier de grand format, qui s'emploie principalement dans l'imprimerie.

JET (jè) *s. m.* Action de jeter ou mouvement qu'on imprime à un corps en le jetant.

JETÉ (ję-té) *s. m.* Un des pas de la danse.

JETÉE (je-té) *s. f.* Construction de pierre pour protéger l'entrée d'un port.

JETER (je-té) *v. tr.* Lancer ; mettre ; produire ; abandonner ; faire couler.

JETON (je-ton) *s. m.* Petite pièce de métal pour marquer au jeu.

JEU (jeu) *s. m.* Action de se livrer à un amusement ; divertissement ; récréation.

JEUDI (jeu-di) *s. m.* Le cinquième jour de la semaine.

JEUN (À) (jeun) *loc. adv.* Sans avoir rien mangé depuis le commencement de la journée.

JEUNE (je-ne) *adj.* Qui n'est pas avancé en âge.

JEÛNE (jeu-ne) *s. m.* Abstinence d'aliments.

JEUNEMENT (je-ne-man) *adv.* D'une manière jeune ; en jeune homme.

JEÛNER (jeu-né) *v. int.* Faire abstinence par esprit de mortification.

JEUNESSE (je-nè-se) *s. f.* Temps de la vie entre l'enfance et l'âge mûr.

JEUNET, ETTE (je-nè, te) *adj.* Qui est extrêmement jeune.

JEÛNEUR, EUSE (jeu-neur, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui jeûne.

JOAILLERIE (jôa-ye-ri) *s. f.* Art, métier, commerce du joaillier.

JOAILLIER, ÈRE (jôa-yé, yè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des joyaux, pierreries, etc.

JOBARD (jô-bâr) *s. m.* Niais qui se laisse sottement duper.

JOBARDER (jô-bâr-dé) *v. tr.* Faire croire à quelqu'un quelque jobarderie.

JOBARDERIE (jô-bâr-de-ri) *s. f.* Niaiserie de jobard.

JOCKEY (jô-kè) *s. m.* Celui qui monte les chevaux dans les courses.

JOCKO (jô-kô) *s. m.* Espèce de singe, dit aussi orang-outang.

JOCRISSE (jô-kri-se) *s. m.* Nom propre d'un personnage du théâtre comique ; valet niais et maladroit.

JOIE (jôa) *s. f.* Grande et vive impression de plaisir.

JOIGNANT, E (jôa-gnan, te) *adj.* Qui est contigu.

JOINDRE (join-dre) *v. tr.* Approcher une chose d'une autre de manière à ce qu'elles se touchent ou se tiennent.

JOINT (join) *s. m.* Endroit où deux pièces contiguës se joignent, se touchent.

JOINTÉ, E (join-té) *adj.* Ne se dit que d'un cheval qui a les paturons trop courts et disproportionnés.

JOINTÉE (join-té) *s. f.* Quantité qui peut être contenue dans le creux de deux mains jointes.

JOINTIF, IVE (join-tif, ti-ve) *adj.* Qui est joint.

JOINTOIEMENT (join-tôa-man) *s. m.* Action de jointoyer.

JOINTOYER (join-tôa-yé) *v. tr.* Maçonner en remplissant les joints des pierres avec du mortier.

JOINTURE (jôin-tu-re) *s. f.* Endroit où les os se joignent aux articulations.

JOLI, E (jô-li) *adj.* Qui a de l'agrément extérieur.

JOLIET, ETTE (jô-liè-te) *adj.* Qui est assez joli.

JOLIMENT (jô-li-man) *adv.* D'une manière jolie.

JOLIVETÉ (jô-li-ve-té) *s. f.* Petit ouvrage délicat, sans grande utilité.

JONC (jon) *s. m.* Plante herbacée, droite et flexible, croissant dans les terrains humides.

JONCACÉES (jon-kà-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre type est le jonc.

JONCHAIE (jon-chè) *s. f.* Lieu planté de joncs.

JONCHÉE (jon-ché) *s. f.* Amas de fleurs, de branches, de feuilles qu'on étend sur le sol pour une solennité.

JONCHER (jon-ché) *v. tr.* Couvrir le sol de fleurs, de feuilles, etc.

JONCHET (jon-chè) *s. m.* Chacune des tiges longues et menues qu'il faut enlever sans en déranger d'autres.

JONCTION (jonk-sion) *s. f.* Action de joindre une chose à une autre.

JONGLER (jon-glé) *v. tr.* Faire sauter en l'air plusieurs boules qui passent d'une main dans l'autre.

JONGLERIE (jon-gle-ri) *s. f.* Apparence par laquelle on cherche à duper les autres.

JONGLEUR (jon-glę.r) *s. m.* Celui qui cherche à en imposer par de fau[redacted]

JONQUE (jon-kę) *s. f.* Sorte de navire à proue haute, recourbée en crosse, en usage en Chine et au Japon.

JONQUILLE (jon-ki-yę) *s. f.* Genre de narcisse que l'on cultive dans les jardins.

JOUABLE (jouâ-blę) *adj.* Qui peut être joué.

JOUAILLER (jouâ-yé) *v. int.* Jouer petit jeu; jouer médiocrement d'un instrument de musique.

JOUBARBE (jou-bâr-bę) *s. f.* Plante grasse, herbacée, de la famille des crassulacées.

JOUE (jou) *s. f.* Partie du visage s'étendant, de chaque côté du dessous de l'œil jusqu'au menton.

JOUÉE (jou-é) *s. f.* Épaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'un soupirail.

JOUER (jou-é) *v. int.* Se récréer; se divertir; s'ébattre; folâtrer.

JOUET (jou-è) *m. s.* Ce qu'on donne aux enfants pour les amuser et avec quoi ils jouent,

JOUEUR, EUSE (jou-ę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue; qui prend un divertissement.

JOUFFLU, E (jou-flu) *adj.* Qui a de grosses joues.

JOUG (joug) *s. m.* Pièce de bois servant à l'attelage des bœufs.

JOUIR (jou-ir) *v. int.* Tirer plaisir; agrément; profit de quelque chose.

JOUISSANCE (jou-i-san-sę) *s. f.* Satisfaction intellectuelle et morale, ou sensuelle.

JOUISSANT, E (jou-i-san, tę) *adj.* Qui jouit de quelque chose.

JOUJOU (jou-jou) *s. m.* Jouet de petit enfant.

JOUR (jour) *s. m.* Clarté que le soleil répand sur la terre; espace de ving-quatre heures.

JOURNAL (jour-nâl) *s. m.* Publication quotidienne, périodique donnant les nouvelles politiques, littéraires, scientifiques.

JOURNALIER, IÈRE (jour-nâ-lié, liè-rę) *adj.* Qui se fait chaque jour.

JOURNALISME (jour-nâ-lis-mę) *s. m.* Profession de journaliste.

JOURNALISTE (jour-nâ-lis-tę) *s. m.* Celui qui travaille comme rédacteur à un journal.

JOURNÉE (jour-né) *s. f.* Espace de temps qui s'écoule du lever au coucher du soleil.

JOURNELLEMENT (jour-nè-lę-man) *adv.* Chaque jour.

JOUTE (jou-tę) *s. f.* Lutte brillante qui se fait sous les yeux du public.

JOUTER (jou-té) *v. int.* Lutter de talent, d'habileté avec quelqu'un.

JOUTEUR (jou-tę.r) *s. m.* Celui qui joute contre quelqu'un.

JOUVENCE (jou-van-sę) *s. f.* Fontaine fabuleuse à laquelle on attribuait la vertu de rajeunir. (Vieux.)

JOUVENCEAU, CELLE (jou-van-sô, sè-lę) *s. m.* et *f.* Adolescent; adolescente.

JOUXTE (jouk-stę) *prép.* Vieux mot qui signifie proche, conformément à.

JOVIAL, ALE (jô-viâl, viâ-lę) *adj.* Qui aime à rire et à plaisanter.

JOVIALEMENT (jô-viâ-lę-man) *adv.* D'une manière joviale.

JOVIALITÉ (jô-viâ-li-té) *s. f.* Humeur joviale; disposition à la gaieté.

JOYAU (jôâ-yô) *s. m.* Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries, etc.

JOYEUSEMENT (jôâ-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière joyeuse.

JOYEUSETÉ (jôâ-yeu-zę-té) *s. f.* Parole, action pour rire.

JOYEUX, EUSE (jôâ-yeu, zę) *adj.* Qui a de la joie; qui exprime la joie.

JUBÉ (ju-bé) *s. m.* Sorte de galerie, dans une église, entre la nef et le chœur.

JUBILAIRE (ju-bi-lè-rę) *adj.* Qui appartient au jubilé.

JUBILANT, E (ju-bi-lan, tę) *adj.* Qui jubile.

JUBILATION (ju-bi-lâ-sion) *s. f.* Joie expansive et bruyante.

JUBILÉ (ju-bi-lé) *s. m.* Indulgence plénière, solennelle et générale accordée par le pape en certaines occasions.

JUBILER (ju-bi-lé) *v. int.* Eprouver une très grande joie.

JUCHÉ (ju-ché) *v. int.* Reposer,

dormir, perché sur une branche ; être placé quelque part tout en haut.

JUCHOIR (ju-choâr) *s. m.* Endroit où juche la volaille.

JUDAÏQUE (ju-dâ-i-kę) *adj.* Qui est relatif aux juifs.

JUDAÏQUEMENT (ju-dâ-i-kę-man) *adv.* D'une manière judaïque.

JUDAÏSANT, E (ju-dâ-i-zan, tę) *adj.* Qui judaïse.

JUDAÏSER (ju-dâ-i-zé) *v. int.* Pratiquer le judaïsme

JUDAÏSME (ju-dâ-is-mę) *s. m.* Religion des juifs.

JUDAS (ju-dâ) *s. m.* Traître ; petite ouverture par laquelle on peut voir, sans être vu.

JUDICATURE (ju-di-kâ-tu-rę) *s. f.* Etat, charge de juge.

JUDICIAIRE (ju-di-siè-rę) *adj.* Relatif à la justice.

JUDICIAIREMENT (ju-di-siè-rę-man) *adv.* Suivant les formes judiciaires.

JUDICIEUSEMENT (ju-di-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière judicieuse.

JUDICIEUX, EUSE (ju-di-sieu, zę) *adj.* Qui a du jugement ; qui a la faculté de juger.

JUGAL, E (ju-gâl, gâ-lę) *adj.* Relatif à l'os de la joue.

JUGE (ju-ję) *s. m.* Magistrat qui applique les lois pénales, civiles, commerciales.

JUGÉ (ju-gé) *s. m.* Sentence rendue selon ou contre les règles.

JUGEMENT (ju-ję-man) *s. m.* Action de juger.

JUGER (ju-jé) *v. tr.* Prononcer une décision comme juge sur quelqu'un ou quelque chose.

JUGEUR (ju-jeur) *s. m.* Celui qui se pose en juge de quelque chose.

JUGULAIRE (ju-gu-lè-rę) *adj.* Qui appartient à la gorge. *S. f.* mentonnière d'un képi, d'un casque, etc.

JUGULER (ju-gu-lé) *v. tr.* Etrangler ; pressurer ; importuner ; tourmenter à l'excès.

JUIF, IVE (juif, jui-vę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe la religion judaïque.

JUILLET (jui-iè) *s. m.* Le septième mois de l'année.

JUIN (juin) *s. m.* Le sixième mois de l'année.

JUIVERIE (jui-vę-ri) *s. f.* Quartier d'une ville habité par les juifs.

JUJUBE (ju-ju-bę) *s. f.* Fruit du jujubier, qui consiste en un noyau renfermé dans une enveloppe pulpeuse.

JUJUBIER (ju-ju-bié) *s. m.* Arbre de la famille des Rhamnées, qui croît dans les régions méridionales.

JULEP (ju-lèp) *s. m.* Potion qu'on administre comme calmant et somnifère.

JULIEN, IENNE (ju-lien, liè-nę) *adj.* Relatif à la réformation de l'année par Jules César.

JULIENNE (ju-liè-nę) *s. f.* Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE (ju-mô, mè-lę) *adj.* Se dit de deux ou plusieurs enfants nés du même accouchement.

JUMELÉ, E (ju-mę-lé) *adj.* Fortifié par des jumelles.

JUMELLES (ju-mè-lę) *s. f. pl.* Deux pièces de bois ou de métal qui sont semblables ; lorgnettes à deux branches.

JUMENT (ju-man) *s. f.* La femelle du cheval.

JUNGLE (jon-glę) *s. f.* Plaine marécageuse et couverte de roseaux, dans l'Inde.

JUNTE (jon-tę) *s. f.* Assemblée, conseil en Espagne et en Portugal.

JUPE (ju-pę) *s. f.* Partie de l'habillement des femmes qui descend de la ceinture aux pieds.

JUPON (ju-pon) *s. m.* Jupe que les femmes portent sous leurs robes.

JURANDE (ju-ran-dę) *s. f.* Fonction de juré, dans les anciennes corporations de métiers.

JURASSIQUE (ju-râ-si-kę) *adj.* Terrain secondaire, dont le type est très développé dans le Jura.

JURAT (ju-râ) *s. m.* Ancien titre d'officiers municipaux dans le midi de la France.

JURATOIRE (ju-râ-toâ-rę) *adj.* Relatif au serment.

JURÉ (jur-é) *s. m.* Chacun des citoyens qui composent un jury.

JURÉ, E (ju-ré) *adj.* Promis, assuré par serment.

JUREMENT (ju-rę-man) *s. m.* Action de jurer ; serment fait sans nécessité.

JURER (ju-ré) *v. tr.* Prendre, par serment, Dieu, ou quelqu'un, ou quelque chose à témoin.

JUREUR (ju-rę. r) *s. m.* Celui qui prête serment; celui qui jure par mauvaise habitude.

JURIDICTION (ju-ri-dik-sion) *s. f.* Ressort où s'exerce le pouvoir d'un juge.

JURIDICTIONNEL, ELLE (ju-ri-dik-siô-nèl, nè-lę) Qui est relatif à une juridiction.

JURIDIQUE (ju-ri-di-kę) *adj.* Qui se fait en justice.

JURIDIQUEMENT (ju-ri-di-kę-man) *adv.* D'une manière juridique.

JURISCONSULTE (ju-ris-kon-sul-tę) *s. m.* Celui qui fait profession de donner des avis sur des questions de droit.

JURISPRUDENCE (ju-ris-pru-dan-sę) *s. f.* La science du droit et des lois.

JURISTE (ju-ris-tę) *s. m.* Celui qui écrit sur les matières de droit.

JURON (ju-ron) *s. m.* Façon de jurer habituelle à quelqu'un.

JURY (ju-ri) *s. m.* L'ensemble des jurés auxquels une affaire criminelle est soumise.

JUS (ju) *s. m.* Suc tiré par pression, par décoction, par préparation d'un fruit, d'un végétal.

JUSANT (ju-zan) *s. m.* Descente de la marée qui baisse.

JUSQUE (jus-kę) Préposition marquant arrivée à un terme que l'on ne dépasse pas.

JUSQUIAME (jus-ki-â-mę) *s. f.* Plante de la famille des solanées, vénéneuse et narcotique.

JUSSION (ju-sion) *s. f.* Ordre; commandement; injonction.

JUSTAUCORPS (jus-tô-kor) *s. m.* Vêtement qui descendait aux genoux et qui serrait le corps.

JUSTE (jus-tę) *adj.* Qui est conforme à la justice.

JUSTEMENT (jus-tę-man) *adv.* D'une manière juste.

JUSTESSE (jus-tè-sę) *s. f.* Qualité de ce qui est juste, exact, tel qu'il doit être.

JUSTICE (jus-ti-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est selon le droit.

JUSTICIABLE (jus-ti-siâ-blę) *adj.* Qui appartient à la juridiction de certains juges.

JUSTICIER (jus-ti-sié) *v. tr.* Punir quelqu'un d'une peine corporelle en exécution d'un jugement.

JUSTICIER, ÈRE (jus-ti-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à rendre justice.

JUSTIFIABLE (jus-ti-fiâ-bl *adj.* Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, ANTE (jus-ti-fi-yan, yan-tę) *adj.* Qui rétablit le pécheur en état de grâce.

JUSTIFICATEUR, TRICE (jus-ti-fi-kâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui tend à justifier.

JUSTIFICATIF, IVE (jus-ti-fi-kâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à justifier.

JUSTIFICATION (jus-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de justifier.

JUSTIFIER (jus-ti-fié) *v. tr.* Déclarer; démontrer; prouver l'innocence.

JUTEUX, EUSE (ju-teu, zę) *adj.* Qui a beaucoup de jus.

JUVÉNILE (ju-vé-ni-lę) *adj.* Relatif à la jeunesse.

JUVÉNILEMENT (ju-vé-ni-lę-man) *adv.* D'une manière juvénile.

JUVÉNILITÉ (ju-vé-ni-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est juvénile.

JUXTAPOSER (juks-tâ-pô-zé) *v. tr.* Poser une chose à côté d'une autre.

JUXTAPOSITION (juks-tâ-pô-zi-sion) *s. f.* Action de juxtaposer des objets.

K

K (kę) *s. m.* La onzième lettre de l'alphabet et la huitième consonne.

KABAK (kâ-bâk) *s. m* Espèce d'estaminet en Moscovie.

KABYLE (kâ-bi-lę) *s. m.* et *f.* Berbères qui, conjointement avec les Arabes, occupent l'Afrique du Nord.

KAHOUANNE (kâ-ou-â-nę) *s. f.* Tortue dont on emploie l'écaille dans les ouvrages de marqueterie.

KAKATOÈS (kâ-kâ-tôè) *s. m.* Oiseau de la famille des perroquets.

KALÉIDOSCOPE (kâ-lé-i-dôs-kô-pe) *s. m.* Jouet d'enfant, donnant de curieux effets d'optique.

KALI (kâ-li) *s. m.* Soude à feuilles épineuses; ancien nom de la potasse.

KAMICHI (kâ-mi-chi) *s. m.* Grand oiseau noir de l'ordre des Echassiers.

KAN (kan) *s. m.* Prince chez les Tartares, les Persans, etc.

KANDJAR (kan-djâr) *s. m.* Poignard oriental à longue lame tranchante des deux côtés.

KANGOUROU et **KANGUROO** (kan-gou-rou) *s. m.* Quadrupède de l'ordre des marsupiaux.

KAOLIN (kâ-ô-lin) *s. m.* Nom chinois d'une terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KEEPSAKE (kip-sè-ke) *s. m.* Livre élégamment relié, destiné à servir de présent, d'étrenne, de souvenir.

KÉPI (ké-pi) *s. m.* Coiffure légère à visière, que portent les soldats en petite tenue.

KERMÈS (kèr-mès) *s. m.* Espèce de cochenille qui donne une belle teinture écarlate.

KERMESSE (kèr-mè-se)*s. f.* Fête patronale dans les pays flamands, avec procession, mascarades, danses et divertissements publics.

KHÉDIVAT (ké-di-vâ) *s. m.* Dignité de khédive.

KHÉDIVE (ké-di-ve) *s. m.* Titre donné au vice-roi d'Egypte.

KILOGRAMME (ki-lô-grâ-me) *s. m.* Poids de mille grammes.

KILOGRAMMÈTRE (ki-lô-grâm-mè-tre) *s. m.* Quantité de travail qui est capable d'élever à la hauteur d'un mètre un poids d'un kilogramme.

KILOLITRE (ki-lô-li-tre) *s. m.* Mesure de capacité contenant mille litres.

KILOMÉTRAGE (ki-lô-mé-trâ-je) *s. m.* Mesure par kilomètres.

KILOMÈTRE (ki-lô-mè-tre) *s. m.* Mesure de longueur de mille mètres.

KILOMÉTRER (ki-lô-mé-tré) *v. tr.* Placer des bornes sur une route pour marquer les kilomètres.

KILOMÉTRIQUE (ki-lô-mé-tri-ke) *adj.* Relatif au kilomètre.

KILOMÉTRIQUEMENT (ki-lô-mé-tri-ke-man) *adv.* Par kilomètre.

KIOSQUE (kiôs-ke) *s. m.* Pavillon turc ouvert de tous côtés; pavillon où l'on vend les journaux.

KIRSCH (kirch) et **KIRSCHWASSER** (kirch-vâ-se.r) *s. m.* Liqueur limpide, incolore, alcoolique obtenue par la fermentation des cerises et de leurs noyaux qu'on distille ensuite.

KNOUT (knout) *s. m.* Fouet composé de plusieurs lanières de cuir terminées par des crochets en fer; instrument de supplice chez les Russes.

KREMLIN (krèm-lin) *s. m.* Palais des czars de Russie à Moscou; chez les Slaves, nom donné à toute enceinte murée, offrant un point de résistance.

KREUTZER (kreut-zèr) *s. m.* Monnaie d'Allemagne valant environ 4 centimes.

KRONPRINZ (kron-prins) *s. m.* Titre donné en Allemagne au prince héritier du trône.

KUMMEL (kum-mèl) *s. m.* Liqueur alcoolique, aromatisée avec du cumin.

KYMRIQUE (kim-ri-ke) *adj.* Se dit d'un des trois dialectes de la langue celtique.

KYRIELLE (ki-riè-le) *s. f.* Longue suite de choses ennuyeuses ou fâcheuses.

KYSTE (kis-te) *s. m.* Membrane qui se développe accidentellement dans l'intérieur des tissus.

KYSTEUX (kis-teu, ze) *adj.* Qui est de la nature du kyste.

KYSTIQUE (kis-ti-ke) *adj.* Qui a rapport à un kyste.

L

L (èl) *s. f.* Et, dans la nouvelle épellation (lę) *s. m.* Douzième lettre de l'alphabet et la neuvième [redacted]

LA (là) *s. m.* Nom de la sixième note de la gamme ordinaire.

LÀ (là) *adv.* Se dit d'un lieu qu'on désigne d'une manière expresse.

LABARUM (là-bà-ròm) *s. m.* Etendard sur lequel Constantin fit mettre la croix et le monogramme de Jésus-Christ.

LABEUR (là-bę.r) *s. m.* Travail long, pénible et suivi.

LABIAL, E (là-bià-lę) *adj.* Qui est relatif aux lèvres.

LABIÉ, E (là-bié) *adj.* Se dit de certaines plantes dont la fleur est en forme de lèvres.

LABORATOIRE (là-bor-à-tôà-rę) *s. m.* Local disposé pour y exécuter des expériences scientifiques.

LABORIEUSEMENT (là-bor-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière labori[redacted]

LABORIEUX, EUSE (là-bor-yeu, zę) *adj.* Qui travaille beaucoup, qui aime le travail.

LABOUR (là-bour) *s. m.* Façon qu'on donne à la terre en la labourant.

[redacted] (là-bou-rà-blę) *adj.* Qui peut être labouré.

LABOURAGE (là-bou-rà-ję) *s. m.* Action de labourer la terre.

LABOURER (là-bou-ré) *v. tr.* Remuer, retourner la terre avec un instrument aratoire.

LABOUREUR (là-bou-rę.r) *s. m.* Celui qui laboure la terre.

LABYRINTHE (là-bi-rin-tę) *s. m.* Édifice à circuits compliqués où il est difficile de retrouver son chemin.

LAC (làk) *s. m.* Grande étendue d'eau, dans l'intérieur des terres.

LAÇAGE (là-sà-ję) *s. m.* Action de [redacted]

LACER (là-sé) *v. tr.* Attacher, serrer avec un lacet.

LACÉRATION (là-sé-rà-sion) *s. f.* Action de lacérer.

LACÉRER (là-sé-ré) *v. tr.* Déchirer; mettre en pièces.

LACET (là-sè) *s. m.* Cordon à bout ferré, avec lequel on attache un corset, une chaussure, etc.

LÂCHAGE (lâ-chà-ję) *s. m.* Action de lâcher, d'abandonner.

LÂCHE (lâ-chę) *adj.* Qui n'est pas tendu; qui est sans énergie; poltron; sans courage.

LÂCHEMENT (lâ-chę-man) *adv.* D'une manière lâche.

LÂCHER (lâ-ché) *v. tr.* Desserrer; détendre quelque chose; laisser aller; laisser échapper.

LÂCHETÉ (lâ-chę-té) *s. f.* État de celui qui est lâche; action basse, indigne.

LACINIÉ, E (là-si-nié) *adj.* Qui est découpé inégalement.

LACIS (là-si) *s. m.* Réseau formé par des fils entrelacés.

LACONIQUE (là-kô-ni-kę) *adj.* Qui exprime la pensée en très peu de [redacted]

LACONIQUEMENT (là-kô-ni-kę-[redacted] *adv.* D'une manière laconique.

LACONISME (là-kô-nis-mę) *s. m.* Manière courte, vive et sentencieuse d'exprimer une pensée.

LACRYMAL, E, AUX (là-kri-màl, mà-lę, mô) *adj.* Relatif aux larmes.

LACRYMATOIRE (là-kri-mà-tôà-rę) *adj.* Vase qu'on trouve dans les sépultures romaines.

LACS (lâ) *s. m.* Nœud coulant où vient se prendre le gibier.

LACTATE (làk-tà-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide lactique avec une base.

LACTATION (làk-tà-sion) *s. f.* Action d'alaiter un enfant.

LACTÉ, E (làk-té) *adj.* Relatif au lait; bande blanchâtre dans le ciel [redacted]

LACTESCENT, E (lak-tès-san, tẹ) *adj.* Qui contient un suc laiteux.

LACTIFÈRE (lak-ti-fè-rẹ) *adj.* Qui amène le lait.

LACTIQUE (lak-ti-kẹ) *adj.* Qui vient du lait.

LACTUCARIUM (lak-tu-kâ-riòm) *s. m.* Suc laiteux de la laitue.

LACUNE (lâ-ku-nẹ) *s. f.* Espace vide dans la continuité d'un corps.

LACUSTRE (lâ-kus-trẹ) *adj.* Se dit de certaines couches du sol qui paraissent avoir été déposées au fond des lacs.

LADANUM (lâ-dâ-nòm) *s. m.* Espèce de gomme-résine, d'une odeur fort agréabl[redacted]

LADRE (lâ-drẹ) *adj.* et *s.* Qui est d'une avarice sordide.

LADRERIE (lâ-drẹ-ri) *s. f.* Hôpital où l'on mettait les lépreux ; maladie du porc ; avarice outrée.

LAGOPÈDE (lâ-gô-pè-dẹ) *s. m.* Oiseau gallinacé qui vit dans les hautes montagnes.

LAGOPHTALMIE (lâ-gôf-tâl-mi) *s. f.* Rétraction de la paupière supérieure.

LAGOSTOME (lâ-gôs-tô-mẹ) *s. m.* Difformité de la lèvre supérieure ; bec de lièvre.

LAGUNE (lâ-gu-nẹ) *s. f.* Espace de mer peu profonde, entrecoupée par des hauts-fonds ou des îlots.

LAI (lè) *s. m.* Petit poème narratif ou lyrique du moyen-âge, en vers de huit syllabes.

LAICHE (lè-chẹ) *s. f.* Genre de plante vivace de la famille des Cypéracées.

LAÏCISATION (lâ-i-si-zâ-sion) *s. f.* Action de laïciser.

LAÏCISER (lâ-i-si-zé) *v. tr.* Remplacer des religieux par des laïqu[redacted]

LAID, E (lè, dẹ) *adj.* Qui est d'aspect désagréable.

LAIDEMENT (lè-dẹ-man) *adv.* D'une manière laide.

LAIDERON (lè-dẹ-ron) *s. f.* Fille ou femme laide.

LAIDEUR (lè-dẹur) *s. f.* Etat de ce qui est laid.

LAIE (lè) *s. f.* Femelle du sanglier ; route forestière.

LAINAGE (lè-nâ-jẹ) *s. m.* Tissu de laine ; toison d'un animal à laine.

LAINE (lè-nẹ) *s. f.* Poil doux, épais et long qui croît sur la peau des moutons et d'autres animaux.

LAINER (lè-né) *v. tr.* Opérer le lainage du drap. Velouter un papier de tenture.

LAINERIE (lè-nẹ-ri) *s. f.* Atelier où on laine les draps, les tissus d[redacted]

LAINEUX, EUSE (lè-neu, zẹ) *adj.* Qui a le caractère de la laine.

LAINIER, IÈRE (lè-nié, niè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend, qui travaille la laine.

LAÏQUE (lâ-i-kẹ) *adj.* Qui n'est pas ecclésiastique.

LAIS (lè) *s. m.* Jeunes baliveaux qu'on laisse en coupant un taillis ; terrain abandonné par l'eau de la mer ou d'une rivière.

LAISSE (lè-sẹ) *s. f.* Corde dont on se sert pour attacher des chiens.

LAISSER (lè-sé) *v. tr.* Quitter ; abandonner ; céder ; permettre ; léguer.

LAISSEZ-PASSER (lè-sé-pâ-sé) *s. m.* Autorisation en vertu de laquelle on doit laisser entrer ou sortir.

LAIT (lè) *s. m.* Liquide d'un blanc opalin, plus ou moins opaque, d'une saveur douce, sucrée et fort agréable.

LAITAGE (lè-tâ-jẹ) *s. m.* Tout ce qui se fait avec le lait, beurre, crème, etc.

LAITANCE (lè-tan-sẹ) ou **LAITE** (lè-tẹ) *s. f.* Matière que le poisson mâle répand sur les œufs de la fe[redacted]

LAITÉ, E (lè-té) *adj.* Qui a de la laite ou laitance.

LAITERIE (lè-tẹ-ri) *s. f.* Endroit où l'on garde le lait, où l'on fait la crème et le beurre.

LAITERON (lè-tẹ-ron) *s. m.* Genre de plantes lactescentes, qui se rapprochent de la laitue.

LAITEUX, EUSE (lè-teu, zẹ) *adj.* Qui a rapport au lait.

LAITIER, IÈRE (lè-tié, tiè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du lait.

LAITON (lè-ton) *s. m.* Métal formé d'un alliage de cuivre et de zinc.

LAITUE (lè-tu) *s. f.* Plante potagère lactescente de la famille des chi[redacted]

LAIZE (lè-zę) *s. f.* Largeur d'une étoffe entre les deux lisières.

LAMA (lâ-mâ) *s. m.* Prêtre de Boudha; quadrupède ruminant du Pérou.

LAMANAGE (lâ-mâ-nâ-ję) *s. m.* Fonction du pilote lamaneur.

LAMANEUR (lâ-mâ-nę.r) *s. m.* Pilote qui dirige les bâtiments pour entrer ou sortir d'un port.

LAMANTIN (lâ-man-tin) *s. m.* Mammifère de l'ordre des Cétacés, nommé bœuf marin.

LAMBEAU (lan-bô) *s. m.* Morceau d'une étoffe déchirée; morceau de chair ou de peau coupé par le chirurgien.

LAMBEL (lan-bèl) *s. m.* Brisure placée dans les armoiries pour désigner les branches cadettes.

LAMBIN, INE (lan-bin, bi-nę) *adj.* et *s.* Qui lambine.

LAMBINER (lan-bi-né) *v. int.* Traîner en longueur ce que l'on fait.

LAMBOURDE (lan-bour-dę) *s. f.* Pièce de bois sur laquelle sont fixées les lames d'un parquet.

LAMBREQUIN (lan-brę-kin) *s. m.* Découpure de bois, d'étoffe, de tôle pour orner une tente, une fenêtre, etc.

LAMBRIS (lan-bri) *s. m.* Revêtement de bois, de marbre, de stuc qui garnit une muraille.

LAMBRISSAGE (lan-bri-sâ-ję) *s. m.* Action de lambrisser.

LAMBRISSER (lan-bri-sé) *v. tr.* Revêtir de lambris.

LAME (lâ-mę) *s. f.* Morceau de métal mince et plat; fer des instruments tranchants; vagues d'une mer agitée.

LAMÉ, E (lâ-mé) *adj.* Orné de lames, de fils d'or ou d'argent aplatis.

LAMELLAIRE (lâ-mèl-lè-rę) *adj.* Dont la structure présente des lames.

LAMELLE (lâ-mè-lę) *s. f.* Nom donné à tous les organes des végétaux.

LAMELLÉ, E (lâ-mèl-lé) *adj.* Qui se divise en petites lames.

LAMELLEUX, EUZE (lâ-mèl-leu, zę) *adj.* Qui est plein de lamelles.

LAMENTABLE (lâ-man-tâ-blę) *adj.* Qui a le caractère de la lamentation.

LAMENTABLEMENT (lâ-man-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière lamentable.

LAMENTATION (lâ-man-tâ-sion) *s. f.* Expression d'une grande douleur, d'un vif regret.

LAMENTER (SE) (lâ-man-té) *v. pr.* Se plaindre; se désoler.

LAMIE (lâ-mi) *s. f.* Espèce de requin; être fabuleux avec un buste de femme sur un corps de serpent.

LAMINAGE (lâ-mi-nâ-ję) *s. m.* Action de laminer.

LAMINER (lâ-mi-né) *v. tr.* Réduire un métal en lame.

LAMINERIE (lâ-mi-nę-ri) *s. f.* Atelier de laminage.

LAMINEUR (lâ-mi-nę.r) *s. m.* Ouvrier qui lamine les métaux.

LAMINEUX, EUSE (lâ-mi-neu, zę) *adj.* Qui semble formé de lames.

LAMINOIR (lâ-mi-noâr) *s. m.* Machine à laminer.

LAMPADAIRE (lan-pâ-dè-rę) *s. m.* Espèce de lustre pour soutenir des lampes.

LAMPADOPHORE (lan-pâ-dô-for-ę) *s. m.* Celui qui, chez les Grecs, portait un flambeau dans les cérémonies religieuses.

LAMPAS (lan-pâs) *s. m.* Étoffe de soie, à grands dessins en relief, originaire de la Chine.

LAMPE (lan-pę) *s. f.* Appareil de forme diverse servant à l'éclairage.

LAMPÉE (lan-pé) *s. f.* Grande quantité de liquide avalée d'un trait.

LAMPER (lan-pé) *v. tr.* Boire à grandes gorgées.

LAMPERON (lan-pę-ron) *s. m.* Petit tube rond ou aplati qui tient la mèche d'une lampe.

LAMPION (lan-pion) *s. m.* Godet qui sert pour les illuminations.

LAMPISTE (lan-pis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des lampes; qui a soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE (lan-pis-tę-ri) *s. f.* Fabrique de lampes; lieu où l'on range et prépare les lampes.

LAMPROIE (lan-proâ) *s. f.* Poisson de mer, qui, au printemps remonte les fleuves et les rivières.

LAMPYRE (lan-pi-rę) *s. m.* Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE (lan-sâ-je) *s. m.* Action de lancer un navire.

LANCE (lan-se) *s. f.* Arme à longue hampe légère, terminée par un fer pointu.

LANCEMENT (lan-se-man) *s. m.* Opération par laquelle on lance un navire.

LANCÉOLÉ, E (lan-sé-ô-lé) *adj.* Qui a la forme d'un fer de lance.

LANCER (lan-sé) *v. tr.* Envoyer à travers les airs en imprimant une vive impulsion.

LANCETTE (lan-sè-te) *s. f.* Instrument de chirurgie.

LANCIER (lan-sié) *s. m.* Cavalier armé de lance.

LANCINANT, E (lan-si-nan, te) *adj.* Qui produit des élancements aigus.

LANÇON (lan-son) *s. m.* Equille, petit poisson effilé.

LANDAU (lan-dô) *s. m.* Voiture à quatre roues, qu'on peut couvrir ou découvrir à volonté.

LANDE (lan-de) *s. f.* Terrain où il ne croît que des broussailles, des plantes sauvages.

LANDGRAVE (land-grâ-ve) *s. m.* Titre donné à certains princes souverains d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (land-grâ-viâ) *s. m.* Dignité de landgrave.

LANDIER (lan-dié) *s. m.* Grand chenet de fer des anciennes cuisines.

LANERET (lâ-ne-rè) *s. m.* Mâle d'une espèce de faucon.

LANGAGE (lan-gâ-je) *s. m.* Expression de la pensée par la parole.

LANGE (lan-je) *s. m.* Morceau d'étoffedont on enveloppe les enfants au maillot.

LANGOUREUSEMENT (lan-gou-reu-ze-man) *adv.* D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE (lan-gou-reu, ze) *adj.* Qui exprime la langueur.

LANGOUSTE (lan-gous-te) *s. f.* Sorte d'écrevisse de mer, à corselet épineux.

LANGUE (lân-ge) *s. f.* Cette partie charnue et mobile qui est dans la bouche, et qui est le principal organe du goût et de la parole.

LANGUETTE (lan-gè-te) *s. f.* Ce qui a la forme d'une petite langue.

LANGUEUR (lan-ge.r) *s. f.* Défaut d'activité, d'énergie; abattement moral prolongé.

LANGUEYER (lan-gè-yé) *v. tr.* Examiner la langue d'un porc pour voir s'il est ladre ou non.

LANGUEYEUR (lan-gè-ye.r) *s. m.* Celui qui est chargé de langueyer les porcs.

LANGUIER (lan-gié) *s. m.* Langue et gorge fumées d'un porc.

LANGUIR (lan-gir) *v. int.* Etre dans un état prolongé d'abattement physique ou moral.

LANGUISSAMMENT (lan-gi-sâ-man) *adv.* D'une manière languissante.

LANGUISSANT, E (lan-gi-san, te) *adj.* Qui languit.

LANIÈRE (lâ-niè-re) *s. f.* Bande de cuir longue et étroite.

LANIFÈRE (lâ-ni-fè-re) *adj.* Qui produit de la laine.

LANISTE (lâ-nis-te) *s. m.* Celui qui, à Rome, fournissait des gladiateurs pour le cirque.

LANSQUENET (lans-ke-nè) *s. m.* Sorte de jeu de cartes.

LANTERNE (lan-tèr-ne) *s. f.* Ustensile dans lequel on met une lumière à l'abri du vent.

LANTERNER (lan-tèr-né) *v. int.* Perdre le temps à des choses vaines.

LANTERNERIE (lan-tèr-ne-ri) *s. f.* Action de lanterner.

LANTERNIER (lan-tèr-nié) *s. m.* Fabricant de lanternes; celui qui aime à lanterner.

LANTIPONNAGE (lan-ti-pô-nâ-je) *s. m.* Action de lantiponner.

LANTIPONNER (lan-ti-pô-né) *v. int.* Tenir des discours inutiles et frivoles.

LANTURLU (lan-tur-lu) *s. m.* Refus méprisant ou réponse évasive.

LANUGINEUX, EUSE (lâ-nu-ji-neu, ze) *adj.* Qui a la nature de la laine.

LAPER (lâ-pé) *v. tr.* Boire en pompant le liquide avec la langue.

LAPEREAU (lâ-pe-rô) *s. m.* Nom donné à un jeune lapin.

LAPIDAIRE (lâ-pi-dè-re) *s. m.* Ouvrier qui taille les pierres précieuses.

LAPIDATION (lâ-pi-dâ-sion) *s. f.* Action de lapider.

LAPIDER (lâ-pi-dé) *v. tr.* Tuer à coups de pierres.

LAPIDIFICATION (lâ-pi-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation des pierres.

LAPIDIFIER (lâ-pi-di-fié) *v. tr.* Donner à une substance la consistance de la pierre.

LAPIDIFIQUE (lâ-pi-di-fi-kẹ) *adj.* Qui donne la consistance de la pierre.

LAPIN, E (lâ-pin, pi-nẹ) *s. m.* et *f.* Quadrupède de l'ordre des rongeurs.

LAPINIÈRE (lâ-pi-niè-rẹ) *s. f.* Endroit rempli de lapins.

LAPIS (lâ-pis) *s. m.* Nom vulgaire de minéral appelé lazulite.

LAPS (lâps) *s. m.* (ne s'emploie qu'au singulier). Espace de temps écoulé.

LAPSUS (lâp-sus) *s. m.* Faute, erreur, défaut.

LAQUAIS (lâ-kè) *s. m.* Valet qui suit à pied son maître et qui porte sa livrée.

LAQUE (lâ-kẹ) *s. f.* Terre alumineuse, employée dans la peinture. *S. m.* Vernis de chine, très estimé.

LAQUEUX, EUSE (lâ-keu, zẹ) *adj.* Qui est analogue au laque.

LARAIRE (lâ-rè-rẹ) *s. m.* Endroit où étaient placées les statues des dieux lares, chez les Romains.

LARCIN (lâr-sin) *s. m.* Action de dérober, de prendre furtivement, sans violence.

LARD (lâr) *s. m.* Graisse ferme qui est au-dessous du cuir du porc.

LARDER (lâr-dé) *v. tr.* Mettre des lardons dans la viande; percer de coups d'épée.

LARDOIRE (lâr-doâ-rẹ) *s. f.* Petite broche qui sert à larder.

LARDON (lâr-don) *s. m.* Petit morceau de lard; mot piquant.

LARDONNER (lâr-dô-né) *v. tr.* Couper, tailler en lardons; lancer des traits piquants.

LARE (lâ-rẹ) *s. m.* Dieu domestique, chez les Romains.

LARENIER (lâ-rẹ-nié) *s. m.* Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE (lâr-jẹ) *adj.* Qui a une grande étendue dans le sens opposé à la longueur.

LARGEMENT (lâr-jẹ-man) *adv.* D'une manière large.

LARGESSE (lâr-jè-sẹ) *s. f.* Don fait d'une manière large, généreuse.

LARGEUR (lâr-jẹ.r) *s. f.* Étendue du côté le moins long d'une chose.

LARGUE (lâr-gẹ) *adj.* Lâché; non serré; qui n'est pas tendu.

LARGUER (lâr-gé) *v. tr.* Détendre la voile pour en livrer une plus grande partie à l'action du vent.

LARIGOT (lâ-ri-gô) *s. m.* Sorte de flûte champêtre; (à tire-larigot) *loc. adv.* Boire excessivement.

LARIX (lâ-riks) *s. m.* Arbre conifère, espèce du genre mélèze.

LARME (lâr-mẹ) *s. f.* Goutte d'humeur limpide qui sort de l'œil par suite d'une action physique ou d'une émotion morale.

LARME-DE-JOB (lâr-mẹ-dẹ-jôb) *s. f.* Sorte de plante graminée.

LARMIER (lâr-mié) *s. m.* Corniche extérieure d'un édifice; angle de l'œil où se trouve la glande lacrymale.

LARMOIEMENT (lâr-moâ-man) et **LARMOÎMENT** *s. m.* Écoulement de larmes involontaire et continuel.

LARMOYANT, E (lâr-moâ-yan, tẹ) *adj.* Qui larmoie.

LARMOYER (lâr-moâ-yé) *v. int.* Avoir continuellement les larmes dans les yeux.

LARMOYEUR (lâr-moâ-yẹ.r, yeu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui larmoie.

LARRON, ONNESSE (lâ-ron, lâ-rô-nè-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vole en cachette.

LARRONNEAU (lâ-rô-nô) *s. m.* Petit larron.

LARVE (lâr-vẹ) *s. f.* Le premier état des insectes à métamorphose.

LARYNGÉ, E (lâ-rin-jé) *adj.* Relatif au larynx.

LARYNGIEN, ENNE (lâ-rin-jiin, jiè-nẹ) *adj.* Qui tient au larynx.

LARYNGITE (lâ-rin-ji-tẹ) *s. f.* Inflammation du larynx.

LARYNGOSCOPE (lâ-rin-gôs-kô-pẹ) *s. m.* Appareil qui permet d'observer l'intérieur du larynx.

LARYNGOTOMIE (lâ-rin-gô-tô-mi) *s. f.* Opération par laquelle on ouvre le larynx.

LARYNX (lâ-rinks) *s. m.* Partie supérieure de la trachée-artère, organe dans lequel se produit la voix.

LAS, LASSE (lâ, sẹ) *adj.* Qui n'est plus en état de soutenir l'effort, le travail.

LASCIF, IVE (lâs-sif, si-vẹ) *adj.* Qui

est d'un tempérament voluptueux.

LASCIVEMENT (làs-si-vẹ-man) *adv.* D'une manière lascive.

LASCIVETÉ (làs-si-vẹ-té) *s. f.* Caractère lascif.

LASSANT, E (là-san, tẹ) *adj.* Qui fait éprouver de la lassitude.

LASSER (là-sé) *v. int.* Devenir las ; se fatiguer. *V. tr.* Causer la lassitude physique ; importuner.

LASSITUDE (là-si-tu-dẹ) *s. f.* Etat de celui qui est las.

LASSO (là-sô) *s. m.* Lanière de cuir garnie de plomb à ses extrémités pour prendre les bœufs et les chevaux sauvages.

LAST ou **LASTE** (làst, làs-tẹ) *s. m.* Mesure de deux tonneaux, environ 2.000 kilogrammes.

LATANIER (là-tà-nié) *s. m.* Palmier à larges feuilles en éventail des îles de la Sonde.

LATENT, E (là-tan, tẹ) *adj.* Qui ne se manifeste pas à l'extérieur.

LATÉRAL, E, AUX (là-té-ràl, rà-lẹ, rô) *adj.* Qui occupe un des côtés d'une chose.

LATÉRALEMENT (là-té-rà-lẹ-man) *adv.* Dans une position latérale.

LATICLAVE (là-ti-klà-vẹ) *s. m.* Tunique à large bordure de pourpre que portaient les sénateurs romains.

LATIN, E (là-tin, ti-nẹ) *adj.* Qui appartient à la race latine. *S. m.* La langue latine.

LATINISER (là-ti-ni-zé) *v. tr.* Revêtir de la forme latine.

LATINISME (là-ti-nis-mẹ) *s. m.* Tournure, expression imitée du latin.

LATINISTE (là-ti-nis-tẹ) *s. m.* Qui est versé dans la connaissance de la langue latine.

LATINITÉ (là-ti-ni-té) *s. f.* Manière de parler ou d'écrire en latin.

LATITUDE (là-ti-tu-dẹ) *s. f.* Distance d'un lieu à l'équateur mesurée par l'arc du méridien terrestre.

LATOMIE (là-tô-mi) *s. f.* Carrière profonde qui servait de prison.

LATRIE (là-tri) *s. f.* Culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul.

LATRINES (là-tri-nẹ) *s. f. pl.* Lieux d'aisances.

LATTAGE (là-tà-jẹ) *s. m.* Action de poser des lattes.

LATTE (là-tẹ) *s. f.* Pièce de bois refendu, longue, mince et plate.

LATTER (là-té) *v. tr.* Garnir de lattes ; empiler des planches dans un port.

LATTIS (là-ti) *s. m.* Ouvrage fait en lattes.

LAUDANUM (lô-dà-nòm) *s. m.* Extrait d'opium préparé avec de l'alcool, du vin, etc.

LAUDATIF, IVE (lô-dà-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui contient une louange.

LAUDES (lô-dẹ) *s. f. pl.* Partie de l'office divin qui suit matines.

LAURÉAT (lor-é-à) *adj.* Qui a remporté un prix dans un concours.

LAURÉOLE (lor-é-ô-lẹ) *s. f.* Nom vulgaire de diverses plantes du genre daphné.

LAURIER (lor-ié) *s. m.* Arbre aromatique toujours vert ; symbole de la gloire.

LAURINÉES (lor-i-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones dont le laurier ordinaire est le type.

LAVABO (là-và-bô) *s. m.* Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe ; meuble de toilette.

LAVAGE (là-và-jẹ) *s. m.* Action de laver.

LAVANDE (là-van-dẹ) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

LAVANDIER (là-van-dié) *s. m.* Officier qui avait la charge de faire laver le linge de la maison du roi.

LAVANDIÈRE (là-van-diè-rẹ) *s. f.* Appareil pour le blanchissage du linge ; petit oiseau appelé aussi bergeronnette.

LAVARET (là-và-rè) *s. m.* Poisson d'eau douce analogue à la truite.

LAVASSE (là-và-sẹ) *s. f.* Vin, bouillon, etc., trop étendu d'eau.

LAVE (là-vẹ) *s. f.* Matière en fusion qui s'écoule d'un volcan.

LAVÉ, E (là-vé) *adj.* Se dit d'un dessin fait avec des couleurs à l'eau.

LAVEMENT (là-vẹ-man) *s. m.* Action de laver ; remède liquide dans le gros intestin.

LAVER (là-vé) *v. tr.* Nettoyer avec de l'eau ou quelque autre liquide.

LAVETTE (là-vè-tẹ) *s. f.* Espèce de pinceau pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE (là-vẹr, veu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lave.

LAVIS (lâ-vi) *s. m.* Action de laver un dessin sur papier en y étendant des teintes plates à l'eau.

LAVOIR (lâ-vôâr) *s. m.* Endroit public où on lave le linge.

LAVURE (lâ-vu-rȩ) *s. f.* Liquide qui a servi à laver quelque chose.

LAXATIF, IVE (lâk-sâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Qui relâche le ventre.

LAYER (lè-yé) *v. tr.* Marquer les bois qui doivent être épargnés dans une coupe.

LAYETIER (lè-yȩ-tié) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend des caisses, des coffres, des boîtes, etc.

LAYETTE (lè-yè-tȩ) *s. f.* Trousseau d'un enfant nouveau-né.

LAYEUR (lè-yȩ.r) *s. m.* Celui qui marque le bois qu'on veut layer.

LAZARET (lâ-zâ-rè) *s. m.* Bâtiment isolé où, dans certains ports, on fait faire quarantaine.

LAZARONE (lâ-zâ-rô-né) *s. m.* Mendiant de Naples.

LAZULITE (lâ-zu-li-tȩ) *s. f.* Pierre opaque bleue veinée de blanc.

LAZZI (lâ-zi) *s. m.* Mauvaises plaisanteries, bouffonnerie.

LE (lȩ) **LA** (lâ) **LES** (lè) article servant à déterminer les noms ; pronom pers. désignant les personnes et les choses.

LÉ (lé) *s. m.* Largeur d'une étoffe d'une lisière à l'autre.

LÈCHE (lè-chȩ) *s. f.* Tranche fort mince de quelque chose qui se mange.

LÈCHEFRITE (lè-chȩ-fri-tȩ) *s. f.* Ustensile placé sous la broche pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

LÉCHER (lé-ché) *v. tr.* Passer la langue sur quelque chose.

LEÇON (lȩ-son) *s. f.* Exercice dans lequel un maître enseigne ou fait étudier une science, un art.

LECTEUR, TRICE (lèk-tȩ.r, tri-sȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lit à haute voix devant d'autres personnes.

LECTURE (lèk-tu-rȩ) *s. f.* Action d'une personne qui lit à haute voix.

LÉGAL, E, AUX (lé-gâl, gâ-lȩ, gô) *adj.* Qui est conforme à la loi

LÉGALEMENT (lé-gâ-lȩ-man) *adv.* D'une manière légale.

LÉGALISATION (lé-gâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de légaliser.

LÉGALISER (lé-gâ-li-zé) *v. tr.* Certifier la légalité, l'authenticité d'une pièce, d'un acte.

LÉGALITÉ (lé-gâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est légal.

LÉGAT (lé-gâ) *s. m.* Cardinal chargé par le pape d'une mission extraordinaire.

LÉGATAIRE (lé-gâ-tè-rȩ) *s. m.* et *f.* Personne au profit de laquelle un legs a été fait.

LÉGATION (lé-gâ-sion) *s. f.* Charge de légat ; le personnel d'une ambassade ; l'hôtel de l'ambassade.

LÈGE (lè-jȩ) *adj.* Se dit d'un navire qui n'a pas de chargement, ou qui n'a pas tout son chargement.

LÉGENDAIRE (lé-jan-dè-rȩ) *adj.* Qui a rapport aux légendes.

LÉGENDE (lé-jân-dȩ) *s. f.* Suite de récits populaires, transformés par la tradition.

LÉGER, ÈRE (lé-jè, jè-rȩ) *adj.* Qui a peu de poids ; agile ; délicat ; volage ; superficiel.

LÉGÈREMENT (lé-jè-rȩ-man) *adv.* D'une manière légère.

LÉGÈRETÉ (lé-gè-rȩ-té) *s. f.* Caractère de ce qui est léger.

LÉGIFÉRER (lé-ji-fé-ré) *v. int.* Edicter des lois.

LÉGION (lé-jion) *s. f.* Corps de gens de guerre chez les Romains ; grand nombre d'individus.

LÉGIONNAIRE (lé-jiô-nè-rȩ) *s. m.* Membre de l'ordre de la Légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE (lé-jis-lâ-tȩ.r, tri-sȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des lois pour un peuple.

LÉGISLATIF, IVE (lé-jis-lâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Qui a pour mission de faire des lois.

LÉGISLATION (lé-jis-lâ-sion) *s. f.* L'ensemble des lois.

LÉGISLATIVEMENT (lé-jis-lâ-ti-vȩ-man) *adv.* Par la voie législative.

LÉGISLATURE (lé-jis-lâ-tu-rȩ) *s. f* Corps législatif d'un pays.

LÉGISTE (lé-jis-tẹ) *s. m.* Celui qui est versé dans l'étude des lois.

LÉGITIMAIRE (lé-ji-ti-mè-rẹ) *adj.* Qui est relatif à la réserve légale.

LÉGITIMATION (lé-ji-ti-mā-sion) *s. f.* Action de légitimer un enfant naturel.

LÉGITIME (lé-ji-ti-mẹ) *adj.* Qui a les conditions, les qualités requises par la loi.

LÉGITIMEMENT (lé-ji-ti-mẹ-man) *adv.* D'une manière légitime.

LÉGITIMER (lé-ji-ti-mé) *v. tr.* Rendre légitime un enfant naturel.

LÉGITIMITÉ (lé-ji-ti-mi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est légitime.

LEGS (lè) *s. m.* Ce qui est légué par testament ou par un autre acte de dernière volonté.

LÉGUER (lé-gé) *v. tr.* Donner quelque chose à quelqu'un par disposition testamentaire.

LÉGUME (lé-gu-mẹ) *s. m.* Toute plante potagère employée comme aliment.

LÉGUMIER, IÈRE (lé-gu-mié, miè-rẹ) *adj.* Qui a rapport aux légumes.

LÉGUMINEUX, EUSE (lé-gu-mi-neu, zẹ) *adj.* Qui a une gousse pour fruit comme le pois, la fève, le haricot, etc.

LEMME (lè-mẹ) *s. m.* Terme de mathématique, proposition qui prépare la démonstration d'une autre.

LÉMURIENS (lé-mu-riin) *s. m. pl.* Famille de singes qui a pour type le maki.

LENDEMAIN (lan-dẹ-min) *s. m.* Jour qui suit immédiatement celui où l'on est ou celui dont on parle.

LENDORE (lan-dor-ẹ) *s. m.* et *f.* Personne nonchalante, qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER (lé-ni-fié) *v. tr.* Calmer par des remèdes adoucissants.

LÉNITIF, IVE (lé-ni-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui calme, qui adoucit.

LENT, E (lan, tẹ) *adj.* Qui manque de promptitude, d'activité.

LENTE (lan-tẹ) *s. f.* Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT (lan-tẹ-man) *adv.* D'une manière lente.

LENTEUR (lan-teu.r) *s. f.* Caractère de celui qui ne va pas vite.

LENTICULAIRE (lan-ti-ku-lè-rẹ) *adj.* Qui a la forme d'une lentille.

LENTILLE (lan-ti-yẹ) *s. f.* Graine comestible; verre taillé en forme de lentille; disque de métal.

LENTISQUE (lan-tis-kẹ) *s. m.* Arbrisseau de la famille du pistachier.

LÉONIN, INE (lé-ô-nin, ni-nẹ) *adj.* Qui a rapport au lion; quand les deux hémistiches riment ensemble en latin.

LÉONURE (lé-ô-nu-rẹ) *s. m.* Plante dite vulgairement queue de lion.

LÉOPARD (lé-ô-pār) *s. m.* Animal carnassier, du genre chat, à peau mouchetée.

LÉPAS (lé-pâs) *s. m.* Mollusque acéphale, à coquille univalve, appelé aussi patelle.

LÉPIDOPTÈRES (lé-pi-dôp-tè-rẹ) *s. m. pl.* Famille d'insectes à ailes écailleuses, dits vulgairement papillons.

LÈPRE (lè-prẹ) *s. f.* Maladie qui couvre la peau de pustules et d'écailles.

LÉPREUX, EUSE (lé-preu, zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la lèpre.

LÉPROSERIE (lé-prô-zẹ-ri) *s f.* Hôpital où l'on soignait les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE (lẹ-kèl, la-kèl) Pronom relatif qui remplace qui, que, comme sujet ou comme complément.

LÉROT (lé-rô) *s. m.* Espèce de petit loir gris à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille.

LÈSE (lè-zẹ) *adj.* A qui il est porté atteinte (ne s'emploie que joint à un substantif qui le suit : lèse-majesté.)

LÉSER (lé-zé) *v. tr.* Faire tort; infliger un dommage; blesser, endommager.

LÉSINE (lé-zi-nẹ) *s. f.* Epargne sordide et raffinée jusque dans les moindres choses.

LÉSINER (lé-zi-né) *v. int.* Faire des actes de lésine.

LÉSINERIE (lé-zi-nẹ-ri) *s. f.* Vice de caractère qui porte à lésiner.

LÉSINEUR, EUSE (lé-zi-neu.r, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lésine.

LÉSION (lé-zion) *s. f.* Atteinte portée à une partie de l'organisme.

LESSIVAGE (lè-si-vâ-je) *s. m.* Action de lessiver.

LESSIVE (lè-si-ve) *s. f.* Eau chaude additionnée de soude ou de potasse qui sert à nettoyer le linge.

LESSIVER (lè-si-vé) *v. tr.* Mettre à la lessive ; nettoyer au moyen de la lessive.

LEST (lèst) *s. m.* Poids dont on charge le fonds d'un navire pour lui donner plus d'équilibre.

LESTAGE (lès-tâ-je) *s. m.* Action de lester un navire.

LESTE (lès-te) *adj.* Agile ; svelte ; adroit ; léger ; hardi ; peu circonspect.

LESTEMENT (lès-te-man) *adv.* D'une manière leste.

LESTER (lès-té) *v. tr.* Charger un vaisseau de lest.

LESTEUR (lès-teu.r) *s. m.* Nom du manouvrier qui porte le lest à bord d'un bâtiment.

LÉTHARGIE (lé-târ-ji) *s. f.* Etat dans lequel on semble mort, étant sans haleine et sans pouls.

LÉTHARGIQUE (lé-târ-ji-ke) *adj.* Relatif à la léthargie.

LÉTHIFÈRE (lé-ti-fè-re) *adj.* Qui cause la mort.

LETTRE (lè-tre) *s. f.* Signe alphabétique ; épître ; missive ; dépêche.

LETTRÉ, E (lè-tré) *adj.* Qui a des lettres, de la littérature. *S. m.* Mandarin chinois.

LETTRINE (lè-tri-ne) *s. f.* Petite lettre qui marque un renvoi ; lettres en haut des colonnes d'un dictionnaire.

LEUDE (leu-de) *s. m.* Chef attaché à la personne des rois barbares.

LEUR (leu.r) au pl. **LEURS** (leu.r) *adj. poss.* Qui appartient à eux, à elles.

LEURRE (leu-re) *s. m.* Artifice qui sert à attirer ; amorce ; appât ; piège.

LEURRER (leu-ré) *v. tr.* Attirer par quelque artifice trompeur.

LEVAIN (le-vin) *s. m.* Pâte aigrie qui sert à faire lever la pâte de pain.

LEVANT (le-van) *s. m.* Côté de l'horizon où le soleil se lève.

LEVANTIN, INE (le-van-tin, ti-ne) *adj.* Originaire du Levant, des côtes de l'Asie et de l'Egypte.

LEVÉE (le-vé) *s. f.* Action de lever, de recueillir certaines choses et ce qui se lève, se recueille.

LEVER (le-vé) *v. tr.* Hausser ; dresser ; ôter ; recueillir ; faire cesser. (**Se**) *v. pr.* Se mettre debout ; sortir du lit.

LEVER (le-vé) *s. m.* Temps où l'on se lève ; moment où les astres paraissent sur l'horizon.

LEVIER (le-vié) *s. m.* Barre de bois ou de métal dont on se sert pour soulever les fardeaux.

LÉVITE (lé-vi-te) *s. m.* Ministre du culte, chez les israélites. *S. f.* Espèce de longue redingote.

LEVRAUDER (le-vrô-dé) *v. tr.* Poursuivre quelqu'un comme un lièvre ; le traquer.

LEVRAUT (le-vrô) *s. m.* Jeune lièvre ; le chardon commun.

LÈVRE (lè-vre) *s. f.* Partie charnue qui borde extérieurement l'ouverture de la bouche.

LEVRETTE (le-vrè-te) *s. f.* La femelle du lévrier.

LEVRETTÉ, E (le-vrè-té) *adj.* Qui a la taille svelte du lévrier.

LÉVRIER (lé-vri-yé) *s. m.* Chien à longues jambes, à museau effilé, propre à chasser le lièvre.

LEVRON, ONNE (le-vron, vrô-ne) *s. m.* et *f.* Jeune lévrier, jeune levrette.

LEVURE (le-vu-re) *s. f.* Ecume de la bière quand elle bout et qui sert de levain aux boulangers.

LEXICOGRAPHE (lèk-si-kô-grâ-fe) *s. m.* Celui qui s'occupe d'études, de travaux lexicographiques.

LEXICOGRAPHIE (lèk-si-kô-grâ-fi) *s. f.* Science du lexicographe.

LEXICOLOGIE (lèk-si-kô-lô-ji) *s. f.* Science de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour composer un lexique.

LEXICOLOGIQUE (lèk-si-kô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la lexicologie.

LEXICOLOGUE (lèk-si-kô-lô-gę) *s. m.* Celui qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE (lèk-si-kę) *s. m.* Dictionnaire abrégé, à l'usage des commençants.

LEZ (lè) *prép.* A côté de; proche. (Ne s'emploie plus que dans quelques noms de lieux; Plessis-lez-Tours, etc.)

LÉZARD (lé-zâr) *s. m.* Reptile saurien, à quatre pattes et longue queue.

LÉZARDE (lé-zâr-dę) *s. f.* Fente qui se produit dans un mur.

LÉZARDÉ, E (lé-zâr-dé) *adj.* Qui est fendu; crevassé.

LÉZARDER (Se) (lé-zâr-dé) *v. pr.* Se fendre, se crevasser, en parlant des murs.

LIAGE (li-â-ję) *s. m.* Action de mélanger le salpêtre, le charbon et le soufre pour fabriquer la poudre à canon.

LIAIS (liè) *s. m.* Calcaire qui fournit de bonnes pierres pour la construction.

LIAISON (liè-zon) *s. f.* Action de lier; état de ce qui est lié.

LIAISONNER (liè-zô-né) *v. tr.* Arranger des pierres, des pavés en liaison.

LIANE (liâ-nę) *s. f.* Plante grimpante qui s'enlace aux arbres et forme des fourrés inextricables.

LIANT, E (lian, tę) *adj.* Qui se prête volontiers aux liaisons, aux relations de société, d'amitié.

LIARD (liâr) *s. m.* Ancienne monnaie de cuivre valant le quart d'un sou.

LIARDER (liâr-dé) *v. int.* Disputer pour un liard, pour une somme insignifiante.

LIARDEUR, EUSE (liâr-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui liarde.

LIASSE (liâ-sę) *s. f.* Paquet de lettres, de papiers, d'actes, etc., liés ensemble et se rapportant au même objet.

LIBAGE (li-bâ-ję) *s. m.* Pierre mal taillée employée dans les fondations d'une construction.

LIBATION (li-bâ-sion) *s. f.* Action de boire par plaisir plus que par besoin.

LIBELLE (li-bè-lę) *s. m.* Ecrit satirique, injurieux, diffamatoire.

LIBELLER (li-bèl-lé) *v. tr.* Rédiger dans la formule voulue.

LIBELLISTE (li-bèl-lis-tę) *s. m.* Auteur d'un libelle.

LIBELLULE (li-bèl-lu-lę) *s. f.* Insecte névroptère, nommé vulgairement demoiselle.

LIBER (li-bèr) *s. m.* Partie interne de l'écorce d'un arbre.

LIBERA (li-bé-râ) *s. m.* Prière pour les morts.

LIBÉRABLE (li-bé-râ-blę) *adj.* Qui peut être libéré.

LIBÉRAL, ALE, AUX (li-bé-ràl, râ-lę, rô) *adj.* Qui convient à l'homme libre; qui aime, qui se plaît à donner.

LIBÉRALEMENT (li-bé-râ-lę-man) *adv.* D'une manière libérale.

LIBÉRALISME (li-bé-râ-lis-mę) *s. m.* Doctrine des libéraux.

LIBÉRALITÉ (li-bé-râ-li-té) *s. f.* Penchant, disposition à donner, mais avec discernement.

LIBÉRATEUR, TRICE (li-bé-râ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui délivre.

LIBÉRATION (li-bé-râ-sion) *s. f.* Décharge d'une dette ou d'une servitude.

LIBÉRÉ (li-bé-ré) *adj.* Forçat mis en liberté après avoir subi sa peine.

LIBÉRER (li-bé-ré) *v. tr.* Délivrer; affranchir; décharger de quelque obligation.

LIBERTÉ (li-bèr-té) *s. f.* Faculté, pouvoir d'exercer sa volonté, en agissant ou en n'agissant pas.

LIBERTICIDE (li-bèr-ti-si-dę) *adj.* Qui attente aux libertés publiques.

LIBERTIN, E (li-bèr-tin, ti-nę) *s. m.* et *f.* Qui est déréglé dans ses mœurs, dans sa conduite.

LIBERTINAGE (li-bèr-ti-nâ-ję) *s. m.* Dérèglement des mœurs.

LIBERTINER (li-bèr-ti-né) *v. int.* Vivre dans le désordre.

LIBIDINEUX, EUSE (li-bi-di-neu, zę) *adj.* Dissolu, lascif.

LIBRAIRE (li-brè-rę) *s. m.* Celui qui fait le commerce des livres.

LIBRAIRIE (li-brè-ri) *s. m.* Magasin où l'on vend des livres.

LIBRATION (li-brâ-sion) *s. f.* Balancement apparent d'un astre autour de son axe.

LIBRE (li-brę) *adj.* Qui a la faculté d'agir ou de ne pas agir.

LIBREMENT (li-brę-man) *adv.* Avec liberté; sans gêne, sans contrainte.

LIBRETTISTE (li-brè-tis-tę) *s. m.* Celui qui compose un libretto.

LIBRETTO (li-brèt-tô) *s. m.* Poème d'un opéra; scénario d'un ballet.

LICE (li-sę) *s. f.* Lieu préparé pour les courses, les combats, les tournois; chienne de chasse.

LICENCE (li-san-sę) *s. f.* Grade entre celui de bachelier et de docteur; permission; dérèglement.

LICENCIÉ (li-san-sié) *s. m.* Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT (li-san-si-man) *s. m.* Action de licencier.

LICENCIER (li-san-sié) *v. tr.* Rendre libre; renvoyer dans ses foyers.

LICENCIEUSEMENT (li-san-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE (li-san-sieu, zę) *adj.* Qui se laisse aller à une liberté déréglée.

LICET (li-sèt) *adj.* Terme emprunté du latin; permission.

LICHEN (li-kèn) Plante cryptogame qui croît sur l'écorce des arbres, sur les rochers, etc.

LICITATION (li-si-tâ-sion) *s. f.* Vente aux enchères d'un bien indivis.

LICITE (li-si-tę) *adj.* Qui n'est défendu par aucune loi.

LICITEMENT (li-si-tę-man) *adv.* D'une manière licite.

LICITER (li-si-té) *v. tr.* Vendre par licitation.

LICOL (li-kôl) et **LICOU** (li-kou) *s. m.* Corde, courroie, qu'on met autour du cou d'un cheval, d'un âne, etc.

LICORNE (li-kor-nę) *s. f.* Animal fabuleux avec une corne au milieu du front.

LICTEUR (lik-tę.r) *s. m.* Garde, marchant devant les grands magistrats de l'ancienne Rome.

LIE (li) *s. f.* Sédiment que le vin dépose au fond du tonneau; élément de rebut.

LIÈGE (liè-ję) *s. m.* Espèce de chêne vert dont la partie herbacée sert à faire des bouchons.

LIÉGEUX, EUSE (lié-jeu, zę) *adj.* De la nature du liège.

LIEN (liin) *s. m.* Tout ce qui peut servir à lier.

LIENTERI (lian-tę-ri) *s. f.* Diarrhée dans laquelle les aliments sont rendus à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE (lian-té-ri-kę) *adj.* Relatif à la lienterie.

LIER (lié) *v. tr.* Entourer avec un lien; faire une liaison; joindre; contracter.

LIERRE (liè-rę) *s. m.* Plante grimpante qui s'attache aux arbres, aux murailles qu'elle couvre de son feuillage.

LIESSE (liè-sę) *s. f.* (Vieilli). Allégresse, joie.

LIEU (lieu) *s. m.* Portion déterminée de l'espace; endroit; place; rang; sujet.

LIEUE (lieu) *s. f.* Mesure itinéraire équivalant à 4 kilomètres.

LIEUR, EUSE (lieur, lieu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lie les bottes de foin, les gerbes de blé, etc.

LIEUTENANCE (lieu-tę-nan-sę) *s. f.* Charge de lieutenant.

LIEUTENANT (lieu-tę-nan) *s. m.* Officier au-dessous du capitaine.

LIÈVRE (liè-vrę) *s. m.* Quadrupède rongeur, qui a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière et de longues oreilles.

LIGAMENT (li-gâ-man) *s. m.* Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux.

LIGAMENTEUX, EUSE (li-gâ-man-teu, zę) *adj.* De la nature des ligaments.

LIGATURE (li-gâ-tu-rę) *s. f.* Action de lier un vaisseau sanguin pour intercepter le cours du sang.

LIGATURER (li-gâ-tu-ré) *v. tr.* Serrer par une ligature.

LIGE (li-ję) *adj.* Qui était tenu à un dévouement absolu envers son seigneur.

LIGNAGE (li-gnâ-ję) *s. m.* Ensemble de ceux dont quelqu'un descend.

LIGNAGER (li-gnâ-jé) *s. m.* Celui qui est du même lignage.

LIGNE (li-gnə) *s.f.* Trait simple; rangée de mots; ficelle ou crin pour pêcher; raie.

LIGNÉE (li-gné) *s. f.* Race; descendance (n'est guère usité).

LIGNETTE (li-gnè-tə) *s. f.* Ficelle de médiocre grosseur pour faire des filets.

LIGNEUL (li-gneu.l) *s. m.* Fil enduit de poix dont se servent les cordonniers.

LIGNEUX, EUSE (li-gneu, zə) *adj.* De la nature ou de la consistance du bois.

LIGNIFIER (Se) (li-gni-fié) *v. pr.* Se convertir en bois.

LIGNITE (lig-ni-tə) *s. f.* Charbon fossile conservant plus ou moins de traces d'organisation végétale.

LIGUE (li-gə) *s. f.* Association pour faire triompher certains intérêts politiques, religieux, artistiques.

LIGUER (li-gé) *v. tr.* Faire entrer dans une ligue.

LIGUEUR, EUSE (li-geu.r, geu-zə) *s. m.* et *f.* Adhérent, adhérente à une ligue.

LILAS (li-lâ) *s. m.* Arbrisseau qui fleurit au printemps et porte des fleurs par bouquets.

LILIACÉ, E (li-liâ-sé) *adj.* Qui est de la nature du lis. *S. f.* Famille de plantes monocotylédones.

LILLIPUTIEN, ENNE (li-li-pu-siin, siè-nə) *adj.* Qui est de très petite taille.

LIMACE (li-mâ-sə) *s. f.* Mollusque rampant, sans coquille, couvert d'une humeur visqueuse.

LIMAÇON (li-mâ-son) *s. m.* Mollusque rampant, à coquille appelé vulgairement colimaçon.

LIMAGE (li-mâ-jə) *s. m.* Action de limer.

LIMAILLE (li-mâ-yə) *s. f.* Parcelles métalliques détachées par l'action de la lime.

LIMAILLEUR, EUSE (li-mâ-yeu, zə) *adj.* Qui a le caractère de la limaille.

LIMANDE (li-man-də) *s. f.* Poisson plat, du genre plie, à peau rugueuse.

LIMBE (lin-bə) *s. m.* Bord du disque du soleil ou de la lune. *S. m. pl.* Séjour des enfants morts sans baptême.

LIME (li-mə) *s. f.* Outil d'acier trempé pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux.

LIMER (li-mé) *v. tr.* User, égaliser, polir avec la lime.

LIMEUR (li-meu.r) *s. m.* Ouvrier qui se sert de la lime.

LIMIER (li-mié) *s. m.* Grand chien de chasse qui sert à lancer le cerf, le sanglier.

LIMINAIRE (li-mi-nè-rə) *adj.* Qui est en tête d'un livre. (Vieux mot qui signifiait préliminaire).

LIMITATIF, IVE (li-mi-tâ-tif, ti-və) *adj.* Qui sert à limiter.

LIMITATION (li-mi-tâ-sion) *s. f.* Action de limiter.

LIMITE (li-mi-tə) *s. f.* Partie extrême où s'arrête un domaine, un territoire, l'exercice d'un pouvoir.

LIMITÉ, E (li-mi-té) *adj.* Séparé par des limites.

LIMITER (li-mi-té) *v. tr.* Borner, poser, donner des limites.

LIMITROPHE (li-mi-trô-fə) *adj.* Qui est situé sur les limites d'un territoire.

LIMON (li-mon) *s. m.* Terre détrempée; espèce de citron; branche de limonière; pièce d'escalier.

LIMONADE (li-mô-nâ-də) *s. f.* Jus de citron ou de limon, avec de l'eau et du sucre.

LIMONADIER, IÈRE (li-mô-nâ-dié, diè-rə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend de la limonade.

LIMONEUX, EUSE (li-mô-neu, zə) *adj.* Où il y a du limon.

LIMONIER (li-mô-nié) *s. m.* Variété de citronnier; cheval qu'on met entre les limons d'une lourde voiture.

LIMONIÈRE (li-mô-niè-rə) *s. f.* Partie d'une voiture formée des deux limons.

LIMONITE (li-mô-ni-tə) *s. f.* Sorte de minerai de fer.

LIMOSINAGE (li-mô-zi-nâ-jə) et **LIMOUSINAGE** (li-mou-zi-nâ-jə) *s. m.* Maçonnerie grossière.

LIMOUSINE (li-mou-zi-nə) *s. f.* Manteau de poils de chèvre que portent les rouliers.

LIMPIDE (lin-pi-də) *adj.* Dont rien ne trouble la transparence.

LIMPIDITÉ (lin-pi-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est limpide.

LIMURE (li-mu-rę) *s. f.* Parcelles qui tombent d'une chose qu'on lime.

LIN (lin) *s. m.* Plante dont la tige fournit un fil servant à fabriquer les toiles fines et les dentelles.

LINAIRE (li-nè-rę) *s. f.* Plante herbacée dont les fleurs ressemblent à celles du lin.

LINCEUL (lin-sę.l) *s. m.* Drap de toile dont on enveloppe le corps d'une personne morte pour l'ensevelir.

LINÇOIR (lin-soâr) *s. m.* Pièce de charpente d'un plancher.

LINÉAIRE (li-né-è-rę) *adj.* Qui a rapport aux lignes.

LINÉAL, E (li-né-âl, â-lę) *adj.* Qui est dans l'ordre d'une ligne de descendance; relatif aux lignes.

LINÉAMENT (li-né-à-man) *s. m.* Première trace, premier rudiment d'un être ou d'un objet.

LINGE (lin-ję) *s. m.* Toile de fil ou de coton appropriée à divers usages domestiques.

LINGER, ÈRE (lin-jé, jè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui confectionne et vend du linge; qui surveille et distribue le linge.

LINGERIE (lin-ję-ri) *s. f.* Commerce de lingerie; pièce où l'on serre le linge.

LINGOT (lin-gô) *s. m.* Morceau de métal fondu qui n'a été ni monnayé, ni ouvragé.

LINGOTIÈRE (lin-gô-tiè-rę) *s. f.* Moule en fonte où l'on coule les métaux précieux.

LINGUAL, ALE, AUX, (lin-gouâl, â-lę, gouô) *adj.* Qui a rapport a la langue.

LINGUISTE (lin-guis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'adonne à l'étude des langues.

LINGUISTIQUE (lin-guis-ti-kę) *s. f.* L'étude et la science comparative des langues.

LINIER, IÈRE (li-nié, niè-rę) *adj.* Relatif au lin.

LINIMENT (li-ni-man) *s. m.* Médicament onctueux pour frictions.

LINON (li-non) Toile de lin très claire, d'un apprêt ferme, pour robes, fichus, etc.

LINOT, OTTE (li-nô, nô-tę) *s. m.* et *f.* Petit passereau qui s'apprivoise et peut apprendre à siffler des airs.

LINTEAU (lin-tô) *s. m.* Traverse qui forme la partie supérieure d'une porte, d'une fenêtre.

LION, ONNE (lion, liô-nę) *s. m.* et *f.* Grand quatrupède carnivore, très fort et très courageux.

LIONCEAU (lion-sô) *s. m.* Le petit du lion.

LIPPE (li-pę) *s. f.* Lèvre inférieure qui avance trop et qui est trop épaisse.

LIPPÉE (li-pé) *s. f.* Bon morceau qui ne coûte rien.

LIPPITUDE (lip-pi-tu-dę) *s. f.* État de celui qui a les yeux chassieux.

LIPPU, E (li-pu) *adj.* Dont la lèvre inférieure est trop épaisse, avance trop.

LIQUATION (li-kouâ-sion) *s. f.* Isolement d'un des métaux contenus dans un minerai.

LIQUÉFACTION (li-ké-fâk-sion *s. f.* État de ce qui est rendu liquide.

LIQUÉFIABLE (li-ké-fiâ-blę) *adj.* Qui peut être liquéfiée.

LIQUÉFIER (li-ké-fié) *v. tr.* Faire passer de l'état solide à l'état liquide.

LIQUEUR (li-kę.r) *s. f.* Boisson spiritueuse obtenue par la distillation.

LIQUIDATEUR (li-ki-dâ-tę.r) *s. m.* Celui qui est chargé d'une liquidation.

LIQUIDATION (li-ki-dâ-sion) *s. f.* Règlement d'une situation financière.

LIQUIDE (li-ki-dę) *adj.* Qui coule et tend toujours à se mettre de niveau. *S. m.* Boisson spiritueuse.

LIQUIDER (li-ki-dé) *v. tr.* Régler, arrêter un compte.

LIQUIDITÉ (li-ki-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est liquide.

LIQUOREUX, EUSE (li-kor-eu, zę) *adj.* Sucré et riche en alcool.

LIQUORISTE (li-kor-is-tę) *s. m.* Celui qui fabrique des liqueurs et qui en fait le commerce.

LIRE (li-rę) *v. tr.* Connaître les lettres et savoir les assembler en [redacted]

LIS (lis) *s. m.* Plante herbacée

bulbeuse, dont la fleur est d'un blanc pur, en forme de cloche.

LISERÉ (li-zę-ré) *s. m.* Ruban ou biais d'étoffe étroit dont on borde un vêtement.

LISERER (li-zę-ré) *v. tr.* Border avec un liseré.

LISERON (li-zę-ron) *s. m.* Plante grimpante à fleurs en entonnoir.

LISEUR, EUSE (li-zę.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de lire.

LISIBLE (li-zi-blę) *adj* Qui peut se lire facilement.

LISIBLEMENT (li-zi-blę-man) *adv.* En caractères lisibles.

LISIÈRE (li-ziè-rę) *s. f.* Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe.

LISSAGE (li-sâ-ję) *s. m.* Action de [redacted]

LISSE (li-sę) *adj.* Qui n'offre pas d'aspérités au toucher.

LISSER (li-sé) *v. tr.* Unir; polir; rendre lisse.

LISSOIR (li-soâr) *s. m.* Instrument pour lisser le papier, le maroquin, etc.

LISTE (lis-tę) *s. f.* Suite de noms de personnes ou de choses.

LISTEL (lis-tèl) *s. m.* Petite moulure carrée et unie qui en sépare deux plus grandes.

LIT (li) *s. m.* Meuble sur lequel on se couche pour dormir.

LITANIES (li-tâ-ni) *s. f. pl.* Prières en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des Saints.

LITEAU (li-tô) *s. m.* Tringle de bois qui soutient le fond d'un soufflet de forge; raies de couleur aux serviettes, etc.

LITÉE (li-té) *s. f.* Gîte commun à plusieurs animaux de même espèce.

LITERIE (li-tę-ri) *s. f.* Ensemble des objets dont se compose un lit.

LITHARGE (li-târ-ję) *s. f.* Protoxyde de plomb fondu à demi vitrifié.

LITHIUM (li-tiôm) *s. m.* Corps simple, le plus léger de tous les métaux connus.

LITHOCOLLE (li-tô-kô-lę) *s. f.* Ciment avec lequel le lapidaire assujettit les pierres précieuses.

LITHOCHROME (li-tô-krô-mę) *s. m.* Celui qui s'occupe de lithochromie.

LITHOCHROMIE (li-tô-krô-mi) *s. f.* Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOGRAPHE (li-tô-grâ-fę) *s. m.* Celui qui imprime au moyen de la lithographie.

LITHOGRAPHIE (li-tô-grâ-fi) *s. f.* Art de dessiner sur la pierre à la plume ou au crayon.

LITHOGRAPHIER (li-tô-grâ-fié) *v. tr.* Reproduire par la lithographie.

LITHOGRAPHIQUE (li-tô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui a rapport à la lithographie.

LITHOLOGIE (li-tô-lô-ji) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui étudie les pierres.

LITHOLOGUE (li-tô-lô-gę) *s. m.* Celui qui s'occupe de lithologie.

LITHOTOME (li-tô-tô-mę) *s. m.* Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie.

LITHOTOMIE (li-tô-tô-mi) *s. f.* Opération chirurgicale qui a pour objet l'extraction de la pierre.

LITHOTOMISTE (li-tô-tô-mis-tę) *s. m.* Chirurgien qui pratique la lithotomie.

LITHOTRITEUR (li-tô-tri-tę.r) *s. m.* Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (li-tô-tri-si) *s. f.* Opération par laquelle on broie la pierre dans la vessie, à l'aide du lithotriteur.

LITIÈRE (li-tiè-rę) *s. f.* Lit de paille pour les animaux dans les étables, les écuries, etc.

LITIGANT, E (li-ti-gan, tę) *adj.* Engagé dans un litige.

LITIGE (li-ti-ję) *s. m.* Contestation donnant matière à un procès.

LITIGIEUX, EUSE (li-ti-jieu-zę) *adj.* Qui est ou qui peut être en litige.

LITORNE (li-tor-nę) *s. f.* Grosse grive à tête cendrée.

LITOTE (li-tô-tę) *s. f.* Figure consistant à dire moins pour faire entendre plus.

LITRE (li-trę) *s. m.* Unité des mesures de capacité de la contenance d'un décimètre cube.

LITRON (li-tron) *s. m.* Ancienne mesure, le seizième du boisseau.

LITTÉRAIRE (li-té-rè-rę) *adj.* Qui appartient aux belles lettres.

26

LITTÉRAIREMENT (li-té-rè-rę-man) *adv.* D'une façon littéraire.

LITTÉRAL, E, AUX (li-té-râl, râ-lę, rô) *adj.* Conforme à la lettre, au texte.

LITTÉRALEMENT (li-té-râ-lę-man) *adv.* D'une manière littérale.

LITTÉRALITÉ (li-té-râ-li-té) *s. f.* Attachement scrupuleux à la lettre dans une traduction.

LITTÉRATEUR, TRICE (li-té-râ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de littérature.

LITTÉRATURE (li-té-râ-tu-rę) *s. f.* Ensemble des productions littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque.

LITTORAL, E (li-tor-âl, â-lę) *adj.* et *s.* La région qui est sur le bord de la mer.

LITURGIE (li-tur-ji) *s. f.* Forme du culte; ordre des cérémonies consacrées.

LITURGIQUE (li-tur-ji-kę) *adj.* Relatif à la liturgie.

LITURGISTE (li-tur-jis-tę) *s. m.* Celui qui se livre à l'étude de la liturgie.

LIURE (liu-rę) *s. f.* Corde passée autour de la charge d'une charrette.

LIVIDE (li-vi-dę) *adj.* Qui est d'un noir plombé, bleuâtre.

LIVIDITÉ (li-vi-di-té) *s. f.* État de ce qui est livide.

LIVRABLE (li-vrâ-blę) *adj.* Qui peut qui doit être livré à l'acheteur par le marchand.

LIVRAISON (li-vrè-zon) *s. f.* Action de livrer, fascicule d'un ouvrage publié par parties.

LIVRE (li-vrę) *s. m.* Assemblage de feuilles manuscrites ou imprimées dans l'ordre où elles doivent être lues.

LIVRE (li-vrę) [redacted] unité de poids, équivalant environ au demi-kilogramme; ancienne monnaie de compte.

LIVRÉE (li-vré) *s. f.* Costume distinctif que le maître d'une grande maison fait porter à ses domestiques mâles.

LIVRER (li-vré) *v. tr.* Donner; [redacted] en possession de; aban-[redacted]

LIVRET (li-vrè) *s. m.* Petit livre que les autorités délivrent aux ouvriers et aux domestiques; — de caisse d'épargne.

LIVREUR, EUSE (li-vrę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte chez l'acheteur la marchandise vendue.

LIXIVIATION (lik-si-viâ-sion) *s. f.* Lessivage des cendres pour leur enlever les sels alcalins.

LIXIVIEL, ELLE (lik-si-viel, è-lę) *adj.* Obtenu par la lixiviation.

LOBE (lô-bę) *s. m.* Division arrondie d'un organe.

LOBÉ, E (lô-bé) *adj.* Qui est partagé en lobes.

LOBULE (lô-bu-lę) *s. m.* Petit lobe; rudiment de feuille.

LOCAL, E, AUX (lô-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Qui est particulier à un lieu; *S. m.* Lieu destiné à l'habitation.

LOCALEMENT (lô-kâ-lę-man) *adv.* D'une manière particulière à un lieu, à un pays.

LOCALISATION (lô-kâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de localiser.

LOCALISER (lô-kâ-li-zé) *v. tr.* Circonscrire à une place, en un lieu déterminé.

LOCALITÉ (lô-kâ-li-té) *s. f.* Espace ou région circonscrite.

LOCATAIRE (lô-kâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend à loyer tout ou partie d'un immeuble.

LOCATIF, IVE (lô-kâ-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à la location.

LOCATION (lô-kâ-sion) *s. f.* Action de donner ou de prendre à loyer.

LOCH (lòk) *s. m.* Instrument employé en mer pour mesurer la vitesse progressive du bâtiment.

LOCHE (lô-chę) *s. f.* Poisson d'eau douce, au corps très allongé.

LOCOMOBILE (lô-kô-mô-bi-lę) *s. f.* Machine à vapeur qui peut être transportée.

LOCOMOBILITÉ (lô-kô-mô-bi-li-té) *s. f.* Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir.

LOCOMOTEUR, TRICE (lô-kô-mô-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui opère la locomotion.

[redacted] ti-vę) *adj.* Relatif à la locomotion.

[redacted] (lô-kô-mô-sion) *s. f.*

Mouvement par lequel on se transporte d'un lieu à un autre.

LOCOMOTIVE (lô-kô-mô-ti-vę) *s. f.* Machine à vapeur montée sur des roues qui remorque les convois sur les chemins de fer.

LOCUTION (lô-ku-sion) *s. f.* Forme de langage particulière.

LOF (lof) *s. m.* Côté d'un navire sur lequel frappe le vent.

LOFER (lô-fé) *v. int.* Porter l'avant du navire au lof.

LOGARITHME (lô-gâ-rit-mę) *s. m.* Nombre d'une progression arithmétique qui répond à un autre dans une proportion géométrique.

LOGARITHMIQUE (lô-gâ-rit-mi-kę) *adj.* Relatif aux logarithmes.

LOGE (lô-ję) *s. f.* Petite maison d'un garde, d'un portier; chacune des divisions d'une salle de spectacle.

LOGEABLE (lô-jâ-blę) *adj.* Où l'on peut se loger.

LOGEMENT (lô-ję-man) *s. m.* Partie d'une maison où on est logé.

LOGER (lô-jé) *v. int.* Etre établi dans une maison. *V. tr.* Etablir quelqu'un sous un toit.

LOGETTE (lô-jè-tę) *s. f.* Petite loge (très peu usité).

LOGEUR, EUSE (lô-jeur, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui loue des logements garnis.

LOGICIEN, ENNE (lô-ji-siin, siè-nę) *s. m.* et *f.* Personne versée dans la science de la logique.

LOGIQUE (lô-ji-kę) *s. f.* Science des lois du raisonnement.

LOGIQUE (lô-ji-kę) *adj.* Conforme aux lois du raisonnement.

LOGIQUEMENT (lô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière logique.

LOGIS (lô-ji) *s. m.* Endroit où réside une personne.

LOGISTE (lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui est admis à concourir aux Beaux-Arts pour le prix de Rome.

LOGOGRIPHE (lô-gô-gri-fę) *s. m.* Sorte d'énigme consistant en un mot dont les lettres diversement combinées forment d'autres mots.

LOGOMACHIE (lô-gô-mâ-chi) *s. f.* Dispute de mots.

LOGOMACHIQUE (lô-gô-mâ-chi-kę) *adj.* Relatif à la logomachie.

LOI (loâ) *s. f.* Prescription émanant de l'autorité souveraine.

LOIN (loin) *adv.* A une grande distance dans l'espace.

LOINTAIN, E (loin-tin, tè-nę) *adj.* Qui est éloigné du pays où l'on est ou dont on parle. *S. m.* Eloignement.

LOIR (loâr) *s. m.* Petit quadrupède rongeur, qui reste engourdi tout l'hiver.

LOISIBLE (loâ-zi-blę) *adj.* A la libre disposition de quelqu'un.

LOISIR (loâ-zir) *s. m.* Le temps libre en dehors des occupations.

LOMBAIRE (lon-bè-rę) *adj.* Qui appartient aux lombes.

LOMBES (lon-bę) *s. m. pl.* Région postérieure de l'abdomen, depuis le dos jusqu'aux hanches.

LOMBRIC (lon-brik) *s. m.* Annélide dit vulgairement ver de terre.

LONG, LONGUE (lon, gę) *adj.* Qui a une grande étendue de l'une à l'autre de ses extrémités.

LONGANIMITÉ (lon-gâ-ni-mi-té) *s. f.* Patience à supporter ce qu'on aurait le pouvoir de réprimer.

LONGE (lon-ję) *s. f.* Lanière qui sert à attacher un cheval; moitié en long de l'échine du veau.

LONGER (lon-jé) *v. tr.* Aller le long de quelque chose; s'étendre le long de.

LONGÉVITÉ (lon-jé-vi-té) *s. f.* Prolongation de la vie jusqu'à un âge avancé.

LONGIMÉTRIE (lon-ji-mé-tri) *s. f.* L'art de mesurer les longueurs inaccessibles.

LONGITUDE (lon-ji-tu-dę) *s. f.* Distance en degrés d'un lieu quelconque à un premier méridien.

LONGITUDINAL, E, AUX (lon-ji-tu-di-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui est dans le sens de la longueur.

LONGITUDINALEMENT (lon-ji-tu-di-nâ-lę-man) *adv.* Dans le sens de la longueur.

LONGTEMPS (lon-tan) *adv.* Pendant un long espace de temps.

LONGUEMENT (lon-gę-man) *adv.* D'une manière longue.

LONGUET, ETTE (lon-ghè, ghè-tę) *adj.* Qui est un peu long.

LONGUEUR (lon-gheur) *s. f.* Etendue

d'un bout à l'autre; durée du temps.

LONGUE-VUE (lon-gҽ-vu) *s. f.* Lunette d'approche.

LOOCH (lôk) *s. m.* Potion médicinale, adoucissante et calmante.

LOPIN (lô-pin) *s. m.* Morceau de terre qu'on a pour sa part.

LOQUACE (lô-kouâ-sҽ) *adj.* Qui parle beaucoup.

LOQUACITÉ (lô-kouâ-si-té) *s.f.* Habitude de parler beaucoup.

LOQUE (lô-kҽ) *s. f.* Morceau, lambeau d'étoffe, de linge, de vêtement.

LOQUÈLE (lô-kuè-lҽ) *s. f.* Facilité à parler d'une façon commune.

LOQUET (lo-kè) *s. m.* Sorte de fermeture très simple que l'on met aux portes qui n'ont pas de serrure.

LOQUETEAU (lô-kҽ-tô) *s. m.* Petit loquet de vasistas, de volet, etc.

LOQUETEUX, EUSE (lô-kҽ-teu, zҽ) *adj.* Qui a des vêtements en loques.

LOQUETTE (lô-kè-tҽ) *s. f.* Petite loque; petit morceau.

LORD (lor) *s. m.* Titre d'honneur usité en Angleterre.

LORGNER (lor-gné) *v. tr.* Regarder à travers une lorgnette ou un lorgnon.

LORGNERIE (lor-gnҽ-ri) *s. f.* Action de lorgner.

LORGNETTE (lor-gnè-tҽ) *s. f.* Petite lunette d'approche portative, dont on se sert au théâtre, aux courses.

LORGNEUR, EUSE (lor-gneur, gneu-zҽ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui lorgne.

LORGNON (lor-gnon) *s. m.* Lentille concave pour les myopes, et convexe pour les presbytes.

LORIOT (lor-iô) *s. m.* Passereau à plumage jaune; petit bouton au bord de la paupière.

LORS (lor) *adv.* A ce moment-là.

LORSQUE (lors-kҽ) *conj.* Au moment où.

LOSANGE (lô-zan-jҽ) *s. m.* Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, sans que les angles soient droits.

LOSSE (lô-sҽ) *s. f.* Outil de tonnelier qui sert à percer les trous de bonde.

LOT (lô) *s. m.* Ce qui échoit à quelqu'un dans un partage; quand on tire au sort; en gagnant à la loterie.

LOTERIE (lô-tҽ-ri) *s. f.* Jeu de hasard où les lots sont tirés au sort.

LOTI, E (lô-ti) *adj.* Qui a été bien ou mal partagé par le sort.

LOTIER (lô-tié) *s. m.* Plante herbacée de la famille des Légumineuses.

LOTION (lô-sion) *s. f.* Ablution; bain; médication externe ou topique de certaines parties malades.

LOTIONNER (lô-sio-né) *v. tr.* Soumettre à des lotions.

LOTIR (lô-tir) *v.tr.* Répartir; mettre en possession d'un lot.

LOTISSEMENT (lô-ti-sҽ-man) *s. m.* Action de répartir par lots.

LOTO (lô-tô) *s. m.* Jeu de hasard, très ancien, qui se joue avec des cartons numérotés.

LOTTE (lô-tҽ) *s. f.* Poisson d'eau douce, du genre gade.

LOTUS (lô-tus) *s. m.* Arbre dont le fruit passait pour faire oublier aux étrangers qui en goûtaient le souvenir de leur patrie.

LOUABLE (lou-â-blҽ) *adj.* Qui est digne de louanges.

LOUABLEMENT (lou-â-blҽ-man) *adv.* D'une manière louable.

LOUAGE (lou-â-jҽ) *s. m.* Transport de l'usage d'une chose pour un certain temps.

LOUANGE (lou-an-jҽ) *s. f.* Paroles, discours par lequel on loue quelqu'un.

LOUANGER (lou-an-jé) *v. tr.* Prodiguer la louange à quelqu'un.

LOUANGEUR, EUSE (lou-an-jeur, jeu-zҽ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prodigue la louange.

LOUCHARD, E (lou-châr, dҽ) *s.* (S'emploie souvent pour loucheur.)

LOUCHE (lou-chҽ) *adj.* Dont les yeux ne regardent pas dans la même direction; qui n'est pas franc.

LOUCHER (lou-ché) *v. int.* Être atteint de strabisme.

LOUCHERIE (lou-chҽ-ri) *s. f.* État d'une personne qui louche.

LOUCHET (lou-chè) *s. m.* Sorte de de hoyau légèrement arqué, propre à fouir la terre.

LOUCHEUR, EUSE (lou-cheu.r, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui louche.

LOUER (lou-é) *v. tr.* Prendre à louage; relever par des paroles le mérite de quelqu'un ou de quelque chose.

LOUEUR, EUSE (lou-eu.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Qui donne à louage; louangeur.

LOUGRE (lou-grę) *s. m.* Bâtiment de guerre léger, dont se servaient les contrebandiers et les pirates.

LOUIS (loui) *s. m.* Ancienne monnaie d'or; de nos jours, pièce de vingt francs.

LOUISE-BONNE (loui-zę-bò-nę) *s. f.* Variété de poire d'automne, très belle et très bonne.

LOUP (lou) *s. m.* Quadrupède sauvage et carnassier qui ressemble à un grand chien; masque de velours noir.

LOUP-CERVIER (lou-sèr-vié) *s. m.* Nom vulgaire du lynx.

LOUPE (lou-pę) *s. f.* Excroissance sous la peau; lentille qui sert à grossir les objets à la vue.

LOUPEUX, EUSE (lou-peu, zę) *adj.* Qui a des loupes.

LOUP-GAROU (lou-gà-rou) *s. m.* Dans les superstitions populaires, homme à forme de loup, fantôme nocturne malfaisant.

LOURD, E (lour, dę) *adj.* Difficile à mouvoir, à soulever à cause de son poids.

LOURDAUD, E (lour-dô, dę) *s. m.* et *f.* Personne lourde de corps ou d'esprit.

LOURDEMENT (lour-dę-man) *adv.* D'une manière lourde.

LOURDERIE (lour-dę-ri) *s. f.* Défaut de celui qui a l'esprit lourd.

LOURDEUR (lour-dę.r) *s. f.* Manière d'être de ce qui est lourd.

LOUSTIC (lous-tik) *s. m.* Individu dont le genre d'esprit est grivois, plaisant, facétieux.

LOUTRE (lou-trę) *s. f.* Quadrupède carnassier de la famille des Martres dont la fourrure est très estimée.

LOUVE (lou-vę) *s. f.* Femelle du loup; sorte de levier pour soulever les pierres de taille.

LOUVER (lou-vé) *v. tr.* Soulever une pierre de taille avec la louve.

LOUVET, ETTE (lou-vè, tę) *adj.* Qui a le pelage du loup.

LOUVETEAU (lou-vę-tô) *s. m.* Petit loup que sa mère allaite encore.

LOUVETER (lou-vę-té) *v. tr.* En parlant de la louve, mettre bas.

LOUVETERIE (lou-vè-tę-ri) *s. f.* Équipage pour la chasse du loup.

LOUVETIER (lou-vę-tié) *s. m.* Propriétaire qui s'est engagé à entretenir un équipage pour chasser le loup.

LOUVIERS (lou-vié) *s. m.* Drap fabriqué dans la ville de ce nom.

LOUVOYER (lou-vôâ-yé) *v. int.* Prendre des biais pour arriver à un but; naviguer contre le vent.

LOVÉ, E (lô-vé) *adj.* Se dit de la position que prend un serpent quand il se roule pour s'élancer.

LOXODROMIE (lòk-sô-drô-mi) *s. f.* Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE (lòk-sô-drô-mi-kę) *adj.* Qui appartient à la loxodromie.

LOYAL, E, AUX (lôâ-yàl, yà-lę, yô) *adj.* Scrupuleusement fidèle aux engagements pris.

LOYALEMENT (lôâ-yà-lę-man) *adv.* D'une manière loyale.

LOYAUTÉ (lôâ-yô-té) *s. f.* Qualité de la personne qui est loyale.

LOYER (lôâ-yé) *s. m.* Prix du louage d'une maison.

LUBIE (lu-bi) *s. f.* Fantaisie qui passe par la tête de quelqu'un.

LUBRICITÉ (lu-bri-si-té) *s. f.* Caractère lubrique.

LUBRIFIER (lu-bri-fié) *v. tr.* Rendre glissant.

LUBRIQUE (lu-bri-kę) *adj.* Qui a de la lubricité.

LUBRIQUEMENT (lu-bri-kę-man) *adv.* D'une manière lubrique.

LUCARNE (lu-kàr-nę) *s. f.* Petite fenêtre pratiquée au toit d'une maison.

LUCIDE (lu-si-dę) *adj.* Clair, lumineux, transparent, diaphane, net.

LUCIDEMENT (lu-si-dę-man) *adv.* D'une manière lucide.

LUCIDITÉ (lu-si-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui est lucide.

LUCIOLE (lu-siò-lę) *s. f.* Ver luisant ailé et phosphorescent.

LUCRATIF, IVE (lu-krâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Qui rapporte des profits.

LUCRATIVEMENT (lu-krâ-ti-vȩ-man) *adv.* D'une manière lucrative.

LUCRE (lu-krȩ) *s. m.* Gain, profit dont on est avide.

LUETTE (lu-è-tȩ) *s. f.* Appendice charnu qui pend au bas du voile du palais à l'entrée du gosier.

LUEUR (lu-ȩ.r) *s. f.* Apparition d'une lumière qui commence à se montrer.

LUGUBRE (lu-gu-brȩ) *adj.* Qui marque, qui inspire les larmes, la douleur.

LUGUBREMENT (lu-gu-brȩ-man) *adv.* D'une manière lugubre.

LUI (lui) *pron. pers.* De la 3e personne du singulier, des deux genres.

LUIRE (lui-rȩ) *v. int.* Éclairer; jeter, répandre de la lumière.

LUISANT, E (lui-zan, tȩ) *adj.* Qui a des reflets lumineux.

LUMACHELLE (lu-mâ-kè-lȩ et chè-lȩ) *s. f.* Marbre qui contient un grand nombre de coquilles fossiles.

LUMBAGO (lon-bâ-gô) *s. m.* Douleur dans la région lombaire, rhumatismale, névralgique ou amenée par un effort.

LUMIÈRE (lu-miè-rȩ) *s. f.* Ce qui éclaire et rend les objets visibles.

LUMIGNON (lu-mi-gnon) *s. m.* Bout de la mèche d'une bougie, d'une lampe allumée.

LUMINAIRE (lu-mi-nè-rȩ) *s. m.* Ce qui sert à l'éclairage.

LUMINEUSEMENT (lu-mi-neu-zȩ-man) *adv.* D'une manière lumineuse.

LUMINEUX, EUSE (lu-mi-neu, zȩ) *adj.* Qui répand de la lumière; qui répand la vérité dans l'esprit.

LUNAIRE (lu-nè-rȩ) *adj.* Qui se rapporte à la lune. *S. f.* Plante crucifère.

LUNAISON (lu-nè-zon) *s. f.* Durée de la révolution de la lune.

LUNATIQUE (lu-nâ-ti-kȩ) *adj.* Soumis à l'influence prétendue de la lune.

LUNCH (lon-ch) *s. m.* Repas accessoire entre le déjeuner et le dîner.

LUNDI (lun-di) *s. m.* Le second jour de la semaine, celui qui suit le dimanche.

LUNE (lu-nȩ) *s. f.* Satellite qui tourne autour de la terre et qui l'éclaire la nuit.

LUNETIER (lu-nȩ-tié) *s. m.* Fabricant, marchand de lunettes.

LUNETTE (lu-nè-tȩ) *s. f.* Instrument d'optique pour les grandes distances. *Pl.* Verres enchâssés dans une monture placée sur le nez.

LUNI-SOLAIRE (lu-ni-sô-lè-rȩ) *adj.* Qui se rapporte à la fois à la lune et au soleil.

LUNULE (lu-nu-lȩ) *s. f.* Figure qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES (lu-pèr-kâ-lȩ) *s. f. pl.* Fêtes annuelles à Rome en l'honneur du dieu Pan.

LUPIN (lu-pin) *s. m.* Plante légumineuse employée comme fourrage.

LURON, ONNE (lu-ron, rô-nȩ) *s. m.* et *f.* Personne joyeuse, et qui ne s'effarouche pas aisément.

LUSTRAGE (lus-trâ-jȩ) *s. m.* Action de lustrer.

LUSTRAL, E, AUX (lus-trâl, trâ-lȩ, trô) *adj.* Servant à purifier.

LUSTRATION (lus-trâ-sion) *s. f.* Cérémonie par laquelle on purifiait les nouveaux-nés.

LUSTRE (lus-trȩ) *s. m.* Luminaire à plusieurs branches; période de cinq ans; éclat, vernis.

LUSTRER (lus-tré) *v. tr.* Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure.

LUSTREUR (lus-trȩ.r) *s. m.* Ouvrier qui lustre les pelleteries, les soieries, etc.

LUSTRINE (lus-tri-nȩ) *s. f.* Sorte de percaline fortement apprêtée et lustrée.

LUT (lut) *s. m.* Enduit pour boucher hermétiquement les vaisseaux qu'on met sur le feu.

LUTER (lu-té) *v. tr.* Fermer, enduire avec du lut.

LUTH (lut) *s. m.* Instrument de musique à plusieurs rangs de cordes.

LUTHERIE (lu-tȩ-ri) *s. f.* Industrie, commerce du luthier.

LUTHIER (lu-tié) *s. m.* Fabricant d'instruments de musique.

LUTIN (lu-tin) *s. m.* Petit diable malicieux; enfant d'un caractère espiègle, pétulant.

LUTINER (lu-ti-né) *v. tr.* Agacer par de petites taquineries.

LUTRIN (lu-trin) *s. m.* Grand pupitre placé dans le chœur d'une église.

LUTTE (lu-tẹ) *s. f.* Sorte d'exercice où l'on cherche à se terrasser, en se prenant corps à corps.

LUTTER (lu-té) *v. int.* Il se dit de toute espèce de combat.

LUTTEUR (lu-tẹ.r) *s. m.* Celui qui lutte contre un adversaire pour le terrasser.

LUXATION (luk-sâ-sion) *s. f.* Déboîtement d'un os.

LUXE (luk-sẹ) *s. m.* Grande abondance; profusion; superfluité.

LUXER (luk-sé) *v. tr.* Faire sortir un os de la place où il doit être

LUXUEUX, EUSE (luk-sueu, zẹ) *adj.* Où il y a du luxe.

LUXURE (luk-su-rẹ) *s. f.* Péché contre la chasteté.

LUXURIANT, E (luk-su-rian, tẹ) *adj.* Qui se développe d'une manière surabondante.

LUXURIEUSEMENT (luk-su-rieu-zẹ-man) *adv.* D'une manière luxurieuse.

LUXURIEUX, EUSE (luk-su-rieu, zẹ) *adj.* Relatif à la luxure.

LUZERNE (lu-zèr-nẹ) *s. f.* Plante légumineuse pour la nourriture des bestiaux.

LUZERNIÈRE (lu-zèr-niè-rẹ) *s. f.* Terre où l'on a semé de la luzerne.

LYCANTHROPE (li-kan-trô-pẹ) *s. m.* Celui qui est atteint de lycanthropie.

LYCANTHROPIE (li-kan-trô-pi) *s. f.* Maladie mentale où le malade s'imagine être changé en loup.

LYCÉE (li-sé) *s. m.* Etablissement d'instruction secondaire dirigé par l'Etat.

LYCÉEN, ENNE (li-sé-in, sé-è-nẹ) *s. m.* et *f.* Elève d'un lycée.

LYCOPODE (li-kô-pô-dẹ) *s. m.* Plante cryptogame dite vulgairement pied-de-loup.

LYMPHATIQUE (lin-fâ-ti-kẹ) *adj.* Relatif à la lymphe.

LYMPHE (lin-fẹ) *s. f.* Humeur limpide, aqueuse qui circule dans un système de vaisseaux particuliers.

LYNX (links) *s. m.* Sorte de chat sauvage auquel les anciens attribuaient une vue perçante.

LYRE (li-rẹ) *s. f.* Instrument de musique dont se servaient les anciens; action de faire des vers.

LYRIQUE (li-ri-kẹ) *adj.* Qui se rapporte à la lyre.

LYRISME (li-ris-mẹ) *s. m.* Inspiration du poète lyrique.

M

M (èm) Et, suivant la nouvelle épellation (mẹ) *s. m.* Treizième lettre de l'alphabet, et la dixième des consonnes.

MA (mâ) *adj. poss. fém.* Dont le masculin est mon.

MAB (màb) *s. f.* La reine des songes, quelques-uns en font la reine des fées.

MACABRE (mâ-kâ-brẹ) *adj.* Qui a trait à des choses funèbres.

MACADAM (mâ-kâ-dâm) *s. m.* Empierrement d'une route, d'une chaussée avec du granit et du silex concassés.

MACADAMISAGE (mâ-kâ-dâ-mi-zâ-jẹ) *s. m.* Action de macadamiser.

MACADAMISER (mâ-kâ-dâ-mi-zé) *v. tr.* Empierrer une route avec du macadam.

MACAQUE (mâ-kâ-kẹ) *s. m.* Singe d'Afrique à tête plate et à queue courte.

MACARON (mâ-kâ-ron) *s. m.* Pâte faite d'amandes, de sucre et de blanc d'œufs, façonnée en petits pains ronds.

MACARONÉE (mâ-kâ-rô-né) *s. f.* Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI (mâ-kâ-rô-ni) *s. m.* Pâte alimentaire de farine moulée en cylindre creux.

MACARONIQUE (mâ-kâ-rô-ni-kẹ) *adj.* En langue moderne affublée de terminaisons latines.

MACÉDOINE (mâ-sé-doâ-nę) *s. f.* Assemblage de choses réunies pêle-mêle.

MACÉRATION (mâ-sé-râ-sion) *s. f.* Opération par laquelle on fait macérer une substance; mortification.

MACÉRER (mâ-sé-ré) *v. tr.* Faire tremper à froid une substance dans un liquide pour enlever les principes solubles.

MÂCHE (mâ-chę) *s. f.* Valérianelle qui se mange en salade et qu'on nomme aussi doucette.

MÂCHECOULIS (mâ-chę-kou-li) et **MACHICOULIS** (mâ-chi-kou-li) *s. m.* Meurtrière des anciennes fortifications.

MÂCHEFER (mâ-chę-fèr) *s. m.* Scorie formée du résidu de la houille brulée et d'un peu d'oxyde de fer.

MÂCHELIER, IÈRE (mâ-chę-lié, liè-rę) *adj.* Qui a rapport à la mâchoire.

MÂCHEMENT (mâ-chę-man) *s. m.* Action de mâcher.

MÂCHER (mâ-ché) *v. tr.* Broyer, diviser avec les dents pour rendre plus facile à avaler et à digérer.

MÂCHEUR, EUSE (mâ-chę.r, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mâche quelque chose.

MACHIAVÉLIQUE (mâ-chiâ-vé-li-kę) *adj.* Qui tient du machiavélisme.

MACHIAVÉLISME (mâ-chiâ-vé-lis-mę) *s. m.* Système de politique qui repose sur l'astuce et la perfidie.

MACHIAVÉLISTE (mâ-chiâ-vé-lis-tę) *s. m.* Qui pratique le machiavélisme.

MÂCHICATOIRE (mâ-chi-kâ-toâ-rę) *s. m.* Substance que l'on mâche sans l'avaler.

MACHINAL, E, AUX (mâ-chi-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui semble produit par l'organisme sur l'intervention de la volonté.

MACHINALEMENT (mâ-chi-nâ-lę-man) *adv.* D'une manière machinale.

MACHINATEUR, TRICE (mâ-chi-nâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait quelque machination.

MACHINATION (mâ-chi-nâ-sion) *s.f.* Action de machiner quelque mauvaise chose.

MACHINE (mâ-chi-nę) *s. f.* Engin, instrument, appareil qui sert à augmenter ou à régler l'effet d'une force donnée.

MACHINER (mâ-chi-né) *v. tr.* Préparer par des menées sourdes, par des intrigues; établir les machines d'un théâtre.

MACHINISTE (mâ-chi-nis-tę) *s. m.* Celui qui dirige les machines d'un théâtre.

MÂCHOIRE (mâ-choâ-rę) *s. f.* Chacune des deux parties osseuses de la bouche qui supportent les dents.

MÂCHONNEMENT (mâ-chô-nę-man) *s. m.* Action de mâchonner.

MÂCHONNER (mâ-chô-né) *v. tr.* Mâcher à demi; parler entre les dents, indistinctement.

MÂCHURER (mâ-chu-ré) *v. tr.* Barbouiller avec du noir.

MACIS (mâ-si) *s. m.* Écorce intérieure à la noix muscade.

MACLE (mâ-klę) *s. f.* Plante aquatique des étangs à fruit farineux; filets à larges mailles.

MAÇON (mâ-son) *s. m.* Celui qui fait les travaux dits de maçonnerie.

MAÇONNAGE (mâ-sô-nâ-ję) *s. m.* Ouvrage que fait le maçon.

MAÇONNER (mâ-sô-né) *v. tr.* Faire un travail de maçonnerie.

MAÇONNERIE (mâ-sô-nę-ri) *s. f.* Art qui consiste à ranger des pierres avec du mortier ou toute autre liaison.

MAÇONNIQUE (mâ-sô-ni-kę) *adj.* Relatif à la franc-maçonnerie.

MACOUBA (mâ-kou-bâ) *s. m.* Excellent tabac qui vient de la Martinique.

MACQUE (mâ-kę) *s. f.* Masse avec laquelle on écrase le chanvre et le lin.

MACQUER (mâ-ké) *v. tr.* Rompre le chanvre et le lin avec la macque.

MACREUSE (mâ-kreu-zę) *s. f.* Oiseau de mer, considéré comme aliment maigre.

MACULAGE (mâ-ku-lâ-ję) *s. m.* Action de maculer.

MACULATURE (mâ-ku-lâ-tu-rę) *s. f.*

Feuille d'imprimerie dont les caractères ont été brouillés par un mauvais tirage.

MACULE (mâ-ku-le) *s. f.* Tache sur le disque du soleil ; souillure.

MACULER (mâ-ku-lé) *v. tr.* Tacher; barbouiller ; semer de taches.

MADAME (mâ-dâ-me) *s. f.* Titre donné aux femmes mariées, en leur parlant ou en leur écrivant.

MADAPOLAM (mâ-dâ-po-lâm) *s. m.* Espèce de calicot.

MADÉFACTION (mâ-dé-fâk-sion) *s. f.* Action de madéfier.

MADÉFIER (mâ-dé-fié) *v. tr.* Humecter une substance, la rendre humide.

MADELEINE (mâ-de-lè-ne) *s. f.* Petit gâteau à pâte compacte.

MADEMOISELLE (mâ-de-moâ-zè-le) *s. f.* Titre qui se donne aux jeunes personnes non mariées.

MADONE (mâ-dô-ne) *s. f.* Statue, peinture représentant la Sainte Vierge.

MADRAGUE (mâ-drâ-ge) *s. f.* Enceinte de filets pour la pêche du thon.

MADRAS (mâ-drâs) *s. m.* Mouchoir; fichu de diverses couleurs.

MADRÉ, E (mâ-dré) *adj.* Qui sait toutes sortes de ruses.

MADRÉPORE (mâ-dré-por-e) *s. m.* Genre de polypier pierreux.

MADRÉPORIQUE (mâ-dré-por-i-ke) *adj.* Formé de madrépores.

MADRIER (mâ-dri-yé) *s. m.* Planche épaisse en bois de chêne, pour former des bâtardeaux, des pilotis, etc.

MADRIGAL (mâ-dri-gâl) *s. m.* Courte pièce de vers exprimant une pensée ingénieuse et délicate.

MADRURE (mâ-dru-re) *s. f.* Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAFFLÉ, E (mâ-flé) et **MAFFLU, E** (mâ-flu) *adj.* Qui a des joues rebondies.

MAGASIN (mâ-gâ-zin) *s. m.* Lieu où l'on garde les marchandises; établissement de gros ou de détail.

MAGASINAGE (mâ-gâ-zi-nâ-je) *s. m.* Dépôt de marchandises en magasin.

MAGASINIER (mâ-gâ-zi-nié) *s. m.* Celui qui a la garde des objets en magasin.

MAGDALÉON (mâg-dâ-lé-on) *s. m.* Rouleau d'emplâtre.

MAGE (mâ-je) *s. m.* Prêtre de la religion des anciens Perses, adorateurs du feu ; savant en astrologie.

MAGICIEN, ENNE (mâ-ji-sien, siè-ne) *s. m.* et *f.* Personne qui pratique l'art prétendu de la magie.

MAGIE (mâ-ji) *s. f.* Art prétendu de produire des effets contre l'ordre de la nature.

MAGIQUE (mâ-ji-ke) *adj.* Qui appartient à la magie.

MAGIQUEMENT (mâ-ji-ke-man) *adv.* D'une manière magique.

MAGISME (mâ-jis-me) *s. m.* Religion des adorateurs du feu.

MAGISTER (mâ-jis-tèr) *s. m.* Anciennement maître d'école de village.

MAGISTÈRE (mâ-jis-tè-re) *s. m.* Dignité du grand maître de l'ordre de Malte; remède auquel on attribuait une grande vertu.

MAGISTRAL, E (mâ-jis-trâl, trâ-le) *adj.* Qui joue le rôle principal dans une chose.

MAGISTRALEMENT (mâ-jis-trâ-le-man) *adv.* D'une manière magistrale.

MAGISTRAT (mâ-jis-trâ) *s. m.* Membre de l'ordre judiciaire.

MAGISTRATURE (mâ-jis-trâ-tu-re) *s. f.* Corps de magistrats.

MAGNAN (mâ-gnan) *s. m.* Nom vulgaire du ver à soie dans le [illegible]

MAGNANERIE (mâ-gnâ-ne-ri) *s. f.* Local où l'on élève des vers à soie.

MAGNAGNIER (mâ-gnâ-nié) *s. m.* Celui qui a une magnanerie.

MAGNANIME (mâ-gnâ-ni-me) *adj.* Qui montre de la grandeur d'âme.

MAGNANIMEMENT (mâ-gnâ-ni-me-man) *adv.* D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ (mâ-gnâ-ni-mi-té) *s. f.* Grandeur d'âme.

MAGNÉSIE (mâ-gné-zi) *s. f.* Oxyde de magnésium, substance légèrement purgative.

MAGNÉSIUM (mâ-gné-ziôm) *s. m.* Corps simple qui produit la magnésie en se combinant avec l'oxygène.

MAGNÉTIQUE (mâ-gné-ti-ke) *adj.* Qui a rapport au magnétisme.

MAGNÉTIQUEMENT (mâ-gné-ti-ke-man) *adv.* D'une manière magnétique.

MAGNÉTISATION (mâ-gné-ti-zâ-sion) *s. f.* Action de magnétiser.

MAGNÉTISER (mâ-gné-ti-zé) *v. tr.* Soumettre quelqu'un à l'action du magnétisme animal.

MAGNÉTISEUR, EUSE (mâ-gné-ti-zeu-r, zeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui magnétise.

MAGNÉTISME (mâ-gné-tis-me) *s. m.* Puissance d'attraction particulière aux aimants naturels ou artificiels.

MAGNIFICAT (mâg-ni-fi-kât) *s. m.* Paroles de la Vierge Marie exaltant le Seigneur.

MAGNIFICENCE (mâ-gni-fi-san-se) *s. f.* Qualité de ce qui est magnifique.

MAGNIFIER (mâ-gni-fié) *v. tr.* Exalter la grandeur.

MAGNIFIQUE (mâ-gni-fi-ke) *adj.* Qui a une somptuosité pleine de grandeur.

MAGNIFIQUEMENT (mâ-gni-fi-ke-man) *adv.* D'une manière magnifique.

MAGNOLIER (mâ-gnô-lié) *s. m.* Genre type des arbres de la famille des Magnoliacées.

MAGOT (mâ-gô) *s. m.* Gros singe du genre macaque; figurine en porcelaine; argent mis en réserve; homme fort laid.

MAHOMÉTAN, E (mâ-ô-mé-tan, tâ-ne) *adj.* et *s.* Qui professe la religion de Mahomet.

MAHOMÉTISME (mâ-ô-mé-tis-me) *s. m.* Religion de Mahomet.

MAI (mè) *s. m.* Le cinquième mois de l'année.

MAIGRE (mè-gre) *adj.* Dont le corps a peu de graisse.

MAIGRELET, ETTE (mè-gre-lè, le) *adj.* Un peu trop maigre.

MAIGREMENT (mè-gre-man) *adv.* D'une manière maigre peu abondante.

MAIGREUR (mè-gre-r) *s. f.* État d'un corps qui contient peu ou point de graisse.

MAIGRIR (mè-grir) *v. int.* Devenir maigre. *V. tr.* Rendre maigre.

MAIL (mâ-y) *s. m.* Lourd marteau de carrier; ancien jeu qui n'est plus en usage.

MAILLE (mâ-ye) *s. f.* Boucles de fil, de soie dont plusieurs réunies forment un tissu; annelets de fer.

MAILLECHORT (mâ-ye-chor) *s. m.* Alliage de cuivre, de zinc et de nickel, de la couleur de l'argent.

MAILLER (mâ-yé) *v. tr.* Faire un treillis en losange; fabriquer des filets.

MAILLET (mâ-yè) *s. m.* Sorte de marteau en bois à deux têtes.

MAILLOCHE (mâ-yo-che) *s. f.* Gros maillet de bois.

MAILLON (mâ-yon) *s. m.* Nœud coulant pour saisir un objet dans l'eau; petite maille.

MAILLOT (mâ-yô) *s. m.* Langes dont on enveloppe un petit enfant; sorte de caleçon collant pour danseuses.

MAIN (min) *s. f.* Partie du corps humain qui termine le bras et qui sert à la préhension des objets et au toucher.

MAIN-D'ŒUVRE (min-deu-vre) *s. f.* Travail de l'ouvrier.

MAIN-FORTE (min-for-te) *s. f.* Assistance qu'on donne à quelqu'un qui a besoin d'aide et de secours.

MAIN-LEVÉE (min-le-vé) *s. f.* Levée d'une saisie, d'une opposition.

MAIN-MORTABLE (min-mor-tâ-ble) *adj.* Qui peut tomber en mainmorte.

MAIN-MORTE (min-mor-te) *s. f.* Absence de transmission des biens qui, possédés par des communautés, des hôpitaux sont inaliénables.

MAINT, E (min, te) *adj.* Beaucoup; plusieurs; un grand nombre de.

MAINTENANT (min-te-nan) *adv.* Au moment présent.

MAINTENIR (min-te-nir) *v. tr.* Conserver dans le même état; entretenir défendre.

MAINTENUE (min-te-nu) *s. f.* Décision qui maintient quelqu'un en possession d'un bien.

MAINTIEN (min-tiin) *s. m.* Contenance; air du visage; habitude du corps en repos.

MAIRE (mè-re) *s. m.* Premier magistrat d'une ville, d'une commune.

MAIRESSE (mè-rè-se) *s. f.* La femme d'un maire.

MAIRIE (mè-ri) *s. f.* Bâtiment qui est le siège de l'administration municipale.

MAIS (mè) *conj.* Servant à marquer opposition, restriction, différence.

MAÏS (mâ-is) *s. m.* Plante céréale, originaire d'Amérique, dite improprement blé de Turquie.

MAISON (mè-zon) *s. f.* Bâtiment servant de logis.

MAISONNÉE (mè-zò-né) *s. f.* L'ensemble de ceux qui demeurent sous le même toit.

MAISONNETTE (mè-zò-nè-tę) *s. f.* Petite maison.

MAÎTRE (mè-trę) *s. m.* **MAÎTRESSE** (mè-trè-sę) *s. f.* Celui, celle qui enseigne un art, une science.

MAÎTRISABLE (mè-tri-zâ-blę) *adj.* Qui peut être maîtrisé.

MAÎTRISE (mè-tri-zę) *s. f.* École d'éducation musicale des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER (mè-tri-zé) *v. tr.* Ranger sous son obéissance.

MAJESTÉ (mâ-jès-té) *s. f.* Caractère de grandeur qui imprime le respect.

MAJESTUEUSEMENT (mâ-jès-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière majestueuse.

MAJESTUEUX, EUSE (mâ-jès-tueu, zę) *adj.* Qui a de la majesté.

MAJEUR, E (mâ-jeur, jeu-rę) *adj.* Qui a l'âge fixé par la loi pour jouir de ses droits.

MAJOLIQUE (mâ-jò-li-kę) *s. f.* Ancienne faïence espagnole, italienne.

MAJOR (mâ-jor) *s. m.* Officier supérieur dirigeant la comptabilité d'un régiment.

MAJORAT (mâ-jor-â) *s. m.* Propriété immobilière attachée à un titre de noblesse inaliénable, qui se transmet avec ce titre.

MAJORATION (mâ-jor-â-sion) *s. f.* Action de majorer.

MAJORDOME (mâ-jor-dò-mę) *s. m.* Maître d'hôtel.

MAJORER (mâ-jor-é) *v. tr.* Evaluer un objet plus qu'il ne vaut réellement.

MAJORITÉ (mâ-jor-i-té) *s. f.* Pluralité des suffrages dans une assemblée où l'on vote.

MAJUSCULE (mâ-jus-ku-lę) *adj.* Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente.

MAKI (mâ-ki) *s. m.* Singe à longue queue, à museau allongé.

MAKIS et **MAQUIS** (mâ-ki) *s. m.* En Corse, fourré d'arbrisseaux, de broussailles.

MAL (mâl) *s. m.* Ce qui est contraire au bien ; imperfection ; vice ; douleur ; maladie ; dommage; peine.

MAL (mâl) *adv.* D'une manière fâcheuse, pénible, imparfaite, défectueuse. *Adj.* (S'emploie comme attribut).

MALACHITE (mâ-lâ-ki-tę) *s. f.* Pierre verte, susceptible d'un beau poli, employée en joaillerie.

MALACIE (mâ-lâ-si) *s. f.* Envie maladive de manger des choses étranges, même répugnantes.

MALADE (mâ-lâ-dę) *adj.* Qui éprouve, qui souffre quelque altération dans sa santé.

MALADIE (mâ-lâ-di) *s. f.* Altération dans la santé.

MALADIF, IVE (mâ-lâ-dif, di-vę) *adj.* Qui montre une disposition habituelle à être malade.

MALADIVEMENT (mâ-lâ-di-vę-man) *adv.* D'une manière maladive.

MALADRERIE (mâ-lâ-drę-ri) *s. f.* Autrefois, hôpital de lépreux.

MALADRESSE (mâ-lâ-drè-sę) *s. f.* Action d'une personne maladroite.

MALADROIT, E (mâ-lâ-droâ, tę) *adj.* Qui s'y prend mal pour faire quelque chose.

MALADROITEMENT (mâ-lâ-droâ-tę-man) *adv.* D'une manière maladroite.

MALAISE (mâ-lè-zę) *s. m.* Sensation vague de souffrance; sentiment d'inquiétude.

MALAISÉ, E (mâ-lè-zé) *adj.* Qui ne peut se faire aisément.

MALAISÉMENT (mâ-lè-zé-man) *adv.* D'une manière malaisée.

MALANDRE (mâ-lan-drę) *s. f.* Crevasse au pli du genou d'un cheval; nœud pourri dans le bois.

MALANDREUX, EUSE (mâ-lan-dreu, zę) *adj.* Qui a des malandres.

MALANDRIN (mâ-lan-drin) *s. m.* Brigand; vagabond.

MALAPPRIS, E (mâ-lâ-pri, zę) *adj.* Qui n'a pas d'éducation au point de vue de la politesse.

MALART (mâ-lâr) *s. m.* Canard sauvage mâle.

MALAVISÉ, E (mâ-lâ-vi-zé) *adj.* Qui n'a pas de discernement.

MALAXER (mâ-lâk-sé) *v. tr.* Amollir en maniant, en pétrissant.

MALBÂTI, E (mâl-bâ-ti) *adj.* Qui a le corps mal fait.

MALCONTENT, E (mâl-kon-tan, tǫ) *adj.* Qui n'est pas content.

MALDONNE (mâl-dô-nǫ) *s. f.* Erreur commise par celui qui donne les cartes.

MÂLE (mâ-lǫ) *adj.* Qui est du sexe masculin ; qui a une énergie virile.

MALEBÊTE (mâ-lǫ-bè-tǫ) *s. f.* Hache à marteau qui sert à pousser l'étoupe en calfatant un vaisseau.

MALÉDICTION (mâ-lé-dik-sion) *s. f.* Action de maudire.

MALÉFICE (mâ-lé-fi-sǫ) *s. m.* Sortilège malfaisant.

MALÉFICIÉ, E (mâ-lé-fi-sié) *adj.* Frappé d'un maléfice.

MALÉFIQUE (mâ-lé-fi-kǫ) *adj.* Qui a une influence surnaturelle et maligne.

MALEMORT (mâ-lǫ-mor) *s. f.* Mort funeste et cruelle.

MALENCONTRE (mâ-lan-kon-trǫ) *s. f.* Mauvaise rencontre.

MALENCONTREUSEMENT (mâ-lan-kon-treu-zǫ-man) *adv.* D'une manière malencontreuse.

MALENCONTREUX, EUSE (mâ-lan-kon-treu, zǫ) *adj.* Qui se rencontre mal.

MAL-EN-POINT (mâ-lan-poin) *adv.* En mauvais état.

MALENTENDU (mâ-lan-tan-du) *s. m.* Méprise qui empêche de s'entendre, d'être d'accord.

MALEPESTE (mâ-lǫ-pès-tǫ) *s. f.* Exclamation ironique.

MALÉVOLE (mâ-lé-vô-lǫ) *adj.* Animé d'un mauvais vouloir.

MALFAÇON (mâl-fâ-son) *s. f.* Exécution imparfaite d'un ouvrage.

MALFAIRE (mâl-fè-rǫ) *v. int.* Faire de méchantes actions.

MALFAISANT, E (mâl-fè-zan, tǫ) *adj.* Qui est porté à faire du mal.

MALFAITEUR, TRICE (mâl-fè-tǫ.r, tri-sǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui commet des actes criminels.

MALGRACIEUSEMENT (mâl-grâ-sieu-zǫ-man) *adv.* D'une manière malgracieuse.

MALGRACIEUX, EUSE (mâl-grâ-sieu, zǫ) *adj.* Qui fait mauvaise grâce ; rude ; incivil.

MALGRÉ (mâl-gré) *prép.* Contre le gré de ; nonobstant.

MALHABILE (mâ-lâ-bi-lǫ) *adj.* Qui n'est pas habile.

MALHABILEMENT (mâ-lâ-bi-lǫ-man) *adv.* D'une manière malhabile.

MALHABILETÉ (mâ-lâ-bi-lǫ-té) *s. f.* Manque d'habileté.

MALHEUR (mâ-lǫ.r) *s. m.* Mauvaise fortune ; mauvaise destinée ; désastre ; accident fâcheux.

MALHEUREUSEMENT (mâ-leu-reu-zǫ-man) *adv.* D'une manière malheureuse.

MALHEUREUX, EUSE (mâ-leu-reu, zǫ) *adj.* Qui a du malheur ; qui a mauvaise chance.

MALHONNÊTE (mâ-lô-nè-tǫ) *adj.* Qui manque à la probité, à l'honnêteté ; qui manque à la politesse.

MALHONNÊTEMENT (mâ-lô-nè-tǫ-man) *adv.* D'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ (mâ-lô-nè-tǫ-té) *s. f.* Défaut, manque d'honnêteté.

MALICE (mâ-li-sǫ) *s. f.* Plaisir qu'on trouve à faire le mal ; disposition à la plaisanterie, à la raillerie.

MALICIEUSEMENT (mâ-li-sieu-zǫ-man) *adv.* D'une manière malicieuse.

MALICIEUX, EUSE (mâ-li-sieu, zǫ) *adj.* Qui a de la malice.

MALIGNEMENT (mâ-li-gnǫ-man) *adv.* D'une manière maligne.

MALIGNITÉ (mâ-li-gni-té) *s. f.* Disposition à se complaire dans le mal d'autrui.

MALIN, MALIGNE (mâ-lin, li-gnǫ) *adj.* Qui a une disposition à s'égayer aux dépens d'autrui.

MALINES (mâ-li-nǫ) *s. f.* Dentelle très fine, à dessin courant, à fleurs bordées d'un fil plat.

MALINGRE (mâ-lin-grǫ) *adj.* Qui a une constitution chétive.

MALINTENTIONNÉ, E (mâ-lin-tan-sio-né) *adj.* Qui a de mauvaises intentions.

MALIQUE (mâ-li-kǫ) *adj.* Se dit

d'un acide tiré de la pomme, de la baie du sorbier, etc.

MALITORNE (mà-li-tor-nø) *adj.* et *s.* Personne mal tournée.

MAL-JUGÉ (mâl-ju-jé) *s. m.* Jugement rendu contre le droit, mais sans prévarication.

MALLE (mà-lø) *s. f.* Coffre en bois, en cuir, destiné à contenir les effets qu'on emporte en voyage.

MALLÉABILITÉ (mâl-lé-à-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est malléable.

MALLÉABLE (mâl-lé-à-blø) *adj.* Qui s'étend sous le marteau en lames plus ou moins minces.

MALLÉOLE (mà-lé-ò-lø) *s. f.* Os de la cheville du pied.

MALLE-POSTE (mâ-lø-pòs-tø) *s. f.* Voiture qui transporte les dépêches.

MALLETTE (mà-lè-tø) *s. f.* Petite malle (on dit aussi cassette).

MALLIER (mà-lié) *s. m.* Cheval placé dans les brancards d'une chaise de poste.

MALMENER (mâl-mø-né) *v. tr.* Mener rudement; maltraiter de paroles ou d'action.

MALOTRU, E (mà-lò-tru) *adj.* et *s.* Personne maussade et mal bâtie.

MALPEIGNÉ, E (mâl-pè-gné) *adj.* Qui a les cheveux en désordre.

MALPLAISANT, E (mâl-plè-zan, tø) *adj.* Qui ne plaît pas.

MALPROPRE (mâl-prò-prø) *adj.* n'est pas propre.

MALPROPREMENT (mâl-prò-prø-man) *adv.* D'une manière malpropre.

MALPROPRETÉ (mâl-prò-prø-té) *s. f.* Manque de propreté.

MALSAIN, E (mâl-sin, sè-nø) *adj.* Qui n'est pas sain; qui est nuisible à la santé.

MALSÉANT, E (mâl-sé-an, tø) *adj.* Qui n'est pas séant.

MALSONNANT, E (mâl-sò-nan, tø) Qui sonne mal aux oreilles.

MALT (mâlt) *s. m.* Orge germée et séchée, employée à la fabrication de la bière.

MALTÔTE (mâl-tô-tø) *s. f.* Bureau de collecteurs d'impôts. (Vieilli).

MALTÔTIER (mâl-tô-tié) *s. m.* Tout homme chargé de la perception des impôts. (Vieilli).

MALTRAITER (mâl-trè-té) *v. tr.* Traiter durement en actions ou en paroles.

MALVACÉES (mâl-và-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la mauve est le type.

MALVEILLANCE (mâl-vè-yan-sø) *s. f.* Mauvais vouloir à l'égard de quelqu'un.

MALVEILLANT, E (mâl-vè-yan, tø) *adj.* Qui a de la malveillance.

MALVERSATION (mâl-vèr-sâ-sion) *s. f.* Détournement de fonds dans la gestion d'une charge.

MALVERSER (mâl-vèr-sé) *v. int.* Commettre des malversations.

MALVOISIE (mâl-voà-zi) *s. m.* Vin liquoreux de Grèce.

MAMAN (man-man) *s. f.* Terme affectueux par lequel un enfant désigne sa mère.

MAMELLE (mà-mè-lø) *s. f.* Organe glanduleux qui sécrète le lait.

MAMELON (mà-mø-lon) *s. m.* Bout de la mamelle; sommet arrondi d'une colline, d'une montagne, etc.

MAMILLAIRE (mà-mil-lè-rø) *adj.* Qui a la forme d'un mamelon.

MAMMAIRE (mâm-mè-rø) *adj.* Relatif aux mamelles.

MAMMIFÈRE (mâm-mi-fè-rø) *adj* Qui a des mamelles.

MAMMOUT (mâm-mout) *s. m.* Animal qui ressemble à l'éléphant, dont l'espèce a disparu.

MANANT (mà-nan) *s. m.* Homme grossier, mal élevé.

[redacted] (man-sø-ni-lié) *s. m.* Arbre des Antilles dont le suc et le fruit sont très vénéneux.

MANCHE (man-chø) *s. m.* Partie du vêtement qui couvre le bras; bras de mer resserré entre deux terres.

MANCHE (man-chø) *s. m.* Partie adaptée à un outil, à un instrument, pour le tenir à la main.

MANCHETTE (man-chè-tø) *s. f.* Ornement qui s'attache au poignet d'une chemise.

MANCHON (man-chon) *s. m.* Fourrure où l'on met les mains pour les préserver du froid.

MANCHOT, OTE (man-chô, chò-tø) *adj.* Privé ou estropié d'un bras.

MANDANT (man-dan) *s. m.* Celui qui donne un mandat.

MANDARIN (man-dà-rin) *s. m.* Fonc-

tionnaire civil ou militaire de la Chine.

MANDARINAT (man-dâ-ri-nâ) *s. m.* Charge, dignité de mandarin.

MANDARINE (man-dâ-ri-nẹ) *s. f.* Petite orange aromatique.

MANDARINIER (man-dâ-ri-nié) *s. m.* Espèce d'oranger qui produit la mandarine.

MANDAT (man-dâ) *s. m.* Acte par lequel on commet le soin d'une affaire à quelqu'un qui s'en charge.

MANDATAIRE (man-dâ-tè-rẹ) *s. m.* Qui a mandat pour agir au nom d'un autre.

MANDATEMENT (man-dâ-tẹ-man) *s. m.* Action de mandater.

MANDATER (man-dâ-té) *v. tr.* Inscrire sur un mandat une somme à payer.

MANDEMENT (man-dẹ-man) *s. m.* Instruction qu'un évêque fait publier dans son diocèse.

MANDER (man-dé) *v. tr.* Faire savoir; faire venir.

MANDIBULAIRE (man-di-bu-lè-rẹ) *adj.* Relatif à la mandibule.

MANDIBULE (man-di-bu-lẹ) *s. f.* Mâchoire inférieure; chacune des parties du bec de l'oiseau.

MANDOLINE (man-dô-li-nẹ) *s. f.* Instrument de musique, que l'on joue avec une plume.

MANDORE (man-do-rẹ) *s. f.* Sorte de luth (aujourd'hui abandonné).

MANDRAGORE (man-drâ-go-rẹ) *s. f.* Plante du genre des Solanées, à laquelle on attribuait des vertus secrètes.

MANDRILL (man-dril) *s. m.* Espèce de singe du genre cynocéphale, remarquable par sa laideur.

MANDRIN (man-drin) *s. m.* Poinçon qui sert à percer le fer chaud; pièce servant d'axe, de noyau, de moule.

MANDUCATION (man-du-kâ-sion) *s. f.* Action de manger; communion.

MANÉAGE (mâ-né-â-jẹ) *s. m.* Travail que les matelots doivent faire, sans supplément de salaire.

MANÈGE (mâ-nè-jẹ) *s. m.* Lieu où l'on exerce des chevaux pour les dresser et où l'on pratique l'équitation.

MÂNES (mâ-nẹ) *s. m. pl.* Ames des morts, chez les anciens.

MANGANÈSE (man-gâ-nè-zẹ) *s. m.* Corps simple, dur et cassant, qui s'oxyde à l'air.

MANGEABLE (man-jâ-blẹ) *adj.* Qui peut être mangé.

MANGEAILLE (man-jâ-yẹ) *s. f.* Profusion d'aliments.

MANGEANT, E (man-jan, tẹ) *adj.* Qui mange.

MANGEOIRE (man-joâ-rẹ) *s. f.* Auge pour les bêtes de travail; auget contenant la nourriture de l'oiseau.

MANGER (man-jé) *v. tr.* Mâcher et avaler quelque aliment. *S. m.* Ce qu'on mange pour se nourrir.

MANGERIE (man-jẹ-ri) *s. f.* Action de manger abondamment.

MANGE-TOUT (man-jẹ-tou) *s. m. et f.* Celui, celle qui mange tout son bien. *S. m.* Pois, haricot dont on mange la cosse et le grain.

MANGEUR, EUSE (man-jẹr, jeu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mange.

MANGEURE (man-ju-rẹ) *s. f.* Endroit d'un livre, d'une étoffe, mangé par les souris, les vers, etc.

MANGLE (man-glẹ) *s. f.* Fruit du manglier.

MANGLIER (man-gli-yé) *s. m.* Arbre, dit aussi Palétuvier, qui croît au bord de la mer.

MANGOUSTAN (man-gous-tan) *s. m.* Nom d'un arbre des moluques.

MANGOUSTE (man-gous-tẹ) *s. f.* Fruit du mangoustan; rat d'Égypte comprenant l'ichneumon.

MANGUE (man-gẹ) *s. f.* Fruit du manguier qui rappelle la pêche.

MANGUIER (man-gié) *s. m.* Grand arbre de l'Inde ou de l'Amérique du Sud.

MANIABLE (mâ-niâ-blẹ) *adj.* Qui peut se manier aisément.

MANIAQUE (mâ-niâ-kẹ) *adj.* Qui a un égarement d'esprit porté sur une idée fixe.

MANICLE (mâ-ni-klẹ) *s. f.* Petit manche qu'on adapte à divers objets.

MANIE (mâ-ni) *s. f.* Altération d'esprit; passion bizarre; goût particulier.

MANIEMENT (mâ-ni-man) *s. m.* Action de manier.

MANIER (mâ-nié) *v. tr.* Toucher avec la main; prendre et tâter.

MANIÈRE (mâ-niè-rę) *s. f.* Sorte; façon; mode; usage; affection; façons d'agir.

MANIÉRÉ, E (mâ-nié-ré) *adj.* Qui est affecté dans sa tenue, son langage.

MANIÉRISME (mâ-nié-ris-mę) *s. m.* Affectation de manières.

MANIÉRISTE (mâ-nié-ris-tę) *adj.* et *s.* Qui est maniéré.

MANIEUR, EUSE (mâ-nię.r, nieu, zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui manie quelque chose.

MANIFESTANT, E (mâ-ni-fès-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend part à une manifestation.

MANIFESTATION (mâ-ni-fès-tâ-sion) *s. f.* Action de manifester.

MANIFESTE (mâ-ni-fès-tę) *adj.* Rendu palpable; évident.

MANIFESTE (mâ-ni-fès-tę) *s. m.* Déclaration écrite par laquelle le gouvernement explique ses vues.

MANIFESTEMENT (mâ-ni-fès-tę-man) *adv.* D'une manière palpable.

MANIFESTER (mâ-ni-fès-té) *v. tr.* Faire connaître; découvrir; mettre au grand jour.

MANIGANCE (mâ-ni-gan-sę) *s. f.* Petite manœuvre sourde.

MANIGANCER (mâ-ni-gan-sé) *v. tr.* Préparer quelque petite manigance.

MANILLE (mâ-ni-yę) *s. f.* Sorte de jeux de cartes.

MANIOC (mâ-niôk) *s. m.* Arbrisseau d'Amérique dont la racine donne une fécule nutritive appelée tapioca.

MANIPULAIRE (mâ-ni-pu-lè-rę) *adj.* Qui appartient au manipule.

MANIPULATEUR (mâ-ni-pu-lâ-tę.r) *s. m.* Partie du mécanisme télégraphique qu'on fait fonctionner avec la main.

MANIPULATION (mâ-ni-pu-lâ-sion) *s. f.* Action de manipuler.

MANIPULE (mâ-ni-pu-lę) *s. m.* Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en officiant.

MANIPULER (mâ-ni-pu-lé) *v. tr.* Manier en les mélangeant certaines substances chimiques ou pharmaceutiques.

MANIQUE (mâ-ni-kę) *s. f.* Pièce de cuir qui protège la main du cordonnier.

MANITOU (mâ-ni-tou) *s. m.* Génie subordonné au Dieu suprême, chez les sauvages.

MANIVEAU (mâ-ni-vô) *s. m.* Petit panier plat sur lequel on met des fruits pour la vente.

MANIVELLE (mâ-ni-vè-lę) *s. f.* Pièce qui sert à faire tourner.

MANNE (mâ-nę) *s. f.* Nourriture tombée du ciel; panier d'osier, haut et long, à deux anses.

MANNEQUIN (mâ-nę-kin) *s. m.* Panier en forme de hotte; figure de bois à membres articulés.

MANNEQUINER (mâ-nę-ki-né) *v. tr.* Exécuter d'après le mannequin.

MANNETTE (mâ-nè-tę) *s. f.* Petite manne à deux anses.

MANŒUVRE (mâ-nę-vrę) *s. f.* Opération pour diriger un navire; mouvement, évolution militaire; suite de démarches artificieuses. *S. m.* Ouvrier qui ne fait que les gros ouvrages; aide maçon.

MANŒUVRER (mâ-nę-vré) *v. int.* Faire la manœuvre; employer des moyens pour la réussite d'une affaire.

MANŒUVRIER (mâ-nę-vri-yé) *s. m.* Celui qui entend bien la manœuvre des vaisseaux ou des troupes.

MANOIR (mâ-noâr) *s. m.* Habitation (ne se dit plus qu'en plaisantant).

MANOMÈTRE (mâ-nô-mè-trę) *s. m.* Instrument qui fait connaître la force élastique des gaz, des vapeurs.

MANOUVRIER, IÈRE (mâ-nou-vri-yé, yè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que des travaux manuels.

MANQUANT, E (man-kan, tę) *adj.* Qui manque, qui est absent.

MANQUE (man-kę) *s. m.* Absence d'une chose nécessaire.

MANQUÉ, E (man-ké) *adj.* Qui n'a pas réussi; auquel on n'a pas assisté.

MANQUEMENT (man-kę-man) *s. m.* Le fait de manquer de, ou en quelque chose.

MANQUER (man-ké) *v. int.* Ne pas avoir une chose nécessaire; ne pas se conformer à ce qu'on dit.

MANSARDE (man-sar-dę) *s. f.* *adj.* Disposé en mansarde.

MANSE (man-sę) *s. f.* Étendue de terre qui, autrefois était jugée nécessaire à l'entretien d'une famille.

MANSUÉTUDE (man-sué-tu-dę) *s. f.* Douceur indulgente.

MANTE (man-tę) *s. f.* Vêtement de femme à capuchon et sans manches.

MANTEAU (man-tô) *s. m.* Ample et long vêtement qu'on porte par-dessus les autres vêtements.

MANTELET (man-tę-lè) *s. m.* Manteau court que portent les femmes.

MANTILLE (man-ti-yę) *s. f.* Pièce de dentelle noire que les Espagnoles portent sur la tête.

MANUEL, ELLE (mà-nuèl, nuè-lę) *adj.* Qui se fait avec la main. *S. m.* Abrégé, d'un format commode.

MANUELLEMENT (mà-nuè-lę-man) *adv.* En se servant de la main.

MANUFACTURE (mà-nu-fàk-tu-rę) *s. f.* Établissement dans lequel on fabrique en grand certains produits de l'industrie.

MANUFACTURER (mà-nu-fàk-tu-ré) *v. tr.* Soumettre à une main-d'œuvre des matières premières.

MANUFACTURIER (mà-nu-fàk-tu-rié) *s. m.* Celui qui possède qui dirige une manufacture.

MANUMISSION (mà-nu-mi-sion) *s. f.* Affranchissement d'un esclave avec les formalités établies par la loi.

MANUSCRIT, E (mà-nus-kri, tę) *adj.* Qui est écrit à la main. *S. m.* Ouvrage qui n'est pas encore imprimé.

MANUTENTION (mà-nu-tan-sion) *s. f.* Manipulation de certains produits.

MAPPEMONDE (mà-pę-mon-dę) *s. f.* Carte représentant le globe terrestre divisé en deux hémisphères.

MAQUEREAU (mà-kę-rô) *s. m.* Poisson de mer qui arrive en troupes au commencement de l'été.

MAQUIGNON (mà-ki-gnon) *s. m.* Marchand de chevaux.

MAQUIGNONNAGE (mà-ki-gnò-nà-ję) *s. m.* Métier de maquignon.

MAQUIGNONNER (mà-ki-gnò-né) *v. tr.* Faire paraître un cheval meilleur qu'il n'est, pour en faire trafic.

MAQUILLAGE (mà-ki-yà-ję) *s. m.* Action de se maquiller.

MAQUILLER (Se) (mà-ki-yé) *v. p.* Se farder; se peindre le visage.

MARABOUT (mà-rà-bou) *s. m.* Prêtre mahométan; cafetière; oiseau de l'Inde; ruban de gaze fine.

MARAÎCHER, ÈRE (mà-rè-ché, chè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cultive des terrains qui étaient autrefois des marais.

MARAIS (mà-rè) *s. m.* Terrain bas, humide, propre à la culture maraîchère.

MARASME (mà-ràs-mę) *s. m.* Langueur qui accompagne la consomption, le découragement.

MARASQUIN (mà-ràs-kin) *s. m.* Sorte de ratafia fabriqué en Italie avec une cerise aigre.

MARÂTRE (mà-râ-trę) *s. f.* Nom donné à une belle-mère par rapport aux enfants de son mari; mère dénaturée.

MARAUD, E (mà-rô, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne mérite pas de considération.

MARAUDAGE (mà-rô-dà-ję) *s. m.* Action de marauder.

MARAUDE (mà-rô-dę) *s. f.* Larcin que font des soldats en marche; se dit des écoliers qui dérobent des fruits dans les vergers.

MARAUDER (mà-rô-dé) *v. int.* Aller en maraude.

MARAUDEUR, EUSE (mà-rô-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la maraude.

MARBRE (màr-brę) *s. m.* Pierre calcaire blanche ou colorée, veinée, tachetée, d'un grain fin, susceptible d'un beau poli.

MARBRÉ, E (màr-bré) *adj.* Qui a l'apparence du marbre.

MARBRER (màr-bré) *v. tr.* Imiter par la peinture les différentes couleurs du marbre.

MARBRERIE (màr-brę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du marbrier.

MARBREUR, EUSE (màr-brę.r, breu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marbre du papier, des tranches de livres, etc.

MARBRIER (màr-bri-yé) *s. m.* Entrepreneur de monuments funéraires.

MARBRIÈRE (màr-bri-yè-rę) *s. f.* Carrière de marbre.

MARBRURE (màr-bru-rę) *s. f.* Imitation de marbre.

MARC (màr) *s. m.* Résidu d'une

substance qu'on a pressée ou fait bouillir.

MARCASSIN (mâr-kâ-cin) *s. m.* Petit sanglier qui ne quitte pas sa mère.

MARCASSITE (mâr-kâ-si-tę) *s. f.* Pierre d'un jaune d'or, employée en bijouterie.

MARCELINE (mâr-sę-li-nę) *s. f.* Étoffe de soie légère employée comme doublure.

MARCESCENCE (mâr-sès-san-sę) *s. f.* État des parties d'une plante qui se flétrit.

MARCESCENT, E (mâr-sès-san, tę) *adj.* Qui se flétrit.

MARCESCIBLE (mâr-sès-si-blę) *adj.* Destiné à se flétrir.

MARCHAND, E (mâr-chan, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait du commerce.

MARCHANDAGE (mâr-chan-dâ-ję) *s. m.* Action de marchander.

MARCHANDER (mâr-chan-dé) *v. tr.* Essayer d'obtenir à meilleur marché.

MARCHANDEUR, EUSE, (mâr-chan-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marchande.

MARCHANDISE (mâr-chan-di-zę) *s. f.* Ce qui est objet de commerce.

MARCHE (mâr-chę) *s. f.* Mouvement de celui qui marche; degré d'escalier; air de musique.

MARCHÉ (mâr-ché) *s. m.* Lieu public où se vendent les denrées alimentaires; vente; convention.

MARCHEPIED (mâr-chę-pié) *s. m.* Escabeau à plusieurs degrés; moyen de parvenir à un poste plus élevé.

MARCHER (mâr-ché) *v. int.* Aller d'un lieu à un autre.

MARCHEUR, EUSE (mâr-chę.r, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marche.

MARCOTTAGE (mâr-kô-tâ-ję) *s. m.* Multiplication des plantes par mar-[redacted]

MARCOTTE (mâr-kô-tę) *s. f.* Racine qu'on sépare de la plante quand elle produit une tige.

MARCOTTER (mâr-kô-té) *v. tr.* Propager par [redacted].

MARDI (mâr-di) *s. m.* Troisième jour de la semaine.

MARE (mâ-rę) *s. f.* Petit amas d'eau dormante, naturel ou artificiel.

MARÉCAGE (mâ-ré-kâ-ję) *s. m.* Terrain où il y a des marais.

MARÉCAGEUX, EUSE (mâ-ré-kâ-jeu, zę) *adj.* Qui est de la nature des marécages.

MARÉCHAL (mâ-ré-châl) *s. m.* Artisan qui ferre les chevaux; officier qui était au-dessus des généraux.

MARÉCHALAT (mâ-ré-châ-lâ) *s. m.* Dignité de maréchal de France.

MARÉCHALERIE (mâ-ré-châ-lę-ri) *s. f.* Profession de maréchal-ferrant.

[redacted]**ÉCHAUSSÉE** (mâ-ré-chô-sé) *s. f.* Ancien corps de soldats à cheval, remplacé par la gendarmerie.

MARÉE (mâ-ré) *s. f.* Flux et reflux de la mer; toute espèce de poisson de mer non salé.

MARELLE (mâ-rè-lę) *s. f.* Jeu d'enfants qui poussent un palet en sautant à cloche-pied.

MAREYEUR (mâ-ré-yę.r) *s. m.* Celui qui vend de la marée.

MARGARINE (mâr-gâ-ri-nę) *s. f.* Combinaison d'acide margarique et de glycérine qu'on emploie comme beurre.

MARGARIQUE (mâr-gâ-ri-kę) *adj.* Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant les corps gras par les alcalis.

MARGAY (mâr-gè) *s. m.* Chat-tigre d'Amérique.

MARGE (mâr-ję) *s. f.* Chacun des espaces blancs laissés autour d'une page imprimée; latitude pour agir.

MARGELLE (mâr-jè-lę) *s. f.* Rebord en pierre d'un puits.

MARGEUR, EUSE (mâr-ję.r, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui marge les feuilles à imprimer.

MARGINAL, E, AUX (mâr-ji-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui se trouve sur la [redacted].

MARGINER (mâr-ji-né) *v. tr.* Écrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre.

MARGOT (mâr-gô) *s. f.* Nom vulgaire de la pie; femme bavarde.

MARGOTIN (mâr-gô-tin) *s. m.* Petit fagot de menues branches pour allumer le feu.

MARGOUILLIS (màr-gou-yi) *s. m.* Gâchis de boue, d'ordures liquides.

MARGRAVE (màr-grà-vę) *s. m.* Nom donné à certains princes souverains d'Allemagne.

MARGRAVIAT (màr-grà-vià) *s. m.* Dignité de margrave.

MARGUERITE (màr-gę-ri-tę) *s. f.* Nom vulgaire de la pâquerette.

MARGUILLERIE (mar-gi-yę-ri) *s. f.* Charge de marguillier.

MARGUILLIER (màr-gi-yé) *s. m.* Chacun des membres du conseil de fabrique.

MARI (mà-ri) *s. m.* Celui qui est uni à une femme par le mariage.

MARIABLE (mà-rià-blę) *adj.* Qui est en état d'être marié.

MARIAGE (mà-rià-ję) *s. m.* Union légitime d'un homme et d'une [redacted]

MARIÉ, E (mà-rié) *s. m.* et *f.* Qui vient d'être marié.

MARIER (mà-rié) *v. tr.* Unir un homme et une femme par le mariage.

MARIEUR, EUSE (mà-rię.r, rieu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'entremet pour faire des mariages.

MARIN (mà-rin) *s. m.* Tous les gens de mer, sans aucune distinction depuis l'amiral jusqu'au matelot.

MARIN, E (mà-rin, ri-nę) *adj.* Qui appartient à la mer.

MARINADE (mà-ri-nà-dę) *s. f.* Aliments conservés dans de la sau- [redacted]

MARINE (mà-ri-nę) *s. f.* Ce qui concerne la navigation sur mer; forces navales d'une nation.

MARINER (mà-ri-né) *v. tr.* Faire tremper de la viande, du poisson dans la marinade.

MARINGOUIN (mà-rin-gouin) *s. m.* Sorte de moustique des pays chauds.

MARINIER (mà-ri-nié) *s. m.* Celui qui conduit des bateaux sur un fleuve, une rivière.

MARIONNETTE (mà-riò-nè-tę) *s. f.* Petite figure qu'on fait remuer par ressort; personne frivole.

MARITAL, E, AUX (mà-ri-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Qui appartient au mari.

MARITALEMENT (mà-ri-tà-lę-man) *adv.* A la manière d'un mari.

MARITIME (mà-ri-ti-mę) *adj.* Relatif à la mer.

MARITORNE (mà-ri-tor-nę) *s. f.* Femme, fille laide, malpropre.

MARIVAUDAGE (mà-ri-vô-dà-ję) *s. m.* Action de marivauder.

MARIVAUDER (mà-ri-vô-dé) *v. int.* Faire des galanteries raffinées.

MARJOLAINE (màr-jô-lè-nę) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

MARLI (màr-li) *s. m.* Sorte de gaze dont on fait des ouvrages de mode.

MARMAILLE (màr-mà-yę) *s. m.* Troupe de marmots.

MARMELADE (màr-mę-là-dę) *s. f.* Sorte de confiture de fruits.

MARMENTEAU (màr-man-tô) *adj.* Se dit du bois de haute futaie mis en réserve.

MARMITE (màr-mi-tę) *s. f.* Vase de terre ou de métal, dans lequel on fait bouillir les aliments.

MARMITEUX, EUSE (màr-mi-teu, zę) *adj.* Chétif, misérable.

MARMITON (màr-mi-ton) *s. m.* Aide de cuisine de bas étage.

MARMITONNER (màr-mi-tò-né) *v. tr.* Faire les travaux les plus grossiers de la cuisine.

MARMORÉEN, ENNE (màr-mor-é-in, è-nę) *adj.* Qui est de la nature du marbre.

MARMOT (màr-mô) *s. m.* Petite figure grotesque de pierre ou de bois; petit garçon.

MARMOTTAGE (màr-mò-tà-ję) *s. m.* Action de marmotter.

MARMOTTE (màr-mò-tę) *s. f.* Quadrupède rongeur pouvant s'apprivoiser, et qui fait partie des animaux hibernants.

MARMOTTER (màr-mò-té) *v. tr.* Dire quelque chose entre ses dents.

MARMOTTEUR, EUSE (màr-mò-tę.r, teu-zę) *s. m* et *f.* Celui, celle qui marmotte.

MARMOUSET (màr-mou-zè) *s. m.* Par dérision, se dit d'un petit garçon, d'un petit homme.

MARNAGE (màr-nà-ję) *s. m.* Action de marner.

MARNE (màr-nę) *s. f.* Terre grasse, bonne pour amender certains terrai[redacted]

MARNER (màr-né) *v. tr.* Répandre de la marne dans un champ.

MARNEUX, EUSE (mâr-neu-ze) *adj.* Qui appartient à la marne.

MARNIÈRE (mâr-niè-re) *s. f.* Carrière de marne.

MARONITE (mâ-rô-ni-te) *s. m.* Catholique de rit syrien, qui habite le Liban.

MARONNER (mâ-rô-né) *v. int.* Se plaindre entre ses dents.

MAROQUIN (mâ-rô-kin) *s. m.* Peau de chèvre ou de bouc, apprêtée avec de la noix de galle ou du sumac.

MAROQUINAGE (mâ-rô-ki-nâ-je) *s. m.* Action de maroquiner une peau.

MAROQUINER (mâ-rô-ki-né) *v. tr.* Apprêter une peau, de manière à imiter le maroquin.

MAROQUINERIE (mâ-rô-ki-ne-ri) *s. f.* Fabrication, commerce de maroquin.

MAROQUINIER (mâ-rô-ki-nié) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend le maroquin.

MAROTIQUE (mâ-rô-ti-ke) *adj.* Imité du langage de Clément Marot.

MAROTTE (mâ-rô-te) *adj.* Sceptre garni de grelots donné à la folie; folle manie.

MAROUFLAGE (mâ-rou-flâ-je) *s. m.* Action de maroufler.

MAROUFLE (mâ-rou-fle) *s. m.* Impudent maraud. *S. f.* Espèce de colle forte, très tenace.

MAROUFLER (mâ-rou-flé) *v. tr.* Fixer une peinture sur un panneau, un mur, un plafond avec de la maroufle.

MARQUANT, E (mâr-kan, te) *adj.* Qui a une marque particulière.

MARQUE (mâr-ke) *s. f.* Ce qui sert à désigner; empreinte; impression; trace; indice.

MARQUÉ, E (mâr-ké) *adj.* Distingué par une marque.

MARQUER (mâr-ké) *v. tr.* Distinguer, faire connaître par une marque.

MARQUETER (mâr-ke-té) *v. tr.* Former de pièces de marqueterie.

MARQUETERIE (mâr-kè-te-ri) *s. f.* Assemblage de pièces de rapport, de matière ou de couleur différents.

MARQUETEUR (mâr-ke-teur) *s. m.* Celui qui fait des ouvrages de marqueterie.

MARQUETTE (mâr-kè-te) *s. f.* Pain de cire vierge.

MARQUEUR, EUSE (mâr-keur, keu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui met une marque sur quelque chose.

MARQUIS (mâr-ki) *s. m.* Celui qui vient après le duc et avant le comte dans la hiérarchie des titres de noblesse.

MARQUISAT (mâr-ki-zâ) *s. m.* Dignité, titre de marquis.

MARQUISE (mâr-ki-ze) *s. f.* Femme d'un marquis; auvent construit au-dessus de la porte d'un bâtiment.

MARQUOIR (mâr-koâr) *s. m.* Ce qui sert à marquer.

MARRAINE (mâ-rè-ne) *s. f.* Celle qui tient un enfant sur les fonts baptismaux.

MARRI, E (mâ-ri) *adj.* Attristé; fâché; repentant. (Peu usité.)

MARRON (mâ-ron) *s. m.* Le fruit du marronnier.

MARRON, ONNE (mâ-ron, rô-ne) *adj.* En parlant d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté.

MARRONNAGE (mâ-rô-nâ-je) *s. m.* État d'un esclave marron; état d'un courtier, d'un imprimeur marron.

MARRONNER (mâ-rô-né) *v. tr.* Imprimer clandestinement.

MARRONNIER (mâ-rô-nié) *s. m.* Variété de châtaignier greffé, dont le fruit est plus gros que la châtaigne.

MARRUBE (mâr-ru-be) *s. m.* Plante labiée à odeur forte, à saveur âcre.

MARS (mârs) *s. m.* Troisième mois de l'année.

MARSEILLAISE (mâr-sè-yè-ze) *s. f.* Hymme national de la France.

MARSOUIN (mâr-souin) *s. m.* Cétacé de l'ordre des Dauphins, dit vulgairement pourceau de mer.

MARSUPIAL, E (mâr-su-pial, pia-le) *adj.* Qui porte une poche.

MARSUPIAUX (mâr-su-pió) *s. m. pl.* Quadrupèdes portant une poche abdominale, comme les sarigues.

MARTAGON (mâr-tâ-gon) *s. m.* Lis d'un rouge orangé, dont les pétales se recourbent en dehors.

MARTEAU (màr-tô) *s. m.* Outil de fer muni d'un manche de bois, propre à forger, à cogner, etc.

MARTELAGE (màr-tǫ-là-jǫ) *s. m.* Action de marteler.

MARTELER (màr-tǫ-lé) *v. tr.* Battre, travailler à coups de marteau.

MARTELET (màr-tǫ-lè) *s. m.* Petit marteau pour les ouvrages délicats.

MARTELEUR (màr-tǫ-lǫ.r) *s. m.* Ouvrier qui travaille au marteau.

MARTIAL, E AUX (màr-siàl, sià-lǫ, siô) *adj.* Qui a un caractère guerrier.

MARTIN-CHASSEUR (màr-tin-châ-sǫ.r) *s. m.* Passereau qui vit dans les bois d'insectes et de larves.

MARTINET (màr-ti-nè) *s. m.* Espèce d'hirondelle à longues ailes; fouet formé de plusieurs lanières.

MARTINGALE (màr-tin-gà-lǫ) *s. f.* Courroie fixée à la muserole du cheval; doubler sa mise aux jeux de hasard.

MARTIN-PÊCHEUR (màr-tin-pè-chǫ.r) *s. m.* Passereau au plumage éclatant qui se nourrit de poissons.

MARTIN-SEC (màr-tin-sèk) *s. m.* Poire d'automne croquante.

MARTRE (màr-trǫ) *s. f.* Petit mammifère carnassier, dont la fourrure est estimée.

MARTYR, E (màr-tir, ti-rǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a souffert les tourments ou la mort pour soutenir sa foi en Jésus-Christ.

MARTYRE (màr-ti-rǫ) *s. m.* Action de souffrir, de mourir pour sa foi; tourment cruel, physique ou moral.

MARTYRISER (màr-ti-ri-zé) *v. tr.* Livrer au martyre; accabler de mauvais traitements.

MARTYROLOGE (màr-ti-rô-lô-jǫ) *s. m.* Liste du catalogue des martyrs et des saints.

MARUM (mà-rǫm) *s. m.* Sorte de thym, appelé herbe aux chats.

MASCARADE (màs-kà-rà-dǫ) *s. f.* Divertissement où les gens sont déguisés et masqués.

MASCARET (màs-kà-rè) *s. m.* Flot qui, dans les fortes marées, fait obstacle au courant d'un fleuve et le refoule.

MASCARON (màs-kà-ron) *s. m.* Figure de fantaisie en ronde-bosse ou en bas relief.

MASCOTTE (màs-kò-tǫ) *s. f.* Ce qui est considéré comme portant bonheur.

MASCULIN, E (màs-ku-lin, li-nǫ) *adj.* Qui appartient au mâle. *s. m.* Le genre masculin.

MASCULINITÉ (màs-ku-li-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est masculin.

MASQUE (màs-kǫ) *s. m.* Faux visage dont on se couvre la figure.

MASQUÉ, E (màs-ké) *adj.* Couvert d'un masque; caché à la vue.

MASQUER (màs-ké) *v. tr.* Cacher sous un masque; mettre un masque à quelqu'un.

MASSACRANTE (mà-sà-kran-tǫ) *adj.* Disposé à maltraiter les gens.

MASSACRE (mà-sà-krǫ) *s. m.* Action de tuer impitoyablement, surtout des gens sans défense.

MASSACRER (mà-sà-kré) *v. tr.* Tuer en frappant avec acharnement; gâter un ouvrage par maladresse.

MASSACREUR, EUSE (mà-sà-krǫ.r, kreu-zǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui massacre; celui, celle qui gâte un ouvrage.

MASSAGE (mà-sà-jǫ) *s. m.* Action de masser.

MASSE (mà-sǫ) *s. f.* Réunion de choses ou de parties de choses qui font corps.

MASSEPAIN (mà-sǫ-pin) *s. m.* Sorte de biscuit fait d'amandes pilées et de sucre.

MASSER (mà-sé) *v. tr.* Presser, pétrir avec les mains les différentes parties du corps pour assouplir les membres.

MASSETTE (mà-sè-tǫ) *s. f.* Sorte de marteau; plante aquatique.

MASSEUR, EUSE (mà-sǫ.r, seu-zǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a pour métier de faire du massage.

MASSICOT (mà-si-kô) *s. m.* Machine à rogner le papier, les livres; protoxyde de plomb.

MASSIER (mà-sié) *s. m.* Appariteur qui porte une masse dans certaines cérémonies.

MASSIF, IVE (mà-sif, si-vǫ) *adj.* Qui présente une masse compacte.

MASSIVEMENT (mà-si-vǫ-man) *adv.* D'une manière massive.

MASSUE (mà-su) *s. f.* Bâton noueux,

plus gros à une extrémité qu'à l'autre.

MASTIC (mâs-tik) *s. m.* Composé pâteux, ductile employé pour clore les joints.

MASTICATION (mâs-ti-kâ-sion) *s. f.* Action de mâcher.

MASTICATOIRE (mâs-ti-kâ-toâ-rẹ) *adj.* Se dit d'une substance qu'on mâche pour provoquer la salivation.

MASTIQUER (mâs-ti-ké) *v. tr.* Enduire de mastic; mâcher.

MASTOC (mâs-tôk) *s. m.* Homme lourd, épais de corps.

MASTODONTE (mâs-tô-don-tẹ) *s. m.* Mammifère fossile voisin de l'éléphant.

MASTOÏDE (mâs-tô-i-dẹ) *adj.* Se dit de l'apophyse située au bas de l'os temporal, en arrière du conduit auditif externe.

MASTOÏDIEN, ENNE (mâs-tô-i-diin, diè-nẹ) *adj.* Qui se rapporte à l'apophyse mastoïde.

MASULIPATAN (mâ-zu-li-pâ-tan) *s. m.* Toile de coton fin de l'Inde.

MASURE (mâ-zu-rẹ) *s. f.* Habitation délabrée, misérable.

MAT (mât) *s. m.* Coup, au jeu d'échecs, qui réduit le roi à ne pouvoir bouger sans être pris.

MAT, E (mât, mâ-tẹ) *adj.* Qui est sans éclat, sans transparence.

MÂT (mâ) *s. m.* Longue pièce de bois ronde et droite qui sert à supporter la voilure d'un navire,

MÂT-DE-COCAGNE (mâ-dẹ-kô-kâ-gnẹ) *s. m.* Mât lisse et savonné portant des prix pour celui qui peut les atteindre.

MATADOR (mâ-tâ-dor) *s. m.* Celui qui dans les combats de taureaux, doit tuer l'animal d'un coup d'épée.

MATAMORE (mâ-tâ-mor-ẹ) *s. m.* Faux brave; celui qui se vante d'exploits vrais ou faux

MATASSIN (mâ-tâ-sin) *s. m.* Autrefois danseur bouffe.

MATCH (mâtch) *s. m.* Pari engagé sur deux chevaux qui courent l'un contre l'autre.

MATELAS (mâ-tẹ-lâ) *s. m.* Coussin rempli de bourre, de laine, de crin, etc., servant à garnir un lit.

MATELASSER (mâ-tẹ-lâ-sé) *v. tr.* Garnir de matelas, de coussins.

MATELASSIER, IÈRE (mâ-tẹ-lâ-sié, siè-rẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou carde les matelas.

MATELOT (mâ-tẹ-lô) *s. m.* Homme employé à la manœuvre d'un navire.

MATELOTE (mâ-tẹ-lô-tẹ) *s. f.* Mets composé de plusieurs poissons cuits avec du vin, des oignons, etc.

MATER (mâ-té) *v. tr.* Faire mat aux échecs; rendre sans éclat; mettre hors d'état de résister.

MÂTER (mâ-té) *v. tr.* Garnir un navire de ses mats.

MÂTEREAU (mâ-tẹ-rô) *s. m.* Mât d'avant des bâtiments de pêche, dans la Manche.

MATÉRIALISER (mâ-té-riâ-li-sé) *v. tr.* Attribuer une existence matérielle à ce qui est immatériel.

MATÉRIALISME (mâ-té-riâ-lis-mẹ) *s. m.* Système de ceux qui n'admettent que la matière.

MATÉRIALISTE (mâ-té-riâ-lis-tẹ) *s. m.* Qui n'admet que la matière.

MATÉRIALITÉ (mâ-té-riâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est matériel.

MATÉRIAUX (mâ-té-riô) *s. m. pl.* Les différentes matières qui entrent dans une construction.

MATÉRIEL, ELLE (mâ-té-riêl, lẹ) *adj.* Formé de matières.

MATÉRIELLEMENT (mâ-té-riè-lẹ-man) *adv.* D'une manière matérielle.

MATERNEL, ELLE (mâ-tèr-nèl, lẹ) *adj.* Qui appartient à la mère.

MATERNELLEMENT (mâ-tèr-nè-lẹ-man) *adv.* D'une manière maternelle.

MATERNITÉ (mâ-tèr-ni-té) *s. f.* Qualité de mère.

MATHÉMATICIEN (mâ-té-mâ-ti-siin) *s. m.* Celui qui est versé dans les sciences mathématiques.

MATHÉMATIQUE (mâ-té-mâ-ti-kẹ) *adj.* Relatif à la science qui a pour objet le nombre, l'étendue, le mouvement.

MATHÉMATIQUEMENT (mâ-té-mâ-ti-kẹ-man) *adv.* D'une manière mathématique.

MATIÈRE (mâ-tiè-rẹ) *s. f.* Substance dont une chose est faite.

MATIN (mâ-tin) *s. m.* Commencement de la journée.

MÂTIN (mâ-tin) *s. m.* Gros chien de garde. *S. m. et f.* Personne désagréable.

MATINAL, E (mâ-ti-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui est propre au matin.

MÂTINEAU (mâ-ti-nô) *s. m.* Petit chien mâtin.

MATINÉE (mâ-ti-né) *s. f.* L'espace de temps entre le point du jour et midi.

MATINES (mâ-ti-nę) *s. f. pl.* Première partie de l'office divin qui se dit avant le jour.

MATINEUX, EUSE (mâ-ti-neu, zę) *adj.* Qui a l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE (mâ-ti-nié, niè-rę) *adj.* Relatif au matin (Ne se dit que dans : étoile matinière, la planète Vénus).

MATOIS, E (mâ-tôâ, zę) *adj.* Rusé, artificieux, fin.

MATOISEMENT (mâ-tôâ-zę-man) *adv.* D'une manière matoise.

MATOISERIE (mâ-tôâ-zę-ri) *s. f.* Tromperie; fourberie.

MATOU (mâ-tou) *s. m.* Nom vulgaire du chat mâle.

MATRAS (mâ-trâ) *s. m.* Vase de verre à long cou dont se servent les chimistes.

MATRICAIRE (mâ-tri-kè-rę) *s. f.* Plante de la famille des composées.

MATRICE (mâ-tri-cę) *s. f.* Étalon des poids et mesures; registre original des contributions; viscère; moule d'imprimerie.

MATRICULAIRE (mâ-tri-ku-lè-rę) *adj.* Inscrit sur la matricule sur les rôles.

MATRICULE (mâ-tri-ku-lę) *s. f.* Rôle sur lequel on inscrit le nom, le prénom, le numéro d'ordre des soldats qui entrent dans un régiment.

MATRIMONIAL, E, AUX (mâ-tri-mô-niâl, niâ-lę, niô) *adj.* Relatif au mariage.

MATRIMONIALEMENT (mâ-tri-mô-niâ-lę-man) *adv.* En mariage.

MATRONE (mâ-trô-nę) *s. f.* Dame romaine; femme d'un certain âge, d'une certaine gravité.

MATTE (mâ-tę) *s. f.* Métal produit par une première fonte du minerai.

MATURATIF, IVE (mâ-tu-râ-tif, ti-vę) *adj.* Qui hâte la maturité d'un abcès.

MATURATION (mâ-tu-râ-cion) *s. f.* Progrès d'un fruit vers la maturité.

MÂTURE (mâ-tu-rę) *s. f.* L'ensemble des mâts d'un navire.

MATURITÉ (mâ-tu-ri-té) *s. f.* État des fruits qui ont atteint tout leur développement.

MATUTINAL, E (mâ-tu-ti-nâl) *adj.* Qui appartient au matin. (Vieilli).

MAUDIRE (mô-di-rę) *v. tr.* Lancer des imprécations contre quelqu'un.

MAUDIT, E (mô-di, tę) *adj.* Très désagréable; très mauvais.

MAUGRÉER (mô-gré-é) *v. int.* Exhaler sa mauvaise humeur.

MAUPITEUX, EUSE (mô-pi-teu, zę) *adj.* Qui ne mérite pas la pitié. (Vieilli).

MAUSOLÉE (mô-zô-lé) *s. m.* Tombeau monumental.

MAUSSADE (mô-sâ-dę) *adj.* Qui est de mauvaise grâce; désagréable.

MAUSSADEMENT (mô-sâ-dę-man) *adv.* D'une manière maussade.

MAUSSADERIE (mô-sâ-dę-ri) *s. f.* Humeur maussade.

MAUVAIS, E (mô-vè, zę) *adj.* Qui a quelque qualité désagréable ou nuisible.

MAUVE (mô-vę) *s. f.* Plante qui est l'espèce type des malvacées; étoffe dont la couleur ressemble à la mauve.

MAUVIETTE (mô-viè-tę) *s. f.* Nom donné à l'alouette grasse et à d'autres petits oiseaux.

MAUVIS (mô-vi) *s. m.* Variété de grive; alouette huppée.

MAXILLAIRE (mâk-sil-lè-rę) *adj.* Relatif aux mâchoires.

MAXIME (mâk-si-mę) *s. f.* Vérité morale proposée comme règle de conduite.

MAXIMUM (mâk-si-mom) *s. m.* Valeur la plus grande que puisse atteindre une quantité variable. *Pl.* Maxima.

MAYONNAISE (mâ-yô-nè-zę) *s. f.* Sauce froide faite d'huile battue avec un jaune d'œuf.

MAZETTE (mâ-zè-tę) *s. f.* Mauvais

petit cheval; personne qui manque de force, d'ardeur.

MAZURKA (ma-zur-ka) *s. f.* Danse nationale polonaise à trois temps.

ME (mę) Pronom personnel de la première personne du singulier.

MEA-CULPA (mé-a-kul-pa) *s. m.* Aveu que quelqu'un fait de sa faute.

MÉANDRE (mé-an-drę) *s. m.* Sinuosité d'un fleuve.

MÉAT (mé-a) *s. m.* Conduit, orifice qui livre passage à un liquide.

MÉCANICIEN (mé-ka-ni-siin) *s. m.* Celui qui invente ou construit des machines; celui qui dirige une machine.

MÉCANICIENNE (mé-ka-ni-siè-nę) *s. f.* Ouvrière qui travaille à la machine à coudre.

MÉCANIQUE (mé-ka-ni-kę) *s. f.* Science qui a pour objet les lois du mouvement et des forces motrices.

MÉCANIQUE (mé-ka-ni-kę) *adj.* Qui est conforme aux lois de la mécanique.

MÉCANIQUEMENT (mé-ka-ni-kę-man) *adv.* D'une manière mécanique.

MÉCANISER (mé-ka-ni-zé) *v. tr.* Ravaler; dégrader; taquiner.

MÉCANISME (mé-ka-nis-mę) *s. m.* La structure d'un corps et l'action combinée de ses parties.

MÉCHAMMENT (mé-cha-man) *adv.* D'une manière méchante.

MÉCHANCETÉ (mé-chan-sę-té) *s. f.* Caractère de celui qui est porté à faire du mal.

MÉCHANT, E (mé-chan, tę) *adj.* Qui est enclin, qui se plait à faire du mal; qui manque de bonté.

MÈCHE (mè-chę) *s. f.* Coton pour les lampes, les bougies, les chandelles, etc.; bout d'une vrille.

MÉCHEF (mé-chèf) *s. m.* Malheur mésaventure. (Vieilli).

MÉCHER (mé-ché) *v. tr.* Assainir un fut en y brûlant une mèche (bout de sangle enduit de soufre.)

MÉCOMPTE (mé-kon-tę) *s. m.* Erreur dans un compte; le fait d'être trompé dans ses prévisions.

MÉCOMPTER (Se) (mé-kon-té) *v. pr.* Éprouver du mécompte.

MÉCONNAISSABLE (mé-kò-nè-sa-blę) *adj.* Qu'on a peine à reconnaître.

MÉCONNAISSANCE (mé-kò-nè-san-sę) *s. f.* Action de ne pas reconnaître ce qu'on doit à quelqu'un.

MÉCONNAISSANT, E (mé-kò-nè-san, tę) *adj.* Qui méconnait ce qu'il doit.

MÉCONNAÎTRE (mé-kò-nè-trę) *v. tr.* Ne pas reconnaître une personne, une chose qu'on connaissait.

MÉCONTENT, E (mé-kon-tan, tę) *adj.* Qui n'est pas content.

MÉCONTENTEMENT (mé-kon-tan-tę-man) *s. m.* État de celui qui n'est pas content.

MÉCONTENTER (mé-kon-tan-té) *v. tr.* Rendre mécontent.

MÉCRÉANCE (mé-kré-an-sę) *s. f.* Incrédulité; irréligion.

MÉCRÉANT, E (mé-kré-an, tę) *adj.* Qui ne croit pas à la religion.

MÉDAILLE (mé-da-yę) *s. f.* Pièce de métal destinée à perpétuer le souvenir d'un fait remarquable.

MÉDAILLÉ, E (mé-da-yé) *adj.* Qui a reçu une médaille ou prix, dans un concours.

MÉDAILLER (mé-da-yé) *v. tr.* Honorer, décorer quelqu'un d'une médaille.

MÉDAILLIER (mé-da-yié) *s. m.* Meuble à tiroirs dans lequel on range des médailles.

MÉDAILLISTE (mé-da-yis-tę) *s. m.* et *f.* Qui s'occupe de la science des médailles.

MÉDAILLON (mé-da-yon) *s. m.* Bijou dans lequel on enferme un portrait, des cheveux, des reliques, etc.

MÉDECIN (mé-dę-sin) *s. m.* Celui qui exerce la médecine.

MÉDECINE (mé-dę-si-nę) *s. f.* Art de guérir, fondé sur la science des maladies et des remèdes.

MÉDECINER (mé-dę-si-né) *v. tr.* Faire prendre des breuvages purgatifs et autres remèdes.

MÉDIAL, E (mé-diâl, diâ-le) *adj.* Placé au milieu d'un mot.

MÉDIAN, E (mé-dian, diâ-ne) *adj.* Qui se trouve au milieu.

MÉDIANOCHE (mé-diâ-nô-che) *s. m.* Repas qui se fait après minuit ; repas gras après la fin d'un jour maigre.

MÉDIANTE (mé-dian-te) *s. f.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN (mé-diâs-tin) *s. m.* Cloison membraneuse formée par les deux plèvres adossées, et qui divise la poitrine.

MÉDIAT, E (mé-diâ, te) *adj.* Qui n'a rapport à une chose que moyennant un intermédiaire.

MÉDIATEMENT (mé-diâ-te-man) *adv.* D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE (mé-diâ-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui intervient entre personnes en désaccord.

MÉDIATION (mé-diâ-sion) *s. f.* Action de celui qui est médiateur.

MÉDIATISATION (mé-diâ-ti-zâ-sion) *s. f.* Action de médiatiser.

MÉDIATISER (mé-diâ-ti-zé) *v. tr.* Affranchir un pays de la souveraineté immédiate d'un empereur.

MÉDICAL, E, AUX (mé-di-kâl, kâ-le, kô) *adj.* Qui a rapport à la médecine.

MÉDICAMENT (mé-di-kâ-man) *s. m.* Substance employée comme remède interne ou externe.

MÉDICAMENTAIRE (mé-di-kâ-man-tè-re) *adj.* Relatif aux médicaments.

MÉDICAMENTER (mé-di-kâ-man-té) *v. tr.* Donner des médicaments à un malade.

MÉDICAMENTEUX, EUSE (mé-di-kâ-man-teu, ze) *adj.* Qui sert de médicament.

MÉDICATION (mé-di-kâ-sion) *s. f.* Mode de traitement d'une maladie.

MÉDICINAL, E, AUX (mé-di-si-nâl, nâ-le, nô) *adj.* Qui sert à guérir.

MÉDIÉVAL, E (mé-dié-vâl, vâ-le) *adj.* Relatif au moyen-âge.

MÉDIÉVISTE (mé-dié-vis-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de l'histoire du moyen-âge.

MÉDIOCRE (mé-diô-kre) *adj.* Qui est de qualité moyenne.

MÉDIOCREMENT (mé-diô-kre-man) *adv.* D'une manière médiocre.

MÉDIOCRITÉ (mé-diô-kri-té) *s. f.* État de ce qui est médiocre.

MÉDIRE (mé-di-re) *v. int.* Dire du mal de quelqu'un.

MÉDISANCE (mé-di-zan-se) *s. f.* Action de médire.

MÉDISANT, E (mé-di-zan, te) *adj.* Qui a l'habitude de médire.

MÉDITATIF, IVE (mé-di-tâ-tif, ti-ve) *adj.* Porté à la méditation.

MÉDITATION (mé-di-tâ-sion) *s. f.* Action de méditer.

MÉDITER (mé-di-té) *v. int.* Penser profondément sur un sujet.

MÉDITERRANÉ, E (mé-di-tèr-râ-né) *adj.* Qui est au milieu des terres.

MÉDITERRANÉEN, ENNE (mé-di-tèr-râ-né-in, è-ne) *adj.* Relatif à la Méditerranée.

MÉDIUM (mé-diom) *s. m.* Ton moyen entre le grave et l'aigu ; personne servant d'intermédiaire en spiritisme.

MÉDIUS (mé-dius) *s. m.* Doigt du milieu de la main, le plus long des cinq.

MÉDOC (mé-dok) *s. m.* Vin très renommé provenant de l'ancien Médoc.

MÉDULLAIRE (mé-dul-lè-re) *adj.* Qui a rapport à la moelle des os.

MÉDULLEUX, EUSE (mé-dul-leu, ze) *adj.* Se dit des plantes qui ont un large canal médullaire, comme le sureau.

MÉDUSE (mé-du-ze) *s. f.* Zoophyte de substance gélatineuse informe.

MÉDUSER (mé-du-zé) *v. tr.* Frapper de stupéfaction.

MEETING (mi-ting) *s. m.* Réunion populaire organisée pour délibérer sur une question politique.

MÉFAIRE (mé-fè-re) *v. int.* Faire le mal ; faire une mauvaise action (peu usité).

MÉFAIT (mé-fè) *s. m.* Mauvaise action ; acte criminel.

MÉFIANCE (mé-fian-sę) *s. f.* Action de se méfier.

MÉFIANT, E (mé-fian, tę) *adj.* Qui se méfie.

MÉFIER (SE) (mé-fié) *v. pr.* Ne pas se fier à quelqu'un, à ce qu'il dit, à ce qu'il fait paraître.

MÉGALITHIQUE (mé-gà-li-ti-kę) *adj.* Fait de grosses pierres.

MÉGALAUSAURE (mé-gà-lô-sor-ę) *s. m.* Grande espèce de lézard fossile.

MÉGARDE (PAR) (mé-gàr-dę) *loc. adv.* Faute de prendre garde.

MÉGATHÉRIUM (mé-gà-té-riòm) *s. m.* Grand mammifère fossile de l'ordre des édentés.

MÉGÈRE (mé-jè-rę) *s. f.* Femme emportée et très méchante.

MÉGIE (mé-ji) *s. f.* La préparation que les mégissiers font subir aux peaux.

MÉGISSER (mé-ji-sé) *v. tr.* Passer une peau en mégie.

MÉGISSERIE (mé-ji-sę-ri) *s. f.* Industrie du mégissier.

MÉGISSIER (mé-ji-sié) *s. m.* Celui qui prépare les peaux pour la ganterie ou la fourrure.

MEILLEUR (mè-yę-r) *adj.* Comparatif de bon, (plus bon ne se disant pas).

MÉJUGER (mé-ju-jé) *v. tr.* Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉLANCOLIE (mé-lan-kô-li) *s. f.* Disposition triste provenant d'une cause physique ou morale.

MÉLANCOLIQUE (mé-lan-kô-li-kę) *adj.* Qui a une tristesse vague.

MÉLANCOLIQUEMENT (mé-lan-kô-li-kę-man) *adv.* D'une manière mélan-[redacted]lique.

MÉLANGE (mé-lan-ję) *s. m.* Action de mélanger.

MÉLANGER (mé-lan-jé) *v. tr.* Unir des choses diverses.

MÉLASSE (mé-là-sę) *s. f.* Résidu sirupeux de la cristallisation et du raffinage du sucre.

MÊLÉE (mè-lé) *s. f.* Confusion de combattants qui sont aux prises.

MÊLER (mè-lé) *v. tr.* Mettre ensemble plusieurs choses de manière à les confondre.

MÉLÈZE (mé-lè-zę) *s. m.* Arbre résineux, de la famille des conifères.

MÉLILOT (mé-li-lô) *s. m.* Plante herbacée dont la fleur en épi a une odeur de miel.

MÉLI-MÉLO (mé-li-mé-lô) *s. m.* Mélange confus.

MÉLISSE (mé-li-sę) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

MELLIFÈRE (mèl-li-fè-rę) *adj.* Qui produit une liqueur sucrée.

MÉLODIE (mé-lô-di) *s. f.* Suite de sons qui flattent l'oreille.

MÉLODIEUSEMENT (mé-lô-dieu-zę-man) *adv.* D'une manière mélodieuse.

MÉLODIEUX, EUSE (mé-lô-dieu, zę) *adj.* Qui produit une suite de sons agréables à l'oreille.

MÉLODIQUE (mé-lô-di-kę) *adj.* Relatif à la mélodie.

MÉLODISTE (mé-lô-dis-tę) *s. m.* Musicien qui compose des mélodies.

MÉLODRAMATIQUE (mé-lô-drà-mà-ti-kę) *adj.* Qui a rapport au mélodrame.

MÉLODRAMATURGE (mé-lô-drà-mà-tur-ję) *s. m.* Auteur de mélodrames.

MÉLOMANE (mé-lô-mà-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime passionnément la musique.

MÉLOMANIE (mé-lô-mà-ni) *s. f.* Caractère du mélomane.

MELON (mę-lon) *s. m* Plante de la famille des cucurbitacées, dont le fruit est juteux et sucré.

MÉLONGÈNE ([redacted]jè-nę) *s. f.* Nom scientifique de l'aubergine.

MELONNIÈRE (mę-lô-niè-rę) *s. f.* Lieu où l'on cultive les melons.

MÉLOPÉE (mé-lô-pé) *s. f.* Chant rythmé qui accompagne la déclamation parlée.

MÉLOPLASTE (mé-lô-plàs-tę) *s. m.* Tableau où est tracée une portée musicale.

MÉMARCHURE (mé-mar-chu-rę) *s. f.* Entorse que se donne un cheval en posant le pied à faux.

MEMBRANE (man-brà-nę) *s. f.* Tissu

organique destiné à envelopper certains organes.

MEMBRANEUX, EUSE (man-brâ-neu, zę) *adj.* Relatif aux membranes.

MEMBRE (man-brę) *s. m.* Appendice uni au tronc de l'homme, de l'animal, par des articulations.

MEMBRÉ, E (man-bré) *adj.* Qui a les membres forts.

MEMBRU, E (man-bru) *adj.* Qui a de gros membres.

MEMBRURE (man-bru-rę) *s. f.* Ensemble des membres d'une personne.

MÊME (mè-mę) *adj.* Qui n'est pas autre. *Adv.* De plus, aussi, encore.

MÊMEMENT (mè-mę-man) *adv.* Même ; principalement ; de même.

MÉMENTO (mé-min-tô) *s. m.* Carnet où l'on note quelque chose pour s'en souvenir.

MÉMOIRE (mé-moâ-rę) *s. m.* Etat de sommes dues ; relation des faits qui se sont passés pendant la vie d'une personne.

MÉMORABLE (mé-mor-â-blę) *adj.* Digne de mémoire.

MÉMORABLEMENT (mé-mor-â-blę-man) *adv* D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (mé-mor-an-dòm) *s. m.* Note diplomatique où l'on rappelle ce qui s'est passé au sujet d'une question.

MÉMORATIF, IVE (mé-mor-â-tif, tivę) *adj.* Qui a quelque chose en mémoire.

MÉMORIAL (mé-mor-iâl) *s. m.* Ouvrage où sont consignées les choses dont on veut se souvenir.

MENAÇANT, E (mę-nâ-san, tę) *adj.* Qui menace.

MENACE (mę-nâ-sę) *s. f.* Paroles, gestes par lesquels on manifeste à quelqu'un l'intention de lui faire du mal.

MENACER (mę-nâ-sé) *v. tr.* Faire des menaces.

MÉNADE (mé-nâ-dę) *s. f.* Bacchante ; femme qui célébrait les fêtes de Bacchus.

MÉNAGE (mé-nâ-ję) *s. m.* Ensemble des choses nécessaires dans un intérieur domestique.

MÉNAGEMENT (mé-nâ-ję-man) *s. m.* Circonspection, égard, précaution.

MÉNAGER (mé-nâ-jé) *v. tr.* Administrer les revenus, en dépenser le moins possible.

MÉNAGER, ÈRE (mé-nâ-jé, jè-rę) *adj.* Qui entend bien le ménage, l'économie.

MÉNAGERIE (mé-nâ-ję-ri) *s. f.* Lieu où l'on rassemble des animaux étrangers et rares.

MENDIANT, E (man-dian, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mendie.

MENDICITÉ (man-di-si-té) *s. f.* État de celui qui mendie.

MENDIER (man-dié) *v. int.* Demander l'aumône.

MENEAU (mę-nô) *s. m.* Montant ou traverse de pierre qui divise la baie d'une croisée.

MÉNECHME (mé-nèk-mę) *s. m.* Individus qui ont une grande ressemblance.

MENÉE (mę-né) *s. f.* Voie pratiquée pour faire réussir quelque chose contre quelqu'un.

MENER (mę-né) *v. tr.* Conduire ; guider, diriger, gouverner ; voiturer.

MÉNESTREL (mé-nès-trèl) *s. m.* Poète ou musicien qui, autrefois, allait de château à château.

MÉNÉTRIER (mé-né-tri-yé) *s. m.* Musicien de village qui joue du violon pour faire danser.

MENEUR (mę-neur) *s. m.* Celui qui dirige les autres, qui les engage dans une cabale, dans un complot.

MENHIR (mèn-ir) *s. m.* Bloc de pierre qui est un monument mégalithique.

MENIN (mę-nin) *s. m.* Jeune gentilhomme attaché autrefois au service du dauphin.

MÉNINGE (mé-nin-ję) *s. f.* Chacune des trois membranes qui forment l'enveloppe cérébrale.

MÉNINGITE (mé-nin-ji-tę) *s. f.* Inflammation des méninges.

MÉNISQUE (mé-nis-kę) *s. m.* Lentille dont la face convexe est d'un rayon plus grand que la face concave.

MENON (mę-non) *s. m.* Chèvre du Levant, dont la peau sert à faire du maroquin.

MENOTTE (mę-no-tę) *s. f.* Main, en langage enfantin. *Pl.* Lien de fer pour attacher les mains d'un prisonnier.

MENSE (man-sę) *s. f.* Revenu qui était affecté à une abbaye.

MENSONGE (man-son-ję) *s. m.* Assertion sciemment contraire à la vérité.

MENSONGER, ÈRE (man-son-jé, jè-rę) *adj.* Fondé sur un mensonge.

MENSONGÈREMENT (man-son-jè-rę-man) *adv.* D'une manière mensongère.

MENSUEL, ELLE (man-suèl, suè-lę) *adj.* Qui a lieu chaque mois.

MENSUELLEMENT (man-suè-lę-man) *adv.* D'une manière mensuelle.

MENTAL, E (man-tâl, tâ-lę) *adj.* Qui se fait en esprit.

MENTALEMENT (man-tâ-lę-man) *adv.* D'une manière mentale.

MENTERIE (man-tę-ri) *s. f.* Discours par lequel on donne pour vrai ce qu'on sait être faux.

MENTEUR, EUSE (man-tęur, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ment habituellement.

MENTHE (man-tę) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

MENTION (man-sion) *s. f.* Action de mentionner.

MENTIONNER (man-sio-né) *v. tr.* Signaler quelqu'un ou quelque chose.

MENTIR (man-tir) *v. ins.* Faire volontairement une assertion contraire à la vérité.

MENTON (man-ton) *s. m.* Saillie de la mâchoire au-dessous de la lèvre inférieure.

MENTONNET (man-tô-nè) *s. m.* Pièce d'un loquet où s'engage le bout de la clenche pour fermer la porte.

MENTONNIÈRE (man-tô-niè-rę) *s. f.* Bandage dont on entoure le menton, en cas de blessure, de fluxion.

MENTOR (min-tor) *s. m.* Celui qui est choisi pour servir de guide à quelqu'un dans ses actions.

MENU, E (mę-nu) *adj.* De très mince volume. *S. m.* Le détail de ce qui compose un repas.

MENUAILLE (mę-nuâ-yę) *s. f.* Quantité de choses petites; petit poisson; petite monnaie.

MENUET (mę-nuè) *s. m.* Ancienne danse à trois temps à pas menus, d'un caractère grave.

MENUISER (mę-nui-zé) *v. tr.* Faire des travaux de menuiserie.

MENUISERIE (mę-nui-zę-ri) *s. f.* Se dit des ouvrages que fait un menuisier.

MENUISIER (mę-nui-zié) *s. m.* Celui qui fabrique des ouvrages en bois.

MÉPHITIQUE (mé-fi-ti-kę) *adj.* Dont l'exhalaison est malfaisante.

MÉPHITISME (mé-fi-tis-mę) *s. m.* Air vicié et non respirable, quelle que soit sa nature.

MÉPLAT (mé-plà) *s. m.* Indication des différents plans d'un objet.

MÉPRENDRE (Se) (mé-pran-drę) *v. pr.* Prendre le change sur une personne, une chose.

MÉPRIS (mé-pri) *s. m.* Sentiment par lequel on considère comme indigne d'estime une personne, une chose.

MÉPRISABLE (mé-pri-za-blę) *adj.* Qui mérite le mépris.

MÉPRISANT, E (mé-pri-zan, tę) *adj.* Qui montre du mépris.

MÉPRISE (mé-pri-zę) *s. f.* Erreur de celui qui se méprend.

MÉPRISER (mé-pri-zé) *v. tr.* Avoir du mépris pour quelqu'un ou quelque chose, n'en faire aucun cas.

MER (mèr) *s. f.* La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre.

MERCANTILE (mèr-kan-ti-lę) *adj.* Relatif aux opérations commerciales.

MERCANTILISME (mèr-kan-ti-lis-mę) *s. m.* Propension à rapporter tout au commerce, au trafic, au gain.

MERCENAIRE (mèr-sę-nè-rę) *adj.* Qui n'agit qu'en vue d'un salaire.

MERCENAIREMENT (mèr-sę-nè-rę-man) *adv.* D'une manière mercenaire.

MERCERIE (mèr-sę-ri) *s. f.* Commerce du mercier.

MERCI (mèr-si) *s. f.* Miséricorde. *S. m.* Remerciements; formule de politesse pour refuser.

MERCIER, IÈRE (mèr-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des marchandises pour la couture, le vêtement.

MERCREDI (mèr-krę-di) *s. m.* Le quatrième jour de la semaine.

MERCURE (mèr-ku-rę) *s. m.* Corps simple métallique, dit vulgairement vif argent.

MERCURIALE (mèr-ku-ri-à-lę) *s. f.* Remontrance; état des prix des grains, des farines, etc.

MERCURIEL, ELLE (mèr-ku-riè1, riè-lę) *adj.* Qui contient du mercure.

MÈRE (mè-rę) *s. f.* Femme qui a un ou plusieurs enfants.

MÉRIDIEN, ENNE (mé-ri-diin, diè-nę) *adj.* Qui se rapporte à l'heure de midi. *S. m.* Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères. *S. f.* Sieste qu'on fait vers midi dans les pays chauds.

MÉRIDIONAL, ALE (mé-ri-diô-nàl, nà-lę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite la région du midi.

MERINGUE (mę-rin-gę) *s. f.* Pâtisserie légère faite de blanc d'œuf et de sucre en poudre.

MÉRINOS (mé-ri-nôs) *s. m.* Mouton de race espagnole dont la laine est très fine; étoffe faite avec la laine des mérinos.

MERISE (mę-ri-zę) *s. f.* Sorte de petite cerise douce.

MERISIER (mę-ri-zie) *s. m.* Cerisier sauvage.

MÉRITANT, E (mé-ri-tan, tę) *adj.* Qui a du mérite à agir comme il le fait.

MÉRITE (mé-ri-tę) *s. m.* Ce qui rend digne d'approbation, d'estime de considération.

MÉRITER (mé-ri-té) *v. tr.* Être digne; se rendre digne de.

MÉRITOIRE (mé-ri-tôà-rę) *adj.* Qui donne des mérites.

MÉRITOIREMENT (mé-ri-tôà-rę-man) *adv.* D'une manière méritoire.

MERLAN (mèr-lan) *s. m.* Poisson de mer, dont la chair fournit un aliment léger.

MERLE (mèr-lę) *s. m.* Oiseau de l'ordre des Passereaux, à plumage noir.

MERLETTE (mèr-lè-tę) *s. f.* Oiseau figuré sans bec et sans pieds.

MERLIN (mèr-lin) *s. m.* Masse pour assommer les bœufs; sorte de hache à fendre le bois.

MERLON (mèr-lon) *s. m.* La partie du parapet qui est entre deux embrasures.

MERLUCHE (mèr-lu-chę) *s. f.* Morue sèche, mais non salée.

MERRAIN (mè-rin) *s. m.* Bois fendu en planches et propre à différents ouvrages.

MERVEILLE (mèr-vè-yę) *s. f.* Chose qui frappe d'étonnement par sa beauté, sa grandeur, etc.

MERVEILLEUSEMENT (mèr-vè-yeu-zę-man) *adv.* D'une manière merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE (mèr-vè-yeu, zę) *adj.* Surprenant; digne d'admiration. *S. m.* Ce qui surprend l'esprit.

MES (mè) *adj.* Possessif des deux genres, pluriel de mon.

MÉSAISE (mé-zè-zę) *s. m.* État où l'on est mal à l'aise, soit physiquement, soit moralement. (Vieilli).

MÉSALLIANCE (mé-zà-lian-sę) *s. f.* Alliance par laquelle on se mésallie.

MÉSALLIER (Se) (mé-zà-lié) *v. pr.* Épouser une personne de naissance inférieure.

MÉSANGE (mé-zan-ję) *s. f.* Petit oiseau de l'ordre des Passereaux, à joli plumage varié.

MÉSAVENTURE (mé-zà-van-tu-rę) *s. f.* Aventure fâcheuse.

MESDAMES (mè-dà-mę) **MESDEMOISELLES** (mè-dę-moà-zè-lę) *s. f. pl.* Pluriel de madame, mademoiselle.

MÉSENTÈRE (mé-zan-tè-rę) *s. m.* Replis du péritoine auxquels les intestins sont suspendus.

MÉSENTÉRIQUE (mé-zan-té-ri-kę) *adj.* Relatif au mésentère.

MÉSESTIMATION (mé-zès-ti-mà-sion) *s. f.* Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME (mé-zès-ti-mę) *s. f.* Défaut d'estime mépris.

MÉSESTIMER (mé-zès-ti-mé) *v. tr.* N'avoir point d'estime pour quelqu'un.

MÉSINTELLIGENCE (mé-zin-tèl-li-jan-sę) *s. f.* Mauvaise intelligence; désaccord entre des personnes.

MÉSINTERPRÉTER (mé-zin-tèr-pré-té) *v. tr.* Interpréter mal ; à faux ; d'une manière défavorable.

MESMÉRIQUE (mès-mé-ri-kę) *adj.* Relatif au mesmérisme.

MESMÉRISME (mès-mé-ris-mę) *s. m.* Doctrine de Mesmer, sur le magnétisme animal.

MÉSOFFRIR (mé-zô-frir) *v. int.* Offrir d'une chose moins qu'elle ne vaut.

MESQUIN, E (mès-kin, ki-nę) *adj.* Qui manque d'ampleur.

MESQUINEMENT (mès-ki-nę-man) *adv.* D'une manière mesquine.

MESQUINERIE (mès-ki-nę-ri) *s. f.* Economie poussée trop loin.

MESS (mès) *s. m.* Table particulière d'officiers prenant ensemble leur repas.

MESSAGE (mè-sâ-ję) *s. m.* Communication officielle du chef de l'Etat, au parlement; ce qu'on mande à quelqu'un.

MESSAGER, ÈRE (mè-sâ-jé, jè-rę) *s. m.* et *f.* Celui celle qui porte un message.

MESSAGERIE (mè-sâ-ję-ri) *s. f.* Transport de paquets, de voyageurs, par un service de terre ou de mer.

MESSE (mè-sę) *s. f.* Le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, suivant le rit prescrit.

MESSÉANCE (mè-sé-an-sę) *s. f.* Caractère de ce qui sied mal.

MESSÉANT, E (mè-sé-an, tę) *adj.* Qui messied; qui ne convient pas.

MESSEOIR (mè-soâr) *v int.* N'être pas convenable ; n'être pas séant.

MESSIDOR (mè-si-dor) *s. m.* Dixième mois de l'année républicaine (du 20 juin au 19 juillet.)

MESSIE (mè-si) *s. m.* Le Christ promis de Dieu dans l'ancien testament.

MESSIER (mè-sié) *s. m.* Aide de garde champêtre pour la récolte et la vendange.

MESSIEURS (mè-sieu) *s. m. pl.* Pluriel de monsieur.

MESURABLE (mę-zu-râ-blę) *adj.* Qui peut être mesuré.

MESURAGE (mę-zu-râ-ję) *s. m.* Action de mesurer.

MESURE (mę-zu-rę) *s. f.* Tout ce que l'on prend pour terme de comparaison afin d'évaluer une quantité quelconque.

MESURÉ, E (mę-zu-ré) *adj.* Dont on a pris la mesure ; apprécié moralement; intellectuellement.

MESURER (mę-zu-ré) *v. tr.* Chercher à connaître une quantité par le moyen d'une mesure.

MESUREUR (mę-zu-rę.r) *s. m.* Celui qui mesure sur les marchés.

MÉSUSER (mé-zu-zé) *v. int.* User mal de quelque chose.

MÉTABOLE (mé-tâ-bô-lę) *s. m.* Figure qui consiste à accumuler plusieurs expressions synonymes pour peindre une seule idée.

MÉTACARPE (mé-tâ-kâr-pę) *s. m.* Réunion de cinq os parallèles formant la paume de la main.

MÉTACARPIEN, ENNE (mé-tâ-kâr-piin, piè-nę) *adj.* Relatif au métacarpe.

MÉTACHRONISME (mé-tâ-krô-nis-mę) *s. m.* Erreur qui consiste à placer un événement avant le temps où il a eu lieu.

MÉTAGRAMME (mé-tâ-grâ-mę) *s. m.* Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAIRIE (mé-tè-ri) *s. f.* Domaine agricole de moyenne étendue.

MÉTAL (mé-tâl) *s. m.* Corps simple, doué d'un éclat particulier, plus ou moins ductile et malléable.

MÉTALEPSE (mé-tâ-lèp-sę) *s. f.* Figure qui substitue l'expression indirecte à l'expression directe.

MÉTALLIFÈRE (mé-tâl-li-fè-rę) *adj.* Qui contient du métal.

MÉTALLIQUE (mé-tâl-li-kę) *adj.* Relatif au métal.

MÉTALLISATION (mé-tâl-li-zâ-sion) *s. f.* Action de métalliser.

MÉTALLISER (mé-tâl-li-zé) *v. tr.* Réduire à l'état de métal.

MÉTALLOGRAPHIE (mé-tâl-lô-grâ-fi) Description des métaux.

MÉTALLOÏDE (mé-tâl-lô-i-dę) *adj.* Qui ressemble à un métal par ses propriétés ou son éclat.

MÉTALLURGIE (mé-tâl-lur-ji) *s. f.*

Art de tirer les métaux des mines et de les travailler.

MÉTALLURGIQUE (mé-tâl-lur-ji-kə) *adj.* Qui a rapport à la métallurgie.

MÉTALLURGISTE (mé-tâl-lur-jis-tə) *s. m.* Celui qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMORPHIQUE (mé-tâ-mor-fi-kə) *adj.* Modifié après la stratification par l'action du feu.

MÉTAMORPHISME (mé-tâ-mor-fis-mə) *s. m.* Théorie des transformations des terrains par l'action de la chaleur.

MÉTAMORPHOSE (mé-tâ-mor-fô-zə) *s. f.* Transformation; changement d'une forme en une autre.

MÉTAMORPHOSER (mé-tâ-mor-fô-zé) *v. tr.* Changer l'extérieur ou le caractère de quelqu'un.

MÉTAPHORE (mé-tâ-for-ə) *s. f.* Figure par laquelle on transporte un mot du sens propre au sens figuré.

MÉTAPHORIQUE (mé-tâ-for-i-kə) *adj.* Qui tient de la métaphore.

MÉTAPHORIQUEMENT (mé-tâ-for-i-kə-man) *adv.* D'une manière métaphorique.

MÉTAPHYSICIEN (mé-tâ-fi-zi-siin) *s. m.* Celui qui s'adonne à la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE (mé-tâ-fi-zi-kə) *s. f.* Science des idées et des choses abstraites.

MÉTAPHYSIQUEMENT (mé-tâ-fi-zi-kə-man) *adv.* D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER (mé-tâ-fi-zi-ké) *v. int.* Faire de la métaphysique.

MÉTAPLASME (mé-tâ-plâs-mə) *s. m.* Altération d'un mot amenée par addition ou suppression.

MÉTASTASE (mé-tâs-tâ-zə) *s. m.* Changement dans le siège ou dans la forme d'une maladie.

MÉTATARSE (mé-tâ-târ-sə) *s. m.* La partie du pied qui est entre les orteils et le tarse.

MÉTATHÈSE (mé-tâ-tè-zə) *s. f.* Transposition d'une lettre dans un mot.

MÉTAYAGE (mé-tè-yâ-jə) *s. m.* Mode d'affermer un domaine agricole à moitié fruits.

MÉTAYER, ÈRE (mé-tè-yé, yè-rə) *s. m.* et *f.* Celui, celle à qui un domaine est affermé à moitié fruits.

MÉTEIL (mé-tè-y) *s. m.* Seigle et froment mêlés qu'on sème et qu'on récolte ensemble.

MÉTEMPSYCOSE (mé-tanp-si-kô-zə) *s. f.* Passage d'une âme d'un corps dans un autre.

MÉTÉORE (mé-té-or-ə) *s. m.* Phénomène qui se passe dans l'atmosphère.

MÉTÉORIQUE (mé-té-or-i-kə) *adj.* Relatif aux météores.

MÉTÉORISATION (mé-té-or-i-zâ-sion) *s. f.* Production du météorisme.

MÉTÉORISER (mé-té-or-i-zé) *v. tr.* Gonfler l'abdomen par l'accumulation du gaz à l'intérieur.

MÉTÉORISME (mé-té-or-is-mə) *s. m.* Gonflement général de l'abdomen, chez les ruminants.

MÉTÉOROLOGIE (mé-té-or-ô-lô-ji) *s. f.* Partie de la physique qui traite des phénomènes atmosphériques.

MÉTÉOROLOGIQUE (mé-té-or-ô-lô-ji-kə) *adj.* Relatif à la météorologie.

MÉTÉOROLOGISTE (mé-té-or-ô-lô-jis-tə) *s. m.* Celui qui s'occupe de météorologie.

MÉTHODE (mé-tô-də) *s. f.* L'ensemble de procédés raisonnés pour faire quelque chose.

MÉTHODIQUE (mé-tô-di-kə) *adj.* Qui a de la règle, de la méthode.

MÉTHODIQUEMENT (mé-tô-di-kə-man) *adv.* D'une manière méthodique.

MÉTHODISME (mé-tô-dis-mə) *s. m.* Doctrine des méthodistes.

MÉTHODISTE (mé-tô-dis-tə) *s. m.* Partisans d'une secte protestante qui prétend à une grande rigidité de principes.

MÉTICULEUSEMENT (mé-ti-ku-leu-zə-man) *adv.* D'une manière méticuleuse.

MÉTICULEUX, EUSE (mé-ti-ku-leu-zə) *adj.* Qui s'inquiète des minuties.

MÉTICULOSITÉ (mé-ti-ku-lô-zi-té) *s. f.* Défaut d'un esprit méticuleux.

MÉTIER (mé-tié) *s. m.* Genre d'occupation manuelle. Sorte de machines qui servent à certaines fabrications.

MÉTIS, ISSE (mé-tis, sę) *adj.* Issu de races, de variétés différentes dans la même espèce.

MÉTONOMASIE (mé-tô-nô-mâ-zi) *s. f.* Changement d'un nom propre, par voie de traduction.

MÉTONYMIE (mé-tô-ni-mi) *s. f.* Figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre.

MÉTOPE (mé-tô-pę) *s. f.* Intervalle carrée qui est entre les triglyphes de la frise dorique.

MÉTOPOSCOPIE (mé-tô-pôs-kô-pi) *s. f.* Art de conjecturer par les traits du visage ce qui doit arriver à quelqu'un.

MÉTOPOSCOPIQUE (mé-tô-pôs-kô-pi-kę) *adj.* Relatif à la métoposcopie.

MÉTRAGE (mé-trâ-ję) *s. m.* Action de métrer.

MÈTRE (mè-trę) *s. m.* Unité fondamentale des nouvelles mesures.

MÉTRÉ (mé-tré) *s. m.* Résultat d'un mesurage métrique.

MÉTRER (mé-tré) *v. tr.* Mesurer une terre ou un bâtiment, une surface ou un solide par mètres.

MÉTREUR (mé-trę.r) *s. m.* Celui qui fait le métrage des constructions.

MÉTRIQUE (mé-tri-kę) *adj.* Qui a rapport au mètre.

MÉTROLOGIE (mé-trô-lô-ji) *s. f.* Science des poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE (mé-trô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la métrologie.

MÉTROLOGISTE (mé-trô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe de métrologie.

MÉTROMANE (mé-trô-mâ-nę) *s. m.* et *f.* Qui a la manie de composer des vers.

MÉTROMANIE (mé-trô-mâ-ni) *s. f.* Manie de composer des vers.

MÉTRONOME (mé-trô-nô-mę) *s. m.* Instrument qui sert à indiquer les diverses vitesses du mouvement musical.

MÉTROPOLE (mé-trô-pô-lę) *s. f.* Etat considéré relativement aux colonies qu'il possède; ville ayant un siége archiépiscopal.

MÉTROPOLITAIN, E (mé-trô-pô-li-tin, tè-nę) *adj.* Qui appartient à la métropole.

MÉTROPOLITAIN (mé-trô-pô-li-tin) *s. m.* Chemin de fer qui dessert une métropole; le chef d'un siége archiépiscopal.

METS (mè) *s. m.* Chacun des aliments servis dans un repas.

METTABLE (mè-tâ-blę) *adj.* Qui peut encore se mettre, se porter.

METTEUR (mè-tę.r) *s. m.* Celui qui prépare quelque ouvrage pour être travaillé.

METTRE (mè-trę) *v. tr.* Placer dans un lieu déterminé une personne ou une chose.

MEUBLANT, E (mę-blan, tę) *adj.* Propre à garnir, à orner un appartement.

MEUBLE (mę-blę) *adj.* Qu'on peut mouvoir. *S. m.* Tout ce qui sert à garnir, à orner une maison.

MEUBLER (mę-blé) *v. tr.* Garnir de meubles (sa mémoire, son esprit) l'enrichir de connaissances.

MEUGLEMENT (meu-glę-man) *s. m.* Cri sourd et prolongé, particulier à la race bovine (on dit plutôt beuglement.)

MEULE (meu-lę) *s. f.* Corps solide rond et plat qui sert à moudre le blé; empilement de foin, de paille, de blé, etc.

MEULIER (meu-lié) *s. m.* Ouvrier qui taille les meules de moulin.

MEULIÈRE (meu-liè-rę) *s. f.* Variété de silex pour la maçonnerie; carrière d'où l'on tire les meules.

MEUNERIE (meu-nę-ri) *s. f.* Profession, industrie du meunier.

MEUNIER, ÈRE (meu-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dirige un moulin à céréales.

MEURTRE (mę.r-trę) *s. m.* Homicide commis volontairement et avec violence.

MEURTRIER, ÈRE (mę.r-tri-yé, yè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a commis un meurtre.

MEURTRIÈRE (mę.r-tri-yè-rę) *s. f.* Ouverture par laquelle on tire à couvert sur les assiégeants.

MEURTRIR (mę.r-trir) *v. tr.* Faire une meurtrissure.

MEURTRISSURE (mę.r-tri-su-rę) *s. f.* Contusion qui laisse une marque livide.

MEUTE (meu-tę) *s. f.* Troupe de chiens courants dressés pour la chasse.

MÉVENDRE (mé-van-drę) *v. tr.* Vendre désavantageusement. (Vieilli.)

MÉVENTE (mé-van-tę) *s. f.* Vente à trop bas prix.

MI (mi) *s. m.* Troisième note de l'échelle diatonique naturelle. *Adj. inv.* A moitié ; à demi.

MIASMATIQUE (miàs-mà-ti-kę) *adj.* Relatif aux miasmes.

MIASME (miàs-mę) *s. m.* Emanation malsaine de matières putrides.

MIAULEMENT (miô-lę-man) *s. m.* Action de miauler.

MIAULER (miô-lé) *v. int.* Se dit du chat qui fait entendre le cri particulier à son espèce

MICA (mi-kà) *s. m.* Silicate alumineux, qui se sépare facilement en lames transparentes.

MICACÉ, E (mi-kà-sé) *adj.* Qui est de la nature du mica.

MICASCHISTE (mi-kà-chis-tę) *s. m.* Roche formée de mica et de quartz.

MICHE (mi-chę) *s. f.* Pain rond, de grosseur moyenne.

MICMAC (mik-màk) *s. m.* Intrigue, embrouillamini.

MICOCOULIER (mi-kò-kou-lié) *s. m.* Arbre très répandu dans le Midi de la France dont le bois sert à l'ébénisterie.

MICROBE (mi-krò-bę) *s. m.* Être microscopique, agent de certaines fermentations, de certaines maladies infectieuses.

MICROCÉPHALE (mi-krò-sé-fà-lę) *adj.* Qui a une toute petite tête.

MICROCOSME (mi-krò-kòs-mę) *s. m.* Abrégé de l'univers.

MICROGRAPHE (mi-krò-grà-fę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE (mi-krò-grà-fi) *s. f.* Etude d'objets observés au microscope.

MICROMÈTRE (mi-krò-mè-trę) *s. m.* Instrument qui mesure très exactement de très petites grandeurs.

MICROSCOPE (mi-krôs-kò-pę) *s. m.* Instrument qui fait paraître les objets plus gros qu'à l'œil nu.

MICROSCOPIQUE (mi-krôs-kò-pi-kę) *adj.* Relatif au microscope.

MIDI (mi-di) *s. m.* Le milieu du jour ; la douzième heure après minuit.

MIE (mi) *s. f.* Partie intérieure du pain qui ne subissant pas directement l'action du feu, reste molle.

MIEL (mièl) *s. m.* Matière sucrée que les abeilles composent avec les sucs extraits des fleurs.

MIELLEUSEMENT (mièl-leu-zę-man) *adv.* D'une manière mielleuse.

MIELLEUX, EUSE (miè-leu, zę) *adj.* Qui a une douceur analogue à celle du miel ; qui a une douceur affectée.

MIEN, MIENNE (miin, miè-nę) *adj.* Qui est à moi. *S. m.* Ce qui est à moi.

MIETTE (miè-tę) *s. f.* Parcelle qui tombe du pain quand on le rompt.

MIEUX (mieu) *adv.* Comparatif de l'adverbe bien ; d'une manière plus complète.

MIÈVRE (miè-vrę) *adj.* Qui a une affectation de gentillesse.

MIÈVRERIE (miè-vrę-ri) *s. f.* Caractère de ce qui est mièvre.

MIGNARD, E (mi-gnàr, dę) *adj.* Gracieux, avec un mélange d'afféterie.

MIGNARDEMENT (mi-gnàr-dę-man) *adv.* D'une manière mignarde.

MIGNARDER (mi-gnàr-dé) *v. tr.* Affecter une gentillesse mignonne.

MIGNARDISE (mi-gnàr-di-zę) *s. m.* Qualité de ce qui est mignard.

MIGNON, ONNE (mi-gnon, gnò-nę) *adj.* Qui plaît par sa délicatesse et par sa gentillesse. *S. m.* Terme de tendresse.

MIGNONNE (mi-gnò-nę) *s. f.* Petit caractère d'imprimerie.

MIGNONNEMENT (mi-gnò-nę-man) *adv.* D'une manière mignonne.

MIGNONNETTE (mi-gnò-nè-tę) *s. f.* Dentelle légère ; poivre concassé ; œillet de Chine.

MIGNOTER (mi-gnò-té) *v. tr.* Dorloter, caresser. (Vieilli.)

MIGNOTISE (mi-gnò-ti-zę) *s. f.* Action de mignoter.

MIGRAINE (mi-grè-nę) *s. f.* Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRATION (mi-grà-sion) *s. f.* Ac-

tion de passer d'un pays dans un autre, en parlant d'un peuple, d'une foule.

MIJAURÉE (mi-jô-ré) *s. f.* Fille, femme qui affecte des prétentions ridicules.

MIJOTER (mi-jô-té) *v. tr.* Faire cuire doucement et longtemps.

MIL (mil) *adj. num.* Qui s'emploie seulement dans la date des années du premier millier.

MILAN (mi-lan) *s. m.* Oiseau de proie diurne à vol rapide.

MILDEW (mil-dieu) *s. m.* Maladie de la vigne caractérisée par des taches de rouille.

MILIAIRE (mi-liè-rę) *adj.* Qui produit une quantité de petits vésicules.

MILICE (mi-li-sę) *s. f.* Troupe, police auxiliaire employée aux colonies.

MILICIEN (mi-li-cien) *s. m.* Soldat de la milice.

MILIEU (mi-lieu) *s. m.* Le lieu qui est également distant des extrémités.

MILITAIRE (mi-li-tè-rę) *adj.* Relatif à la guerre. *S. m.* La profession de soldat.

MILITAIREMENT (mi-li-tè-re-man) *adv.* D'une manière militaire.

MILITANT, E (mi-li-tan, tę) *adj.* Qui combat, qui lutte.

MILITARISER (mi-li-tâ-ri-zé) *v. tr.* Donner une organisation, des habitudes militaires.

MILITARISME (mi-li-tâ-ris-mę) *s. m.* Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER (mi-li-té) *v. int.* Être en faveur, à l'avantage de quelqu'un.

MILLE (mi-lę) *adj.* Adjectif numéral invariable; dix fois cent.

MILLE (mi-lę) *s. m.* Mesure itinéraire de mille pas; mille anglais : (1.609 mètres); le mille marin : (1.852 mètres).

MILLE-FEUILLE (mi-lę-fe-yę) *s. f.* Plante de la famille des Synanthérées.

MILLÉNAIRE (mil-lé-nè-rę) *adj.* Qui contient mille unités. *S. m.* Chiffre exprimant le nombre mille.

MILLE-PERTUIS (mi-lę-pèr-tui) *s. m.* Plante qui semble percée d'une infinité de trous.

MILLE-PIEDS (mi-lę-pié) *s. m.* Insecte qui a un grand nombre de pieds.

MILLÉPORE (mil-lé-po-rę) *s. m.* Polypier pierreux dont la surface offre des pores nombreux.

MILLÉSIME (mil-lé-zi-mę) *s. m.* Chiffre exprimant le nombre mille dans l'énoncé d'une date.

MILLET (mi-yè) *s. m.* Graminée qui produit une petite graine dont se nourrissent les oiseaux.

MILLIAIRE (mil-liè-rę) *adj.* Se dit des bornes qui, sur les routes, indiquent les distances.

MILLIARD (mi-liâr) *s. m.* Nombre de mille millions.

MILLIASSE (mi-liâ-sę) *s. f.* Un très grand nombre.

MILLIÈME (mi-liè-mę) *adj. num. ord.* de mille, *s. m.* Chaque partie d'une quantité divisée en mille.

MILLIER (mi-lié) *s. m.* Nom collectif exprimant le nombre de mille.

MILLIGRAMME (mil-li-grâ-mę) *s. m.* Millième partie du gramme.

MILLILITRE (mil-li-li-trę) *s. m.* Millième partie du litre.

MILLIME (mil-li-mę) *s. m.* Millième partie du franc. (Peu usité.)

MILLIMÈTRE (mil-li-mè-trę) *s. m.* Millième partie du mètre.

MILLION (mi-lion) *s. m.* Nom de nombre exprimant mille fois mille.

MILLIONIÈME (mi-lio-niè-mę) *adj.* Qui en a 999.999 avant lui.

MILLIONNAIRE (mi-lio-nè-rę) *adj.* et *s.* Qui possède un ou plusieurs millions.

MIME (mi-mę) *s. m.* Celui qui imite plaisamment l'air, la physionomie, le parler des gens.

MIMER (mi-mé) *v. tr.* Rendre par le geste, l'attitude, la physionomie, sans se servir de la parole.

MIMIQUE (mi-mi-kę) *s. f.* Art d'imiter, de peindre par le geste.

MIMOLOGIE (mi-mô-lô-ji) *s. f.* Imitation des locutions habituelles, de la prononciation d'une personne.

MIMOZA (mi-mô-zâ) *s. f.* Nom latin d'un genre de légumineuses dont la plus connue est la sensitive.

MINABLE (mi-nâ-blę) *adj.* Qui fait

pitié, qui indique une grande misère.

MINAGE (mi-nà-ję) *s. m.* Droit que l'on prenait sur les grains qui se vendaient au marché.

MINARET (mi-nà-rè) *s. m.* Nom des tours des mosquées.

MINAUDER (mi-nô-dé) *v. int.* Faire des mines, des façons pour paraître agréable.

MINAUDERIE (mi-nô-dę-ri) *s. f.* Action de minauder.

MINAUDIER, ÈRE (mi-nô-dié, diè-rę) *adj.* Qui a l'habitude de minauder.

MINCE (min-sę) *adj.* Qui a fort peu d'épaisseur.

MINE (mi-nę) *s. f.* Apparence du visage; lieu d'où l'on extrait les métaux et les minéraux.

MINER (mi-né) *v. tr.* Creuser en-dessous de manière à faire écrouler.

MINERAI (mi-nę-rè) *s. m.* Substance minérale renfermant un ou plusieurs métaux.

MINÉRAL, E (mi-né-râl, râ-lę) *adj.* Formé de matière brute, non organisée.

MINÉRALISATEUR, TRICE (mi-né-râ-li-zâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui transforme un métal en minerai.

MINÉRALISATION (mi-né-râ-li-zâ-sion) *s. f.* Transformation des métaux en minerai.

MINÉRALISER (mi-né-râ-li-zé) *v. tr.* Transformer en minéral ou en minerai.

MINÉRALOGIE (mi-né-râ-lô-ji) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux.

MINÉRALOGIQUE (mi-né-râ-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la minéralogie.

MINÉRALOGISTE (mi-né-râ-lô-jis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui connaît la minéralogie.

MINET, ETTE (mi-nè, tę) *s. m.* et *f.* Petit chat, petite chatte.

MINEUR (mi-nę.r) *s. m.* Celui qui travaille dans une mine.

MINEUR, E (mi-nę.r, nę-rę) *adj.* Qui n'a pas l'âge légal pour disposer de sa personne, de ses biens.

MINEURE (mi-nę-rę) *s. f.* La seconde proposition d'un syllogisme.

MINIATURE (mi-niâ-tu-rę) *s. f.* Peinture fine ou très petite dimension faite sur ivoire ou sur vélin.

MINIATURISTE (mi-niâ-tu-ris-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peint en miniature.

MINIER, IÈRE (mi-nié, niè-rę) *adj.* Qui a rapport aux mines.

MINIME (mi-ni-mę) *adj.* Très petit; très peu considérable.

MINIMUM (mi-ni-mòm) *s. m.* La plus petite valeur que puisse avoir une quantité variable.

MINISTÈRE (mi-nis-tè-rę) *s. m.* Résidence du ministre et de ses bureaux.

MINISTÉRIEL, ELLE (mi-nis-té-rièl, riè-lę) *adj.* Relatif au ministère collectivement ou à un ministère.

MINISTRE (mi-nis-trę) *s. m.* Celui qui est chargé par le pouvoir exécutif d'une des principales fonctions du gouvernement.

MINIUM (mi-niòm) *s. m.* Deutoxyde de plomb, substance colorante rouge.

MINOIS (mi-noâ) *s. m.* Mine, apparence du visage.

MINON (mi-non) *s. m.* Nom que l'on donne fréquemment aux chats.

MINORATIF, TIVE (mi-nor-â-tif, ti-vę) *adj.* et *s.* Qui purge doucement.

MINORITÉ (mi-nor-i-té) *s. f.* État d'une personne mineure; le petit nombre, par rapport à majorité.

MINOT (mi-nô) *s. m.* Mesure ancienne de capacité.

MINOTERIE (mi-nô-tę-ri) *s. f.* Établissement où l'on moud des grains pour le commerce.

MINOTIER, ÈRE (mi-nô-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dirige une minoterie.

MINUIT (mi-nui) *s. m.* Le milieu de la nuit.

MINUSCULE (mi-nus-ku-lę) *adj.* Très petit (se dit surtout des petites lettres, par opposition aux majuscules).

MINUTE (mi-nu-tę) *s. f.* Soixantième partie de l'heure; original d'un acte.

MINUTER (mi-nu-té) *v. tr.* Rédiger un acte pour servir de minute.

MINUTIE (mi-nu-si) *s. f.* Chose frivole et de peu d'importance.

MINUTIEUSEMENT (mi-nu-cieu-zę-man) *adv.* D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE (mi-nu-cieu, zę) *adj.* Qui s'arrête à des minuties.

MIOCHE (miô-chę) *s. m.* et *f.* Petit enfant; un mioche, une mioche. (Familier.)

MI-PARTI, E (mi-pàr-ti) *adj.* Composé de deux parties égales, mais dissemblables.

MIRABELLE (mi-râ-bè-lę) *s. f.* Petite prune de couleur jaune.

MIRACLE (mi-râ-klę) *s. m.* Acte de la puissance divine, contraire aux lois de la nature.

MIRACULEUSEMENT (mi-râ-ku-leu-zę-man) *adv.* D'une manière miraculeuse.

MIRACULEUX, EUSE (mi-râ-ku-leu, zę) *adj.* Produit par une action surnaturelle; très extraordinaire.

MIRAGE (mi-râ-ję) *s. m.* Illusion d'optique qui fait paraître au-dessus de l'horizon des objets qui n'y sont pas.

MIRE (mi-rę) *v. tr.* Bouton placé au bout d'un fusil et qui sert à mirer.

MIRER (mi-ré) *v. tr.* Viser en plaçant le canon de l'arme sur la même ligne que l'objet qu'on veut atteindre.

MIRIFIQUE (mi-ri-fi-kę) *adj.* Fait pour émerveiller.

MIRLIFLORE (mir-li-flor-ę) *s. m.* Jeune homme qui fait l'élégant.

MIRLITON (mir-li-ton) *s. m* Sorte de petite flûte au son nasillard, dite flûte à l'oignon.

MIROBOLANT, E (mi-rô-bô-lan, tę) *adj.* Qui émerveille. (Familier).

MIROIR (mi-rôâr) *s. m.* Verre poli et étamé, ou métal poli, où l'on peut voir son image réfléchie.

MIROITANT, E (mi-rôâ-tan, tę) *adj.* Qui miroite.

MIROITEMENT (mi-rôâ-tę-man) *s. m.* Action de miroiter.

MIROITER (mi-rôâ-té) *v. int.* Présenter des reflets mobiles, irréguli[redacted]

MIROITERIE (mi-rôâ-tę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du miroitier.

MIROITIER (mi-rôâ-tié) *s. m.* Celui qui vend des miroirs, des glaces.

MIROTON (mi-rô-ton) *s. m.* Ragoût de bœuf bouilli et accommodé aux oignons.

MISAINE (mi-zè-nę) *s. f.* Voile du mât placé à l'avant d'un grand navire.

MISANTHROPE (mi-zan-trô-pę) *s. m.* Individu qui hait le genre humain.

MISANTHROPIE (mi-zan-trô-pi) *s. f.* Haine du genre humain.

MISANTHROPIQUE (mi-zan-trô-pi-kę) *adj.* Relatif à la misanthropie.

MISCELLANÉES (mis-sèl-la-né) *s. f. pl.* Mélanges de littérature.

MISCIBILITÉ (mis-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est miscible.

MISCIBLE (mis-si-blę) *adj.* Qui peut se mêler à une autre substance.

MISE (mi-zę) *s. f.* Ce qu'on met au jeu ou dans une société commerciale; manière de se vêtir.

MISÉRABLE (mi-zé-râ-blę) *adj.* Qui est dans la misère; qui mérite le mépris.

MISÉRABLEMENT (mi-zé-râ-blę-man) *adv.* D'une manière misérable.

MISÈRE (mi-zè-rę) *s. f.* Pauvreté digne de pitié; chose de peu de val[redacted]

MISERERE (mi-zé-ré-ré) *s. m.* Un des sept psaumes de la pénitence; colique intolérable et très dangereuse.

MISÉREUX, EUSE (mi-zé-reu, zę) *adj.* Qui est dans la misère.

MISÉRICORDE (mi-zé-ri-kor-dę) *s. f.* Grâce, pardon accordé à celui qu'on pourrait punir.

MISÉRICORDIEUSEMENT (mi-zé-ri-kor-dieu-zę-man) *adv.* D'une manière miséricordieuse.

MISÉRICORDIEUX, EUSE (mi-zé-ri-kor-dieu, zę) *adj.* Qui a de la miséricorde.

MISSEL (mi-sèl) *s. m.* Livre qui contient les prières de la messe.

MISSION (mi-sion) *s. f.* Œuvre qu'on charge quelqu'un d'aller accomplir.

MISSIONNAIRE (mi-siô-nè-rę) *s. m.* Prêtre envoyé en mission religieuse.

MISSIVE (mi-si-vę) *s. f.* Synonyme de lettre.

MISTIGRI (mis-ti-gri) *s. m.* Jeu de cartes où le valet de trèfle entre deux cartes de même valeur gagne.

MISTRAL (mis-trâl) *s. m.* Vent violent du Nord-Ouest sur les côtes de la Méditerranée.

MITAINE (mi-tè-nç) *s. f.* Gants de femme qui ne couvrent que la moitié et laissent les doigts libres.

MITE (mi-tç) *s. f.* Insectes, papillons nocturnes du genre teigne, qui rongent les étoffes.

MITHRIDATE (mi-tri-dâ-tç) *s. m.* Electuaire composé, auquel on attribue des vertus de contre poison.

MITIGATION (mi-ti-gâ-sion) *s. f.* Action de mitiger.

MITIGÉ, E (mi-ti-jé) *adj.* Adouci; tempéré relâché.

MITIGER (mi-ti-jé) *v. tr.* Adoucir; modérer; rendre plus aisé à subir, à pratiquer.

MITON (mi-ton) *s. m.* Sorte de manchette en tricot pour préserver le poignet du froid.

MITONNER (mi-tô-né) *v. tr.* Faire cuire longtemps à petit feu.

MITOYEN, ENNE (mi-tôâ-yin, yè-nç) *adj.* Qui est entre deux choses, commun à l'une et à l'autre.

MITOYENNETÉ (mi-tôâ-yè-nç-té) *s. f.* Caractère de ce qui est mitoyen.

MITRAILLADE (mi-trâ-yâ-dç) *s. f.* Décharge de mitraille.

MITRAILLE (mi-trâ-yç) *s. f.* Ferraille formant des projectiles dont on charge les canons.

MITRAILLER (mi-trâ-yé) *v. int.* Tirer à mitraille.

MITRAILLEUR (mi-trâ-yç.r) *s. m.* Celui qui fait mitrailler.

MITRAILLEUSE (mi-trâ-yeu-zç) *s. f.* Canon à tir rapide et à répétition.

MITRE (mi-trç) *s. f.* Coiffure des évêques, des cardinaux quand ils officient solennellement.

MITRÉ, E (mi-tré) *adj.* Qui porte la mitre; abbaye dont l'abbé porte la mitre.

MITRON (mi-tron) *s. m.* Ouvrier boulanger, pâtissier.

MIXTE (mik-stç) *adj.* Participant de la nature d'éléments divers qui le composent.

MIXTILIGNE (mik-sti-li-gnç) *adj.* Formé de lignes de diverses natures.

MIXTION (mik-stion) *s. f.* Action de mélanger plusieurs substances.

MIXTIONNER (mik-stiô-né) *v. tr.* Mélanger, mêler quelque drogue dans une liqueur.

MIXTURE (mik-stu-rç) *s. f.* Mélange liquide de médicaments très actifs.

MNÉMONIQUE (mné-mô-ni-kç) *adj.* Qui aide la mémoire.

MNÉMONIQUEMENT (mné-mô-ni-kç-man) *adv.* Par rapport à la mnémonique.

MNÉMOTECHNIE (mné-mô-tèk-ni) *s. f.* Art d'aider la mémoire par certains procédés.

MNÉMOTECHNIQUE (mné-mô-tèk-ni-kç) *adj.* Relatif à la mnémotechnie.

MOBILE (mô-bi-lç) *adj.* Qui peut se mouvoir. *S. m.* Motif; ce qui pousse à agir.

MOBILIAIRE (mô-bi-liè-rç) *adj.* Qui consiste en bien meubles.

MOBILIER, ÈRE (mô-bi-lié, liè-rç) *adj.* Qui a rapport aux meubles.

MOBILISABLE (mô-bi-li-zâ-blç) *adj.* Qui peut être mobilisé.

MOBILISATON (mô-bi-li-zâ-sion) *s. f.* Action de mobiliser des troupes.

MOBILISER (mô-bi-li-zé) *v. tr.* Mettre sur pied de guerre et envoyer en campagne.

MOBILITÉ (mô-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui peut se mouvoir, être mû.

MOCASSIN (mô-kâ-sin) *s. m.* Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord.

MODAL, E (mô-dâl, dâ-lç) *adj.* Relatif à la modalité.

MODALITÉ (mô-dâ-li-té) *s. f.* Propriété qu'a la substance d'avoir des modes; qualité; manière d'être.

MODE (mô-dç) *s. f.* Manière de voir, d'agir; usage qui règle, selon le goût du moment, la manière de s'habiller, de vivre, etc.

MODE (mô-dç) *s. m.* Forme; méthode; procédé; manière d'agir.

MODELAGE (mô-dç-lâ-jç) *s. m.* Action de modeler.

MODÈLE (mô-dè-lç) *s. m.* Ce qui doit servir d'objet d'imitation.

MODELER (mô-dą-lé) *v. tr.* Façonner un modèle à exécuter en plâtre, en marbre, en bronze.

MODELEUR (mô-dą-lą.r) *s. m.* Celui qui modèle avec de l'argile, de la cire, etc.

MODÉNATURE (mô-dé-nâ-tu-rą) *s. f.* Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME (mô-dé-ran-tis-mą) *s. m.* Caractère de celui à qui répugnent les opinions extrêmes.

MODÉRANTISTE (mô-dé-ran-tis-tą) *s. m.* Qui est partisan du modérantisme.

MODÉRATEUR (mô-dé-râ-tą.r) *s. m.* Appareil qui sert à empêcher la vitesse d'une force de s'accélérer indéfiniment.

MODÉRATION (mô-dé-râ-sion) *s. f.* Retenue, vertu qui porte à garder une sage mesure en toutes choses.

MODÉRÉ, E (mô-dé-ré) *adj.* Qui a de la modération; qui est éloigné de tout excès.

MODÉRÉMENT (mô-dé-ré-man) *adv.* D'une manière modérée.

MODÉRER (mô-dé-ré) *v. tr.* Tenir dans la juste mesure.

MODERNE (mô-dèr-ną) *adj.* Qui est de notre temps ou d'un temps relativement récent.

MODERNEMENT (mô-dèr-ną-man) *adv.* D'une manière moderne.

MODERNER (mô-dèr-né) *v. tr.* Restaurer un ancien édifice dans le goût moderne.

MODERNISER (mô-dèr-ni-zé) *v. tr.* Donner un caractère moderne, une tournure moderne.

MODESTE (mô-dès-tą) *adj.* Qui a de la modestie.

MODESTEMENT (mô-dès-tą-man) *adv.* D'une manière modeste.

MODESTIE (mô-dès-ti) *s. f.* Retenue dans la manière de penser et de parler de soi.

MODICITÉ (mô-di-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est modique.

MODIFICATIF, IVE (mô-di-fi-kâ-tif, ti-vą) *adj.* Qui modifie.

MODIFICATION (mô-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de modifier.

MODIFIER (mô-di-fié) *v. tr.* Changer une chose sans en altérer la nature essentielle.

MODILLON (mô-di-yon) *s. m.* Petite console sous le larmier de la corniche.

MODIQUE (mô-di-ką) *adj.* Qui est de peu de valeur, ou tout au moins d'une valeur modérée.

MODIQUEMENT (mô-di-ką-man) *adv.* D'une manière modique.

MODISTE (mô-dis-tą) *s. f.* Marchande de chapeaux, de coiffures pour dames.

MODULATEUR, TRICE (mô-du-lâ-tą.r, tri-są) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pratique bien l'art de moduler.

MODULATION (mô-du-lâ-sion) *s. f.* Action de moduler le chant ou l'harmonie, et effet qui en résulte.

MODULE (mô-du-lą) *s. m.* Le diamètre d'une médaille; tout ce qui sert à mesurer.

MODULER (mô-du-lé) *v. tr.* Faire passer le chant ou l'harmonie dans des tons ou des modes différents.

MOELLE (moâ-lą) *s. f.* Substance molle et grasse qui remplit la cavité des os.

MOELLEUSEMENT (moâ-leu-zą-man) *adv.* D'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE (moâ-leu, zą) *adj.* contient de la moelle.

MOELLON (moâ-lon) *s. m.* Pierre de petite dimension employée dans les constructions.

MŒURS (mą.rs et vieilli meur) *s. f. pl.* Habitudes naturelles ou acquises, bonnes ou mauvaises.

MOHAIR (mô-èr) *s. m.* Etoffe en poil de chèvre d'Angora.

MOHATRA (mô-â-trâ) *s. m.* Marché fictif et usuraire. (Vieilli.)

MOI (moâ) pronom personnel de la première personne. *S. m.* Attachement exagéré à ce qui nous est personnel.

MOIGNON (moâ-gnon) *s. m.* Extrémité qui reste d'un membre amputé.

MOINDRE (moin-drą) *adj.* Plus petit en étendue, en quantité, en qualité.

MOINDREMENT (moin-drą-man) *adv.* D'une manière moindre.

MOINE (moâ-ną) *s. m.* Religieux cloîtré qui vit loin du monde.

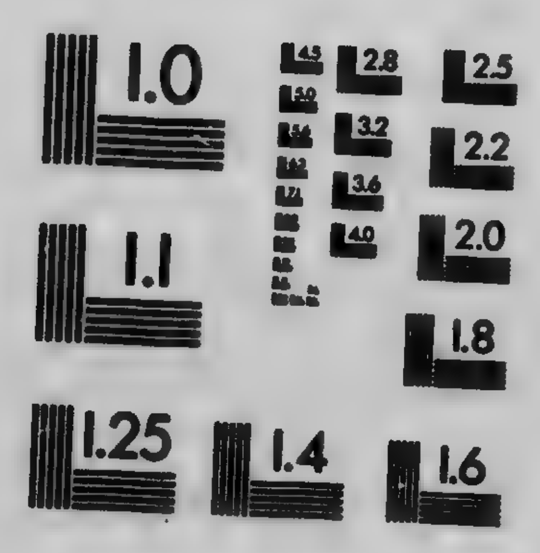
MOINEAU (moâ-nô) *s. m.* Passereau très commun à plumage gris.

MOINERIE (moâ-ną-ri) *s. f.* Les moines en général. (Familier.)



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

MOINILLON (môâ-ni-yon) *s. m.* Petit moine.

MOINS (môin) *adv.* Servant à marquer infériorité ou diminution.

MOIRAGE (môâ-râ-je) *s. m.* Action de moirer.

MOIRE (môâ-re) *s. f.* Étoffe à reflets chatoyants produit par l'écrasement du grain au cylindre.

MOIRÉ (môâ-ré) *s. m.* Effet de la moire; ce qui est moiré ou en a l'apparence.

MOIRER (môâ-ré) *v. tr.* Donner à une étoffe des reflets chatoyants.

MOIS (môâ) *s. m.* Chacune des douze divisions de l'année.

MOISE (môâ-ze) *s. f.* Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres.

MOISER (môâ-zé) *v. tr.* Maintenir une charpente au moyen de moises.

MOISIR (môâ-zir) *v. tr.* Déterminer le développement des moisissures sur quelque chose.

MOISISSURE (môâ-zi-su-re) *s. f.* Altération d'une chose moisie.

MOISSINE (môâ-si-ne) *s. f.* Bout de sarment de vigne où tient encore la grappe.

MOISSON (môâ-son) *s. f* Récolte du blé et des autres céréales.

MOISSONNER (môâ-sô-né) *v. tr.* Faire la moisson.

MOISSONNEUR, EUSE (môâ-sô-ne.r, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui moissonne. *S. f.* Machine à moissonner.

MOITE (môâ-te) *adj.* Légèrement humide.

MOITEUR (môâ-te.r) *s. f.* Caractère de ce qui est moite.

MOITIÉ (môâ-tié) *s. f.* Une des deux parties égales dans lesquelles un tout est divisé.

MOKA (mô-kâ) *s. m.* Excellent café provenant de Moka, ville d'Arabie.

MOLAIRE (mô-lè-re) *adj.* Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments.

MÔLE (mô-le) *s. m.* Ouvrage de maçonnerie construit à l'entrée d'un port.

MOLÉCULAIRE (mô-lé-ku-lè-re) *adj.* Relatif aux molécules.

MOLÉCULE (mô-lé-ku-le) *s. f.* La plus petite partie d'un corps quelconque.

MOLÈNE (mô-lè-ne) *s. f.* Bouillon blanc, plante émolliente.

MOLESQUINE (mô-lès-ki-ne) *s. f.* Toile vernie imitant le cuir.

MOLESTER (mô-lès-té) *v. tr.* Tourmenter, inquiéter par des contrariétés suscitées mal à propos.

MOLETTE (mô-lè-te) *s. f.* Cône de marbre ou de pierre pour broyer les couleurs.

MOLLASSE (mô-lâ-se) *adj.* Trop mou; désagréablement mou.

MOLLEMENT (mô-le-man) *adv.* D'une manière molle.

MOLLESSE (mô-lè-se) *s. f.* Caractère de ce qui est mou; manque de fermeté.

MOLLET (mô-lè) *s. m.* Saillie, à la partie postérieure de la jambe des muscles jumeaux et soléaire.

MOLLET, ETTE (mô-lè, te) *adj.* Diminutif de mou.

MOLLETON (mô-le-ton) *s. m.* Étoffe épaisse et moelleuse.

MOLLIFICATION (mol-li-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de mollifier.

MOLLIFIER (mol-li-fié) *v. tr.* Rendre mou et fluide.

MOLLIR (mô-lir) *v. int.* Devenir mou; se détendre.

MOLLUSQUES (mô-lus-ke) *s. m. pl.* Animaux invertébrés qui forment le troisième embranchement du règne animal.

MOLOSSE (mô-lô-se) *s. m.* Chien de garde, de l'espèce dogue.

MOLYBDÈNE (mô-lib-dè-ne) *s. m.* Corps simple, métallique, d'un blanc mat, presque infusible.

MOMENT (mô-man) *s. m.* Partie petite, mais indéterminée, du temps.

MOMENTANÉ, E (mô-man-tâ-né) *adj.* Qui ne dure qu'un moment.

MOMENTANÉMENT (mô-man-tâ-né-man) *adv.* D'une manière momentanée.

MOMERIE (mô-me-ri) *s. f.* Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas.

MOMIE (mô-mi) *s. f.* Cadavre embaumé et enveloppé de bandelettes, qu'on trouve dans les sépultures égyptiennes.

MOMIFICATION (mô-mi-fi-kâ-sion) *s. f.* État d'un cadavre momifié.

MOMIFIER (mô-mi-fié) *v. tr.* Transformer en momie.

MON (mon) *adj. poss.* Marquant possession, attribution.

MONACAL, E, AUX (mô-nâ-kâl, kâ-le, kô) *adj.* Qui a rapport aux moines.

MONACALEMENT (mô-nâ-kâ-le-man) *adv.* D'une manière monacale.

MONADE (mô-nâ-de) *s. f.* Dans la doctrine de Leibnitz, substance simple, indivisible, essentiellement active.

MONADELPHE (mô-nâ-dèl-fe) *adj.* Dont les étamines sont réunies en un seul faisceau.

MONADELPHIE (mô-nâ-dèl-fi) *s. f.* Dans le système de Linné, seizième classe ou groupe renfermant les fleurs monadelphes.

MONANDRIE (mô-nan-dri) *s. f.* Premier groupe contenant les végétaux qui n'ont qu'une étamine.

MONARCHIE (mô-nâr-chi) *s. f.* Gouvernement d'un État par un seul chef.

MONARCHIQUE (mô-nâr-chi-ke) *adj.* Relatif à la monarchie.

MONARCHIQUEMENT (mô-nâr-chi-ke-man) *adv.* D'une manière monarchique.

MONARCHISME (mô-nâr-chis-me) *s. m.* Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE (mô-nâr-chis-te) *s. m.* Partisan de la monarchie.

MONARQUE (mô-nâr-ke) *s. m.* Souverain d'une monarchie.

MONASTÈRE (mô-nâs-tè-re) *s. m.* Couvent, maison de moines ou de religieuses.

MONASTIQUE (mô-nâs-ti-ke) *adj.* Relatif à l'état de moine.

MONAUT (mô-nô) *adj.* Qui n'a qu'une oreille.

MONCEAU (mon-sô) *s. m.* Entassement confus d'objets en forme de petit mont.

MONDAIN, E (mon-din, dè-ne) *adj.* Qui appartient au monde, à la société.

MONDAINEMENT (mon-dè-ne-man) *adv.* D'une manière mondaine.

MONDANITÉ (mon-dâ-ni-té) *s. f.* Attachement aux choses du monde.

MONDE (mon-de) *s. m.* L'ensemble des choses créées.

MONDER (mon-dé) *v. tr.* Séparer d'une matière les parties inutiles ou nuisibles.

MONDIFIER (mon-di-fié) *v. tr.* Nettoyer une plaie.

MONÉTAIRE (mô-né-tè-re) *adj.* Relatif à la monnaie.

MONÉTISATION (mô-né-ti-zâ-sion) *s. f.* Transformation d'un métal en monnaie.

MONITEUR, TRICE (mô-ni-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aide les autres de ses avis.

MONITION (mô-ni-sion) *s. f.* Avertissement épiscopal précédant l'excommunication.

MONITOIRE (mô-ni-toâ-re) *adj.* Qui sert à avertir.

MONITORIAL, E (mô-ni-tor-iâl, riâ-le), *adj.* En forme de monitoire.

MONNAIE (mô-nè) *s. f.* Pièce de métal qui sert aux échanges.

MONNAYAGE (mô-nè-yâ-je) *s. m.* Action de monnayer.

MONNAYER (mô-nè-yé) *v. tr.* Convertir un métal en pièces de monnaie.

MONNAYEUR (mô-nè-yeur) *s. m.* Celui qui travaille à la fabrication de la monnaie.

MONOCHROME (mô-nô-krô-me) *adj.* Qui est d'une seule couleur.

MONOCLE (mô-nô-kle) *s. m.* Petite lunette pour un seul œil.

MONOCORDE (mô-nô-kor-de) *s. m.* Instrument à une seule corde, pour accorder les autres instruments.

MONOCOTYLÉDONE (mô-nô-kô-ti-lé-dô-ne) *adj.* Dont la graine a un seul cotylédon.

MONOGRAMME (mô-nô-grâ-me) *s. m.* Chiffre composé des principales lettres d'un nom.

MONOGRAPHIE (mô-nô-grâ-fi) *s. f.* Écrit sur un point particulier de science, d'histoire, etc.

MONOGRAPHIQUE (mô-nô-grâ-fi-ke) *adj.* Qui est du genre de la monographie.

MONOLITHE (mô-nô-li-te) *adj.* Fait d'une seule pierre.

MONOLOGUE (mô-nô-lô-ge) *s. m.* Scène dans laquelle un personnage de théâtre se parle à lui-même.

MONOMANE (mô-nô-mâ-ne) *adj.* Atteint de monomanie.

MONOMANIE (mô-nô-mâ-ni) *s. f.*

Aliénation mentale qui ne se manifeste que sur un seul point.

MONÔME (mô-nô-mę) *s. m.* Démonstration que font les jeunes gens des écoles, pour se divertir.

MONOPÉTALE (mô-nô-pé-tà-lę) *adj.* Qui n'a qu'une pétale.

MONOPHYLLE (mô-nô-fi-lę) *adj.* Qui n'a qu'une feuille.

MONOPOLE (mô-nô-pô-lę) *s. m.* Privilège exclusif de vendre quelque chose.

MONOPOLEUR, EUSE (mô-nô-pô-lę.r, leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a un monopole.

MONOPOLISER (mô-nô-pô-li-zé) *v. tr.* Vendre par monopole.

MONOPTÈRE (mô-nôp-tè-rę) *adj.* Se dit d'un édifice rond, formé d'une simple colonnade, sans mur.

MONORIME (mô-nor-i-mę) *adj.* Qui n'a qu'une rime.

MONOSTIQUE (mô-nôs-ti-kę) *adj.* Qui ne renferme qu'un vers.

MONOSYLLABE (mô-nô-sil-là-bę) *adj.* Qui n'a qu'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE (mô-nô-sil-là-bi-kę) *adj.* Relatif au monosyllabe.

MONOTHÉISME (mô-nô-té-is-mę) *s. m.* Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu.

MONOTHÉISTE (mô-nô-té-is-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui adore un seul Dieu.

MONOTONE (mô-nô-tô-nę) *adj.* Qui est toujours sur le même ton.

MONOTONIE (mô-nô-tô-ni) *s. f.* Caractère de ce qui est monotone.

MONSEIGNEUR (mon-sè-gnę.r) *s. m.* Titre honorifique donné aux princes, aux cardinaux, aux évêques, etc.

MONSEIGNEURISER (mon-sè-gnę-ri-zé) *v. tr.* Honorer quelqu'un du titre de monseigneur.

MONSIEUR (mę-sieu) *s. m.* Titre donné à tous les hommes, soit en leur parlant, soit en parlant d'eux.

MONSTRE (mons-trę) *s. m.* Etre qui présente une conformation contre nature.

MONSTRUEUSEMENT (mons-tru-eu-zę-man) *adv.* D'une manière monstrueuse.

MONSTRUEUX, EUSE (mons-tru-eu, zę) *adj.* Qui a la conformation d'un monstre.

MONSTRUOSITÉ (mons-tru-ô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est monstrueux.

MONT (mon) *s. m.* Grande masse de terre ou de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'environne.

MONTAGE (mon-tà-ję) *s. m.* Action de monter une machine.

MONTAGNARD, E (mon-tà-gnàr, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite les montagnes.

MONTAGNE (mon-tà-gnę) *s. f.* Grande élévation de terrain, résultant d'un soulèvement du sol.

MONTAGNEUX, EUSE (mon-tà-gneu, zę) *adj.* Où il y a des montagnes.

MONTANT (mon-tan) *s. m.* Le total auquel s'élève un compte.

MONTANT, E (mon-tan, tę) *adj.* Qui va en haut.

MONT-DE-PIÉTÉ (mon-dę-pié-té) *s. m.* Etablissement de prêts sur gages.

MONTE-CHARGE (mon-tę-chàr-ję) *s. m.* Mécanisme à l'aide duquel on élève des fardeaux.

MONTÉE (mon-té) *s. f.* Action de monter ; endroit par où l'on monte.

MONTER (mon-té) *v. int.* Aller en un lieu plus élevé que celui où l'on était.

MONTEUR, EUSE (mon-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui monte certains ouvrages.

MONTGOLFIÈRE (mon-gôl-fiè-rę) *s. f.* Aérostat primitif.

MONTICULE (mon-ti-ku-lę) *s. m.* Petite montagne.

MONTOIR (mon-tôàr) *s. m.* Grosse pierre ou autre élévation qui sert à monter à cheval.

MONTRABLE (mon-trà-blę) *adj.* Qui peut être montré.

MONTRE (mon-trę) *s. f.* Petite horloge portative ; étalage de marchandises ; spectacle ; parade.

MONTRER (mon-tré) *v. tr.* Faire voir ; enseigner ; signaler.

MONTREUR, EUSE (mon-trę.r, treu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui montre quelque chose en public.

MONTUEUX, EUSE (mon-tueu, tueu-zę) *adj.* Coupé par des hauteurs.

MONTURE (mon-tu-rȩ) *s. f.* Bête sur laquelle on monte pour voyager ; assemblage des pièces d'une machine.

MONUMENT (mô-nu-man) *s.m.* Ouvrage édifié pour perpétuer le souvenir d'un homme illustre ou d'un grand événement.

MONUMENTAL, E, AUX (mô-nu-man-tâl, tâ-lȩ, tô) *adj.* Qui a l'aspect d'un monument.

MOQUER (Se) (mô-ké) *v. pr.* Faire de quelqu'un, de quelque chose, un objet de risée.

MOQUERIE (mô-kȩ-ri) *s. f.* Action de se moquer.

MOQUETTE (mô-kè-tȩ) *s. f.* Etoffe pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE (mô-kȩ.r, kȩu-zȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se moque.

MORAILLES (mor-â-yȩ) *s. f. pl.* Tenailles pour pincer les naseaux d'un cheval vicieux, pendant qu'on le ferre.

MORAILLON (mor-â-yon) *s. m.* Pièce de fer qui sert à la fermeture d'une malle, d'une porte, etc.

MORAINE (mor-è-nȩ) *s. f.* Amas de débris de roches qui bordent les côtes ou le pied de tous les grands glaciers.

MORAL, E, AUX (mor-âl, â-lȩ, ô) *adj.* Relatif aux mœurs.

MORALE (mor-â-lȩ) *s. f.* Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal.

MORALEMENT (mor-â-lȩ-man) *adv.* Conformément à la morale.

MORALISATEUR, TRICE (mor-â-li-zâ-tȩ.r, tri-sȩ) *adj.* Qui est propre à moraliser.

MORALISATION (mor-â-li-zâ-sion) *s. f.* Action de moraliser.

MORALISER (môr-â-li-zé) *v. int.* Faire des réflexions, des dissertations, des leçons morales.

MORALISEUR, EUSE (mor-â-li-zȩ.r, zeu-zȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui affecte de parler morale.

MORALISTE (mor-â-lis-tȩ) *s. m.* et *f.* Auteur de réflexions sur les mœurs.

MORALITÉ (mor-â-li-té) *s. f.* Réflexion morale ; qualité morale ; sens, but moral.

MORBIDE (mor-bi-dȩ) *adj.* Relatif à la maladie.

MORBIDESSE (mor-bi-dè-sȩ) *s. f.* Délicatesse moelleuse des chairs, en peinture.

MORBIFIQUE (mor-bi-fi-kȩ) *adj.* Qui produit la maladie.

MORBLEU (mor-bleu) *interj.* Sorte de juron qui marque l'impatience.

MORCEAU (mor-sô) *s. m.* Partie séparée d'un corps solide et continu.

MORCELER (mor-sȩ-lé) *v. tr.* Partager en morceaux.

MORCELLEMENT (mor-sè-lȩ-man) *s. m.* Action de morceler.

MORDACHE (mor-dâ-chȩ) *s. f.* Tenaille de bois placée entre les mâchoires d'un étau.

MORDACITÉ (mor-dâ-si-té) *s. f.* Propriété d'une substance mordante.

MORDANT, E (mor-dan, tȩ) *adj.* Qui mord ; qui entame en usant, en rongeant.

MORDICANT, E (mor-di-kan, tȩ) *adj.* Qui a une légère âcreté.

MORDICUS (mor-di-kus) *adv.* Avec ténacité ; sans démordre.

MORDIENNE (mor-diè-nȩ) *int.* Sorte de juron grossier.

MORDILLAGE (mor-di-yâ-jȩ) *s. m.* Action de mordiller.

MORDILLER (mor-di-yé) *v. tr.* Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, E (mor-dor-é) *adj.* Qui est d'un brun rouge à reflets dorés.

MORDORURE (mor-dor-u-rȩ) *s. f.* Couleur mordorée.

MORDRE (mor-drȩ) *v. tr.* Blesser, entamer avec les dents; médire.

MOREAU (mor-ô) *adj.* Se dit d'un cheval qui a le poil noir foncé, vif et luisant.

MORELLE (mor-è-lȩ) *s. f.* Genre de plantes de la famille des Solanées.

MORFIL (mor-fil) *s. m.* Ce qui reste à un tranchant repassé; dent d'éléphant à l'état brut.

MORFONDRE (mor-fon-drȩ) *v. tr.* Pénétrer de froid, d'humidité.

MORFONDURE (mor-fon-du-rȩ) *s. f.* Catarrhe nasal du cheval.

MORGANATIQUE (mor-gâ-nâ-ti-kȩ) *adj.* Se dit d'un mariage entre un

prince et une personne de condition inférieure.

MORGANATIQUEMENT (mor-gà-nà-ti-kę-man) *adv.* D'une manière morganatique.

MORGELINE (mor-ję-li-nę) *s. f.* Plante à petites fleurs et à feuille pointue, dite autrement alsine.

MORGUE (mor-gę) *s. f.* Air hautain; endroit où l'on expose les cadavres des personnes inconnues.

MORIBOND, E (mor-i-bon, dę) *adj.* Qui est près de mourir.

MORICAUD, E (mor-i-kô, dę) *adj.* et *s.* Qui a le teint basané.

MORIGÉNER (mor-i-jé-né) *v. tr.* Reprendre quelqu'un.

MORILLE (mor-i-yę) *s. f.* Champignon comestible à chapeau criblé de petites cavités.

MORILLON (mor-i-yon) *s. m.* Variété de raisin noir; petite émeraude brute.

MORION (mor-yon) *s. m.* Casque léger que portaient autrefois les arbalétriers, arquebusiers, etc.

MORNE (mor-nę) *adj.* Abattu par la tristesse. *S. m.* Petite montagne de forme arrondie.

MORNIFLE (mor-ni-flę) *s. f.* Revers de main appliqué sur le visage.

MOROSE (mor-ô-zę) *adj.* Qui est d'humeur chagrine.

MOROSITÉ (mor-ô-zi-té) *s. f.* Caractère morose.

MORPHINE (mor-fi-nę) *s. f.* Alcaloïde de l'opium.

MORS (mor) *s. m.* Pièce de métal qui passe dans la bouche du cheval et qui sert à le diriger.

MORSE (mor-sę) *s. m.* Mammifère amphibie, analogue au phoque.

MORSURE (mor-su-rę) *s. f.* Action de mordre; lésion faite en mordant.

MORT (mor) *s. f.* Cessation de la vie, des fonctions de l'être organisé.

MORT, E (mor, tę) *adj.* Qui a cessé de vivre; éteint; sans vigueur.

MORTADELLE (mor-tà-dè-lę) *s. f.* Gros saucisson de foie et de chair maigre.

MORTAILLABLE (mor-tâ-yâ-blę) *adj.* Se disait du serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAISE (mor-tè-zę) *s. f.* Entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir un tenon.

MORTAISER (mor-tè-zé) *v. tr.* Entailler une mortaise.

MORTALITÉ (mor-tâ-li-té) *s. f.* Condition d'un être sujet à la mort.

MORTE-EAU (mor-tô) *s. f.* Nom donné aux plus basses marées.

MORTEL, ELLE (mor-tèl, tè-lę) *adj.* Sujet à la mort.

MORTELLEMENT (mor-tè-lę-man) *adv.* De manière à causer la mort.

MORTE-PAYE (mor-tę-pè-yę) *s. f.* Vieux domestique qu'on garde sans le faire travailler.

MORTE-SAISON (mor-tę-sè-zon) *s. f.* Temps de relâche pour une industrie, une profession, un commerce.

MORT-GAGE (mor-gà-ję) *s. m.* Gage dont on laisse les fruits aux créanciers, sans qu'ils soient imputés sur la dette.

MORTIER (mor-tié) *s. m.* Chaux détrempée, vase pour piler; pièce d'artillerie.

MORTIFÈRE (mor-ti-fè-rę) *adj.* Qui donne la mort.

MORTIFIANT, E (mor-ti-fian, tę) *adj.* Qui mortifie.

MORTIFICATION (mor-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de mortifier son corps; humiliation.

MORTIFIER (mor-ti-fié) *v. tr.* Rendre la viande plus tendre; affliger son corps par des macérations; humilier.

MORT-NÉ, E (mor-né) *adj.* Mort avant que de naître.

MORTUAIRE (mor-tuè-rę) *adj.* Qui concerne les formalités, cérémonies, etc., pour une personne décédée.

MORUE (mor-u) *s. f.* Poisson de mer du genre gade, qui fait l'objet d'un commerce considérable.

MORVE (mor-vę) *s. f.* Maladie contagieuse des chevaux; liquide visqueux qui découle des narines.

MORVEUX, EUSE (mor-veu, zę) *adj.* Qui a la morve au nez; qui a la maladie de la morve.

MOSAÏQUE (mô-zà-i-kę) *s. f.* Ouvrage fait avec des petits fragments de pierre, de marbre, d'émail, diversement colorés.

MOSAÏSTE (mô-za-is-tę) *s. m.* Artiste qui fait des ouvrages de mosaïque.

MOSQUÉE (mòs-ké) *s. f.* Nom des temples musulmans.

MOT (mô) *s. m.* Son articulé formé d'une ou de plusieurs syllabes; terme; expression.

MOTET (mô-tè) *s. m.* Paroles sacrées mises en musique.

MOTEUR (mô-tę.r) *s. m.* Ce qui met quelque chose en mouvement; celui qui incite à agir.

MOTIF (mô-tif) *s. m.* Raison d'agir; sujet à développer, en art.

MOTION (mô-sion) *s. f.* Mouvement; initiative d'une mesure, d'une résolution dans une assemblée.

MOTIVER (mô-ti-vé) *v. tr.* Justifier par des motifs.

MOTTE (mô-tę) *s. f.* Butte, éminence de terre, naturelle ou artificielle.

MOTUS (mô-tus) *interj.* Ne dites mot; silence.

MOU, MOLLE (mou, mô-lę) *adj.* Qui cède facilement à la pression; indolent.

MOUCHARD, E (mou-chàr, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui espionne.

MOUCHARDER (mou-chàr-dé) *v. tr.* Faire le métier d'espion.

MOUCHE (mou-chę) *s. f.* Petit insecte très commun; petit morceau de taffetas noir.

MOUCHER (mou-ché) *v. tr.* Presser les narines pour en faire sortir les mucosités.

MOUCHEROLE (mou-chę-rô-lę) *s. f.* Petit oiseau du genre des gobemouches.

MOUCHERON (mou-chę-ron) *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs petits insectes diptères.

MOUCHETER (mou-chę-té) *v. tr.* Semer de points plus ou moins larges; tamponner le bout d'un fleuret.

MOUCHETTES (mou-chè-tę) *s. f. pl.* Instrument servant à moucher les chandelles.

MOUCHETURE (mou-chę-tu-rę) *s. f.* Ornement donné à une étoffe en la mouchetant.

MOUCHEUR, EUSE (mou-chę.r, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se mouche souvent.

MOUCHOIR (mou-choàr) *s. m.* Linge pour se moucher, s'essuyer les yeux, la figure, etc.

MOUCHURE (mou-chu-rę) *s. f.* Extrémité qu'on a coupée d'une mèche de chandelle.

MOUDRE (mou-drę) *v. tr.* Broyer des graines avec la meule.

MOUE (mou) *s. f.* Grimace qu'on fait en allongeant les lèvres, en signe de mécontentement.

MOUETTE (mouè-tę) *s. f.* Oiseau de mer palmipède à longues ailes.

MOUFLARD, E (mou-flar, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a les joues très pleines.

MOUFLE (mou-flę) *s. m.* Gros gant de laine ou de cuir sans séparation pour les doigts, excepté pour le pouce.

MOUFLON (mou-flon) *s. m.* Sorte de mouton sauvage.

MOUILLAGE (mou-yâ-ję) *s. m.* Fond où l'on jette l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE (mou-yę-bou-chę) *s. f.* Espèce de poire fondante.

MOUILLER (mou-yé) *v. tr.* Imbiber d'un liquide; jeter l'ancre.

MOUILLETTE (mou-yè-tę) *s. f.* Petit morceau de pain coupé long et mince, pour être trempé dans un œuf à la coque.

MOUILLOIR (mou-yoàr) *s. m.* Godet rempli d'eau où les fileuses mouillent leurs doigts en filant.

MOUILLURE (mou-yu-rę) *s. f.* Trace laissée par l'humidité.

MOULAGE (mou-lâ-ję) *s. m.* Mécanisme d'un moulin; ouvrage fait au moule.

MOULE (mou-lę) *s. m.* Modèle creux qui donne une forme à la cire, au bronze, au plomb, etc. *S. f.* Mollusque bivalve.

MOULER (mou-lé) *v. tr.* Exécuter au moyen d'un moule; prendre l'empreinte d'un objet.

MOULEUR (mou-lę.r) *s. m.* Ouvrier qui fait des moulages.

MOULIN (mou-lin) *s. m.* Machine à moudre du grain; édifice où se trouve cette machine.

MOULINAGE (mou-li-nâ-ję) *s. m.* Action de tordre ou de filer la soie grège avec un moulin garni de bobines et fuseaux.

MOULINER (mou-li-né) *v. tr.* Faire subir à la soie l'opération du moulinage.

MOULINEUR (mou-li-nę.r) ou **MOULINIER** (mou-li-nié) *s. m.* Celui qui travaille au moulinage de la soie.

MOULT (moult) *adv.* Beaucoup ; très. (Ce mot ne s'emploie plus qu'en style marotique).

MOULU, E (mou-lu) *adj.* Rompu, brisé de fatigue.

MOULURE (mou-lu-rę) *s. f.* Ornement courant formant saillie dans un ouvrage d'architecture.

MOURANT, E (mou-ran, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va mourir.

MOURIR (mou-rir) *v. int.* Cesser de vivre ; se dit de tous les êtres vivants.

MOURON (mou-ron) *s. m.* Plante annuelle de la famille des Primulacées.

MOURRE (mou-rę) *s. f.* Sorte de jeux d'enfants consistant à deviner le nombre des doigts levés.

MOUSQUET (mous-kè) *s. m.* Arme à feu qui a été remplacée par le fusil.

MOUSQUETADE (mous-kę-tà-dę) *s. f.* Décharge d'un ou de plusieurs coups de mousquet.

MOUSQUETAIRE (mous-kę-tè-rę) *s. m.* Cavaliers faisant partie des troupes de la maison du roi.

MOUSQUETERIE (mous-kè-tę-ri) *s. f.* Décharge de plusieurs mousquets.

MOUSQUETON (mous-kę-ton) *s. m.* Espèce de fusil court, entre la carabine et le pistolet.

MOUSSE (mou-sę) *s. f.* Plante cryptogame qui tapisse les endroits où elle croît ; écume sur la surface des liquides.

MOUSSE (mou-sę) *s. m.* Jeune garçon qui fait l'apprentissage du métier de matelot.

MOUSSELINE (mou-sę-li-nę) *s. f.* Étoffe de coton d'un tissu très léger.

MOUSSER (mou-sé) *v. intr.* Produire de la mousse.

MOUSSERON (mou-sę-ron) *s. m.* Espèce d'agaric, champignon comestible.

MOUSSERONNIÈRE (mou-sę-rô-niè-rę) *s. f.* Champignonnière à mousserons.

MOUSSEUX, EUSE (mou-seu, zę) *adj.* Couvert de mousse; qui produit de la mousse.

MOUSSOIR (mou-sôâr) *s. m.* Appareil pour le savonnage du linge fin ; ustensile pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON (mou-son) *s. f.* Vents de la mer des Indes ; saison où ils soufflent.

MOUSSU, E (mou-su) *adj.* Qui est couvert de mousse.

MOUSTACHE (mous-tà-chę) *s. f.* Partie de la barbe au-dessus de la lèvre supérieure.

MOUSTACHU (mous-tà-chu) *adj.* Qui a de grosses moustaches.

MOUSTIQUAIRE (mous-ti-kè-rę) *s. f.* Enveloppe de gaze pour se préserver des piqûres de moustiques.

MOUSTIQUE (mous-ti-kę) *s. m.* Insecte dont la piqûre est très douloureuse.

MOÛT (mou) *s. m.* Jus de raisin prêt à subir la fermentation alcoolique.

MOUTARD (mou-târ) *s. m.* Nom familier donné à un petit garçon.

MOUTARDE (mou-târ-dę) *s. f.* Condiment fait de graine de sénevé broyé avec du moût de vin ou du vinaigre.

MOUTARDIER (mou-târ-dié) *s. m.* Pot à moutarde ; celui qui fabrique la moutarde.

MOUTIER (mou-tié) *s. m.* Vieux mot qui signifie monastère et qui ne s'emploie plus.

MOUTON (mou-ton) *s. m.* Mammifère ruminant que l'on élève à cause de sa chair et de sa laine.

MOUTONNEMENT (mou-tô-nę-man) *s. m.* Action de la mer qui moutonne.

MOUTONNER (mou-tô-né) *v. tr.* Rendre semblable au mouton.

MOUTONNERIE (mou-tô-nę-ri) *s. f.* Simplicité ; bêtise ; penchant à imiter autrui.

MOUTONNEUX, EUSE (mou-tô-neu, zę) *adj.* Qui moutonne.

MOUTONNIER, IÈRE (mou-tô-nié, niè-rę) *adj.* Qui suit niaisement les autres.

MOUTURE (mou-tu-rę) *s. f.* Action de moudre le blé.

MOUVANCE (mou-van-sę) *s. f.* Dépendance d'un fief à l'égard d'un autre.

MOUVANT, E (mou-van, tę) *adj.* Qui a la puissance de mouvoir.

MOUVEMENT (mou-vẹ-man) *s. m.* Action par laquelle un corps ou une de ses parties se déplace.

MOUVEMENTÉ, E (mou-vẹ-man-té) *adj.* Qui offre de la variété, de la diversité.

MOUVER (mou-vé) *v. tr.* Remuer la terre d'un pot, d'une caisse; lui donner une espèce de labour.

MOUVOIR (mou-vôar) *v. tr.* Mettre en mouvement; faire agir.

MOXA (mok-sa) *s. m.* Espèce de cautère qui agit par la combustion.

MOYE (môâ) *s. f.* Couche tendre d'une pierre de taille.

MOYEN (môâ-yin) *s. m.* Ce qui sert pour arriver à une fin; pouvoir de faire quelque chose.

MOYEN, ENNE (môâ-yin, yè-nẹ) *adj.* Qui tient le milieu; médiocre.

MOYEN-ÂGE (môâ-yè-nâ-jẹ) *s. m.* De la chute de l'empire romain (475) jusqu'à la prise de Constantinople (1453).

MOYENÂGEUX, EUSE (môâ-yè-nâ-jeu, zẹ) *adj.* Relatif au moyen-âge. (En mauvaise part).

MOYENNANT (môâ-yè-nan) *prép.* A la condition de.

MOYENNEMENT (môâ-yè-nẹ-man) *adv.* D'une manière moyenne.

MOYENNER (môâ-yè-né) *v. tr.* Procurer par entremise, par secours.

MOYETTE (môâ-yè-tẹ) *s. f.* Faisceau de gerbes pour garantir les blés de la pluie.

MOYEU (môâ-yeu) *s. m.* Milieu d'une roue où convergent les rais et que traverse l'essieu.

MUABLE (mu-â-blẹ) *adj.* Inconstant; sujet au changement.

MUANCE (mu-an-sẹ) *s. f.* Le changement d'une note en une autre; altération que subit la voix chez les adultes.

MUCHE-POT (À) (mu-chẹ-pô) *loc. adv.* En cachette (on dit aussi musse-pot) (les deux ont vieilli).

MUCILAGE (mu-si-lâ-jẹ) *s. m.* Substance visqueuse que contiennent certains végétaux.

[redacted]LAGINEUX, EUSE (mu-si-lâ-jineu, zẹ) *adj.* Qui est de la nature du mucilage.

MUCOSITÉ (mu-kô-zi-té) *s. f.* Liquide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent.

MUE (mu) *s. f.* Opération par laquelle un animal se dépouille de ses plumes, poils, cornes, etc.

MUER (mué) *v. int.* Etre dans le temps de la mue.

MUET, TE (muè, tẹ) *adj.* Qui n'a pas l'usage de la parole.

MUETTE (muè-tẹ) *s. f.* Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUÉZIN (mué-zin) *s. m.* Crieur qui, chez les musulmans, annonce l'heure de la prière du haut du minaret.

MUFLE (mu-flẹ) *s. m.* Extrémité du museau de certains animaux.

MUFLIER (mu-fli-yé) *s. m.* Plante formant un genre de la famille des Scrofulariées.

MUFTI (muf-ti) *s. m.* Le chef de la religion mahométane.

MUGE (mu-jẹ) *s. m.* Poisson de mer, qu'on nomme aussi mulet.

MUGIR (mu-jir) *v. int.* Il se dit proprement du cri du taureau, des bœufs, des vaches, etc.

MUGISSANT, E (mu-ji-san, tẹ) *adj.* Qui mugit.

MUGISSEMENT (mu-ji-sẹ-man) *s.m.* Cri de l'animal qui mugit.

MUGUET (mu-gè) *s. m.* Plante à petites fleurs odorantes.

MUGUETER (mu-gẹ-té) *v. int.* Faire le galant auprès des dames.

MUID (mui) *s. m.* Futaille qui contient une quantité de vin, variable selon les lieux.

MUIRE (mui-rẹ) *s. f.* Eau mère qui reste après la cristallisation du sel.

MULÂTRE (mu-lâ-trẹ) *s. m.* et *f.* Individu né d'un blanc avec une négresse ou d'une blanche avec un nègre.

MULE (mu-lẹ) *s. f.* Femelle du mulet; pantoufle sans talon pour dames; pantoufle du pape sur laquelle est une croix.

MULET (mu-lè) *s. m.* Produit de deux individus d'espèce et de race différentes.

MULETIER (mu-lẹ-tié) *s. m.* Conducteur de mulets.

MULOT (mu-lô) *s. m.* Petit mammifère; espèce de souris des champs.

MULTICOLORE (mul-ti-kô-lor-ẹ) *adj.* Qui est de plusieurs couleurs.

MULTIFLORE (mul-ti-flo-rę) *adj.* Qui porte plusieurs fleurs.

MULTIPLE (mul-ti-plę) *adj.* Qui contient plusieurs fois exactement une [redacted]

MULTIPLIABLE (mul-ti-pli-â-blę) *adj.* Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE (mul-ti-pli-kan-dę) *s. m.* Nombre devant être multiplié par un autre.

MULTIPLICATEUR (mul-ti-pli-kâ-tę.r) *s. m.* Nombre par lequel un autre nombre doit être multiplié.

MULTIPLICATION (mul-ti-pli-kâ-sion) *s. f.* Action de multiplier.

MULTIPLICITÉ (mul-ti-pli-si-té) *s. f.* Existence d'un grand nombre de choses d'une même espèce.

MULTIPLIER (mul-ti-pli-yé) *v. tr.* Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre.

MULTITUDE (mul-ti-tu-dę) *s. f.* Nombre considérable de personnes, de choses.

MULTIVALVE (mul-ti-vàl-vę) *adj.* Qui a plusieurs valves.

MUNICIPAL, E, AUX (mu-ni-si-pâl, pâ-lę, pô) *adj.* Qui appartient à l'administration d'une commune.

MUNICIPALEMENT (mu-ni-si-pâ-lę-man) *adv.* D'une manière municipale.

MUNICIPALITÉ (mu-ni-si-pâ-li-té) *s. f.* Ensemble des magistrats municipaux.

MUNICIPE (mu-ni-si-pę) *s. m.* Ville soumise à l'autorité de Rome, mais se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE (mu-ni-fi-san-sę) *s. f.* Grandeur dans la libéralité.

MUNIR (mu-nir) *v. tr.* Approvisionner de substances et de moyens de défense.

MUNITION (mu-ni-sion) *s. f.* Provision de guerre.

MUNITIONNAIRE (mu-ni-sio-nè-rę) *s. m.* Qui est chargé de fournir les vivres à un corps d'armée.

MUNITIONNER (mu-ni-sio-né) *v. tr.* Munir de provisions.

MUQUEUX, EUSE (mu-keu, zę) *adj.* Qui produit des mucosités.

MUR (mur) *s. m.* Pan de maçonnerie plus ou moins élevé, servant à enclore, à soutenir.

MÛR, MÛRE (mur, mù-rę) *adj.* Qui a atteint tout son développement.

MURAGE (mu-râ-ję) *s. m.* Action de murer.

MURAILLE (mu-râ-yę) *s. f.* Étendue de murs formant une enceinte, une barrière.

MURAL, E (mu-râl, râ-lę) *adj.* Qui appartient à un mur.

MÛRE (mu-rę) *s. f.* Fruit du mûrier; (mûre sauvage) fruit de la ronce.

MÛREMENT (mu-rę-man) *adv.* Avec beaucoup de réflexion.

MURÈNE (mu-rè-nę) *s. f.* Poisson de mer très vorace; espèce de [redacted]

MURER (mu-ré) *v. tr.* Fermer par un mur; boucher avec de la maçonnerie.

MUREX (mu-rèks) *s. m.* Coquillage univalve hérissé de pointes rocailleuses.

MURIATE (mu-riâ-tę) *s. m.* Sel formé de l'acide muriatique avec différentes bases.

MURIATIQUE (mu-riâ-ti-kę) *adj.* Combinaison de chlore et d'hydro-[redacted]

MÛRIER (mu-rié) *s. m.* Arbre qui donne les mûres et dont la feuille nourrit les vers à soie.

MÛRIR (mu-rir) *v. tr.* Rendre mûr. *v. int.* Devenir mûr.

MURMURANT, E (mur-mu-ran, tę) *adj.* Qui murmure.

MURMURATEUR, TRICE (mur-mu-râ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se plaint tout bas de quelqu'un ou de quelque chose.

MURMURE (mur-mu-rę) *s. m.* Bruissement confus d'une grande réunion; des eaux qui coulent, du vent qui souffle, etc.

MURMURER ([redacted]) *v. int.* Faire entendre un bruissement sourd; se plaindre tout bas.

MURRHIN, E (mur-rin, ri-nę) *adj.* Se dit de vases précieux des anciens dont la matière nous est inconnue.

MUSAGÈTE (mu-zâ-jè-tę) *adj.* Conducteur des [redacted]

MUSARAIGNE (mu-zâ-rè-gnę) *s. f.* Petit mammifère carnassier, insectivore, à odeur musquée.

MUSARD, E (mu-zàr, dę) *adj.* Qui perd le temps à des bagatelles.

MUSARDER (mu-zâr-dé) *v. int.* Faire le musard.

MUSARDERIE (mu-zâr-de-ri) *s. f.* Action de musarder.

MUSC (musk) *s. m.* Animal ruminant qui produit le musc, dit chevrotain porte-musc.

MUSCADE (mus-kâ-de) *s. f.* Noix aromatique que produit le muscadier et qu'on emploie comme épice.

MUSCADET (mus-kâ-dè) *s. m.* Sorte de vin qui a un goût muscat.

MUSCADIER (mus-kâ-dié) *s. m.* Arbre exotique qui produit la [redacted]

MUSCADIN (mus-kâ-din) *s. m.* Jeune élégant ; petit maître.

MUSCAT (mus-kâ) *adj.* et *s.* Raisin, vin, dont l'arome rappelle le [redacted]

MUSCLE (mus-kle) *s. m.* Organe charnu, composé de fibres contractiles qui produisent les mouvements des animaux.

MUSCLÉ, E (mus-klé) *adj.* Pourvu de muscles puissants.

MUSCULAIRE (mus-ku-lè-re) *adj.* Relatif aux muscles.

MUSCULATURE (mus-ku-lâ-tu-re) *s. f.* Ensemble des muscles du corps d'un homme, d'une statue.

MUSCULEUX, EUSE (mus-ku-leu, ze) *adj.* Où il y a beaucoup de muscles.

MUSE (mu-ze) *s. f.* Chacune des neuf déesses de la fable qui présidaient aux arts libéraux.

MUSEAU (mu-zô) *s. m.* Partie saillante, allongée de la face de certains mammifères, de certains poissons.

MUSÉE (mu-zé) *s. m.* Lieu où l'on a rassemblé des collections d'objets d'art, de science, d'industrie, etc.

MUSELER (mu-ze-lé) *v. tr.* Mettre une muselière à un animal.

MUSELIÈRE (mu-ze-liè-re) *s. f.* Appareil qui empêche les animaux de mordre, de manger.

MUSELLEMENT (mu-zè-le-man) *adv.* Action de museler.

MUSER (mu-zé) *v. int.* Perdre le temps à des bagatelles.

MUSEROLLE (mu-ze-rô-le) *s. f.* Partie de la bride du cheval qui se place au-dessous du nez.

MUSETTE (mu-zè-te) *s. f.* Instrument de musique champêtre ; sac dans lequel le cheval mange l'avoine.

MUSÉUM (mu-zé-om) *s. m.* Musée destiné aux collections d'histoire naturelle.

MUSICAL, ALE (mu-zi-kâl, kâ-le) *adj.* Qui a rapport à la musique.

MUSICALEMENT (mu-zi-kâ-le-man) *adv.* D'une manière musicale.

MUSICIEN, ENNE (mu-zi-si-in, siè-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'adonne à la musique.

MUSIQUE (mu-zi-ke) *s. f.* L'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille.

MUSIQUER (mu-zi-ké) *v. tr.* Faire de la musique.

MUSOIR (mu-zoar) *s. m.* Extrémité arrondie d'une jetée ; tête d'écluse.

MUSQUÉ, E (mus-ké) *adj.* Qui a trop d'apprêt, de manières, qui recherche les ornements futiles.

MUSQUER (mus-ké) *v. tr.* Imprégner de l'odeur du musc.

MUSULMAN (mu-zul-man) *adj.* Qui a rapport au mahométisme.

MUTABILITÉ (mu-tâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sujet à changer.

MUTAGE (mu-tâ-je) *s. m.* Action de muter le moût.

MUTATION (mu-tâ-sion) *s. f.* Changement dans le personnel d'un corps, d'une administration.

MUTER (mu-té) *v. tr.* Arrêter la fermentation du moût.

MUTILATEUR (mu-ti-lâ-teur) *s. m.* Celui qui mutile.

MUTILATION (mu-ti-lâ-sion) *s. f.* Action de mutiler.

MUTILER (mu-ti-lé) *v. tr.* Altérer le corps dans son intégrité en en retranchant un membre, ou quelque autre partie.

MUTIN, E (mu-tin, ti-ne) *adj.* Qui montre un caractère insoumis.

MUTINER (Se) (mu-ti-né) *v. pr.* S'entêter dans la désobéissance.

MUTINERIE (mu-ti-ne-ri) *s. f.* Action de se mutiner.

MUTISME (mu-tis-me) *s. m.* État de celui qui est muet ; silence obstiné.

MUTUALITÉ (mu-tuâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est mutuel.

MUTUEL, ELLE (mu-tuèl, tuè-le)

adj. Fondé sur un échange d'actes, de sentiments qui se répondent.

MUTUELLEMENT (mu-tu-è-le-man) *adv.* D'une manière mutuelle.

MYOGRAPHIE (mi-ô-grâ-fi) *s. f.* Description des muscles.

MYOLOGIE (mi-ô-lô-ji) *s. f.* Anatomie des muscles.

MYOPE (mi-ô-pe) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la vue courte.

MYOPIE (mi-ô-pi) *s. f.* État de celui qui a la vue courte.

MYOSOTIS (mi-ô-zô-tis) *s. m.* Plante à fleur bleue, rosée, dite Ne m'oubliez pas.

MYOTOMIE (mi-ô-tô-mi) *s. f.* Dissection des muscles.

MYRIADE (mi-riâ-de) *s. f.* Nombre indéterminé très considérable.

MYRIAGRAMME (mi-riâ-grâ-me) *s. m.* Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE (mi-riâ-mè-tre) *s. m.* Mesure itinéraire de dix mille mètres.

MYRIAPODE (mi-riâ-pô-de) *s. m.* Animal articulé formé d'anneaux dont chacun porte une paire de pattes.

MYRMIDON (mir-mi-don) *s. m.* Individu de petite taille, chétif.

MYROBOLAN (mi-rô-bô-lan) *s. m.* Fruit des Indes employé en pharmacie.

MYRRHE (mi-re) *s. f.* Gomme-résine aromatique, qui vient de l'Arabie.

MYRTACÉES (mir-tâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes ayant le myrte pour type.

MYRTE (mir-te) *s. m.* Arbrisseau toujours vert, dont les fleurs ont une odeur très agréable.

MYRTIFORME (mir-ti-for-me) *adj.* Qui a la forme des feuilles du myrte.

MYSTAGOGUE (mis-tâ-gô-ge) *s. m.* Prêtre qui, chez les Grecs, initiait aux mystères de la religion.

MYSTÈRE (mis-tè-re) *s. m.* Ce qui s'opère d'une manière incompréhensible; secret; chose cachée.

MYSTÉRIEUSEMENT (mis-té-rieu-ze-man) *adv.* D'une manière mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE (mis-té-rieu, ze) *adj.* Qui a le caractère du mystère, qui est tenu secret.

MYSTICISME (mis-ti-sis-me) *s. m.* Toute croyance qui admet des communications secrètes entre l'homme et la Divinité.

MYSTICITÉ (mis-ti-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est mystique.

MYSTIFICATEUR, TRICE (mis-ti-fi-kâ-te.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mystifie quelqu'un.

MYSTIFICATION (mis-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de mystifier.

MYSTIFIER (mis-ti-fié) *v. tr.* Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE (mis-ti-ke) *adj.* Qui est relatif au mysticisme.

MYSTIQUEMENT (mis-ti-ke-man) *adv.* D'une manière mystique.

MYTHE (mi-te) *s. m.* Ce qui n'a pas d'existence réelle; trait de la Fable.

MYTIQUE (mi-ti-ke) *adj.* Qui a rapport aux mythes.

MYTHOGRAPHE (mi-tô-grâ-fe) *s. m.* Celui qui écrit sur les mythes.

MYTHOLOGIE (mi-tô-lô-ji) *s. f.* Histoire fabuleuse des dieux et des héros de l'antiquité.

MYTHOLOGIQUE (mi-tô-lô-ji-ke) *adj.* Qui appartient à la Mythologie.

MYTHOLOGUE (mi-tô-lô-ge) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'adonne à l'étude de la mythologie. (Mythologiste a vieilli).

N

N (èn) Nouvelle épellation (ne) *s. m.* Quatorzième lettre de l'alphabet et onzième consonne.

NABAB (nâ-bâb) *s. m.* Prince musulman de l'Inde; personnage ayant une fortune considérable.

NABABIE (nâ-bâ-bi) *s. f.* Dignité, principauté d'un nabab. (Rare.)

NABOT, E (nâ-bô, bô-tę) *s. m.* et *f.* Personne de très petite taille.

NACARAT (nâ-kâ-râ) *s. m.* Couleur rouge tirant sur l'orangé.

NACELLE (nâ-sè-lę) *s. f.* Petit bateau; sorte de panier sous un ballon dans lequel se place l'aéronaute.

NACRE (nâ-krę) *s. f.* Substance tirée de certaines coquilles employée en tabletterie.

NACRÉ, E (nâ-kré) *adj.* Qui a les reflets de la nacre.

NADIR (nâ-dir) *s. m.* Le point du ciel qui est directement sous nos pieds.

NAFÉ (nâ-fé) *s. m.* Fruit d'une plante d'Arabie dont on fait un sirop pectoral.

NAFFE (nâ-fę) *s. f.* Eau de senteur à base de fleur d'oranger. (Vieilli.)

NAGE (nâ-ję) *s. f.* Action de se soutenir et d'avancer dans l'eau.

NAGÉE (nâ-jé) *s. f.* L'espace qu'on parcourt après chaque impulsion des bras et des jambes.

NAGEOIRE (nâ-jôâ-rę) *s. f.* Organe locomoteur des poissons.

NAGER (nâ-jé) *v. int.* Se soutenir et avancer dans l'eau au moyen de certains mouvements du corps.

NAGEUR, EUSE (nâ-jeur, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui nage.

NAGUÈRE ou **NAGUÈRES** (nâ-ghè-rę) *adv.* Récemment.

NAÏADE (nâ-yâ-dę) *s. f.* Divinité inférieure présidant aux fontaines, aux rivières.

NAÏF, ÏVE (nâ-if, i-vę) *adj.* Qui a la simplicité de la nature.

NAIN, NAINE (nin, nè-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est d'une petitesse extraordinaire.

NAISSANCE (nè-san-sę) *s. f.* Action de naître, de venir au monde.

NAISSANT, E (nè-san, tę) *adj.* Qui commence à se former, à se développer.

NAÎTRE (nè-trę) *v. int.* Venir au monde.

NAÏVEMENT (nâ-i-vę-man) *adv.* D'une manière naïve.

NAÏVETÉ (nâ-i-vę-té) *s. f.* Ingénuité; simplicité; grâce naturelle.

NANAN (nâ-nan) *s. m.* Mot enfantin désignant toute friandise.

NANKIN (nan-kin) *s. m.* Toile de coton jaune clair.

NANTIR (nan-tir) *v. tr.* Mettre quelqu'un en possession d'une chose qui sert de gage.

NANTISSEMENT (nan-ti-sę-man) *s. m.* Action de nantir.

NAPÉE (nâ-pé) *s. f.* Divinité inférieure présidant aux forêts et aux prairies.

NAPHTALINE (nâf-tâ-li-nę) *s. f.* Hydrocarbure que produit la distillation de la houille.

NAPHTE (nâf-tę) *s. m.* Sorte de bitume liquide, volatil, très inflammable.

NAPHTOL (nâf-tol) *s. m.* Nom donné aux phénols dérivés de la naphtaline.

NAPOLÉON (nâ-pô-lé-on) *s. m.* Pièce d'or de vingt francs.

NAPPE (nâ-pę) *s. f.* Linge qu'on étend sur une table à manger, avant de servir le repas.

NAPPERON (nâ-pę-ron) *s. m.* Petite nappe qu'on place au milieu de la grande et qu'on enlève au dessert.

NARCISSE (nâr-si-sę) *s. m.* Plante de la famille des Amaryllidées; celui qui se croit joli garçon.

NARCOTINE (nâr-kô-ti-nę) *s. f.* Alcaloïde de l'opium.

NARCOTIQUE (nâr-kô-ti-kę) *adj.* Qui produit la torpeur, de l'assoupissement.

NARCOTISME (nâr-kô-tis-mę) *s. m.* Ensemble des effets causés par les substances narcotiques.

NARD (nâr) *s. m.* Huile parfumée que les anciens tiraient de la racine d'une plante aromatique.

NARGUE (nâr-gę) *Interj.* Marquant un dédain peu moqueur. (Peu usité maintenant.)

NARGUER (nâr-ghé) *v. tr.* Braver avec insolence et mépris.

NARGUILÉ (nâr-ghi-lé) *s. m.* Longue pipe des Orientaux.

NARINE (nâ-ri-nę) *s. f.* Chacune des deux cavités nasales.

NARQUOIS, E (nâr-kôâ, zę) *adj.* Qui exprime la malice railleuse.

NARRATEUR, TRICE (nâr-râ-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raconte quelque chose.

NARRATIF, IVE (nâr-râ-tif, ti-vẹ) *adj*. Relatif à la narration.

NARRATION (nâr-râ-cion) *s. f.* Récit dont on donne le sujet et que les élèves doivent développer.

NARRÉ (nâ-ré) *s. m.* Exposé sous forme de récit. (Vieilli.)

NARRER (nâ-ré) *v. tr.* Faire connaître par une narration.

NARVAL (nâr-vâl) *s. m.* Cétacé dont la mâchoire supérieure est armée d'une longue défense.

NASAL, E, AUX (nâ-zâl, zâ-lẹ, zô) *adj*. Relatif au nez.

NASALEMENT (nâ-zâ-lẹ-man) *adv*. Avec un son nasal.

NASALISER (nâ-zâ-li-zé) *v. tr.* Transformer en son nasal.

NASALITÉ (nâ-zâ-li-té) *s. f.* Caractère de son nasal.

NASARD (nâ-zâr) *s. m.* Un des jeux de l'orgue.

NASARDE (nâ-zâr-dẹ) *s. f.* Chiquenaude sur le nez.

NASARDER (nâ-zâr-dé) *v. tr.* Donner des nasardes.

NASEAU (nâ-zô) *s. m.* Ouverture des narines de certains animaux, bœuf, cheval, etc.

NASILLARD, E (nâ-zi-yâr, dẹ) *adj*. Qui vient du nez.

NASILLARDEMENT (nâ-zi-yâr-dẹ-man) *adv*. D'une manière nasillarde.

NASILLEMENT (nâ-zi-yẹ-man) *s. m.* Action de nasiller.

NASILLER (nâ-zi-yé) *v. int.* Parler du nez.

NASILLEUR, EUSE (nâ-zi-yẹ-r, yeu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parle du nez.

NASILLONNER (nâ-zi-yô-né) *v. int.* Avoir l'habitude de nasiller.

NASSE (nâ-sẹ) *s. f.* Sorte de panier en osier pour prendre le poisson.

NATAL, E (nâ-tâl, tâ-lẹ) *adj*. Relatif à la naissance de quelqu'un.

NATALITÉ (nâ-tâ-li-té) *s. f.* Nombre moyen des naissances, dans un temps donné.

NATATION (nâ-tâ-cion) *s. f.* Art, action de nager.

NATATOIRE (nâ-tâ-toâ-rẹ) *adj*. Relatif à la natation.

NATIF, TIVE (nâ-tif, ti-vẹ) *adj*. Né dans tel ou tel lieu.

NATION (nâ-cion) *s. f.* Tous les habitants d'un même pays, vivant sous un même gouvernement.

NATIONAL, E, AUX (nâ-ci-onâl, nâ-lẹ, nô) *adj*. Qui a rapport à la nation.

NATIONALEMENT (nâ-cio-nâ-lẹ-man) *adv*. D'une manière nationale.

NATIONALISER (nâ-cio-nâ-li-zé) *v. tr.* Rendre national.

NATIONALITÉ (nâ-cio-nâ-li-té) *s. f.* L'ensemble des caractères qui constituent une nation et la distinguent des autres.

NATIVITÉ (nâ-ti-vi-té) *s. f.* Epoque de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints.

NATRON (nâ-tron) et **NATRUM** (nâ-trôm) *s. m.* Carbonate de soude cristallisé.

NATTE (nâ-tẹ) *s. f.* Tissu de paille; tresse de cheveux.

NATTER (nâ-té) *v. tr.* Tresser en natte, de la paille, du jonc, des cheveux, etc.

NATTIER (nâ-tié) *s. m.* Celui qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION (nâ-tu-râ-li-zâ-cion) *s. f.* Action de naturaliser.

NATURALISME (nâ-tu-râ-lis-mẹ) *s. m.* Théorie suivant laquelle l'art ne doit être que la reproduction de la nature.

NATURALISTE (nâ-tu-râ-lis-tẹ) *s. m.* Partisan du naturalisme; celui qui empaille les oiseaux.

NATURE (nâ-tu-rẹ) *s. f.* Universalité des choses créées.

NATUREL, ELLE (nâ-tu-rèl, rè-lẹ) *adj*. Qui appartient à la nature; ni déguisé, ni altéré.

NATURELLEMENT (nâ-tu-rè-lẹ-man) *adv*. D'une manière naturelle.

NAUFRAGE (nô-frâ-jẹ) *s. m.* Perte d'un navire, d'un bateau, sur une côte, un écueil, ou en naviguant.

NAUFRAGÉ, E (nô-frâ-jé) *adj.* et *s.* Qui a fait naufrage.

NAUFRAGER (nô-frâ-jé) *v. int.* Faire naufrage.

NAULAGE (nô-lâ-jẹ) *s. m.* Synonyme de fret dans la Méditerranée.

NAUMACHIE (nô-mâ-chi) *s. f.* Spectacle d'un combat naval chez les Romains.

NAUSÉABOND, E (nô-zé-â-bon, bon-dẹ) *adj*. Qui donne des nausées.

NAUSÉE (nô-zé) *s. f.* Envie de vomir; profond dégoût moral.

NAUTILE (nô-ti-lǫ) *s. m.* Mollusque céphalopode à coquille externe cloisonnée.

NAUTIQUE (nô-ti-kǫ) *adj.* Qui a rapport à la navigation.

NAUTONNIER (nô-tô-nié) *s. m.* Celui qui conduit un navire, une barque.

NAVAL, E (nâ-vâl, vâ-lǫ) *adj.* Qui a rapport aux navires.

NAVET (nâ-vè) *s. m.* Plante crucifère à racine charnue alimentaire.

NAVETTE (nâ-vè-tǫ) *s. f.* Instrument de bois pour le tisserand.

NAVICULAIRE (nâ-vi-ku-lè-rǫ) *adj.* Creusé en forme de nacelle.

NAVIGABILITÉ (nâ-vi-gâ-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est navigable.

NAVIGABLE (nâ-vi-gâ-blǫ) *adj.* Où l'on peut naviguer.

NAVIGATEUR (nâ-vi-gâ-tǫ.r) *s. m.* Celui qui navigue.

NAVIGATION (nâ-vi-gâ-sion) *s. f.* Action de naviguer.

NAVIGUER (nâ-vi-gé) *v. int.* Voyager par eau.

NAVILLE (nâ-vi-yǫ) *s. f.* Petit canal pour arroser les terres.

NAVIRE (nâ-virǫ) *s. m.* Bâtiment destiné à la navigation sur mer.

NAVRANT, E (nâ-vran, tǫ) *adj.* Qui est très affligeant.

NAVRER (nâ-vré) *v. tr.* Causer une extrême affliction.

NE (nǫ) Mot qui rend une proposition négative et qui précède toujours le verbe.

NÉ, E (né) *adj.* Qui est venu au monde; qui a des dispositions pour.

NÉANMOINS (né-an-moin) *adv.* Marquant que l'action a lieu malgré quelque obstacle.

NÉANT (né-an) *s. m.* Rien, ce qui n'existe pas.

NÉBULEUX, EUSE (né-bu-leu, zǫ) *adj.* Voilé par des nuages.

NÉBULOSITÉ (né-bu-lô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est nébuleux.

NÉCESSAIRE (né-sè-sè-rǫ) *adj.* Dont on ne peut se passer. *S. m.* Ce qui est essentiel pour les besoins de la vie.

NÉCESSAIREMENT (né-sè-sè-rǫ-man) *adv.* D'une manière nécessaire.

NÉCESSITANTE (né-sè-si-tan-tǫ) *adj.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ (né-sè-si-té) *s. f.* Tout ce qui est absolument nécessaire et indispensable.

NÉCESSITER (né-sè-si-té) *v. tr.* Rendre quelque chose nécessaire.

NÉCESSITEUX, EUSE (né-sè-si-teu, zǫ) *adj.* Qui est dans le besoin.

NÉCROLOGE (né-krô-lô-jǫ) *s. m.* Registre des personnes mortes.

NÉCROLOGIE (né-krô-lô-ji) *s. f.* Notice sur un mort.

NÉCROLOGIQUE (né-krô-lô-ji-kǫ) *adj.* Relatif à la nécrologie.

NÉCROMANCIE (né-krô-man-si) *s. f.* Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la révélation de l'avenir.

NÉCROMANCIEN, ENNE (né-krô-man-siin, siè-nǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce la nécromancie.

NÉCROMANT (né-krô-man) *s. m.* Qui exerce la nécromancie. (Vieilli.)

NÉCROPHORE (né-krô-for-ǫ) *s. m.* Genre d'insecte coléoptère, de la famille des clavicornes.

NÉCROPOLE (né-krô-pô-lǫ) *s. f.* Souterrains qui étaient destinés aux sépultures; cimetière de grande ville.

NÉCROSE (né-krô-zǫ) *s. f.* État d'un os que la vie a abandonné chez un être vivant.

NÉCROSER (né-krô-zé) *v. tr.* Produire la nécrose.

NECTAIRE (nèk-tè-rǫ) *s. m.* Parties de certaines fleurs qui produisent le suc dont les abeilles font leur miel.

NECTAR (nèk-târ) *s. m.* Breuvage exquis des dieux.

NEF (nèf) *s. f.* Partie d'une église qui s'étend du portail au chœur.

NÉFASTE (né-fas-tǫ) *adj.* Se disait chez les Romains des jours de deuil et de tristesse; aujourd'hui d'un jour de malheur.

NÈFLE (nè-flǫ) *s. f.* Fruit qui ne se mange que lorsqu'il commence à se flétrir.

NÉFLIER (né-fli-yé) *s. m.* Arbre de la famille des Rosacées, qui porte [redacted]

NÉGATEUR, TRICE (né-gâ-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE (né-gâ-tif, ti-ve) *adj.* Qui exprime une négation.

NÉGATION (né-gâ-sion) *s. f.* Action de nier un fait.

NÉGATIVEMENT (né-gâ-ti-ve-man) *adv.* D'une manière négative.

NÉGLIGÉ (né-gli-jé) *s. m.* Vêtement qu'on porte quand on n'est pas en toilette.

NÉGLIGEABLE (né-gli-jâ-ble) *adj.* Dont on peut ne pas tenir compte.

NÉGLIGEMENT (né-gli-je-man) *s. m.* Action de négliger quelque chose.

NÉGLIGEMMENT (né-gli-jâ-man) *adv.* D'une manière négligente.

NÉGLIGENCE (né-gli-jan, se) *s. f.* Action de ne pas prendre soin de quelque chose.

NÉGLIGENT, E (né-gli-jan, te) *adj.* Qui montre de la négligence.

NÉGLIGER (né-gli-jé) *v. tr.* N'avoir pas soin de. (Se) *v. pr.* Ne pas soigner sa personne, son travail.

NÉGOCE (né-go-se) *s. m.* Trafic, commerce, entremise d'affaires.

NÉGOCIABLE (né-gô-siâ-ble) *adj.* Qui peut être négocié.

NÉGOCIANT (né-gô-sian) *s. m.* Celui qui fait de grandes affaires de [redacted]

NÉGOCIATEUR, TRICE (né-gô-siâ-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'entremet pour conclure une [redacted]

NÉGOCIATION (né-gô-siâ-sion) *s. f.* Action de s'entremettre pour conclure une affaire.

NÉGOCIER (né-gô-sié) *v. tr.* Faire trafic, traiter une affaire avec quelqu'un.

NÈGRE, NÉGRESSE (nè-gre, né-grè-se) *s. m.* et *f.* Homme, femme de la race noire.

NÉGRERIE (né-gre-ri) *s. f.* Lieu où l'on enferme les nègres dont on fait la traite.

NÉGRIER (né-gri-yé) *s. m.* Bâtiment qui sert à la traite des nègres.

NÉGRILLON, ONNE (né-gri-yon, yo-ne) *s. m.* et *f.* Petit nègre, petite négresse.

NÉGROPHILE (né-grô-fi-le) *adj.* Ami des nègres.

NEIGE (nè-je) *s. f.* Eau congelée dans les hautes régions de l'atmosphère, qui tombe en gros flocons [redacted]

NEIGER (nè-jé) *v. impers.* Se dit de la neige qui tombe.

NEIGEUX, EUSE (nè-jeu, ze) *adj.* Où il y a de la neige.

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** (né-nu-far) *s. m.* Plante aquatique, de la famille des nymphéacées.

NÉOGRAPHE (né-ô-grâ-fe) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui emploie une orthographe nouvelle.

NÉOGRAPHISME (né-ô-grâ-fis-me) *s. m.* Théorie d'une orthographe nouvelle.

NÉOLOGIE (né-ô-lô-ji) *s. f.* Emploi de mots de création nou[redacted]

NÉOLOGIQUE (né-ô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à la néologie.

NÉOLOGISME (né-ô-lô-jis-me) *s. m.* Emploi de mots nouveaux, ou de mots anciens pris dans une acception nouvelle.

NÉOLOGISTE (né-ô-lô-jis-te) *s. m.* ou **NÉOLOGUE** (né-ô-lô-ge). Qui pratique le néologisme.

NÉOMÉNIE (né-ô-mé-ni) *s. f.* Fête qui se célébrait chez les anciens au renouvellement de la lune.

NÉOPHYTE (né-ô-fi-te) *s. m.* et *f.* Une personne nouvellement convertie.

NÉPHRÉTIQUE (né-fré-ti-ke) *adj.* Qui affecte les reins.

NÉPHRITE (né-fri-te) *s. f.* Inflammation des reins.

NÉPOTISME (né-pô-tis-me) *s. m.* Désir chez un homme en place d'avancer ses parents.

NÉRÉIDE (né-ré-i-de) *s. f.* Nymphe de la mer.

NERF (nèrf) (au pl. et dans nerf de bœuf, nèr) *s. m.* Filaments servant de conducteurs à la sensibilité et au mouvement.

NERF-FÉRURE (nèr-fé-ru-rẹ) *s. f.* Contusion du tendon fléchisseur du membre antérieur du cheval.

NÉRITE (né-ri-tẹ) *s. f.* Testacé univalve, opoculé et de forme sphérique.

NÉROLI (né-rô-li) *s. m.* Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NERPRUN (nèr-prun) *s. m.* Arbrisseau dont les baies sont purgatives.

NERVER (nèr-vé) *v. tr.* Couvrir du bois avec des nerfs qu'on colle dessus.

NERVEUSEMENT (nèr-veu-zẹ-man) *adv.* D'une manière nerveuse.

NERVEUX, EUSE (nèr-veu, zẹ) *adj.* Qui appartient aux nerfs.

NERVIN (nèr-vin) *adj.* Se dit des remèdes employés pour les nerfs.

NERVOSISME (nèr-vô-zis-mẹ) *s. m.* État morbide caractérisé par des troubles du système nerveux.

NERVOSITÉ (nèr-vô-zi-té) *s. f.* Qualité, état de ce qui est nerveux.

NERVURE (nèr-vu-rẹ) *s. f.* Moulure saillante des arêtes d'une [illegible]

NESTOR (nès-tor) *s. m.* Vieillard qui exerce une grande autorité par [illegible]

NET, NETTE (nèt, nè-tẹ) *adj.* Qu'aucune souillure ne ternit.

NETTEMENT (nè-tẹ-man) D'une manière nette.

NETTETÉ (nè-tẹ-té) *s. f.* Qualité de ce qui est net.

NETTOIEMENT (nè-tôâ-man) *s. m.* Opération par laquelle on nettoie.

NETTOYAGE (nè-tôâ-yâ-jẹ) *s. m.* Action de nettoyer.

NETTOYER (nè-tôâ-yé) *v. tr.* Rendre net, débarrasser de tout élément étranger,

NEUF (nẹ.f) *adj.* Huit plus un. *S. m.* Signe numérique représentant le nombre neuf.

NEUF, NEUVE (nẹ.f, nẹ-vẹ) *adj.* Qui n'a pas encore servi ou qui a très peu servi.

NEUTRALEMENT (neu-trâ-lẹ-man) *adv.* D'une manière neutre.

NEUTRALISANT, E (neu-trâ-li-zan, tẹ) *adj.* Qui neutralise.

NEUTRALISATION (neu-trâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER (neu-trâ-li-zé) *v. tr.* Rendre neutre.

NEUTRALITÉ (neu-trâ-li-té) *s. f.* État de celui qui ne prend point parti dans un débat.

NEUTRE (neu-trẹ) *adj.* Qui n'est ni masculin ni féminin; qui ne peut avoir de complément direct.

NEUVAINE (neu-vè-nẹ) *s. f.* Exercice de piété durant neuf jours consécutifs.

NEUVIÈME (nẹ-viè-mẹ) *adj. numéral ordinal.* Qui vient immédiatement après le huitième.

NEUVIÈMEMENT (nẹ-viè-mẹ-man) *adv.* En neuvième lieu.

NEVEU (nẹ-veu) *s. m.* Fils du frère ou de la sœur.

NÉVRALGIE (né-vrâl-ji) *s. f.* Douleur nerveuse.

NÉVRALGIQUE (né-vrâl-ji-kẹ) *adj.* Relatif à la névralgie.

NÉVROPTÈRE (né-vrôp-tè-rẹ) *s. m.* Insecte dont les ailes présentent des nervures.

NÉVROSE (né-vrô-zẹ) *s. f.* État maladif caractérisé par des troubles nerveux.

NÉVROTOMIE (né-vrô-tô-mi) *s. f.* Dissection des nerfs.

NEZ (né) *s. m.* Partie saillante du visage, qui est l'organe de l'odorat.

NI (ni) *conj.* Qui sépare les propositions négatives.

NIABLE (niâ-blẹ) *adj.* Qui peut être nié.

NIAIS, E (niè, zẹ) *adj.* Qui est simple, et encore sans usage du monde.

NIAISEMENT (niè-zẹ-man) *adv.* D'une manière niaise.

NIAISER (niè-zé) *v. int.* Perdre le temps à des choses niaises.

NIAISERIE (niè-zẹ-ri) *s. f.* Chose bonne pour occuper des niais.

NICHE (ni-chẹ) *s. f.* Renfoncement pour placer une statue; cabane pour loger un chien; malice; espièglerie.

NICHÉE (ni-ché) *s. f.* Couvée qui peuple un nid.

NICHER (ni-ché) *v. int.* Se dit d'un oiseau qui fait son nid.

NICHET (ni-chè) *s. m.* Œuf qu'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHEUR, EUSE (ni-cheu.r, cheu-ze) *adj.* Qui construit des nids.

NICHOIR (ni-choâr) *s. m.* Cage pour faire couver des serins.

NICKEL (ni-kèl) *s. m.* Corps simple, métallique, d'un blanc gris, susceptible de prendre le poli.

NICKELER (ni-ke-lé) *v. tr.* Revêtir d'une couche de nickel.

NICODÈME (ni-kô-dè-me) *s. m.* Un homme simple et borné, un niais.

NICOTIANE (ni-kô-siâ-ne) *s. f.* Nom que porta d'abord le tabac en France.

NICOTINE (ni-kô-ti-ne) *s. f.* Alcaloïde vénéneux qu'on extrait du tabac.

NID (ni) *s. m.* Petit logement que se fait l'oiseau pour pondre, faire éclore ses petits et les élever.

NIDOREUX, EUSE (ni-dor-eu, ze) *adj.* Qui a un goût, une odeur d'œufs pourris.

NIÈCE (niè-se) *s. f.* Fille du frère ou de la sœur.

NIELLE (niè-le) *s. f.* Plante qui croît dans les blés et qui leur est nuisible: gravure en creux.

NIELLER (niè-lé) *v. tr.* Attaquer l'épi par la nielle; graver en creux.

NIELLEUR (niè-leu.r) *s. m.* Graveur de nielles; orfèvre.

NIELLURE (niè-lu-re) *s. f.* Action de la nielle sur les blés.

NIER (nié) *v. tr.* Déclarer que quelque chose n'est pas.

NIGAUD, E (ni-gô, de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se conduit niaisement.

NIGAUDER (ni-gô-dé) *v. tr.* Faire le nigaud. (Vieilli.)

NIGAUDERIE (ni-gô-de-ri) *s. f.* Action de nigaud.

NIHILISME (ni-i-lis-me) *s. m.* Doctrine qui nie toute croyance.

NIHILISTE (ni-i-lis-te) *s. m.* Adepte du nihilisme.

NILGAUT (nil-gô) *s. m.* Antilope de haute taille, à cornes lisses recourbées en avant.

NIMBE (nin-be) *s. m.* Cercle de lumière que les peintres mettent autour de la tête des saints et des saintes.

NIPPE (ni-pe) *s. f.* Pièce de la garde-robe de quelqu'un; linge, vêtement, etc.

NIPPER (ni-pé) *v. tr.* Fournir de nippes; (Se nipper) *v. pr.* Se garnir de nippes.

NIQUE (ni-ke) *s. f.* Signe de mépris ou de moquerie.

NITOUCHE (SAINTE) (ni-tou-che) *s. f.* Personne hypocrite, doucereuse, affectant la simplicité et l'innocence.

NITRATE (ni-trâ-te) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique avec une base.

NITRE (ni-tre) *s. m.* Nom scientifique du salpêtre.

NITREUX, EUSE (ni-treu, ze) *adj.* Relatif au salpêtre.

NITRIÈRE (ni-tri-yè-re) *s. f.* Lieu d'où l'on tire le nitre.

NITRIQUE (ni-tri-ke) *adj.* Combinaison d'azote et d'oxygène qui se trouve dans le nitre.

NITRITE (ni-tri-te) *s. m.* Sel composé d'acide nitreux avec une base.

NITROGLYCÉRINE (ni-trô-gli-sé-ri-ne) *s. f.* Substance qui produit une explosion des plus violentes.

NIVEAU (ni-vô) *s. m.* Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal.

NIVELER (ni-ve-lé) *v. tr.* Rendre un plan uni et horizontal. Egaliser.

NIVELEUR (ni-ve-leu.r) *s. m.* Celui qui veut que les conditions, les fortunes soient nivelées.

NIVELLEMENT (ni-vè-le-man) *s. m.* Action de niveler.

NIVET (ni-vè) *s. m.* Remise donnée par dessous main à celui qui achète pour le compte d'un autre.

NIVÔSE (ni-vô-ze) *s. m.* Quatrième mois de l'année républicaine (21 décembre, 19 janvier).

NOBILIAIRE (nô-bi-liè-re) *adj.* Relatif à la noblesse.

NOBLE (nô-ble) *adj.* Qui fait partie de la noblesse.

NOBLEMENT (nô-ble-man) *adv.* D'une manière noble.

NOBLESSE (nô-blè-se) *s. f.* Qualité de celui qui est noble.

NOCE (nô-se) *s. f.* Mariage et réjouissances qui l'accompagnent.

NOCEUR, EUSE (nô-seu.r, seu-ze)

s. m. et *f.* Celui, celle qui aime à faire des parties de plaisir.

NOCHER (nô-ché) *s. m.* Celui qui dirige une embarcation. (Poét.)

NOCIF, IVE (nô-sif, si-vę) *adj.* Qui est nuisible.

NOCTAMBULE (nôk-tan-bu-lę) *s. m.* Celui qui passe la nuit hors du logis.

NOCTAMBULISME (nôk-tan-bu-lis-mę) *s. m.* Etat de celui qui est noctambule.

NOCTURNE (nôk-tur-nę) *adj.* Qui a lieu pendant la nuit ; romance à deux voix.

NOCTURNEMENT (nôk-tur-nę-man) *adv.* De nuit; pendant la nuit.

NOCUITÉ (nô-kui-té) *s. f.* Etat d'une chose nuisible.

NODOSITÉ (nô-dô-zi-té) *s. f.* Etat d'une tige, d'un tronc qui présente des nœuds.

NODUS (nô-dus) *s. m.* Gonflement des extrémités articulaires.

NOËL (nô-èl) *s. m.* Fête commémorative de la naissance de Jésus-Christ (25 décembre).

NŒUD (neu) *s. m.* Entrecroisement serré qui fait arrêt dans la continuité d'un fil, d'une corde, etc.

NOIR, E (nôâr, nôâ-rę) *adj.* Qui est de la couleur la plus obscure, la plus privée de lumière.

NOIRÂTRE (nôâ-râ-trę) *adj.* Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, E (nôâ-rô, dę) *adj.* Qui a le teint très brun.

NOIRCEUR (nôâr-sę.r) *s. f.* Couleur de ce qui est noir ; action ou parole qui a pour but de nuire.

NOIRCIR (nôâr-sir) *v. tr.* Rendre noir, entacher quelqu'un dans sa réputation. *V. int.* Devenir noir.

NOIRCISSURE (nôâr-si-su-rę) *s. f.* Etat de ce qui devient noir.

NOIRE (nôâ-rę) *s. f.* Note de musique qui vaut la moitié d'une blanche et le double d'une croche.

NOISE (nôâ-zę) *s. f.* Querelle sur un sujet de peu d'importance.

NOISETIER (nôâ-zę-tié) *s. m.* Arbrisseau dit aussi *coudrier*, qui porte les noisettes.

NOISETTE (nôâ-zè-tę) *s. f.* Sorte de petite noix ; fruit du noisetier.

NOIX (nôâ) *s. f.* Fruit du noyer, à coque ligneuse, entourée d'une écale verte dite brou.

NOLI ME TANGERE (nô-li-mé-tan-jé-ré) *s. m.* Balsamine des bois dont les capsules s'ouvrent au moindre contact.

NOLIS (nô-li) *s. m.* Fret d'un navire dans les ports de la Méditerranée.

NOLISEMENT (nô-li-zę-man) *s. m.* Action de noliser.

NOLISER (nô-li-zé) *v. tr.* Affréter un navire, une barque.

NOM (non) *s. m.* Mot par lequel on désigne une personne, un animal, ou une chose.

NOMADE (nô-mâ-dę) *adj.* Qui n'a pas de résidence fixe.

NOMBRE (non-brę) *s. m.* L'unité ; une collection d'unités; les parties de l'unité.

NOMBRER (non-bré) *v. tr.* Compter ; relater ; énumérer.

NOMBREUSEMENT (non-breu-zę-man) *adv.* En grande quantité.

NOMBREUX, EUSE (non-breu, zę) *adj.* Qui est en grand nombre.

NOMBRIL (non-bri) *s. m.* Cavité que portent tous les mammifères au milieu du ventre.

NOMENCLATEUR (nô-man-klâ-tę.r) *s. m.* Celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

NOMENCLATURE (nô-man-klâ-tu-rę) *s. f.* Collection des mots employés dans une science, dans un art.

NOMINAL, E, AUX (nô-mi-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Relatif au nom d'une personne, d'une chose.

NOMINALEMENT (nô-mi-nâ-lę-man) *adv.* D'une manière nominale.

NOMINALISME (nô-mi-nâ-lis-mę) *s. m.* Doctrine qui considère les genres et les espèces comme n'existant que de nom.

NOMINALISTE (nô-mi-nâ-lis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le nominalisme.

NOMINATAIRE (nô-mi-nâ-tè-rę) *s. m.* Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR (nô-mi-nâ-tę.r) *s. m.* Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF, IVE (nô-mi-nâ-ti, ti-vę) *adj.* Où est énoncé le nom d'une personne.

NOMINATION (nô-mi-nâ-cion) *s. f.* L'action de nommer; d'être nommé à un emploi.

NOMINATIVEMENT (nô-mi-nâ-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière nominative.

NOMMÉMENT (nô-mé-man) *adv.* En désignant par le nom. (Vieilli.)

NOMMER (nô-mé) *v. tr.* Distinguer par un nom une personne ou une chose; désigner pour une fonction.

NON (non) *interj.* Servant à déclarer qu'une chose n'est pas.

NON-ACTIVITÉ (nô-nâk-ti-vi-té) *s. f.* Position d'un officier, d'un employé qui, momentanément n'exerce aucune fonction.

NONAGÉNAIRE (nô-nâ-jé-nè-rẹ) *adj.* Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME (nô-nâ-jé-zi-mẹ) *s. m.* Le plus haut point de l'écliptique.

NONANTE (nô-nan-tẹ) *adj.* Quatre-vingt-dix. (Vieilli.)

NONCE (non-cẹ) *s. m.* Prélat que le pape envoie en ambassade.

NONCHALAMMENT (non-châ-lâ-man) *adv.* D'une manière nonchalante.

NONCHALANCE (non-châ-lan-cẹ) *s. f.* Mollesse; négligence; manque de soin.

NONCHALANT, E (non-châ-lan, tẹ) *adj.* Qui manque d'activité.

NONCHALOIR (non-châ-lôâr) *s. m.* État de celui qui est nonchalant. (Vieilli.)

NONCIATURE (non-ciâ-tu-rẹ) *s. f.* Charge de nonce; résidence du nonce.

NONE (nô-nẹ) *s. f.* Une des sept heures canoniales, qui se récite vers la neuvième heure du jour.

NON-ÊTRE (nô-nè-trẹ) *s. m.* Ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NONIDI (nô-ni-di) *s. m.* Neuvième jour de la décade dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION (nô-nin-tèr-van-sion) *s. f.* Absence d'intervention dans les affaires d'un autre Etat.

NONIUS (nô-nius) *s. m.* Echelle de divisions très petites, par section de transversales.

NON-JOUISSANCE (non-joui-san-cẹ) *s. f.* Privation de la jouissance d'une chose.

NON-LIEU (non-lieu) *s. m.* Constatation qu'il n'y a pas lieu de poursuivre un prévenu.

NON-MOI (non-môâ) *s. m.* En philosophie, l'ensemble des objets distincts du moi.

NONNE ou **NONNAIN** (nô-nẹ, nô-nin) *s. f.* Religieuse. (Vieilli).

NONNETTE (nô-nè-tẹ) *s. f.* Petit pain d'épices anisé, fabriqué primitivement par les religieuses.

NONOBSTANT (nô-nôb-stan) *prép.* Sans être empêché par quelque chose.

NONPAREIL, EILLE (non-pâr-èy, è-yẹ) *adj.* Qui n'a pas pas son pareil.

NONPAREILLE (non-pâr-è-yẹ) *s. f.* Très petite dragée, de couleurs variées.

NON-PAYEMENT (non-pè-man) *s. m.* Défaut de payement.

NON-RÉSIDENCE (non-ré-zi-dan-cẹ) *s. f.* Le fait d'être absent du lieu où l'on doit résider.

NON-RÉUSSITE (non-ré-u-si-tẹ) *s. f.* Le fait de ne pas réussir dans une chose qu'on a entreprise.

NON-SENS (non-sans) *s. m.* Phrase, proposition qui n'a pas de sens.

NONUPLE (nô-nu-plẹ) *adj.* Qui contient neuf fois une quantité.

NONUPLER (nô-nu-plé) *v. tr.* Rendre une quantité nonuple.

NON-USAGE (nô-nu-zâ-jẹ) *s. m.* Cessation d'usage.

NON-VALEUR (non-vâ-lẹur) *s. f.* Le fait de ne rien produire en parlant de ce qui doit donner un revenu.

NON-VUE (non-vu) *s. f.* Obscurité causée par un temps brumeux.

NOPAL (nô-pâl) *s. m.* Arbre sur lequel vit la cochenille, variété de cactier.

NORD (nor) *s. m.* Celui des deux pôles qui est du côté de l'étoile polaire.

NORD-EST (nor-dèst) *s. m.* Point de l'horizon entre le nord et l'est.

NORD-OUEST (nor-douèst) *s. m.* Point de l'horizon situé entre le nord et l'ouest.

NORMAL, E, AUX (nor-mâl, mâ-lẹ, mô) *adj.* Qui suit sa voie régulière; qui sert de règle.

NORMALEMENT (nòr-mâ-le-man) *adv.* D'une manière normale.

NOS (nô) *adj. poss.* des deux genres. Pluriel de notre.

NOSOGRAPHIE (nô-zô-grâ-fi) *s. f.* Description des maladies.

NOSOLOGIE (nô-zô-lô-ji) *s. f.* Définition et classification des maladies.

NOSTALGIE (nòs-tâl-ji) *s. f.* Mal du pays, langueur causée par le regret du pays natal.

NOSTALGIQUE (nòs-tâl-ji-ke) *adj.* Relatif à la nostalgie.

NOTA (nô-tâ) *s. m.* Remarque, note mise en marge d'un écrit, d'un livre.

NOTABILITÉ (nô-tâ-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est notable.

NOTABLE (nô-tâ-ble) *adj.* Qui mérite une mention particulière.

NOTABLEMENT (nô-tâ-ble-man) *adv.* D'une manière notable.

NOTAIRE (nô-tè-re) *s. m.* Officier public qui reçoit et rédige les actes, contrats, etc.

NOTAMMENT (nô-tâ-man) *adv.* D'une manière qui mérite d'être particulièrement notée.

NOTARIAL, E (nô-ta-riâl, riâ-le) *adj.* Relatif au notariat.

NOTARIÉ, E (nô-tâ-rié) *adj.* Fait par un notaire.

NOTATION (nô-tâ-sion) *s. f.* Manière de noter.

NOTE (nô-te) *s. f.* Marque faite pour garder mention, indication de quelque chose ; signe musical.

NOTER (nô-té) *v. tr.* Marquer ce dont on veut garder la mention ; indiquer les sons musicaux à l'aide de signes.

NOTEUR (nô-teur) *s. m.* Celui qui copie de la musique.

NOTICE (nô-ti-se) *s. f.* Ecrit destiné à donner la connaissance d'un point d'histoire, de science, etc.

NOTIFICATION (nô-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de notifier.

NOTIFIER (nô-ti-fié) *v. tr.* Porter quelque chose à la connaissance de quelqu'un dans la forme officielle.

NOTION (nô-sion) *s. m.* Idée qu'on a d'une chose; connaissance élémentaire.

NOTOIRE (nô-toâ-re) *adj.* Qui est à la connaissance du plus grand nombre.

NOTOIREMENT (nô-toâ-re-man) *adv.* D'une manière notoire.

NOTORIÉTÉ (nô-tor-ié-té) *s. f.* Caractère de ce qui est notoire.

NOTRE (nô-tre) *adj. poss.* Qui précède toujours son substantif. Qui est à nous.

NÔTRE (nô-tre) *adj. poss.* Qui s'emploie précédé de l'article défini le, la, les, qui nous appartient.

NOTULE (nô-tu-le) *s. f.* Petite annotation à un texte.

NOUE (nou) *s. f.* Ligne de jonction de deux combles en angle rentrant.

NOUÉ, E (nou-é) *adj.* Rachitique, qui ne grandit pas.

NOUEMENT (nou-man) *s. m.* Action de nouer.

NOUER (nou-é) *v. tr.* Arrêter une corde ; un ruban, un fil, en faisant un nœud.

NOUET (nou-è) *s. m.* Linge dans lequel on noue une substance médicale pour la faire infuser.

NOUEUX, EUSE (nou-eu, ze) *adj.* Qui présente des nodosités.

NOUGAT (nou-gâ) *s. m.* Pâte formée d'amandes torréfiées et de sucre.

NOUILLES (nou-ye) *s. f. pl.* Pâte faite avec de la farine et des œufs, coupée en lanières minces.

NOULET (nou-lè) *s. m.* Assemblage de noues formant canal pour l'écoulement des eaux.

NOURRAIN (nou-rin) *s. m.* Petit poisson qu'on met dans un étang pour qu'il s'y développe.

NOURRICE (nou-ri-se) *s. f.* Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien.

NOURRICIER (nou-ri-sié) *s. m.* Le mari d'une nourrice.

NOURRICIER, IÈRE (nou-ri-sié, siè-re) *adj.* Qui opère la nutrition.

NOURRIR (nou-rir) *v. tr.* Entretenir la vie par ce qui en répare les déperditions ; alimenter.

NOURRISSAGE ([redacted]-ri-sâ-je) *s. m.* Se dit du soin d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, E (nou-ri-san, te) *adj.* Qui nourrit beaucoup.

NOURRISSEUR (nou-ri-seur) *s. m.* Celui qui nourrit des vaches pour vendre leur lait.

NOURRISSON (nou-ri-son) *s. m.* Enfant qu'une femme nourrit de son lait.

NOURRITURE (nou-ri-tu-rę) *s. f.* Ce qui fournit l'aliment à la substance de l'être vivant.

NOUS (nou) Pronom de la première personne, qui est le pluriel de je ou moi.

NOUURE (nou-u-rę) *s. f.* Action de nouer; arrêt de la croissance chez un enfant.

NOUVEAU, VEL, VELLE (nou-vô, vèl, vè-lę) *adj.* Qui est ou apparaît pour la première fois.

NOUVEAU-NÉ (nou-vô-né) *s. m.* Enfant qui vient de naître.

NOUVEAUTÉ (nou-vô-té) *s. f.* Caractère de ce qui est nouveau.

NOUVELLE (nou-vè-lę) *s. f.* Le premier avis qu'on reçoit d'une chose récemment arrivée.

NOUVELLEMENT (nou-vè-lę-man) *adv.* Depuis peu de temps.

NOUVELLETÉ (nou-vè-lę-té) *s. f.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage. (Vieilli.)

NOUVELLISTE (nou-vè-lis-tę) *s. m. et f.* Celui, celle qui débite des nouvelles; rédacteur de nouvelles à la main.

NOVALE (nô-va-lę) *s. f.* Terre nouvellement défrichée. (Vieilli.)

NOVATEUR, TRICE (nô-va-teur, tri-sę) *s. m. et f.* Celui, celle qui innove.

NOVATION (nô-va-sion) *s. f.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien.

NOVEMBRE (nô-van-brę) *s. m.* Le onzième mois de l'année.

NOVICE (nô-vi-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a pris nouvellement l'habit religieux. *Adj.* Qui est peu habile, peu exercé.

NOVICIAT (nô-vi-sia) *s. m.* Établissement où sont installés les novices; temps d'épreuves qu'ils subissent avant de faire profession.

NOYADE (noâ-ya-dę) *s. f.* Action de noyer quelqu'un.

NOYALE (noâ-ya-lę) *s. f.* Toile qui sert à fabriquer les voiles d'un navire.

NOYAU (noâ-yô) *s. m.* Partie dure, ligneuse, qui est à l'intérieur de certains fruits et qui contient l'amande.

NOYÉ, E (noâ-yé) *adj.* Qui a perdu la vie par immersion.

NOYER (noâ-yé) *s. m.* Arbre qui produit la noix, et dont le bois est employé en ébénisterie.

NOYER (noâ-yé) *v. tr.* Faire mourir d'asphyxie par immersion.

NU, E (nu) *adj.* Qui n'est pas vêtu.

A NU *loc. adv.* à découvert. *S. m.* Figure non drapée.

NUAGE (nu-a-ję) *s. m.* Amas de vapeurs qui trouble la transparence de l'air.

NUAGEUSEMENT (nua-jeu-zę-man) *adv.* D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE (nua-jeu, zę) *adj.* Voilé par les nuages; dont les idées sont obscures.

NUAISON (nu-è-zon) *s. f.* Durée d'un vent égal et uni.

NUANCE (nuan-sę) *s. f.* Chacun des tons d'une même couleur allant par degrés du plus clair au plus foncé.

NUANCER (nuan-sé) *v. tr.* Assortir convenablement les couleurs.

NUBÉCULE (nu-bé-ku-lę) *s. f.* Maladie de l'œil qui fait voir les objets comme à travers un nuage.

NUBILE (nu-bi-lę) *adj.* Qui est en âge de se marier.

NUBILITÉ (nu-bi-li-té) *s. f.* État d'une personne nubile.

NUDITÉ (nu-di-té) *s. f.* État de celui qui n'est pas vêtu.

NUE (nu) *s. f.* Amas de vapeurs suspendues dans les hautes régions de l'air.

NUÉE (nu-é) *s. f.* Nuage épais, menaçant; multitude.

NUER (nué) *v. tr.* Assortir les couleurs pour les ouvrages de laine ou de soie.

NUIRE (nui-rę) *v. int.* Causer du dommage à quelqu'un.

NUISIBLE (nui-zi-blę) *adj.* Qui est de nature à nuire.

NUISIBLEMENT (nui-zi-blę-man) *adv.* D'une manière nuisible.

NUIT (nui) *s. f.* L'espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon.

NUITAMMENT (nui-ta-man) *adv.* A la faveur de la nuit.

NUITÉE (nui-té) *s. f.* Espace, durée d'une nuit. (Vieilli.)

NUL, NULLE (nul, nu-lę) *adj.* Aucun; pas un; qui est sans valeur; qui se réduit à rien.

NULLEMENT (nu-lę-man) *adv.* De nulle manière.

NULLITÉ (nul-li-té) *s. f.* État de ce qui est nul.

NÛMENT (nu-man) et **NUEMENT** (vieilli) *adv.* Sans déguiser, sans parer la vérité.

NUMÉRAIRE (nu-mé-rè-rę) *s. m.* L'or, l'argent monnayé.

NUMÉRAL, E (nu-mé-ràl, rà-lę) *adj.* Qui désigne un nombre.

NUMÉRATEUR (nu-mé-rà-teur) *s. m.* Le nombre qui indique combien une fraction contient de parties de l'unité.

NUMÉRATION (nu-mé-rà-sion) *s. f.* Art d'énoncer et d'écrire les nombres.

NUMÉRIQUE (nu-mé-ri-kę) *adj.* Relatif au nombre.

NUMÉRIQUEMENT (nu-mé-ri-kę-man) *adv.* Relativement au nombre.

NUMÉRO (nu-mé-rô) *s. m.* Chiffre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets.

NUMÉROTAGE (nu-mé-rô-tà-ję) *s. m.* Action de numéroter.

NUMÉROTER (nu-mé-rô-té) *v. tr.* Marquer d'un numéro.

NUMISMATE (nu-mis-mà-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est versé dans la connaissance des monnaies, des médailles.

NUMISMATIQUE (nu-mis-mà-ti-kę) *s. f.* La science des médailles.

NUPTIAL, E, AUX (nup-siàl, siâ-lę, siô) *adj.* Relatif à la célébration du mariage.

NUQUE (nu-kę) *s. f.* Partie postérieure du cou à l'endroit de sa jonction avec la tête.

NUTATION (nu-tà-sion) *s. f.* Petit mouvement que l'axe d'un astre subit autour de son centre.

NUTRITIF, IVE (nu-tri-tif, ti-vę) *adj.* Qui nourrit.

NUTRITION (nu-tri-sion) *s. f.* Assimilation de certaines substances pour entretenir la vie des animaux.

NYCTALOPE (nik-tà-lo-pę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne distingue les objets que dans l'obscurité.

NYCTALOPIE (nik-tà-lo-pi) *s. f.* État du nyctalope.

NYMPHE (nin-fę) *s. f.* Divinité des fleuves, des bois, des montagnes.

NYMPHE (nin-fę) *s. f.* Larve d'insecte au second état, lorsqu'elle a la faculté de se mouvoir.

NYMPHÉA (nin-fé-à) *s. m.* Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES (nin-fé-à-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes ayant le nymphéa pour type.

NYMPHÉE (nin-fé) *s. f.* Petit temple avec une fontaine, qui était consacré aux nymphes.

O

O (ô) *s. m.* Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles.

Ô (ô) *interj.* Qui traduit un élan d'admiration, de joie ou de douleur, de crainte, etc.

OASIS (ô-à-zis) *s. f.* Lieu isolé offrant de la végétation dans un désert de sable.

OBÉDIENCE (ô-bé-dian-sę) *s. f.* Obéissance d'un religieux à ses supérieurs.

OBÉDIENCIER (ô-bé-dian-sié) *s. m.* Religieux administrant, par ordre d'un supérieur, un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE (ô-bé-dian-siel, siè-lę) *adj.* Relatif à l'obédience.

OBÉIR (ô-bé-ir) *v. int.* Se conformer à ce qu'ordonne ou défend quelqu'un.

OBÉISSANCE (ô-bé-i-san-sę) *s. f.* Action d'obéir.

OBÉISSANT, E (ô-bé-i-san, tę) *adj.* Qui obéit.

OBÉLISQUE (ô-bé-lis-kę) *s. m.* Monument taillé en forme d'aiguille quadrangulaire.

OBÉRER (ô-bé-ré) *v. tr.* Charger de dettes.

OBÈSE (ô-bè-zę) *adj.* Qui a un embonpoint excessif.

OBÉSITÉ (ô-bé-zi-té) *s. f.* Embonpoint excessif.

OBIER (ô-bié) *s. m.* Espèce de viorne dont le bois est très dur.

OBIT (ô-bit) *s. m.* Messe anniversaire pour un mort.

OBITUAIRE (ô-bi-tuè-rę) *s. m.* Livre où sont inscrits les noms des personnes décédées qui ont droit à un obit.

OBJECTER (ôb-jèk-té) *v. tr.* Opposer quelque chose à une affirmation pour la combattre.

OBJECTIF, TIVE (ôb-jèk-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à l'objet; but à atteindre.

OBJECTION (ôb-jèk-sion) *s. f.* Difficulté qu'on oppose à une proposition, à une prétention.

OBJECTIVEMENT (ôb-jèk-ti-vę-man) *adv.* D'une manière objective.

OBJECTIVITÉ (ôb-jèk-ti-vi-té) *s. f.* Qualité de ce qui est objectif.

OBJET (ôb-jè) *s. m.* Tout ce qui se présente au regard; tout ce qui se présente à l'esprit.

OBJURGATEUR, TRICE (ôb-jur-ga-tęr, tri-sę) *adj.* Qui fait de vifs reproches.

OBJURGATION (ôb-jur-gâ-sion) *s. f.* Vive remontrance adressée à quelqu'un pour le faire changer de conduite.

OBLAT (ô-blâ) *s. m.* Membre d'un ordre religieux.

OBLATION (ô-blâ-sion) *s. f.* Action d'offrir quelque chose à Dieu.

OBLIGATAIRE (ô-bli-gâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a souscrit des obligations d'un établissement de crédit.

OBLIGATION (ô-bli-gâ-sion) *s. f.* Lien moral qui assujettit à une loi, à une convention qu'on est tenu d'observer.

OBLIGATOIRE (ô-bli-gâ-toâ-rę) *adj.* Qui oblige moralement, juridiquement.

OBLIGÉ, E (ô-bli-jé) *adj.* Redevable.

OBLIGEAMMENT (ô-bli-ja-man) *adv.* Avec obligeance.

OBLIGEANCE (ô-bli-jan-sę) *s. f.* Disposition à être agréable aux autres en leur rendant de bons offices.

OBLIGEANT, E (ô-bli-jan, tę) *adj.* Qui aime à obliger.

OBLIGER (ô-bli-jé) *v. tr.* Contraindre; forcer; rendre service; faire plaisir.

OBLIQUE (ô-bli-kę) *adj.* Qui s'écarte de la verticale; qui agit par des voies détournées.

OBLIQUEMENT (ô-bli-kę-man) *adv.* D'une manière oblique.

OBLIQUER (ô-bli-ké) *v. int.* Prendre une direction oblique.

OBLIQUITÉ (ô-bli-kui-té) *s. f.* Caractère de ce qui est oblique.

OBLITÉRATEUR, TRICE (ô-bli-té-râ-tęr, tri-sę) *adj.* Qui oblitère.

OBLITÉRATION (ô-bli-té-râ-sion) *s. f.* Action d'oblitérer.

OBLITÉRER (ô-bli-té-ré) *v. tr.* Rendre illisible en effaçant; maculer de pointillés un timbre-poste.

OBLONG, GUE (ô-blon, gę) *adj.* Plus long que large.

OBOLE (ô-bo-lę) *s. f.* La première et la plus petite monnaie des athéniens.

OBOMBRER (ô-bon-bré) *v. tr.* Couvrir d'une ombre.

OBREPTICE (ô-brèp-ti-sę) *adj.* Obtenu en cachant la vérité.

OBREPTICEMENT (ô-brèp-ti-sę-man) *adv.* D'une manière obreptice.

OBREPTION (ô-brèp-sion) *s. f.* Dissimulation d'un fait vrai qui aurait dû être exposé.

OBSCÈNE (ôb-sè-nę) *adj.* Qui blesse la pudeur.

OBSCÉNITÉ (ôb-sé-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui blesse la pudeur.

OBSCUR, E (ôb-skur, ku-rę) *adj.* Sombre; ténébreux; inintelligible; peu connu.

OBSCURANTISME (ôb-sku-ran-tis-mę) *s. m.* Système opposé aux progrès des lumières et de la civilisation.

OBSCURANTISTE (ôb-sku-ran-tis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe l'obscurantisme.

OBSCURCIR (ôb-skur-sir) *v. tr.* Rendre obscur en privant plus ou moins de lumière.

OBSCURCISSEMENT (ôb-skur-si-sę-man) *s. m.* Etat de ce qui devient obscur.

OBSCURÉMENT (ôb-sku-ré-man) *adv.* D'une manière obscure.

OBSCURITÉ (ôb-sku-ri-té) *s. f.* Manque de lumière; manque de clarté pour l'esprit.

OBSÉCRATION (ôb-sé-krâ-sion) *s. f.* Mouvement oratoire par lequel on conjure Dieu.

OBSÉDER (ôb-sé-dé) *v. tr.* Fatiguer par des demandes incessantes.

OBSÈQUES (ôb-sè-kę) *s. f. pl.* Ensemble des cérémonies funéraires.

OBSÉQUIEUSEMENT (ôb-sé-kieu-zę-man) *adv.* D'une manière obséquieuse.

OBSÉQUIEUX, EUSE (ôb-sé-kieu, zę) *adj.* Excessif dans sa complaisance et ses égards.

OBSÉQUIOSITÉ (ôb-sé-kiô-zi-té) *s. f.* Défaut d'une personne obséquieuse.

OBSERVABLE (ôb-sèr-vâ-blę) *adj.* Qui peut être observé.

OBSERVANCE (ôb-sèr-van-sę) *s. f.* Obligation d'observer une loi, une règle religieuse.

OBSERVATEUR, TRICE (ôb-sèr-vâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui observe.

OBSERVATION (ôb-sèr-vâ-sion) *s. f.* Action d'observer; examen; objection; remarque; note.

OBSERVATOIRE (ôb-sèr-vâ-tôâ-rę) *s. m.* Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques.

OBSERVER (ôb-sèr-vé) *v. tr.* Accomplir ce qui est prescrit; considérer avec application; remarquer; épier.

OBSESSEUR (ôb-sè-sę.r) *s. m.* Celui qui obsède.

OBSESSION (ôb-sè-sion) *s. f.* Action d'obséder; état de celui qui est obsédé.

OBSIDIANE (ôb-si-diâ-nę) ou **OBSIDIENNE** (ôb-si-diè-nę) *s. f.* Substance volcanique, susceptible d'un beau poli.

OBSIDIONAL, E, AUX (ôb-si-diô-nàl, nô-lę, (.3)) *adj.* Qui a rapport au siège d'une ville.

OBSTACLE (ôb-stâ-klę) *s. m.* Empêchement; opposition.

OBSTÉTRIQUE (ôb-sté-tri-kę) *s. f.* L'art des accouchements.

OBSTINATION (ôb-sti-nâ-sion) *s. f.* Entêtement; opiniâtreté.

OBSTINÉ, E (ôb-sti-né) *adj.* Attaché avec ténacité à quelque idée, opinion, sentiment, etc.

OBSTINÉMENT (ôb-sti-né-man) *adv.* D'une manière obstinée.

OBSTINER (S') (ôb-sti-né) *v. pr.* S'attacher avec ténacité à une résolution.

OBSTRUCTIF, IVE (ôb-struk-tif, ti-vę) *adj.* Qui produit l'obstruction.

OBSTRUCTION (ôb-struk-sion) *s. f.* Embarras; engorgement; obstacle à la discussion dans une assemblée.

OBSTRUER (ôb-stru-é) *v. tr.* Interposer un obstacle; boucher; embarrasser.

OBTEMPÉRER (ôb-tan-pé-ré) *v. int.* Se soumettre à une injonction.

OBTENIR (ôb-tę-nir) *v. tr.* Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire.

OBTENSION (ôb-tan-sion) *s. f.* Action d'obtenir.

OBTURATEUR (ôb-tu-râ-tę.r) *s. m.* Qui sert à boucher.

OBTURATION (ôb-tu-râ-sion) *s. f.* Action de boucher un trou, une cavité.

OBTUS, E (ôb-tu, zę) *adj.* Plus ouvert qu'un angle droit; qui n'est pas pénétrant.

OBTUSANGLE (ôb-tu-zan-glę) *adj.* Se dit d'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS (ô-buz) *s. m.* Sorte de petite bombe sans anse.

OBUSIER (ô-bu-zié) *s. m.* Pièce d'artillerie lançant des obus.

OBVIER (ôb-vié) *v. intr.* Prévenir, empêcher un mal.

OC (ôk) *s. m.* Nom de la langue qu'on parlait autrefois au midi de la France.

OCCASION (ô-kâ-zion) *s. f.* Conjoncture; circonstance opportune; rencontre.

OCCASIONNEL, ELLE (ô-kâ-zió-nèl, nè-lę) *adj.* Qui donne occasion.

OCCASIONNELLEMENT (ô-kâ-zió-nè-lę-man) *adv.* Par occasion.

OCCASIONNER (ò-ka-zi-ò-né) *v. tr.* Donner occasion à.

OCCIDENT (òk-si-dan) *s. m.* Côté de l'horizon où le soleil se couche.

OCCIDENTAL, E, AUX (òk-si-dan-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, E, AUX (òk-si-pi-tàl, tà-lę, tô) *adj.* Relatif à l'occiput.

OCCIPUT (òk-si-put) *s. m.* Partie inférieure du derrière de la tête.

OCCIRE (òk-si-rę) *v. tr.* Tuer.

OCCISEUR (òk-si-zę.r) *s. m.* Tueur.

OCCISION (òk-si-zion) *s. f.* Tuerie. (Ces trois mots sont vieux et inusités.)

OCCLUSION (òk-klu-zion) *s. f.* Action de tenir fermé.

OCCULTATION (ò-kul-tà-sion) *s. f.* Passage d'une étoile ou d'une planète, derrière la lune qui la cache.

OCCULTE (ò-kul-tę) *adj.* Dont la cause reste cachée.

OCCUPANT, E (ò-ku-pan, tę) *adj.* Qui est en possession.

OCCUPATION (ò-ku-pà-sion) *s. f.* Action d'occuper; ce à quoi on s'occupe; affaire; emploi.

OCCUPÉ, E (ò-ku-pé) *adj.* Qui a du travail.

OCCUPER (ò-ku-pé) *v. tr.* Tenir un certain espace; habiter; s'emparer.

OCCURRENCE (ò-ku-ran-sę) *s. f.* Circonstance qui se présente soudainement.

OCCURRENT, E (ò-ku-ran, tę) *adj.* Qui vient se présenter.

OCÉAN (ò-sé-an) *s. m.* L'étendue d'eau salée qui environne la terre.

OCÉANIDE (ò-sé-à-ni-dę) *s. f.* Nymphe de la mer, fille de l'Océan.

OCÉANIQUE (ò-sé-à-ni-kę) *adj.* Relatif à l'Océan.

OCELOT (ò-sę-lô) *s. m.* Espèce de chat-tigre originaire du Mexique.

OCRE (ò-krę) *s. f.* Substance argileuse, colorée en jaune, souvent en rouge.

OCREUX, EUSE (ò-kreu, zę) *adj.* Qui est de la nature de l'ocre.

OCTAÈDRE (òk-tà-è-drę) *adj.* Qui a huit faces.

OCTANT (òk-tan) *s. m.* Distance de quarante-cinq degrés entre deux astres.

OCTAVE (òk-tà-vę) *s. f.* Espace de huit jours qui suit une grande fête de l'Église; intervalle de huit degrés en musique.

OCTIDI (òk-ti-di) *s. m.* Huitième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

OCTOBRE (òk-tô-brę) *s. m.* Dixième mois de l'année.

OCTOGÉNAIRE (òk-tô-jé-nè-rę) *adj.* Qui a quatre-vingt ans.

OCTOGONAL, E (òk-tô-gô-nàl, nà-lę) *adj.* Qui ressemble à l'octogone.

OCTOGONE (òk-tô-gô-nę) *s. m.* Qui a huit angles et huit côtés.

OCTOSTYLE (òk-tô-sti-lę) *adj.* Qui a une façade de huit colonnes.

OCTROI (òk-troà) *s. m.* Taxe perçue à l'entrée d'une ville sur certaines denrées.

OCTROYER (òk-troà-yé) *v. tr.* Concéder; accorder.

OCTUPLE (òk-tu-plę) *adj.* Qui égale huit fois la valeur d'une quantité donnée. (Rare.)

OCTUPLER (òk-tu-plé) *v. tr.* Répéter huit fois. (Rare.)

OCULAIRE (ò-ku-lè-rę) *adj.* Relatif à l'œil; qui témoigne d'une chose vue; verre de microscope.

OCULAIREMENT (ò-ku-lè-rę-man) *adv.* Par le moyen des yeux. (Peu usité.)

OCULISTE (ò-ku-lis-tę) *s. m.* Qui s'occupe spécialement des maladies de l'œil.

ODALISQUE (ò-dà-lis-kę) *s. f.* Femme attachée au service des femmes du sultan.

ODE (ò-dę) *s. f.* Poème divisé en strophes semblables par le nombre et la mesure des vers.

ODÉON (ò-dé-on) *s. m.* Édifice où l'on répétait la musique, chez les Athéniens; nom d'un théâtre de Paris.

ODEUR (ò-dę.r) *s. f.* Sensation particulière produite sur le sens de l'odorat par certaines émanations.

ODIEUSEMENT (ò-dieu-zę-man) *adv.* D'une façon odieuse.

ODIEUX, EUSE (ò-dieu, zę) *adj.* Digne de haine; repoussant.

ODOMÈTRE (ò-dò-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer le chemin qu'on a fait.

ODONTALGIE (ò-don-tàl-ji) *s. f.* Mal de dents.

ODONTALGIQUE (ô-don-tal-ji-ke) *adj.* Relatif au mal de dents.

ODONTOLOGIE (ô-don-to-lô-ji) *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODORANT, E (ô-dor-an, te) *adj.* Qui répand une odeur.

ODORAT (ô-dor-â) *s. m.* Sens qui perçoit les odeurs.

ODORER (ô-dor-é) *v. tr.* Flairer; sentir par l'odorat.

ODORIFÉRANT, E (ô-dor-i-fé-ran, te) *adj.* Qui répand une odeur agréable.

ODYSSÉE (ô-di-sé) *s. f.* Récit de voyages et d'aventures variées.

ŒCUMÉNICITÉ (é-ku-mé-ni-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est œcuménique.

ŒCUMÉNIQUE (é-ku-mé-ni-ke) *adj.* Se dit d'un concile où tous les évêques catholiques sont convoqués.

ŒCUMÉNIQUEMENT (é-ku-mé-ni-ke-man) *adv.* D'une manière œcuménique.

ŒDÉMATEUX, EUSE (é-dé-ma-teu, eu-ze) *adj.* Relatif à l'œdème.

ŒDÈME (é-dè-me) *s. m.* Tumeur formée par des infiltrations séreuses dans le tissu cellulaire.

ŒDIPE (é-di-pe) *s. m.* Celui qui devine facilement des énigmes.

ŒIL (e-y) *s. m.* au *pl.* **YEUX** (yeu) Organe de la vue; regard.

ŒILLADE (e-yà-de) *s. f.* Coup d'œil furtif et lancé à dessein.

ŒILLÈRE (e-yè-re) *s. f.* Petit vase dans lequel on baigne l'œil; partie de la bride d'un cheval.

ŒILLET (e-yè) *s. m.* Plante vivace; sa fleur; petit trou pour passer un lacet.

ŒILLETON (e-ye-ton) *s. m.* Rejeton qui pousse au collet d'une plante vivace et sert à la propager.

ŒILLETTE (e-yè-te) *s. f.* Variété de pavot dont on extrait une huile comestible.

ŒNOLOGIE (é-nô-lô-ji) *s. f.* Art de faire le vin.

ŒNOLOGIQUE (é-nô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à l'œnologie.

ŒNOMANCIE (é-nô-man-si) *s. f.* Divination par le vin des libations.

ŒNOMÈTRE (é-nô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour mesurer le degré de force des vins.

ŒSOPHAGE (é-zô-fa-je) *s. m.* Canal de la bouche à l'estomac.

ŒSTRE (ès-tre) *s. m.* Insecte diptère, mouche velue parasite des chevaux, des bœufs, etc.

ŒUF (e-f) *s. m.* au *pl.* (Eu) Corps organique que pond la femelle de l'oiseau.

ŒUVÉ, E (e-vé) *adj.* Se dit d'un poisson femelle qui a des œufs.

ŒUVRE (e-vre) *s. f.* Ce qui est fait et demeure fait, à l'aide de la main. *S. m.* L'ensemble d'une bâtisse.

OFFENSANT, E (ô-fan-san, te) *adj.* Qui offense, qui blesse.

OFFENSE (ô-fan-se) *s. f.* Parole, action qui blesse quelqu'un dans sa dignité; faute; péché.

OFFENSÉ, E (ô-fan-sé) *s. m.* et *f.* Personne qui a reçu une offense.

OFFENSER (ô-fan-sé) *v. tr.* Faire une offense; pécher. **S'offenser** *v. pr.* Se froisser; se fâcher.

OFFENSEUR (ô-fan-seur) *s. m.* Celui qui a offensé quelqu'un.

OFFENSIF, IVE (ô-fan-sif, si-ve) *adj.* Qui attaque.

OFFENSIVEMENT (ô-fan-si-ve-man) *adv.* D'une manière offensive.

OFFERTOIRE (ô-fèr-toâ-re) *s. m.* Oblation du pain et du vin dans le sacrifice de la messe.

OFFICE (ô-fi-se) *s. m.* Devoir; assistance; charge; fonction; service divin et ses cérémonies.

OFFICIAL (ô-fi-sial) *s. m.* Ecclésiastique qui était désigné par l'évêque pour juger, en son nom, les affaires contentieuses.

OFFICIALITÉ (ô-fi-sia-li-té) *s. f.* Juridiction de l'official. Lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT (ô-fi-sian) *adj.* Qui célèbre l'office divin.

OFFICIEL, ELLE (ô-fi-sièl, siè-le) *adj.* Qui a la sanction de l'autorité constituée.

OFFICIELLEMENT (ô-fi-siè-le-man) *adv.* D'une manière officielle.

OFFICIER (ô-fi-sié) *v. int.* Célébrer l'office divin.

OFFICIER (ô-fi-sié) *s. m.* Celui qui a un office, une charge civile; celui

qui a un commandement dans l'armée.

OFFICIEUSEMENT (ô-fi-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE (ô-fi-sieu, zę) *adj.* Serviable, obligeant.

OFFICINAL, E, AUX (ô-fi-si-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui appartient à la pharmacie.

OFFICINE (ô-fi-si-nę) *s. f.* Endroit où se font les préparations pharmaceutiques.

OFFRANDE (ô-fran-dę) *s. f.* Don que l'on fait à l'autel au prêtre qui officie en allant baiser la patène.

OFFRE (ô-frę) *s. f.* Action d'offrir, ce que l'on offre.

OFFRIR (ô-frir) *v. tr.* Mettre quelque chose à la disposition de quelqu'un sans qu'il le demande.

OFFUSQUER (ô-fus-ké) *v. tr.* Couvrir d'obscurité en interceptant la lumière; choquer; déplaire.

OGIVAL, E (ô-ji-vâl, vâ-lę) *adj.* Qui a le caractère de l'ogive.

OGIVE (ô-ji-vę) *s. f.* Arcade formé par deux arcs qui se coupent en angle curviligne aigu.

OGRE, OGRESSE (ô-grę, grè-sę) *s. m.* et *f.* Géant des contes de fées qui mange les petits enfants.

OH! (ô) *interj.* Qui marque la surprise.

OHÉ (ô-hé) *interj.* Qui sert à appeler quelqu'un.

OÏDIUM (ô-i-diôm) *s. m.* Champignon microscopique qui attaque la vigne.

OIE (ôâ) *s. f.* Oiseau palmipède, de la même famille que le canard.

OIGNON (ô-gnon) *s. m.* Plante potagère, d'une odeur et d'une saveur fortes.

OIGNONNET (ô-gnô-nè) *s. m.* Sorte de poire d'été de forme renflée.

OIGNONIÈRE (ô-gnô-niè-rę) *s. f.* Terrain qui est semé d'oignons.

OÏL (ô-il) *s. m.* Langue que l'on parlait dans le nord de la France.

OINDRE (oin-drę) *v. tr.* Consacrer en frottant d'huile sainte.

OING (oin) *s. m.* Graisse de porc fondue dont on se sert pour graisser les essieux des voitures.

OINT, E (oin, tę) *adj.* Qui a reçu la consécration des huiles saintes.

OISEAU (ôâ-zô) *s. m.* Animal ovipare, à deux pieds, ayant des plumes et des ailes.

OISEAU-MOUCHE (ôâ-zô-mou-chę) *s. m.* Très petit oiseau, sous-genre du colibris.

OISELER (ôâ-zę-lé) *v. tr.* Dresser l'oiseau de proie pour la chasse.

OISELET (ôâ-zę-lè) *s. m.* Se disait autrefois pour petit oiseau. (Vieilli.)

OISELEUR (ôâ-zę-leur) *s. m.* Celui qui fait métier de prendre des oiseaux à la pipée, au filet, etc.

OISELIER (ôâ-zę-lié) *s. m.* Celui qui élève et vend des oiseaux.

OISEUSEMENT (ôâ-zeu-zę-man) *adv.* D'une manière oiseuse.

OISEUX, EUSE (ôâ-zeu, zę) *adj.* Qui, par goût ou par habitude, ne fait rien ou ne fait que des riens.

OISIF, IVE (ôâ-zif, zi-vę) *adj.* Qui n'a pas d'occupation actuellement.

OISILLON (ôâ-zi-yon) *s. m.* Se dit des petits oiseaux.

OISIVEMENT (ôâ-zi-vę-man) *adv.* D'une manière oisive.

OISIVETÉ (ôâ-zi-vę-té) *s. f.* État d'une personne oisive.

OISON (ôâ-zon) *s. m.* Petit de l'oie; personne dont l'intelligence ne va pas loin.

OLÉACÉES (ô-lé-â-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'olivier est le type.

OLÉAGINEUX, EUSE (ô-lé-â-ji-neu, zę) *adj.* Qui est de la nature de l'huile.

OLÉINE (ô-lé-i-nę) *s. f.* Un des trois principes dont le mélange constitue le suif.

OLÉIQUE (ô-lé-i-kę) *adj.* Acide produit de la saponification et de la distillation des corps gras.

OLFACTIF, IVE (ôl-fâk-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à l'odorat.

OLIBAN (ô-li-ban) *s. m.* Résine qui fournit l'encens.

OLIBRIUS (ô-li-bri-yus) *s. m.* Faiseur d'embarras.

OLIFANT (ô-li-fan) *s. m.* Petit cor d'ivoire des chevaliers.

OLIGARCHIE (ô-li-gâr-chi) *s. f.* Gouvernement où l'autorité est aux mains de quelques citoyens privilégiés.

OLIGARCHIQUE (ô-li-gâr-chi-kę) *adj.* Qui appartient à l'oligarchie.

OLIGARCHIQUEMENT (ô-li-gâr-chi-

[...]-man) *adv.* D'une manière oligarchique.

OLIVAIRE (ô-li-vè-re) *adj.* Qui est en forme d'olive.

OLIVAISON (ô-li-vè-zon) *s. f.* La récolte des olives.

OLIVÂTRE (ô-li-vâ-tre) *adj.* Qui se rapproche de la couleur de l'olive.

OLIVE (ô-li-ve) *s. f.* Fruit à noyau, que produit l'olivier, et dont on extrait une huile comestible.

OLIVERIE (ô-li-ve-ri) *s. f.* Etablissement où l'on fabrique l'huile d'olive.

OLIVETTE (ô-li-vè-te) *s. f.* Petit olivier; petite olive; raisin à grains allongés.

OLIVIER (ô-li-vié) *s. m.* Arbre à feuillage toujours vert, qui produit l'olive.

OLLA-PODRIDA (ô-yà-pô-dri-dà) *s. f.* Mets national espagnol, ragoût de différentes viandes cuites ensemble.

OLOGRAPHE (ô-lô-grà-fe) *adj.* Écrit tout entier de la main du testateur.

OLYMPE (ô-lin-pe) *s. m.* Séjour des divinités de la Fable.

OLYMPIADE (ô-lin-pià-de) *s. f.* Période de quatre ans, chez les Grecs.

OLYMPIEN, ENNE (ô-lin-piin, piè-ne) *adj.* Relatif à l'Olympe; majestueux.

OLYMPIQUE (ô-lin-pi-ke) *adj.* Jeux publics qu'on célébrait auprès d'Olympie, en Élide.

OMBELLE (on-bè-le) *s. f.* Mode d'efflorescence en forme de parasol déployé.

OMBELLIFÈRE (on-bèl-li-fè-re) *adj.* Qui porte des fleurs en ombelle.

OMBILIC (on-bi-lik) *s. m.* Nombril; œil des fruits.

OMBILICAL, E, AUX (on-bi-li-kàl, kà-le, kô) *adj.* Relatif à l'ombilic.

OMBILIQUÉ, E (on-bi-li-ké) *adj.* Qui présente une dépression analogue à l'ombilic.

OMBRAGE (on-brâ-je) *s. m.* Feuillage qui donne de l'ombre.

OMBRAGER (on-brâ-jé) *v. tr.* Protéger contre le soleil en donnant de l'ombre.

OMBRAGEUSEMENT (on-brâ-jeu-ze-man) *adv.* D'une manière ombrageuse.

OMBRAGEUX, EUSE (on-brâ-jeu, ze) *adj.* Qui s'effraie d'une ombre; qui s'offusque, s'inquiète d'un rien.

OMBRANT, E (on-bran, te) *adj.* Qui ombre; qui figure les ombres.

OMBRE (on-bre) *s. f.* Espace privé de lumière par interposition d'un corps opaque.

OMBRELLE (on-brè-le) *s. f.* Petit parasol de dame.

OMBRER (on-bré) *v. tr.* Mettre des ombres à un tableau, à un dessin.

OMBREUX, EUZE (on-breu, ze) *adj.* Qui donne de l'ombre.

OMÉGA (ô-mé-ga) *s. m.* La dernière lettre de l'alphabet grec.

OMELETTE (ô-me-lè-te) *s. f.* Mets fait avec des œufs battus et cuits dans la poêle.

OMETTRE (ô-mè-tre) *v. tr.* Oublier, négliger; laisser une chose de côté.

OMISSION (ô-mi-sion) *s. f.* Action d'omettre; la chose omise.

OMNIBUS (ôm-ni-bus) *adj.* Voiture publique; train qui dessert toutes les stations.

OMNICOLORE (ôm-ni-kô-lor-e) *adj.* Qui offre toutes les couleurs.

OMNIPOTENCE (ôm-ni-pô-tan-se) *s. f.* Faculté de décider souverainement en certaines matières.

OMNIPOTENT, E (ôm-ni-pô-tan, te) *adj.* Qui a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut.

OMNISCIENCE (ôm-ni-sian-se) *s. f.* Science de toutes choses; l'un des attributs de Dieu.

OMNIVORE (ôm-ni-vor-e) *adj.* Qui se nourrit d'aliments de toute espèce.

OMOPLATE (ô-mô-plà-te) *s. f.* Le plat de l'épaule.

ON (on) *subst. indéfini.* Indique d'une manière générale ou vague les personnes, les gens.

ONAGRE (ô-nà-gre) *s. m.* Ane sauvage, très léger à la course.

ONCE (on-se) *s. f.* Ancien poids; variété de panthère, de jaguar.

ONCIAL, E (on-siàl, à-le) *adj.* Sorte de grands caractères qui s'employaient aux titres des livres, aux inscriptions, etc.

ONCLE (on-kle) *s. m.* Frère du père ou de la mère.

ONCTION (onk-sion) *s. f.* Action d'oindre; qualité de ce qui est onctueux; douceur pénétrante.

ONCTUEUSEMENT (onk-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière onctueuse.

ONCTUEUX, EUSE (onk-tueu, zę) *adj.* Gras; huileux; qui a de l'onction.

ONCTUOSITÉ (onk-tuô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est onctueux.

ONDE (on-dę) *s. f.* Mouvement d'élévation et d'abaissement qui se produit dans l'eau sous l'action du vent.

ONDÉ, (on-dé) *adj.* Qui offre des dessins, des lignes, etc., en forme d'ondes.

ONDÉE (on-dé) *s. f.* Averse subite de peu de durée.

ONDIN, E (on-din, di-nę) *s. m.* et *f.* Prétendus génies qui habitaient les eaux.

ONDOIEMENT (on-dôâ-man) *s. m.* Baptême provisoire donné en un cas extrême; mouvement de ce qui ondoie.

ONDOYANT, E (on-dôâ-yan, tę) *adj.* Qui s'élève et s'abaisse alternativement.

ONDOYER (on-dôâ-yé) *v. tr.* Baptiser par ondoiement. *V. int.* Se mouvoir en ondes.

ONDULANT, E (on-du-lan, tę) *adj.* Qui ondule.

ONDULATION (on-du-lâ-sion) *s. f.* Tout mouvement qui imite celui des ondes.

ONDULATOIRE (on-du-lâ-tôâ-rę) *adj.* Qui se propage en ondulations.

ONDULÉ, E (on-du-lé) *adj.* Qui semble présenter des ondulations.

ONDULER (on-du-lé) *v. int.* Avoir comme un mouvement d'ondulation.

ONDULEUSEMENT (on-du-leu-zę-man) *adv.* D'une manière onduleuse.

ONDULEUX, EUSE (on-du-leu, zę) *adj.* Qui ondule.

ONÉRAIRE (ô-né-rè-rę) *adj.* Qui a les charges d'une chose. (Vieilli.)

ONÉREUSEMENT (ô-né-reu-zę-man) *adv.* D'une manière onéreuse.

ONÉREUX, EUSE (ô-né-reu, zę) *adj.* Qui impose des charges, des frais.

ONGLE (on-glę) *s. m.* Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts.

ONGLÉE (on-glé) *s. f.* Engourdissement douloureux du bout des doigts, causé par le froid.

ONGLET (on-glè) *s. m.* Extrémité taillée en forme d'ongle; Echancrure sur le plat d'une lame.

ONGLETTE (on-glè-tę) *s. f.* Sorte de burin du graveur, en pointe de losange.

ONGUENT (on-gan) *s. m.* Substance médicamenteuse, destinée à des applications externes.

ONGUICULÉ, E (on-gui-ku-lé) *adj.* Se dit des animaux qui ont un ongle à chaque doigt.

ONGULÉ, E (on-gu-lé) *adj.* Se dit des animaux dont le pied est terminé par un ou plusieurs sabots.

ONIROCRITIE (ô-ni-rô-kri-si) *s. f.* Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCE (ô-ni-rô-man-sę) ou **ONIROMANCIE** (ô-ni-rô-man-si) *s. f.* Divination par les songes.

ONOMATOPÉE (ô-nô-mâ-tô-pé) *s. f.* Formation des mots par harmonie imitative.

ONTOLOGIE (on-tô-lô-ji) *s. f.* Théorie de l'être, science de l'être.

ONTOLOGIQUE (on-tô-lô-ji-kę) *adj.* Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGISTE (on-tô-lô-jis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYX (ô-niks) *s. m.* Agate très fine qui présente des couches parallèles de différentes couleurs.

ONZE (on-zę) *adj.* Numéral cardinal indéclinable. Dix plus un.

ONZIÈME (on-ziè-mę) *adj.* Numéral ordinal. Qui vient immédiatement après le dixième.

ONZIÈMEMENT (on-ziè-mę-man) *adv.* En onzième lieu.

OOLITHE (ôô-li-tę) *s. m.* Calcaire formé de petits grains ovoïdes qui rappellent les œufs de poisson.

OOLITHIQUE (ôô-li-ti-kę) *adj.* Qui résulte d'une agglomération d'oolithes.

OPACITÉ (ô-pâ-si-té) *s. f.* Propriété qu'à un corps d'être opaque.

OPALE (ô-pâ-lę) *s. f.* Pierre d'un blanc laiteux et bleuâtre à reflets chatoyants.

OPALIN, E (ô-pâ-lin, li-nę) *adj.* Qui a la teinte de l'opale.

OPAQUE (ô-pâ-kę) *adj.* Qui ne laisse point passer la lumière.

OPÉRA (ô-pé-râ) *s. m.* Œuvre

dramatique et musicale, sans discours ou dialogue parlé.

OPÉRATEUR, TRICE (ô-pé-râ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une opération chirurgicale.

OPÉRATION (ô-pé-râ-sion) *s. f.* Action d'opérer.

OPÉRATOIRE (ô-pé-râ-toâ-rę) *adj.* Relatif aux opérations chirurgicales.

OPERCULE (ô-pèr-ku-lę) *s. m.* Toute pièce mobile fermant une ouverture ou recouvrant une cavité.

OPERCULÉ, E (ô-pèr-ku-lé) *adj.* Fermé par un opercule.

OPÉRÉ, E (ô-pé-ré) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a subi une opération.

OPÉRER (ô-pé-ré) *v. tr.* Produire quelque effet, calculer; faire une opération chirurgicale.

OPÉRETTE (ô-pé-rè-tę) *s. f.* Petit opéra-comique du genre bouffe.

OPES (ô-pę) *s. f. pl.* Trous destinés à recevoir une poutre, un boulin, etc.

OPHICLÉIDE (ô-fi-klé-i-dę) *s. m.* Instrument à vent en cuivre et à embouchure.

OPHIDIEN, ENNE (ô-fi-diin, diè-nę) *adj.* Qui est de la nature du serpent.

OPHITE (ô-fi-tę) *s. m.* Marbre d'un vert sombre, rayé de filets jaunes.

OPHTALMIE (ôf-tâl-mi) *s. f.* Maladie inflammatoire de l'œil.

OPHTALMIQUE (ôf-tâl-mi-kę) *adj.* Qui a rapport aux yeux.

OPHTALMOGRAPHIE (ôf-tâl-mô-grâ-fi) *s. f.* Description anatomique de l'œil.

OPHTALMOSCOPE (ôf-tâl-môs-kô-pę) *s. m.* Instrument pour examiner l'intérieur de l'œil.

OPIACÉ, E (ô-piâ-sé) *adj.* Qui contient de l'opium.

OPIAT (ô-piâ) *s. m.* Electuaire opiacé; pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE (ô-pi-lâ-tif, ti-vę) Qui obstrue les conduits naturels.

OPILATION (ô-pi-lâ-sion) *s. f.* Obstruction des conduits naturels.

OPILER (ô-pi-lé) *v. tr.* Boucher, obstruer les vaisseaux.

OPIMES (ô-pi-mę) *adj.* Dépouilles d'un général ennemi tué par le général romain.

OPINANT, E (ô-pi-nan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui opine.

OPINER (ô-pi-né) *v. int.* Enoncer son opinion.

OPINIÂTRE (ô-pi-niâ-trę) *adj.* Tenace dans son opinion, dans sa résolution.

OPINIÂTRÉMENT (ô-pi-niâ-tré-man) *adv.* D'une manière opiniâtre.

OPINIÂTRER (S') (ô-pi-niâ-tré) *v. pron.* S'attacher à une opinion avec tenacité.

OPINIÂTRETÉ (ô-pi-niâ-trę-té) *s. f.* Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté.

OPINION (ô-pi-nion) *s. f.* Sentiment qu'on se forme des choses en les considérant en soi-même.

OPIUM (ô-piôm) *s. m.* Substance narcotique calmante à dose modérée, vénéneuse à haute dose.

OPOPONAX (ô-pô-pô-nâks) *s. m.* Plante ombellifère; le parfum qu'on en extrait.

OPPORTUN, E (ô-por-tun, tu-nę) *adj.* Qui vient à propos.

OPPORTUNÉMENT (ô-por-tu-né-man) *adv.* D'une manière opportune.

OPPORTUNISME (ô-por-tu-nis-mę) *s. m.* Politique subordonnée à l'opportunité des circonstances.

OPPORTUNISTE (ô-por-tu-nis-tę) *s. m.* et *f.* Partisan de l'opportunisme.

OPPORTUNITÉ (ô-por-tu-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est opportun.

OPPOSABLE (ô-pô-zâ-blę) *adj.* Qui peut être opposé.

OPPOSANT, E (ô-pô-zan, tę) *adj.* Qui s'oppose à quelqu'un ou à quelque chose.

OPPOSÉ, E (ô-pô-zé) *adj.* Contraire; de différente nature.

OPPOSER (ô-pô-zé) *v. tr.* Faire obstacle; mettre vis-à-vis; mettre en parallèle.

OPPOSITE (ô-pô-zi-tę) *s. m.* Le contraire. **A l'opposite,** *loc. adv.* vis-à-vis.

OPPOSITION (ô-pô-zi-sion) *s. f.* Action de s'opposer; obstacle; contrariété; parti opposé.

OPPRESSER (ô-prè-sé) *v. tr.* Pres-

ser fortement; gêner la respiration.

OPPRESSEUR (ô-prè-seur) *s. m.* Celui qui opprime.

OPPRESSIF, IVE (ô-prè-sif, si-ve) *adj.* Qui a pour effet d'opprimer.

OPPRESSION (ô-prè-sion) *s. f.* Contrainte d'une autorité tyrannique; respiration pénible.

OPPRESSIVEMENT (ô-prè-si-ve-man) *adv.* D'une manière oppressive.

OPPRIMÉ, E (ô-pri-mé) *adj.* et *s.* Qu'on opprime.

OPPRIMER (ô-pri-mé) *v. tr.* Accabler par abus d'autorité.

OPPROBRE (ô-prô-bre) *s. m.* Déshonneur public.

OPTATIF, IVE (ôp-tâ-tif, ti-ve) *adj.* Qui exprime le souhait.

OPTATION (ôp-tâ-sion) *s. f.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation.

OPTER (ôp-té) *v. int.* Se déterminer entre plusieurs partis.

OPTICIEN (ôp-ti-siin) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend des instruments d'optique.

OPTIMISME (ôp-ti-mis-me) *s. m.* Doctrine de ceux qui trouvent que tout est pour le mieux dans le monde.

OPTIMISTE (ôp-ti-mis-te) *adj.* Qui est disposé à trouver tout pour le mieux.

OPTION (ôp-sion) *s. f.* Faculté, action d'opter.

OPTIQUE (ôp-ti-ke) *s. f.* Science des phénomènes de la lumière; *adj.* Relatif à la vue.

OPULEMMENT (ô-pu-lâ-man) *adv.* D'une manière opulente.

OPULENCE (ô-pu-lan-se) *s. f.* Déploiement d'une grande richesse.

OPULENT, E (ô-pu-lan-te) *adj.* Qui est dans l'opulence.

OPUSCULE (ô-pus-ku-le) *s. m.* Petit ouvrage littéraire, scientifique, etc.

OR (or) *s. m.* Métal jaune précieux, très dense, très ductile, très malléable.

OR (or) *conj.* Qui sert à lier un discours à un autre.

ORACLE (or-â-kle) *s. m.* Réponse, décision considérée comme infaillible.

ORAGE (or-â-je) *s. m.* Agitation violente de l'atmosphère avec vent, éclair et tonnerre.

ORAGEUSEMENT (or-â-jeu-ze-man) *adv.* D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE (or-â-jeu, ze) *adj.* Troublé par l'orage.

ORAISON (or-è-zon) *s. f.* Discours d'éloge prononcé à la mort d'un personnage.

ORAL, E (or-âl, â-le) *adj.* Qui est dit, transmis par la bouche.

ORALEMENT (or-â-le-man) *adv.* D'une manière orale.

ORANGE (or-an-je) *s. f.* Fruit à pépins, juteux, parfumé, dont l'écorce est d'un jaune doré.

ORANGÉ, E (or-an-jé) *adj.* Qui est de la couleur de l'orange.

ORANGEADE (or-an-jâ-de) *s. f.* Boisson composée de jus d'orange, d'eau et de sucre.

ORANGEAT (or-an-jâ) *s. m.* Confiture d'écorce d'orange.

ORANGER (or-an-jé) *s. m.* Arbuste toujours vert qui produit les oranges.

ORANGER, ÈRE (or-an-jé, jè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des oranges. (Vieilli.)

ORANGERIE (or-an-je-ri) *s. f.* Serre où l'on met les orangers à l'abri du froid pendant l'hiver.

ORANGETTE (or-an-jè-te) *s. f.* Petite orange, cueillie avant qu'elle ait la grosseur d'une noix, qu'on fait confire.

ORANG-OUTANG (or-an-ou-tan) *s. m.* Grand singe, qui se rapproche de l'homme par sa conformation extérieure.

ORATEUR (or-â-teu.r) *s. m.* Celui qui fait, qui prononce des discours.

ORATOIRE (or-â-toâ-re) *adj.* Qui appartient à l'orateur.

ORATOIREMENT (or-â-toâ-re-man) *adv.* D'une manière oratoire.

ORATORIO (or-â-tor-iô) *s. m.* Drame lyrique, destiné à être exécuté dans une cérémonie religieuse.

ORBE (or-be) *s. m.* Espace que parcourt une planète dans sa révolution autour du soleil.

ORBICULAIRE (or-bi-ku-lè-re) *adj.* Dont le contour est circulaire.

ORBICULAIREMENT (or-bi-ku-lè-re-man) *adv.* Suivant un contour circulaire.

ORBITAIRE (or-bi-tè-re) *adj.* Qui appartient à l'orbite de l'œil.

ORBITE (or-bi-tẹ) *s. f.* Cavité osseuse dans laquelle l'œil est placé; courbe que décrivent certains corps célestes.

ORCANETTE (or-kă-nè-tẹ) *s. f.* Plante vivace dont la racine ligneuse contient un principe colorant rouge.

ORCHESTRATION (or-kès-trâ-sion) *s. f.* Composition, arrangement des parties d'orchestre.

ORCHESTRE (or-kès-trẹ) *s. m.* Tout ensemble de musiciens jouant des instruments concertants.

ORCHESTRER (or-kès-tré) *v. tr.* Arranger pour l'orchestre les parties instrumentales d'une composition.

ORCHIDÉES (or-ki-dé) *s. f. pl.* Famille de plantes monocotylédones bulbeuses, ayant l'orchis pour type.

ORCHIS (or-kis) *s. m.* Plante bulbeuse à fleur en épi ou en grappe.

ORDINAIRE (or-di-nè-rẹ) *adj.* Qui est selon l'ordre habituel.

ORDINAIREMENT (or-di-nè-rẹ-man) *adv.* D'une manière ordinaire.

ORDINAL, E, AUX (or-di-năl, nă-lẹ, nô) *adj.* Qui marque l'ordre, le rang dans une série.

ORDINAND (or-di-nan) *s. m.* Celui qui se présente à l'ordination.

ORDINANT (or-di-nan) *s. m.* Évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION (or-di-nâ-sion) *s. f.* Action de conférer, de recevoir les ordres sacrés.

ORDONNANCE (or-dô-nan-sẹ) *s. f.* Prescription du pouvoir exécutif ou de ses délégués; prescription du médecin.

ORDONNANCEMENT (or-dô-nan-sẹ-man) *s. m.* Action d'ordonnancer.

ORDONNANCER (or-dô-nan-sé) *v. tr.* Déclarer bon à payer le montant d'un état, d'un mémoire.

ORDONNATEUR, TRICE (or-dô-nă-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ordonne, qui dispose dans un certain ordre.

ORDONNER (or-dô-né) *v. tr.* Ranger; mettre en ordre; commander; prescrire; conférer les ordres sacrés.

ORDRE (or-drẹ) *s. m.* Arrangement, disposition des choses en leur rang, à la place qui convient.

ORDURE (or-du-rẹ) *s. f.* Se dit de tout ce qui rend un lieu ou un objet malpropre.

ORDURIER, IÈRE (or-du-rié, riè-rẹ) *adj.* Qui se plaît à dire ou à écrire des ordures.

ORÉADE (or-é-ă-dẹ) *s. f.* Nymphe des montagnes, des bois.

OREILLARD, E (or-è-yăr, dẹ) *adj.* Qui a les oreilles d'une longueur démesurée.

OREILLE (or-è-yẹ) *s. f.* Organe de l'ouïe; organe pair placé de chaque côté de la tête.

OREILLE-D'OURS (or-è-yẹ-dours) *s. f.* Plante odorante.

OREILLER (or-è-yé) *s. m.* Coussin destiné à soutenir la tête.

OREILLETTE (or-è-yè-tẹ) *s. f.* Chacune des deux cavités supérieures du cœur.

OREILLONS (or-è-yon) *s. m. pl.* Gonflement, inflammation du tissu cellulaire qui entoure la glande parotide.

ORÉMUS (or-é-mus) *s. m.* Oraison; prière.

ORFÈVRE (or-fè-vrẹ) *s. m.* Celui qui fait ou vend des objets d'or ou d'argent.

ORFÈVRERIE (or-fè-vrẹ-ri) *s. f.* L'art de l'orfèvre; ouvrages faits par l'orfèvre.

ORFRAIE (or-frè) *s. f.* Oiseau de proie, nommé aussi aigle de mer.

ORFROI (or-frôă) *s. m.* Ornement brodé d'or pour chasubles, chapes, etc.

ORGANE (or-gă-nẹ) *s. m.* Partie d'un corps organisé remplissant une fonction; la voix.

ORGANDI (or-gan-di) *s. m.* Mousseline unie ayant un apprêt.

ORGANEAU (or-gă-nô) *s. m.* Anneau de fer auquel est attaché un câble.

ORGANIQUE (or-gă-ni-kẹ) *adj.* Qui a rapport à l'organisation.

ORGANIQUEMENT (or-gă-ni-kẹ-man) *adv.* D'une manière organique.

ORGANISABLE (or-gă-ni-ză-blẹ) *adj.* Qui peut être organisé.

ORGANISATEUR, TRICE (or-gă-ni-ză-tẹ.r, tri-sẹ) *s.* Celui, celle qui organise quelque chose.

ORGANISATION (or-gă-ni-ză-sion) *s. f.* État d'un corps organisé et la manière dont un corps est organisé.

ORGANISÉ, E (or-gà-ni-zé) *adj.* Qui a reçu une organisation ; qui est pourvu d'organes.

ORGANISER (or-gà-ni-zé) *v. tr.* Donner la disposition qui rend des substances aptes à vivre, à être animées.

ORGANISME (or-gà-nis-mę) *s. m.* Ensemble des organes qui constituent un être vivant.

ORGANISTE (or-gà-nis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN (or-gan-sin) *s. m.* Fil de soie destiné à former la chaîne des étoffes.

ORGANSINAGE (or-gan-si-nà-ję) *s.m.* Action d'organsiner.

ORGANSINER (or-gan-si-né) *v. tr.* Préparer la soie pour en faire de l'organsin.

ORGE (or-ję) *s. f.* Plante monocotylédone, de la famille des graminées.

ORGEAT (or-jà) *s. m.* Sirop fait aujourd'hui avec une émulsion d'amandes.

ORGELET (or-ję-lè) *s. m.* Petite tumeur qui pousse sur le bord des paupières.

ORGIAQUE (or-jià-kę) *adj.* Qui a rapport aux orgies.

ORGIES (or-ji) *s. f. pl.* Fêtes de Bacchus ; aujourd'hui, débauche de table.

ORGUE (or-gę) *s. m.* au *sing.* et *f.* au *pluriel.* Instrument de musique, principalement en usage dans les églises.

ORGUEIL (or-gę-y) *s. m.* Opinion trop avantageuse de soi-même ; juste confiance en son propre mérite.

ORGUEILLEUSEMENT (or-gę-yeu-zę-man) *adv.* Avec orgueil.

ORGUEILLEUX, EUSE (or-gę-yeu, zę) *adj.* Qui a de l'orgueil.

ORICHALQUE (or-i-kàl-kę) *s. m.* Composition métallique analogue au laiton.

ORIENT (ôr-ian) *s. m.* Côté de l'horizon où le soleil semble se lever.

ORIENTAL, E, AUX (ôr-ian-tàl, tà-le, tô) *adj.* Relatif à l'orient.

ORIENTALISME (or-ian-tà-lis-mę) *s. m.* Science, connaissance de l'histoire, des langues des peuples orientaux.

ORIENTALIST (or-ian-tà-lis-tę) *s.m.* Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales.

ORIENTATION (or-ian-tà-sion) *s. f.* Action de s'orienter ou d'orienter.

ORIENTER (or-ian-té) *v. tr.* Déterminer la position d'une personne, d'une chose par rapport aux points cardinaux.

ORIFICE (or-i-fi-sę) *s. m.* Ouverture qui forme l'entrée d'une cavité.

ORIFLAMME (or-i-flà-mę) *s. f.* Petite étendard.

ORIGAN (or-i-gan) *s. m.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

ORIGINAIRE (or-i-ji-nè-rę) *adj.* Qui tire son origine d'un lieu.

ORIGINAIREMENT (or-i-ji-nè-rę-man) *adv.* A l'origine d'une chose.

ORIGINAL, E, AUX (or-i-ji-nàl, nà-lę, nô) *adj.* Qui n'est d'après aucun modèle. *S. m.* Personne excentrique, bizarre.

ORIGINALEMENT (or-i-ji-nà-lę-man) *adv.* D'une manière originale.

ORIGINALITÉ (or-i-ji-nà-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est original.

ORIGINE (or-i-ji-nę) *s. f.* Principe ; commencement d'une chose ; source.

ORIGINEL, ELLE (or-i-ji-nèl, nè-lę) *adj.* Qu'on apporte en naissant.

ORIGINELLEMENT (or-i-ji-nè-lę-man) *adv.* En remontant à l'origine.

ORIGNAL (or-i-gnàl) *s. m.* Elan du Canada.

ORIN (or-in) *s. m.* Cordage qui attache une bouée à une ancre.

ORION (or-ion) *s. m.* Constellation de l'hémisphère austral.

ORIPEAU (or-i-pô) *s. m.* Tout ornement qui a un faux éclat.

ORLE (or-lę) *s. m.* Filet sous l'ove d'un chapiteau ; ourlet d'un voile.

ORLÉANS (or-lé-an) *s. f.* Sorte d'étoffe légère en laine et coton.

ORME (or-mę) *s. m.* Arbre de grande taille dont le bois s'emploie en constructions navales.

ORMEAU (or-mô) *s. m.* Jeune orme ; il se dit quelquefois pour orme.

ORMILLE (or-mi-yẹ) *s. f.* Plant, palissade de jeunes ormeaux.

ORNE (or-nẹ) *s. m.* Intervalle entre les lignes que forment les ceps de vigne ; variété de frêne.

ORNEMANISTE (or-nẹ-mâ-nis-tẹ) *s. m.* Celui qui fabrique les ornements pour la décoration intérieure.

ORNEMENT (or-nẹ-man) *s. m.* Détail adapté à un ensemble pour l'embellir.

ORNEMENTAL, E (or-nẹ-man-tal, tẹ-lẹ) *adj.* Relatif à l'ornement.

ORNEMENTATION (or-ne-man-tâ-sion) *s. f.* Art de l'ornement.

ORNEMENTER (or-nẹ-man-té) *v. tr.* Garnir d'ornements.

ORNER (or-né) *v. tr.* Décorer ; parer ; embellir.

ORNIÈRE (or-niè-rẹ) *s. f.* Trace creusée sur le sol par le passage des roues ; routine ; habitude machinale.

ORNITHOGALE (or-ni-tô-gâ-lẹ) *s. f.* Plante bulbeuse à belle fleur blanche.

ORNITHOLOGIE (or-ni-tô-lô-ji) *s. f.* Histoire naturelle des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE (or-ni-tô-lô-jis-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de l'étude des oiseaux.

ORNITHOLOGUE (or-ni-tô-lô-gẹ) *s. m.* et *f.* Syn. d'ornithologiste.

ORNITHOMANCE (or-ni-tô-man-sẹ) ou **ORNITHOMANCIE** (or-ni-to-man-si) *s. f.* Divination par le chant, le vol des oiseaux.

ORNITHORYNQUE (or-ni-tor-in-kẹ) *s. m.* Mammifère de la Nouvelle-Hollande, à museau en bec de canard.

OROBANCHE (or-ô-ban-chẹ) *s. f.* Plante parasite, qui croit sur les racines des légumineuses.

OROBE (or-ô-bẹ) *s. m.* Plante légumineuse dont la racine porte des tubercules bons à manger.

OROGRAPHIE (or-ô-grâ-fi) *s. f.* Description des montagnes.

OROGRAPHIQUE (or-ô-grâ-fi-kẹ) *adj.* Relatif à l'orographie.

ORONGE (or-on-jẹ) *s. f.* Champignon comestible d'un rouge doré.

ORPAILLEUR (or-pâ-yẹ-r) *s. m.* Celui qui recueille et lave les sables aurifères pour y chercher les paillettes d'or.

ORPHELIN, E (or-fẹ-lin, li-nẹ) *s. m.* et *f.* Enfant qui a perdu son père et sa mère.

ORPHELINAT (or-fẹ-li-nâ) *s. m.* Asile pour les orphelins.

ORPHÉON (or-fé-on) *s. m.* Société chorale pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONISTE (or-fé-ô-nis-tẹ) *s. m.* Membre d'un orphéon.

ORPIMENT (or-pi-man) *s. m.* Sulfure jaune d'arsenic qu'on emploie en peinture.

ORPIN (or-pin) *s. m.* Plante à feuilles charnues de la famille des Crassulacées.

ORQUE (or-kẹ) *s. f.* Espèce de marsouin dit aussi épaulard.

ORSEILLE (or-sè-yẹ) *s. f.* Lichen qui donne une belle couleur violette.

ORTEIL (or-tè-y) *s. m.* Doigt du pied ; principalement le gros doigt du pied.

ORTHODOXE (or-tô-dok-sẹ) *adj.* Conforme à la saine doctrine.

ORTHODOXIE (or-tô-dok-si) *s. f.* Caractère de ce qui est orthodoxe.

ORTHODROMIE (or-tô-drô-mi) *s. f.* Route d'un navire par la ligne la plus directe.

ORTHOGONAL, E (or-tô-gô-nal, nà-lẹ) *adj.* Qui est à angles droits.

ORTHOGRAPHE (or-tô-grâ-fẹ) *s. f.* L'art et la manière d'écrire les mots d'une langue selon l'usage établi.

ORTHOGRAPHIE (or-tô-grâ-fi) *s. f.* Le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER (or-tô-grâ-fié) *v. tr.* Ecrire les mots suivant les lois de l'orthographe.

ORTHOGRAPHIQUE (or-tô-grâ-fi-kẹ) *adj.* Relatif à l'orthographe.

ORTHOLOGIE (or-tô-lô-ji) *s. f.* Art de parler correctement.

ORTHOLOGIQUE (or-tô-lô-ji-kẹ) *adj.* Relatif à l'hortologie.

ORTHOPÉDIE (or-tô-pé-di) *s. f.* Art de prévenir, de corriger les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE (or-tô-pé-di-kẹ) *adj.* Qui appartient à l'orthopédie.

ORTHOPÉDISTE (or-tô-pé-dis-tẹ) *s.*

m. et f. Celui, celle qui pratique l'orthopédie.

ORTHOPNÉE (or-tòp-né) *s. f.* Oppression qui ne permet de respirer que debout.

ORTHOPTÈRE (or-tòp-tè-rę) *s. m.* Ordre d'insectes comprenant ceux dont les ailes sont pliées longitudinalement.

ORTIE (or-ti) *s. f.* Plante dont la tige et les feuilles sont armées de piquants.

ORTIVE (or-ti-vę) *adj.* Arc de l'horizon compris entre le centre d'un astre à son lever et l'orient vrai.

ORTOLAN (or-tò-lan) *s. m.* Petit oiseau de passage, d'un goût délicat.

ORVALE (or-vâ-lę) *s. f.* Espèce de sauge dite herbe aux plaies.

ORVET (or-vè) *s. m.* Sorte de petit serpent inoffensif.

ORVIÉTAN (or-vié-tan) *s. m.* Drogue à laquelle on attachait autrefois de grandes vertus.

ORYCTOGRAPHIE (or-ik-tò-grâ-fi) *s. f.* Description des fossiles.

ORYCTOLOGIE (ôr-ik-tò-lò-ji) *s. f.* Histoire des fossiles.

OS (òs) au *pl.* (ô) *s. m.* Partie dure et solide qui forme la charpente du corps des animaux des classes supérieures.

OSCILLATION (òs-sil-lâ-sion) *s. f.* Mouvement d'un corps qui oscille.

OSCILLATOIRE (òs-sil-lâ-tòâ-rę) *adj.* Qui produit des oscillations.

OSCILLER (òs-sil-lé) *v. int.* S'écarter de son centre de gravité et y revenir par un mouvement alternatif régulier.

OSÉ (ô-zé) *adj.* Qui tente hardiment quelque chose.

OSEILLE (ô-zè-yę) *s. f.* Plante potagère, d'une saveur un peu acide.

OSER (ô-zé) *v. tr.* Avoir la hardiesse de faire quelque chose.

OSERAIE (ô-zę-rè) *s. m.* Lieu planté d'osiers.

OSEUR *s. m.* (ô-zę-r) Celui qui ose, en littérature ou en art.

OSIER (ô-zié) *s. m.* Arbrisseau dont les jets sont très flexibles.

OSMAZÔME (òs-mâ-zô-mę) *s. f.* Principe qui donne au bouillon sa saveur.

OSMONDE (òs-mon-dę) *s. f.* Genre de plantes de la famille des fougères.

OSSATURE (òs-sâ-tu-rę) *s. f.* Ensemble de la charpente osseuse, d'un homme, d'un animal.

OSSELET (ò-sę-lè) *s. m.* Petit os tiré de la jointure du gigot, avec lequel jouent les enfants.

OSSEMENTS (ò-sę-man) *s. m. pl.* Os des hommes, des animaux morts.

OSSEUX, EUSE (ò-seu, zę) *adj.* Qui est de la nature des os.

OSSIFICATION (òs-si-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation des os.

OSSIFIER (òs-si-fié) *v. tr.* Convertir en substance osseuse.

OSSUAIRE (òs-suè-rę) *s. m.* Amas d'ossements humains.

OSTÉINE (òs-té-i-nę) *s. f.* Substance du tissu osseux.

OSTENSIBLE (òs-tan-si-blę) *adj.* Fait, préparé avec l'intension d'être montré.

OSTENSIBLEMENT (òs-tan-si-blę-man) *adv.* D'une manière ostensible.

OSTENSOIR (òs-tan-sòâr) *s. m.* Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée.

OSTENTATION (òs-tan-tâ-sion) *s. f.* Affectation de produire au dehors certains dons naturels ou acquis.

OSTÉOCOLLE (òs-té-ò-kò-lę) *s. f.* Carbonate de chaux incrustante.

OSTÉOGRAPHIE (òs-té-ò-grâ-fi) *s. f.* Description des os.

OSTÉOLITHE (òs-té-ò-li-tę) *s. f.* Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE (òs-té-ò-lò-ji) *s. f.* Partie de l'anatomie qui traite des os.

OSTÉOLOGIQUE (òs-té-ò-lò-ji-kę) *adj.* Relatif à l'ostéologie.

OSTRACÉ, E (òs-trâ-sé) *adj.* Qui a la forme ou la nature d'une coquille.

OSTRACISME (òs-trâ-sis-mę) *s. m.* Loi athénienne qui bannissait pour dix ans tout citoyen suspect.

OSTRACITE (òs-trâ-si-tę) *s. f.* Coquille d'huître fossile.

OSTRÉICULTURE (òs-tré-i-kul-tu-rę)

s. f. Méthode de multiplication des lettres.

OSTROGOT, E (ôs-trô-gô, gô-tẹ) *s. m.* et *f.* Personne étrangère aux usages, aux bienséances.

OTAGE (ô-tâ-jẹ) *s. m.* Personne livrée à l'ennemi, comme garantie des conditions convenues.

OTALGIE (ô-tâl-jî) *s. f.* Névralgie de l'oreille.

OTALGIQUE (ô-tâl-ji-kẹ) *adj.* Relatif à l'otalgie.

OTARIE (ô-tâ-rî) *s. f.* Espèce de phoque à oreilles apparentes.

ÔTER (ô-té) *v. tr.* Tirer une personne ou une chose de la place où elle est.

OTTOMANE (ô-tô-mâ-nẹ) *s. f.* Sorte de canapé sans dossier.

OU (ou) *conj.* exprimant l'alternative ; autrement ; en d'autres termes.

OÙ (ou) *adv.* de lieu. En quel lieu ; en quel endroit.

OUAILLE (ou-â-yẹ) *s. f.* Personne confiée à la direction d'un pasteur spirituel.

OUAIS (ouè) *interj.* Exclamation qui marque la surprise.

OUATE (ouâ-tẹ) *s. f.* Espèce de coton cardé fin et soyeux, servant à divers usages.

OUATER (ouâ-té) *v. tr.* Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure.

OUBLI (ou-bli) *s. m.* Action d'oublier ; manque de souvenir.

OUBLIE (ou-bli) *s. f.* Pâtisserie mince, roulée en cylindre creux ou en cornet.

OUBLIER (ou-bli-yé) *v. tr.* Perdre le souvenir de quelque chose ; négliger ; omettre.

OUBLIETTES (ou-bli-yè-tẹ) *s. f. pl.* Cachot dans lequel on enfermait les prisonniers à perpétuité.

OUBLIEUR (ou-bli-yẹ.r) *s. m.* Celui qui vend des oublies.

OUBLIEUX, EUSE (ou-bli-yeu, yeu-zẹ) *adj.* Sujet à oublier.

OUEST (ouèst) *s. m.* Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche.

OUF (ouf) *interj.* Qui marque une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression.

OUI (oui) *adv.* et *s. m.* Il est vrai, je l'avoue ; j'y consens.

OUÏ-DIRE (ou-i-di-rẹ) *s. m.* Le fait d'avoir entendu dire, raconter une chose.

OUÏE (ou-i) *s. f.* Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons. *Pl.* Organes respiratoires des poissons.

OUILLAGE (ou-yâ-jẹ) *s. m.* Action d'ouiller un tonneau.

OUILLER (ou-yé) *v. tr.* Remplir un tonneau à mesure qu'il se vide par évaporation.

OUÏR (ou-ir) *v. tr.* Recevoir les sons par l'oreille ; entendre ; donner audience.

OUISTITI (ouis-ti-ti) *s. m.* Petit singe du Brésil.

OURAGAN (ou-râ-gan) *s. m.* Tempête causée par des vents opposés qui forment des tourbillons.

OURDIR (our-dir) *v. tr.* Préparer le tissage en tendant les fils destinés à former la chaîne.

OURDISSAGE (our-di-sâ-jẹ) *s. m.* Action d'ourdir.

OURDISSEUR, EUSE (our-di-sẹ.r, seu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ourdit.

OURDISSOIR (our-di-soâr) *s. m.* Appareil sur lequel on dispose la chaîne pour la tendre ensuite sur le métier.

OURLER (our-lé) *v. tr.* Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe.

OURLET (our-lè) *s. m.* Bord d'un tissu replié et cousu, pour empêcher qu'il ne s'effile.

OURS (ours ; vieilli : our) *s. m.* Mammifère carnassier plantigrade, à poil épais.

OURSE (our-sẹ) *s. f.* La femelle de l'ours.

OURSIN (our-sin) *s. m.* Hérisson de mer ; peau d'ours garni de son poil.

OURSINE (our-si-nẹ) *s. f.* Plante d'Afrique, dite aussi pied-d'ours.

OURSON (our-son) *s. m.* Le petit de l'ours ; ours noir d'Amérique ; bonnet à poil.

OURVARI (our-vâ-ri) *s. m.* Autre orthographe de hourvari.

OUTARDE (ou-târ-dẹ) *s. f.* Grand

[illegible] échassier, voisin de l'autruche.

OUTARDEAU (ou-tăr-dô) *s. m.* Petit de l'outarde.

OUTIL (ou-ti) *s. m.* Tout instrument de travail dont se servent les artisans.

OUTILLAGE (ou-ti-yâ-je) *s. m.* Ensemble des outils et machines nécessaires à un atelier, à une usine.

OUTILLÉ, E (ou-ti-yé) *adj.* Muni de tous les instruments nécessaires.

OUTILLEMENT (ou-ti-ye-man) *s. m.* Action d'outiller.

OUTILLER (ou-ti-yé) *v. tr.* Garnir, fournir d'outils.

OUTRAGE (ou-trâ-je) *s. m.* Ce qui outrepasse les bornes en fait d'offense, d'injure.

OUTRAGEANT, E (ou-trâ-jan, te) *adj.* Qui outrage.

OUTRAGER (ou-trâ-jé) *v. tr.* Faire outrage; offenser cruellement.

OUTRAGEUSEMENT (ou-trâ-jeu-ze-man) *adv.* D'une manière outrageuse.

OUTRAGEUX, EUSE (ou-tra-jeu, ze) *adj.* Qui fait outrage à quelqu'un.

OUTRANCE (A) (ou-tran-se) *loc. adv.* Jusqu'à l'excès.

OUTRE (ou-tre) *s. f.* Sac en peau de bouc destiné à contenir des liquides.

OUTRE (ou-tre) *prép.* Au-delà de; en plus de.

OUTRÉ, E (ou-tré) *adj.* Poussé au-delà de la mesure; indigné.

OUTRECUIDANCE (ou-tre-kui-dan-se) *s. m.* Action de croire en soi outre mesure.

OUTRECUIDANT, E (ou-tre-kui-dan, te) *adj.* Qui croit en soi outre mesure.

OUTRÉMENT (ou-tré-man) *adv.* D'une manière outrée. (Vieilli.)

OUTREMER (ou-tre-mèr) *s. m.* Belle teinte bleue qu'on extrait du lapis-lazuli.

OUTREPASSE (ou-tre-pâ-se) *s. f.* Abattis qui va au-delà des limites.

OUTREPASSER (ou-tre-pâ-sé) *v. tr.* Aller au delà de la limite.

OUTREPERCER (ou-tre-pèr-sé) *v. tr.* Percer d'outre en outre.

OUTRER (ou-tré) *v. tr.* Porter les choses trop loin; offenser; pousser à bout.

OUTRE-TOMBE (ou-tre-ton-be) *adv.* Au-delà de la tombe.

OUVERT, E (ou-vèr, te) *adj.* Non fermé; sincère; franc.

OUVERTEMENT (ou-vèr-te-man) *adv.* D'une manière ouverte.

OUVERTURE (ou-vèr-tu-re) *s. f.* Fente, trou, espace vide dans un corps, commencement, etc.

OUVRABLE (ou-vrâ-ble) *adj.* Se dit des jours où l'on travaille.

OUVRAGE (ou-vrâ-je) *s. m.* Le résultat du travail d'un ouvrier; production littéraire.

OUVRAGÉ, E (ou-vrâ-jé) *adj.* Qui a demandé beaucoup de travail manuel.

OUVRAGER (ou-vrâ-jé) *v. tr.* Façonner d'une manière compliquée.

OUVRAISON (ou-vrè-zon) *s. f.* Mise en œuvre des soies.

OUVRANT, E (ou-vran, te) *adj.* A l'heure où les portes s'ouvrent.

OUVRÉ, E (ou-vré) *adj.* Qui a été travaillé; façonné.

OUVREAU (ou-vrô) *s. m.* Ouverture pratiquée dans le four à recuire les glaces.

OUVRÉE (ou-vré) *s. f.* Etendue de terre qu'un homme peut labourer dans une journée.

OUVRER (ou-vré) *v. tr.* Fabriquer; façonner; mettre en œuvre.

OUVREUR (ou-vre.r) *s. m.* Ouvrier papetier qui puise la pâte dans la cuve à ouvrer.

OUVREUSE (ou-vreu-ze) *s. f.* Femme qui ouvre les loges d'un théâtre.

OUVRIER, IÈRE (ou-vri-yé, yè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui travaille à un métier.

OUVRIR (ou-vrir) *v. tr.* Rendre accessible en enlevant ce qui ferme.

OUVROIR (ou-vrôar) *s. m.* Atelier de charité pour les ouvrières pauvres.

OVAIRE (ô-vè-re) *s. m.* Organe destiné à la production des œufs; partie du pistil contenant les graines.

OVALAIRE (ô-vâ-lè-re) *adj.* Qui a la forme ovale.

OVALE (ô-vâ-le) *adj.* Qui a une courbure analogue à celle d'un œuf.

OVATION (ô-vâ-sion) *s. f.* Honneur que plusieurs personnes rendent à une autre en la saluant d'acclamations.

OVE (ô-ve) *s. m.* Ornement d'architecture qui a la forme d'un œuf.

OVICULE (ô-vi-ku-le) *s. m.* Petit ove du chapiteau ionique.

OVIDUCTE (ô-vi-duk-te) *s. m.* Conduit par lequel l'œuf sort de l'ovaire.

OVIFORME (ô-vi-for-me) *adj.* Qui a la forme d'un œuf.

OVINE (ô-vi-ne) *adj.* Qui appartient au genre brebis.

OVIPARE (ô-vi-pâ-re) *adj.* Qui se reproduit par des œufs.

OVOÏDE (ô-vo-i-de) *adj.* Qui est en forme d'œuf.

OVOVIVIPARE (ô-vo-vi-vi-pâ-re) *adj.* Se dit des animaux dont l'œuf éclot dans le sein de la mère.

OVULAIRE (ô-vu-lè-re) *adj.* Qui appartient à l'ovule.

OVULE (ô-vu-le) *s. m.* Graine encore à l'état rudimentaire.

OXALATE (ôk-sâ-lâ-te) *s. m.* Sel nommé vulgairement sel d'oseille.

OXALIDE (ôk-sâ-li-de) *s. f.* Plante à saveur acide, dite petite oseille.

OXALIQUE (ôk-sâ-li-ke) *adj.* Se dit de l'acide extrait de l'oseille et des plantes analogues.

OXYCRAT (ok-si-krâ) *s. m.* Mélange d'eau et de vinaigre.

OXYDABLE (ok-si-dâ-ble) *adj.* Qui est susceptible de s'oxyder.

OXYDANT, E (ok-si-dan, te) *adj.* Qui a la propriété d'oxyder.

OXYDATION (ok-si-dâ-sion) *s. f.* Combinaison d'où naît un oxyde.

OXYDE (ôk-si-de) *s. m.* Tout composé renfermant de l'oxygène.

OXYDER (ôk-si-dé) *v. tr.* Transformer en oxyde.

OXYGÉNABLE (ôk-si-jé-nâ-ble) *adj.* Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION (ôk-si-jé-nâ-sion) *s. f.* Action d'oxygéner.

OXYGÈNE (ok-si-jè-ne) *s. m.* Gaz simple qui fait partie de l'air atmosphérique et sert à la respiration et à la combustion.

OXYGÉNÉ, E (ôk-si-jé-né) *adj.* Qui contient de l'oxygène.

OXYGÉNER (ôk-si-jé-né) *v. tr.* Combiner avec de l'oxygène.

OXYMEL (ôk-si-mèl) *s. m.* Mélange d'eau, de vinaigre et de miel.

OYANT (ô-yan) *adj.* A qui on rend un compte de justice.

OZONE (ô-zô-ne) *s. m.* Odeur de l'oxygène modifié par l'électricité.

OZONÉ, E (ô-zô-né) *adj.* Qui renferme de l'ozone.

P

P (pe) *s. m.* Seizième lettre de l'alphabet et douzième consonne.

PACAGE (pâ-kâ-je) *s. m.* Lieu où le bétail va paître.

PACAGER (pâ-kâ-jé) *v. int.* Faire paître; faire pâturer.

PACHA (pâ-châ) *s. m.* Fonctionnaire turc chargé de l'administration d'une province.

PACHALIK (pâ-châ-lik) *s. m.* Province turque gouvernée par un pacha.

PACHYDERMES (pâ-chi-dèr-me) *s. m. pl.* Ordre de mammifères non ruminants, à peau très épaisse.

PACIFICATEUR, TRICE (pâ-si-fi-kâ-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui apaise.

PACIFICATION (pâ-si-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de pacifier.

PACIFIER (pâ-si-fié) *v. tr.* Apaiser, calmer en rétablissant la paix.

PACIFIQUE (pâ-si-fi-ke) *adj.* Qui aime la paix; paisible; tranquille.

PACIFIQUEMENT (pâ-si-fi-ke-man) *adv.* D'une manière pacifique.

PACOTILLE (pâ-ko-ti-ye) *s. f.* Assortiment de marchandises destinées à l'échange, au commerce en pays lointains.

PACQUAGE (pâ-kâ-je) *s. m.* Action de pacquer le poisson.

PACQUER (pâ-ké) *v. tr.* Trier et disposer le poisson salé dans des barils pour le transporter.

PACTE (pak-te) *s. m.* Accord; convention.

PACTISER (pak-ti-zé) *v. int.* Faire un pacte; transiger.

PADOU (pâ-dou) *s. m.* Nom donné à des rubans de bourre de soie.

PADOUANE (pâ-dou-â-ne) *s. f.* Médaille moderne frappée en contrefaçon d'une médaille antique.

PAF (paf) *interj.* Exclamation représentant le bruit d'un coup, d'une chute.

PAGAIE (pa-ghè) *s. f.* Espèce de rame dont on se sert aux Indes-orientales.

PAGANISME (pa-ga-nis-me) *s. m.* Idolâtrie; religion des païens; culte des faux dieux.

PAGAYER (pa-ghè-yé) *v. int.* Manier la pagaie.

PAGE (pa-je) *s. f.* Chacun des côtés d'un feuillet sur lequel on écrit ou imprime.

PAGE (pâ-je) *s. m.* Jeune garçon attaché autrefois au service d'un prince, d'une princesse, etc.

PAGINATION (pa-ji-na-sion) *s. f.* Action de paginer.

PAGINER (pa-ji-né) *v. tr.* Numéroter page par page un livre, un registre.

PAGNE (pa-gne) *s. m.* Morceau d'étoffe dont les nègres se couvrent de la ceinture aux genoux.

PAGNON (pa-gnon) *s. m.* Drap noir fin de Sedan.

PAGODE (pa-go-de) *s. f.* Temple consacré au culte des idoles, en Asie; figurine d'étagère.

PAIEMENT ou **PAÎMENT** (pè-man) *s. m.* Action de payer.

PAÏEN, ENNE (pa-yin, yè-ne) *adj.* Qui adore les faux dieux.

PAILLARD, E (pa-yar, de) *adj.* Personne de vie dissolue.

PAILLASSE (pa-ya-se) *s. f.* Sac garni de paille dont on garnit le fond d'un lit.

PAILLASSE (pa-ya-se) *s. m.* Bateleur d'un théâtre forain; homme politique, sans caractère.

PAILLASSON (pa-ya-son) *s. m.* Abri de paille pour garantir du froid les végétaux; Natte pour s'essuyer les pieds.

PAILLE (pa-ye) *s. f.* Le chaume des graminées et surtout des céréales, après qu'on a séparé le grain de l'épi.

PAILLER (pa-yé) *v. tr.* Répandre de la paille courte ou litière, sur un terrain semé ou planté.

PAILLET (pa-yè) *adj.* Nom que l'on donne au vin peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E (pa-ye-té) *adj.* Garni, couvert de paillettes.

PAILLETTE (pa-yè-te) *s. f.* Lamelle de métal brillant.

PAILLEUR, EUSE (pa-yeur, yeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend, qui voiture de la paille.

PAILLEUX, EUSE (pa-yeu, ze) *adj.* Qui a une paille, un défaut.

PAILLIS (pa-yi) *s. m.* Fumier à demi consommé dont on couvre les plates-bandes.

PAILLON (pa-yon) *s. m.* Petite lamelle de métal.

PAILLOT (pa-yô) *s. m.* Petite paillasse qu'on met dans le lit d'un enfant pour protéger la literie.

PAIN (pin) *s. m.* Aliment composé de farine, d'eau et de levain.

PAIR (pèr) *adj.* Egal; semblable; pareil.

PAIRE (pè-re) *s. f.* Le mâle et la femelle d'animaux de même espèce.

PAIREMENT (pè-re-man) *adv.* Nombre qui peut se diviser en quatre parties égales.

PAIRESSE (pè-rè-se) *s. f.* Autrefois, femme d'un pair de France.

PAIRIE (pè-ri) *s. f.* Autrefois, dignité de membre de la chambre des pairs.

PAISIBLE (pè-zi-ble) *adj.* Qui aime la paix; qui vit en paix.

PAISIBLEMENT (pè-zi-ble-man) *adv.* D'une manière paisible.

PAISSON (pè-son) *s. f.* Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE (pè-tre) *v. tr.* Mener les bêtes aux champs pour les faire paître.

PAIX (pè) *s. f.* Situation tranquille d'un peuple, d'un Etat qui n'a pas d'ennemis à combattre.

PAL (pal) *s. m.* Pieu aiguisé par

au bout, employé comme instrument de supplice.

PALADIN (pâ-lâ-din) *s. m.* Chevalier qui courait le monde en cherchant des aventures.

PALAIS (pâ-lè) *s. m.* Résidence des chefs d'état; maison magnifique d'un riche particulier.

PALAN (pâ-lan) *s. m.* Système de poulies servant à exécuter certaines manœuvres.

PALANÇON (pâ-lan-son) *s. m.* Morceau de bois qui retient un torchis.

PALANQUE (pâ-lan-ke) *s. f.* Retranchement fait de pièces de bois enfoncées en terre.

PALANQUIN (pâ-lan-kin) *s. m.* Litière que des serviteurs portent sur leurs épaules, dans l'Inde.

PALASTRE (pâ-lâs-tre) *s. m.* La boîte de fer qui contient le mécanisme d'une serrure.

PALATALE (pâ-lâ-tâ-le) *adj.* Se dit d'une consonne qu'on forme en approchant la langue du palais.

PALATIN, E (pâ-lâ-tin, ti-ne) *adj.* Qui a rapport au palais, à la partie supérieure de la bouche.

PALATINE (pâ-lâ-ti-ne) *s. f.* Fourrure dont les femmes couvrent leurs épaules.

PALE (pâ-le) *s. f.* Partie plate de la rame qui frappe l'eau; vanne d'une écluse.

PÂLE (pâ-le) *adj.* Qui a de la pâleur; blême, décoloré.

PALÉE (pâ-lé) *s. f.* Rang de pieux enfoncés en terre, pour supporter les poutres d'un pont.

PALEFRENIER (pâ-le-fre-nié) *s. m.* Valet qui soigne les chevaux.

PALEFROI (pâ-le-froâ) *s. m.* Autrefois, cheval de parade; cheval que montaient les dames.

PALÉOGRAPHE (pâ-lé-ô-grâ-fe) *s. m.* Celui qui sait déchiffrer les manuscrits anciens, les chartes, diplômes, etc.

PALÉOGRAPHIE (pâ-lé-ô-grâ-fi) *s. f.* Science du paléographe.

PALÉOGRAPHIQUE (pâ-lé-ô-grâ-fi-ke) *adj.* Relatif à la paléographie.

PALÉONTOLOGIE (pâ-lé-on-tô-lô-ji) *s. f.* Histoire naturelle des animaux et des végétaux fossiles.

PALÉONTOLOGIQUE (pâ-lé-on-tô-lô-ji-ke) *adj.* Qui a rapport à la paléontologie.

PALÉONTOLOGISTE (pâ-lé-on-tô-lô-jis-te) *s. m.* Celui qui s'occupe de paléontologie.

PALERON (pâ-le-ron) *s. m.* Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux.

PALESTRE (pâ-lès-tre) *s. f.* Lieu public pour les exercices du corps, chez les anciens.

PALESTRIQUE (pâ-lès-tri-ke) *adj.* Qui a rapport à la palestre.

PALET (pâ-lè) *s. m.* Petit disque de métal ou de pierre, qu'on jette vers un but marqué.

PALETOT (pâ-le-tô) *s. m.* Sorte de vêtement pour les hommes.

PALETTE (pâ-lè-te) *s. f.* Planchette mince sur laquelle le peintre dispose ses couleurs; raquette de bois, etc.

PALÉTUVIER (pâ-lé-tu-vié) *s. m.* Arbre des régions intertropicales qui croît sur le rivage de la mer.

PÂLEUR (pâ-leur) *s. f.* Couleur de ce qui est pâle.

PALIER (pâ-lié) *s. m.* Plate-forme dans un escalier à l'endroit où finit un étage.

PALIFICATION (pâ-li-fi-kâ-sion) *s. f.* Action d'affermir le sol avec des pilotis.

PALIFIER (pâ-li-fié) *v. tr.* Fortifier par palification.

PALIMPSESTE (pâ-linp-sès-te) *s. m.* Parchemin dont la première écriture est effacée, pour y mettre un nouveau texte.

PALINGÉNÉSIE (pâ-lin-jé-né-zi) *s. f.* Action de renaître, de reparaître.

PALINGÉNÉSIQUE (pâ-lin-jé-né-zi-ke) *adj.* Relatif à la palingénésie.

PALINODIE (pâ-li-nô-di) *s. f.* Brusque revirement dans les actions, dans les paroles d'une personne.

PÂLIR (pâ-lir) *v. int.* Devenir pâle; s'épuiser dans l'étude. *V. tr.* Rendre pâle.

PALIS (pâ-li) *s. m.* Filet de pêche tendu sur des pieux.

PALISSADE (pâ-li-sâ-de) *s. f.* Rang de pieux, planches, perches, etc., formant clôture; haies d'arbrisseaux.

PALISSADEMENT (pâ-li-sâ-de-man)

s. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER (på-li-så-dé) *v. tr.* Garnir d'une palissade.

PALISSAGE (på-li-så-jẹ) *s. m.* Action de palisser.

PALISSANDRE (på-li-san-drẹ) *s. m.* Bois violet employé en ébénisterie.

PÂLISSANT, E (pâ-li-san, tẹ) *adj.* Qui devient pâle.

PALISSER (på-li-sé) *v. tr.* Disposer en pallissade; attacher les branches pour faire un espalier.

PALLADIUM (pål-lå-diôm) *s. m.* Ce qu'un peuple considère comme assurant son salut.

PALLIATIF, TIVE (pål-liå-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui ne guérit qu'en apparence.

PALLIATION (pål-liå-sion) *s. f.* Action de pallier.

PALLIER (pal-lié) *v. tr.* Atténuer un mal sans le guérir.

PALLIUM (pål-liôm) *s. m.* Ornement que le pape envoie aux archevêques, primats, etc., comme marque de distinction.

PALMAIRE (pål-mè-rẹ) *adj.* Relatif à la paume de la main.

PALMARÈS (pål-må-rès) *s. m.* Liste des élèves couronnés dans une distribution de prix.

PALME (pål-mẹ) *s. f.* Branche de palmier à feuilles disposées comme une main ouverte.

PALMÉ, E (pål-mé) *adj.* Qui a les doigts réunis par une membrane.

PALMETTE (pål-mè-tẹ) *s. f.* Ornement sculpté sur des doucines, des frises.

PALMIER (pål-mié) *s. m.* Arbre qui porte les dattes.

PALMIPÈDE (pål-mi-pè-dẹ) *s. m.* Ordre d'oiseaux à pieds palmés (canard, oie, etc.).

PALMISTE (pål-mis-tẹ) *s. m.* Palmier portant un bourgeon terminal dit chou de palmiste.

PALMITE (pål-mi-tẹ) *s. m.* Moelle de palmier d'une saveur douce et agréable.

PALOMBE (på-lon-bẹ) *s. f.* Espèce de pigeon ramier.

PALONNIER (på-lô-nié) *s. m.* Pièce d'une voiture à laquelle les traits des chevaux sont attachés.

PÂLOT, OTTE (pâ-lô, lô-tẹ) *adj.* Qui est un peu pâle.

PALPABLE (pål-på-blẹ) *adj.* Qu'on sent au toucher; d'une évidence sensible.

PALPABLEMENT (pal-på-blẹ-man) *adv.* D'une manière palpable.

PALPE (pål-pẹ) *s. f.* Petite antenne des insectes; barbillon des poissons.

PALPÉBRAL, E, AUX (pål-pé-bràl, brå-lẹ, brô) *adj.* Qui concerne les paupières.

PALPER (pål-pé) *v. tr.* Toucher avec la main; toucher, recevoir de l'argent.

PALPITANT, E (pål-pi-tan, tẹ) *adj.* Qui palpite.

PALPITATION (pål-pi-tå-sion) *s. f.* Battement convulsif dans une partie du corps; surtout du cœur.

PALPITER (pål-pi-té) *v. int.* Avoir des palpitations.

PALTOQUET (pål-tô-kè) *s. m.* Individu sans consistance.

PALUDÉEN, ENNE (pa-lu-dé-in, dé-è-nẹ) *adj.* Relatif aux marais.

PALUDIER (på-lu-dié) *s. m.* Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUSTRE (på-lus-trẹ) *adj.* Qui vit ou croît dans les marais.

PÂMER (Se) (pâ-mé) *v. pr.* Tomber en défaillance.

PÂMOISON (pâ-môå-zon) *s. f.* Action de se pâmer.

PAMPA (pan-på) *s. f.* Vastes plaines de l'Amérique du Sud.

PAMPE (pan-pẹ) *s. f.* Feuille des graminées.

PAMPHLET (pan-flè) *s. m.* Écrit violent où l'on attaque quelqu'un, quelque chose.

PAMPHLÉTAIRE (pan-flé-tè-rẹ) *s. m.* Auteur de pamphlets.

PAMPLEMOUSSE (pan-plẹ-mou-sẹ) *s. f.* Citronnier des Indes.

PAMPRE (pan-prẹ) *s. m.* Branche de vigne avec ses feuilles.

PAN (pan) *s. m.* Morceau d'un vêtement; partie d'un mur; côté d'un ouvrage à plusieurs angles.

PANACÉE (på-nå-sé) *s. f.* Remède universel, unique pour toute maladie.

PANACHE (på-nå-chẹ) *s. m.* Faisceau de plumes flottantes; partie supérieure d'une lampe d'église.

PANACHER (på-nå-ché) *v. tr.* Orner

d'un panache; donner des couleurs variées.

PANACHURE (pâ-nâ-chu-rẹ) *s. f.* Taches blanches sur les feuilles, les fleurs, les fruits.

PANADE (pâ-nâ-dẹ) *s. f.* Soupe faite d'eau, de beurre et de pain.

PANADER (Se) (pâ-nâ-dé) *v. pr.* Marcher avec ostentation comme [redacted]

PANAGE (pâ-nâ-jẹ) *s. m.* Droit de laisser paître des porcs dans une forêt.

PANAIS (pâ-nè) *s. m.* Plante potagère, de la famille des Ombellifères.

PANARD (pâ-nâr) *adj.* Se dit d'un cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors.

PANARIS (pâ-nâ-ri) *s. m.* Inflammation phlegmoneuse à l'extrémité des doigts.

PANCARTE (pan-kâr-tẹ) *s. f.* Placard affiché pour donner un avis.

PANCRACE (pan-krâ-sẹ) *s. m.* Exercice gymnastique (lutte et pugilat).

PANCRÉAS (pan-kré-âs) *s. m.* Glande située dans l'abdomen et qui concourt à la digestion.

PANCRÉATALGIE (pan-kré-â-tâl-ji) *s. f.* Douleur du pancréas.

PANCRÉATINE (pan-kré-â-ti-nẹ) *s. f.* Substance trouvée dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE (pan-kré-â-ti-kẹ) *adj.* Relatif au pancréas.

PANCRÉATITE (pan-kré-â-ti-tẹ) *s. f.* Inflammation du pancréas.

PANDÉMONIUM (pan-dé-mô-niôm) *s. m.* Réunion de gens qui conspirent pour le mal.

PANDICULATION (pan-di-ku-lâ-sion) *s. f.* Mouvement par lequel on allonge les bras en baillant.

PANDOUR (pan-dour) *s. m.* Soldat hongrois; homme brutal.

PANÉGYRIQUE (pâ-né-ji-ri-kẹ) *s. m.* Discours public à l'éloge d'une personne.

PANÉGYRISTE (pâ-né-ji-ris-tẹ) *s. m.* Celui qui fait un panégyrique.

PANER (pâ-né) *v. tr.* Couvrir de pain émietté de la viande qu'on va faire griller.

PANERÉE (pâ-nẹ-ré) *s. f.* La contenance d'un panier.

PANETERIE (pâ-nè-tẹ-ri) *s. f.* Endroit où l'on distribue le pain.

PANETIER (pâ-nẹ-tié) *s. m.* Celui qui est préposé à la paneterie.

PANETIÈRE (pâ-nẹ-tiè-rẹ) *s. f.* Petit sac de cuir où les bergers portent leur pain.

PANETON (pâ-nẹ-ton) *s. m.* Corbeille où l'on met la pâte avant de l'enfourner.

PANGOLIN (pan-gô-lin) *s. m.* Edenté, au corps écailleux, de l'Afrique du Sud et de l'Inde.

PANICAUT (pâ-ni-kô) *s. m.* Genre de plantes analogues au chardon.

PANICULE (pâ-ni-ku-lẹ) *s. f.* Épi en bouquet.

PANICULÉ, E (pâ-ni-ku-lé) *adj.* Qui a des fleurs en panicules.

PANIER (pâ-nié) *s. m.* Réceptacle d'osier de jonc, etc., de dimensions et de formes variées.

PANIFICATION (pâ-ni-fi-kâ-sion) *s. f.* Transformation en pain des matières farineuses.

PANIFIER (pâ-ni-fié) *v. tr.* Transformer en pain.

PANIQUE (pâ-ni-kẹ) *adj.* Effroi subit et sans raison.

PANNE (pâ-nẹ) *s. f.* Étoffe de laine, de coton et de soie, imitant la peluche; graisse qui garnit la peau du cochon et de quelques autres animaux; disposition des voiles qui fait qu'un navire reste en place.

PANNEAU (pâ-nô) *s. m.* Pan de pierre de bois encadré; pièce de menuiserie; piége pour les lièvres, coussinet.

PANNEAUTER (pâ-nô-té) *v. int.* Tendre des panneaux pour prendre du gibier.

PANNETON (pâ-nẹ-ton) *s. m.* Partie de la clef qui entre dans une serrure.

PANONCEAU (pâ-non-sô) *s. m.* Ecusson placé à la porte d'un notaire, d'un huissier, etc.

PANOPLIE (pâ-nô-plî) *s. f.* Sorte de panneau couvert de velours où sont disposées de[redacted]

PANORAMA (pâ-nôr-â-mâ) *s. m.* Tableau circulaire qui donne l'illusion d'objets réels.

PANORAMIQUE (pâ-nor-â-mi-kǫ) *adj.* Relatif au panorama.

PANSAGE (pan-sâ-jǫ) *s. m.* Action de panser un cheval.

PANSARD, E (pan-sâr, dǫ) *adj.* Pansu; qui a une grosse panse.

PANSE (pan-sǫ) *s. f.* Le premier des quatre estomacs des ruminants.

PANSEMENT (pan-sǫ-man) *s. m.* Action de panser un blessé.

PANSER (pan-sé) *v. tr.* Soigner une plaie, en lui appliquant les appareils nécessaires.

PANSU, E (pan-su) *adj.* Qui a une grosse panse.

PANTALON (pan-tâ-lon) *s. m.* Vêtement d'homme, qui descend de la ceinture aux pieds.

PANTALONNADE (pan-tâ-lô-nâ-dǫ) *s. f.* Bouffonnerie italienne; subterfuge ridicule.

PANTELANT, E (pan-tǫ-lan, tǫ) *adj.* Qui pantelle; qui palpite encore.

PANTELER (pan-tǫ-lé) *v. int.* Haleter convulsivement.

PANTELLEMENT (pan-tè-lǫ-man) *s. m.* Action de panteler.

PANTHÉISME (pan-té-is-mǫ) *s. m.* Doctrine qui identifie Dieu et le monde, le créateur et la création.

PANTHÉISTE (pan-té-is-tǫ) *s. m.* Partisan du panthéisme.

PANTHÉISTIQUE (pan-té-is-ti-kǫ) *adj.* Relatif au panthéisme.

PANTHÉON (pan-té-on) *s. m.* Monument national où l'on dépose les restes de ceux qui ont illustré la patrie.

PANTHÈRE (pan-tè-rǫ) *s. f.* Carnassier du genre chat, à peau mouchetée.

PANTIÈRE (pan-tiè-rǫ) *s. f.* Filet pour prendre les petits oiseaux.

PANTIN (pan-tin) *s. m.* Figurine qu'on fait mouvoir en tirant un fil; celui qu'on fait changer à volonté.

PANTOGRAPHE (pan-tô-grâ-fǫ) *s. m.* Instrument avec lequel on copie mécaniquement les dessins, gravures, etc.

PANTOIEMENT (pan-toâ-man) *s. m.* Asthme qui attaque l'oiseau.

PANTOIS (pan-toâ) *adj.* Haletant; penaud; interdit. (Vieilli.)

PANTOMÈTRE (pan-tô-mè-trǫ) *s. m.* Instrument pour mesurer les angles.

PANTOMIME (pan-tô-mi-mǫ) *s. f.* Pièce où les personnages ne s'expriment que par gestes

PANTOUFLE (pan-tou-flǫ) *s. f.* Chaussure de chambre, légère et aisée.

PAON (pan) *s. m.* Oiseau domestique remarquable par la magnificence de son plumage.

PAONNE (pâ-nǫ) *s. f.* Femelle du paon.

PAONNEAU (pâ-nô) *s. m.* Jeune paon.

PAPA (pâ-pâ) *s. m.* Terme dont se servent les petits enfants au lieu de père.

PAPAL, E (pâ-pâl, pâ-lǫ) *adj.* Qui appartient au pape.

PAPALIN (pâ-pâ-lin) *s. m.* Soldat du pape; monnaie des Etats du pape. (Vieilli.)

PAPAUTÉ (pâ-pô-té) *s. f.* Dignité, autorité du pape; gouvernement d'un pape.

PAPAVÉRACÉES (pâ-pâ-vé-râ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le pavot est le type.

PAPAYER (pâ-pè-yé) *s. m.* Arbre des régions tropicales, dont le fruit rappelle le melon.

PAPE (pâ-pǫ) *s. m.* Le chef de l'Eglise catholique romaine.

PAPEGAI (pâ-pǫ-gé) *s. m.* Oiseau de bois ou de carton qui sert de but dans un tir.

PAPELARD, E (pâ-pǫ-lâr, dǫ) *adj.* Qui a le caractère de l'hypocrisie.

PAPELARDISE (pâ-pǫ-lâr-di-zǫ) *s. f.* Fausse dévotion; hypocrisie.

PAPERASSE (pâ-pǫ-râ-sǫ) *s. f.* Papier écrit, qui n'est plus d'aucun usage.

PAPERASSER (pâ-pǫ-râ-sé) *v. int.* Remuer, classer des paperasses.

PAPERASSIER, IÈRE (pâ-pǫ-râ-sié, siè-rǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à paperasser.

PAPETERIE (pâ-pè-tǫ-ri) *s. f.* Magasin où l'on vend du papier, des fournitures de bureau, etc.

PAPETIER, IÈRE (pâ-pǫ-tié, tiè-rǫ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une papeterie.

PAPIER (pâ-pié) *s. m.* Feuille pour imprimer, écrire, envelopper, etc.

PAPILIONACÉ, E (pâ-pi-liô-nâ-sé) *adj.* Qui ressemble aux ailes d'un papillon.

PAPILLAIRE (pâ-pil-lè-rẹ) *adj.* Qui a rapport aux papilles.

PAPILLE (pâ-pi-lẹ) *s. f.* Petites éminences formées sous l'épiderme et principalement sur la langue.

PAPILLON (pâ-pi-yon) *s. m.* Insecte qui a quatre ailes colorées par des écailles fines comme la poussière.

PAPILLONNER (pâ-pi-yô-né) *v. int.* Voltiger d'objet en objet; ne pouvoir se fixer.

PAPILLOTAGE (pâ-pi-yô-tâ-jẹ) *s. m.* Effet de ce qui trouble les yeux par un miroitement de lumières, de couleurs trop vives.

PAPILLOTE (pâ-pi-yô-tẹ) *s. f.* Morceau de papier dont on enveloppe les cheveux pour les friser.

PAPILLOTER (pâ-pi-yô-té) *v. int.* Fatiguer les yeux par le trop vif éclat des lumières, des couleurs.

PAPISME (pâ-pis-mẹ) *s. m.* Terme sous lequel les protestants désignent l'Eglise catholique romaine.

PAPISTE (pâ-pis-tẹ) *s. m.* Nom que les protestants donnent aux catholiques romains.

PAPOTAGE (pâ-pô-tâ-jẹ) *s. m.* Action de papoter.

PAPOTER (pâ-pô-té) *v. int.* Bavarder, dire des riens, des inutilités.

PAPULE (pâ-pu-lẹ) *s. f.* Petite élevure de la peau.

PAPYRACÉ, E (pâ-pi-râ-sé) *adj.* Mince et sec comme le papier.

PAPYRUS (pâ-pi-rus) *s. m.* Sorte de roseau d'Égypte sur l'écorce duquel écrivaient les anciens.

PÂQUE (pâ-kẹ) *s. f.* Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte.

PÂQUES (pâ-kẹ) *s. m. pl.* Fête solennelle célébrée en souvenir de la résurrection de Jésus-Christ.

PAQUEBOT (pâ-kẹ-bô) *s. m.* Vaisseau faisant le transport des passagers, des lettres, des marchandises.

PÂQUERETTE (pâ-kẹ-rè-tẹ) *s. f.* Petite marguerite des prés fleurissant vers Pâques.

PAQUET (pâ-kè) *s. m.* Assemblage de plusieurs choses liées, enveloppées ensemble.

PAQUETAGE (pâ-kẹ-tâ-jẹ) *s. m.* Action de paqueter.

PAQUETER (pâ-kẹ-té) *v. tr.* Mettre en paquet.

PAQUETIER, ÈRE (pâ-kẹ-tié, tiè-rẹ) *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière typographe qui compose les paquets.

PÂQUIS (pâ-ki) *s. m.* Lieu où le gibier vient paître.

PAR (pâr) *prép.* Indiquant ce qui sert de passage, ce qui sert à produire un effet.

PARABASE (pâ-râ-bâ-zẹ) *s. f.* Partie de la comédie grecque où le poète parlait lui-même aux spectateurs.

PARABOLE (pâ-râ-bô-lẹ) *s. f.* Allégorie sous laquelle se cache un enseignement moral; ligne courbe.

PARABOLIQUE (pâ-râ-bô-li-kẹ) *adj.* Qui tient de l'allégorie.

PARABOLIQUEMENT (pâ-râ-bô-li-kẹ-man) *adv.* D'une manière parabolique.

PARACHÈVEMENT (pâ-râ-chè-vẹ-man) *s.m.* Action de parachever.

PARACHEVER (pâ-râ-chẹ-vé) *v. tr.* Achever aussi complètement que possible.

PARACHRONISME (pâ-râ-krô-nis-mẹ) *s. m.* Erreur de chronologie.

PARACHUTE (pâ-râ-chu-tẹ) *s. m.* Appareil adapté aux aérostats pour amortir la vitesse de la chute.

PARACLET (pâ-râ-klè) *s. m.* Consolateur, nom affecté au Saint-Esprit.

PARADE (pâ-râ-dẹ) *s. f.* Tout ce qui est moins pour l'usage que l'ornement; étalage; exhibition de bateleurs.

PARADER (pâ-râ-dé) *v. int.* Faire la parade; manœuvrer; faire le beau.

PARADIGME (pâ-râ-dig-mẹ) *s. m.* Exemple; modèle de déclinaison, de conjugaison, etc.

PARADIS (pâ-râ-di) *s. m.* Lieu de délices, séjour de la béatitude céleste.

PARADISIAQUE (pâ-râ-di-ziâ-kẹ) *adj.* Qui appartient au paradis.

PARADOXAL, E, AUX (pâ-râ-dòk-sâl, sâ-lẹ, sô) *adj.* Qui tient du paradoxe.

PARADOXALEMENT (pâ-râ-dòk-sâ-lẹ-

man) *adv.* D'une manière paradoxale.

PARADOXE (pâ-râ-dôk-sę) *s. m.* Opinion contraire à l'opinion com[redacted]

PARAFFINE (pâ-râ-fi-nę) *s. f.* Substance grasse, blanche, cristalline, qui peut servir à l'éclairage.

PARAGE (pâ-râ-ję) *s. m.* Extraction ; qualité ; régions maritimes ; espace de mer.

PARAGOGE (pâ-râ-gô-ję) *s. f.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot.

PARAGOGIQUE (pâ-râ-gô-ji-kę) *adj.* Relatif à la paragoge.

PARAGRAPHE (pâ-râ-grâ-fę) *s. m.* Petite section d'un chapitre, d'un discours.

PARAÎTRE (pâ-rè-trę) *v. int.* Se montrer ; être exposé à la vue ; briller ; sembler.

PARALIPSE (pâ-râ-lip-sę) *s. f.* Figure de rhétorique dite plus communément prétérition.

PARALLACTIQUE (pâ-râl-lâk-ti-kę) *adj.* Qui tient à la parallaxe.

PARALLAXE (pâ-râl-lâk-sę) *s. f.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes aboutissant à deux points différents.

PARALLÈLE (pâ-râ-lè-lę) *s. f.* Se dit de deux lignes ou de deux surfaces également distantes dans toute leur étendue.

PARALLÈLEMENT (pâ-râ-lè-lę-man) *adv.* Dans une direction parallèle.

PARALLÉLIPIPÈDE (pâ-râ-lé-li-pi-pè-dę) *s. m.* Solide terminé par six parallélogrammes.

PARALLÉLISME (pâ-râ-lé-lis-mę) *s. m.* Disposition parallèle de lignes, de surfaces.

PARALLÉLOGRAMME (pâ-râ-lé-lô-grâ-mę) *s. m.* Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles.

PARALOGISME (pâ-râ-lô-jis-mę) *s. m.* Raisonnement vicieux.

PARALYSANT, E (pâ-râ-li-zan, tę) *adj.* Qui produit la paralysie.

PARALYSER (pâ-râ-li-zé) *v. tr.* Frapper de paralysie.

PARALYSIE (pâ-râ-li-zi) *s. f.* Perte totale ou partielle du mouvement [redacted]

PARALYTIQUE (pâ-râ-li-ti-kę) *adj.* Qui est atteint de paralysie.

PARAMÈTRE (pâ-râ-mè-trę) *s. m.* Ligne constante qui entre dans l'équation ou la construction d'une courbe.

PARANGON (pâ-ran-gon) *s. m.* Modèle ; comparaison.

PARANGONNAGE (pâ-ran-gô-nâ-ję) *s. m.* Action de parangonner.

PARANGONNER (pâ-ran-gô-né) *v. tr.* Faire qu'un caractère d'imprimerie s'aligne bien avec un autre.

PARAPET (pâ-râ-pè) *s. m.* Mur à hauteur d'appui élevé au bord d'un pont, d'un quai, d'une terrasse, etc.

PARAPHE (pâ-râ-fę) *s. m.* Traits de forme variée qu'on ajoute à son nom pour distinguer sa signature.

PARAPHER (pâ-râ-fé) *v. tr.* Signer d'un paraphe.

PARAPHERNAL, E, AUX (pâ-râ-fer-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui est en dehors de la dot.

PARAPHRASE (pâ-râ-frâ-zę) *s. f.* Développement verbeux.

PARAPHRASER (pâ-râ-frâ-zé) *v. tr.* Développer par paraphrase.

PARAPHRASEUR, EUSE (pâ-râ-frâ-zeur, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui paraphrase.

PARAPLUIE (pâ-râ-plui) *s. m.* Petit pavillon portatif qui sert à garantir de la pluie.

PARASÉLÈNE (pâ-râ-sé-lè-nę) *s. f.* Cercle lumineux qui paraît quelquefois autour de la lune.

PARASITE (pâ-râ-zi-tę) *s. m.* Celui qui fait métier de manger à la table d'autrui.

PARASITIQUE (pâ-râ-zi-ti-kę) *adj.* Relatif aux parasites.

PARASITISME (pâ-râ-zi-tis-mę) *s. m.* Etat, [redacted]

PARASOL (pâ-râ-sôl) *s. m.* Petit pavillon portatif qui sert à garantir du soleil.

PARATONNERRE (pâ-râ-tô-nè-rę) *s. m.* Appareil destiné à préserver de la foudre.

PARAVENT (pâ-râ-van) *s. m.* Meuble à chassis mobiles qui sert à garantir de l'air.

PARBLEU (pâr-bleu) *interj.* Sorte de jurement atténué.

PARC (pârk) *s. m.* Grande étendue de terrain boisé, enclos de murs

qui sert au plaisir de la promenade ou de la chasse.

PARCAGE (pàr-kà-je) *s. m.* Terrain fermé de claies, où l'on fait coucher les moutons pendant la belle saison.

PARCELLAIRE (pàr-sèl-lè-re) *adj.* Qui embrasse, énumère les parcelles d'un tout.

PARCELLE (pàr-sè-le) *s. f.* Petite partie d'un tout.

PARCELLEMENT (pàr-sè-le-man) *s. m.* Division par parcelles.

PARCELLER (pàr-sèl-lé) *v. tr.* Diviser en petites portions.

PARCHEMIN (pàr-che-min) *s. m.* Peau de mouton préparée pour l'écriture, l'impression, le dessin, etc.

PARCHEMINÉ, E (pàr-che-mi-né) *adj.* Qui a l'aspect d'un parchemin.

PARCHEMINERIE (pàr-che-mi-ne-ri) *s. f.* Fabrication, commerce de parchemin.

PARCHEMINIER (pàr-che-mi-nié) *s. m.* Fabricant, marchand de parchemin.

PARCIMONIE (pàr-si-mò-ni) *s. f.* Épargne mesquine.

PARCIMONIEUSEMENT (pàr-si-mò-nieu-ze-man) *adv.* D'une manière parcimonieuse.

PARCIMONIEUX, EUSE (pàr-si-mò-nieu, ze) *adj.* Qui a de la parcimonie.

PARCOURIR (pàr-kou-rir) *v. tr.* Traverser en divers sens.

PARCOURS (pàr-kour) *s. m.* Action de parcourir; espace parcouru.

PARDESSUS (pàr-de-su) *s. m.* Vêtement que les hommes portent par dessus l'habit, la redingote.

PARDON (pàr-don) *s. m.* Action de pardonner; formule de politesse pour s'excuser de déranger quelqu'un.

PARDONNABLE (pàr-dò-nà-ble) *adj.* Qui peut être pardonné.

PARDONNER (pàr-dò-né) *v. tr.* Accorder le pardon; faire grâce; excuser.

PARÉ, E (pà-ré) *adj.* Qui est couvert de beaux vêtements et d'objets de prix.

PARÉGORIQUE (pà-ré-gor-i-ke) *adj.* Qui calme, adoucit.

PAREIL, EILLE (pà-rè-y, rè-ye) *adj.* Qui est de même forme; de même caractère; de même quantité.

PAREILLEMENT (pà-rè-ye-man) *adv.* D'une manière pareille.

PARÉLIE (pà-ré-li) *s. m.* Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PAREMENT (pà-re-man) *s. m.* Ornement; ce qui orne, ce qui pare.

PARÉMIOLOGIE (pà-ré-miò-lò-ji) *s. f.* Théorie des proverbes; traité des proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE (pà-ran-chi-mà-teu, ze) *adj.* Relatif au parenchyme.

PARENCHYME (pà-ran-chi-me) *s. m.* Tissu spongieux propre aux viscères.

PARENT, E (pà-ran, te) *s. m.* et *f.* Le père et la mère; ceux de qui on descend; celui, celle qui est de la même famille.

PARENTAGE (pà-ran-tà-je) *s. m.* Lien de parenté. (Vieilli.)

PARENTÉ (pà-ran-té) *s. f.* Tous les parents et alliés d'une même personne.

PARENTHÈSE (pà-ran-tè-ze) *s. f.* Phrase formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elle est intercalée.

PARER (pà-ré) *v. tr.* Orner; embellir; apprêter; éviter un coup; garantir.

PARESSE (pà-rè-se) *s. f.* Répugnance au travail, à l'action.

PARESSER (pà-rè-sé) *v. int.* Se livrer à la paresse; faire le paresseux.

PARESSEUSEMENT (pà-rè-seu-ze-man) *adv.* D'une manière paresseuse.

PARESSEUX, EUSE (pà-rè-seu, ze) *adj.* Qui évite l'action, le travail.

PAREUR, EUSE (pà-reur, reu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui finit, qui perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE (pàr-fè-re) *v. tr.* Achever, compléter en ajoutant tout ce qui manque.

PARFAIT, E (pàr-fè, te) *adj.* Dont l'excellence est absolue dans son œuvre.

PARFAITEMENT (pàr-fè-te-man) *adv.* D'une manière parfaite.

PARFILAGE (pàr-fi-là-je) *s. m.* Action de parfiler.

PARFILER (pâr-fi-lé) *v. tr.* Défaire fil à fil une étoffe, un galon, et en séparer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS (pâr-foâ) *adv.* Dans quelques occasions; quelquefois.

PARFONDRE (pâr-fon-drę) *v. tr.* Faire fondre uniformément.

PARFOURNIR (pâr-four-nir) *v. tr.* Fournir en entier. (Vieilli.)

PARFUM (pâr-fun) *s. m.* Odeur aromatique plus ou moins agréable.

PARFUMER (pâr-fu-mé) *v. tr.* Imprégner d'un parfum.

PARFUMERIE (pâr-fu-mę-ri) *s. f.* Magasin, industrie du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE (pâr-fu-mę.r, meu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait ou vend des parfums.

PARI (pâ-ri) *s. m.* Action de parier; résultat de cette action.

PARIA (pâ-riâ) *s. m.* Homme de la dernière caste dans l'Inde; homme qui est exclu de la société.

PARIER (pâ-rié) *v. tr.* Convenir d'un enjeu pour celui qui aura raison sur une chose contestée.

PARIÉTAIRE (pâ-rié-tè-rę) *s. f.* Plante de la famille des Urticées, qui croît sur les murailles.

PARIÉTAL, E, AUX (pâ-rié-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Qui forme la paroi de la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE (pâ-rię.r, rieu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parie.

PARISIS (pâ-ri-zi) *adj.* Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris.

PARISYLLABIQUE (pâ-ri-sil-lâ-bi-kę) *adj.* Dont les cas indirects n'ont pas plus de syllabes que le nominatif.

PARITÉ (pâ-ri-té) *s. f.* Egalité entre deux termes.

PARJURE (par-ju-rę) *s. m.* Faux serment; violation de serment.

PARJURER (Se) (pâr-ju-ré) *v. pron.* Faire un parjure.

PARLAGE (pâr-lâ-ję) *s. m.* Abus de paroles.

PARLANT, E (pâr-lan, tę) *adj.* Expressif; se dit d'un portrait si ressemblant qu'il semble parler.

PARLEMENT (pâr-lę-man) *s. m.* Assemblée de gens qui délibèrent.

PARLEMENTAIRE (pâr-lę-man-tè-rę) *adj.* Relatif au parlement, aux assemblées législatives.

PARLEMENTAIRE (pâr-lę-man-tè-rę) *s. m.* Celui qui est chargé de parlementer avec l'ennemi.

PARLEMENTAIREMENT (pâr-lę-man-tè-rę-man) *adv.* D'une manière parlementaire.

PARLEMENTARISME (pâr-lę-man-tâ-ris-mę) *s. m.* Nom donné en mauvaise part au gouvernement parlementaire.

PARLEMENTER (pâr-lę-man-té) *v. int.* Faire, écouter des propositions pour l'abandon d'une place.

PARLER (pâr-lé) *v. int.* Exprimer sa pensée par le langage articulé; s'expliquer; plaider.

PARLER (pâr-lé) *s. m.* Manière de prononcer; manière de s'exprimer.

PARLERIE (pâr-lę-ri) *s. f.* Exercice de la parole (Vieilli).

PARLEUR, EUSE (pâr-lę.r, euze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui parle.

PARLOIR (pâr-loâr) *s. m.* Dans une communauté, collège, etc., lieu où sont admis les visiteurs.

PARLOTE (pâr-lô-tę) *s. f.* Local où les avocats causent entre eux au Palais.

PARMAIN (pâr-min) *s. m.* Pierre tendre, à grain très fin.

PARMENTIÈRE (pâr-man-tiè-rę) *s. f.* Nom donné à la pomme de terre en l'honneur de son importateur Parmentier.

PARMI (pâr-mi) *prép.* Entre; au milieu de.

PARODIE (pâ-rô-di) *s. f.* Travestissement burlesque d'une œuvre sérieuse.

PARODIER (pâ-rô-dié) *v. tr.* Imiter par une parodie.

PARODISTE (pâ-rô-dis-tę) *s. m.* Auteur de parodies.

PAROI (pâ-roâ) *s. f.* Muraille; les côtés intérieurs d'un vase, d'un tube, etc.

PAROISSE (pâ-roâ-sę) *s. f.* Circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé.

PAROISSIAL, E, AUX (pâ-roâ-siâl, siâ-lę, siô) *adj.* Qui appartient à la paroisse.

PAROISSIEN, IENNE (pâ-roâ-sien, siè-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite une paroisse. *S. m.* Livre de prières.

PAROLE (pâ-rô-lę) *s. f.* Faculté

naturelle de parler; ton de la voix.

PAROLI (pâ-rô-li) *s. m.* Dans certains jeux, le double de la première mise.

PAROLIER, IÈRE (pâ-rô-lié, liè-rẹ) *s. m.* et *f.* Auteur des paroles d'un opéra, d'une cantate, etc.

PARONOMASE (pâ-rô-nô-mâ-zẹ) *s. f.* Emploi de mots dont le son est à peu près semblable mais le sens différent.

PARONOMASIE (pâ-rô-nô-mâ-zi) *s. f.* Ressemblance entre des mots de différentes langues.

PARONYME (pâ-rô-ni-mẹ) *adj.* Presque homonymes. (Chasse et châsse.)

PAROTIDE (pâ-rô-ti-dẹ) *s. f.* Glande salivaire située près de l'oreille.

PAROXYSME (pâ-rôk-sis-mẹ) *s. m.* Maximum d'intensité d'un accès.

PARPAILLOT, OTE (pâr-pâ-yô, yô-tẹ) *s. m.* et *f.* Sobriquet qu'on donnait autrefois aux partisans de la réforme.

PARPAING (pâr-pin) *s. m.* Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUE (par-kẹ) *s. f.* La mort personnifiée. (Poét.)

PARQUER (pâr-ké) *v. tr.* Mettre des moutons dans un parc.

PARQUET (pâr-kè) *s. m.* Assemblage de pièces de bois qui forment le plancher d'une chambre.

PARQUETAGE (pâr-kẹ-tâ-jẹ) *s. m.* Action de parqueter.

PARQUETER (pâr-kẹ-té) *v. tr.* Garnir de parquet.

PARQUETERIE (pâr-kè-tẹ-ri) *s. f.* Art de faire du parquet.

PARQUETEUR (pâr-kẹ-tẹ.r) *s. m.* Ouvrier qui pose les parquets.

PARRAIN (pâ-rin) *s. m.* Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

PARRAINAGE (pâ-rè-nâ-jẹ) *s. m.* Qualité, obligation du parrain, de la marraine.

PARRICIDE (pâ-ri-si-dẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue son père ou sa mère, ou l'un de ses ascendants.

PARSEMER (pâr-sẹ-mé) *v. tr.* Répandre; jeter çà et là.

PART (pâr) *s. f.* Portion d'une chose; intérêt qu'on prend; lieu; endroit.

PARTAGE (pâr-tâ-jẹ) *s. m.* Division d'une chose entre plusieurs personnes.

PARTAGEABLE (pâr-tâ-jâ-blẹ) *adj.* Qui peut être partagé.

PARTAGEANT, E (pâr-tâ-jan, tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui partage.

PARTAGER (pâr-tâ-jé) *v. tr.* Diviser en plusieurs parts; donner en partage.

PARTAGEUR (pâr-tâ-jẹ.r) *s. m.* Partisan du partage des biens.

PARTANCE (pâr-tan-sẹ) *s. f.* Départ imminent d'un navire.

PARTANT, (pâr-tan) *adv.* Par suite; par conséquent.

PARTENAIRE (pâr-tẹ-nè-rẹ) *s. m* et *f.* Celui, celle avec qui l'on joue contre d'autres joueurs.

PARTERRE (pâr-tè-rẹ) *s. m.* Partie du jardin où le terrain est uni; partie d'une salle de spectacle derrière l'orchestre.

PARTI (pâr-ti) *s. m.* Groupe de personnes suivant une même ligne de conduite; résolution; personne à marier.

PARTIALE, E, AUX (pâr-siâl, siâ-lẹ, siô) *adj.* Que la prévention en faveur de quelqu'un rend injuste.

PARTIALEMENT (pâr-siâ-lẹ-man) *adv.* D'une manière partiale.

PARTIALITÉ (pâr-siâ-li-té) *s. f.* Attachement injuste et passionné à une personne, à une opinion.

PARTICIPANT, E (pâr-ti-si-pan, tẹ) *adj.* Qui participe.

PARTICIPATION (pâr-ti-si-pâ-sion) *s. f.* Action de participer.

PARTICIPE (pâr-ti-si-pẹ) *s. m.* Mot qui participe de la nature du verbe et de l'adjectif.

PARTICIPER (pâr-ti-si-pé) *v. int.* Avoir part à quelque chose.

PARTICULARISER (pâr-ti-ku-lâ-ri-zé) *v. tr.* Rendre particulier.

PARTICULARISME (pâr-ti-ku-lâ-ris-mẹ) *s. m.* Esprit d'égoïsme ou esprit exclusif. (Peu usité.)

PARTICULARITÉ (pâr-ti-ku-lâ-ri-té) *s. f.* Circonstance particulière.

PARTICULE (pâr-ti-ku-lẹ) *s. f.* Petite partie d'un corps; mot invariable monosyllabique.

PARTICULIER, IÈRE (pâr-ti-ku-lié, liè-rẹ) *adj.* Qui est propre exclusivement à une personne, à une chose.

PARTICULIÈREMENT (pàr-ti-ku-liè-rę-man) *adv.* D'une manière particulière.

PARTIE (pàr-tî) *s. f.* Élément composant d'un tout.

PARTIEL, ELLE (pàr-ciėl, lę) *adj.* Qui n'existe, n'a lieu qu'en partie.

PARTIELLEMENT (pàr-ciè-lę-man) *adv.* D'une manière partielle.

PARTIR (pàr-tir) *v. int.* S'éloigner d'un lieu ; se mettre à courir ; sortir avec impétuosité.

PARTISAN (pàr-ti-zan) *s. m.* Celui qui s'attache à un parti.

PARTITIF, IVE (pàr-ti-tif, ti-vę) *adj.* Qui désigne une partie d'un tout.

PARTITION (pàr-ti-sion) *s. f.* Réunion de toutes les parties d'une œuvre musicale.

PARTOUT (pàr-tou) *adv.* En tout lieu ; de tous côtés.

PARURE (pà-ru-rę) *s. f.* Ornement ; ajustement ce qui sert à parer.

PARVENIR (pàr-vę-nir) *v. int.* Arriver enfin au lieu où on veut aller, au but qu'on veut atteindre.

PARVENU, E (pàr-vę-nu) *adj.* Qui a fait fortune.

PARVIS (pàr-vi) *s. m.* Place devant la porte principale d'une église.

PAS (pâ) *s. m.* Mouvement que fait une personne, un animal, en mettant un pied devant l'autre pour marcher, espace entre les deux pieds quand on marche ; défilé, mouvement de danse. *Adv.* Particule renforçant les négations non et ne.

PASCAL, E (pàs-kàl, kà-lę) *adj.* Relatif à la Pâque, à Pâques.

PASQUIN (pàs-kin) *s. m.* Bouffon, valet de comédie.

PASQUINADE (pàs-ki-nà-dę) *s. f.* Raillerie bouffonne.

PASSABLE (pâ-sà-blę) *adj.* Qui peut passer, être accepté.

PASSABLEMENT (pâ-sà-blę-man) *adv.* D'une manière passable.

PASSADE (pâ-sà-dę) *s. f.* Action de passer d'un endroit dans un autre.

PASSAGE (pâ-sà-ję) *s. m.* Endroit par où l'on passe ; communication ; conduit ; phrase citée.

PASSAGER, ÈRE (pâ-sà-jé, jè-rę) *adj.* Qui ne fait que passer ; par où l'on passe ; qui passe.

PASSAGER, ÈRE (pâ-sà-jé, jè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend passage à bord d'un navire.

PASSAGÈREMENT (pâ-sà-jè-rę-man) *adv.* D'une manière passagère.

PASSANT, E (pâ-san, tę) *adj.* Où il passe beaucoup de monde.

PASSANT, E (pâ-san, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui passe en un lieu.

PASSATION (pâ-sà-sion) *s. f.* Action de passer un acte, un contrat.

PASSAVANT (pâ-sà-van) *s. m.* Laissez-passer pour les marchandises qui ont acquitté les droits de douane.

PASSE (pâ-sę) *s. f.* Passage entre deux écueils ; action de passer.

PASSÉ (pâ-sé) *s. m.* Ce qui a eu lieu autrefois ; le temps qui n'est plus.

PASSE-CARREAU (pâ-sę-kâ-rô) *s. m.* Morceau de bois sur lequel le tailleur repasse les vêtements.

PASSE-DEBOUT (pâ-sę-dę-bou) *s. m.* Reçu pour rembourser à la sortie des droits perçus à l'entrée.

PASSE-DIX (pâ-sę-dis) *s. m.* Jeu à trois dés où l'on doit amener plus de dix.

PASSE-DROIT (pâ-sę-droâ) *s. m.* Faveur faite à quelqu'un qui n'y a pas droit.

PASSÉE (pâ-sé) *s. f.* Moment du soir où les oiseaux se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR (pâ-sę-flœ.r) *s. f.* Variété d'anémone.

PASSE-LACET (pâ-sę-là-sè) *s. m.* Grosse aiguille à pointe mousse pour passer le lacet dans les œillets.

PASSEMENT (pâ-sę-man) *s. m.* Ouvrage fait en passant, en entrelaçant des fils.

PASSEMENTER (pâ-sę-man-té) *v. tr.* Orner de passements.

PASSEMENTERIE (pâ-sę-man-tę-ri) *s. f.* Industrie, commerce, ouvrage de passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE (pâ-sę-man-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL (pâ-sę-mé-tè-y) *s. m.* Méteil où le froment entre pour les deux tiers.

PASSE-PARTOUT (pâ-se-pàr-tou) *s. m.* Clef qui sert à plusieurs serrures.

PASSE-PASSE (pâ-se-pâ-se) *s. m.* Escamotage de bateleur; tromperie adroite.

PASSEPOIL (pâ-se-poâl) *s. m.* Liseré de soie, de drap, qui borde un vêtement, un uniforme.

PASSEPORT (pâ-se-por) *s. m.* Pièce délivrée par un état, assurant la liberté de ses nationaux à l'étranger.

PASSER (pâ-sé) *v. int.* Aller d'un lieu à un autre; circuler. *V. tr.* Traverser; transporter.

PASSERAGE (pâ-se-râ-je) *s. f.* Plante crucifère, à laquelle on a attribué la propriété de guérir la rage.

PASSEREAU (pâ-se-rô) *s. m.* Nom collectif du second ordre des oiseaux; moineau franc.

PASSERELLE (pâ-se-rè-le) *s. f.* Petit pont étroit sur un cours d'eau, une voie ferrée, un navire.

PASSE-ROSE (pâ-se-rô-ze) *s. f.* Nom vulgaire de la rose trémière.

PASSE-TEMPS (pâ-se-tan) *s. m.* Ce qui fait passer agréablement le temps.

PASSEUR (pâ-se.r) *s. m.* Batelier qui fait passer l'eau.

PASSE-VELOURS (pâ-se-ve-lour) *s. m.* Espèce d'amaranthe.

PASSE-VOLANT (pâ-se-vô-lan) *s. m.* Celui qui, sans droit et sans permission entre au théâtre sans payer.

PASSIBILITÉ (pâ-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est passible.

PASSIBLE (pâ-si-ble) *adj.* Qui peut être condamné à subir une peine.

PASSIF (pâ-sif) *s. m.* Ce qu'on doit. *Adj.* Qui subit l'action de quelque chose.

PASSIFLORE (pâ-si-flor-e) *s. f.* Genre de plantes dont le type est la grenadille.

PASSION (pâ-sion) *s. f.* Se dit du supplice de Jésus-Christ. Mouvement violent, impétueux de l'âme.

PASSIONNÉ, E (pâ-sio-né) *adj.* Qui est animé de passions.

PASSIONNEL, ELLE (pâ-sio-nèl, nè-le) *adj.* Relatif aux passions.

PASSIONNÉMENT (pâ-sio-né-man) *adv.* D'une manière passionnée.

PASSIONNER (pâ-sio-né) *v. tr.* Animer d'une passion; marquer du caractère de la passion.

PASSIVEMENT (pâ-si-ve-man) *adv.* D'une manière passive.

PASSIVITÉ (pâ-si-vi-té) *s. f.* État de ce qui est passif.

PASSOIRE (pâ-soâ-re) *s. f.* Ustensile de cuisine percé de trous plus ou moins fins.

PASTEL (pàs-tèl) *s. m.* Crayon fait de couleurs broyées et réduites en pâte avec de l'eau de gomme.

PASTÈQUE (pàs-tè-ke) *s. f.* Melon d'eau; plante des pays méridionaux.

PASTEUR (pàs-te.r) *s. m.* Celui qui élève, qui garde des troupeaux.

PASTICHE (pàs-ti-che) *s. m.* Ouvrage où l'on contrefait la manière d'un maître.

PASTICHER (pàs-ti-ché) *v. tr.* Faire le pastiche du style, de la manière d'un écrivain; du faire d'un peintre.

PASTILLAGE (pàs-ti-yâ-je) *s. m.* Pâte de sucre représentant des fleurs, des fruits, etc.

PASTILLE (pàs-ti-ye) *s. f.* Bonbon de sucre aromatisé; pâte qu'on brûle pour parfumer l'air.

PASTORAL, E, AUX (pàs-tor-àl, à-le, ô) *adj.* Relatif aux pasteurs de troupeaux.

PASTORALEMENT (pàs-tor-à-le-man) *adv.* D'une manière pastorale.

PASTOUREAU, ELLE (pàs-tou-rô, rè-le) *s. m.* et *f.* Petit berger; petite bergère. (Vieilli.)

PAT (pàt) *s. m.* Coup du jeu d'échecs où le roi, obligé de jouer, ne peut le faire qu'en se mettant en échec.

PATACHE (pâ-tâ-che) *s. f.* Voiture publique peu confortable.

PATACHON (pâ-tâ-chon) *s. m.* Celui qui conduit une patache; celui qui est toujours en fêtes.

PATAQUÈS (pâ-tâ-kès) *s. m.* Faute grossière de langage consistant surtout à faire une fausse liaison.

PATARAFE (pâ-tâ-râ-fe) *s. f.* Traits d'écriture irréguliers.

PATATE (pâ-tâ-te) *s. f.* Plante dont la racine tuberculeuse est comestible.

PATATRAS (pâ-tâ-trâ) *interj.* Onomatopée exprimant le bruit d'un corps qui tombe.

PATAUD, E (pâ-tô, de) *s. m.* et *f.* Lourdaud; lourdaude. *S. m.* Jeune chien à grosses pattes.

PATAUGER (pâ-tô-jé) *v. int.* Traverser péniblement un passage boueux; s'embarrasser.

PATAUGEUR, EUSE (pâ-tô-jeu.r, jeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui perd le fil de son discours.

PATCHOULI (pât-chou-li) *s. m.* Plante labiée aromatique, originaire de l'Inde.

PÂTE (pâ-te) *s. f.* Farine délayée et pétrie pour faire du pain; diverses matières broyées ensemble.

PÂTÉ (pâ-té) *s. m.* Pâtisserie renfermant de la chair, du poisson, etc. Goutte d'encre tombée de la plume.

PÂTÉE (pâ-té) *s. f.* Mélange de pain et de viande pour les chiens et les chats; mélange de farine, de son, etc., pour la volaille.

PATELIN, INE (pâ-te-lin, li-ne) *adj.* Qui cajole pour duper.

PATELINAGE (pâ-te-li-nâ-je) *s. m.* Manières insinuantes et artificieuses d'un patelin.

PATELINER (pâ-te-li-né) *v. tr.* Traiter d'une manière pateline.

PATELINEUR, EUSE (pâ-te-li-neu.r, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pateline.

PATEMMENT (pâ-tâ-man) *adv.* D'une manière patente.

PATÈNE (pâ-tè-ne) *s. f.* Vase sacré destiné à recouvrir le calice et à recevoir les parcelles de l'hostie.

PATENÔTRE (pâ-te-nô-tre) *s. f.* Suite de prières.

PATENÔTRIER (pâ-te-nô-tri-yé) *s. m.* Marchand de chapelets. (Vieilli.)

PATENT, E (pâ-tan, te) *adj.* Dont l'évidence est manifeste.

PATENTABLE (pâ-tan-tâ-ble) *adj.* Sujet à l'impôt de la patente.

PATENTE (pâ-tan-te) *s. f.* Contribution annuelle imposée aux com-[redacted].

PATENTÉ, E (pâ-tan-té) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a une patente.

PATENTER (pâ-tan-té) *v. tr.* Soumettre à la patente.

PATER (pâ-tèr) *s. m.* Oraison dominicale.

PATÈRE (pâ-tè-re) *s. f.* Pièce de métal ou de bois, pour suspendre des rideaux, des vêtements, etc.

PATERNE (pâ-tèr-ne) *adj.* Qui montre une bienveillance doucereuse.

PATERNEL, ELLE (pâ-tèr-nèl, nè-le) *adj.* Relatif au pè[redacted].

PATERNELLEMENT (pâ-tèr-nè-le-man) *adv.* D'une manière paternelle.

PATERNITÉ (pâ-tèr-ni-té) *s. f.* Qualité de père.

PÂTEUX, EUSE (pâ-teu, ze) *adj.* Qui a les caractères de la pâte.

PATHÉTIQUE (pâ-té-ti-ke) *adj.* Qui remue les passions.

PATHÉTIQUEMENT (pâ-té-ti-ke-man) *adv.* D'une manière pathétique.

PATH[redacted]NIQUE (pâ-tôg-nô-mô-ni-ke) *adj.* Qui caractérise une maladie.

PATHOLOGIE (pâ-tô-lô-ji) *s. f.* Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUEMENT (pâ-tô-lô-ji-ke-man) *adv.* Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE (pâ-tô-lô-jis-te) *s. m.* Médecin qui s'occupe de pathologie.

PATHOS (pâ-tôs) *s. m.* Pathétique affecté, emphatique.

PATIBULAIRE (pâ-ti-bu-lè-re) *adj.* Relatif au gibet.

PATIEMMENT (pâ-siâ-man) *adv.* D'une manière patiente.

PATIENCE (pâ-sian-se) *s. f.* Vertu qui fait supporter tous les maux sans murmure, avec modération.

PATIENT, E (pâ-sian, te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a à subir une opération. *Adj.* Qui a de la pati[redacted].

PATIENTER (pâ-sian-té) *v. int.* Prendre patience; attendre avec patience.

PATIN (pâ-tin) *s. m.* Espèce de chaussure garnie de fer pour glisser sur la glace.

PATINAGE (pâ-ti-nâ-je) *s. m.* Action de glisser sur la glace avec des patins.

PATINE (pâ-ti-ne) *s. f.* Teinte unie, sorte de poli que le temps donne aux statues, aux tableaux, aux ivoires, etc.

PATINER (pâ-ti-né) *v. int.* Glisser sur la glace avec des patins.

PATINEUR, EUSE (pâ-ti-neu-r, neu-ze) *s. m. et f.* Celui, celle qui patine sur la glace.

PÂTIR (pâ-tir) *v. int.* Souffrir ; éprouver du dommage.

PÂTIS (pâ-ti) *s. m.* Terre où on laisse paître les bestiaux.

PÂTISSANT, E (pâ-ti-san, te) *adj.* Qui pâtit ; qui est sujet à la souffrance.

PÂTISSER (pâ-ti-sé) *v. int.* Travailler la pâte pour en faire des gâteaux.

PÂTISSERIE (pâ-ti-se-ri) *s. f.* Boutique de pâtissier ; gâteau.

PÂTISSIER, IÈRE (pâ-ti-sié, siè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait, vend les gâteaux.

PÂTISSOIRE (pâ-ti-soâ-re) *s. f.* Table sur laquelle on pâtisse.

PATOIS (pâ-toâ) *s. m.* Parler dialectal, ordinairement privé de culture littéraire et réservé à la conversation familière.

PATOISER (pâ-toâ-zé) *v. int.* Parler en patois.

PÂTON (pâ-ton) *s. m.* Morceau de pâte qu'on fait avaler aux volailles pour les engraisser.

PATRAQUE (pâ-tra-ke) *s. f.* Machine qui fonctionne mal ; personne d'une mauvaise santé.

PÂTRE (pâ-tre) *s. m.* Celui qui fait paître les troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX (pâ-tri-ar-kal, kâ-le, kô) *adj.* Qui a rapport aux anciens patriarches.

PATRIARCALEMENT (pâ-tri-ar-kâ-le-man) *adv.* En patriarche.

PATRIARCAT (pâ-tri-ar-kâ) *s. m.* Dignité, fonction, juridiction d'un patriarche.

PATRIARCHE (pâ-tri-ar-che) *s. m.* Vieillard vénérable, entouré d'une nombreuse famille ; évêques des premiers sièges épiscopaux.

PATRICE (pâ-tri-se) *s. m.* Dignitaire des derniers temps de l'empire romain.

PATRICIAT (pâ-tri-siâ) *s. m.* Dignité de patrice.

PATRICIEN, ENNE (pâ-tri-siin, siè-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui appartenait à la classe noble.

PATRIE (pâ-tri) *s. f.* Pays où l'on est né et auquel on appartient comme citoyen.

PATRIMOINE (pâ-tri-moâ-ne) *s. m.* Bien que l'on tient par héritage des ascendants paternels ou maternels.

PATRIMONIAL, E, AUX (pâ-tri-mô-nial, niâ-le, niô) *adj.* Relatif au patrimoine.

PATRIOTE (pâ-tri-ô-te) *s. m.* Qui aime sa patrie ; qui cherche à lui être utile.

PATRIOTIQUE (pâ-tri-ô-ti-ke) *adj.* Relatif au patriotisme.

PATRIOTIQUEMENT (pâ-tri-ô-ti-ke-man) *adv.* D'une manière patriotique.

PATRIOTISME (pâ-tri-ô-tis-me) *s. m.* Dévouement à la patrie.

PATROLOGIE (pâ-trô-lô-ji) *s. f.* Edition de tous les pères de l'Église.

PATRON, ONNE (pâ-tron, trô-ne) *s. m.* et *f.* Saint, sainte dont on a reçu le nom au baptême.

PATRON (pâ-tron) *s. m.* Modèle suivant lequel on confectionne certains objets.

PATRONAGE (pâ-trô-nâ-je) *s. m.* Protection accordée à un inférieur.

PATRONAL, E (pâ-trô-nal, nâ-le) *adj.* Relatif au saint qui est le patron du lieu.

PATRONAT (pâ-trô-nâ) *s. m.* Titre droit de patron, chez les Romains.

PATRONNER (pâ-trô-né) *v. tr.* Protéger ; introduire dans le monde, dans la haute société.

PATRONNESSE (pâ-trô-nè-se) *s. f.* Dame qui préside à une œuvre de charité, à une fête de bienfaisance.

PATRONYMIQUE (pâ-trô-ni-mi-ke) *adj.* Le nom de famille, par opposition aux noms de terre, aux surnoms.

PATROUILLAGE (pâ-trou-yâ-je) *s. m.* Action de patrouiller.

PATROUILLE (pâ-trou-ye) *s. f.* Ronde de nuit que fait un détachement de soldats.

PATROUILLER (pâ-trou-yé) *v. int.* Patauger dans la boue ; aller en patrouille.

PATROUILLIS (pâ-trou-yî) *s. m.* Bourbier ; endroit fangeux.

PATTE (pâ-tę) *s. f.* Membre de l'animal servant à marcher, à saisir.

PATTU, E (pâ-tu) *adj.* Qui a de grosses pattes.

PÂTURAGE, (pâ-tu-râ-ję) *s. m.* Lieu où les animaux trouvent de quoi pâturer.

PÂTURE (pâ-tu-rę) *s. f.* Nourriture des animaux.

PÂTURER (pâ-tu-ré) *v. int.* Prendre sa pâture.

PÂTUREUR (pâ-tu-rę.r) *s. m.* Soldat qui mène les chevaux à l'herbe.

PATURON (pâ-tu-ron) *s. m.* Partie du bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

PÂTURIN ((pâ-tu-rin) *s. m.* Plante de la famille des graminées.

PAULOWNIA (pô-lô-niâ) *s. m.* Arbre d'ornement originaire du Japon.

PAUME (pô-mę) *s. f.* Le dedans de la main; sorte de jeu de balle, autrefois en faveur.

PAUMELLE (pô-mè-lę) *s. f.* Variété d'orge dont l'épi rappelle une petite palme; penture d'une porte.

PAUMER (pô-mé) *v. tr.* Frapper avec la paume de la main.

PAUMURE (pô-mu-rę) *s. f.* Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME (pô-pé-ris-mę) *s. m.* Plaie de la pauvreté dans un État.

PAUPIÈRE (pô-piè-rę) *s. f.* Membrane mobile, qui recouvre le globe de l'œil.

PAUSE (pô-zę) *s. f.* Suspension, interruption momentanée d'une action.

PAUSER (pô-zé) *v. int.* Faire une pause en musique.

PAUVRE (pô-vrę) *adj.* Qui n'a pas de quoi se suffire. *S. m.* Un indigent, un homme qui est dans le besoin.

PAUVREMENT (pô-vrę-man) *adj.* D'une manière pauvre.

PAUVRESSE (pô-vrè-sę) *s. f.* Femme pauvre qui mendie.

PAUVRET, ETTE (pô-vrè, vrè-tę) *s. m.* et *f.* Pauvre petit; pauvre petite.

PAUVRETÉ (pô-vrę-té) *s. f.* Manque de biens; insuffisance des choses nécessaires à la vie.

PAVAGE (pâ-vâ-ję) *s. m.* Action de paver; résultat de ce travail.

PAVANE (pâ-vâ-nę) *s. f.* Ancienne danse d'un caractère grave.

PAVANER (Se) (pâ-vâ-né) *v. pron.* Marcher en faisant des embarras.

PAVÉ (pâ-vé) *s. m.* Pierre dure dont on se sert pour paver.

PAVEMENT (pâ-vę-man) *s. m.* Action de paver.

PAVER (pâ-vé) *v. tr.* Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc.

PAVEUR (pâ-vę.r) *s. m.* Celui qui fait les travaux de pavage.

PAVIE (pâ-vi) *s. f.* Pêche à chair ferme adhérente au noyau.

PAVILLON (pâ-vi-yon) *s. m.* Tente servant de campement; bâtiment isolé dans une cour, un jardin, etc.

PAVOIS (pâ-vôâ) *s. m.* Décorations dont on orne un navire les jours de fête; autrefois, grand bouclier.

PAVOISEMENT (pâ-vôâ-zę-man) *s. m.* Action de pavoiser.

PAVOISER (pâ-vôâ-zé) *v. tr.* Garnir un vaisseau de pavois; décorer les maisons, les édifices de drapeaux, d'écussons, etc.

PAVOT (pâ-vô) *s. m.* Plante narcotique dont on extrait l'opium.

PAYABLE (pè-yâ-blę) *adj.* Qui doit être payé.

PAYANT, E (pè-yan, tę) *adj.* Se dit de celui, de celle qui paye.

PAYE et **PAIE** (pè-yę) *s. f.* Action de payer, ce qu'on paie, salaire de l'ouvrier, solde du soldat.

PAYER (pè-yé) *v. tr.* Acquitter une dette: récompenser; punir; expier.

PAYEUR, EUSE (pè-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui paie.

PAYS (pè-yi) *s. m.* Territoire d'une nation, d'un peuple; patrie; contrée.

PAYSAGE (pè-yi-zâ-ję) *s. m.* Site plus ou moins pittoresque; tableau représentant un paysage.

PAYSAGISTE (pè-yi-zâ-jis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peint des paysages.

PAYSAN, ANNE (pè-yi-zan, zâ-nę) *s. m.* et *f.* Homme, femme de la campagne.

PAYSANNERIE (pè-yi-zâ-nę-ri) *s. f.* Petite pièce où l'on représente des paysans.

PÉAGE (pé-â-ję) *s. m.* Droit de passage pour l'entretien d'un pont, d'une chaussée.

PÉAGER (pé-â-jé) *s. m.* Celui qui perçoit les droits de péage.

PEAU (pô) *s. f.* Membrane extérieure qui recouvre toutes les parties du corps de l'homme et des animaux.

PEAUSSERIE (pô-sę-ri) *s. f.* Commerce; industrie du peaussier.

PÉBRINE (pé-bri-nę) *s. f.* Maladie du ver à soie.

PEC (pèk) *s. m.* Nom donné au hareng qui est fraîchement salé.

PÉCARI (pé-kâ-ri) *s. m.* Mammifère de l'Amérique du Sud, voisin du cochon.

PECCABLE (pèk-kâ-blę) *adj.* Capable de pécher. (Rare.)

PECCADILLE (pèk-kâ-di-yę) *s. f.* Faute légère.

PECCANT, E (pèk-kan, tę) *adj.* Humeur qui est de mauvaise nature. (Vieux.)

PECCAVI (pèk-kâ-vi) *s. m.* Aveu du péché commis.

PÊCHE (pè-chę) *s. f.* Fruit du pêcher, à peau veloutée, à chair savoureuse, à noyau très dur.

PÊCHE (pè-chę) *s. f.* Art, exercice, action de pêcher.

PÉCHÉ (pé-ché) *s. m.* Transgression volontaire de la loi divine et religieuse.

PÉCHER (pé-ché) *v. int.* Commettre une faute contre la loi divine.

PÊCHER (pè-ché) *v. tr.* Prendre du poisson. *S. m.* Arbre originaire de Perse, qui produit la pêche.

PÊCHERIE (pè-chę-ri) *s. f.* Lieu destiné à la pêche.

PÉCHEUR, ERESSE (pé-cheur, che-rè-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pèche.

PÊCHEUR, EUSE (pè-cheur, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pêche du poisson.

PÉCORE (pé-kor-ę) *s. f.* Bête; personne stupide. (Vieilli.)

PECTINE (pèk-ti-nę) *s. f.* Principe immédiat qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTORAL, E, AUX (pèk-tor-âl, lę, ô) *adj.* Qui a rapport à la poitrine.

PÉCULAT (pé-ku-lâ) *s. m.* Infidélité dans le maniement des deniers publics.

PÉCULE (pé-ku-lę) *s. m.* Ce que quelqu'un a économisé.

PÉCUNIAIRE (pé-ku-niè-rę) *adj.* Relatif à l'argent.

PÉCUNIAIREMENT (pé-ku-niè-rę-man) *adv.* D'une manière pécuniaire.

PÉDAGOGIE (pé-dâ-gô-jî) *s. f.* Art d'élever la jeunesse.

PÉDAGOGIQUE (pé-dâ-gô-ji-kę) *adj.* Relatif à la pédagogie.

PÉDAGOGIQUEMENT (pé-dâ-gô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière pédagogique.

PÉDAGOGISME (pé-dâ-gô-jis-mę) *s. m.* Le système, les manières des pédagogues.

PÉDAGOGUE (pé-dâ-gô-gę) *s. m.* Pédant; celui qui s'arroge le droit de censurer les autres.

PÉDALE (pé-dâ-lę) *s. f.* Pièce d'un mécanisme qu'on manœuvre avec le pied.

PÉDALER (pé-da-lé) *v. int.* Faire mouvoir les pédales d'une bicyclette.

PÉDANT, E (pé-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait parade de savoir.

PÉDANTERIE (pé-dan-tę-ri) *s. f.* Ce qui caractérise les pédants.

PÉDANTESQUE (pé-dan-tès-kę) *adj.* Qui sent le pédant étalant sa science.

PÉDANTESQUEMENT (pé-dan-tès-kę-man) *adv.* D'une manière pédantesque.

PÉDANTISER (pé-dan-ti-zé) *v. int.* Parler d'un ton doctoral; faire le pédant.

PÉDANTISME (pé-dan-tis-mę) *s. m.* Air, caractère, manières de pédant.

PÉDESTRE (pé-dès-trę) *adj.* Relatif à une personne à pied.

PÉDESTREMENT (pé-dès-trę-man) *adv.* D'une manière pédestre.

PÉDICELLE (pé-di-sè-lę) *s. m.* Extrémité d'un pédoncule ramifié qui porte la fleur.

PÉDICELLÉ, E (pé-di-sèl-lé) *adj.* Qui est muni d'un pédicelle.

PÉDICULAIRE (pé-di-ku-lè-re) *adj.* Relatif au pédicule.

PÉDICULE (pé-di-ku-le) *s. m.* Support allongé et grêle du champignon, du lichen, etc.

PÉDICULÉ, E (pé-di-ku-lé) *adj.* Qui est pourvu d'un pédicule.

PÉDICURE (pé-di-ku-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soigne les pieds, extirpe les cors, etc.

PÉDIMANE (pé-di-ma-ne) *s. m.* Animal qui, comme la sarigue, a le pouce des pieds opposable.

PÉDONCULAIRE (pé-don-ku-lè-re) *adj.* Relatif au pédoncule.

PÉDONCULE (pé-don-ku-le) *s. m.* Support d'une fleur; queue d'un fruit.

PÉDONCULÉ, E (pé-don-ku-lé) *adj.* Pourvu d'un pédoncule.

PÉGASE (pé-ga-ze) *s. m.* Cheval ailé qui fit jaillir de l'Hélicon la fontaine hippocrène, inspiratrice des poëtes.

PEIGNAGE (pè-gna-je) *s. m.* Action de peigner la laine, le chanvre, etc.

PEIGNE (pè-gne) *s. m.* Instrument à dents, de corne, d'écaille, d'ivoire, etc., pour démêler, accommoder les cheveux.

PEIGNÉE (pè-gné) *s. f.* La quantité de laine, de chanvre que l'ouvrier prend avec le peigne; action de battre, de maltraiter.

PEIGNER (pè-gné) *v. tr.* Démêler, nettoyer, accommoder avec le peigne.

PEIGNEUR, EUSE (pè-gne-r, gneu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peigne la laine, le chanvre, etc.

PEIGNIER (pè-gnié) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend des peignes.

PEIGNOIR (pè-gnoâr) *s. m.* Robe que les femmes portent en déshabillé.

PEIGNURE (pè-gnu-re) *s. f.* Cheveux qui restent dans le peigne quand on se coiffe.

PEINDRE (pin-dre) *v. tr.* Revêtir d'une couche de couleur; représenter au moyen de couleurs.

PEINE (pè-ne) *s. f.* Souffrance infligée par une faute commise; douleur morale; effort qui coûte.

PEINÉ (pè-né) *adj.* Qui éprouve de la peine, du chagrin.

PEINER (pè-né) *v. tr.* Causer du chagrin, de l'inquiétude. *V. int.* Se fatiguer, se donner de la peine.

PEINTRE (pin-tre) *s. m.* Celui qui exerce le métier de peindre; celui qui exerce l'art de peindre.

PEINTURAGE (pin-tu-ra-je) *s. m.* Action de peinturer.

PEINTURE (pin-tu-re) *s. f.* L'art de peindre; toute couleur qui est étendue, appliquée sur une surface.

PEINTURER (pin-tu-ré) *v. tr.* Barbouiller de couleurs.

PEINTUREUR, EUSE (pin-tu-re-r, reu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui peinture.

PÉJORATIF, IVE (pé-jor-à-tif, ti-ve) *adj.* Qui fait prendre en mauvaise part.

PÉKIN (pé-kin) *s. m.* Étoffe de soie où une raie satinée alterne avec une raie mate; un civil en argot militaire.

PELADE (pe-la-de) *s. f.* Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux avec l'épiderme.

PELAGE (pe-la-je) *s. m.* Le poil de l'animal caractérisé par sa couleur.

PÉLAMIDE (pé-la-mi-de) *s. f.* Poisson de mer qui ressemble au maquereau.

PELARD (pe-lar) *adj.* Se dit du bois dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan.

PELÉ, E (pe-lé) *adj.* Dégarni de poil; dont on a enlevé l'écorce, la peau.

PÊLE-MÊLE (pè-le-mè-le) *adv.* Dans une confusion complète.

PELER (pe-lé) *v. tr.* Dégarnir de poil; dépouiller de sa peau.

PÈLERIN, INE (pè-le-rin, ri-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait par dévotion un voyage à quelque lieu consacré.

PÈLERINAGE (pè-le-ri-na-je) *s. m.* Le lieu où un pèlerin va par dévotion.

PÈLERINE (pè-le-ri-ne) *s. f.* Grand collet rabattu qui couvre les épaules et la poitrine.

PÉLICAN (pé-li-kan) *s. m.* Oiseau aquatique à large bec.

PELISSE (pe-li-se) *s. f.* Manteau garni de fourrure.

PELLAGRE (pèl-lâ-gre) *s. f.* Maladie de peau qui est souvent mortelle.

PELLE (pè-le) *s. f.* Outil formé d'une palette de bois ou de fer adaptée à un manche.

PELLÉE (pè-lé), **PELLERÉE** (pè-le-ré) et **PELLETÉE** (pè-le-té) *s. f.* Ce que contient une pelle pleine.

PELLETERIE (pè-le-te-ri) *s. f.* Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures.

PELLETIER, IÈRE (pè-le-tié, tiè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prépare et vend des fourrures.

PELLICULE (pèl-li-ku-le) *s. f.* Petite peau mince.

PELLICULEUX, EUSE (pèl-li-ku-leu, ze) *adj.* Qui a des pellicules.

PELOTAGE (pe-lô-tâ-je) *s. m.* Action de mettre des écheveaux en pelotes.

PELOTE (pe-lô-te) *s. f.* Petite masse en forme de balle; coussinet où sont fichées des épingles.

PELOTER (pe-lô-té) *v. tr.* Rouler en pelote du fil ou de la laine.

PELOTON (pe-lô-ton) *s. m.* Petite pelote; subdivision d'une compagnie de soldats.

PELOTONNER (pe-lô-tô-né) *v. tr.* Mettre en peloton du fil, de la soie, etc.

PELOUSE (pe-lou-ze) *s. f.* Etendue de terrain couverte de gazon.

PELUCHE (pe-lu-che) *s. f.* Tissu analogue au velours, mais moins ras.

PELUCHÉ, E (pe-lu-ché) *adj.* Qui imite la peluche.

PELUCHER (pe-lu-ché) *v. int.* Devenir semblable à la peluche.

PELUCHEUX, EUSE (pe-lu-cheu, ze) *adj.* Qui peluche.

PELURE (pe-lu-re) *s. f.* Enveloppe qu'on détache des fruits, des légumes, en les pelant.

PELVIEN, IENNE (pèl-viin, viè-ne) *adj.* Qui appartient au bassin.

PENAILLON (pe-nâ-yon) *s. m.* Lambeau; haillon; guenille; loque.

PÉNAL, E (pé-nal, nâ-le) *adj.* Qui assujettit à quelque peine.

PÉNALITÉ (pé-nâ-li-té) *s. f.* Sytème de peines établies par la loi.

PENARD (pe-nar) *s. m.* Vieillard cassé et libertin.

PÉNATES (pé-nâ-te) *s. m. pl.* Dieux domestiques des anciens; habitation; demeure.

PÉNAUD, E (pé-nô, de) *adj.* Tout honteux d'une déconvenue.

PENCHANT, E (pan-chan, te) *adj.* Qui penche. *S. m.* Pente, inclination naturelle.

PENCHEMENT (pan-che-man) *s. m.* Action de pencher.

PENCHER (pan-ché) *v. tr.* Faire que quelque chose ne soit pas droit, perpendiculaire. *V. int.* Être hors de son aplomb.

PENDABLE (pan-dâ-ble) *adj.* Qui mérite d'être pendu.

PENDAISON (pan-dè-zon) *s. f.* Action de pendre quelqu'un ou de se pendre.

PENDANT, E (pan-dan, te) *adj.* Qui pend. *Prép.* Dans l'espace de temps où une chose a lieu.

PENDARD, E (pan-dar, de) *adj.* Par exagération, celui, celle qui mérite la pendaison.

PENDELOQUE (pan-de-lô-ke) *s. f.* Pièce de cristal qui pend à un lustre.

PENDENTIF (pan-dan-tif) *s. m.* Portion de voûte comprise entre les grands arcs qui supportent un dôme.

PENDEUR (pan-deu.r) *s. m.* Celui qui suspend les harengs.

PENDILLER (pan-di-yé) *v. int.* Être suspendu et balancé par le vent.

PENDILLON (pan-di-yon) *s. m.* Verge qui transmet le mouvement au balancier d'une horloge.

PENDRE (pan-dre) *v. tr.* Attacher une chose en haut; attacher quelqu'un à une potence.

PENDULE (pan-du-le) *s. m.* Balancier d'une horloge. *S. f.* Horloge dont le mouvement est réglé par un pendule.

PÊNE (pè-ne) *s. m.* Pièce d'une serrure qui, en s'engageant dans la gâche, tient la porte fermée.

PÉNÉTRABILITÉ (pé-né-trâ-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE (pé-né-trâ-ble) *adj.* Qui se laisse pénétrer.

PÉNÉTRANT, ANTE (pé-né-tran, te) *adj.* Qui pénètre.

PÉNÉTRATIF, IVE (pé-né-trà-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la propriété de pénétrer. (Vieilli.)

PÉNÉTRATION (pé-né-trâ-sion) *s. f.* Action de pénétrer.

PÉNÉTRER (pé-né-tré) *v. tr.* Passer à travers; parvenir à connaître; toucher vivement. *V. int.* Se remplir d'une idée.

PÉNIBLE (pé-ni-blę) *adj.* Qui se fait avec peine; qui cause de la peine.

PÉNIBLEMENT (pé-ni-blę-man) *adv.* D'une manière pénible.

PÉNICHE (pé-ni-chę) *s. f.* Bateau plat servant au transport des marchandises sur les canaux.

PÉNICILLÉ, E (pé-ni-sil-lé) *adj.* Qui est en forme de pinceau.

PÉNINSULAIRE (pé-nin-su-lè-rę) *adj.* Qui appartient à une péninsule.

PÉNINSULE (pé-nin-su-lę) *s. f.* Grande presqu'île.

PÉNITENCE (pé-ni-tan-sę) *s. f.* Repentir du péché; expiation du péché.

PÉNITENCERIE (pé-ni-tan-sę-ri) *s. f.* Charge, fonction de pénitencier.

PÉNITENCIER (pé-ni-tan-sié) *s. m.* Prison militaire où sont enfermés les soldats condamnés.

PÉNITENT, E (pé-ni-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se repent d'avoir péché.

PÉNITENTIAIRE (pé-ni-tân-siè-rę) *adj.* Qui a rapport à l'amélioration morale des détenus.

PÉNITENTIAL, E, AUX (pé-ni-tan-siâl, siâ-lę, siô) *adj.* Relatif à la pénitence; les sept psaumes de la pénitence.

PÉNITENTIEL (pé-ni-tan-sièl) *s. m.* Rituel de la pénitence.

PENNAGE (pèn-nâ-ję) *s. m.* Ensemble des plumes, particulièrement chez les oiseaux de proie.

PENNE (pè-nę) *s. f.* Longue plume de l'aile et de la queue des oiseaux.

PENNÉ, E (pèn-né) *adj.* Se dit des feuilles dont la disposition rappelle celle des barbes d'une plume.

PÉNOMBRE (pé-non-brę) *s. f.* Demi-jour; zone d'ombre moins foncée que l'ombre véritable d'un corps.

PENON (pę-non) *s. m.* Girouette où des plumes implantées sur des lieges indiquent la direction du vent.

PENSANT, E (pan-san, tę) *adj.* Qui est capable de penser; qui pense.

PENSÉE (pan-sé) *s. f.* Conception de l'esprit; jugement; opinion; dessein.

PENSÉE (pan-sé) *s. f.* Fleur du genre violette, à nuances variées.

PENSER (pan-sé) *v. tr.* Avoir dans l'esprit; imaginer; croire; juger.

PENSEUR, EUSE (pan-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pense.

PENSIF, IVE (pan-sif, si-vę) *adj.* Absorbé par une pensée.

PENSION (pan-sion) *s. f.* Maison d'éducation; revenu annuel; maison où l'on est nourri et logé.

PENSIONNAIRE (pan-sio-nè-rę) *s. m.* et *f.* Elève qui est en pension; celui, celle qui a une pension; celui, celle qui est logé et nourri.

PENSIONNAT (pan-sio-nâ) *s. m.* Maison d'éducation où l'on ne reçoit qu'un nombre limité d'internes.

PENSIONNER (pan-sio-né) *v. tr.* Gratifier d'une pension.

PENSUM (pin-sôm) *s. m.* Surcroît de travail imposé à un élève comme punition.

PENTACORDE (pin-tâ-kòr-dę) *s. m.* Lyre à cinq cordes.

PENTAGONAL, E (pin-tâ-gô-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui a la forme d'un pentagone.

PENTAGONE (pin-tâ-gô-nę) *s. m.* Figure géométrique qui a cinq angles et cinq côtés.

PENTAMÈTRE (pin-tâ-mè-trę) *s. m.* Vers de cinq pieds.

PENTE (pan-tę) *s. f.* Direction d'un plan formant un angle oblique avec l'horizontale.

PENTECÔTE (pan-tę-kô-tę) *s. f.* Fête célébrée en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTURE (pan-tu-rę) *s. f.* Patte de fer fixée sur une porte de manière à tourner autour d'un gond.

PÉNULTIÈME (pé-nul-tiè-mę) *adj.* L'avant dernière syllabe d'un mot, d'un vers.

PÉNURIE (pé-nu-rî) *s. f.* Extrême disette ; pauvreté ; misère.

PÉOTTE (pé-ò-tę) *s. f.* Grande gondole de l'Adriatique.

PÉPIE (pé-pî) *s. f.* Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire.

PÉPIMENT (pé-pi-man) *s. m.* Action de pépier.

PÉPIER (pé-pié) *v. int.* Crier, en parlant des moineaux.

PÉPIN (pé-pin) *s. m.* Graine qui se trouve au centre de certains fruits charnus.

PÉPINIÈRE (pé-pi-niè-rę) *s. f.* Terrain où l'on fait des semis d'arbres pour obtenir de jeunes plants.

PÉPINIÉRISTE (pé-pi-nié-ris-tę) *s. m.* Celui qui cultive des pépinières.

PÉPITE (pé-pi-tę) *s. f.* Petit morceau d'or natif, sans gangue.

PÉPLUM (pé-plôm) *s. m.* Tissu léger agrafé sur l'épaule que les femmes grecques portaient sur la tunique.

PEPSINE (pèp-si-nę) *s. f.* Principe actif du suc gastrique qui dissout les matières albuminoïdes.

PERÇAGE (pèr-sâ-ję) *s. m.* Action de percer.

PERCALE (pèr-kâ-lę) *s. f.* Calicot fin dont une opération a fait disparaître le duvet.

PERCALINE (pèr-kâ-li-nę) *s. f.* Percale teinte et unie.

PERÇANT, E (pèr-san, tę) *adj.* Qui perce, qui pénètre.

PERCE (en) (pèr-sę) *loc. adv.* Faire une ouverture à un tonneau pour en tirer du vin.

PERCE-BOIS (pèr-sę-bôâ) *s. m.* Insecte qui attaque le bois.

PERCÉE (pèr-sé) *s. f.* Ouverture naturelle ou pratiquée dans un bois.

PERCE-FEUILLE (pèr-sę-fę-yę) *s. f.* Nom vulgaire d'une plante ombellifère.

PERCEMENT (pèr-sę-man) *s. m.* Action de percer.

PERCE-NEIGE (pèr-sę-nè-ję) *s. f.* Plante qui fleurit dès la première fonte de la neige.

PERCE-OREILLE (pèr-sor-è-yę) *s. m.* Nom vulgaire de la forficule auriculaire, insecte.

PERCE-PIERRE (pèr-sę-piè-rę) *s. f.* Plante qui pousse au milieu des rochers.

PERCEPTEUR (pèr-sèp-tę.r) *s. m.* Fonctionnaire, chargé de la perception des impôts.

PERCEPTIBILITÉ (pèr-sèp-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est perceptible.

PERCEPTIBLE (pèr-sèp-ti-blę) *adj.* Qui peut être perçu.

PERCEPTION (pèr-sèp-sion) *s. f.* Ce que l'esprit perçoit ; charge de celui qui perçoit les impôts.

PERCER (pèr-sé) *v. tr.* Traverser, en pratiquant un trou, une ouverture. *V. int.* Donner passage.

PERCEVABLE (pèr-sę-vâ-blę) *adj.* Qui peut être perçu.

PERCEVOIR (pèr-sę-vôâr) *v. tr.* Recueillir l'impôt ; recevoir l'impression des objets.

PERCHE (pèr-chę) *s. f.* Longue pièce de bois. Poisson d'eau douce ; ancienne mesure agraire.

PERCHER (Se) (pèr-ché) *v. pr.* Se poser sur une perche, sur une branche, en parlant des oiseaux.

PERCHLORURE (pèr-klor-u-rę) *s. m.* Composé renfermant autant de chlore qu'il peut en contenir à l'état de combinaison.

PERCHOIR (pèr-chôâr) *s. m.* Lieu où perchent les volailles.

PERCLUS, E (pèr-klu, zę) *adj.* Qui ne peut plus se mouvoir.

PERÇOIR (pèr-sôâr) *s. m.* Instrument qui sert à percer.

PERCUSSION (pèr-ku-sion) *s. f.* Action résultant d'un coup donné.

PERCUTANT, E (pèr-ku-tan, tę) *adj.* Qui agit par percussion.

PERCUTER (pèr-ku-té) *v. tr.* Soumettre à la percussion.

PERDABLE (pèr-dâ-blę) *adj.* Qui peut être perdu.

PERDANT, E (pèr-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui perd au jeu.

PERDITION (pèr-di-sion) *s. f.* État de celui, de celle qui perd son âme.

PERDRE (pèr-drę) *v. tr.* Être privé de quelque chose dont on était en possession.

PERDREAU (pèr-drô) *s. m.* Jeune perdrix de l'année.

PERDRIGON (pèr-dri-gon) *s. m.* Variété de prunes, dont la couleur rappelle la gorge des perdrix rouges.

PERDRIX (pèr-dri) *s. f.* Oiseau gallinacé, qui se tient en compagnie, dans les blés, dans les prairies.

PÈRE (pè-re) *s. m.* Celui qui a un ou plusieurs enfants.

PÉRÉGRINATION (pé-ré-gri-nâ-sion) *s. f.* Voyage en pays étranger.

PÉRÉGRINITÉ (pé-ré-gri-ni-té) *s. f.* Qualité d'étranger.

PÉREMPTION (pé-ranp-sion) *s. f.* Annulation par prescription d'une procédure civile.

PÉREMPTOIRE (pé-ranp-toâ-re) *adj.* Qui détruit d'avance ce qu'on pourrait lui opposer.

PÉREMPTOIREMENT (pé-ranp-toâ-re-man) *adv.* D'une manière péremptoire.

PÉRENNITÉ (pé-rèn-ni-té) *s. f.* Continuité non interrompue.

PÉRÉQUATION (pé-ré-kou-â-sion) *s. f.* Répartition égale.

PERFECTIBILITÉ (pèr-fèk-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est perfectible.

PERFECTIBLE (pèr-fèk-ti-ble) *adj.* Qui peut se perfectionner.

PERFECTION (pèr-fèk-sion) *s. f.* État de ce qui est parfait.

PERFECTIONNEMENT (pèr-fèk-sio-ne-man) *s. m.* Action de perfectionner.

PERFECTIONNER (pèr-fèk-sio-né) *v. tr.* Rapprocher de la perfection.

PERFIDE (pèr-fi-de) *adj.* Déloyal; trompeur; artificieux.

PERFIDEMENT (pèr-fi-de-man) *adv.* D'une manière perfide.

PERFIDIE (pèr-fi-di) *s. f.* Action perfide; caractère perfide.

PERFOLIÉ, E (pèr-fo-lié) *adj.* Roulé autour de la tige.

PERFORANT, E (pèr-for-an, te) *adj.* Qui perfore.

PERFORATEUR, TRICE (pèr-for-â-teur, tri-se) *adj.* Qui sert à perforer.

PERFORATION (pèr-for-â-sion) *s. f.* Action de perforer.

PERFORER (pèr-for-é) *v. tr.* Traverser en faisant un trou.

PERFORMANCE (pèr-for-man-se) *s. f.* Preuve de ce qu'on peut attendre d'un cheval de course.

PÉRIANTHE (pé-ri-an-te) *s. m.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE (pé-ri-kâr-de) *s. m.* Sac membraneux qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE (pé-ri-kâr-di-ke) *adj.* Relatif au péricarde.

PÉRICARDITE (pé-ri-kâr-di-te) *s. f.* Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE (pé-ri-kâr-pe) *s. m.* Tout ce qui entoure la graine d'un fruit.

PÉRICHONDRE (pé-ri-kon-dre) *s.m.* Membrane fibreuse qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER (pé-ri-kli-té) *v. int.* Etre en péril.

PÉRICRÂNE (pé-ri-krâ-ne) *s. m.* Périoste qui revêt toute la surface externe du crâne.

PÉRIGÉE (pé-ri-jé) *s. m.* Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre.

PÉRIGUEUX (pé-ri-geu) *s. m.* Pierre noire employée pour polir le verre, l'émail, la poterie.

PÉRIHÉLIE (pé-ri-é-li) *s. m.* Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée du soleil.

PÉRIL (pé-ril) *s. m.* État où il y a quelque chose de fâcheux à craindre; danger; risque.

PÉRILLEUSEMENT (pé-ri-yeu-ze-man) *adv.* D'une manière périlleuse.

PÉRILLEUX, EUSE (pé-ri-yeu, ze) *adj.* Où l'on est en péril.

PÉRIMER (pé-ri-mé) *v. tr.* Rendre non recevable, le délai étant expiré.

PÉRIMÈTRE (pé-ri-mè-tre) *s. m.* Contour d'une figure géométrique.

PÉRIODE (pé-rio-de) *s. f.* Phrase composée de plusieurs propositions. *S. m.* Espace de temps indéterminé.

PÉRIODICITÉ (pé-rio-di-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est périodique.

PÉRIODIQUE (pé-rio-di-ke) *adj.* Qui se produit par périodes; dont la succession est régulière.

PÉRIODIQUEMENT (pé-riô-di-ke-man) *adv.* D'une manière périodique.

PÉRIŒCIENS (pé-rié-siin) *s. m. pl.* Peuples qui sont sous le même parallèle, à distance de l'équateur au pôle.

PÉRIOSTE (pé-rios-te) *s. m.* Membrane fibreuse qui recouvre les os.

PÉRIOSTOSE (pé-rios-tô-ze) *s. f.* Gonflement du périoste et de l'os qu'il recouvre.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE (pé-ri-pa-té-ti-siin, siè-ne) *adj.* Qui suit la doctrine d'Aristote.

PÉRIPATÉTISME (pé-ri-pa-té-tis-me) *s. m.* Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (pé-ri-pé-si) *s. f.* Evénement imprévu.

PÉRIPHÉRIE (pé-ri-fé-ri) *s. f.* Surface extérieure d'un corps.

PÉRIPHÉRIQUE (pé-ri-fé-ri-ke) *adj.* Relatif à la périphérie.

PÉRIPHRASE (pé-ri-frâ-ze) *s. f.* Action de parler par détour.

PÉRIPHRASER (pé-ri-frâ-zé) *v. int.* User de périphrases.

PÉRIPLE (pé-ri-ple) *s. m.* Voyage de circumnavigation, chez les anciens.

PÉRIPNEUMONIE (pé-rip-neu-mô-ni) *s. f.* Inflammation du poumon.

PÉRIPTÈRE (pé-rip-tè-re) *adj.* Dont le pourtour extérieur présente une colonnade.

PÉRIR (pé-rir) *v. int.* Etre enlevé par une mort violente.

PÉRISCIENS (pé-ris-si-in) *s. m. pl.* Habitants des zones froides ou glaciales.

PÉRISCOPIQUE (pé-ris-kô-pi-ke) *adj.* Qui permet de voir tout autour.

PÉRISSABLE (pé-ri-sa-ble) *adj.* Destiné à périr.

PÉRISSOIRE (pé-ri-so-â-re) *s. f.* Embarcation très légère, mise en mouvement à l'aide d'une pagaie.

PÉRISSOLOGIE (pé-ris-sô-lô-ji) *s. f.* Surabondance de mots ; répétition inutile.

PÉRISTALTIQUE (pé-ris-tal-ti-ke) *adj.* Qui a lieu par contraction.

PÉRISTYLE (pé-ris-ti-le) *adj.* Vestibule monumental.

PÉRISYSTOLE (pé-ri-sis-tô-le) *s. f.* Temps qui s'écoule entre la systole (contraction) et la diastole (dilatation) du cœur.

PÉRITOINE (pé-ri-toâ-ne) *s. m.* Membrane séreuse qui tapisse la cavité abdominale.

PÉRITONITE (pé-ri-tô-ni-te) *s. f.* Inflammation du péritoine.

PERLE (pèr-le) *s. f.* Globule d'un blanc argentin qui se forme dans certaines coquilles.

PERLÉ, E (pèr-lé) *adj.* Orné de perles ; fait avec soin, avec goût.

PERLER (pèr-lé) *v. tr.* Façonner en forme de perles.

PERLIER, IÈRE (pèr-lié, liè-re) *adj.* Relatif aux perles ; qui produit des perles.

PERLIMPINPIN (pèr-lin-pin-pin) *s. m.* ...re de vertus imaginaires.

PERMANENCE (pèr-ma-nan-se) *s. f.* Caractère de ce qui est permanent.

PERMANENT, E (pèr-ma-nan, te) *adj.* Qui dure, se maintient sans interruption.

PERMÉABILITÉ (pèr-mé-a-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est perméable.

PERMÉABLE (pèr-mé-a-ble) *adj.* Qui laisse passer un liquide, un gaz à travers ses pores.

PERMETTRE (pèr-mè-tre) *v. tr.* Donner liberté de faire quelque chose.

PERMIS (pèr-mi) *s. m.* Permission écrite.

PERMISSION (pèr-mi-sion) *s. f.* Autorisation ; liberté de dire, de faire.

PERMISSIONNER (pèr-mi-siô-né) *v. tr.* Donner une permission.

PERMUTABLE (pèr-mu-ta-ble) *adj.* Susceptible de permutation.

PERMUTANT, E (pèr-mu-tan, te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui permute.

PERMUTATION (pèr-mu-ta-sion) *s. f.* Action de permuter.

PERMUTER (pèr-mu-té) *v. tr.* Echanger son emploi, son grade, contre celui d'une autre personne.

PERNICIEUSEMENT (pèr-ni-cieu-ze-man) *adv.* D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE (pèr-ni-cieu, ze) *adj.* Qui contient un principe malfaisant.

PÉRONÉ (pé-rô-né) *s. m.* Os long de la jambe fixé au côté externe du tibia.

PÉRONNELLE (pé-rô-nè-le) *s. f.* Jeune femme ou jeune fille sotte et babillarde.

PÉRORAISON (pé-ror-è-zon) *s. f.* La deuxième des parties qui composent un discours.

PÉRORER (pé-ror-é) *v. int.* Discourir d'une manière prolixe et prétentieuse.

PÉRORÉUR, EUSE (pé-ror-eur, reu-ze) *s. m.* et *f.* Celui celle qui pérore.

PÉROT (pé-rô) *s. m.* Baliveau qui a l'âge de deux coupes.

PÉROU (pé-rou) *s. m.* Nom d'une contrée riche en mines d'or; grande fortune.

PEROXYDE (pèr-ôk-si-de) *s. m.* Combinaison d'un corps avec la plus grande quantité d'oxygène possible.

PERPENDICULAIRE (pèr-pan-di-ku-lè-re) *adj.* et *s.* Qui rencontre à angle droit une ligne, un plan.

PERPENDICULAIREMENT (pèr-pan-di-ku-lè-re-man) *adv.* D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ (pèr-pan-di-ku-la-ri-té) *s. f.* Direction perpendiculaire.

PERPÉTRATION (pèr-pé-trâ-sion) *s. f.* Action de perpétrer.

PERPÉTRER (pèr-pé-tré) *v. tr.* Commettre un acte criminel.

PERPÉTUATION (pèr-pé-tuâ-sion) *s. f.* Action de perpétuer.

PERPÉTUEL, ELLE (pèr-pé-tuèl, le) *adj.* Qui dure constamment; qui ne cesse pas.

PERPÉTUELLEMENT (pèr-pé-tuè-le-man) *adv.* D'une manière perpétuelle.

PERPÉTUER (pèr-pé-tué) *v. tr.* Faire durer constamment.

PERPÉTUITÉ (pèr-pé-tui-té) *s. f.* Durée perpétuelle.

PERPLEXE (pèr-plèk-se) *adj.* Embarrassé entre plusieurs partis contraires.

PERPLEXITÉ (pèr-plèk-si-té) *s. f.* État de celui qui est perplexe.

PERQUISITION (pèr-ki-zi-sion) *s. f.* Recherche judiciaire au sujet d'une personne, d'une chose.

PERQUISITIONNER (pèr-ki-zi-sio-né) *v. int.* Faire des perquisitions.

PERRON (pè-ron) *s. m.* Escalier extérieur, devant la façade d'une maison, terminé par une plate-forme.

PERROQUET (pè-ro-kè) *s. m.* Oiseau de l'ordre des Grimpeurs, qui imite la voix humaine et le cri des animaux.

PERRUCHE (pè-ru-che) *s. f.* Petit perroquet dont le plumage est d'un beau vert.

PERRUQUE (pè-ru-ke) *s. f.* Chevelure postiche.

PERRUQUIER (pè-ru-kié) *s. m.* Celui dont la profession est de faire des perruques; coiffeur, barbier.

PERS, PERSE (pèr, pèr-se) *adj.* Qui est d'un bleu tirant sur le violet.

PERSE (pèr-se) *s. f.* Toile peinte pour tentures.

PERSÉCUTANT, E (pèr-sé-ku-tan, te) *adj.* Qui persécute.

PERSÉCUTÉ, E (pèr-sé-ku-té) *adj.* et *s.* Personne en butte à une persécution, à des importunités.

PERSÉCUTER (pèr-sé-ku-té) *v. tr.* Poursuivre sans relâche par des traitements cruels.

PERSÉCUTEUR, TRICE (pèr-sé-ku-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui persécute.

PERSÉCUTION (pèr-sé-ku-sion) *s. f.* Action de persécuter.

PERSÉVÉRAMMENT (pèr-sé-vé-ra-man) *adv.* Avec persévérance.

PERSÉVÉRANCE (pèr-sé-vé-ran-se) *s. f.* Action de persévérer.

PERSÉVÉRANT, E (pèr-sé-vé-ran, te) *adj.* Qui persévère.

PERSÉVÉRER (pèr-sé-vé-ré) *v. int.* Demeurer ferme et constant dans une manière d'être.

PERSICAIRE (pèr-si-kè-re) *s. f.* Espèce de renouée, plante.

PERSICOT (pèr-si-kô) *s. m.* Liqueur

faite avec é, l'alcool où ont macéré des noyaux de pêches.

PERSIENNE (pèr-siè-nę) *s. f.* Espèce de contrevent à jour, formé de lames fixes ou mobiles.

PERSIFLAGE (pèr-si-flâ-ję) *s. m.* Action de persifler.

PERSIFLER (pèr-si-flé) *v. tr.* Railler avec finesse, avec une fausse ingénuité.

PERSIFLEUR (pèr-si-flę.r) *s. m.* Celui qui a l'habitude de persifler.

PERSIL (pèr-si) *s. m.* Plante potagère, à saveur piquante, employée surtout comme assaisonnement.

PERSILLADE (pèr-si-yâ-dę) *s. f.* Assaisonnement avec du persil.

PERSILLÉ, E (pèr-si-yé) *adj.* Se dit de certains fromages semés de points verdâtres qui rappellent le persil haché.

PERSIQUE (pèr-si-kę) *adj.* Dont l'entablement est porté par des cariatides représentant des captifs.

PERSISTANCE (pèr-sis-tan-sę) *s. f.* Action de persister.

PERSISTANT, E (pèr-sis-tan, tę) *adj.* Qui persiste.

PERSISTER (pèr-sis-té) *v. int.* Demeurer ferme dans une résolution malgré les résistances.

PERSONNAGE (pèr-sô-nâ-ję) *s. m.* Personne qui occupe une certaine situation ; rôle que joue un acteur, une actrice.

PERSONNALITÉ (pèr-sô-nâ-li-té) *s. f.* Ce qui caractérise une personne.

PERSONNE (pèr-sô-nę) *s. f.* Un homme ou une femme.

PERSONNÉ, E (pèr-sô-né) *adj.* Se dit de certaines fleurs qui rappellent le mufle d'un animal.

PERSONNEL, ELLE (pèr-sô-nèl, nè-lę) *adj.* Relatif à la personne. *S. m.* L'ensemble des employés d'un établissement.

PERSONNELLEMENT (pèr-sô-nè-lę-man) *adv.* D'une manière personnelle.

PERSONNIFICATION (pèr-sô-ni-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de personnifier.

PERSONNIFIER (pèr-sô-ni-fié) *v. tr.* Faire parler, agir comme une personne, un être abstrait ou inanimé.

PERSPECTIF, TIVE (pèrs-pèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui représente un objet en perspective.

PERSPECTIVE (pèrs-pèk-ti-vę) *s. f.* Représentation des objets selon les différences d'aspect qu'y apportent l'éloignement et la disposition.

PERSPICACE (pèrs-pi-kâ-sę) *adj.* Qui a de la perspicacité.

PERSPICACITÉ (pèrs-pi-kâ-si-té) *s. f.* Faculté de pénétrer la vérité.

PERSPICUITÉ (pèrs-pi-kui-té) *s. f.* Action de saisir la vérité à travers ce qui l'obscurcit.

PERSPIRATION (pèrs-pi-râ-sion) *s. f.* Exhalaison insensible à la surface de la peau ou d'une membrane séreuse.

PERSUADER (pèr-suâ-dé) *v. tr.* Amener quelqu'un à croire quelque chose.

PERSUASIF, IVE (pèr-suâ-zif, zi-vę) *adj.* Qui a la vertu de persuader.

PERSUASION (pèr-suâ-zion) *s. f.* Action de persuader.

PERTE (pèr-tę) *s. f.* Privation d'un avantage, d'un bien physique ou moral ; dommage ; ruine ; mort.

PERTINEMMENT (pèr-ti-nâ-man) *adv.* D'une manière pertinente.

PERTINENCE (pèr-ti-nan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est pertinent.

PERTINENT, E (pèr-ti-nan, tę) *adj.* Qui se rapporte à la question ; qui a trait à la question.

PERTUIS (pèr-tui) *s. m.* Passage pratiqué dans une digue pour les bateaux.

PERTUISANE (pèr-tui-zâ-nę) *s. f.* Espèce de hallebarde légère, d'un travail recherché.

PERTURBATEUR, TRICE (pèr-tur-bâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cause du trouble dans un État, dans une réunion.

PERTURBATION (pèr-tur-bâ-sion) *s. f.* Dérangement ; trouble ; bouleversement.

PERVENCHE (pèr-van-chę) *s. f.* Plante à petites fleurs d'un beau bleu d'azur.

PERVERS, E (pèr-vèr, sę) *adj.* Dont l'âme est tournée vers le mal.

PERVERSEMENT (pèr-vèr-sę-man) *adv.* D'une manière perverse.

PERVERSION (pèr-vèr-sion) *s. f.* Trouble ; dérangement.

PERVERSITÉ (pèr-vèr-si-té) *s. f.* État de ce qui est pervers.

PERVERTIR (pèr-vèr-tir) *v. tr.* Faire changer de bien en mal.

PERVERTISSEMENT (pèr-vèr-ti-sç-man) *s. m.* Action de pervertir.

PESAGE (pç-zà-jç) *s. m.* Action de peser; enceinte sur un champ de courses où l'on pèse les jockeys.

PESAMMENT (pç-zà-man) *adv.* D'une manière pesante.

PESANT, E (pç-zan, tç) *adj.* Qui a de la pesanteur.

PESANTEUR (pç-zan-tç.r) *s. f.* Caractère de ce qui a du poids.

PESÉE (pç-zé) *s. f.* Action de peser sur un levier pour soulever un corps; ce qu'on pèse en une fois.

PÈSE-LAIT (pè-zç-lè) *s. m.* Instrument pour mesurer la densité du lait.

PÈSE-LIQUEUR (pè-zç-li-kç.r) *s. m.* Instrument pour mesurer la densité des liquides.

PESER (pç-zé) *v. tr.* Mesurer le poids d'un corps en le comparant à un poids pris comme unité.

PESEUR (pç-zç.r) *s. m.* Celui qui pèse dans les halles et marchés.

PESON (pç-zon) *s. m.* Instrument qui sert à peser et qui est composé d'un fléau ou d'une verge.

PESSIMISME (pè-si-mis-mç) *s. m.* Doctrine des pessimistes.

PESSIMISTE (pè-si-mis-tç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui voit tout en mal.

PESTE (pès-tç) *s. f.* Maladie épidémique, contagieuse qui décime les populations.

PESTER (pès-té) *v. int.* Se répandre en malédictions contre quelqu'un ou quelque chose.

PESTIFÈRE (pès-ti-fè-rç) *adj.* Qui communique la peste.

PESTIFÉRÉ, E (pès-ti-fé-ré) *adj.* Atteint de la peste.

PESTILENCE (pès-ti-lan-sç) *s. f.* Corruption de l'air; mauvaise doctrine qui infecte les esprits.

PESTILENT, E (pès-ti-lan, tç) *adj.* Relatif à la peste.

PESTILENTIEL, ELLE (pès-ti-lan-sièl, siè-lç) *adj.* Qui a les caractères de la peste; qui donne la peste.

PET (pè) *s. m.* Vent qui sort du corps par en bas et avec bruit. (On évite de se servir de ce mot.)

PÉTALE (pé-tà-lç) *s. m.* Partie de la corolle d'une fleur.

PÉTARADE (pé-tà-rà-dç) *s. f.* Explosion de pièces d'artifice.

PÉTARD (pé-tàr) *s. m.* Pièce d'artifice qui éclate avec bruit.

PÉTARDER (pé-tàr-dé) *v. tr.* Faire sauter avec un pétard. (Vieilli.)

PÉTARDIER (pé-tàr-dié) *s. m.* Artificier qui fait les pétards.

PÉTASE (pé-tà-zç) *s. m.* Sorte de chapeau en usage chez les anciens.

PÉTAUD (pé-tô) *s. m.* Usité dans cette location. La Cour du roi Pétaud. Lieu de désordre et de confusion où tout le monde est maître.

PÉTAUDIÈRE (pé-tô-diè-rç) *s. f.* Réunion confuse où personne ne s'entend.

PÉTÉCHIE (pé-té-chi) *s. f.* Tache pourprée dans certaines maladies.

PET-EN-L'AIR (pè-tan-lèr) *s. m.* Veston qui descend au bas des reins.

PÉTER (pé-té) *v. int.* Faire un pet; éclater avec bruit.

PÉTEUR, EUSE (pé-tç.r, tcu-zç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT, E (pé-ti-yan, tç) *adj.* Qui pétille.

PÉTILLEMENT (pé-ti-yç-man) *s. m.* Action de pétiller.

PÉTILLER (pé-ti-yé) *v. int.* Laisser échapper de petits bruits secs qui se succèdent vivement.

PÉTIOLE (pé-sió-lç) *s. m.* Queue de la feuille qui l'unit à la tige.

PÉTIOLÉ, E (pé-sió-lé) *adj.* Porté par un pétiole.

PETIT, E (pç-ti, tç) *adj.* Exigu, de peu d'étendue ou de volume.

PETIT (pç-ti) *s. m.* Terme de caresse ou de familiarité en parlant aux enfants; animal nouvellement né.

PETITEMENT (pç-ti-tç-man) *adv.* D'une manière petite.

PETITESSE (pç-ti-tè-sç) *s. f.* Caractère de ce qui est petit.

PETIT-GRIS (pç-ti-gri) *s. m.* Sorte de fourrure dont la couleur est grise.

PÉTITION (pé-ti-sion) *s. f.* Requête écrite aux représentants de l'autorité.

PÉTITIONNAIRE (pé-ti-sio-nè-rȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pétitionne.

PÉTITIONNEMENT (pé-ti-sio-nȩ-man) *s. m.* Action de pétitionner.

PÉTITIONNER (pé-ti-sio-né) *v. int.* Présenter une pétition.

PETIT-LAIT (pȩ-ti-lè) *s. m.* Partie séreuse du lait.

PETIT-MAÎTRE (pȩ-ti-mè-trȩ) *s. m.* Jeune homme ridicule et prétentieux.

PÉTITOIRE (pé-ti-toâ-rȩ) *s. m.* Action par laquelle on réclame un droit de propriété.

PETON (pȩ-ton) *s. m.* Petit pied; diminutif de pied.

PÉTRÉ, E (pé-tré) *adj.* Qui ressemble à de la pierre.

PÉTREL (pé-trèl) *s. m.* Oiseau palmipède de haute mer.

PÉTRI, E (pé-tri) *adj.* Dont on fait de la pâte.

PÉTRIFIANT, E (pé-tri-fian, tȩ) *adj.* Qui a la faculté de pétrifier.

PÉTRIFICATION (pé-tri-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de pétrifier.

PÉTRIFIER (pé-tri-fié) *v. tr.* Convertir en pierre.

PÉTRIN (pé-trin) *s. m.* Caisse dans laquelle on pétrit le pain.

PÉTRIR (pé-trir) *v. tr.* Détremper de la farine avec l'eau et en faire [redacted] pâte.

PÉTRISSABLE (pé-tri-sa-blȩ) *adj.* Qui peut être pétri.

PÉTRISSAGE (pé-tri-sa-jȩ) *s. m.* Action de pétrir.

PÉTRISSEUR, EUSE (pé-tri-sȩ.r, seu-zȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pétrit.

PÉTROLE (pé-trô-lȩ) *s. m.* Huile minérale employée pour l'éclairage, des machines, etc.

PÉTROLERIE (pé-trô-lȩ-ri) *s. f.* Usine où l'on épure, où l'on rectifie le pétrole.

PÉTROLEUR, EUSE (pé-trô-lȩ.r, leu-zȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se sert du pétrole pour incendier.

PÉTROSILEX (pé-trô-si-lèks) *s. m.* Pierre qui tient le milieu entre le jaspe et le silex.

PÉTULAMMENT (pé-tu-la-man) *adv.* Avec une pétulance. (Rare).

PÉTULANCE (pé-tu-lan-sȩ) *s. f.* Qualité de ce qui est pétulant.

PÉTULANT, E (pé-tu-lan, tȩ) *adj.* Brusque vif et impétueux.

PETUN (pȩ-tun) *s. m.* Un des vieux noms du tabac.

PÉTUNIA (pé-tu-nia) *s. m.* Plante d'ornement à fleurs variées et odorantes.

PEU (peu) *s. m.* Petite quantité; *adv.* En petite quantité.

PEUPLADE (pȩ-pla-dȩ) *s. f.* Groupe de familles formant une société imparfaitement organisée.

PEUPLE (pȩ-plȩ) *s. m.* Multitude d'hommes habitant le même pays et vivant sous les mêmes lois.

PEUPLEMENT (pȩ-plȩ-man) *s. m.* Action de peupler.

PEUPLER (pȩ-plé) *v. tr.* Pourvoir d'habitants; remplir un étang de poissons.

PEUPLIER (pȩ-pli-yé) *s. m.* Arbre très grand croissant dans les terrains humides.

PEUR (pȩ.r) *s. f.* Faiblesse de cœur en présence du danger.

PEUREUSEMENT (pȩ-reu-zȩ-man) *adv.* D'une manière peureuse.

PEUREUX, EUSE (pȩ-reu, zȩ) *adj.* Sujet à la peur.

PEUT-ÊTRE (pȩ-tè-trȩ) *adv.* Il peut se faire que.

PHAÉTON (fâ-é-ton) *s. m.* Voiture découverte à quatre roues, haute et légère; par plaisanterie, cocher.

PHALANGE (fâ-lan-jȩ) *s. f.* Chacun des petits os longs qui forment les doigts des mains et des pieds.

PHALANSTÈRE (fâ-lans-tè-rȩ) *s. m.* Maison où nombre de ménages sont réunis, d'après le système de Fourier.

PHALANSTÉRIEN, IENNE (fâ-lans-té-riin, riè-nȩ) *s. m.* et *f.* Adepte de la doctrine de Fourier.

PHALÈNE (fâ-lè-nȩ) *s. f.* Genre d'insectes lépidoptères famille des nocturnes.

PHANÉROGAME (fâ-né-rô-gâ-mȩ) *adj.* Se dit des plantes qui ont les organes de la fructification apparents.

PHARAON (fâ-râ-on) *s. m.* Espèce de jeu de cartes; titre des souverains de l'ancienne Égypte.

PHARE (fâ-rę) *s. m.* Tour élevée ayant un feu pour guider les navigateurs pendant la nuit.

PHARISAÏQUE (fâ-ri-zâ-i-kę) *adj.* Qui a le caractère du pharisien.

PHARISAÏSME (fâ-ri-zâ-is-mę) *s. m.* Caractère du pharisien; hypocrisie.

PHARISIEN (fâ-ri-ziin) *s. m.* Nom d'une secte de Juifs du temps de Jésus; ceux qui n'ont que l'ostentation de la piété.

PHARMACEUTIQUE (fâr-mâ-seu-ti-kę) *adj.* Qui a rapport à la pharmacie.

PHARMACIE (fâr-mâ-si) *s. f.* Officine où les médicaments sont préparés, conservés, débités.

PHARMACIEN (fâr-mâ-siin) *s. m.* Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE (fâr-mâ-kô-pé) *s. f.* Livre qui traite de l'art de préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE (fâr-mâ-kô-pô-lę) *s. m.* (Ne se dit qu'en plaisanterie) Apothicaire; vendeur de drogues; charlatan.

PHARYNGIEN, IENNE (fâ-rin-jiin, jiè-nę) *adj.* Relatif au pharynx.

PHARYNGITE (fâ-rin-ji-tę) *s. f.* Inflammation du pharynx.

PHARYNX (fâ-rinks) *s. m.* Cavité musculo-membraneuse, faisant suite à la bouche.

PHASE (fâ-zę) *s. f.* Chacun des états successifs par lesquels passe une chose au cours de son développement.

PHÉBUS (fé-bus) *s. m.* Manière de parler, d'écrire, obscure par raffinement.

PHÉNICOPTÈRE (fé-ni-kop-tè-rę) *s. m.* Nom scientifique du Flamant, oiseau.

PHÉNIQUE (fé-ni-kę) *adj.* Qui est de la nature du phénol.

PHÉNIQUÉ, E (fé-ni-ké) *adj.* Composé avec du phénol.

PHÉNIX (fé-niks) *s. m.* Oiseau fabuleux; personne, chose unique en son genre.

PHÉNOL (fé-nôl) *s. m.* Substance désinfectante provenant de la distillation de la houille et du goudron.

PHÉNOMÉNAL, E, AUX (fé-nô-mé-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui tient du phénomène.

PHÉNOMÈNE (fé-nô-mè-nę) *s. m.* Tout ce qui apparaît de rare, de nouveau, d'extraordinaire.

PHILANTHROPE (fi-lan-trô-pę) *s. m.* Celui qui aime le genre humain.

PHILANTHROPIE (fi-lan-trô-pi) *s. m.* Amour des hommes, fondé sur le sentiment de la fraternité humaine.

PHILANTHROPIQUE (fi-lan-trô-pi-kę) *adj.* Relatif à la philanthropie.

PHILHARMONIQUE (fi-lâr-mô-ni-kę) *adj.* Qui aime l'harmonie.

PHILISTIN (fi-lis-tin) *s. m.* Nom donné par des lettrés, des artistes à ceux qu'ils considèrent comme fermés aux choses de l'esprit, de l'art.

PHILOLOGIE (fi-lô-lô-ji) *s. f.* Science qui étudie les langues comme organes de la vie intellectuelle des peuples.

PHILOLOGIQUE (fi-lô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la philologie.

PHILOLOGIQUEMENT (fi-lô-lô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière philologique.

PHILOLOGUE (fi-lô-lô-gę) *s. m.* Celui qui s'occupe de philologie.

PHILOMATHIQUE (fi-lô-mâ-ti-kę) *adj.* Qui aime les sciences.

PHILOSOPHALE (fi-lô-zô-fâ-lę) *adj.* N'est usité que dans pierre philosophale, qui devait transformer les métaux en or.

PHILOSOPHE (fi-lô-zô-fę) *s. m.* Celui qui s'adonne à la science morale, à la connaissance de l'homme.

PHILOSOPHER (fi-lô-zô-fé) *v. int.* Raisonner sur la philosophie.

PHILOSOPHIE (fi-lô-zô-fi) *s. f.* Science des principes et des causes; pratique de la sagesse.

PHILOSOPHIQUE (fi-lô-zô-fi-kę) *adj.* Relatif à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT (fi-lô-zô-fi-kę-man) *adv.* D'une manière philosophique.

PHILOSOPHISME (fi-lô-zô-fis-mę) *s.m.* Abus de la philosophie; fausse philosophie.

PHILOSOPHISTE (fi-lô-zô-fis-tę) *s. m.* Faux philosophe.

PHILOTECHNIQUE (fi-lô-tèk-ni-kę) *adj.* Qui aime les arts.

PHILTRE (fil-trę) *s. m.* Breuvage qu'on supposait propre à inspirer quelque passion.

PHLÉBITE (flé-bi-tę) *s. f.* Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE (flé-bô-grâ-fi) *s. f.* Description des veines.

PHLÉBORRHAGIE (flé-bor-â-ji) *s. f.* Hémorrhagie veineuse.

PHLÉBOTOME (flé-bô-tô-mę) *s. m.* Instrument dont on se sert pour saigner.

PHLÉBOTOMIE (flé-bô-tô-mi) *s. f.* Ouverture qu'on fait à une veine pour en tirer du sang.

PHLÉBOTOMISER (flé-bô-tô-mi-zé) *v. tr.* Pratiquer la phlébotomie.

PHLÉBOTOMISTE (flé-bô-tô-mis-tę) *s. m.* Celui qui s'occupe de la dissection des veines.

PHLEGMASIE (flèg-mâ-zi) *s. f.* Maladie qui présente tous les phénomènes caractéristiques de l'inflammation.

PHLEGMON (flèg-mon) *s. m.* Inflammation du tissu cellulaire.

PHLEGMONEUX, EUSE (flèg-mô-neu, zę) *adj.* Relatif au phlegmon.

PHLOGISTIQUE (flô-jis-ti-kę) *s. m.* Prétendu principe pour expliquer la combustion des corps.

PHLOGOSE (flô-gô-zę) *s. f.* Inflammation légère, superficielle, érysipélateuse.

PHLOX (flòks) *s. m.* Plante à inflorescence en pyramide.

PHONÉTIQUE (fô-né-ti-kę) *adj.* Relatif à la voix, au son.

PHONÉTIQUEMENT (fô-né-ti-kę-man) *adv.* En représentant des sons.

PHONIQUE (fô-ni-kę) *adj.* Se dit surtout des signes destinés à représenter les sons de la voix.

PHONOGRAPHE (fô-nô-grâ-fę) *s. m.* Appareil qui reproduit les sons de la voix.

PHONOLITHE (fô-nô-li-tę) *s. m.* Roche volcanique qui résonne sous le marteau.

PHONOMÈTRE (fô-nô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer l'intensité du son.

PHOQUE (fô-kę) *s. m.* Mammifère amphibie des mers polaires.

PHOSPHATE (fòs-fa-tę) *s. m.* Combinaison de l'acide phosphorique avec une base.

PHOSPHATÉ, E (fòs-fa-té) *adj.* Qui contient du phosphate.

PHOSPHITE (fòs-fi-tę) *s. m.* Genre de sels provenant de la combinaison de l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE (fòs-for-ę) *s. m.* Corps simple, jaunâtre, vénéneux, jetant des lueurs dans l'obscurité.

PHOSPHORÉ, E (fòs-for-é) *adj.* Qui contient du phosphore.

PHOSPHORESCENCE (fòs-for-ès-san-sę) *s. f.* Propriété des corps phosphorescents.

PHOSPHORESCENT, E (fòs-for-ès-san, tę) *adj.* Lumineux dans l'obscurité, comme le phosphore.

PHOSPHOREUX (fòs-for-eu) *adj.* Formé par une combinaison de phosphore et d'oxigène.

PHOSPHORIQUE (fòs-for-i-kę) *adj.* Qui contient du phosphore.

PHOSPHURE (fòs-fu-rę) *s. m.* Combinaison du phosphore avec un corps simple.

PHOTOGRAPHE (fô-tô-grâ-fę) *s. m.* Celui dont la profession est de faire de la photographie.

PHOTOGRAPHIE (fô-tô-grâ-fi) *s. f.* Art de fixer l'image des corps sur une plaque impressionnable.

PHOTOGRAPHIER (fô-tô-grâ-fié) *v. tr.* Reproduire par la photographie.

PHOTOGRAPHIQUE (fô-tô-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à la photographie.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (fô-tô-grâ-fi-kę-man) *adv.* Par les procédés phothographiques.

PHOTOGRAVURE (fô-tô-grâ-vu-rę) *s. f.* Application de la photographie à la gravure.

PHOTOMÈTRE (fô-tô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer l'intensité de la lumière.

PHOTOPHOBIE (fô-tô-fô-bi) *s. f.* Aversion pour la lumière.

PHOTOSPHÈRE (fô-tôs-fè-rę) *s. f.* Atmosphère lumineuse qui entoure le soleil.

PHRASE (frâ-zę) *s. f.* Proposition

simple ou réunion de propositions formant un sens complet.

PHRASÉOLOGIE (frâ-zé-ô-lô-ji) *s. f.* Emploi de phrases vides de sens; construction des phrases propre à une langue.

PHRASÉOLOGIQUE (frâ-zé-ô-lô-ji-kg) *adj.* Qui concerne la phraséologie.

PHRASER (frâ-zé) *v. tr.* Articuler en détachant les phrases, les membres de phrases.

PHRASEUR (frâ-zg.r) *s. m.* Faiseur de phrases; parleur affecté.

PHRÉNIQUE (fré-ni-kg) *adj.* Qui a rapport au diaphragme.

PHRÉNOLOGIE (fré-nô-lô-ji) *s. f.* Etude de la conformation du cerveau et de ses protubérances.

PHRÉNOLOGIQUE (fré-nô-lô-ji-kg) *adj.* Relatif à la phrénologie.

PHRÉNOLOGIQUEMENT (fré-nô-lô-ji-kg-man) *adv.* D'une manière phrénologique.

PHRÉNOLOGISTE (fré-nô-lô-jis-tg) et **PHRÉNOLOGUE** (fré-nô-lô-gg) *s. m.* Celui qui s'occupe de phrénologie.

PHTISIE (fti-zi) *s. f.* Consomption, affection tuberculeuse des poumons.

PHTISIQUE (fti-zi-kg) *adj.* Atteint de phtisie pulmonaire.

PHYLLITHE (fil-li-tg) *s. m.* Feuille pétrifiée; pierre portant des empreintes de feuille.

PHYLLOXÉRA (fil-lôk-sé-râ) *s. m.* Insecte qui ronge les racines de la vigne.

PHYSICIEN, ENNE (fi-zi-siin, siè-ng) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de physique.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE (fi-zi-kô-mâ-té-mâ-ti-kg) *adj.* Relatif à la physique et aux mathématiques.

PHYSIOGNOMONIE (fi-ziôg-nô-mô-ni) *s. f.* Art de juger le caractère par l'inspection du visage.

PHYSIOGNOMONIQUE (fi-ziôg-nô-mô-ni-kg) *adj.* Relatif à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE (fi-ziôg-nô-mô-nis-tg) *s. m.* et *f.* Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOLOGIE (fi-ziô-lô-ji) *s. f.* Science qui traite des fonctions des organes chez les êtres vivants dans l'état normal.

PHYSIOLOGIQUE (fi-ziô-lô-ji-kg) *adj.* Relatif à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE (fi-ziô-lô-jis-tg) *s. m.* Celui qui s'adonne à la physiologie.

PHYSIONOMIE (fi-ziô-nô-mi) *s. f.* Expression du visage.

PHYSIONOMISTE (fi-ziô-nô-mis-tg) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se connaît en physionomie.

PHYSIQUE (fi-zi-kg) *s. f.* Connaissance de toute la nature matérielle. *Adj.* Qui se rapporte aux lois, aux conditions de la nature. *S. m.* Physionomie, extérieur d'une personne.

PHYSIQUEMENT (fi-zi-kg-man) *adv.* D'une manière physique.

PHYTOLITHE (fi-tô-li-tg) *s. m.* Pierre qui porte l'empreinte d'une plante.

PHYTOLOGIE (fi-tô-lô-ji) *s. f.* Traité sur les plantes. (Vieilli.)

PIAFFE (piâ-fg) *s. f.* Action de faire de l'embarras.

PIAFFER (piâ-fé) *v. int.* En parlant du cheval, frapper bruyamment du pied en relevant droit les jambes de devant.

PIAFFEUR, EUSE (piâ-fg.r, fgu-zg) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait de l'embarras.

PIAILLARD, ARDE (piâ-yâr, dg) *adj.* Qui a l'habitude de piailler.

PIAILLER (piâ-yé) *v. int.* Criailler; pousser de petits cris aigus.

PIAILLERIE (piâ-yg-ri) *s. f.* Action de piailler.

PIAILLEUR, EUSE (piâ-yg.r, ygu-zg) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui piaille.

PIAN (pian) *s. m.* Éruption pustulente fréquente chez les nègres de Guinée.

PIANISTE (piâ-nis-tg) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du piano.

PIANO (piâ-nô) *s. m.* Instrument de musique à clavier.

PIASTRE (piâs-trg) *s. f.* Monnaie d'argent de valeur variable selon les pays.

PIAULEMENT (piô-lg-man) *s. m.* Action de piauler.

PIAULER (piô-lé) *v. int.* Se dit du cri des petits poulets; d'un enfant qui crie en pleurnichant.

PIC (pik) *s. m.* Instrument de fer

des grimpeurs ; pointe de montagne ; oiseau grimpeur.

PICA (pi-ka) *s. m.* Dépravation du goût.

PICADOR (pi-ka-dor) *s. m.* Cavalier qui attaque le taureau avec une lance à courte pointe.

PICAILLON (pi-ka-yon) *s. m.* Ancienne monnaie du Piémont qui valait moins d'un centime ; *pop.* Argent.

PICHENETTE (pi-che-nè-te) *s. f.* Petite chiquenaude.

PICHET (pi-chè) *s. m.* Petit vase à anse dans lequel on boit le cidre.

PICORÉE (pi-ko-ré) *s. f.* Action de picorer.

PICORER (pi-ko-ré) *v. int.* En parlant des animaux qui cherchent leur nourriture de droite et de gauche.

PICOT (pi-kô) *s. m.* Petit piquant ; pointe d'un marteau de carrier.

PICOTAGE (pi-kô-ta-je) *s. m.* Action de picoter.

PICOTEMENT (pi-kô-te-man) Sensation de piqûre légère.

PICOTER (pi-kô-té) *v. tr.* Piquer légèrement et à plusieurs reprises.

PICOTERIE (pi-kô-te-ri) *s. f.* Action d'attaquer quelqu'un par des traits piquants.

PICOTIN (pi-kô-tin) *s. m.* Mesure pour donner l'avoine aux chevaux.

PICRATE (pi-kra-te) *s. m.* Sel détonant, formé de l'acide picrique et d'une base.

PICRIQUE (pi-kri-ke) *adj.* Nom donné à un acide formé par l'action de l'acide azotique sur le phénol.

PICTURAL, E (pik-tu-ral, ra-le) *adj.* Qui concerne la peinture.

PIE (pî) *s. f.* Oiseau babillard de la famille des corbeaux, à plumage blanc et noir, à longue queue étagée.

PIÈCE (piè-se) *s. f.* Portion, morceau ; chambre ; tonneau ; ouvrage de théâtre.

PIÉCETTE (pié-sè-te) *s. f.* Petite pièce de monnaie.

PIED (pié) *s. m.* La partie inférieure de la jambe qui pose sur le sol et supporte le corps.

PIED-À-TERRE (pié-ta-tè-re) *s. m.* Logement où l'on ne vient qu'en passant.

PIED-DROIT (pié-droâ) *s. m.* Chacun des jambages d'une porte, d'une fenêtre.

PIÉDESTAL (pié-dès-tal) *s. m.* Support d'une colonne, d'un vase, d'une statue, établi sur le sol.

PIED-FORT (pié-for) *s. m.* Pièce d'or ou d'argent que l'on frappe pour servir d'essai.

PIÉDOUCHE (pié-dou-che) *s. m.* Petite base ronde ou carrée, d'un buste, d'une figure de ronde bosse.

PIÈGE (piè-je) *s. m.* Machine pour prendre certains animaux ; artifice dressé contre quelqu'un.

PIE-GRIÈCHE (pi-gri-yè-che) *s. f.* Sorte de pie à bec conique, très courageuse et très criarde ; femme acariâtre et querelleuse.

PIE-MÈRE (pi-mè-re) *s. f.* Partie interne de la triple membrane qui enveloppe le cerveau.

PIERRAILLE (piè-ra-ye) *s. f.* Réunion de petites pierres.

PIERRE (piè-re) *s. f.* Matière inorganique, dure, solide, répandue à la surface et dans le sein de la terre.

PIERRÉE (piè-ré) *s. f.* Rigole faite de pierres sèches.

PIERRERIES (piè-re-ri) *s. f. pl.* Joyaux de pierres précieuses.

PIERRETTE (piè-rè-te) *s. f.* Petite pierre ; costume de carnaval.

PIERREUX, EUSE (piè-reu, ze) *adj.* Rempli de pierres.

PIERRIER (piè-rié) *s. m.* Petit canon qui lance des boulets de fer, dont on se sert sur les chaloupes.

PIERROT (piè-rô) *s. m.* Nom vulgaire du moineau franc ; personnage de pantomime, au visage enfariné.

PIÉTÉ (pié-té) *s. f.* Dévotion religieuse vive et sincère.

PIÉTINEMENT (pié-ti-ne-man) *s. m.* Action de piétiner.

PIÉTINER (pié-ti-né) *v. tr.* Fouler aux pieds. *V. int.* Remuer, agiter les pieds, sur place.

PIÉTON, ONNE (pié-ton, to-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va à pied.

PIÈTRE (piè-tr) *adj.* Chétif, mesquin, pauvre.

PIÈTREMENT (piè-tre-man) *adv.* D'une manière piètre.

PIÈTRERIE (piè-tre-ri) *s. f.* Caractère de ce qui est piètre.

PIEU (pieu) *s. m.* Morceau de bois aiguisé par un bout.

PIEUSEMENT (pieu-ze-man) *adv.* D'une manière pieuse.

PIEUVRE (pieu-vr) *s. f.* Le poulpe commun, classe des mollusques céphalopodes.

PIEUX, EUSE (pieu, ez) *adj.* Qui a de la piété.

PIGEON (pi-jon) *s. m.* Oiseau intermédiaire entre les gallinacés et les passereaux; dupe que l'on dépouille.

PIGEONNEAU (pi-jo-nô) *s. m.* Jeune pigeon; jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER (pi-jo-nié) *s. m.* Construction généralement élevée, où on loge des pigeons.

PIGMENT (pig-man) *s. m.* Matière qui produit les différentes nuances de la peau chez l'homme et les animaux.

PIGNOCHER (pi-gno-ché) *v. int.* Manger du bout des dents, en épluchant chaque morceau.

PIGNON (pi-gnon) *s. m.* Mur d'une maison terminé en pointe et qui porte le haut du faîtage.

PIGNORATIF, TIVE (pi-gnor-a-tif, ti-ve) *adj.* Fondé sur un gage.

PILAIRE (pi-lè-re) *adj.* Qui a rapport au poil.

PILASTRE (pi-las-tre) *s. m.* Colonne carrée, le plus souvent engagée dans un mur.

PILAU (pi-lô) *s. m.* Riz cuit avec des morceaux de mouton hachés, mets favori des Orientaux.

PILE (pi-le) *s. f.* Amas d'objets entassés avec ordre; maçonnerie qui soutient les arches d'un pont; côté d'une pièce de monnaie.

PILER (pi-lé) *v. tr.* Broyer avec le mortier, réduire en petits fragments.

PILET (pi-lè) *s. m.* Espèce de canard à longue queue, qu'on trouve dans le Nord des deux continents.

PILEUR, EUSE (pi-leur, leu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pile.

PILIER (pi-lié) *s. m.* Pile de pierres servant à soutenir diverses parties d'un édifice; habitué d'un lieu.

PILLAGE (pi-ya-je) *s. m.* Action de piller.

PILLARD, E (pi-yar, de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pille.

PILLER (pi-yé) *v. tr.* Dépouiller violemment de ce qu'on trouve à son gré.

PILLERIE (pi-ye-ri) *s. f.* Volerie; extorsion; action de piller.

PILLEUR, EUSE (pi-yeur, yeu-ze) *s. m.* et *f.* Qui pille.

PILON (pi-lon) *s. m.* Petite masse de fer, de marbre, de bois, etc., pour piler une substance.

PILONNER (pi-lo-né) *v. tr.* Fouler avec le pilon.

PILORI (pi-lo-ri) *s. m.* Poteau où l'on exposait les criminels; qui fait encourir le mépris public.

PILORIER (pi-lo-rié) *v. tr.* Mettre au pilori; diffamer.

PILORIS (pi-lo-ris) *s. m.* Rat musqué des Antilles.

PILOSELLE (pi-lo-zè-le) *s. f.* Plante couverte de poils, dite vulgairement épervière.

PILOT (pi-lo) *s. m.* Pieu de forte dimension qui sert à former un pilotis.

PILOTAGE (pi-lo-ta-je) *s. m.* Construction de pilotis.

PILOTE (pi-lo-te) *s. m.* Celui qui est chargé de diriger les navires à l'entrée et à la sortie d'un port.

PILOTER (pi-lo-té) *v. tr.* Diriger un navire; servir de guide.

PILOTIN (pi-lo-tin) *s. m.* Apprenti pilote; genre de petits poissons.

PILOTIS (pi-lo-ti) *s. m.* Ensemble des pieux qui composent le pilotage.

PILULE (pi-lu-le) *s. f.* Médicament façonné en petite boule.

PIMBÊCHE (pin-bè-che) *s. f.* Femme impertinente et qui fait la précieuse.

PIMENT (pi-man) *s. m.* Plante qui est employée comme épice; poivre long.

PIMPANT, E (pin-pan, te) *adj.* Qui est d'une toilette recherchée, attirant l'œil.

PIMPRENELLE (pin-prę-nè-lę) *s. f.* Plante herbacée, aromatique, de la famille des Rosacées.

PIN (pin) *s. m.* Grand arbre résineux, toujours vert, de la famille des Conifères.

PINACLE (pi-nâ-klę) *s. m.* Comble terminé en pointe; être dans une position très élevée.

PINASSE (pi-nâ-sę) *s. f.* Vaisseau léger, long et étroit qui servait à faire la course.

PINASTRE (pi-nâs-trę) *s. m.* Sorte de pin sauvage.

PINÇARD, E (pin-sâr, dę) *adj.* Se dit d'un cheval qui marche sur la pince.

PINCE (pin-sę) *s. f.* Ce qui sert à pincer; petite tenaille servant à différents usages; pattes de crustacées.

PINCEAU (pin-sô) *s. m.* Assemblage de poils liés au bout d'un bâton et servant à étaler les couleurs.

PINCÉE (pin-sé) *s. f.* Ce qu'on peut prendre entre le pouce et un ou deux doigts.

PINCELIER (pin-sę-lié) *s. m.* Petit bassin de fer blanc en deux parties, dont l'une sert pour l'huile, l'autre à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (pin-sę-mâ-yę) *s. m.* et *f.* Personne d'une extrême avarice.

PINCEMENT (pin-sę-man) *s. m.* Action de pincer les cordes d'une guitare, d'une harpe.

PINCE-NEZ (pin-sę-né) *s. m.* Double lorgnon à verres simples, qu'on fixe sur le nez.

PINCER (pin-sé) *v. tr.* Serrer entre les doigts. *V. int.* Faire vibrer les cordes d'un instrument.

PINCE-SANS-RIRE (pin-sę-san-ri-rę) *s. m.* Homme malin et sournois, qui blesse sans avoir l'air d'en avoir la pensée.

PINCETTES (pin-sè-tę) *s. f. pl.* Ustensile de fer à deux branches égales, dont on se sert pour accommoder le feu.

PINÇON (pin-son) *s. m.* Marque qui reste sur la peau à l'endroit où l'on a été pincé.

PINDARIQUE (pin-dâ-ri-kę) *adj.* Qui est à la manière de Pindare.

PINDARISER (pin-dâ-ri-zé) *v. int.* Écrire, parler avec affectation.

PINDARISEUR, EUSE (pin-dâ-ri-zœ.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pindarise.

PINDARISME (pin-dâ-ris-mę) *s. m.* Imitation du style lyrique de Pindare.

PINÉAL, E (pi-né-âl, â-lę) *adj.* En forme de pomme de pin; petite glande au devant du cervelet.

PINEAU (pi-nô) *s. m.* Petit raisin noir qui donne d'excellent vin de Bourgogne.

PINGOUIN (pin-gouin) *s. m.* Oiseau palmipède, des mers du Nord, à ailes courtes.

PINGRE (pin-grę) *s. m.* Homme d'une avarice sordide.

PINGRERIE (pin-grę-ri) *s. f.* Caractère d'une personne pingre; acte de pingre.

PINQUE (pin-kę) *s. f.* Navire à fond plat et à voiles latines.

PINSON (pin-son) *s. m.* Oiseau chanteur, passereau conirostre.

PINTADE (pin-tâ-dę) *s. f.* Gallinacé à tête nue, à plumage gris bleuâtre, semé de taches blanches.

PINTE (pin-tę) *s. f.* Ancienne mesure de capacité pour les liquides.

PINTER (pin-té) *v. int.* Boire beaucoup et avec excès.

PIOCHAGE (piô-châ-ję) *s. m.* Action de piocher.

PIOCHE (piô-chę) *s. f.* Outil de fer, à manche de bois.

PIOCHER (piô-ché) *v. tr.* Creuser, fouiller la terre avec une pioche; travailler assidûment.

PIOCHEUR, EUSE (piô-chœ.r, [redacted] zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pioche la terre; celui, celle qui travaille avec ardeur.

PION (pion) *s. m.* Chacune des pièces du jeu de dames et du jeu d'échecs; nom donné par les écoliers aux maîtres d'étude.

PIONNER (piô-né) *v. int.* Prendre beaucoup de pions en en faisant prendre autant à l'adversaire.

PIONNIER (piô-nié) *s. m.* Défricheur de terres incultes.

PIPE (pi-pę) *s. f.* Grande futaille; tuyau terminé par un petit fourneau où l'on met du tabac.

PIPEAU (pi-pô) *s. m.* Flûte champêtre; branche mince enduite de glu pour prendre les oiseaux.

PIPÉE (pi-pé) *s. f.* Chasse où l'on attire les oiseaux dans les pièges qu'on a tendus.

PIPER (pi-pé) *v. tr.* Attirer les oiseaux pour les prendre; duper en séduisant, tromper au jeu.

PIPERIE (pi-pę-ri) *s. f.* Toute sorte de tromperie; spécialement tromperie au jeu.

PIPETTE (pi-pè-tę) *s. f.* Tube de verre, servant à transvaser les liquides.

PIPEUR, EUSE (pi-pę.r, peu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pipe, qui trompe.

PIQUANT, E (pi-kan, tę) *adj.* Qui pique, qui blesse; offensant; vif; spirituel; agréable.

PIQUE (pi-kę) *s. f.* Brouille légère entre personnes piquées l'une contre l'autre. *S. m.* Une des couleurs du jeu de cartes.

PIQUE-ASSIETTE (pi-kâ-siè-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait métier de manger à la table d'autrui

PIQUE-NIQUE (pi-kę-ni-kę) *s. m.* Repas dans lequel chacun paie son écot.

PIQUER (pi-ké) *v. tr.* Percer; entamer avec quelque chose de pointu; fâcher; offenser.

PIQUET (pi-kè) *s. m.* Petit pieu fiché en terre; détachement de soldats; jeu de cartes.

PIQUETER (pi-kę-té) *v. tr.* Parsemer de points semblables à des piqûres.

PIQUETTE (pi-kè-tę) *s. f.* Boisson d'eau et de marc de raisin; vin aigrelet.

PIQUEUR (pi-kę.r) *s. m.* Valet de chasse qui règle la course des chiens; employé des ponts et chaussées.

PIQUEUR, EUSE (pi-kę.r, keu-zę) *s. m.* et *f.* Celui celle qui pique les chaussures.

PIQÛRE (pi-ku-rę) *s. f.* Blessure étroite, plus ou moins profonde, faite par quelque chose de pointu.

PIRATE (pi-râ-tę) *s. m.* Celui qui court les mers pour faire des prises.

PIRATER (pi-râ-té) *v. int.* Faire le métier de pirate.

PIRATERIE (pi-râ-tę-ri) *s. f.* Exaction; métier de pirate.

PIRE (pi-rę) *adj.* Plus mauvais. *S. m.* Ce qu'il y a de plus mauvais.

PIRIFORME (pi-ri-for-mę) *adj.* En forme de poire.

PIROGUE (pi-rô-gę) *s. f.* Barque de sauvages, faite d'un tronc d'arbre creusé.

PIROLE (pi-rô-lę) *s. f.* Bruyère dont la feuille ressemble à celle du poirier.

PIROUETTE (pi-rou-è-tę) *s. f.* Sorte de jouet. Tour entier qu'on fait sur la pointe d'un seul pied.

PIROUETTER (pi-rouè-té) *v. int.* Faire une pirouette; tourner sur soi-même.

PIS (pi) *s. m.* Mamelle d'une vache; d'une chèvre; d'une brebis, etc.

PIS (pi) *adv.* Plus mal. *S. m.* Ce qu'il y a de pire.

PISCICULTEUR (pis-si-kul-tę.r) *s. m.* Celui qui s'occupe de pisciculture.

PISCICULTURE (pis-si-kul-tu-rę) *s. f.* Art de multiplier et d'élever des poissons.

PISCIFORME (pis-si-for-mę) *adj.* Qui a la forme d'un poison.

PISCINE (pis-si-nę) *s. f.* Bassin rempli d'eau où on se livre à l'exercice de la natation.

PISÉ (pi-zé) *s. m.* Maçonnerie grossière faite avec de la terre battue et comprimée.

PISSAT (pi-sâ) *s. m.* Urine en parlant des animaux.

PISSEMENT (pi-sę-man) *s. m.* Action de pisser.

PISSENLIT (pi-san-li) *s. m.* et *f.* Enfant qui pisse au lit. *S. m.* Plante diurétique qui se mange en salade.

PISSER (pi-sé) *v. int.* Uriner.

PISSOTIÈRE (pi-sô-tiè-rę) *s. f.* Lieu où l'on pisse.

PISTACHE (pis-tâ-chę) *s. f.* Amande du fruit du pistachier.

PISTACHIER (pis-tâ-chié) *s. m.* Arbre de la famille des Térébinthacées.

PISTE (pis-tę) *s. f.* Traces que

laisse le pied d'un animal là où il a passé.

PISTIL (pis-til) *s. m.* Organe femelle de la fructification des fleurs.

PISTOLE (pis-tò-lę) *s. f.* Monnaie d'or étrangère; chambre à part, dans une prison.

PISTOLET (pis-tô-lè) *s. m.* Arme à feu de petite dimension, très portative.

PISTON (pis-ton) *s. m.* Pièce mouvante d'un mécanisme qui agit par pression ou par percussion.

PITANCE (pi-tan-sę) *s. f.* Ce qui fait le repas de quelqu'un.

PITANCIER, ÈRE (pi-tan-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont l'office est de veiller à la pitance.

PITE (pi-tę) *s. f.* Espèce d'aloès à feuilles filamenteuses; matière textile qu'on en retire.

PITEUSEMENT (pi-teu-zę-man) *adv.* D'une manière piteuse.

PITEUX, EUSE (pi-teu, zę) *adj.* Qui a l'air à la fois malheureux et gauche.

PITIÉ (pi-tié) *s. f.* Vif intérêt pour le malheur d'un autre et désir de le soulager.

PITON (pi-ton) *s. m.* Vis dont la tête forme un anneau destiné à retenir un crochet, une tringle, etc.

PITOYABLE (pi-tôâ-yà-blę) *adj.* Accessible à la pitié; digne de pitié; mauvais; méprisable.

PITOYABLEMENT (pi-tôâ-yà-blę-man) *adv.* D'une manière pitoyable.

PITRE (pi-trę) *s. m.* Celui qui fait la parade à la porte d'un théâtre forain.

PITTORESQUE (pit-tor-ès-kę) *adj.* Qui concerne la peinture; qui peut fournir un sujet de peinture.

PITTORESQUEMENT (pit-tor-ès-kę-man) *adv.* D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (pi-tui-tè-rę) *adj.* Qui a rapport à la pituite.

PITUITE (pi-tui-tę) *s. f.* Mucosité que rejette l'estomac.

PITUITEUX, EUSE (pi-tui-teu, zę) *adj.* Qui abonde en pituite.

PIVERT (pi-vèr) *s. m.* Oiseau à plumage jaune et vert.

PIVOINE (pi-vôà-nę) *s. f.* Plante renonculacée à grandes fleurs. *S. m.* Nom vulgaire du bouvreuil.

PIVOT (pi-vô) *s. m.* Support de l'axe autour duquel un corps tourne.

PIVOTANT, E (pi-vò-tan, tę) *adj.* Qui pivote.

PIVOTER (pi-vò-té) *v. int.* Tourner sur un pivot.

PLACAGE (plâ-kà-ję) *s. m.* Application sur du bois commun, de plaques minces de bois précieux.

PLACARD (plâ-kâr) *s. m.* Armoire pratiquée dans un retrait de mur; écrit ou imprimé affiché sur les murs.

PLACARDER (plâ-kàr-dé) *v. tr.* Afficher en placard.

PLACE (plâ-sę) *s. f.* Lieu assigné à une personne, à une chose à un usage.

PLACEMENT (plâ-sę-man) *s. m.* Action de placer.

PLACER (plâ-sé) *v. tr.* Mettre en un lieu déterminé.

PLACER (plâ-sèr) *s. m.* Endroit où il y a des gisements d'or.

PLACET (plâ-sè) *s. m.* Requête à un tribunal pour obtenir audience.

PLACEUR, EUSE (plâ-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui place des domestiques, des employés.

PLACIDE (plâ-si-dę) *adj.* Qui reste calme et paisible.

PLACIDEMENT (plâ-si-dę-man) *adv.* D'une manière paisible, placide.

PLACIDITÉ (plâ-si-di-té) *s. f.* Nature calme; tranquillité douce et sereine.

PLACIER, IÈRE (plâ-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe du placement d'articles de commerce.

PLAFOND (plâ-fon) *s. m.* Surface qui forme la partie supérieure d'une salle, d'une galerie, d'une église, etc.

PLAFONNAGE (plâ-fò-nà-ję) *s. m.* Action de plafonner.

PLAFONNER (plâ-fò-né) *v. tr.* Garnir de plâtre le haut d'une chambre.

PLAFONNEUR (plâ-fò-nę.r) *s. m.* Ouvrier qui fait les plafonds.

PLAGE (plâ-ję) *s. f.* Étendue plus ou moins grande de rivage de mer.

PLAGIAIRE (plâ-jiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pille les ouvrages d'autrui.

PLAGIAT (plà-jià) *s. m.* Action du plagiaire.

PLAGIER (plà-jié) *v. tr.* Se rendre coupable de plagiat.

PLAID (plè) *s. m.* Couverture de voyage, généralement de dessin [illegible].

PLAIDABLE (plè-dà-blə) *adj.* Qui peut être plaidé.

PLAIDANT, E (plè-dan, tə) *adj.* Qui est en procès.

PLAIDER (plè-dé) *v. int.* Contester quelque chose en justice.

PLAIDEUR, EUSE (plè-dœ.r, dœu-zə) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est en procès.

PLAIDOIERIE (plè-doà-ri) *s. f.* Action de plaider une cause.

PLAIDOYER (plè-doà-yé) *s. m.* Discours prononcé par l'avocat, devant le tribunal.

PLAIE (plè) *s. f.* Blessure; déchirure; peine; affliction.

PLAIGNANT, E (plè-gnan, tə) *adj.* Qui porte plainte.

PLAIN, E (plin, plè-nə) *adj.* Qui est uni, sans inégalité.

PLAIN-CHANT (plin-chan) *s. m.* Chant ordinaire de l'Église.

PLAINDRE (plin-drə) *v. tr.* Avoir pitié; avoir compassion.

PLAINE (plè-nə) *s. f.* Grande étendue de pays plat.

PLAINTE (plin-tə) *s. f.* Paroles et cris par lesquels on exhale sa peine.

PLAINTIF, IVE (plin-tif, ti-və) *adj.* Qui a l'accent de la plainte.

PLAINTIVEMENT (plin-ti-və-man) *adv.* D'une manière plaintive.

PLAIRE (plai-rə) *v. int.* Agréer; être agréable; avoir un charme.

PLAISAMMENT (plè-zà-man) *adv.* D'une manière plaisante.

PLAISANCE (plè-zan-sə) *s. f.* Se dit d'une habitation qui est destinée à l'agrément.

PLAISANT, E (plè-zan, tə) *adj.* Qui divertit en faisant rire.

PLAISANTER (plè-zan-té) *v. int.* Faire, dire quelque chose qui divertisse en faisant rire.

PLAISANTERIE (plè-zan-tə-ri) *s. f.* Ce qu'on dit, ce qu'on fait pour être plaisant.

PLAISIR (plè-zir) *s. m.* Sentiment plaisant, agréable, excité dans l'âme par une impression physique ou morale.

PLAMÉE (plà-mé) *s. f.* Eau de chaux pour amollir les peaux et faire tomber le poil.

PLAN, E (plan, plà-nə) *adj.* Qui ne présente ni courbure ni ondulation.

PLAN (plan) *s. m.* Surface plane; dessin d'un bâtiment, etc.; esquisse; projet, dessein d'un ouvrage.

PLANCHE (plan-chə) *s. f.* Pièce de bois refendue, plus longue que large, ayant peu d'épaisseur.

PLANCHÉIAGE (plan-ché-yà-jə) *s. m.* Action de planchéier

PLANCHÉIER (plan-ché-yé) *v. tr.* Garnir d'un fond de planches assemblées.

PLANCHER (plan-ché) *s. m.* Assemblage de solives recouvert de planches, séparant les étages d'une maison.

PLANCHETTE (plan-chè-tə) *s. f.* Instrument d'arpentage; petite planche.

PLANÇON (plan-son) *s. m.* Branche de saule, de peuplier, qu'on plante en terre pour faire une bouture.

PLANE (plà-nə) *s. f.* Outil tranchant, à deux poignées, pour aplanir le bois.

PLANER (plà-né) *v. int.* Se dit des oiseaux qui se soutiennent en l'air sans mouvement apparent; dominer du regard, de la pensée.

PLANÉTAIRE (plà-né-tè-rə) *adj.* Relatif aux planètes.

PLANÈTE (plà-nè-tə) *s. f.* Astre qui se meut autour du soleil et emprunte de lui sa lumière.

PLANEUR (plà-nœ.r) *s. m.* Ouvrier qui plane les métaux.

PLANIMÉTRIE (plà-ni-mé-tri) *s. f.* Art de mesurer les surfaces planes.

PLANISPHÈRE (plà-nis-fè-rə) *s. m.* Carte où la sphère terrestre est divisée en deux moitiés.

PLANOIR (plà-noàr) *s. m.* Outil pour planer les métaux.

PLANT (plan) *s. m.* Jeunes tiges pour planter, terrain où sont plantés de jeunes arbres.

PLANTAGE (plan-tà-jə) *s. m.* Es

Amérique, plants de tabac, de cannes à sucre, etc.

PLANTAIN (plan-tin) *s. m.* Plante herbacée à épi chargé de petites semences.

PLANTAIRE (plan-tè-rę) *adj.* Relatif à la plante du pied.

PLANTATION (plan-tâ-sion) *s. f.* Action de planter; toute exploitation rurale, dans les colonies.

PLANTE (plan-tę) *s. f.* Tout ce qui est fixé dans le sol par des racines; le dessous des pieds.

PLANTER (plan-té) *v. tr.* Mettre une plante en terre; enfoncer en terre; placer debout; quitter.

PLANTEUR, EUSE (plan-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exploite une plantation coloniale.

PLANTIGRADES (plan-ti-grâ-dę) *s. m. pl.* Mammifères qui, en marchant, appuient la plante du pied sur le sol.

PLANTOIR (plan-toâr) *s. m.* Morceau de bois dur et pointu dont on se sert pour planter.

PLANTON (plan-ton) *s. m.* Soldat qui se tient à la porte d'un officier supérieur pour transmettre ses ordres.

PLANTULE (plan-tu-lę) *s. f.* Embryon de la plante qui commence à se développer.

PLANTUREUSEMENT (plan-tu-reu-zę-man) *adv.* D'une manière plantureuse.

PLANTUREUX, EUSE (plan-tu-reu, zę) *adj.* Largement abondant.

PLANURE (plâ-nu-rę) *s. f.* Ce qui est détaché par la plane.

PLAQUE (plâ-kę) *s. f.* Feuille de métal; décoration.

PLAQUÉ (plâ-ké) *s. m.* Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent.

PLAQUEMINIER (plâ-kę-mi-nié) *s. m.* Arbre des régions tropicales, dont une espèce fournit le bois d'ébène.

PLAQUER (plâ-ké) *v. tr.* Appliquer quelque chose sous la forme de plaque.

PLAQUETTE (plâ-kè-tę) *s. f.* Petite plaque; volume très mince relié ou broché.

PLAQUEUR (plâ-kę.r) *s. m.* Celui qui fait du placage, du plaqué.

PLASTICITÉ (plas-ti-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est plastique.

PLASTIQUE (plas-ti-kę) *adj.* Relatif aux formes corporelles.

PLASTRON (plas-tron) *s. m.* Pièce de devant d'une cuirasse; devant de chemise; celui qui reçoit les railleries des autres.

PLASTRONNER (plas-tro-né) *v. tr.* Protéger au moyen d'un plastron.

PLAT (plâ) *s. m.* Vaisselle à fond plat destinée à contenir les mets qu'on sert sur la table.

PLAT, E (plâ-tę) *adj.* Qui présente une surface sans saillies, sans courbure.

PLATANE (plâ-tâ-nę) *s. m.* Arbre à larges feuilles palmées, type de la famille des platanées.

PLAT-BORD (plâ-bor) *s. m.* Large bordage qui termine le pourtour d'un navire.

PLATEAU (plâ-tô) *s. m.* Fond d'une balance; terrain plat; plat de métal, de laque, etc. sur lequel on sert le thé, le café, etc.

PLATE-BANDE (plâ-tę-ban-dę) *s. f.* Bande de terre qu'on garnit de fleurs, dans le parterre d'un jardin.

PLATÉE (plâ-té) *s. f.* Massif de fondation d'un édifice.

PLATE-FORME (plâ-tę-for-mę) *s. f.* Disposition en surface plane; exposé de principes d'un parti politique, en vue des élections.

PLATE-LONGE (plâ-tę-lon-ję) *s. f.* Longe plate et longue servant à maintenir les chevaux quand on les ferre.

PLATEMENT (plâ-tę-man) *adv.* D'une manière plate.

PLATEURE (plâ-tę.rę) *s. f.* Lieu horizontal où vient aboutir l'inclinaison d'un filon de mine.

PLATINE (plâ-ti-nę) *s. f.* Pièce plate dans divers instruments; plaque d'une arme à feu.

PLATINE (plâ-ti-nę) *s. m.* Métal précieux d'un blanc gris, plus lourd que l'or, inaltérable à l'air.

PLATITUDE (plâ-ti-tu-dę) *s. f.* Caractère de ce qui est plat.

PLATONICIEN, ENNE (plâ-tô-ni-siin, siè-nę) *adj.* Relatif à la philosophie de Platon.

PLATONIQUE (plâ-tô-ni-kę) *adj.* Purement idéal.

PLATONISME (plâ-tô-nis-mę) *s. m.*

Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE (plâ-tra-je) *s. m.* Action de plâtrer.

PLÂTRAS (plâ-trâ) *s. m.* Débris d'ouvrage de plâtre.

PLÂTRE (plâ-tre) *s. m.* Sulfate de chaux hydraté qu'on trouve dans le sein de la terre.

PLÂTRER (plâ-tré) *v. tr.* Enduire d'une couche de plâtre.

PLÂTREUX, EUSE (plâ-treu, ze) *adj.* Qui contient du plâtre.

PLÂTRIER (plâ-tri-yé) *s. m.* Ouvrier qui prépare, qui emploie le plâtre; maçon.

PLÂTRIÈRE (plâ-tri-yè-re) *s. f.* Carrière de plâtre; endroit où l'on calcine le plâtre.

PLAUSIBILITÉ (plô-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est plausible.

PLAUSIBLE (plô-zi-ble) *adj.* Qui a une apparence spécieuse.

PLAUSIBLEMENT (plô-zi-ble-man) *adv.* D'une manière plausible.

PLÈBE (plè-be) *s. f.* Nom donné à cette masse de citoyens qui ne jouissent d'aucun droit politique ou civil.

PLÉBÉIEN, IENNE (plé-bé-yin, yè-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui n'appartient pas à la noblesse.

PLÉBISCITAIRE (plé-bis-si-tè-re) *adj.* Relatif au plébiscite.

PLÉBISCITE (plé-bis-si-te) *s. m.* Résolution soumise à l'approbation du peuple.

PLÉIADE (plé-yâ-de) *s. f.* Chacune des six étoiles qui forment un groupe dans la constellation du Taureau.

PLEIN (plin) *s. m.* Ce qui est opposé au vide; partie de l'écriture qui est formé d'un trait plus fort que le délié.

PLEIN, E (plin, plè-ne) *adj.* Qui contient toute la quantité qu'il peut contenir.

PLEINEMENT (plè-ne-man) *adv.* D'une manière pleine.

PLÉNIÈRE (plé-niè-re) *adj.* Qui est en plénitude; complet; entier.

PLÉNIPOTENTIAIRE (plé-ni-pô-tan-siè-re) *s. m.* Envoyé d'un souverain qui a un plein pouvoir pour quelque négociation.

PLÉNITUDE (plé-ni-tu-de) *s. f.* État de ce qui est plein.

PLÉONASME (plé-ô-nas-me) *s. m.* Emploi de mots superflus; surabondance de termes pour insister sur la pensée.

PLÉONASTIQUE (plé-ô-nas-ti-ke) *adj.* Relatif au pléonasme.

PLÉSIOSAURE (plé-zio-sor-e) *s. m.* Reptile saurien qu'on ne trouve qu'à l'état fossile.

PLÉTHORE (plé-tor-e) *s. f.* Surabondance de sang dans le système sanguin.

PLÉTHORIQUE (plé-tor-i-ke) *adj.* Qui est affecté de pléthore.

PLEUR (ple.r) *s. m.* Larme, surtout de tristesse; gouttes de sève qui s'échappent des bourgeons de vigne.

PLEURARD (ple-rar) *s. m.* Celui qui se lamente sans cesse.

PLEURER (ple-ré) *v. int.* Répandre des larmes.

PLEURÉSIE (pleu-ré-zi) *s. f.* Inflammation de la plèvre.

PLEURÉTIQUE (pleu-ré-ti-ke) *adj.* Relatif à la pleurésie.

PLEUREUR, EUSE (ple-re.r, reu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pleure.

PLEUREUX, EUSE (ple-reu, ze) *adj.* Qui dénote l'affliction.

PLEURNICHER (ple.r-ni-ché) *v. int.* Feindre de pleurer.

PLEURNICHERIE (ple.r-ni-che-ri) *s. f.* Action de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE (ple.r-ni-che.r, cheu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pleurniche.

PLEURONECTES (ple-rô-nèk-te) *s. m. pl.* Genre de poissons plats qui nagent sur le côté.

PLEUROPNEUMONIE (ple-rôp-neu-mô-ni) *s. f.* Inflammation de la plèvre et des poumons.

PLEUTRE (pleu-tre) *s. m.* Homme de nulle valeur; méprisable.

PLEUVOIR (pleu-voar) *v. impers.* Se dit de la pluie qui tombe.

PLÈVRE (plè-vre) *s. f.* Membrane séreuse qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEXUS (plèk-sus) *s. m.* Réseau de

filets nerveux ou de vaisseaux entrelacés.

PLEYON (plè-yon) *s. m.* Brin d'osier servant à lier la vigne.

PLI (pli) *s. m.* Un double qu'on fait avec ou sans arrangement à une étoffe, à du linge, à du papier, etc.

PLIABLE (pli-yà-blę) *adj.* Qui peut être plié.

PLIAGE (pli-yà-ję) *s. m.* Action, manière de plier.

PLIANT, ANTE (pli-yan, tę) *adj.* Qui plie facilement.

PLIE (pli) *s. f.* Poisson plat, du genre de la limande et du carrelet.

PLIÉ (pli-yé) *s. m.* Terme de danse, mouvement des genoux quand on les plie.

PLIER (pli-yé) *v. tr.* Mettre en un ou plusieurs doubles, et avec un certain ordre.

PLIEUR, EUZE (pli-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui plie.

PLINTHE (plin-tę) *s. f.* Bande de bois qui règne autour d'un lambris.

PLIOIR (pli-yoâr) *s. m.* Sorte de couteau qui sert à plier les feuilles d'un livre et à couper les pages.

PLIQUE (pli-kę) *s. f.* Suintement du cuir chevelu qui agglutine les cheveux en mèches.

PLISSAGE (pli-sâ-ję) *s. m.* Action de plisser; résultat de cette action.

PLISSEMENT (pli-sę-man) *s. m.* Action de plisser; effet de cette action.

PLISSER (pli-sé) *v. tr.* Faire des plis à une étoffe, à du linge.

PLISSURE (pli-su-rę) *s. f.* Assemblage de plusieurs plis.

PLIURE (pli-yu-rę) *s. f.* Action de plier les feuilles en terme de reliure.

PLOC (plòk) *s. m.* Mélange de poil et de goudron pour protéger le bordage des navires.

PLOMB (plon) *s. m.* Métal d'un blanc bleuâtre très mou et très pesant.

PLOMBAGE (plon-bâ-ję) *s. m.* Action de plomber.

PLOMBAGINE (plon-bâ-ji-nę) *s. f.* Graphite, carbure de fer dont on fait des crayons.

PLOMBER (plon-bé) *v. tr.* Mettre, attacher, appliquer du plomb à quelque chose.

PLOMBERIE (plon-bę-ri) *s. f.* Endroit où l'on coule, où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR (plon-bę.r) *s. m.* Celui qui plombe les marchandises, les ballots.

PLOMBIER (plon-bié) *s. m.* Ouvrier qui fait les ouvrages en plomb.

PLONGEANT, E (plon-jan, tę) *adj.* Qui plonge; dirigé de haut en bas.

PLONGÉE (plon-jé) *s. f.* Ce qui plonge; talus d'un parapet.

PLONGEON (plon-jon) *s. m.* Oiseau aquatique qui reste longtemps sous l'eau; action de plonger.

PLONGER (plon-jé) *v. int.* S'enfoncer entièrement sous l'eau.

PLONGEUR, EUSE (plon-ję.r, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui plonge.

PLOQUER (plò-ké) *v. tr.* Garnir de ploc le bordage d'un navire.

PLOYABLE (ploâ-yâ-blę) *adj.* Qui peut être ployé.

PLOYER (ploâ-yé) *v. tr.* Courber malgré la résistance. *V. int.* Se courber sous une force supérieure.

PLUIE (plui) *s. f.* Eau que la condensation des vapeurs qui forment les nuages fait tomber en gouttes sur la terre.

PLUMAGE (plu-mâ-ję) *s. m.* L'ensemble des plumes qui couvrent le corps d'un oiseau.

PLUMASSEAU (plu-mâ-sô) *s. m.* Petit balai de plumes; filaments de charpie pour un pansement.

PLUMASSERIE (plu-mâ-sę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du plumassier.

PLUMASSIER, IÈRE (plu-mâ-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des ouvrages de plumes, pour ornement.

PLUME (plu-mę) *s. f.* Tuyau corné, garni de duvet, qui couvre le corps des oiseaux.

PLUMEAU (plu-mô) *s. m.* Sorte de balai de plumes pour épousseter.

PLUMÉE (plu-mé) *s. f.* Ce qu'une plume à écrire contient d'encre.

PLUMER (plu-mé) *v. tr.* Dégarnir un oiseau de ses plumes.

PLUMET (plu-mè) *s. m.* Bouquet de plumes qui sert d'ornement, spécialement à une coiffure militaire.

PLUMETÉ, E (plu-me-té) *adj.* Qui imite la plume.

PLUMETIS (plu-me-ti) *s. m.* Sorte de broderie en relief, faite à la main.

PLUMIER (plu-mié) *s. m.* Boîte renfermant tout ce qui sert pour écrire.

PLUMITIF (plu-mi-tif) *s. m.* Homme de plume; commis aux écritures, etc.

PLUMULE (plu-mu-le) *s. f.* Sommet de l'embryon végétal.

PLUPART (plu-pår) *s. f.* La plus grande quantité.

PLURALISER (plu-rà-li-zé) *v. tr.* Mettre un mot au pluriel.

PLURALITÉ (plu-rà-li-té) *s. f.* Le plus grand nombre.

PLURIEL, ELLE (plu-riêl, riè-le) *adj.* Qui marque la pluralité.

PLUS (plu) *adv. de comp.* Davantage; d'une manière supérieure en qualité ou en quantité.

PLUSIEURS (plu-zie-r) *adj.* Un nombre indéterminé.

PLUS-PÉTITION (plus-pé-ti-sion) *s. f.* Demande exagérée.

PLUS-QUE-PARFAIT (plus-ke-par-fè) *s. m.* Temps du verbe qui indique un passé antérieur à un autre temps passé.

PLUS-VALUE (plu-và-lu) *s. f.* Excédent dans le rendement, le revenu de quelque chose.

PLUTONIEN, IENNE (plu-tô-niin, niè-ne) *adj.* Produit par le feu souterrain.

PLUTÔT (plu-tô) *adv.* Plus encore; de préférence.

PLUVIAL (plu-viàl) *s. m.* Chape; vêtement de cérémonie que porte l'officiant lorsqu'il encense.

PLUVIAL, E (plu-viàl, vià-le) *adj.* Relatif à la pluie.

PLUVIER (plu-vié) *s. m.* Oiseau de rivage de l'ordre des Echassiers.

PLUVIEUX, EUSE (plu-vieu, ze) *adj.* Qui amène la pluie.

PLUVIOMÈTRE (plu-viô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour mesurer la quantité de pluie qui tombe.

PLUVIÔSE (plu-viô-ze) *s. m.* Cinquième mois du calendrier républicain (20 janvier, 18 février).

PNEUMATIQUE (pneu-mà-ti-ke) *adj.* Se dit d'une machine avec laquelle on pompe l'air d'un récipient pour y faire le vide.

PNEUMATOLOGIE (pneu-mà-tô-lô-ji) *s. f.* Science qui traite des substances spirituelles des esprits. (Vieilli.)

PNEUMONIE (pneu-mô-ni) *s. f.* Inflammation du parenchyme du poumon.

PNEUMONIQUE (pneu-mô-ni-ke) *adj.* Relatif à la pneumonie.

POCHADE (pô-chà-de) *s. f.* Croquis jeté de verve en quelques coups de crayon, de pinceau.

POCHARD, E (pô-chàr, de) *s. m.* et *f.* Ivrogne, ivrognesse. (Pop.)

POCHE (pô-che) *s. f.* Sorte de petit sac cousu dans l'intérieur d'un vêtement; jabot des oiseaux; grande cuiller.

POCHER (pô-ché) *v. tr.* Faire un croquis; faire une blessure avec enflure à l'œil; faire cuire des œufs sans les mêler.

POCHETTE (pô-chè-te) *s. f.* Petite poche; petit violon de poche.

PODAGRE (pô-dà-gre) *s. f.* Goutte aux pieds. *Adj.* Qui a la goutte aux pieds.

PODESTAT (pô-dès-tà) *s. m.* Titre du premier magistrat, dans certaines villes d'Italie.

POÊLE (poâ-le) Ustensile de cuisine à longue queue, pour frire, fricasser, etc.

POÊLE (poâ-le) *s. m.* Appareil de chauffage; voile tenu au dessus de la tête des mariés; dais sous lequel est le saint sacrement.

POÊLÉE (poâ-lé) *s. f.* Ce que contient une poêle.

POÊLIER (poâ-lié) *s. m.* Celui qui fait et vend des poêles.

POÊLON (poâ-lon) *s. m.* Vase de terre qui a la forme d'une casserole, et qui va au feu.

POÊLONNÉE (poâ-lô-né) *s. f.* Autant qu'un poêlon peut contenir.

POÈME (pô-è-me) *s. m.* Ouvrage en vers, d'une certaine étendue.

POÉSIE (pô-é-zi) *s. f.* Art de faire des ouvrages en vers.

POÈTE (pô-è-te) *s. m.* Celui qui s'adonne à la poésie, qui fait des vers, on dit une femme poète.

POÉTEREAU (pô-é-te-rô) *s. m.* Petit poète médiocre.

POÉTESSE (pô-é-tè-se) *s. f.* Se dit par ironie d'une femme poète.

POÉTIQUE (pô-é-ti-ke) *adj.* Qui a le caractère de la poésie. *S. f.* Traité de l'art de la poésie.

POÉTIQUEMENT (pô-é-ti-ke-man) *adv.* D'une manière poétique.

POÉTISER (pôé-ti-zé) *v. tr.* Donner une teinte poétique; versifier.

POIDS (pôâ) *s. m.* Pesanteur; qualité de ce qui est pesant; morceau de métal pour peser.

POIGNANT, E (pô-gnan, te) *adj.* Qui cause une impression vive et pénible.

POIGNARD (pô-gnâr) *s. m.* Arme dont la lame est courte, aiguë et tranchante.

POIGNARDER (pô-gnâr-dé) *v. tr.* Frapper avec un poignard.

POIGNE (pô-gne) *s. f.* La force du poignet; se dit d'un homme énergique.

POIGNÉE (pô-gné) *s. f.* Ce que peut tenir la main fermée; partie d'une chose par où on la tient à la main; petit nombre.

POIGNET (pô-gnè) *s. m.* Partie du bras qui joint la main à l'avant-bras.

POIL (pôâl) *s. m.* Production épidermique en forme de filets déliés qui recouvre le corps de la plupart des mammifères.

POILU, E (pôâ-lu) *adj.* Velu, qui est couvert de poil.

POINCILLADE (poin-si-yâ-de) *s. f.* Arbrisseau des pays chauds dont les feuilles sont purgatives.

POINÇON (poin-son) *s. m.* Instrument terminé en pointe, pour percer, pour graver.

POINÇONNAGE (poin-sô-nâ-je) *s. m.* Action de poinçonner. On dit aussi poinçonnement.

POINÇONNER (poin-sô-né) *v. tr.* Marquer avec un poinçon.

POINDRE (poin-dre) *v. int.* Commencer à paraître, en parlant du jour; à pousser, en parlant des plantes.

POING (poin) *s. m.* Main fermée; (coup de) pistolet de poche.

POINT (poin) *s. m.* Couture; ouvrage de broderie, de tapisserie; marque qu'on met sur l'i ou à la fin d'une phrase, etc.

POINT (poin) *adv.* Servant, comme pas, à renforcer la négation ne, mais d'une manière plus absolue.

POINTAGE (poin-tâ-je) *s. m.* Action de pointer.

POINTAL (poin-tâl) *s. m.* Etai de bois pour soutenir une charpente.

POINTE (poin-te) *s. f.* Bout piquant et aigu; extrémité; jeu de mots; outil pour graver.

POINTER (poin-té) *v. tr.* Porter des coups de la pointe de l'épée; diriger vers un point; marquer d'un point.

POINTEUR (poin-teur) *s. m.* Celui qui pointe le canon.

POINTILLAGE (poin-ti-yâ-je) *s. m.* Action de pointiller.

POINTILLE (poin-ti-ye) *s. f.* Minutie dans un débat.

POINTILLÉ (poin-ti-yé) *s. m.* Manière de dessiner, de graver à petits points.

POINTILLER (poin-ti-yé) *v. tr.* Parsemer de petits points; chicaner sur des pointilles.

POINTILLERIE (poin-ti-ye-ri) *s. f.* Discussion sur des futilités.

POINTILLEUX, EUSE (poin-ti-yeu, ze) *s. m.* et *f.* Susceptible sur les moindres choses.

POINTU, E (poin-tu) *adj.* Terminé en pointe; qui a un caractère aigre.

POINTURE (poin-tu-re) *s. f.* Nombre de points qui forme la mesure d'une chaussure, d'une paire de gants.

POIRE (pôâ-re) *s. f.* Fruit à pépins de forme oblongue, et plus grosse à la partie inférieure.

POIRÉ (pôâ-ré) *s. m.* Boisson fermentée faite avec des poires.

POIREAU (pôâ-rô) *s. m.* Plante potagère; excroissance en forme de verrue.

POIRÉE (pôâ-ré) *s. f.* Plante potagère, du genre bette.

POIRIER (pôâ-rié) *s. m.* Arbre de la famille des Rosacées, qui produit les poires.

POIS (pô-â) *s. m.* Chacune des graines d'une plante légumineuse, enfermées dans une cosse verte.

POISON (pôâ-zon) *s. m.* Toute sub-

stance qui donne la mort ou altère les fonctions vitales.

POISSARD, E (pôâ-sâr, dç) *adj*. Qui imite le langage grossier et vulgaire.

POISSER (pôâ-sé) *v. tr.* Enduire de poix; barbouiller avec quelque chose de gluant.

POISSEUX, EUSE (pôâ-seu, zç) *adj*. Qui est enduit de poix; qui poisse.

POISSON (pôâ-son) *s. m.* Animal vertébré qui naît et vit dans l'eau.

POISSONNAILLE (pôâ-sô-nâ-yç) *s. f.* Menu poisson; fretin.

POISSONNERIE (pôâ-sô-nç-ri) *s. f.* Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE (pôâ-sô-neu, zç) *adj*. Qui abonde en poisson.

POISSONNIER, IÈRE (pôâ-sô-nié, niè-rç) *s. m.* et *f.* Marchand, marchande de poisson.

POISSONNIÈRE (pôâ-sô-niè-rç) *s. f.* Ustensile de cuisine qui sert à faire cuire le poisson.

POITRAIL (pôâ-trâ-y) *s. m.* Région antérieure de la poitrine du cheval.

POITRINAIRE (pôâ-tri-nè-rç) *adj*. Qui a la poitrine attaquée.

POITRINE (pôâ-tri-nç) *s. f.* La partie du corps qui contient les poumons et le cœur.

POIVRADE (pôâ-vrâ-dç) *s. f.* Sauce faite avec du sel, du poivre et du vinaigre.

POIVRE (pôâ-vrç) *s. m.* Graine d'un arbrisseau des Indes-Orientales.

POIVRER (pôâ-vré) *v. tr.* Assaisonner de poivre.

POIVRIER (pôâ-vri-yé) *s. m.* Arbrisseau sarmenteux qui produit le poivre.

POIVRIÈRE (pôâ-vri-yè-rç) *s. f.* Petit ustensile de table à mettre du poivre.

POIVRON (pôâ-vron) *s. m.* Fruit du piment.

POIX (pôâ) *s. f.* Substance résineuse et bitumineuse.

POLAIRE (pô-lè-rç) *adj*. Relatif aux pôles du globe terrestre.

POLARISATION (pô-lâ-ri-zâ-sion) *s. f.* Action de polariser un rayon lumineux.

POLARISER (pô-lâ-ri-zé) *v. tr.* Modifier les rayons lumineux, les empêcher de se réfracter de nouveau.

POLARITÉ (pô-lâ-ri-té) *s. f.* Propriété qu'a l'aimant de se diriger vers un point fixe de l'horizon.

PÔLE (pô-lç) *s. m.* Chacune des extrémités de l'axe du monde.

POLÉMIQUE (pô-lé-mi-kç) *s. f.* Discussion littéraire ou politique.

POLÉMISTE (pô-lé-mis-tç) *s. m.* Celui qui fait de la polémique.

POLICE (pô-li-sç) *s. f.* Surveillance établie pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique.

POLICE (pô-li-sç) *s. f.* Contrat d'assurance; contrat pour l'eau, le gaz, etc.

POLICER (pô-li-sé) *v. tr.* Rendre poli; adoucir par la culture.

POLICHINELLE (pô-li-chi-nè-lç) *s. m.* Marionnette; bouffon; personne ridicule, de mince valeur.

POLICIER (pô-li-sié) *s. m.* Homme au service de la police.

POLIMENT (pô-li-man) *adv*. D'une manière polie.

POLIR (pô-lir) *v. tr.* Rendre uni par le frottement.

POLISSAGE (pô-li-sâ-jç) *s. m.* Action de polir.

POLISSEUR, EUSE (pô-li-seur, seu-zç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait le métier de polir.

POLISSOIR (pô-li-sôâr) *s. m.* Instrument pour polir.

POLISSON, ONNE (pô-li-son, sô-nç) *s. m.* et *f.* Enfant mal tenu, qui vagabonde et s'amuse à jouer dans les rues.

POLISSONNER (pô-li-sô-né) *v. int.* Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE (pô-li-sô-nç-ri) *s. f.* Action de polisson.

POLISSURE (pô-li-su-rç) *s. f.* Éclat d'une chose polie.

POLITESSE (pô-li-tè-sç) *s. f.* Ensemble des égards que l'on a les uns pour les autres en société.

POLITICIEN, ENNE (pô-li-ti-sien, siè-nç) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe des affaires publiques.

POLITIQUE (pô-li-ti-kç) *s. f.* Art de gouverner un État. *Adj*. Prudent, avisé, dans une affaire.

POLITIQUEMENT (pô-li-ti-kç-man) *adv*. D'une manière politique.

POLITIQUER (pô-li-ti-ké) *v. int.* Raisonner sur la politique.

POLKA (pôl-kâ) *s. f.* Danse importée de Pologne.

POLKER (pôl-ké) *v. int.* Danser la polka.

POLLEN (pôl-lèn) *s. m.* Poussière fécondante des végétaux.

POLLICITATION (pôl-li-si-tâ-sion) *s. f.* Promesse que quelqu'un fait et qui n'est pas encore acceptée.

POLLUER (pôl-lué) *v. tr.* Profaner; souiller.

POLLUTION (pôl-lu-sion) *s. f.* Souillure; profanation.

POLONAISE (pô-lô-nè-ze) *s. f.* Danse nationale de Pologne; redingote ornée de brandebourgs.

POLTRON, ONNE (pôl-tron, trô-ne) *adj.* Qui a peur du danger.

POLTRONNERIE (pôl-trô-ne-ri) *s. f.* Crainte du danger.

POLYADELPHIE (pô-li-â-dèl-fi) *s. f.* Dix-huitième classe de plantes, dans le système de Linné.

POLYANDRIE (pô-li-an-dri) *s. f.* Treizième classe de plantes, dans le système de Linné.

POLYCHROME (pô-li-krô-me) *adj.* Qui présente plusieurs couleurs.

POLYCHROMIE (pô-li-krô-mi) *s. f.* État de ce qui est polychrome.

POLYÈDRE (pô-li-èdre) *s. m.* Corps solide qui a plusieurs faces.

POLYGAME (pô-li-gâ-me) *s. m.* et *f.* Homme marié à plusieurs femmes; femme mariée à plusieurs hommes.

POLYGAMIE (pô-li-gâ-mi) *s. f.* État de celui, de celle qui est polygame; classe des plantes polygames.

POLYGLOTTE (pô-li-glô-te) *adj.* Qui sait plusieurs langues.

POLYGONAL, E (pô-li-gô-nal, nâ-le) *adj.* Relatif au polygone.

POLYGONE (pô-li-gô-ne) *s. m.* Figure qui a plusieurs angles et plusieurs côtés.

POLYGRAPHE (pô-li-grâ-fe) *s. m.* Auteur qui écrit sur des matières diverses.

POLYGRAPHIE (pô-li-grâ-fi) *s. f.* Section des polygraphes dans une bibliothèque.

POLYMATHIE (pô-li-mâ-ti) *s. f.* Multiplicité des connaissances.

POLYMATHIQUE (pô-li-mâ-ti-ke) *adj.* Relatif à la polymathie.

POLYMORPHE (pô-li-mor-fe) *adj.* Qui change souvent de forme.

POLYMORPHISME (pô-li-mor-fis-me) *s. m.* Propriété de ce qui est polymorphe.

POLYNÔME (pô-ly-nô-me) *s. m.* Toute quantité algébrique, composée de plusieurs termes séparés par les signes plus (+) ou moins (—).

POLYPE (pô-li-pe) *s. m.* Poulpe; mollusque céphalopode; excroissance de chair.

POLYPÉTALE (pô-li-pé-tâ-le) *adj.* Qui a plusieurs pétales distincts.

POLYPEUX, EUSE (pô-li-peu, ze) *adj.* est de la nature de l'excroissance dite polype.

POLYPIER (pô-li-pié) *s. m.* Sécrétion calcaire que fournit un groupe de polypes et sur laquelle ils vivent en agrégation.

POLYPTIQUE (pô-lip-ti-ke) *s. m.* Tablettes à plusieurs feuillets.

POLYSTYLE (pô-lis-ti-le) *adj.* Qui a plusieurs colonnes.

POLYSYLLABE (pô-li-sil-lâ-be) *adj.* Qui a plusieurs syllabes.

POLYSYLLABIQUE (pô-li-sil-lâ-bi-ke) *adj.* Composé de plusieurs syllabes.

POLYTECHNICIEN (pô-li-tèk-ni-siin) *s. m.* Élève de l'École polytechnique.

POLYTECHNIQUE (pô-li-tèk-ni-ke) *adj.* Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences.

POLYTHÉISME (pô-li-té-is-me) *s. m.* Religion qui admet plusieurs dieux.

POLYTHÉISTE (pô-li-té-is-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le polythéisme.

POMMADE (pô-mâ-de) *s. f.* Composition grasse à laquelle on mêle des essences, des parfums.

POMMADER (pô-mâ-dé) *v. tr.* Enduire de pommade.

POMME (pôme) *s. f.* Fruit du pommier, dont le jus fermenté produit le cidre.

POMMÉ, E (pô-mé) *adj.* Fait en forme de pomme; complet; achevé.

POMMEAU (pô-mô) *s. m.* Tête arrondie de la poignée d'un sabre, d'une épée; milieu de l'arçon d'une selle.

POMMELER (Se) (pô-me-lé) *v. pr.* En parlant du ciel. Se tacheter de

petits nuages arrondis et grisâtres.

POMMELLE (po-mè-le) *s. f.* Plaque de métal percée de trous qu'on met à l'embouchure d'un conduit.

POMMER (po-mé) *v. int.* S'arrondir en pomme.

POMMERAIE (po-me-rè) *s. f.* Lieu planté de pommiers.

POMMETTE (po-mè-te) *s. f.* Partie saillante de la joue sous l'angle externe de l'œil.

POMMIER (po-mié) *s. m.* Arbre qui produit les pommes.

POMPE (pon-pe) *s. f.* Appareil magnifique et somptueux.

POMPE (pon-pe) *s. f.* Machine à élever, à refouler un liquide.

POMPER (pon-pé) *v. tr.* Aspirer ou refouler un liquide avec une pompe.

POMPEUSEMENT (pon-peu-ze-man) *adv.* D'une manière pompeuse.

POMPEUX, EUSE (pon-peu, ze) *adj.* Qui a de la pompe.

POMPIER (pon-pié) *s. m.* Homme faisant partie d'un corps organisé pour porter secours dans les incendies.

POMPON (pon-pon) *s. m.* Ornement pour les coiffures et les ajustements de femme.

POMPONNER (pon-po-né) *v. tr.* Orner de pompons ; parer coquettement.

PONCE (pon-se) *s. f.* Pierre volcanique, poreuse et légère, employée à frotter, polir, etc.

PONCEAU (pon-sô) *s. m.* Pavot rouge sauvage, dit aussi coquelicot ; couleur d'un rouge vif.

PONCER (pon-sé) *v. tr.* Polir avec la pierre ponce.

PONCIF (pon-sif) *s. m.* Dessin dont les contours ont été piqués et sur [redacted]el on passe la ponce pour le [redacted]quer ; type banal. [redacted]

PONCTION (ponk-sion) *s. f.* Piqûre chirurgicale.

PONCTUALITÉ (ponk-tua-li-té) *s. f.* Qualité de celui qui est ponctuel.

PONCTUATION (ponk-tua-sion) *s. f.* Action, manière de ponctuer.

PONCTUEL, ELLE (ponk-tuèl, tuè-le) *adj.* Qui est fait à point nommé.

PONCTUELLEMENT (ponk-tuè-le-man) *adv.* D'une manière ponctuelle.

PONCTUER (ponk-tué) *v. tr.* Distinguer par des points, des virgules et autres signes, les phrases et les membres de phrase.

PONDÉRABILITÉ (pon-dé-ra-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est pondérable.

PONDÉRABLE (pon-dé-ra-ble) *adj.* Qui a un poids appréciable.

PONDÉRATION (pon-dé-ra-sion) *s. f.* Équilibre des corps, des forces.

PONDÉRER (pon-dé-ré) *v. tr.* Équilibrer, en parlant de pouvoirs politiques.

PONDEUSE (pon-deu-ze) *s. f.* Femelle d'oiseau qui pond.

PONDRE (pon-dre) *v. tr.* Déposer ses œufs, en parlant de la femelle des ovipares.

PONEY (po-nè) *s. m.* Cheval de petite taille et à longs poils.

PONT (pon) *s. m.* Construction servant à passer d'un bord à l'autre d'un cours d'eau.

PONTE (pon-te) *s. f.* Action de pondre.

PONTE (pon-te) *s. m.* Chacun de ceux qui jouent contre celui qui tient la banque.

PONTÉ, E (pon-té) *adj.* Qui est garni d'un pont.

PONTER (pon-té) *v. int.* Jouer contre celui qui tient la banque.

PONTIFE (pon-ti-fe) *s. m.* Ministre d'une religion.

PONTIFICAL, E, AUX (pon-ti-fi-kal, kâ-le, kô) *adj.* Qui appartient à la dignité d'évêque.

PONTIFICALEMENT (pon-ti-fi-ka-le-man) *adv.* D'une manière pontificale.

PONTIFICAT (pon-ti-fi-ka) *s. m.* Dignité, règne du souverain pontife.

PONT-LEVIS (pon-le-vi) *s. m.* Petit pont qui s'abaisse sur un fossé, pour la défense d'une ville.

PONT-NEUF (pon-neuf) *s. m.* Chanson, air populaire.

PONTON (pon-ton) *s. m.* Vieux vaisseau rasé sur lequel on enferme quelquefois des prisonniers de guerre.

PONTONAGE (pon-to-na-je) *s. m.* Droit perçu sur ceux qui traversent une rivière sur un pont, dans un bac.

PONTONNIER (pon-to-nié) *s. m.* Soldat employé à la construction des ponts de bateaux.

PONTUSEAU (pon-tu-zô) *s. m.* Tringle qui soutient les vergeures de la forme dans la fabrication du papier.

POPELINE (pô-pe-li-ne) *s. f.* Etoffe dont la chaîne est de soie, et la trame de laine.

POPLITÉ, E (pô-pli-té) *adj.* Qui se rapporte au jarret.

POPULACE (pô-pu-la-se) *s. f.* Terme de mépris, le bas peuple.

POPULACIER, IÈRE (pô-pu-la-sié, siè-re) *adj.* Qui appartient à la populace.

POPULAIRE (pô-pu-lè-re) *adj.* Qui est du peuple ; accessible au peuple ; qui a la faveur du peuple.

POPULAIREMENT (pô-pu-lè-re-man) *adv.* D'une manière populaire.

POPULARISER (pô-pu-la-ri-zé) *v. tr.* Rendre populaire.

POPULARITÉ (pô-pu-la-ri-té) *s. f.* Faveur publique ; crédit parmi le peuple.

POPULATION (pô-pu-la-sion) *s. f.* Ensemble des habitants qui peuplent un pays.

POPULÉUM (pô-pu-lé-ôm) *s. m.* Onguent dans la composition duquel entrent des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE (pô - pu - leu, ze) *adj.* Qui est très peuplé.

PORC (pork) *s. m.* Cochon ; mammifère qu'on engraisse pour l'alimentation.

PORCELAINE (por-se-lè-ne) *s. f.* Coquille univalve très polie ; poterie blanche, très fine.

PORCELAINIER (por-se-lè-nié) *s. m.* Celui qui fabrique la porcelaine.

PORC-ÉPIC (por-ké-pik) *s. m.* Mammifère rongeur dont le corps est armé de piquants.

PORCHE (por-che) *s. m.* Sorte de vestibule couvert, à l'entrée d'une église, d'un palais, d'un temple.

PORCHER, ÈRE (por-ché, è-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde les pourceaux.

PORCHERIE (por-che-ri) *s. f.* Etable où l'on met les porcs.

PORCINE (por-si-ne) *adj.* Relatif au porc.

PORE (po-re) *s. m.* Chacun des interstices qui séparent les molécules d'un corps et le rendent plus ou moins perméable.

POREUX, EUSE (po-reu, ze) *adj.* Qui a des pores.

POROSITÉ (po-rô-zi-té) *s. f.* Propriété qu'ont les corps d'être poreux.

PORPHYRE (por-fi-re) *s. m.* Roche dure d'un rouge foncé semé de taches blanches.

PORPHYRISATION (por-fi-ri-zâ-sion) *s. f.* Action de porphyriser.

PORPHYRISER (por-fi-ri-zé) *v. tr.* Réduire une substance quelconque en poudre très fine.

PORRECTION (por-rèk-sion) *s. f.* Action de présenter un objet en conférant les ordres mineurs.

PORT (por) *s. m.* Enfoncement de la mer dans les terres, naturel ou artificiel, qui offre un abri aux navires.

PORT (por) *s. m.* Action de porter ; manière de porter le corps ou une partie du corps.

PORTABLE (por-ta-ble) *adj.* Qui peut être porté.

PORTAIL (por-ta-y) *s. m.* Façade d'une église, où est la porte principale.

PORTANT (por-tan) *s. m.* Anse d'un coffre ; montant de bois qui soutient les coulisses d'un théâtre.

PORTANT, E (por-tan, te) *adj.* Qui est en bonne ou en mauvaise santé.

PORTATIF, IVE (por-ta-tif, ti-ve) *adj.* Qu'on peut aisément transporter.

PORTE (por-te) *s. f.* Ouverture pour entrer dans un lieu fermé et pour en sortir.

PORTE-ALLUMETTES (por-tê-a-lu-mè-te) *s. m.* Boite ; récipient à allumettes.

PORTE-BOUQUET (por - te - bou - kè) *s. m.* Petit vase pour mettre un bouquet.

PORTE-BOUTEILLES (por-te-bou-tè-ye) *s. m.* Casier en fer destiné à empiler des bouteilles dans une cave.

PORTE-CIGARES (por - te - si - ga - re) *s. m.* Etui ; boite à cigares.

PORTE-CIGARETTES (por-te-si-ga-rè-te) *s. m.* Etui ; boite à cigarettes.

PORTE-CLEFS (por-tę-klé) *s. m.* Anneau pour porter des clefs; guichetier d'une prison.

PORTE-CRAYON (por-tę-krè-yon) *s. m.* Instrument de métal dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROSSE (por-tę-kro-sę) *s. m.* Celui qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DRAPEAU (por-tę-dra-pô) *s. m.* Officier qui porte le drapeau d'un régiment.

PORTÉE (por-té) *s. f.* Tous les petits de la femelle d'un animal; distance jusqu'à laquelle quelque chose peut porter.

PORTEFAIX (por-tę-fè) *s. m.* Celui qui fait métier de porter des fardeaux.

PORTE-FENÊTRE (por-tę-fę-nè-trę) *s. f.* Fenêtre dont le bas est au niveau du parquet, et qui s'ouvre sur un balcon.

PORTEFEUILLE (por-tę-fe-yę) *s. m.* Carton à poche destiné à recevoir des cartons, des dessins, etc.

PORTE-LIQUEURS (por-tę-li-ke.r) *s. m.* Coffret à compartiments contenant les verres, les flacons, pour liqueurs de table.

PORTE-MALHEUR (por-tę-ma-le.r) *s. m.* Chose, personne qu'on regarde comme portant malheur.

PORTE-MANTEAU (por-tę-man-tô) *s. m.* Attache pour surprendre les manteaux, pelisses, etc.

PORTE-MONNAIE (por-tę-mô-nè) *s. m.* Sorte de petit portefeuille à fermoir, pour mettre la monnaie.

PORTE-MONTRE (por-tę-mon-trę) *s. m.* Petit support auquel on accroche sa montre.

PORTE-PLUME (por-tę-plu-mę) *s. m.* Instrument destiné à maintenir les plumes métalliques.

PORTER (por-té) *v. tr.* Soutenir quelque chose, être chargé de quelque poids.

PORTEUR, EUSE (por-te.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui porte.

PORTE-VERGE (por-tę-ver-ję) *s. m.* Bedeau qui porte une verge.

PORTE-VOIX (por-tę-vwâ) *s. m.* Tuyau de métal largement évasé à la base, qui porte au loin le son, la voix.

PORTIER, IÈRE (por-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde une porte.

PORTIÈRE (por-tiè-rę) *s. f.* Tenture qu'on laisse retomber devant une porte.

PORTION (por-sion) *s. f.* Part qui revient à quelqu'un dans une distribution.

PORTIQUE (por-ti-kę) *s. m.* Galerie couverte soutenue par des colonnes.

PORTOR (por-tor) *s. m.* Marbre noir veiné de jaune d'or.

PORTRAIT (por-trè) *s. m.* Représentation d'une personne par la peinture, le dessin.

PORTRAITISTE (por-trè-tis-tę) *s. m.* et *f.* Artiste dont la spécialité est le portrait.

POSAGE (pô-za-ję) *s. m.* Travail et dépense pour mettre certains ouvrages en place.

POSE (pô-zę) *s. f.* Action de poser quelque chose; attitude, manière d'être affectée.

POSÉMENT (pô-zé-man) *adv.* D'une manière posée.

POSER (pô-zé) *v. int.* Etre appuyé sur quelque chose; prendre une certaine attitude. *V. tr.* Mettre à une place.

POSEUR, EUSE (pô-ze.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pose quelque chose; celui, celle qui a une manière d'être affectée.

POSITIF, IVE (pô-zi-tif, ti-vę) *adj.* Qui repose sur quelque chose d'assuré. *S. m.* Ce qui est pratique, utile.

POSITION (pô-zi-sion) *s. f.* Manière dont une chose, une personne est posée.

POSITIVEMENT (pô-zi-ti-vę-man) *adv.* D'une manière positive.

POSITIVISME (pô-zi-ti-vis-mę) *s. m.* Système de philosophie positive.

POSITIVISTE (pô-zi-ti-vis-tę) *s. m.* Celui qui professe le positivisme.

POSSÉDÉ, E (po-sé-dé) *adj.* Qui est au pouvoir de; dont le démon s'est emparé.

POSSÉDER (po-sé-dé) *v. tr.* Avoir en sa possession; avoir en son pouvoir.

POSSESSEUR (po-sè-se.r) *s. m.* Celui qui possède.

POSSESSIF (pô-sè-sif) *adj.* Qui marque la possession.

POSSESSION (pô-sè-sion) *s. f.* Etat, action par laquelle on a la propriété de...

POSSESSOIRE (pô-sé-soâ-rę) *adj.* Relatif au droit de posséder.

POSSIBILITÉ (pô-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est possible.

POSSIBLE (pô-si-blę) *adj.* Qui peut se faire; qui peut arriver.

POSTAL, E (pôs-tâl, tâ-lę) *adj.* Relatif à la poste.

POSTE (pôs-tę) *s. f.* Transport public des correspondances privées.

POSTE (pôs-tę) *s. m.* Corps de garde; position assignée à un fonctionnaire.

POSTER (pôs-té) *v. tr.* Mettre dans un poste; mettre à la place qui convient.

POSTÉRIEUR, E (pôs-té-rię.r, ri-ę-rę) *adj.* Qui vient après; qui est en arrière.

POSTÉRIEUREMENT (pôs-té-té-ri-ę-rę-man) *adv.* D'une manière postérieure.

POSTÉRIORITÉ (pôs-té-rior-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est postérieur à autre chose.

POSTÉRITÉ (pôs-té-ri-té) *s. f.* Suite de ceux qui descendent d'une tige commune; les générations à venir.

POSTFACE (pôst-fâ-sę) *s. f.* Avertissement placé à la fin d'un livre.

POSTHUME (pôs-tu-mę) *adj.* Né après la mort du père; publié après la mort de l'auteur.

POSTICHE (pôs-ti-chę) *adj.* Qui remplace artificiellement la nature.

POSTILLON (pôs-ti-yon) *s. m.* Celui qui conduisait les chaises de poste.

POST-SCRIPTUM (pôst-skrip-tôm) *s. m.* Ce qu'on ajoute au bas d'une lettre.

POSTULANT, E (pôs-tu-lan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui demande un emploi, une place; qui demande à entrer en religion.

POSTULAT (pôs-tu-lâ) *s. m.* Proposition qu'on présente comme devant être accordée pour vraie sans la démontrer.

POSTULATION (pôs-tu-lâ-sion) *s. f.* Action de postuler.

POSTULER (pôs-tu-lé) *v. tr.* Demander; solliciter pour obtenir quelque chose.

POSTURE (pôs-tu-rę) *s. f.* Action de postuler.

POT (pô) *s. m.* Vase de ménage, de matière, de forme, de dimension variable.

POTABLE (pô-tâ-blę) *adj.* Qui est bon à boire.

POTAGE (pô-tâ-ję) *s. m.* Bouillon dans lequel on a mis du pain ou quelque pâte alimentaire.

POTAGER (pô-tâ-jé) *s. m.* Jardin où l'on cultive des légumes et des fruits.

POTAGER, ÈRE (pô-tâ-jé, jè-rę) *adj.* Se dit de tous les légumes cultivés dans un potager.

POTASSE (pô-tâ-sę) *s. f.* Carbonate de potassium qu'on extrait de la cendre de certains végétaux.

POTASSIUM (pô-tâ-siôm) *s. m.* Corps simple, volatil, qui s'oxyde au contact de l'air humide.

POT-AU-FEU (pô-tô-feu) *s. m.* La quantité de viande destinée à être mise dans le pot.

POT-DE-VIN (pô-dę-vin) *s. m.* Somme donnée en manière de présent, au delà du prix d'un marché.

POTEAU (pô-tô) *s. m.* Longue pièce de bois plantée en terre.

POTÉE (pô-té) *s. f.* Ce que contient un pot; oxyde d'étain pour polir les métaux.

POTELÉ, E (pô-tę-lé) *adj.* Qui est gras et rebondi.

POTENCE (pô-tan-sę) *s. f.* Instrument qui servait au supplice de la pendaison; béquille; charpente.

POTENTAT (pô-tan-tâ) *s. m.* Celui qui a la puissance souveraine dans un grand Etat.

POTENTIEL, ELLE (pô-tan-sièl, lę) *adj.* Qui n'agit pas immédiatement, en parlant d'un remède.

POTERIE (pô-tę-ri) *s. f.* Vaisselle de terre, de grès; tuyaux en terre cuite; art, atelier du potier.

POTERNE (pô-tèr-nę) *s. f.* Porte qui ferme une galerie souterraine dans une fortification.

POTICHE (pô-ti-chę) *s. f.* Vase en porcelaine de Chine ou du Japon.

POTIER (pô-tié) *s. m.* Celui qui fabrique et vend de la poterie.

POTIN (pô-tin) *s. m.* Alliage de

cuivre dont on fait des vases; commérage; bruit; vacarme.

POTINER (pô-ti-né) *v. int.* Faire des commérages.

POTINEUR, EUSE (pô-ti-neu.r, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui potine.

POTION (pô-sion) *s. f.* Médicament que l'on prend en boisson.

POTIRON (pô-ti-ron) *s. m.* Grosse courge comestible.

POU (pou) *s. m.* Insecte parasite qui s'attache aux cheveux de l'homme et au poil des animaux.

POUAH (pouâ) *interj.* Marquant le dégoût.

POUCE (pou-se) *s. m.* Le plus gros et le plus fort des doigts de la main et du pied.

POUCETTES (pou-sè-te) *s. f. pl.* Chaînette pour attacher ensemble les pouces d'un prisonnier.

POUCIER (pou-sié) *s. m.* Doigtier de cuir, de corne, de métal, pour garantir le pouce, dans certains métiers.

POU-DE-SOIE (pou-de-soâ) *s. m.* Etoffe de soie sans lustre.

POUDINGUE (pou-din-ghe) *s. m.* Amalgame naturel de cailloux réunis par un ciment pierreux.

POUDRE (pou-dre) *s. f.* Substance quelconque réduite en molécules ou particules aussi petites qu'il est possible de le faire.

POUDRER (pou-dré) *v. tr.* Couvrir de poussière; couvrir les cheveux de poudre d'amidon.

POUDRERIE (pou-dre-ri) *s. f.* Lieu où l'on fabrique la poudre à tirer.

POUDRETTE (pou-drè-te) *s. f.* Engrais d'excréments desséchés et réduits en poudre.

POUDREUX, EUSE (pou-dreu, ze) *adj.* Couvert de poussière.

POUDRIER (pou-dri-yé) *s. m.* Boîte où l'on met la poudre à sécher l'encre.

POUDRIÈRE (pou-dri-yè-re) *s. f.* Boîte où un chasseur met son approvisionnement de poudre.

POUF (pouf) Exclamation exprimant le bruit d'une chute. *S. m.* Disparaître sans prévenir, sans payer; faire faillite.

POUF (pouf) *s. m.* Touffe de fleurs, de plumes, de rubans; gros tabouret cylindrique, rembourré.

POUFFER (pou-fé) *v. int.* Eclater de rire bruyamment.

POUILLER (pou-yé) *v. tr.* Dire des pouilles à quelqu'un.

POUILLES (pou-ye) *s. f. pl.* Reproches mêlés d'injures.

POUILLEUX, EUSE (pou-yeu, ze) *adj.* Qui a des poux.

POULAILLER (pou-lâ-yé) *s. m.* Lieu où juchent les poules; partie la plus élevée d'un théâtre.

POULAIN (pou-lin) *s. m.* Nom du cheval jusqu'à l'âge de trois ans.

POULAINE (pou-lè-ne) *s. f.* Au moyen âge, pointe allongée et relevée de la chaussure.

POULARDE (pou-lar-de) *s. f.* Jeune poule qu'on a engraissée.

POULE (pou-le) *s. f.* Femelle du coq, oiseau de basse-cour.

POULET (pou-lè) *s. m.* Petit de la poule; billet galant.

POULETTE (pou-lè-te) *s. f.* Jeune poule; espèce de sauce.

POULICHE (pou-li-che) *s. f.* Nom de la jument jusqu'à trois ans.

POULIE (pou-li) *s. f.* Petit engin pour soulever ou faire descendre des fardeaux.

POULINER (pou-li-né) *v. int.* Mettre bas un poulain.

POULINIÈRE (pou-li-niè-re) *s. f.* Qui donne des poulains.

POULIOT (pou-liô) *s. m.* Plante aromatique du genre [redacted].

POULS (pou) *s. m.* Battement de l'artère radiale au-dessus du poignet.

POUMON (pou-mon) *s. m.* Organe de la respiration, et de la production de la voix.

POUPARD (pou-pâr) *s. m.* Enfant au maillot; poupée représentant un enfant.

POUPART (pou-pâr) *s. m.* Crustacé, dit autrement crabe tourteau.

POUPE (pou-pe) *s. f.* L'arrière d'un vaisseau.

POUPÉE (pou-pé) *s. f.* Petite figure humaine de carton, de cire, de bois, servant de jouet.

POUPIN, E (pou-pin, pi-ne) *adj.* Qui ressemble à une poupée.

POUPON, ONNE (pou-pon, pò-ne) *s. m.* et *f.* Petit garçon, petite fille.

POUR (pour) *prép.* A la place de

au lieu de; en guise de; à destination de.

POURBOIRE (pour-boâ-rę) *s. m.* Gratification donnée par le consommateur à celui qui le sert.

POURCEAU (pour-sô) *s.m.* Cochon; porc.

POURCHASSER (pour-chă-sé) *v. tr.* Poursuivre avec ardeur.

POURFENDEUR (pour-fan-dę.r) *s.m.* Celui qui pourfend; fanfaron.

POURFENDRE (pour-fan-drę) *v. tr.* Fendre de haut en bas.

POURLÉCHER (Se) (pour-lé-ché) *v. pr.* Se délecter à la pensée de quelque chose de friand.

POURPARLER (pour-pâr-lé) *s. m.* Conférence en vue de se mettre d'accord.

POURPIER (pour-pié) *s. m.* Plante potagère à feuilles épaisses.

POURPOINT (pour-poin) *s. m.* Ancien vêtement d'homme descendant jusqu'au bas des reins.

POURPRE (pour-prę) *s. f.* Matière colorante d'un beau rouge; vêtement impérial; vêtement des cardinaux.

POURPRÉ, E (pour-pré) *adj.* Qui a la couleur de la pourpre.

POURPRIER (pour-pri-yé) *s. m.* Murex, coquillage qui fournissait autrefois la pourpre.

POURQUOI (pour-koâ) *conj.* et *adv.* Pour quel motif, pour quelle raison.

POURRIR (pou-rir) *v. int.* S'altérer se corrompre; tomber en pourriture.

POURRISSAGE (pou-ri-sâ-ję) *s. m.* Opération qui consiste à macérer les chiffons pour en faire la pâte du papier.

POURRISSOIR (pou-ri-soâr) *s. m.* Lieu où l'on opère le pourrissage des chiffons.

POURRITURE (pou-ri-tu-rę) *s. f.* État de ce qui est pourri.

POURSUITE (pour-sui-tę) *s. f.* Action de poursuivre; de suivre de près.

POURSUIVANT, E (pour-sui-van, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce des poursuites judiciaires.

POURSUIVRE (pour-sui-vrę) *v. tr.* Courir après, briguer; continuer; actionner en justice.

POURTANT (pour-tan) *adv.* Avec, malgré tout cela.

POURTOUR (pour-tour) *s. m.* Partie qui fait le tour d'un lieu.

POURVOI (pour-voâ) *s. m.* Recours à une juridiction supérieure pour faire modifier un arrêt.

POURVOIR (pour-voâr) *v. int.* Aviser aux mesures nécessaires. *V. tr.* Mettre en possession de ce qui est nécessaire.

POURVOYEUR, EUSE (pour-voâ-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la charge d'approvisionner.

POUSSAH (pou-sâ) *s. m.* Sorte de magot, figurine grotesque.

POUSSE (pou-sę) *s. f.* Action de pousser; maladie du cheval poussif.

POUSSÉE (pou-sé) *s. f.* Brusque éruption cutanée; action de pousser.

POUSSER (pou-sé) *v. tr.* Déplacer par une pression, un coup, un choc.

POUSSETTE (pou-sè-tę) *s. f.* Jeu d'enfants, qui se joue avec des épingles.

POUSSEUR, EUSE (pou-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pousse.

POUSSIER (pou-sié) *s. m.* Menus débris de charbon qui restent au fond du sac.

POUSSIÈRE (pou-siè-rę) *s. f.* Terre réduite en particules fines, que la moindre agitation de l'air soulève, transporte.

POUSSIÉREUX, EUSE (pou-sié-reu, zę) *adj.* Qui est couvert de poussière.

POUSSIF, IVE (pou-sif, si-vę) *adj.* Qui pousse péniblement sa respiration.

POUSSIN (pou-sin) *s. m.* Petit poulet nouvellement éclos.

POUSSINIÈRE (pou-si-niè-rę) *s. f.* Appareil d'incubation artificielle.

POUSSOIR (pou-soâr) *s. m.* Pièce qu'on pousse pour faire sonner une montre à répétition.

POUTRE (pou-trę) *s. f.* Pièce de bois équarrie destinée à supporter certaines parties d'une construction.

POUTRELLE (pou-trè-lę) *s. f.* Petite poutre; pièce de bois.

POUVOIR (pou-voâr) *v. int.* Avoir

la faculté, le crédit, être en état de... *V. tr.* Avoir l'autorité, le moyen.

POUVOIR (pou-voâr) *s. m.* Faculté de faire, droit d'agir pour un autre gouvernement; puissance.

POUZZOLANE (pou-zô-là-nę) *s. f.* Sable volcanique rougeâtre, qui sert à faire un ciment.

PRAGMATIQUE (prâg-mâ-ti-kę) *s. f.* Règlement émanant du pouvoir civil en matière ecclésiastique.

PRAIRIAL (prè-riâl) *s. m.* Neuvième mois du calendrier républicain (20 mai-18 juin).

PRAIRIE (prè-rî) *s. f.* Terrain semé de plantes fourragères qu'on fauche ou qu'on fait consommer sur place par le bétail.

PRALINE (prâ-li-nę) *s. f.* Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER (prâ-li-né) *v. tr.* Remplir; saupoudrer de pralines pilées;

PRAME (prâ-mę) *s. f.* Sorte de bâtiment à rames et à voile, à fond plat et à un seul pont.

PRATICABILITÉ (prâ-ti-kâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est praticable.

PRATICABLE (prâ-ti-kâ-blę) *adj.* Qu'on peut pratiquer; où l'on peut passer.

PRATICIEN (prâ-ti-ciin) *s. m.* Ouvrier sculpteur qui dégrossit le marbre, la pierre, d'après le modèle de l'artiste.

PRATIQUANT, E (prâ-ti-kan, tę) *adj.* Qui pratique sa religion.

PRATIQUE (prâ-ti-kę) *s. f.* Exercice d'un art; d'une science; exécution; action de pratiquer.

PRATIQUE (prâ-ti-kę) *adj.* Qui agit; qui exécute; qui ne se tient pas à la théorie.

PRATIQUEMENT (prâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière pratique.

PRATIQUER (prâ-ti-ké) *v. tr.* Mettre en pratique; exercer; hanter.

PRÉ (pré) *s. m.* Terrain où poussent les herbes qui servent à la nourriture du bétail.

PRÉALABLE (pré-â-lâ-blę) *adj.* Qui doit précéder quelque chose.

PRÉALABLEMENT (pré-â-lâ-blę-man) *adv.* Avant de procéder à autre chose.

PRÉAMBULE (pré-an-bu-lę) *s. m.* Ce qui sert d'entrée en matière.

PRÉAU (pré-ô) *s. m.* Partie couverte où les élèves prennent leur récréation quand il pleut.

PRÉBENDE (pré-ban-dę) *s. f.* Revenu attaché à un canonicat.

PRÉBENDÉ (pré-ban-dé) *adj.* Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER (pré-ban-dié) *s. m.* Ecclésiastique qui sert au chœur, au-dessous des chanoines.

PRÉCAIRE (pré-kè-rę) *adj.* Qui n'offre pas de garantie de durée.

PRÉCAIREMENT (pré-kè-rę-man) *adv.* D'une manière précaire.

PRÉCAUTION (pré-kô-sion) *s. f.* Disposition prise pour se garantir de quelque chose.

PRÉCAUTIONNÉ, E (pré-kô-sio-né) *adj.* Prudent; avisé.

PRÉCAUTIONNER (Se) (pré-kô-sio-né) *v. p.* Se prémunir à l'aide de précautions.

PRÉCÉDEMMENT (pré-sé-dâ-man) *adv.* Dans un temps qui a précédé.

PRÉCÉDENT, E (pré-sé-dan-tę) *adj.* Qui précède. *S. m.* Usage déjà établi.

PRÉCÉDER (pré-sé-dé) *v. tr.* Aller devant quelqu'un; être placé avant quelqu'un.

PRÉCEINTE (pré-sin-tę) *s. f.* Ceinture de bordages établie autour d'un bâtiment, au niveau de chaque étage.

PRÉCEPTE (pré-sèp-tę) *s. m.* Formule qui enseigne ce qu'on doit faire.

PRÉCEPTEUR (pré-sèp-tę-r) *s. m.* Celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant.

PRÉCEPTORAL, E, AUX (pré-sèp-to-râl, â-lę, ô) *adj.* Relatif au précepteur (rare).

PRÉCEPTORAT (pré-sèp-to-râ) *s. m.* Fonction de précepteur.

PRÉCESSION (pré-sè-sion) *s. f.* Mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE (prè-chę) *s. m.* Prédication d'un ministre protestant.

PRÊCHER (prè-ché) *v. tr.* Annoncer la parole de Dieu.

PRÊCHEUR (prê-cheu.r) *s. m.* Prédicateur. *S. m.* et *f.* Celui, celle qui fait la leçon aux gens.

PRÉCIEUSE (pré-sieu-zœ) *s. f.* Femme affectée en ses manières, en son langage.

PRÉCIEUSEMENT (pré-sieu-zœ-man) *adv.* D'une manière précieuse ; avec grand soin.

PRÉCIEUX, EUSE (pré-sieu, zœ) *adj.* Qui est d'un grand prix ; qui a une délicatesse raffinée.

PRÉCIOSITÉ (pré-siô-zi-té) *s. f.* Défaut d'une précieuse.

PRÉCIPICE (pré-si-pi-sœ) *s. m.* Versant très escarpé ; gouffre ; abîme ; cause de ruine.

PRÉCIPITAMMENT (pré-si-pi-tâ-man) *adv.* D'une manière précipitée.

PRÉCIPITATION (pré-si-pi-tâ-sion) *s. f.* Hâte excessive ; chute d'un corps solide en dissolution.

PRÉCIPITÉ (pré-si-pi-té) *s. m.* Matière dissoute qui a abandonné son dissolvant et est tombée au fond du verre.

PRÉCIPITER (pré-si-pi-té) *v. tr.* Faire tomber brusquement d'un lieu élevé dans un fond.

PRÉCIPUT (pré-si-pu) *s. m.* Avantage stipulé par testament à l'un des co-héritiers.

PRÉCIS, E (pré-si, zœ) *adj.* Strictement circonscrit, déterminé.

PRÉCISÉMENT (pré-si-zé-man) *adv.* D'une manière précise.

PRÉCISER (pré-si-zé) *v. tr.* Déterminer strictement.

PRÉCISION (pré-si-zion) *s. f.* Exactitude ; justesse.

PRÉCITÉ, E (pré-si-té) *adj.* Précédemment cité.

PRÉCOCE (pré-kô-sœ) *adj.* Dont la maturité est hâtive.

PRÉCOCEMENT (pré-kô-sœ-man) *adv.* D'une manière précoce.

PRÉCOCITÉ (pré-kô-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCONÇU, E (pré-kon-su) *adj.* Conçu, admis d'avance sans examen.

PRÉCONISATION (pré-kô-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de préconiser.

PRÉCONISER (pré-kô-ni-zé) *v. tr.* Louer publiquement ; recommander vivement.

PRÉCORDIAL, E (pré-kòr-dial, diâ-lœ) *adj.* Relatif au diaphragme.

PRÉCURSEUR (pré-kur-sœ.r) *s. m.* Celui qui prépare la venue d'un autre.

PRÉDÉCÉDER (pré-dé-sé-dé) *v. int.* Décéder avant un autre.

PRÉDÉCÈS (pré-dé-sè) *s. m.* Décès antérieur à celui d'un autre.

PRÉDÉCESSEUR (pré-dé-sè-sœ.r) *s. m.* Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, une fonction.

PRÉDESTINATION (pré-dès-ti-nâ-sion) *s. f.* Dessein de Dieu sur la destinée des hommes.

PRÉDESTINER (pré-dès-ti-né) *v. tr.* Destiner d'avance à quelque chose.

PRÉDÉTERMINANT, E (pré-dé-tèr-mi-nan, tœ) *adj.* Qui prédétermine.

PRÉDÉTERMINATION (pré-dé-tèr-mi-nâ-sion) *s. f.* Action de prédéterminer.

PRÉDÉTERMINER (pré-dé-tèr-mi-né) *v. tr.* En parlant de Dieu, déterminer la volonté humaine.

PRÉDICANT (pré-di-kan) *s. m.* Ministre protestant.

PRÉDICAT (pré-di-kâ) *s. m.* Attribut d'une proposition.

PRÉDICATEUR (pré-di-kâ-tœ.r) *s. m.* Celui qui prêche, qui annonce en chaire la parole de Dieu.

PRÉDICATION (pré-di-kâ-sion) *s. f.* Action de prêcher.

PRÉDICTION (pré-dik-sion) *s. f.* Action de prédire.

PRÉDILECTION (pré-di-lèk-sion) *s. f.* Préférence d'affection.

PRÉDIRE (pré-di-rœ) *v. tr.* Annoncer d'avance l'avenir, par un don prophétique, par conjecture.

PRÉDISPOSANT, E (pré-dis-pô-zan, tœ) *adj.* Qui prédispose.

PRÉDISPOSER (pré-dis-pô-zé) *v. tr.* Disposer d'avance quelqu'un à quelque chose.

PRÉDISPOSITION (pré-dis-pô-zi-sion) *s. f.* État de l'âme, du corps, qui prédispose à quelque chose.

PRÉDOMINANCE (pré-dô-mi-nan-sœ)

s. f. Action de ce qui prédomine.

PRÉDOMINANT, E (pré-dò-mi-nan, tø) *adj.* Qui prédomine.

PRÉDOMINER (pré-dò-mi-né) *v. int.* Exercer l'action, l'influence principale.

PRÉÉMINENCE (pré-é-mi-nan-sø) *s. f.* Supériorité de rang, de degré.

PRÉÉMINENT, E (pré-é-mi-nan, tø) *adj.* Qui a la prééminence.

PRÉEMPTION (pré-anp-sion) *s. f.* Droit d'acheter avant un autre.

PRÉÉTABLIR (pré-é-tà-blir) *v. tr.* Établir d'avance.

PRÉEXISTANT, E (pré-èg-zis-tan, tø) *adj.* Qui existe antérieurement à quelque chose.

PRÉEXISTENCE (pré-èg-zis-tan-sø) *s. f.* Caractère de ce qui préexiste.

PRÉEXISTER (pré-èg-zis-té) *v. int.* Exister avant.

PRÉFACE (pré-fà-sø) *s. f.* Discours préliminaire mis à la tête d'un livre.

PRÉFECTORAL, E, AUX (pré-fèk-tor-àl, à-lø, ô) *adj.* Qui a rapport au préfet.

PRÉFECTURE (pré-fèk-tu-rø) *s. f.* Hôtel et bureaux du préfet. Charge de préfet; sa circonscription.

PRÉFÉRABLE (pré-fé-rà-blø) *adj.* Qui doit être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT (pré-fé-rà-blø-man) *adv.* De préférence.

PRÉFÉRENCE (pré-fé-ran-sø) *s. f.* Action de préférer.

PRÉFÉRER (pré-fé-ré) *v. tr.* Estimer davantage, aimer mieux.

PRÉFET (pré-fè) *s. m.* Celui qui administre un département.

PRÉFINIR (pré-fi-nir) *v. tr.* Fixer d'avance un délai.

PRÉFIX, E (pré-fiks, fik-sø) *adj.* Déterminé d'avance.

PRÉFIXE (pré-fik-sø) *s. m.* Particule qui, placée devant un mot, modifie le sens, en formant un mot nouveau.

PRÉHENSION (pré-an-sion) *s. f.* Action de prendre un objet.

PRÉHISTORIQUE (pré-is-tor-i-kø) *adj.* Antérieur à l'histoire.

PRÉJUDICE (pré-ju-di-sø) *s. m.* Tort causé à quelqu'un.

PRÉJUDICIABLE (pré-ju-di-cià-blø) *adj.* Qui peut porter préjudice.

PRÉJUDICIAL, E, AUX (pré-ju-di-ciàl, cià-lø, ciô) *adj.* Qui précède le jugement; frais qu'on doit acquitter avant de faire appel.

PRÉJUDICIEL, ELLE (pré-ju-di-ciè1, ciè-lø) *adj.* Qui doit être jugé avant la question principale.

PRÉJUDICIER (pré-ju-di-cié) *v. int.* Porter préjudice.

PRÉJUGÉ (pré-ju-jé) *s. m.* Opinion qu'on se fait sans examen.

PRÉJUGER (pré-ju-jé) *v. tr.* Décider d'avance; juger par conjecture.

PRÉLART (pré-làr) *s. m.* Toile goudronnée pour garantir les marchandises.

PRÉLASSER (Se) (pré-là-sé) *v. pr.* Se laisser aller nonchalamment.

PRÉLAT (pré-là) *s. m.* Haut dignitaire ecclésiastique.

PRÉLATURE (pré-là-tu-rø) *s. f.* Dignité de prélat.

PRÊLE (prè-lø) *s. f.* Plante cryptogame à tige rugueuse.

PRÉLEGS (pré-lè) *s. m.* Legs particulier à prélever sur la masse.

PRÉLÉGUER (pré-lé-gé) *v. tr.* Attribuer par prélegs.

PRÉLÈVEMENT (pré-lè-vø-man) *s. m.* Action de prélever.

PRÉLEVER (pré-lø-vé) *v. tr.* Prendre une part sur le total avant tout partage.

PRÉLIMINAIRE (pré-li-mi-nè-rø) *adj.* Qui précède, prépare l'objet principal.

PRÉLIMINAIREMENT (pré-li-mi-nè-rø-man) *adv.* D'une manière préliminaire.

PRÉLUDE (pré-lu-dø) *s. m.* Courte introduction qui prépare le morceau principal.

PRÉLUDER (pré-lu-dé) *v. int.* Essayer sa voix, son instrument, en chantant, en jouant une suite de notes.

PRÉMATURÉ, E (pré-mà-tu-ré) *adj.* Qui arrive trop tôt.

PRÉMATURÉMENT (pré-ma-tu-ré-man) *adv.* D'une manière prématurée.

PRÉMATURITÉ (pré-ma-tu-ri-té) *s. f.* Maturité trop hâtive. (Vieilli.)

PRÉMÉDITATION (pré-mé-di-ta-sion) *s. f.* Action de préméditer.

PRÉMÉDITER (pré-mé-di-té) *v. tr.* Décider d'avance ce qu'on fera.

[redacted] (pré-mi-sę) *s. f. pl.* Premiers fruits de la terre, du bétail que l'on offrait à la divinité.

PREMIER, IÈRE (prę-mié, miè-rę) *adj.* Qui vient en tête d'une série.

PREMIÈREMENT (prę-miè-rę-man) *adv.* En premier lieu.

PRÉMISSE (pré-mi-sę) *s. f.* Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMONITOIRE (pré-mo-ni-toa-rę) *adj.* Qui avertit d'avance.

[redacted] (pré-mu-nir) *v. tr.* Munir par précaution.

PRENABLE (prę-na-blę) *adj.* Qui peut être pris.

PRENANT, E (prę-nan, tę) *adj.* Qui prend, qui reçoit de l'argent; qui saisit.

PRENDRE (pran-drę) *v. tr.* Mettre dans sa main, de manière à tenir; s'emparer de...

PRENEUR, EUSE (prę-neu.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend.

PRÉNOM (pré-non) *s. m.* Nom qu'on donne à un enfant à sa naissance et qui précède le nom de famille.

PRÉOCCUPATION (pré-o-ku-pa-sion) *s. f.* Souci qui absorbe quelqu'un.

PRÉOCCUPER (pré-o-ku-pé) *v. tr.* Occuper fortement l'esprit.

PRÉOPINANT, E (pré-o-pi-nan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a opiné avant un autre.

PRÉOPINER (pré-o-pi-né) *v. int.* Exprimer son opinion avant un autre.

PRÉPARATEUR (pré-pa-ra-teu.r) *s. m.* Celui qui prépare.

PRÉPARATIF (pré-pa-ra-tif) *s. m.* Ce qu'on fait pour préparer quelque chose.

PRÉPARATION (pré-pa-ra-sion) *s. f.* Action de préparer quelque chose.

PRÉPARATOIRE (pré-pa-ra-toa-rę) *adj.* Qui prépare.

PRÉPARER (pré-pa-ré) *v. tr.* Mettre en état de remplir sa destination.

PRÉPONDÉRANCE (pré-pon-dé-ran-sę) *s. f.* Supériorité d'autorité, d'influence.

PRÉPONDÉRANT, E (pré-pon-dé-ran, tę) *adj.* Qui l'emporte en autorité, en influence.

PRÉPOSÉ, E (pré-pô-zé) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé d'un service spécial.

PRÉPOSER (pré-pô-zé) *v. tr.* Placer à la direction de quelque chose.

PRÉPOSITIF, IVE (pré-pô-zi-tif, ti-vę) *adj.* Qui est de la nature de la préposition.

PRÉPOSITION (pré-pô-zi-sion) *s. f.* Mot invariable qui sert à marquer le rapport d'un mot avec un autre.

PRÉROGATIVE (pré-ro-ga-ti-vę) *s. f.* Droit attaché à certaines conditions privilégiées.

PRÈS (prè) *adv.* Proche; à très petite distance.

PRÉSAGE (pré-za-ję) *s. m.* Signe où l'on voit l'annonce d'un événement funeste.

PRÉSAGER (pré-za-jé) *v. tr.* Annoncer un événement futur.

PRESBYTE (près-bi-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne voit que de loin.

PRESBYTÉRAL, E (près-bi-té-ral, ra-lę) *adj.* Relatif au presbytère.

PRESBYTÈRE (près-bi-tè-rę) *s. m.* Maison du prêtre, du curé.

PRESBYTÉRIANISME (près-bi-té-ria-nis-mę) *s. m.* Doctrine, secte des presbytériens.

PRESBYTISME (près-bi-tis-mę) *s. m.* État du presbyte.

PRESCIENCE (pré-sian-sę) *s. f.* Connaissance de ce qui doit arriver (ne se dit qu'en parlant de Dieu).

PRESCRIPTIBLE (près-krip-ti-blę) *adj.* Qui peut être abrogé par prescription.

PRESCRIPTION (près-krip-sion) *s. f.* Libération d'une dette, d'une poursuite juridique, par un certain temps écoulé.

PRESCRIRE (prè-skri-rɘ) *v. tr.* Ordonner par une formule expresse; abroger par prescription.

PRÉSÉANCE (pré-sé-an-sɘ) *s. f.* Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un, de le précéder dans une cérémonie.

PRÉSENCE (pré-zan-sɘ) *s. f.* Le fait d'être dans un endroit avec quelqu'un qui y vient ou s'y trouve.

PRÉSENT (pré-zan) *s. m.* Ce qu'on donne par pure libéralité; don; ce qui est actuel.

PRÉSENT, E (pré-zan, tɘ) *adj.* Qui est dans le lieu où l'on est ou dont on parle.

PRÉSENTABLE (pré-zan-tâ-blɘ) *adj.* Qu'on peut présenter; qui peut se présenter.

PRÉSENTATEUR, TRICE (pré-zan-tâ-teu.r, tri-sɘ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui présente un billet à l'échéance.

PRÉSENTATION (pré-zan-tâ-sion) *s. f.* Action de présenter.

PRÉSENTEMENT (pré-zan-tɘ-man) *adv.* A l'heure présente.

PRÉSENTER (pré-zan-té) *v. tr.* Offrir; mettre sous les yeux; exposer; introduire en présence de.

PRÉSERVATEUR, TRICE (pré-zèr-vâ-teu.r, tri-sɘ) *adj.* Qui préserve.

PRÉSERVATIF, IVE (pré-zèr-vâ-tif, ti-vɘ) *adj.* Qui a la vertu de préserver.

PRÉSERVATION (pré-zèr-vâ-sion) *s. f.* Action de préserver.

PRÉSERVER (pré-zèr-vé) *v. tr.* Garantir de l'atteinte d'un mal.

PRÉSIDENCE (pré-zi-dan-sɘ) *s. f.* Action de présider; fonction de celui qui préside.

PRÉSIDENT, E (pré-zi-dan, tɘ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui préside une assemblée, une réunion, une société, etc. Chef du pouvoir exécutif.

PRÉSIDENTIEL, ELLE (pré-zi-dan-siêl, lɘ) *adj.* Qui a rapport à la présidence.

PRÉSIDER (pré-zi-dé) *v. int.* Diriger les travaux, les délibérations d'une assemblée; avoir la haute direction.

PRÉSOMPTIF, IVE (pré-zonp-tif, ti-vɘ) *adj.* Indiqué d'avance.

PRÉSOMPTION (pré-zonp-sion) *s. f.* Action de présumer quelque chose; action de présumer de soi.

PRÉSOMPTUEUSEMENT (pré-zonp-tueu-zɘ-man) *adv.* D'une manière présomptueuse.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE (pré-zonp-tueu, zɘ) *adv.* Qui présume trop de soi.

PRESQUE (près-kɘ) *adv.* A peu près; peu s'en faut.

PRESQU'ÎLE (près-ki-lɘ) *s. f.* Terre qui ne tient au continent que par un côté.

PRESSAGE (prè-sâ-jɘ) *s. m.* Action de presser.

PRESSANT, E (prè-san, tɘ) *adj.* Qui presse; urgent.

PRESSE (prè-sɘ) *s. f.* Foule; machine à imprimer, pour presser; les journaux; pêche.

PRESSÉ, E (prè-sé) *adj.* Empressé, désireux; qui a hâte; urgent.

PRESSENTIMENT (prè-san-ti-man) *s. m.* Sentiment non raisonné qui fait attendre, craindre quelque chose.

PRESSENTIR (prè-san-tir) *v. tr.* Avoir un pressentiment; prévoir confusément.

PRESSER (prè-sé) *v. tr.* Serrer en appuyant fortement; hâter vivement; pousser quelqu'un à faire quelque chose.

PRESSIER (prè-sié) *s. m.* Ouvrier imprimeur qui travaille à la presse.

PRESSION (prè-sion) *s. f.* Action de presser.

PRESSIS (prè-si) *s. m.* Jus exprimé de la viande.

PRESSOIR (prè-soâr) *s. m.* Machine à presser le raisin, les pommes, les olives, etc.

PRESSURAGE (prè-su-râ-jɘ) *s. m.* Action de pressurer.

PRESSURER (prè-su-ré) *v. tr.* Presser des raisins, etc. Épuiser par des impôts; violenter pour obtenir quelque chose.

PRESSUREUR, EUSE (prè-su-reu.r, reu-zɘ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la conduite du pressoir.

PRESTANCE (près-tan-sɘ) *s. f.* Extérieur imposant.

PRESTANT (près-tan) *s. m.* Jeu fondamental de l'orgue sur lequel

tous les autres doivent être accordés.

PRESTATION (près-tâ-sion) *s. f.* Action de prêter serment; redevance.

PRESTE (près-tę) *adj.* Agile dans ses mouvements, dans ses actes.

PRESTEMENT (près-tę-man) *adv.* D'une manière preste.

PRESTESSE (près-tè-sę) *s. f.* Agilité dans les mouvements, dans les actes.

PRESTIDIGITATEUR (près-ti-di-ji-tâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fait des tours d'escamotage.

PRESTIDIGITATION (près-ti-di-ji-tâ-sion) *s. f.* Art du prestidigitateur.

PRESTIGE (près-ti-ję) *s. m.* Ce qui frappe par le merveilleux.

PRESTIGIEUX, EUSE (près-ti-jieu, zę) *adj.* Qui tient du prestige.

PRESTIMONIE (près-ti-mô-ni) *s. f.* Fonds affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRÉSUMABLE (pré-zu-mâ-blę) *adj.* Qui peut être présumé.

PRÉSUMER (pré-zu-mé) *v. tr.* Croire quelque chose sur une probabilité.

PRÉSUPPOSER (pré-su-pô-zé) *v. tr.* Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (pré-su-pô-zi-sion) *s. f.* Supposition préalable.

PRÉSURE (pré-zu-rę) *s. f.* Ce qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT (prè) *s. m.* Action de prêter; chose prêtée; solde des militaires.

PRÊT, E (prè, tę) *adj.* Entièrement préparé; qui est sur le point de.

PRÉTANTAINE (pré-tan-tè-nę) *s. f.* Courir çà et là; être d'humeur vagabonde. (On écrit aussi prétentaine).

PRÉTENDANT, E (pré-tan-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prétend à quelque chose.

PRÉTENDRE (pré-tan-drę) *v. int.* Aspirer ouvertement; vouloir. *V. tr.* Réclamer comme un droit.

PRÉTENDU, E (pré-tan-du) *adj.* Faux; supposé. *S. m.* et *f.* Celui, qui doit se marier.

PRÊTE-NOM (prè-tę-non) *s. m.* Qui prête son nom pour une affaire.

PRÉTENTIEUSEMENT (pré-tan-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE (pré-tan-sieu, zę) *adj.* Qui annonce des prétentions; affecté.

PRÉTENTION (pré-tan-sion) *s. f.* Droit de prétendre à; espérance; fatuité; désir de briller.

PRÊTER (prè-té) *v. tr.* Donner à condition qu'on rendra; attribuer.

PRÉTÉRIT (pré-té-rit) *s. m.* Temps d'un verbe qui marque le passé.

PRÉTÉRITION (pré-té-ri-sion) *s. f.* Figure par laquelle on appelle l'attention sur une chose en disant qu'on la laisse de côté.

PRÊTEUR, EUSE (prè-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prête.

PRÉTEXTE (pré-tèk-stę) *s. m.* Motif spécieux mis en avant pour cacher le motif réel d'une action.

PRÉTEXTER (pré-tèk-sté) *v. tr.* Prendre pour prétexte.

PRETINTAILLE (prę-tin-tâ-yę) *s. f.* Ornement sur une robe; légers accessoires.

PRÉTOIRE (pré-toâ-rę) *s. m.* Enceinte d'un tribunal.

PRÊTRE (prè-trę) *s. m.* Celui qui préside au culte divin, aux cérémonies religieuses.

PRÊTRESSE (prè-trè-sę) *s. f.* Femme attachée au service d'une divinité païenne.

PRÊTRISE (prè-tri-zę) *s. f.* Dignité de prêtre. Le corps des prêtres.

PREUVE (prę-vę) *s. f.* Ce qui sert à établir qu'une chose est vraie.

PREUX (preu) *adj.* et *s. m.* Brave; vaillant. (Vieilli.)

PRÉVALOIR (pré-vâ-loâr) *v. int.* Remporter l'avantage sur quelqu'un ou quelque chose.

PRÉVARICATEUR, TRICE (pré-vâ-ri-kâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prévarique.

PRÉVARICATION (pré-vâ-ri-kâ-sion) *s. f.* Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER (pré-vâ-ri-ké) *v. int.* Agir, par intérêt, contre les devoirs de sa charge.

PRÉVENANCE (pré-vę-nan-sę) *s. f.* Manière obligeante de prévenir les désirs de quelqu'un.

PRÉVENANT, E (pré-vę-nan, tę) *adj.* Qui va au-devant de ce qui peut plaire aux autres.

PRÉVENIR (pré-vę-nir) *v. tr.* Avertir quelqu'un d'avance; devancer dans une action.

PRÉVENTIF, IVE (pré-van-tif, ti-vę) *adj.* Qui sert à prévenir un mal; qui concerne un prévenu.

PRÉVENTION (pré-van-sion) *s. f.* État d'un esprit disposé d'avance en sens favorable ou défavorable; état d'un prévenu.

PRÉVENTIVEMENT (pré-van-ti-vę-man) *adv.* D'une manière préventive.

PRÉVENU, E (pré-vę-nu) *adj.* Influencé; disposé; accusé.

PRÉVISION (pré-vi-zion) *s. f.* Action de prévoir.

PRÉVOIR (pré-voâr) *v. tr.* Concevoir d'avance ce qui peut arriver.

PRÉVÔT (pré-vô) *s. m.* Maître d'armes dans un régiment; autrefois, magistrat.

PRÉVÔTAL, E (pré-vô-tâl, tâ-lę) *adj.* Se dit d'un tribunal criminel temporaire, jugeant sans appel.

PRÉVÔTALEMENT (pré-vô-tâ-lę-man) *adv.* Selon la justice prévôtale.

PRÉVÔTÉ (pré-vô-té) *s. f.* Fonction, juridiction du prévôt.

PRÉVOYANCE (pré-voâ-yan-sę) *s. f.* Faculté de prévoir.

PRÉVOYANT, E (pré-voâ-yan, tę) *adj.* Qui prévoit.

PRIE-DIEU (pri-dieu) *s. m.* Sorte de chaise basse sur laquelle on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER (pri-yé) *v. tr.* S'adresser à Dieu pour l'adorer ou lui demander quelque grâce.

PRIÈRE (pri-yè-rę) *s. f.* Action de prier Dieu.

PRIEUR, E (pri-yę-r, yę-rę) *s. m. et f.* Supérieur, supérieure d'un couvent.

PRIEURÉ (pri-yę-ré) *s. m.* Couvent dirigé par un prieur, par une prieure.

PRIMAGE (pri-mâ-ję) *s. m.* Bonification accordée au capitaine sur le fret d'un navire.

PRIMAIRE (pri-mè-rę) *adj.* Qui appartient au premier, au plus bas degré.

PRIMAT (pri-mâ) *s. m.* Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, E (pri-mâ-siâl, siâ-lę) *adj.* Relatif au primat.

PRIMATIE (pri-mâ-si) *s. f.* Dignité, juridiction d'un primat.

PRIMAUTÉ (pri-mô-té) *s. f.* Premier rang; avantage de celui qui est le premier à jouer.

PRIME (pri-mę) *s. f.* Première heure canoniale; jeu de cartes; prix de l'assurance; gratification accordée comme encouragement; excédent d'une valeur sur le prix d'émission; terme d'escrime.

PRIMER (pri-mé) *v. tr.* Tenir le premier rang; gratifier d'un encouragement pécuniaire.

PRIME-SAUTIER, IÈRE (pri-mę-sô-tié, tiè-rę) *adj.* Qui conçoit, décide du premier coup.

PRIMEUR (pri-mę-r) *s. f.* Apparition de légumes, de fruits hâtifs avant la pleine saison.

PRIMEVÈRE (pri-mę-vè-rę) *s. f.* Plante qui fleurit aux premiers jours du printemps.

PRIMICÉRIAT (pri-mi-sé-riâ) *s. m.* Office de primicier.

PRIMICIER (pri-mi-sié) *s. m.* Premier dignitaire de certains chapitres.

PRIMIDI (pri-mi-di) *s. m.* Dans le calendrier républicain, premier jour de la décade.

PRIMITIF, IVE (pri-mi-tif, ti-vę) *adj.* Qui a paru à l'origine et en garde un certain caractère.

PRIMITIVEMENT (pri-mi-ti-vę-man) *adv.* A l'origine.

PRIMOGÉNITURE (pri-mô-jé-ni-tu-rę) *s. f.* Aînesse.

PRIMORDIAL, E, AUX (pri-mor-diâl, diâ-lę, diô) *adj.* Qui sert d'origine.

PRIMORDIALEMENT (pri-mor-diâ-lę-man) *adv.* Primitivement.

PRIMORDIALITÉ (pri-mor-diâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est primordial.

PRIMULACÉES (pri-mu-lâ-sé) *s. f. pl.*

Famille de plantes dont le type est la primevère.

PRINCE, ESSE (prin-se, sè-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui possède une souveraineté, ou qui est de maison souveraine.

PRINCEPS (prin-sèps) *adj.* Se dit seulement de la première édition d'un livre.

PRINCIER, IÈRE (prin-sié, siè-re) *adj.* Relatif à un prince, à une princesse.

PRINCIPAL, E, AUX (prin-si-pàl, pà-le, pô) *adj.* Le plus important; le plus remarquable.

PRINCIPALEMENT (prin-si-pà-le-man) *adv.* D'une manière principale.

PRINCIPAUTÉ (prin-si-pô-té) *s. f.* Petit Etat, terre qui donne le titre de prince.

PRINCIPE (prin-si-pe) *s. m.* Première cause; vérité fondamentale sur laquelle s'appuie le raisonnement.

PRINCIPICULE (prin-si-pi-ku-le) *s. m.* Petit prince (ironiquement).

PRINTANIER, IÈRE (prin-tà-nié, niè-re) *adj.* Relatif au printemps.

PRINTEMPS (prin-tan) *s. m* Saison de l'année qui succède à l'hiver et où renait la végétation.

PRIORITÉ (pri-yor-i-té) *s. f.* Le fait de venir dans l'ordre du temps.

PRISABLE (pri-zà-ble) *adj.* Digne d'être prisé; estimable.

PRISE (pri-ze) *s. f.* Action de prendre; capture; combat; dose; pincée de tabac en poudre.

PRISÉE (pri-zé) *s. f.* Evaluation d'une chose qui doit être vendue.

PRISER (pri-zé) *v. tr.* Evaluer à un certain prix; aspirer du tabac.

PRISEUR (pri-ze.r) *s. m.* Celui qui met le prix aux objets, reçoit les enchères et adjuge.

PRISEUR, EUSE (pri-ze.r, zeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de priser du tabac.

PRISMATIQUE (pris-mà-ti-ke) *adj.* Qui a la forme d'un prisme.

PRISME (pris-me) *s. m.* Solide triangulaire de cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux.

PRISON (pri-zon) *s. f.* Lieu où l'on enferme ceux que l'on veut détenir.

PRISONNIER, IÈRE (pri-zo-nié, niè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est en prison.

PRIVATIF, IVE (pri-và-tif, ti-ve) *adj.* Se dit des particules qui marquent la privation.

PRIVATION (pri-và-sion) *s. f.* Le fait d'être privé de quelque chose.

PRIVATIVEMENT (pri-và-ti-ve-man) *adv.* D'une manière exclusive.

PRIVAUTÉ (pri-vô-té) *s. f.* Familiarité très grande.

PRIVÉ, E (pri-vé) *adj.* Relatif à un simple particulier; apprivoisé. *S. m.* Lieux d'aisances.

PRIVÉMENT (pri-vé-man) *adv.* En qualité de simple particulier.

PRIVER (pri-vé) *v. tr.* Enlever à quelqu'un ce qu'il a, ce qu'il possède.

PRIVILÈGE (pri-vi-lè-je) *s. m.* Avantage personnel accordé par exception au droit commun.

PRIVILÉGIÉ, E (pri-vi-lé-jié) *adj.* Qui jouit d'un privilège.

PRIVILÉGIER (pri-vi-lé-jié) *v. tr.* Accorder un priuilège.

PRIX (pri) *s. m.* La valeur d'une chose exprimée en monnaie.

PROBABILISME (prô-bà-bi-lis-me) *s. m.* Doctrine de la probabilité.

PROBABILITÉ (prô-bà-bi-li-té) *s. f.* Apparence de la vérité.

PROBABLE (prô-bà-ble) *adj.* Dont la vérité a plus de raisons pour que contre.

PROBABLEMENT (prô-bà-ble-man) *adv.* D'une manière probable.

PROBANT, E (prô-ban, te) *adj.* Qui prouve.

PROBATION (prô-bà-sion) *s. f.* Temps de l'épreuve qui précède le noviciat religieux.

PROBE (prô-be) *adj.* Qui est d'une honnêteté scrupuleuse.

PROBITÉ (prô-bi-té) *s. f.* Droiture d'esprit et de cœur.

PROBLÉMATIQUE (prô-blé-mà-ti-ke) *adj.* Dont la solution est douteuse.

PROBLÉMATIQUEMENT (prô-blé-mà-ti-ke-man) *adv.* D'une manière problématique.

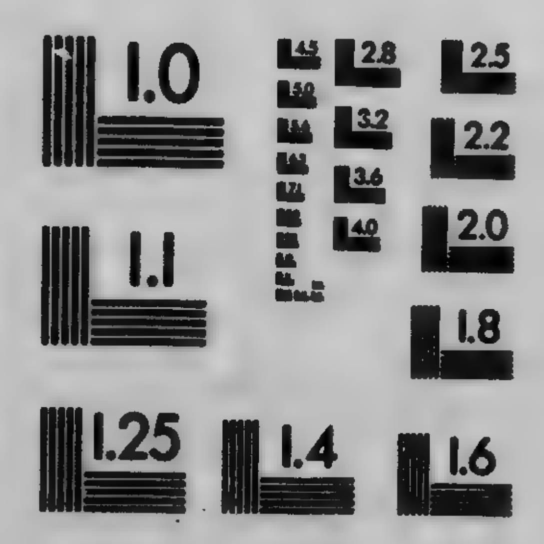
PROBLÈME (prô-blè-me) *s. m.* Question, difficile à résoudre.

PROBOSCIDIENS (prô-bos-si-diin



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

s. m. pl. Famille d'animaux à trompe (Eléphant, tapir).

PROCÉDÉ (prô-sé-dé) *s. m.* Manière d'agir ; méthode à suivre dans l'exécution d'une œuvre.

PROCÉDER (prô-sé-dé) *v. int.* Provenir ; tirer son origine ; s'avancer ; passer outre.

PROCÉDURE (prô-sé-du-re) *s. f.* Formes suivant lesquelles on doit procéder en justice.

PROCÉDURIER, IÈRE (prô-sé-du-rié, riè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime la procédure, la chicane.

PROCÈS (prô-sè) *s. m.* Affaire poursuivie en justice.

PROCESSIF, IVE (prô-sè-sif, si-ve) *adj.* Qui a rapport aux procès.

PROCESSION (prô-sè-sion) *s. f.* Marche solennelle du clergé et du peuple, accompagnée de chants et de prières.

PROCESSIONNAL (prô-sè-siô-nàl) *s. m.* Livre contenant les prières qu'on récite aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE (prô-sè-siô-nèl, nè-le) *adj.* Relatif aux procos-[redacted]

PROCESSIONNELLEMENT (prô-sè-siô-nè-le-màn) *adv.* En procession.

PROCÈS-VERBAL (prô-sè-vèr-bàl) *s. m.* Acte d'un officier de justice constatant un délit, une contravention, [redacted]

PROCHAIN, AINE (pro-chin, chè-ne) *adj.* Qui est très rapproché. *S. m.* Notre semblable.

[redacted] (prô-chè-ne-man) *adv.* Dans un temps prochain.

PROCHE (prô-che) *adj.* Qui est à très peu de distance. *S. m. pl.* Pa-[redacted]

PROCHRONISME (prô-krô-nis-me) *s. m.* Erreur de chronologie consistant à placer les faits trop tôt.

PROCLAMATEUR (prô-klâ-mâ-teu.r) *s. m.* Celui qui proclame.

PROCLAMATION (prô-klâ-mâ-sion) *s. f.* Action de proclamer.

PROCLAMER (prô-klâ-mé) *v. tr.* Annoncer publiquement.

PROCONSUL (prô-kon-sul) *s. m.* Consul romain qui avait le gouvernement d'une armée, d'une province.

PROCONSULAIRE (prô-kon-su-lè-re) *adj.* Qui appartient au proconsul.

PROCONSULAT (prô-kon-su-là) *s. m.* Fonction du proconsul.

PROCRÉATION (prô-kré-â-sion) *s. f.* Génération.

PROCRÉER (prô-kré-é) *v. tr.* Engendrer ; produire.

PROCURATEUR (prô-ku-râ-teu.r) *s. m.* Principal magistrat, dans certaines villes d'Italie.

PROCURATIE (prô-ku-râ-sî) *s. f.* Juridiction des procurateurs.

PROCURATION (prô-ku-râ-sion) *s. f.* Pouvoir donné légalement à une personne d'agir en son nom.

PROCURER (prô-ku-ré) *v. tr.* Faire obtenir quelque avantage.

PROCUREUR (prô-ku-reu.r) *s. m.* Magistrat qui exerce les fonctions du ministère public.

PRODIGALEMENT (prô-di-gâ-le-man) *adv.* Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ (prô-di-gâ-li-té) *s. f.* Action de dépenser sans mesure.

PRODIGE (prô-di-je) *s. m.* Evénement qui a quelque chose de miraculeux.

PRODIGIEUSEMENT (prô-di-jieu-ze-man) *adv.* D'une manière extraordinaire.

PRODIGIEUX, EUSE (prô-di-jieu, ze) *adj.* Qui tient du prodige.

PRODIGUE (prô-di-ge) *adj.* Qui dépense sans mesure.

PRODIGUER (prô-di-gé) *v. tr.* Dépenser avec excès ; donner sans [redacted]

PRODROME (prô-drô-me) *s. m.* Etat de malaise qui est l'avant-coureur d'une maladie.

PRODUCTEUR (prô-duk-teu.r) *s. m.* Celui qui produit.

PRODUCTIF, IVE (prô-duk-tif, ti-ve) *adj.* Qui est d'un bon rapport.

PRODUCTION (prô-duk-sion) *s. f.* Action de produire, de mettre en avant, de faire voir.

PRODUIRE (prô-dui-re) *v. tr.* Faire paraître, mettre au jour.

PRODUIT (prô-dui) *s. m.* Ce qui est produit ; mis au jour.

PROÉMINENCE (prô-é-mi-nan-se) *s. f.* Etat de ce qui est proéminent.

PROÉMINENT, E (prô-é-mi-nan, te) *adj.* Qui dépasse le relief de ce qui l'entoure.

PROFANATEUR, TRICE (prŏ-fâ-nâ-tęu.r, tri-sę) *s. f.* et *m.* Celui, celle qui profane.

PROFANATION (prŏ-fâ-nâ-sion) *s. f.* Action de profaner.

PROFANE (prŏ-fâ-nę) *adj.* Qui est étranger aux choses sacrées.

PROFANER (prŏ-fâ-né) *v. tr.* Traiter avec irrévérence les choses de la religion.

PROFÉRER (prŏ-fé-ré) *v. tr.* Dire tout haut; prononcer à haute et intelligible voix.

PROFÈS, ESSE (prŏ-fèe, fè-sę) *adj.* Qui a prononcé les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux.

PROFESSER (prŏ-fè-sé) *v. tr.* Déclarer hautement; exercer un art; enseigner publiquement.

PROFESSEUR (prŏ-fè-sęu.r) *s. m.* Personne qui enseigne un art, une science.

PROFESSION (prŏ-fè-sion) *s. f.* Action de déclarer hautement; genre d'occupation que quelqu'un exerce.

PROFESSIONNEL, ELLE (prŏ-fè-sió-nèl, nè-lę) *adj.* Relatif à une profession.

PROFESSORAL, E, AUX (prŏ-fè-sor-âl, â-lę, ô) *adj.* Qui appartient au professeur.

PROFESSORAT (prŏ-fè-sor-â) *s. m.* Fonction de professeur.

PROFIL (prŏ-fil) *s. m.* Aspect d'un visage vu de côté.

PROFILER (prŏ-fi-lé) *v. tr.* Représenter par un trait qui indique le contour.

PROFIT (prŏ-fi) *s. m.* Avantage, gain qu'on retire de quelque chose.

PROFITABLE (prŏ-fi-tâ-blę) *adj.* Qui donne du profit.

PROFITABLEMENT (prŏ-fi-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière profitable.

PROFITANT, E (prŏ-fi-tan, tę) *adj.* Qui profite, qui est d'un bon usage.

PROFITER (prŏ-fi-té) *v. intr.* Tirer du profit; tirer de l'avantage d'une chose quelconque.

PROFOND, E (prŏ-fon, dę) *adj.* Dont le fond est très bas par rapport à l'orifice; qui va au fond des choses.

PROFONDÉMENT (prŏ-fon-dé-man) *adv.* D'une manière profonde.

PROFONDEUR (prŏ-fon-dęu.r) *s. f.* Caractère de ce qui est profond.

[illegible] (prŏ-fu-zé-man) *adv.* Avec profusion.

PROFUSION (prŏ-fu-zion) *s. f.* Largesse excessive; grande abondance.

PROGÉNITURE (prŏ-jé-ni-tu-rę) *s. f.* En parlant de l'homme, ses enfants, en parlant de l'animal, ses petits.

PROGNATHE (prŏg-nâ-tę) *adj.* Qui a les mâchoires proéminentes.

PRONOSTIQUE (prŏg-nŏs-ti-kę) *adj.* Qui annonce d'avance une maladie.

PROGRAMME (prŏ-grâ-mę) *s. m.* Détail d'une cérémonie; annonce d'un cours; conditions d'un concours.

PROGRÈS (prŏ-grè) *s. m.* Marche en avant; action de s'avancer vers un degré supérieur.

PROGRESSER (prŏ-grè-sé) *v. int.* Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE (prŏ-grè-sif, si-vę) *adj.* Qui se développe par degrés.

PROGRESSION (prŏ-grè-sion) *s. f.* Développement par degrés.

PROGRESSISTE (prŏ-grè-sis-tę) *s. m.* Qui professe des idées de progrès.

PROGRESSIVEMENT (prŏ-grè-si-vę-man) *adv.* D'une manière progressive.

PROHIBER (prŏ-i-bé) *v. tr.* Défendre absolument quelque chose par une mesure générale.

PROHIBITIF, IVE (prŏ-i-bi-tif, ti-vę) *adj.* Qui prohibe.

PROHIBITION (prŏ-i-bi-sion) *s. f.* Action de prohiber.

PROHIBITIONNISTE (prŏ-i-bi-sió-nis-tę) *s. m.* Partisan des droits prohibitifs.

PROIE (prŏâ) *s. f.* Être vivant que les animaux carnassiers saisissent pour le dévorer; victime.

PROJECTIF, IVE (prŏ-jèk-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE (prŏ-jèk-ti-lę) *s. m.* Tout corps lancé par l'impulsion d'une force quelconque.

PROJECTION (prŏ-jèk-sion) *s. f.* Action de projeter; image éclairée réfléchie sur un écran; rayon d'un foyer lumineux.

PROJECTURE (prŏ-jèk-tu-rę) *s. f.* Saillie horizontale.

PROJET (prŏ-jè) *s. m.* Idée qu'on met en avant, comme étant à réaliser.

PROJETER (prô-ję-té) *v. tr.* Former un projet ; lancer en avant ; représenter sur une [redacted]

PROLÉGOMÈNES (prô-lé-gô-mè-nę) *s. m. pl.* Préliminaires placés en tête d'un ouvrage.

PROLEPSE (prô-lèp-sę) *s. f.* Figure qui consiste à prévenir une objection.

PROLEPTIQUE (prô-lèp-ti-kę) *adj.* Qui anticipe.

PROLÉTAIRE (prô-lé-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est dans l'indigence.

PROLÉTARIAT (prô-lé-tâ-riâ) *s. m.* Condition des gens qui sont dans l'indigence.

PROLIFIQUE (prô-li-fi-kę) *adj.* Qui a la vertu d'engendrer.

PROLIXE (prô-lik-sę) *adj.* Trop long, en parlant, ou en écrivant.

PROLIXEMENT (prô-lik-sę-man) *adv.* D'une manière prolixe.

PROLIXITÉ (prô-lik-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est prolixe.

PROLOGUE (prô-lô-gę) *s. m.* Introduction d'une pièce de théâtre qui prépare l'action.

PROLONGATION (prô-lon-gâ-sion) *s. f.* Action d'étendre la durée de quelque chose.

PROLONGE (prô-lon-ję) *s. f.* Long chariot qui sert au transport des munitions, des bagages de l'artillerie.

PROLONGEMENT (prô-lon-ję-man) *s. m.* Ce qui prolonge quelque chose en étendue.

PROLONGER (prô-lon-jé) *v. tr.* Faire durer plus longtemps ; étendre.

PROMENADE (prô-mę-nâ-dę) *s. f.* Action de se promener ; lieu où l'on se promène.

PROMENER (prô-mę-né) *v. tr.* Faire aller quelqu'un de côté et d'autre, pour qu'il prenne de l'exercice.

PROMENEUR, EUZE (prô-mę-nę.r, nę.u-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se promène.

PROMENOIR (prô-mę-noâr) *s. m.* Lieu destiné à la promenade, dans l'intérieur d'un édifice clos.

PROMESSE (prô-mè-sę) *s. f.* Parole donnée de faire quelque chose, belle espérance que l'on a de quelqu'un, de quelque chose.

PROMETTEUR, EUZE (prô-mè-tę.r, tęu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui promet.

PROMETTRE (prô-mè-trę) *v. tr.* Donner parole de faire [redacted] chose.

PROMISCUITÉ (prô-mis-kui-té) *s. f.* Mélange choquant.

PROMISSION (prô-mi-sion) *s. f.* La terre promise ; se dit d'un pays fort abondant et très fertile.

PROMONTOIRE (prô-mon-toâ-rę) *s. m.* Pointe de terre élevée s'avançant dans la mer.

[redacted], **TRICE** (prô-mô-tę.r, tri-sę) *s. m* et *f.* Celui, celle qui donne la première impulsion à quelque chose.

PROMOTION (prô-mô-sion) *s. f.* Élévation à un grade, à une dignité.

PROMOUVOIR (prô-mou-voâr) *v. tr.* Élever à une dignité, à un grade. (Vieilli, ne s'emploie plus qu'aux temps composés.)

PROMPT, E (pron, tę) *adj.* Qui ne tarde pas longtemps ; diligent ; colère.

PROMPTEMENT (pron-tę-man) *adv.* D'une manière prompte.

PROMPTITUDE (pron-ti-tu-dę) *s. f.* Le fait de mettre peu de temps à faire quelque chose.

PROMULGATION (prô-mul-gâ-sion) *s. f.* Action de promulguer.

PROMULGUER (prô-mul-gé) *v. tr.* Publier une loi dans les formes requises, pour qu'elle devienne obligatoire.

PRÔNE (prô-nę) *s. m.* Instruction faite par le curé, le vicaire, à la messe paroissiale des dimanches et des [redacted]

PRÔNER (prô-né) *v. tr.* Prêcher quelque chose à quelqu'un ; vanter publiquement quelqu'un ou quelque chose.

PRÔNEUR, EUSE (prô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui loue avec excès.

PRONOM (prô-non) *s. m.* Partie du discours qui tient la place d'un nom sous-entendu.

PRONOMINAL, E (prô-nô-mi-nâl, nâ-lę) *adj.* Relatif au pro[redacted]

PRONOMINALEMENT (prô-nô-mi-nâ-lę-man) *adv.* En qualité de pronom.

PRONONÇABLE (prô-non-sâ-blę) *adj.* Qui peut se prononcer.

PRONONCÉ, E (prô-non-sé) *adj.* Marqué ; décidé. *S. m.* Ce que le juge prono[redacted]

PRONONCER (prô-non-sé) *v. tr.* Faire entendre publiquement ; [redacted] en articulant les mots, les syllabes.

PRONONCIATION (prô-non-siâ-sion) *s. f.* Action d'articuler les mots, les syllabes.

PRONOSTIC (prô-nôs-tik) *s. m.* Signe d'après lequel on fait une [redacted]jecture sur ce qui doit ar- [redacted]

PRONOSTIQUER (prô-nôs-ti-ké) *v. tr.* Conjecturer d'après certains signes.

PRONOSTIQUEUR, EUSE (prô-nos-ti-keu.r, keu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à pronostiquer.

PROPAGANDE (prô-pâ-gan-dę) *s. f.* Association pour propager certains principes, certaines idées.

PROPAGANDISTE (prô-pâ-gan-dis-tę) *s. m.* Celui qui fait de la propa- [redacted]de.

PROPAGATEUR, TRICE (prô-pâ-gâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui propage.

PROPAGA[redacted] (prô-pâ-gâ-sion) *s. f.* Action de propager.

PROPAGER (prô-pâ-jé) *v. tr.* Répandre de proche en proche.

PROPENSION (prô-pan-sion) *s. f.* Tendance naturelle.

PROPHÈTE, ESSE (prô-fè-tę, tè-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle que Dieu inspire ; qui prédit ce qui doit arriv[redacted]

PROPHÉTIE (prô-fé-si) *s. f.* Prédiction d'un prophète.

PROPHÉTIQUE (prô-fé-ti-kę) *adj.* Relatif aux prophètes.

PROPHÉTIQUEMENT (prô-fé-ti-kę-man) *adv.* D'une manière prophétique.

PROPHÉTISER (prô-fé-ti-zé) *v. tr.* Prédire par inspiration divine.

PROPHYLACTIQUE (prô-fi-lâk-ti-kę) *adj.* Qui préserve du mal.

PROPHYLAXIE (prô-fi-lâk-si) *s. f.* Régime qui préserve des maladies.

PROPICE (prô-pi-sę) *adj.* Qui donne faveur ; favorable.

PROPITIATION (prô-pi-siâ-sion) *s. f.* Sacrifice expiatoire.

PROPITIATOIRE (prô-pi-siâ-toâ-rę) *adj.* Qui rend Dieu propice.

PROPOLIS (prô-pô-lis) *s. f.* Matière résineuse dont les abeilles enduisent leur ruche.

PROPORTION (prô-por-sion) *s. f.* Rapport des parties entre elles, et avec leur tout.

PROPORTIONNALITÉ (prô-por-siô-nâ-li-té) *s. f.* Condition des quantités qui sont proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE (prô-por-siô-nèl, nè-lę) *adj.* Qui est dans un rapport de proportion avec une autre quantité.

PROPORTIONNELLEMENT (prô-por-siô-nè-lę-man) *adv.* Suivant un rapport proportionnel.

PROPORTIONNÉMENT (prô-por-siô-né-man) *adv.* D'une manière proportionnée.

PROPORTIONNER (prô-por-siô-né) *v. tr.* Soumettre aux lois de la proportion.

PROPOS (prô-pô) *s. m.* Discours ; entretien ; paroles malignes ; proposition ; résolution.

PROPOSABLE (prô-pô-zâ-blę) [redacted] Qui peut être proposé.

PROPOSANT, E (prô-pô-zan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui propose quelque chose.

PROPOSER (prô-pô-zé) *v. tr.* Mettre en avant comme objet d'examen.

PROPOSITION (prô-pô-zi-sion) *s. f.* Ce qu'on propose à l'examen de quelqu'un ; énonciation d'un jugement.

PROPRE (prô-prę) *adj.* Qui appartient à quelqu'un ; qui peut servir ; qui a de la netteté ; convenable ; bienséant.

PROPREMENT (prô-prę-man) *adv.* D'une manière propre, convenable.

PROPRET, ETTE (prô-prè, tę) *adj.* Qui est d'une propreté minutieuse.

PROPRETÉ (prô-prę-té) *s. f.* Caractère de ce qui est propre.

PROPRIÉTAIRE (prô-pri-yé-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a la propriété de quelque chose.

PROPRIÉTÉ (prô-pri-yé-té) *s. f.* Le fait de posséder en propre, com-

plètement et légitimement ; qualité d'une chose.

PROPULSEUR (prô-pul-seu.r) *s. m.* Ce qui pousse en avant.

PROPULSION (prô-pul-cion) *s. f.* Action de pousser en avant.

PROPYLÉE (prô-pi-lé) *s. m.* Vestibule d'un temple.

PRORATA (AU) (prô-râ-tâ) *loc. prép.* Proportionnellement.

PROROGATIF, IVE (prô-rô-gâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Qui produit la prorogation.

PROROGATION (prô-rô-gâ-cion) *s. f.* Action de proroger.

PROROGER (prô-rô-jé) *v. tr.* Renvoyer officiellement à un terme plus ou moins éloigné.

PROSAÏQUE (prô-zâ-i-kȩ) *adj.* Qui tient de la prose.

PROSAÏQUEMENT (prô-zâ-i-kȩ-man) *adv.* D'une manière prosaïque.

PROSAÏSER (prô-zâ-i-zé) *v. int.* Ecrire d'une manière prosaïque.

PROSAÏSME (prô-zâ-is-mȩ) *s. m.* Caractère prosaïque.

PROSATEUR (prô-zâ-teu.r) *s. m.* Ecrivain en prose.

PROSCRIPTEUR (prôs-krip-teu.r) *s. m.* Celui qui proscrit.

PROSCRIPTION (prôs-krip-cion) *s. f.* Action de procrire.

PROSCRIRE (prôs-kri-rȩ) *v. tr.* Décréter de bannissement.

PROSCRIT, E (prôs-kri, tȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est frappé de proscription.

PROSE (prô-zȩ) *s. f.* Forme du discours non assujettie à la mesure et au rythme du vers.

PROSECTEUR (prô-sèk-teu.r) *s. m.* Celui qui prépare les pièces de dissection pour un professeur d'anatomie.

PROSÉLYTE (prô-zé-li-tȩ) *s. m.* et *f.* Personne nouvellement convertie; toute personne gagnée à une opinion.

PROSÉLYTISME (prô-zé-li-tis-mȩ) *s. m.* Zèle pour faire des prosélytes.

PROSODIE (prô-zô-di) *s. f.* Prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité.

PROSODIQUE (prô-zô-di-kȩ) *adj.* Relatif à la prosodie.

PROSOPOPÉE (prô-zô-pô-pé) *s. f.* Figure consistant à faire parler des choses inanimées, des morts, des absents, etc.

PROSPECTUS (prôs-pèk-tus) *s. m.* Annonce pour attirer les acheteurs, les clients.

PROSPÈRE (prôs-pè-rȩ) *adj.* Dont l'état est florissant.

PROSPÉRER (prôs-pé-ré) *v. int.* Devenir prospère.

PROSPÉRITÉ (prôs-pé-ri-té) *s. f.* Etat de ce qui est prospère.

PROSTERNATION (prôs-tèr-nâ-cion) *s. f.* Action de se prosterner.

PROSTERNEMENT (prôs-tèr-nȩ-man) *s. m.* Etat de celui qui est prosterné.

PROSTERNER (Se) (prôs-tèr-né) *v. pr.* Se courber la face contre terre.

PROSTHÈSE (prôs-tè-zȩ) *s. f.* Addition d'une lettre, d'une syllabe au commencement d'un mot.

PROSTITUER (prôs-ti-tué) *v. tr.* Avilir; dégrader.

PROSTRATION (prôs-trâ-cion) *s. f.* Etat d'abattement profond.

PROSTYLE (prô-sti-lȩ) *adj.* Qui a des colonnes à la partie antérieure.

PROTASE (prô-tâ-zȩ) *s. f.* Exposition d'une pièce de théâtre.

PROTE (prô-tȩ) *s. m.* Celui qui dirige le travail dans une imprimerie.

PROTECTEUR, TRICE (prô-tèk-teu.r, tri-sȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui protège.

PROTECTION (prô-tèk-cion) *s. f.* Action de protéger.

PROTECTIONNISME (prô-tèk-cio-nis-mȩ) *s. m.* Système de protection commercial.

PROTECTIONNISTE (prô-tèk-cio-nis-tȩ) *s. m.* Partisan du système de la protection.

PROTECTORAT (prô-tèk-tor-â) *s. m.* Dépendance d'un Etat placé sous la direction d'un autre Etat, chargé de l'administrer.

PROTÉE (prô-té) *s. m.* Homme qui joue tous les personnages.

PROTÉGER (prô-té-jé) *v. tr.* Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose; prêter secours et appui.

[redacted] (prô-tès-tan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui appartient à la religion dite réformée.

PROTESTANTISME (prô-tès-tan-tisme) *s. m.* La religion protestante.

PROTESTATAIRE (prô-tès-tà-tè-rę) *s. m.* Celui qui proteste.

PROTESTATION (prô-tès-tà-sion) *s. f.* Acte par lequel on proteste; assurance positive.

PROTESTER (prô-tès-té) *v. int.* Faire une réclamation formelle contre un acte, une mesure.

PROTÊT (prô-tè) *s. m.* Acte par lequel un effet de commerce est protesté.

PROTHÈSE (prô-tè-zę) *s. f.* Remplacement artificiel d'un organe qui a été enlevé.

PROTOBROMURE (prô-tô-brô-mu-rę) *s. m.* Combinaison d'un corps simple avec le brome.

PROTOCANONIQUE (prô-tô-kâ-nô-nikę) *adj.* Reconnu pour authentique avant la constitution des canons.

PROTOCARBURE (prô-tô-kar-bu-rę) *s. m.* Premier degré de combinaison d'un corps avec le carbone.

PROTOCOLE (prô-tô-kô-lę) *s. m.* Formulaire de l'étiquette à observer pour un chef d'État dans les cérémonies officielles.

PROTONOTAIRE (prô-tô-nô-tè-rę) *s. m.* Prélat de la cour de Rome chargé d'écrire toutes les délibérations.

PROTOTYPE (prô-tô-ti-pę) *s. m.* Type primitif; modèle supérieur.

PROTOXYDE (prô-tôk-si-dę) *s. m.* Oxyde qui tient le moins d'oxygène.

PROTOZOAIRES (prô-tô-zô-è-rę) *s. m. pl.* Animalcules placés au plus bas degré, comprenant les infusoires.

PROTUBÉRANCE (prô-tu-bé-ran-sę) *s. f.* Saillie en forme de bosse à la surface d'un corps.

PROTUBÉRANT, E (prô-tu-bé-ran, tę) *adj.* Qui présente une protubérance.

PROTUTEUR (prô-tu-tę.r) *s. m.* Celui qui, sans être tuteur, a qualité pour gérer les affaires d'un mineur.

PROU (prou) *adv.* Beaucoup (ne s'emploie que dans ces deux locutions : ni peu, ni prou; peu ou prou).

PROUE (prou) *s. f.* La partie de l'avant d'un navire.

PROUESSE (prou-è-sę) *s. f.* Action de courage; vaillance.

PROUVABLE (prou-vâ-blę) *adj.* Qui peut être prouvé.

PROUVER (prou-vé) *v. tr.* Établir comme vrai, par preuve de raisonnement ou de fait.

PROVENANCE (prô-vę-nan-sę) *s. f.* Origine d'un produit.

PROVENANT, E (prô-vę-nan, tę) *adj.* Qui provient.

PROVENDE (prô-van-dę) *s. f.* Mélange de pois, d'avoine, de vesce qu'on donne aux bestiaux.

PROVENIR (prô-vę-nir) *v. int.* Tirer son origine, de quelqu'un, de quelque chose.

PROVERBE (prô-vèr-bę) *s. m.* Courte maxime de sagesse pratique d'un emploi populaire.

PROVERBIAL, E, AUX (prô-vèr-biàl, biâ-lę, biô) *adj.* Relatif au proverbe.

PROVERBIALEMENT (prô-vèr-biâ-lę-man) *adv.* D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE (prô-vi-dan-sę) *s. f.* Sagesse divine qui gouverne toutes choses.

PROVIDENTIEL, ELLE (prô-vi-dan-sièl, siè-lę) *adj.* Qui a rapport à la providence.

PROVIDENTIELLEMENT (prô-vi-dan-siè-lę-man) *adv.* D'une manière providentielle.

PROVIGNEMENT (prô-vi-gnę-man) *s. m.* Action de provigner.

PROVIGNER (prô-vi-gné) *v. tr.* Coucher en terre les jeunes pousses d'un cep de vigne afin qu'elles prennent racine.

PROVIN (prô-vin) *s. m.* Rejeton d'un cep de vigne auquel on a fait une entaille.

PROVINCE (prô-vin-sę) *s. f.* En France, par opposition à la capitale, le reste du pays.

PROVINCIAL, E, AUX (prô-vin-siàl, siâ-lę, siô) *adj.* Qui appartient à la province.

PROVINCIALAT (prô-vin-siâ-là) *s. m.* Dignité de provincial, dans certains ordres religieux.

PROVINCIALISME (prô-vin-siâ-lisme) *s. m.* Locution provinciale, par

opposition au langage de la capitale.

PROVISEUR (prô-vi-zeu.r) *s. m.* Directeur d'un lycée.

PROVISION (prô-vi-zion) *s. f.* Tout ce qui est compris dans la consommation alimentaire; somme déposée.

PROVISIONNEL, ELLE (prô-vi-ziô-nèl, nè-lę) *adj.* Qui a lieu par provision.

PROVISIONNELLEMENT (prô-vi-ziô-nè-lę-man) *adv.* Au moyen d'une provision.

PROVISOIRE (prô-vi-zoâ-rę) *adj.* Qui remplit momentanément une fonction, sans en avoir le titre.

PROVISOIREMENT (prô-vi-zoâ-rę-man) *adv.* D'une manière provisoire.

PROVISORAT (prô-vi-zor-â) *s. m.* Fonctions de proviseur d'un lycée.

PROVOCANT, E (prô-vô-kan, tę) *adj.* Qui a pour effet de provoquer.

PROVOCATEUR, TRICE (prô-vô-kâ-teu.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui provoque.

PROVOCATION (prô-vô-kâ-sion) *s. f.* Action de provoquer.

PROVOQUER (prô-vô-ké) *v. tr.* Inciter, exciter.

PROXÉNÈTE (prôk-sé-nè-tę) *s. m.* et *f.* Entremetteur, entremetteuse.

PROXIMITÉ (prôk-si-mi-té) *s. f.* Situation d'une chose qui est près d'une autre.

PRUDE (pru-dę) *adj.* Qui affecte une vertu sévère.

PRUDEMMENT (pru-dâ-man) *adv.* D'une manière prudente.

PRUDENCE (pru-dan-sę) *s. f.* Sagesse qui règle la conduite et fait éviter les fautes.

PRUDENT, E (pru-dan, tę) *adj.* Qui a de la prudence.

PRUDERIE (pru-dę-ri) *s. f.* Caractère de prude; acte de prude.

PRUD'HOMME (pru-dô-mę) *s. m.* Arbitre chargé de juger les différends entre ouvriers et patrons.

PRUNE (pru-nę) *s. f.* Fruit à noyau, à peau lisse et fleurie.

PRUNEAU (pru-nô) *s. m.* Prune séchée au four.

PRUNELAIE (pru-nę-lè) *s. f.* Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE (pru-nè-lę) *s. f.* Prune sauvage noire, d'un goût âcre; pupille de l'œil.

PRUNELLIER (pru-nè-lié) *s. m.* Épine noire qui produit la prunelle.

PRUNIER (pru-nié) *s. m.* Arbre de la famille des rosacées qui produit la prune.

PRURIGINEUX, EUSE (pru-ri-ji-neu, zę) *adj.* Qui cause de la démangeaison.

PRURIT (pru-rit) *s. m.* Démangeaison irritante.

PRYTANÉE (pri-tâ-né) *s. m.* École d'éducation militaire.

PSALMISTE (psâl-mis-tę) *s. m.* Auteur des psaumes; nom donné au roi David.

PSALMODIE (psâl-mô-di) *s. f.* Chant des psaumes, sans inflexion de voix.

PSALMODIER (psâl-mô-dié) *v. int.* Avoir un débit monotone. *V. tr.* Débiter d'un ton monotone.

PSALTÉRION (psâl-té-rion) *s. m.* Instrument de musique à plusieurs cordes, chez les anciens.

PSAUME (psô-mę) *s. m.* Se dit des cantiques sacrés des Hébreux, composés par David.

PSAUTIER (psô-tié) *s. m.* Recueil des psaumes de David.

PSEUDONYME (pseu-dô-ni-mę) *adj.* Qui publie, qui est publié sous un nom supposé.

PSEUDONYMIE (pseu-dô-ni-mi) *s. f.* Qualité d'un ouvrage pseudonyme.

PSORE (psor-ę) *s. f.* Nom générique de différentes maladies de la peau.

PSORIQUE (psor-i-kę) *adj.* De la nature de la psore.

PSYCHÉ (psi-ché) *s. f.* Grand miroir mobile où l'on peut se voir des pieds à la tête.

PSYCHIQUE (psi-chi-kę) *adj.* Qui a rapport à l'âme.

PSYCHOLOGIE (psi-kô-lô-ji) *s. f.* Science philosophique de l'âme.

PSYCHOLOGIQUE (psi-kô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE (psi-kô-lô-jis-tę) ou **PSYCHOLOGUE** (psi-kô-lô-gę) *s. m.* Qui s'occupe de psychologie.

PTYALISME (ptiâ-lis-mę) *s. m.* Salivation anormale.

PUANT, E (puan, tę) *adj.* Qui pue;

se dit des bêtes comme les renards, blaireaux, putois, etc.

PUANTEUR (puan-teu.r) *s. f.* Mauvaise odeur.

PUBÈRE (pu-bè-re) *adj.* Qui a l'âge de puberté.

PUBERTÉ (pu-bèr-té) *s. f.* Age auquel la loi permet qu'on se marie.

PUBESCENCE (pu-bès-san-se) *s. f.* État des tiges, des feuilles, qui se couvrent de duvet.

PUBESCENT, E (pu-bès-san, te) *adj.* Garni de petit poils.

PUBIEN, IENNE (pu-biin, biè-ne) *adj.* Relatif au pubis.

PUBIS (pu-bis) *s. m.* Os de la partie antérieure et supérieure du bassin.

PUBLIC, IQUE (pu-blik, bli-ke) *adj.* Relatif à la nation; qui est à l'usage de tous. *S. m.* Tout le monde indistinctement; ceux qui assistent à un spectacle.

PUBLICAIN (pu-bli-kin) *s. m.* Fermier des deniers publics, chez les Romains.

PUBLICATION (pu-bli-kâ-cion) *s. f.* Action de publier.

PUBLICISTE (pu-bli-cis-te) *s. m.* Journaliste, écrivain politique.

PUBLICITÉ (pu-bli-ci-té) *s. f.* État de ce qui est rendu public.

PUBLIER (pu-bli-yé) *v. tr.* Rendre public, porter à la connaissance de tous.

PUBLIQUEMENT (pu-bli-ke-man) *adj.* En public.

PUCE (pu-se) *s. f.* Petit insecte, parasite de l'homme et de certains animaux.

PUCERON (pu-se-ron) *s. m.* Très petit insecte qui s'attache aux feuilles et aux rameaux des plantes.

PUDDLAGE (pud-lâ-je) *s. m.* Action de puddler.

PUDDLER (pud-lé) *v. tr.* Affiner la fonte à la houille par un traitement spécial.

PUDDLEUR (pud-leu.r) *s. m.* Ouvrier employé au puddlage.

PUDEUR (pu-deu.r) *s. f.* Appréhension de ce qui peut blesser la délicatesse, la décence.

PUDIBOND, E (pu-di-bon, de) *adj.* Qui pousse la pudeur à l'excès.

PUDICITÉ (pu-di-ci-té) *s. f.* Respect de la modestie, de la chasteté.

PUDIQUE (pu-di-ke) *adj.* Qui a de la pudicité.

PUDIQUEMENT (pu-di-ke-man) *adv.* D'une manière pudique.

PUER (pué) *v. int.* Exhaler une odeur fétide.

PUÉRIL, E (pué-ril, ri-le) *adj.* Relatif à l'enfant.

PUÉRILEMENT (pué-ri-le-man) *adv.* D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ (pué-ri-li-té) *s. f.* Discours, action d'enfant.

PUERPÉRAL, E (puèr-pé-râ-le) *adj.* Se dit d'une fièvre à laquelle sont sujettes les femmes.

PUGILAT (pu-ji-lâ) *s. m.* Combat à coups de poing.

PUINE (pui-ne) *s. m.* Nom vulgaire de différents arbrisseaux considérés comme mort bois.

PUINÉ, E (pui-né) *adj.* Qui est né après un frère ou une sœur.

PUIS (pui) *adv.* Ensuite, après cela; en outre.

PUISAGE (pui-zâ-je) *s. m.* Action de puiser.

PUISARD (pui-zâr) *s. m.* Petit puits où se perdent les eaux inutiles.

PUISATIER (pui-zâ-tié) *s. m.* Ouvrier qui creuse les puits.

PUISEMENT (pui-ze-man) *s. m.* Action de puiser.

PUISER (pui-zé) *v. tr.* Prendre dans un puits, une source, un tonneau, etc., du liquide qui y est contenu.

PUISQUE (puis-ke) *conj.* Qui marque la cause. Du moment que.

PUISSAMMENT (pui-sâ-man) *adv.* D'une manière puissante.

PUISSANCE (pui-san-se) *s. f.* Force de produire de grands effets; faculté de l'âme.

PUISSANT, E (pui-san, te) *adj.* Qui a beaucoup de pouvoir; gros, robuste.

PUITS (pui) *s. m.* Excavation pratiquée dans le sol pour en tirer de l'eau.

PULLULATION (pul-lu-lâ-cion) *s. f.* Le fait du pulluler.

PULLULER (pul-lu-lé) *v. int.* Se multiplier abondamment.

PULMONAIRE (pul-mô-nè-rȩ) *adj.* Qui a rapport aux poumons.

PULMONIE (pul-mô-ni) *s. f.* Maladie du poumon. (Vieilli.)

PULMONIQUE (pul-mô-ni-kȩ) *adj.* Qui a une affection du poumon.

PULPATION (pul-pâ-sion) *s. f.* Action de réduire en pâte certaines plantes.

PULPE (pul-pȩ) *s. f.* Substance charnue de certains fruits, légumes, etc.

PULPER (pul-pé) *v. tr.* Réduire en pulpe.

PULPEUX, EUSE (pul-peu, zȩ) *adj.* Qui a le caractère de la pulpe.

PULSATIF, IVE (pul-sâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Caractérisé par des battements.

PULSATION (pul-sâ-sion) *s. f.* Battement des artères.

PULVÉRIN (pul-vé-rin) *s. m.* Poudre à canon très fine qui sert à faire des pièces d'artifice.

PULVÉRISABLE (pul-vé-ri-zâ-blȩ) *adj.* Qui peut être pulvérisé.

PULVÉRISATEUR (pul-vé-ri-zâ-teur) *s. m.* Instrument pour réduire en poudre.

PULVÉRISATION (pul-véri-zâ-sion) *s. f.* Action de pulvériser.

PULVÉRISER (pul-vé-ri-zé) *v. tr.* Réduire en poudre; lancer un liquide en gouttelettes.

PULVÉRULENCE (pul-vé-ru-lan-sȩ) *s. f.* État de ce qui est pulvérulent.

PULVÉRULENT, E (pul-vé-ru-lan, tȩ) *adj.* Qui se met en poudre; qui est couvert de poudre.

PUNICIN (pu-ni-sin) *s. m.* Huile de palme.

PUNAIS, E (pu-nè, zȩ) *adj.* Qui a une odeur fétide du nez.

PUNAISE (pu-nè-zȩ) *s. f.* Insecte à corps plat à odeur fétide.

PUNCH (ponch) *s. m.* Mélange d'eau, de thé, avec de l'eau-de-vie, du citron et du sucre.

PUNIR (pu-nir) *v. tr.* Frapper quelqu'un d'une peine; faire expier une faute.

PUNISSABLE (pu-ni-sâ-blȩ) *adj.* Qui mérite d'être puni.

PUNISSEUR, EUSE (pu-ni-seur, seu-zȩ) *adj.* Qui punit. (Rare.)

PUNITION (pu-ni-sion) *s. f.* Action de punir.

PUPILLAIRE (pu-pil-lè-rȩ) *adj.* Relatif au pupille; relatif à la pupille de l'œil.

PUPILLE (pu-pi-lȩ) *s. m.* et *f.* Enfant mineur, sous la conduite d'un tuteur.

PUPILLE (pu-pi-lȩ) *s. f.* L'ouverture de l'iris de l'œil, la prunelle.

PUPITRE (pu-pi-trȩ) *s. m.* Meuble en plan incliné, pour poser un livre, pour écrire.

PUR, E (pur, pu-rȩ) *adj.* Qui est sans mélange, sans tache.

PUREAU (pu-rô) *s. m.* Tuile ou ardoise qui n'est pas recouverte par une autre.

PURÉE (pu-ré) *s. f.* Mets fait de légumes réduits en bouillie.

PUREMENT (pu-rȩ-man) *adv.* D'une manière pure.

PURETÉ (pu-rȩ-té) *s. f.* État de ce qui n'est mélangé d'aucun élément mauvais.

PURGATIF, TIVE (pur-gâ-tif, ti-vȩ) *adj.* Qui a la propriété de purger.

PURGATION (pur-gâ-sion) *s. f.* Action de purger.

PURGATOIRE (pur-gâ-toâ-rȩ) *s. m.* Lieu où les âmes des morts achèvent d'expier leurs fautes.

PURGE (pur-jȩ) *s. f.* Action d'affranchir un immeuble des hypothèques dont il est grevé.

PURGER (pur-jé) *v. tr.* Débarrasser de ce qui souille, altère, gâte.

PURIFIANT, E (pu-ri-fian, tȩ) *adj.* Qui purifie.

PURIFICATEUR (pu-ri-fi-kâ-teur) *s. m.* Celui qui purifie.

PURIFICATION (pu-ri-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de purifier.

PURIFICATOIRE (pu-ri-fi-kâ-toâ-rȩ) *s. m.* Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIÉ (pu-ri-fié) *v. tr.* Ôter ce qu'il y a d'impur, d'étranger; rendre pur moralement.

PURIFORME (pu-ri-for-mȩ) *adj.* Qui a l'apparence du pus.

PURIN (pu-rin) *s. m.* La partie liquide du fumier.

PURISME (pu-ris-mȩ) *s. m.* Caractère du puriste.

PURISTE (pu-ris-tȩ) *s. m.* et *f.*

Celui, celle qui, en parlant, en écrivant, affecte une correction excessive.

PURITAIN, E (pu-ri-tin, tè-nҽ) *s. m.* et *f.* Membre d'une secte protestante très rigide.

PURITANISME (pu-ri-tâ-nis-mҽ) *s. m.* Doctrine des puritains.

PURPURIN, E (pur-pu-rin, ri-nҽ) *adj.* Qui est couleur de pourpre.

PURULENCE (pu-ru-lan-sҽ) *s. f.* Caractère de ce qui est purulent.

PURULENT, E (pu-ru-lan, tҽ) *adj.* Relatif au pus.

PUS (pu) *s. m.* Humeur que produit la corruption des tissus, dans l'état inflammatoire.

PUSILLANIME (pu-zil-lâ-ni-mҽ) *adj.* Qui a l'âme faible, timide.

PUSILLANIMITÉ (pu-zil-lâ-ni-mi-té) *s. f.* Caractère pusillanime.

PUSTULE (pus-tu-lҽ) *s. f.* Petite tumeur qui suppure.

PUSTULEUX, EUSE (pus-tu-leu, zҽ) *adj.* Qui a des pustules.

PUTATIF, IVE (pu-tâ-tif, ti-vҽ) *adj.* Réputé pour être ce qu'il n'est pas.

PUTOIS (pu-tôâ) *s. m.* Mammifère carnivore, qui répand une odeur fétide.

PUTRÉFACTIF, IVE (pu-tré-fâk-tif, ti-vҽ) *adj.* Qui produit la putréfaction.

PUTRÉFACTION (pu-tré-fâk-sion) Décomposition des corps organisés privés de vie.

PUTRÉFIABLE (pu-tré-fiâ-blҽ) *adj.* Qui peut se putréfier.

PUTRÉFIER (pu-tré-fiҽ) *v. tr.* Faire tomber en putréfaction.

PUTRESCENCE (pu-très-san-sҽ) *s. f.* Travail de la putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ (pu-très-si-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est putrescible.

PUTRESCIBLE (pu-très-si-blҽ) *adj.* Sujet à la putréfaction.

PUTRIDE (pu-tri-dҽ) *adj.* Qui est en état de putréfaction.

PUTRIDITÉ (pu-tri-di-té) *s. f.* État de ce qui est putréfié.

PUY (pui) *s. m.* Nom donné aux montagnes volcaniques.

PYGARGUE (pi-gâr-gҽ) *s. m.* Oiseau de proie de la famille des aigles.

PYGMÉE (pig-mé) *s. m.* Homme de très petite taille.

PYLÔNE (pi-lô-nҽ) *s. m.* Grand portail des temples égyptiens.

PYLORE (pi-lor-ҽ) *s. m.* Orifice intérieur de l'estomac où passent les aliments.

PYLORIQUE (pi-lor-i-kҽ) *adj.* Qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE (pi-râ-kan-tҽ) *s. f.* Plante de la famille des Rosacées, dite buisson ardent.

PYRALE (pi-râ-lҽ) *s. f.* Insecte de la famille des Lépidoptères.

PYRAMIDAL, E (pi-râ-mi-dâl, dâ-lҽ) *adj.* Qui est en forme de pyramide.

PYRAMIDE (pi-râ-mi-dҽ) *s. f.* Monument à quatre faces triangulaires et à base quadrangulaire.

PYRAMIDER (pi-râ-mi-dé) *v. int.* S'élever en pyramide. (Rare.)

PYRÉNÉITE (pi-ré-né-i-tҽ) *s. f.* Grenat noir des Pyrénées.

PYRÈTHRE (pi-rè-trҽ) *s. m.* Plante de la famille des composées.

PYRIQUE (pi-ri-kҽ) *adj.* Qui a rapport au feu.

PYRITE (pi-ri-tҽ) *s. f.* Sulfure métallique natif inflammable.

PYRITEUX, EUSE (pi-ri-teu, zҽ) *adj.* Qui est de la nature de la pyrite.

PYROLIGNEUX (pi-rô-li-gneu) *adj.* Acide acétique tiré du bois.

PYROMÈTRE (pi-rô-mè-trҽ) *s. m.* Instrument qui sert à mesurer les hautes températures.

PYROPHORE (pi-rô-for-ҽ) *s. m.* Composition chimique qui s'enflamme à l'air.

PYROPHORIQUE (pi-rô-for-i-kҽ) *adj.* Qui s'enflamme à l'air.

PYROSCAPHE (pi-rôs-kâ-fҽ) *s. m.* Bateau à vapeur.

PYROSCOPE (pi-rôs-kô-pҽ) *s. m.* Instrument pour constater l'intensité de la chaleur.

PYROTECHNIE (pi-ro-tèk-ni) *s. f.* Art de fabriquer les pièces d'artifice, les munitions de guerre.

PYROTECHNIQUE (pi-rô-tèk-ni-kҽ) *adj.* Relatif à la pyrotechnie.

PYROXÈNE (pi-rôk-sè-nҽ) *s. m.* Minéral qui se rencontre dans les produits volcaniques.

PYRRHIQUE (pir-ri-kę) *s. f.* Danse guerrière dans l'ancienne Grèce.

PYRRHONIEN, ENNE (pir-rô-niin, niè-nę) *s. m.* et *f.* Sceptique qui doute ou affecte de douter de tout.

PYRRHONISME (pir-rô-nis-mę) *s. m.* Scepticisme.

PYTHIE (pi-tî) *s. f.* Prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

PYTHON (pi-ton) *s. m.* Sorte de serpent boa de l'Inde et de l'Afrique.

PYTHONISSE (pi-tô-ni-sę) *s. f.* Femme qui prédit l'avenir.

Q

Q (ku) nouvelle orthographe (kę) *s.m.* Dix-septième lettre et treizième consonne de l'alphabet.

QUADRAGÉNAIRE (kouâ-drâ-jé-nè-re) *adj.* Qui est âgé de quarante ans.

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (kouâ-drâ-jé-zi-mâl, mâ-le, mô) Relatif à la quadragésime.

QUADRAGÉSIME (kouâ-drâ-jé-zi-mę) *s. f.* Le premier dimanche du carême.

QUADRANGULAIRE (kouâ-dran-gu-lè-rę) *adj.* Qui a quatre angles et quatre côtés.

QUADRAT, E (kouâ-drâ, tę) *adj.* Égal au quart de la circonférence.

QUADRATURE (kouâ-drâ-tu-rę) *s. f.* Réduction géométrique d'une figure curviligne à un carré équivalent.

QUADRIFIDE (kouâ-dri-fi-dę) *adj.* Qui est divisé en quatre.

QUADRIFLORE (kouâ-dri-flor-ę) *adj.* Qui a quatre fleurs.

QUADRIGE (kouâ-dri-ję) *s. m.* Char attelé de quatre chevaux de front.

QUADRIJUMEAUX (kouâ-dri-ju-mô) *adj.* Qui vont par quatre.

QUADRILATÉRAL, E (kouâ-dri-lâ-té-ral, râ-lę) *adj.* Relatif à un quadrilatère.

QUADRILLE (kâ-dri-yę) *s. m.* Troupe de cavaliers dans un carrousel; groupe de danseurs; sorte de danse.

QUADRILLÉ, E (kâ-dri-yé) *adj.* Qui présente un assemblage de carreaux, de losanges.

QUADRILOBÉ, E (kouâ-dri-lô-bé) *adj.* Qui a quatre lobes.

QUADRINÔME (kouâ-dri-nô-mę) *s. m.* Expression algébrique contenant quatre termes.

QUADRISYLLABE (kouâ-dri-sil-lâ-bę) *s. m.* Mot de quatre syllabes.

QUADRUMANE (kouâ-dru-mâ-nę) *adj.* Qui a quatre mains.

QUADRUPÈDE (kouâ-dru-pè-dę) *adj.* Qui a quatre pieds.

QUADRUPLE (kouâ-dru-plę) *adj.* Qui égale quatre fois la valeur d'une quantité donnée.

QUADRUPLER (kouâ-dru-plé) *v. tr.* Rendre quadruple.

QUAI (kè) *s. m.* Levée soutenue par un mur de pierre et protégée par un parapet, le long d'un cours d'eau.

QUAICHE (kè-chę) *s. f.* Petit navire à un pont, des mers du Nord.

QUAKER (kouâ-kręr) *s. m.* Membre d'une secte religieuse répandue en Angleterre et aux États-Unis.

QUALIFIABLE (kâ-li-fiâ-blę) *adj.* Que l'on peut qualifier.

QUALIFICATEUR (kâ-li-fi-kâ-tęr) *s. m.* Celui qui qualifie quelque chose.

QUALIFICATIF, IVE (kâ-li-fi-kâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui qualifie.

QUALIFICATION (kâ-li-fi-kâ-sion) *s.f.* Action de qualifier.

QUALIFICATIVEMENT (kâ-li-fi-kâ-ti-vę-man) *adv.* D'une manière qualificative.

QUALIFIER (kâ-li-fié) *v. tr.* Marquer de quelle qualité est une chose.

QUALITATIF, IVE (kâ-li-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à la qualité.

QUALITÉ (kâ-li-té) *s. f.* Ce qui fait qu'une chose est telle, bonne ou mauvaise.

QUAND (kan) *conj.* Au moment où. *Adv.* A quel moment?

QUANT À (kan-tâ) *loc. prép.* Pour ce qui est de : à l'égard de.

QUANTIÈME (kan-tiè-mę) *s. m.* La date du jour où l'on est.

QUANTITATIF, IVE (kan-ti-tâ-tif, ti-vę) *adj.* Relatif à la quantité.

QUANTITATIVEMENT (kan-ti-tâ-ti-vę-man) *adv.* Au point de vue de la quantité.

QUANTITÉ (kan-ti-té) *s. f.* Tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution.

QUARANTAINE (kâ-ran-tè-nę) *s. f.* Séjour dans un lazaret pour empêcher la contagion.

QUARANTE (kâ-ran-tę) *adj.* Nombre composé de quatre dizaines; quatre fois dix.

QUARANTIÈME (kâ-ran-tiè-mę) *adj. num. ordinal.* de quarante.

QUARDERONNER (kâr-dę-rô-né) *v. tr.* Tailler en quart de rond.

QUART (kâr) *s. m.* Une des parties d'une chose divisée en quatre parties égales.

QUARTATION (kâr-tâ-sion) *s. f.* Alliage d'un quart d'or avec trois quarts d'argent.

QUARTAUT (kâr-tô) *s. m.* Baril contenant un quart de muid.

QUARTE (kâr-tę) *s. f.* Manière de porter ou de parer le coup d'épée.

QUARTENIER (kâr-tę-nié) *s. m.* Maître de quartier, commandant les hommes de quart.

QUARTERON (kâr-tę-ron) *s. m.* Quatrième partie d'un cent.

QUARTERON, ONNE (kâr-tę-ron, rô-nę) *s. m.* et *f.* Qui provient d'un blanc et d'une mulâtresse, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI (kouâr-ti-di) *s. m.* Le quatrième jour de la décade républicaine.

QUARTIER (kâr-tié) *s. m.* Portion d'un tout; division d'une ville; espace de trois mois.

QUARTIER-MAÎTRE (kâr-tié-mè-trę) *s. m.* Sous-officier de marine, dont le grade correspond à celui de caporal.

QUARTZ (kouârtz) *s. m.* Silice à peu près pure, qui étincelle sous le briquet.

QUARTZEUX, EUSE (kouârt-seu, zę) *adj.* Qui est de la nature du quartz.

QUASI (kâ-zi) *adv.* Presque; à peu près; en quelque sorte. *S. m.* Morceau de cuisse de veau.

QUASI-CONTRAT (kâ-zi-kon-trâ) *s.m.* Engagement contracté par le fait et sans écrit.

QUASI-DÉLIT (kâ-zi-dé-li) *s. m.* Dommage causé sans intention.

QUASIMENT (kâ-zi-man) *adv.* Presque; plutôt; en quelque sorte.

QUASIMODO (kâ-zi-mô-dô) *s. m.* Le premier dimanche après Pâques.

QUASSIER (kouâ-sié) *s. m.* Arbrisseau exotique dont l'écorce dite quassia amara, est employée comme tonique.

QUATERNAIRE (kouâ-ter-nè-rę) *adj.* Le plus récent des terrains de formation sédimentaire.

QUATERNE (kâ-tęr-nę) *s. m.* Au loto, quatre numéros marqués sur la même ligne.

QUATORZE (kâ-tor-zę) *adj. num.* Nombre pair composé de dix et de quatre.

QUATORZIÈME (kâ-tor-ziè-mę) *adj.* Qui vient immédiatement après le treizième.

QUATORZIÈMEMENT (kâ-tor-ziè-mę-man) *adv.* En quatorzième lieu.

QUATRAIN (kâ-trin) *s. m.* Petite pièce de poésie de quatre vers.

QUATRE (kâ-trę) *adj. num.* Nombre composé de deux fois deux.

QUATRE-TEMPS (kâ-trę-tan) *s. m. pl.* Trois jours de jeûne au commencement de chacune des quatre saisons.

QUATRE-VINGTIÈME (kâ-trę-vin-tiè-mę) *adj.* Nombre ordinal de quatre-vingts.

QUATRE-VINGTS (kâ-trę-vin) *adj. num.* Quatre fois vingt.

QUATRIÈME (kâ-tri-yè-mę) *adj.* Nombre ordinal de quatre.

QUATRIÈMEMENT (kâ-tri-yè-mę-man) *adv.* En quatrième lieu.

QUATUOR (kouâ-tuor) *s. m.* Morceau composé pour quatre voix ou pour quatre instruments.

QUAYAGE (kè-yâ-ję) *s. m.* Facilité accordé de débarquer les marchandises sur le quai d'un port.

QUE (kę) *pr. rel. inv.* Lequel; laquelle; lesquels; etc. et sert de régime au verbe qui le suit.

QUEL, ELLE (kèl, lę) *adj.* S'emploie dans les phrases interrogatives.

QUELCONQUE (kèl-kon-kę) *adj.* Il n'importe lequel ; quel qu'il soit.

QUELLEMENT (kè-lę-man) *adv.* Ni fort bien, ni fort mal ; mais plutôt mal que bien.

QUELQUE (kèl-kę) *adj.* Désignant une quantité indéterminée, un ou plusieurs.

QUELQUEFOIS (kèl-kę-foâ) *adv.* Certaines fois ; parfois.

QUELQU'UN, UNE (kèl-kun, ku-nę) *pr. ind.* Un entre plusieurs ; une personne.

QUÉMANDER (ké-man-dé) *v. tr.* Aller solliciter avec importunité.

QUÉMANDEUR, EUSE (ké-man-deu.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui mendie.

QU'EN DIRA-T-ON (kan-di-râ-ton) *s. m.* Ce qu'en pourra dire l'opinion.

QUENELLE (kę-nè-lę) *s. f.* Boulette allongée de viande, de poisson, qui sert de garniture.

QUENOTTE (kę-no-tę) *s. f.* Dent [illegible] petit enfant.

QUENOUILLE (kę-nou-yę) *s. f.* Bâton dont on garnit l'extrémité avec du lin, du chanvre, etc., pour filer.

QUENOUILLÉE (kę-nou-yé) *s. f.* Quantité de lin, de chanvre qui garnit une quenouille.

QUÉRABLE (ké-ra-blę) *adj.* Qu'on doit aller quérir.

QUERCITRON (kèr-si-tron) *s. m.* Grand chêne vert dont l'écorce fournit une matière tinctoriale jaune.

QUERELLE (kę-rè-lę) *s. f.* Différend entre personnes amenant échange de plaintes, de reproches.

QUERELLER (kę-rè-lé) *v. tr.* Chercher querelle à quelqu'un.

QUERELLEUR, EUSE (kę-rè-lę.r, leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cherche des querelles.

QUESTEUR (kuès-tę.r) *s. m.* Celui qui, dans certains corps est chargé de surveiller l'emploi des fonds.

QUESTION (kès-tion) *s. f.* Demande faite à quelqu'un pour s'éclairer sur quelque chose.

QUESTIONNAIRE (kès-tio-nè-rę) *s. m.* Recueil, série de questions pour une enquête, un examen.

QUESTIONNER (kès-tio-né) *v. tr.* Adresser des questions.

QUESTIONNEUR, EUSE (kès-tio-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui questionne souvent.

QUESTURE (kuès-tu-rę) *s. f.* Fonction du questeur ; bureaux des questeurs.

QUÊTE (kè-tę) *s. f.* Action de rechercher quelqu'un ou quelque chose ; collecte pour les pauvres ; arrière d'un navire.

QUÊTER (kè-té) *v. tr.* Recueillir de l'argent pour des œuvres charitables.

QUÊTEUR, EUSE (kè-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui quête.

QUEUE (keu) *s. f.* Partie qui termine par derrière le corps de la plupart des animaux.

QUEUTER (keu-té) *v. int.* Pousser à la fois sa bille et celle sur laquelle on joue, au billard.

QUEUX (keu) *s. m.* Cuisinier. *S. f.* Pierre à aiguiser. (Vieilli.)

QUI (ki) *pr. rel.* Lequel ; laquelle ; celui qui ; quiconque.

QUIA (kui-yâ) *adv.* Hors d'état de pouvoir répondre.

QUIBUS (kui-bus) *s. m.* Argent monnayé ; (terme populaire).

QUICONQUE (ki-kon-kę) *pr. ind.* Qui que ce soit qui ; toute personne qui.

QUIDAM (ki-dan) *s. m.* Certain individu ; personne dont on tait le [illegible]

QUIÉTISME (kui-yé-tis-mę) *s. m.* Doctrine qui fait consister la perfection chrétienne dans le repos de l'âme.

QUIÉTISTE (kui-yé-tis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le quiétisme.

QUIÉTUDE (kui-yé-tu-dę) *s. f.* Douce tranquillité d'âme ; anéantissement de la volonté.

QUIGNON (ki-gnon) *s. m.* Gros morceau de pain.

QUILLAGE (ki-yâ-ję) *s. m.* Droit que paie un navire étranger dans un port de France.

QUILLE (ki-yę) *s. f.* Longue et forte membrure de bois qui va de la proue à la poupe d'un navire.

QUILLE (ki-yę) *s. f.* Chacune des pièces de bois, servant au jeu des quilles.

QUILLER (ki-yé) *v. int.* Lancer une quille le plus près possible de la boule, pour savoir qui jouera le premier.

QUILLETTE (ki-yè-tę) *s. f.* Rejeton qu'on enfonce en terre pour qu'il prenne racine.

QUILLIER (ki-yé) *s. m.* Espace sur lequel on range les neuf quilles.

QUINAIRE (kui-nè-rę) *adj.* Qui a pour base le nombre cinq.

QUINAUD, E (ki-nô, dę) *adj.* Honteux : confus. (Vieilli.)

QUINCAILLE (kin-kâ-yę) *s. f.* Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE (kin-kâ-yę-ri) *s. f.* Commerce de quincaillier.

QUINCAILLIER, IÈRE (kin-kâ-yé, yè-rę) *s. m.* et *f.* Marchand, marchande de quincaille.

QUINCONCE (kin-kon-sę) *s. m.* Plantation d'arbres disposés en échiquier.

QUINDÉCAG[redacted] (kuin-dé-kâ-gô-nę) *s. m.* Figure qui a quinze côtés et quinze angles.

QUINE (ki-nę) *s. m.* Au loto, réunion de cinq numéros sur la même ligne horizontale.

QUININE (ki-ni-nę) *s. f.* Alcaloïde végétal extrait du quinquina.

QUINOLA (ki-nô-lâ) *s. m.* Au jeu de reversi, le valet de cœur, principale carte de ce jeu.

QUINQUAGÉNAIRE (kuin-kouâ-jé-nè-rę) *adj.* Agé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME (kuin-kouâ-jé-zi-mę) *s. f.* Le cinquantième jour avant Pâques.

QUINQUENNAL, E, AUX (kuin-kuèn-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui dure cinq ans ; qui a lieu tous le cinq ans.

QUINQUET (kin-kè) *s. m.* Sorte de lampe à un ou plusieurs becs.

QUINQUINA (kin-ki-nâ) *s. m.* Écorce d'un arbre du Pérou.

QUINT (kin) *adj.* Cinquième (usité seulement dans Charles-Quint, Sixte-Quint.)

QUINTAL (kin-tâl) *s. m.* Poids de cinquante kilogrammes ; (métrique) cent kilogrammes.

QUINTE (kin-tę) *s. f.* Accès de toux ; au piquet, série de cinq cartes qui se suivent ; caprice ; mauvaise humeur.

QUINTANE (kin-tâ-nę) *adj.* Se dit d'une fièvre intermittente qui revient tous les cinq jours.

QUINTEFEUILLE (kin-tę-fę-yę) *s. f.* Plante dont la feuille a cinq folioles.

QUINTESSENCE (kin-tè-san-sę) *s. f.* La partie la plus subtile d'une substance.

QUINTESSENCIÉ, E [redacted] *adj.* Qui est trop subtil.

QUINTESSENCIER (kin-tè-san-sié) *v. tr.* Tirer la quintessence de quelque chose.

QUINTETTE (kuin-tè-tę) *s. m.* Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE (kin-teu, zę) *adj.* Qui se produit par quintes ; fantasque ; bourru.

QUINTIDI (kuin-ti-di) *s. m.* Cinquième jour de la décade républicaine.

QUINTIL, ILE (kuin-til, ti-lę) *adj.* Position de deux planètes distantes de la cinquième partie du zodiaque.

QUINTILLE (kin-ti-yę) *s. m.* Le jeu de l'hombre à cinq.

QUINTO (kuin-tô) *adv.* Cinquièmement : en cinquième lieu.

QUINTUPLE (kuin-tu-plę) *adj.* Qui vaut cinq fois autant.

QUINTUPLER (kuin-tu-plé) *v. tr.* Rendre quintuple.

QUINZAIN (kin-zin) *s. m.* Coup, au jeu de paume, où les joueurs ont chacun quinze points.

QUINZAINE (kin-zè-nę) *s. f.* Espace de quinze jours.

QUINZE (kin-zę) *adj. num.* Trois fois cinq.

QUINZE-VINGTS (kin-zę-vin) *s. m. pl.* Hôpital fondé à Paris, par Saint-Louis, pour trois cents aveugles.

QUINZIÈME (kin-ziè-mę) *s. m.* La quinzième partie.

QUINZIÈMEMENT (kin-ziè-mę-[redacted] *adv.* En quinzième lieu.

QUIPOS (ki-pôs) *s. m.* Cordelettes nouées qui servaient d'écriture aux anciens Péruviens.

QUIPROQUO (ki-prô-kô) *s. m.* Erreur qui fait prendre une chose, une personne pour une autre.

QUIRITE (kui-ri-tę) *s. m.* Nom donné aux citadins de Rome.

QUITTANCE (ki-tan-sę) *s. f.* Écrit par lequel on reconnaît quelqu'un quitte d'une somme qu'il devait payer.

QUITTANCER (ki-tan-sé) *v. tr.* Libérer en donnant quittance.

QUITTE (ki-tę) *adj.* Qui a fait ce qu'il devait faire; qui a payé; qui est exempt et libéré.

QUITTÉ, E (ki-té) *adj.* Tenu quitte; qui s'est séparé de.

QUITTER (ki-té) *v. tr.* Laisser; se séparer de; se défaire de; abandonner; renoncer à; laisser aller.

QUITUS (kui-tus) *s. m.* Arrêté définitif d'un compte.

QUI VA LÀ (ki-vâ-lâ) *int.* Cri d'une personne qui entend du bruit et qui craint d'être surprise.

QUI VIVE (ki-vivę) *int.* Cri d'une sentinelle, ou d'une patrouille en entendant ou en voyant quelqu'un venir.

QUOAILLER (kôâ-yé) *v. int.* Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue.

QUOI (kôâ) *pr. rel.* Quelle chose; lequel; laquelle.

QUOIQUE (kôâ-kę) *conj.* Encore que; bien que.

QUOLIBET (kô-li-bè) *s. m.* Mauvais jeu de mots; propos gouailleur.

QUORUM (kô-rôm) *s. m.* Minimum de membres présents dans une assemblée pour qu'elle puisse délibérer valablement.

QUOTE-PART (kô-tę-pâr) *s. f.* Part qui revient à chacun dans la répartition d'une somme à recevoir ou à payer.

QUOTIDIEN, ENNE (kô-ti-diin, diè-nę) *adj.* Qui se produit chaque jour.

QUOTIENT (kô-cian) *s. m.* Résultat de la division d'un nombre par un autre.

QUOTITÉ (kô-ti-té) *s. f.* Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part.

R

R (rę) *s. m.* Dix-huitième lettre et quatorzième consonne de l'alphabet.

RABÂCHAGE (râ-bâ-châ-ję) *s. m.* Action de rabâcher.

RABÂCHER (râ-bâ-ché) *v. int.* Redire fastidieusement la même chose.

RABÂCHERIE (râ-bâ-chę-ri) *s. f.* Discours, écrit où l'on rabâche.

RABÂCHEUR, EUZE (râ-bâ-chę-r, cheu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rabâche.

RABAIS (râ-bè) *s. m.* Réduction de la valeur, du prix d'une chose.

RABAISSEMENT (râ-bè-sę-man) *s. m.* Action de rabaisser.

RABAISSER (râ-bè-sé) *v. tr.* Abaisser de nouveau; diminuer; modérer; humilier; déprécier.

RABAN (râ-ban) *s. m.* Petit cordage de vergue, de filet.

RABAT (râ-bâ) *s. m.* Partie de l'habillement des ecclésiastiques.

RABAT-JOIE (râ-bâ-jôâ) *s. m.* Ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était.

RABATTAGE (râ-bâ-tâ-ję) *s. m.* Action de rabattre.

RABATTEUR (râ-bâ-tę.r) *s. m.* Celui qui rabat le gibier.

RABATTRE (râ-bâ-trę) *v. tr.* Rabaisser, faire descendre; diminuer du prix; aplatir.

RABBIN (râ-bin) *s. m.* Docteur du culte judaïque.

RABBINIQUE (râ-bi-ni-kę) *adj.* Relatif aux rabbins.

RABBINISME (râ-bi-nis-mę) *s. m.* Doctrine des rabbins.

RABBINISTE (râ-bi-nis-tę) *s. m.* Partisan de la doctrine des rabbins.

RABELAISIEN, IENNE (râ-bę-lè-ziin, ziè-nę) *adj.* Qui rappelle le genre de Rabelais.

RABÊTIR (râ-bè-tir) *v. tr.* Rendre plus bête.

RABIQUE (râ-bi-kę) *adj.* Qui appartient à la rage.

RÂBLE (râ-blę) *s. m.* La partie du dos chez certains mammifères qui s'étend des épaules à la queue.

RÂBLÉ, E (râ-blé) *adj.* Qui a le râble épais.

RABONNIR (râ-bô-nir) *v. tr.* Rendre meilleur.

RABOT (râ-bô) *s. m.* Outil de menuisier pour dresser, applanir le bois.

RABOTAGE (râ-bô-tâ-ję) *s. m.* Action de raboter.

RABOTER (râ-bô-té) *v. tr.* Aplanir une pièce de bois à l'aide du rabot.

RABOTEUR (râ-bô-tę.r) *s. m.* Ouvrier qui rabo[redacted].

RABOTEUX, EUZE (râ-bô-teu, zę) *adj.* Dont la surface présente une suite d'aspérités.

RABOUGRI, E (râ-bou-gri) *adj.* Mal conformé; débile; de petite taille.

RABOUGRIR (râ-bou-grir) *v. tr.* En parlant des arbres, des plantes, empêcher de profiter.

RABOUILLÈRE (râ-bou-yè-rę) *s. f.* Terrier de lapins.

RABOUTIR (râ-bou-tir) *v. tr.* Joindre bout à bout.

RABROUER (râ-brou-é) *v. tr.* Rebuter avec rudesse.

RABROUEUR, [redacted] (râ-brou-ę.r, euze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rabroue.

[redacted] (râ-kâ-ou) *s. m.* Fécule nourrissante à laquelle on attribue des propriétés analeptiques.

RACAILLE (râ-kâ-yę) *s. f.* Rebut de la société.

RACOMMODAGE (râ-kô-mô-dâ-ję) *s. m.* Action de raccommoder.

RACCOMMODEMENT (râ-kô-mô-dę-man) *s. m.* Réconciliation.

RACCOMMODER (râ-kô-mô-dé) *v. tr.* Remettre en bon état.

RACCOMMODEUR, [redacted] (râ-kô-mô-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raccommode.

RACCORD (râ-kor) *s. m.* Liaison que l'on établit entre deux parties d'un ouvrage dont l'une est vieille et l'autre neuve.

RACCORDEMENT (râ-kor-dę-man) *s. m.* Action de raccorder.

RACCORDER (râ-kor-dé) *v. tr.* Faire [redacted]

RACCOURCI (râ-kour-si) *s. m.* Effet de perspective en dessin, en peinture.

RACCOURCIR (râ-kour-sir) *v. tr.* Rendre plus court.

RACCOURCISSEMENT (râ-kour-si-sę-man) *s. m.* Action de raccourcir.

RACCOUTRER (râ-kou-tré) *v. tr.* Raccommoder. (Vieux.)

RACCOUTUMER (râ-kou-tu-mé) *v. tr.* Accoutumer de nouveau.

RACCROC (râ-krô) *s. m.* Action de raccrocher; d'attraper par hasard.

RACCROCHER (râ-krô-ché) *v. tr.* Rétablir solidement. (**Se raccrocher**). *v. pr.* Se retenir; se cramponner.

RACCROCHEUR (râ-krô-chę.r) *s. m.* Celui qui raccroche au jeu, surtout au billard.

RACE (râ-sę) *s. f.* Tous ceux qui viennent d'une même famille.

RACHAT (râ-châ) *s. m.* Action de racheter.

RACHETABLE (râ-chę-tâ-blę) *adj.* Qui peut être racheté.

RACHETER (râ-chę-té) *v. tr.* Acheter de nouveau.

RACHIDIEN, ENNE (râ-chi-diin, diè-nę) [redacted] Qui appartient à la colonne vertébrale.

RACHIS (râ-chi) *s. m.* Colonne vertébrale.

RACHITIQUE (râ-chi-ti-kę) *adj.* Affecté de rachitisme.

RACHITISME (râ-chi-tis-mę) *s. m.* Déformation de la colonne vertébra[redacted]

RACINAGE (râ-si-nâ-ję) *s. m.* Décoction de l'écorce, de la racine, des feuilles de noyer pour la teinture.

RACINAL (râ-si-nâl) *s. m.* Grosse poutre qui en supporte d'autres.

RACINE (râ-si-nę) *s. f.* Partie chevelue par laquelle les plantes tiennent à la terre.

RACLAGE (râ-klâ-ję) *s. m.* Action de racler.

RACLE (râ-klę) *s. f.* Outil dont on se sert pour racl[redacted]

RACLÉE (râ-klé). *s. f.* Coups multipliés donnés à quelqu'un.

RACLER (râ-klé) *v. tr.* Ratisser; jouer mal du violon.

RACLETTE (râ-klè-tę) *s. f.* Petite racle du ramonneur.

RACLOIR (râ-kloâr) *s. m.* Outil qui sert à racler, à ratisser.

RACLOIRE (râ-kloâ-rę) *s. f.* Planchette pour racler le dessus d'une mesure de grain.

RACLURE (râ-klu-rę) *s. f.* Tout ce qu'on enlève en raclant.

RACOLAGE (râ-kô-lâ-ję) *s. m.* Action de racoler.

RACOLER (râ-kô-lé) *v. tr.* Engager dans le service militaire. (Cela ne se fait plus).

RACOLEUR (râ-kô-lę.r) *s. m.* Celui qui racolait.

RACONTABLE (râ-kon-tâ-blę) *adj.* Qui peut être raconté.

RACONTAGE (râ-kon-tâ-ję) *s. m.* Bavardage; cancans.

RACONTER (râ-kon-té) *v. tr.* Conter quelque chose dans tous ses détails.

RACONTEUR, EUSE (râ-kon-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à raconter.

RACORNIR (râ-kor-nir) *v. tr.* Rendre dur comme la corne.

RACORNISSEMENT (râ-kor-ni-sę-man) *s. m.* Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER (Se) (râ-ki-té) *v. tr.* Regagner ce qu'on avait perdu au jeu.

RADE (râ-dę) *s. f.* Partie de mer dans les terres pouvant donner abri aux vaisseaux.

RADEAU (râ-dô) *s. m.* Assemblage flottant de pièces de bois.

RADER (râ-dé) *v. tr.* Mettre un navire en rade.

RADIAIRE (râ-diè-rę) *adj.* Disposé en rayons. *S. m.* Famille de zoophytes.

RADIAL, E, AUX (râ-diâl, diâ-lę, diô) *adj.* Relatif au radius.

RADIANT, E (râ-dian, tę) *adj.* Qui s'étend en rayonnant.

RADIATION (râ-diâ-sion) *s. f.* Action de rayer d'une liste, d'un compte, etc.; émission de rayons lumineux.

RADICAL, E, AUX (râ-di-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Qui appartient à la racine au principe d'une chose.

RADICALEMENT (râ-di-kâ-lę-man) *adv.* D'une manière radicale.

RADICALISME (râ-di-kâ-lis-mę) *s. m.* Doctrine politique radicale.

RADICANT, E (râ-di-kan, tę) *adj.* Qui pousse des racines à côté de la racine principale.

RADICELLE (râ-di-sè-lę) *s. f.* Petite racine.

RADICULE (râ-di-ku-lę) *s. f.* Partie de l'embryon qui perce la graine pour s'enfoncer dans la terre.

RADIÉ, E (râ-dié) *adj.* Qui présente des rayons.

RADIER (râ-dié) *s. m.* Grille de charpentes sur laquelle on établit les fondations d'une écluse.

RADIER (râ-dié) *v. tr.* Rayer d'une liste, d'un compte.

RADIEUX, EUSE (râ-dieu, zę) *adj.* Qui jette des rayons lumineux; dont le visage rayonne.

RADIOGRAPHIE (râ-diô-grâ-fi) *s. f.* Etude des rayons lumineux.

RADIOMÈTRE (râ-diô-mè-trę) *s. m.* Instrument qui sert à mesurer l'intensité des rayons lumineux.

RADIS (râ-di) *s. m.* Variété du genre raifort, à racine comestible.

RADIUS (râ-dius) *s. m.* Celui des deux os de l'avant-bras qui est du côté externe.

RADOIRE (râ-doâ-rę) *s. f.* Racloire pour le sel.

RADOTAGE (râ-dô-tâ-ję) *s. m.* Action de radoter.

RADOTER (râ-dô-té) *v. int.* Tenir des propos décousus, qui annoncent un affaiblissement d'esprit.

RADOTERIE (râ-dô-tę-ri) *s. f.* Habitude de radoter.

RADOTEUR, EUSE, (râ-dô-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui radote.

RADOUB (râ-dou) *s. m.* Action de radouber.

RADOUBER (râ-dou-bé) *v. tr.* Réparer un bâtiment avarié.

RADOUBEUR (râ-dou-bę.r) *s. m.* Ouvrier qui radoube les vaisseaux.

RADOUCIR (râ-dou-sir) *v. tr.* Rendre plus doux.

RADOUCISSEMENT (râ-dou-si-sę-man) *s. m.* Action de radoucir.

RAFALE (râ-fâ-lę) *s. f.* Augmentation subite du vent.

RAFALÉ, E (râ-fâ-lé) *adj.* Qui a subi des rafales; se dit d'une personne qui a subi des revers de fortune.

RAFFERMIR (râ-fèr-mir) *v. tr.* Rendre plus ferme.

RAFFERMISSEMENT (râ-fèr-mi-sę-man) *s. m.* Action de raffermir.

RAFFINAGE (rà-fi-nà-je) *s. m.* Action de raffiner une substance.

RAFFINÉ, E (rà-fi-né) *adj.* Délicat; subtil; adroit; rusé.

RAFFINEMENT (rà-fi-ne-man) *s. m.* Trop grande subtilité; excès de recherche.

RAFFINER (rà-fi-né) *v. tr.* Rendre plus fin, plus pur. *V. int.* Subtiliser.

RAFFINERIE (rà-fi-ne-ri) *s. f.* Usine où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR (rà-fi-ne.r) *s. m.* Celui qui raffine le sucre.

RAFFOLER (rà-fô-lé) *v. int.* Se passionner follement pour quelqu'un ou quelque chose.

RAFFOLIR (rà-fô-lir) *v. int.* Devenir tout à fait fou. (Peu usité.)

RAFISTOLER (rà-fis-tô-lé) *v. tr.* Raccommoder; réparer.

RAFLE (rà-fle) *s. f.* Action d'enlever; de rafler, grappe dépouillée de ses grains; maladie des bêtes bovines.

RAFLER (rà-flé) *v. tr.* Enlever avec promptitude tout ce qui se trouve dans un lieu.

RAFRAÎCHIR (rà-frè-chir) *v. tr.* Rendre plus frais.

RAFRAÎCHISSANT, E (rà-frè-chi-san-te) *adj.* Qui rafraîchit.

RAFRAÎCHISSEMENT (rà-frè-chi-se-man) *s. m.* Action de rafraîchir; de remettre dans sa fraîcheur perdue.

RAFRAÎCHISSOIR (rà-frè-chi-soir) *s. m.* Appareil à rafraîchir.

RAGAILLARDIR (rà-gà-yàr-dir) *v. tr.* Rendre gaillard de nouveau.

RAGE (rà-je) *s. f.* Délire furieux; hydrophobie; violent transport de colère; violente douleur.

RAGER (rà-jé) *v. int.* Etre en proie à la colère, à la contrariété.

RAGEUR, EUSE (rà-je.r, jeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se fâche, qui s'irrite aisément.

RAGOT, OTE (rà-gô, gô-te) *s. m.* et *f.* Personne courte et grosse; cheval ramassé; sanglier de deux ans.

RAGOÛT (rà-gou) *s. m.* Mets avec sauce et différents ingrédients.

RAGOÛTANT, E (rà-gou-tan, te) *adj.* Qui ragoûte.

RAGOÛTER (rà-gou-té) *v. tr.* Redonner du goût, de l'appétit.

RAGRAFER (rà-grà-fé) *v. tr.* Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR (rà-gran-dir) *v. tr.* Agrandir de nouveau.

RAGRÉER (rà-gré-é) *v. tr.* Gréer de nouveau un navire désemparé.

RAGRÉMENT (rà-gré-man) *s. m.* Action de ragréer.

RAGUER (rà-gé) *v. tr.* Déchirer un câble par le frottement.

RAIDE (rè-de) *adj.* Qui ne ploie pas; qui offre une pente dure à gravir.

RAIDEUR (rè-de.r) *s. f.* Qualité de ce qui est raide.

RAIDIR (rè-dir) *v. tr.* Tendre de manière à empêcher de ployer.

RAIE (rè) *s. f.* Ligne tracée sur une surface; sillon produit par la charrue; séparation des cheveux.

RAIFORT (rè-for) *s. m.* Plante crucifère du genre rave.

RAIL (rà-y) *s. m.* Bande de fer d'une voie de chemin de fer ou de tramway.

RAILLER (rà-yé) *v. tr.* Tourner en ridicule avec quelque acerbité.

RAILLERIE (rà-ye-ri) *s. f.* Action de railler.

RAILLEUR, EUSE (rà-ye.r, yeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raille.

RAILLEUSEMENT (rà-yeu-ze-man) *adv.* D'une manière railleuse.

RAINURE (rè-nu-re) *s. f.* Entaille faite en long dans une pièce de bois ou de métal.

RAIPONCE (rè-pon-se) *s. f.* Campanule dont les racines se mangent en salade.

RAIRE (rè-re) et **RÉER** (ré-é) *v. int.* Il se dit du cri du cerf.

RAIS (rè) *s. m. pl.* Rayons d'une roue; on dit rai au singulier.

RAISIN (rè-zin) *s. m.* Le fruit de la vigne.

RAISINÉ (rè-zi-né) *s. m.* Confiture de raisin.

RAISON (rè-zon) *s. f.* Faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit.

RAISONNABLE (rè-zô-nà-ble) *adj.* Qui est doué de raison.

RAISONNABLEMENT (rè-zô-nà-ble-man) *adv.* D'une manière raisonnable.

RAISONNEMENT (rè-zô-ne-man) *s. m.* Faculté de raisonner.

RAISONNER (rè-zò-né) *v. int.* Se servir de sa raison pour chercher et connaître le vrai.

RAISONNEUR, EUSE (rè-zò-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui raisonne.

RAJEUNIR (râ-ję-nir) *v. tr.* Ramener à la jeunesse.

RAJEUNISSEMENT (râ-ję-ni-sę-man) *s. m.* Action de rajeunir.

RAJOUTER (râ-jou-té) *v. tr.* Ajouter de nouveau.

RAJUSTEMENT (râ-jus-tę-man) *s. m.* Action de rajuster.

RAJUSTER (râ-jus-té) *v. tr.* Ajuster de nouveau.

RAJUSTEUR, EUSE (râ-jus-tę.r, euzę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rajuste.

RÂLE (râ-lę) *s. m.* Oiseau de la famille des Échassiers; bruit anormal produit dans les voies respiratoires.

RÂLEMENT (râ-lę-man) *s. m.* Action de râler.

RALENTIR (râ-lan-tir) *v. tr.* Rendre plus lent.

RALENTISSEMENT (râ-lan-ti-sę-man) *s. m.* Action de ralentir.

RÂLER (râ-lé) *v. int.* Faire entendre un râle.

RALINGUE (râ-lin-gę) *s. f.* Cordage cousu autour des bords d'une voile.

RALINGUER (râ-lin-gé) *v. tr.* Border une voile de sa ralingue.

RALLÎMENT et **RALLIEMENT** (râ-li-man) *s. m.* Action de rallier des troupes; mot à répondre au mot d'ordre.

RALLIER (râ-lié) *v. tr.* Réunir ceux qui sont dispersés.

RALLONGE (râ-lon-ję) *s. f.* Ce qui sert à rallonger quelque chose.

RALLONGEMENT (râ-lon-ję-man) *s. m.* Action de rallonger.

RALLONGER (râ-lon-jé) *v. tr.* Rendre plus long.

RALLUMER (râ-lu-mé) *v. tr.* Allumer de nouveau.

RAMAGE (râ-mâ-ję) *s. m.* Chant des oiseaux en général.

RAMAGER (râ-mâ-jé) *v. int.* Faire entendre son ramage. (Vieilli.)

RAMAIGRIR (râ-mè-grir) *v. int.* Redevenir maigre.

RAMAIGRISSEMENT (râ-mè-gri-sę-man) *s. m.* Action de ramaigrir.

RAMAS (râ-mâ) *s. m.* Assemblage confus de diverses choses.

RAMASSAGE (râ-mâ-sâ-ję) *s. m.* Action de ramasser du bois, des épis, des feuilles.

RAMASSÉ, E (râ-mâ-sé) *adj.* Épais, trapu, vigoureux.

RAMASSER (râ-mâ-sé) *v. tr.* Faire un amas; rassembler; prendre ce qui est à terre.

RAMASSEUR, EUSE (râ-mâ-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ramasse.

RAMASSIS (râ-mâ-si) *s. m.* Assemblage de choses recueillies sans choix.

RAMBOUR (ran-bour) *s. m.* Variété de pommier; fruit de ce pommier.

RAME (râ-mę) *s. f.* Aviron pour faire mouvoir un bateau; vingt mains de papier; branche qui soutient des plantes.

RAMEAU (râ-mô) *s. m.* Petite branche, née d'une branche principale.

RAMÉE (râ-mé) *s. f.* Branches entrelacées; branches avec leurs feuilles, pour chauffage ou fourrage.

RAMENDER (râ-man-dé) *v. tr.* Amender la terre une seconde fois.

RAMENER (râ-mę-né) *v. tr.* Faire venir de nouveau une personne, une chose au lieu qu'elle a quitté.

RAMEQUIN (râ-mę-kin) *s. f.* Espèce de gâteau au fromage.

RAMER (râ-mé) *v. int.* Se servir de rames pour conduire un bateau; *V. tr.* Planter des piquets pour soutenir une plante.

RAMEREAU (râ-mę-rô) *s. m.* Le petit du ramier.

RAMETTE (râ-mè-tę) *s. f.* Rame de petit papier de petit format.

RAMEUR, EUSE (râ-mę.r meu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rame.

RAMEUX, EUSE (râ-meu, zę) *adj.* Qui a des rameaux.

RAMIER (râ-mié) *s. m.* Pigeon sauvage, qui niche sur les arbres.

RAMIFICATION (râ-mi-fi-kâ-sion) *s. f.* Production des rameaux.

RAMIFIER (Se) (râ-mi-fié) *v. pr.* Se diviser en plusieurs rameaux.

RAMILLES (râ-mi-yę) *s. f. pl.* Petites

branches sèches propres à faire des fagots.

RAMINGUE (râ-min-ge) *adj.* Se dit d'un cheval qui se défend contre l'éperon.

RAMOINDRIR (râ-moin-drir) *v. tr.* Amoindrir de nouveau.

[illegible] (râ-mè-[illegible]) *v. tr.* Ramener à un état de meilleur.

RAMOLLIR (râ-mô-lir) *v. tr.* Rendre plus mou.

RAMOLLISSANT, E (râ-mô-li-san, te) *adj.* Qui ramollit.

RAMOLLISSEMENT (râ-mô-li-se-man) *s. m.* Altération profonde des facultés intellectuelles.

RAMONAGE (râ-mô-nâ-je) *s. m.* Action de ramoner.

RAMONER (râ-mo-né) *v. tr.* Nettoyer l'intérieur d'une cheminée, en enlever la suie.

RAMONEUR (râ-mô-neur) *s. m.* Celui dont le métier est de ramoner les cheminées.

RAMPANT, E (ran-pan, te) *adj.* Qui rampe; qui s'abaisse lâchement devant les puissants.

RAMPE (ran-pe) *s. f.* Ce qui va en pente; balustrade d'un escalier; lumières de l'avant-scène d'un théâtre.

RAMPEMENT (ran-pe-man) *s. m.* Action de ramper.

RAMPER (ran-pé) *v. int.* Se traîner sur le ventre, en parlant des reptiles; s'abaisser devant la puissance.

RAMPIN (ran-pin) *adj.* Se dit d'un cheval qui marche sur la pince des pieds de derrière.

RAMURE (râ-mu-re) *s. f.* Ensemble du bois d'un cerf, d'un daim; les branches d'un arbre.

RANCART (ran-kâr) *s. m.* Mettre de côté, au rebut, dans un coin.

RANCE (ran-se) *adj.* Qui a contracté de l'âcreté, une odeur désagréable.

RANCHE (ran-che) *s. f.* Barre transversale formant échelon.

RANCHER (ran-ché) *s. m.* Sorte d'échelle qui n'a qu'un seul montant.

RANCIDITÉ (ran-si-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est rance.

RANCIR (ran-sir) *v. int.* Devenir rance.

RANCISSURE (ran-si-su-re) *s. f.* État de ce qui est devenu rance.

RANÇON (ran-son) *s. f.* Prix pour la délivrance d'un prisonnier de guerre.

RANÇONNEMENT (ran-sô-ne-man) *s. m.* Action de rançonner.

RANÇONNER (ran-sô-né) *v. tr.* Mettre à rançon; faire payer de force.

RANÇONNEUR, EUSE (ran-sô-neur, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rançonne les gens.

RANCUNE (ran-ku-ne) *s. f.* Haine invétérée; souvenir d'une offense.

RANCUNIER, IÈRE (ran-ku-nié, niè-re) *adj.* Qui garde rancune.

RANDONNÉE (ran-dô-né) *s. f.* Circuit que fait le cerf après avoir été lancé.

RANG (ran) *s. m.* Chacune des lignes sur lesquelles une suite de choses, de personnes sont disposées.

RANGÉ, E (ran-jé) *adj.* Qui a de l'ordre, de la conduite.

RANGÉE (ran-jé) *s. f.* Suite de choses disposées sur une même ligne.

RANGEMENT (ran-je-man) *s. m.* Action de ranger.

RANGER (ran-jé) *v. tr.* Mettre en rangs; mettre en place.

RANIMER (râ-ni-mé) *v. tr.* Animer de nouveau.

RANULE (râ-nu-le) *s. f.* Tumeur sous la langue, dite vulgairement grenouillette.

RAPACE (râ-pâ-se) *adj.* Avide à saisir sa proie; avide à se saisir du bien d'autrui.

RAPACITÉ (râ-pâ-si-té) *s. f.* Avidité à saisir sa proie.

RÂPAGE (râ-pâ-je) *s. m.* Action de râper.

RAPATELLE (râ-pâ-tè-le) *s. f.* Toile de crin, servant à faire des tamis.

RAPATRIAGE (râ-pâ-tri-yâ-je) *s. m.* Réconciliation. (Vieilli.)

RAPATRIEMENT (râ-pâ-tri-man) *s. m.* Action de rendre quelqu'un à sa patrie.

RAPATRIER (râ-pâ-tri-yé) *v. tr.* Rendre quelqu'un à sa patrie.

RÂPE (râ-pe) *s. f.* Ustensile de ménage pour réduire en poudre certaines substances.

RÂPÉ, E (râ-pé) *adj.* Usé jusqu'à la corde.

RÂPÉ (râ-pé) *s. m.* Raisin nouveau qu'on met dans un tonneau pour améliorer le vin.

RÂPER (râ-pé) *v. tr.* Réduire en poudre avec la râpe.

RAPETASSER (râ-pe-tâ-sé) *v. tr.* Rapiécer grossièrement.

RAPETISSEMENT (râ-pe-ti-se-man) *s. m.* Action de rapetisser.

RAPETISSER (râ-pe-ti-sé) *v. tr.* Rendre plus petit.

RAPIDE (râ-pi-de) *adj.* Qui va très vite; dont la pente entraîne avec vitesse.

RAPIDEMENT (râ-pi-de-man) *adv.* D'une manière rapide.

RAPIDITÉ (râ-pi-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps.

RAPIÉÇAGE (râ-pié-sâ-je) *s. m.* Action de rapiécer.

RAPIÉCER (râ-pié-sé) *v. tr.* Raccommoder en mettant des pièces.

RAPIÈRE (râ-piè-re) *s. f.* Ancienne épée longue et affilée.

RAPIN (râ-pin) *s. m.* Jeune élève peintre; peintre sans talent.

RAPINE (râ-pi-ne) *s. f.* Action de ravir; d'enlever de force.

RAPINER (râ-pi-né) *v. tr.* Prendre injustement, en abusant des fonctions dont on est chargé.

RAPOINTIR (râ-poin-tir) *v. tr.* Refaire une pointe.

RAPPAREILLER (râ-pâ-re-yé) *v. tr.* Rassortir des pièces qui manquent.

RAPPARIER (râ-pâ-rié) *v. tr.* Compléter une pièce avec une pièce pareille à celle qui manque.

RAPPEL (râ-pèl) *s. m.* Action d'appeler quelqu'un pour le faire revenir; batterie de tambour.

RAPPELER (râ-pe-lé) *v. tr.* Appeler de nouveau; faire revenir; révoquer.

RAPPORT (râ-por) *s. m.* Action de rapporter; revenu; produit; récit; témoignage.

RAPPORTABLE (râ-por-tâ-ble) *adj.* Qui doit, qui peut être rapporté.

RAPPORTER (râ-porté) *v. tr.* Apporter de nouveau; faire un récit; rendre compte.

RAPPORTEUR (râ-por-teur) *s. m.* Celui qui rend compte d'un projet de loi; instrument pour mesurer les angles.

RAPPORTEUR, EUSE (râ-por-teur, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui dénonce quelqu'un en rapportant ce qu'il a dit ou fait.

RAPPRENDRE (râ-pran-dre) *v. tr.* Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT (râ-pro-che-man) *s. m.* Action de rapprocher.

RAPPROCHER (râ-pro-ché) *v. tr.* Approcher de nouveau ou de plus près; réconcilier.

RAPSODE (râp-so-de) *s. m.* Récitateur de morceaux de poésie épique.

RAPSODIE (râp-so-di) *s. f.* Ramas de mauvais vers, de mauvaise prose.

RAPSODISTE (râp-so-dis-te) *s. m.* Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT (râpt) *s. m.* Enlèvement par séduction ou par violence.

RÂPURE (râ-pu-re) *s. f.* Ce qu'on enlève en râpant.

RAQUETIER (râ-ke-tié) *s. m.* Marchand de raquettes.

RAQUETTE (râ-kè-te) *s. f.* Palette à réseau de cordes à boyau, pour jouer à la paume ou au volant.

RARE (râ-re) *adj.* Qui est en petit nombre; extraordinaire; pas commun.

RARÉFACTION (râ-ré-fak-sion) *s. f.* Action de raréfier.

RARÉFIABLE (râ-ré-fiâ-ble) *adj.* Qui peut se raréfier.

RARÉFIANT, E (râ-ré-fian, te) *adj.* Qui raréfie.

RARÉFIER (râ-ré-fié) *v. tr.* Rendre moins dense en dilatant les molécules.

RAREMENT (râ-re-man) *adv.* D'une manière peu fréquente.

RARETÉ (râ-re-té) *s. f.* État de ce qui est rare.

RARISSIME (râ-ri-si-me) *adj.* Très rare.

RAS, E (râ, ze) *adj.* Tondu de près; coupé jusqu'à la peau; plein jusqu'aux bords.

RASADE (râ-zâ-de) *s. f.* Le contenu d'un verre plein.

RASAGE (râ-zâ-je) *s. m.* Action de raser.

RASANT, E (râ-zan, te) *adj.* Qui est au ras d'une surface.

RASEMENT (râ-zę-man) *s. m.* Action de raser. (Vieilli.)

RASER (râ-zé) *v. tr.* Couper la barbe; démolir une citadelle; effleurer en passant.

RASEUR, EUSE (râ-zeur, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rase; qui fatigue par de longs discours.

RASIBUS (râ-zi-bus) *adv.* Tout près; tout contre; au ras.

RASOIR (râ-zoar) *s. m.* Instrument d'acier qui a le tranchant très fin.

RASSADE (râ-sâ-dę) *s. f.* Verroterie pour commerce avec les sauvages.

RASSASIEMENT (râ-sâ-zi-man) *s. m.* Etat d'une personne rassasiée.

RASSASIER (râ-sâ-zié) *v. tr.* Satisfaire pleinement la faim de quelq[redacted]

RASSEMBLEMENT (râ-san-blę-man) *s. m.* Grand concours de gens rassemblés.

RASSEMBLER (râ-san-blé) *v. tr.* Assembler en réunissant des personnes, des choses éparses.

RASSEOIR (râ-soar) *v. tr.* Asseoir de nouveau; faire reposer; remettre en son état normal.

RASSÉRÉNER (râ-sé-ré-né) *v. tr.* Ramener à la sérénité.

RASSORTIMENT (râ-sor-ti-man) *s. m.* Action de rassortir.

RASSORTIR (râ-sor-tir) *v. tr.* Assortir de nouveau.

RASSURANT, E (râ-su-ran, tę) *adj.* Qui rassure.

RASSURER (râ-su-ré) *v. tr.* Remettre en assurance.

RASTAQUOUÈRE (ras-tâ-kouè-rę) *s. m.* Personnage exotique étalant un luxe et des titres suspects.

RAT, E (râ, tę) *s. m.* et *f.* Petit quadrupède de l'ordre des Ronge[redacted]

RATAFIA (râ-tâ-fiâ) *s. m.* Liqueur composée d'eau de vie, de sucre et d'aromates.

RATANHIA (râ-tâ-niâ) *s. m.* Plante du Pérou employée en médecine comme astringent.

RATATINÉ, E (râ-tâ-ti-né) *adj.* Rapetissé par l'âge.

RATATINER (Se) (râ-tâ-ti-né) *v. pr.* Se rapetisser en se desséchant.

RATATOUILLE (râ-tâ-tou-yę) *s. f.* Ragoût peu appétissant.

RATE (râ-tę) *s. f.* Viscère spongieux situé dans l'hypocondre gauche.

RÂTEAU (râ-tô) *s. m.* Outil de jardinage pour ratisser les allées, ramasser les [redacted]

RÂTELÉE (râ-tę-lé) *s. f.* Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau.

RÂTELER (râ-tę-lé) *v. tr.* Amasser, nettoyer avec le râteau.

RÂTELEUR, EUSE (râ-tę-leur, leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est employée à râteler.

RÂTELIER (râ-tę-lié) *s. m.* Ustensile d'écurie; montants de bois pour poser les fusils; les deux rangées de dents.

RATER (râ-té) *v. int.* Se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. *V. tr.* Manquer son coup; ne pas réussir.

RATIÈRE (râ-tiè-rę) *s. f.* Piège pour prendre les rats.

RATIFICATION (râ-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de ratifier.

RATIFIER (râ-ti-fié) *v. tr.* Confirmer authentiquement.

RATINE (râ-ti-nę) *s. f.* Sorte d'étoffe de laine croisée.

RATINER (râ-ti-né) *v. tr.* Rendre semblable à la ratine.

RATIOCINATION (râ-siô-si-nâ-sion) *s. f.* Action de ratiociner.

RATIOCINER (râ-siô-si-né) *v. int.* Faire des raisonnements. (Vieilli.)

RATION (râ-sion) *s. f.* Portion de vivres, de fourrages distribués chaque jour aux troupes.

RATIONAL (râ-siô-nâl) *s. m.* Morceau d'étoffe carré que le grand prêtre des Hébreux portait sur la poitrine.

RATIONALISME (râ-siô-nâ-lis-mę) *s. m.* Doctrine qui n'admet que l'autorité de la raison.

RATIONALISTE (râ-siô-nâ-lis-tę) *s. m.* Partisan du rationalisme.

RATIONNEL, ELLE (râ-siô-nèl, nè-lę) *adj.* Qui appartient à la raison.

RATIONNELLEMENT [redacted]râ-siô-nè-lę-man) *adv.* D'une manière rationnelle.

RATIONNEMENT (râ-siô-nę-man) *s. m.* Action de rationner.

RATIONNER (râ-siô-né) *v. tr.* Dis-

tribuer par ration; mettre à la ration.

RATISSAGE (rà-ti-sà-ję) *s. m.* Action de ratisser.

RATISSER (rà-ti-sé) *v. tr.* Racler légèrement.

RATISSOIRE (rà-ti-sôà-rę) *s. f.* Instrument pour ratisser.

RATISSURE (rà-ti-su-rę) *s. f.* Ce qu'on enlève en ratissant.

RATON (rà-ton) *s. m.* petit rat; pièce de pâtisserie garnie de crème.

RATTACHAGE (rà-tà-chà-ję) *s. m.* Action de rattacher.

RATTACHER (rà-tà-ché) *v. tr.* Attacher de nouveau ce qui était détaché.

RATTEINDRE (rà-tin-drę̧) *v. tr.* Atteindre quelqu'un qui a de l'avance.

RATTRAPER (rà-trà-pé) *v. tr.* Attraper de nouveau quelqu'un qui s'est échappé.

RATURE (rà-tu-rę) *s. f.* Trait de plume passé sur ce qu'on a écrit.

RATURER (rà-tu-ré) *v. tr.* Annuler ce qui est écrit en le rayant à l'encre ou au crayon.

RAUCITÉ (rô-si-té) *s. f.* Son rauque de la voix.

RAUQUE (rô-kę) *adj.* Qui a un son âpre, rude.

RAVAGE (rà-và-ję) *s. m.* Dégât causé par toute action violente.

RAVAGER (rà-và-jé) *v. tr.* Détruire par le ravage.

RAVAGEUR, EUSE (rà-và-ję.r, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ravage.

RAVALEMENT (rà-và-lę-man) *s. m.* Action de ravaler.

RAVALER (rà-và-lé) *v. tr.* Crépir une façade du haut en bas, avaler de nouveau; rabaisser.

RAVALEUR (rà-và-lę.r) *s. m.* Ouvrier maçon qui ravale les murs.

RAVAUDAGE (rà-vô-dà-ję) *s. m.* Action de ravauder.

RAVAUDER (rà-vô-dé) *v. tr.* Rapiécer, repriser des bas.

RAVAUDERIE (rà-vô-dę-ri) *s. f.* Propos décousus.

RAVAUDEUR, EUSE (rà-vô-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rabâche, tourne et retourne une même idée.

RAVE (rà-vę) *s. f.* Variété de chou à racine charnue alimentaire.

RAVELIN (rà-vę-lin) *s. m.* Chaussure défraîchie en magasin.

RAVIER (rà-vié) *s. m.* Petit plat dans lequel on sert les radis et autres hors-d'œuvre.

RAVIÈRE (rà-viè-rę) *s. f.* Terrain semé de raves.

RAVIGOTE (rà-vi-gô-tę) *s. f.* Condiment de saveur piquante.

RAVIGOTER (rà-vi-gô-té) *v. tr.* Remettre en appétit, en vigueur.

RAVILIR (rà-vi-lir) *v. tr.* Avilir au plus bas degré.

RAVIN (rà-vin) *s. m.* Chemin profondément creusé par les eaux.

RAVINE (rà-vi-nę) *s. f.* Torrent passager qui se forme subitement par une grande pluie.

RAVINEMENT (rà-vi-nę-man) *s. m.* Action de raviner.

RAVINER (rà-vi-né) *v. tr.* Creuser le sol de ravins.

RAVIR (rà-vir) *v. tr.* Enlever de force ce qui est à un autre; mettre hors de soi, dans un moment d'enthousiasme.

RAVISEMENT (rà-vi-zę-man) *s. m.* Action de se raviser.

RAVISER (Se) (rà-vi-zé) *v. pr.* Revenir sur un avis, une résolution.

RAVISSANT, E (rà-vi-san, tę) *adj.* Qui enlève de force; qui transporte d'admiration.

RAVISSEMENT (rà-vi-sę-man) *s. m.* État de l'esprit transporté de joie, d'admiration.

RAVISSEUR (rà-vi-sę.r) *s. m.* Celui qui ravit; qui enlève avec violence.

RAVITAILLEMENT (rà-vi-tâ-yę-man) *s. m.* Action de ravitailler.

RAVITAILLER (rà-vi-tâ-yé) *v. tr.* Pourvoir à nouveau de vivres, de munitions.

RAVIVER (rà-vi-vé) *v. tr.* Ramener à sa vivacité première.

RAVOIR (rà-vôàr) *v. tr.* Avoir de nouveau. (N'est usité qu'à l'infinitif).

RAYÉ, E (rè-yé) *adj.* Qui a des raies ou des rainures.

RAYER (rè-yé) *v. tr.* Marquer de raies; annuler, effacer l'écriture.

RAYON (rè-yon) *s. m.* Trait de lumière; raies de la roue; tablette de bibliothèque.

RAYONNANT, E (rè-yô-nan, tę) *adj.* Qui lance des rayons.

RAYONNEMENT (rè-yò-nę-man) *s. m.* Action de rayonner.

RAYONNER (rè-yò-né) *v. int.* Lancer des rayons lumineux.

RAYURE (rè-yu-rę) *s. f.* Partie rayée d'une chose.

RAZ-DE-MARÉE (râ-dę-ma-ré) *s. m.* Soulèvement extraordinaire de la mer.

RAZZIA (râ-zià) *s. f.* Invasion d'un territoire ennemi pour enlever des troupeaux, des grains, etc.

RAZZIER (ra-zié) *v. tr.* Soumettre à une razzia.

RÉ (ré) *s. m.* La seconde note de la gamme.

RÉABONNER (ré-â-bò-né) *v. tr.* Renouveler un abonnement.

RÉACCOUTUMER (ré-â-kou-tu-mé) *v. tr.* Accoutumer de nouveau.

RÉACTIF (ré-âk-tif) *s. m.* Substance connue dont on se sert pour découvrir la nature d'un corps inconnu.

RÉACTIF, IVE (ré-âk-tif, ti-vę) *adj.* Qui exerce une réaction.

RÉACTION (ré-âk-sion) *s. f.* Action de réagir; toute action qui a lieu en sens inverse d'un mouvement précédent.

RÉACTIONNAIRE (ré-âk-sio-nè-rę) *s. m.* Partisan de la réaction politique.

RÉADMETTRE (ré-âd-mè-trę) *v. tr.* Admettre de nouveau.

RÉADMISSION (ré-âd-mi-sion) *s. f.* Action de réadmettre.

RÉAGIR (ré-â-jir) *v. int.* Exercer sur un corps une action provoquée par l'action reçue de celui-ci.

RÉAJOURNEMENT (ré-â-jour-nę-man) *s. m.* Action de réajourner.

RÉAJOURNER (ré-â-jour-né) *v. tr.* Ajourner de nouveau.

RÉALGAR (ré-âl-gâr) *s. m.* Oxyde d'arsenic sulphuré rouge.

RÉALISABLE (ré-â-li-zâ-blę) *adj.* Qui peut se réaliser.

RÉALISATION (ré-â-li-zâ-sion) *s. f.* Action de réaliser.

RÉALISER (ré-â-li-zé) *v. tr.* Rendre réel; convertir un bien-fonds, des valeurs de crédit en espèces.

RÉALISME (ré-â-lis-mę) *s. m.* Reproduction de la réalité sans aucun idéal.

RÉALISTE (ré-â-lis-tę) *s. m.* Celui qui professe le réalisme.

RÉALITÉ (ré-â-li-té) *s. f.* Existence effective; chose réelle.

RÉAPPARITION (ré-â-pâ-ri-sion) *s. f.* Action de réapparaître.

RÉAPPEL (ré-â-pèl) *s. m.* Second, nouvel appel.

RÉAPPELER (ré-â-pę-lé) *v. tr.* Appeler de nouveau.

RÉAPPOSER (ré-â-pô-zé) *v. tr.* Apposer de nouveau.

RÉAPPOSITION (ré-â-pô-zi-sion) *s. f.* Action de réapposer.

RÉARMEMENT (ré-âr-mę-man) *s. m.* Action de réarmer.

RÉARMER (ré-âr-mé) *v. tr.* Armer de nouveau.

RÉASSIGNATION (ré-â-si-gnâ-sion) *s. f.* Nouvelle assignation.

RÉASSIGNER (ré-â-si-gné) *v. tr.* Assigner de nouveau.

RÉASSURER (ré-â-su-ré) *v. tr.* Assurer l'assureur, contre les risques dont il s'est chargé.

RÉATTELER (ré-â-tę-lé) *v. tr.* Atteler de nouveau.

REBAISSER (rę-bè-sé) *v. tr.* Baisser de nouveau.

RÉBARBATIF, IVE (ré-bâr-bâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a un aspect peu engageant.

REBÂTIR (rę-bâ-tir) *v. tr.* Bâtir de nouveau.

REBATTRE (rę-bâ-trę) *v. tr.* Battre à plusieurs reprises.

REBEC (rę-bèk) *s. m.* Ancien instrument de musique à archet, monté de trois cordes.

REBELLE (rę-bè-lę) *adj.* Qui refuse obéissance à l'autorité légitime; qui ne cède pas aux remèdes.

REBELLER (Se) (rę-bèl-lé) *v. pr.* Se révolter contre l'autorité légitime.

RÉBELLION (ré-bèl-lion) *s. f.* Acte de rebelle.

REBÉNIR (rę-bé-nir) *v. tr.* Bénir de nouveau.

REBIFFER (Se) (rę-bi-fé) *v. pr.* Se mettre en état de défense.

REBINER (rę-bi-né) *v. tr.* Faire un second binage.

REBLANCHIR (rę-blan-chir) *v. tr.* Blanchir de nouveau.

REBOISEMENT (rę-boâ-zę-man) *s. m.* Action de reboiser.

REBOISER (rę-boâ-zé) *v. tr.* Replanter de bois un terrain dénudé.

REBONDI, E (rę-bon-di) *adj.* Arrondi par embonpoint.

REBONDIR (rę-bon-dir) *v. int.* Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT (rę-bon-di-sę-man) *s. m.* Action de rebondir.

REBORD (rę-bor) *s. m.* Bord élevé et ordinairement ajouté, rapporté.

REBORDER (rę-bor-dé) *v. tr.* Border une seconde fois.

REBOTTER (Se) (rę-bô-té) *v. pr.* Remettre ses bottes.

REBOUCHER (rę-bou-ché) *v. tr.* Boucher de nouveau.

REBOUILLIR (rę-bou-yir) *v. int.* Bouillir de nouveau.

REBOURS (rę-bour) *s. m.* Le contre-pied d'une chose; (à, au) *loc. adv.* En sens contraire.

REBOUTER (rę-bou-té) *v. tr.* Remettre un membre luxé par des procédés empiriques.

REBOUTEUR, EUSE (rę-bou-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait métier de rebouter les membres luxés.

REBOUTONNER (rę-bou-tô-né) *v. tr.* Boutonner de nouveau.

REBRIDER (rę-bri-dé) *v. tr.* Brider de nouveau.

REBROUSSEMENT (rę-brou-sę-man) *s. m.* Action de rebrousser.

REBROUSSER (rę-brou-sé) *v. tr.* Relever dans un sens contraire; diriger en sens inverse.

REBUFFADE (rę-bu-fâ-dę) *s. f.* Refus brutalement exprimé.

RÉBUS (ré-bus) *s. m.* Jeu de mots; allusion; équivoque.

REBUT (rę-bu) *s. m.* Action de rebuter; ce qui est rebuté.

REBUTANT, E (rę-bu-tan, tę) *adj.* Qui rebute.

REBUTER (rę-bu-té) *v. tr.* Repousser avec rudesse; rejeter comme étant de mauvaise qualité.

RECACHETER (rę-kâ-chę-té) *v. tr.* Cacheter de nouveau.

RÉCALCITRANT, E (ré-kâl-si-tran, tę) *adj.* Qui résiste opiniâtrément.

RÉCAPITULATIF, IVE (ré-kâ-pi-tu-lâ-tif, ti-vę) Destiné à récapituler.

RÉCAPITULATION (ré-kâ-pi-tu-lâ-sion) *s. f.* Action de récapituler.

RÉCAPITULER (ré-kâ-pi-tu-lé) *v. tr.* Reprendre point par point.

RECARDER (rę-kâr-dé) *v. tr.* Carder de nouveau.

RECASSER (rę-kâ-sé) *v. tr.* Casser de nouveau.

RECÉDER (rę-sé-dé) *v. tr.* Céder à quelqu'un ce qu'un autre vous avait cédé.

RECEL (rę-sèl) *s. m.* Acte de celui qui recèle.

RECÈLEMENT (rę-sè-lę-man) *s. m.* Action de receler.

RECÉLER (rę-sé-lé) *v. tr.* Garder et cacher le vol de quelqu'un; cacher des coupables.

RECELEUR, EUSE (rę-sę-leu.r, leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui se rend coupable de recel.

RÉCEMMENT (ré-sâ-man) *adv.* A une époque récente.

RECENSEMENT (rę [redacted]) *s. m.* Action de recenser.

RECENSER (rę-san-sé) *v. tr.* Constater le nombre des habitants d'un pays, des suffrages d'un vote.

RECENSEUR (rę-san-sę.r) *s. m.* Employé aux opérations d'un re- [redacted]

RECENSION (rę-san-sion) *s. f.* Vérification du texte d'un auteur sur les manuscrits.

RÉCENT, E (ré-san, tę) *adj.* Qui s'est passé depuis peu de temps.

RECÉPAGE (rę-sé-pâ-ję) *s. m.* Action de recéper.

RECÉPÉE (rę-sé-pé) *s. f.* Partie d'un bois qui a été recépée.

RECÉPER (rę-sé-pé) *v. tr.* Rabattre un cep de vigne pour le rajeunir par une pousse nouvelle.

RÉCÉPISSÉ (ré-sé-pi-sé) *s. m.* Ecrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, de l'argent, etc.

RÉCEPTACLE (ré-sèp-tâ-klę) *s. m.* Lieu où plusieurs choses se rassemblent de divers endroits.

RÉCEPTEUR (ré-sèp-tę.r) *s. m.*

Appareil qui reçoit le message transmis par le manipulateur.

RÉCEPTION (ré-sèp-sion) *s. f.* Action par laquelle on reçoit; accueil; manière de recevoir.

RECERCLER (rę-sèr-klé) *v. tr.* Cercler de nouveau un tonneau.

RECETTE (rę-sè-tę) *s. f.* Ce qui a été reçu en argent; bureau de receveur; composition de certains médicaments.

RECEVABILITÉ (rę-sę-vâ-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est recevable.

RECEVABLE (rę-sę-vâ-blę) *adj.* Qui peut être reçu.

RECEVEUR, EUSE (rę-sę-veur, veu-zę) *s. m.* et *f.* Personne chargée de gérer une recette particulière ou publique.

RECEVOIR (rę-sę-voir) *v. tr.* Accepter ce qui est offert; toucher ce qui est dû; accueillir; subir.

RÉCHAMPIR (ré-chan-pir) *v. tr.* Accentuer les contours ou l'opposition des couleurs.

RECHANGE (rę-chan-ję) *s. m.* Remplacement d'une chose par une autre semblable tenue en réserve.

RECHANGER (rę-chan-jé) *v. tr.* Changer de nouveau.

RECHANTER (rę-chan-té) *v. tr.* Chanter de nouveau.

RÉCHAPPER (ré-châ-pé) *v. int.* Echapper contre toute attente.

RECHARGE (rę-châr-ję) *s. f.* Action de revenir à la charge.

RECHARGEMENT (rę-châr-ję-man) *s. m.* Action de recharger.

RECHARGER (rę-châr-jé) *v. tr.* Charger de nouveau.

RECHASSER (rę-châ-sé) *v. tr.* Chasser de nouveau.

RÉCHAUD (ré-chô) *s. m.* Ustensile de cuisine; ustensile de métal pour tenir les plats chauds.

RÉCHAUFFAGE (ré-chô-fâ-ję) *s. m.* Action de réchauffer.

RÉCHAUFFÉ (ré-chô-fé) *s. m.* Une chose réchauffée. *Adj.* Chauffé après s'être refroidi.

RÉCHAUFFEMENT (ré-chô-fę-man) *s. m.* Ce qui réchauffe.

RÉCHAUFFER (ré-chô-fé) *v. tr.* Chauffer de nouveau ce qui s'est refroidi.

RÉCHAUFFOIR (ré-chô-foir) *s. m.* Fourneau pour réchauffer les plats.

RECHAUSSER (rę-chô-sé) *v. tr.* Chausser de nouveau.

RÊCHE (rê-chę) *adj.* Rude au toucher; âpre au palais.

RECHERCHE (rę-chèr-chę) *s. f.* Action de rechercher; enquête judiciaire.

RECHERCHÉ, E (rę-chèr-ché) *adj.* Qui manque de simplicité; affecté; maniéré.

RECHERCHER (rę-chèr-ché) *v. tr.* Chercher de nouveau.

RECHIGNÉ, E (rę-chi-gné) *adj.* Qui a l'air maussade.

RECHIGNEMENT (rę-chi-gnę-man) *s. m.* Action de rechigner.

RECHIGNER (rę-chi-gné) *v. int.* Donner des marques de refus, de dégoût, d'aversion.

RECHUTE (rę-chu-tę) *s. f.* Nouvelle chute; retomber dans une faute, une habitude.

RÉCIDIVE (ré-si-di-vę) *s. f.* Commettre de nouveau un crime, un délit, une faute.

RÉCIDIVER (ré-si-di-vé) *v. int.* Faire récidive.

RÉCIDIVISTE (ré-si-di-vis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui récidive.

RÉCIF (ré-sif) *s. m.* Suite de rochers à fleur d'eau.

RÉCIPÉ (ré-si-pé) *s. m.* Ordonnance de médecin.

RÉCIPIENDAIRE (ré-si-pian-dè-rę) *s. m.* et *f.* Personne qu'on reçoit solennellement dans une compagnie, un corps servant.

RÉCIPIENT (ré-si-pian) *s. m.* Vase pour recevoir les produits d'une distillation; cloche de verre pour faire le vide.

RÉCIPROCITÉ (ré-si-pro-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est réciproque.

RÉCIPROQUE (ré-si-pro-kę) *adj.* Mutuel. *S. f.* La pareille en retour.

RÉCIPROQUEMENT (ré-si-pro-kę-man) *adv.* D'une manière réciproque.

RÉCIT (ré-si) *s. m.* Action de rapporter de vive voix un événement.

RÉCITANT, E (ré-si-tan, tę) *adj.* Qui récite.

RÉCITATEUR, TRICE (ré-si-tâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui récite.

RÉCITATIF (ré-si-tâ-tif) *s. m.* Chant déclamé.

RÉCITATION (ré-si-tâ-sion) *s. f.* Action de dire, de réciter de mémoire.

RÉCITER (ré-si-té) *v. tr.* Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur.

RÉCLAMANT, E (ré-klâ-man, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réclame quelque chose.

RÉCLAMATEUR (ré-klâ-mâ-tę.r) *s. m.* Celui qui redemande, qui revendique.

RÉCLAMATION (ré-klâ-mâ-sion) *s. f.* Action de réclamer quelque chose.

RÉCLAME (ré-klâ-mę) *s. f.* Appel à la publicité par affichage, insertions de journaux, prospectus, etc.

RÉCLAMER (ré-klâ-mé) *v. tr.* Demander avec instance; revendiquer. *V. int.* Protester.

RECLOUER (rę-klou-é) *v. tr.* Clouer de nouveau.

RECLUS, E (rę-klu, zę) *s. m.* et *f.* Personne qui s'est retirée du [redacted].

RÉCLUSION (ré-klu-zion) *s. f.* Détention d'un criminel dans une maison de force.

RECOGNER (rę-kô-gné) *v. tr.* Cogner de nouveau.

RECOGNITIF (rę-kôg-ni-tif) *adj.* Qui sert à reconnaître.

RECOIFFER (rę-kôâ-fé) *v. tr.* Coiffer de nouveau.

RECOIN (rę-koin) *s. m.* Coin retiré et peu en vue.

RÉCOLEMENT (ré-kô-lę-man) *s. m.* Action de récoler.

RÉCOLER (ré-kô-lé) *v. tr.* Vérifier par un nouvel examen.

RECOLLEMENT (rę-kô-lę-man) *s. m.* Action de recoller.

RECOLLER (rę-kô-lé) *v. tr.* Coller de nouveau.

RÉCOLTE (ré-kôl-tę) *s. f.* Action de recueillir les produits du sol; les produits ainsi recueillis.

RÉCOLTER (ré-kôl-té) *v. tr.* Recueillir les produits du sol.

RECOMMANDABLE (rę-kô-man-dâ-blę) *adj.* Digne de recommandation.

RECOMMANDATION (rę-kô-man-dâ-sion) *s. f.* Action de recommander [redacted]qu'un.

RECOMMANDER (rę-kô-man-dé) *v. tr.* Désigner une personne à la bienveillance, à la protection de quelqu'un.

RECOMMENCEMENT (rę-kę-man-sę-man) *s. m.* Action de recommen-[redacted]

RECOMMENCER (rę-kô-man-sé) *v. tr.* Commencer de nouveau.

RECOMMENCEUR, EUSE (rę-kô-man-sę.r, sou-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui recommence quelque chose.

RÉCOMPENSE (ré-kon-pan-sę) *s. f.* Ce qu'on donne en gratification.

RÉCOMPENSER (ré-kon-pan-sé) *v. tr.* Donner une récompense; dédommager.

RECOMPOSER (rę-kon-pô-zé) *v. tr.* Composer de nouveau.

RECOMPOSITION (rę-kon-pô-zi-sion) *s. f.* Action de recomposer.

RECOMPTER (rę-kon-té) *v. tr.* Compter de nouveau.

RÉCONCILIABLE (ré-kon-si-liâ-blę) *adj.* Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE (ré-kon-si-liâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réconcilie.

RÉCONCILIATION (ré-kon-si-liâ-sion) *s. f.* Action de réconcilier.

RÉCONCILIER (ré-kon-si-lié) *v. tr.* Rétablir l'amitié entre personnes brouillées; la paix entre des ennemis.

RÉCONDUCTION (ré-kon-duk-sion) *s. f.* Renouvellement d'un bail à f[redacted]

RECONDUIRE (rę-kon-dui-rę) *v. tr.* Accompagner par civilité quelqu'un qui s'en va, jusqu'à la porte.

RECONDUITE (rę-kon-dui-tę) *s. f.* Action de reconduire.

RÉCONFORT (ré-kon-for) *s. m.* Ce qui réconforte.

RÉCONFORTANT, ANTE (ré-kon-for-tan, tę) *adj.* Qui réconforte.

RÉCONFORTATION (ré-kon-for-tâ-sion) *s. f.* Action de réconforter.

RECONFORTER (ré-kon-for-té) *v. tr.* Ranimer ce qui est abattu physiquement ou moralement.

RECONNAISSABLE (rę-kô-nè-sâ-blę) *adj.* Qui peut être reconnu.

RECONNAISSANCE (rę-kô-nè-san-sę) *s. f.* Action de reconnaître ; gratitude ; souvenir.

RECONNAISSANT, E (rę-kô-nè-san, tę) *adj.* Qui reconnaît ce qu'on a fait pour lui.

RECONNAÎTRE (rę-kô-nè-trę) *v. tr.* Retrouver dans sa mémoire, comme déjà connue, une personne, une chose.

RECONQUÉRIR (rę-kon-ké-rir) *v. tr.* Conquérir de nouveau.

RECONSOLIDATION (rę-kon-sô-li-dâ-sion) *s. f.* Action de reconsolider.

RECONSOLIDER (rę-kon-sô-li-dé) *v. tr.* Consolider de nouveau.

RECONSTITUANT, E (rę-kons-ti-tuan, tę) *adj.* Qui reconstitue.

RECONSTITUER (rę-kons-ti-tué) *v. tr.* Rétablir dans sa constitution primitive.

RECONSTITUTION (rę-kons-ti-tu-sion) *s. f.* Action de constituer de nouveau.

RECONSTRUCTION (rę-kons-truk-sion) *s. f.* Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE (rę-kons-trui-rę) *v. tr.* Construire de nouveau.

RECONVENTION (rę-kon-van-sion) *s. f.* Demande pour anéantir les effets d'une action dirigée contre le défendeur.

RECONVENTIONNEL, ELLE (rę-kon-van-siô-nèl, nè-lę) *adj.* Qui constitue une reconvention.

RECOPIER (rę-kô-pié) *v. tr.* Transcrire une chose déjà écrite.

RECOQUILLEMENT (rę-kô-ki-yę-man) *s. m.* État de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER (rę-kô-ki-yé) *v. tr.* Rebrousser en forme de coquilles.

RECORD (rę-kor) *s. m.* Mention du maximum de vitesse obtenu jusque-là, dans un temps donné, par un coureur.

RECORDER (rę-kôr-dé) *v. tr.* Répéter une chose qu'on a apprise par cœur pour mieux se la rappeler.

RECORRIGER (rę-kor-i-jé) *v. tr.* Corriger de nouveau.

RECORS (rę-kor) *s. m.* Assistant d'un huissier.

RECOUCHER (rę-kou-ché) *v. tr.* Coucher de nouveau.

RECOUDRE (rę-kou-drę) *v. tr.* Coudre de nouveau ce qui est décousu.

RECOUPAGE (rę-kou-pâ-ję) *s. m.* Action de recouper.

RECOUPE (rę-kou-pę) *s. f.* Seconde coupe de foin.

RECOUPER (rę-kou-pé) *v. tr.* Couper de nouveau.

RECOUPETTE (rę-kou-pè-tę) *s. f.* Troisième farine tirée du son remis une seconde fois sous la meule.

RECOURBER (rę-kour-bé) *v. tr.* Courber de nouveau.

RECOURIR (rę-kou-rir) *v. tr.* Courir de nouveau; aller demander une aide qu'on ne trouve pas ailleurs.

RECOURS (rę-kour) *s. m.* Action de recourir à quelqu'un, à quelque chose.

RECOUVRABLE (rę-kou-vrâ-blę) *adj.* Qui peut être recouvré.

RECOUVRAGE (rę-kou-vrâ-ję) *s. m.* Opération par laquelle on recouvre.

RECOUVREMENT (rę-kou-vrę-man) *s. m.* Action de recouvrer ce qui est dû.

RECOUVRER (rę-kou-vré) *v. tr.* Rentrer en possession de.

RECOUVRIR (rę-kou-vrir) *v. tr.* Couvrir de nouveau.

RECRACHER (rę-krâ-ché) *v. tr.* Cracher ce qu'on a mis dans la bouche.

RÉCRÉANCE (ré-kré-an-sę) *s. f.* Remise de lettres de créance pour un souverain.

RÉCRÉATIF, IVE (ré-kré-â-tif, ti-vę) *adj.* Qui récrée.

RÉCRÉATION (ré-kré-â-sion) *s. f.* Repos, jeu qui récrée, qui délasse du travail.

RECRÉER (rę-kré-é) *v. tr.* Créer de nouveau.

RÉCRÉER (ré-kré-é) *v. tr.* Délasser du travail par le repos, le jeu.

RÉCRÉMENT (ré-kré-man) *s. m.* Produit de sécrétions comme la salive, la bile, résorbé de nouveau.

RECRÉPIR (rẹ-kré-pir) *v. tr.* Crépir de nouveau.

RECRÉPISSAGE (rẹ-kré-pi-sâ-jẹ) *s. m.* Action de recrépir.

RÉCRIER (Se) (ré-kri-yé) *v. pron.* Redoubler de cris; s'exclamer soudain.

RÉCRIMINATION (ré-kri-mi-... -sion) *s. f.* Reproche qu'on oppo... à un autre reproche.

RÉCRIMINATOIRE (ré-kri-mi-nâ-toâ-rẹ) *adj.* Qui présente une récrimination.

RÉCRIMINER (ré-kri-mi-né) *v. int.* Opposer un reproche à un autre.

RÉCRIRE (ré-kri-rẹ) *v. tr.* Écrire de nouveau; adresser une nouvelle lettre; recopier.

RECROISER (rẹ-kroâ-zé) *v. tr.* Croiser de nouveau.

RECROÎTRE (rẹ-kroâ-trẹ) *v. int.* croître de nouveau.

RECROQUEVILLER (rẹ-kro-kẹ-vi-yé) *v. pr.* Se rétracter en se desséchant.

RECRÛ (re-kru) *s. m.* Ce qui a repoussé après une coupe.

RECRUDESCENCE (rẹ-kru-dès-san-sẹ) *s. f.* Augmentation dans l'intensité.

RECRUE (rẹ-kru) *s. f.* Ce qui vient compléter une troupe; jeune soldat.

RECRUTEMENT (rẹ-kru-tẹ-man) *s. m.* Action de recruter.

RECRUTER (rẹ-kru-té) *v. tr.* Faire des recrues; attirer dans une société, dans un parti.

RECRUTEUR (rẹ-kru-tẹ.r) *s. m.* Celui qui faisait des recrues.

RECTANGLE (rèk-tan-glẹ) *adj.* Qui a un angle droit; qui a tous les angles droits.

RECTANGULAIRE (rèk-tan-gu-lè-rẹ) *adj.* Qui a la formule d'un rectangle.

RECTEUR (rèk-tẹ.r) *s. m.* Chef de chacune des académies qui composent l'Université de France.

RECTIFIABLE (rèk-ti-fiâ-blẹ) *adj.* Qui peut être rectifié.

RECTIFICATIF, TIVE (rèk-ti-fi-kâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui sert à rectifier.

RECTIFICATION (rèk-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de rectifier.

RECTIFIER (rèk-ti-fié) *v. tr.* Remettre dans l'ordre et en bon état; distiller une seconde fois.

RECTILIGNE (rèk-ti-li-gnẹ) *adj.* Qui est en ligne droite; formé de lignes droites.

RECTITUDE (rèk-ti-tu-dẹ) *s. f.* Conformité à la raison, à la règle, au devoir.

RECTO (rèk-tô) *s. m.* Première page d'un feuillet.

RECTORAL, E, AUX (rèk-tor-âl, â-lẹ, ô) *adj.* Relatif à un recteur.

RECTORAT (rèk-tor-â) *s. m.* Fonction d'un recteur.

RECTUM (rèk-tòm) *s. m.* Le dernier des trois gros intestins.

REÇU (rẹ-su) *s. m.* Écrit par lequel on reconnait qu'on a reçu quelque chose.

RECUEIL (rẹ-kẹ-y) *s. m.* Réunion de choses recueillies.

RECUEILLEMENT (rẹ-kẹ-yẹ-man) *s. m.* État d'une personne qui se recueille.

RECUEILLIR (rẹ-kẹ-yir) *v. tr.* Serrer les fruits d'une terre; recevoir chez soi; rassembler; compiler.

RECUIRE (rẹ-kui-rẹ) *v. tr.* Soumettre à une nouvelle cuisson.

RECUL (rẹ-kul) *s. m.* Action de reculer.

RECULADE (rẹ-ku-lâ-dẹ) *s. f.* Mouvement par lequel on se décide à reculer.

RECULÉE (re ku-lé) *s. f.* Espace qui permet de reculer.

RECULEMENT (rẹ-ku-lẹ-man) *s. m.* Le fait de reculer; pièce de harnais d'un cheval.

RECULONS (A) (rẹ-ku-lon) *loc. adv.* En allant en arrière.

RÉCUPÉRATION (ré-ku-pé-râ-sion) *s. f.* Action de récupérer.

RÉCUPÉRER (ré-ku-pé-ré) *v. tr.* Rentrer en possession de.

RÉCURAGE (ré-ku-râ-jẹ) *s. m.* Action de récurer.

RÉCURER (ré-ku-ré) *v. tr.* Nettoyer en frottant.

RÉCURRENCE (ré-kur-ran-sẹ) *s. f.* Caractère de ce qui est récurrent.

RÉCURRENT, E (ré-kur-ran, tẹ) *adj.* Qui se recourbe et revient presque à son point de départ.

RÉCURSOIRE (ré-kur-soâ-rẹ) *adj.*

Qui donne un recours contre quelqu'un.

RÉCUSABLE (ré-ku-zâ-blę) *adj.* Qui peut être récusé.

RÉCUSATION (ré-ku-zâ-sion) *s. f.* Action de récuser.

RÉCUSER (ré-ku-zé) *v. tr.* Refuser d'accepter pour juge, pour juré, pour témoin, pour arbitre.

RÉDACTEUR, TRICE (ré-dak-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui compose des articles dans un journal.

RÉDACTION (ré-dak-sion) *s. f.* Action de rédiger; l'ensemble des rédacteurs.

REDAN (rę-dan) *s. m.* Fortification à angles saillants et rentrants.

REDDITION (rèd-di-sion) *s. f.* Action de rendre une place à ceux qui l'assiègent.

REDÉFAIRE (rę-dé-fè-rę) *v. tr.* Défaire de nouveau.

REDEMANDER (rę-dę-man-dé) *v. tr.* Demander de nouveau.

RÉDEMPTEUR (ré-danp-tę.r) *s. m.* Celui qui a racheté le genre humain.

RÉDEMPTION (ré-danp-sion) *s. f.* Action de racheter.

RÉDEMPTORISTE (ré-danp-tor-is-tę) *s. m.* Membre de l'ordre du Rédempteur.

REDESCENDRE (rę-dè-san-drę) *v.int.* Descendre de nouveau.

REDEVABLE (rę-dę-vâ-blę) *adj.* Qui reste débiteur de quelqu'un.

[redacted] (rę-dę-van-sę) *s. f.* Charge que l'on doit acquitter à époques régulières.

REDEVANCIER, IÈRE (rę-dę-van-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui doit s'acquitter d'une redevance.

REDEVENIR (rę-dę-vę-nir) *v. int.* Devenir de nouveau.

[redacted] (rę-dę-voâr) *v. tr.* Devoir encore quelque chose.

RÉDHIBITION (ré-di-bi-sion) *s. f.* Annulation de la vente d'un objet reconnu défectueux.

RÉDHIBITOIRE (ré-di-bi-toâ-rę) *adj.* Qui donne lieu à la rédhibition.

RÉDIGER (ré-di-jé) *v. tr.* Mettre par écrit dans une forme convenable.

RÉDIMER (Se) (ré-di-mé) *v. pr.* Se racheter; se délivrer.

REDINGOTE (rę-din-go-tę) *s. f.* Vêtement dont les pans enveloppent le corps.

REDIRE (rę-di-rę) *v. tr.* Dire à plusieurs reprises.

REDISEUR, EUSE (rę-di-zę.r, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Qui dit les mêmes choses.

REDONDANCE (rę-don-dan-sę) *s. f.* Excès d'abondance en parlant ou en écrivant.

REDONDANT, E (rę-don-dan, tę) *adj.* Qui présente des redondances.

REDONNER (rę-dô-né) *v. tr.* Donner de nouveau.

REDORER (rę-dor-é) *v. tr.* Dorer de [redacted]

REDOUBLEMENT (rę-dou-blę-man) *s. m.* Action de redoubler.

REDOUBLER (rę-dou-blé) *v. tr.* Réitérer, augmenter fortement; rendre double.

REDOUTABLE (rę-dou-tâ-blę) *adj.* Qui est à redouter.

REDOUTE (rę-dou-tę) *s. f.* Ouvrage de fortification détaché, complètement fermé.

REDOUTER (rę-dou-té) *v. tr.* Craindre comme très menaçant.

RÉDOWA (ré-dô-vâ) *s. f.* Sorte de valse lente qui se rapproche de la mazurka.

REDRESSEMENT (rę-drè-sę-man) *s. m.* Action de redresser.

REDRESSER (rę-drè-sé) *v. tr.* Rendre droit; remettre dans le droit chemin; châtier; réparer.

REDRESSEUR (rę-drè-sę.r) *s. m.* Celui qui se mêle de corriger les autres.

RÉDUCTIBILITÉ (ré-duk-ti-bi-li-té) *s. f.* Qualité, état de ce qui est réductible.

RÉDUCTIBLE (ré-duk-ti-blę) *adj.* Qui peut-être réduit.

RÉDUCTION (ré-duk-sion) *s. f.* Action de réduire; opération [redacted]

RÉDUIRE (ré-dui-rę) *v. tr.* Contraindre; soumettre; résoudre; restreindre; diminuer.

RÉDUIT (ré-dui) *s. m.* Lieu retiré de petites proportions.

RÉDUPLICATIF, TIVE (ré-du-pli-ka-

..., ..-rɐ) *adj.* Qui exprime le redoublement de l'action.

RÉDUPLICATION (ré-du-pli-kâ-sion) *s. f.* Répétition d'un mot pour appeler l'attention.

RÉÉDIFICATION (ré-é-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de réédifier.

RÉÉDIFIER (ré-é-di-fié) *v. tr.* Édifier de nouveau.

RÉÉDITER (ré-é-di-té) *v. tr.* Éditer de nouveau.

RÉEL, ELLE (ré-èl, lɐ) *adj.* Qui existe réellement.

RÉÉLECTION (ré-é-lèk-sion) *s. f.* Action d'élire de nouveau.

RÉÉLIGIBILITÉ (ré-é-li-ji-bi-li-té) *s. f.* Etat d'une personne rééligible.

RÉÉLIGIBLE (ré-é-li-ji-blɐ) *adj.* Qui peut être réélu.

RÉÉLIRE (ré-é-li-rɐ) *v. tr.* Elire de nouveau.

RÉELLEMENT (ré-è-le-man) *adv.* D'une manière réelle.

RÉENSEMENCEMENT (ré-an-sɐ-man-sɐ-man) *s. m.* Action de réensemencer.

RÉENSEMENCER (ré-an-sɐ-man-sé) *v. tr.* Ensemencer de nouveau.

RÉEXPÉDIER (ré-èks-pé-dié) *v. tr.* Expédier de nouveau.

RÉEXPÉDITION (ré-èks-pé-di-sion) *s. f.* Action de réexpédier.

RÉEXPORTATION (ré-èks-por-tâ-sion) *s. f.* Action de réexporter de nouveau.

RÉEXPORTER (ré-èks-por-té) *v. tr.* Exporter de nouveau.

RÉFACTION (ré-fàk-sion) *s. f.* Réduction de prix sur une marchandise qui n'a pas la qualité convenue.

REFAIRE (rɐ-fè-rɐ) *v. tr.* Faire encore ce qu'on a déjà fait; recommencer; tromper.

REFAIT (rɐ-fè) *s. m.* Nouveau bois du cerf, du chevreuil; coup à refaire, à certains jeux.

REFAUCHER (rɐ-fô-ché) *v. tr.* Faucher de nouveau.

RÉFECTION (ré-fèk-sion) *s. f.* Action de refaire, de restaurer.

RÉFECTOIRE (ré-fèk-toâ-rɐ) *s. m.* Salle où l'on prend les repas en commun.

REFEND (rɐ-fan) *s. m.* Se dit d'un mur qui forme séparation dans l'intérieur d'un bâtiment.

REFENDRE (rɐ-fan-drɐ) *v. tr.* Fendre de nouveau.

RÉFÉRÉ (ré-fé-ré) *s. m.* Recours au juge qui, dans les cas d'urgence a le droit de statuer provisoirement.

RÉFÉRENCE (ré-fé-ran-sɐ) *s. f.* Témoignage de personnes pouvant renseigner sur quelqu'un.

RÉFÉRENDAIRE (ré-fé-ran-dè-rɐ) *s. m.* Magistrat de la cour des comptes chargé d'examiner les pièces de comptabilité.

RÉFÉRER (ré-fé-ré) *v. tr.* Rapporter quelque chose à ce qui l'explique, le confirme.

REFERMER (rɐ-fèr-mé) *v. tr.* Fermer de nouveau.

REFERRER (rɐ-fè-ré) *v. tr.* Ferrer de nouveau.

REFEUILLETER (rɐ-fɐ-yɐ-té) *v. tr.* Feuilleter de nouveau.

RÉFLÉCHI, E (ré-flé-chi) *adj.* Qui a le caractère de la réflexion.

RÉFLÉCHIR (ré-flé-chir) *v. tr.* Renvoyer; repousser; rejaillir. *V. int.* Penser mûrement.

RÉFLÉCHISSANT, E (ré-flé-chi-san, tɐ) *adj.* Qui a la propriété de renvoyer les rayons sonores, lumineux, etc.

RÉFLÉCHISSEMENT (ré-flé-chi-sɐ-man) *s. m.* Le fait d'être réfléchi par une surface.

RÉFLECTEUR (ré-flèk-tɐ-r) *s. m.* Surface polie qui réfléchit la lumière.

REFLET (rɐ-flè) *s. m.* Réflexion affaiblie de la lumière, de la couleur.

REFLÉTER (rɐ-flé-té) *v. tr.* Renvoyer la lumière ou la couleur.

REFLEURIR (rɐ-flɐ-rir) *v. int.* Fleurir de nouveau.

RÉFLEXE (ré-flèk-sɐ) *adj.* Produit involontairement par une excitation organique.

RÉFLEXIBILITÉ (ré-flèk-si-bi-li-té) *s. f.* Propriété d'un corps réflexible.

RÉFLEXIBLE (ré-flèk-si-blę) *adj.* Qui peut être réfléchi.

RÉFLEXION (ré-flèk-sion) *s. f.* Rejaillissement; réverbération; méditation sérieuse, pensées qui en résultent.

REFLUER (rę-flu-é) *v. int.* Retourner vers sa source.

REFLUX (rę-flu) *s. m.* Mouvement de la mer qui se retire après le flux.

REFONDRE (rę-fon-drę) *v. tr.* Mettre de nouveau en fusion.

REFONTE (rę-fon-tę) *s. f.* Action de refondre.

RÉFORMABLE (ré-for-mâ-blę) *adj.* Qui est à réformer.

RÉFORMATEUR, TRICE (ré-for-mâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui réforme.

RÉFORMATION (ré-for-mâ-sion) *s. f.* Action de réformer.

RÉFORME (ré-for-mę) *s. f.* Changement qui ramène à une forme meilleure.

REFORMER (rę-for-mé) *v. tr.* Former de nouveau.

RÉFORMER (ré-for-mé) *v. tr.* Établir une forme meilleure; corriger; licencier; retrancher.

REFOUILLEMENT (rę-fou-yę-man) *s. m.* Action de refouiller.

REFOUILLER (rę-fou-yé) *v. tr.* Accentuer les saillies d'une œuvre d'art en évidant les parties creuses.

REFOULEMENT (rę-fou-lę-man) *s. m.* Action de refouler.

REFOULER (rę-fou-lé) *v. tr.* Fouler de nouveau. *V. int.* Reculer sous l'effort d'une pression.

REFOULOIR (rę-fou-loâr) *s. m.* Instrument pour refouler.

RÉFRACTAIRE (ré-frâk-tè-rę) *adj.* Qui ne se soumet pas à une autorité, à une règle.

RÉFRACTER (ré-frâk-té) *v. tr.* Produire la réfraction.

RÉFRACTEUR (ré-frâk-tę.r) *adj.* Qui sert à réfracter.

RÉFRACTIF, IVE (ré-frâk-tif, ti-vę) *adj.* Qui cause, qui produit la réfraction.

RÉFRACTION (ré-frâk-sion) *s. f.* Action d'un corps qui brise l'impulsion d'un autre corps et le dévie.

REFRAIN (rę-frin) *s. m.* Retour d'un vers à chaque couplet d'une chanson, d'une ballade, d'un rondeau.

RÉFRANGIBILITÉ (ré-fran-ji-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est réfrangible.

RÉFRANGIBLE (ré-fran-ji-blę) *adj.* Qui a la propriété de se réfracter.

REFRAPPER (rę-frâ-pé) *v. tr.* Frapper de nouveau.

REFRÉNER (rę-fré-né) *v. tr.* Réprimer; soumettre au frein.

RÉFRIGÉRANT, E (ré-fri-jé-ran, tę) *adj.* Qui a la propriété de refroidir.

RÉFRIGÉRATIF, IVE (ré-fri-jé-râ-tif, ti-vę) *adj.* Qui rafraîchit.

RÉFRIGÉRATION (ré-fri-jé-râ-sion) *s. f.* Action de réfrigérer.

RÉFRIGÉRER (ré-fri-jé-ré) *v. tr.* Produire la réfrigération.

RÉFRINGENCE (ré-frin-jan-sę) *s. f.* Propriété de déterminer une réfraction.

RÉFRINGENT, E (ré-frin-jan, tę) *adj.* Qui cause une réfraction.

REFRISER (rę-fri-zé) *v. tr.* Friser de nouveau.

REFROIDIR (rę-froâ-dir) *v. tr.* Rendre plus froid. *V. int.* Devenir plus froid.

REFROIDISSEMENT (rę-froâ-di-sę-man) *s. m.* Abaissement de la température d'un corps.

REFUGE (rę-fu-ję) *s. m.* Asile; lieu où l'on peut se mettre en sûreté.

RÉFUGIÉ, E (ré-fu-jié) *adj.* Qui a cherché un refuge.

RÉFUGIER (Se) (ré-fu-jié) *v. pr.* Se retirer en lieu de sûreté.

REFUITE (rę-fui-tę) *s. f.* Échappatoire; action de refuir.

REFUS (rę-fu) *s. m.* Action de refuser; chose refusée.

REFUSABLE (rę-fu-zâ-blę) *adj.* Qui peut être refusé.

REFUSER (rę-fu-zé) *v. tr.* Ne pas accepter; ne pas accorder; ne pas admettre.

RÉFUTABLE (ré-fu-tâ-blę) *adj.* Qui peut se réfuter.

RÉFUTATION (ré-fu-tâ-sion) *s. f.* Action de réfuter.

RÉFUTER (ré-fu-té) *v. tr.* Détruire une opinion en démontrant qu'elle est fausse.

REGAGNER (rę-gâ-gné) *v. tr.* Gagner ce qu'on avait perdu; reprendre: rejoindre.

REGAIN (rę-gin) *s. m.* Nouvelle pousse de l'herbe dans une prairie qui a été fauchée.

RÉGAL (ré-gâl) *s. m.* Grand repas; plaisir de la table.

RÉGALADE (ré-gâ-là-dę) *s. f.* Action de régaler quelqu'un; action de boire à la bouteille.

RÉGALANT, E (ré-gâ-lan, tę) *adj.* Qui régale.

RÉGALEMENT (ré-gâ-lę-man) *s. m.* Répartition équitable.

RÉGALER (ré-gâ-lé) *v. tr.* Traiter en offrant une partie de plaisir.

RÉGALIEN (ré-gâ-liin) *adj.* Qui appartenait à la royauté.

REGARD (rę-gâr) *s. m.* Action de considérer par les yeux.

REGARDANT, E (rę-gâr-dan, tę) *adj.* Qui regarde de trop près à la dépense.

REGARDER (rę-gâr-dé) *v. tr.* Diriger les yeux sur quelqu'un ou quelque chose.

REGARNIR (rę-gâr-nir) *v. tr.* Garnir de nouveau.

RÉGATE (ré-gâ-tę) *s. f.* Course de bateaux à la voile ou à l'aviron.

REGAZONNEMENT (rę-gâ-zò-nę-man) *s. m.* Action de regazonner.

REGAZONNER (rę-gâ-zò-né) *v. tr.* Regarnir de gazon.

REGEL (rę-jèl) *s. m.* Le fait de regeler

REGELER (rę-ję-lé) *v. tr.* Geler de nouveau.

RÉGENCE (ré-jan-sę) *s. f.* Gouvernement d'un État pendant la minorité ou l'absence du souverain.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE (ré-jé-né-râ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui régénère.

RÉGÉNÉRATION (ré-jé-né-râ-sion) *s. f.* Renouvellement moral.

RÉGÉNÉRER (ré-jé-né-ré) *v. tr.* Donner une nouvelle existence.

RÉGENT, E (ré-jan, tę) *s. m. et f.* Celui, celle qui gouverne pendant la minorité d'un souverain.

RÉGENTER (ré-jan-té) *v. tr.* Dominer; gouverner; faire la leçon.

RÉGICIDE (ré-ji-si-dę) *s. m.* Assassin d'un roi; assassinat d'un roi.

RÉGIE (ré-jî) *s. f.* Administration de biens pour le compte d'un autre; administration des impôts indirects.

REGIMBER (rę-jin-bé) *v. int.* En parlant des bêtes de monture, résister en ruant.

RÉGIME (ré-ji-mę) *s. m.* Règle dans la manière de vivre; se dit surtout des compléments des verbes et des prépositions.

RÉGIMENT (ré-ji-man) *s. m.* Corps de troupes sous les ordres d'un colonel; grand nombre.

RÉGIMENTAIRE (ré-ji-man-tè-rę) *adj.* Relatif aux régiments.

REGINGLETTE (rę-jin-glè-tę) *s. f.* Piège à petits oiseaux.

RÉGION (ré-jion) *s. f.* Étendue de pays soumise à des conditions communes de climat.

RÉGIONAL, E, AUX (ré-jiô-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Qui appartient à une région.

RÉGIR (ré-jir) *v. tr.* Tenir sous sa direction; soumettre à un rapport de subordination.

RÉGISSEUR (ré-ji-sę.r) *s. m.* Celui qui régit des biens, un domaine, un théâtre.

REGISTRE (rę-jis-trę) *s. m.* Livre où l'on note régulièrement les faits dont on veut se souvenir.

RÉGLAGE (ré-glâ-ję) *s. m.* Action de régler.

RÈGLE (rè-glę) *s. f.* Instrument qui sert à tracer des lignes droites; bon ordre; opération d'arithmétique.

RÈGLEMENT (rè-glę-man) *s. m.* Ensemble des dispositions qui règlent ce qu'on doit faire ou éviter.

RÈGLEMENTAIRE (rè-glę-man-tè-rę) *adj.* Relatif au règlement.

RÈGLEMENTAIREMENT (rè-glę-man-tè-rę-man) *adv.* D'une manière réglementaire.

RÈGLEMENTATION (rè-glę-man-tâ-sion) *s. f.* Action de réglementer.

RÉGLEMENTER (rè-glę-man-té) *v. tr.* Soumettre à un règlement

RÉGLER (ré-glé) *v. tr.* Tirer des lignes, fixer; décider; assujettir à certaines règles.

RÉGLET (ré-glè) *s. m.* Moulure plate, étroite.

RÉGLETTE (ré-glè-tę) *s. f.* Petite règle de bois, de métal.

RÉGLEUR, EUSE (ré-glę.r, gleu-zę) *s. m. et f.* Ouvrier, ouvrière qui règle le papier.

RÉGLISSE (ré-gli-cę) *s. f.* Plante dont la racine est employée comme pectorale

RÉGLURE (ré-glu-rę) *s. f.* Manière dont le papier est réglé.

RÉGNANT, E (ré-gnan, tę) *adj.* Qui exerce le pouvoir souverain.

RÈGNE (rè-gnę) *s. m.* Exercice du pouvoir souverain; une des trois divisions de la nature.

RÉGNER (ré-gné) *V. int.* Exercer le pouvoir souverain.

REGNICOLE (règ-ni-kô-lę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui appartient à la nation du pays qu'il habite.

REGONFLEMENT (rę-gon-flę-man) *s. m.* Action de regonfler.

REGONFLER (rę-gon-flé) *v. tr.* Gonfler de nouveau.

REGORGEANT, E (rę-gor-jan, tę) *adj.* Qui regorge.

REGORGEMENT (rę-gor-ję-man) *s. m.* Action de regorger.

REGORGER (rę-gor-jé) *v. int.* Déborder; s'épancher hors de ses limites, en parlant d'un liquide.

REGRATTAGE (rę-grâ-tâ-ję) *s. m.* Action de regratter un édifice.

REGRATTER (rę-grâ-té) *v. tr.* Gratter de nouveau.

REGRET (rę-grè) *s. m.* Déplaisir d'avoir perdu, ou de n'avoir pu obtenir quelque chose.

REGRETTABLE (rę-grè-tâ-blę) *adj.* Digne d'être regretté.

REGRETTER (rę-grè-té) *v. tr.* Avoir du chagrin d'avoir perdu quelqu'un ou quelque chose.

RÉGULARISATION (ré-gu-lâ-ri-zâ-sion) *s. f.* Action de régulariser.

RÉGULARISER (ré-gu-lâ-ri-zé) *v. tr.* Rendre régulier.

RÉGULARITÉ (ré-gu-lâ-ri-té) *s. f.* Conformité aux règles établies.

RÉGULATEUR, TRICE (ré-gu-lâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui régularise. *S. m.* Appareil pour régulariser un mécanisme.

RÉGULE (ré-gu-lę) *s. m.* Tout métal cassant.

RÉGULIER, IÈRE (ré-gu-lié, liè-rę) *adj.* Conforme aux règles établies.

RÉGULIÈREMENT (ré-gu-liè-rę-man) *adv.* D'une manière régulière.

RÉHABILITATION (ré-â-bi-li-tâ-sion) *s. f.* Action de réhabiliter.

RÉHABILITER (ré-â-bi-li-té) *v. tr.* Rétablir dans l'état, dans les droits dont on était déchu.

RÉHABITUER (ré-â-bi-tué) *v. tr.* Habituer de nouveau.

REHAUSSEMENT (rę-ô-sę-man) *s. m.* Action de rehausser.

REHAUSSER (rę-ô-sé) *v. tr.* Rendre encore plus haut; faire valoir.

REHAUT (rę-ô) *s. m.* Teinte vive servant à faire ressortir certaines parties.

RÉIMPORTATION (ré-in-por-tâ-sion) *s. f.* Action de réimporter.

RÉIMPORTER (ré-in-por-té) *v. tr.* Importer de nouveau.

RÉIMPOSER (ré-in-pô-zé) *v. tr.* Imposer de nouveau.

RÉIMPRESSION (ré-in-prè-sion) *s. f.* Action de réimprimer.

RÉIMPRIMER (ré-in-pri-mé) *v. tr.* Imprimer de nouveau un livre.

REIN (rin) *s. m.* Viscère double situé dans la région lombaire.

RÉINCORPORER (ré-in-kor-por-é) *v. tr.* Incorporer de nouveau.

REINE (rè-nę) *s. f.* Femme qui exerce le pouvoir royal; femme d'un roi.

REINE-CLAUDE (rè-nę-glô-dę) *s. f.* Prune très estimée.

REINE-MARGUERITE (rè-nę-mâr-gę-ri-tę) *s. f.* Belle marguerite à fleurs doubles.

RÉINSTALLATION (ré-ins-tâ-lâ-sion) *s. f.* Action de réinstaller.

RÉINSTALLER (ré-ins-tâ-lé) *v. tr.* Installer de nouveau.

REINTÉ, E (rin-té) *adj.* Se dit d'un chien qui a les reins solides.

RÉINTÉGRANDE (ré-in-té-gran-dę) *s. f.* Rétablissement dans la jouissance d'un bien.

RÉINTÉGRATION (ré-in-té-grâ-sion) *s. f.* Action de réintégrer.

RÉINTÉGRER (ré-in-té-gré) *v. tr.* Remettre quelqu'un en possession de quelque chose.

RÉINVENTER (ré-in-van-té) *v. tr.* Inventer de nouveau.

RÉITÉRATION (ré-i-té-râ-sion) *s. f.* Action de réitérer.

RÉITÉRER (ré-i-té-ré) *v. tr.* Répéter un acte.

REÎTRE (rè-trę) *s. m.* Un vieux routier qui a couru les aventures.

REJAILLIR (rę-jâ-yir) *v. int.* Jaillir en sens inverse; rebondir.

REJAILLISSANT, E (rę-jâ-yi-san, tę) *adj.* Qui rejaillit.

REJAILLISSEMENT (rę-jâ-yi-sę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui rejaillit.

REJET (rę-jè) *s. m.* Action de rejeter, pousse nouvelle d'un arbre, d'une plante.

REJETABLE (rę-ję-tâ-blę) *adj.* Qui doit être rejeté.

REJETER (rę-ję-té) *v. tr.* Jeter une seconde fois; repousser; jeter dehors.

REJETON (rę-ję-ton) *s. m.* Nouveau jet que pousse une plante; enfant; descendant.

REJOINDRE (rę-join-drę) *v. tr.* Joindre de nouveau; réunir.

REJOINTOIEMENT (rę-join-tôâ-man) *s. m.* Action de rejointoyer.

REJOINTOYER (rę-join-tôâ-yé) *v. tr.* Jointoyer de nouveau les pierres d'un vieux bâtiment.

REJOUER (rę-joué) *v. int.* Jouer de nouveau; se remettre à jouer.

RÉJOUI, E (ré-joui) *adj.* Qui éprouve de la joie, du divertissement; gai.

RÉJOUIR (ré-jouir) *v. tr.* Donner de la joie, du plaisir.

RÉJOUISSANCE (ré-joui-san-sę) *s. f.* Manifestation de joie.

RÉJOUISSANT, E (ré-joui-san, tę) *adj.* Qui réjouit.

RELÂCHANT, E (rę-lâ-chan, tę) *adj.* Qui relâche.

RELÂCHE (rę-lâ-chę) *s. m.* Suspension des représentations dans un théâtre; repos dans un travail.

RELÂCHE (rę-lâ-chę) *s. f.* Action de discontinuer momentanément le cours de la navigation.

RELÂCHÉ, E (rę-lâ-ché) *adj.* Qui est moins sévère dans ses devoirs, dans ses mœurs.

RELÂCHEMENT (rę-lâ-chę-man) *s. m.* Diminution dans l'état de tension d'une chose.

RELÂCHER (rę-lâ-ché) *v. tr.* Détendre plus ou moins; remettre en liberté.

RELAIS (rę-lè) *s. m.* Chevaux destinés à remplacer ceux qui sont las.

RELAISSÉ (rę-lè-sé) *adj.* Se dit d'un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER (rę-lan-sé) *v. tr.* Lancer de nouveau.

RELAPS, E (rę-lâps, lâp-sę) *adj.* Qui est retombé dans l'hérésie, après l'avoir abjurée.

RÉLARGIR (ré-lâr-jir) *v. tr.* Élargir de nouveau.

RÉLARGISSEMENT (ré-lâr-ji-sę-man) *s. m.* Action de rélargir.

RELATER (rę-lâ-té) *v. tr.* Consigner dans un récit, un rapport.

RELATIF, IVE (rę-lâ-tif, ti-vę) *adj.* Qui a rapport à quelque chose.

RELATION (rę-lâ-sion) *s. f.* Rapport qui lie un terme à un autre.

RELATIVEMENT (rę-lâ-ti-vę-man) *adv.* D'une manière relative.

RELATIVITÉ (rę-lâ-ti-vi-té) *s. f.* Qualité de ce qui est relatif.

RELAVER (rę-lâ-vé) *v. tr.* Laver de nouveau.

RELAXATION (rę-lâk-sâ-sion) *s. f.* Action de relâcher.

RELAXER (rę-lâk-sé) *v. tr.* Mettre en liberté.

RELAYER (rę-lè-yé) *v. int.* Prendre de nouveaux chevaux, en voyageant.

RELAYEUR (rę-lè-yę-r) *s. m.* Celui qui entretien des relais de chevaux.

RELÉGATION (rę-lé-gâ-sion) *s. f.* Peine subie par les récidivistes.

RELÉGUER (rę-lé-gé) *v. tr.* Condamner à l'internement dans une colonie.

RELENT (rę-lan) *s. m.* Goût écœurant que prend la viande renfermée dans un lieu humide.

RELEVAILLES (rę-lę-vâ-yę) *s. f. pl.* Cérémonie qui se fait à l'église quand une femme relève de couches.

RELÈVE (rę-lè-vę) *s. f.* Action de relever des troupes.

RELEVÉ, E (rę-lę-vé) *adj.* Remis debout; qui est rehaussé, rendu plus remarquable; de haut goût.

RELEVÉE (rę-lę-vé) *s. f.* Le temps de l'après-midi, où l'on se relevait de la sieste pour aller au travail.

RELÈVEMENT (rę-lè-vę-man) *s. m.* Action de relever une chose.

RELEVER (rę-lę-vé) *v. tr.* Remettre debout; rétablir; ranimer; hausser reprendre avec aigreur.

RELEVEUR (rę-lę-vę.r) *adj.* Se dit des muscles qui relèvent certaines parties du corps.

RELIAGE (rę-liâ-ję) *s. m.* Action de relier des tonneaux.

RELIEF (rę-lièf) *s. m.* Élévation de ce qui fait saillie sur une surface.

RELIER (rę-lié) *v. tr.* Coudre ensemble les feuilles d'un livre et y mettre une couverture.

RELIEUR, EUSE (rę-lię.r, lieu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT (rę-li-jieu-zę-man) *adv.* D'une manière religieuse; scrupuleusement.

RELIGIEUX, EUSE (rę-li-jieu, zę) *adj.* Relatif à la religion; qui observe les règles de la religion.

RELIGION (rę-li-jion) *s. f.* La connaissance de la Divinité et le culte qu'on lui rend.

RELIGIOSITÉ (rę-li-jiô-zi-té) *s. f.* Disposition pour les sentiments religieux.

RELIQUAIRE (rę-li-kè-rę) *s. m.* Boite, coffret où l'on conserve des reliques.

RELIQUAT (rę-li-kâ) *s. m.* Ce qui reste dû lorsqu'un compte a été arrêté.

RELIQUA[redacted] (rę-li-kâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui redoit un reliquat.

RELIQUE (rę-li-kę) *s. f.* Ce qui reste d'un saint après sa mort.

RELIRE (rę-li-rę) *v. tr.* Lire de nouveau; relire ce qu'on a écrit pour le corriger.

RELIURE (rę-liu-rę) *s. f.* Manière dont un livre est relié.

RELOCATION (rę-lô-kâ-sion) *s. f.* Nouvelle location d'une chose.

RELOUER (rę-loué) *v. tr.* Prendre ou donner de nouveau en location.

[redacted] (rę-lui-rę) *v. int.* Luire avec des reflets lumineux; briller avec éclats.

RELUISANT, E (rę-lui-zan, tę) *adj.* Qui reluit.

RELUQUE[redacted] (rę-lu-ké) *v. tr.* Regarder curieusement; regarder avec envie.

REMÂCHER (rę-mâ-ché) *v. tr.* Mâcher une seconde fois, en parlant des ruminants.

REMANGER (rę-man-jé) *v. tr.* Manger de nouveau.

REMANIEMENT [redacted] (rę-mâ-ni-man) *s. m.* Action de remanier.

REMANIER (rę-mâ-nié) *v. tr.* Modifier en maniant de nouveau.

REMARIER (rę-mâ-rié) *v. tr.* Marier de nouveau.

REMARQUABLE (rę-mâr-kâ-blę) *adj.* Digne d'être remarquer.

REMARQUABLEMENT (rę-mâr-kâ-blę-man) *adv.* D'une manière remarquable.

REMARQUE (rę-mâr-kę) *s. f.* Action de remarquer.

REMARQUER (rę-mâr-ké) *v. tr.* Marquer une seconde fois; porter son attention sur quelqu'un, quelque chose.

REMBALLAGE (ran-bâ-lâ-ję) *s. f.* Nouvel emballage.

REMBALLER (ran-bâ-lé) *v. tr.* Emballer de nouveau.

REMBARQUEMENT (ran-bâr-kę-man) *s. m.* Action de rembarquer; de se rembarquer.

REMBARQUER (ran-bâr-ké) *v. tr.* Embarquer de nouveau.

REMBARRER (ran-bâ-ré) *v. tr.* Repousser vivement.

REMBLAI (ran-blè) *s. m.* Terres employées à remblayer.

REMBLAYER (ran-blè-yé) *v. tr.* Rapporter des terres pour hausser un terrain.

REMBOÎTEMENT (ran-bòâ-tẹ-man) *s. m.* Action de remboîter.

REMBOÎTER (ran-bòâ-té) *v. tr.* Faire rentrer en place ce qui est déboîté.

REMBOURREMENT (ran-bou-rẹ-man) *s. m.* Action de rembourrer.

REMBOURRER (ran-bou-ré) *v. tr.* Garnir de bourre, de laine, de crin, etc.

REMBOURSABLE (ran-bour-sà-blẹ) *adj.* Qui peut être remboursé.

REMBOURSEMENT (ran-bour-sẹ-man) *s. m.* Action de rembourser.

REMBOURSER (ran-bour-sé) *v. tr.* Rendre à quelqu'un le montant de ses dépenses.

REMBRUNIR (ran-bru-nir) *v. tr.* Rendre plus brun; perdre sa sérénité.

REMBRUNISSEMENT (ran-bru-ni-sẹ-man) *s. m.* État de ce qui est rembruni.

REMBUCHEMENT (ran-bu-chẹ-man) *s. m.* Rentrée de la bête dans le bois.

REMBUCHER (ran-bu-ché) *v. tr.* Faire rentrer la bête dans le bois.

REMÈDE (rẹ-mè-dẹ) *s. m.* Ce qu'on emploie pour guérir une maladie.

REMÉDIABLE (rẹ-mé-diâ-blẹ) *adj.* A quoi l'on peut remédier.

REMÉDIER (rẹ-mé-dié) *v. tr.* Porter remède.

REMÊLER (rẹ-mè-lé) *v. tr.* Mêler de nouveau.

REMEMBRANCE (rẹ-man-bran-sẹ) *s. f.* Ressouvenir. (Vieilli.)

REMÉMORATIF, IVE (rẹ-mé-mor-à-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui fait ressouvenir. (Rare.)

REMÉMORER (rẹ-mé-mor-é) *v. tr.* Remettre en mémoire.

REMENER (rẹ-mẹ-né) *v. tr.* Mener où l'on était auparavant.

REMERCIEMENT ou **REMERCÎMENT** (rẹ-mèr-si-man) *s. m.* Action de remercier.

REMERCIER (rẹ-mèr-sié) *v. tr.* Dire merci; rendre grâce à quelqu'un; refuser poliment.

RÉMÉRÉ (ré-méré) *s. m.* Rachat, recouvrement d'un immeuble vendu et dont on rend le prix à l'acheteur.

REMESURER (rẹ-mẹ-zu-ré) *v. tr.* Mesurer de nouveau.

REMETTRE (rẹ-mè-trẹ) *v. tr.* Mettre au même endroit; rétablir; différer; rendre; confier.

REMEUBLER (rẹ-mẹ-blé) *v. tr.* Meubler de nouveau.

RÉMINISCENCE (ré-mi-nis-san-sẹ) *s. f.* Ce dont nous nous souvenons inconsciemment.

REMISAGE (rẹ-mi-zà-jẹ) *s. m.* Action de remiser.

REMISE (rẹ-mi-zẹ) *s. f.* Action de remettre; délai; argent remis; grâce; rabais.

REMISER (rẹ-mi-zé) *v. tr.* Mettre sous une remise.

RÉMISSIBLE (ré-mi-si-blẹ) *adj.* Digne de rémission.

RÉMISSION (ré-mi-sion) *s. f.* Action de remettre à quelqu'un sa faute, la peine qu'il a encourue.

RÉMITTENT, E (ré-mit-tan, tẹ) *adj.* Se dit d'une fièvre qui diminue d'intensité par intervalles.

REMMAILLAGE (ran-mâ-yà-jẹ) *s. m.* Action de remmailler.

REMMAILLER (ran-mâ-yé) *v. tr.* Réparer en faisant les mailles.

REMMAILLOTER (ran-mâ-yo-té) *v. tr.* Emmailloter de nouveau.

REMMANCHER (ran-man-ché) *v. tr.* Munir d'un nouveau manche.

REMMENER (ran-mẹ-né) *v. tr.* Emmener après avoir amené.

REMONTAGE (rẹ-mon-tà-jẹ) *s. m.* Action de remonter un courant, une horloge, des bottes.

REMONTE (rẹ-mon-tẹ) *s. f.* Action de fournir de nouveaux chevaux à la cavalerie.

REMONTER (rẹ-mon-té) *v. int.* Monter de nouveau; retourner d'où l'on est descendu.

REMONTOIR (rẹ-mon-toâr) *s. m.* Appareil qui sert à remonter un mécanisme.

REMONTRANCE (rẹ-mon-tran-sẹ) *s. f.* Discours par lequel on représente à quelqu'un son tort.

REMONTRANT (rẹ-mon-tran) *s. m.* Celui qui fait des remontrances.

REMONTRER (rẹ-mon-tré) *v. tr.* Montrer de nouveau.

REMORDRE (rẹ-mor-drẹ) *v. tr.* Mordre de nouveau.

REMORDS (rẹ-mor) *s. m.* Reproche de la conscience.

REMORQUAGE (rę-mor-kâ-ję) *s. m.* Action de remorquer.

REMORQUE (rę-mor-kę) *s. f.* Traction d'un navire par un autre.

REMORQUER (rę-mor-ké) *v. tr.* Se dit d'un navire qui en traîne un autre à sa suite.

REMORQUEUR (rę-mor-kę.r) *s. m.* Bâtiment qui remorque.

REMORQUEUSE (rę-mor-keu-zę) *s. f.* Locomotive qui traîne à sa suite des wagons.

REMOUDRE (rę-mou-drę) *v. tr.* Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE (ré-mou-drę) *v. tr.* Émoudre de nouveau.

REMOUILLER (rę-mou-yé) *v. tr.* Mouiller de nouveau.

RÉMOULADE (ré-mou-lâ-dę) *s. f.* Sauce piquante où il entre de la moutarde.

RÉMOULEUR (ré-mou-lę.r) *s. m* Celui qui aiguise les couteaux, ciseaux, etc.

REMOUS (rę-mou) *s. m.* Refoulement de l'eau contre un obstacle.

REMPAILLAGE (ran-pâ-yâ-ję) *s. m.* Travail du rempailleur.

REMPAILLER (ran-pâ-yé) *v. tr.* Garnir de nouvelle paille.

REMPAILLEUR, EUSE (ran-pâ-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rempaille.

REMPARER (Se) (ran-pâ-ré) *v. pr.* Se faire une défense contre quelque attaque.

REMPART (ran-pâr) *s. m.* Mur d'enceinte, levée de terre, etc.

REMPLAÇANT, E (ran-plà-san, tę *s. m.* et *f.* Personne qui en remplace une autre dans une fonction quelconque.

REMPLACEMENT (ran-plâ-sę-man) *s. m.* Action de remplacer.

REMPLACER (ran-plâ-sé) *v. tr.* Prendre, tenir la place de quelqu'un, de quelque chose.

REMPLAGE (ran-plâ-ję) *s. m.* Vin dont on remplit une pièce qui n'est pas pleine.

REMPLI (ran-pli) *s. m.* Pli fait à un vêtement pour le raccourcir.

REMPLIER (ran-pli-yé) *v. tr.* Faire un rempli.

REMPLIR (ran-plir) *v. tr.* Emplir entièrement; occuper.

REMPLISSAGE (ran-pli-sâ-ję) *s. m.* Action de remplir.

REMPLISSEUSE (ran-pli-seu-zę) *s. f.* Raccommodeuse de dentelles.

REMPLOI (ran-ploâ) *s. m.* Remplacement; nouvel emploi.

REMPLOYER (ran-ploâ-yé) *v. tr.* Employer de nouveau.

REMPLUMER (ran-plu-mé) *v. tr.* Regarnir de plumes. **Se remplumer** *v. pr.* Regagner de l'argent.

REMPOCHER (ran-pô-ché) *v. tr.* Remettre en poche.

REMPOISSONNEMENT (ran-poâ-sô-nę-man) *s. m.* Action de rempoissonner.

REMPOISSONNER (ran-poâ-sô-né) *v. tr.* Repeupler de poissons un étang, une rivière.

REMPORTER (ran-por-té) *v. tr.* Emporter ce qu'on avait apporté; gagner; obtenir.

REMPOTAGE (ran-pô-tâ-ję) *s. m.* Action de rempoter.

REMPOTER (ran-pô-té) *v. tr.* Remettre une plante d'un pot dans un autre pot.

REMUAGE (rę-muâ-ję) *s. m.* Action de remuer du vin, du blé.

REMUANT, E (rę-muan, tę) *adj.* Qui remue.

REMUE-MÉNAGE (rę-mu-mé-nâ-ję) *s. m.* Désordre venant du dérangement des objets de ménage.

REMUEMENT et **REMÛMENT** (rę-mu-man) *s. m.* Action de remuer.

REMUER (rę-mué) *v. tr.* Changer une chose de place, la mouvoir; émouvoir.

REMUEUR, EUSE (rę-mu-ę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui remue.

RÉMUNÉRATEUR, TRICE (ré-mu-né-râ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rémunère.

RÉMUNÉRATION (ré-mu-né-râ-sion) *s. f.* Prix dont on paie le travail, les services de quelqu'un.

RÉMUNÉRATOIRE (ré-mu-né-râ-toâ-rę) *adj.* Qui sert à rémunérer.

RÉMUNÉRER (ré-mu-né-ré) *v. tr.* Payer quelqu'un de son travail, de ses services.

RENÂCLER (rę-nâ-klé) *v. int.* Témoigner de la répugnance.

RENAISSANCE (rę-nè-san-sę) *s. f.* Action de renaître.

RENAISSANT, E (re-nè-san, te) *adj.* Qui renaît.

RENAÎTRE (re-nè-tre) *v. int.* Naître de nouveau.

RÉNAL, E (ré-nal, na-le) *adj.* Relatif au rein.

RENARD (re-nar) *s. m.* Quadrupède carnassier, du genre chien; homme rusé.

RENARDE (re-nar-de) *s. f.* Femelle du renard.

RENARDEAU (re-nar-dô) *s. m.* Jeune renard.

RENARDER (re-nar-dé) *v. int.* Agir de ruse.

RENARDIER (re-nar-dié) *s. m.* Celui qui a charge de détruire les renards.

RENARDIÈRE (re-nar-diè-re) *s. f.* Tanière de renard.

RENCAISSAGE (ran-kè-sa-je) *s. m.* Action de rencaisser.

RENCAISSER (ran-kè-sé) *v. tr.* Encaisser de nouveau.

RENCHAÎNER (ran-chè-né) *v. tr.* Remettre à la chaîne.

RENCHÉRI, E (ran-ché-ri) *adj.* Qui fait le difficile.

RENCHÉRIR (ran-ché-rir) *v. tr.* Augmenter de prix; surpasser.

RENCHÉRISSEMENT (ran-ché-ri-se-man) *s. m.* Augmentation de prix.

RENCOGNER (ran-ko-gné) *v. tr.* Pousser dans un coin.

RENCONTRE (ran-kon-tre) *s. f.* Action de rencontrer.

RENCONTRER (ran-kon-tré) *v. tr.* Trouver sur son chemin; par hasard.

RENDEMENT (ran-de-man) *s. m.* Ce que rend, produit une chose qu'on exploite.

RENDETTER (Se) (ran-dè-té) *v. pr.* S'endetter de nouveau.

RENDEZ-VOUS (ran-dé-vou) *s. m.* Convention de se trouver ensemble en un lieu désigné.

RENDORMIR (ran-dor-mir) *v. tr.* Endormir de nouveau.

RENDOUBLER (ran-dou-blé) *v. tr.* Replier en double.

RENDRE (ran-dre) *v. tr.* Restituer; remettre une chose entre les mains de celui à qui elle appartient.

RENDU, E (ran-du) *adj.* Las, harassé; fatigué; arrivé.

RENDUIRE (ran-dui-re) *v. tr.* Enduire de nouveau.

RENDURCIR (ran-dur-sir) *v. tr.* Rendre plus dur.

RÊNE (rè-ne) *s. f.* Chacune des courroies de la bride d'un cheval.

RENÉGAT (re-né-ga) *s. m.* Celui qui a renié sa religion; celui qui a renié son parti.

RÊNER (rè-né) *v. tr.* Assujettir au moyen des rênes.

RÉNETTE (ré-nè-te) *s. f.* Outil de vétérinaire pour entamer le sabot du cheval.

RÉNETTER (ré-nè-té) *v. tr.* Entamer le sabot du cheval avec la rénette.

RANFAÎTAGE (ran-fè-ta-je) *s. m.* Action de renfaîter.

RENFAÎTER (ran-fè-té) *v. tr.* Réparer un toit en refaisant le faîte.

RENFERMER (ran-fèr-mé) *v. tr.* Tenir étroitement enfermé; contenir dans une limite stricte.

RENFILER (ran-fi-lé) *v. tr.* Enfiler de nouveau.

RENFLAMMER (Se) (ran-fla-mé) *v. pr.* S'enflammer de nouveau.

RENFLEMENT (ran-fle-man) *s. m.* Augmentation de volume.

RENFLER (ran-flé) *v. int.* Enfler de nouveau; grossir.

RENFLOUAGE (ran-flou-à-je) *s. m.* Action de renflouer.

RENFLOUER (ran-flou-é) *v. tr.* Remettre à flot un bâtiment échoué.

RENFONCEMENT (ran-fon-se-man) *s. m.* État de ce qui est renfoncé.

RENFONCER (ran-fon-sé) *v. tr.* Enfoncer de nouveau; enfoncer plus avant.

RENFORCEMENT (ran-for-se-man) *s. m.* Action de renforcer.

RENFORCER (ran-for-sé) *v. tr.* Rendre plus fort.

RENFORMIR (ran-for-mir) *v. tr.* Consolider un mur en remplaçant les pierres qui manquent et en mettant un crépi.

RENFORMIS (ran-for-mi) *s. m.* Opération par laquelle on renformit un vieux mur.

RENFORT (ran-for) *s. m.* Ce qui sert à renforcer.

RENFROGNEMENT (ran-fro-gne-man) *s. m.* Action de renfrogner.

RENFROGNER (ran-fro-gné) *v. tr.*

Contracter; plier le visage en signe de mauvaise humeur.

RENGAGEMENT (ran-ghè-je-man) *s. m.* Action de rengager.

RENGAGER (ran-ghè-jé) *v. tr.* Engager de nouveau.

RENGAINE (ran-ghè-ne) *s. f.* Banalité qu'on répète.

RENGAINER (ran-ghè-né) *v. tr.* Remettre dans la gaine; répéter continuellement.

RENGORGEMENT (ran-gor-je-man) *s. m.* Action de se rengorger.

RENGORGER (Se) (ran-gor-jé) *v. pr.* Se donner un air important.

RENGRAISSER (ran-grè-sé) *v. tr.* Engraisser de nouveau.

RENGRÉNER (ran-gré-né) *v. tr.* Remoudre le gruau comme on a moulu le grain; engrener dans une seconde roue.

RENIABLE (rę-nia-blę) *adj.* Qui peut être renié.

RENIEMENT ou **RENÎMENT** (rę-ni-man) *s. m.* Action de renier.

RENIER (rę-nié) *v. tr.* Déclarer contre la vérité qu'on ne connaît pas une personne, une chose.

RENIEUR, EUSE (rę-ni-eur, nieu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui renie.

RENIFLEMENT (rę-ni-flę-man) *s. m.* Action de renifler.

RENIFLER (rę-ni-flé) *v. int.* Aspirer fortement par le nez en faisant un certain bruit; répugner à une chose.

RENIFLERIE (rę-ni-flę-ri) *s. f.* Habitude de renifler.

RENIFLEUR, EUSE (rę-ni-fleur, fleu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui renifle.

RÉNITENCE (ré-ni-tan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est rénitent.

RÉNITENT, E (ré-ni-tan, tę) *adj.* Qui résiste à la pression du doigt.

RENNE (rè-nę) *s. m.* Quadrupède des régions polaires, du genre cerf.

RENOIRCIR (rę-noâr-sir) *v. tr.* Noircir de nouveau.

RENOM (rę-non) *s. m.* Vogue que le nom de quelqu'un a obtenue.

RENOMMÉE (rę-no-mé) *s. f.* Célébrité répandue en tous lieux.

RENOMMER (rę-no-mé) *v. tr.* Nommer de nouveau.

RENONCE (rę-non-sę) *s. f.* Absence d'une couleur, au jeu de cartes.

RENONCEMENT (rę-non-sę-man) *s. m.* Action de renoncer.

RENONCER (rę-non-sé) *v. int.* Quitter, abandonner la prétention, le désir, l'affection de quelque chose.

RENONCIATEUR, TRICE (rę-non-sia-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une renonciation.

RENONCIATION (rę-non-sia-sion) *s. f.* Acte par lequel on renonce à quelque chose.

RENONCULACÉES (rę-non-ku-la-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones.

RENONCULE (rę-non-ku-lę) *s. f.* Plante dont il y a un grand nombre d'espèces.

RENOUÉE (rę-noué) *s. f.* Plante herbacée à tige noueuse, comprenant le liseron, etc.

RENOUEMENT et **RENOÛMENT** (rę-nou-man) *s. m.* Action de renouer.

RENOUER (rę-noué) *v. tr.* Nouer ce qui est dénoué, détaché, rompu.

RENOUVEAU (rę-nou-vô) *s. m.* Retour du printemps.

RENOUVELABLE (rę-nou-vę-la-blę) *adj.* Qui peut être renouvelé.

RENOUVELER (rę-nou-vę-lé) *v. tr.* Rétablir dans un état nouveau, en remplaçant ce qui ne convient plus.

RENOUVELLEMENT (rę-nou-vè-lę-man) *s. m.* Rénovation; accroissement, réitération.

RÉNOVATEUR, TRICE (ré-no-va-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui renouvelle.

RÉNOVATION (ré-no-va-sion) *s. f.* Action de renouveler.

RENSEIGNEMENT (ran-sè-gnę-man) *s. m.* Indication destinée à nous éclairer sur quelqu'un ou quelque chose.

RENSEIGNER (ran-sè-gné) *v. tr.* Donner des renseignements.

RENTAMER (ran-ta-mé) *v. tr.* Entamer de nouveau.

RENTE (ran-tę) *s. f.* Revenu annuel en argent d'un capital qu'on fait valoir.

RENTER (ran-té) *v. tr.* Assigner un revenu à quelqu'un.

RENTIER, IÈRE (ran-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Personne qui vit de ses rentes.

RENTOILAGE (ran-tôâ-lâ-jẹ) *s. m.* Action de rentoiler.

RENTOILER (ran-tôâ-lé) *v. tr.* Entoiler de nouveau.

RENTRAÎNER (ran-trè-né) *v. tr.* Entraîner de nouveau.

RENTRAIRE (ran-trè-re) *v. tr.* Rejoindre deux morceaux d'étoffe, en sorte que la couture nẹ paraisse pas.

RENTRAITURE (ran-trè-tu-rẹ) *s. f.* Couture faite en rentrayant.

RENTRANT, E (ran-tran, tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rentre au jeu.

RENTRAYEUR, EUSE (ran-trè-yẹ.r, yeu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rentrait.

RENTRÉE (ran-tré) *s. f.* Action de rentrer; recouvrement d'une [illegible]

RENTRER (ran-tré) *v. int.* Entrer de nouveau d'où l'on était sorti; ne pas laisser dehors.

RENVELOPPER (ran-vẹ-lô-pé) *v. tr.* Envelopper de nouveau.

RENVERSE (A la) (ran-vèr-sẹ) *loc. adv.* Sur le dos.

RENVERSEMENT (ran-vèr-sẹ-man) *s. m.* Action de renverser.

RENVERSER (ran-vèr-sé) *v. tr.* Jeter par terre; retourner; abattre; troubler; détruire.

RENVOI (ran-vôâ) *s. m.* Action de renvoyer.

RENVOYER (ran-vôâ-yé) *v. tr.* Faire retourner au point de départ; ajourner.

RÉOCCUPATION (ré-ô-ku-pâ-sion) Action de réoccuper.

RÉOCCUPER (ré-ô-ku-pé) *v. tr.* Occuper de nouveau.

RÉORGANISATEUR, TRICE (ré-or-gâ-ni-zâ-tẹ.r, trisẹ) *adj.* Qui réorganise.

RÉORGANISATION (ré-or-gâ-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de réorganiser.

RÉORGANISER (ré-or-gâ-ni-zé) *v. tr.* Organiser de nouveau.

RÉOUVERTURE (ré-ou-vèr-tu-rẹ) *s. f.* Action d'ouvrir de nouveau.

REPAIRE (rẹ-pè-rẹ) *s. m.* Lieu où se retirent les bêtes sauvages, les brigands, les voleurs.

REPAÎTRE (rẹ-pè-trẹ) *v. tr.* Rassasier en donnant à manger.

RÉPANDRE (ré-pan-drẹ) *v. tr.* Laisser couler un liquide sur un espace où il s'étend.

RÉPANDU, E (ré-pan-du) *adj.* Propagé; porté au loin.

RÉPARABLE (ré-pâ-râ-blẹ) *adj.* Qui peut être réparé.

REPARAÎTRE (rẹ-pâ-rè-trẹ) *v. int.* Paraître de nouveau.

RÉPARATEUR, TRICE (ré-pâ-râ-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répare.

RÉPARATION (ré-pâ-râ-sion) *s. f.* Action de réparer.

RÉPARER (ré-pâ-ré) *v. tr.* Remettre en état ce qui a été endommagé.

REPARLER (rẹ-pâr-lé) *v. int.* Parler de nouveau.

REPARTAGER (rẹ-pâr-tâ-jé) *v. tr.* Partager de nouveau.

REPARTIE (rẹ-pâr-ti) *s. f.* Prompte réponse de vive voix.

REPARTIR (rẹ-pâr-tir) *v. int.* Partir de nouveau.

RÉPARTIR (ré-pâr-tir) *v. tr.* Partager entre plusieurs en attribuant à chacun ce qui lui revient.

RÉPARTITEUR, TRICE (ré-pâr-ti-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est chargé de la répartition.

RÉPARTITION (ré-pâr-ti-sion) *s. f.* Action de répartir.

REPAS (rẹ-pâ) *s. m.* Nourriture qu'on prend à heures réglées.

REPASSAGE (rẹ-pâ-sâ-jẹ) *s. m.* Action de repasser du linge, d'aiguiser un couteau, etc.

REPASSER (rẹ-pâ-sé) *v. int.* Passer de nouveau dans un endroit; étudier à plusieurs reprises, etc.

REPASSEUR, EUSE (rẹ-pâ-sẹ.r, seu-zẹ) *s. m.* Celui qui repasse les ciseaux. *S. f.* Celle qui repasse le linge.

REPAVAGE (rẹ-pâ-vâ-jẹ) *s. m.* Action de repaver.

REPAVER (rẹ-pâ-vé) *v. tr.* Paver de nouveau.

REPÊCHER (rẹ-pè-ché) *v. tr.* Retirer de l'eau quelqu'un qui y est tombé.

REPEINDRE (rẹ-pin-drẹ) *v. tr.* Peindre de nouveau.

REPENSER (rẹ-pan-sé) *v. int.* Penser de nouveau.

REPENTANT, E (re-pan-tan, te) *adj.* Qui se repent.

REPENTIR (se) (re-pan-tir) *v. pr.* Ressentir le regret d'une faute.

REPENTIR (re-pan-tir) *s. m.* Tristesse particulière que nous causent nos fautes.

REPERCER (re-pèr-sé) *v. tr.* Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF, IVE (ré-pèr-ku-sif, si-ve) *adj.* Qui produit la répercussion.

RÉPERCUSSION (ré-pèr-ku-sion) *s. f.* Choc en retour.

RÉPERCUTER (ré-pèr-ku-té) *v. tr.* Réfléchir; renvoyer.

REPERDRE (re-pèr-dre) *v. tr.* Perdre de nouveau.

REPÈRE (re-pè-re) *s. m.* Marque aux pièces d'assemblage.

RÉPERTOIRE (ré-pèr-tôâ-re) *s. m.* Table, recueil où les matières sont rangées dans un certain ordre.

RÉPÉTAILLER (ré-pé-tâ-yé) *v. tr.* Répéter sans cesse.

RÉPÉTER (ré-pé-té) *v. tr.* Recommencer à dire, à faire quelque chose à plusieurs reprises.

RÉPÉTITEUR (ré-pé-ti-te.r) *s. m.* Qui donne des répétitions à des élèves.

RÉPÉTITION (ré-pé-ti-sion) *s. f.* Redite; réitération; leçon; essai d'une pièce avant de la jouer en public.

REPEUPLEMENT (re-pe-ple-man) *s. m.* Action de repeupler.

REPEUPLER (re-pe-plé) *v. tr.* Peupler de nouveau.

REPIC (re-pik) *s. m.* Terme du jeu de piquet.

REPIQUAGE (re-pi-kâ-je) *s. m.* Action de repiquer.

REPIQUER (re-pi-ké) *v. tr.* Replanter de jeunes plantes venues de semis.

RÉPIT (ré-pi) *s. m.* Relâche; délai; suréance.

REPLACEMENT (re-plâ-se-man) *s. m.* Action de replacer.

REPLACER (re-plâ-sé) *v. tr.* Remettre en place.

REPLANTER (re-plan-té) *v. tr.* Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE (re-plâ-trâ-je) *s. m.* Action de replâtrer.

REPLÂTRER (re-plâ-tré) *v. tr.* Réparer avec du plâtre; chercher à réparer, à couvrir une faute.

REPLET, ÈTE (re-plè, te) *adj.* Qui a de l'embonpoint.

RÉPLÉTION (ré-plé-sion) *s. f.* Surabondance de sang, d'humeur.

REPLEUVOIR (re-pleu-vôâr) *v. imp.* Pleuvoir de nouveau.

REPLI (re-pli) *s. m.* Pli qui dissimule quelque chose; ondulation.

REPLIEMENT (re-pli-man) et **REPLOIEMENT** (re-ploâ-man) *s. m.* Action de replier.

REPLIER (re-pli-yé) et **REPLOYER** (re-ploâ-yé) *v. tr.* Plier de nouveau ce qui a été déplié.

RÉPLIQUE (ré-pli-ke) *s. f.* Réponse à la réponse de la partie adverse.

RÉPLIQUER (ré-pli-ké) *v. int.* Faire une réplique.

REPLISSER (re-pli-sé) *v. tr.* Plisser de nouveau.

REPLONGER (re-plon-jé) *v. tr.* et *int.* Plonger de nouveau.

REPOLIR (re-pô-lir) *v. tr.* Polir de nouveau.

REPOLISSAGE (re-pô-li-sâ-je) *s. m.* Action de repolir.

RÉPONDANT (ré-pon-dan) *s. m.* Celui qui répond, se porte garant pour quelqu'un.

RÉPONDRE (ré-pon-dre) *v. tr.* Faire une réponse à ce qui a été dit, écrit ou demandé.

RÉPONS (ré-pon) *s. m.* Paroles tirées de l'Écriture, dites ou chantées après chaque leçon de matines.

RÉPONSE (ré-pon-se) *s. f.* Ce qu'on dit à celui qui fait une demande ou une question.

REPORT (re-por) *s. m.* Action de reporter quelque chose à une autre place; prolongation d'un marché à terme.

REPORTER (re-por-té) *v. tr.* Porter une chose où elle était auparavant.

REPORTER (re-por-te-r) *s. m.* Celui qui recueille des renseignements, des nouvelles pour les journaux.

REPOS (re-pô) *s. m.* Privation, cessation de mouvement; cessation de travail.

REPOSÉE (re-pô-zé) *s. f.* Lieu où le gibier se repose.

REPOSER (re-pô-zé) *v. tr.* Mettre

[redacted] une situation tranquille. *V. int.* Dormir ; cesser d'agir.

REPOSOIR (rẹ-pô-zôâr) *s. m.* Autel dressé sur le parcours d'une procession.

RÉPOUSSANT, E (rẹ-pou-san, tẹ) *adj.* Qui inspire une aversion profonde.

[redacted] (rẹ-pou-sẹ-man) *s. m.* Action de repousser.

REPOUSSER (rẹ-pou-sé) *v. tr.* Pousser en arrière, faire reculer en poussant.

REPOUSSOIR (rẹ-pou-sôâr) *s. m.* Ce qui sert à repousser.

RÉPRÉHENSIBLE (ré-pré-an-si-blẹ) *adj.* Qui mérite d'être réprimandé.

RÉPRÉHENSIF, IVE (ré-pré-an-sif, si-vẹ) *adj.* Qui réprimande.

RÉPRÉHENSION (ré-pré-an-sion) *s. f.* Action de réprimander.

REPRENDRE (rẹ-pran-drẹ) *v. tr.* Prendre de nouveau.

REPRÉSAILLE (rẹ-pré-zâ-yẹ) *s. f.* Action de rendre mal pour mal ; dommage pour dommage.

REPRÉSENTANT, E (rẹ-pré-zan-tan, tẹ) *s. m.* et *f.* Qui représente quelqu'un ; qui agit en son nom ; député.

REPRÉSENTATIF, IVE (rẹ-pré-zan-tâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui a qualité pour représenter.

REPRÉSENTATION (rẹ-pré-zan-tâ-sion) *s. f.* Action de représenter.

REPRÉSENTER (rẹ-pré-zan-té) *v. tr.* Présenter de nouveau ; montrer ; rappeler ; exprimer ; peindre.

RÉPRESSIF, IVE (ré-prè-sif, si-vẹ) *adj.* Qui sert à réprimer.

RÉPRESSION (ré-prè-sion) *s. f.* Action de réprimer.

RÉPRIMABLE (ré-pri-mâ-blẹ) *adj.* Qui doit être réprimé.

RÉPRIMANDE (ré-pri-man-dẹ) *s. f.* Blâme qu'on adresse à une personne pour une faute, un manque-[redacted]

RÉPRIMANDER (ré-pri-man-dé) *v. tr.* Faire une réprimande à quelqu'un.

RÉPRIMANT, E (ré-pri-man, tẹ) *adj.* Qui réprime.

RÉPRIMER (ré-pri-mé) *v. tr.* Contenir ce qui est excessif.

REPRISE (rẹ-pri-zẹ) *s. f.* Action de reprendre ; réparation à une étoffe ; nouvel engagement.

REPRISER (rẹ-pri-zé) *v. tr.* Raccommoder en faisant des reprises.

REPRISEUSE (rẹ-pri-zeu-zẹ) *s. f.* Ouvrière dont la spécialité est de faire des reprises.

RÉPROBATEUR, TRICE (ré-prô-[redacted]-tẹ.r, tri-sẹ) *adj.* Qui marque la réprobation.

RÉPROBATION (ré-prô-bâ-sion) *s. f.* Action de rejeter comme inavouable.

REPROCHABLE (rẹ-prô-châ-blẹ) *adj.* Qui donne lieu à des reproches.

REPROCHE (rẹ-prô-chẹ) *s. m.* Action de reprocher quelque chose à quelqu'un.

REPROCHER (rẹ-prô-ché) *v. tr.* Faire des reproches.

REPRODUCTEUR, TRICE (rẹ-prô-duk-tẹ.r, tri-sẹ) *adj.* Qui a la propriété de reproduire.

REPRODUCTIBILITÉ (rẹ-prô-duk-ti-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui peut être reproduit.

REPRODUCTIBLE (rẹ-prô-duk-ti-blẹ) *adj.* Qui peut être reproduit.

REPRODUCTIF, IVE (rẹ-prô-duk-tif, ti-vẹ) *adj.* Capable de reproduire.

REPRODUCTION (rẹ-prô-duk-sion) *s. f.* Action de reproduire.

REPRODUIRE (rẹ-prô-dui-rẹ) *v. tr.* Produire de nouveau ; présenter de nouveau.

RÉPROUVABLE (ré-prou-vâ-blẹ) *adj.* Qui doit être réprouvé.

REPROUVER (rẹ-prou-vé) *v. tr.* Prouver de nouveau.

RÉPROUVER (ré-prou-vé) *v. tr.* Rejeter comme inavouable.

REPS (rèps) *s. m.* Etoffe de soie et laine, ou de laine et coton.

REPTILE (rèp-ti-lẹ) *s. m.* Animal vertébré à sang froid, à respiration pulmonaire.

RÉPUBLICAIN, E (ré-pu-bli-kin, kè-nẹ) *adj.* Qui appartient à la République.

RÉPUBLICAINEMENT (ré-pu-bli-kè-nẹ-man) *adv.* D'une manière républicaine.

RÉPUBLICANISER (ré-pu-bli-kâ-ni-zé) *v. tr.* Rendre républicain.

RÉPUBLICANISME (ré-pu-bli-kâ-nis-mę) *s. m.* Qualité, sentiments de républicain.

REPUBLIER (rę-pu-bli-yé) *v. tr.* Publier de nouveau.

RÉPUBLIQUE (ré-pu-bli-kę) *s. f.* État où le peuple se gouverne lui-même soit immédiatement ou par ses délégués.

RÉPUDIATION (ré-pu-diâ-sion) *s. f.* Action de répudier.

RÉPUDIER (ré-pu-dié) *v. tr.* Repousser; rejeter; renoncer à.

RÉPUGNANCE (ré-pu-gnan-sę) *s. f.* Éloignement insurmontable pour quelqu'un ou quelque chose.

RÉPUGNANT, E (ré-pu-gnan, tę) *adj.* Qui répugne.

RÉPUGNER (ré-pu-gné) *v. int.* Éprouver ou causer de la répugnance.

REPULLULER (rę-pul-lu-lé) *v. int.* Pulluler de nouveau.

RÉPULSIF, IVE (ré-pul-sif, si-vę) *adj.* Qui repousse.

RÉPULSION (ré-pul-sion) *s. f.* Mouvement par lequel deux corps se repoussent; aversion; répugnance.

RÉPUTATION (ré-pu-tâ-sion) *s. f.* Opinion que le public a d'une personne.

RÉPUTER (ré-pu-té) *v. tr.* Estimer; présumer; tenir pour.

REQUÉRANT, E (re-ké-ran, tę) *adj.* Qui réclame en justice.

REQUÉRIR (rę-ké-rir) *v. tr.* Demander comme nécessaire.

REQUÊTE (rę-kè-tę) *s. f.* Demande faite au nom de la loi.

REQUÊTER (rę-kè-té) *v. tr.* Quêter de nouveau.

REQUIEM (ré-kui-yèm) *s. m.* Prière pour les morts.

REQUIN (rę-kin) *s. m.* Gros poisson de mer très vorace, du genre des Squales.

REQUINQUER (Se) (rę-kin-ké) *v. pr.* Se parer plus qu'il ne convient.

REQUIS, E (rę-ki, zę) *adj.* Nécessaire; convenable; demandé.

RÉQUISITION (ré-ki-zi-sion) *s. f.* Action de requérir.

RÉQUISITOIRE (ré-ki-zi-toâ-rę) *s. m.* Énumération de tout ce qu'on a à reprocher à quelqu'un.

RESCINDANT (rès-sin-dan) *s. m.* Demande en rescision.

RESCINDER (rès-sin-dé) *v. tr.* Déclarer de nul effet une convention, un jugement.

RESCISION (rès-si-zion) *s. f.* Annulation d'un acte.

RESCISOIRE (rès-si-zoâ-rę) *adj.* Relatif à la rescision.

RESCRIPTION (rès-krip-sion) *s. f.* Mandement pour toucher une somme sur quelque fonds.

RESCRIT (rès-kri) *s. m.* Monitoire papal portant décision de quelque point de droit.

RÉSEAU (ré-zô) *s. m.* Petit filet; ensemble des voies ferrées d'un État.

RÉSECTION (ré-sèk-sion) *s. f.* Ablation d'une des extrémités d'un os malade.

RÉSÉDA (ré-zé-dâ) *s. m.* Plante herbacée à fleurs odorantes.

RESÉQUER (ré-sé-ké) *v. tr.* Enlever par résection.

RÉSERVATION (ré-zèr-vâ-sion) *s. f.* Action de réserver.

RÉSERVE (ré-zèr-vę) *s. f.* Chose réservée; discrétion; retenue; restriction.

RÉSERVÉ, E (ré-zèr-vé) *adj.* Mis à part; gardé pour un autre temps; circonspect; discret.

RÉSERVER (ré-zèr-vé) *v. tr.* Garder pour une certaine destination; ne pas livrer ses impressions.

RÉSERVISTE (ré-zèr-vis-tę) *s. m.* Soldat qui fait partie de la réserve de l'armée active.

RÉSERVOIR (ré-zèr-voâr) *s. m.* Lieu où l'on réserve de l'eau pour être distribuée selon les besoins.

RÉSIDANT, E (ré-zi-dan, tę) *adj.* et *s.* Qui réside.

RÉSIDENCE (ré-zi-dan-sę) *s. f.* Lieu où l'on réside; charge, demeure d'un résident.

RÉSIDENT (ré-zi-dan) *s. m.* Représentant d'un gouvernement protecteur auprès du souverain d'un pays protégé.

RÉSIDER (ré-zi-dé) *v. int.* Etre établi actuellement dans un lieu.

RÉSIDU (ré-zi-du) *s. m.* Matière qui reste après une opération chimique, une manipulation industrielle.

RÉSIGNANT (ré-zi-gnan) *s. m.* Celui qui résigne un office, un bénéfice.

RÉSIGNATAIRE (ré-zi-gnâ-tè-rę) *s. m.* Celui à qui on a résigné un bénéfice, un office.

RÉSIGNATION (ré-zi-gnâ-sion) *s. f.* Action de résigner; soumission.

RÉSIGNÉ, E (ré-zi-gné) *adj.* Qui supporte un mal avec résignation.

RÉSIGNER (ré-zi-gné) *v. tr.* Abandonner un bénéfice, un office. (**Se résigner**) *v. pr.* Se soumettre.

RÉSILIATION (ré-zi-liâ-sion) *v. pr.* Action de résilier.

RÉSILIER (ré-zi-lié) *v. tr.* Annuler une convention, un acte.

RÉSILLE (ré-zi-yę) *s. f.* Petit filet dont on enveloppe les cheveux.

RÉSINE (ré-zi-nę) *s. f.* Substance qui découle du pin ou du sapin.

RÉSINEUX, EUSE (ré-zi-neu,zę) *adj.* Qui a rapport à la résine.

RÉSIPISCENCE (ré-si-pis-san-sę) *s. f.* Repentir qui amène le retour au bien.

RÉSISTANCE (ré-zis-tan-sę) *s. f.* Action de résister.

RÉSISTANT, E (ré-zis-tan, tę) *adj.* Qui a le pouvoir de résister.

RÉSISTER (ré-zis-té) *v. int.* Opposer à l'action d'une force une force agissant en sens contraire.

RÉSOLUBLE (ré-zô-lu-blę) *adj.* Susceptible de résolution

RÉSOLUMENT (ré-zô-lu-man) *adv.* Avec résolution.

RÉSOLUTIF, IVE (ré-zô-lu-tif, ti-vę) *adj.* Se dit d'un médicament qui résout les corps.

RÉSOLUTION (ré-zô-lu-sion) *s. f.* Décision d'une question; dessein que l'on forme; fermeté; courage.

RÉSOLUTOIRE (ré-zô-lu-tôâ-rę) *adj.* Qui entraîne la résolution d'un acte.

RÉSOLVANT, E (ré-zôl-van, tę) *adj.* Qui opère la résolution d'une tumeur, d'un engorgement.

RÉSONANCE (ré-zô-nan-sę) *s. f.* Action de résonner.

RÉSONATEUR, TRICE (ré-zô-nâ-teur, tri-sę) *adj.* Qui fait résonner.

RÉSONNANT, E (ré-zô-nan, tę) *adj.* Qui résonne.

RÉSONNEMENT (ré-zô-nę-man) *s. m.* Action de résonner.

RÉSONNER (ré-zô-né) *v. int.* Renvoyer le son par réflexion.

RÉSORBER (ré-zor-bé) *v. tr.* Faire rentrer dans la circulation.

RÉSORPTION (ré-zorp-sion) *s. f.* Action d'absorber de nouveau.

RÉSOUDRE (ré-zou-drę) *v. tr* Faire cesser la consistance; décider; annuler; déterminer.

RESPECT (rès-pèk). (Vieilli pè). *S. m.* Déférence profonde dont on honore une personne.

RESPECTABILITÉ (rès-pèk-tâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère respectable d'une personne.

RESPECTABLE (rès-pèk-tâ-blę) *adj.* Digne de respect.

RESPECTER (rès-pèk-té) *v. tr.* Honorer; porter respect; épargner; ne pas porter atteinte à quelque chose.

RESPECTIF, IVE (rès-pèk-tif, ti-vę) *adj.* Réciproque.

RESPECTIVEMENT (rès-pèk-ti-vę-man) *adv.* Chacun en ce qui le concerne.

RESPECTUEUSEMENT (rès-pèk-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière respectueuse.

RESPECTUEUX, EUSE (rès-pèk-tueu, zę) *adj.* Qui témoigne du respect.

RESPIRABLE (rès-pi-râ-blę) *adj.* Propre à la respiration.

RESPIRATION (rès-pi-râ-sion) *s. f.* Action de respirer.

RESPIRATOIRE (rès-pi-râ-tôâ-rę) *adj.* Qui sert à la respiration.

RESPIRER (rès-pi-ré) *v. int.* Absorber l'air atmosphérique destiné à revivifier le sang.

RESPLENDIR (rès-plan-dir) *v. int.* Briller d'un éclat magnifique.

RESPLENDISSANT, E (rès-plan-di-san, tę) *adj.* Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT (rès-plan-di-sę-man) *s. m.* Caractère de ce qui resplendit.

RESPONSABILITÉ (rès-pon-sâ-bi-li-té) *s. f.* Obligation de répondre de ses actes.

RESPONSABLE (rès-pon-sâ-blę) *adj.* Qui répond des actes de ceux qu'il dirige.

RESPONSIF, IVE (rès-pon-sif, si-vę) *adj.* Qui répond à certaines allégations.

RESSAC (rę-sâk) *s. m.* Répercussion violente des vagues arrêtées par un obstacle.

RESSAIGNER (rę-sè-gné) *v. tr.* Saigner de nouveau.

RESSAISIR (rę-sè-zir) *v. tr.* Saisir de nouveau.

RESSASER (rę-sâ-sé) *v. tr.* Repasser au sas; revenir sans cesse sur les mêmes choses.

RESSASSEUR (rę-sâ-sę.r) *s. m.* Celui qui ressasse, qui répète toujours les mêmes idées.

RESSAUT (rę-sô) *s. m.* Saillie qu'interrompt un plan.

RESSAUTER (rę-sô-té) *v. tr.* Franchir de nouveau en sautant. *V. int.* Faire ressaut.

RESSAYER (rè-sè-yé) *v. tr.* Essayer de nouveau.

RESSEMBLANCE (rę-san-blan-sę) *s. f.* Rapport de conformité.

RESSEMBLANT, E (rę-san-blan, tę) *adj.* Qui ressemble.

RESSEMBLER (rę-san-blé) *v. tr.* Être avec quelqu'un, quelque chose dans un rapport de conformité.

RESSEMELAGE (rę-sę-mę-lâ-ję) *s. m.* Action de ressemeler.

RESSEMELER (rę-sę-mę-lé) *v. tr.* Garnir de nouvelles semelles.

RESSEMER (rę-sę-mé) *v. tr.* Semer de nouveau.

RESSENTIMENT (rę-san-ti-man) *s. m.* Action de se rappeler le mal que quelqu'un nous a fait.

RESSENTIR (rę-san-tir) *v. tr.* Recevoir des personnes ou des choses une impression agréable ou pénible.

RESSERREMENT (rę-sè-rę-man) *s. m.* Action de resserrer.

RESSERRER (rę-sè-ré) *v. tr.* Enfermer dans un espace plus étroit; serrer davantage.

RESSERVIR (rę-sèr-vir) *v. int.* Servir de nouveau.

RESSORT (rę-sor) *s. m.* Elasticité; pièce d'un mécanisme; force, énergie; étendue de juridiction.

RESSORTIR (rę-sor-tir) *v. int.* Sortir d'un lieu où l'on vient d'entrer; être de la juridiction d'un tribu-[redacted]

RESSORTISSANT, E (rę-sor-ti-san, tę) *adj.* Qui ressortit à une juridictio[redacted]

RESSOUDER (rę-sou-dé) *v. tr.* Souder de nouveau.

RESSOURCE (rę-sour-sę) *s. f.* Ce qui peut fournir ce dont on a besoin.

REC.. 'ENIR (Se) (rę-sou-vę-nir) *v. pr.* Se souvenir d'une chose loin-[redacted]

RESSOUVENIR (rę-sou-vę-nir) *s. m.* Idée que l'on conserve ou que l'on se rappelle d'une chose passée.

RESSUAGE (rę-suâ-ję) *s. m.* Action, état d'un corps qui ressue.

RESSUER (rę-sué) *v. int.* Suer de nouveau; séparer à l'aide du plomb l'argent contenu dans le cuivre.

RESSUI (rè-sui) *s. m.* Action de se sécher; lieu où les bêtes se sèchent.

RESSUSCITER (rè-su-si-té) *v. tr.* Ramener de la mort à la vie. *V. int.* Revenir d'une maladie.

RESSUYER (rè-sui-yé) *v. tr.* Faire sécher. **(Se ressuyer)** *v. pr.* Se sécher.

RESTANT, E (rès-tan, tę) *adj.* Qui reste. *S. m.* Ce qui reste.

RESTAURANT, E (rès-tor-an, tę) *adj.* Qui restaure. *S. m.* Etablissement de restaurateur.

RESTAURATEUR, TRICE (rès-tor-â-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui répare, qui rétablit; traiteur.

RESTAURATION (rès-tor-â-sion) *s. f.* Action de restaurer.

RESTAURER (rès-tôr-é) *v. tr.* Remettre en bon état.

RESTE (rès-tę) *s. m.* Celui qui demeure d'une chose, après retranchement d'une ou plusieurs parties.

RESTER (rès-té) *v. int.* Demeurer dans le lieu où l'on est.

RESTITUABLE (rès-ti-tuâ-blę) *adj.* Que l'on doit restituer.

[redacted] (rès-ti-tué) *v. tr.* Ren-

dre à quelqu'un ce qu'on lui a pris.

RESTITUTION (rès-ti-tu-sion) *s. f.* Action de restituer.

RESTREINDRE (rès-trin-drę) *v. tr.* Ramener à des limites plus étroites.

RESTRICTIF, IVE (rès-trik-tif, ti-vę) *adj.* Qui restreint.

RESTRICTION (rès-trik-sion) *s. f.* Action de restreindre.

RESTRINGENT, E (rès-trin-jan, tę) *adj.* Qui resserre certaines parties de l'organisme.

RÉSULTANT, E (ré-zul-tan, tę) *adj.* Qui résulte.

RÉSULTAT (ré-zul-tâ) *s. m.* Ce qui résulte.

RÉSULTER (ré-zul-té) *v.int.* Se produire par suite d'une action, d'un fait.

RÉSUMÉ (ré-zu-mé) *s. m.* Ce qui est resserré en peu de paroles; précis; abrégé.

RÉSUMER (ré-zu-mé) *v. tr.* Condenser ce qui a été dit ou écrit.

RÉSURRECTION (ré-zu-rèk-sion) *s. f.* Action de ressusciter, guérison d'un malade qu'on croyait perdu.

RETABLE (rę-tâ-blę) *s. m.* Partie postérieure d'un autel; qui s'élève au-dessus de la table.

RÉTABLIR (ré-tâ-blir) *v. tr.* Etablir de nouveau.

RÉTABLISSEMENT (ré-tâ-bli-sę-man) *s. m.* Action de rétablir.

RETAILLE (rę-tâ-yę) *s. f.* Ce qu'on retranche en taillant.

RETAILLER (rę-tâ-yé) *v. tr.* Tailler de nouveau.

RÉTAMAGE (ré-tâ-mâ-ję) *s. m.* Action de rétamer.

RÉTAMER (ré-tâ-mé) *v. tr.* Étamer de nouveau.

RÉTAMEUR (ré-tâ-mę.r) *s. m.* Celui qui rétame les casseroles, etc.

RETAPER (rę-tâ-pé) *v. tr.* Remettre en état un chapeau bossué.

RETARD (rę-târ) *s. m.* Le fait d'arriver trop tard.

RETARDATAIRE (rę-târ-dâ-tè-rę) *adj.* Qui arrive en retard.

RETARDATEUR, TRICE (rę-târ-dâ-tę.r, tri-sę) *adj.* Qui retarde.

RETARDATION (rę-târ-dâ-siôn) *s. f.* Action de ralentir le mouvement d'un corps.

RETARDEMENT (rę-târ-dę-man) *s.m.* Action de retarder.

RETARDER (rę-târ-dé) *v. tr.* Faire arriver plus tard qu'il ne faut. *V.int.* Aller trop lentement.

RETÂTER (rę-tâ-té) *v. tr.* Tâter de nouveau. *V. int.* Goûter de nouveau d'une chose.

RETEINDRE (rę-tin-drę) *v. tr.* Teindre de nouveau.

RETENDRE (rę-tan-drę) *v. tr.* Tendre de nouveau.

RETENIR (rę-tę-nir) *v. tr.* Ne pas laisser aller; garder; conserver; réserver; modérer.

RÉTENTION (ré-tan-sion) *s. f.* Action de retenir; faculté de retenir un gage jusqu'à paiement.

RÉTENTIONNAIRE (ré-tan-siô-nè-rę) *s. m.* Créancier qui retient un gage.

RETENTIR (rę-tan-tir) *v. int.* Renvoyer un son éclatant.

RETENTISSANT, E (rę-tan-ti-san, tę) *adj.* Qui retentit.

RETENTISSEMENT (rę-tan-ti-sę-man) *s. m.* Action de retentir.

RETENU, E (rę-tę-nu) *adj.* Posé; sage, circonspect.

RETENUE (rę-tę-nu) *s. f.* Action de retenir; privation de sortie ou de récréation pour un élève.

RETERÇAGE et **RETERSAGE** (rę-tèr-sâ-ję) *s. m.* Action de retercer.

RETERCER et **RETERSER** (rę-tèr-sé) *v. tr.* Labourer de nouveau la vigne.

RÉTICENCE (ré-ti-san-sę) *s. f.* Action de taire à dessein certaines choses dans ce qu'on dit.

RÉTICULAIRE (ré-ti-ku-lè-rę) *adj.* Qui a la forme d'un réseau.

RÉTICULÉ, E (ré-ti-ku-lé) *adj.* Qui imite un réseau.

RÉTIF, IVE (ré-tif, ti-vę) *adj.* Se dit d'une monture qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer; très indocile.

RÉTINE (ré-ti-nę) *s. f.* Membrane formée au fond de l'œil par l'épanouissement du nerf optique.

RÉTINITE (ré-ti-ni-tę) *s. f.* Inflammation de la rétine.

RETIRATION (rę-ti-râ-sion) *s. f.* Ac-

tion d'imprimer le verso d'une feuille.

RETIRÉ, E (rę-ti-ré) *adj.* Solitaire; peu fréquenté, qui vit dans la retraite.

RETIREMENT (rę-ti-rę-man) *s. m.* Contraction, raccourcissement, en parlant des nerfs, des muscles.

RETIRER (rę-ti-ré) *v. tr.* Tirer hors d'un lieu; ôter, recueillir. (**Se retirer**), *v. pr.* S'en aller; se raccourcir.

RETOMBÉE (rę-ton-bé) *s. f.* Portion d'une voûte qu'on peut poser sans cintre.

RETOMBER (rę-ton-bé) *v. int.* Tomber de nouveau après s'être relevé.

RETONDRE (rę-ton-drę) *v. tr.* Tondre de nouveau.

RETORDEMENT (rę-tor-dę-man) *s m.* Action de retordre le fil, la soie, etc.

RETORDRE (rę-tor-drę) *v.tr.* Tordre à plusieurs tours.

RÉTORQUABLE (ré-tor-kà-blę) *adj.* Qui peut être rétorqué.

RÉTORQUER (ré-tor-ké) *v. tr.* Retourner contre l'adversaire les raisonnements dont il s'est servi.

RETORS, E (rę-tor, sę) *adj.* Qui a été tordu, fin, rusé, artificieux.

RÉTORSION (ré-tor-sion) *s f.* Action de rétorquer.

RETORTE (rę-tor-tę) *s. f.* Cornue, vase de chimie à bec recourbé.

RETOUCHE (rę-tou-chę) *s. f.* Action de retoucher.

RETOUCHER (rę-tou-ché) *v. tr.* Corriger certaines parties d'une peinture, perfectionner.

RETOUR (rę-tour) *s. m.* Action de revenir en arrière.

RETOURNE (rę-tour-nę) *s. f.* Carte qu'on retourne, et qui détermine souvent l'atout.

RETOURNER (rę-tour-né) *v. tr.* Tourner dans un autre sens.

RETRACER (rę-trà-sé) *v. tr.* Tracer de nouveau, décrire.

RÉTRACTATION (ré-tràk-tà-sion) *s. f.* Action de rétracter ce qu'on a dit.

RÉTRACTER (ré-tràk-té) *v. tr.* Retirer; raccourcir par contraction.

RÉTRACTILE (ré-tràk-ti-lę) *adj.* Qui a la faculté de se rétracter.

RÉTRACTILITÉ (ré-tràk-ti-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est rétractile.

RÉTRACTION (ré-tràk-sion) *s. f.* Action de se rétracter.

RETRAIRE (rę-trè-rę) *v. tr.* Exercer un retrait.

RETRAIT (rę-trè) *s. m.* État de ce qui revient en arrière.

RETRAITE (rę-trè-tę) *s. f.* Signal pour avertir de se retirer; mouvement rétrograde; pension, lieu où l'on est retiré.

RETRAITÉ, E (rę-trè-té) *adj.* Qui reçoit une pension de retraite.

RETRAITER (rę-trè-té) *v. tr.* Mettre à la retraite.

RETRANCHEMENT (rę-tran-chę-man) *s. m.* Action de retrancher.

RETRANCHER (rę-tran-ché) *v. tr.* Enlever d'une chose une partie qu'on en sépare.

RETRANSCRIRE (rę-trans-kri-rę) *v. tr.* Transcrire de nouveau.

RETRAVAILLER (rę-trà-và-yé) *v. int.* Travailler de nouveau.

RETRAVERSER (rę-trà-vèr-sé) *v. tr.* Traverser de nouveau.

RÉTRÉCIR (ré-tré-cir) *v. tr.* Rendre plus étroit.

RÉTRÉCISSEMENT (ré-tré-si-sę-man) *s. m.* Action par laquelle une chose se rétrécit.

RETREMPER (rę-tran-pé) *v. tr.* Tremper de nouveau.

RÉTRIBUER (ré-tri-bué) *v. tr.* Donner le salaire qu'on mérite.

RÉTRIBUTION (ré-tri-bu-sion) *s. f.* Salaire; paiement; récompense.

RÉTROACTIF, IVE (ré-trô-àk-tif, ti-vę) *adj.* Qui exerce une action sur ce qui est antérieur.

RÉTROACTION (ré-trô-àk-sion) *s. f.* Effet rétroactif.

RÉTROACTIVEMENT (rę-trô-àk-ti-vę-man) *adv.* D'une manière rétroactive.

RÉTROACTIVITÉ (ré-trô-àk-ti-vi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDANT, E (ré-trô-sé-dan, tę) *adj.* Qui fait une rétrocession.

RÉTROCÉDER (ré-trô-sé-dé) *v. tr.*

Céder à un autre ce qu'il nous avait cédé lui-même.

RÉTROCESSIF, IVE (ré-trô-sè-sif, si-vẹ) *adj.* Par où l'on opère une rétrocession.

RÉTROCESSION (ré-trô-sè-sion) *s. f.* Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROCESSIONNAIRE (ré-trô-sè-sio-nè-rẹ) *adj.* A qui l'on a fait une rétrocession.

RÉTROGRADATION (ré-trô-grâ-dâ-sion) *s. f.* Action de rétrograder.

RÉTROGRADE (ré-trô-grâ-dẹ) *adj.* Qui va en arrière.

RÉTROGRADER (ré-trô-grâ-dé) *v.int.* Retourner en arrière; aller contre le progrès.

RÉTROSPECTIF, IVE (ré-trôs-pèk-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui concerne le passé.

RÉTROSPECTIVEMENT (ré-trôs-pèk-ti-vẹ-man) *adv.* D'une manière rétrospective.

RETROUSSEMENT (rẹ-trou-sẹ-man) *s. m.* Action de retrousser.

RETROUSSER (rẹ-trou-sé) *v. tr.* Relever en faisant remonter le bas vers le haut.

RETROUSSIS (rẹ-trou-si) *s. m.* La partie d'un vêtement qui est retroussée.

RETROUVER (rẹ-trou-vé) *v. tr.* Trouver de nouveau quelqu'un dont on était séparé, une chose perdue.

RETS (rè) *s. m.* Filet pour prendre du gibier, du poisson.

RÉUNION (ré-u-nion) *s. f.* Action de réunir.

RÉUNIR (ré-u-nir) *v. tr.* Unir des parties séparées.

RÉUSSI, E (ré-u-si) *adj.* Qui a eu un heureux succès.

RÉUSSIR (ré-u-sir) *v. int.* Avoir un succès heureux.

RÉUSSITE (ré-u-si-tẹ) *s. f.* Action de réussir.

REVACCINATION (rẹ-vâk-si-nâ-sion) *s. f.* Action de revacciner.

REVACCINER (rẹ-vâk-si-né) *v. tr.* Vacciner de nouveau.

REVALIDATION (rẹ-vâ-li-dâ-sion *s. f.* Action de revalider.

REVALIDER (rẹ-vâ-li-dé) *v. tr.* Assurer par une nouvelle validité.

REVALOIR (rẹ-vâ-loâr) *v. tr.* Rendre la pareille en bien ou en mal.

REVANCHE (rẹ-van-chẹ) *s. f.* Action de reprendre sur quelqu'un l'avantage qu'il a pris sur nous.

REVANCHER (rẹ-van-ché) *v. tr.* Défendre quelqu'un qui est attaqué, le soutenir, l'aider.

RÊVASSER (rè-vâ-sé) *v. int.* Se laisser aller à des rêveries.

RÊVASSERIE (rè-vâ-sẹ-ri) *s. f.* Action de rêvasser.

RÊVASSEUR, EUSE (rè-vâ-sẹ.r, seu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rêvasse.

RÊVE (rè-vẹ) *s. m.* Idées, faits imaginaires qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil; projet irréalisable.

REVÊCHE (rẹ-vè-chẹ) *adj.* Apre au goût; peu accommodant; rude; rébarbatif.

RÉVEIL (ré-vè-y) *s. m.* Action de se réveiller.

RÉVEILLE-MATIN (ré-vè-yẹ-mâ-tin) *s. m.* Horloge qui réveille par son bruit.

RÉVEILLER (ré-vè-yé) *v. tr.* Tirer tout à coup du sommeil.

RÉVEILLON (ré-vè-yon) *s. m.* Repas qui se fait dans la nuit de Noël.

RÉVEILLONNER (ré-vè-yo-né) *v. int.* Faire le réveillon.

RÉVÉLATEUR, TRICE (ré-vé-lâ-tẹ.r, tri-sẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui révèle quelque chose.

RÉVÉLATION (ré-vé-lâ-sion) *s. f.* Action de révéler.

RÉVÉLER (ré-vé-lé) *v. tr.* Faire connaître ce qui était tenu caché.

REVENANT, E (rẹ-vẹ-nan, tẹ) *adj.* Qui revient.

REVENANT (rẹ-vẹ-nan) *s. m.* Esprit qu'on suppose revenir de l'autre monde.

REVENANT-BON (rẹ-vẹ-nan-bon) *s. m.* Produit éventuel qui revient d'une affaire, d'un reliquat.

REVENDEUR, EUSE (rẹ-van-dẹ.r, deu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui achète pour revendre.

REVENDICATION (rẹ-van-di-kâ-sion) *s. f.* Action de revendiquer.

REVENDIQUER (rẹ-van-di-ké) *v. tr.*

Réclamer ce qu'un autre détient, comme nous appartenant.

REVENDRE (rę-van-drę) *v. tr.* Vendre ce qu'on a acheté.

REVENIR (rę-vę-nir) *v. int.* Venir d'un lieu au lieu d'où l'on était parti.

REVENTE (rę-van-tę) *s. f.* Nouvelle vente d'un même objet.

REVENU (rę-vę-nu) *s. m.* Ce qui revient annuellement à quelqu'un d'un bien, d'une rente, d'une pension.

REVENUE (rę-vę-nu) *s. f.* Le jeune bois qui revient, repousse par une coupe de taillis.

RÊVER (rè-vé) *v. int.* Faire des rêves en dormant; être distrait; laisser aller sa pensée.

RÉVERBÉRATION (ré-vèr-bé-râ-sion) *s. f.* Répercussion de la lumière ou de la chaleur.

RÉVERBÈRE (ré-vèr-bè-rę) *s. m.* Lanterne de verre à réflecteur.

RÉVERBÉRER (ré-vèr-bé-ré) *v. tr.* Renvoyer les rayons de lumière.

REVERDIR (rę-vèr-dir) *v. int.* Redevenir vert.

REVERDISSEMENT (rę-vèr-di-sę-man) *s. m.* Action de reverdir.

RÉVÉREMMENT (ré-vé-râ-man) *adv.* Avec révérence.

RÉVÉRENCE (ré-vé-ran-sę) *s. f.* Mouvement du corps pour saluer respectueusement; respect.

RÉVÉRENCIEL, ELLE (ré-vé-ran-sièl, siè-lę) *adj.* Plein de révérence.

RÉVÉRENCIEUSEMENT (ré-vé-ran-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière révérencieuse.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE (ré-vé-ran-sieu, zę) *adj.* Qui traite les gens avec révérence.

RÉVÉREND, E (ré-vé-ran, dę) *adj.* Digne d'être révéré.

RÉVÉRENDISSIME (ré-vé-ran-di-si-mę) *adj.* Très révérend.

RÉVÉRER (ré-vé-ré) *v. tr.* Traiter avec un profond respect.

RÊVERIE (rè-vę-ri) *s. f.* Pensée dans laquelle on s'absorbe.

REVERS (rę-vèr) *s. m.* Côté d'une chose opposé à celui par lequel on la regarde; sort contraire.

REVERSEMENT (rę-vèr-sę-man) *s. m.* Action de reverser.

REVERSER (rę-vèr-sé) *v. tr.* Verser de nouveau.

REVERSI et **REVERSIS** (rę-vèr-si) *s. m.* Sorte de jeu de cartes où gagne celui qui fait le moins de levées.

RÉVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est réversible.

RÉVERSIBLE (ré-vèr-si-blę) *adj.* Qui peut, qui doit faire retour.

RÉVERSION (ré-vèr-sion) *s. f.* Retour d'un bien à celui qui en a disposé.

REVÊTEMENT (rę-vè-tę-man) *s. m.* Ce qui est appliqué sur la terre pour la retenir.

REVÊTIR (rę-vè-tir) *v. tr.* Couvrir quelqu'un d'un vêtement spécial.

RÊVEUR, EUSE (rè-vę.r, veu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle, qui se laisse aller à la rêverie.

REVIENT (rę-viin) *s. m.* Le fait de revenir à telle ou telle somme.

REVIREMENT (rę-vi-rę-man) *s. m.* Action de revirer.

REVIRER (rę-vi-ré) *v. int.* Se retourner en sens contraire.

RÉVISABLE (ré-vi-zâ-blę) *adj.* Qui peut être révisé.

RÉVISER (ré-vi-zé) *v. tr.* Soumettre à un nouvel examen.

RÉVISEUR (ré-vi-zę.r) *s. m.* Celui qui révise.

RÉVISION (ré-vi-zion) *s. f.* Action de réviser; tribunal qui examine les conscrits.

REVIVIFICATION (rę-vi-vi-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de revivifier.

REVIVIFIER (rę-vi-vi-fié) *v. tr.* Vivifier de nouveau.

REVIVRE (rę-vi-vrę) *v. int.* Revenir à la vie.

RÉVOCABILITÉ (ré-vô-kâ-bi-li-té) *s. f.* État de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE (ré-vô-kâ-blę) *adj.* Qui peut être révoqué.

RÉVOCATION (ré-vô-kâ-sion) *s. f.* Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE (ré-vô-kâ-toâ-rę) *adj.* Qui entraîne révocation.

REVOICI (rę-voâ-si), **REVOILÀ** (rę

vô-là) *prép.* Voici, voilà de nouveau.

REVOIR (re-voêr) *v. tr.* Voir de nouveau.

REVOLER (re-vô-lé) *v. int.* Voler de nouveau, revenir en volant; revenir avec rapidité.

REVOLIN (re-vô-lin) *s. m.* Répercussion du vent, du courant sur l'Océan.

RÉVOLTANT, E (ré-vôl-tan, te) *adj.* Qui révolte par indignation.

RÉVOLTE (ré-vôl-te) *s. f.* Action de se révolter.

RÉVOLTÉ (ré-vôl-té) *s. m.* Qui est en état de révolte.

RÉVOLTER (ré-vôl-té) *v. tr.* Soulever contre l'autorité établie; soulever d'indignation.

RÉVOLU, E (ré-vô-lu) *adj.* Qui a achevé son cours.

RÉVOLUTIF, IVE (ré-vô-lu-tif, ti-ve) *adj.* Relatif à la révolution.

RÉVOLUTION (ré-vô-lu-sion) *s. f.* Retour d'un astre au point de départ; changement dans le gouvernement.

RÉVOLUTIONNAIRE (ré-vô-lu-sio-nè-re) *adj.* Qui a le caractère d'une révolution politique.

RÉVOLUTIONNAIREMENT (ré-vô-lu-sio-nè-re-man) *adv.* D'une manière révolutionnaire.

RÉVOLUTIONNER (ré-vô-lu-sio-né) *v. tr.* Agiter un pays par un mouvement révolutionnaire.

REVOLVER ré-vôl-vèr) *s. m.* Arme à feu portative.

REVOMIR (re-vô-mir) *v. tr.* Vomir de nouveau.

RÉVOQUER (ré-vô-ké) *v. tr.* Rappeler; destituer.

REVUE (re-vu) *s. f.* Action d'examiner de nouveau; manœuvre, défilé des troupes.

RÉVULSIF, IVE (ré-vul-sif, si-ve) *adj.* Qui produit une révulsion.

RÉVULSION (ré-vul-sion) *s. f.* Effet de l'emploi des révulsifs.

REZ-DE-CHAUSSÉE (rè-de-chô-sé) *s. m.* Partie d'une maison qui est au niveau du sol.

RHABILLAGE (râ-bi-yâ-je) *s. m.* Opération par laquelle on remet en état.

RHABILLER (râ-bi-yé) *v. tr.* Remettre en état; habiller de nouveau.

RHAGADE (râ-gâ-de) *s. f.* Sorte de gerçure.

RHÉOMÈTRE (ré-ô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour mesurer la force d'un courant électrique.

RHÉTEUR (ré-teur) *s. m.* Orateur qui cherche à faire de belles phrases.

RHÉTORICIEN, ENNE (ré-tôr-i-sien, siè-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sait la rhétorique.

RHÉTORIQUE (ré-tôr-i-ke) *s. f.* Art de bien dire.

RHINOCÉROS (ri-nô-sé-rôs) *s. m.* Grand mammifère sauvage de l'ordre des Pachydermes.

RHINOPLASTIE (ri-nô-plâs-ti) *s. f.* Opération chirurgicale consistant à refaire le nez par la greffe animale.

RHIZOME (ri-zô-me) *s. m.* Tige souterraine des plantes vivaces.

RHODIUM (rô-di-ôm) *s. m.* Métal peu fusible trouvé dans le platine.

RHODODENDRON (rô-dô-din-dron) *s. m.* Genre de plantes de la famille des Ericacées.

RHOMBE (ron-be) *s. m.* Losange; nom donné à certains poissons.

RHOMBOÉDRE (ron-bô-è-dre) *s. m.* Corps solide dont les faces sont des losanges.

RHOMBOÏDAL, E (ron-bô-i-dâl, dâ-le) *adj.* Qui a la figure rhomboïde.

RHOMBOÏDE (ron-bô-i-de) *s. m.* Figure plane dont la forme approche de celle du rhombe.

RHUBARBE (ru-bâr-be) *s. f.* Plante dont les racines sont purgatives.

RHUM (rôm) *s. m.* Eau-de-vie fabriquée avec le résidu de la mélasse et du sucre de canne.

RHUMATISANT, E (ru-mâ-ti-zan, te) *adj.* Qui souffre de rhumatismes.

RHUMATISMAL, E, AUX (ru-mâ-tis-mâl, mâ-le, mô) *adj.* Qui appartient au rhumatisme.

RHUMATISME (ru-mâ-tis-me) *s. m.* Douleur dans les muscles, les articulations.

RHUME (ru-me) *s. m.* Inflammation de la muqueuse de la gorge ou des bronches.

RIANT, E (rian, te) *adj.* Qui rit; qui a l'air gai; qui porte à la gaité.

RIBAMBELLE (ri-ban-bè-le) *s. f.* Longue suite.

RIBAUD, E (ri-bô, de) *adj.* Impudique. *S. m.* Sorte d'aventurier du moyen âge. (Vieilli.)

RIBAUDERIE (ri-bô-de-ri) *s. f.* Acte, conduite de ribaud. (Vieilli).

RIBLEUR (ri-ble.r) *s. m.* Celui qui court les rues la nuit, comme les filous. (Vieux.)

RIBOTE (ri-bô-te) *s. f.* Débauche de boisson.

RIBOTER (ri-bô-té) *v. int.* Faire une débauche de boisson.

RIBOTEUR, EUSE (ri-bô-te.r, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à riboter.

RICANEMENT (ri-kâ-ne-man) *s. m.* Action de ricaner.

RICANER (ri-kâ-né) *v. int.* Rire avec affectation.

[redacted]**E** (ri-kâ-ne-ri) *s. f.* Rire [redacted]

RICANEUR, EUSE (ri-kâ-ne.r, reu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ri-[redacted]

RIC-À-RIC (ri-kâ-rik) *loc. adv.* Avec une exactitude rigoureuse.

RICHARD, E (ri-châr, de) *s. m.* et *f.* Homme, femme très riche.

RICHE (ri-che) *adj.* Qui possède de grands biens; opulent; abondant.

RICHEMENT (ri-che-man) *adv.* D'une manière riche.

RICHESSE (ri-chè-se) *s. f.* Abondance de biens; luxe.

RICHISSIME (ri-chis-si-me) *adj.* Extrêmement riche.

RICIN (ri-sin) *s. m.* Genre de plante qui fournit une huile purgative.

RICOCHER (ri-kô-ché) *v. int.* Faire ricochet.

RICOCHET (ri-kô-chè) *s. m.* Bond d'une pierre plate sur l'eau; contre-coup.

RICTUS (rik-tus) *s. m.* Fente de la bouche qui laisse voir les dents.

RIDE (ri-de) *s. f.* Pli de la peau du front, du visage, des mains, que l'âge amène d'ordinaire.

RIDEAU (ri-dô) *s. m.* Pièce d'étoffe tendue pour cacher, pour abriter quelque chose.

RIDELLE (ri-dè-le) *s. f.* Chacun des côtés d'une charrette, faits en forme de râtelier.

RIDER (ri-dé) *v. tr.* Faire, creuser des rides.

RIDICULE (ri-di-ku-le) *adj.* Digne de risée. *S. m.* Petit sac de dame fermant à coulisse.

RIDICULEMENT (ri-di-ku-le-man) *adv.* D'une manière ridicule.

RIDICULISER (ri-di-ku-li-zé) *v. tr.* Tourner en ridicule.

RIEN (riin) *s. m.* Nulle chose; néant. *Pl.* Bagatelles.

RIEUR, EUSE (rie.r, rieu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à rire.

RIFLARD (ri-flâr) *s. m.* Rabot à deux poignées qui sert à dresser le bois de charpente.

RIFLER (ri-flé) *v. tr.* Raboter avec le riflard.

RIFLOIR (ri-floâr) *s. m.* Grosse lime pour dégrossir les métaux.

RIGIDE (ri-ji-de) *adj.* Sévère, exact, austère, qui ne fléchit pas.

RIGIDEMENT (ri-ji-de-man) *adv.* D'une manière rigide.

RIGIDITÉ (ri-ji-di-té) *s. f.* Raideur inflexible.

RIGODON (ri-gô-don) *s. m.* Danse qu'on exécutait sur un air à deux [redacted]

RIGOLE (ri-gô-le) *s. f.* Petit canal pour amener l'eau.

RIGOLER (ri-gô-lé) *v. pr.* et *int.* S'amuser; se divertir. (Pop.)

RIGORISME (ri-gor-is-me) *s. m.* Morale trop rigoureuse.

RIGORISTE (ri-gor-is-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui pousse jusqu'à la rigueur la sévérité des principes.

RIGOUREUSEMENT (ri-gou-reu-ze-man) *adv.* D'une manière rigou-[redacted]

RIGOUREUX, EUSE (ri-gou-reu, reu-ze) *adj.* Qui est d'une sévérité inflexible.

RIGUEUR (ri-ge.r) *s. f.* Sévérité; austérité; dureté; âpreté.

RILLETTES (ri-yè-te) *s. f. pl.* Hachis de porc cuit dans la graisse.

RIMAILLER (ri-mâ-yé) *v. int.* Faire de mauvais vers.

RIMAILLEUR (ri-mâ-ye.r) *s. m.* Celui qui rimaille.

RIME (ri-me) *s. f.* Uniformité de son dans la terminaison de deux mots.

RIMER (ri-mé) *v. int.* Avoir le même son, en parlant des finales des mots.

RIMEUR (ri-meu.r) *s. m.* Poète et le plus souvent mauvais poète.

RINÇAGE (rin-sâ-je) *s. m.* Lavage à l'eau pure du linge savonné.

RINCEAU (rin-sô) *s. m.* Ornement sculpté peint en forme de branche recourbée.

RINCER (rin-sé) *v. tr.* Laver à plusieurs reprises.

RINÇURE (rin-su-re) *s. f.* Eau qui a servi à rincer; vin où l'on a mis trop d'eau.

RIOTER (ri-yô-té) *v. int.* Rire un peu ; rire dédaigneusement.

RIOTEUR, EUSE (ri-yô-teu.r, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIOTTE (ri-yô-te) *s. f.* Petite dispute ; querelle. (Vieilli.)

RIPAGE (ri-pâ-je) *s. m.* Action de gratter, de polir à la ripe.

RIPAILLE (ri-pâ-ye) *s. f.* Grande chère ; débauche de table.

RIPAILLEUR (ri-pâ-yeu.r) *s. m.* Celui qui ripaille.

RIPE (ri-pe) *s. f.* Outil de maçon, de sculpteur, pour gratter et polir la pierre.

RIPER (ri-pé) *v. tr.* Gratter, polir avec la ripe.

RIPOPÉE (ri-pô-pé) *s. f.* Mélange que font les marchands de différents restes de vin.

RIPOSTE (ri-pôs-te) *s. f.* Réponse prompte et vive à une raillerie, à une attaque.

RIPOSTER (ri-pôs-té) *v. int.* Répondre vivement; répondre par une action équivalente.

RIRE (ri-re) *v. int.* Faire certain mouvement de la bouche, causé par quelque chose de gai, de plaisant.

RIRE (ri-re) *s. m.* Action de rire. (**Fou rire**) rire prolongé qu'on ne peut contenir.

RIS (ri) *s. m.* Façon de rire ; action particulière de rire ; personnification de la gaieté.

RIS (ri) *s. m.* Corps glanduleux, placé sous la gorge du veau, considéré comme un mets délicat.

RIS (ri) *s. m.* Partie d'une voile qu'on a repliée, pour diminuer la surface présentée au vent.

RISBAN (ris-ban) *s. m.* Terre-plein garni de canons.

RISÉE (ri-zé) *s. f.* Rire moqueur; objet de ce rire.

RISETTE (ri-zè-te) *s. f.* Petit éclat de rire d'un enfant.

RISIBILITÉ (ri-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est risible.

RISIBLE (ri-zi-ble) *adj.* Qui peut exciter le rire.

RISIBLEMENT (ri-zi-ble-man) *adv.* D'une manière risible.

RISQUABLE (ris-kâ-ble) *adj.* Où il y a du risque; qu'on peut risquer.

RISQUE (ris-ke) *s. m.* Danger; péril ; hasard.

RISQUER (ris-ké) *v. tr.* Exposer à une chance douteuse.

RISQUE-TOUT (ris-ke-tou) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui, pour réussir, affronte tous les risques.

RISSOLE (ri-sô-le) *s. f.* Pâte frite contenant de la viande hachée.

RISSOLER (ri-sô-lé) *v. tr.* Rotir de manière que la viande tire sur le roux.

RISTORNE (ris-tor-ne) et **RISTOURNE** (ris-tour-ne) *s. f.* Résiliation d'une police d'assurance maritime.

RITE (ri-te) *s. m.* Ordre des cérémonies religieuses.

RITOURNELLE (ri-tour-nè-le) *s. f.* Courte phrase musicale dont on fait précéder et suivre chaque couplet.

RITUALISTE (ri-tuâ-lis-te) *s. m.* Auteur qui traite des rites.

RITUEL (ri-tuèl) *s. m.* Livre qui traite des rites d'un culte.

RIVAGE (ri-vâ-je) *s. m.* Les bords de la mer; le bord des rivières.

RIVAL, E, AUX (ri-vâl, vâ-le, vô) *adj.* et *s.* Qui aspire aux mêmes avantages qu'un autre.

RIVALISER (ri-vâ-li-zé) *v. int.* Disputer à qui l'emportera.

RIVALITÉ (ri-vâ-li-té) *s. f.* Concurrence de personnes qui prétendent à la même chose.

RIVE (ri-v[illegible] Terrain qui borde un cours d[illegible]

RIVER (ri-vé) *v. tr.* Rabattre la pointe d'un clou et l'aplatir pour la fixer.

RIVERAIN, AINE (ri-ve-rin, rè-ne)

s. m. et f. Celui, celle qui habite sur la rive d'un cours d'eau, le long d'une voie ferrée.

RIVET (ri-vè) *s. m.* Clou dont la pointe est refoulée sur elle-même de manière à former deux têtes.

RIVIÈRE (ri-viè-re) *s. f.* Cours d'eau, coulant entre deux rives, qui va se jeter dans un fleuve.

RIVURE (ri-vu-re) *s. f.* Broche qui joint et fixe les charnières des fiches.

RIXE (rik-se) *s. f.* Querelle violente qui va jusqu'aux coups.

RIZ (ri) *s. m.* Plante céréale cultivée dans les pays chauds.

RIZIÈRE (ri-ziè-re) *s. f.* Plantation de riz.

ROB (rob) *s. m.* Suc de fruit épaissi par concentration.

ROBE (ro-be) *s. f.* Vêtement de femme; vêtement long et ample que portent les juges, les avocats, etc.

ROBIN (rô-bin) *s. m.* (En mauvaise part.) Homme de robe.

ROBINET (rô-bi-nè) *s. m.* Pièce d'un tuyau de fontaine qui sert à donner de l'eau ou à la retenir.

ROBINIER (rô-bi-nié) *s. m.* Genre d'arbres dont l'espèce la plus connue est le faux acacia.

ROBORATIF, IVE (rô-bor-â-tif, ti-ve) *adj.* Fortifiant. (Rare.)

ROBUSTE (rô-bus-te) *adj.* Fortement constitué.

ROBUSTEMENT (rô-bus-te-man) *adv.* D'une manière robuste.

ROBUSTESSE (rô-bus-tè-se) *s. f.* Qualité de ce qui est robuste.

ROC (rok) *s. m.* Masse de pierre très résistante qui tient au sol.

ROCAILLE (rô-kâ-ye) *s. f.* Agglomération de petites pierres.

ROCAILLEUR (rô-kâ-ye.r) *s. m.* Celui qui fait des ouvrages en rocaille.

ROCAILLEUX, EUSE (rô-kâ-yeu, ze) *adj.* Rempli de petites pierres.

ROCAMBOLE (rô-kan-bo-le) *s. f.* Ail d'Espagne; plaisanterie démodée.

ROCHE (ro-che) *s. f.* Bloc considérable de pierre très dure, en [redacted]

ROCHER (rô-ché) *s. m.* Roc escarpé et terminé en pointe.

ROCHET (rô-chè) *s. m.* Surplis à manches étroites, que portent les évêques et certains dignitaires ecclésiastiques.

ROCHEUX, EUSE (rô-cheu, ze) *adj.* Couvert de rochers.

ROCOCO (rô-kô-kô) *s. m.* Qui est hors de mode dans les arts, la littérature, le costume.

ROCOU (rô-kou) *s. m.* Matière colorante d'un beau rouge orangé.

ROCOUER (rô-kou-é) *v. tr.* Teindre à l'aide du rocou.

ROCOUYER (rô-kou-yé) *s. m.* Arbre d'Amérique dont les graines donnent le rocou.

RÔDER (rô-dé) *v. int.* Aller épiant; guettant de côté et d'autre.

RÔDEUR (rô-de.r) *s. m.* Malfaiteur qui guette des gens à dévaliser.

RODOMONT (rô-dô-mon) *s. m.* Fanfaron de bravoure.

RODOMONTADE (rô-dô-mon-ta-de) *s. f.* Langage de rodomont.

ROGATIONS (rô-gâ-sion) *s. f. pl.* Prières publiques pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension.

ROGATOIRE (rô-gâ-toâ-re) *adj.* Se dit d'une commission qu'un juge adresse à un autre.

ROGATON (rô-gâ-ton) *s. m.* Restes de viande; mets réchauffé; choses de rebut.

ROGER-BONTEMPS (rô-jé-bon-tan) *s. m.* Personnage de belle humeur, sans souci.

ROGNE (ro-gne) *s. f.* Excroissance qui vient sur certains arbres; mauvaise humeur.

ROGNE-PIED (ro-gne-pié) *s. m.* Outil pour rogner les sabots d'un cheval.

ROGNER (rô-gné) *v. tr.* Raccourcir en coupant l'extrémité.

ROGNEUR, EUSE (rô-gne.r, gneu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui rogne les pièces de monnaie.

ROGNEUX, EUSE (rô-gneu, ze) *adj.* Qui a la rogne.

ROGNOIR (rô-gnoâr) *s. m.* Instrument qui sert à [redacted]

ROGNON (rô-gnon) *s. m.* Glande rénale des animaux.

ROGNONNER (rô-gnô-né) *v. int.* Grogner entre ses dents.

ROGNURE (rô-gnu-re) *s. f.* Ce qui tombe d'une chose qu'on rogne.

ROGOMME (rô-gô-me) *s. m.* Liqueur forte et surtout l'eau de vie.

ROGUE (rô-gœ) *adj.* Qui est d'une raideur hautaine.

ROI (rôâ) *s. m.* Chef souverain de certains états.

ROITELET (rôâ-tœ-lè) *s. m.* Oiseau très petit; roi d'un très petit Etat.

RÔLE (rô-lœ) *s. m.* Un feuillet (recto et verso); transcription de ce qu'un acteur doit réciter dans une pièce.

RÔLER (rô-lé) *v. int.* Faire des rôles d'écriture.

RÔLET (rô-lè) *s. m.* Petit rôle qu'on joue.

ROMAIN, E (rô-min, mè-nœ) *adj.* Qui appartient à l'ancienne Rome.

ROMAINE (rô-mè-nœ) *s. f.* Balance à plateau unique; variété de laitue.

ROMAN (rô-man) *s. m.* Œuvre d'imagination en prose; récit fictif d'aventures.

ROMAN, E (rô-man, mâ-nœ) *adj.* Architecture des pays latins du vᵉ au xiiᵉ siècle.

ROMANCE (rô-man-sœ) *s. f.* Petit chant d'un caractère sentimental.

ROMANCIER (rô-man-sié) *s. m.* Auteur de romans.

ROMANESQUE (rô-mâ-nès-kœ) *adj.* Qui tient du roman.

ROMANESQUEMENT (rô-mâ-nès-kœ-man) *adv.* D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE (rô-man-ti-kœ) *adj.* Qui appartient au romantisme.

ROMANTISME (rô-man-tis-mœ) *s. m.* Système littéraire qui s'affranchit des règles établies.

ROMARIN (rô-mâ-rin) *s. m.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

ROMPEMENT (ron-pœ-man) *s. m.* Action de rompre; fatigue de la tête.

ROMPRE (ron-prœ) *v. tr.* Séparer en deux par un effort violent.

ROMPU, E (ron-pu) *adj.* Accablé de fatigue.

RONCE (ron-sœ) *s. f.* Arbuste épineux et rampant de la famille des Rosacées.

ROND, E (ron, dœ) *adj.* Qui est de forme circulaire. *S. m.* Cercle.

RONDE (ron-dœ) *s. f.* Sorte d'écriture; note de musique; chanson; danse; visite militaire.

RONDEAU (ron-dô) *s. m.* Petit poème dont la forme a souvent varié; air dont le thème se reprend.

RONDE-BOSSE (ron-dœ-bô-sœ) *s. f.* Ouvrage de sculpture en plein relief.

RONDELET, ETTE (ron-dœ-lè, tœ) *adj.* Qui a trop d'embonpoint.

RONDELETTE (ron-dœ-lètœ) *s. f.* Toile à voile fabriquée en Bretagne.

RONDELLE (ron-dè-lœ) *s. f.* Pièce de métal de cuir, de carton, etc., ronde et plate.

RONDEMENT (ron-dœ-man) *adv.* Avec rondeur; sans lenteurs.

RONDEUR (ron-dœ.r) *s. f.* Ce qui est rond. Qualité de celui qui va au but sans lenteurs.

RONDIN (ron-din) *s. m.* Gros bâton; bois de chauffage qui est rond.

RONDINER (ron-di-né) *v. tr.* Battre à coups de rondin.

ROND-POINT (ron-poin) *s. m.* Grande place circulaire à laquelle aboutissent plusieurs avenues.

RONFLANT, E (ron-flan, tœ) *adj.* Qui ronfle; qui a une sonorité un peu vide.

RONFLEMENT (ron-flœ-man) *s. m.* Bruit que l'on fait en dormant.

RONFLER (ron-flé) *v. int.* Faire un certain bruit de la gorge et des narines pendant le sommeil.

RONFLEUR, EUSE (ron-flœ.r, fleu-zœ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ronfle.

RONGE (ron-jœ) *s. m.* Action de ruminer, en parlant du cerf.

RONGEANT, E (ron-jan, tœ) *adj.* Qui ronge.

RONGER (ron-jé) *v. tr.* Entamer à petits coups de dents, de bec; user, détruire, par une action lente.

RONGEUR, EUSE (rôn-jœ.r, jeu-zœ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ronge; ordre des mammifères sans canines.

RONRON (ron-ron) *s. m.* Grondement de contentement que fait entendre le chat.

ROQUENTIN (rô-kan-tin) *s. m.* Vieillard qui veut faire le jeune homme.

ROQUER (rô-ké) *v. int.* Terme du jeu d'échecs.

ROQUET (rô-kè) *s. m.* Petit chien qui aboie après tout le monde;

individu dont on dédaigne les attaques.

ROQUETTE (rô-kè-te) *s. f.* Espèce de chou de saveur forte.

ROS (rô) *s. m.* Sorte de peigne pour les tisserands.

ROSACE (rô-zà-se) *s. f.* Ornement d'architecture qu'on place dans les caissons d'une voûte, d'un plafond.

ROSACÉ, E (rô-zà-sé) *adj.* Qui ressemble à une rose. *S. f. pl.* Famille de plantes dont la rose est le type.

ROSAIRE (rô-zè-re) *s. m.* Grand chapelet composé de quinze dizaines de grains.

ROSAT (rô-zà) *adj.* Où il entre des roses rouges; où l'on a fait macérer des roses.

ROSBIF (rôs-bif) *s. m.* Morceau de bœuf rôti.

ROSE (rô-ze) *s. f.* Fleur odoriférante, qui croît sur un arbuste épineux.

ROSÉ, E (rô-zé) *adj.* Légèrement teinté de rose.

ROSEAU (rô-zô) *s. m.* Plante à tige lisse; droite, formant un genre de la famille des Graminées.

ROSE-CROIX (rô-ze-kroâ) *s. m.* Dignitaire dans la maçonnerie.

ROSÉE (rô-zé) *s. f.* Vapeur qui se condense pendant la nuit sous la forme de petites gouttes d'eau.

ROSÉOLE (rô-zé-ô-le) *s. f.* Eruption cutanée légère caractérisée par de petites taches roses.

ROSERAIE (rô-ze-rè) *s. f.* Terrain planté de rosiers.

ROSETTE (rô-zè-te) *s. f.* Ruban noué en forme de rose; encre rouge; cuivre pur.

ROSIER (rô-zié) *s. m.* Arbuste de la famille des Rosacées.

ROSIÈRE (rô-ziè-re) *s. f.* Dans certains villages, nom que l'on donne à la jeune fille qui a mérité le prix de sagesse.

ROSIÉRISTE (rô-zié-ris-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'adonne à la culture des rosiers.

ROSSE (rô-se) *s. f.* Cheval sans force, sans vigueur.

ROSSE (rô-se) *adj.* Se dit d'un écrivain qui affecte crûment le mépris des convenances et même de la morale.

ROSSER (rô-sé) *v. tr.* Battre vigoureusement quelqu'un.

ROSSIGNOL (rô-si-gnôl) *s. m.* Petit oiseau de l'ordre des passereaux, célèbre par la beauté de son chant.

ROSSIGNOLER (rô-si-gnô-lé) *v. int.* Imiter le chant du rossignol.

ROSSINANTE (rô-si-nan-te) *s. f.* Mauvais cheval, maigre, efflanqué.

ROSTRAL, E (rôs-tràl, trà-le) *adj.* Garni de rostres.

ROSTRE (rôs-tre) *s. m.* Ornement d'architecture ou de sculpture en forme de bec, d'éperon.

ROT (rô) *s. m.* Vent bruyant renvoyé de l'estomac.

RÔT (rô) *s. m.* Rôti; service où vient le rôti.

ROTATEUR, TRICE (rô-tà-teur, tri-se) *adj.* Qui tourne; qui fait tourner.

ROTATION (rô-tà-sion) *s. f.* Mouvement d'un corps tournant sur lui-même.

ROTATOIRE (rô-tà-toâ-re) *adj.* Caractérisé par la rotation.

ROTE (rô-te) *s. f.* Tribunal ecclésiastique de la cour de Rome.

ROTER (rô-té) *v. int.* Faire un rot. (Trivial.)

RÔTI (rô-ti) *s. m.* Viande rôtie; service où vient le rôti.

RÔTIE (rô-ti) *s. f.* Tranche de pain grillée devant le feu.

ROTIN (rô-tin) *s. m.* Branche de palmier des Indes, dont on fait des cannes.

RÔTIR (rô-tir) *v. tr.* Faire cuire à un feu vif, de la viande, de la volaille.

RÔTISSAGE (rô-ti-sà-je) *s. m.* Action de rôtir.

RÔTISSERIE (rô-ti-se-ri) *s. f.* Boutique de rôtisseur.

RÔTISSEUR, EUSE (rô-ti-seur, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prépare et vend des viandes rôties.

RÔTISSOIRE (rô-ti-soâ-re) *s. f.* Ustensile de cuisine qui sert à rôtir la viande.

ROTONDE (rô-ton-de) *s. f.* Édifice circulaire surmonté d'une coupole; arrière d'une diligence; collet.

ROTONDITÉ (rô-ton-di-té) *s. f.* Rondeur d'une personne corpulente.

ROTULE (rô-tu-lę) *s. f.* Petit os plat à angles arrondis qui forme la partie antérieure du genou.

ROTURE (rô-tu-rę) *s. f.* État d'une personne qui n'est pas noble.

ROTURIER, IÈRE (rô-tu-rié, riè-rę) *adj.* Qui n'est pas noble.

ROTURIÈREMENT (rô-tu-riè-rę-man) *adv.* A la manière des roturiers.

ROUAGE (rou-â-ję) *s. m.* Chacune des pièces qui font tourner une machine.

ROUAN, ANNE (rou-an, â-nę) *adj.* Se dit d'un cheval qui a la robe mêlée de poils blancs, noirs et [redacted]

ROUANNE (rou-â-nę) *s. f.* Ustensile dont se servent les employés des contributions indirectes pour marquer les tonneaux.

ROUANNER (rou-â-né) *v. tr.* Marquer un fût avec la rouanne.

ROUANNETTE (rou-â-nè-tę) *s. f.* Instrument de charpentier pour marquer le bois.

ROUBLARD, E (rou-blâr, dę) *adj.* Rusé dans la défense de ses intérêts. (Pop.)

ROUCHE (rou-chę) *s. f.* Carcasse d'un navire sur le chantier.

ROUCOULEMENT (rou-kou-lę-man) *s. m.* Action de roucouler.

ROUCOULER (rou-kou-lé) *v. int.* Faire entendre le murmure [redacted]sant propre aux colombes, aux tourterelles.

ROUDOU (rou-dou) *s. m.* Arbrisseau dont les feuilles servent au tannage des cuirs et à la teinture.

ROUE (rou) *s. f.* Machine de forme circulaire qui, en tournant sur son essieu, sert à mouvoir quelque chose.

ROUÉ, E (roué) *adj.* et *s.* Personne sans principes et sans mœurs.

ROUELLE (rouè-lę) *s. f.* Tranche de veau, de bœuf, coupée en rond.

ROUENNERIE (rou-â-nę-ri) *s. f.* Toile de coton peinte.

ROUER (roué) *v. tr.* Plier un cordage plusieurs fois sur lui-même; battre excessivement quelqu'un.

ROUERIE (rou-ri) *s. f.* Habileté qui frise l'indélicatesse.

ROUET (rouè) *s. m.* Machine à filer, munie d'une roue que fait tourner une pédale.

ROUGE (rou-ję) *adj.* Qui a la couleur du sang, du feu, etc.

ROUGEÂTRE (rou-jâ-trę) *adj.* Dont la couleur tire sur le rouge.

ROUGEAUD, E (rou-jô, dę) *adj.* et *s.* Qui a le teint rouge en couleur.

ROUGE-GORGE (rou-ję-gor-ję) *s. f.* Variété de fauvette, à gorge et poitrine rouges.

ROUGEOLE (rou-jô-lę) *s. f.* Maladie éruptive, fébrile, contagieuse, qui atteint surtout les enfants.

ROUGE-QUEUE (rou-ję-keu) *s. m.* Espèce de pie-grièche.

ROUGET (rou-jè) *s. m.* Barbeau de mer; grondin rouge, poissons.

ROUGETTE (rou-jè-tę) *s. f.* Espèce de chauve-souris.

ROUGEUR (rou-ję.r) *s. f.* Qualité de ce qui est rouge; tache rouge inflammatoire.

ROUGIR (rou-jir) *v. int.* Devenir rouge. *V. tr.* Rendre rouge.

ROUILLE (rou-yę) *s. f.* Oxyde de fer de couleur rougeâtre; maladie qui attaque les céréales.

ROUILLER (rou-yé) *v. tr.* Attaquer par la rouille; altérer faute d'exer[redacted]

ROUILLEUX, EUSE (rou-yeu, zę) *adj.* Qui a l'aspect de la rouille.

ROUILLURE (rou-yu-rę) *s. f.* Caractère de ce qui est rouillé.

[redacted] (rou-ir) *v. tr.* Faire macérer dans l'eau le chanvre, le lin, pour désagréger les fibres textil[redacted]

ROUISSAGE (rou-i-sâ-ję) *s. m.* Action de faire rouir.

ROULADE (rou-là-dę) *s. f.* Vocalise; agrément de chant.

ROULAGE (rou-là-ję) *s. m.* Transport par voiture des marchandises.

ROULANT, ANTE (rou-lan, tę) *adj.* Qui roule.

ROULEAU (rou-lô) *s. m.* Cylindre de bois, de métal, servant à divers usages.

ROULÉE (rou-lé) *s. f.* Action de donner force coups.

ROULEMENT (rou-lę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui roule.

ROULER (rou-lé) *v. tr.* Mouvoir en faisant tourner sur soi-même.

ROULETTE (rou-lè-tę) *s. f.* Petite roue; roue; jeu de hasard.

ROULEUR, EUSE (rou-lę.r, leu-zę) *s. m.* et *f.* Qui travaille d'atelier en atelier.

ROULEUR (rou-lę.r) *s. m.* Charançon de la vigne.

ROULIER (rou-lié) *s. m.* Voiturier qui transporte les marchandises.

ROULIS (rou-li) *s. m.* Balancement d'un navire à droite et à gauche.

ROULOIR (rou-lôâr) *s. m.* Outil dont se sert le cirier pour rouler les cierges.

ROULOTTE (rou-lô-tę) *s. f.* Voiture où logent ceux qui mènent une vie errante, saltimbanques, bohémiens.

ROULURE (rou-lu-rę) *s. f.* Maladie des arbres.

ROUPIE (rou-pi) *s. f.* Goutte d'humeur qui pend au nez.

ROUPIEUX, EUSE (rou-pieu, zę) *adj.* Qui a souvent la roupie.

ROUPILLER (rou-pi-yé) *v. int.* Sommeiller à demi. (Trivial.)

ROUPILLEUR, EUSE (rou-pi-yę.r, yeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui roupille.

ROUSSÂTRE (rou-sâ-trę) *adj.* Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU (rou-sô) *adj.* Qui a les cheveux roux.

ROUSSELET (rou-sę-lè) *s. m.* Poire d'été qui a la peau rougeâtre.

ROUSSEROLLE (rou-sę-rô-lę) *s. f.* Petit oiseau du genre grive.

ROUSSETTE (rou-sè-tę) *s. f.* Grande chauve-souris des Indes.

ROUSSEUR (rou-sę.r) *s. f.* Couleur de ce qui est roux; taches sur le visage et les mains.

ROUSSI (rou-si) *s. m.* Odeur d'une chose qui brûle.

ROUSSILLER (rou-si-yé) *v. tr.* Bruler légèrement.

ROUSSIN (rou-sin) *s. m.* Cheval entier un peu épais et entre deux tailles.

ROUSSIR (rou-sir) *v. tr.* Rendre roux en brûlant légèrement.

ROUT (rout, quelques-uns prononcent ra-out) Assemblée nombreuse de personnes du grand monde.

ROUTE (rou-tę) *s. f.* Voie pratiquée pour les voitures et les piétons.

ROUTIER (rou-tié) *s. m.* Celui qui a couru le monde, qui a une longue expérience.

ROUTIER, IÈRE (rou-tié, tiè-rę) *adj.* Relatif aux routes.

ROUTINE (rou-ti-nę) *s. f.* Habitude prise de faire quelque chose d'une certaine manière.

ROUTINÉ, E (rou-ti-né) *adj.* Habitué à faire une chose par routine. (Peu usité.)

ROUTINIER IÈRE (rou-ti-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui agit par routine.

ROUTOIR (rou-tôâr) *s. m.* Lieu où l'on rouit le chanvre.

ROUVERIN (rou-vę-rin) *adj.* Se dit du fer qui se casse sous le marteau.

ROUVIEUX *s. m.* et **ROUX-VIEUX** (rou-vieu) Gale du cheval, qui attaque d'ordinaire l'encolure.

ROUVRE (rou-vrę) *s. m* Chêne blanc, plus petit que le chêne commun.

ROUVRIR (rou-vrir) *v. tr.* Ouvrir de nouveau.

ROUX, ROUSSE (rou, sę) *adj.* Qui est d'un rouge tirant sur le jaune.

ROYAL, E, AUX (rôâ-yâl, yâ-lę, yô) *adj.* Qui a rapport à un roi.

ROYALE (rôâ-yâ-lę) *s. f.* Barbiche sous la lèvre inférieure. (On dit aussi impériale.)

ROYALEMENT (rôâ-yâ-lę-man) *adv.* D'une manière royale.

ROYALISME (rôâ-yâ-lis-mę) *s. m.* Esprit monarchique.

ROYALISTE (rôâ-yâ-lis-tę) *s. m.* Qui a l'esprit monarchique.

ROYAUME (rôâ-yô-mę) *s. m.* Etat gouverné par un roi.

ROYAUTÉ (rôâ-yô-té) *s. f.* Dignité de roi.

RU (ru) *s. m.* Canal formé par un petit ruisseau.

RUADE (ru-â-dę) *s. f.* Action du cheval, de l'âne, qui jette en l'air les pieds de derrière.

RUBAN (ru-ban) *s. m.* Petite bande étroite d'étoffe de fil, de laine, de soie, de velours.

RUBANÉ, E (ru-bâ-né) *adj.* Couvert de rubans.

RUBANER (ru-bâ-né) *v. tr.* Garnir de rubans.

RUBANERIE (ru-bâ-nę-ri) *s. f.* Commerce, industrie du rubanier.

RUBANIER, IÈRE (ru-bâ-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique des rubans.

RUBÉFACTION (ru-bé-fâk-sion) *s. f.* Rougeur déterminée sur la peau.

RUBÉFIANT, E (ru-bé-fian, tę) *adj.* Qui produit la rubéfaction.

RUBÉFIER (ru-bé-fié) *v. tr.* Rendre la peau rouge par un rubéfiant.

RUBESCENT, E (ru-bès-san, tę) *adj.* Un peu rouge.

RUBIACÉES (ru-biâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes qui donnent une teinture rouge.

RUBICAN (ru-bi-kan) *adj.* En parlant d'un cheval bai, noir ou alezan, qui présente des poils blancs çà et là.

RUBICOND, E (ru-bi-kon, dę) *adj.* Qui a un teint vermeil.

RUBIS (ru-bi) *s. m.* Pierre précieuse d'un beau rouge transparent.

RUBRICATEUR (ru-bri-kâ-tęr) *s. m.* Celui qui écrit les rubriques (titres en lettres rouges.)

RUBRIQUE (ru-bri-kę) *s. f.* Craie rouge; article du code; article liturgique; ruse; finesse.

RUCHE (ru-chę) *s. f.* Panier en forme de cloche, où on loge un essaim d'abeilles.

RUCHER (ru-ché) *s. m.* Endroit où sont les ruches.

RUDE (ru-dę) *adj.* Dur au toucher; qui offense le goût; blesse l'oreille; raboteux; grossier.

RUDEMENT (ru-dę-man) *adv.* D'une manière rude.

RUDENTÉ, E (ru-dan-té) *adj.* Orné de rudentures.

RUDENTURE (ru-dan-tu-rę) *s. f.* Ornement dont on garnit le bas des cannelures d'une colonne, d'un pilastre.

RUDÉRAL, E (ru-dé-râl, râ-le) *adj.* Qui croît dans les décombres.

RUDESSE (ru-dè-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est rude.

RUDIMENT (ru-di-man) *s. m.* Premiers éléments d'un art, d'une science. (Ne s'emploie qu'au *pl.* en ce sens.)

RUDIMENTAIRE (ru-di-man-tè-rę) *adj.* Qui n'est qu'ébauché.

RUDOIEMENT (ru-doâ-man) *s. m.* Action de rudoyer.

RUDOYER (ru-doâ-yé) *v. tr.* Traiter rudement.

RUE (ru) *s. f.* Chemin bordé de maisons, de murs, dans une ville, un village.

RUE (ru) *s. f.* Plante médicinale, type de la famille des Rutacées, d'une saveur âcre.

RUELLE (ru-è-lę) *s. f.* Rue qui est très étroite.

RUELLER (ru-è-lé) *v. tr.* Sillonner une vigne de petits chemins.

RUER (rué) *v. int.* Lancer des ruades. **Se ruer,** *v. pr.* Se jeter violemment sur quelqu'un, quelque chose.

RUEUR, EUSE (ruę.r, eu-zę) *s. m.* et *f.* et *adj.* Qui a l'habitude de ruer.

RUGINE (ru-ji-nę) *s. f.* Instrument de chirurgie pour racler un os.

RUGINER (ru-ji-né) *v. tr.* Racler un os avec la rugine.

RUGIR (ru-jir) *v. int.* Se dit du cri du lion; pousser des cris de fureur.

RUGISSANT, E (ru-ji-san, tę) *adj.* Qui rugit.

RUGISSEMENT (ru-ji-sę-man) *s. m.* Cri du lion, du tigre, de la panthère, etc.

RUGOSITÉ (ru-gô-zi-té) *s. f.* État d'une surface qui présente de petites aspérités.

RUGUEUX, EUSE (ru-gheu, zę) *adj.* Qui a des rugosités.

RUILÉE (rui-lé) *s. f.* Bordure de plâtre qui lie au mur une rangée de tuiles, d'ardoises.

RUILER (rui-lé) *v. tr.* Faire des repères pour dresser des surfaces et des plans.

RUINE (rui-nę) *s. f.* Chute d'une construction; perte des biens, de la fortune, de l'honneur.

RUINÉ, E (rui-né) *adj.* Qui est en ruine; qui a perdu la force; la vigueur; qui a perdu sa fortune.

RUINER (rui-né) *v. tr.* Abattre; détruire; ravager; causer la perte de la fortune.

RUINEUSEMENT (rui-neu-zę-man) *adv.* D'une manière ruineuse.

RUINEUX, EUSE (rui-neu, zę) *adj.* Qui amène la ruine.

RUINURE (rui-nu-rę) *s. f.* Entaille faite aux côtés d'une solive, d'un poteau.

RUISSEAU (rui-sô) *s. m.* Cours d'eau peu considérable.

RUISSELANT, E (rui-se-lan, te) *adj.* Qui ruisselle.

RUISSELER (rui-se-lé) *v. int.* Se répandre, couler sans s'arrêter; être mouillé d'un liquide.

RUISSELET (rui-se-lè) *s. m.* Petit ruisseau.

RUISSELLEMENT (rui-sè-le-man) *s. m.* Action de ruisseler.

RUMB (ronb) *s. m.* Espace angulaire qui sépare l'une de l'autre les trente-deux aires de vent de la boussole.

RUMEN (ru-mèn) *s. m.* Panse; premier estomac des ruminants.

RUMEUR (ru-meu.r) *s. f.* Bruit confus de voix; murmure menaçant d'une foule.

RUMINANT, E (ru-mi-nan, te) *adj.* Qui rumine.

RUMINATION (ru-mi-nâ-sion) *s. f.* Action de ruminer.

RUMINÉ, E (ru-mi-né) *adj.* Examiné sous tous ses aspects.

RUMINER (ru-mi-né) *v. tr.* En parlant des ruminants, remâcher; repasser une chose dans son esprit.

RUNES (ru-ne) *s. f. pl.* Caractères dont se servaient les Scandinaves.

RUNIQUE (ru-ni-ke) *adj.* Qui a rapport aux runes.

RUNOLOGUE (ru-nô-lô-ghe) *s. m.* Savant qui s'occupe de l'étude des runes.

RUOLZ (ru-ôlz) *s. m.* Métal blanc doré ou argenté par l'action de la pile voltaïque.

RUPTILE (rup-ti-le) *adj.* Qui s'ouvre spontanément comme l'écorce de certaines graines.

RUPTOIRE (rup-tôâ-re) *s. m.* Cautère potentiel produisant une solution de continuité.

RUPTURE (rup-tu-re) *s. f.* Action de rompre, de se rompre.

RURAL, E, AUX (ru-râl, râ-le, rô) *adj.* Qui appartient aux champs, à la campagne.

RURAUX (ru-rô) *s. m. pl.* Les campagnards.

RURALEMENT (ru-râ-le-man) *adv.* D'une manière rurale.

RURALITÉ (ru-râ-li-té) *s. f.* Condition des campagnards.

RUSE (ru-ze) *s. f.* Artifice pour tromper.

RUSÉ, E (ru-zé) *adj.* Qui annonce de la ruse; fin, adroit.

RUSER (ru-zé) *v. int.* Employer des artifices pour tromper.

RUSTAUD, E (rus-tô, de) *adj.* Qui a de la rusticité.

RUSTAUDEMENT (rus-tô-de-man) *adv.* D'une manière rustaude.

RUSTAUDERIE (rus-tô-de-ri) *s. f.* Air, manières de rustaud.

RUSTICITÉ (rus-ti-si-té) *s. f.* Rudesse; absence de politesse, de civilisation.

RUSTIQUE (rus-ti-ke) *adj.* Champêtre; qui appartient aux choses de la campagne.

RUSTIQUEMENT (rus-ti-ke-man) *adv.* D'une manière rustique.

RUSTIQUER (rus-ti-ké) *v. tr.* Crépir la surface d'une construction d... le genre rustique.

R... TRE (rus-tre) *s. m.* Celui qui a des manières grossières.

RUT (rut) *s. m.* Temps où les bêtes fauves sont entraînées à la reproduction.

RUTABAGA (ru-tâ-bâ-gâ) *s. m.* Plante du genre chou, dite navet de Suède.

RUTACÉES (ru-tâ-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont le type est la rue.

RUTILANT, E (ru-ti-lan, te) *adj.* Qui est d'un rouge éclatant.

RYTHME (rit-me) *s. m.* Nombre; cadence; mesure.

RYTHMIQUE (rit-mi-ke) *adj.* Qui tient au rythme, qui en dépend.

S

S (Se) *s. m.* Dix-neuvième lettre de l'alphabet, et la quinzième des consonnes.

SA (Sâ) *adj. pos.* féminin de la troisième personne. Le masculin est Son.

SABBAT (sà-bà) *s. m.* Chez les Juifs, septième jour de la semaine; tumulte; bruit terrible.

SABBATINE (sà-bà-ti-nę) *s. f.* Thèse qui était soutenue le samedi par les élèves de philosophie.

SABBATIQUE (sà-bà-ti-kę) *adj.* Qui a rapport au sabbat.

SABÉEN (sà-bé-in) *adj.* et *s.* Celui qui professe le sabéisme.

SABÉISME (sà-bé-is-mę) *s. m.* Adoration du feu, du soleil, des astres.

SABINE (sà-bi-nę) *s. f.* Espèce de genévrier.

SABLE (sâ-blę) *s. m.* Matière pierreuse divisée en très petits grains et sans cohérence.

SABLER (sâ-blé) *v. tr.* Couvrir de sable; avaler d'un trait.

SABLEUX, EUSE (sâ-bleu, zę) *adj.* Qui contient du sable.

SABLIER (sâ-bli-yé) *s. m.* Instrument où l'heure se mesure par l'écoulement du sable; vase à [redacted]

SABLIÈRE (sâ-bli-yè-rę) *s. f.* Lieu d'où l'on extrait le sable; pièce de bois de charpente.

SABLON (sâ-blon) *s. m.* Sable fin, très menu.

SABLONNER (sâ-blô-né) *v. tr.* Écurer des casseroles, chaudrons, etc., avec du sablon.

SABLONNEUX, EUSE (sâ-blô-neu, zę) *adj.* Qui contient beaucoup de sable.

SABLONNIER, IÈRE (sâ-blô-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE (sâ-blô-niè-rę) *s. f.* Lieu d'où l'on extrait du sablon.

SABORD (sà-bor) *s. m.* Ouverture aux côtés d'un vaisseau, pour laisser passer la bouche d'un canon.

SABORDER (sà-bor-dé) *v. tr* Percer la carène d'un bâtiment au-dessous de la ligne de flottaison.

SABOT (sà-bô) *s. m.* Chaussure de bois d'une seule pièce; corne du pied de beaucoup d'animaux.

SABOTER (sà-bô-té) *v. tr.* Faire du bruit en marchant avec des sabots; faire un travail vite et [redacted]

SABOTIER, IÈRE (sà-bô-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait et vend des sabots.

SABOTIÈRE (sà-bô-tiè-rę) *s. f.* Sorte de danse en sabots.

SABOULER (sà-bou-lé) *v. tr.* Réprimander; tancer quelqu'un avec véhémence.

SABRE (sâ-brę) *s. m.* Arme blanche à pointe et à tranchant.

SABRER (sâ-bré) *v. tr.* Frapper de coups de sabre; expédier la besogne à tort et à travers.

SABRETACHE (sâ-brę-tâ-chę) *s. f.* Espèce de sac qui pend à côté du sabre de certains cavaliers.

SABREUR (sâ-brę.r) *s. m.* Homme d'action qui ne sait que sabrer.

SABURRAL (sà-bur-ràl) *adj.* Relatif à la saburre.

SABURRE (sà-bu-rę) *s. f.* Résidu qu'on supposait accumulé dans l'estomac par mauvaises digestions.

SAC (sàk) *s. m.* Sorte de poche ouverte par le haut.

SACCADE (sà-kà-dę) *s. f.* Secousse donnée d'un coup sec.

SACCADER (sà-kà-dé) *v. tr.* Mouvoir par saccades.

SACCAGE (sà-kà-ję) *s. m.* Dévastation et pillage d'une ville, d'un domaine, etc.

SACCAGEMENT (sà-kà-ję-man) *s. m.* Action de saccager. (Vieilli.)

SACCAGER (sà-kà-jé) *v. tr.* Dévaster et piller une ville.

SACCAGEUR (sà-kà-ję.r) *s. m.* Celui qui saccage.

SACCHARATE (sàk-kà-rà-tę) *s. m.* Combinaison de sucre et d'un oxyde métallique.

SACCHAREUX, [redacted] (sàk-kà-reu, zę) *adj.* Qui est de la nature du sucre.

SACCHARIFÈRE (sàk-kà-ri-fè-rę) *adj.* Qui contient du sucre.

SACCHARIFICATION (sàk-kà-ri-fi-kà-sion) *s. f.* Conversion d'une substance en sucre.

SACCHARIFIER (sàk-kà-ri-fié) *v. tr.* Convertir en sucre.

SACCHARIMÈTRE (sàk-kà-ri-mè-trę) *s. m.* Instrument pour mesurer la quantité de sucre d'un liquide.

SACCHARIN, E (sàk-kà-rin, ri-nę) *adj.* Qui a rapport au sucre.

SACCHARIQUE (sàk-kà-ri-kę) *adj.* Se dit d'un acide produit par la

réaction de l'acide nitrique sur le sucre.

SACCHAROÏDE (sâ-kâ-rô-ïq) *s. f.* Toute substance analogue au sucre.

SACERDOCE (sâ-sèr-dô-sq) *s. m.* Dignité de celui qui a le pouvoir de dire la messe et d'administrer les sacrements.

SACERDOTAL, E, AUX (sâ-sèr-dô-tâl, tâ-lq, tô) *adj.* Relatif au ministère du prêtre.

SACHÉE (sâ-ché) *s. f.* La contenance d'un sac.

SACHET (sâ-chè) *s. m.* Petit sac où l'on met des odeurs et qu'on place dans le linge pour le parfumer.

SACOCHE (sâ-kô-chq) *s. f.* Long sac de cuir où les garçons de recette mettent l'argent qu'ils touchent.

SACRAMENTAIRE (sâ-krâ-man-tè-rq) *s. m.* Livre de liturgie.

SACRAMENTEL, ELLE (sâ-krâ-man-tèl, tè-lq) *adj.* Relatif à un sacrement.

SACRAMENTELLEMENT (sâ-krâ-man-tè-lq-man) *adv.* D'une manière sacramentelle.

SACRE (sâ-krq) *s. m.* Action par laquelle on sacre un évêque.

SACRÉ, E (sâ-kré) *adj.* Qui a un caractère inviolable, comme étant voué au service divin.

SACREMENT (sâ-krq-man) *s. m.* Signe religieux établi par Dieu comme moyen de salut pour les hommes.

SACRER (sâ-kré) *v. tr.* Revêtir d'un caractère inviolable.

SACRET (sâ-krè) *s. m.* Oiseau qui tient du gerfaut et du faucon.

SACRIFICATEUR, TRICE (sâ-kri-fi-kâ-tq.r, tri-sq) *s. m.* et *f.* Prêtre, prêtresse qui offrait les sacrifices.

SACRIFICATOIRE (sâ-kri-fi-kâ-toâ-rq) *adj.* Relatif au sacrifice.

SACRIFICATURE (sâ-kri-fi-kâ-tu-rq) *s. f.* Fonction de sacrificateur.

SACRIFICE (sâ-kri-fi-sq) *s. m.* Offrande à la Divinité; immolation, abandon; privation.

SACRIFIER (sâ-kri-fié) *v. tr.* Offrir un sacrifice; renoncer à. (Se sacrifier) *v. pr.* Se dévouer.

SACRILÈGE (sâ-kri-lè-jq) *s. m.* Violation d'une chose sacrée.

SACRILÈGE (sâ-kri-lè-jq) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui viole quelque chose de sacré.

SACRILÈGEMENT (sâ-kri-lè-jq-man) *adv.* D'une manière sacrilège.

SACRIPANT (sâ-kri-pan) *s. m.* Individu capable de faire un mauvais coup.

SACRISTAIN (sâ-kris-tin) *s. m.* Celui qui est préposé à la sacristie.

SACRISTIE (sâ-kris-ti) *s. f.* Partie annexe d'une église où sont déposés les vases, les ornements sacrés.

SACRISTINE (sâ-kris-ti-nq) *s. f.* Religieuse chargée du soin de la sacristie.

SACRO-SAINT, E (sâ-krô-sin, tq) *adj.* Saint et sacré.

SAFRAN (sâ-fran) *s. m.* Plante bulbeuse dont on retire une belle couleur jaune.

SAFRANÉ, E (sâ-frâ-né) *adj.* Qui est de la couleur du safran.

SAFRANER (sâ-frâ-né) *v. tr.* Teindre, apprêter du safran.

SAFRANIÈRE (sâ-frâ-niè-rq) *s. f.* Plantation du safran.

SAFRE (sâ-frq) *s. m.* Oxyde de cobalt pour fabriquer le verre bleu qui imite le saphir.

SAGACE (sâ-gâ-sq) *adj.* Qui a de la sagacité.

SAGACITÉ (sâ-gâ-si-té) *s. f.* Instinct subtil pour découvrir les choses.

SAGE (sâ-jq) *adj.* Qui a la connaissance juste des choses.

SAGE-FEMME (sâ-jq-fâ-mq) *s. f.* Femme dont la profession est de faire des accouchements.

SAGEMENT (sâ-jq-man) *adv.* D'une manière sage.

SAGESSE (sâ-jè-sq) *s. f.* Connaissance juste des choses.

SAGITTAIRE (sâ-jit-tè-rq) *s. m.* Constellation figurée par un centaure qui tend un arc.

SAGITTALE (sâ-jit-tâ-lq) *adj.* Se dit d'une des sutures du crâne, celle qui unit les deux pariétaux.

SAGITTÉ, E (sâ-jit-té) *adj.* Qui a la forme d'une flèche.

SAGOU (sâ-gou) *s. m.* Fécule qu'on tire de certains palmiers.

SAGOUIN (sâ-gouin). Espèce de petit singe à longue queue.

SAGOUTIER (sâ-gou-tié) *s. m.* Pal-

mier dont la moelle fournit le sagou.

SAIGNANT, E (sè-gnan, tę) *adj.* D'où le sang découle.

SAIGNÉE (sè-gné) *s. f.* Partie interne de la jointure du bras, où se fait la saignée.

SAIGNEMENT (sè-gnę-man) *s. m.* Ecoulement de sang par blessure, rupture de vaisseau.

SAIGNER (sè-gné) *v. int.* Avoir un écoulement de sang. *V. tr.* Tirer du sang à quelqu'un.

SAIGNEUR (sègnę-r) *s. m.* Médecin qui ordonne souvent la saignée.

SAIGNEUX, EUSE (sè-gneu, zę) *adj.* Se dit du cou d'un mouton tout [redacted] sanglant.

SAILLANT, E (sâ-yan, tę) *adj.* Qui s'avance en dehors.

SAILLIE (sâ-yî) *s. f.* Trait d'esprit soudain, imprévu; ce qui ressort sur le reste.

SAILLIR (sâ-yir) *v. int.* S'avancer en dehors; dépasser l'alignement.

SAIN, E (sin, sè-nę) *adj.* Dont l'organisme est en bon état.

SAINBOIS (sin-boâ) *s. m.* Garou, dont l'écorce a des propriétés vésicantes.

SAINDOUX (sin-dou) *s. m.* Graisse de porc fondue, employée en friture.

SAINEMENT (sè-nę-man) *adv.* D'une manière saine.

SAINFOIN (sin-foin) *s. m.* Plante fourragère, voisine de la luzerne.

SAINT, E (sin, tę) *adj.* Essentiellement pur; souverainement parfait; consacré à Dieu.

SAINT-AUGUSTIN (sin-tô-gus-tin) *s. m.* Caractère d'imprimerie.

SAINTE-BARBE (sin-tę-bàr-bę) *s. f.* Lieu où l'on sert à bord d'un vaisseau, la poudre, les munitions.

SAINTEMENT (sin-tę-man) *adv.* D'une manière sainte.

SAINTETÉ (sin-tę-té) *s. f.* Caractère de ce qui est saint; titre honorifique donné au pape.

SAINT-GERMAIN (sin-jèr-min) *s. m.* Grosse poire fondante et très [redacted].

SAÏQUE (sâ-i-kę) *s. f.* Bâtiment à voiles, de la Méditerranée.

SAISI, E (sè-zi) *adj.* Dont on s'est emparé; séquestré; nanti. *S. m.* Débiteur sur lequel on a fait une saisie.

SAISIE (sè-zî) *s. f.* Prise de possession des meubles ou immeubles d'un débiteur.

SAISINE (sè-zi-nę) *s. f.* Prise de possession par les exécuteurs testamentaires.

SAISIR (sè-zir) *v. tr.* Prendre vivement quelqu'un, quelque chose; faire une saisie; comprendre.

SAISISSABLE (sè-zi-sâ-blę) *adj.* Qui peut être l'objet d'une saisie.

SAISISSANT, E (sè-zi-san, tę) *adj.* Qui surprend par une impression [redacted]

SAISISSEMENT (sè-zi-sę-man) *s. m.* Action de saisir, de prendre; impression causée par le froid.

SAISON (sè-zon) *s. f.* Chacune des quatre divisions égales de l'année.

SALADE (sâ-lâ-dę) *s. f.* Herbes potagères ou légumes assaisonnés avec du sel, du poivre, de l'huile, du vinaigre.

SALADE (sâ-lâ-dę) *s. f.* Casque à courte visière fixe, que portaient les gens de guerre à cheval.

SALADIER (sâ-lâ-dié) *s. m.* Plat assez large et profond où l'on assaisonne et sert la salade.

SALAGE (sâ-lâ-ję) *s. m.* Action de saler, ou le résultat de cette action.

SALAIRE (sâ-lè-rę) *s. m.* Rétribution d'un travail fait pour quelqu'un.

SALAISON (sâ-lè-zon) *s. f.* Denrée alimentaire qu'on a salée pour la [redacted]

SALAMALEC (sâ-lâ-mâ-lèk) *s. m.* Révérence profonde; politesse exagérée.

SALAMANDRE (sâ-lâ-man-drę) *s. f.* Batracien dont on croyait la morsure venimeuse.

SALANGANE (sâ-lan-gâ-nę) *s. f.* Hirondelle des mers de Chine, dont le nid est comestible.

SALANT (sâ-lan) *adj.* Qui produit du sel par évaporation.

SALARIÉ, E (sâ-lâ-rié) *adj.* Qui reçoit un salaire.

SALARIER (sâ-lâ-rié) *v. tr.* Rétribuer quelqu'un d'un travail qu'il a fait.

SALAUD, E (sâ-lô, dę) *s. m. et f.* Personne très malpropre.

SALE (sâ-lę) *adj.* Dont la netteté est altérée par des taches, de la poussière, de l'ordure, etc.

SALEMENT (sâ-lę-man) *adv.* D'une manière sale.

SALEP (sâ-lèp) *s. m.* Substance alimentaire qu'on tire des tubercules de divers orchis.

SALER (sâ-lé) *v. tr.* Assaisonner avec du sel ; imprégner de sel.

SALERON (sâ-lę-ron) *s. m.* Partie creuse de la salière qui reçoit le sel.

SALETÉ (sâ-lę-té) *s. f.* Etat de ce qui est sale.

SALEUR, EUSE (sâ-lę.r leu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sale des viandes, des poissons.

SALICAIRE (sâ-li-kè-rę) *s. f.* Plante à fleurs rouges, légèrement astringentes.

SALICOLE (sâ-li-kô-lę) *adj.* Relatif à la production du sel.

SALICOQUE (sâ-li-kô-kę) *s. f.* Sorte de crevette de mer.

SALIÈRE (sâ-liè-rę) *s. f.* Petit vase contenant du sel.

SALIFIABLE (sâ-li-fiâ-blę) *adj.* Qui peut être salifié.

SALIFICATION (sâ-li-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation du sel.

SALIFIER (sâ-li-fié) *v. tr.* Convertir en sel.

SALIGAUD, E (sâ-li-gô, dę) *s. m.* et *f.* Personne sale, malpropre.

SALIGNON (sâ-li-gnon) *s. m.* Sel en pain obtenu par l'évaporation des puits salants.

SALIN, E (sâ-lin, li-nę) *adj.* Qui est de la nature du sel.

SALIN, E (sâ-li-nę) *s. f.* Lieu où l'on obtient le sel par évaporation de l'eau des marais salants ; mine de sel gemme.

SALINIER, IÈRE (sâ-li-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique du sel.

SALIQUE (sâ-li-kę) *adj.* Se dit d'une loi qui en France, excluait les femmes du trône.

SALIR (sâ-lir) *v. tr.* Rendre sale ; laisser une tache morale.

SALISSANT, E (sâ-li-san, tę) *adj.* Qui salit ; qui se salit aisément.

SALISSURE (sâ-li-su-rę) *s. f.* Ce qui fait tache ; ce qui est sale dans un objet.

SALIVAIRE (sâ-li-vè-rę) *adj.* Relatif à la salive.

SALIVATION (sâ-li-vâ-sion) *s. f.* Flux surabondant de salive.

SALIVE (sâ-li-vę) *s. f.* Liquide sécrété par les glandes salivaires.

SALIVER (sâ-li-vé) *v. intr.* Avoir une sécrétion abondante de salive.

SALLE (sâ-lę) *s. f.* Pièce spacieuse, généralement destinée à recevoir plusieurs personnes.

SALMIGONDIS (sâl-mi-gon-di) *s. m.* Ragoût de viandes diverses qu'on fait réchauffer ensemble ; mélange confus.

SALMIS (sâl-mi) *s. m.* Ragoût de pièces de gibier déjà mises à la broche.

SALOIR (sâ-loâr) *s. m.* Vaisseau de bois où l'on met les viandes à saler.

SALON (sâ-lon) *s. m.* Pièce d'un appartement destiné à recevoir les visiteurs.

SALOPE (sâ-lô-pę) *adj.* Qui est sale et malpropre.

SALOPEMENT (sâ-lô-pę-man) *adv.* D'une manière malpropre.

SALOPERIE (sâ-lô-pę-ri) *s. f.* Grande saleté ; ouvrage ; marchandise de très mauvaise qualité.

SALORGE (sâ-lor-ję) *s. m.* Provision ; amas de sel.

SALPÊTRAGE (sâl-pè-trâ-ję) *s. m.* Action de salpêtrer.

SALPÊTRE (sâl-pè-trę) *s. m.* Nom vulgaire du nitre ou azotate de potasse.

SALPÊTRER (sâl-pè-tré) *v. tr.* Couvrir de salpêtre.

SALPÊTRERIE (sal-pè-trę-ri) *s. f.* Fabrique de salpêtre.

SALPÊTREUX, EUSE (sâl-pè-treu, zę) *adj.* Qui donne du salpêtre.

SALPÊTRIER (sâl-pè-tri-yé) *s. m.* Ouvrier qui travaille à la fabrication du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE (sâl-pè-tri-yè-rę) *s. f.* Lieu où l'on dépose le salpêtre.

SALSEPAREILLE (sâl-sę-pâ-rè-yę) *s. f.* Plante dont la racine est dépurative.

SALSIFIS (sâl-si-fi) *s. m.* Plante potagère dont on mange les racines comme légumes.

SALTATION (sal-tâ-sion) *s. f.* Exercice de danse et de pantomime, chez les anciens.

SALTIMBANQUE (sal-tin-ban-kę) *s. m.* Bateleur qui fait des exercices sur les places.

SALUBRE (sâ-lu-brę) *adj.* Qui a une action favorable sur l'organisme.

SALUBREMENT (sâ-lu-brę-man) *adv.* D'une manière salubre.

SALUBRITÉ (sâ-lu-bri-té) *s. f.* Qualité de ce qui est salubre.

SALUER (sâ-lué) *v. tr.* Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité, de respect.

SALURE (sâ-lu-rę) *s. f.* Qualité de ce qui est salé.

SALUT (sâ-lu) *s. m.* Démonstration convenue de civilité par parole ou par geste.

SALUT (sâ-lu) *s. m.* Mise hors de mal; mise hors de péril; félicité éternelle.

SALUTAIRE (sâ-lu-tè-rę) *adj.* Propre à conserver ou à rétablir l'organisme.

SALUTAIREMENT (sâ-lu-tè-rę-man) *adv.* D'une manière salutaire.

SALUTATION (sâ-lu-tâ-sion) *s. f.* Action de saluer.

SALVAGE (sâl-vâ-ję) *s. m.* Droit sur ce qu'on a sauvé d'un navire naufragé.

SALVANOS (sâl-vâ-nôs) *s. m.* Bouée de sauvetage.

SALVATION (sâl-vâ-sion) *s. f.* Action de sauver quelqu'un. (Vieilli.)

SALVE (sâl-vę) *s. f.* Honneur rendu à quelqu'un par une décharge d'armes à feu.

SAMEDI (sâ-mę-di) *s. m.* Le septième jour de la semaine.

SANCIR (san-sir) *v. int.* Couler bas de l'avant.

SANCTIFIANT, E (sank-ti-fian, tę) *adj.* Qui sanctifie.

SANCTIFICATEUR, TRICE (sank-ti-fi-kâ-tęur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sanctifie.

SANCTIFICATION (sank-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de sanctifier.

SANCTIFIER (sank-ti-fié) *v. tr.* Rendre saint; mettre en état de grâce.

SANCTION (sank-sion) *s. f.* Approbation donnée à une chose.

SANCTIONNER (sank-sio-né) *v. tr.* Donner la sanction.

SANCTUAIRE (sank-tuè-rę) *s. m.* Partie de l'église où se trouve le maître-autel.

SANDALE (san-dâ-lę) *s. f.* Chaussure faite d'une simple semelle retenue par des cordons.

SANDARAQUE (san-dâ-râ-kę) *s. f.* Gomme résineuse en poudre.

SANDWICH (san-doui-ch) *s. m.* Tranche de jambon entre deux tranches de pain beurré.

SANG (san) *s. m.* Liquide qui, circulant dans les différentes parties du corps, y entretient la vie.

SANG-DE-DRAGON (san-dę-drâ-gon) *s. m.* Plante à nervures rouges dont la racine est astringente.

SANG-FROID (san-froâ) *s. m.* Possession de soi-même en présence de ce qui peut exalter, irriter, troubler, etc.

SANGLADE (san-glâ-dę) *s. f.* Coup de sangle, de fouet vivement appliqué.

SANGLANT (san-glan) *adj.* Où il y a du sang répandu; qui blesse profondément.

SANGLE (san-glę) *s. f.* Bande de cuir ou de toile qu'on tend pour maintenir quelque chose.

SANGLER (san-glé) *v. tr.* Serrer avec des sangles.

SANGLIER (san-gli-yé) *s. m.* Porc sauvage; poisson de mer.

SANGLOT (san-glô) *s. m.* Spasme qui laisse échapper la voix en sons entrecoupés.

SANGLOTER (san-glô-té) *v. int.* Pousser des sanglots.

SANGSUE (san-su) *s. f.* Annélide qu'on emploie en médecine pour la saignée capillaire.

SANGUIFICATION (san-gi-fi-kâ-sion) *s. f.* Formation du sang.

SANGUIN, E (san-gin, gi-nę) *adj.* Qui a rapport au sang; en qui prédomine le sang.

SANGUINAIRE (san-gi-nè-rę) *adj.* Qui aime à répandre le sang.

SANGUINE (san-gi-nę) *s. f.* Minerai de fer dont on fait des crayons rouges; pierre précieuse.

SANGUINOLENT, E (san-gi-nô-lan, tę) *adj.* Où apparaît du sang.

SANHÉDRIN (sâ-né-drin) *s. m.* Nom donné aux tribunaux des Juifs.

SANICLE (sâ-ni-klę) *s. f.* Plante ombellifère astringente.

SANIE (sâ-ni) *s. f.* Matière purulente produite par les plaies d'un mauvais caractère.

SANIEUX, EUSE (sâ-nieu, zę) *adj.* Qui tient de la nature de la sanie.

SANITAIRE (sâ-ni-tè-rę) *adj.* Qui a pour objet la santé publique.

SANS (san) préposition qui marque privation et exclusion.

SANS-CŒUR (san-kę.r) *s. m.* et *f.* Lâche ; fainéant ; qui n'a pas de cœur, de sentiments.

SANS-CULOTTE (san-ku-lô-tę) *s. m.* Sobriquet donné aux républicains de 1793 portant le pantalon.

SANS-CULOTTIDE (san-ku-lô-ti-dę) *s. f.* Fête célébrée pendant les cinq jours complémentaires du calendrier républicain.

SANSONNET (san-sô-nè) *s. m.* Etourneau auquel on apprend à siffler et même à parler.

SANS-PEAU (san-pô) *s. f.* Poire d'été, à peau très fine, variété de rousselet.

SANS-SOUCI (san-sou-si) *s. m.* Caractère d'une personne qui ne s'inquiète de rien.

SANTAL (san-tàl) *s. m.* Substance ligneuse d'odeur aromatique.

SANTÉ (san-té) *s. f.* Exercice permanent et facile de toutes les fonctions de l'économie.

SANTOLINE (san-tô-li-nę) *s. f.* Plante odorante de la famille des composées.

SANTONINE (san-tô-ni-nę) *s. f.* Variété d'armoise dont la semence est vermifuge.

SANVE (san-vę) *s. f.* Nom populaire du sénevé sauvage.

SAPA (sâ-pâ) *s. m.* Suc de raisin réduit jusqu'à consistance de miel.

SAPAJOU (sâ-pà-jou) *s. m.* Singe d'Amérique dont la queue est préhensile ; homme laid et petit.

SAPAN (sâ-pan) *s. m.* Bois d'Orient, propre à la teinture.

SAPE (sâ-pę) *s. f.* Tranchée soutenue par des gabions, des sacs à terre.

SAPER (sâ-pé) *v. tr.* Creuser sous une construction pour la faire écrouler.

SAPEUR (sâ-pę.r) *s. m.* Soldat du génie qui fait le travail des sapes, des tranchées, etc.

SAPHÈNE (sâ-fè-nę) *s. f.* Veine de la jambe partant des orteils.

SAPHIQUE (sâ-fi-kę) *adj.* Se dit des vers inventés par Sapho.

SAPHIR (sâ-fir) *s. m.* Pierre précieuse, d'un bleu superbe.

SAPHIRINE (sâ-fi-ri-nę) *s. f.* Calcédoine de la couleur du saphir.

SAPIDE (sâ-pi-dę) *adj.* Qui a de la saveur.

SAPIDITÉ (sâ-pi-di-té) *s. f.* Qualité de ce qui a une saveur.

SAPIENCE (sâ-pian-sę) *s. f.* Terme vieilli qui est synonyme de sagesse.

SAPIN (sâ-pin) *s. m.* Arbre résineux toujours vert.

SAPINE (sâ-pi-nę) *s. f.* Planche, solive en bois de sapin.

SAPINETTE (sâ-pi-nè-tę) *s. f.* Boisson faite de bourgeons de sapin.

SAPINIÈRE (sâ-pi-niè-rę) *s. f.* Lieu planté de sapins.

SAPONACÉ, E (sâ-pô-nâ-sé), *adj.* Qui a les caractères du savon.

SAPONAIRE (sâ-pô-nè-rę) *s. f.* Plante dont on fait bouillir les feuilles pour nettoyer les lainages.

SAPONIFIABLE (sâ-pô-ni-fiâ-blę) *adj.* Qui peut être saponifié.

SAPONIFICATION (sâ-pô-ni-fi-kâ-sion) *s. f.* Opération par laquelle un corps gras est transformé en savon.

SAPONIFIER (sâ-pô-ni-fié) *v. tr.* Transformer un corps gras en savon.

SAPONINE (sâ-pô-ni-nę) *s. f.* Principe immédiat extrait de la racine de la saponaire.

SAPORIFIQUE (sâ-pôr-i-fi-kę) *adj.* Qui produit la saveur.

SARABANDE (sâ-râ-bân-dę) *s. f.* Ancienne danse à trois temps.

SARBACANE (sâr-bâ-kâ-nę) *s. f.* Tube pour lancer quelque chose en soufflant.

SARBOTIÈRE (sâr-bô-tiè-rę) *s. f.* Altération de Sorbétière. (Voir ce mot.)

SARCASME (sâr-kâs-mę) *s. m.* Moquerie, ironie mordante.

SARCASTIQUE (sâr-kâs-ti-kę) *adj.* Qui tient du sarcasme.

SARCELLE (sâr-sè-lę) *s. f.* Oiseau aquatique, analogue au canard, mais plus petit.

SARCLAGE (sâr-klâ-ję) *s. m.* Action de sarcler.

SARCLER (sâr-klé) *v. tr.* Nettoyer un terrain en arrachant les mauvaises herbes.

SARCLEUR, EUSE (sâr-klęr, kleu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sarcle un terrain.

SARCLOIR (sâr-kloâr) *s. m.* Ratissoire, houe à deux dents, pour sarcler.

SARCLURE (sâr-klu-rę) *s. f.* Mauvaises herbes qu'on arrache, en sarclant.

SARCOCÈLE (sâr-kô-sè-lę) *s. m.* Tumeur dure, mais de nature variable.

SARCOLOGIE (sâr-kô-lô-jî) *s. f.* Traité des chairs et des parties molles du corps.

SARCOMATEUX, EUSE (sâr-kô-mâ-teu, zę) *adj.* Qui tient du sarcome.

SARCOME (sâr-kô-mę) *s. m.* Excroissance de chair.

SARCOPHAGE (sâr-kô-fâ-ję) *s. m.* Cercueil en pierre où les anciens déposaient les corps morts.

SARDINE (sâr-di-nę) *s. f.* Petit poisson qu'on mange frais, ou conservé dans l'huile.

SARDOINE (sâr-doâ-nę) *s. f.* Variété d'agate d'un rouge orangé.

SARDONIQUE (sâr-dô-ni-kę) *adj.* Qui donne à la bouche un caractère de moquerie méchante.

SARGASSE (sâr-gâ-sę) *s. f.* Genre d'algues maritime des mers tropicales.

SARIGUE (sâ-ri-gę) *s. m.* Mammifère dont la femelle à une poche sous le ventre où elle porte ses petits.

SARMENT (sâr-mân) *s. m.* Bois que la vigne pousse chaque année.

SARMENTEUX, EUSE (sâr-man-teu, zę) *adj.* Qui pousse des sarments.

SARRAZIN (sâ-râ-zin) *s. m.* Sorte de blé noir.

SARRAU (sâ-rô) *s. m.* Sorte de blouse ouverte par derrière qu'on met aux enfants.

SARRIETTE (sâ-riè-tę) *f. s.* Plante aromatique, employée en assaisonnement.

SAS (sâ) *s. m.* Tissu servant à passer du liquide, de la farine de plâtre, etc.

SASSAFRAS (sâ-sâ-frâ) *s. m.* Arbre de l'Amérique du Sud, employé comme sudorifique.

SASSE (sâ-sę) *s. f.* Sorte de pelle qui sert à jeter l'eau hors des embarcations.

SASSER (sâ-sé) *v. tr* Passer au sas; examiner minutieusement quelque chose.

SATELLITE (sâ-tèl-li-tę) *s. m.* Homme armé qui exécute les ordres d'un chef; planète secondaire.

SATIÉTÉ (sâ-sié-té) *s. f.* Dégoût que suit l'usage immodéré.

SATIN (sâ-tin) *s. m.* Étoffe de soie plate, fine, douce, moelleuse et lustrée.

SATINADE (sâ-ti-nâ-dę) *s. f.* Etoffe de soie mince imitant le satin.

SATINAGE (sâ-ti-nâ-ję) *s. m.* Action de satiner.

SATINÉ, E (sâ-ti-né) *adj.* Qui imite le satin.

SATINER (sâ-ti-né) *v. tr.* Lustrer à la manière du satin.

SATINET (sâ-ti-nè) *s. m.* Étoffe de soie et de coton rayée.

SATINETTE (sâ-ti-nè-tę) *s. f.* Satin de coton.

SATIRE (sâ-ti-rę) *s. f.* Écrit, discours mordant contre quelqu'un.

SATIRIQUE (sâ-ti-ri-kę) *adj.* Qui appartient à la satire.

SATIRIQUEMENT (sâ-ti-ri-kę-man) *adv.* D'une manière satirique.

SATIRISER (sâ-ti-ri-zé) *v. tr.* Prendre pour sujet d'une satire.

SATISFACTION (sâ-tis-fâk-sion) *s. f.* Sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses vont à notre gré.

SATISFACTOIRE (sâ-tis-fâk-toâ-rę) *adj.* Destiné à réparer, envers Dieu, l'offense faite par le péché.

SATISFAIRE (sâ-tis-fè-rę) *v. tr.* Donner un sujet de contentement.

SATISFAISANT, E (sâ-tis-fę-zan, tę) *adj.* Qui satisfait.

SATISFECIT (sâ-tis-fé-sit) *s. m.* Billet témoignant qu'un maître est satisfait de son élève.

SATRAPE (sâ-trâ-pę) *s. m.* Se dit d'un homme fier et despotique.

SATURABILITÉ (sà-tu-rà-bi-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est saturable.

SATURABLE (sà-tu-rà-blç) *adj.* Qui peut être saturé.

SATURANT, E (sà-tu-ran, tç) *adj.* Qui a la propriété de saturer, d'absorber.

SATURATION (sà-tu-rà-sion) *s. f.* État d'un liquide saturé.

SATURER (sà-tu-ré) *v. tr.* Mélanger un corps avec un autre, dans la plus grande proportion qu'il puisse en recevoir.

SATURNALES (sà-tur-nà-lç) *s. f. pl.* Fêtes de Saturne; temps de licence, les jours gras.

SATURNE (sà-tur-nç) *s. m.* Divinité païenne; planète; sous acétate de plomb.

SATURNIN, E (sà-tur-nin, ni-nç) *adj.* Qui est produit par le plomb.

SATYRE (sà-ti-rç) *s. m.* Demi-Dieu, moitié homme et moitié bouc, habitant les bois; homme cynique.

SATYRION (sà-ti-rion) *s. m.* Plante de la famille des orchis.

SATYRIQUE (sà-ti-ri-kç) *adj.* Relatif aux satyres.

SAUCE (sô-sç) *s. f.* Assaisonnement liquide de certains mets, où il entre généralement du sel et des épices.

SAUCER (sô-sé) *v. tr.* Tremper dans la sauce.

SAUCIÈRE (sô-siè-rç) *s. f.* Vase dans lequel on sert les sauces.

SAUCISSE (sô-si-sç) *s. f.* Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée.

SAUCISSON (sô-si-son) *s. m.* Grosse saucisse de noix de porc et de bœuf, très épicée, broyée et fortement pressée.

SAUF (sôf) *prép.* Sans blesser; sans porter atteinte; en réservant le cas où — excepté.

SAUF, SAUVE (sôf, sô-vç) *adj.* Qui a échappé à un grand péril.

SAUF-CONDUIT (sôf-kon-dui) *s. m.* Permission d'aller dans un lieu, d'en revenir, sans être arrêté.

SAUGE (sô-jç) *s. f.* Plante aromatique de la famille des Labiées.

SAUGRENU, E (sô-grç-nu) *adj.* Dont l'étrangeté est choquante.

SAUGRENUITÉ (sô-grç-nui-té) *s. f.* Caractère de ce qui est saugrenu.

SAULAIE (sô-lè) *s. f.* Lieu planté de saules (synonyme de Saussaie).

SAULE (sô-lç) *s. m.* Arbre qui croît dans les lieux humides.

SAUMÂTRE (sô-mâ-trç) *adj.* Qui a le goût de l'eau de mer.

SAUMON (sô-mon) *s. m.* Poisson de mer qui remonte les fleuves, dont la chair est estimée.

SAUMONÉ, E (sô-mô-né) *adj.* Qui a la couleur du saumon.

SAUMONEAU (sô-mô-nô) *s. m.* Petit saumon.

SAUMURE (sô-mu-rç) *s. f.* Liquide salé dans lequel on conserve certaines substances alimentaires.

SAUNAGE (sô-nà-jç) *s. m.* Fabrication et vente du sel.

SAUNER (sô-né) *v. int.* Fabriquer du sel.

SAUNERIE (sô-nç-ri) *s. f.* Établissement où l'on fabrique du sel.

SAUNIER (sô-nié) *s. m.* Celui qui fabrique le sel.

SAUNIÈRE (sô-niè-rç) *s. f.* Coffre servant à mettre le sel.

SAUPIQUET (sô-pi-kè) *s. m.* Sorte de sauce piquante.

SAUPOUDRER (sô-pou-dré) *v. tr.* Poudrer de sel, de farine, de sucre, etc.

SAUR, E (sor, sor-ç) *adj.* De couleur jaune, tirant sur le brun.

SAURER (sor-é) *v. tr.* Faire sécher le hareng à la fumée.

SAURIENS (sô-riin) *s. m. pl.* Deuxième ordre des reptiles comprenant le lézard, le crocodile, le caméléon, etc.

SAUSSAIE (sô-sè) *s. f.* Lieu planté de saules (syn. Saulaie).

SAUT (sô) *s. m.* Action de sauter; chute.

SAUTAGE (sô-tà-jç) *s. m.* Action de faire sauter.

SAUTE (sô-tç) *s. f.* Brusque changement de vent.

SAUTÉ, E (sô-té) *adj.* Franchi par un saut; manière de cuire les viandes tendres.

SAUTELLE (sô-tè-lç) *s. f.* Sarment que l'on transplante avec sa racine.

SAUTER (sô-té) *v. int.* Se lancer

en l'air pour retomber sur place ou pour franchir un espace.

SAUTEREAU (sô-tę-rô) *s. m.* Lame de bois mobile d'un clavecin.

SAUTERELLE (sô-tę-rè-lę) *s. f.* Insecte ailé de la famille des Orthoptères sauteurs.

SAUTERIE (sô-tę-ri) *s. f.* Petite soirée dansante.

SAUTE-RUISSEAU (sô-tę-rui-sô) *s. m.* Petit clerc chargé de faire les courses.

SAUTEUR, EUSE (sô-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de sauter, de faire des tours de force.

SAUTEUSE (sô-teu-zę) *s. f.* Sorte de valse.

SAUTILLANT, E (sô-ti-yan, tę) *adj.* Qui sautille.

SAUTILLEMENT (sô-ti-yę-man) *s. m.* Action de sautiller.

SAUTILLER (sô-ti-yé) *v. int.* Faire de petits sauts.

SAUTOIR (sô-tôâr) *s. m.* Cordon passé autour du cou, dont les bouts se croisent sur la poitrine.

SAUVAGE (sô-vâ-ję) *adj.* Qui vit loin des lieux habités par les hommes.

SAUVAGEMENT (sô-vâ-ję-man) *adv.* D'une manière sauvage.

SAUVAGEON (sô-vâ-jon) *s. m.* Arbre venu spontanément de graines de fruits sauvages.

SAUVAGERIE (sô-vâ-ję-ri) *s. f.* Humeur sauvage.

SAUVAGIN, E (sô-vâ-jin, ji-nę) *adj.* Se dit du goût propre à certains oiseaux de mer, de marais.

SAUVAGINE (sô-vâ-ji-nę) *s. f.* Oiseaux dont la chair a le goût sauvagin.

SAUVEGARDE (sô-vę-gâr-dę) *s. f.* Protection accordée par une autorité quelconque.

SAUVEGARDER (sô-vę-gâr-dé) *v. tr.* Prendre sous sa sauvegarde.

SAUVE-QUI-PEUT (sô-vę-ki-peu) *s.m.* Cri des lâches qui fuient.

SAUVER (sô-vé) *v. tr.* Tirer hors de péril; mettre en sûreté.

SAUVETAGE (sô-vę-tâ-ję) *s. m.* Action de sauver un navire, une embarcation, des hommes en danger de mort.

SAUVETEUR (sô-vę-tę.r) *s. m.* Celui qui opère un sauvetage.

SAUVEUR (sô-vę.r) *s. m.* Celui par qui on est sauvé.

SAUVE-VIE (sô-vę-vi) *s. f.* Petite fougère, dite rue des murailles.

SAVAMMENT (sâ-vâ-man) *adv.* D'une manière savante.

SAVANE (sâ-vâ-nę) *s. f.* Grande plaine d'Amérique.

SAVANT, E (sâ-van, tę) *adj.* Qui a la science.

SAVANTASSE (sâ-van-tâ-sę) *s. m.* Savant ennuyeux, pédant.

SAVANTISSIME (sâ-van-ti-si-mę) *adj.* Très savant.

SAVATE (sâ-vâ-tę) *s. f.* Soulier vieux et usé.

SAVETER (sâ-vę-té) *v. tr.* Faire un ouvrage grossièrement; gâcher un travail.

SAVETIER (sâ-vę-tié) *s. m.* Raccommodeur de vieux souliers.

SAVEUR (sâ-vę.r) *s. f.* Propriété d'affecter agréablement ou désagréablement l'organe du goût.

SAVOIR (sâ-vôâr) *v. tr.* Connaître complètement.

SAVOIR (sâ-vôâr) *s. m.* Ensemble des connaissances acquises par l'étude.

SAVOIR-FAIRE (sâ-vôâr-fè-rę) *s. m.* Art de faire réussir les choses qu'on entreprend.

SAVOIR-VIVRE (sâ-vôâr-vi-vrę) *s. m.* Art de se conduire dans le monde.

SAVON (sâ-von) *s. m.* Composition qui sert à dégraisser, à nettoyer et à blanchir le linge.

SAVONNAGE (sâ-vô-nâ-ję) *s. m.* Action de savonner.

SAVONNER (sâ-vô-né) *v. tr.* Blanchir, nettoyer avec du savon.

SAVONNERIE (sâ-vô-nę-ri) *s. f.* Lieu où l'on fabrique le savon.

SAVONNETTE (sâ-vô-nè-tę) *s. f.* Boule de savon de toilette.

SAVONNEUX, EUSE (sâ-vô-neu, zę) *adj.* Qui est de la nature du savon.

SAVONNIER, IÈRE (sâ-vô-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique le savon.

SAVOUREMENT (sâ-vou-rę-man) *s. m.* Action de savourer. (Rare).

SAVOURER (sâ-vou-ré) *v. tr.* Goûter avec attention et avec plaisir.

SAVOUREUSEMENT (sâ-vou-reu-zę-man) *adv.* D'une manière savoureuse.

SAVOUREUX, EUSE (sà-veu-reu, zę) *adj.* Qui a une saveur agréable.

SAXATILE (sàk-çà-ti-lę) *adj.* Qui croit parmi les roches.

SAXIFRAGE (sàk-si-frà-ję) *s. f.* Plante herbacée qui croit au milieu des pierres.

SAXOPHONE (sàk-sò-fò-nę) *s. m.* Instrument de cuivre, à clefs et à embouchure.

SAYETTE (sè-yè-tę) *s. f.* Petite serge de soie ou de laine.

SAYNETTE (sè-nè-tę) *s. f.* Petite pièce comique à deux ou trois personnages.

SAYON (sè-yon) *s. m.* Ancienne casaque ouverte des gens de guerre.

SBIRE (sbi-rę) *s. m.* Agent de la police, en Italie; agent de police, en général.

SCABELLON (skà-bèl-lon) *s. m.* Socle de buste; de candelabre, etc.

SCABIEUSE (skà-bieu-zę) *s. f.* Plante herbacée à fleurs violettes, pourprées et blanches.

SCABIEUX, EUSE (skà-bieu, zę) *adj.* Qui ressemble à la gale.

SCABREUX, EUSE (skà-breu, zę) *adj.* Où l'on passe difficilement; difficile à raconter.

SCAFERLATI (skà-fèr-là-ti) *s. m.* Tabac à fumer. (Nom technique et administratif.)

SCALÈNE (skà-lè-nę) *adj.* Dont les trois côtés sont inégaux.

SCALPEL (skàl-pèl) *s. m.* Instrument dont on se sert pour disséquer.

SCALPER (skàl-pé) *v. tr.* Dépouiller de la peau du crâne.

SCAMMONÉE (skàm-mò-né) *s. f.* Gomme-résine purgative.

SCANDALE (skan-dà-lę) *s. m.* Éclat que fait une action honteuse.

SCANDALEUSEMENT (skan-dà-leu-zę-man) *adv.* D'une maniere scandaleuse.

SCANDALEUX, EUZE (skan-dà-leu, zę) *adj.* Qui cause du scandale.

SCANDALISER (skan-dà-li-zé) *v. tr.* Exciter du scandale. **Se scandaliser,** *v. pr.* S'offenser; se choquer.

SCANDER (skan-dé) *v. tr.* Mesurer les vers par le nombre de leurs syllabes.

SCAPHANDRE (skà-fan-drę) *s. m.* Appareil qui enferme un plongeur, et lui permet de travailler sous l'eau.

SCAPHANDRIER (skà-fan-dri-yé) *s. m.* Plongeur muni d'un scaphandre.

SCAPHOÏDE (skà-fò-i-dę) *adj.* Se dit d'un des os du carpe et du tarse.

SCAPIN (skà-pin) *s. m.* Valet fourbe et intrigant.

SCAPULAIRE (skà-pu-lè-rę) *s. m.* Deux petits morceaux de drap bénit que les personnes pieuses portent sur le corps.

SCARABÉE (skà-rà-bé) *s. m.* Genre d'insectes à ailes membraneuses, recouvertes par des étuis cornés.

SCARAMOUCHE (skà-rà-mou-chę) *s. m.* Bouffon de la comédie italienne, habillé de noir.

SCARE (skà-rę) *s. m.* Poisson de mer qui a de très belles couleurs.

SCARIFICATEUR (skà-ri-fi-kà-tę.r) *s. m.* Petit appareil à scarifier la p[redacted]

SCARIFICATION (skà-ri-fi-kà-sion) *s. f.* Incision sur la peau.

SCARIFIER (skà-ri-fié) *v. tr.* Faire des incisions avec le scarificateur.

SCARLATINE (skàr-là-ti-nę) *s. f.* Fièvre éruptive, éminemment contagieuse.

SCEAU (sô) *s. m.* Cachet officiel d'un gouvernement, d'un corps constitué; son empreinte.

SCÉLÉRAT, E (sé-lé-rà, tę) *adj.* Coupable ou capable de commettre des crimes.

SCÉLÉRATESSE (sé-lé-rà-tè-sę) *s. f.* Action de scélérat.

SCELLÉ (sè-lé) *s. m.* Sceau apposé par autorité de justice pour empêcher d'ouvrir.

[redacted] (sè-lę-man) *s. m.* Action de sceller.

SCELLER (sè-lé) *v. tr.* Fermer par autorité de justice; fixer une pièce de bois avec du plâtre, du mortier, etc.

SCELLEUR (sè-lę.r) *s. m.* Celui qui appose le sceau.

SCÈNE (sè-nę) *s. f.* Partie d'un théâtre où jouent les acteurs.

SCÉNIQUE (sé-ni-kę) *adj.* Qui appartient à la [redacted]

SCÉNOGRAPHIE (sé-nò-grà-fi) *s. f.*

Art de peindre les décorations scéniques.

SCÉNOGRAPHIQUE (sé-nô-grâ-fi-kę) *adj.* Qui a rapport à la scénographie.

SCEPTICISME (sèp-ti-sis-mę) *s. m.* Disposition à douter.

SCEPTIQUE (sèp-ti-kę) *adj.* Qui doute de tout.

SCEPTRE (sèp-trę) *s. m.* Bâton de commandement, faisant partie des insignes royaux, impériaux.

SCHABRAQUE (châ-brâ-kę) *s. f.* Couverture de la selle du cavalier, ordinairement garnie de peau de mouton.

SCHAH (châ) *s. m.* Nom donné au souverain de la Perse.

SCHISMATIQUE (chis-mâ-ti-kę) *adj.* Qui forme schisme.

SCHISME (chis-mę) *s. m.* Séparation du corps et de la communion d'une religion.

SCHISTE (chis-tę) *s. m.* Roche stratifiée qui s'exfolie en lames minces.

SCHISTEUX, EUZE (chis-teu, zę) *adj.* Qui est de la nature du schiste.

SCHLAGUE (chlâ-gę) *s. f.* Coups de baguette donnés aux soldats qui ont enfreint la discipline, dans certains pays.

SCHLICH (chlik) *s. m.* Minerai écrasé, préparé pour la fusion.

SCHNICK (chnik) *s. m.* Très forte eau-de-vie.

SCIAGE (siâ-ję) *s. m.* Action de scier le bois, la pierre.

SCIATÉRIQUE (siâ-té-ri-kę) *adj.* Qui marque l'heure par l'ombre que projette un style.

SCIATIQUE (siâ-ti-kę) *adj.* Qui a rapport à la hanche.

SCIE (si) *s. f.* Lame métallique mince à tranchant denté, pour scier le bois, la pierre, etc.

SCIEMMENT (siâ-man) *adv.* Avec pleine connaissance.

SCIENCE (sian-sę) *s. f.* Connaissance exacte d'un certain ordre de choses.

SCIENTIFIQUE (sian-ti-fi-kę) *adj.* Qui appartient à la science.

SCIENTIFIQUEMENT (sian-[redacted]-fi-kę-man) *adv.* D'une manière scientifique.

SCIER (sié) *v. tr.* Couper avec une scie.

SCIERIE (si-ri) *s. f.* Usine où le bois est débité en planches par des scies mécaniques.

SCIEUR (sieur) *s. m.* Ouvrier dont le métier est de scier.

SCILLE (si-lę) *s. f.* Plante bulbeuse de la famille des Liliacées.

SCILLITIQUE (sil-li-ti-kę) *adj.* Qui contient le principe de la scille.

SCINDER (sin-dé) *v. tr.* Séparer, fractionner ce qui ne faisait qu'un.

SCINQUE (sin-kę) *s. m.* Reptile du Levant et du Nord de l'Afrique, de l'ordre des Sauriens.

SCINTILLANT, E (sin-til-lan, tę) *adj.* Qui scintille.

SCINTILLATION (sin-til-lâ-sion) *s. f.* Caractère de ce qui brille par éclats.

SCINTILLEMENT (sin-ti-yę-man) *s. m.* Caractère de ce qui scintille.

SCINTILLER (sin-til-lé et ti-yé) *v. int.* Etinceler.

SCION (sion) *s. m.* Jeune branche destinée à être greffée.

SCISSILE (sis-si-lę) *adj.* Qui se fend, se sépare en [redacted]

SCISSION (sis-sion) *s. f.* Division dans un parti, un État.

SCISSIONNAIRE (si-sio-nè-rę) *adj.* Qui forme scission.

SCISSURE (sis-su-rę) *s. f.* Fente que présentent certains os.

SCIURE (siure) *s. f.* Parcelles que fait tomber la scie en divisant le bois.

SCLÉROTIQUE (sklé-rô-ti-kę) *s. f.* Nom scientifique du blanc de l'œil.

SCOLAIRE (skô-lè-rę) *adj.* Relatif aux écoles.

SCOLARITÉ (skô-lâ-ri-té) *s. f.* Enseignement suivi dans une Université.

SCOLASTIQUE (skô-lâs-ti-kę) *adj.* Qui a rapport aux classes, aux [redacted]

SCOLASTIQUEMENT (skô-las-ti-kę-man) *adv.* D'une manière scolastique.

SCOLIASTE (skô-liâs-tę) *s. m.* Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique.

SCOLIE (skô-li) *s. f.* Note de grammaire ou de critique pour servir à l'intelligence des auteurs anciens.

SCOLOPENDRE (skô-lô-pan-drę) *s. f.*

Insecte appelé mille-pieds; plante médicinale.

SCOMBRE (skon-brę) *s. m.* Genre de poissons dont le maquereau est le type.

SCORBUT (skor-bu) *s. m.* Maladie contagieuse caractérisée par l'appauvrissement du sang.

SCORBUTIQUE (skor-bu-ti-kę) *adj.* Qui a le caractère du scorbut.

SCORIE (skor-i) *s. f.* Substance vitrifiée qui monte à la surface des métaux en fusion.

SCORIFICATION (sk[redacted]-fi-kâ-sion) *s. f.* Réduction de certaines matières en scories.

SCORIFICATOIRE (skor-i-fi-kâ-tôâ-rę) *s. f.* Ecuelle qui sert à scorifier.

SCORIFIER (skor-i-fié) *v. tr.* Réduire en scories.

SCORPIOÏDE (skor-pió-idę) *adj.* Recourbé en queue de scorpion.

SCORPIOJELLE (skor-piô-jè-lę) *s. f.* Huile de scorpion.

SCORPION (skor-pion) *s. m.* Arachnide dont la queue est armée d'un dard communiquant à une glande à venin.

SCORSONÈRE (skor-sô-nè-rę) *s. f.* Salsifis noir.

SCOTIE (skô-si) *s. f.* Moulure concave employée dans la base des colonnes.

SCOTTISH (skô-tich) *s. f.* Danse dont le rythme se rapproche de la polka, mais à deux temps.

SCRIBE (skri-bę) *s. m.* Homme employé à faire des écritures, copies expéditions d'actes.

SCRIPTURAL, E (skrip-tu-râl, râ-lę) *adj.* Qui appartient aux saintes écritures.

SCROFULAIRE (skrô-fu-lè-rę) *s. f.* Genre de plantes qui passait pour guérir la scrofule.

SCROFULES (skrô-fu-lę) *s. f. pl.* Maladie qu'on appelle vulgairement écrouelles.

SCROFULEUX, EUSE (skrô-fu-leu, zę) *s. m.* et *f.* Personne qui a des scrofules.

SCRUPULE (skru-pu-lę) *s. m.* Inquiétude de la conscience sur un point minutieux; exactitude.

SCRUPULEUSEMENT (skru-pu-leu-zę-man) *adv.* D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE (skru-pu-leu-zę) *adj.* Qui a des scrupules.

SCRUTATEUR (skru-tâ-tę.r) *s. m.* Celui qui est chargé de surveiller, de dépouiller un scrutin.

SCRUTER (skru-té) *v. tr.* Examiner jusqu'au fond des choses.

SCRUTIN (skru-tin) *s. m.* Opération qui consiste à recueillir les votes déposés dans une urne.

SCULPTÉ, E (skul-té) *adj.* Qui est orné de sculptures.

SCULPTER (skul-té) *v. tr.* Tailler au ciseau une figure dans le bois, la pierre, le marbre, etc.

SCULPTEUR (skul-tę.r) *s. m.* Artiste qui sculpte.

SCULPTURAL, E (skul-tu-râl, râ-lę) *adj.* Qui a rapport à la sculpture.

SCULPTURE (skul-tu-rę) *s. f.* Art du sculpteur, travail du sculpteur.

SE (sę) pronom de la troisième personne, il s'emploie pour les personnes et pour les choses.

SÉANCE (sé-an-sę) *s. f.* Temps pendant lequel un corps politique un tribunal, etc., est assemblé.

SÉANT, E (sé-an, tę) *adj* Qui sied; qui est établi, admis comme convenable.

SÉANT (sé-ân) *s. m.* Posture d'une personne assise dans son lit.

SEAU (sô) *s. m.* Vaisseau cylindrique, en bois, en zinc, servant à transporter de l'eau.

SÉBACÉ, E (sé-bâ-sé) *adj.* Qui est de la nature du suif.

SÉBESTE (sé-bès-tę) *s. m.* Fruit du sébestier, employé autrefois en médecine.

SÉBESTIER (sé-bès-tié) *s. m.* Sorte de prunier d'Egypte.

SÉBILE (sé-bi-lę) *s. f.* Ecuelle de bois longue et creuse.

SEC, SÈCHE (sèk, sè-chę) *adj.* Qui ne contient plus d'humidité; maigre; sans aménité.

SÉCABLE (sé-kâ-blę) *adj.* Susceptible d'être coupé, divisé.

SÉCANTE (sé-kan-tę) *adj.* Ligne qui coupe une autre ligne.

SÉCATEUR (sé-kâ-tę.r) *s. m.* Instru-

ment pour couper les tiges, les branches.

SÉCESSION (sé-sè-sion) *s. f.* Action de se séparer.

SÉCHAGE (sé-chà-jǫ) *s. m.* Action de faire sécher.

SÈCHEMENT (sè-chǫ-man) *adv.* D'une manière sèche.

SÉCHER (sé-ché) *v. tr.* Rendre sec. *V. int.* Devenir sec.

SÉCHERESSE (sé-chǫ-rè-sǫ) *s. f.* Etat de ce qui est sec ; absence de mœlleux, de douceur.

SÉCHOIR (sé-chòàr) *s. m.* Lieu où l'on fait sécher.

SECOND, E (sǫ-gon, dǫ) *adj.* Qui vient immédiatement après le premier.

SECONDAIRE (sǫ-gon-dè-rǫ) *adj.* Qui ne vient qu'en second rang.

SECONDAIREMENT (sǫ-gon-dè-rǫ-man) *adv.* D'une manière secondaire.

SECONDE (sǫ-gon-dǫ) *s. f.* Soixantième partie d'une minute.

SECONDEMENT (sǫ-gon-dǫ-man) *adv.* En second lieu.

SECONDER (sǫ-gon-dé) *v. tr.* Aider quelqu'un en suivant ses vues, son plan.

SECOUEMENT et **SECOÛMENT** (sǫ-kou-man) *s. m.* Action de secouer.

SECOUER (sǫ-koué) *v. tr.* Agiter fortement et à plusieurs reprises.

SECOURABLE (sǫ-kou-rà-blǫ) *adj.* Qui est porté à secourir les autres.

SECOURIR (sǫ-kou-rir) *v. tr.* Aider quelqu'un à se tirer d'un danger pressant.

SECOURS (sǫ-kour) *s. m.* Aide, assistance dans le besoin.

SECOUSSE (sǫ-kou-sǫ) *s. f.* Mouvement brusque qui agite un corps dans toutes ses parties.

SECRET (sǫ-krè) *s. m.* Chose que doit tenir cachée celui qui la sait.

SECRET, E (sǫ-krè, tǫ) *adj.* Qui n'est pas divulgué; que l'on tient caché.

SECRÉTAIRE (sǫ-kré-tè-rǫ) *s. m.* Celui qui écrit des lettres, des dépêches pour un autre.

SECRÉTAIRE (sǫ-kré-tè-rǫ) *s. m.* Meuble pour serrer des papiers, des valeurs.

SECRÉTAIRERIE (sǫ-kré-tè-rǫ-ri) *s. f.* Bureaux des secrétaires d'une administration et de leurs employés.

SECRÉTARIAT (sǫ-kré-tà-rià) *s. m.* Fonction de secrétaire ; bureau du secrétaire et de ses employés.

SECRÈTEMENT (sǫ-krè-tǫ-man) *adv.* D'une manière secrète.

SÉCRÉTER (sé-kré-té) *v. tr.* Opérer la sécrétion.

SÉCRÉTEUR (sé-kré-tǫ.r) *adj.* Qui opère la sécrétion.

SÉCRÉTION (sé-kré-sion) *s. f.* Filtration et séparation des humeurs du corps.

SÉCRÉTOIRE (sé-kré-tòà-rǫ) *adj.* Relatif à la sécrétion.

SECTAIRE (sèk-tè-rǫ) *m. s.* et *f.* Celui, celle qui fait partie d'une secte.

SECTATEUR (sèk-tà-tǫ.r) *s. m.* Celui qui suit la doctrine religieuse, philosophique de quelqu'un.

SECTE (sèk-tǫ) *s. f.* Ensemble de personnes qui professent une doctrine particulière.

SECTEUR (sèk-tǫ.r) *s. m.* Portion d'une enceinte fortifiée, sous le commandement d'un officier.

SECTION (sèk-sion) *s. f.* Action de couper; division d'un compte, d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité.

SECTIONNEMENT (sèk-sio-nǫ-man) *s. m.* Action de sectionner.

SECTIONNER (sèk-sio-né) *v. tr.* Diviser par sections.

SÉCULAIRE (sé-ku-lè-rǫ) *adj.* Qui a lieu chaque siècle.

SÉCULARISATION (sé-ku-là-ri-zà-zion) *s. f.* Action de séculariser.

SÉCULARISER (sé-ku-là-ri-zé) *v. tr.* Rendre séculier.

SÉCULARITÉ (sé-ku-là-ri-té) *s. f.* Juridiction séculière d'une église, en ce qui concerne le temporel.

SÉCULIER, IÈRE (sé-ku-lié, liè-rǫ) *adj.* Qui n'est pas engagé par des vœux dans une communauté religieuse.

SÉCULIÈREMENT (sé-ku-liè-rǫ-man) *adv.* D'une manière séculière.

SÉCURITÉ (sé-ku-ri-té) *s. f.* Tranquillité de celui qui croit n'avoir aucun sujet de crainte.

SEDAN (sǫ-dan) *s. m.* Sorte de drap fabriqué à Sedan.

SÉDATIF, TIVE (sé-da-tif, ti-vę) *adj.* Qui calme l'excitation de certains organes.

SÉDENTAIRE (sé-dan-tè-rę) *adj.* Qui reste dans le même lieu; qui sort peu.

SÉDENTAIREMENT (sé-dan-tè-rę-man) *adv.* D'une manière sédentaire.

SÉDIMENT (sé-di-man) *s. m.* Dépôt des matières solides en suspension dans un liquide.

SÉDIMENTAIRE (sé-di-man-tè-rę) *adj.* Relatif au sédiment.

SÉDITIEUSEMENT (sé-di-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE (sé-di-sieu, zę) *adj.* Qui est en résistance ouverte avec l'autorité établie.

SÉDITION (sé-di-sion) *s. f.* Trouble contre l'ordre public, contre l'autorité légale.

SÉDUCTEUR, TRICE (sé-duk-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui séduit.

SÉDUCTION (sé-duk-sion) *s. f.* Action de séduire.

SÉDUIRE (sé-dui-rę) *v. tr.* Entraîner quelqu'un en le charmant.

SÉDUISANT, E (sé-dui-zan, tę) *adj.* Qui séduit, charme, persuade.

SEGMENT (sèg-man) *s. m.* Portion entre un arc et sa corde.

SEGMENTAIRE (sèg-man-tè-rę) *adj.* Qui est formé de segments.

SÉGRAIRIE (sé-grè-ri) *s. f.* Bois possédé par un indivis et en commun.

SÉGRAIS (sé-grè) *s. m.* Bois exploité à part.

SÉGRÉGATION (sé-gré-gå-sion) *s. f.* Action de mettre à part.

SEICHE (sè-chę) *s. f.* Mollusque à corps charnu et déprimé.

SÉIDE (sé-i-dę) *s. m.* Agent aveugle des crimes prescrits par l'esprit de parti.

SEIGLE (sè-glę) *s. m.* Plante graminée dont le grain est plus menu et plus brun que celui du froment.

SEIGNEUR (sè-gnę.r) *s. m.* Titre que l'on donnait autrefois au possesseur d'un fief.

SEIGNEURIAGE (sè-gnę-riâ-ję) *s. m.* Droit attaché au seigneur.

SEIGNEURIAL, E (sè-gnę-riål, riå-lę) *adj.* Qui appartient au seigneur.

SEIGNEURIE (sè-gnę-ri) *s. f.* Titre honorifique qu'on donnait au seigneur.

SEILLE (sè-yę) *s. f.* Seau en bois, sans cercles, à anse.

SEIME (sè-mę) *s. f.* Crevasse qui se forme dans le sabot des chevaux.

SEIN (sin) *s. m.* Partie du corps qui est entre les deux bras et porte les mamelles.

SEINE (sè-nę) *s. f.* Filet de pêche qu'on traîne dans l'eau.

SEING (sin) *s. m.* Le nom de quelqu'un mis au bas d'une lettre, d'un écrit, d'un acte.

SEIZE (sè-zę) *s. m.* La quantité formée par dix plus six.

SEIZIÈME (sè-zię-mę) *adj.* Qui suit immédiatement le quinzième.

SEIZIÈMEMENT (sè-zię-mę-man) *adv.* En seizième lieu.

SÉJOUR (sé-jour) *s. m.* Action de rester un certain temps dans un lieu.

SÉJOURNER (sé-jour-né) *v. int.* Demeurer quelque temps dans un lieu.

SEL (sèl) *s. m.* Substance friable, soluble dans l'eau, d'un goût piquant.

SÉLACIENS (sé-lå-siin) *s. m. pl.* Famille de poissons comprenant les raies, les squales.

SÉLECTION (sé-lèk-sion) *s. f.* Action de choisir.

SÉLÉNIEUX (sé-lé-nieu) *adj.* Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

SÉLÉNITE (sé-lé-ni-tę) *s. m.* Sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE (sé-lé-ni-teu, zę) *adj.* Relatif à la sélénite.

SÉLÉNIUM (sé-lé-niôm) *s. m.* Corps simple, métalloïde, voisin du soufre.

SÉLÉNOGRAPHIE (sé-lé-nô-grå-fi) *s. f.* Description astronomique de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE (sé-lé-nô-grå-

fi-kę) *adj.* Relatif à la sélénographie.

SELLE (sè-lę) *s. f.* Partie du harnais qui sert de siège à un cavalier.

SELLER (sè-lé) *v. tr.* Mettre la selle sur le dos d'un cheval.

SELLERIE (sè-lę-ri) *s. f.* Industrie du sellier.

SELLETTE (sè-lè-tę) *s. f.* Petit siège de bois qu'occupe l'accusé devant le tribunal.

SELLIER (sè-lié) *s. m.* Fabricant de selles, d'objets de harnachement.

SELON (sę-lon) *prép.* Suivant; eu égard à; conformément à.

SEMAILLE (sę-mâ-yę) *s. f.* Action de semer les grains.

SEMAINE (sę-mè-nę) *s. f.* Période de sept jours, du dimanche au samedi inclusivement.

SEMAINIER, IÈRE (sę-mè-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est de semaine dans un chapitre, une communauté religieuse.

SÉMAPHORE (sé-mâ-fôr-ę) *s. m.* Appareil télégraphique établi dans le voisinage d'un port.

SEMBLABLE (san-blâ-blę) *adj.* Qui est de même apparence.

SEMBLABLEMENT (san-blâ-blę-man) *adv.* D'une manière semblable.

SEMBLANT (san-blan) *s. m.* Apparence feinte de quelque chose.

SEMBLER (san-blé) *v. int.* Avoir une certaine apparence.

SEMELLE (sę-mè-lę) *s. f.* Partie de la chaussure placée sous la plante du pied, pour la protéger.

SEMENCE (sę-man-sę) *s. f.* Tout ce qui se sème par la main de l'homme ou naturellement.

SEMENCINE (sę-man-si-nę) *s. f.* Une des trois principales sortes de [redacted]

SEMEN-CONTRA (sę-mèn-kon-trâ) *s. m.* Mélange de diverses armoises, employé comme vermifuge.

SEMER (sę-mé) *v. tr.* Mettre du grain dans une terre préparée.

SEMESTRE (sę-mès-trę) *s. m.* Période de six mois consécutifs.

SEMESTRIEL, ELLE (sę-mès-tri-yèl, yè-lę) *adj.* Qui a lieu chaque semestre.

SEMESTRIER (sę-mès-tri-yé) *s. m.* Militaire, qui a un congé de semestre. (Vieilli.)

SEMEUR (sę-mę.r) *s. m.* Celui qui sème le grain.

SÉMILLANT, E (sé-mi-yan, tę) *adj.* Qui déploie une grande vivacité d'esprit, de manières.

SÉMINAIRE (sé-mi-nè-rę) *s. m.* Établissement où l'on forme les jeunes gens à l'état ecclésiastique.

SÉMINAL, E, AUX (sé-mi-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Relatif à la semence.

SÉMINARISTE (sé-mi-nâ-ris-tę) *s. m.* Celui qui se prépare dans un séminaire à recevoir les ordres.

SEMIS (sę-mi) *s. m.* Jeune plant venu de graines.

SÉMITIQUE (sé-mi-ti-kę) *adj.* Relatif aux sémites.

SEMOIR (sę-môâr) *s. m.* Instrument pour distribuer le grain qu'on sème.

SEMONCE (sę-mon-sę) *s. f.* Avertissement sous forme de réprimande.

SEMONCER (sę-mon-sé) *v. tr.* Avertir par semonce.

SEMOULE (sę-mou-lę) *s. f.* Gruau de froment passé au four et concassé en granules.

SEMPITERNEL, ELLE (san-pi-tèr-nèl, nè-lę) *adj.* Qui ne finit pas.

SÉNAT (sé-nâ) *s. m.* Premier corps politique de certains États.

SÉNATEUR (sé-nâ-tę.r) *s. m.* Membre du Sénat.

SÉNATORERIE (sé-nâ-tor-ę-ri) *s. f.* Majorat d'un sénateur français sous le premier empire.

SÉNATORIAL, E (sé-nâ-tôr-iâl, iâ-lę) *adj.* Qui se rapporte au Sénat.

SÉNATUS-CONSULTE (sé-nâ-tus-kon-sul-tę) Décision prise par le Sénat.

SÉNÉ (sé-né) *s. m.* Arbuste qui croît en Orient.

SÉNÉCHAL (sé-né-châl) *s. m.* Ancien officier de la couronne.

SÉNÉCHALE (sé-né-châ-lę) *s. f.* Femme de sénéchal.

SÉNÉCHAUSSÉE (sé-né-chô-sé) *s. f.* Juridiction du sénéchal.

SENEÇON (sè-nę-son) *s. m.* Plante dont la graine sert à la nourriture des oiseaux.

SENESTRE (sę-nès-trę) *adj.* La main gauche.

SÉNEVÉ (sé-ne-vé) *s. m.* Plante crucifère, dont on fait la moutarde avec la graine.

SÉNILE (sé-ni-le) *adj.* Qui tient à la vieillesse.

SÉNILITÉ (sé-ni-li-té) *s. f.* Affaiblissement du corps et de l'esprit produit par la vieillesse.

SENS (sans) *s. m.* Faculté de sentir ; faculté de comprendre.

SENSATION (san-sâ-sion) *s. f.* Impression que l'âme reçoit par les sens.

SENSÉ, E (san-sé) *adj.* Qui a du bon sens, du jugement.

SENSÉMENT (san-sé-man) *adv.* D'une manière sensée.

SENSIBILITÉ (san-si-bi-li-té) *s. f.* Capacité de sentir, d'être sensible à l'impression des objets.

SENSIBLE (san-si-ble) *adj.* Doué de sensibilité.

SENSIBLEMENT (san-si-ble-man) *adv.* D'une manière sensible.

SENSIBLERIE (san-si-ble-ri) *s. f.* Exagération, affectation de sensibilité.

SENSITIF, IVE (san-si-tif, ti-ve) *adj.* Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE (san-si-ti-ve) *s. f.* Plante dont les feuilles se replient dès qu'on les touche.

SENSORIAL, E (san-sor-iâl, iâ-le) *adj.* Relatif au sensorium.

SENSORIUM (san-sor-iôm) *s. m.* Partie du cerveau qu'on suppose être le centre des sensations.

SENSUALISME (san-suâ-lis-me) *s. m.* Doctrine d'après laquelle toutes nos idées viennent des sensations.

SENSUALISTE (san-suâ-lis-te) *s. m.* Celui qui professe le sensualisme.

SENSUALITÉ (san-suâ-li-té) *s. f.* Recherche des plaisirs des sens.

SENSUEL, ELLE (san-suèl, è-le) *adj.* Relatif aux plaisirs des sens.

SENSUELLEMENT (san-suè-le-man) *adv.* D'une manière sensuelle.

SENTANT, E (san-tan, te) *adj.* Qui a la faculté de sentir.

SENTENCE (san-tan-se) *s. f.* Parole, maxime qui renferme un grand sens, une belle moralité ; décision formulée par des juges.

SENTENCIEUSEMENT (san-tan-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE (san-tan-sieu, ze) *adj.* Qui parle par sentences.

SENTEUR (san-teu.r) *s. f.* Odeur ; parfum pénétrant.

SENTIER (san-tié) *s. m.* Chemin étroit, dans les champs, les bois, les montagnes, etc.

SENTIMENT (san-ti-man) *s. m.* Action de sentir, de recevoir une impression agréable ou pénible.

SENTIMENTAL, E (san-ti-man-tâl, tâ-le) *adj.* Qui donne avec excès dans le sentiment.

SENTIMENTALEMENT (san-ti-man-tâ-le-man) *adv.* D'une manière sentimentale.

SENTIMENTALITÉ (san-ti-man-tâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sentimental.

SENTINE (san-ti-ne) *s. f.* Partie la plus basse d'un navire au fond de la cale.

SENTINELLE (san-ti-nè-le) *s. f.* Soldat en faction.

SENTIR (san-tir) *v. tr.* Recevoir quelque impression par le moyen des sens

SEOIR (soâr) *v. int.* Être assis. (Il n'est guère usité qu'à ses participes).

SÉPALE (sé-pâ-le) *s. m.* Foliole du calice d'une fleur.

SÉPARABLE (sé-pâ-râ-ble) *adj.* Qui peut être séparé.

SÉPARATION (sé-pâ-râ-sion) *s. f.* Action d'être séparé ; ce qui sépare.

SÉPARATISTE (sé-pâ-râ-tis-te) *s. m.* Ceux qui se séparent d'une confédération.

SÉPARÉ, E (sé-pâ-ré) *adj.* Désuni ; disjoint ; mis à part ; distinct.

SÉPARÉMENT (sé-pâ-ré-man) *adv.* A part l'un de l'autre.

SÉPARER (sé-pâ-ré) *v. tr.* Désunir ce qui était joint.

SÉPIA (sé-piâ) *s. f.* Liqueur noirâtre qu'on emploie pour le lavis.

SEPS (sèps) *s. m.* Petit lézard à pattes si courtes qu'il ressemble à un serpent.

SEPT (sèt) *adj.* Six plus un. *S. m.* Quantité formée de six plus un.

SEPTEMBRE (sèp-tan-bre) *s. m.* Neuvième mois de l'année.

SEPTÉNAIRE (sèp-tè-nè-rę) *adj.* Qui embrasse sept jours, sept ans.

SEPTENNAL, ALE (sèp-tèn-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui se renouvelle tous les sept ans.

SEPTENNALITÉ (sèp-tèn-nâ-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui dure sept ans.

SEPTENNAT (sèp-tèn-nâ) *s. m.* Pouvoir qui dure sept années.

SEPTENTRION (sèp-tan-tri-yon) *s. m.* Le Nord.

SEPTENTRIONAL, E, AUX (sèp-tan-tri-yô-nal, nâ-lę, nô) *adj.* Qui est au septentrion.

SEPTIDI (sèp-ti-di) *s. m.* Septième jour de la décade républicaine.

SEPTIÈME (sè-tiè-mę) *adj.* Qui en a six avant lui.

SEPTIÈMEMENT (sè-tiè-mę-man) *adv.* En septième lieu.

SEPTIQUE (sèp-ti-kę) *adj.* Qui détermine la putréfaction.

SEPTUAGÉNAIRE (sèp-tuâ-jé-nè-rę) *adj.* Agé de soixante-dix ans.

SEPTUAGÉSIME (sèp-tuâ-jé-zi-mę) *s. f.* Le dimanche qui précède de soixante-dix jours l'octave de Pâques.

SEPTUOR (sèp-tuor) *s. m.* Musique concertante pour sept voix ou sept instruments.

SEPTUPLE (sèp-tu-plę) *adj.* Qui vaut sept fois une quantité donnée.

SEPTUPLER (sèp-tu-plé) *v. tr.* Rendre sept fois plus grand.

SÉPULCRAL, E, AUX (sé-pul-krâl, krâ-lę, krô) *adj.* Relatif au sépulcre.

SÉPULCRE (sé-pul-krę) *s. m.* Tombeau; en parlant des anciens.

SÉPULTURE (sé-pul-tu-rę) *s. f.* Action de mettre en terre un mort.

SÉQUELLE (sé-kè-lę) *s. f.* Certain nombre de gens attachés aux intérêts de quelqu'un ou d'un parti.

SÉQUENCE (sé-kan-sę) *s. f.* Réunion de cartes de la même couleur.

SÉQUESTRATION (sé-kès-trâ-sion) *s. f.* Action de séquestrer.

SÉQUESTRE (sé-kès-trę) *s. m.* État d'une chose en litige remise en main tierce.

SÉQUESTRER (sé-kès-tré) *v. tr.* Mettre quelque chose en séquestre.

SEQUIN (sę-kin) *s. m.* Monnaie d'or ayant cours dans le Levant.

SÉRAIL (sé-rà-y) *s. m.* Palais de l'empereur, des princes et de quelques grands, en Turquie.

SÉRANCOLIN (sé-ran-kô-lin) *s. m.* Marbre des Pyrénées.

SÉRAPHIN (sé-râ-fin) *s. m.* Ange de la première hiérarchie.

SÉRAPHIQUE (sé-râ-fi-kę) *adj.* Qui appartient aux séraphins.

SEREIN, E (sę-rin, rè-nę) *adj.* Qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent.

SEREIN (sę-rin) *s. m.* Humidité fine qui tombe après le coucher du soleil.

SÉRÉNADE (sé-ré-nâ-dę) *s. f.* Concert donné le soir, sous les fenêtres d'une personne.

SÉRÉNISSIME (sé-ré-ni-si-mę) *adj.* Titre que l'on donne à quelques princes.

SÉRÉNITÉ (sé-ré-ni-té) *s. f.* Etat du temps, de l'air qui est serein; esprit tranquille.

SÉREUX, EUSE (sé-reu, zę) *adj.* Qui a les caractères de la sérosité.

SERF, SERVE (sèrf, sèr-vę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est en servage.

SERFOUETTE (sèr-fouè-tę) *s. f.* Outil de jardinier, qui sert à serfouir.

SERFOUIR (sèr-fouir) *v. tr.* Labourer légèrement la terre autour d'une plante.

SERFOUISSAGE (sèr-foui-sâ-ję) *s. m.* Action de serfouir.

SERGE (sèr-ję) *s. f.* Etoffe croisée de soie ou de laine.

SERGENT (sèr-jan) *s. m.* Sous-officier dans l'infanterie.

SERGER (sèr-jé) *s. m.* Fabricant de serge.

SERGERIE (sèr-ję-ri) *s. f.* Fabrication et commerce de la serge.

SÉRICICOLE (sé-ri-si-kô-lę) *adj.* Qui concerne la culture de la soie.

SÉRICICULTURE (sé-ri-si-kul-tu-rę) *s. f.* Industrie relative à la production de la soie.

SÉRIE (sé-ri) *s. f.* Suite de termes qui se succèdent suivant une loi déterminée; succession.

SÉRIEUSEMENT (sé-rieu-ze-man) *adv.* D'une manière sérieuse.

SÉRIEUX, EUSE (sé-rieu, ze) *adj.* Qui prend les choses par leur côté grave, important.

SERIN, E (se-rin, ri-ne) *s. m.* et *f.* Petit oiseau jaunâtre; dont le chant est très agréable; niais.

SERINER (se-ri-né) *v. tr.* Apprendre un air à un oiseau, en le répétant avec la serinette.

SERINETTE (se-ri-nè-te) *s. f.* Boîte à musique dont on se sert pour faire chanter les serins.

SERINGA (se-rin-ga) *s. m.* Arbrisseau de la famille des Myrtes.

SERINGUE (se-rin-ghe) *s. f.* Petite pompe portative.

SERINGUER (se-rin-ghé) *v. tr.* Injecter avec une seringue.

SÉRIOSITÉ (sé-rio-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est grave et sérieux (Vieilli.)

SERMENT (sèr-man) *s. m.* Acte par lequel on prend Dieu à témoin de ce qu'on promet, de ce qu'on affirme.

SERMON (sèr-mon) *s. m.* Discours prononcé en chaire pour l'édification des assistants.

SERMONNAIRE (sèr-mo-nè-re) *s. m.* Recueil de sermons.

[redacted] (sèr-mo-né) *v. tr.* Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos.

SERMONNEUR, EUSE (sèr-mo-neur, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sermonne.

SÉROSITÉ (sé-rô-zi-té) *s. f.* L'humeur sécrétée par les membranes séreuses.

SERPE (sèr-pe) *s. f.* Outil recourbé, pour élaguer les arbres.

SERPENT (sèr-pan) *s. m.* Reptile sans pieds, au corps allongé, dont quelques-uns sont venimeux.

SERPENTAIRE (sèr-pan-tè-re) *s. f.* Nom de différentes plantes à tiges grimpantes.

SERPENTAIRE (sèr-pan-tè-re) *s. m.* Oiseau de proie, qui se nourrit de serpents.

SERPENTE (sèr-pan-te) *s. f.* Papier mince, transparent, marqué à l'origine d'un serpent.

SERPENTEAU (sèr-pan-tô) *s. m.* Jeune serpent.

SERPENTER (sèr-pan-té) *v. intr.* Aller suivant une ligne sinueuse.

SERPENTIN (sèr-pan-tin) *s. m.* Ruban de papier qu'on déroule et qu'on fait serpenter.

SERPENTINE (sèr-pan-ti-ne) *s. f.* Pierre fine, tachetée comme la peau d'un serpent.

SERPETTE (sèr-pè-te) *s. f.* Petite serpe qui sert à tailler la vigne.

SERPILLIÈRE (sèr-pi-yè-re) *s. f.* Grosse toile dont on se sert pour emballer.

SERPOLET (sèr-po-lè) *s. m.* Plante labiée, aromatique.

SERRE (sè-re) *s. f.* Enclos vitré où l'on met à l'abri les plantes qui craignent le froid.

SERRE (sè-re) *s. f.* Pied des oiseaux de proie.

SERRE-FREIN (sè-re-frin) *s. m.* Celui qui, dans un convoi de chemin de fer, est chargé de serrer le frein.

[redacted] (sè-re-man) *s. m.* Action de serrer.

SERRER (sè-ré) [redacted] *tr.* Etreindre; presser; joindre; mettre à couvert.

SERRE-TÊTE (sè-re-tè-te) *s. m.* Coiffure de nuit.

SERRURE (sè-ru-re) *s. f.* Appareil qui sert à fermer une porte et qu'on fait agir au moyen d'une clef.

SERRURERIE (sè-ru-re-ri) *s. f.* Industrie, commerce du serrurier.

SERRURIER (sè-ru-rié) *s. m.* Celui qui fait tous les ouvrages en fer d'un bâtiment.

SERTIR (sèr-tir) *v. tr.* Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTISSAGE (sèr-ti-sa-je) *s. m.* Action de sertir.

SERTISSEUR (sèr-ti-seur) *s. m.* Ouvrier qui sertit.

SERTISSURE (sèr-ti-su-re) *s. f.* Manière dont une pierre est sertie.

SÉRUM (sé-rôm) *s. m.* Partie aqueuse qui se sépare du sang et du lait après la coagulation.

SERVAGE (sèr-va-je) *s. m.* Condition du serf; esclavage.

SERVAL (sèr-val) *s. m.* Chat-tigre de l'Afrique.

SERVANT (sèr-van) *adj.* Employé aux offices serviles. *S. m.* Artilleur chargé de servir un canon.

SERVANTE (sèr-van-tę) *s. f.* Femme, fille à gages employée au service du ménage.

SERVIABLE (sèr-vià-blę) *adj.* Porté à rendre service.

SERVICE (sèr-vi-sę) *s. m.* Ensemble de devoirs, de charges, dont quelqu'un doit s'acquitter.

SERVIETTE (sèr-viè-tę) *s. f.* Linge dont on se sert pour s'essuyer; grand portefeuille.

SERVILE (sèr-vi-lę) *adj.* Qui a le caractère de dépendance qui conviendrait à un esclave.

SERVILEMENT (sèr-vi-lę-man) *adv.* D'une manière servile.

SERVILITÉ (sèr-vi-li-té) *s. f.* Esprit de servitude; bassesse d'âme.

SERVIR (sèr-vir) *v. tr.* S'acquitter envers quelqu'un de certains devoirs, de certains [redacted]

SERVITEUR (sèr-vi-tęur) *s. m.* Celui qui est au service de quelqu'un.

SERVITUDE (sèr-vi-tu-dę) *s. f.* Dépendance d'une domination étrangère.

SES (sè) Pluriel de l'adjectif possessif son, sa.

SÉSAME (sé-za-mę) *s. m.* Plante oléagineuse d'Orient.

SÉSÉLI (sé-sé-li) *s. m.* Plante ombellifère employée en pharmacie.

SESSILE (sès-si-lę) *adj.* Qui n'a pas de support, de pédicule.

SESSION (sè-sion) *s. f.* Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé.

SESTERCE (sès-tèr-sę) *s. m.* Ancienne monnaie d'argent romaine dont la valeur a beaucoup varié.

SETIER (sę-tié) *s. m.* Ancienne mesure pour les grains ou les liquides.

SÉTON (sé-ton) *s. m.* Cordon qu'on passe à travers la peau pour entretenir un exutoire.

SEUIL (sę-y) *s. m.* Pièce de bois ou de pierre sur laquelle affleure dans toute sa largeur le bas d'une porte.

SEUL, E (sę-l, sę-lę) *adj.* Avec lequel il n'y en a pas d'autre.

SEULEMENT (sę-lę-man) *adv.* Sans quelqu'un ou quelque chose de plus.

SEULET, ETTE (sę-lè, lè-tę) *adj.* Diminutif de seul.

SÈVE (sè-vę) *s. f.* Liquide formé des sucs [redacted] la plante puise dans la terre [redacted]

SÉVÈRE (sé-vè-rę) *adj.* Sans indulgence pour les fautes, les faiblesses.

SÉVÈREMENT (sé-vè-rę-man) *adv.* D'une manière sévère.

SÉVÉRITÉ (sé-vé-ri-té) *s. f.* Caractère de celui qui est sévère.

SÉVICES (sé-vi-sę) *s. m. pl.* Acte de brutalité; mauvais traitements.

SÉVIR (sé-vir) *v. int.* Agir avec rigueur contre les personnes.

SEVRAGE (sę-vra-ję) *s. m.* Action de sevrer.

SEVRER (sę-vré) *v. tr.* Retrancher à un enfant le lait de sa nourrice et lui donner d'autres aliments.

SEVREUSE (sę-vreu-zę) *s. f.* Femme qui prend des enfants en sevrage.

SEXAGÉNAIRE (sèg-za-jé-nè-rę) *adj.* Agé de soixante ans.

SEXAGÉSIMAL (sèg-za-jé-zi-mal) *adj.* Qui appartient au nombre soixante.

SEXAGÉSIME (sèg-za-jé-zi-mę) *s. f.* Le soixantième jour avant l'octave de Pâ[redacted]

SEX-DIGITAIRE (sèks-di-ji-tè-rę) *adj.* Né avec six doigts.

SEX-DIGITAL, E (sèks-di-ji-tal, ta-lę) *adj.* Qui a six doigts.

SEXE (sèk-sę) *s. m.* Différence constitutive du mâle et de la femelle dans les animaux, dans les plantes.

SEXTANT (sèks-tan) *s. m.* Instrument formé de la sixième partie d'un cercle, ou soixante degrés.

SEXTIDI (sèks-ti-di) *s. m.* Le sixième jour de la décade républicaine.

SEXTUOR (sèks-tuor) *s. m.* Morceau pour six instruments ou six voix.

SEXTUPLE (sèks-tu-plę) *adj.* Qui vaut six fois une quantité donnée.

SEXTUPLER (sèks-tu-plé) *v. tr.* Rendre un nombre six fois plus grand.

SEXUEL, ELLE (sèk-suèl, suè-lę) *adj.* Relatif au sexe.

SEYANT, E (sè-yan, tę) *adj.* Qui va bien à la figure, à l'extérieur de quelq[redacted]

SHAKO (cha-kô) *s. m.* Coiffure mi-

[illegible], de matière rigide et à visière.

SI (si) *conj.* En cas que ; pourvu que ; à moins que. *Adv.* tellement.

SI (si) *s. m.* La septième note de la gamme.

SIALAGOGUE (sia-la-gô-gę) *adj.* Qui provoque l'excrétion de la salive.

SIALISME (sia-lis-mę) *s. m.* Evacuation abondante de salive.

SIAMOISE (sia-moâ-zę) *s. f.* Etoffe de fil de lin tramée de coton.

SIBYLLE (si-bi-lę) *s. f.* Femme qui prédisait l'avenir.

SIBYLLIN, LINE (si-bi-lin, li-nę) *adj.* Qui appartient à la sybille.

SICAIRE (si-kè-rę) *s. m.* Assassin à gages.

SICCATIF, IVE (sik-ka-tif, ti-vę) *adj.* Qui fait sécher.

SICCITÉ (sik-si-té) *s. f.* Propriété de ce qui est sec.

SICLE (si-klę) *s. m.* Sorte de poids, de monnaie, chez les Hébreux.

SIDÉRAL, E, AUX (si-dé-ral, ra-lę, rô) *adj.* Relatif aux astres.

SIÈCLE (siè-klę) *s. m.* Période de cent ans.

SIÈGE (siè-ję) *s. m.* Meuble pour s'asseoir ; place d'un cocher ; opération d'une armée devant une place.

SIÉGER (sié-jé) *v. int.* Etre en séance, avoir dans un lieu le siège de sa juridiction.

SIEN, SIENNE (siin, siè-nę) *adj.* Qui est à lui, à elle. *S. m.* Ce qui est à lui, à elle.

SIESTE (siès-tę) *s. f.* Sommeil après le repas de midi.

SIEUR (sieu.r) *s. m.* Titre que l'on donne ironiquement à quelqu'un que l'on considère comme inférieur.

SIFFLABLE (si-fla-blę) *adj.* Qui peut-être sifflé.

SIFFLANT, E (si-flan, tę) *adj.* Qui produit une sorte de sifflement.

SIFFLEMENT (si-flę-man) *s. m.* Bruit produit en sifflant.

SIFFLER (si-flé) *v. int.* Former un son aigu en serrant les lèvres, ou avec un sifflet ou une clef forée, etc.

SIFFLET (si-flè) *s. m.* Petit instrument avec lequel on siffle.

SIFFLEUR, EUSE (si-fleu.r, fleu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui siffle.

SIGILLÉ, E (si-jil-lé) *adj.* Marqué de taches qui ressemblent à l'empreinte d'un sceau.

SIGISBÉE (si-jis-bé) *s. m.* Celui qui rend de petits soins assidus à une dame.

SIGLE (si-glę) *s. m.* Signe abréviatif dans les inscriptions, les manuscrits anciens.

SIGMOÏDE (sig-mô-i-dę) *adj.* Qui a la forme de la lettre grecque appelée sigma.

SIGNAL (si-gnal) *s. m.* Signe convenu qu'on doit faire quelque chose à un moment déterminé.

SIGNALEMENT (si-gna-lę-man) *s. m.* Description d'une personne et des signes pour la faire reconnaitre.

SIGNALER (si-gna-lé) *v. tr.* Indiquer par un signal ; rendre remarquable par quelque signe.

SIGNATAIRE (si-gna-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a signé.

SIGNATURE (si-gna-tu-rę) *s. f.* Action de signer, nom d'une personne au bas d'une lettre, d'un acte, etc.

SIGNE (si-gnę) *s. m.* Tout ce qui sert soit à représenter, soit à indiquer une chose.

SIGNER (si-gné) *v. tr.* Revêtir de sa signature.

SIGNET (si-gnè) *s. m.* Petit ruban pour marquer les endroits d'un livre qu'on veut retrouver.

SIGNIFIANT, E (si-gni-fian, tę) *adj.* Qui veut dire beaucoup de choses.

SIGNIFICATIF, IVE (si-gni-fi-ka-tif, ti-vę) *adj.* Qui exprime bien.

SIGNIFICATION (si-gni-fi-ka-sion) *s. f.* Ce que signifie une chose.

SIGNIFIER (si-gni-fié) *v. tr.* Être signe de quelque chose ; dénoter quelque chose.

SIL (sil) *s. m.* Terre ocreuse dont les anciens faisaient des poteries rouges ou jaunes.

SILENCE (si-lan-sę) *s. m.* Absence de tout bruit ; le fait de ne pas parler.

SILENCIEUSEMENT (si-lan-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière silencieuse.

SILENCIEUX, EUSE (si-lan-sieu, zę)

adj. Où règne le silence ; qui garde le silence.

SILEX (si-lèks) *s. m.* Sorte de pierre très dure et très commune ; pierre à fusil.

SILHOUETTE (si-louè-tę) *s. f.* Profil tracé d'après l'ombre que projette un objet.

SILICATE (si-li-kà-tę) *s. m.* Sel formé de la combinaison de l'acide silicique avec une base.

SILICE (si-li-sę) *s. f.* Oxyde de silicium, qui constitue le silex.

SILICEUX, EUSE (si-li-seu, zę) *adj.* Qui a la nature du silex.

SILICIQUE (si-li-si-kę) *adj.* Se dit de l'acide formé par la combinaison du silicium avec l'oxygène.

SILICIUM (si-li-siòm) *s. m.* Métal qui produit la silice en se combi- [redacted] l'oxygène.

SILICULE (si-li-ku-lę) *s. f.* Diminutif de silique.

SILICULEUX, [redacted] *adj.* Qui a pour fruit des silicules.

SILIQUE (si-li-kę) *s. f.* Enveloppe de fruit ; sorte de péricarpe sec et allongé.

SILIQUEUX, EUSE (si-li-keu, zę) *adj.* Qui a pour fruit des siliques.

SILLAGE (si-yà-ję) *s. m.* Ligne que trace un bâtiment en marche dans l'eau qu'il traverse.

SILLER (si-yé) *v. int.* Fendre les flots en avançant. (Rare.)

SILLET (si-yè) *s. m.* Morceau d'ivoire, d'ébène, etc., fixé sur le haut du manche d'un violon.

SILLON (si-yon) *s. m.* Tranchée qu'ouvre dans la terre le soc de la [redacted]

SILLONNER (si-yô-né) *v. tr.* Faire des sillons ; laisser des traces.

SILO (si-lô) *s. m.* Excavation creusée dans le sol pour y conserver le grain.

SILURE (si-lu-rę) *s. m.* Genre de poissons abdominaux.

SILURIEN, IENNE (si-lu-riin, riè-nę) *adj.* Se dit des terrains placés sous le vieux grès rouge.

SIMAGRÉE (si-mà-gré) *s. f.* Minauderie, manière d'être artificielle, affectée.

SIMAROUBA (si-mà-rou-bà) *s. m.* Arbre d'Amérique, dont l'écorce s'emploie pour la dysenterie.

SIMARRE (si-mà-rę) *s. f.* Robe traînante que portent certains magistrats.

SIMBLEAU (sin-blô) *s. m.* Cordeau pour tracer de grandes circonférences.

SIMIESQUE (si-miès-kę) *adj.* Qui rappelle le singe.

SIMILAIRE (si-mi-lè-rę) *adj.* De même nature.

SIMILITUDE (si-mi-li-tu-dę) *s. f.* Rapport exact entre deux choses ; [redacted]

SIMILOR (si-mi-lor) *s. m.* Alliage de zinc et de cuivre imitant l'or.

SIMONIAQUE (si-mô-nià-kę) *adj.* Entaché de simonie ; coupable de simonie.

SIMONIE (si-mô-ni) *s. f.* Trafic illicite des biens et des grâces de l'Église.

SIMOUN (si-moun) *s. m.* Vent brûlant soufflant du Sud au Nord de l'Afrique.

SIMPLE (sin-plę) *adj.* Qui n'a point de parties ; sans ornements, sans malice. *S. m.* Plante méridionale.

[redacted] (sin-plę-man) *adv.* D'une manière [redacted]

SIMPLESSE (sin-plè-sę) *s. f.* Simplicité ingénue. (Vieux.)

SIMPLICITÉ (sin-pli-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est simple ; trop grande facilité à croire.

SIMPLIFICATION (sin-pli-fi-kà-sion) *s. f.* Action de simplifier.

SIMPLIFIER (sin-pli-fié) *v. tr.* Rendre plus simple.

SIMULACRE (si-mu-là-krę) *s. m.* Apparence qui imite la réalité.

SIMULATION (si-mu-là-sion) *s. f.* Action de simuler.

SIMULÉ, E (si-mu-lé) *adj.* Déguisé ; feint.

SIMULER (si-mu-lé) *v. tr.* Faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point.

SIMULTANÉ (si-mul-tà-né) *adj.* Qui a lieu en même temps qu'une autre [redacted]

SIMULTANÉITÉ (si-mul-tà-né-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est simul- [redacted]

SIMULTANÉMENT (si-mul-tà-né-man) *adv.* D'une manière simultanée.

SINAPISER (si-na-pi-zé) *v. tr.* Ajouter de la moutarde à un topique pour le rendre plus actif.

SINAPISME (si-na-pis-mę) *s. m.* Révulsif de graine de moutarde appliqué sur la peau.

SINCÈRE (sin-sè-rę) *adj.* Qui exprime avec vérité ce qu'il sent, ce qu'il pense.

SINCÈREMENT (sin-sè-rę-man) *adv.* D'une manière sincère.

SINCÉRITÉ (sin-sé-ri-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sincère.

SINCIPITAL, E (sin-si-pi-tal, ta-lę) *adj.* Qui appartient au sinciput.

SINCIPUT (sin-si-put) *s. m.* Le sommet de la tête.

SINDON (sin-don) *s. m.* Linceul dans lequel N. S. Jésus-Christ fut enseveli.

SINÉCURE (si-né-ku-rę) *s. f.* Place où l'on est rétribué sans avoir rien à faire.

SINGE (sin-ję) *s. m.* Mammifère de l'ordre des quadrumanes; personne qui contrefait les autres.

SINGER (sin-jé) *v. tr.* Contrefaire gauchement.

SINGERIE (sin-ję-ri) *s. f.* Grimace malicieuse; imitation gauche.

SINGEUR (sin-ję.r) *s. m.* Celui qui singe; qui imite ridiculement.

SINGULARISER (sin-gu-la-ri-zé) *v. tr.* Rendre singulier, extraordinaire; **Se singulariser.** *V. pr.* Se faire remarquer.

SINGULARITÉ (sin-gu-la-ri-té) *s. f.* Manière extraordinaire d'agir, de parler.

SINGULIER, IÈRE (sin-gu-lié, liè-rę) *adj.* Qui se distingue par quelque chose d'inusité.

SINGULIÈREMENT (sin-gu-liè-rę-man) *adv.* D'une manière singulière.

SINISTRE (si-nis-trę) *adj.* Qui présage le malheur. *S. m.* Incendie; perte; dommage.

SINISTREMENT (si-nis-trę-man) *adv.* D'une manière sinistre.

SINOLOGUE (si-no-lo-gę) *s. m.* Qui sait, qui professe le chinois.

SINON (si-non) *conj.* Autrement; sans quoi; si ce n'est.

SINOPLE (si-no-plę) *s. m.* La couleur verte, en langue héraldique.

SINUÉ, E (si-nué) *adj.* Découpé d'une manière sinueuse.

SINUEUX, EUSE (si-nueu, zę) *adj.* Qui a des détours en courbe irrégulière.

SINUOSITÉ (si-nuô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sinueux.

SINUS (si-nus) *s. m.* Perpendiculaire menée d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe à l'autre extrémité.

SINUS (si-nus) *s. m.* Cavité anfractueuse de certains os, de certaines vaisseaux.

SIPHON (si-fon) *s. m.* Appareil pour faire passer sous une rivière les eaux d'un égout; trombe sur mer.

SIRE (si-rę) *s. m.* Titre donné aux rois, aux empereurs, en leur parlant.

SIRÈNE (si-rè-nę) *s. f.* Instrument dans lequel un jet de vapeur produit un son strident.

SIROCCO (si-ro-kô) *s. m.* Vent brûlant qui souffle du sud-est, sur la Méditerranée.

SIROP (si-rô) *s. m.* Liqueur composée du suc épaissi des végétaux, avec du sucre.

SIROTER (si-rô-té) *v. tr.* Boire à petits coups pour mieux savourer.

SIROTEUR, EUSE (si-rô-tę.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à siroter.

SIRUPEUX, EUSE (si-ru-peu, zę) *adj.* Qui est de la nature du sirop.

SIS, E (si, zę) *adj.* Situé.

SISON (si-zon) *s. m.* Plante ombellifère.

SISTRE (sis-trę) *s. m.* Instrument de musique des anciens Egyptiens.

SISYMBRE (si-zin-brę) *s. m.* Plante officinale, de la famille des Crucifères.

SITE (si-tę) *s. m.* Partie de paysage considérée relativement à la vue qu'elle présente.

SITÔT (si-tô) *adv.* Aussitôt; si promptement.

SITUATION (si-tua-sion) *s. f.* Position; état; posture.

SITUER (si-tué) *v. tr.* Placer dans un certain endroit quant à l'exposition, l'aspect, etc.

SIX (sis) *adj.* Deux fois trois. *S. m.* La quantité formée par cinq plus un.

SIXIÈME (si-ziè-mę) *s. m.* La sixième partie d'un tout.

SIXIÈMEMENT (si-ziè-mę-man) *adv.* En sixième lieu.

SIXTE (sikс-tę) *s. f.* Intervalle qui comprend six notes, d'ut à la.

SMALAH (smà-là) *s. f.* Réunion des tentes d'un chef arabe; sa capitale mobile.

SMALT (smàlt) *s. m.* Verre bleu obtenu par la fusion des matières vitrifiables et de cobalt.

SMILLE (smi-yę) *s. f.* Marteau de maçon à deux pointes pour piquer la pierre.

SMILLER (smi-yé) *v. tr.* Piquer la pierre avec la smille.

SNOB (snòb) *s. m.* Celui qui fait preuve de snobisme.

SNOBISME (snò-bis-mę) *s. m.* Affectation ridicule; état d'une personne qui admire platement des choses vulgaires.

SOBRE (sô-brę) *adj.* Tempérant pour le manger et le boire.

SOBREMENT (sô-brę-man) *adv.* D'une manière sobre.

SOBRIÉTÉ (sô-bri-yé-té) *s. f.* Qualité de celui qui est sobre.

SOBRIQUET (sô-bri-kè) *s. m.* Surnom dont on affuble quelqu'un par dérision.

SOC (sôk) *s. m.* Instrument de fer qui fait partie d'une charrue.

SOCIABILITÉ (sô-sià-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sociable.

SOCIABLE (sô-sià-blę) *adj.* Porté à vivre en société.

SOCIABLEMENT (sô-sià-blę-man) *adv.* D'une manière sociable.

SOCIAL, E, (sô-siàl, sià-lę) *adj.* Qui a rapport à la société humaine.

SOCIALISME (sô-sià-lis-mę) *s. m.* Doctrine de ceux qui réclament une organisation nouvelle de la société.

SOCIALISTE (sô-sià-lis-tę) *s. m.* Celui qui fait profession de socialisme.

SOCIÉTAIRE (sô-sié-tè-rę) *s. m.* et *f.* Membre d'une société littéraire, musicale, dramatique, etc.

SOCIÉTÉ (sô-sié-té) *s. m.* Compagnie de personnes qui se réunissent ordinairement ensemble.

SOCIOLOGIE (sô-siô-lô-ji) *s. f.* Science des conditions de l'état social.

SOCIOLOGIQUE (sô-siô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la sociologie.

SOCIOLOGISTE (sô-siô-lô-jis-tę) *s. m.* Qui s'occupe de sociologie.

SOCLE (sô-klę) *s. m.* Support d'un buste, d'une statuette, d'un ornement d'architecture.

SOCQUE (sô-kę) *s. m.* Chaussure pour se garantir de l'humidité et de la boue.

SODA (sô-dà) *s. m.* Eau minérale gazeuse naturelle ou artificielle.

SODIUM (sô-diòm) *s. m.* Corps simple, métallique, qui est la base de la soude.

SŒUR (sę.r) *s. f.* Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne; nom donné aux religieuses.

SŒURETTE (sę-rè-tę) *s. f.* Diminutif de sœur; petite sœur.

SOFA ou **SOPHA** (sô-fà) *s. m.* Espèce de lit de repos à dossier ou à coussins.

SOFFITE (sô-fi-tę) *s. m.* Dessous d'un plafond, orné de caissons, de rosaces, etc.

SOI (sôà). Pronom réfléchi de la troisième personne, dont la forme atone est se.

SOI-DISANT (sôà-di-zan) *adj.* On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un.

SOIE (sôà) *s. f.* Fil léger et brillant produit par le ver à soie; poil long et raide de certains animaux.

SOIERIE (sôà-ri) *s. f.* Nom général donné aux étoffes de soie.

SOIF (sôàf) *s. f.* Besoin de boire; grand désir.

SOIGNER (sôà-gné) *v. tr.* Veiller attentivement au bien de quelqu'un, au bon état de quelque chose.

SOIGNEUSEMENT (sôà-gneu-zę-man) *adv.* D'une manière soigneuse.

SOIGNEUX, EUSE (sôà-gneu, zę) *adj.* Qui s'occupe attentivement de ce qu'il fait.

SOIN (sôin) *s. m.* Attention, application de l'esprit à une chose, à faire quelque chose.

SOIR (sôàr) *s. m.* La dernière partie, les dernières heures du jour.

SOIRÉE (sôà-ré) *s. f.* Espace de temps qui est depuis le déclin du

jour jusqu'à ce que l'on se couche.

SOIT (sôâ) le t se lie, on fait sentir le t, quand soit est isolé. Conjonction marquant alternative.

SOIXANTAINE (sôâ-san-tè-nẹ) *s. f.* Nombre de soixante ou environ.

SOIXANTE (sôâ-san-tẹ) *adj. num.* Nombre composé de six dizaines.

SOIXANTER (sôâ-san-té) *v. int.* Compter soixante points au jeu de piquet avant que l'adversaire ait compté.

SOIXANTIÈME (sôâ-san-tiè-mẹ) *adj* Qui en a cinquante-neuf avant lui.

SOL (sôl) *s. m.* Terrain considéré par rapport à la culture; cinquième note de la gamme.

SOLAIRE (sô-lè-rẹ) *adj.* Qui a rapport au soleil.

SOLANDRE (sô-lan-drẹ) *s. f.* Crevasse au pli du jarret d'un cheval.

SOLANÉES (sô-lâ-né) *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones où se trouve la pomme de terre, la tomate, etc.

SOLBATU, E (sôl-bâ-tu) *adj.* Se dit d'un cheval qui a la sole meurtrie.

SOLBATURE (sôl-bâ-tu-rẹ) *s. f.* Meurtrissure de la sole.

SOLDANELLE (sôl-dâ-nè-lẹ) *s. f.* Plante de la famille des Primulacées qui croît sur les montagnes.

SOLDAT (sôl-dâ) *s. m.* Celui qui sert dans l'armée et qui n'a point de grade.

SOLDATESQUE (sôl-dâ-tès-kẹ) *s. f.* Troupe de soldats.

SOLDATESQUEMENT (sôl-dâ-tès-kẹ-man) *adv.* D'une manière soldatesque.

SOLDE (sôl-dẹ) *s. f.* Ce qui reste à payer sur un compte.

SOLDER (sôl-dé) *v. tr.* Acquitter un compte; vendre au rabais pour écouler une marchandise.

SOLE (sô-lẹ) *s. f.* Dessous du sabot de certains animaux; poisson de mer plat.

SOLÉAIRE (sô-lé-è-rẹ) *adj.* Se dit d'un muscle qui vient aboutir au pied.

SOLÉCISME (sô-lé-sis-mẹ) *s. m.* Faute contre les règles de la syntaxe d'une langue.

SOLEIL (sô-lè-y) *s. m.* Astre qui produit la lumière du jour.

SOLEN (sô-lèn) *s. m.* Coquillage bivalve, dit vulgairement manche de couteau.

SOLENNEL, ELLE (sô-lâ-nèl, nè-lẹ) *adj.* Qui se fait avec appareil; pompeux; accompagné de formalités.

SOLENNELLEMENT (sô-lâ-nè-lẹ-man) *adv.* D'une manière solennelle.

SOLENNISATION (sô-lâ-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de solenniser.

SOLENNISER (sô-lâ-ni-zé) *v. tr.* Célébrer par des cérémonies publiques.

SOLENNITÉ (sô-lâ-ni-té) *s. f.* Cérémonie publique qui accompagne une fête.

SOLFATARE (sôl-fâ-tâ-rẹ) *s. f.* Carrière de soufre.

SOLFÈGE (sôl-fè-jẹ) *s. m.* Recueil gradué pour apprendre à solfier.

SOLFIER (sôl-fié) *v. tr.* Déchiffrer ou lire un morceau de musique en prononçant les noms des notes.

SOLIDAIRE (sô-li-dè-rẹ) *adj.* Lié à d'autres par une responsabilité commune.

SOLIDAIREMENT (sô-li-dè-rẹ-man) *adv.* D'une manière solidaire.

SOLIDARISER (sô-li-dâ-ri-zé) *v. tr.* Rendre solidaire.

SOLIDARITÉ (sô-li-dâ-ri-té) *s. f.* Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres et chacune pour toutes.

SOLIDE (sô-li-dẹ) *adj.* Qui peut résister; qui a de la consistance. *S. m.* Ce qui a un fond durable.

SOLIDEMENT (sô-li-dẹ-man) *adv.* D'une manière solide.

SOLIDIFICATION (sô-li-di-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de solidifier.

SOLIDIFIER (sô-li-di-fié) *v. tr.* Rendre de nature solide.

SOLIDITÉ (sô-li-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est solide.

SOLILOQUE (sô-li-lô-kẹ) *s. m.* Discours d'une personne qui s'entretient avec elle-même.

SOLIN (sô-lin) *s. m.* Intervalle entre les solives, les tuiles, etc.

SOLIPÈDE (sô-li-pè-dẹ) *adj.* Qui a un seul doigt ongulé à chaque pied, comme le cheval, l'âne, etc.

SOLISTE (sô-lis-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exécute un solo.

SOLITAIRE (sô-li-tè-rẹ) *adj.* Qui vit seul. *S. m.* Diamant qui est monté

seul; vieux sanglier; anachorète.

SOLITAIREMENT (sô-li-tè-rę-man) *adv.* D'une manière solitaire.

SOLITUDE (sô-li-tu-dę) *s. f.* Etat de celui qui vit seul; lieu inhabité.

SOLIVE (sô-li-vę) *s. f.* Pièce de charpente qui soutient les planchers.

SOLIVEAU (sô-li-vô) *s. m.* Petite solive; se dit d'un homme qui n'exerce aucune action.

SOLLICITATION (sôl-li-si-tâ-sion) *s. f.* Action de solliciter.

SOLLICITER (sôl-li-si-té) *v. tr.* Prier quelqu'un d'une manière pressante pour obtenir quelque chose.

SOLLICITEUR, EUSE (sôl-li-si-tę-r, tęu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sollicite.

SOLLICITUDE (sôl-li-si-tu-dę) *s. f.* Préoccupation inquiète au sujet d'une personne ou d'une chose.

SOLSTICE (sôls-ti-sę) *s. m.* Chacune des deux époques où le soleil est le plus éloigné de l'équateur.

SOLSTICIAL, E, AUX (sôls-ti-sial, siâ-lę, siô) *adj.* Relatif au solstice.

SOLUBILITÉ (sô-lu-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est soluble.

SOLUBLE (sô-lu-blę) *adj.* Qui peut être dissous; qui peut être résolu.

SOLUTION (sô-lu-sion) *s. f.* Séparation des parties; action de dissoudre; action de résoudre une difficulté.

SOLVABILITÉ (sôl-va-bi-li-té) *s. f.* Le fait qu'une personne est solvable.

SOLVABLE (sôl-vâ-blę) *adj.* Qui est en état de payer ce qu'il doit.

SOMBRE (son-brę) *adj.* Où manque la clarté; où manque la sérénité.

SOMBRER (son-bré) *v. int.* Se dit d'un bâtiment submergé; disparaître; se perdre. *V. tr.* Rendre sombre, couvert.

SOMMAIRE (sô-mè-rę) *adj.* Qui est résumé brièvement. *S. m.* Résumé bref.

SOMMAIREMENT (sô-mè-rę-man) *adv.* D'une manière sommaire.

SOMMATION (sô-mâ-sion) *s. f.* Action de sommer quelqu'un de faire quelque chose.

SOMME (sô-mę) *s. f.* Fardeau que peut porter un cheval; certaine quantité d'argent; sommeil.

SOMMEIL (sô-mè-y) *s. m.* Repos périodique des organes des sens et du mouvement, pendant lequel le corps répare ses forces.

SOMMEILLER (sô-mè-yé) *v. int.* Se laisser aller au sommeil.

[redacted]**IÈRE** (sô-mę-lié, liè-rę) *s. m.* et *f.* Qui a en sa charge, la vaisselle, le linge, le vin, etc.

SOMMELLERIE (sô-mè-lę-ri) *s. f.* Charge de sommelier; lieu où il garde ce qui lui est confié.

SOMMER (sô-mé) *v. tr.* Signifier à quelqu'un dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose.

SOMMET (sô-mè) *s. m.* La partie la plus élevée de certaines choses.

SOMMIER (sô-mié) *s. m.* Matelas dont l'élasticité est due à un sys-[redacted] de ressort.

SOMMITÉ (sôm-mi-té) *s. f.* La partie la plus élevée de certaines choses; personnage remarquable.

SOMNAMBULE (sôm-nan-bu-lę) *s. m.* et *f.* Qui se lève, agit ou parle tout en dormant.

SOMNAMBULISME (sôm-nan-bu-lis-mę) *s. m.* État de somnambule.

SOMNIFÈRE (sôm-ni-fè-rę) *adj.* Qui provoque le sommeil.

SOMNOLENCE (sôm-nô-lan-sę) *s. f.* Disposition à l'assoupissement.

SOMNOLENT, E (sôm-nô-lan, te) *adj.* Porté à s'assoupir.

SOMPTUAIRE (sonp-tuè-rę) *adj.* Relatif à la dépense.

SOMPTUEUSEMENT (sonp-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE (sonp-tueu, zę) *adj.* Qui est d'une magnificence très riche.

SOMPTUOSITÉ (sonp-tuô-zi-té) *s. f.* Magnifique dépense.

SON (son) *s. m.* Bruit qui frappe l'ouïe; partie la plus grossière du blé moulue.

SON, SA, SES (son, sâ, sès) *adj.* Qui détermine le nom, en y ajoutant une idée de possession.

SONATE (sô-nâ-tę) *s. f.* Pièce de musique classique, pour un ou plusieurs instruments.

SONDAGE (son-dâ-ję) *s. m.* Action de sonder.

SONDE (son-dę) *s. f.* Instrument qui sert à sonder.

SONDER (son-dé) *v. tr.* Explorer avec la sonde; chercher à connaître la pensée de quelqu'un.

SONDEUR, EUSE (son-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sonde.

SONGE (son-ję) *s. m.* Imagination d'une personne qui dort; ce qui n'a que l'apparence de la réalité.

SONGE-CREUX (son-je-kreu) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui poursuit des idées chimériques.

SONGER (son-jé) *v. int.* Faire un songe; se livrer à la rêverie; concevoir comme possible.

SONGEUR, EUSE (son-ję.r, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des songes; qui se livre à la rêverie.

SONNAILLE (sô-nâ-yę) *s. f.* Clochette attachée au cou d'un animal.

SONNAILLER (sô-nâ-yé) *s. m.* Animal portant la clochette et qui, dans un troupeau, marche devant les autres.

SONNAILLER (sô-nâ-yé) *v. tr.* Sonner sans cesse et inutilement.

SONNANT, E (sô-nan, tę) *adj.* Qui sonne.

SONNER (sô-né) *v. int.* Rendre un son; faire rendre un son à quelque chose.

SONNERIE (sô-nę-ri) *s. f.* Manière de sonner.

SONNET (sô-nè) *s. m.* Pièce de poésie de quatorze vers en deux quatrains, suivis de deux tercets.

SONNETTE (sô-nè-tę) *s. f.* Clochette pour appeler, pour avertir; machine qui sert à enfoncer un pilotis.

SONNEUR (sô-nę.r) *s. m.* Celui qui sonne; celui qui sonne les cloches.

SONNEZ (sô-né) *s. m.* Les deux six aux dés ou au trictrac.

SONORE (sô-nor-ę) *adj.* Qui a beaucoup de son.

SONORITÉ (sô-nor-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sonore.

SOPHISME (sô-fis-mę) *s. m.* Faux raisonnement qui a quelque apparence de vérité.

SOPHISTE (sô-fis-tę) *s. m.* Celui qui fait des arguments captieux.

SOPHISTICATION (sô-fis-ti-kâ-sion) *s. f.* Action de sophistiquer.

SOPHISTIQUE (sô-fis-ti-kę) *adj.* Qui appartient au sophisme.

SOPHISTIQUEMENT (sô-fis-ti-kę-man) *adv.* D'une manière sophistique.

SOPHISTIQUER (sô-fis-ti-ké) *v. tr.* Dénaturer par un mélange frauduleux une substance alimentaire pharmaceutique.

SOPHORE (sô-for-ę) *s. m.* Plante de la famille des Légumineuses.

SOPORATIF, IVE (sô-por-à-tif, ti-vę) *adj.* Qui a la vertu d'assoupir, d'endormir.

SOPOREUX, EUSE (sô-por-eu, zę) *adj.* Caractérisé par un sommeil, morbide, lourd et profond.

SOPORIFIQUE (sô-por-i-fi-kę) *adj.* Ennuyeux à endormir.

SOPRANO (sô-prâ-nô) *s. m.* Voix du registre le plus élevé, qu'on appelait autrefois dessus.

SORBE (sor-bę) *s. f.* Le fruit du Sorbier.

SORBET (sor-bè) *s. m.* Boisson glacée fondante.

SORBÉTIÈRE (sor-bé-tiè-rę) *s. f.* Vase où l'on congèle les préparations à glacer.

SORBIER (sor-bié) *s. m.* Arbre de la famille des Rosacées.

SORBONIQUE (sor-bô-ni-kę) *adj.* Qui concerne la sorbonne.

SORBONNE (sor-bô-nę) *s. f.* Établissement, à Paris, où se font les cours publics.

SORCELLERIE (sor-sè-lę-ri) *s. f.* Opération de sorcier.

SORCIER, IÈRE (sor-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui passe pour avoir fait un pacte avec le diable.

SORDIDE (sor-di-dę) *adj.* Sale à faire honte; se dit de l'avarice portée à un excès honteux.

SORDIDEMENT (sor-di-dę-man) *adv.* D'une manière sordide.

SORDIDITÉ (sor-di-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sordide.

SORGHO (sor-gô) *s. m.* Plante de la famille des Graminées, voisine du maïs.

SORITE (sor-i-tę) *s. m.* Sorte de raisonnement, composé d'une suite de propositions.

SORNETTE (sor-nè-tę) *s. f.* Propos vide de sens.

SORT (sor) *s. m.* Condition échue à chaque homme; hasard auquel on s'en rapporte.

SORTABLE (sor-tà-blę) *adj.* Qui est de nature à convenir à quelqu'un.

SORTABLEMENT (sor-tà-blę-man) *adv.* D'une manière sortable.

SORTANT, E (sor-tan, tę) *adj.* Qui sort; qui ressort, qui est en dehors.

SORTE (sor-tę) *s. f.* Espèce; genre; état; condition.

SORTIE (sor-ti) *s. f.* Endroit par où l'on sort; le moyen d'échapper à une difficulté.

SORTILÈGE (sor-ti-lè-ję) *s. m.* Artifice de sorcier.

SORTIR (sor-tir) *v. int.* Passer du dedans au dehors.

SOSIE (sô-zi) *s. m.* Personne qui a une parfaite ressemblance avec une autre.

SOT, TE (sô, sô-tę) *adj.* Ridicule par un défaut de jugement dont il est le seul à ne pas s'apercevoir.

SOTIE (sô-ti) *s. f.* Farce de l'ancienne comédie, en France.

SOT-L'Y-LAISSE (sô-li-lè-sę) *s. m.* Morceau délicat au-dessus du croupion d'une volaille.

SOTTEMENT (sô-tę-man) *adv.* D'une manière sotte.

SOTTISE (sô-ti-zę) *s. f.* Action, parole, écrit qui est d'un sot.

SOTTISIER, IÈRE (sô-ti-zié, ziè-rę) *s. m.* et *f.* Qui débite des sottises.

SOU (sou) *s. m.* Monnaie de billon valant cinq centimes.

SOUBASSEMENT (sou-bâ-sę-man) *s. m.* Partie inférieure d'une construction.

SOUBRESAUT (sou-brę-sô) *s. m.* Saut brusque; tressaillement involontaire.

SOUBRETTE (sou-brè-tę) *s. f.* Suivante vive et délurée.

SOUCHE (sou-chę) *s. f.* Partie du tronc qui reste en terre avec les racines, quand l'arbre est coupé.

SOUCHET (sou-chè) *s. m.* Plante herbacée de la famille des Cypéracées.

SOUCHETAGE (sou-chę-tà-ję) *s. m.* Action de compter les souches, dans un bois abattu.

SOUCHETEUR (sou-chę-tęr) *s. m.* Agent chargé de souchetér.

SOUCI (sou-si) *s. m.* Plante de la famille des Composées, à capitules jaunes radiés.

SOUCI (sou-si) *s. m.* Préoccupation relative à une personne, à une chose à laquelle on porte intérêt.

SOUCIER (SE) (sou-sié) *v. pr.* S'inquiéter, avoir souci.

SOUCIEUX, EUSE (sou-sieu, zę) *adj.* Qui a des soucis.

SOUCOUPE (sou-kou-pę) *s. f.* Sorte de petite assiette qui se place sous une tasse.

SOUDAIN, E (sou-din, dè-nę) *adj.* Qui se produit tout à coup.

SOUDAINEMENT (sou-dè-nę-man) *adv.* D'une manière soudaine.

SOUDAINETÉ (sou-dè-nę-té) *s. f.* Caractère de ce qui est soudain.

SOUDARD et **SOUDART** (sou-dàr) *s. m.* Celui qui a des habitudes soldatesques.

SOUDE (sou-dę) *s. f.* Plante dont les cendres fournissent un sel alcali.

SOUDER (sou-dé) *v. tr.* Joindre des pièces de métal au moyen d'une composition fusible.

SOUDOIR (sou-dòàr) *s. m.* Instrument qui sert à souder.

SOUDOYER (sou-dòà-yé) *v. tr.* Prendre à sa solde des gens armés.

SOUDURE (sou-du-rę) *s. f.* Action de souder; résultat de cette opération.

SOUE (sou) *s. f.* Etable à porc.

SOUFFLAGE (sou-flà-ję) *s. m.* Action de souffler le verre.

SOUFFLE (sou-flę) *s. m.* Vent qu'on produit en poussant de l'air par la bouche; agitation de l'air.

SOUFFLER (sou-flé) *v. int.* Envoyer de l'air par la bouche; respirer avec effort.

SOUFFLERIE (sou-flę-ri) *s. f.* Ensemble des soufflets d'un orgue.

SOUFFLET (sou-flè) *s. m.* Instrument qui sert à souffler; coup sur la joue avec le plat ou le revers de la main.

SOUFFLETADE (sou-flę-tà-dę) *s. f.*

Soufflets donnés coup sur coup (Vieilli.)

SOUFFLETER (sou-flę-té) *v. tr.* Frapper d'un ou de plusieurs soufflets.

SOUFFLEUR, EUSE (sou-flę.r, fleu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui souffle; celui qui souffle à quelqu'un sa leçon, son rôle.

SOUFFLURE (sou-flu-rę) *s. f.* Gonflement dans la fonte, le verre, par de l'air qui n'a pu s'échapper de la fusion.

SOUFFRANCE (sou-fran-sę) *s. f.* Etat de celui qui ressent une douleur physique ou morale; action d'admettre un délai.

SOUFFRANT, E (sou-fran, tę) *adj.* Qui souffre; qui éprouve de la douleur; qui endure; patient.

SOUFFRE-DOULEUR (sou-frę-dou-lę.r) *s. m.* Personne qui a toute la fatigue d'une maison; qui est en butte aux tracasseries.

SOUFFRETEUX, EUSE (sou-frę-teu, zę) *adj.* Qui est d'ordinaire un peu souffrant.

SOUFFRIR (sou-frir) *v. tr.* Endurer; supporter. *V. int.* Avoir à supporter une douleur physique ou morale.

SOUFRAGE (sou-frâ-ję) *s. m.* Action de soufrer.

SOUFRE (sou-frę) *s. m.* Corps simple qui exhale en brûlant une odeur très forte et suffocante.

SOUFRER (sou-fré) *v. tr.* Imprégner de soufre ou de vapeur de soufre.

SOUFRIÈRE (sou-fri-yè-rę) *s. f.* Lieu où l'on recueille le soufre.

SOUHAIT (sou-è) *s. m.* Désir exprimé par quelqu'un, qu'une chose s'accomplisse.

SOUHAITABLE (sou-è-tâ-blę) *adj.* Qui est à souhaiter.

SOUHAITER (sou-è-té) *v. tr.* Désirer; former un souhait; des souhaits.

SOUILLARD (sou-yâr) *s. m.* Trou percé dans une pierre, pour donner passage aux eaux ménagères, pluviales, etc.

SOUILLE (sou-yę) *s. f.* Endroit fangeux où se vautre le sanglier; lit formé dans la vase par un navire échoué.

SOUILLER (sou-yé) *v. tr.* Vicier par le contact de quelque chose d'impur.

SOUILLON (sou-yon) *s. m.* et *f.* Personne qui est tenue salement.

SOUILLURE (sou-yu-rę) *s. f.* Marque; flétrissure.

SOÛL, E (sou, lę) *adj.* Qui a pris de la nourriture, de la boisson jusqu'à n'en plus vouloir.

SOULAGEMENT (sou-lâ-ję-man) *s. m.* Allègement d'une douleur physique ou morale.

SOULAGER (sou-lâ-jé) *v. tr.* Enlever une partie d'un fardeau; diminuer le mal.

SOÛLARD, E (sou-lâr, dę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'habitude de trop boire.

SOÛLER (sou-lé) *v. tr.* Rassasier avec excès; enivrer.

SOULEUR (sou-lę.r) *s. f.* Saisissement de chagrin, de crainte.

SOULÈVEMENT (sou-lè-vę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui est soulevé.

SOULEVER (sou-lę-vé) *v. tr.* Enlever un peu; exciter à la révolte.

SOULIER (sou-lié) *s. m.* Chaussure à semelle de cuir qui couvre et protége seulement le pied.

SOULIGNER (sou-li-gné) *v. tr.* Signaler à l'attention en traçant une ligne au-dessous d'un mot.

SOULTE (soul-tę) *s. f.* Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots.

SOUMETTRE (sou-mè-trę) *v. tr.* Réduire; dompter; maîtriser. **Se maîtriser**, *v. pr.* Consentir; s'en rapporter.

SOUMIS, E (sou-mi, zę) *adj.* Disposé à l'obéissance; docile; respectueux.

SOUMISSION (sou-mi-sion) *s. f.* Action de se soumettre.

SOUMISSIONNAIRE (sou-mi-sio-nè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui soumissionne pour des fournitures, des travaux, etc.

SOUMISSIONNER (sou-mi-sio-né) *v. tr.* Offrir, par soumission, de se charger de fournitures, de travaux mis en adjudication.

SOUPAPE (sou-pâ-pę) *s. f.* Ferme-

ture mobile à bascule qu'un ressort à pression fait agir.

SOUPÇON (soup-son) *s. m.* Opinion, croyance désavantageuse accompagnée de doute.

SOUPÇONNER (soup-sô-né) *v. tr.* Avoir un soupçon sur quelqu'un. *V. int.* Conjecturer.

SOUPÇONNEUSEMENT (soup-sô-neu-zę-man) *adv.* D'une manière soupço[redacted]

SOUPÇONNEUX, EUSE (soup-sô-neu, zę) *adj.* Porté à soupçonner.

SOUPE (sou-pę) *s. f.* Aliment par lequel commence d'ordinaire le repas.

SOUPENTE (sou-pan-tę) *s. f.* Espèce d'entre-sol, de faux-plancher.

SOUPER (sou-pé) *v. int.* Prendre le repas du soir, appelé souper.

SOUPER (sou-pé) *s. m.* Repas qui se fait à une heure avancée de la nuit, à la suite d'une fête.

SOUPESER (sou-pę-zé) *v. tr.* Soulever pour juger du poids.

SOUPEUR (sou-pę.r) *s. m.* Celui qui a l'habitude de souper.

SOUPIÈRE (sou-piè-rę) *s. f.* Vase dans lequel on sert la soupe.

SOUPIR (sou-pir) *s. m.* Respiration forte et prolongée; pause qui a la durée d'une noire.

SOUPIRAIL (sou-pi-râ-y) *s. m.* Ouverture communiquant avec une cavité intérieure.

SOUPIRANT, E (sou-pi-ran, tę) *adj.* Qui soupire.

SOUPIRER (sou-pi-ré) *v. int.* Pousser des soupirs.

SOUPIREUR (sou-pi-rę.r) *s. m.* Qui affecte de pousser des soupirs.

SOUPLE (sou-plę) *adj.* Qui se plie en tous sens aux mouvements qu'on lui imprime; docile.

SOUPLEMENT (sou-plę-man) *adv.* D'une manière souple.

SOUPLESSE (sou-plè-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est souple.

SOUQUENILLE (sou-kę-ni-yę) *s. f.* Vêtement usé, misérable.

SOURCE (sour-sę) *s. f.* L'eau qui commence à sourdre, qui sort de terre.

SOURCIER, IÈRE (sour-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prétend avoir des secrets pour découvrir les [redacted]

SOURCIL (sour-si) *s. m.* Éminence en forme d'arc, garnie de poils, qui se trouve au-dessus de chaque œil.

SOURCILIER, IÈRE (sour-si-lié, liè-rę) *adj.* Qui a rapport aux sourcils.

SOURCILLER (sour-si-yé) *v. int.* Remuer les sourcils.

SOURCILLEUX, EUSE (sour-si-yeu, zę) *adj.* Qui exprime par ses sourcils, la hauteur, l'orgueil, la sévérité.

SOURD, E (sour, dę) *adj.* Dont les oreilles ne perçoivent pas les sons; dont le son est étouffé.

SOURDAUD, E (sour-dô, dę) *adj.* Qui entend difficilement. (Vieilli.)

SOURDEMENT (sou[redacted]) *adv.* D'une manière sourde.

SOURDINE (sour-di-nę) *s. f.* Ce qui affaiblit le son.

SOURD-MUET, SOURDE-MUETTE (sour-muè, sour-dę-muè-tę) *adj.* Qui est privé de l'ouïe et de la parole.

SOURDRE (sour-drę) *v. int.* Sortir de terre. (Vieilli).

SOURIANT, E (sou-rian, tę) *adj.* Qui sourit.

SOURICEAU (sou-ri-sô) *s. m.* Jeune souris.

SOURICIÈRE (sou-ri-siè-rę) *s. f.* Piège à prendre les souris.

SOURIQUOIS, E (sou-ri-kôâ, zę) *adj.* De la race des souris. (Inusité.)

SOURIRE (sou-ri-rę) *v. int.* Rire légèrement, d'un simple mouvement des lèvres et des yeux.

SOURIRE (sou-ri-rę) *s. m.* Action de sourire.

SOURIS (sou-ri) *s. f.* Petit mammifère rongeur, qui se tient dans les trous des maisons.

SOURNOIS, E (sour-nôâ, zę) *adj.* Qui a le caractère en dessous.

SOURNOISEMENT (sour-nôâ-zę-man) *adv.* D'une manière sournoise.

SOURNOISERIE (sour-nôâ-zę-ri) *s. f.* Caractère du sournois; dissimulation.

SOUS (sou) *prép.* Marque la position d'une chose par rapport à ce qui est plus haut.

SOUS-AFFERMER (sou-zâ-fèr-mé) *v. tr.* Donner ou prendre en sous-f[redacted]

SOUS-AIDE (sou-zè-dę) *s. m.* Celui qui est aide en second.

SOUS-AMENDEMENT (sou-zà-man-dę-man) *s. m.* Amendement à un autre amendement.

SOUS-AMENDER (sou-zà-man-dé) *v. tr.* Modifier un amendement.

SOUS-ARBRISSEAU (sou-zàr-bri-sô) *s. m.* Végétal dont la tige seule est ligneuse, et le reste herbacé.

SOUS-ARCHIVISTE (sou-zàr-chi-vis-tę) *s. m.* Archiviste en second.

SOUS-AUMÔNIER [redacted] *s. m.* Aumônier en second.

SOUS-BAIL (sou-bà-y) *s. m.* Acte par lequel quelqu'un donne à bail une partie de ce qu'il a pris à ferme.

SOUS-BARBE (sou-bàr-bę) *s. f.* Partie de la mâchoire du cheval sur laquelle porte la gourmette.

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE (sou-bi-bli-yô-té-kè-rę) Bibliothécaire en second.

SOUS-BOIS (sou-bôâ) *s. m.* Ce qui croît sous une futaie.

SOUS-CHEF (sou-chèf) *s. m.* Employé placé dans la hiérarchie immédiate au-dessous d'un chef.

SOUS-CLAVIER, IÈRE [redacted] viè-rę) *adj.* Qui est sous la clavicule.

SOUS-COMMISSAIRE (sou-kô-mi-sè-rę) *s. m.* Officier d'administration au-dessous du commissai[redacted]

SOUS-COMMISSION (sou-kô-mi-sion) *s. f.* Commission secondaire nommée parmi les membres de la commission.

SOUS-COMPTOIR (sou-kon-tôâr) *s. m.* Comptoir secondaire dépendant d'un comptoir principal.

SOUSCRIPTEUR (sou-skrip-tę.r) *s. m.* Celui qui souscrit.

SOUSCRIPTION (sou-skrip-sion) *s. f.* Action de souscrire.

SOUSCRIRE (sou-skri-rę) *v. int.* S'engager à payer pour une part.

SOUS-CUTANÉ, E (sou-ku-tà-né) *adj.* Qui [redacted] peau.

[redacted] (sou-diâ-kô-nâ) *s. m.* Le troisième des ordres ecclésiastiques.

SOUS-DIACRE (sou-diâ-krę) *s. m.* Celui qui a été promu au sous-[redacted]

SOUS-DIRECTEUR, TRICE (sou-di-rèk-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Directeur, directrice en second.

SOUS-DOMINANTE (sou-dô-mi-nan-tę) *s. f.* Quatrième note d'un ton quelconque.

SOUS-ÉCONOME (sou-zé-kô-nô-mę) *s. m.* Économe en second.

SOUS-ENTENDRE (sou-zan-tan-drę) *v. tr.* Laisser entendre quelque chose sans le dire.

SOUS-ENTENDU (sou-zan-tan-du) *s. m.* Ce qu'on sous-entend.

SOUS-FAITE (sou-fè-tę) *s. m.* Pièce de charpente sous le faite.

SOUS-FERME (sou-fèr-mę) *s. f.* Convention par laquelle une ferme est sous-affermée.

SOUS-FERMIER, IÈRE (sou-fèr-mié, miè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prend un bail à sous-ferme.

SOUS-GARDE (sou-gàr-dę) *s. f.* Ensemble des pièces d'un fusil placées sous la détente.

SOUS-GENRE (sou-jan-rę) *s. m.* Division établie dans un genre.

SOUS-GORGE (sou-gor-ję) *s. f.* Partie de la têtière qui passe sous la gorge du cheval.

SOUS-INTENDANCE (sou-zin-tan-dan-sę) *s. f.* Charge de sous-intendant.

SOUS-INTENDANT (sou-zin-tan-dan) *s. m.* Intendant en second.

SOUS-LIEUTENANCE (sou-lieu-tę-nan-sę) *s. f.* Fonction, grade de sous-lieutenant.

SOUS-LIEUTENANT (sou-lieu-tę-nan) *s. m.* Officier du grade immédiatement inférieur à celui de lieutenant.

SOUS-LOCATAIRE (sou-lô-kà-tè-rę) *s. m.* et *f.* Personne à laquelle quelque chose a été sous-loué.

SOUS-LOCATION (sou-lô-kà-sion) *s. f.* Ce qui est sous-loué.

SOUS-LOUER (sou-loué) *v. tr.* Donner à loyer une partie d'une chose dont on est locataire.

SOUS-MARIN, E (sou-mà-rin, ri-nę) *adj.* Qui est sous l'eau dans la mer.

SOUS-MAXILLAIRE (sou-màk-sil-lè-rę) *adj.* Qui est sous la mâchoire.

SOUS-NORMALE (sou-nor-mà-lę) *s. f.* Partie de l'axe d'une courbe.

SOUS-ORDRE (sou-zor-drę) *s. m.* Celui qui est soumis aux ordres d'un autre.

SOUS-PIED (sou-pié) *s. m.* Bande de cuir fixée au bas d'un pantalon, d'une guêtre.

SOUS-PRÉFECTURE (sou-pré-fèk-tu-rę) *s. f.* Ville où réside le sous-préfet.

SOUS-PRÉFET (sou-pré-fè) *s. m.* Fonctionnaire chargé d'administrer un arrondissement.

SOUS-SECRÉTAIRE (sou-sę-kré-tè-rę) *s. m.* Haut fonctionnaire placé immédiatement au-dessous du ministre.

SOUS-SEING (sou-sin) *s. m.* Acte fait par des particuliers sans l'entremise d'un officier public.

SOUS-SEL (sou-sèl) *s. m.* Sel contenant plus d'un équivalent de base pour un équivalent d'acide.

SOUS-SOL (sou-sôl) *s. m.* Construction située au-dessous du rez-de-chaussée d'une maison.

SOUS-TITRE (sou-ti-trę) *s. m.* Second titre, placé après le titre principal d'un livre.

SOUSTRACTION (sou-strâk-sion) *s. f.* Action de soustraire quelque chose; une des quatre règles.

SOUSTRAIRE (sou-strè-rę) *v. tr.* Retrancher un nombre d'un autre afin de déterminer leur différence.

SOUS-TRAITER (sou-trè-té) *v. tr.* Reprendre une affaire de celui qui a traité pour en être chargé.

SOUS-VENTRIÈRE (sou-van-tri-yè-rę) *s. f.* Courroie qui passe sous le ventre du limonier.

SOUTACHE (sou-tâ-chę) *s. f.* Tresse cousue sur une étoffe de manière à former des dessins, des ornements.

SOUTACHER (sou-tâ-ché) *v. tr.* Orner de soutache.

SOUTANE (sou-tâ-nę) *s. f.* Habit des ecclésiastiques.

SOUTE (sou-tę) *s. f.* Réduit sous le pont d'un navire pour [redacted] des provisions, des agrès.

SOUTENABLE (sou-tę-nâ-blę) *adj.* Qui peut être défendu par des raisons plausibles.

SOUTENANCE (sou-tę-nan-sę) *s. f.* Action de soutenir une thèse.

SOUTÈNEMENT (sou-tè-nę-man) *s. m.* Résistance opposée à la poussée de ce qui pourrait s'ébouler.

SOUTENEUR (sou-tę-nę.r) *s. m.* Celui qui se fait le défenseur de quelque mauvais lieu.

SOUTENIR (sou-tę-nir) *v. tr.* Appuyer; supporter; assurer; affirmer; défendre; protéger.

SOUTENU, E (sou-tę-nu) *adj.* Se dit du style constamment noble et élevé.

SOUTERRAIN, E (sou-tè-rin, rè-nę) *adj.* Qui est sous terre. *S. m.* Chambre ou passage sous la terre.

SOUTIEN (sou-tiin) *s. m.* Ce qui porte une partie d'un poids; ce qui aide à ne pas défaillir.

SOUTIRAGE (sou-ti-râ-ję) *s. m.* Action de soutirer.

SOUTIRER (sou-ti-ré) *v. tr.* Transvaser d'un tonneau dans un autre; obtenir par adresse.

SOUVENANCE (sou-vę-nan-sę) *s. f.* Souvenir lointain.

SOUVENIR (sou-vę-nir) *s. m.* Acte par lequel la mémoire représente à l'esprit une chose passée.

SOUVENIR (SE) (sou-vę-nir) *v. pr.* Avoir la mémoire de quelque chose.

SOUVENT (sou-van) *adv.* Un grand nombre de fois.

SOUVERAIN, E (sou-vę-rin, rè-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'autorité suprême dans un État.

SOUVERAINEMENT (sou-vę-rè-nę-man) *adv.* D'une manière souveraine.

SOUVERAINETÉ (sou-vę-rè-nę-té) *s. f.* Autorité suprême.

SOYEUX, EUSE (sôa-yeu, zę) *adj.* Qui est de la nature de la soie.

SPACIEUSEMENT (spâ-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière spacieuse.

SPACIEUX, EUSE (spâ-sieu, zę) *adj.* Qui présente un large espace.

SPADASSIN (spâ-dâ-sin) *s. m.* Homme habile à manier l'épée.

SPADILLE (spâ-di-yę) *s. m.* As de pique, au jeu de l'hombre.

SPAHI (spâ-i) *s. m.* Cavalier indigène au service de la France, dans nos possessions d'Afrique.

SPALME (spâl-mę) *s. m.* Suif mêlé de goudron, dont on enduit les navires.

SPALMER (spâl-mé) *v. tr.* Enduire de spalme.

SPALT (spâlt) *s. m.* Sorte d'asphalte; matière colorante.

SPARADRAP (spâ-râ-drâ) *s. m.* Toile trempée dans un emplâtre fondu.

SPARE (spâ-rę) *s. m.* Genre de poissons acanthoptérygiens, qui est actuellement détruit.

SPARTE (spâr-tę) *s. m.* Plante de la famille des Graminées.

SPARTERIE (spâr-tę-ri) Travail fait avec le sparte.

SPASME (spâs-me) *s. m.* Brusque contraction de certains organes.

SPASMODIQUE (spâs-mô-di-ke) *adj.* Qui tient aux spasmes.

SPATH (spât) *s. m.* Carbonate de chaux cristallisé.

SPATHE (spâ-te) *s. f.* Involucre entourant une ou plusieurs fleurs avant leur épanouissement.

SPATULE (spâ-tu-le) *s. f.* Instrument de pharmacie et de chirurgie.

SPÉCIAL, E, AUX (spé-siâl, siâ-le, siô) *adj.* Particulier à une espèce de choses, de personnes.

SPÉCIALEMENT (spé-siâ-le-man) *adv.* D'une manière spéciale.

SPÉCIALISER (spé-siâ-li-sé) *v. tr.* Rendre spécial.

SPÉCIALISTE (spé-siâ-lis-te) *s. m.* et *f.* Qui se consacre à une spécialité.

SPÉCIALITÉ (spé-siâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est spécial.

SPÉCIEUSEMENT (spé-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière spécieuse.

SPÉCIEUX, EUSE (spé-sieu, ze) *adj.* Qui a l'apparence de la vérité, de la bonté.

SPÉCIFICATION (spé-si-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de spécifier.

SPÉCIFIER (spé-si-fié) *v. tr.* Désigner par son trait spécifique.

SPÉCIFIQUE (spé-si-fi-ke) *adj.* Qui désigne une espèce à l'exclusion de toute autre.

SPÉCIFIQUEMENT (spé-si-fi-ke-man) *adv.* D'une manière spécifique.

SPÉCIMEN (spé-si-mèn) *s. m.* Partie d'un ensemble destiné à donner une idée du reste.

SPECTACLE (spèk-tâ-kle) *s. m.* Vue d'un ensemble qu'embrasse le regard.

SPECTATEUR, TRICE (spèk-tâ-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui voit quelque chose se passer devant ses yeux.

SPECTRAL, E (spèk-trâl, trâ-le) *adj.* Relatif au spectre solaire.

SPECTRE (spèk-tre) *s. m.* Figure fantastique que l'imagination montre à certaines personnes.

SPÉCULAIRE (spé-ku-lè-re) *adj.* Qui réfléchit la lumière.

SPÉCULATEUR, TRICE (spé-ku-lâ-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Personne qui fait des opérations aléatoires.

SPÉCULATIF, IVE (spé-ku-lâ-tif, ti-ve) *adj.* Qui s'attache à la théorie sans s'occuper de l'application.

SPÉCULATION (spé-ku-lâ-sion) *s. f.* Opération sur la chance de hausse ou de baisse des marchandises.

SPÉCULER (spé-ku-lé) *v. int.* Faire des opérations financières aléatoires.

SPEECH (spitch) *s. m.* Discours en public.

SPENCER (spin-sèr) *s. m.* Corsage de femme sans jupe; habit sans basques.

SPERGULE (spèr-gu-le) *s. f.* Plante de la famille des Caryophyllées.

SPHACÈLE (sfâ-sè-le) *s. m.* Gangrène profonde.

SPHÉNOÏDAL, E (sfé-nô-i-dâl, dâ-le) *adj.* Qui a rapport à l'os sphénoïde.

SPHÉNOÏDE (sfé-nô-i-de) *s. m.* Os placé à la base du crâne.

SPHÈRE (sfè-re) *s. f.* Surface courbe dont tous les points sont à égale distance du centre.

SPHÉRICITÉ (sfé-ri-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE (sfé-ri-ke) *adj.* Qui appartient à une sphère.

SPHÉRIQUEMENT (sfé-ri-ke-man) *adv.* D'une manière sphérique.

SPHÉRISTÈRE (sfé-ris-tè-re) *s. m.* Lieu où l'on s'exerçait à lancer la balle.

SPHÉRISTIQUE (sfé-ris-ti-ke) *s. f.* Art de lancer la balle, chez les Grecs.

SPHÉROÏDAL, E, AUX (sfé-rô-i-dâl, dâ-le, dô) *adj.* Qui a la forme d'un sphéroïde.

SPHÉROÏDE (sfé-rô-i-de) *s. m.* Solide de forme presque sphérique.

SPHÉROMÈTRE (sfé-rô-mè-tre) *s. m.* Instrument pour mesurer le rayon d'une surface sphérique.

SPHINCTER (sfinck-tèr) *s. m.* Muscle circulaire qui ferme l'orifice de certaines cavités naturelles.

SPHINX (sfinks) *s. m.* Monstre fabuleux; personne qui ne laisse pas deviner sa pensée.

SPHRAGISTIQUE (sfra-jis-ti-kę) *s. f.* Science qui étudie les anneaux, les cachets.

SPIC (spik) *s. m.* Lavande dont on extrait une huile odorante, dite par corruption huile d'aspic.

SPICILÈGE (spi-si-lè-ję) *s. m.* Recueil d'actes, de documents variés.

SPINA-BIFIDA (spi-nâ-bi-fi-dâ) *s. m.* Écartement des apophyses épi-[illegible]

SPINAL, E (spi-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui a rapport à l'épine dorsale.

SPINA-VENTOSA (spinâ-vin-tô-zâ) *s. m.* Ostéite tuberculeuse.

SPINELLE (spi-nè-lę) *s. m.* Rubis d'un rouge pâle.

SPIRAL, E (spi-râl, râ-lę) *adj.* Qui présente la courbe plane dite spirale.

SPIRALE (spi-râ-lę) *s. f.* Suite de circonvolutions.

SPIRE (spi-rę) *s. f.* Tour d'une spirale; d'une hélice.

SPIRÉE (spi-ré) *s. f.* Plante de la famille des Rosacées.

SPIRITE (spi-ri-tę) *s. m.* et *f.* Qui prétend communiquer, à l'aide d'un médium avec les esprits des morts.

SPIRITISME (spi-ri-tis-mę) *s. m.* Doctrine des spirites.

SPIRITUALISATION (spi-ri-tuâ-li-zâ-sion) *s. f.* Action de spiritualiser.

SPIRITUALISER (spi-ri-tuâ-li-zé) *v. tr.* Donner un caractère spirituel; dégager de la matière.

SPIRITUALISME (spi-ri-tuâ-lis-mę) *s. m.* Doctrine qui distingue l'esprit de la matière, l'âme du corps, etc.

SPIRITUALISTE (spi-ri-tuâ-lis-tę) *adj.* Qui appartient au spiritualisme.

SPIRITUALITÉ (spi-ri-tua-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est incorporel.

SPIRITUEL, ELLE (spi-ri-tuèl, tuè-lę) Qui est esprit; incorporel; qui a de l'esprit.

SPIRITUELLEMENT (spi-ri-tuè-lę-man) *adv.* D'une manière spirituelle.

SPIRITUEUX, EUSE (spi-ri-tueu, zę) *adj.* Où domine l'alcool.

SPLEEN (splin) *s. m.* Ennui de toutes choses; maladie hypocondriaque propre aux Anglais.

SPLENDEUR (splan-dę.r) *s. f.* Éclat magnifique.

SPLENDIDE (splan-di-dę) *adj.* Qui a de la splendeur.

SPLENDIDEMENT (splan-di-dę-man) *adv.* D'une manière splendide.

SPLÉNIQUE (splé-nikę) *adj.* Relatif à la rate.

SPLÉNITE (splé-ni-tę) *s. f.* Inflammation de la rate.

SPOLIATEUR, TRICE (spo-liâ-teu.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui spolie quelqu'un.

SPOLIATION (spo-liâ-sion) *s. f.* Action de spolier quelqu'un.

SPOLIER (spo-lié) *v. tr.* Dépouiller quelqu'un par ruse ou par force.

SPONGIAIRES (spon-jiè-rę) *s. m. pl.* Classe de zoophytes comprenant les éponges.

SPONGIEUX, EUSE (spon-jieu, zę) *adj.* Qui est de la nature de l'éponge.

SPONGIOSITÉ (spon-jiô-zi-té) *s. f.* Qualité de ce qui est spongieux.

SPONGITE (spon-ji-tę) *s. f.* Pierre poreuse imitant l'éponge.

SPONTANÉ, E (spon-tâ-né) *adj.* Qu'on fait de soi-même, sans y être poussé par une force étrangère.

SPONTANÉITÉ (spon-tâ-né-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est spontané.

SPONTANÉMENT (spon-ta-né-man) *adv.* D'une manière spontanée.

SPORADIQUE (spor-â-di-kę) *adj.* Qui n'est pas épidémique; qui attaque les individus isolés.

SPORE (spor-ę) *s. f.* Corpuscule reproducteur de certaines plantes cryptogames.

SPORT (spor) *s. m.* Exercices d'adresse ou de force.

SPORTULE (spor-tu-lę) *s. f.* Don en comestibles du patron à ses clients.

SPORULE (spor-u-lę) *s. f.* Spore enveloppée d'une gaine.

SPUMEUX, EUSE (spu-meu, zę) *adj.* Qui a l'apparence de l'écume.

SPUTATION (spu-tâ-sion) *s. f.* Action de cracher.

SQUALE (skouâ-lę) *s. m.* Genre de poissons cartilagineux.

SQUAMEUX, EUSE ([illegible], zę) *adj.* Qui a des écailles.

SQUARE (skouâ-rę), quelques-uns (skouè-rę) *s. m.* Jardin public au milieu d'une place.

SQUELETTE (skę-lè-tę) *s. m.* Charpente osseuse du corps de l'homme ou de l'animal.

SQUIRRE (ski-rę) *s. m.* Tumeur dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE (ski-reu, zę) *adj.* De la nature du squirre.

STABAT (stâ-bât) *s. m.* Prose qu'on chante dans les églises pendant la semaine sainte.

STABILITÉ (stâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est stable.

STABLE (stâ-blę) *adj.* Qui tend à garder la même position.

STADE (stâ-dę) *s. m.* Enceinte où les Grecs se disputaient le prix de la course à pied.

STAGE (stâ-ję) *s. m.* Temps d'épreuves par lequel doivent passer les aspirants à certaines professions.

STAGIAIRE (stâ-jiè-rę) *adj.* Qui fait son stage.

STAGNANT, E (stag-nan, tę) *adj.* Qui ne coule pas, qui ne circule pas.

STAGNATION (stag-na-cion) *s. f.* Etat de ce qui est stagnant.

STALACTITE (stâ-lâk-ti-tę) *s. f.* Concrétion formée à la voûte d'une cavité souterraine.

STALAGMITE (stâ-lâg-mi-tę) *s. f.* Concrétion formée sur le sol d'une cavité souterraine.

STALLE (stâ-lę) *s. f.* Siège de bois dans le chœur d'une église; siège numéroté dans un théâtre.

STANCE (stan-sę) *s. f.* Nombre déterminé de vers formant un [redacted] complet.

STAND (stand) *s. m.* Endroit réservé pour les exercices de tir et les divers sports.

STAPHISAIGRE (stâ-fi-zè-grę) *s. f.* Plante dite vulgairement herbe aux [redacted]

STAPHYLIN (stâ-fi-lin) *s. m.* Genre de coléoptères à antennes grenues.

STAPHYLÔME (sta-fi-lô-mę) *s. m.* Saillie de l'iris à travers une perforation de la cornée.

STARTER (stâr-tę.r) *s. m.* Celui qui, dans les courses, donne le signal du départ.

STATION (stâ-cion) *s. f.* Endroit où l'on s'arrête sur un chemin que l'on parcourt.

STATIONNAIRE (stâ-cio-nè-rę) *adj.* Qui n'avance pas; qui ne fait pas de progrès.

STATIONNEMENT (stâ-ciô-nę-man) *s. m.* Action de stationner.

STATIONNER (stâ-cio-né) *v. int.* Faire une station.

STATIQUE (stâ-ti-kę) *adj.* Relatif à l'équilibre des forces.

STATISTICIEN, ENNE (stâ-tis-ti-cien, siè-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de statistique.

STATISTIQUE (stâ-tis-ti-kę) *s. f.* Science qui a pour but de fournir des documents sur les ressources d'un Etat.

STATUAIRE (stâ-tuè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des statues.

STATUE (stâ-tu) *s. f.* Figure en pied de plein relief, représentant un être humain ou un animal.

STATUER (stâ-tué) *v. tr.* Etablir ce qui doit régir les personnes, les choses dans tel ou tel cas.

STATUETTE (stâ-tuè-tę) *s. f.* Petite statue.

STATU QUO (stâ-tu-kô) *s. m.* Etat actuel des choses.

STATURE (stâ-tu-rę) *s. f.* Hauteur du corps.

STATUT (stâ-tu) *s. m.* Règle établie pour la conduite d'une compagnie; d'une société, etc.

STATUTAIRE (stâ-tu-tè-rę) *adj.* Conforme aux statuts d'une société.

STATUTAIREMENT (stâ-tu-tè-rę-man) *adv.* D'une manière statutaire.

STÉARINE (sté-â-ri-nę) *s. f.* Matière lamelleuse, nacrée, qu'on extrait du suif.

STÉARIQUE (sté-â-ri-kę) *adj.* Relatif à la stéarine.

STÉATITE (sté-â-ti-tę) *s. f.* Silicate de magnésie.

STÉATÔME (sté-â-tô-mę) *s. m.* Tumeur enkystée graisseuse.

STEEPLE-CHASE (sti-plę-tchè-zę) *s. m.* Course de chevaux avec obstacles artificiels.

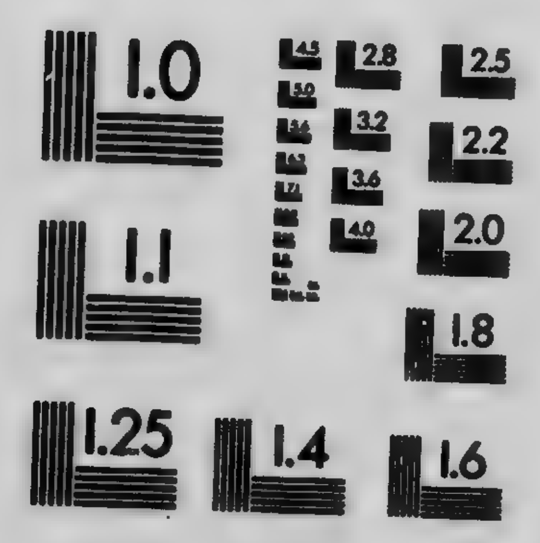
STÉGANOGRAPHIE (sté-ga-nô-gra-fi) *s. f.* Ecriture en signes secrets.

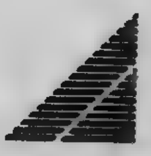




MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

STÉGANOGRAPHIQUE (sté-gà-nô-grà-fi-kę) *adj.* Relatif à la stéganographie.

STÉGANOGRAPHIQUEMENT (sté-gà-nô-grà-fi-kę-man) *adv.* D'une manière stéganographique.

STÈLE (stè-lę) *s. f.* Monolithe en forme de fût de colonne, destiné à porter une inscription.

STELLAIRE (stèl-lè-rę) *adj.* Relatif aux étoiles.

STELLIONAT (stèl-liô-nâ) *s. m.* Fraude qui consiste à présenter comme libres des biens hypothéqués.

STELLIONATAIRE (stèl-lô-nâ-tè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est coupable de stellionat.

STÉNOGRAPHE (sté-nô-grà-fę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui sténographie.

STÉNOGRAPHIE (sté-nô-grà-fi) *s. f.* Art de se servir, pour écrire, de signes abréviatifs et conventionnels.

STÉNOGRAPHIER (sté-nô-grà-fié) *v. tr.* Reproduire par la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUE (sté-nô-grà-fi-kę) *adj.* Qui appartient à la sténographie.

STÉNOGRAPHIQUEMENT (sté-nô-grà-fi-kę-man) *adv.* Par les procédés sténographiques.

STENTOR (stan-tor) *s. m.* Celui qui a une voix retentissante. (Familier.)

STEPPE (stè-pę) *s. m.* Vaste plaine couverte de buissons, de pâturages.

STERCORAIRE (stèr-kor-è-rę) *s. m.* Genre d'oiseaux palmipèdes.

STÈRE (stè-rę) *s. m.* Unité de mesure pour le bois de charpente; mètre cube.

STÉRÉOBATE (sté-ré-ô-bà-tę) *s. m.* Soubassement sans moulure.

STÉRÉOGRAPHIE (sté-ré-ô-grà-fi) *s. f.* Art de reproduire les solides sur un plan.

STÉRÉOGRAPHIQUE (sté-ré-ô-grà-fi-kę) *adj.* Qui appartient à la stéréographie.

STÉRÉOMÉTRIE (sté-ré-ô-mé-tri) *s. f.* Géométrie pratique qui traite de la mesure des corps solides.

STÉRÉOMÉTRIQUE (sté-ré-ô-mé-tri-kę) *adj.* Relatif à la stéréométrie.

STÉRÉOSCOPE (sté-ré-ôs-kô-pę) *s. m.* Instrument qui donne la sensation du relief.

STÉRÉOSCOPIQUE (sté-ré-ôs-kô-pi-kę) *adj.* Qui concerne le stéréoscope.

STÉRÉOTOMIE (sté-ré-ô-tô-mi) *s. f.* Géométrie pratique qui traite de la coupe des solides.

STÉRÉOTYPAGE (sté-ré-ô-ti-pà-ję) *s. m.* Action de stéréotyper.

STÉRÉOTYPE (sté-ré-ô-ti-pę) *adj.* En caractères stéréotypés.

STÉRÉOTYPER (sté-ré-ô-ti-pé) *v. tr.* Fixer une page composée en caractères mobiles.

STÉRÉOTYPEUR (sté-ré-ô-ti-pęr) *s. m.* Ouvrier qui stéréotype.

STÉRÉOTYPIE (sté-ré-ô-ti-pi) *s. f.* Art de stéréotyper.

STÉRILE (sté-ri-lę) *adj.* Qui ne porte point de fruits.

STÉRILEMENT (sté-ri-lę-man) *adv.* D'une manière stérile.

STÉRILISER (sté-ri-li-zé) *v. tr.* Rendre stérile.

STÉRILITÉ (sté-ri-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est stérile.

STERNUM (stèr-nôm) *s. m.* Os plat situé au milieu de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATION (stèr-nu-tâ-sion) *s. f.* Action d'éternuer.

STERNUTATOIRE (stèr-nu-tâ-toâ-rę) *adj.* Qui fait éternuer.

STÉTHOSCOPE (sté-tôs-kô-pę) *s. m.* Sorte de cornet acoustique pour l'auscultation médicale.

STIBIÉ, E (sti-bié) *adj.* Qui contient de l'antimoine.

STICK (stik) *s. m.* Sorte de canne très mince.

STIGMATE (stig-mâ-tę) *s. m.* Marque indélébile laissée par une plaie, une brûlure, etc.

STIGMATISER (stig-mâ-ti-zé) *v. tr.* Marquer de stigmates.

STIL DE GRAIN (stil-dę-grin) *s. m.* Matière colorante, d'un jaune vert, employée en peinture.

STILLATION (stil-lâ-sion) *s. f.* Chute d'un liquide goutte à goutte.

STIMULANT, E (sti-mu-lan, tẹ) *adj.* Qui augmente l'ardeur, l'activité.

STIMULATEUR, TRICE (sti-mu-lâ-tẹ.r, tri-sẹ) *adj.* Qui stimule.

STIMULATION (sti-mu-lâ-sion) *s. f.* Action de stimuler.

STIMULER (sti-mu-lé) *v. tr.* Augmenter l'ardeur, l'activité de quelqu'un.

STIMULUS (sti-mu-lus) *s. m.* Tout ce qui peut produire une excitation dans l'économie animale.

[redacted] (sti-pẹ) *s. m.* Tige des palmiers et des arbres monocotylédones.

STIPENDIAIRE (sti-pan-diè-rẹ) *adj.* Qui est à la solde de quelqu'un.

STIPENDIER (sti-pan-dié) *v. tr.* Prendre, avoir à sa solde.

STIPULANT, E (sti-pu-lan, tẹ) *adj.* Qui stipule.

STIPULATION (sti-pu-lâ-sion) *s. f.* Condition expresse énoncée dans un contrat.

STIPULE (sti-pu-lẹ) *s. f.* Appendice membraneux à la base du pétiole ou de la fleur.

STIPULER (sti-pu-lé) *v. tr.* Énoncer comme condition dans un contrat.

STOCK (stôk) *s. m.* Quantité de marchandises qui restent en magasin.

STOCKFISCH (stôk-fich) *s. m.* Espèce de morue salée et séchée à l'air.

STOFF (stôf) *s. m.* Sorte d'étoffe de laine à dessins.

STOÏCIEN, ENNE (stô-i-siin, siè-nẹ) *adj.* Qui appartient au stoïcisme.

STOÏCISME (stô-i-sis-mẹ) *s. m.* Philosophie de Zénon; fermeté à supporter les maux.

STOÏQUE (stô-i-kẹ) *adj.* Qui sait supporter les maux avec fermeté.

STOÏQUEMENT (stô-i-kẹ-man) *adv.* D'une manière stoïque.

[redacted], kâ-lẹ, kô) *adj.* Relatif à l'estomac.

STOMACHIQUE (stô-mâ-chi-kẹ) *adj.* Salutaire à l'estomac.

STOP (stôp) Mot anglais dont on se sert dans la marine pour commander d'arrêter.

STOPPER (stô-pé) *v. tr.* Arrêter la marche d'un navire, d'une locomotive, d'une machine.

STORE (stor-ẹ) *s. m.* Rideau qui se leve ou se baisse au moyen d'un [redacted]

STRABISME (strâ-bis-mẹ) *s. m.* Divergence dans l'axe visuel des deux yeux ou de l'un des deux.

STRABOTOMIE (strâ-bô-tô-mi) *s. f.* Opération pour remédier au strabisme.

STRAMONIUM (strâ-mô-niôm) *s. m.* Plante vénéneuse de la famille des solanées.

STRANGULATION (stran-gu-lâ-sion) *s. f.* Etranglement.

STRAPONTIN (strâ-pon-tin) *s. m.* Siège mobile qu'on relève quand on n'en fait point usage.

STRAS (stras) *s. m.* Composition imitant le diamant.

STRASSE (strâ-sẹ) *s. f.* Bourre de soie faite avec le rebut des vers à soie.

STRATAGÈME (strâ-tâ-jè-mẹ) *s. m.* Ruse combinée pour surprendre un adversaire.

STRATE (strâ-tẹ) *s. f.* Couche des terrain sédimentaire.

STRATÉGIE (strâ-té-ji) *s. f.* Art de diviser l'ensemble des opérations militaires.

STRATÉGIQUE (strâ-té-ji-kẹ) *adj.* Relatif à la stratégie.

STRATÉGISTE (strâ-té-jis-tẹ) *s. m.* Celui qui est versé dans la stratégie.

STRATIFICATION (strâ-ti-fi-kâ-sion) *s. f.* Disposition par couches superposées.

STRATIFIER (strâ-ti-fié) *v. tr.* Disposer par couches superposées.

STRICT, E (strikt, stri-ktẹ) *adj.* Qui ne laisse de latitude ni en deçà ni au delà d'une limite fixée.

STRICTEMENT (strik-tẹ-man) *adv.* D'une manière stricte.

STRIDENT, E (stri-dan, tẹ) *adj.* Qui a un son dur et aigre.

STRIE (stri) *s. f.* Rayure formée de sillons simples ou [redacted]

STRIÉ, E (stri-yé) *adj.* Marqué de stries.

STRIURE (stri-yu-rẹ) *s. f.* Disposition en stries.

STROBILE (strô-bi-lẹ) *s. m.* Fruit composé, de forme conique.

STROPHE (strò-fę) *s. f.* Division régulière d'une pièce lyrique.

STRUCTURE (struk-tu-rę) *s. f.* Arrangement des parties d'un tout.

STRUMEUX, EUSE (streu-meu, zę) *adj.* Scrofuleux. (Rare.)

STRYCHNINE (strik-ni-nę) *s. f.* Alcali vénéneux extrait des graines du vomiquier.

STUC (stuk) *s. m.* Enduit imitant le marbre.

STUCATEUR (stu-kâ-tę.r) *s. m.* Ouvrier en stuc.

STUDIEUSEMENT (stu-dieu-zę-man) *adv.* D'une manière studieuse.

STUDIEUX, EUSE (stu-dieu, zę) *adj.* Qui aime l'étude.

STUPÉFACTION (stu-pé-fâk-sion) *s. f.* Étonnement, voisin de la stupeur.

STUPÉFAIT, E (stu-pé-fè, tę) *adj.* Frappé d'étonnement.

STUPÉFIANT, E (stu-pé-fian, tę) *adj.* Qui stupéfie.

STUPÉFIER (stu-pé-fié) *v. tr.* Jeter dans un étonnement profond.

STUPEUR (stu-pę.r) *s. f.* Engourdissement général où les facultés sont anéanties.

STUPIDE (stu-pi-dę) *adj.* Dont l'esprit est comme engourdi.

STUPIDEMENT (stu-pi-dę-man) *adv.* D'une manière stupide.

STUPIDITÉ (stu-pi-di-té) *s. f.* État de celui qui est stupide.

STUQUER (stu-ké) *v. tr.* Enduire de stuc.

STYLE (sti-lę) *s. m.* Manière d'exprimer sa pensée; tige de cadran solaire.

STYLER (sti-lé) *v. tr.* Former quelqu'un à la manière de parler, d'agir, de se conduire.

STYLET (sti-lè) *s. m.* Poignard à lame étroite très aiguë.

STYLISTE (sti-lis-tę) *s. m.* Écrivain qui brille surtout par le style.

STYLITE (sti-li-tę) *s. m.* Solitaire chrétien dont la cellule était au sommet d'une colonne brisée.

STYLOBATE (sti-lò-bâ-tę) *s. m.* Soubassement en forme de piédestal qui porte des colonnes.

STYPTIQUE (stip-ti-kę) *adj.* Qui a une vertu et une saveur astrin[redacted]

SU (su) *s. m.* Connaissance d'une chose. *Adj.* dont on a connaissance.

SUAIRE (suè-rę) *s. m.* Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUANT, E (suan, tę) *adj.* Qui sue; degré de chaleur qu'on donne au fer pour le souder.

SUAVE (suâ-vę) *adj.* Qui a une douceur exquise.

SUAVEMENT (suâ-vę-man) *adv.* D'une manière suave.

SUAVITÉ (suâ-vi-té) *s. f.* Qualité de de ce qui est suave.

SUBALTERNE (su-bâl-tèr-nę) *adj.* Inférieur par le rang, la condition.

SUBALTERNEMENT (su-bâl-tèr-nę-man) *adv.* D'une manière subalterne.

SUBALTERNISER (su-bâl-tèr-ni-zé) *v. tr.* Mettre dans une position subalterne.

SUBALTERNITÉ (su-bâl-tèr-ni-té) *s. f.* État des subalternes. (Rare.)

SUBDÉLÉGA[redacted] (sub-dé-lé-gâ-sion) *s. f.* Action de subdéléguer.

SUBDÉLÉGUÉ (sub-dé-lé-gé) *s. m.* Celui qu'une personne revêtue d'une autorité a commis pour agir en sa place.

SUBDÉLÉGUER (sub-dé-lé-gé) *v. tr.* Déléguer quelqu'un avec pouvoir d'agir.

SUBDIVISER (sub-di-vi-zé) *v. tr.* Diviser les parties d'un tout déjà [redacted]

SUBDIVISION (sub-di-vi-zion) *s. f.* Action de subdiviser.

SUBÉREUX, EUSE (su-bé-reu, zę) *adj.* Qui est de la nature du liège.

SUBIR (su-bir) *v. tr.* Supporter malgré soi.

SUBIT, E (su-bi, tę) *adj.* Qui a lieu tout à coup.

SUBITEMENT (su-bi-tę-man) *adv.* D'une manière subite.

SUBITO (su-bi-tô) *adv.* Sur le champ. (Familier.)

SUBJECTIF, IVE (sub-jèk-tif, ti-vę) *adj.* Relatif au sujet.

SUBJECTION (sub-jèk-sion) *s. f.* Figure qui consiste à interroger et à réfuter à l'avance la réponse supposée.

SUBJECTIVEMENT (sub-jèk-ti-vę-man) *adv.* D'une manière subjective.

SUBJECTIVITÉ (sub-jèk-ti-vi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est subjectif.

SUBJONCTIF (sub-jonk-tif) *s. m.*

Mode du verbe qui marque le doute.

SUBJUGUER (sub-ju-ghé) *v. tr.* Mettre dans l'impossibilité de résister, par l'ascendant qu'on exerce.

SUBLIMATION (su-bli-mâ-sion) *s. f.* Action de sublimer; action de volatiliser.

SUBLIMATOIRE (su-bli-mâ-toâ-re) *adj.* Qui sert à sublimer.

SUBLIME (su-bli-me) *adj.* Qui exprime le beau sous sa forme la plus haute.

SUBLIMÉ (su-bli-mé) *s. m.* Ce qui est le produit de la sublimation.

SUBLIMEMENT (su-bli-me-man) *adv.* D'une manière sublime.

SUBLIMER (su-bli-mé) *v. tr.* Élever, par le moyen du feu, les parties volatiles d'un corps.

SUBLIMITÉ (su-bli-mi-té) *s. f.* Caractère de ce qui exprime le beau sous sa forme la plus haute.

SUBLINGUAL, E (sub-lin-gouâl, gouâ-le) *adj.* Qui est sous la langue.

SUBLUNAIRE (sub-lu-nè-re) *adj.* Qui est situé entre la lune et la terre.

SUBMERGER (sub-mèr-jé) *v. tr.* Mettre complètement sous l'eau.

SUBMERSIBLE (sub-mèr-sible) *adj.* Qui peut être submergé.

SUBMERSION (sub-mèr-sion) *s. f.* Action d'être submergé.

SUBORDINATION (su-bor-di-nâ-sion) *s. f.* Dépendance par rapport à ce qui a un rang supérieur.

SUBORDONNÉ, E (su-bor-dò-né) *adj.* Qui est soumis à un supérieur.

SUBORDONNÉMENT (su-bor-dò-né-man) *adv.* D'une manière subordonnée.

SUBORDONNER (su-bor-dò-né) *v. tr.* Établir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur.

SUBORNATION (su-bor-nâ-sion) *s. f.* Action de suborner.

SUBORNER (su-bor-né) *v. tr.* Induire au mal par quelque appât.

SUBORNEUR, EUSE (su-bor-neur, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui suborne.

SUBRÉCARGUE (su-bré-kâr-ghe) *s. m.* Mandataire du propriétaire de la cargaison.

SUBRÉCOT (su-bré-kô) *s. m.* Supplément de dépense à ajouter à l'écot.

SUBREPTICE (su-brèp-ti-se) *adj.* Obtenu illicitement par surprise.

SUBREPTICEMENT (su-brèp-ti-se-man) *adv.* D'une manière subreptice.

SUBREPTION (su-brèp-sion) *s. f.* Surprise par laquelle on obtient illicitement quelque chose. (Rare.)

SUBROGATION (sub-rô-gâ-sion) *s. f.* Action de subroger, d'établir au lieu et place.

SUBROGATOIRE (sub-rô-gâ-toâ-re) *adj.* Qui subroge.

SUBROGER (sub-rô-jé) *v. tr.* Établir au lieu et place d'un autre.

SUBSÉQUEMMENT (sub-sé-kâ-man) *adv.* D'une manière subséquente.

SUBSÉQUENT, E (sub-sé-kan, te) *adj.* Qui suit, qui vient après.

SUBSIDE (sub-si-de) *s. m.* Secours en argent donné pour des nécessités pressantes.

SUBSIDIAIRE (sub-si-diè-re) *adj.* Qui vient comme accessoire renforcer le principal.

SUBSIDIAIREMENT (sub-si-diè-re-man) *adv.* D'une manière subsidiaire.

SUBSISTANCE (sub-sis-tan-se) *s. f.* La nourriture et l'entretien.

SUBSISTER (sub-sis-té) *v. int.* Soutenir son existence; continuer d'exister.

SUBSTANCE (subs-tan-se) *s. f.* Ce qui fait le fond de l'être; matière dont une chose est formée.

SUBSTANTIALITÉ (subs-tan-siâ-li-té) *s. f.* Ce qui est essentiel à la substance.

SUBSTANTIEL, ELLE (subs-tan-sièl, siè-le) *adj.* Qui appartient à la substance.

SUBSTANTIELLEMENT (subs-tan-siè-le-man) *adv.* D'une manière substantielle.

SUBSTANTIF (subs-tan-tif) *s. m.* Tout mot qui désigne un être, un objet.

SUBSTANTIVEMENT (subs-tan-ti-ve-man) *adv.* A la manière d'un substantif.

SUBSTITUER (subs-ti-tué) *v. tr.* Mettre une personne, une chose à la place d'une autre.

SUBSTITUT (subs-ti-tu) *s. m.* Magistrat chargé de remplacer le procureur de la République.

SUBSTITUTION (subs-ti-tu-sion) *s. f.* Action de substituer.

SUBSTRUCTION (subs-truk-sion) *s. f.* Partie d'une construction qui est sous le sol.

SUBTERFUGE (sub-tèr-fu-je) *s. m.* Moyen détourné pour échapper à quelque chose d'embarrassant.

SUBTIL, E (sub-til, ti-le) *adj.* Qui présente des finesses difficiles à saisir.

SUBTILEMENT (sub-ti-le-man) *adv.* D'une manière subtile.

SUBTILISATION (sub-ti-li-zâ-sion) *s. f.* Action de subtiliser les liquides par le feu.

SUBTILISER (sub-ti-li-zé) *v. tr.* Rendre subtil; rendre difficile à percevoir par trop de finesse.

SUBTILITÉ (sub-ti-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est subtil.

SUBULÉ, E (su-bu-lé) *adj.* Qui a la forme d'une alène.

SUBURBAIN, E (su-bur-bin, bè-ne) *adj.* Qui touche à l'enceinte d'une ville.

SUBVENIR (sub-ve-nir) *v. int.* Venir en aide à quelqu'un qui a besoin; secourir.

SUBVENTION (sub-van-sion) *s. f.* Fonds accordé pour aider à une entreprise.

SUBVENTIONNER (sub-van-sio-né) *v. tr.* Accorder une subvention.

SUBVERSIF, IVE (sub-vèr-sif, si-ve) *adj.* Qui tend à renverser toute loi, toute règle.

SUBVERSION (sub-vèr-sion) *s. f.* Action de subvertir.

SUBVERTIR (sub-vèr-tir) *v. tr.* Mettre sens dessus dessous; renverser.

SUC (suk) *s. m.* Liqueur que contient la substance des viandes, des herbes.

SUCCÉDANÉ, E (suk-sé-dâ-né) *adj.* Se dit de tout médicament qu'on peut substituer à un autre.

SUCCÉDER (suk-sé-dé) *v. int.* Prendre la place de; venir après; hériter.

SUCCÈS (suk-sè) *s. m.* Manière favorable dont quelque chose arrive.

SUCCESSEUR (suk-sè-seur) *s. m.* Celui qui succède à un autre; qui vient immédiatement après.

SUCCESSIBILITÉ (suk-sè-si-bi-li-té) *s. f.* Droit qu'on a à la succession de quelqu'un.

SUCCESSIBLE (suk-sè-si-ble) *adj.* Qui a droit à la succession de quelqu'un.

SUCCESSIF, IVE (suk-sè-sif, si-ve) *adj.* Qui se succède sans interruption.

SUCCESSION (suk-sè-sion) *s. f.* Héritage de quelqu'un que l'on recueille après lui.

SUCCESSIVEMENT (suk-sè-si-ve-man) *adv.* D'une manière successive.

SUCCIN (suk-sin) *s. m.* Ambre jaune, dit aussi carabé.

SUCCINCT, E (suk-sinkt, sink-te) *adj.* Resserré de manière à être bref.

SUCCINCTEMENT (suk-sink-te-man) *adv.* D'une manière succincte.

SUCCION (suk-sion) *s. f.* Action de sucer.

SUCCOMBER (su-kon-bé) *v. int.* Céder à une force à laquelle on ne peut plus résister; cesser de vivre.

SUCCULENCE (su-ku-lan-se) *s. f.* Qualité d'un mets exquis.

SUCCULENT, E (su-ku-lan, te) *adj.* Qui contient beaucoup de suc nutritif, très nourrissant.

SUCCURSALE (su-kur-sâ-le) *s. f.* Etablissement secondaire adjoint à un établissement principal.

SUCCURSALISTE (su-kur-sâ-lis-te) *s. m.* Prêtre qui dessert une église succursale.

SUCEMENT (su-se-man) *s. m.* Action de sucer. (Rare.)

SUCER (su-sé) *v. tr.* Aspirer, à l'aide des lèvres, le suc que contient une substance.

SUCEURS (su-seur) *s. m. pl.* Famille d'insectes aptères, pourvus d'un organe appelé suçoir.

SUÇOIR (su-soir) *s. m.* Organe qui sert à sucer.

SUÇON (su-son) *s. m.* Elevure qu'on fait venir sur la peau en la suçant.

SUÇOTER (su-so-té) *v. tr.* Sucer à plusieurs reprises.

SUCRE (su-kre) *s. m.* Substance d'une saveur très douce, tirée de certains végétaux.

SUCRÉ, E (su-kré) *v. tr.* Qui a le goût du sucre.

SUCRER (su-kré) *v. tr.* Adoucir avec du sucre.

SUCRERIE (su-krę-rî) *s. f.* Lieu où l'on raffine le sucre.

SUCRIER (su-kri-yé) *s. m.* Vase de porcelaine, d'argent, de cristal, etc., dans lequel on sert le sucre.

SUCRIER, IÈRE (su-kri-yé, yè-rę) *adj.* Relatif à la fabrication du sucre.

SUCRIN (su-krin) *adj.* Se dit d'une variété de melon qui a le goût du [redacted]

SUD (sud) *s. m.* Un des quatre points cardinaux, celui qui est situé au midi.

SUDATION (su-dâ-sion) *s. f.* Transpiration produite dans un but hygiénique.

SUD-EST (su-dèst) *s. m.* Point de l'horizon situé entre le sud et l'est.

SUDORIFIQUE (su-dor-i-fi-kę) *adj.* Qui provoque la sueur.

SUD-OUEST (su-douèst) *s. m.* Point de l'horizon situé entre le sud et l'ouest.

SUÉE (sué) *s. f.* Mouvement de transpiration abondante; inquiétude subite mêlée de crainte.

SUER (sué) *v. int.* Exhaler de la sueur.

SUETTE (suè-tę) *s. f.* Fièvre éruptive, contagieuse, accompagnée de [redacted]

SUEUR (su-œ-r) *s. f.* Produit de la transpiration cutanée, transformée en gouttelettes.

SUFFIRE (su-fi-rę) *v. int.* Fournir assez pour les besoins, les désirs.

SUFFISAMMENT (su-fi-zà-man) *adv.* D'une manière suffisante.

SUFFISANCE (su-fi-zan-sę) *s. f.* Ce qui suffit; excès de satisfaction de soi-même.

SUFFISANT, E (su-fi-zan, tę) *adj.* Qui suffit; orgueilleux.

SUFFIXE (suf-fik-sę) *s. m.* Syllabe qu'on ajoute après les mots pour en modifier la signification.

SUFFOCANT, E (su-fô-kan, tę) *adj.* Qui suffoque.

SUFFOCATION (su-fô-kâ-sion) *s. f.* État où la respiration est coupée, interceptée.

SUFFOQUER (su-fô-ké) *v. int.* Avoir la respiration interceptée.

SUFFRAGANT (su-frà-gan) *s. m.* Il se dit des évêques, à l'égard du métropolitain dont ils dépendent.

SUFFRAGE (su-frà-ję) *s. m.* Voix donnée en matière d'élection.

SUFFUSION (suf-fu-zion) *s. f.* Épanchement sous la [redacted]

SUGGÉRER (sug-jé-ré) *v. tr.* Faire venir dans la pensée.

SUGGESTIF, IVE (sug-jès-tif, ti-vę) *adj.* Qui a le pouvoir de suggérer.

SUGGESTION (sug-jès-tion) *s. f.* Action de suggérer.

SUICIDE (sui-si-dę) *s. m.* Acte de celui qui se tue lui-même.

SUICIDÉ, E (sui-si-dé) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'est donné la mort.

SUICIDER (Se) (sui-si-dé) *v. pr.* Se donner volontairement la mort.

SUIE (sui) *s. f.* Matière noire et épaisse que produit la fumée.

SUIF (suif) *s. m.* Graisse fondue dont on fait les chandelles.

SUIFFER (sui-fé) *v. tr.* Enduire de suif.

SUIN (suin) *s. m.* Scorie sur le verre en fusion.

SUINT (suin) *s. m.* Matière grasse que sécrète la peau des moutons.

SUINTEMENT (suin-tę-man) *s. m.* Action de suinter.

SUINTER (suin-té) *v. int.* S'écouler presque insensiblement.

SUISSE (sui-sę) *s. m.* Celui qui a la garde d'une église; concierge d'une grande maison.

SUITE (sui-tę) *s. f.* Ceux qui suivent quelqu'un, qui l'accompagnent; réunion de choses qui se suivent.

SUIVANT (sui-van) *prép.* En observant la règle, la mesure indiquée par quelque chose.

SUIVANT, E (sui-van, tę) *adj.* Qui se trouve après. *S. f.* Femme de chambre.

SUIVRE (sui-vrę) *v. tr.* Aller après; aller dans une certaine direction; observer; accompagner.

SUJET (su-jè) *s. m.* Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose.

SUJET, ETTE (su-jè, tę) *adj.* Astreint à; exposé; enclin à... *S. m.* et *f.* Soumis à une autorité souveraine.

SUJÉTION (su-jé-sion) *s. f.* Situa-

tion où l'on est soumis à l'autorité de quelqu'un.

SULFATE (sul-fa-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec une base.

SULFATÉ, E (sul-fa-té) *adj.* Qui renferme un sulfate.

SULFHYDRATE (sul-fi-drâ-tę) *s. m.* Sel ; combinaison de certains sulfures avec l'acide sulfhydrique.

SULFHYDRIQUE (sul-fi-dri-kę) *adj.* Composé par la combinaison du soufre avec l'hydrogène.

SULFITE (sul-fi-tę) *s. m.* Sel formé par l'acide sulfureux avec une base.

SULFURE (sul-fu-rę) *s. m.* Combinaison du soufre avec les métaux de certains métalloïdes.

SULFUREUX, EUSE (sul-fu-reu, zę) *adj.* Qui contient du soufre.

SULFURIQUE (sul-fu-ri-kę) *adj.* Il se dit de l'acide du soufre le plus oxygéné.

SULTAN (sul-tan) *s. m.* Nom donné au souverain des Turcs ; corbeille à dentelles, bijoux, etc.

SUMAC (su-mak) *s. m.* Plante de la famille du térébinthe.

SUPERBE (su-pèr-bę) *adj.* Grand ; magnifique ; orgueilleux.

SUPERBEMENT (su-pèr-bę-man) *adv.* D'une manière superbe.

SUPERCHERIE (su-pèr-chę-ri) *s. f.* Tromperie faite avec finesse.

SUPERFÉTATION (su-pèr-fé-tâ-sion) *s. f.* Addition qui surcharge inutilement.

SUPERFICIE (su-pèr-fi-si) *s. f.* L'étendue d'une surface.

SUPERFICIEL, ELLE (su-pèr-fi-siél, siè-lę) *adj.* Qui manque de profondeur dans les choses de l'esprit.

SUPERFICIELLEMENT (su-pèr-fi-siè-lę-man) *adv.* D'une manière superficielle.

SUPERFIN, INE (su-pèr-fin, fi-nę) *adj.* Qui a une qualité supérieure de finesse.

SUPERFLU, E (su-pèr-flu) *adj.* Qui est en plus de ce qui est nécessaire.

SUPERFLUITÉ (su-pèr-flu-i-té) *s. f.* Caractère de ce qui est superflu.

SUPÉRIEUR, E (su-pé-rie-r, rie-rę) *adj.* Qui est au-dessus des autres.

SUPÉRIEUR, E (su-pé-rie-r, rie-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a autorité sur les autres dans une communauté religieuse.

SUPÉRIEUREMENT (su-pé-rie-rę-man) *adv.* D'une manière supérieure.

SUPÉRIORITÉ (su-pé-rio-ri-té) *s. f.* État d'une personne, d'une chose qui est au-dessus des autres par quelque qualité.

SUPERLATIF, IVE (su-pèr-la-tif, ti-vę) *adj.* Qui marque le plus haut degré de la manière d'être exprimée par un qualificatif.

SUPERLATIVEMENT (su-pèr-la-ti-vę-man) *adv.* D'une manière superlative.

SUPERPOSER (su-pèr-pô-zé) *v. tr.* Poser l'un au-dessus de l'autre.

SUPERPOSITION (su-pèr-pô-zi-sion) *s. f.* État de ce qui est superposé.

SUPERSTITIEUSEMENT (su-pèrs-ti-sieu-zę-man) *adv.* D'une manière superstitieuse.

SUPERSTITIEUX, EUSE (su-pèrs-ti-sieu, zę) *adj.* Qui a de la superstition.

SUPERSTITION (su-pèrs-ti-sion) *s. f.* Fausse idée qu'on a de certaines pratiques religieuses ou autres.

SUPINATION (su-pi-nâ-sion) *s. f.* Position du corps couché sur le dos.

SUPPLANTATEUR, TRICE (su-plan-tâ-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui supplante quelqu'un.

SUPPLANTATION (su-plan-tâ-sion) *s. f.* Action de supplanter.

SUPPLANTER (su-plan-té) *v. tr.* Évincer quelqu'un et prendre sa place.

SUPPLÉANCE (su-plé-an-sę) *s. f.* Fonction de celui qui supplée quelqu'un.

SUPPLÉANT, E (su-plé-an, tę) *adj.* Qui supplée quelqu'un.

SUPPLÉER (su-plé-é) *v. tr.* Remplacer momentanément quelqu'un en faisant ses fonctions.

SUPPLÉMENT (su-plé-man) *s. m.* Ce qu'on ajoute à quelque chose pour le rendre plus complet.

SUPPLÉMENTAIRE (su-plé-man-tè-rę) *adj.* Qui vient en supplément.

SUPPLÉTIF, IVE (su-plé-tif, ti-vę)

adj. Qui supplée, complète. (Vieilli.)

SUPPLIANT, E (su-pli-yan, ty) *adj.* Qui supplie.

SUPPLICATION (su-pli-kâ-sion) *s. f.* Prière humble et pressante.

SUPPLICE (su-pli-se) *s. m.* Souffrance corporelle ou morale intolérable.

SUPPLICIÉ, E (su-pli-cié) *s. m.* et *f.* Personne qui a été exécutée.

SUPPLICIER (su-pli-cié) *v. tr.* Exécuter un criminel.

SUPPLIER (su-pli-yé) *v. tr.* Prier d'une manière très humble et très pressante.

SUPPLIQUE (su-pli-ke) *s. f.* Demande écrite par laquelle on sollicite une grâce.

SUPPORT (su-por) *s. m.* Ce qui supporte une chose.

SUPPORTABLE (su-por-tâ-ble) *adj.* Dont on peut recevoir l'effet sans en être accablé.

SUPPORTABLEMENT (su-por-tâ-ble-man) *adv.* D'une manière supportable.

SUPPORTER (su-por-té) *v. tr.* Soutenir; endurer; tolérer.

SUPPOSABLE (su-pô-zâ-ble) *adj.* Qui peut être supposé.

SUPPOSER (su-pô-zé) *v. tr.* Admettre une chose comme établie; présumer; alléguer comme vrai ce qui est faux.

SUPPOSITION (su-pô-zi-sion) *s. f.* Chose supposée; fausse allégation.

SUPPÔT (su-pô) *s. m.* Celui qui sert les mauvais desseins d'un autre.

SUPPRESSION (su-prè-sion) *s. f.* Action de supprimer.

SUPPRIMER (su-pri-mé) *v. tr.* Faire disparaître, en empêchant de se manifester.

SUPPURATIF, IVE (su-pu-rà-tif, ti-ve) *adj.* Qui amène la suppuration.

SUPPURATION (su-pu-rà-sion) *s. f.* Écoulement d'une plaie.

SUPPURER (su-pu-ré) *v. int.* Rendre, jeter du pus.

SUPPUTATION (su-pu-tà-sion) *s. f.* Action de supputer.

SUPPUTER (su-pu-té) *v. tr.* Compter; calculer.

SUPRÉMATIE (su-pré-mâ-ci) *s. f.* Prééminence qui élève au-dessus de tous.

SUPRÊME (su-prè-me) *adj.* Qui est au-dessus de tous.

SUR (sur) *prép.* Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessous.

SUR, E (sur, su-re) *adj.* Qui a un goût légèrement acide.

SÛR, E (sur, su-re) *adj.* Qui atteint le but avec certitude; immanquablement.

SURABONDAMMENT (su-rà-bon-dâ-man) *adv.* D'une manière surabondante.

SURABONDANCE (su-rà-bon-dan-se) *s. f.* Abondance qui va au-là de ce qui est nécessaire.

SURABONDANT, E (su-rà-bon-dan, te) *adj.* Qui surabonde.

SURABONDER (su-rà-bon-dé) *v. int.* Être fourni au-delà du nécessaire.

SURAIGU, E (su-rè-gu) *adj.* Se dit des notes de musique qui dépassent les notes aiguës ordinairement employées.

SURAJOUTER (su-rà-jou-té) *v. tr.* Ajouter quelque chose à ce qui est déjà complet.

SUR-ANDOUILLER (su-ran-dou-yé) *s. m.* Andouiller qui dépasse les autres sur la tête de certains cerfs.

SURANNÉ, E (su-rà-né) *adj.* Qui a passé le temps où il était de mise.

SURARD (su-ràr) *adj.* Se dit d'un vinaigre aromatisé au sureau.

SURBAISSÉ, E (sur-bè-sé) *adj.* Quantité dont une voûte, un arc est surbaissé.

SURBOUCHAGE (sur-bou-châ-je) *s. m.* Action de surboucher.

SURBOUCHER (sur-bou-ché) *v. tr.* Boucher une bouteille par-dessus le bouchon avec de l'étain, etc.

SURCHARGE (sur-châr-je) *s. f.* Poids ajouté à la charge ordinaire; mots écrits par-dessus d'autres.

SURCHARGER (sur-châr-jé) *v. tr.* Charger trop; faire une surcharge.

SURCHAUFFER (sur-chô-fé) *v. tr.* Chauffer à l'excès.

SURCHAUFFURE (sur-chô-fu-re) *s. f.* Défaut que présente l'acier qui a été surchauffé.

SURCOMPOSÉ, E (sur-kon-pô-zé) *adj.* Doublement composé.

SURCOUPE (sur-kou-pe) *s. f.* Action de surcouper, au jeu de cartes.

SUROOUPER (sur-kou-pé) *v. tr.* Couper une seconde fois, avec une carte supérieure.

SURCROÎT (sur-kroâ) *s. m.* Ce qui apporte un accroissement à ce qu'on a déjà.

SURDENT (sur-dan) *s. f.* Dent qui pousse irrégulièrement au-dessus d'une autre.

SURDITÉ (sur-di-té) *s. f.* Perte ou affaiblissement considérable du sens de l'ouïe.

SURDON (sur-don) *s. m.* Forfait stipulé en cas d'avarie pour certaines marchandises.

SURDORER (sur-dor-é) *v. tr.* Dorer en revêtant d'une double couche d'or.

SURDOS (sur-dô) *s. m.* Bande de cuir qui soutient les traits sur le dos d'un cheval.

SUREAU (su-rô) *s. m.* Arbuste dont le bois renferme un large canal médullaire.

SURÉLÉVATION (su-ré-lé-vâ-sion) *s. f.* Action de surélever.

SÛREMENT (su-re-man) *adv.* D'une manière sûre.

SURÉMINENT, E (su-ré-mi-nan, te) *adj.* Eminent dans l'ordre des choses qui dépassent la nature.

SURENCHÈRE (su-ran-chè-re) *s. f.* Enchère plus forte.

SURENCHÉRIR (su-ran-ché-rir) *v. int.* Faire une surenchère.

SURENCHÉRISSEUR, EUSE (su-ran-ché-ri-seur, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une surenchère.

SURÉROGATION (su-ré-rô-gâ-sion) *s. f.* Ce qui dépasse ce à quoi on est obligé strictement.

SURÉROGATOIRE (su-ré-rô-gâ-toâ-re) *adj.* Qui est au-delà de ce qu'on doit.

SURESTIMATION (su-rès-ti-mâ-sion) *s. f.* Estimation d'une chose au-delà de sa valeur.

SURET, ETTE (su-rè, te) *adj.* Un peu acide.

SÛRETÉ (su-re-té) *s. f.* État de ce qui est sûr et à l'abri de tout danger.

SUREXCITATION (su-rèk-si-tâ-sion) *s. f.* Augmentation de l'énergie vitale.

SUREXCITER (su-rèk-si-té) *v. tr.* Exciter d'une manière excessive.

SURFACE (sur-fâ-se) *s. f.* Etendue extérieure d'un corps.

SURFAIRE (sur-fè-re) *v. tr.* Demander d'une marchandise un prix trop élevé.

SURFAIX (sur-fè) *s. m.* Sangle qui sert à maintenir la charge sur le dos d'une bête de somme.

SURFIN, INE (sur-fin, fi-ne) *adj.* Qui a une qualité supérieure de finesse.

SURGEON (sur-jon) *s. m.* Rejeton naissant de la souche d'un arbre.

SURGIR (sur-jir) *v. int.* S'élever brusquement au-dessus du sol; se produire tout à coup.

SURHAUSSEMENT (sur-ô-se-man) *s. f.* Action de surhausser.

SURHAUSSER (sur-ô-sé) *v. tr.* Élever plus haut.

SURHUMAIN, AINE (sur-u-min, mè-ne) *adj.* Qui dépasse la portée ordinaire de la nature humaine.

SURINTENDANCE (su-rin-tan-dan-se) *s. f.* Fonction de surintendant, de surintendante.

SURINTENDANT, E (su-rin-tan-dan, te) *s. m.* et *f.* Administrateur, administratrice de certains services.

SURIR (su-rir) *v. tr.* Devenir sur, aigre.

SURJET (sur-jè) *s. m.* Genre de point de couture.

SURJETER (sur-je-té) *v. tr.* Coudre en surjet.

SURLENDEMAIN (sur-lan-de-min) *s. m.* Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE (sur-lon-je) *s. f.* Partie de l'échine du bœuf entre le paleron et le talon du collier.

SURMENAGE (sur-me-nâ-je) *s. m.* Action de surmener.

SURMENER (sur-me-né) *v. tr.* Excéder de fatigue.

SURMONTABLE (sur-mon-tâ-ble) *adj.* Qui peut être surmonté.

SURMONTER (sur-mon-té) *v. tr.* Passer par-dessus ce qui fait obstacle.

SURMOULAGE (sur-mou-lâ-je) *s. m.* Moulage obtenu en surmoulant.

SURMOULER (sur-mou-lé) *v. tr.* Faire un moule sur une figure de plâtre coulé.

SURMOÛT (sur-mou) *s. m.* Vin qu'on n'a pas laissé cuver.

SURMULET (sur-mu-lè) *s. m.* Pois-

son de mer, variété de mulet, de plus forte taille.

SURNAGER (sur-nâ-jé) *v. int.* Se soutenir sur l'eau.

SURNATUREL, ELLE (sur-nâ-tu-rèl, rè-lę) *adj.* Qui dépasse ce que produit la nature.

SURNATURELLEMENT (sur-nâ-tu-rè-lę-man) *adv.* D'une manière surnaturelle.

SURNOM (sur-non) *s. m.* Mot ajouté au nom de quelqu'un et qui désigne quelque particularité.

SURNOMMER (sur-nô-mé) *v. tr.* Donner un surnom.

SURNUMÉRAIRE (sur-nu-mé-rè-rę) *adj.* Qui est en surplus; qui attend une place vacante.

SURNUMÉRARIAT (sur-nu-mé-râ-rià) *s. m.* Temps pendant lequel on est surnuméraire.

SUROS (su-rô) *s. m.* Tumeur osseuse du cheval.

SUROXYDATION (su-rôk-si-dâ-sion) *s. f.* Action de suroxyder.

SUROXYDER (su-rôk-si-dé) *v. tr.* Oxyder au plus haut degré.

SURPASSER (sur-pâ-sé) *v. tr.* Excéder; être plus élevé; surmonter; étonner.

SURPAYE (sur-pèy) *s. f.* Supplément ajouté à la paye qui est due.

SURPAYER (sur-pè-yé) *v. tr.* Payer au-dessus de la valeur.

SURPLIS (sur-pli) *s. m.* Vêtement d'église qui se porte au-dessus de la soutane.

SURPLOMB (sur-plon) *s. m.* Position de ce qui surplombe.

SURPLOMBER (sur-plon-bé) *v. tr.* Dépasser par le sommet la ligne de l'aplomb.

SURPLUS (sur-plu) *s. m.* Ce qui se trouve en plus de quantité voulue.

SURPRENANT, E (sur-prę-nan, tę) *adj.* Qui frappe l'esprit par quelque chose d'inattendu.

SURPRENDRE (sur-pran-drę) *v. tr.* Prendre sur le fait; étonner; obtenir frauduleusement.

SURPRISE (sur-pri-zę) *s. f.* Action de surprendre.

SURRÉNAL, E (sur-ré-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui est situé au-dessus des reins.

SURSAUT (sur-sô) *s. m.* Commotion brusque; réveil subit.

SURSÉANCE (sur-sé-an-sę) *s. f.* Suspension momentanée de l'exécution d'un arrêt, d'une décision.

SURSEMER (sur-sę-mé) *v. tr.* Semer par dessus d'autres semailles.

SURSEOIR (sur-soèr) *v. int.* Suspendre; différer.

SURSIS (sur-si) *s. m.* Délai pendant lequel une poursuite est suspendue.

SURTAXE (sur-tâk-sę) *s. f.* Taxe surpassant la taxe légale.

SURTAXER (sur-tâk-sé) *v. tr.* Charger d'une taxe excessive.

SURTOUT (sur-tou) *adv.* Par-dessus tout; principalement.

SURTOUT (sur-tou) *s. m.* Grande pièce d'orfèvrerie qui couvre le milieu d'une table.

SURVEILLANCE (sur-vè-yan-sę) *s. f.* Action de surveiller.

SURVEILLANT, E (sur-vè-yan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui surveille.

SURVEILLE (sur-vè-yę) *s. f.* Le jour qui précède immédiatement la veille.

SURVEILLER (survè-yé) *v. tr.* Veiller avec attention.

SURVENANCE (sur-vę-nan-sę) *s. f.* Le fait de venir après coup.

SURVENANT, E (sur-vę-nan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui survient.

SURVENDRE (sur-van-drę) *v. tr.* Vendre au-dessus du prix.

SURVENIR (sur-vę-nir) *v. int.* Venir tout à coup.

SURVENTE (sur-van-tę) *s. f.* Action de survendre.

SURVIDER (sur-vi-dé) *v. tr.* Débarrasser du trop-plein.

SURVIE (sur-vi) *s. f.* Situation de celui qui survit.

SURVIVANCE (sur-vi-van-sę) *s. f.* Le fait d'être désigné pour remplacer quelqu'un en cas de mort.

SURVIVANCIER, IÈRE (sur-vi-van-sié, siè-rę) *s. m.* et *f.* Personne qui a une survivance. (Vieilli.)

SURVIVANT, E (sur-vi-van, tę) *adj.* Qui survit.

SURVIVRE (sur-vi-vrę) *v. int.* Demeurer vivant après qu'une personne est morte.

SUS (sus) *prép.* Sur; *interj.* Sert à exhorter. **EN SUS** (an-sus) *loc. adv.* au-delà; en plus.

SUSCEPTIBILITÉ (su-sèp-ti-bi-li-té)

s. f. Disposition à être susceptible.

SUSCEPTIBLE (su-sèp-ti-ble) *adj.* Capable de recevoir une modification ; qui s'offense aisément.

SUSCEPTION (su-sèp-sion) *s. f.* Action de prendre les ordres sacrés.

SUSCITATION (su-si-tâ-sion) *s. f.* Action de susciter. (Vieilli.)

SUSCITER (su-si-té) *v. tr.* Faire naître à quelqu'un des embarras, des affaires fâcheuses.

SUSCRIPTION (sus-krip-sion) *s. f.* Adresse écrite sur l'enveloppe d'une lettre.

SUSDIT, E (su-di, te) *adj.* Dit, mentionné ci-dessus.

SUSMENTIONNÉ, E ([redacted]) *adj.* Mentionné ci-dessus.

SUSNOMMÉ, E (su-no-mé) *adj.* Nommé ci-dessus.

SUSPECT, E (sus-pèkt, pèk-te) *adj.* Qui donne lieu au soupçon.

SUSPECTER (sus-pèk-té) *v. tr.* Tenir pour suspect.

SUSPENDRE (sus-pan-dre) *v. tr.* Élever et attacher un corps en l'air ; surseoir ; différer.

SUSPENS (EN) (sus-pan) *loc. adv.* Dans l'incertitude.

SUSPENSEUR (sus-pan-seu.r) *adj.* Qui tient suspendu.

SUSPENSIF, IVE (sus-pan-sif, si-ve) *adj.* Qui suspend, tient en arrêt le cours de quelque chose.

SUSPENSION (sus-pan-sion) *s. f.* Support de lampe qu'on suspend dans une église, une salle à manger.

SUSPENSOIR (sus-pan-soar) *s. m.* Ce qui tient suspendu en l'air.

SUSPICION (sus-pi-sion) *s. f.* Action de tenir quelqu'un pour suspect.

SUSTENTER (sus-tan-té) *v. tr.* Soutenir par les aliments.

SUTURE (su-tu-re) *s. f.* Action de coudre les lèvres d'une plaie ; jointure des os du crâne.

SUZERAIN, E (su-ze-rin, rè-ne) *adj.* Qui possède un fief dont d'autres relèvent.

SUZERAINETÉ (su-ze-rè-ne-té) *s. f.* Qualité de suzerain.

SVELTE (svèl-te) *adj.* Qui est de forme dégagée.

SVELTESSE (svèl-tè-se) *s. f.* Caractère de ce qui est svelte.

SYBARITE (si-bâ-ri-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est d'une mollesse et d'une délicatesse raffinée.

SYBARITISME (si-bâ-ri-tis-me) *s. m.* Mollesse et délicatesse raffinée.

SYCOMORE (si-kô-mor-e) *s. m.* Variété d'érable, dite aussi faux platane.

SYCOPHANTE (si-kô-fan-te) *s. m.* Fourbe, coquin.

SYLLABAIRE (sil-lâ-bè-re) *s. m.* Petit livre où les enfants apprennent à épeler.

SYLLABE (sil-lâ-be) *s. f.* Son qui se prononce par une seule émission de voix.

SYLLABER (sil-lâ-bé) *v. tr.* Assembler les lettres par syllabes.

SYLLABIQUE (sil-lâ-bi-ke) *adj.* Relatif aux syllabes.

SYLLABUS (sil-lâ-bus) *s. m.* Liste des erreurs condamnées par le pape.

SYLLEPSE (sil-lèp-se) *s. f.* Figure par laquelle un mot est pris à la fois au propre et au figuré.

SYLLEPTIQUE (sil-lèp-ti-ke) *adj.* Qui forme une syllepse.

SYLLOGISME (sil-lô-jis-me) *s. m.* Argument composé de trois propositions : la majeure, la mineure et la conséquence.

SYLLOGISTIQUE (sil-lô-jis-ti-ke) *adj.* Qui appartient au syllogisme.

SYLPHE, IDE (sil-fe, fi-de) *s. m.* et *f.* Être fantastique, génie de l'air.

SYLVAIN (sil-vin) *s. m.* Dieu subalterne, divinité des bois.

SYLVESTRE (sil-vès-tre) *adj.* Qui croît dans les bois.

SYLVICULTURE (sil-vi-kul-tu-re) *s. f.* Plantation, exploitation des bois.

SYMBOLE (sin-bô-le) *s. m.* Figure ou image qui sert à désigner quelque chose : emblème ; signe.

SYMBOLIQUE (sin-bô-li-ke) *adj.* Qui a le caractère d'un symbole.

SYMBOLIQUEMENT (sin-bô-li-ke-man) *adv.* D'une manière symbolique.

SYMBOLISER (sin-bô-li-zé) *v. tr.* Exprimer symboliquement.

SYMBOLISME (sin-bô-lis-me) *s. m.* Système de tout expliquer par des symboles.

SYMÉTRIE (si-mé-tri) *s. f.* Propor-

tion et rapport entre les parties d'un tout.

SYMÉTRIQUE (si-mé-tri-ke) *adj.* Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT (si-mé-tri-ke-man) *adv.* D'une manière symétrique.

SYMÉTRISER (si-mé-tri-zé) *v. tr.* Rendre symétrique.

SYMPATHIE (sin-pâ-tî) *s. f.* Affinité morale entre diverses personnes.

SYMPATHIQUE (sin-pâ-ti-ke) *adj.* Relatif à la sympathie.

SYMPATHIQUEMENT (sin-pâ-ti-ke-man) *adv.* D'une manière sympathique.

SYMPATHISER (sin-pâ-ti-zé) *v. int.* Avoir de la sympathie.

SYMPHONIE (sin-fô-nî) *s. f.* Composition musicale pour orchestre.

SYMPHONISTE (sin-fô-nis-te) *s. m.* et *f.* Qui compose ou exécute des symphonies.

SYMPHYSE (sin-fi-ze) *s. f.* Articulation fixe de deux os.

SYMPTOMATIQUE (sinp-tô-mâ-ti-ke) *adj.* Qui est le symptôme de quelque autre affection.

SYMPTÔME (sinp-tô-me) *s. m.* Phénomène caractéristique d'une maladie naissante.

SYNAGOGUE (si-nâ-gô-ghe) *s. f.* Temple des juifs.

SYNALÈPHE (si-nâ-lè-fe) *s. f.* Réunion de deux syllabes en une seule.

SYNALLAGMATIQUE (si-nâl-lâg-mâ-ti-ke) *adj.* Qui oblige réciproquement les deux parties contractantes.

SYNANTHÉRÉ, E (si-nan-té-ré) *adj.* Où les anthères des étamines sont soudées ensemble.

SYNANTHÉRIQUE (si-nan-té-ri-ke) *adj.* Se dit des étamines qui ont les anthères réunies.

SYNARTHROSE (si-nâr-trô-ze) *s. f.* Articulation fixe de deux os.

SYNCHONDROSE (sin-kon-drô-ze) *s. f.* Réunion de deux os par une partie cartilagineuse.

SYNCHRONE (sin-krô-ne) *adj.* Qui a lieu dans le même temps qu'une autre chose.

SYNCHRONIQUE (sin-krô-ni-ke) *adj.* Relatif aux faits qui ont lieu dans le même temps.

SYNCHRONISME (sin-krô-nis-me) *s. m.* Coïncidence des dates dans l'histoire des peuples.

SYNCHYSE (sin-ki-ze) *s. f.* Construction où l'ordre naturel des mots est troublé.

SYNCOPE (sin-kô-pe) *s. f.* Suspension momentanée des mouvements du cœur qui amène une défaillance.

SYNCOPE (sin-kô-pe) *s. f.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot.

SYNCOPE (sin-kô-pe) *s. f.* Note articulée sur un temps faible et prolongée sur un temps fort.

SYNCOPER (sin-kô-pé) *v. tr.* Faire une syncope.

SYNCRÉTISME (sin-kré-tis-me) *s. m.* Système de philosophie qui fondait ensemble les divers systèmes.

SYNDÉRÈSE (sin-dé-rè-ze) *s. f.* Remords de conscience.

SYNDIC (sin-dik) *s. m.* Celui qui est chargé des intérêts communs d'une réunion de créanciers.

SYNDICAL, E (sin-di-kâl, kâ-le) *adj.* Qui appartient au syndicat.

SYNDICAT (sin-di-kâ) *s. m.* Réunion d'ouvriers, de commerçants chargés des intérêts communs d'une corporation.

SYNDIQUER (sin-di-ké) *v. tr.* Réunir en syndicat.

SYNECDOCHE (si-nèk-dô-ke) *s. f.* Figure par laquelle on prend le genre pour l'espèce, la partie pour le tout.

SYNÉRÈSE (si-né-rè-ze) *s. f.* Prononciation de deux syllabes en une seule.

SYNÉVROSE (si-né-vrô-ze) *s. f.* Réunion de deux os par un ligament.

SYNODAL, E (si-nô-dâl, dâ-le) *adj.* Relatif à une synode.

SYNODALEMENT (si-nô-dâ-le-man) *adv.* En synode.

SYNODE (si-nô-de) *s. m.* Réunion des ecclésiastiques d'un diocèse convoquée par l'évêque.

SYNODIQUE (si-nô-di-ke) *adj.* Relatif à une réunion de membres du clergé.

SYNONYME (si-nô-ni-me) *adj.* Se dit d'un mot qui a, à peu près, le même sens qu'un autre.

SYNONYMIE (si-nô-ni-mi) *s. f.* Qualité des mots synonymes.

SYNONYMIQUE (si-no-ni-mi-kḙ) *adj.* Relatif à la synonymie.

SYNOPTIQUE (si-nòp-ti-kḙ) *adj.* Qui fait embrasser d'un seul coup d'œil les parties d'un ensemble.

SYNOVIAL, E (si-nô-viàl, vià-lḙ) *adj.* Relatif à la synovie.

SYNOVIE (si-nô-vi) *s. f.* Humeur des articulations.

SYNTAXE (sin-tàk-sḙ) *s. f.* Manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entre elles.

SYNTAXIQUE (sin-tàk-si-kḙ) *adj.* Qui a rapport à la syntaxe.

SYNTHÈSE (sin-tè-zḙ) *s. f.* Méthode qui descend des principes aux conséquences, des causes aux effets.

SYNTHÉTIQUE (sin-té-ti-kḙ) *adj.* Qui appartient à la synthèse.

SYNTHÉTIQUEMENT (sin-té-ti-kḙ-man) *adv.* D'une manière synthétique.

SYNTHÉTISER (sin-té-ti-zé) *v. tr.* Procéder par synthèse.

SYRINGA (si-rin-gà) *s. m.* Nom scientifique du lilas.

SYSTÉMATIQUE (sis-té-mà-ti-kḙ) *adj.* Qui tient à un système.

SYSTÉMATIQUEMENT (sis-té-mà-ti-kḙ-man) *adv.* D'une manière systématique.

SYSTÉMATISER (sis-té-mà-ti-zé) *v. tr.* Réunir des faits, des opinions en un seul corps de doctrine.

SYSTÈME (sis-tè-mḙ) *s. m.* Ensemble dont les parties sont coordonnées suivant une loi.

SYSTOLE (sis-tò-lḙ) *s. f.* Contraction du cœur et des artères.

SYSTILE (sis-ti-lḙ) *adj.* Dont l'entre-colonnement a quatre modules.

SYZYGIE (si-zi-ji) *s. f.* La conjonction ou l'opposition d'une planète avec le soleil.

T

T (tḙ) *s. m.* Vingtième lettre de l'alphabet et seizième des consonnes.

TA (tà) *adj.* possessif de la troisième personne, féminin de ton.

TABAC (tà-bà) *s. m.* Plante de la famille des solanées.

TABAGIE (tà-bà-ji) *s. f.* Sorte d'estaminet où l'on va fumer.

TABARIN (tà-bà-rin) *s. m.* Nom d'un personnage de nos anciennes farces.

TABARINAGE (tà-bà-ri-nà-jḙ) *s. m.* Farce de Tabarin, bouffonnerie. (Vieilli.)

TABATIÈRE (tà-bà-tiè-rḙ) *s. f.* Petite boîte destinée à contenir du tabac à priser.

TABELLION (tà-bèl-lion) *s. m.* Notaire. (Ne se dit qu'en plaisantant.)

TABELLIONAGE (tà-bèl-liô-nà-jḙ) *s. m.* Notariat. (Vieux).

TABERNACLE (tà-bèr-nà-klḙ) *s. m.* Petite armoire où l'on renferme le saint ciboire.

TABIDE (tà-bi-dḙ) *adj.* Miné par la consomption. (Vieili).

TABIS (tà-bi) *s. m.* Etoffe de soie ondée comme la moire, mais d'un grain plus fin.

TABISER (tà-bi-zé) *v. tr.* Façonner en tabis.

TABLATURE (tà-blà-tu-rḙ) *s. f.* Tableau qui indique le doigté d'un instrument à vent; embarras; difficulté.

TABLE (tà-blḙ) *s. f.* Meuble, ordinairement de bois, posé sur un ou plusieurs pieds.

TABLEAU (tà-blô) *s. m.* Ouvrage de peinture; ce qui frappe la vue; description; résumé; cadre.

TABLEAUTIN (tà-blô-tin) *s. m.* Petit tableau en peinture.

TABLÉE (tà-blé) *s. f.* Réunion de personnes assises à une table.

TABLER (tà-blé) *v. int.* Se fonder; compter sur quelque chose.

TABLETIER, IÈRE (tà-blḙ-tié, tiè-rḙ)

s. m. et *f.* Celui, celle qui vend des ouvrages de marqueterie.

TABLETTE (tâ-blè-tę) *s. f.* Planchette de bois.

TABLETTERIE (tâ-blè-tę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du tabletier.

TABLIER (tâ-bli-yé) *s. m.* Pièce d'étoffe, de cuir qu'on met devant soi ; plancher d'un pont.

TABOURET (tâ-bou-rè) *s. m.* Siège à quatre pieds, sans bras ni dossier.

TAC (tâk) *s. m.* Bruit sec ; bruit du fer qui vient choquer le fer.

TACET (tâ-sèt) *s. m.* Silence d'un instrument, d'une voix, pendant une partie d'un morceau.

TACHANT, E (tâ-chan, tę) *adj.* Qui se tache facilement.

TACHE (tâ-chę) *s. f.* Marque qui a sali quelque chose ; ce qui ternit la réputation.

TÂCHE (tâ-chę) *s. f.* Travail qu'on a l'obligation de faire.

TACHER (tâ-ché) *v. tr.* Salir quelque chose en une place.

TÂCHER (tâ-ché) *v. int.* Prendre à tâche.

TÂCHERON (tâ-chę-ron) *s. m.* Entrepreneur qui prend de seconde main un travail à faire.

TACHETER (tâ-chę-té) *v. tr.* Marquer de taches.

TACITE (tâ-si-tę) *adj.* Qu'on laisse comprendre, sans l'exprimer formellement.

TACITEMENT (tâ-si-tę-man) *adv.* D'une manière tacite.

TACITURNE (tâ-si-tur-nę) *adj.* Qui est habituellement silencieux, par humeur, par caractère.

TACITURNITÉ (tâ-si-tur-ni-té) *s. f.* Manière d'être d'une personne taciturne.

TACT (tâkt) *s. m.* Sentiment délicat des convenances à l'égard des personnes ; sens du toucher.

TAC TAC (tâk-tâk) *s. m.* Répétition uniforme d'un bruit sec.

TACTICIEN (tâk-ti-siin) *s. m.* Celui qui est versé dans la tactique.

TACTILE (tâk-ti-lę) *adj.* Relatif au tact, au sens du toucher.

TACTIQUE (tâk-ti-kę) *s. f.* Art de ranger et de faire mouvoir des troupes ; moyens employés pour réussir.

TAFFETAS (tâ-fę-tâ) *s. m.* Étoffe de soie unie et brillante.

TAFIA (tâ-fiâ) *s. m.* Eau-de-vie fabriquée avec l'écume du sucre de canne.

TAÏAUT (tâ-yô) *interj.* Cri du chasseur à courre, pour lancer les chiens après la bête.

TAIE (tè) *s. f.* Enveloppe de linge qui enveloppe un oreiller ; tache blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.

TAILLABLE (tâ-yâ-blę) *adj.* Qui était sujet à la taille.

TAILLADE (tâ-yâ-dę) *s. f.* Coupure, entaille dans les chairs.

TAILLADER (tâ-yâ-dé) *v. tr.* Faire des taillades.

TAILLANDERIE (tâ-yan-dę-ri) *s. f.* Industrie, commerce du taillandier.

TAILLANDIER (tâ-yan-dié) *s. m.* Marchand d'outils tranchants pour charpentiers, charrons, etc.

TAILLE (tâ-yę) *s. f.* Action de couper, suivant une forme déterminée ; dimension du corps humain.

TAILLE-CRAYON (tâ-yę-krè-yon) *s. m.* Instrument pour tailler les crayons.

TAILLER (tâ-yé) *v. tr.* Couper ; retrancher en coupant ; partager ; répartir.

TAILLEUR (tâ-yę.r) *s. m.* Celui qui fait les vêtements d'hommes.

TAILLEUSE (tâ-yeu-zę) *s. f.* Couturière pour robes et vêtements de femmes.

TAILLIS (tâ-yi) *s. m.* Petit bois d'arbres qui ont crû sur souches et par rejetons.

TAILLOIR (tâ-yoâr) *s. m.* Tablette placée à la partie du chapiteau, sur laquelle pose l'architrave.

TAIN (tin) *s. m.* Mince lame d'étain qu'on met derrière les glaces, les miroirs.

TAIRE (tè-rę) *v. tr.* Ne pas dire ; garder le secret. **Se taire**, *v. pr.* Garder le silence.

TAISSON (tè-son) *s. m.* Blaireau ; quadrupède sauvage qui se terre. poisson du Chili.

TALC (tâlk) *s. m.* Substance qui, réduite en poudre, enlève les taches de graisse.

TALENT (tâ-lan) *s. m.* Supériorité naturelle ou acquise dans un genre quelconque.

TALION (tâ-lion) *s. m.* Pénalité qui inflige au coupable le traitement qu'il a fait subir à un autre.

TALISMAN (tâ-lis-man) *s. m.* Tout ce qui opère un effet subit, merveilleux, extraordinaire.

TALISMANIQUE (tâ-lis-mâ-ni-kę) *adj.* Qui a rapport à un talisman. (Vieilli.)

TALLE (tâ-lę) *s. f.* Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied.

TALLER (tâ-lé) *v. int.* Donner naissance à plusieurs pousses.

TALLIPOT (tâ-li-pô) *s. m.* Palmier de Ceylan, à très grandes feuilles.

TALMOUSE (tâl-mou-zę) *s. f.* Sorte de pâtisserie soufflée.

TALOCHE (tâ-lô-chę) *s. f.* Tape donnée avec le plat de la main.

TALON (tâ-lon) *s. m.* Le derrière du pied de l'homme.

TALONNER (tâ-lô-né) *v. tr.* Suivre quelqu'un de très près, marcher sur ses talons.

TALONNIÈRE (tâ-lô-niè-rę) *s. f.* Ailes que Mercure portait aux talons, comme messager des dieux.

TALQUEUX, EUSE (tâl-keu, zę) *adj.* Qui a la nature du talc.

TALUS (tâ-lu) *s. m.* Terrain en pente très inclinée.

TAMANOIR (tâ-mâ-noir) *s. m.* Fourmilier, quadrupède édenté.

TAMARIN (tâ-mâ-rin) *s. m.* Fruit du tamarinier, singe du genre des ouistitis.

TAMARINIER (tâ-mâ-ri-nié) *s. m.* Arbrisseau de la famille des *Légumineuses*.

TAMARIS (tâ-mâ-ris) *s. m.* Arbrisseau à feuilles menues et à fleurs en épi.

TAMBOUR (tan-bour) *s. m.* Caisse cylindrique dont les deux fonds sont couverts d'une peau tendue.

[redacted]RIN (tan-bou-rin) *s. m.* Sorte de tambour plus long que [redacted]

TAMBOURINAGE (tan-bou-ri-nâ-ję) *s. m.* Action de tambouriner.

TAMBOURINER (tan-bou-ri-né) *v. int.* Faire résonner un tambour, [redacted]

[redacted] -bou-ri-nę.r) *s. m.* Celui qui tambourine.

TAMINIER (tâ-mi-nié) *s. m.* Plante de la famille des asperges.

TAMIS (tâ-mi) *s. m.* Instrument pour passer des matières pulvérisées ou des liquides troubles.

TAMISAGE (tâ-mi-zâ-ję) *s. m.* Action de tamiser.

TAMISER (tâ-mi-zé) *v. tr.* Faire passer par le tamis.

TAMISIER, IÈRE (tâ-mi-zié, ziè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle, qui fabrique, vend des tamis.

TAMPON (tan-pon) *s. m.* Morceau de bois, d'étoupe, de linge, de papier, etc., qui sert à boucher.

TAMPONNEMENT (tan-pô-nę-man) *s. m.* Action de tamponner.

TAMPONNER (tan-pô-né) *v. tr.* Boucher, consolider avec un tampon; heurter des wagons.

TAMPONNEUR, EUSE (tan-pô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tamponne.

TAM-TAM (tâm-tâm) *s. m.* Disque de métal qui résonne fortement quand on le frappe.

TAN (tan) *s. m.* Écorce dont on se sert pour la préparation des cuirs.

TANAISIE (tâ-nè-zi) *s. f.* Plante de la famille des Composées.

[redacted] (tan-sé) *v. tr.* Réprimander sévèrement.

TANCHE (tan-chę) *s. f.* [redacted] d'eau douce, voisin de la carpe.

[redacted] (tan-dèm) *s. m.* Bicyclette pour deux personnes placées l'une derrière l'autre.

[redacted] **QUE** (tan-di-kę) *loc. conj.* Tout le temps que; pendant le temps que.

TANGAGE (tan-gâ-ję) *s. m.* Balancement du navire, de l'avant à l'arrière, de l'arrière à l'avant.

TANGARA (tan-gâ-râ) *s. m.* Oiseaux de la famille des passereaux, habitant la Guyane.

TANGENCE (tan-jan-sę) *s. f.* Position de ce qui est tangent.

TANGENT, E (tan-jan, tę) *adj.* Qui touche en un seul point, une ligne, une surface.

TANGENTE (tan-jan-tę) *s. f.* Ligne droite qui touche une courbe sans la couper. *S'échapper par la.* S'esquiver.

TANGIBILITÉ (tan-ji-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est tangible.

TANGIBLE (tan-ji-ble) *adj.* Qui tombe sous le sens du toucher.

TANGUER (tan-gé) *v. int.* Avoir un mouvement marqué de tangage.

TANIÈRE (tâ-niè-re) *s. f.* Retraite d'une bête sauvage.

TANIN (tâ-nin) *s. m.* Substance tirée de l'écorce du chêne et qui sert à tanner les peaux.

TANNAGE (tâ-na-je) *s. m.* Action de tanner les peaux.

TANNANT, E (tâ-nan, te) *adj.* Qui sert à tanner les peaux; qui lasse la patience.

TANNE (tâ-ne) *s. f.* Petite tache noire sur le visage.

TANNÉ, E (tâ-né) *adj.* Qui a la couleur du tan.

TANNER (tâ-né) *v. tr.* Préparer les peaux avec du tan; lasser la patience.

TANNERIE (tâ-ne-ri) *s. f.* Établissement où l'on tanne les peaux.

TANNEUR (tâ-neur) *s. m.* Celui qui tanne les peaux.

TANNIQUE (tan-ni-ke) *adj.* Qui est constitué par le tanin.

TANT (tan) *adv.* Tellement; si fort; en si grand nombre; à tel point.

TANTE (tan-te) *s. f.* Sœur du père ou de la mère.

TANTINET (tan-ti-nè) *s. m.* Une très petite quantité.

TANTÔT (tan-tô) *adv.* Peu après, dans la journée; à tel ou tel moment.

TAON (tan) *s. m.* Insecte diptère qui pique les animaux jusqu'au sang.

TAPAGE (tâ-pa-je) *s. m.* Faire des criailleries; faire de l'embarras.

TAPAGEUR, EUSE (tâ-pa-jeur, jeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait du tapage.

TAPE (tâ-pe) *s. f.* Coup donné avec le plat de la main.

TAPECU (tâ-pe-ku) *s. m.* Petite voiture mal suspendue.

TAPÉE (tâ-pé) *s. f.* Accumulation; grande quantité.

TAPER (tâ-pé) *v. tr.* Frapper avec le plat de la main.

TAPETTE (tâ-pè-te) *s. f.* Petite tape; palette de bois pour enfoncer les bouchons.

TAPIN (tâ-pin) *s. m.* Celui qui bat du tambour. (Pop.)

TAPINOIS (En) (tâ-pi-noâ) *loc. adv.* A la dérobée; en cachette.

TAPIOCA (tâ-pio-kâ) *s. m.* Fécule de racine de manioc, lavée et séchée.

TAPIR (tâ-pir) *s. m.* Mammifère pachyderme de l'Amérique du Sud, voisin du cochon, de la taille de l'âne.

TAPIR (Se) (tâ-pir) *v. pr.* Se dissimuler en se faisant mince.

TAPIS (tâ-pi) *s. m.* Pièce d'étoffe, de laine, de soie, etc., qu'on étend sur une table, un parquet, une muraille.

TAPISSER (tâ-pi-sé) *v. tr.* Couvrir d'une tenture d'étoffe, de papier.

TAPISSERIE (tâ-pi-se-ri) *s. f.* Ouvrage fait avec de la laine, de la soie, sur du canevas.

TAPISSIER, IÈRE (tâ-pi-sié, siè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend tout ce qui sert à décorer une habitation.

TAPISSIÈRE (tâ-pi-siè-re) *s. f.* Voiture qui sert au transport des meubles, des marchandises.

TAPON (tâ-pon) *s. m.* Petit tas d'étoffe, de linge, etc., pelotonné et pressé.

TAPOTER (tâ-po-té) *v. tr.* Frapper à petits coups sur le piano.

TAQUER (tâ-ké) *v. tr.* Mettre de niveau les caractères d'une forme d'imprimerie avec le taquoir.

TAQUET (tâ-kè) *s. m.* Petite pièce de bois qui soutient l'extrémité d'un tasseau.

TAQUIN, E (tâ-kin, ki-ne) *adj.* Qui s'amuse à contrarier les autres.

TAQUINEMENT (tâ-ki-ne-man) *adv.* D'une manière taquine.

TAQUINER (tâ-ki-né) *v. int.* Avoir l'habitude de contrarier et d'impatienter pour de minces sujets.

TAQUINERIE (tâ-ki-ne-ri) *s. f.* Action de taquiner.

TAQUOIR (tâ-koâr) *s. m.* Petit morceau de bois carré qu'on applique sur les caractères d'une forme d'imprimerie.

TARABUSTER (tâ-ra-bus-té) *v. tr.* Molester quelqu'un.

TARAUD (tâ-rô) *s. m.* Outil taillé en vis pour tarauder.

TARAUDAGE (tâ-rô-dâ-ję) *s. m.* Action de tarauder.

TARAUDER (tâ-rô-dé) *v. tr.* Creuser en spirale une pièce de bois ou de métal.

TARD (târ) *adv.* Au-delà du temps prescrit; vers la fin du jour.

TARDER (târ-dé) *v. int.* Ne pas se hâter de faire quelque chose. *V. imp.* Ce qu'on trouve long à venir.

TARDIF, IVE (târ-dif, di-vę) *adj.* Qui vient tard.

TARDIGRADE (târ-di-grâ-dę) *s. m.* Famille de mammifères onguiculés.

TARDIVEMENT (târ-di-vę-man) *adv.* D'une manière tardive.

TARDIVETÉ (târ-di-vę-té) *s. f.* Développement tardif; lenteur de mouvement.

TARE (tâ-rę) *s. f.* Déchet survenu dans le poids ou la qualité d'une marchandise; vice; défaut.

TARÉ, E (tâ-ré) *adj.* Qui est affecté de tare.

TARENTELLE (tâ-ran-tè-lę) *s. f.* Danse importée de Tarente.

TARENTISME (tâ-ran-tis-mę) *s. m.* Maladie nerveuse qu'on attribuait à la piqûre de la tarentule.

TARENTULE (tâ-ran-tu-lę) *s. f.* Aranéide très commune aux environs de Tarente.

TARER (tâ-ré) *v. tr.* Peser un vase, un baril vide afin qu'après l'avoir rempli on sache le poids de ce qu'on y a mis.

TARET (tâ-rè) *s. m.* Mollusque à coquille bivalve qui fait des trous dans la coque des vaisseaux.

TARGETTE (târ-jè-tę) *s. f.* Ferrure qu'on met aux portes, aux fenêtres, pour les ouvrir de l'intérieur.

TARGUER (Se) (târ-gé) *v. pr.* Se prévaloir avec arrogance.

TARI, E (tâ-ri) *adj.* Qui est mis à sec. *S. m.* Liqueur extraite du palmier.

TARIÈRE (tâ-riè-rę) *s. f.* Outil pour faire des trous dans le bois; organe dont sont pourvus certains insectes.

TARIF (tâ-rif) *s. m.* Table ou indicateur de divers prix de marchandises.

TARIFER (tâ-ri-fé) *v. tr.* Établir des prix.

TARIN (tâ-rin) *s. m.* Oiseau chanteur, espèce de chardonneret.

TARIR (tâ-rir) *v. tr.* Mettre à sec. *V. int.* Être mis à sec.

TARISSABLE (tâ-ri-sâ-blę) *adj.* Qui peut être tari.

TARISSEMENT (tâ-ri-sę-man) *s. m.* Action par laquelle une source, un ruisseau se tarit.

TARLATANE (târ-lâ-tâ-nę) *s. f.* Mousseline d'un tissu peu serré.

TAROT (tâ-rô) *s. m.* Carte à jouer dont le dos est orné de compartiments en grisaille.

TAROTÉ, E (tâ-rô-té) *adj.* Dont le dos est orné de compartiments en grisaille.

TARSE (târ-sę) *s. m.* Partie postérieure des os du pied, formée de sept os.

TARSIEN, IENNE (târ-siin, siè-nę) *adj.* Qui appartient au tarse.

TARSIER (târ-sié) *s. m.* Mammifère de l'ordre des Quadrumanes, à tarse très long.

TARTAN (târ-tan) *s. m.* Étoffe de laine à carreaux de diverses couleurs; châle de cette étoffe.

TARTANE (târ-tâ-nę) *s. f.* Petit bâtiment de la Méditerranée ponté, à un seul mât et à voile latine.

TARTAREUX, EUSE (târ-tâ-reu, zę) *adj.* Qui est de la nature du tartre.

TARTE (târ-tę) *s. f.* Sorte de pâtisserie recouverte de fruits, de confitures, etc.

TARTELETTE (târ-tę-lè-tę) *s. f.* Petite tarte.

TARTINE (târ-ti-nę) *s. f.* Rondelle de pain étendue de confiture, de beurre, etc.

TARTRATE (târ-trâ-tę) *s. m.* Sel formé par la combinaison de l'acide tartrique avec une base.

TARTRE (târ-trę) *s. m.* Dépôt salin qui s'attache aux tonneaux; concrétion pierreuse autour des dents.

TARTREUX (târ-treu) *adj.* Dont le tartre est la base.

TARTRIQUE (târ-tri-kę) *adj.* Se dit d'un acide qu'on rencontre dans le raisin et les fruits acides.

TARTUFE (târ-tu-fę) *s. m.* Hypocrite qui couvre ses vices du masque de la dévotion.

TARTUFERIE (târ-tu-fę-ri) *s. f.* Manière d'agir, caractère d'un tartufe.

TAS (tâ) *s. m.* Réunion de choses de même espèce; monceau; amas; multitude.

TASSE (tâ-sę) *s. f.* Petit vase à anse, dont on se sert pour boire.

TASSEAU (tâ-sô) *s. m.* Petit morceau de bois qui soutient l'extrémité d'une tablette.

TASSEMENT (tâ-sę-man) *s. m.* Affaissement d'une construction, d'une masse de terre, etc.

TASSER (tâ-sé) *v. tr.* Mettre des choses en tas. *V. int.* S'affaisser par son propre poids.

TÂTER (tâ-té) *v. tr.* Explorer, vérifier à l'aide du toucher.

TATILLON, ONNE (tâ-ti-yon, yô-nę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tatillonne.

TATILLONNAGE (tâ-ti-yô-nâ-ję) *s. m.* Action de tatillonner.

TATILLONNER (tâ-ti-yô-né) *v. int.* S'occuper mal à propos des plus minces détails.

TÂTONNEMENT (tâ-tô-nę-man) *s. m.* Action de tâtonner.

TÂTONNER (tâ-tô-né) *v. int.* Tâter avec les mains pour se diriger dans l'obscurité; hésiter.

TÂTONNEUR, EUSE (tâ-tô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tatonne.

TÂTONS (À) (tâ-ton) *loc. adv.* En tâtonnant; sans savoir où l'on va.

TATOU (tâ-tou) *s. m.* Genre d'édenté, dont le corps est couvert d'une cuirasse écailleuse.

TATOUAGE (tâ-touâ-ję) *s. m.* Action de tatouer.

TATOUER (tâ-toué) *v. tr.* Imprimer sur le corps des dessins indélébiles.

TAUDIS (tô-di) *s. m.* Logement petit et malpropre.

TAUPE (tô-pę) *s. f.* Petit animal carnassier dont les yeux sont très petits et qui vit sous terre.

TAUPE-GRILLON (tô-pę-gri-yon) *s. m.* Insecte de la famille des grillons, dit courtilière.

TAUPIER (tô-pié) *s. m.* Preneur de taupes.

TAUPIÈRE (tô-piè-rę) *s. f.* Piège pour prendre les taupes.

TAUPINIÈRE (tô-pi-niè-rę) ou **TAUPINÉE** (tô-pi-né) *s. f.* Morceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant.

TAURE (tor-ę) *s. f.* Jeune vache qui n'a pas encore eu de veau.

TAUREAU (tor-ô) *s. m.* Mâle de la vache; second signe du Zodiaque.

TAUROBOLE (tô-rô-bô-lę) *s. m.* Sacrifice expiatoire où la victime était un taureau.

TAUROMACHIE (tô-rô-mâ-chi) *s. f.* Combat de taureaux.

TAUROMACHIQUE (tô-rô-mâ-chi-kę) *adj.* Qui a rapport à la tauromachie.

TAUTOCHRONE (tô-tô-krô-nę) *adj.* Qui a lieu dans des espaces de temps égaux.

TAUTOCHRONISME (tô-tô-krô-nis-mę) *s. m.* Propriété de ce qui est tautochrome.

TAUTOGRAMME (tô-tô-grâ-mę) *s. m.* Poème fait de mots commençant par la même lettre.

TAUTOLOGIE (tô-tô-lô-ji) *s. f.* Redite d'une même chose sous une autre forme.

TAUTOLOGIQUE (tô-tô-lô-ji-kę) *adj.* Qui a le caractère de la tautologie.

TAUX (tô) *s. m.* Montant du prix fixé pour certaines marchandises; montant de l'intérêt de l'argent.

TAVAÏOLLE (tâ-vâ-yô-lę) *s. f.* Linge garni de dentelle dont on se sert à l'église pour rendre le pain bénit.

TAVELER (tâ-vę-lé) *v. tr.* Parsemer de taches. (Vieilli.)

TAVELURE (tâ-vę-lu-rę) *s. f.* Etat de ce qui est tavelé. (Vieilli.)

TAVERNE (tâ-vèr-nę) *s. f.* Lieu où les gens viennent boire et manger pour de l'argent.

TAVERNIER, IÈRE (tâ-vèr-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une taverne.

TAXATEUR (tâk-sâ-tę.r) *s. m.* Celui qui taxe.

TAXATION (tâk-sâ-sion) *s. f.* Action de taxer.

TAXE (tâk-sę) *s. f.* Montant de l'imposition fixée pour chaque contribuable, du prix des denrées.

TAXER (tâk-sé) *v. tr.* Etablir le prix des denrées; l'impôt; etc. Accuser.

TAYON (tè-yon) *s. m.* Baliveau réservé depuis trois coupes.

TE (tę) pronom personnel de la deuxième personne. Toi, à toi.

TÉ (té) *s. m.* Dispositon de fourneaux de mine pour faire sauter une fortification.

TECHNIQUE (tèk-ni-kę) *adj.* Spécial à un art, à une science.

TECHNIQUEMENT (tèk-ni-kę-man) *adv.* D'une manière technique.

TECHNOLOGIE (tèk-nô-lô-ji) *s. f.* Explication des termes propres aux différents arts et métiers.

TECHNOLOGIQUE (tèk-nô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la technologie.

TECTRICE (tèk-tri-sę) *adj.* Se dit des plumes qui couvrent les ailes et la queue des oiseaux.

TE DEUM (té-dé-ôm) *s. m.* Cantique chanté solennellement pour rendre grâce à Dieu de quelque événement heureux.

TÉGUMENT (té-gu-man) *s. m.* Tissu qui sert à envelopper certaines parties du corps de l'homme, des animaux.

TEIGNE (tè-gnę) *s. f.* Maladie du cuir chevelu ; insecte qui ronge les étoffes, les grains, etc.

TEIGNEUX, EUSE (tè-gneu, zę) *adj.* Qui a la teigne.

TEINDRE (tin-drę) *v. tr.* Donner à une étoffe une couleur différente de celle qu'elle avait.

TEINT (tin) *s. m.* Coloris naturel du visage.

TEINTE (tin-tę) *s. f.* Nuance qui résulte du mélange de deux ou de plusieurs couleurs.

TEINTER (tin-té) *v. tr.* Coloriser d'une manière plus ou moins foncée.

TEINTURE (tin-tu-rę) *s. f.* Liqueur préparée pour teindre.

TEINTURERIE (tin-tu-rę-ri) *s. f.* Art du teinturier ; atelier de teinture.

TEINTURIER, IÈRE (tin-tu-rié, riè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui teint les étoffes.

TEK (tèk) *s. m.* Arbre de l'Inde, de la famille des Verbénacés.

TEL, TELLE (tèl, tè-lę) *adj.* Pareil ; semblable ; qui est de même ; de la même qualité.

TÉLAMONS (té-la-mon) *s. m. pl.* Figures humaines, soutenant les corniches, les consoles, etc.

TÉLÉGRAMME (té-lé-gra-mę) *s. m.* Dépêche transmise par le télégraphe.

TÉLÉGRAPHE (té-lé-gra-fę) *s. m.* Appareil qui transmet instantanément les dépêches.

TÉLÉGRAPHIE (té-lé-gra-fi) *s. f.* L'art de faire fonctionner les télégraphes.

TÉLÉGRAPHIER (té-lé-gra-fié) *v. tr.* Transmettre au moyen du télégraphe.

TÉLÉGRAPHIQUE (té-lé-gra-fi-kę) *adj.* Qui a rapport au télégraphe.

TÉLÉGRAPHIQUEMENT (té-lé-gra-fi-kę-man) *adv.* Par le moyen du télégraphe.

TÉLÉGRAPHISTE (té-lé-gra-fis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui transmet les dépêches télégraphiques.

TÉLÉOLOGIE (té-lé-ô-lô-ji) *s. f.* Doctrine qui explique les êtres par le but apparent auquel ils sont destinés.

TÉLÉOLOGIQUE (té-lé-ô-lô-ji-kę) *adj.* Qui a rapport à la téléologie.

TÉLÉPHONE (té-lé-fô-nę) *s. m.* Instrument qui permet de converser à de grandes distances.

TÉLÉPHONIE (té-lé-fô-ni) *s. f.* Art, moyen de porter la parole au loin.

TÉLÉPHONIQUE (té-lé-fô-ni-kę) *adj.* Qui appartient à la téléphonie.

TÉLESCOPE (tę-lès-kô-pę) *s. m.* Instrument d'optique qui permet d'observer les objets éloignés.

TÉLESCOPER (té-lès-kô-pé) *v. int.* Se dit des vagons qui, par suite d'un choc, entrent les uns dans les autres.

TÉLESCOPIQUE (té-lès-kô-pi-kę) *adj.* Qu'on ne voit qu'à l'aide du télescope.

TELLEMENT (tè-lę-man) *adv.* De telle façon ; à un si haut degré.

TELLIÈRE (tè-liè-rę) *s. m.* Beau papier de moyen format pour les pétitions, etc. (Vieilli.)

TELLURE (tèl-lu-rę) *s. m.* Corps simple, métallique, d'un blanc d'étain.

TELLURIQUE (tèl-lu-ri-kę) *adj.* Se dit d'une combinaison acide la plus oxygénée du tellure.

TÉMÉRAIRE (té-mé-rè-rę) *adj.* Qui est d'une hardiesse imprudente.

TÉMÉRAIREMENT (té-mé-rè-rę-man) *adv.* D'une manière téméraire.

TÉMÉRITÉ (té-mé-ri-té) *s. f.* Hardiesse qui va jusqu'à l'imprudence et à la présomption.

TÉMOIGNAGE (té-moâ-gnà-ję) *s. m.* Action de témoigner.

TÉMOIGNER (té-moâ-gné) *v. int.* Porter témoignage de ce qu'on a vu ou entendu.

TÉMOIN (té-moin) *s. m.* Personne qui rend témoignage.

TEMPE (tan-pę) *s. f.* Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille.

TEMPÉRAMENT (tan-pé-râ-man) *s. m.* Constitution du corps; caractère; moyen terme.

TEMPÉRANCE (tan-pé-ran-sę) *s. f.* Modération dans les plaisirs de la table; sobriété.

TEMPÉRANT, E (tan-pé-ran, tę) *adj.* Qui observe les lois de la tempérance.

TEMPÉRATURE (tan-pé-râ-tu-rę) *s. f.* Degré de chaleur de l'atmosphère.

TEMPÉRÉ, E (tan-pé-ré) *adj.* Qui tient le milieu entre deux excès.

TEMPÉRER (tan-pé-ré) *v. tr.* Modérer, diminuer l'excès d'une chose.

TEMPÊTE (tan-pè-tę) *s. f.* Violente agitation de l'air; se dit surtout des orages qui éclatent sur mer.

TEMPÊTER (tan-pè-té) *v. int.* Faire un bruit épouvantable par mécontentement.

TEMPÊTUEUX, EUSE (tan-pè-tueu, zę) *adj.* Où règnent les tempêtes.

TEMPLE (tan-plę) *s. m.* Edifice consacré à Dieu ou à une divinité.

TEMPLIER (tan-pli-yé) *s. m.* Chevalier de l'ancien ordre du Temple.

TEMPORAIRE (tan-por-è-rę) *adj.* Qui ne doit durer qu'un certain temps.

TEMPORAIREMENT (tan-por-è-rę-man) *adv.* D'une manière temporaire.

TEMPORAL, E, AUX (tan-por-âl, â-lę, ô) *adj.* Qui appartient aux tempes.

TEMPOREL, ELLE (tan-por-èl, è-lę) *adj.* Qui passe avec le temps; périssable.

TEMPORELLEMENT (tan-por-è-lę-man) *adv.* D'une manière temporelle.

TEMPORISATEUR, TRICE (tan-por-i-zâ-tęr, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui temporise.

TEMPORISATION (tan-por-i-zâ-sion) *s. f.* Action de temporiser.

TEMPORISER (tan-por-i-zé) *v. int.* Différer pour attendre un moment plus favorable.

TEMPS (tan) *s. m.* La durée des choses en tant qu'elle est mesurée ou mesurable.

TENABLE (tę-nâ-blę) *adj.* Où l'on peut se tenir.

TENACE (tę-nâ-sę) *adj.* Adhérent; qui résiste à la séparation; qui est attaché opiniâtrement à ses idées.

TÉNACITÉ (té-nâ-si-té) *s. f.* Caractère de ce qui est tenace.

TENAILLE (tę-nâ-yę) *s. f.* Instrument de fer pour tenir ou pour arracher quelque chose.

TENAILLEMENT (tę-nâ-yę-man) *s. m.* Action de tenailler.

TENAILLER (tę-nâ-yé) *v. tr.* Torturer en pinçant avec des tenailles rougies.

TENAILLON (tę-nâ-yon) *s. m.* Pièce de fortification.

TENANCIER, IÈRE (tę-nan-sié, siè-rę) *s.* Qui tenait des terres dépendantes d'un fief.

TENANT, E (tę-nan, tę) *adj.* Qui tient. (N'est usité que dans très peu de locutions).

TENDANCE (tan-dan-sę) *s. f.* L'effort que fait un corps dans une direction, vers un point quelconque.

TENDANT, E (tan-dan, tę) *adj.* Qui tend à...; qui a pour but.

TENDER (tin-dèr) *s. m.* Wagon qui porte l'eau et le charbon nécessaires à la locomotive.

TENDEUR (tan-dęr) *s. m.* Celui qui tend des filets pour prendre le gibier.

TENDINEUX, EUSE (tan-di-neu, zę) *adj.* Qui est de la nature des tendons.

TENDOIR (tan-doâr) *s. m.* Perches sur lesquelles on étend des étoffes pour les sécher.

TENDON (tan-don) *s. m.* Faisceau

fibreux qui forme l'extrémité des muscles.

TENDRE (tan-drę) *adj.* Qui peut être facilement coupé; qui a de la tendresse; sensible.

TENDRE (tan-drę) *v. tr.* Tirer et bander quelque chose, comme une corde, un arc, etc. *V. int.* Avoir un but, un terme.

TENDREMENT (tan-drę-man) *adv.* D'une manière tendre.

TENDRESSE (tan-drè-sę) *s. f.* Affection pleine de sensibilité et de douceur.

TENDRETÉ (tan-drę-té) *s. f.* Qualité de ce qui est tendre, en parlant des viandes, des fruits, etc.

TENDRON (tan-dron) *s. m.* Bourgeon, rejeton tendre de quelques arbres.

TENDU, E (tan-du) *adj.* Fortement appliqué.

TÉNÈBRES (té-nè-brę) *s. f. pl.* Obscurité profonde; erreur, ignorance qui cache la vérité.

TÉNÉBREUSEMENT (té-né-breu-zę-man) *adv.* D'une manière ténébreuse.

TÉNÉBREUX, EUSE (té-né-breu, zę) *adj.* Où il n'y a aucune clarté.

TÈNEMENT (tè-nę-man) *s. m.* Réunion de terres, de bâtiments qui se tiennent.

TÉNESME (té-nès-mę) *s. m.* Epreintes fort douloureuses avec besoin continuel d'aller à la selle.

TENETTE (tę-nè-tę) *s. f.* Petites pinces de chirurgien.

TENEUR (tę-nę.r) *s. f.* Contenu d'un acte, d'un écrit, etc.

TENEUR (tę-nę.r) *s. m.* Teneur de livres; celui qui tient les livres dans une maison de commerce.

TÉNIA (té-nià) *s. m.* Ver cestoïde, appelé vulgairement ver solitaire.

TENIR (tę-nir) *v. tr.* Avoir à la main; avoir entre les mains.

TENON (tę-non) *s. m.* Bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise.

TÉNOR (té-nor) *s. m.* Chanteur qui, dans un opéra, chante la partie la plus haute.

TÉNOTOMIE (té-nò-tò-mi) *s. f.* Opération qui consiste à pratiquer la tension d'un ou de plusieurs tendons.

TENSION (tan-sion) *s. f.* État de ce qui est tendu.

TENTACULE (tan-tà-ku-lę) *s. m.* Appendice mobile dont beaucoup d'animaux sont pourvus.

TENTANT, E (tan-tan, tę) *adj.* Qui tente; qui cause une envie, un désir.

TENTATEUR, TRICE (tan-tà-tę.r, tri-sę) *s. m. et f.* Celui, celle qui tente.

TENTATION (tan-tà-sion) *s. f.* Mouvement intérieur qui nous sollicite à faire quelque chose.

TENTATIVE (tan-tà-ti-vę) *s. f.* Effort que l'on fait; essai.

TENTE (tan-tę) *s. f.* Pavillon en étoffe dressé en plein air, pour servir d'abri.

TENTER (tan-té) *v. tr.* Essayer; hasarder; solliciter au mal, donner envie.

TENTURE (tan-tu-rę) *s. f.* Etoffe, cuir, papier peint, dont on tapisse les murs d'un appartement.

TÉNU, E (té-nu) *adj.* Presque insaisissable à cause de sa finesse.

TENUE (tę-nu) *s. f.* Action d'être tenu; manière de se tenir au point de vue des convenances.

TÉNUIROSTRES (té-nui-ròs-trę) *s. m. pl.* Famille de passereaux à bec grêle et long.

TÉNUITÉ (té-nui-té) *s. f.* Caractère de ce qui est ténu.

TÉORBE (té-or-bę) *s. m.* Instrument analogue au luth.

TER (tèr) *adv.* Trois fois; pour la troisième fois.

TÉRATOLOGIE (té-rà-tò-lò-ji) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des monstres.

TERCET (tèr-sè) *s. m.* Couplet ou stance de trois vers.

TÉRÉBENTHINE (té-ré-ban-ti-nę) *s. f.* Résine liquide fournie par les Térébinthacées.

TÉRÉBINTHACÉES (té-ré-bin-tà-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la térébinthe est le type.

TÉRÉBINTHE (té-ré-bin-tę) *s. m.* Espèce de pistachier.

TÉRÉBRANT, E (té-ré-bran, tę) *adj.*

Qui perce; se dit d'une coquille dont l'animal perce les pierres.

TÉRÉBRATION (té-ré-brâ-cion) *s. f.* Action de percer.

TERGIVERSATION (tèr-ji-vèr-sâ-cion) *s. f.* Action de tergiverser.

TERGIVERSER (tèr-ji-vèr-sé) *v. int.* User de détours.

TERME (tèr-me) *s. m.* Fin; borne; mot, expression; époque de paiement.

TERMINAISON (tèr-mi-nè-zon) *s. f.* Action par laquelle une chose arrive à son terme.

TERMINAL, E, AUX (tèr-mi-nâl, nâ-le, nô) *adj.* Qui forme l'extrémité.

TERMINER (tèr-mi-né) *v. tr.* Borner; limiter; achever; finir.

TERMINOLOGIE (tèr-mi-nô-lô-ji) *s. f.* Ensemble des expressions propres à un auteur.

TERMITE (tèr-mi-te) *s. m.* Névroptère, dit vulgairement fourmi blanche, qui ronge les bois à l'intérieur.

TERNAIRE (tèr-nè-re) *adj.* Formé de la réunion de trois éléments.

TERNE (tèr-ne) *adj.* Qui manque de brillant.

TERNÉ, E (tèr-né) *adj.* Formé de parties qui sont réunies trois par trois.

TERNIR (tèr-nir) *v. tr.* Rendre terne (non brillant ou moins brillant).

TERNISSURE (tèr-ni-su-re) *s. f.* Etat de ce qui devient terne.

TERRAGE (tè-râ-je) *s. m.* Action de terrer le sucre.

TERRAIN (tè-rin) *s. m.* Espace de terre considéré comme propre à un usage déterminé.

TERRASSE (tè-râ-se) *s. f.* Plate-forme plus ou moins étendue ménagée pour la vue ou la promenade.

TERRASSEMENT (tè-râ-se-man) *s. m.* Action de terrasser.

TERRASSER (tè-râ-sé) *v. tr.* Remuer et transporter des terres; renverser à terre, en luttant.

TERRASSIER (tè-râ-sié) *s. m.* Ouvrier qui remue et transporte les terres.

TERRE (tè-re) *s. f.* Sol sur lequel nous marchons; globe terrestre; limon qui nourrit les plantes.

TERREAU (tè-rô) *s. m.* Terre d'engrais, formée de [illegible] et de fumier pourri.

TERRE-NOIX (tè-re-noâ) *s. f.* Plante bulbeuse, dont la racine a le goût de la châtaigne.

TERRE-PLEIN (tè-re-plin) *s. m.* Plate-forme de terre rapportée.

TERRER (tè-ré) *v. tr.* Mettre de nouvelle terre au pied d'un arbre, d'un arbuste.

TERRESTRE (tè-rès-tre) *adj.* Qui appartient à la terre.

TERREUR (tèr-reur) *s. f.* Impression de crainte extraordinaire.

TERREUX, EUSE (tè-reu, eu-ze) *adj.* Qui est de la nature de la terre.

TERRIBLE (tè-ri-ble) *adj.* Qui inspire la terreur.

TERRIBLEMENT (tè-ri-ble-man) *adv.* D'une manière terrible.

TERRIEN, IENNE (tè-rin, riè-ne) *adj.* Qui possède des terres.

TERRIER (tè-rié) *s. m.* Trou que certains animaux creusent en terre pour s'y cacher.

TERRIFIER (tèr-ri-fié) *v. tr.* Frapper de terreur.

TERRINE (tè-ri-ne) *s. f.* Vase de ménage, en terre vernie, en grès, etc.

TERRINÉE (tè-ri-né) *s. f.* Le contenu d'une terrine.

TERRIR (tè-rir) *v. int.* Se dit des tortues qui viennent pondre à terre.

TERRITOIRE (tè-ri-toâ-re) *s. m.* Etendue de pays formant une circonscription politique.

TERRITORIAL, E (tè-ri-tor-iâl, iâ-le) *adj.* Relatif à un territoire.

TERROIR (tèr-roâr) *s. m.* Terre considérée par rapport à ses produits agricoles.

TERRORISER (tèr-ror-i-zé) *v. tr.* Tenir sous régime de terreur.

TERRORISME (tèr-ror-is-me) *s. m.* Régime d'intimidation.

TERRORISTE (tèr-ror-is-te) *s. m.* Partisan du terrorisme.

TERTIAIRE (tèr-siè-re) *adj.* Qui occupe le troisième rang.

TERTRE (tèr-tre) *s. m.* Eminence de terre.

TESSON (tè-son) *s. m.* Débris de bouteille, de pot cassé.

TESTACÉ, E (tès-tâ-sé) *adj.* Revêtu d'une coquille.

TESTAMENT (tès-tà-man) *s. m.* Acte contenant l'expression des volontés dernières d'une personne.

TESTAMENTAIRE (tès-tà-man-tè-rȩ) *adj.* Qui se rapporte à un testament.

TESTATEUR, TRICE (tès-tà-tœr, tri-sȩ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait un testament.

TESTER (tès-té) *v. int.* Disposer par acte de tout ou partie de ses biens.

TESTIMONIAL, E, AUX (tès-ti-mò-niàl, niâ-lȩ, niô) *adj.* Qui rend témoignage.

TÉTANIQUE (té-tà-ni-kȩ) *adj.* Qui a rapport au tétanos.

TÉTANOS (té-tà-nòs) *s. m.* Contraction convulsive des muscles.

TÊTARD (tê-tàr) *s. m.* Larve de batracien, dont la tête est grosse et le corps menu.

TÊTE (tê-tȩ) *s. f.* Partie supérieure du corps de l'homme, partie antérieure du corps de l'animal.

TÊTE-À-TÊTE (tê-tà-tê-tȩ) *s. m.* Entrevue où une personne est seule avec une autre.

TÊTE-BÊCHE (tê-tȩ-bê-chȩ) *loc. adv.* Dans une position inverse, la tête de l'un aux pieds de l'autre.

TÉTER (té-té) *v. tr.* Sucer le lait de la mamelle.

TÉTIÈRE (té-tiè-rȩ) *s. f.* Petite coiffe d'un enfant nouveau-né; harnachement de la tête du cheval.

TÉTIN (té-tin) *s. m.* Le bout de la mamelle.

TÉTINE (té-ti-nȩ) *s. f.* Pis de la vache ou de la truie, considéré [redacted] aliment.

TÉTON (té-ton) *s. m.* Mamelle de la femme.

TÉTRACORDE (té-trà-kor-dȩ) *s. m.* Lyre à quatre cordes.

TÉTRAÈDRE (té-trà-è-drȩ) *s. m.* Solide à quatre faces.

TÉTRAGONE (té-trà-gò-nȩ) *adj.* Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRAS (té-trâ) *s. m.* Grand coq de bruyère.

TÉTRASTYLE (té-trà-sti-lȩ) *s. m.* Temple a quatre colonnes de front.

TETTE (tè-tȩ) *s. f.* Le bout de la mamelle, en parlant des animaux.

TÊTU, E (tê-tu) *adj.* Qui est tellement attaché à ses idées, qu'il n'écoute rien.

TEXTE (tèks-tȩ) *s. m.* Les propres paroles d'un auteur, d'une loi, d'un acte, etc.

TEXTILE (tèks-ti-lȩ) *adj.* Propre à faire un tissu.

TEXTUAIRE (tèks-tuè-rȩ) *s. m.* Livre qui contient le texte seul, sans commentaire. (Vieilli.)

TEXTUEL, ELLE (tèks-tuèl, tuè-lȩ) *adj.* Conforme au texte.

TEXTUELLEMENT (tèks-tuè-lȩ-man) *adv.* Selon le texte.

TEXTURE (tèks-tu-rȩ) *s. f.* Entrelacement de fibres qui compose les tissus organiques.

THALLIUM (tàl-liòm) *s. m.* Corps simple métallique, moins blanc que l'argent.

THALWEG (tàl-vèg) *s. m.* Le milieu du courant d'un fleuve, d'une rivière.

THAUMATURGE (tô-mà-tur-jȩ) *adj.* Qui fait des miracles.

THAUMATURGIE (tô-mà-tur-ji) *s. f.* Pouvoir des thaumaturges.

THAUMATURGIQUE (tô-mà-tur-ji-kȩ) *adj.* Qui a rapport à la thaumaturgie.

THÉ (té) *s. m.* Arbrisseau de la Chine; infusion de ses feuilles; collation du soir.

THÉÂTRAL, E, AUX (té-â-tràl, trà-lȩ, trô) *adj.* Qui a rapport au théâtre.

THÉÂTRALEMENT (té-â-trà-lȩ-man) *adv.* D'une manière théâtrale.

THÉÂTRE (té-â-trȩ) *s. m.* Edifice destiné à la représentation des ouvrages dramatiques.

THÉBAÏDE (té-bà-i-dȩ) *s. f.* Retraite solitaire.

THÉIÈRE (té-yè-rȩ) *s. f.* Vase où l'on fait infuser le thé.

THÉIFORME (té-i-for-mȩ) *adj.* Qui est semblable au thé.

THÉISME (té-is-mȩ) *s. m.* Doctrine philosophique qui admet l'existence d'un Dieu.

THÉISTE (té-is-tȩ) *s. m.* Partisan du théisme.

THÈME (tè-mę) *s. m.* Morceau qu'un écolier doit traduire dans une langue étrangère; sujet à développer.

THÉMIS (té-mis) *s. f.* Déesse de la justice.

THÉOCRATIE (té-ô-krâ-sî) *s. f.* Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme ministres de Dieu.

THÉOCRATIQUE (té-ô-krâ-ti-kę) *adj.* Qui appartient à la théocratie.

THÉOCRATIQUEMENT (té-ô-krâ-ti-kę-man) *adv.* D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (té-ô-di-sé) *s. f.* Partie de la philosophie qui traite de Dieu.

THÉOGONIE (té-ô-gô-nî) *s. f.* Généalogie des dieux; tout système religieux imaginé dans le paganisme.

THÉOLOGAL, E, AUX (té-ô-lô-gâl, gâ-lę, gô) *adj.* Relatif à la théologie.

THÉOLOGIE (té-ô-lô-jî) *s. f.* Science qui a pour objet Dieu et les choses divines.

THÉOLOGIEN (té-ô-lô-jiin) *s. m.* Celui qui sait la théologie; qui écrit sur la théologie.

THÉOLOGIQUE (té-ô-lô-ji-kę) *adj.* Relatif à la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (té-ô-lô-ji-kę-man) *adv.* D'une manière théologique.

THÉORÈME (té-or-è-mę) *s. m.* Proposition qui doit être rendue évidente au moyen d'une démonstration.

THÉORICIEN, IENNE (té-or-i-siin, siè-nę) *s. m.* et *f.* Personne versée dans la théorie d'une science, d'un art.

THÉORIE (té-or-î) *s. f.* Connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique.

THÉORIQUE (té-or-i-kę) *adj.* Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT (té-or-i-kę-man) *adv.* D'une manière théorique.

THÉOSOPHE (té-ô-zô-fę) *s. m.* et *f.* Adepte de la théosophie.

THÉOSOPHIE (té-ô-zô-fî) *s. f.* Sorte d'illuminisme religieux.

THÉRAPEUTIQUE (té-râ-peu-ti-kę) *adj.* Relatif au traitement des maladies.

THÉRIACAL, E, AUX (té-ri-â-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Qui a rapport à la thériaque.

THÉRIAQUE (té-riâ-kę) *s. f.* Electuaire qu'on a cru propre à guérir de la morsure des animaux venimeux.

THERMAL, E, AUX (tèr-mâl, mâ-lę, mô) *adj.* Qui a une température élevée en sortant de la source.

THERMES (tèr-mę) *s. m. pl* Etablissement où l'on vient prendre des eaux minérales chaudes.

THERMIDOR (tèr-mi-dor) *s. m.* Onzième mois du calendrier républicain (19 juillet, 17 août).

THERMIQUE (tèr-mi-kę) *adj.* Relatif aux degrés de la température.

THERMOMÈTRE (tèr-mô-mè-trę) *s. m.* Instrument pour indiquer le degré de la température.

THERMOMÉTRIE (tèr-mô-mé-trî) *s. f.* Mesure de la chaleur.

THERMOMÉTRIQUE (tèr-mô-mé-tri-kę) *adj.* Relatif au thermomètre.

THÉSAURISER (té-zor-i-zé) *v. int.* Amasser des richesses.

THÉSAURISEUR, EUSE (té-zor-i-zœr, zeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui thésaurise.

THÈSE (tè-zę) *s. f.* Point de doctrine qu'un étudiant doit soutenir devant une faculté; proposition à disputer.

THÉURGIE (té-ur-jî) *s. f.* Espèce de magie fondée sur un prétendu commerce avec les esprits bienfaisants.

THÉURGIQUE (té-ur-ji-kę) *adj.* Relatif à la théurgie.

THIBAUDE (ti-bô-dę) *s. f.* Tissu grossier de poil de vache.

THLASPI (tlâs-pi) *s. m.* Genre de plantes de la famille des crucifères.

THON (ton) *s. m.* Poisson de mer du genre des scombres.

THORACIQUE (tor-â-si-kę) *adj.* Qui appartient au thorax.

THORAX (tor-âks) *s. m.* La capacité de la poitrine.

THRIDACE (tri-dâ-sę) *s. f.* Suc

formé par les tiges de la laitue cultivée.

THUIA et **THUYA** (tu-iâ) *s. m.* Arbre de la famille des cupressinées.

THURIFÉRAIRE (tu-ri-fé-rè-rę) *s. m.* Clerc qui dans les cérémonies de l'église porte l'encensoir; flatteur.

THYADE (ti-â-dę) *s. f.* Prêtresse de Bacchus.

THYM (tin) *s. m.* Plante odorante de la famille des labiées.

THYMUS (ti-mus) *s. m.* Corps glandiforme situé à la partie inférieure du cou.

THYRSE (tir-sę) *s. m.* Javelot entouré de lierre et de pampres, que portaient les bacchantes.

TIARE (tiâ-rę) *s. f.* Bonnet orné de trois couronnes que le pape porte dans certaines cérémonies.

TIBIA (ti-biâ) *s. m.* Le plus gros des deux os de la jambe.

TIBIAL, E, AUX (ti-biâl, biâ-lę, biô) *adj.* Qui appartient au tibia.

TIC (tik) *s. m.* Contraction convulsive de certains muscles du visage.

TIC TAC (tik-tak) *s. m.* Bruit sec occasionné par un mouvement reglé.

TIÈDE (tiè-dę) *adj.* Qui a la température entre le chaud et le fr_id.

TIÈDEMENT (tiè-dę-man) *adv.* D'une manière tiède.

TIÉDEUR (tié-dę.r) *s. f.* Qualité de ce qui est tiède; manque d'activité, d'ardeur, de ferveur.

TIÉDIR (tié-dir) *v. int.* Devenir tiède.

TIEN, TIENNE (tiin, tiè-nę) *adj.* Qui est à toi. *S. m.* Ce qui est à toi.

TIERCE (tièr-sę) *s. f.* Terme de musique. L'intervalle qui se trouve entre la seconde et la quarte.

TIERCELET (tièr-sę-lè) *s. m.* Mâle du faucon, de l'épervier, etc.

TIERCEMENT (tièr-sę-man) *s. m.* Action de tiercer.

TIERCER (tièr-sé) *v. tr.* Soumettre la terre à un troisième labour.

TIERCERON (tièr-sę-ron) *s. m.* Arc, nervure d'une voûte ogivale.

TIERS, CE (tièr, sę) *s. m.* et *f.* Chaque partie d'un tout divisé en trois parties égales.

TIERS-POINT (tièr-poin) *s. m.* Point de section au sommet d'un triangle équilatéral; lime triangulaire.

TIGE (ti-ję) *s. f.* La partie d'une plante qui s'élève hors de terre et qui porte les fleurs, les feuilles, les fruits.

TIGETTE (ti-jè-tę) *s. f.* Tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes, du chapiteau.

TIGNASSE (ti-gnâ-sę) *s. f.* Chevelure touffue, et mal peignée.

TIGRE, ESSE (ti-grę, grè-sę) *s. m.* et *f.* Animal féroce, carnivore, à pelage rayé et moucheté.

TIGRÉ, E (ti-gré) *adj.* Rayé ou moucheté comme le tigre.

TILBURY (til-bu-ri) *s. m.* Sorte de cabriolet léger, sans capote.

TILIACÉES (ti-liâ-sé) *s. f. pl.* Genre de plantes dont le tilleul est le type.

TILLAC (ti-yâk) *s. m.* Le plus haut pont d'un navire.

TILLE (ti-yę) et **TEILLE** (tè-yę) *s. f.* Partie filamenteuse, du chanvre, du lin, etc.

TILLER (ti-yé) et **TEILLER** (tè-yé) *v. tr.* Détacher la partie filamenteuse du chanvre en brisant la chènevotte.

TILLEUL (ti-yę.l) *s. m.* Arbre de la famille des tiliacées, dont il est le type.

TIMBALE (tin-bâ-lę) *s. f.* Sorte de tambour employé dans la cavalerie et dans l'orchestre; gobelet arrondi.

TIMBALIER (tin-bâ-lié) *s. m.* Celui qui bat des timbales.

TIMBRAGE (tin-brâ-ję) *s. m.* Action de timbrer, de marquer d'un timbre.

TIMBRE (tin-brę) *s. m.* Marque de l'Etat, obligatoire sur le papier de certains actes; cloche; voix, etc.

TIMBRÉ, E (tin-bré) *adj.* Se dit d'une personne un peu folle.

TIMBRE-POSTE (tin-brę-pôs-tę) *s. m.* Cachet que l'on colle sur les lettres pour les affranchir.

TIMBRER (tin-bré) *v. tr.* Marquer avec le timbre.

TIMBREUR, EUSE (tin-brę.r, breu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui timbre.

TIMIDE (ti-mi-dę) *adj.* Qui manque de hardiesse, d'assurance.

TIMIDEMENT (ti-mi-dę-man) *adv.* D'une manière timide.

TIMIDITÉ ([illegible]) *s. f.* Défaut

d'assurance qui naît de la défiance de soi.

TIMON (ti-mon) *s. m.* Longue pièce de bois en avant d'une voiture, de chaque côté de laquelle un cheval est attelé.

TIMONERIE (ti-mò-nę-ri) *s. f.* Maniement du gouvernail.

TIMONIER (ti-mò-nié) *s. m.* Cheval attelé au timon d'une voiture; celui qui tient le timon d'un navire.

TIMORÉ, E (ti-mor-é) *adj.* Que le moindre scrupule effraie.

TINCTORIAL, E, AUX (tink-tor-iâl, iâ-lę, iô) *adj.* Qui sert à la teinture.

TINE (ti-nę) *s. f.* Tonne à transporter l'eau, la vendange, le minerai, etc.

TINETTE (ti-nè-tę) *s. f.* Tonnelet pour transporter le lait, le beurre; tonneau de vidangeur.

TINTAMARRE (tin-tâ-mâ-rę) *s. m.* Bruit éclatant accompagné de tumulte et de désordre.

TINTEMENT (tin-tę-man) *s. m.* Bruit d'une cloche qu'on tinte; bruit sourd dans l'oreille.

TINTER (tin-té) *v. int.* En parlant d'une cloche, rendre des sons qui se succèdent lentement.

TINTOUIN (tin-touin) *s. m.* Inquiétude, embarras que cause une affaire.

TIQUE (ti-kę) *s. f.* Insecte aptère qui s'attache surtout aux oreilles des animaux.

TIQUER (ti-ké) *v. int.* Avoir un tic. (Se dit principalement des chevaux.)

TIQUETÉ, E (ti-kę-té) *adj.* Qui est marqué de petites taches.

TIQUEUR, EUSE (ti-keu.r, keu-zę) *adj.* Qui a un tic.

TIR (tir) *s. m.* Action de tirer, de faire partir une arme à projectile; lieu où l'on s'exerce à tirer.

TIRADE (ti-râ-dę) *s. f.* Développement oral ou écrit d'une certaine étendue.

TIRAGE (ti-râ-ję) *s. m.* Action de tirer; difficulté; embarras.

TIRAILLEMENT (ti-râ-yę-man) *s. m.* Action de tirailler.

TIRAILLER (ti-râ-yé) *v. tr.* Tirer à différentes reprises, en divers sens.

TIRAILLERIE (ti-râ-yę-ri) *s. f.* Action de tirer sans ordre et sans but.

TIRAILLEUR (ti-râ-yeu.r) *s. m.* Soldat d'une troupe coloniale formée d'éléments indigènes.

TIRANT (ti-ran) *s. m.* Tout ce qui sert à tirer; volume d'eau qui déplace un navire.

TIRASSE (ti-râ-sę) *s. f.* Filet qu'on lance sur les cailles, les alouettes, tenues en arrêt par le chien.

TIRASSER (ti-râ-sé) *v. tr.* Chasser à la tirasse.

TIRÉ, E (tiré) *adj.* Fatigué, amaigri. *S. m.* Chasse au fusil.

TIRE-BALLE (ti-rę-bâ-lę) *s. m.* Instrument pour retirer la charge d'une arme à feu.

TIRE-BOTTE (ti-rę-bò-tę) *s. m.* Instrument pour chausser ou tirer une botte.

TIRE-BOUCHON (ti-rę-bou-chon) *s. m.* Sorte de vis pour tirer le bouchon d'une bouteille.

TIRE-BOUTON (ti-rę-bou-ton) *s. m.* Crochet dont on se sert pour faire entrer le bouton dans la boutonnière.

TIRE-CLOU (ti-rę-klou) *s. m.* Outil pour arracher les clous.

TIRE-D'AILE (A) (ti-rę-dè-lę) *loc. adv.* Voler aussi rapidement qu'il est possible.

TIRE-FOND (ti-rę-fon) *s. m.* Outil de tonnelier pour placer la dernière douve au fond d'un tonneau.

TIRE-LAINE (ti-rę-lè-nę) *s. m.* Outil du fondeur pour retirer la laine des moules.

TIRE-LIGNE (ti-rę-li-gnę) *s. m.* Tige de métal pour tirer des lignes régulières.

TIRELIRE (ti-rę-li-rę) *s. f.* Petit vase en terre cuite où l'on dépose l'argent qu'on veut économiser.

TIRE-PIED (ti-rę-pié) *s. m.* Lanière de cuir qui sert au cordonnier à fixer son ouvrage sur les genoux.

TIRE-POINT (ti-rę-poin) *s. m.* Instrument pointu dont se sert le cordonnier pour piquer.

TIRER (ti-ré) *v. tr.* Mouvoir vers soi; amener vers soi, ou après soi.

TIRET (ti-rè) *s. m.* Petit trait horizontal placé à la suite d'un mot inachevé pour renvoyer à la ligne suivante.

TIRETAINE (ti-rę-tè-nę) *s. f.* Sorte de drap moitié laine, moitié fil.

TIREUR, EUSE (ti-rę.r, reu-zę) *s. m.* et *f.* Ouvrier, ouvrière qui tire l'or, l'argent, le laiton, etc., à la filière.

TIROIR (ti-rôâr) *s. m.* Caisse mobile emboitée dans une armoire, etc.

TISANE (ti-zâ-nę) *s. f.* Infusion ou décoction de substances médicamenteuses.

TISON (ti-zon) *s. m.* Morceau de bois à demi consumé, dans le foyer d'une cheminée.

TISONNÉ, E (ti-zô-né) *adj.* Se dit d'un cheval dont la robe est semée de taches noires allongées.

TISONNER (ti-zô-né) *v. int.* S'amuser à remuer les tisons qui brulent dans une cheminée.

TISONNEUR, EUSE (ti-zô-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à tisonner.

TISONNIER (ti-zô-nié) *s. m.* Tige de fer qui sert à attiser le feu.

TISSAGE (ti-sâ-ję) *s. m.* Action de tisser.

TISSER (ti-sé) *v. tr.* Faire des étoffes en entrelaçant les fils dont elles doivent être composées.

TISSERAND (ti-sę-ran) *s. m.* Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE (ti-sę-ran-dę-ri) *s. f.* Profession de tisserand.

TISSEUR, EUSE (ti-sę.r, seu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique des étoffes quelconques.

TISSU (ti-su) *s. m.* Tout ouvrage fait sur le métier; suite de choses liées les unes aux autres.

TISSURE (ti-su-rę) *s. f.* Entrecroisement des fils tissés.

TISSUTIER (ti-su-tié) *s. m.* Ouvrier qui fait des tissus, des rubans, des ganses, etc.

TITHYMALE (ti-ti-mâ-lę) *s. m.* Euphorbe, cyprès, plante vénéneuse.

TITILLATION (ti-til-lâ-sion) *s. f.* Chatouillement léger.

TITILLER (ti-til-lé) *v. tr.* Causer la titillation.

TITRAGE (ti-trâ-ję) *s. m.* Action de titrer les métaux précieux.

TITRE (ti-trę) *s. m.* Inscription à la tête d'un livre, d'un chapitre; nom de dignité, d'emploi; droit.

TITRER (ti-tré) *v. tr.* Qualifier d'un titre.

TITUBER (ti-tu-bé) *v. int.* Chanceler en marchant.

TITUBANT, E (ti-tu-ban, tę) *adj.* Qui titube.

TITULAIRE (ti-tu-lè-rę) *adj.* Qui est revêtu d'un titre.

TITULARIAT (ti-tu-lâ-riâ) *s. m.* Possession en titre d'une charge, d'une fonction.

TOAST (tôst) *s. m.* Proposition de boire à la santé de quelqu'un, accompagnée d'un discours.

TOASTER (tôs-té) *v. int.* Porter un toast.

TOCANE (tô-kâ-nę) *s. f.* Vin nouveau fait de mere goutte.

TOCSIN (tôk-sin) *s. m.* Tintement pressé et redoublé d'une cloche pour donner l'alarme.

TOC TOC (tôk-tôk) *interj.* Locution exprimant un bruit, un choc.

TOGE (tô-ję) *s. f.* Robe d'avocat de magistrat, de professeur.

TOHU-BOHU (tô-u-bô-u) *s. m.* Grand désordre qui rappelle le chaos.

TOI (tôâ) *pronom pers.* Singulier de la deuxième personne des deux genres.

TOILE (tôâ-lę) *s. f.* Tissu de fil de lin ou de chanvre.

TOILERIE (tôâ-lę-ri) *s. f.* Fabrique de toile; commerce de toile.

TOILETTE (tôâ-lè-tę) *s. f.* Action de s'habiller, de se parer; parure; recherche dans les ajustements.

TOILIER, IÈRE (tôâ-lié, liè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique la toile, qui en fait commerce.

TOISE (tôâ-zę) *s. f.* Ancienne mesure de longueur valant six pieds.

TOISÉ (tôâ-zé) *s. m.* Évaluation de travaux faits ou à faire.

TOISER (tôâ-zé) *v. tr.* Mesurer à la toise; (on dit maintenant métrer); considérer quelqu'un de la tête aux pieds.

TOISEUR (tôâ-zę.r) *s. m.* Celui dont la profession est de toiser.

TOISON (tôâ-zon) *s. f.* Pelage laineux du mouton.

TOIT (tôâ) *s. m.* La couverture d'un bâtiment.

TOITURE (tôâ-tu-rę) *s. f.* Ensemble des pièces qui forment le toit d'une maison.

TÔLE (tô-lę) *s. f.* Fer réduit en feuilles pour le battage ou le laminage.

TOLÉRABLE (tô-lé-rà-blę) *adj.* Qu'on peut tolérer.

TOLÉRABLEMENT (tô-lé-rà-blę-man) *adv.* D'une manière tolérable.

TOLÉRANCE (tô-lé-ran-sę) *s. f.* Indulgence pour ce qu'on ne veut pas ou ne peut pas empêcher.

TOLÉRANT, E (tô-lé-ran, tę) *adj.* Qui a de la tolérance.

TOLÉRANTISME (tô-lé-ran-tis-mę) *s. m.* Tolérance exagérée, systématique.

TOLÉRER (tô-lé-ré) *v. tr.* Supporter chez les autres ce qu'on désapprouve.

TÔLERIE (tô-lę-ri) *s. f.* Commerce du tôlier; objets en tôle.

TÔLIER (tô-lié) *s. m.* Celui qui fabrique, qui vend de la tôle.

TOLLÉ (tòl-lé) *s. m.* Clameur d'indignation.

TOMAHAWK (tô-mâ-ôk) *s. m.* Hache de guerre des sauvages de l'Amérique du Nord.

TOMAISON (tô-mè-zon) *s. f.* Indication du tome auquel appartient chaque feuille d'impression.

TOMATE (tô-mâ-tę) *s. f.* Plante de la famille des Solanées, à fruits d'un rouge vif.

TOMBAL, E (ton-bâl, bâ-lę) *adj.* Qui appartient à une tombe.

TOMBANT, E (ton-ban, tę) *adj.* Qui tombe.

TOMBE (ton-bę) *s. f.* Fosse recouverte d'une table de pierre, de marbre, qui contient un mort.

TOMBEAU (ton-bô) *s. m.* Monument funéraire élevé au-dessus d'une fosse.

TOMBÉE (ton-bé) *s. f.* Mouvement de ce qui tombe.

TOMBER (ton-bé) *v. int.* Être entraîné de haut en bas par son propre poids; faire une chute.

TOMBEREAU (ton-bę-rô) *s. m.* Charrette entourée de planches pour le transport du sable, des pierres, etc.

TOMBOLA (ton-bô-lâ) *s. f.* Loterie de société où l'on gagne des lots de valeur et d'autres comiques.

TOME (tô-mę) *s. m.* Chaque volume d'un ouvrage important.

TOMENTEUX, EUSE (tô-man-teu, zę) *adj.* Qui est couvert d'une espèce de duvet; cotonneux.

TON, TA, TES (ton, tâ, tè) *adj. possessif.* Qui est à toi.

TON (ton) *s. m.* Degré d'élévation ou d'abaissement du son.

TONAL, E (tô-nâl, nâ-lę) *adj.* Qui a rapport à la tonalité.

TONALITÉ (tô-nâ-li-té) *s. f.* Propriété caractéristique d'un ton.

TONDAGE (ton-dâ-ję) *s. m.* Action de tondre les draps.

TONDAISON (ton-dè-zon) *s. f.* Synonyme de tonte.

TONDEUR, EUSE (ton-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tond.

TONDEUSE (ton-deu-zę) *s. f.* Machine à tondre le drap, le poil des animaux.

TONDRE (ton-drę) *v. tr.* Couper à ras la laine, le poil, les cheveux, le gazon, le drap.

TONIFIANT, E (tô-ni-fian, tę) *adj.* Qui tonifie.

TONIFIER (tô-ni-fié) *v. tr.* Fortifier l'organisme.

TONIQUE (tô-ni-kę) *adj.* et *s. m.* Substances qui fortifient l'organisme.

TONNAGE (tô-nâ-ję) *s. m.* Poids de marchandises que peut porter un navire.

TONNANT, E (tô-nan, tę) *adj.* Qui a un son retentissant comme le tonnerre.

TONNE (tô-nę) *s. f.* Large tonneau; unité de poids équivalant à 1.000 kilogrammes.

TONNEAU (tô-nô) *s. m.* Vaisseau de bois à deux fonds.

TONNELER (tô-nę-lé) *v. tr.* Chasser à la tonnelle; prendre à un piège.

TONNELET (tô-nę-lè) *s. m.* Baril; petit tonneau.

TONNELEUR (tô-nę-lę.r) *s. m.* Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER (tô-nę-lié) *s. m.* Artisan qui fait ou répare les tonneaux.

TONNELLE (tô-nè-lę) *s. f.* Berceau de feuillage; filet pour prendre les perdrix.

TONNELLERIE (tô-nè-lę-ri) *s. f.* Industrie, commerce, atelier de tonnelier.

TONNER (tô-né) *v. int.* Retentir, en parlant du bruit de la foudre; lancer des menaces véhémentes.

TONNERRE (tô-nè-rę) *s. m.* Bruit éclatant qui accompagne la foudre; (on l'emploie communément pour la foudre même).

TONSURE (ton-su-rę) *s. f.* Couronne que l'on fait sur la tête des ecclésiastiques, en leur rasant les cheveux.

TONSURER (ton-su-ré) *v. tr.* Donner la tonsure.

TONTE (ton-tę) *s. f.* Action de couper la toison des moutons; temps où l'on tond les moutons.

TONTINE (ton-ti-nę) *s. f.* Rente viagère avec accroissement pour les survivants.

TONTINIER, IÈRE (ton-ti-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a mis un capital à une tontine.

TONTISSE (ton-ti-sę) *s. f.* Se dit de la bourre qui vient de la tonture du drap.

TONTURE (ton-tu-rę) *s. f.* Action de tondre les draps.

TOPAZE (tô-pâ-zę) *s. f.* Pierre précieuse d'un jaune doré.

TOPE (tô-pę) *interj.* J'y consens; volontiers.

TOPER (tô-pé) *v. int.* Adhérer à une proposition.

TOPINAMBOUR (tô-pi-nan-bour) *s. m.* Plante dont les tubercules ressemblent à la pomme de terre.

TOPIQUE (tô-pi-kę) *s. m.* Médicament pour l'usage externe, emplâtre, cataplasme, etc.

TOPOGRAPHE (tô-pô-grâ-fę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de topographie.

TOPOGRAPHIE (tô-pô-grâ-fi) *s. f.* Art de décrire et de représenter la configuration d'un lieu.

TOPOGRAPHIQUE (tô-pô-grâ-fi-kę) *adj.* Relatif à la topographie.

TOQUADE (tô-kâ-dę) *s. f.* Fantaisie qui est devenue pour quelqu'un une idée fixe, une manie. (Fam.)

TOQUE (tô-kę) *s. f.* Coiffure des avocats, des juges, etc.

TOQUÉ, E (tô-ké) *adj.* Qui a le cerveau un peu dérangé.

TOQUER (tô-ké) *v. tr.* Toucher; frapper. (Vieux.)

TOQUET (tô-kè) *s. m.* Bonnet en usage dans certains pays pour les femmes et les enfants.

TORCHE (tor-chę) *s. f.* Flambeau grossier pour éclairer un cortège pendant la nuit.

TORCHE-NEZ (tor-che-né) *s. m.* Instrument de bois pour serrer le nez d'un cheval.

TORCHER (tor-ché) *v. tr.* Nettoyer en enlevant ce qui est malpropre avec un linge, un papier, etc.

TORCHÈRE (tor-chè-rę) *s. f.* Sorte de candélabre qui porte des flambeaux.

TORCHIS (tor-chi) *s. m.* Mortier de terre grasse et de paille hachée.

TORCHON (tor-chon) *s. m.* Morceau de grosse toile pour nettoyer les objets dans un ménage.

TORCHONNER (tor-chô-né) *v. tr.* Frotter avec un torchon; exécuter un travail grossièrement.

TORCOL (tor-kôl) *s. m.* Oiseau de l'ordre des Grimpeurs, à cou flexible.

TORDAGE (tor-dâ-ję) *s. m.* Action de tordre la laine, la soie, le chanvre, etc.

TORD-BOYAUX (tor-boâ-yô) *s. m.* Eau-de-vie très forte. (Pop.)

TORDRE (tor-drę) *v. tr.* Tourner un corps long et flexible par les deux bouts en sens contraire.

TORE (tor-ę) *s. m.* Moulure ronde à la base d'une colonne.

TORÉADOR (tor-é-â-dor) *s. m.* Celui qui prend part aux combats de taureaux dans les courses publiques.

TORGNOLE (tor-gnô-lę) *s. f.* Mal blanc qui fait le tour du doigt; coup qui laisse une marque sur la peau.

TORMENTILLE (tor-man-ti-yę) *s. f.* Plante de la famille des Rosacées.

TORON (tor-on) *s. m.* Assemblage de fils de caret qui composent un cordage.

TORPEUR (tor-pę.r) *s. f.* Engourdissement des facultés vitales; engourdissement des facultés de l'âme.

TORPILLE (tor-pi-yę) *s. f.* Engin de guerre pour faire sauter les navires ennemis, défendre les côtes, etc.

TORPILLEUR (tor-pi-yę.r) *s. m.* Bateau destiné à placer, à lancer les torpilles.

TORQUETTE (tor-kè-tę) *s. f.* Mannequin d'osier servant au transport du poisson, du gibier, etc.

TORRÉFACTEUR (tor-ré-fàk-tęr) *s. m.* Appareil de torréfaction.

TORRÉFACTION (tor-ré-fàk-sion) *s. f.* Action de torréfier.

TORRÉFIER (tor-ré-fié) *v. tr.* Soumettre à un feu vif, jusqu'à commencement de carbonisation.

TORRENT (tor-ran) *s. m.* Cours d'eau rendu impétueux, par une crue passagère.

TORRENTIEL, ELLE (tor-ran-siél, siè-lę) *adj.* Qui ressemble à des torrents.

TORRENTUEUX, EUSE (tor-ran-tueu, zę) *adj.* Qui se transforme en torrent.

TORRIDE (tor-ri-dę) *adj.* Où la température est très chaude.

TORS, E (tor, sę) *adj.* Qui est tordu, ou qui paraît l'être.

TORSADE (tor-sà-dę) *s. f.* Rouleau de fils de soie, d'or, etc., tordus en spirale.

TORSE (tor-sę) *s. m.* Statue tronquée, corps sans tête, sans membres; le buste d'une personne.

TORSION (tor-sion) *s. f.* Action de tordre; état de ce qui est tordu.

TORT (tor) *s. m.* Ce qui est contraire à la justice, à la raison; dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir.

TORTICOLIS (tor-ti-kô-li) *s. m.* Douleur des muscles du cou qui le fait tenir de travers.

TORTILLAGE (tor-ti-yà-ję) *s. m.* Paroles confuses et embarrassées.

TORTILLARD (tòr-ti-yàr) *s. m.* Variété d'orme à fibres contournées.

TORTILLE (tor-ti-yę) *s. f.* Petite allée sinueuse dans un bois, un parc.

TORTILLEMENT (tor-ti-yę-man) *s. m.* Action de tortiller.

TORTILLER (tor-ti-yé) *v. tr.* Tordre à plusieurs tours. *V. int.* Chercher des détours.

TORTILLON (tor-ti-yon) *s. m.* Linge tortillé en bourrelet placé sur la tête pour porter un fardeau.

TORTILLONNER (tor-ti-yô-né) *v. tr.* Tortiller à maintes reprises.

TORTIONNAIRE (tor-siô-nè-rę) *adj.* Qui sert à torturer, inique, violent.

TORTIS (tor-ti) *s. m.* Chose tordue à plusieurs tours, formant couronne, guirlande.

TORTU, E (tor-tu) *adj.* Qui est de conformation irrégulière, contrefait.

TORTUE (tor-tu) *s. f.* Animal amphibie à marche lente, dont le corps est couvert d'une carapace.

TORTUEUSEMENT (tor-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE (tor-tueu, zę) *adj.* Qui présente des détours irréguliers.

TORTUOSITÉ (tor-tuô-zi-té) *s. f.* État de ce qui est tortueux. (Rare.)

TORTURE (tòr-tu-rę) *s. f.* Tourment auquel on soumettait un accusé pour en obtenir des révélations.

TORTURER (tor-tu-ré) *v. tr.* Mettre à la torture.

TÔT (tô) *adv.* Dans un temps rapproché, vite; sans tarder.

TOTAL, E, AUX (tô-tàl, tô-lę, tô) *adj.* Entier; complet; qui embrasse toutes les parties.

TOTALEMENT (tô-tà-lę-man) *adv.* D'une manière totale.

TOTALISATION (tô-tà-li-zà-sion) *s. f.* Action de totaliser.

TOTALISER (tô-tà-li-zé) *v. tr.* Former un total.

TOTALITÉ (tô-tà-li-té) *s. f.* Réunion totale des parties d'un ensemble.

TÔT-FAIT (tô-fè) *s. m.* Gâteau vite fait, dit aussi gâteau à la minute.

TOTON (tô-ton) *s. m.* Sorte de dé que traverse une cheville sur laquelle on le fait tourner.

TOUAGE (touà-ję) *s. m.* Action de touer.

TOUAILLE (touà-yę) *s. m.* Essuie-main suspendu à un rouleau. (Vieilli.)

TOUCAN (tou-kan) *s. m.* Gros oiseau du Brésil à plumage varié.

TOUCHANT (tou-chan) *prép.* Concernant; à l'égard de; relativement à.

TOUCHANT, E (tou-chan, tę) *adj.* Qui touche; qui attendrit.

TOUCHE (tou-chę) *s. f.* Chacune des parties d'un clavier, épreuve de l'or ou de l'argent.

TOUCHE-À-TOUT (tou-chè-tou) *s. m. et f.* Celui, celle qui touche à tous les objets qui sont à sa portée.

TOUCHER (tou-ché) *v. tr.* Mettre sa la main sur quelque chose; frapper; recevoir; intéresser.

TOUCHER (tou-ché) *s. m.* Celui des cinq sens qui nous fait connaître les qualités palpables des corps.

TOUCHEUR (tou-chę.r) *s. m.* Celui qui conduit des bœufs.

TOUE (tou) *s. f.* Bateau plat servant de bac, ou pour la pêche.

TOUÉE (tou-é) *s. f.* Longueur de câble de cent-vingt brasses ou environ de deux cents mètres.

TOUER (tou-é) *v. tr.* Faire avancer un navire en tirant sur un câble au moyen du cabestan ou à bras.

TOUEUR (tou-ę.r) *s. m.* Celui qui toue un bâtiment.

TOUFFE (tou-fę) *s. f.* Bouquet épais de cheveux, de plumes, de plantes, de fleurs, etc.

TOUFFEUR (tou-fę.r) *s. f.* Atmosphère épaisse d'un lieu trop chaud.

TOUFFU, E (tou-fu) *adj.* Qui est en touffe; bien garni.

TOUJOURS (tou-jour) *adv.* Tous les jours sans fin; sans interruption.

TOUPET (tou-pè) *s. m.* Touffe de cheveux au-dessus du front; avoir de la hardiesse. (Pop.)

TOUPIE (tou-pi) *s. f.* Jouet de bois qu'on fait tourner sur sa pointe.

TOUPILLER (tou-pi-yé) *v. intr.* Tourner sur soi-même comme une toupie.

TOUPILLON (tou-pi-yon) *s. m.* Petit toupet; branches inutiles et confuses d'un oranger.

TOUR (tour) *s. f.* Bâtiment cylindriqué ou à plusieurs faces, qui dominait l'enceinte d'une ville.

TOUR (tour) *s. m.* Mouvement en rond; promenade; machine pour tourner; trait d'adresse; ruse, etc.

TOURBE (tour-bę) *s. f.* Combustible formé par la décomposition des végétaux; multitude de gens méprisables.

TOURBEUX, EUSE (tour-beu, zę) *adj.* Qui est de la nature de la tourbe.

TOURBIÈRE (tour-biè-rę) *s. f.* Endroit d'où l'on tire la tourbe.

TOURBILLON (tour-bi-yon) *s. m.* Vent impétueux qui va en tournoyant; eau qui tourne avec violence.

TOURBILLONNANT, E (tour-bi-yò-nan, tę) *adj.* Qui tourbillonne.

TOURBILLONNEMENT (tour-bi-yò-nę-man) *s. m.* Mouvement de ce qui tourbillonne.

TOURBILLONNER (tour-bi-yò-né) *v. int.* Etre emporté par un tournoiement rapide.

TOURD (tour) *s. m.* Poisson de mer du genre labre.

TOURELLE (tou-rè-lę) *s. f.* Petite tour à l'angle d'un château, d'une maison.

TOURET (tou-rè) *s. m.* Rouet à fabriquer la corde.

TOURIE (tou-ri) *s. f.* Grande bouteille de grès entourée de paille, d'osier.

TOURIÈRE (tou-riè-rę) *s. f.* Sœur préposée au tour dans un couvent.

TOURILLON (tou-ri-yon) *s. m.* Axe sur lequel se meuvent les treuils, roues hydrauliques, tours, etc.

TOURISTE (tou-ris-tę) *s. m. et f.* Celui, celle qui voyage pour son agrément.

TOURLOUROU (tour-lou-rou) *s. m.* Nom donné à nos fantassins.

TOURMALINE (tour-mâ-li-nę) *s. f.* Minerai siliceux qui polarise la lumière.

TOURMENT (tour-man) *s. m.* Douleur physique longue et violente; grande peine d'esprit.

TOURMENTANT, E (tour-man-tan, tę) *adj.* Qui fatigue par des importunités ou des taquineries.

TOURMENTE (tour-man-tę) *s. f.* Tempête passagère.

TOURMENTER (tour-man-té) *v. tr.* Faire souffrir quelque tourment; importuner.

TOURMENTEUX, EUSE (tour-man-teu, zę) *adj.* Se dit des parages sujets aux tourmentes.

TOURNAILLER (tour-nâ-yé) *v. int.* Tourner de côté et d'autre, sans but.

TOURNANT (tour-nan) *s. m.* Endroit où une rue, un chemin, un cours d'eau, change de direction.

TOURNANT, E (tour-nan, tę) *adj.* Qui tourne.

TOURNEBROCHE (tour-ne-brô-che) *s. m.* Machine servant à faire tourner une broche.

TOURNEDOS (tour-ne-dô) *s. m.* Filet de bœuf coupé en lames.

TOURNÉE (tour-né) *s. f.* Voyage où l'on suit un certain itinéraire.

TOURNEMENT (tour-ne-man) *s. m.* Action de tourner. (Vieilli.)

TOURNER (tourné) *v. tr.* Façonner au tour; mouvoir en rond, circulairement.

TOURNESOL (tour-ne-sol) *s. m.* Nom de plusieurs plantes qui, comme l'héliotrope se tournent vers le soleil.

TOURNETTE (tour-nè-te) *s. f.* Dévidoir à pivot vertical; cage tournante pour les écureuils.

TOURNEUR (tour-neur) *s. m.* Ouvrier qui façonne des ouvrages au tour.

TOURNEVENT (tour-ne-van) *s. m.* Tuyau mobile, placé au-dessus d'une cheminée pour empêcher la fumée de rabattre.

TOURNEVIS (tour-ne-vis) *s. m.* Instrument pour serrer ou desserrer les vis.

TOURNIQUET (tour-ni-kè) *s. m.* Appareil en croix mobile, qui ne laisse passer qu'une personne à la fois.

TOURNIS (tour-ni) *s. m.* Maladie des moutons et des bêtes à cornes.

TOURNOI (tour-noâ) *s. m.* Ancienne fête militaire, où les chevaliers rivalisaient de force et d'adresse.

TOURNOIEMENT et **TOURNOÎMENT** (tour-noâ-man) *s. m.* Mouvement de ce qui tourne.

TOURNOYANT, E (tour-noâ-yan-te) *adj.* Qui tournoie.

TOURNOYER (tour-noâ-yé) *v. int.* Tourner en faisant plusieurs tours.

TOURNURE (tour-nu-re) *s. f.* Tour, direction; arr[redacted] construction; taille, habitude du corps.

TOURTE (tour-te) *s. f.* Pâtisserie dans laquelle on met de la viande, du poisson, des quenelles, etc.

TOURTEAU (tour-tô) *s. m.* Masse formée du marc des graines des plantes oléagineuses.

TOURTEREAU (tour-te-rô) *s. m.* Jeune tourterelle.

TOURTERELLE (tour-te-rè-le) *s. f.* Espèce de pigeon plus petit, au roucoulement plaintif.

TOURTIÈRE (tour-tiè-re) *s. f.* Ustensile pour faire cuire les tourtes.

TOUSELLE (tou-zè-le) *s. f.* Variété de froment sans barbes, cultivée dans le Midi.

TOUSSAINT (tou-sin) *s. f.* Fête catholique en l'honneur de tous les Saints. (1er novembre.)

TOUSSER (tou-sé) *v. int.* Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE (tou-se-ri) *s. f.* Toux prolongée; action de tousser.

TOUSSEUR, EUSE (tou-seur, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tousse.

TOUT (tou) *s. m.* Une chose considérée dans son entier; une chose complète. *Adv.* Entièrement.

TOUT, E (tou, te) *adj.* Se dit de l'universalité d'une chose; chaque; quelconque.

TOUTE-BONNE (tou-te-bô-ne) *s. f.* Variété de sauge à laquelle on attribuait la propriété d'éclaircir la vue.

TOUTE-ÉPICE (tou-té-pi-se) *s. f.* Plante renonculacée à graines aromatiques.

TOUTEFOIS (tou-te-foâ) *adv.* Néanmoins; cependant; mais; pourtant.

TOUTE-PUISSANCE (tou-te-pui-san-se) *s. f.* Puissance sans bornes.

TOUTOU (tou-tou) *s. m.* Chien, dans le langage enfantin.

TOUT-PUISSANT, TOUTE-PUISSANTE (tou-pui-san, tou-te-pui-san-te) *adj.* Qui a un pouvoir sans bornes. *S. m.* Dieu.

TOUX (tou) *s. f.* Mouvement convulsif de la poitrine accompagné de bruit.

TOXICOLOGIE (tôk-si-kô-lô-ji) *s. f.* Science des toxiques.

TOXICOLOGIQUE (tôk-si-kô-lô-ji-ke) *adj.* Relatif à la toxicologie.

TOXIQUE (tôk-si-ke) *s. m.* Substance vénéneuse.

TRAC (trâk) *s. m.* Allure d'une bête de somme; peur que quelqu'un ressent au moment d'agir. (Trivial.)

TRAÇANT, E (trâ-san, te) *adj.* Qui s'étend horizontalement à la surface de la terre.

TRACAS (trâ-kâ) *s. m.* Souci, mouvement qu'on se donne pour les choses de la vie.

TRACASSER (trâ-kâ-sé) *v. tr.* Tourmenter les gens pour de petites choses.

TRACASSERIE (trâ-kâ-se-ri) *s. f.* Action de tracasser.

TRACASSIER, IÈRE (trâ-kâ-sié, siè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tracasse.

TRACE (trâ-se) *s. f.* Toute marque laissée par une chose; impression dans l'esprit, la mémoire.

TRACÉ (trâ-sé) *s. m.* Ligne que l'on fait sur un terrain pour marquer l'emplacement d'un chemin de fer, d'une route, etc.

TRACER (trâ-sé) *v. tr.* Indiquer au moyen d'un trait la direction, la forme.

TRACERET (trâ-se-rè) *s. m.* Outil de charpentier pour marquer les pièces de bois.

TRACHÉE (trâ-ché) *s. f.* Certains petits vaisseaux des insectes et des plantes.

TRACHÉE-ARTÈRE (trâ-ché-âr-tè-re) *s. f.* Canal qui porte l'air aux poumons chez l'homme et chez les animaux.

TRACHÉOTOMIE (trâ-ché-ô-tô-mi) *s. f.* Incision dans la trachée-artère.

TRACOIR (trâ-soâr) *s. m.* Sorte de poinçon qui sert à tracer.

TRACTION (trâk-sion) *s. f.* Action de tirer, de traîner, effort pour amener à soi.

TRADITION (trâ-di-sion) *s. f.* Transmission orale de faits historiques, de doctrines religieuses, de coutumes, etc.

TRADITIONNEL, ELLE (trâ-di-sio-nèl, nè-le) *adj.* Fondé sur la tradition.

TRADITIONNELLEMENT (trâ-di-sio-nè-le-man) *adv.* D'une manière traditionnelle.

TRADUCTEUR (trâ-duk-teur) *s. m.* Auteur d'une traduction.

TRADUCTION (trâ-duk-sion) *s. f.* Action de traduire; ouvrage traduit.

TRADUIRE (trâ-dui-re) *v. tr.* Faire passer d'une langue dans une autre.

TRADUISIBLE (trâ-dui-zi-ble) *adj.* Qu'on peut traduire.

TRAFIC (trâ-fik) *s. m.* Commerce licite; transport des marchandises; commerce illicite.

TRAFIQUANT, E (trâ-fi-kan, te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait du trafic.

TRAFIQUER (trâ-fi-ké) *v. int.* Faire trafic, faire un profit illicite, malhonnête, honteux.

TRAFIQUEUR (trâ-fi-keur) *s. m.* Celui qui fait un trafic illicite.

TRAGÉDIE (trâ-jé-di) *s. f.* Poème dramatique qui représente des personnages héroïques.

TRAGÉDIEN, IENNE (trâ-jé-diin, diè-ne) *s. m.* et *f.* Acteur, actrice, qui joue la tragédie.

TRAGI-COMÉDIE (trâ-ji-kô-mé-di) *s. f.* Pièce de théâtre qui tient de la tragédie et de la comédie.

TRAGI-COMIQUE (trâ-ji-kô-mi-ke) *adj.* Qui est à la fois plaisant et fâcheux.

TRAGIQUE (trâ-ji-ke) *adj.* Relatif à la tragédie; qui a un caractère funeste.

TRAGIQUEMENT (trâ-ji-ke-man) *adv.* D'une manière tragique.

TRAHIR (trâ-ir) *v. tr.* Faire une perfidie à quelqu'un, lui manquer de foi : révéler un secret.

TRAHISON (trâ-i-zon) *s. f.* Acte de celui qui trahit.

TRAILLE (trâ-ye) *s. f.* Sorte de bac, dit aussi pont-volant.

TRAIN (trin) *s. m.* Allure; façon d'aller; attirail militaire; manière de vivre; charronnage d'une voiture; suite de wagons que traîne une locomotive; bruit, tapage.

TRAÎNAGE (trè-nâ-je) *s. m.* Transport à l'aide de traîneaux.

TRAÎNANT, E (trè-nan, te) *adj.* Qui traîne à terre; qui pend de manière à balayer le sol.

TRAÎNARD, E (trè-nâr, de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui reste en arrière dans une marche; qui fait tout lentement.

TRAÎNASSE (trè-nâ-se) *s. f.* Long filet d'oiseleur; rejet de certaines plantes.

TRAÎNASSER (trè-nâ-sé) *v. tr.* Faire traîner longuement une affaire.

TRAÎNE (trè-ne) *s. f.* Queue traînante d'une robe; perdreaux qui ne peuvent voler seuls.

TRAÎNEAU (trè-nô) *s. m.* Voiture à patins, qu'on fait glisser sur la neige ; sur la glace.

TRAÎNÉE (trè-né) *s. f.* Longue trace laissée sur le sol par une substance répandue.

TRAÎNER (trè-né) *v. tr.* Tirer après soi. *V. int.* Pendre jusqu'à terre; languir; durer longtemps.

TRAÎNEUR, EUSE (trè-neur, neu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui traîne quelque chose.

TRAÎNOIR (trè-noâr) *s. m.* Chassis de bois qu'on traîne sur les terres labourées pour rompre les mottes.

TRAIRE (trè-re) *v. tr.* Tirer le lait des vaches, des chèvres.

TRAIT (trè) *s. m.* Dard ; javelot; ligne tracée; ligne du visage; pensée vive, brillante.

TRAITABLE (trè-tâ-ble) *adj.* Doux; aimable; accommodant.

TRAITE (trè-te) *s. f.* Chemin fait sans s'arrêter; trafic; lettre de change.

TRAITÉ (trè-té) *s. m.* Ouvrage où l'on traite d'une science, d'un art; convention entre états ou particuliers.

TRAITEMENT (trè-te-man) *s. m.* Accueil ; réception; manière de soigner un malade; appointements.

TRAITER (trè-té) *v. tr.* Discuter un sujet; négocier; accueillir; soigner.

TRAITEUR (trè-teur) *s. m.* Celui qui donne à manger pour de l'argent.

TRAITRE, ESSE (trè-tre, trè-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui trahit.

TRAITREUSEMENT (trè-treu-ze-man) *adv.* Par trahison.

TRAJECTOIRE (tra-jèk-toâ-re) *s. f.* Ligne décrite par le centre de gravité d'un corps en mouvement.

TRAJET (tra-jè) *s. m.* Action de traverser l'espace qui sépare un lieu d'un autre.

TRAME (trâ-me) *s. f.* Dans les tissus, le fil qui croise les fils de la chaîne; complot; intrigue.

TRAMER (trâ-mé) *v. tr.* Passer la trame entre les fils de la chaîne ; machiner une intrigue, un complot.

TRAMONTANE (trâ-mon-tâ-ne) *s. f.* Anciennement l'étoile polaire; aujourd'hui vent du Nord.

TRAMWAY (tra-mouè) *s. m.* Voiture qui circule sur des rails.

TRANCHANT (tran-chan) *s. m.* Le côté coupant d'un couteau, d'une épée, etc.

TRANCHANT, E (tran-chan, te) *adj.* Qui tranche; qui décide d'un ton absolu.

TRANCHE (tran-che) *s. f.* Morceau coupé un peu mince; bord rogné d'un livre.

TRANCHÉE (tran-ché) *s. f.* Ouverture pratiquée dans le sol sur une certaine longueur.

TRANCHEFILE (tran-che-fi-le) *s. f.* Bourrelet aux deux extrémités du dos d'un livre.

TRANCHELARD (tran-che-lâr) *s. m.* Grand couteau de cuisine.

TRANCHE-MONTAGNE (tran-che-mon-tâ-gne) *s. m.* Matamore qui prétend tout pourfendre.

TRANCHER (tran-ché) *v. tr.* Couper net d'un seul coup.

TRANCHET (tran-chè) *s. m.* Outil de cordonnier.

TRANCHOIR (tran-choâr) *s. m.* Plateau de bois sur lequel on coupe la viande.

TRANQUILLE (tran-ki-le) *adj.* Qui est sans agitation, sans inquiétude.

TRANQUILLEMENT (tran-ki-le-man) *adv.* D'une manière tranquille.

TRANQUILLISANT, E (tran-ki-li-zan, te) *adj.* Qui tranquillise.

TRANQUILLISER (tran-ki-li-zé) *v. tr.* Calmer; rendre tranquille.

TRANQUILLITÉ (tran-ki-li-té) *s. f.* État de ce qui est tranquille.

TRANSACTION (tran-zak-sion) Arrangement entre deux parties qui transigent.

TRANSBORDEMENT (trans-bor-de-man) *s. m.* Action de transborder.

TRANSBORDER (trans-bor-dé) *v. tr.* Faire passer d'un navire sur un autre.

TRANSCENDANCE (trans-san-dan-se) *s. f.* Caractère de ce qui est transcendant.

TRANSCENDANT, E (trans-san-dan, te) *adj.* Qui s'élève intellectuellement, moralement à une hauteur peu ordinaire.

TRANSCENDANTAL, E (trans-san-dan-tâl, tâ-le) *adj.* Qui s'occupe des questions les plus élevées.

TRANSCRIPTEUR (trans-krip-teu.r) *s. m.* Celui qui transcrit.

TRANSCRIPTION (trans-krip-sion) *s. f.* Action de transcrire.

TRANSCRIRE (trans-kri-re) *v. tr.* Copier un écrit.

TRANSE (tran-se) *s. f.* Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSEPT (tran-sèpt) *s. m.* Partie d'une église en-dehors de la nef formant les bras de la croix.

TRANSFÈREMENT (trans-fè-re-man) *s. m.* Action de transférer.

TRANSFÉRER (trans-fé-ré) *v. tr.* Installer, établir d'une place à une autre.

TRANSFERT (trans-fèr) *s. m.* Transport à un autre d'une propriété, d'une rente, etc.

TRANSFIGURATION (trans-fi-gu-ra-sion) *s. f.* Transformation de la figure, des traits extérieurs.

TRANSFIGURER (trans-fi-gu-ré) *v. tr.* Changer d'une figure en une autre.

TRANSFORMATION (trans-for-ma-sion) *s. f.* Passage d'une forme à une autre.

TRANSFORMER (trans-for-mé) *v. tr.* Faire passer d'une forme à une autre.

TRANSFORMISME (trans-for-mis-me) *s. m.* Hypothèse biologique émanée des travaux de Darwin.

TRANSFORMISTE (trans-for-mis-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui professe le transformisme.

TRANSFUGE (trans-fu-je) *s. m.* Celui qui passe à l'ennemi; qui abandonne son parti.

TRANSFUSER (trans-fu-zé) *v. tr.* Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre.

TRANSFUSION (trans-fu-zion) *s. f.* Action de transfuser.

TRANSGRESSER (trans-grè-sé) *v. tr.* Contrevenir à quelque ordre.

TRANSGRESSEUR (trans-grè-seu.r) Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION (trans-grè-sion) *s. f.* Action de transgresser.

TRANSHUMANCE (tran-zu-man-se) *s. f.* Action de transhumer.

TRANSHUMER (tran-zu-mé) *v. int.* Aller paître dans les montagnes pendant les chaleurs.

TRANSIGER (tran-zi-jé) *v. int.* Conclure un arrangement, en faisant des concessions de part et d'autre.

TRANSIR (tran-sir) *v. int.* Être glacé ou engourdi par le froid.

TRANSISSEMENT (tran-si-se-man) *s. m.* Etat d'une personne transie. (Peu usité.)

TRANSIT (tran-zit) *s. m.* Faculté de traverser une ville, un Etat, sans payer de droit.

TRANSITER (tran-zi-té) *v. tr.* Passer en transit.

TRANSITIF, TIVE (tran-zi-tif, ti-ve) *adj.* Qui sert de passage, de transition.

TRANSITION (tran-zi-sion) *s. f.* Manière de passer d'un raisonnement à un autre.

TRANSITOIRE (tran-zi-toâ-re) *adj.* Qui sert de transition.

TRANSITOIREMENT (tran-zi-toâ-re-man) *adv.* D'une manière transitoire.

TRANSLATER (trans-la-té) *v. tr.* Traduire d'une langue en une autre. (Vieilli.)

TRANSLATEUR (trans-la-teu.r) *s. m.* Traducteur (Vieilli.)

TRANSLATIF, IVE (trans-la-tif, ti-ve) *adj.* Qui fait passer une propriété d'une personne à une autre.

TRANSLATION (trans-la-sion) *s. f.* Action de transférer.

TRANSLUCIDE (trans-lu-si-de) *adj.* Qui laisse passer une lumière sans qu'on distingue au travers.

TRANSLUCIDITÉ (trans-lu-si-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est translucide.

TRANSMETTRE (trans-mè-tre) *v. tr.* Faire parvenir d'un lieu à un autre.

TRANSMIGRATION (trans-mi-gra-sion) *s. f.* Passage d'un peuple du pays qu'il habitait dans un autre.

TRANSMIGRER (trans-mi-gré) *v. tr.* Passer d'un pays dans un autre.

TRANSMISSIBILITÉ (trans-mi-si-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est transmissible.

TRANSMISSIBLE (trans-mi-si-ble) *adj.* Qui peut se transmettre.

TRANSMISSION (trans-mi-sion) *s. f.* Action de transmettre.

TRANSMUABLE (trans-mua-ble) *adj.* Qui peut être transmué. (Vieilli.)

TRANSMUER (trans-mué) *v. tr.* Changer la nature d'une substance.

TRANSMUTABILITÉ (trans-mu-tâ-bi-li-té) *s. f.* Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION (trans-mu-tâ-sion) *s. f.* Changement d'une substance en une autre.

TRANSPARENCE (trans-pâ-ran-sę) *s. f.* Propriété de ce qui est transparent.

TRANSPARENT, E (trans-pâ-ran, tę) *adj.* Qui laisse passer les rayons lumineux.

TRANSPERCER (trans-pèr-sé) *v. tr.* Percer de part en part.

TRANSPIRABLE (trans-pi-râ-blę) *adj.* Qui peut sortir par la transpiration.

TRANSPIRATION (trans-pi-râ-sion) *s. f.* Exhalation à la surface de la peau.

TRANSPIRER (trans-pi-ré) *v. tr.* Sécréter la sueur. *V. int.* Commencer à être connu, divulgué.

TRANSPLANTABLE (trans-plan-tâ-blę) *adj.* Qui peut être transplanté.

TRANSPLANTATION (trans-plan-tâ-sion) *s. f.* Action de transplanter.

TRANSPLANTER [redacted] Enlever d'un end[redacted]

TRANSPORT (trans-por) *s. m.* Action par laquelle on transporte; mouvement qui nous met hors de nous.

TRANSPORTABLE (trans-por-tâ-blę) *adj.* Qui peut être transporté.

TRANSPORTATION (trans-por-tâ-sion) *s. f.* Condamnation à séjourner hors de la France continentale.

TRANSPORTER (trans-por-té) *v. tr.* Porter d'un lieu à un autre.

TRANSPOSABLE (trans-pô-zâ-blę) *adj.* Que l'on peut transposer.

TRANSPOSER (trans-pô-zé) *v. tr.* Placer en intervertissant l'ordre; faire passer dans un autre ton.

TRANSPOSITEUR, TRICE (trans-pô-zi-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui transpose.

TRANSPOSITIF, TIVE (trans-pô-zi-tif, ti-vę) *adj.* Qui permet de transposer les termes, de faire des inversions.

TRANSPOSITION (trans-pô-zi-sion) *s. f.* Action de transposer.

TRANSSUBSTANTIATION (trans-subs-tan-siâ-sion) Changement d'une substance en une autre.

TRANSSUBSTANTIER (trans-subs-tan-sié) *v. tr.* Changer en une autre substance.

TRANSSUDATION (trans-su-dâ-sion) *s. f.* Passage d'un liquide au travers des pores d'un corps.

TRANSSUDER (trans-su-dé) *v. int.* Passer au travers des pores d'un [redacted]

TRANSVASEMENT (trans-vâ-zę-man) *s. m.* Action de transvaser.

TRANSVASER (trans-vâ-zé) *v. tr.* Verser d'un vase dans un autre.

TRANSVERSAL, E, AUX (trans-vèr-sâl, sâ-lę, sô) *adj.* Qui traverse en bia[redacted]

TRANSVERSALEMENT (trans-vèr-sâ-lę-man) *adv.* D'une manière transversale.

TRANSVERSE (trans-vèr-sę) *adj.* Qui est en travers.

TRANTRAN (tran-tran) *s. m.* Marche d'une chose, d'une affaire. (Souvent altéré en traintrain).

TRAPÈZE (trâ-pè-zę) *s. m.* Quadrilatère dont deux cotés seulement sont parallèles; engin de gymnastique.

TRAPÉZOÏDE (trâ-pé-zo-i-dę) *s. m.* Figure qui a la forme d'un trapèze.

TRAPPE (trâ-pę) *s. f.* Piège pour prendre les animaux; porte au niveau du plancher qu'on lève ou qu'on abaisse à volonté.

TRAPPEUR (trâ-pę.r) *s. m.* Chasseur qui se sert de trappes.

TRAPU, E (trâ-pu) *adj.* Court, mais ramassé dans sa taille.

TRAQUE (trâ-kę) *s. f.* Action de traquer le gibier.

TRAQUENARD (trâ-kę-nâr) *s. m.* Sorte de piège pour prendre les animaux nuisibles.

TRAQUER (trâ-ké) *v. tr.* Fouiller un bois pour en faire sortir le gibi[redacted]

TRAQUET (trâ-kè) *s. m.* Pièce d'un moulin qui fait descendre le grain sous la meule.

TRAQUEUR (trâ-kę.r) *s. m.* Celui qui traque le gibier.

TRAUMATIQUE [redacted]ti-kę) *adj.* Relatif aux blessures, aux plaies.

TRAVAIL (trâ-vâ-y) *s. m.* Machine de bois où l'on place les chevaux vicieux pour les ferrer.

TRAVAIL (trâ-vâ-y) *s. m.* Labeur;

effort soutenu; ouvrage; suite d'opérations.

TRAVAILLÉ, E (trâ-vâ-yé) *adj.* Fait avec soin, avec peine.

TRAVAILLER (trâ-vâ-yé) *v. int.* Faire un ouvrage; faire de l'ouvrage; se donner de la peine.

TRAVAILLEUR, EUSE (trâ-vâ-yø.r, yøu-zø) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui aime à travailler.

TRAVÉE (trâ-vé) *s. f.* Espace compris entre deux fermes, deux corps de support.

TRAVERS (trâ-vèr) *s. m.* Étendue d'un corps considéré dans sa largeur; irrégularité; bizarrerie.

TRAVERSE (trâ-vèr-sø) *s. f.* Pièce de bois qu'on met en travers; chemin qui coupe; obstacle; revers.

TRAVERSÉE (trâ-vèr-sé) *s. f.* Voyage par mer où l'on va directement d'un point à un autre.

TRAVERSER (trâ-vèr-sé) *v. tr.* Passer à travers; arrêter par un obstacle, une difficulté.

TRAVERSIER, IÈRE (trâ-vèr-sié, siè-rø) *adj.* Qui traverse.

TRAVERSIN (trâ-vèr-sin) *s. m.* Coussin long et étroit placé à la tête du lit.

TRAVESTIR (trâ-vès-tir) *v. tr.* Déguiser; traduire burlesquement.

TRAVESTISSEMENT (trâ-vès-ti-sø-man) *s. m.* Action de travestir; déguisement.

TRAYON (trè-yon) *s. m.* Bout du pis de la vache, de la chèvre, etc.

TRÉBUCHANT, E (tré-bu-chan, tø) *adj.* Qui trébuche.

TRÉBUCHEMENT (tré-bu-chø-man) *s. m.* Action de trébucher.

TRÉBUCHER (tré-bu-ché) *v. int.* Perdre l'équilibre en marchant; faire un faux-pas, sans tomber.

TRÉBUCHET (tré-bu-chè) *s. m.* Piège à prendre les petits oiseaux; petite balance pour peser l'or, l'argent.

TRÉFILAGE (tré-fi-lâ-jø) *s. m.* Action de tréfiler.

TRÉFILER (tré-fi-lé) *v. tr.* Faire passer à la filière l'or, l'argent, le laiton, etc.

TRÉFILERIE (tré-fi-lø-ri) *s. f.* Usine où l'on tréfile.

TRÉFILEUR (tré-fi-lø.r) *s. m.* Ouvrier qui tréfile.

TRÈFLE (trè-flø) *s. m.* Plante herbacée; une des couleurs du jeu de cartes; ornement d'architecture.

TRÉFONDS (tré-fon) *s. m.* Fonds qui est sous le sol, et qu'on possède comme le sol lui-même.

TREILLAGE (trè-yâ-jø) *s. m.* Treillis de lattes, de fils de fer, etc.

TREILLAGER (trè-yâ-jé) *v. tr.* Garnir de treillage.

TREILLAGEUR (trè-yâ-jø.r) *s. m.* Celui qui fabrique des treillages.

TREILLE (trè-yø) *s. f.* Berceau de ceps de vigne, soutenu par un treillage.

TREILLIS (trè-yi) *s. m.* Grillage imitant les mailles d'un tissu; grosse toile à sacs.

TREILLISSER (trè-yi-sé) *v. tr.* Façonner en treillis.

TREIZE (trè-zø) *adj.* numéral. Dix et trois.

TREIZIÈME (trè-ziè-mø) *adj.* Qui vient immédiatement après le douzième.

TREIZIÈMEMENT (trè-ziè-mø-man) *adv.* En treizième lieu.

TRÉMA (tré-ma) *s. m.* Signe formé de deux points, qui se place sur une voyelle.

TREMBLAIE (tran-blè) *s. f.* Endroit planté de trembles.

TREMBLANT, E (tran-blan, tø) *adj.* Qui tremble.

TREMBLE (tran-blø) *s. m.* Espèce de peuplier dont les feuilles légères tremblent au moindre vent.

TREMBLEMENT (tran-blø-man) *s. m.* Agitation de ce qui tremble; crainte; grande frayeur.

TREMBLER (tran-blé) *v. int.* Être remué par de petites oscillations.

TREMBLEUR, EUSE (tran-blø.r, bløu-zø) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tremble.

TREMBLOTANT, E (tran-blo-tan, tø) *adj.* Qui tremblote.

TREMBLOTEMENT (tran-blo-tø-man) *s. m.* Action de trembloter.

TREMBLOTER (tran-blo-té) *v. int.* Avoir un petit tremblement.

TRÉMIE (tré-mi) *s. f.* Auge où l'on met le grain pour le faire descendre sous les meules du moulin.

TRÉMIÈRE (tré-miè-re) *adj.* (Rose) Espèce de grande mauve dont les fleurs ressemblent à la rose.

TRÉMOLO (tré-mô-lô) *s. m.* Tremblement continu sur une note.

TRÉMOUSSEMENT (tré-mou-se-man) *s. m.* Action de se trémousser.

TRÉMOUSSER (SE) (tré-mou-sé) *v. pr.* Se remuer; s'agiter; se donner du mouvement pour la réussite d'une affaire.

TREMPAGE (tran-pa-je) *s. m.* Action de tremper.

TREMPE (tran-pe) *s. f.* Action et manière de tremper le fer.

TREMPER (tran-pé) *v. tr.* Imbiber d'un liquide; plonger un métal tout rouge dans l'eau pour le durcir.

TREMPERIE (tran-pe-rî) *s. f.* Endroit où trempent les matériaux pour faire la pâte du papier.

TREMPETTE (tran-pè-te) *s. f.* Petite tranche de pain qu'on trempe dans du vin, du lait, etc.

TREMPLIN (tran-plin) *s. m.* Planche élastique sur laquelle les sauteurs prennent leur élan.

TRENTAINE (tran-tè-ne) *s. f.* Nombre de trente ou environ.

TRENTIÈME (tran-tiè-me) *adj.* Qui vient immédiatement après le vingt-neuvième.

TRÉPAN (tré-pan) *s. m.* Instrument de chirurgie pour percer les os, particulièrement ceux du crâne.

TRÉPANATION (tré-pa-na-sion) *s. f.* Opération du trépan.

TRÉPANER (tré-pa-né) *v. tr.* Soumettre à l'opération du trépan.

TRÉPAS (tré-pâ) *s. m.* Passage de la vie à la mort.

TRÉPASSÉ, E (tré-pâ-sé) *s. m.* et *f.* Personne morte.

TRÉPASSER (tré-pâ-sé) *v. int.* Passer de la vie à la mort.

TRÉPIDATION (tré-pi-da-sion) *s. f.* Tremblement saccadé.

TRÉPIED (tré-pié) *s. m.* Ustensile de cuisine; siège à trois pieds.

TRÉPIGNEMENT (tré-pi-gne-man) *s. m.* Mouvement de celui qui trépigne.

TRÉPIGNER (tré-pi-gné) *v. int.* Frapper du pied contre terre à plusieurs reprises.

TRÉPOINTE (tré-poin-te) *s. f.* Bande de cuir qui consolide la couture d'une semelle.

TRÈS (trè) *adv.* A un haut point. (Marque le superlatif absolu.)

TRÉSOR (tré-zor) *s. m.* Amas d'or, d'argent et d'objets de prix; richesses considérables.

TRÉSORERIE (tré-zo-re-rî) *s. f.* Administration du trésor public.

TRÉSORIER (tré-zo-rié) *s. m.* Officier qui reçoit et distribue les fonds d'un corps de troupes.

TRESSAILLEMENT (trè-sa-lle-man) *s. m.* Action de tressaillir.

TRESSAILLIR (trè-sa-llir) *v. int.* Laisser échapper un brusque mouvement.

TRESSE (trè-se) *s. f.* Tissu plat de fils, de soies, de cheveux, etc.

TRESSER (trè-sé) *v. tr.* Arranger, façonner en tresse.

TRESSEUR, EUSE (trè-seur, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tresse des cheveux pour perruques.

TRÉTEAU (tré-tô) *s. m.* Pièce de bois portée sur quatre pieds.

TREUIL (treu-ye) *s. m.* Machine à élever les fardeaux.

TRÊVE (trè-ve) *s. f.* Armistice de longue durée.

TRI (tri) *s. m.* Action de trier; sorte de jeu d'hombre qu'on joue à trois.

TRIADE (tri-a-de) *s. m.* Groupe de trois.

TRIAGE (tri-a-je) *s. m.* Action de choisir; choses choisies.

TRIANGLE (tri-an-gle) *s. m.* Figure qui a trois angles; instrument de musique en acier.

TRIANGULAIRE (tri-an-gu-lè-re) *adj.* Qui a la forme d'un triangle.

TRIANGULAIREMENT (tri-an-gu-lè-re-man) *adv.* En triangle.

TRIANGULATION (tri-an-gu-la-sion) *s. f.* Détermination de certains points à l'aide de triangles.

TRIAS (tri-âs) *s. m.* Terrain qui succède au lias dans l'ordre descendant.

TRIASIQUE (tri-a-zi-ke) *adj.* Qui appartient au trias.

TRIBORD (tri-bor) *s. m.* Côté d'un

navire que l'on a à sa droite quand on regarde l'avant.

TRIBU (tri-bu) *s. f.* Peuplade de nations nomades.

TRIBULATION (tri-bu-la-sion) *s. f.* Affliction; adversité.

TRIBUN (tri-bun) *s. m.* Magistrat de l'ancienne Rome; orateur populaire.

TRIBUNAL (tri-bu-nâl) *s. m.* Siège du juge; sa juridiction.

TRIBUNAT (tri-bu-nâ) *s. m.* Un des corps formant le pouvoir législatif de 1799 à 1807.

TRIBUNE (tri-bu-ne) *s. f.* Sorte d'estrade d'où parlent les orateurs dans une assemblée.

TRIBUNITIEN, IENNE (tri-bu-ni-siin, siè-ne) *adj.* Qui appartient au tribunat.

TRIBUT (tri-bu) *s. m.* Contribution qu'un peuple impose à un peuple vaincu.

TRIBUTAIRE (tri-bu-tè-re) *adj.* Qui doit le tribut.

TRICHER (tri-ché) *v. int.* Se livrer au jeu à des manœuvres frauduleuses.

TRICHERIE (tri-che-ri) *s. f.* Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE (tri-cheur, cheu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui triche.

TRICHINE (tri-ki-ne) *s. f.* Helminthe, ver fin comme un cheveu qui se trouve dans la viande de porc.

TRICHINOSE (tri-ki-nô-ze) *s. f.* Maladie causée par l'ingestion de trichines.

TRICOISES (tri-koâ-ze) *s. f. pl.* Paire de tenailles, à double mâchoire.

TRICOLOR (tri-kô-lor) *s. m.* Variété d'amarante et de plusieurs sortes d'œillets.

TRICOLORE (tri-kô-lo-re) *adj.* Trois couleurs; drapeau français; bleu, blanc, rouge, depuis 1789.

TRICOT (tri-kô) *s. m.* Bâton gros et court; tissu de coton, de laine, etc.

TRICOTAGE (tri-kô-ta-je) *s. m.* Action de tricoter.

TRICOTER (tri-kô-té) *v. tr.* Faire à la main les mailles d'un tricot.

TRICOTEUR, EUSE (tri-kô-teur, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tricote.

TRICTRAC (trik-trak) *s. m.* Jeu à la fois de hasard et de calcul, qui se joue avec des dés.

TRICYCLE (tri-si-kle) *s. m.* Vélocipède à trois roues.

TRIDENT (tri-dan) *s. m.* Fourche à trois dents; attribut de Neptune.

TRIDI (tri-di) *s. m.* Troisième jour de la décade républicaine.

TRIDUUM (tri-du-om) *s. m.* Exercices religieux qui durent pendant trois jours.

TRIÈDRE (tri-è-dre) *adj.* Qui a trois faces planes.

TRIENNAL, E, AUX (tri-yèn-nâl, na-le, nô) *adj.* Qui dure trois ans.

TRIENNALITÉ (tri-yèn-na-li-té) *s. f.* Durée de trois ans d'une charge, d'une fonction.

TRIENNAT (tri-yèn-nâ) *s. m.* Exercice d'une charge, dont la durée est de trois ans.

TRIER (tri-yé) *v. tr.* Choisir dans un assemblage d'objets de même nature.

TRIEUR, EUSE (tri-yeur, yeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui trie.

TRIFIDE (tri-fi-de) *s. f.* Qui est divisé, fendu en trois.

TRIGAUD, E (tri-gô, de) *adj.* Qui n'est pas franc; qui use de détours. (Vieilli.)

TRIGAUDER (tri-gô-dé) *v. int.* Manquer de franchise. (Vieilli.)

TRIGAUDERIE (tri-gô-de-ri) *s. f.* Action de trigauder. (Vieilli.)

TRIGLYPHE (tri-gli-fe) *s. m.* Ornement d'architecture de la frise dorique.

TRIGONOMÉTRIE (tri-gô-nô-mé-tri) *s. f.* Art de calculer tous les éléments d'un triangle.

TRIGONOMÉTRIQUE (tri-gô-nô-mé-tri-ke) *adj.* Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (tri-gô-nô-mé-tri-ke-man) *adv.* Par la méthode trigonométrique.

TRILATÉRAL, E (tri-la-té-râl, ra-le) *adj.* Qui a trois côtés.

TRILLE (tri-ye) *s. m.* Battement répété de deux notes voisines.

TRILLION (tri-lion) *s. m.* Nombre de mille millions.

TRILOBÉ, E (tri-lô-bé) *adj.* Partagé en trois lobes.

TRILOGIE (tri-lô-ji) *s. f.* Action dramatique divisée en trois parties.

TRIMBALER (trin-bâ-lé) *v. tr.* Traîner, porter, mener partout. (Pop.)

TRIMER (tri-mé) *v. int.* Se fatiguer en efforts inutiles. (Famil.)

TRIMESTRE (tri-mès-tre) *s. m.* Espace de trois mois.

TRIMESTRIEL, ELLE (tri-mès-tri-yèl, yè-le) *adj.* Qui revient tous les trois mois.

TRIMESTRIELLEMENT (tri-mès-tri-yè-le-man) *adv.* Par trimestre.

TRINGA (trin-gâ) *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers.

TRINGLE (trin-gle) *s. f.* Verge de fer ou de bois pour soutenir un rideau.

TRINGLER (trin-glé) *v. tr.* Tracer une ligne droite avec un cordeau blanchi.

TRINGLETTE (trin-glè-te) *s. f.* Petite tringle.

TRINITÉ (tri-ni-té) *s. f.* Réunion en un seul Dieu de trois personnes.

TRINÔME (tri-nô-me) *s. m.* Quantité algébrique de trois termes.

TRINQUER (trin-ké) *v. int.* Boire avec quelqu'un en choquant le verre.

TRINQUETTE (trin-kè-te) *s. f.* Voile du mât de misaine.

TRINQUEUR (trin-ke.r) *s. m.* Celui qui aime à trinquer, à boire.

TRIO (tri-yô) *s. m.* Morceau pour trois voix ou trois instruments.

TRIOLET (tri-yô-lè) *s. m.* Couplet de huit vers, dont le premier se répète trois fois.

TRIOMPHAL, E, AUX (tri-yon-fal, fa-le, fô) *adj.* Qui appartient à un triomphe.

TRIOMPHALEMENT (tri-yon-fa-le-man) *adv.* D'une manière triomphale.

TRIOMPHANT, E (tri-yon-fan, te) *adj.* Qui triomphe.

TRIOMPHATEUR, TRICE (tri-yon-fa-te.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui triomphe.

TRIOMPHE (tri-yon-fe) *s. m.* Tout succès éclatant, signalé. *S. f.* Jeu de cartes.

TRIOMPHER (tri-yon-fé) *v. int.* Remporter un triomphe, une victoire éclatante.

TRIPAILLE (tri-pâ-ye) *s. f.* Amas d'entrailles d'animaux.

TRIPE (tri-pe) *s. f.* Boyau d'un animal. Étoffe de laine ou de fil travaillée comme le velours.

TRIPERIE (tri-pe-ri) *s. f.* Boutique où l'on vend des tripes, des abats.

TRIPHTONGUE (tri-fton-ghe) *s. f.* Syllabe composée de trois voyelles qu'on prononce en une seule émission de voix.

TRIPIER, IÈRE (tri-pié, piè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend des tripes, des abats.

TRIPLE (tri-ple) *s. m.* Quantité qui en contient trois fois une autre. *Adj.* Répété trois fois.

TRIPLEMENT (tri-ple-man) *adv.* D'une manière triple.

TRIPLER (tri-plé) *v. tr.* Rendre triple. *V. int.* Devenir triple.

TRIPLICATA (tri-pli-kâ-ta) *s. m.* Triple; troisième expédition d'un acte.

TRIPLICITÉ (tri-pli-si-té) *s. f.* Qualité de ce qui est triple.

TRIPOLI (tri-pô-li) *s. m.* Terre d'un rouge jaunâtre servant à polir les glaces, les métaux, etc.

TRIPOT (tri-pô) *s. m.* Maison de jeu de mauvais aloi.

TRIPOTAGE (tri-pô-tâ-je) *s. m.* Action de tripoter.

TRIPOTER (tri-pô-té) *v. int.* Mêler diverses choses d'une manière peu ragoûtante; intriguer.

TRIPOTEUR, EUSE (tri-pô-te.r, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tripote.

TRIPOTIER, IÈRE (tri-pô-tié, tiè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tient une maison de jeu.

TRIPTIQUE (trip-ti-ke) *s. m.* Tableau sur trois volets, dont deux se replient sur celui du milieu.

TRIQUE (tri-ke) *s. f.* Gros bâton; sorte de fourche.

TRIQUEBALLE (tri-ke-bà-le) *s. m.* Chariot pour les transports d'artillerie.

TRIQUE-MADAME (tri-ke-mâ-dâ-me) *s. f.* Variété de joubarbe qui se mange en salade.

TRIQUET (tri-kè) *s. m.* Battoir étroit pour le jeu de paume.

TRIRÈME (tri-rè-me) *s. f.* Galère des anciens à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, E (tri-za-yeul, ye-le) *s. m.* et *f.* Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISANNUEL, ELLE (tri-za-nuèl, nuè-le) *adj.* Se dit des plantes qui durent trois ans.

TRISECTION (tri-sèk-sion) *s. f.* Division en trois parties.

TRISSER (tri-sé) *v. tr.* Faire répéter trois fois.

TRISYLLABE (tri-sil-la-be) *adj.* Qui a trois syllabes.

TRISTE (tris-te) *adj.* Qui est dans un état de souffrance morale.

TRISTEMENT (tris-te-man) *adv.* D'une manière triste.

TRISTESSE (tris-tè-se) *s. f.* Etat de souffrance morale.

TRITON (tri-ton) *s. m.* Dieu de la mer, qui a figure humaine et le corps d'un poisson.

TRITONIEN, ENNE (tri-to-niin, niè-ne) *adj.* Qui contient des débris fossiles d'animaux marins.

TRITOXYDE (tri-tok-si-de) *s. m.* Troisième combinaison oxyde d'un corps.

TRITURABLE (tri-tu-ra-ble) *adj.* Qui peut être trituré.

TRITURATION (tri-tu-ra-sion) *s. f.* Action de triturer.

TRITURE (tri-tu-re) *s. f.* Le fait d'être rompu à une chose par le maniement habituel.

TRITURER (tri-tu-ré) *v. tr.* Réduire en poudre en écrasant sans frapper.

TRIUMVIR (tri-yom-vir) *s. m.* Magistrat romain.

TRIUMVIRAT (tri-yom-vi-ra) *s. m.* Fonction de triumvir.

TRIVELIN (tri-ve-lin) *s. m.* Instrument de dentiste dit aussi langue de carpe.

TRIVIAL, E, AUX (tri-vial, via-le, vio) *adj.* Rebattu à satiété, connu de tous; vulgaire et bas.

TRIVIALEMENT (tri-via-le-man) *adv.* D'une manière triviale.

TRIVIALITÉ (tri-via-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est trivial.

TROC (trok) *s. m.* Echange d'un objet contre un autre.

TROCHAÏQUE (tro-ka-i-ke) *adj.* Composé de trochées.

TROCHÉE (tro-ché) *s. m.* Pied de vers latin ou grec, composé d'une longue et d'une brève.

TROCHÉE (tro-ché) *s. f.* Faisceau de pousses que donne un arbre venu de graine.

TROCHET (tro-chè) *s. m.* Bouquet naturel de fleurs, de fruits que porte une tige.

TROÈNE (tro-è-ne) *s. m.* Arbrisseau de la famille des Oléacées.

TROGLODYTE (tro-glo-di-te) *s. m.* Habitant des cavernes souterraines.

TROGNE (tro-gne) *s. f.* Visage plein, haut en couleur.

TROGNON (tro-gnon) *s. m.* Le cœur de certains fruits, le pied de certains légumes.

TROIS (troâ) *adj.* Deux plus un. *S. m.* La quantité formée par deux plus un.

TROISIÈME (troâ-ziè-me) *adj.* Qui vient immédiatement après le deuxième.

TROISIÈMEMENT (troâ-ziè-me-man) *adv.* En troisième lieu.

TROIS-MÂTS (troâ-mâ) *s. m.* Navire à trois mâts.

TROIS-SIX (troâ-sis) *s. m.* Esprit-de-vin du commerce.

TRÔLE (trô-le) *s. f.* Se dit de celui qui fabrique des meubles et va les vendre ensuite lui-même.

TRÔLER (trô-lé) *v. tr.* Promener; colporter çà et là.

TROMBE (tron-be) *s. f.* Colonne d'eau qui tournoie en dévastant tout sur son passage.

TROMBLON (tron-blon) *s. m.* Ancienne arme à feu à orifice évasé.

TROMBONE (tron-bo-ne) *s. m.* Instrument de musique.

TROMPE (tron-pe) *s. f.* Instrument de chasse; museau de l'éléphant; suçoir de certains animaux.

TROMPE-L'ŒIL (tron-pe-le-y) *s. m.* Peinture qui donne l'illusion de la réalité: apparence trompeuse.

TROMPER (tron-pé) *v. tr.* Induire quelqu'un en erreur; décevoir.

TROMPERIE (tron-pe-ri) *s. f.* Action de tromper.

TROMPETER (tron-pe-té) *v. int.* Jouer de la trompette; se dit [redacted] cri de l'aigle; publier, divulguer.

TROMPETTE (tron-pè-te) *s. f.* Instrument à son éclatant; [redacted] indiscrète.

TROMPEUR, EUSE (tron-peur, peu-ze)

s. m. et *f.* Celui, celle qui trompe. *Adj.* Qui trompe.

TROMPEUSEMENT (tron-peu-zę-man) *adv.* D'une manière trompeuse.

TRONC (tron) *s. m.* Corps d'un arbre, boite pour les aumônes; corps d'un homme, d'un animal.

TRONCHET (tron-chè) *s. m.* Gros billot de bois.

TRONÇON (tron-son) *s. m.* Fragment de tronc.

TRONÇONNER (tron-sô-né) *v. tr.* Couper par tronçons.

TRÔNE (trô-nę) *s. m.* Siège de cérémonie des rois, des empereurs.

TRÔNER (trô-né) *v. int.* Occuper un siège d'honneur; affecter la prééminence.

TRONQUER (trôn-ké) *v. tr.* Mutiler en partie; rendre incomplet par suppression.

TROP (trô) *adv.* Plus qu'il ne faut. *S. m.* Ce dont il y a plus qu'il ne faut.

TROPE (trô-pę) *s. f.* Toute figure consistant à employer un mot dans un sens figuré.

TROPHÉE (trô-fé) *s. m.* Groupe d'armes appendues à une muraille.

TROPICAL, E, AUX (trô-pi-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Qui appartient aux tropiques.

TROPIQUE (trô-pi-kę) *s. m.* Chacun des deux petits cercles de la sphère.

TROPOLOGIQUE (trô-pô-lô-ji-kę) *adj.* Exprimé en langage figuré.

TROP-PLEIN (trô-plin) *s. m.* Ce qui déborde d'un vase, d'un réservoir trop rempli.

TROQUER (trô-ké) *v. tr.* Echanger un objet contre un autre.

TROQUEUR, EUSE (trô-keur, keu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui troque.

TROT (trô) *s. m.* Allure entre le pas et le galop.

TROTTABLE (trô-tâ-blę) *adj.* Où l'on peut aller au trot.

TROTTE (trô-tę) *s. f.* Espace assez long à parcourir.

TROTTE-MENU (trô-tę-mę-nu) *adj.* Qui trotte à très petits pas.

TROTTER (trô-té) *v. int.* Aller au trot; marcher; courir.

TROTTEUR, EUSE (trô-teur, teu-zę) *s. m.* et *f.* Cheval, jument qui va au trot.

TROTTIN (trô-tin) *s. m.* Jeune garçon, jeune fille à qui on fait faire les courses.

TROTTINER (trô-ti-né) *v. int.* Marcher vite en faisant de petits pas.

TROTTOIR (trô-toâr) *s. m.* Espace de chaque côté de la chaussée d'une rue, pour les piétons.

TROU (trou) *s. m.* Ouverture qui traverse un corps ou y pénètre profondément.

TROUBADOUR (trou-bâ-dour) *s. m.* Poète provençal du moyen-âge.

TROUBLE (trou-blę) *adj.* Dont la limpidité est altérée; qui n'est pas clair.

TROUBLE (trou-blę) *s. m.* Brouillerie; désordre; inquiétude. *Pl.* Guerre civile; soulèvement.

TROUBLEFÊTE (trou-blę-fè-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vient troubler ceux qui sont en fête.

TROUBLER (trou-blé) *v. tr.* Rendre trouble; apporter du trouble; intimider; interrompre.

TROUÉE (trou-é) *s. f.* Passage ouvert dans ce qui barre le chemin.

TROUER (trou-é) *v. tr.* Percer, faire un trou.

TROUPE (trou-pę) *s. f.* Réunion d'un certain nombre de personnes corps de gens de guerre; armée.

TROUPEAU (trou-pô) *s. m.* Troupe d'animaux domestiques qu'on fait paître ensemble.

TROUPIER (trou-pié) *s. m.* Synonyme de soldat.

TROUSSE (trou-sę) *s. f.* Poche à compartiments contenant les instruments d'un chirurgien.

TROUSSEAU (trou-sô) *s. m.* Vêtements qu'on donne à un enfant qui entre en pension.

TROUSSEQUIN (trou-sę-kin) *s. m.* Partie postérieure élevée de l'arçon de la selle.

TROUSSER (trou-sé) *v. tr.* Relever par des plis; préparer une volaille pour la mettre à la broche.

TROUSSIS (trou-si) *s. m.* Plis faits à une robe pour la relever.

TROUVABLE (trou-vâ-blę) *adj.* Qui peut être trouvé.

TROUVAILLE (trou-vâ-yę) *s. f.* Chose trouvée par un heureux hasard.

TROUVER (trou-vé) *v. tr.* Rencontrer; surprendre; estimer; juger; inventer; imaginer.

TROUVÈRE (trou-vè-re) *s. m.* Ancien poète des provinces du Nord.

TRUAND, E (tru-an, de) *s. m.* et *f.* Vagabond, mendiant. (Vieux.)

TRUBLE (tru-ble) *s. f.* Filet pour prendre le poisson dans un réservoir.

TRUC (truk) *s. m.* Coup d'adresse; machine employée dans certaines pièces de théâtre pour les décors.

TRUCHEMAN ou **TRUCHEMENT** (tru-che-man) *s. m.* Interprète.

TRUELLE (tru-è-le) *s. f.* Outil de maçon, ustensile en argent pour découper le poisson.

TRUELLÉE (tru-è-lé) *s. f.* Quantité de plâtre, de mortier qui tient sur une truelle.

TRUFFE (tru-fe) *s. f.* Sorte de végétal souterrain, très recherché pour son arome.

TRUFFER (tru-fé) *v. tr.* Garnir une volaille avec des truffes.

TRUFFIÈRE (tru-fiè-re) *s. f.* Terrain dans lequel on trouve des truffes.

TRUIE (trui) *s. f.* La femelle du porc.

TRUITE (trui-te) *s. f.* Poisson du genre saumon.

TRUISME (tru-is-me) *s. m.* Vérité banale et qui ne mérite pas d'être répétée.

TRULLISATION (trul-li-zâ-sion) *s. f.* Travail fait à la truelle.

TRUMEAU (tru-mô) *s. m.* Partie de mur comprise entre deux portes, deux croisées.

TRUQUER (tru-ké) *v. tr.* Revêtir un objet moderne d'une apparence antique.

TRUQUEUR, EUSE (tru-keur, keu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui truque.

TU (tu) pronom personnel de la 2e personne et des deux genres, forme du sujet.

TUABLE (tuâ-ble) *adj.* Que l'on peut tuer. (Rare.)

TUANT, E (tuan, te) *adj.* Qui tue; qui fatigue beaucoup.

TUBE (tu-be) *s. m.* Tuyau ou cylindre creux.

TUBERCULE (tu-bèr-ku-le) *s. m.* Toute excroissance à une racine; tumeur, abcès au poumon.

TUBERCULEUX, EUSE (tu-bèr-ku-leu, ze) *adj.* Qui est de la nature du tubercule.

TUBERCULISATION (tu-bèr-ku-li-zâ-sion) *s. f.* Formation de tubercules anatomiques.

TUBÉREUSE (tu-bé-reu-ze) *s. f.* Plante à fleurs blanches très odorantes.

TUBÉREUX, EUSE (tu-bé-reu, ze) *adj.* Qui présente des tubercules végétaux.

TUBÉROSITÉ (tu-bé-rô-zi-té) *s. f.* Partie d'un organe qui présente des éminences cartalagineuses.

TUBULAIRE (tu-bu-lè-re) *adj.* Qui est en forme de tube.

TUBULÉ, E (tu-bu-lé) *adj.* Qui présente une tubulure.

TUBULEUX, EUSE (tu-bu-leu, ze) *adj.* Qui a la forme d'un tube.

TUBULURE (tu-bu-lu-re) *s. f.* Ouverture destinée à recevoir un tube.

TUER (tué) *v. tr.* Mettre à mort, d'une manière violente.

TUERIE (tu-ri) *s. f.* Action de tuer en masse.

TUE-TÊTE (À) (tu-tè-te) *loc. adv.* D'une manière bruyante qui fatigue la tête.

TUEUR, EUSE (tu-eur, eu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue.

TUF (tuf) *s. m.* Sorte de concrétion calcaire qu'on trouve au-dessous de la terre végétale.

TUFFEAU (tu-fô) *s. m.* Pierre blanche et tendre, qui durcit à l'air.

TUFIER, IÈRE (tu-fié, fiè-re) *adj.* Qui est de la nature du tuf.

TUILE (tui-le) *s. f.* Terre cuite pour couvrir les toits.

TUILEAU (tui-lô) *s. m.* Fragment, débris de tuile.

TUILERIE (tui-le-ri) *s. f.* Endroit où l'on fait de la tuile.

TUILIER (tui-lié) *s. m.* Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE (tu-li-pe) *s. f.* Plante de la famille des Liliacées, à fleur ovoïde, de couleurs variées.

TULIPIER (tu-li-pié) *s. m.* Arbre exotique de la famille des Magnoliacées.

TULLE (tu-le) *s. m.* Tissu fait d'un

réseau très clair de soie, de fil, de coton.

TUMÉFACTION (tu-mé-fak-sion) *s. f.* Gonflement morbide.

TUMÉFIER (tu-mé-fié) *v. tr.* Augmenter de volume.

TUMEUR (tumę.r) *s. f.* Grosseur morbide dans une partie de l'organisme.

TUMULAIRE (tu-mu-lè-rę) *adj.* Qui a rapport aux tombeaux.

TUMULTE (tu-mul-tę) *s. m.* Agitation bruyante, désordonnée, dans une réunion de personnes.

TUMULTUAIRE (tu-mul-tuè-rę) *adj.* Qui a le caractère d'un tumulte populaire.

TUMULTUAIREMENT (tu-mul-tuè-rę-man) D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT (tu-mul-tueu-zę-man) *adv.* En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE (tu-mul-tueu, zę) *adj.* Qui présente du tumulte.

TUNGSTÈNE (tong-stè-nę) *s. m.* Corps simple, métal d'un gris foncé, très dur.

TUNIQUE (tu-ni-kę) *s. f.* Redingote courte d'uniforme.

TUNNEL (tu-nèl) *s. m.* Passage souterrain pratiqué sous une montagne, sous une rivière, etc.

TURBAN (tur-ban) *s. m.* Coiffure des hommes, chez les Orientaux.

TURBINE (tur-bi-nę) *s. f.* Roue hydraulique à axe vertical.

TURBINÉ, E (tur-bi-né) *adj.* Qui est en forme de toupie.

TURBINITE (tur-bi-ni-tę) *s. f.* Coquille turbinée fossile.

TURBOT (tur-bô) *s. m.* Poisson de [redacted] à chair blanche et délicate.

TURBOTIÈRE (tur-bô-tiè-rę) *s. f.* Ustensile pour faire cuire les poissons.

TURBOTIN (tur-bô-tin) *s. m.* Petit turbot.

TURBULEMMENT (tur-bu-la-man) *adv.* D'une manière turbulente.

TURBULENCE (tur-bu-lan-sę) *s. f.* Caractère de celui qui est turbulent.

TURBULENT, E (tur-bu-lan, tę) *adj.* Qui se livre à une agitation bruyante.

TURC (turk) *s. m.* Nom vulgaire de la larve du hanneton.

TURCIE (tur-si) *s. f.* [redacted] de claies garnies de terre.

TURCO (tur-kô) *s. m.* Tirailleur indigène de l'armée d'Afrique.

TURELURE (tu-rę-lu-rę) *s. f.* Refrain de chanson.

TURF (turf) *s. m.* Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux.

TURFISTE (tur-fis-tę) *s. m.* Celui qui fréquente le turf, qui fait courir.

TURGESCENCE (tur-jès-san-sę) *s. f.* Enflure causée par la surabondance des fluides dans un organe.

TURGESCENT, E (tur-jès-san, tę) *adj.* Gonflé par l'afflux des fluides.

TURION (tu-rion) *s. m.* Bourgeon de certaines plantes, qui sort de la tige à fleur de terre. (Asperge.)

TURLUPIN (tur-lu-pin) *s. m.* Mauvais plaisant.

TURLUPINADE (tur-lu-pi-na-dę) *s. f.* Mauvaise plaisanterie.

TURLUPINER (tur-lu-pi-né) *v. int.* Se livrer à des plaisanteries de mauvais goût.

TURNEP (tur-nèp) *s. m.* Espèce de gros navet, qui est une excellente nourriture pour le bétail.

TURPITUDE (tur-pi-tu-dę) *s. f.* Ignominie qui résulte de quelque action honteuse.

TURQUET (tur-kè) *s. m.* Nom vulgaire du maïs ou blé de Turquie.

TURQUIN (tur-kin) *adj.* Qui est d'un bleu foncé tirant sur l'ar-[redacted]

TURQUOISE (tur-koa-zę) *s. f.* Pierre précieuse mate, d'une belle couleur bleue.

TUSSILAGE (tu-si-la-ję) *s. f.* Plante dont la fleur est employée pour tisane.

TUTÉLAIRE (tu-té-lè-rę) *adj.* Qui garde ; qui protège.

TUTELLE (tu-tè-lę) *s. f.* Protection de la personne, des biens d'un mineur, d'un interdit.

TUTEUR, TRICE (tu-tę.r, tri-sę) *s. m.* et *f.* Personne chargée de la tutelle de quelqu'un.

TUTIE (tu-ti) *s. f.* Oxyde de zinc qui se produit dans le travail de certains minerais de plomb.

TUTOIEMENT et **TUTOÎMENT** (tu-toa-man) *s. m.* Action de tutoyer quelqu'un.

TUTOYER (tu-toa-yé) *v. tr.* User des mots de tu et de toi en parlant à quelqu'un.

TUTTI (tout-ti) *s. m.* Phrase musicale exécutée par tous les instruments ou tous les chanteurs à la fois.

TUYAU (tu-yô) *s. m.* Petit canal de fer, de bois, de plomb, de terre cuite, etc.

TUYAUTAGE (tu-yô-tâ-je) *s. m.* Action de tuyauter.

TUYAUTER (tu-yô-té) *v. tr.* Plisser du linge en forme du tuyaux.

TYMPAN (tin-pan) *s. m.* Membrane qui sépare l'oreille externe de l'oreille interne.

TYMPANISER (tin-pâ-ni-zé) *v. tr.* Décrier hautement et publiquement quelqu'un.

TYMPANITE (tin-pâ-ni-te) *s. f.* Gonflement de l'abdomen.

TYPE (ti-pe) *s. m.* Modèle; figure originale; ensemble des caractères distinctifs d'une race.

TYPHOIDE (ti-fô-i-de) *adj.* Qui a le caractère du typhus.

TYPHUS (ti-fus) *s. m.* Maladie contagieuse caractérisée par la fièvre continue.

TYPIQUE (ti-pi-ke) *adj.* Qui constitue un type.

TYPOGRAPHE (ti-pô-grâ-fe) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui exerce l'art de la typographie.

TYPOGRAPHIE (ti-pô-grâ-fi) *s. f.* Art de l'imprimerie en caractères.

TYPOGRAPHIQUE (ti-pô-grâ-fi-ke) *adj.* Relatif à la typographie.

TYPOGRAPHIQUEMENT (ti-pô-grâ-fi-ke-man) *adv.* D'une manière typographique.

TYRAN (ti-ran) *s.m.* Prince qui gouverne avec cruauté; celui qui exerce une autorité oppressive.

TYRANNEAU (ti-râ-nô) *s. m.* Tyran subalterne.

TYRANNICIDE (ti-râ-ni-si-de) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tue un tyran.

TYRANNIE (ti-râ-ni) *s. f.* Domination usurpée et illégale.

TYRANNIQUE (ti-râ-ni-ke) *adj.* Qui appartient à la tyrannie.

TYRANNIQUEMENT (ti-râ-ni-ke-man) *adv.* D'une manière tyrannique.

TYRANNISER (ti-râ-ni-zé) *v. tr.* Traiter tyranniquement.

TYROLIENNE (ti-rô-liè-ne) *s. f.* Chanson où l'on fait passer la voix de poitrine à la voix de tête.

U

U (u) *s. m.* Vingt et unième lettre de l'alphabet, et la cinquième voyelle.

UBIQUISTE (u-bi-kuis-te) *s. m.* Homme qui se trouve bien partout.

UBIQUITAIRE (u-bi-kui-tè-re) *s. m.* et *f.* Nom d'une des sectes du protestantisme.

UBIQUITÉ (u-bi-kui-té) *s. f.* État de ce qui est partout.

UKASE (u-kâ-ze) *s. m.* Toute ordonnance émanée de l'empereur de Russie.

ULCÉRATION (ul-sé-râ-sion) *s. f.* Lésion d'un tissu avec perte de substance.

ULCÈRE (ul-sè-re) *s. m.* Plaie ancienne et ne tendant pas à cicatrisation.

ULCÉRER (ul-sé-ré) *v. tr.* Produire, causer un ulcère.

ULCÉREUX, EUSE (ul-sé-reu, ze) *adj.* Qui est couvert d'ulcères.

ULMAIRE (ul-mè-re) *s. f.* Plante, dite vulgairement reine des prés.

ULTÉRIEUR, EURE (ul-té-rie-r, rie-re) *adj.* Qui est au delà; qui vient après.

ULTÉRIEUREMENT (ul-té-rie-re-man) *adv.* Par delà; postérieurement.

ULTIMATUM (ul-ti-mâ-tom) *s. m.* Conditions définitives d'un traité.

ULTRA (ul-trâ) *s. m.* Celui qui va au delà de ce que désire son parti.

ULTRAMONTAIN, AINE (ul-trâ-mon-tin, tè-ne) *adj.* Qui veut étendre le pouvoir du pape.

ULTRAMONTANISME (ul-trâ-mon-tâ-

[illegible]-me) s. m. Doctrine ultramontaine.

[redacted] (on-blę) s. m. Poisson du genre saumon.

UN, UNE (un, u-nę) adj. Le premier de tous les nombres; qui n'admet pas de pluralité.

UNANIME (u-nà-ni-mę) adj. Qui réunit tous les suffrages; qui est d'un commun accord.

UNANIMEMENT (u-nà-ni-mę-man) adv. D'une manière unanime.

UNANIMITÉ (u-nà-ni-mi-té) s. f. Conformité de sentiments, accord de suffrages.

UNAU (u-nô) s. m. Mammifère du genre des paresseux.

UNI, E (u-ni) adj. Qui ne présente aucune inégalité; sans ornement, sans façon.

UNIÈME (u-niè-mę) adj. Nombre ordinal qui répond à un.

UNIÈMEMENT (u-niè-mę-man) adv. Ne s'emploie, comme le mot précédent, qu'avec les nombres vingt, trente, etc.

UNIFICATION (u-ni-fi-kâ-sion) s. f. Action d'unifier.

UNIFIER (u-ni-fié) v. tr. Ramener à l'unité.

UNIFLORE (u-ni-flo-rę) adj. Qui ne porte qu'une fleur.

UNIFORME (u-ni-for-mę) adj. Conforme; semblable; toujours égal.

UNIFORME (u-ni-for-mę) s. m. Costume dont la forme, la couleur est la même pour ceux d'un même corps.

UNIFORMÉMENT (u-ni-for-mé-man) adv. D'une manière uniforme.

UNIFORMISATION (u-ni-for-mi-zâ-sion) s. f. Action d'uniformiser.

UNIFORMISER (u-ni-for-mi-zé) v. tr. Rendre uniforme.

UNIFORMITÉ (u-ni-for-mi-té) s. f. État de ce qui est uniforme.

UNILATÉRAL, E (u-ni-là-té-râl, râ-lę) adj. Qui engage quelqu'un, sans qu'il y ait réciprocité.

UNIMENT (u-ni-man) adv. D'une manière unie; sans façon.

UNION (u-nion) s. f. Jonction de deux ou plusieurs choses ensemble.

UNIPERSONNEL (u-ni-pèr-sò-nèl) adj. Se dit d'un verbe qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier.

UNIQUE (u-ni-kę) adj. Seul en son genre; excellent en son espèce.

UNIQUEMENT (u-ni-kę-man) adv. D'une manière unique.

UNIR (u-nir) v. tr. Joindre deux ou plusieurs choses ensemble.

UNISEXUEL, ELLE (u-ni-sèk-suèl, suè-lę) adj. Se dit des fleurs qui n'ont que des étamines ou des pistils.

UNISSON (u-ni-son) s. m. Accord de voix ou d'instruments qui font entendre le même ton.

UNITAIRE (u-ni-tè-rę) adj. [illegible] ramène les choses à l'unité.

UNITARISME (u-ni-tâ-ris-mę) s. m. Doctrine des unitaires.

UNITÉ (u-ni-té) s. f. Principe du nombre, qualité de ce que qui est un.

UNIVALVE (u-ni-vàl-vę) adj. Se dit des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce.

UNIVERS (u-ni-vèr) s. m. Le monde entier; l'ensemble de toutes les choses créées.

UNIVERSALISER ([illegible]) v. tr. Rendre universel.

UNIVERSALITÉ ([illegible]) s. f. Caractère de ce qui est universel.

UNIVERSEL, ELLE (u-ni-vèr-sèl, sè-lę) adj. Qui s'étend à tout.

UNIVERSELLEMENT (u-ni-vèr-sè-lę-man) adv. D'une manière universelle.

UNIVERSITAIRE (u-ni-vèr-si-tè-rę) adj. Qui appartient à l'université.

UNIVERSITÉ (u-ni-vèr-si-té) s. f. Corps enseignant établi par l'état.

UNIVOCATION (u-ni-vô-kâ-sion) s. f. Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE (u-ni-vò-kę) adj. Qui s'applique à plusieurs choses dans un seul et même sens.

UPAS (u-pâs) s. m. Substance avec laquelle les naturels de Java empoisonnent leurs flèches.

URANE (u-râ-nę) s. m. Combinaison d'uranium et d'oxygène.

URANIUM (u-râ-niom) s. m. Corps simple métallique, extrait de l'urane.

URANOGRAPHIE (u-râ-nò-grâ-fi) s. f. Description du ciel.

URANOGRAPHIQUE (u-râ-nò-grâ-fi-kę) adj. Relatif à l'uranographie.

URANOSCOPE ([illegible]) s. m.

Poisson de mer qui a les yeux dirigés vers le ciel.

URANUS (u-rà-nus) *s. m.* Grosse planète placée au delà de Saturne.

URATE (u-rà-tę) *s. m.* Sel fourni par la combinaison de l'acide urique avec une base.

URBAIN (ur-bin) *adj.* Qui appartient à la ville.

URBANITÉ (ur-bà-ni-té) *s. f.* Politesse que donne l'usage du monde.

URCÉOLE (ur-cé-ò-lę) *s. m.* Organe en forme de gobelet ou de godet.

URCÉOLÉ, E (ur-cé-ò-lé) *adj.* Qui présente un urcéole.

URE (u-rę) *s. m.* Sorte de taureau sauvage qu'on appelle autrement Aurochs.

URÉE (u-ré) *s. f.* Substance qui est le principe de l'acide urique.

URÉTÈRE (u-ré-tè-rę) *s. m.* Canal qui porte l'urine des reins à la vessie.

URGENCE (ur-jan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est urgent.

URGENT, E (ur-jan, tę) *adj.* Qui ne permet aucun délai; pressant.

URINAIRE (u-ri-nè-rę) *adj.* Qui a rapport à l'urine.

URINE (u-ri-nę) *s. f.* Liquide excrémentiel

URINER (u-ri-né) *v. int.* Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE (u-ri-neu, zę) *adj.* De la nature de l'urine.

URINOIR (u-ri-noâr) *s. m.* Endroit réservé dans les rues et endroits publics.

URIQUE (u-ri-kę) *adj.* Se dit d'un acide d'oxygène et d'urée.

URNE (ur-nę) *s. f.* Vase pour enfermer les cendres des morts; boite pour recueillir les bulletins de vote.

URTICAIRE (ur-ti-kè-rę) *s. f.* Eruption cutanée causant des démangeaisons semblables à celles des orties.

URTICATION (ur-ti-kà-sion) *s. f.* Flagellation avec des orties.

URTICÉES (ur-ti-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont l'ortie est le type.

US (us) *s. m. pl.* Usages. (Ne s'emploie qu'au pluriel.)

USAGE (u-zà-ję) *s. m.* Emploi d'une chose; coutume; pratique reçue; habitude.

USAGER (u-zà-jé) *s. m.* Celui qui a le droit d'usage dans les forêts.

USANCE (u-zan-sę) *s. f.* Terme pour le paiement des lettres de change.

USÉ, E (u-zé) *adj.* Détérioré; vieux; affaibli.

USER (u-zé) *v. int.* Faire usage de quelque chose; s'en servir. *V. tr.* Consommer par l'usage.

USER (u-zé) *s. m.* Se dit des choses qui durent longtemps.

USINE (u-zi-nę) *s. f.* Se dit de tout établissement important comme haut-fourneau, forge, verrerie, etc.

USINIER (u-zi-nié) *s. m.* Celui qui exploite une usine.

USITÉ, E (u-zi-té) *adj.* Qui est en usage.

USTENSILE (us-tan-si-lę) *s. m.* Toute espèce de petit meuble servant au ménage.

USTION (us-tion) *s. f.* Action de brûler; effet d'un cautère.

USUCAPION (u-zu-kà-pion) *s. f.* Manière d'acquérir par la possession, par l'usage.

USUEL, ELLE (u-zuèl, zuè-lę) *adj.* Dont on use habituellement.

USUELLEMENT (u-zuè-lę-man) *adv.* D'une manière usuelle.

USUFRUCTUAIRE (u-zu-fruk-tuè-rę) *adj.* Relatif à l'usufruit.

USUFRUIT (u-zu-frui) *s. m.* Droit d'user des choses dont un autre a la propriété.

USUFRUITIER, IÈRE (u-zu-frui-tié, tiè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a l'usufruit d'une chose.

USURAIRE (u-zu-rè-rę) *adj.* Où il y a de l'usure.

USURAIREMENT (u-zu-rè-rę-man) *adv.* D'une manière usuraire.

USURE (u-zu-rę) *s. f.* Intérêt qui dépasse le taux légal; état de ce qui est usé.

USURIER, IÈRE (u-zu-rié, riè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE (u-zur-pà-teur, tri-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui usurpe.

USURPATION (u-zur-pà-sion) *s. f.* Action d'usurper.

USURPER (u-zur-pé) *v. tr.* S'emparer

par violence ou par ruse d'une chose qui appartient à un autre.

UT (ut) *s. m.* Synonyme de do; la première note de la gamme.

UTÉRIN, E (u-té-rin, ri-ne) *adj.* Né de la même mère, mais de pères différents.

UTILE (u-ti-le) *adj.* Qui sert à quelque chose. *S. m.* Ce qui sert à quelque chose.

UTILEMENT (u-ti-le-man) *adv.* D'une manière utile.

UTILISABLE (u-ti-li-zâ-ble) *adj.* Qui peut être utilisé.

UTILISATION (u-ti-li-zâ-sion) *s. f.* Action d'utiliser.

UTILISER (u-ti-li-zé) *v. tr.* Faire servir à un usage; employer utilement.

UTILITAIRE (u-ti-li-tè-re) *adj.* Qui prend l'utilité comme le principe de la morale.

UTILITÉ (u-ti-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est utile.

UTOPIE (u-to-pî) *s. f.* Conception d'un idéal irréalisable.

UTOPIQUE (u-to-pi-ke) *adj.* Qui a rapport à l'utopie.

UTOPISTE (u-to-pis-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des utopies.

UTRICULAIRE (u-tri-ku-lè-re) *adj.* Qui a la forme d'un utricule.

UTRICULE (u-tri-ku-le) *s. m.* Chacune des petites loges du tissu cellulaire des plantes.

UVÉE (u-vé) *s. f.* Tunique qui contient l'iris et la prunelle de l'œil.

UVULAIRE (u-vu-lè-re) *adj.* Qui a rapport à la luette.

V

V (ve) *s. m.* Vingt-deuxième lettre de l'alphabet et la dix-septième des consonnes.

VACANCE (vâ-kan-se) *s. f.* Temps pendant lequel une fonction, une dignité n'est pas remplie. *Au plur.* Temps de repos pendant lequel cessent les études des écoles, les travaux des tribunaux.

VACANT, E (vâ-kan, te) *adj.* Qui n'est pas occupé.

VACARME (vâ-kar-me) *s. m.* Tumulte; bruit de gens qui se querellent ou qui se battent.

VACATION (vâ-kâ-sion) *s. f.* Honoraires des hommes d'affaires et des gens de loi.

VACCIN (vak-sin) *s. m.* Virus particulier qui a la propriété de préserver de la variole.

VACCINABLE (vak-si-nâ-ble) *adj.* Qu'on peut vacciner.

VACCINATEUR (vak-si-nâ-teur) *s. m.* Celui qui vaccine.

VACCINATION (vak-si-nâ-sion) *s. f.* Action de vacciner.

VACCINE (vak-si-ne) *s. f.* Opération par laquelle on inocule le vaccin.

VACCINER (vak-si-né) *v. tr.* Soumettre à l'inoculation du vaccin.

[redacted] (vâ-che) *s. f.* Femelle du [redacted]

VACHER, ÈRE (vâ-ché, chè-re) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui garde les vaches.

VACHERIE (vâ-che-ri) *s. f.* [redacted] destiné à retirer les vaches.

VACILLANT, E (vâ-sil-lan, te) *adj.* Qui vacille.

VACILLATION (vâ-sil-lâ-sion) *s. f.* Action de vaciller.

VACILLATOIRE (vâ-sil-lâ-toi-re) *adj.* Qui est de la nature de la vacillation.

VACILLER (vâ-sil-lé) *v. int.* Chanceler; hésiter.

VACUITÉ (va-kui-té) *s. f.* État de ce qui est vide.

VADE (vâ-de) *s. f.* Mise au jeu, intérêt dans une affaire.

VADE-MECUM (vâ-dé-mé-kom) *s. m.* Ce que quelqu'un porte toujours avec soi.

VA-ET-VIENT (vâ-é-viin) *s. m.* Mouvement d'une personne qui entre et qui sort, en répétant ce manège plusieurs fois.

VAGABOND, E (va-ga-bon, de) *adj.* Qui mène une vie errante.

VAGABONDAGE (vâ-gâ-bon-dâ-je) *s. m.* Habitude de vagabonder.

VAGABONDER (vâ-gâ-bon-dé) *v. int.* Être vagabond; faire le vagabond.

VAGIR (vâ-jir) *v. int.* Pousser des vagissements.

VAGISSEMENT (vâ-ji-se-man) *s. m.* Cri d'un enfant nouveau-né.

VAGUE (vâ-ge) *s. f.* Masse d'eau agitée et soulevée par le vent.

VAGUE (vâ-ge) *adj.* Qui n'est pas fixé; indécis; inculte.

VAGUEMENT (vâ-ge-man) *adv.* D'une manière vague.

VAGUEMESTRE (vâ-ge-mès-tre) *s. m.* Celui qui est chargé de distribuer les lettres aux soldats ou marins.

VAGUER (vâ-gé) *v. int.* Errer à l'aventure.

VAILLAMMENT (vâ-yâ-man) *adv.* D'une manière vaillante.

VAILLANCE (vâ-yan-se) *s. f.* Grand courage; intrépidité accompagnée d'une grande force d'âme: bravoure.

VAILLANT, E (vâ-yan, te) *adj.* Qui a de la valeur par ses qualités.

VAILLANTISE (vâ-yan-ti-ze) *s. f.* Action valeureuse. (Vieilli.)

VAIN, E (vin, vè-ne) *adj.* Frivole; chimérique; orgueilleux.

VAINCRE (vin-kre) *v. tr.* Surmonter ce qui fait obstacle; surpasser.

VAINEMENT (vè-ne-man) *adv.* D'une manière vaine.

VAINQUEUR (vin-keu.r) *s. m.* Celui qui a vaincu un ennemi, un concurrent.

VAIR (vèr) *s. m.* Fourrure d'une espèce d'écureuil, dite petit-gris.

VAIRON (vè-ron) *adj.* Qui a les yeux de couleur différente.

VAISSEAU (vè-sô) *s. m.* Vase; bâtiment pour naviguer; veine; artère; canal.

VAISSELIER (vè-se-lié) *s. m.* Meuble sur lequel on range la vaisselle.

VAISSELLE (vè-sè-le) *s. f.* Ensemble de vases, plats, assiettes, etc., qui servent à l'usage de la table.

VAL (vâl) *s. m.* Vallée. *Loc. adv.* Par monts et par vaux: De tous côtés.

VALABLE (vâ-lâ-ble) *adj.* Qui a la valeur requise pour être admis légitimement.

VALABLEMENT (vâ-lâ-ble-man) *adv.* D'une manière valable.

VALENCIENNES (vâ-lan-siè-ne) *s. f.* Variété de dentelle.

VALÉRIANE (vâ-lé-riâ-ne) *s. f.* Genre de plantes dont une espèce sert en médecine.

VALÉRIANÉES (vâ-lé-riâ-né) *s. f. pl.* Famille de plantes, ayant la valériane pour type.

VALET (vâ-le) *s. m.* Domestique; serviteur; celui qui est au service de quelqu'un.

VALETAGE (vâ-le-tâ-je) *s. m.* Service de valet. (Vieilli.)

VALETAILLE (vâ-le-tâ-ye) *s. f.* Multitude de valets. (En mauvaise part.)

VALETER (vâ-le-té) *v. int.* Faire acte de servilité auprès de quelqu'un.

VALÉTUDINAIRE (vâ-lé-tu-di-nè-re) *adj.* Qui est d'une santé chancelante.

VALEUR (vâ-leu.r) *s. f.* Ce que vaut une chose, suivant la juste estimation qu'on en peut faire.

VALEUREUSEMENT (vâ-leu-reu-ze-man) *adv.* D'une manière valeureuse.

VALEUREUX, EUSE (vâ-leu-reu, ze) *adj.* Qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage.

VALIDATION (vâ-li-dâ-sion) *s. f.* Action de valider.

VALIDE (vâ-li-de) *adj.* Valable; sain; vigoureux.

VALIDEMENT (vâ-li-de-man) *adv.* D'une manière valide.

VALIDER (vâ-li-dé) *v. tr.* Rendre valide; déclarer valide.

VALIDITÉ (vâ-li-di-té) *s. f.* Caractère de ce qui est valide.

VALISE (vâ-li-ze) *s. f.* Petite malle de voyage qu'on peut porter à la main.

VALLÉE (vâ-lé) *s. f.* Espace entre deux montagnes.

VALLON (vâ-lon) *s. m.* Petite vallée; espace de terre entre deux coteaux.

VALOIR (vâ-loar) *v. int.* Être de quelque utilité; avoir un certain mérite; être bon à quelque chose.

VALSE (vâl-se) *s. f.* Danse tournante à trois temps modérés.

VALSER (vâl-sé) *v. int.* Danser la valse, une valse.

VALSEUR, EUSE (vâl-seu.r, seu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui valse.

VALVE (vâl-vę) *s. f.* Toute espèce de pièce solide qui revêt le corps d'un mollusque.

VALVULAIRE (vâl-vu-lè-rę) *adj.* Qui a des valvules.

VALVULE (vâl-vu-lę) *s. f.* Replis membraneux que l'on trouve au cœur et dans les veines.

VAMPIRE (van-pi-rę) *s. m.* Celui qui s'enrichit par des gains illicites et aux dépens du peuple.

VAN (van) *s. m.* Instrument d'osier pour séparer la paille et [redacted]dure d'avec le bon grain.

VANDALE (van-dâ-lę) *s. m.* Ceux qui détruisent les monuments des arts.

VANDALISME (van-dâ-lis-mę) *s. m.* Disposition à mépriser, à détruire [redacted]

VANDOISE (van-doâ-zę) *s. f.* Poisson d'eau douce, du genre des carpes.

VANILLE (vâ-ni-yę) *s. f.* Fruit du vanillier qui a une odeur et une saveur aromatique.

VANILLIER (vâ-ni-yé) *s. m.* Plante du Mexique qui produit la vanille.

[redacted] (vâ-ni-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vain, sans solidité, [redacted]

VANITEUX, EUSE (vâ-ni-teu, zę) *adj.* Qui a une vanité puérile et ridicul[redacted]

VANNAGE (vâ-nâ-ję) *s. m.* Action de vanner le grain

VANNE (vâ-nę) *s. f.* Porte mobile pour fermer ou ouvrir une écluse.

VANNEAU (vâ-nô) *s. m.* Oiseau de l'ordre des échassiers.

VANNER (vâ-né) *v. tr.* Nettoyer le grain en le secouant sur un van.

VANNERIE (vâ-nę-ri) *s. m.* Travail du vannier.

VANNETTE (vâ-nè-tę) *s. f.* Petit van avec lequel on vanne l'avoine.

VANNEUR, EUSE (vâ-nę.r, neu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vanne.

VANNIER, IÈRE (vâ-nié, niè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fabrique des vans et des objets en [redacted]

VANTAIL (van-tâ-y) *s. m.* Partie mobile d'une porte, d'une fenêtre.

VANTARD, E (van-târ, dę) *adj.* Qui a l'habitude de se vanter.

VANTARDISE (van-târ-di-zę) *s. f.* Action de se vanter.

VANTER (van-té) *v. tr.* Louer quelqu'un ou quelque chose, en dire beaucoup de bien.

VANTERIE (van-tę-ri) *s. f.* Action de se vanter soi-même.

VA-NU-PIEDS (vâ-nu-pié) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui est très misérable.

VAPEUR (vâ-pę.r) *s. f.* Toute substance liquide ou solide réduite en gaz.

VAPOREUX, EUSE (vâ-po-reu, zę) *adj.* Qui contient des vapeurs.

VAPORISATEUR (vâ-por-i-zâ-tę.r) *s. m.* Instrument qui sert à la vaporisation d'un liquide.

VAPORISATION (vâ-por-i-zâ-sion) *s. f.* Passage d'un corps liquide à l'état de vapeu[redacted]

VAQUER (vâ-ké) *v. int.* Être vacant, n'être point occupé ; s'adon-[redacted]

VARAIGNE (vâ-rè-gnę) *s. f.* Ouverture qui laisse pénétrer l'eau de la mer dans les marais salants.

VARANGUE (vâ-ran-gę) *s. f.* Pièce de bois d'un navire fixée sur la milieu de la quille.

VARECH (vâ-rèk) *s. m.* Plante marine de la famille des algues.

VARENNE (vâ-rè-nę) *s. f.* Terrain inculte que le gibier fréquente.

VAREUSE (vâ-reu-zę) *s. f.* Sorte de blouse courte en gros drap.

VARIABILITÉ (vâ-riâ-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est variable.

VARIABLE (vâ-riâ-blę) *adj.* Sujet à varier.

VARIABLEMENT (vâ-riâ-blę-man) *adv.* D'une manière variable.

VARIANT, E (vâ-rian, tę) *adj.* Qui varie.

VARIATION (vâ-riâ-sion) *s. f.* État de ce qui éprouve des changements successifs ou alternatifs.

VARICE (vâ-ri-sę) *s. f.* Dilatation permanente que produit l'accumulation du sang dans une veine.

VARICELLE (vâ-ri-sè-lę) *s. f.* Petite vérole volante.

VARICOCÈLE (vâ-ri-kô-sè-lę) *s. f.* Sorte de varice.

VARIER (vâ-rié) *v. tr.* Faire subir des changements successifs ou alternatifs.

VARIÉTÉ (vâ-rié-té) *s. f.* Suite de changements successifs.

VARIOLE (vâ-riô-lẹ) *s. f.* Nom que les médecins donnent à la petite vérole.

VARIOLEUX, EUSE (vâ-riô-leu, zẹ) *adj.* Affecté de la variole.

VARIOLIQUE (vâ-riô-li-kẹ) *adj.* Qui a rapport à la variole.

VARIQUEUX, EUSE (vâ-ri-keu, zẹ) *adj.* Qui a des varices.

VARLOPE (vâr-lô-pẹ) *s. f.* Grand rabot de menuisier.

VARSOVIANA (vâr-sô-viâ-nâ) *s. f.* Sorte de danse polonaise.

VASCULAIRE (vâs-ku-lè-rẹ) et **VASCULEUX, EUSE** (vâs-ku-leu, zẹ) *adj.* Relatif aux vaisseaux, veines, etc.

VASE (vâ-zẹ) *s. m.* Sorte de vaisseau destiné à contenir des fruits, des liqueurs, des fleurs, des parfums.

VASE (vâ-zẹ) *s. f.* Limon déposé au fond des étangs, des fossés, des rivières, de la mer.

VASELINE (vâ-zẹ-li-nẹ) *s. f.* Préparation onctueuse provenant du pétrole brut.

VASEUX, EUSE (vâ-zeu, zẹ) *adj.* Qui est plein de vase.

VASISTAS (vâ-zis-tâs) *s. m.* Petite partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

VASQUE (vâs-kẹ) *s. f.* Bassin peu profond qui reçoit l'eau d'une fontaine.

VASSAL, E, AUX (vâ-sâl, sâ-lẹ, sô) *adj.* et *s.* Qui relevait d'un seigneur.

VASSALITÉ (vâ-sâ-li-té) *s. f.* Dépendance d'un vassal.

VASSELAGE (vâ-sẹ-lâ-jẹ) *s. m.* Condition de vassal.

VASTE (vâs-tẹ) *adj.* Qui est d'une fort grande étendue.

VASTEMENT (vâs-tẹ-man) *adv.* D'une manière vaste.

VA-TOUT (vâ-tou) *s. m.* Risquer une entreprise où l'on gagnera ou perdra tout.

VAUDEVILLE (vô-dẹ-vi-lẹ) *s. m.* Pièce de théâtre entremêlée de couplets.

VAUDEVILLISTE (vô-dẹ-vi-lis-tẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des vaudevilles.

VAU-L'EAU (A) (vô-lô) *loc. adv.* Au courant de l'eau.

VAURIEN, ENNE (vô-riin, riè-nẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui ne vaut rien.

VAUTOUR (vô-tour) *s. m.* Grand oiseau de proie, à tête et à cou dénudés.

VAUTRER (Se) (vô-tré) *v. pr.* Se rouler sur le sol, dans la boue.

VEAU (vô) *s. m.* Le petit de la vache pendant sa première année; sa chair; son cuir.

VECTEUR (vèk-teur) *adj.* Se dit du rayon qui joint le pôle à un des points de la courbe.

VEDETTE (vẹ-dè-tẹ) *s. f.* Cavalier posté en observation.

VÉGÉTABLE (vé-jé-tâ-blẹ) *adj.* Qui peut végéter. (Vieilli.)

VÉGÉTAL (vé-jé-tâl) *s. m.* Corps organisé qui végète, arbre ou plante.

VÉGÉTAL, E, AUX (vé-jé-tâl, tâ-lẹ, tô) *adj.* Qui a rapport aux plantes, ou qui en provient.

VÉGÉTANT, E (vé-jé-tan, tẹ) *adj.* Qui prend nourriture et accroissement des sucs de la terre.

VÉGÉTATIF, IVE (vé-jé-tâ-tif, ti-vẹ) *adj.* Qui fait végéter.

VÉGÉTATION (vé-jé-tâ-sion) *s. f.* Action de végéter; l'ensemble des arbres et des plantes.

VÉGÉTER (vé-jé-té) *v. int.* Se nourrir et croître; vivre dans l'inaction, dans une situation gênée et obscure.

VÉHÉMENCE (vé-é-man-sẹ) *s. f.* Violence; impétuosité.

VÉHÉMENT, E (vé-é-man, tẹ) *adj.* Qui a une force impétueuse.

VÉHÉMENTEMENT (vé-é-man-tẹ-man) *adv.* D'une manière véhémente.

VÉHICULE (vé-i-ku-lẹ) *s. m.* Ce qui sert à voiturer; ce qui sert à transmettre.

VEILLE (vè-yẹ) *s. f.* Action de veiller; le jour précédent.

VEILLÉE (vè-yé) *s. f.* Assemblée du soir, dans les villages, pour travailler en causant.

VEILLER (vè-yé) *v. int.* Ne pas dormir; passer la nuit.

VEILLEUR, EUSE (vè-yeur, yeu-zẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui veille.

VEILLEUSE (vè-yeu-zę) *s. f.* Lumière pour la nuit.

VEINE (vè-nę) *s. f.* Tout vaisseau sanguin ou artère; filon d'une mine; avoir de la chance.

VEINER (vè-né) *v. tr.* Imiter en peinture les veines du bois, du marbre.

VEINEUX, EUSE (vè-neu, zę) *adj.* Qui appartient aux veines.

VEINULE (vè-nu-lę) *s. f.* Petite veine; dernières ramifications des nervures des feuilles.

VÉLAR (vé-lår) *s. m.* Plante de la famille des Crucifères, employée contre l'enrouement.

VELCHE (vèl-chę) *s. m.* Homme ignorant et sans goût.

VÊLER (vè-lé) *v. int.* En parlant d'une vache, mettre bas.

VÉLIN (vé-lin) *s. m.* Peau de veau apprêtée pour peindre en miniature ou pour écrire.

VÉLIQUE (vé-li-kę) *adj.* Qui appartient aux voiles d'un navire.

VELLÉITÉ (vèl-lé-i-té) *s. f.* Volonté faible et qui reste sans effet.

VÉLOCE (vé-lô-sę) *adj.* Qui a de la vélocité.

VÉLOCIPÈDE (vé-lô-si-pè-dę) *s. m.* Siège à roues qu'on fait mouvoir en appuyant sur une pédale.

VÉLOCIPÉDISTE (vé-lô-si-pé-dis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui monte à vélocipède.

VÉLOCITÉ (vé-lô-si-té) *s. f.* Rapidité; vitesse.

VELOURS (vę-lour) *s. m.* Étoffe de soie généralement, à poil court et serré.

VELOUTÉ, E (vę-lou-té) *adj.* Qui est doux comme du velours, ou qui a l'aspect du velours.

VELTAGE (vèl-tâ-ję) *s. m.* Mesurage à la velte.

VELTE (vèl-tę) *s. f.* Ancienne mesure pour les liquides variant selon les régions.

VELTER (vèl-té) *v. tr.* Mesurer avec une velte.

VELTEUR (vèl-tę.r) *s. m.* Celui qui mesurait à la velte.

VELU, E (vę-lu) *adj.* Couvert de poil ou de duvet.

VELVOTE (vèl-vô-tę) *s. f.* Nom vulgaire de diverses plantes velues.

VENAISON (vę-nè-zon) *s. f.* Chair des bêtes fauves.

VÉNAL, E, AUX (vé-nål, nå-lę, nô) *adj.* Qui se vend; qui n'agit que par intérêt.

VÉNALEMENT (vé-nå-lę-man) *adv.* D'une manière vénale.

VÉNALITÉ (vé-nå-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vénal.

VENANT, E (vę-nan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vient.

VENDABLE (van-då-blę) *adj.* Qui peut être vendu.

VENDANGE (van-dan-ję) *s. f.* Récolte des raisins.

VENDANGER (van-dan-jé) *v. tr.* Faire la récolte des raisins.

VENDANGEUR, EUSE (van-dan-ję.r, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vendange.

VENDÉMIAIRE (van-dé-miè-rę) *s. m.* Premier mois du calendrier républicain (22 septembre, 21 octobre.)

VENDETTA (vin-dèt-tå) *s. f.* Vengeance qui se transmet dans les familles corses.

VENDEUR, EUSE (van-dę.r, deu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle dont la profession est de vendre.

VENDEUR, ERESSE (van-dę.r, dę-rè-sę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vend, qui a vendu. (Jurisp.)

VENDRE (van-drę) *v. tr.* Céder la propriété d'une chose pour un certain prix.

VENDREDI (van-drę-di) *s. m.* Le sixième jour de la semaine.

VENELLE (vę-nè-lę) *s. f.* Petite rue; ruelle. (Peu usité.)

VÉNÉNEUX, EUSE (vé-né-neu, zę) *adj.* Qui empoisonne.

VÉNÉRABLE (vé-né-râ-blę) *adj.* Digne de vénération.

VÉNÉRABLEMENT (vé-né-râ-blę-man) *adv.* D'une manière vénérable.

VÉNÉRATION (vé-né-râ-sion) *s. f.* Grand respect joint à une sorte d'affection.

VÉNÉRER (vé-né-ré) *v. tr.* Entourer d'un respect religieux.

VÉNERIE (vé-nę-ri) *s. f.* Ce qui

concerne la chasse aux chiens courants.

VENETTE (ve-nè-te) *s. f.* Peur; inquiétude; alarme. (Fam.)

VENEUR (ve-neu-r) *s. m.* Celui qui est chargé de diriger les chiens courants.

VENGEANCE (van-jan-se) *s. f.* Punition d'une offense pour satisfaire son ressentiment.

VENGER (van-jé) *v. tr.* Tirer vengeance d'une offense.

VENGEUR, ERESSE (van-jeu-r, je-rè-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui tire vengeance d'une offense.

VÉNIEL, ELLE (vé-nièl, niè-le) *adj.* Qui peut se pardonner.

VÉNIELLEMENT (vé-niè-le-man) *adv.* D'une manière vénielle.

VENIMEUX, EUSE (ve-ni-meu, ze) *adj.* Qui a du venin.

VENIN (ve-nin) *s. f.* Liquide sécrété par certains animaux, et qui est quelquefois mortel.

VENIR (ve-nir) *v. int.* Se transporter d'un lieu dans un autre; arriver; échoir; naître; croître.

VENT (van) *s. m.* Déplacement plus ou moins rapide de l'air, dans telle ou telle partie de l'atmosphère.

VENTE (van-te) *s. f.* Action de vendre; coupe dans un bois.

VENTER (van-té) *v. int.* Produire du vent.

VENTEUX, EUSE (van-teu, ze) *adj.* Qui est sujet aux vents.

VENTILATEUR (van-ti-la-teu-r) *s. m.* Appareil propre à renouveler l'air.

VENTILATION (van-ti-la-sion) *s. f.* Action de ventiler.

VENTILER (van-ti-lé) *v. tr.* Renouveler l'air.

VENTÔSE (van-tô-ze) *s. m.* Sixième mois du calendrier républicain (19 février, 20 mars).

VENTOSITÉ (van-tô-zi-té) *s. f.* Amas de vents dans le corps.

VENTOUSE (van-tou-ze) *s. f.* Vase appliqué sur la peau pour y produire une irritation locale.

VENTOUSER (van-tou-zé) *v. tr.* Appliquer des ventouses.

VENTRAL, E, AUX (van-tral, tra-le, trô) *adj.* Qui appartient au ventre.

VENTRE (van-tre) *s. m.* Partie du corps de l'homme et des animaux où sont les intestins.

VENTRÉE (van-tré) *s. f.* Tous les petits d'une femelle d'animal.

VENTRICULE (van-tri-ku-le) *s. m.* Cavité particulière du cerveau, du cœur.

VENTRIÈRE (van-tri-è-re) *s. f.* Sangle qui passe sous le ventre du cheval.

VENTRILOQUE (van-tri-lo-ke) *s. m.* et *f.* Personne qui a l'art de parler comme si sa voix venait de loin.

VENTRILOQUIE (van-tri-lo-ki) *s. f.* Art des ventriloques.

VENTRU, E (van-tru) *adj.* Qui a du ventre, de l'embonpoint.

VENUE (ve-nu) *s. f.* Action de venir; action de ce qui se développe.

VÊPRES (vè-pre) *s. f. pl.* Office divin qu'on célèbre dans l'après-midi.

VER (vèr) *s. m.* Lombric terrestre, appelé aussi ver de terre.

VÉRACITÉ (vé-ra-si-té) *s. f.* Qualité d'être vrai; d'être conforme à la vérité.

VÉRANDA (vé-ran-da) *s. f.* Terrasse couverte formant péristyle.

VERBAL, E, AUX (vèr-bal, ba-le, bô) *adj.* Qui n'est que de vive voix; qui tient à la nature du verbe.

VERBALEMENT (vèr-ba-le-man) *adv.* De vive voix.

VERBALISATION (vèr-ba-li-za-sion) *s. f.* Action de verbaliser.

VERBALISER (vèr-ba-li-zé) *v. int.* Dresser procès-verbal d'un fait.

VERBE (vèr-be) *s. m.* Seconde personne de la sainte Trinité; partie du discours exprimant l'existence; l'action.

VERBÉNACÉES (vèr-bé-na-sé) *s. f. pl.* Famille de plantes dont la verveine est le type.

VERBÉRATION (vèr-bé-ra-sion) *s. f.* Choc de l'air qui produit le son.

VERBEUX, EUSE (vèr-beu, ze) *adj.* Qui abonde en paroles, sans beaucoup d'idées.

VERBIAGE (vèr-bia-je) *s. m.* Abondance de paroles inutiles.

VERBOSITÉ (vèr-bo-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est verbeux.

VER-COQUIN (vèr-ko-kin) *s. m.* Larve qui ronge la vigne; espèce d'hel-

minthe qui donne le tournis aux moutons.

VERDÂTRE (vèr-dâ-tę) *adj.* Qui tire sur le vert.

VERDELET, ETTE (vèr-dę-lè, lę) *adj.* Un peu vert, un peu aigre; d'une vieillesse vigoureuse.

VERDEUR (vèr-dę.r) *s. f.* Sève du bois; acidité du vin; jeunesse; vigueur.

VERDICT (vèr-dikt) *s. m.* Résultat de la délibération du jury.

VERDIER (vèr-dié) *s. m.* Nom vulgaire d'un petit oiseau à plumage vert.

VERDIR (vèr-dir) *v. tr.* Peindre en vert. *V. int.* Devenir vert.

VERDOYANT, E (vèr-dôâ-yan, tę) *adj.* Qui verdoie.

VERDOYER (vèr-dôâ-yé) *v. int.* Devenir vert.

VERDURE (vèr-du-rę) *s. f.* Le feuillage; les plantes, le gazon, les herbes potagères.

VERDURIER, IÈRE (vèr-du-rié, riè-rę) *s m.* et *f.* Celui, celle qui vend des herbes, de la salade, etc.

VÉREUX, EUSE (vé-reu, zę) *adj.* Qui contient un ver; qui ne vaut rien.

VERGE (vèr-ję) *s. f.* Longue baguette droite et flexible; ancienne mesure de longueur.

VERGER (vèr-jé) *s. m.* Lieu planté d'arbres fruitiers.

VERGETER (vèr-ję-té) *v. tr.* Nettoyer avec une vergette.

VERGETTE (vèr-jè-tę) *s. f.* Brosse composée de soies de sanglier ou de menus brins de bruyère.

VERGEURE (vèr-ju-rę) *s. f.* Fils de laiton attachés sur la forme où on coule la pâte du papier.

VERGLAS (vèr-glâ) *s. m.* Couche de glace mince et glissante qui recouvre le sol.

VERGOGNE (vèr-go-gnę) *s. f.* Honte; pudeur.

VERGUE (vèr-ghę) *s. f.* Pièce de bois pour porter les voiles d'un navire.

VÉRIDICITÉ (vé-ri-di-ci-té) *s. f.* Caractère de ce qui est véridique. (Rare.)

VÉRIDIQUE (vé-ri-di-kę) *adj.* Qui aime à dire la vérité.

VÉRIDIQUEMENT (vé-ri-di-kę-man) *adv.* D'une manière véridique.

VÉRIFICATEUR (vé-ri-fi-kâ-tę.r) *s. m.* Celui qui fait des vérifications.

VÉRIFICATION (vé-ri-fi-kâ-sion) *s. f.* Action de vérifier.

VÉRIFIER (vé-ri-fié) *v. tr.* Rechercher si une chose est telle qu'elle doit être.

VÉRIN (vé-rin) *s. m.* Sorte de cric pour enlever de gros fardeaux.

VÉRINE (vé-ri-nę) *s. f.* Variété de tabac en corde.

VÉRITABLE (vé-ri-tâ-blę) *adj.* Vrai; réel; conforme à la vérité.

VÉRITABLEMENT (vé-ri-tâ-blę-man) *adv.* D'une manière véritable.

VÉRITÉ (vé-ri-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vrai; l'opposé d'erreur; principe certain.

VERJUS (vèr-ju) *s. m.* Suc acide de raisins qui ne sont pas mûrs.

VERJUTER (vèr-ju-té) *v. tr.* Assaisonner avec du verjus.

VERMEIL (vèr-mè-y) *s. m.* Cuivre, et surtout argent doré.

VERMEIL, EILLE (vèr-mè.y, mè-yę) *adj.* D'un rouge vif.

VERMICELLE (vèr-mi-sè-lę) *s. m.* Pâte à potages.

VERMICELLERIE (vèr-mi-sè-lę-ri) *s. f.* Fabrique de pâtes alimentaires.

VERMICULAIRE (vèr-mi-ku-lè-rę) *adj.* En forme de ver.

VERMICULÉ, E (vèr-mi-ku-lé) *adj.* Dont les ornements représentent des traces de vers.

VERMICULURES (vèr-mi-ku-lu-rę) *s. f. pl.* Ornement vermiculé.

VERMIFORME (vèr-mi-for-mę) *adj.* Qui a la forme d'un ver.

VERMIFUGE (vèr-mi-fu-ję) *adj.* Qui produit l'expulsion des vers intestins.

VERMILLON (vèr-mi-yon) *s. m.* Substance colorante d'un rouge vif tirant sur le jaune.

VERMILLONNER (vèr-mi-yo-né) *v. tr.* Peindre en vermillon; farder.

VERMINE (vèr-mi-nę) *s. f.* Insectes parasites qui s'attachent aux hommes et aux animaux.

VERMINEUX, EUSE (vèr-mi-neu, zę) *adj.* Qui a rapport aux vers.

VERMISSEAU (vèr-mi-sô) *s. m.* Petit ver de terre.

VERMOULER (Se) (vèr-mou-lé) *v. pr.* Devenir vermoulu.

VERMOULU, E (vèr-mou-lu) *adj.* Piqué, mangé par les vers.

VERMOULURE (vèr-mou-lu-re) *s. f.* Piqûre, trace que laissent les vers dans ce qu'ils rongent.

VERMOUT (vèr-mout) *s. m.* Vin blanc dans lequel on a fait infuser de l'absinthe.

VERNAL, ALE, AUX (vèr-nål, nå-le, nô) *adj.* Qui appartient au printemps. (Rare.)

VERNIR (vèr-nir) *v. tr.* Enduire de vernis.

VERNIS (vèr-ni) *s. m.* Solution de gomme-résine dans l'alcool.

VERNISSAGE (vèr-ni-så-je) *s. m.* Action de vernir.

VERNISSER (vèr-ni-sé) *v. tr.* Vernir de la poterie.

VERNISSEUR (vèr-ni-seu.r) *s. m.* Artisan qui fait des vernis ou qui les emploie.

VERNISSURE (vèr-ni-su-re) *s. f.* Application du vernis.

VÉRONIQUE (vé-ro-ni-ke) *s. f.* Plante de la famille des Personnées.

VERRAT (vè-râ) *s. m.* Porc mâle servant à la reproduction.

VERRE (vè-re) *s. m.* Corps solide, amorphe, transparent, dur et solide.

VERRÉE (vè-ré) *s. f.* Ce que contient un verre.

VERRERIE (vè-re-ri) *s. f.* Usine où l'on fabrique le verre; ouvrages de verre.

VERRIER (vè-rié) *s. m.* Ouvrier qui fait le verre; panier où l'on range les verres à boire.

VERRIÈRE (vè-riè-re) *s. f.* Fenêtre ornée de vitraux peints.

VERROTERIE (vè-ro-te-ri) *s. f.* Menus ouvrages de verre servant au trafic avec les nègres.

VERROU (vè-rou) *s. m.* Petite pièce de fer, pour fermer à l'intérieur.

VERROUILLER (vè-rou-yé) *v. tr.* Fermer au verrou.

VERRUE (vè-ru) *s. f.* Petite excroissance cutanée, superficielle.

VERRUQUEUX, EUSE (vè-ru-keu, ze) *adj.* Qui est plein de verrues.

VERS (vèr) *s. m.* Assemblage de mots mesurés et cadencés, suivant des règles déterminées.

VERS (vèr) *prép.* Direction; du côté de; à l'approche de.

VERSANT (vèr-san) *s. m.* Pente d'un des côtés d'une chaîne de montagnes.

VERSANT, E (vèr-san, te) *adj.* Qui est sujet à verser; en parlant d'une voiture.

VERSATILE (vèr-så-ti-le) *adj.* Variable; inconstant.

VERSATILITÉ (vèr-så-ti-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est versatile.

VERSE (vèr-se) *adj.* Partie du rayon d'un cercle entre l'arc et le pied du sinus.

VERSE (À) (vèr-se) *loc. adv.* Abondamment, comme si on versait de l'eau.

VERSÉ, E (vèr-sé) *adj.* Exercé; expérimenté dans la pratique d'une science, d'un art, etc.

VERSEAU (vèr-sô) *s. m.* Signe du zodiaque compris entre le 20 janvier et le 20 février.

VERSEMENT (vèr-se-man) *s. m.* Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER (vèr-sé) *v. tr.* Répandre; transvaser; déposer. *V. int.* Faire tomber sur le côté.

VERSET (vèr-sè) *s. m.* Petite division d'un chapitre de la Bible.

VERSICULE (vèr-si-ku-le) ou **VERSICULET** (vèr-si-ku-lè) *s. m.* Petit vers.

VERSIFICATEUR, TRICE (vèr-si-fi-kå-teu.r, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait des vers.

VERSIFICATION (vèr-si-fi-kå-sion) *s. f.* Art de faire des vers.

VERSIFIER (vèr-si-fié) *v. int.* Faire des vers.

VERSION (vèr-sion) *s. f.* Action de faire passer d'une langue dans une autre.

VERSO (vèr-sô) *s. m.* Revers d'un feuillet; par opposition à recto.

VERSOIR (vèr-soår) *s. m.* Pièce de la charrue qui jette la terre de côté.

VERT, E (vèr, te) *adj.* Dont la couleur est celle du feuillage, de l'herbe.

VERT-DE-GRIS (vèr-de-gri) *s. m.* Rouille verte sur certains métaux.

VERT-DE-GRISÉ, E (vèr-de-gri-zé) *adj.* Couvert de vert-de-gris.

VERTÉBRAL, E, AUX (vèr-té-bràl, brà-lẹ, brô) *adj.* Qui appartient aux vertèbres.

VERTÈBRE (vèr-tè-brẹ) *s. f.* Chacun des vingt-quatre os formant la colonne vertébrale.

VERTÉBRÉ, E (vèr-té-bré) *adj.* Pourvu de vertèbres.

VERTEMENT (vèr-tẹ-man) *adv.* D'une manière ferme et énergique.

VERTEX (vèr-tèks) *s. m.* Sommet de la tête.

VERTICAL, E, AUX (vèr-ti-kàl, kà-lẹ, kô) *adj.* Qui est perpendiculaire au plan de l'horizon.

VERTICALEMENT (vèr-ti-kà-lẹ-man) *adv.* Suivant la verticale.

VERTICALITÉ (vèr-ti-kà-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vertical.

VERTICILLE (vèr-ti-si-lẹ) *s. m.* Assemblage de fleurs et de feuilles placées autour d'une tige.

VERTICILLÉ, E (vèr-ti-si-lé) *adj.* Disposé en verticille.

VERTIGE (vèr-ti-jẹ) *s. m.* Tournoiement de tête; égarement d'esprit momentané.

VERTIGINEUX, EUSE (vèr-ti-ji-neu, zẹ) *adj.* Qui donne le vertige.

VERTIGO (vèr-ti-gô) *s. m.* Maladie du cheval; caprice, fantaisie.

VERTU (vèr-tu) *s. f.* Force d'âme; courage; pratique habituelle du bien.

VERTUEUSEMENT (vèr-tueu-zẹ-man) *adv.* D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE (vèr-tueu, zẹ) *adj.* Qui a de la vertu.

VERTUGADIN (vèr-tu-gà-din) *s. m.* Bourrelet faisant bouffer la jupe. (Vieux.)

VERVE (vèr-vẹ) *s. f.* Inspiration momentanée du poète, de l'orateur, de l'artiste.

VERVEINE (vèr-vè-nẹ) *s. f.* Plante à fleur odorante.

VERVEUX (vèr-veu) *s. m.* Filet circulaire pour prendre le poisson.

VÉSANIE (vé-zà-ni) *s. f.* Aliénation mentale.

VESCE (vè-sẹ) *s. f.* Plante fourragère; graine qu'elle produit.

VÉSICAL, E, AUX (vé-zi-kàl, kà-lẹ, kô) *adj.* Qui a rapport à la vessie.

VÉSICANT, E (vé-zi-kan, tẹ) *adj.* Qui produit des vésicules sur la peau.

VÉSICATOIRE (vé-zi-kà-toà-rẹ) *s. m.* Médicament externe qui détermine la formation d'une ampoule.

VÉSICULAIRE (vé-zi-ku-lè-rẹ) *adj.* Qui présente des vésicules.

VÉSICULE (vé-zi-ku-lẹ) *s. f.* Petite élevure de l'épiderme contenant un liquide séreux.

VESOU (vẹ-zou) *s. m.* Jus de la canne à sucre sortant du pressoir.

VESPÉRAL (vès-pé-ràl) *s. m.* Livre contenant l'office des Vêpres.

VESSE (vè-sẹ) *s. f.* Ventosité sans bruit.

VESSE-DE-LOUP (vè-sẹ-dẹ-lou) *s. f.* Sorte de champignon.

VESSIE (vè-si) *s. f.* Réservoir musculeux, membraneux, logé dans l'excavation du bassin.

VESSIGON (vè-si-gon) *s. m.* Tumeur au jarret du cheval.

VESTALE (vès-tà-lẹ) *s. f.* Prêtresse de Vesta, chargée d'entretenir le feu sacré.

VESTE (vès-tẹ) *s. f.* Sorte de vêtement sans basques.

VESTIAIRE (vès-tiè-rẹ) *s. m.* Lieu de dépôt des vêtements dans certains établissements publics.

VESTIBULE (vès-ti-bu-lẹ) *s. m.* Pièce à l'entrée d'un édifice, d'une maison.

VESTIGE (vès-ti-jẹ) *s. m.* Empreinte; marque; indice; débris d'anciens monuments.

VESTON (vès-ton) *s. m.* Sorte de vêtement que portent les hommes.

VÊTEMENT (vè-tẹ-man) *s. m.* Ce qui couvre le corps et le garantit des intempéries.

VÉTÉRAN (vé-té-ran) *s. m.* Soldat qui est resté longtemps au service; élève qui redouble une classe.

VÉTÉRANCE (vé-té-ran-sẹ) *s. f.* Condition de celui qui est vétéran.

VÉTÉRINAIRE (vé-té-ri-nè-rẹ) *s. m.* Celui qui traite les maladies des chevaux et des bestiaux.

VÉTILLARD, E (vé-ti-yàr, dẹ) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'occupe de vétilles.

VÉTILLER (vé-ti-yé) *v. int.* S'amuser à des vétilles.

VÉTILLEUX, EUSE (vé-ti-yeu, zę) *adj.* Qui est fait très méticuleusement.

VÊTIR (vê-tir) *v. tr.* Habiller; donner des vêtements à quelqu'un.

VÉTIVER (vé-ti-vèr) *s. m.* Plante de l'Inde utilisée en parfumerie.

VETO (vé-tô) *s. m.* Faculté qu'à le chef du pouvoir exécutif de refuser sa sanction à un acte du pouvoir législatif.

VÊTURE (vê-tu-rę) *s. f.* Prise d'habit par laquelle commence le noviciat.

VÉTUSTÉ (vé-tus-té) *s. f.* État de détérioration produit dans les choses par le temps.

VEUF, VEUVE (vęf, vę-vę) *adj.* et *s.* Qui a perdu sa femme ou son mari.

VEULE (veu-lę) *adj.* Sans énergie; faible; mou.

VEUVAGE (vę-vâ-ję) *s. m.* Temps pendant lequel une personne est veuve.

VEXANT, E (vèk-san, tę) *adj.* Qui vexe.

VEXATION (vèk-sâ-sion) *s. f.* Action de vexer.

VEXATOIRE (vèk-sâ-toâ-rę) *adj.* Qui a le caractère d'une vexation.

VEXER (vèk-sé) *v. tr.* Faire de la peine injustement à quelqu'un.

VIABILITÉ (viâ-bi-li-té) *s. f.* Aptitude à vivre d'un nouveau-né.

VIABILITÉ (viâ-bi-li-té) *s. f.* Bon état des chemins et voies de communication.

VIABLE (viâ-blę) *adj.* Qui est assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIADUC (viâ-duk) *s. m.* Pont élevé au-dessus d'un cours d'eau, d'une vallée, etc.

VIAGER, ÈRE (viâ-jé, jè-rę) *adj.* Dont on doit jouir sa vie durant.

VIANDE (vian-dę) *s. f.* Aliment qui entretient la vie.

VIANDER (vian-dé) *v. int.* Pâturer; en parlant des bêtes fauves.

VIANDIS (vian-di) *s. m.* Pâture, se dit en parlant des bêtes fauves.

VIATIQUE (viâ-ti-kę) *s. m.* Sacrement de l'eucharistie donné à un malade en danger.

VIBORD (vi-bor) *s. m.* Forte planche qui borde le pont supérieur d'un navire et lui sert de parapet.

VIBRANT, E (vi-bran, tę) *adj.* Qui est mis en vibration.

VIBRATION (vi-brâ-sion) *s. f.* Double oscillation, mouvement de va-et-vient des molécules d'un corps.

VIBRER (vi-bré) *v. int.* Entrer en vibration; imprimer une sorte de battement sonore de la voix.

VIBRION (vi-bri-yon) *s. m.* Sorte d'infusoires d'une figure linéaire.

VICAIRE (vi-kè-rę) *s. m.* Prêtre adjoint à un curé.

VICAIRIE (vi-kè-ri) *s. f.* Église succursale qui n'a qu'un desservant.

VICARIAL, E, AUX (vi-kâ-riâl, riâ-lę, riô) *adj.* Relatif à un vicaire.

VICARIER (vi-kâ-rié) *v. int.* Remplir les fonctions de vicaire.

VICE (vi-sę) *s. m.* Disposition habituelle au mal.

VICE-AMIRAL (vi-sâ-mi-râl) *s. m.* Officier général occupant le premier grade de la marine militaire.

VICE-AMIRAUTÉ (vi-sâ-mi-rô-té) *s. f.* Grade, fonction de vice-amiral.

VICE-CONSUL (vi-sę-kon-sul) *s. m.* Celui qui supplée le consul.

VICE-CONSULAT (vi-sę-kon-su-lâ) *s. m.* Fonction de vice-consul.

VICE-GÉRANT (vi-sę-jé-ran) *s. m.* Celui qui supplée le gérant.

VICE-LÉGAT (vi-sę-lé-gâ) *s. m.* Prélat qui remplace le légat.

VICE-LÉGATION (vi-sę-lé-gâ-sion) *s. f.* Fonction de vice-légat.

VICENNAL, E, AUX (vi-sèn-nâl, nâ-lę, nô) *adj.* Relatif à une période de vingt ans.

VICE-PRÉSIDENCE (vi-sę-pré-zi-dan-sę) *s. f.* Fonction de vice-président, de vice-présidente.

VICE-PRÉSIDENT, E (vi-sę-pré-zi-dan, tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui supplée le président, la présidente.

VICE-RECTEUR (vi-sę-rèk-tęur) *s. m.* Celui qui supplée le recteur.

VICE-REINE (vi-sę-rè-nę) *s. f.* Femme d'un vice-roi.

VICE-ROI (vi-sę-roâ) *s. m.* Gouverneur d'un État qui a titre de royaume.

VICE-ROYAUTÉ (vi-sę-roâ-yô-té) *s. f.* Fonction de vice-roi.

VICÉSIMAL, E (vi-sé-zi-mâl, mâ-lę)

adj. Qui a pour base le nombre vingt.

VICIER (vi-sié) *v. tr.* Corrompre; altérer; gâter.

VICIEUSEMENT (vi-sieu-ze-man) *adv.* D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE (vi-sieu, ze) *adj.* Qui a le caractère du vice.

VICINAL, E, AUX (vi-si-nâl, nâ-le, nô) *adj.* Qui met des villages en communication.

VICINALITÉ (vi-si-nâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vicinal.

VICISSITUDE (vi-si-si-tu-de) *s. f.* Révolution; variation; changement de mal en bien; plus souvent de bien en mal.

VICOMTE (vi-kon-te) *s. m.* Autrefois, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté.

VICOMTÉ (vi-kon-té) *s. f.* Juridiction, titre de vicomte.

VICOMTESSE (vi-kon-tè-se) *s. f.* Femme d'un vicomte.

VICTIME (vik-ti-me) *s. f.* Personne sacrifiée aux intérêts d'autrui.

VICTIMER (vik-ti-mé) *v. tr.* Rendre victime; immoler à des plaisanteries.

VICTOIRE (vik-toâ-re) *s. f.* Avantage remporté sur l'ennemi; succès sur un concurrent, un rival.

VICTORIEUSEMENT (vik-to-rieu-ze-man) *adv.* D'une manière victorieuse.

VICTORIEUX, EUSE (vik-to-rieu, ze) *adj.* Qui a remporté la victoire.

VICTUAILLE (vik-tuâ-ye) *s. f.* Provision de bouche.

VIDAME (vi-dâ-me) *s. m.* Représentant temporel d'un évêque, d'un abbé, au moyen âge.

VIDANGE (vi-dan-je) *s. f.* Action de vider; état d'un tonneau qui n'est plus plein.

VIDANGEUR (vi-dan-jeur) *s. m.* Celui qui vide les fosses d'aisances.

VIDE (vi-de) *adj.* Qui ne contient rien; dégarni. *S. m.* Espace vide; néant.

VIDE-BOUTEILLE (vi-de-bou-tè-ye) *s. m.* Petit pavillon, aux environs d'une ville.

VIDE-POCHES (vi-de-po-che) *s. m.* Meuble où l'on dépose les objets qu'on avait sur soi.

VIDER (vi-dé) *v. tr.* Rendre vide; désemplir; retirer.

VIDUITÉ (vi-dui-té) *s. f.* État d'une personne veuve.

VIE (vî) *s. f.* État des êtres animés tant qu'ils ont en eux le principe des sensations.

VIEIL (viè-y) *adj.* Autre forme de vieux; s'emploie devant une voyelle.

VIEILLARD (viè-yar) *s. m.* Homme d'un âge avancé.

VIEILLERIE (viè-ye-ri) *s. f.* Choses vieilles et usées.

VIEILLESSE (viè-yè-se) *s. f.* Dernier âge de la vie.

VIEILLIR (viè-yir) *v. int.* Devenir vieux; paraître vieux.

VIEILLISSANT, E (viè-yi-san, te) *adj.* Qui devient vieux.

VIEILLISSEMENT (viè-yi-se-man) *s. m.* État de ce qui vieillit.

VIEILLOT, OTTE (viè-yô, yo-te) *adj.* Qui paraît vieux avant l'âge.

VIELLE (viè-le) *s. f.* Instrument de musique à cordes et à touches.

VIELLER (viè-lé) *v. int.* Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE (viè-leur, leu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue de la vielle.

VIERGE (vièr-je) *adj.* Se dit des personnes qui ont toujours vécu dans une continence parfaite.

VIEUX, VIEILLE (vieu, viè-ye) *adj.* Qui a vécu longtemps; qui a duré, servi longtemps.

VIF, VIVE (vif, vi-ve) *adj.* Qui est en vie; actif, ardent; emporté; éclatant.

VIF-ARGENT (vi-far-jan) *s. m.* Nom donné au mercure, à cause de sa ressemblance avec l'argent.

VIGIE (vi-ji) *s. f.* Poste d'observation; matelot en sentinelle.

VIGILAMMENT (vi-ji-lâ-man) *adv.* D'une manière vigilante.

VIGILANCE (vi-ji-lan-se) *s. f.* Attention active.

VIGILANT, E (vi-ji-lan, te) *adj.* Qui a de la vigilance.

VIGILE (vi-ji-le) *s. f.* Jour qui précède une fête.

VIGNE (vi-gne) *s. f.* Plante qui produit le raisin; terrain planté de vignes.

VIGNERON, ONNE (vi-gne-ron, ro-ne) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui cultive la vigne.

VIGNETTE (vi-gnè-tq) *s. f.* Tout ornement du frontispice ou des pages d'un livre.

VIGNOBLE (vi-gnô-blq) *s. m.* Lieu planté de vignes.

VIGOGNE (vi-gô-gnq) *s. m.* Animal du genre lama, appartenant aux ruminants sans cornes.

VIGOUREUSEMENT (vi-gou-reu-zq-man) *adv.* D'une manière vigoureuse.

VIGOUREUX, EUSE (vi-gou-reu, zq) *adj.* Qui a de la vigueur.

VIGUEUR (vi-gq-r) *s. f.* Force pour agir ; énergie ; ardeur.

VIL, E (vil, vi-lq) *adj.* Bas, abject ; méprisable ; qui est de peu de valeur.

VILAIN, E (vi-lin, lè-nq) *adj.* Qui n'est pas beau ; désagréable ; autrefois, roturier.

VILAINEMENT (vi-lè-nq-man) *adv.* D'une manière vilaine.

VILEBREQUIN (vi-lq-brq-kin) *s. m.* Outil pour faire des trous dans le bois, la pierre, etc.

VILEMENT (vi-lq-man) *adv.* D'une manière vile.

VILENIE (vi-lq-nî) *s. f.* Action vile et basse ; parole injurieuse ; grossière ; avarice sordide.

VILIPENDER (vi-li-pan-dé) *v. tr.* Traiter de vil ; traiter avec beaucoup de mépris.

VILLA (vil-là) *s. f.* Maison de campagne élégante.

VILLAGE (vi-là-jq) *s. m.* Lieu non fermé de murailles et composé de maisons de paysans.

VILLAGEOIS, OISE (vi-là-jôâ, zq) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui habite un village.

VILLANELLE (vil-là-nè-lq) *s. f.* Sorte de poésie pastorale ayant un refrain.

VILLE (vi-lq) *s. f.* Assemblage considérable de maisons habitées.

VILLÉGIATURE (vil-lé-jiâ-tu-rq) *s. f.* Séjour à la campagne pendant la belle saison.

VIN (vin) *s. m.* Liqueur résultant de la fermentation du jus de raisin et servant de boisson.

VINAGE (vi-nà-jq) *s. m.* Action de mêler de l'eau-de-vie au vin, pour qu'il se conserve.

VINAIGRE (vi-nè-grq) *s. m.* Vin rendu aigre.

VINAIGRER (vi-nè-gré) *v. tr.* Assaisonner de vinaigre.

VINAIGRERIE (vi-nè-grq-rî) *s. f.* Fabrication de vinaigre.

VINAIGRETTE (vi-nè-grè-tq) *s. f.* Sauce faite avec du vinaigre, de l'huile, du sel, etc.

VINAIGRIER (vi-nè-gri-yé) *s. m.* Celui qui fait et vend du vinaigre.

VINAIRE (vi-nè-rq) *adj.* Destiné à contenir du vin.

VINDAS (vin-dâs) *s. m.* Treuil vertical qui se manœuvre à l'aide de leviers horizontaux.

VINDICATIF, IVE (vin-di-kà-tif, ti-vq) *adj.* Qui est enclin à la vengeance.

VINDICATIVEMENT (vin-di-kà-ti-vq-man) *adv.* D'une manière vindicative.

VINDICTE (vin-dik-tq) *s. f.* Poursuite d'un crime au nom de la société.

VINÉE (vi-né) *s. f.* Ce qu'on a récolté de vin dans une année.

VINER (vi-né) *v. tr.* Additionner d'alcool en parlant des vins.

VINEUX, EUSE (vi-neu, zq) *adj.* Qui a la couleur, l'odeur ou la saveur du vin.

VINGT (vin) *adj.* et *s.* Nombre formé par deux fois dix.

VINGTAINE (vin-tè-nq) *s. f.* Réunion de vingt unités.

VINGTIÈME (vin-tiè-mq) *s.* et *adj.* Qui vient après le dix-neuvième.

VINICOLE (vi-ni-kô-lq) *adj.* Qui a rapport à la production du vin.

VINIFICATION (vi-ni-fi-kâ-sion) *s. f.* Art de faire le vin.

VIOL (viôl) *s. m.* Violence faite à une femme.

VIOLACÉ, E (viô-là-sé) *adj.* Dont la couleur tire sur le violet.

VIOLATEUR, TRICE (viô-là-teur, tri-sq) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui viole les lois, les droits.

VIOLATION (viô-là-sion) *s. f.* Action de violer les lois ; de profaner une chose sainte.

VIOLÂTRE (viô-lâ-trq) *adj.* Qui tire sur le violet. (Rare.)

VIOLE (viô-lq) *s. f.* Instrument de musique à sept cordes.

VIOLEMMENT (viô-lâ-man). *adv.* D'une manière violente.

VIOLENCE (viô-lan-sę) *s. f.* Qualité de ce qui est violent.

VIOLENT, E (viô-lan, tę) *adj.* Impétueux; qui agit avec une force brusque et considérable.

VIOLENTER (viô-lan-té) *v. tr.* Contraindre par la violence.

VIOLER (viô-lé) *v. tr.* Enfreindre; agir contre; porter atteinte à.

VIOLET, ETTE (viô-lè, tę) *adj.* Qui a la couleur de la violette.

VIOLETTE (viô-lè-tę) *s. f.* Petite plante printanière, au parfum très doux.

VIOLIER (viô-lié) *s. m.* Plante à fleurs jaunes qui vient sur les murs; dite aussi giroflée.

VIOLON (viô-lon) *s. m.* Instrument à cordes et à archet.

VIOLONCELLE (viô-lon-sè-lę) *s. m.* Instrument à quatre cordes et à archet.

VIOLONCELLISTE (viô-lon-sè-lis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du violoncelle.

VIOLONISTE (viô-lo-nis-tę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue du violon.

VIORNE (vior-nę) *s. f.* Arbrisseau à fleurs blanches et à baies rouges.

VIPÈRE (vi-pè-rę) *s. f.* Genre de reptiles dont la morsure est venimeuse; personne méchante.

VIPEREAU (vi-pę-rô) *s. m.* Petit d'une vipère.

VIPÉRIN, E (vi-pé-rin, ri-nę) *adj.* Qui a rapport à la vipère.

VIPÉRINE (vi-pé-ri-nę) *s. f.* Plante de la famille des Borraginées.

VIRAGE (vi-râ-ję) *s. m.* Action de faire tourner un navire; action de faire tourner un vélocipède; opération photographique.

VIRAGO (vi-râ-gô) *s. f.* Fille ou femme qui a les manières d'un homme.

VIRELAI (vi-rę-lè) *s. m.* Ancienne petite pièce de poésie française.

VIREMENT (vi-rę-man) *s. m.* Action de virer; transport de fonds d'un chapitre du budget sur un autre.

VIRER (vi-ré) *v. int.* Aller en tournant; tourner d'un côté sur l'autre.

VIREVOLTE (vi-rę-vòl-tę) *s. f.* Tour et retour fait avec vitesse.

VIRGINAL, E (vir-ji-nàl, nà-lę) *adj.* Qui appartient à une vierge.

VIRGINALEMENT (vir-ji-nà-lę-man) *adv.* D'une manière virginale.

VIRGINITÉ (vir-ji-ni-té) *s. f.* État d'une personne qui est vierge.

VIRGOULEUSE (vir-gou-leu-zę) *s. f.* Poire d'hiver fondante.

VIRGULE (vir-gu-lę) *s. f.* (,) Un des signes de la ponctuation.

VIRIL, E (vi-ril, ri-lę) *adj.* Qui convient à un homme.

VIRILEMENT (vi-ri-lę-man) *adv.* D'une manière virile.

VIRILITÉ (vi-ri-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est viril.

VIROLE (vi-rò-lę) *s. f.* Petit cercle de métal pour maintenir la marche d'un outil.

VIRTUALITÉ (vir-tuà-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE (vir-tuèl, tuè-lę) *adj.* Qui a la puissance d'agir sans l'exercer.

VIRTUELLEMENT (vir-tuè-lę-man) *adv.* D'une manière virtuelle.

VIRTUOSE (vir-tuô-zę) *s. m.* et *f.* Musicien, musicienne d'un grand talent d'exécution.

VIRTUOSITÉ (vir-tuô-zi-té) *s. f.* Talent du virtuose.

VIRULENCE (vi-ru-lan-sę) *s. f.* Caractère de ce qui est virulent.

VIRULENT, E (vi-ru-lan, tę) *adj.* Qui tient de la nature du virus; violent.

VIRUS (vi-rus) *s. m.* Principe d'infection et de transmission morbide.

VIS (vis) *s. f.* Pièce ronde cannelée en ligne spirale; testacé univalve.

VISA (vi-zà) *s. m.* Formule; signature qui rend un acte authentique.

VISAGE (vi-zà-ję) *s. m.* La face de l'homme; la partie antérieure de la tête.

VIS-À-VIS (vi-zà-vi) *loc. adv.* Juste en face; à l'opposite.

VISCÉRAL, E, AUX (vis-sé-ràl, rà-lę, rô) *adj.* Qui appartient aux viscères.

VISCÈRE (vis-sè-rę) *s. m.* Tout organe qui sert à l'entretien de la vie.

VISCOSITÉ (vis-kô-zi-té) *s. f.* Caractère de ce qui est visqueux.

VISÉE (vi-zé) *s. f.* Direction de l'esprit vers une fin qu'il ambitionne.

VISER (vi-zé) *v. int.* Diriger son regard vers un but. *V. tr.* Mettre le visa sur un acte.

VISIBILITÉ (vi-zi-bi-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est visible.

VISIBLE (vi-zi-blę) *adj.* Qui peut être vu.

VISIBLEMENT (vi-zi-blę-man) *adv.* D'une manière visible.

VISIÈRE (vi-ziè-rę) *s. f.* Partie d'une casquette, d'un shako, etc., qui abrite les yeux et le front.

VISION (vi-zion) *s. f.* Action de voir; révélation; apparition; chimère.

VISIONNAIRE (vi-zio-nè-rę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui a des visions.

VISITATION (vi-zi-tâ-cion) *s. f.* Visite de la Vierge Marie à sainte Élisabeth; ordre de religieuses.

VISITE (vi-zi-tę) *s. f.* Action d'aller voir quelqu'un par politesse, chez lui.

VISITER (vi-zi-té) *v. tr.* Aller voir quelqu'un par politesse, par déférence.

VISITEUR, EUSE (vi-zi-teu.r, teu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui va visiter quelqu'un.

VISON (vi-zon) *s. m.* Espèce de martre de l'Amérique du Sud.

VISQUEUX, EUSE (vis-keu, zę) *adj.* Dont les molécules adhèrent entre elles et avec les corps qui les touchent.

VISSAGE (vi-sa-ję) *s. m.* Action de visser.

VISSER (vi-sé) *v. tr.* Attacher avec des vis.

VISUEL, ELLE (vi-zuèl, zuè-lę) *adj.* Relatif à la vue.

VITAL, E, AUX (vi-tâl, tâ-lę, tô) *adj.* Qui est nécessaire à la vie.

VITALITÉ (vi-tâ-li-té) *s. f.* Caractère de ce qui est vital.

VITE (vi-tę) *adj.* Qui se déplace avec grande promptitude. *Adv.* Avec vitesse.

VITELOTTE (vi-tę-lô-tę) *s. f.* Pomme de terre longue et rouge.

VITEMENT (vi-tę-man) *adv.* Avec vitesse; en grande hâte.

VITESSE (vi-tè-sę) *s. f.* Célérité; rapidité de déplacement.

VITICOLE (vi-ti-kô-lę) *adj.* Relatif à la culture de la vigne.

VITICULTEUR (vi-ti-kul-teu.r) *s. m.* Celui qui cultive la vigne.

VITICULTURE (vi-ti-kul-tu-rę) *s. f.* Culture de la vigne.

VITRAGE (vi-trâ-ję) *s. m.* Toutes les vitres d'une construction.

VITRAIL (vi-trâ-y) *s. m.* Grande fenêtre d'église.

VITRE (vi-trę) *s. f.* Carreau de verre qu'on met aux fenêtres pour donner du jour.

VITRÉ, E (vi-tré) *adj.* Qui est garni de vitres.

VITRER (vi-tré) *v. tr.* Garnir de vitres, de glaces.

VITRERIE (vi-trę-ri) *s. f.* Industrie du vitrier.

VITRESCIBLE (vi-trè-si-blę) *adj.* Susceptible de se vitrifier.

VITREUX, EUSE (vi-treu, zę) *adj.* Qui ressemble au verre.

VITRIER (vi-tri-yé) *s. m.* Celui qui pose les vitres.

VITRIFIABLE (vi-tri-fi-a-blę) *adj.* Propre à être changé en verre.

VITRIFICATION (vi-tri-fi-kâ-cion) *s. f.* Conversion en verre.

VITRIFIER (vi-tri-fié) *v. tr.* Transformer en verre.

VITRINE (vi-tri-nę) *s. f.* Montre à une devanture de boutique.

VITRIOL (vi-tri-yôl) *s. m.* Nom vulgaire de l'acide sulfurique.

VITRIOLÉ, E (vi-tri-yô-lé) *adj.* Qui contient du vitriol.

VITRIOLERIE (vi-tri-yô-lę-ri) *s. f.* Fabrique de vitriol.

VITRIOLIQUE (vi-tri-yô-li-kę) *adj.* Qui est de la nature du vitriol.

VITUPÉRER (vi-tu-pé-ré) *v. tr.* Blâmer. (N'est plus usité.)

VIVACE (vi-vâ-sę) *adj.* Qui a une grande vitalité.

VIVACITÉ (vi-vâ-si-té) *s. f.* Activité; ardeur; éclat. *Pl.* Emportements passagers.

VIVANDIER, IÈRE (vi-van-dié, diè-rę) *s. m.* et *f.* Qui vend aux soldats à boire et à manger.

VIVANT, E (vi-van, tę) *adj.* Qui est

en vie. *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vit.

VIVAT (vi-vât) *s. m.* Acclamation; cri de joie et d'applaudissement.

VIVE (vi-vę) *s. f.* Poisson de mer qui ressemble à une petite anguille.

VIVEMENT (vi-vę-man) *adv.* D'une manière vive.

VIVEUR (vi-vę.r) *s. m.* Celui qui passe sa vie en plaisirs.

VIVIER (vi-vié) *s. m.* Pièce d'eau où l'on nourrit du poisson.

VIVIFIANT, E (vi-vi-fian, tę) *adj.* Qui vivifie.

VIVIFICATION (vi-vi-fi-kâ-cion) *s. f.* Action de vivifier.

VIVIFIER (vi-vi-fié) *v. tr.* Rendre plus animé.

VIVIPARE (vi-vi-pâ-rę) *adj.* Qui met au monde ses petits tout vivants.

VIVISECTION (vi-vi-sék-cion) *s. f.* Opération pratiquée, comme expérience, sur des êtres vivants.

VIVOTER (vi-vô-té) *v. int.* Vivre petitement.

VIVRE (vi-vrę) *v. int.* Etre en vie; exister; durer; se nourrir.

VIVRES (vi-vrę) *s. m. pl.* Tout ce dont on se nourrit.

VOCABLE (vô-kâ-blę) *s. m.* Appellation; Nom du saint sous le patronage duquel une église est placée.

VOCABULAIRE (vô-kâ-bu-lè-rę) *s. m.* L'ensemble des mots qui appartiennent à une langue, à un art, à une science.

VOCAL, E, AUX (vô-kâl, kâ-lę, kô) *adj.* Qui appartient à la voix.

VOCALISATION (vô-kâ-li-zâ-cion) *s. f.* Action de vocaliser.

VOCALISE (vô-kâ-li-zę) *s. f.* Trait, ornement, dans un morceau de chant.

VOCALISER (vô-kâ-li-zé) *v. int.* Exécuter des traits en chantant.

VOCATIF (vô-kâ-tif) *s. m.* Cas dont on se sert quand on adresse la parole à quelqu'un.

VOCATION (vô-kâ-cion) *s. f.* L'inclination qu'on se sent pour un [redacted]

VOCIFÉRATIONS (vô-si-fé-râ-cion) *s. f. pl.* Cris de colère, de menaces, d'injures.

VOCIFÉRER (vô-si-fé-ré) *v. int.* Faire entendre des cris, des vociférations.

VŒU (veu) *s. m.* Promesse faite à Dieu; souhaits; profession solennelle de l'état religieux.

VOGUE (vô-gę) *s. f.* Se dit du concours qui porte le public vers une personne ou vers une chose.

VOGUER (vô-gé) *v. int.* Avancer sur l'eau à force de voiles ou de rames.

VOICI (vôâ-si) *prép.* Qui désigne ce qui est près; ce qu'on va dire.

VOIE (vôâ) *s. f.* Chemin; route; espace entre les roues d'une voiture; trace; moyen.

VOILÀ (vôâ-lâ) *prép.* Qui désigne la personne ou la chose dont on vient de parler.

VOILE (vôâ-lę) *s. m.* Pièce d'étoffe pour cacher une personne une chose; dentelle dont les femmes se couvrent le visage.

VOILE (vôâ-lę) *s. f.* Forte toile, qu'on attache aux vergues des mâts pour diriger le navire.

VOILER (vôâ-lé) *v. tr.* Couvrir d'un voile; cacher la réalité sous quelque apparence.

VOILERIE (vôâ-lę-ri) *s. f.* Atelier où l'on confectionne les voiles des vaisseaux.

VOILETTE (vôâ-lè-tę) *s. f.* Petit voile de femme.

VOILIER (vôâ-lié) *s. m.* Ouvrier qui travaille aux voiles d'un vaisseau.

VOILURE (vôâ-lu-rę) *s. f.* L'ensemble des voiles d'un navire.

VOIR (vôâr) *v. tr.* Connaître par les yeux; faire visite; examiner; observer; remarquer.

VOIRIE (vôâ-ri) *s. f.* Partie de l'administration concernant l'entretien des voies publiques, des rues.

VOISIN, E (vôâ-zin, zi-nę) *adj.* Qui demeure tout près.

VOISINAGE (vôâ-zi-nâ-ję) *s. m.* Ce qui est à proximité.

VOISINER (vôâ-zi-né) *v. int.* Fréquenter ses voisins.

VOITURE (vôâ-tu-rę) *s. f.* Véhicule pour transporter les personnes et les marchandises.

VOITURER (vôâ-tu-ré) *v. tr.* Transporter par voiture.

VOITURIER (vôâ-tu-rié) *s. m.* Celui qui conduit une voiture.

VOIX (vô-â) *s. f.* Son qui est produit par le larynx humain.

VOL (vòl) *s. m.* Mouvement des oiseaux et des insectes dans l'air.

VOL (vòl) *s. m.* Action de celui qui prend la chose d'autrui pour se l'approprier.

VOLABLE (vò-lâ-ble) *adj.* Qui peut être volé. (Rare.)

VOLAGE (vò-là-je) *adj.* Qui est léger, changeant, inconstant.

VOLAILLE (vò-lâ-ye) *s. f.* L'ensemble des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour.

VOLANT (vò-lan) *s. m.* Petit cône de liège garni de plumes, qu'on lance avec des raquettes.

VOLANT, E (vò-lan, te) *adj.* Qui a la faculté de voler.

VOLATIL, E (vò-lâ-til, ti-le) *adj.* Qui se résout en vapeur ou en gaz par l'action du feu.

VOLATILE (vò-lâ-ti-le) *s. m.* Animal qui vole.

VOLATILISATION (vò-lâ-ti-li-zâ-sion) *s. f.* Action de volatiliser.

VOLATILISER (vò-lâ-ti-li-zé) *v. tr.* Rendre en vapeur ou en gaz.

VOLATILITÉ (vò-lâ-ti-li-té) *s. f.* Qualité de ce qui est volatil, mobilité.

VOLATILLE (vò-lâ-ti-ye) *s. f.* Petits oiseaux destinés à la table.

VOL-AU-VENT (vò-lô-van) *s. m.* Pâtisserie dans laquelle on met de la viande ou du poisson.

VOLCAN (vòl-kan) *s. m.* Montagne d'où sortent des tourbillons de feu et des matières en fusion.

VOLCANIQUE (vòl-kâ-ni-ke) *adj.* Qui appartient aux volcans.

VOLCANISÉ, E (vòl-kâ-ni-zé) *adj.* Qui a subi une action volcanique.

VOLE (vò-le) *s. f.* Coup, en jouant aux cartes, où l'on fait toutes les levées.

VOLÉE (vò-lé) *s. f.* Vol de l'oiseau; bande d'oiseaux qui volent ensemble; sonnerie de cloches; coup de canon.

VOLER (vò-lé) *v. int.* Se mouvoir en l'air par le moyen des ailes; courir vite.

VOLER (vò-lé) *v. tr.* Prendre le bien d'autrui; dérober; faire la vole.

VOLEREAU (vò-le-rô) *s. m.* Petit voleur; voleur maladroit.

VOLERIE (vò-le-ri) *s. f.* Larcin; pillerie (Fam.)

VOLET (vò-lè) *s. m.* Fermeture mobile en menuiserie appliquée sur une fenêtre.

VOLETER (vò-le-té) *v. int.* S'essayer à voler.

VOLEUR, EUSE (vò-leur, leu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vole habituellement.

VOLIÈRE (vò-liè-re) *s. f.* Grande cage où l'on nourrit des oiseaux de différentes espèces.

VOLIGE (vò-li-je) *s. f.* Planche mince de bois blanc.

VOLITION (vò-li-sion) *s. f.* Détermination de la volonté.

VOLONTAIRE (vò-lon-tè-re) *adj.* Qui se fait de pure volonté; qui ne fait que sa volonté. *S. m.* Soldat qui s'engage.

VOLONTAIREMENT (vò-lon-tè-re-man) *adv.* D'une manière volontaire.

VOLONTÉ (vò-lon-té) *s. f.* La puissance qu'a l'âme de se déterminer à faire ou à ne pas faire.

VOLONTIERS (vò-lon-tié) *adv.* De bon gré; de bon cœur.

VOLTE (vòl-te) *s. f.* Mouvement circulaire que le cavalier fait exécuter au cheval.

VOLTE-FACE (vòl-te-fâ-se) *s. f.* Action de se retourner pour faire face.

VOLTER (vòl-té) *v. int.* Exécuter une volte.

VOLTIGE (vòl-ti-je) *s. f.* Exercices pour s'accoutumer à sauter sur un cheval au trot ou au galop.

VOLTIGEMENT (vòl-ti-je-man) *s. m.* Action de voltiger.

VOLTIGEUR, EUSE (vòl-ti-jeur, jeu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait de la voltige.

VOLUBILE (vò-lu-bi-le) *adj.* Dont la tige grêle et flexible s'enroule autour des corps voisins.

VOLUBILIS (vò-lu-bi-lis) *s. m.* Nom scientifique du liseron.

VOLUBILITÉ (vò-lu-bi-li-té) *s. f.* Facilité et rapidité extrême de parole.

VOLUME (vò-lu-me) *s. m.* Étendue, grosseur d'un corps; livre relié ou broché.

VOLUMINEUX, EUSE (vò-lu-mi-neu,

mę) *adj.* Qui a un très grand volume.

VOLUPTÉ (vô-lup-té) *s. f.* Plaisir des sens ou de l'âme.

VOLUPTUAIRE (vô-lup-tuè-rę) *adj.* Se dit des dépenses faites pour le plaisir, non pour l'utilité.

VOLUPTUEUSEMENT (vô-lup-tueu-zę-man) *adv.* D'une manière voluptueuse.

VOLUPTUEUX, EUSE (vô-lup-tueu, zę) *adj.* et *s.* Qui aime la volupté.

VOLUTE (vô-lu-tę) *s. f.* Ornement en spirale d'un chapiteau de colonne.

VOMIQUE (vô-mi-kę) *adj.* Se dit d'une baie vénéneuse d'un arbrisseau de l'Inde.

VOMIR (vô-mir) *v. tr.* Rejeter convulsivement par la bouche.

VOMISSEMENT (vô-mi-sę-man) *s. m.* Action de vomir.

VOMITIF, IVE (vô-mi-tif, ti-vę) *adj.* Qui provoque le vomissement.

VOMITOIRE (vô-mi-tôâ-rę) *s. m.* Large issue donnant passage aux spectateurs.

VORACE (vor-â-sę) *adj.* Qui dévore; qui mange avec avidité.

VORACITÉ (vor-â-si-té) *s. f.* Avidité à manger.

VOTANT, E (vô-tan, tę) *adj.* et *s. m.* et *f.* Celui, celle qui vote.

VOTATION (vô-tâ-sion) *s. f.* Action de voter.

VOTE (vô-tę) *s. m.* Acte par lequel chaque citoyen apporte son suffrage.

VOTER (vô-té) *v. int.* Concourir par son vote à une élection.

VOTIF, IVE (vô-tif, ti-vę) *adj.* Destiné à acquitter un vœu.

VOTRE (vô-trę) *adj.* Qui est à vous; qui se rapporte à vous.

VÔTRE (vô-trę) *adj.* Ce qui sert à vous; votre bien.

VOUER (voué) *v. tr.* Promettre, consacrer à Dieu par vœu.

VOULOIR (vou-lôâr) *v. tr.* Souhaiter, consentir. *V. int.* Avoir volonté de; commander; exiger.

VOULOIR (vou-lôâr) *s. m.* Acte de la volonté; intention.

VOUS (vou) *pron.* personnel, pluriel de tu.

VOUSSEAU (vou-sô) ou **VOUSSOIR** (vou-sôâr) *s. m.* Pierres qui forment le cintre d'une voûte.

VOUSSURE (vou-su-rę) *s. f.* Courbure d'une voûte.

VOÛTE (vou-tę) *s. f.* Ouvrage de maçonnerie fait en arc.

VOÛTÉ, E (vou-té) *adj.* En forme de voûte; courbé par l'âge.

VOÛTER (vou-té) *v. tr.* Faire une voûte. **Se voûter,** *v. pr.* Commencer à se courber par l'âge.

VOYAGE (vôâ-yâ-ję) *s. m.* Chemin qu'on fait pour aller d'un lieu dans un autre.

VOYAGER (vôâ-yâ-jé) *v. int.* Se transporter dans un lieu éloigné.

VOYAGEUR, EUSE (vôâ-yâ-jeur, jeu-zę) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui voyage.

VOYANT, E (vôâ-yan, tę) *adj.* Qui attire la vue.

VOYELLE (vôâ-yè-lę) *s. f.* Lettre qui a un son par elle-même.

VOYER (vôâ-yé) *s. m.* Agent préposé à l'entretien des routes, des chemins.

VRAI, E (vrè) *adj.* Conforme à la vérité; réel; sincère.

VRAIMENT (vrè-man) *adv.* D'une manière vraie; en vérité.

VRAISEMBLABLE (vrè-san-blâ-blę) *adj.* Qui offre toutes les probabilités.

VRAISEMBLABLEMENT (vrè-san-blâ-blę-man) D'une manière vraisemblable.

VRAISEMBLANCE (vrè-san-blan-sę) *s. f.* Apparence de vérité.

VRILLE (vri-yę) *s. f.* Outil de fer pour percer le bois.

VU (vu) *s. m.* Enumération de pièces. *Loc. conj.* Attendu que.

VUE (vu) *s. f.* Faculté naturelle qu'on a de voir; les yeux; le regard.

VULCANISATION (vul-kâ-ni-zâ-sion) *s. f.* Action de vulcaniser.

VULCANISER (vul-kâ-ni-zé) *v. tr.* Préparer le caoutchouc à l'aide du soufre.

VULCANISME (vul-kâ-nis-mę) *s. m.* Hypothèse qui attribue au feu la formation de la croûte du globe.

VULGAIRE (vul-gè-rę) *adj.* Qui est reçu par le commun des hommes; trivial.

VULGAIREMENT (vul-ghè-re-man) *adv.* D'une manière vulgaire.

VULGARISATEUR, TRICE (vul-ghè-ri-za-teur, tri-ce) *s. m.* et *f.* Personne qui rend une chose vulgaire, qui en répand l'usage.

VULGARISATION (vul-ghè-ri-za-sion) *s. f.* Action de vulgariser.

VULGARISER (vul-ghè-ri-zé) *v. tr.* Rendre accessible ou vulgaire.

VULGARITÉ (vul-ghè-ri-té) *s. f.* Caractère, défaut de ce qui est vulgaire, sans distinction.

VULGATE (vul-ghè-te) *s. f.* Traduction latine de la Bible.

VULNÉRABLE (vul-né-rà-ble) *adj.* Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE (vul-né-rè-re) *adj.* et *s.* Qui guérit les blessures, les plaies.

W

W *s. m.* On nomme cette lettre double vé; elle n'appartient pas à l'alphabet français.

WAGON (vâ-gon) *s. m.* Voiture pour les voyageurs et les marchandises sur les chemins de fer.

WARRANT (vâ et oua-ran) *s. m.* Récépissé de marchandises déposées dans un dock ou un entrepôt.

WARRANTÉ, E (vâ et oua-ran-té) *adj.* Garanti par un warrant commercial.

WATERPROOF (oua-tèr-prouf) *s. m.* Vêtement imperméable.

WHIST (ouist) *s. m.* Jeu qui se joue à quatre personnes avec cinquante-deux cartes.

WHISTER (ouis-té) *v. int.* Jouer au whist.

WHISTEUR, EUSE (ouis-teur, teu-ze) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui joue au whist.

X

X (ics) prononcé (ks ou gz) *s. m.* Vingt-troisième lettre de l'alphabet et dix-huitième consonne.

XÉRASIE (ksé-ra-zî) *s. f.* Maladie des cheveux et des cils qui les rend semblables à du duvet.

XÉROPHAGIE (ksé-ro-fa-jî) *s. f.* Abstinence de toute nourriture autre que du pain et des fruits secs.

XÉROPHTALMIE (ksé-rof-tal-mî) *s. f.* Ophtalmie sèche, avec inflammation de la conjonctive.

XYLOGRAPHIE (ksi-lo-gra-fî) *s. f.* Art de graver sur bois.

XYLOGRAPHIQUE (ksi-lo-gra-fi-ke) *adj.* Relatif à la xylographie.

XYLOPHAGE (ksi-lo-fa-je) *adj.* Qui ronge le bois.

XYLOPHONE (ksi-lo-fo-ne) *s. m.* Instrument de bois dont on frappe les touches avec une baguette.

Y

Y (i grec) (prononcé i) *s. m.* Vingt-quatrième lettre de l'alphabet et sixième voyelle.

Y (i) *adv.* Dans cet endroit-là; à cela; à cet homme là.

YACHT (iak) *s. m.* Bâtiment de plaisance, fin, léger, rapide.

YAK (iak) *s. m.* Animal du genre bœuf qui a une queue de cheval.

YATAGAN (ia-ta-gan) *s. m.* [illegible]

à lame recourbée des Turcs et des Arabes.

YEUSE (yeu-ze) *s. f.* Chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison.

YOLE (io-le) *s. f.* Canot fort léger et très effilé.

YUCCA (you-ka) *s. m.* Plante exotique de la famille des Liliacées.

Z

Z (zèd) prononcé (ze) *s. m.* Vingt-cinquième lettre de l'alphabet et dix-neuvième consonne.

ZAGAIE (za-ghè) *s. f.* Sorte de javelot des peuples sauvages.

ZAIN (zin) *adj.* Se dit d'un cheval tout noir ou tout bai, sans un poil blanc.

ZÈBRE (zè-bre) *s. m.* Animal ressemblant à l'âne, dont la peau blanche ou jaunâtre est rayée de brun.

ZÉBRÉ, E (zé-bré) *adj.* Qui a des rayures semblables à celles du zèbre.

ZÉBRURE (zé-bru-re) *s. f.* Rayure sur la peau.

ZÉBU (zé-bu) *s. m.* Bœuf indien qui a une ou deux bosses charnues sur le garrot.

ZÉLATEUR, TRICE (zé-la-teur, tri-se) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui agit avec zèle.

ZÈLE (zè-le) *s. m.* Affection vive, ardente pour les intérêts d'une personne ou d'une chose.

ZÉLÉ, E (zé-lé) *adj.* Qui a du zèle, de l'ardeur, de la ferveur.

ZÉNITH (zé-nit) *s. m.* Point du ciel élevé perpendiculairement sur chaque point du globe terrestre.

ZÉNITHAL, E (zé-ni-tal, ta-le) *adj.* Qui appartient au zénith.

ZÉOLITHE (zé-o-li-te) *s. m.* Silicate alumineux hydraté.

ZÉPHIR (zé-fir) *s. m.* Vent léger et doux.

ZÉRO (zé-rô) *s. m.* Chiffre en forme d'O qui, par lui-même, n'a aucune valeur.

ZESTE (zès-te) *s. m.* Cloison qui divise en quatre l'intérieur d'une noix; écorce d'orange, de citron.

ZÉZAIEMENT (zé-zè-man) *s. m.* Défaut de celui ou de celle qui zézaie.

ZÉZAYER (zé-zè-yé) *v. int.* Remplacer le j ou le g doux par le son du z.

ZIBELINE (zi-be-li-ne) *s. f.* Martre de Sibérie à poils très fins.

ZIGZAG (zig-zag) *s. m.* Ligne brisée formant alternativement des angles saillants et rentrants.

ZINC (zing) *s. m.* Corps simple métallique d'un blanc bleuâtre.

ZINGAGE (zin-ga-je) *s. m.* Travail du zingueur.

ZINGUEUR (zin-gheur) *s. m.* Ouvrier qui travaille le zinc.

ZINZOLIN (zin-zo-lin) *s. m.* Couleur d'un violet rougeâtre.

ZIZANIE (zi-za-nî) *s. f.* Mauvaise herbe; ivraie; désunion; mésintelligence.

ZODIACAL, E (zo-di-a-kal, ka-le) *adj.* Qui appartient au zodiaque.

ZODIAQUE (zo-di-a-ke) *s. m.* Grand cercle de la sphère divisé en douze signes.

ZONE (zô-ne) *s. f.* Chacune des grandes régions du globe terrestre.

ZOOGRAPHIE (zo-o-gra-fî) *s. f.* Description des animaux.

ZOOLÂTRIE (zo-o-lâ-trî) *s. f.* Adoration des animaux.

ZOOLITHE (zo-o-li-te) *s. m.* Partie des animaux qui s'est changée en pierre.

ZOOLOGIE (zo-o-lo-jî) *s. f.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des animaux.

ZOOLOGIQUE (zo-o-lo-ji-ke) *adj.* Qui appartient à la zoologie.

ZOOLOGISTE (zo-o-lo-jis-te) *s. m.* et *f.* Celui, celle qui s'adonne à la zoologie.

ZOOPHAGIE (zô-ô-fâ-ji) *s. f.* Voracité des animaux qui les porte à manger leur proie vivante.

ZOOFORE (zô-ô-for-e) *s. m.* Frise de l'entablement représentant des figures d'animaux.

ZOOPHYTE (zô-ô-fi-te) *s. m.* Animaux inférieurs voisins des plantes, quatrième embranchement du règne animal.

ZOSTÈRE (zôs-tè-re) *s. m.* Plante aquatique dont la feuille séchée est employée sous le nom de crin végétal.

ZOUAVE (zouâ-ve) *s. m.* Soldat d'un corps d'infanterie française servant en Algérie.

ZYGOMA (zi-gô-mâ) *s. m.* Os de la pommette de la joue.

ZYGOMATIQUE (zi-gô-mâ-ti-ke) *adj.* Qui appartient à la pommette de la joue.

ZYMOSIMÈTRE (zi-mô-zi-mè-tre) *s. m.* Instrument pour [redacted] le degré de fermentation d'un liquide.

ZYMOLOGIE (zi-mô-lô-ji) *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la fermentation.

ZYMOTECHNIE (zi-mô-tèk-ni) *s. f.* Art d'exciter, de conduire la fer- [redacted]

de la

) adj.
de la

-trq)
surer
d'un

Par-
de la

s. f.
for-

